

# Cédille

revista de estudios franceses



nº 19

(primavera / printemps 2021)

<https://www.ull.es/revistas/index.php/cedille>

*Cédille, revista de estudios franceses* es una publicación electrónica de libre acceso que edita la Asociación de Francesistas de la Universidad Española con la colaboración de la Universidad de La Laguna.

*Cédille* da la bienvenida a cualquier propuesta original –ya sea en forma de monografía, artículo, entrevista o nota de lectura– relacionada con los distintos ámbitos que abarcan los estudios franceses y francófonos (lengua y lingüística, literaturas, traducción, estudios comparados, metodología y didáctica, aspectos culturales relacionados con la lengua y/o la literatura francesas, etc.). Las contribuciones recibidas serán sometidas al arbitraje científico de al menos dos especialistas en la materia (evaluación anónima por pares) y su aceptación o rechazo se comunicará oportunamente a los autores. El Consejo Editorial se reserva el derecho de desestimar aquellos trabajos que no se ajusten al ámbito de la revista, que no alcancen la calidad mínima requerida o que no hayan sido redactados conforme a las normas de edición que se detallan en su web.

URL: <https://www.ull.es/revistas/index.php/cedille>

DOI: <https://doi.org/10.25145/j.cedille>

Contacto: [revista.cedille@gmail.com](mailto:revista.cedille@gmail.com) || [cedille@ull.es](mailto:cedille@ull.es)

Dirección postal:

José M. Oliver Frade

Facultad de Humanidades (sección de Filología)

Universidad de La Laguna

Apartado 456

C.P. 38200 San Cristóbal de La Laguna

Santa Cruz de Tenerife (España)

© Asociación de Francesistas de la Universidad Española.

© Los originales publicados en *Cédille, revista de estudios franceses* son propiedad de sus respectivos autores, quienes conceden a la revista el derecho de primera publicación de los textos y su alojamiento en otros portales web con el fin de garantizar su preservación y una mayor difusión. Se permite el uso para fines docentes e investigadores de los artículos, datos e informaciones contenidos en la misma. Se exige, sin embargo, permiso de los autores o del editor para publicarlos en cualquier otro soporte, así como para utilizarlos, distribuirlos o incluirlos en otros contextos accesibles a terceras personas. En todo caso, es necesario citar la procedencia en cualquier reproducción parcial o total.

## CONSEJO EDITORIAL

### Director

José M. Oliver Frade (Universidad de La Laguna)

### Consejo de Redacción

Esther Bautista Naranjo (Universidad de Castilla-La Mancha), Maria Dolors Cañada Pujols (Universitat Pompeu Fabra), Lourdes Carriedo López (Universidad Complutense de Madrid), Tomás Gonzalo Santos (Universidad de Salamanca), María José Hernández Guerrero (Universidad de Málaga), Juan Jiménez Salcedo (Universidad Pablo Olavide), M<sup>a</sup> Àngels Llorca Tonda (Universidad de Alicante), Vicente E. Montes Nogales (Universidad de Oviedo), Françoise Olmo Cazevielle (Universitat Politècnica de València), Pedro Pardo Jiménez (Universidad de Cádiz), Ana Belén Soto Cano (Universidad Autónoma de Madrid), Jorge Juan Vega y Vega (Universidad de Las Palmas de Gran Canaria), Jesús Vázquez Molina (Universidad de Oviedo) y Marc Viémon (Universidad de Sevilla).

### Comité científico asesor

Maria Hermínia Amado Laurel (Universidade de Aveiro. PT), Susana Artal (Universidad de Buenos Aires. ARG), Alma Bolón (Universidad de la República. UY), Maria de Jesus Cabral (Universidade de Coimbra. PT), Philippe Caron (Université de Poitiers. FR), Bernard Cerquiglini (Université Paris VII-Diderot. FR), Inmaculada Díaz Narbona (Universidad de Cádiz. ES), Dominique Faria (Universidade dos Açores. PT), José María Fernández Cardo (Universidad de Oviedo. ES), Francisco Lafarga Maduell (Universitat de Barcelona. ES), Victorien Lavou (Université de Perpignan Via Domitia. FR), Brigitte Leguen (Universidad Nacional de Educación a Distancia. ES), Yves-Charles Morin (Université de Montréal. CAN), François Moureau (Université de Paris IV-Sorbonne. FR), Martine Reid (Université de Lille. FR), Àngels Santa Bañeres (Universitat de Lleida. ES), Marta Segarra (Conseil National de la Recherche Scientifique. FR), M<sup>a</sup> Ángeles Sirvent Ramos (Universidad de Alicante. ES), André Thibault (Université de Paris IV-Sorbonne. FR), Alfonso de Toro (Universität Leipzig. AL), Bertrand Westphal (Université de Limoges. FR), Alicia Yllera Fernández (Universidad Nacional de Educación a Distancia. ES).



ISSN: 1699-4949

nº 19, primavera de 2021

## ÍNDICE SUMMARY

<b>José M. Oliver</b>	9
Presentación del nº 19 de <i>Çédille</i> Presentation of <i>Çédille</i> , 19	
<b>MONOGRAFÍA 12</b>	
<b>Elena Llamas-Pombo &amp; Diana Gatea (eds.)</b>	
<b><i>Linguistique textuelle et graphématique du français en diachronie</i></b> Text Linguistics and Historical Graphematics of French Language	
<b>Elena Llamas-Pombo</b>	19
Linguistique textuelle et graphématique du français en diachronie. Introduction Text Linguistics and Historical Graphematics of French Language. Introduction	
<b><i>Linguistique textuelle diachronique du français</i></b>	
<b>Céline Guillot-Barbance</b>	37
Chaînes de référence et narration : analyse d'un corpus médiéval diachronique Reference Chains and Narratives: An Analysis of a Diachronic Medieval Corpus	
<b>Gilles Siouffi</b>	63
Ni <i>phrase</i> ni <i>période</i> ? La séquentialité en question dans la diachronie du français Neither Phrase nor Période: Questioning Discourse Articulations in the Diachrony of French	
<b>Claire Badiou-Monferran &amp; Daniela Capin</b>	89
Cooccurrences de <i>et</i> + adverbe en diachronie longue : délimitation et enjeux d'un nouveau champ de recherche Cooccurrences of <i>et</i> + Adverb: A Long Diachrony Study: Boundaries and Challenges of a New Field of Research	

<b>Mathieu Goux</b>	127
Ponctuation et connecteurs en français classique. Du reposoir (périodique) à la structure (phrastique)	
Punctuation and Connectors in Classical French. From Periodical Pauses to the Phrasal Structure	
<b>Soili Hakulinen</b>	157
La formation de la textualité en diachronie : jonctions interpropositionnelles entre le français médiéval et le français moderne	
Formation of Textuality in Diachrony: Interpropositional Junctions in Medieval French and in Modern French	
<b>Pierre Vermander</b>	173
Marqueurs d'oralité en diachronie : tentative de définition	
Diachronic Orality Markers: A Definition Attempt	
<b><i>Philologie et graphématique</i></b>	
<b>Andrea Valentini</b>	197
Quand les linguistes et les philologues s'accordent : l'exemple de quelques manuscrits tardifs du <i>Livre de la cité des dames</i> de Christine de Pizan	
When Linguists and Philologists Agree: The Example of Some Late Manuscripts of Christine de Pizan's <i>Livre de la cité des dames</i>	
<b>Laura-Maï Dourdy &amp; Michela Spacagno</b>	227
Variance typographique et évolution linguistique : analyse de la ponctuation dans cinq traditions textuelles imprimées au XVI <sup>e</sup> siècle	
Changes in Typography and Language Evolution: An Analysis of Punctuation Use in five Sixteenth-century Textual Traditions	
<b>Yunhao Na</b>	257
Éloge de la pause : aperçu des signes de ponctuation dans les <i>Festes nouvelles</i> manuscrites et imprimées (XIV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> siècles)	
In Praise of the Pause: A Survey of Punctuation Marks in the Handwritten and Printed <i>Festes Nouvelles</i> (14th-16th Centuries)	
<b><i>Lexicologie et histoire de l'orthographe</i></b>	
<b>Manuel Bruña Cuevas</b>	281
La variation graphique du français dans les dictionnaires français-espagnols des XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles	
The Graphical Variation of French in the French-Spanish Dictionaries of the 17th and 18th Centuries	

**Modèles graphématiques et ponctuation**

- Alexei Lavrentiev** 319  
 Approche quantitative des marques graphiques et lexicales de l'oral représenté à travers les corpus BFM et BVH  
 Quantitative Analysis of Graphical and Lexical Markers of Represented Speech in the BFM and the BVH
- Nicolas Mazziotta** 347  
 Y a-t-il une logique de l'absence dans la ponctuation d'*Yvain* du manuscrit BnF Fr. 12560 ? Note méthodologique  
 Does the Absence of Punctuation in the Text of *Yvain* in the Manuscript BnF Fr. 12560 Follow any Rationale? A Methodological Note
- Juhani Härmä** 361  
 Rôles de la ponctuation dans un corpus de lettres écrites en français par des Finlandais aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles  
 Characteristics of Punctuation in a Corpus of Letters Written in French by Finns in the 18th and 19th Centuries
- VARIA**
- Juan Carlos Alonso Juárez** 385  
*Nord Perdu* : témoignage de la surconscience linguistique et de l'étrangéité chez Nancy Huston  
*Nord Perdu*: Evidence of Linguistic Hyperawareness and Estrangement in Nancy Huston
- Tanagua Barceló Martínez** 411  
 Traducir Marruecos a través del francés: el caso de los textos registrales  
 Translating Morocco through French. The Case of Registry Texts
- Isabelle Bes Hogton** 439  
 L'exotisme médiéval dans les récits de voyage du XIX<sup>e</sup> siècle.  
 Une étude de cas : Majorque  
 Medieval Exoticism in the 19th-century Travel Literature. A Case Study: Majorca
- Anna Corral Fullà** 457  
 La recepción de Jean-Luc Lagarce en España (1998-2020)  
 The Reception of Jean-Luc Lagarce in Spain (1998-2020)
- Adela Cortijo Talavera** 489  
 Les chansons de Boris Vian en bande dessinée  
 Boris Vian's Songs in Comic

<b>Guadalupe de la Maya Retamar &amp; Inmaculada Mora Ramos</b>	517
MCERL y vocabulario receptivo de estudiantes españoles de Francés como Lengua Extranjera	
CEFRL and Receptive Vocabulary of Spanish FFL Learners	
<b>Carlos Meléndez Quero</b>	541
La théorie de la polyphonie et des stéréotypes au service de l'analyse contrastive des opérateurs discursifs	
The Theory of Polyphony and Stereotypes at the Service of the Contrastive Analysis of Discursive Operators	
<b>Juan Manuel Muñoz González, Carmen de Castro Castro &amp; Ana Isabel Brazo-Millán</b>	575
Aprendizaje de francés a través de videojuegos cooperativos: <i>Portal 2</i>	
French Learning through Cooperative Video Games: <i>Portal 2</i>	
<b>Isabel Negro Alousque</b>	595
Les métaphores du virus COVID-19 dans les discours d'Emmanuel Macron et de Pedro Sánchez	
The Metaphors for the Coronavirus Disease in the Speeches of Emmanuel Macron and Pedro Sánchez	
<b>Ignasi Ribó</b>	615
Interaction symbolique dans le non-lieu liminal : une lecture microsociologique de Bernard-Marie Koltès	
Symbolic Interaction in the Liminal Non-place: a Microsociological Reading of Bernard-Marie Koltès	
<b>Salvador Rubio-Real</b>	633
Temática apocalíptica medieval en lengua francesa	
Apocalyptic Themes in Middle Ages French Literature	
<b>Leyre Ruiz de Zarobe</b>	651
Réintroduire les actes de langage dans l'enseignement du français langue étrangère	
Reintroducing Speech Acts in the Teaching of French as a Foreign Language	
<b>NOTAS DE LECTURA</b>	
<b>Alfredo Álvarez Álvarez</b>	677
Cuando la tecnología se usa para enriquecer el mundo	
When Technology is used to enrich the World	

<b>José María Fernández Cardo</b>	683
Dos siglos de anticlericalismo en Francia: historia y representación literaria Two Centuries of Anticlericalism in France: History and Literary Representation	
<b>Aránzazu Gil Casadomet</b>	689
Publicité et valeurs socioculturelles implicites : la langue française prostrée à l'image de la saillance Advertising and Implicit Socio-cultural Values: the prostrate French Language in the Image of Saliency	
<b>Ana María Iglesias Botrán</b>	695
Desvelado el último secreto de la reina Marie-Antoinette Queen Marie-Antoinette's last Secret revealed	
<b>Isabelle Moreels</b>	701
Un mariage fascinant d'histoire et de fiction : Charlotte de Saxe-Cobourg-Gotha et Maximilien de Habsbourg A Fascinating Marriage of History and Fiction: Charlotte of Saxe-Coburg-Gotha and Maximilian of Habsburg	
<b>Irene Beatriz Olalla Ramírez</b>	709
La inteligencia de la naturaleza y la soberbia humana: los ensayos (proto)ecológicos de Maurice Maeterlinck The Intelligence of Nature and Human Pride: Maurice Maeterlinck's (Proto)Ecological Essays	
<b>Àngels Santa Bàñeres</b>	715
Esos objetos que pueblan nuestra existencia y nos sobreviven... Those objects that populate our existence and survive us...	
<b><i>IN MEMORIAM</i></b>	
<b>Encarnación Medina Arjona</b>	723
<i>In memoriam</i> María Teresa Lozano Sampedro	

## Presentación

Hace justo un año –un funesto año marcado por la pandemia– iniciábamos una nueva etapa en *Çédille*, representada principalmente por su traslado a la plataforma Open Journal System de la Universidad de La Laguna. En este tiempo, y gracias sobre todo al inefable método «error/acierto», hemos continuado familiarizándonos un poco más en el manejo de este instrumento, al tiempo que hemos ido actualizando y adaptando las normas de estilo y edición de la revista. La experiencia nos va enseñando el camino que debemos seguir, por lo que para los próximos meses nos proponemos no solo ir puliendo las pautas de presentación de los trabajos, sino también actualizar la información que ofrecemos a nuestros autores, evaluadores y lectores, así como revisar el funcionamiento de los órganos del Consejo editorial.

El cada vez más elevado número de propuestas que recibimos constantemente nos invita a recordar que no tenemos establecido un plazo para la recepción de originales. Quiere esto decir que los trabajos se van evaluando a medida que llegan y, si finalmente son aceptados, pasan a formar parte de un listado que sirve para conformar cada número de la revista, teniendo en cuenta que su capacidad es de veinticinco artículos de investigación (sumando los de la serie «Monografía» y los de la serie «Varia»). Así, cuando se llega a esa cifra, los siguientes trabajos aprobados definitivamente van conformando lo que podríamos llamar una lista de espera para el siguiente volumen.

Este número que publicamos en la primavera de 2021 supera las setecientas páginas y contiene un total de treinta y cuatro colaboraciones procedentes de centros de investigación de Bélgica, China, España, Finlandia, Francia y Tailandia.

Tras esta «Presentación», el volumen se abre con la duodécima entrega de la serie «Monografías», que Elena Llamas-Pombo y Diana Gatea se han encargado de coordinar y han titulado *Linguistique textuelle et graphématique du français en diachronie*. Los trece artículos que componen esta sección –obra de destacadísimos especialistas de una docena de universidades y laboratorios de investigación– están precedidos de una prolija «Introducción» en la que Elena Llamas-Pombo ofrece un estado de la cuestión del tema, da cuenta de los objetivos de la monografía, justifica la distribución de los trabajos en cuatro apartados diferentes, hace una presentación de cada una de las contribuciones y explica los criterios ortotipográficos que de manera excepcional –dadas las características de los textos– se han aplicado. La primera sección de la monografía reúne seis trabajos relacionados con la lingüística textual desde una perspectiva diacrónica: de Céline Guillot-Barbance (sobre las cadenas de referencia), de Gilles Siouffi (sobre la secuencialidad discursiva), de Claire Badiou-Monferran y Daniela Capin (sobre coocurrencias de *et*+adverbio), de Mathieu Goux (sobre los conectores *cependant*, *ensuite*, *néanmoins*, *pourtant* y *puis*), de Soili Hakulinen (sobre conexiones entre proposiciones) y de Pierre Vermander (sobre marcadores de oralidad)–. Siguen tres artículos en torno a la filología y la grafemática que presentan

Andrea Valentini, con un trabajo que ilustra con algunos manuscritos del *Livre de la cité des dames* de Christine de Pizan; Yunhao Na, que examina los signos de puntuación que indican pausa a través de un corpus de textos narrativos datados entre los siglos XIV y XVI; y Laura-Maï Dourdy y Michela Spacagno, que observan la evolución de las prácticas de puntuación en el Renacimiento a través de una serie de textos impresos. A continuación, Manuel Bruña Cuevas se ocupa de estudiar las variantes gráficas presentes en un importante corpus de diccionarios bilingües (francés-español) de los siglos XVII y XVIII. La última sección de la monografía, dedicada a la puntuación, agrupa cuatro contribuciones que abordan diferentes temas: Alexei Lavrentiev se sirve de los corpus que ofrecen las bases de datos de textos medievales y renacentistas con el fin de estudiar las marcas gráficas y léxicas en el discurso directo; Nicolas Mazziotta analiza la ausencia de puntuación en uno de los manuscritos del *Yvain* de Chrétien de Troyes; y, finalmente, Juhani Härmä cierra la monografía analizando la correspondencia francesa mantenida entre cuatro altos funcionarios finlandeses entre fines del siglo XVIII y principios del XIX con el fin de estudiar el empleo de la raya.

Por lo que respecta a la serie «Varia», una quincena de investigadores presenta doce trabajos sobre distintos temas. Así, Juan Carlos Alonso Juárez ofrece un estudio acerca de la hiperconciencia lingüística y cultural en la escritora «francesa y canadiense» Nancy Huston, mientras que Isabelle Bes se fija en los elementos medievales que se hallan en la literatura de viajes del siglo XIX referida a Mallorca, y Salvador Rubio Real propone la creación de un corpus de textos medievales de temática apocalíptica. El teatro contemporáneo es, asimismo, objeto de estudio por parte de Anna Corral Fullà, que inventaría el eco de las obras de Jean-Luc Lagarce en España, y de Ignasi Ribó, que indaga desde la microsociología en una obra de Bernard-Marie Koltès. Los estudios lingüísticos están representados en este número por las colaboraciones que, desde una perspectiva contrastiva, presentan Carlos Meléndez Quero e Isabel Negro Alousque; el primero profundiza en las equivalencias de *hélas* en español y se inscribe en el marco de los enfoques comparativos ligados a las teorías lingüísticas de la enunciación, en tanto que la segunda analiza las metáforas en torno al virus Covid-19 en los discursos de Pedro Sánchez y Emmanuel Macron. Distintos aspectos de la enseñanza del francés como lengua extranjera son objeto de reflexión en tres artículos: Guadalupe de la Maya Retamar e Inmaculada Mora Ramos se ocupan del vocabulario en el MCERL; Juan Manuel Muñoz González, Carmen de Castro Castro y Ana Isabel Brazo-Millán dan cuenta de una experiencia didáctica con estudiantes universitarios basada en la utilización de un videojuego cooperativo; por su parte, Leyre Ruiz de Zarobe reivindica la recuperación y renovación de los actos de habla en el proceso de enseñanza del francés. Los estudios traductológicos y sociolingüísticos están representados en este número con la aportación que Tanagua Barceló Martínez dedica a la traducción de documentos registrales marroquíes redactados en francés. Finalmente, Adela Cortijo

Talavera acude a Boris Vian para examinar el reflejo de las canciones de este polifacético autor en el cómic francés.

La sección «Notas de lectura» incluye siete reseñas sobre distintas obras publicadas recientemente. Así, en el amplio espacio de la lingüística y su relación con otros ámbitos se comentan un libro editado por M<sup>a</sup> Elena Baynat Monreal, Mercedes Eurrutia Cavero y Cathy Sablé (*TIC e interculturalidad: miradas cruzadas*, 2020), así como otro firmado por Mercedes Eurrutia Cavero (*Valores socioculturales implícitos en el discurso publicitario francés. Enfoque lingüístico y semiótico*, 2021). La creación literaria se ve representada por la recensión de una nueva edición de dos textos de Maurice Maeterlinck (*La Vie des abeilles. L'Intelligence des fleurs*, 2020), mientras que la crítica literaria lo hace a través del comentario que se le dedica a la trigésimo tercera entrega de la revista *Travaux de Littérature* que ha dirigido Myriam Marrache-Gouraud (*Poétiques de l'objet*, 2020). También se incluye una reseña del volumen que Eveline Lever destinó a la correspondencia amorosa de un personaje histórico (*Le grand amour de Marie-Antoniette. Lettres secrètes de la reine et du comte de Fersen*, 2020). Por último, en la confluencia de la historia y la literatura se da cuenta de un ensayo de Demetrio Castro (*La tea y el texto. Una historia intelectual del anticlericalismo*, 2020) y de un libro de André Bénit (*Légendes, intrigues et médisances autour des « archidupes ». Charlotte de Saxe-Cobourg-Gotha, princesse de Belgique, Maximilien de Habsbourg, archiduc d'Autriche. Récits historique et fictionnel*, 2020).

Cerramos este número con una original nota en memoria de una destacada colaboradora de *Çédille* –y muy apreciada francesista– fallecida repentinamente hace unos pocos meses: la profesora María Teresa Lozano Sampedro, de la Universidad de Salamanca.

## **Presencia en bases de datos, repertorios bibliográficos y plataformas de calidad**

Desde hace ya varios años, *Çédille* figura en los catálogos de las más importantes bibliotecas universitarias europeas, americanas, asiáticas y australianas. Asimismo, aparece en destacadas posiciones de distintos sistemas de clasificación, tanto españoles (CIRC, DICE, MIAR, FECyT, REDIB, etc.) como internacionales (Scopus, SJR, etc.). En números anteriores de la revista, así como en el sitio web de la misma (sección «Indexaciones») se aporta una información más detallada respecto a su reconocimiento. No obstante, queremos destacar que recientemente nos han comunicado la inclusión de *Çédille* en la base de datos británica EuroPub y que, una vez más, ha renovado el sello de calidad que otorga la Fundación Española para la Ciencia y la Tecnología.

Seguidamente, ofrecemos un listado de los repositorios, bases de datos, repertorios y sistemas o plataformas de calidad en los que nuestra revista se encuentra inscrita, indexada, resumida o clasificada:



*1findr*



*Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur*



*Agence Universitaire de la Francophonie*



*Archives de littérature du Moyen Âge*



*Bibliografía de Interpretación y Traducción*



*CAPES (Ministério da Educação do Brasil)*



*Carhus Plus+*



*Clasificación Integrada de Revistas Científicas*



*CiteFactor. Academic Scientific Journals*



*CNKI Scholar*



*Consortium of Online Public Access Catalogues*



*Crossref*



*Dialnet*



*DICE (CSIC)*



*Dimensions*



*Directory of Open Access Journal*



*Dulcinea*



*EBSCO*



*ESCI (Web of Science – Clarivate Analytics)*



*European Reference Index for the Humanities*



*EuroPub*



*Fundación Española para la Ciencia y la Tecnología*



*Google Académico*



*IBZ Online (de Gruyter)*



*ICI World of Journals*



*Index Copernicus International*



*International Institute of Organized Research*



*Información y Documentación de la Ciencia en España*



*Infobase Index*



*In-Rech*



*Journal Base [CNRS]*



*Journal Finder*



*Journal Metrics*



*Journal Scholar Metrics*



*Journal Table of Contents*

	<i>Latindex</i>
	<i>Literature Online</i>
	<i>MIAR</i>
	<i>Microsoft academic</i>
	<i>Mir@bel</i>
	<i>MLA Directory of Periodicals</i>
	<i>Open Science Directory</i>
	<i>ProQuest</i>
	<i>Publons</i>
	<i>Ranking of Excellence in Research for Australia</i>
	<i>REDIB</i>
	<i>Regesta Imperii</i>
	<i>RESH</i>
	<i>RETI</i>
	<i>ROAD</i>
	<i>Science Gate</i>
	<i>Scientific Commons</i>
	<i>SCImago Journal &amp; Country Rank</i>



## Panel de evaluadores

Prosiguiendo con nuestra costumbre de hacer pública periódicamente<sup>1</sup> la identidad de los expertos (ajenos al Consejo Editorial) que intervienen en el proceso de evaluación de los trabajos que nos son propuestos, presentamos seguidamente el panel de especialistas que han realizado esta labor entre el 1 de marzo de 2020 y el 28 de febrero de 2021<sup>2</sup>:

Albert Morales Moreno (Université de Genève. SUI), Álvaro Arroyo Ortega (Universidad Complutense de Madrid. ESP), Amalia Rodríguez Somolinos (Universidad Complutense de Madrid. ESP), Amelia Bogliotti (Universidad Nacional de Córdoba. ARG), Ana Alonso García (Universidad de Zaragoza. ESP), Ana Isabel Labra Cenitagoya (Universidad de Alcalá. ESP), André Bénit (Universidad Autónoma de Madrid. ESP), Ángela Magdalena Romera Pastor

---

<sup>1</sup> Con el fin de preservar, en la medida de lo posible, la relación entre evaluadores y propuestas presentadas, *Çédille* solo hace público cada cierto tiempo el panel de expertos que ha participado en el proceso de evaluación de los trabajos. Otros listados de evaluadores se han publicado en los números 4 (2008), 6 (2010), 8 (2012), 11 (2015), 13 (2017), 14 (2018), 16 (2019), 17 (2020) y 18 (2020).

<sup>2</sup> Los miembros del actual Consejo de Redacción que han participado en el proceso de evaluación de las propuestas originales lo han hecho con anterioridad a ser invitados a formar parte del Consejo Editorial de la revista.

(Universidad Nacional de Educación a Distancia. ESP), Anna Weirich (Goethe-Universität Frankfurt am Main. DE), Anne-Marie Reboul Díaz (Universidad Complutense de Madrid. ESP), Benito Elías García Valero (Universidad de Salamanca. ESP), Boris Vázquez-Calvo (Universidad Autónoma de Madrid. ESP), Borja Mozo Martín (Universitatea din București. ROM), Brigitte Leguen (Universidad Nacional de Educación a Distancia. ESP), Carmen García Cela (Universidad de Salamanca. ESP), Carmen Mata Barreiro (Universidad Autónoma de Madrid. ESP), Catherine Grall (Université de Picardie Jules Verne. FR), Cristian Díaz Rodríguez (Université de Strasbourg. FR), Clara Curell Aguilà (Universidad de La Laguna. ESP), Claude Benoît Morinière (Universitat de València. ESP), Concepción Palacios Bernal (Universidad de Murcia. ESP), Cristina Álvares (Universidade do Minho. POR), Cristina Solé Castells (Universitat de Lleida. ESP), Cristina Vinuesa Muñoz (Universidad Complutense de Madrid. ESP), Daniel-Henri Pageaux (Université Paris-Sorbonne. FR), Didier Tejedor de Felipe (Universidad Autónoma de Madrid. ESP), Elena Llamas Pombo (Universidad de Salamanca. ESP), Elisabeth Veronica Miche Comerma (Universitat Pompeu Fabra), Encarnación Medina Arjona (Universidad de Jaén), Francisco J. Deco Prados (Universidad de Cádiz. ESP), Gianluca Pontrandolfo (Università degli Studi di Trieste. IT), Hélène Rufat Perelló (Universitat Pompeu Fabra. ESP), Ignacio Iñarrea Las Heras (Universidad de La Rioja. ESP), Ignacio Ramos Gay (Universitat de València. ESP), Inmaculada Illanes Ortega (Universidad de Sevilla. ESP), Irene Aguilà Solana (Universidad de Zaragoza. ESP), Isaac David Cremades Cano (Universidad de Murcia. ESP), Iván Moure Pazos (Universidade de Santiago. ESP), Jean-Claude Anscombre (Centre national de la recherche scientifique. FR), Jesús Camarero Arribas (Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea. ESP), José Luis Carles Arribas (Universidad Autónoma de Madrid. ESP), José María Fernández Cardo (Universidad de Oviedo. ESP), Juan José Pastor Comín (Universidad de Castilla-La Mancha. ESP), Juan Manuel López Muñoz (Universidad de Cádiz. ESP), Kateřina Valentová (Universitat de Lleida. ESP), Julia Oeri (Universidad de Castilla La Mancha. ESP), Leyre Ruiz de Zarobe (Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea. ESP), Lydia Vázquez Jiménez (Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea. ESP), M<sup>a</sup> del Carmen Rodríguez (Investigadora independiente. ARG), M<sup>a</sup> Isabel Corbí Sáez (Universidad de Alicante. ESP), M<sup>a</sup> Luisa Guerrero Alonso (Universidad Complutense de Madrid. ESP), Manuel González de Ávila (Universidad de Salamanca. ESP), Manuela Álvarez Jurado (Universidad de Córdoba. ESP), Maria do Rosário Girão Ribeiro dos Santos (Universidade do Minho. POR), María Luisa Donaire Fernández (Universidad de Oviedo. ESP),

María Vicenta Hernández Álvarez (Universidad de Salamanca. ESP), Marina López Martínez (Universitat Jaume I. ESP), Marta Macho-Stadler (Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea. ESP), Marta Marfany i Simó (Universitat Pompeu Fabra. ESP), Marta Saiz Sánchez (Universidad Complutense de Madrid. ESP), Marta Segarra Montaner (Centre national de la recherche scientifique. FR), Mercedes Sanz Gil (Universitat Jaume I. ESP), Michela Landi (Università degli Studi di Firenze. IT), Montserrat López Mújica (Universidad de Alcalá. ESP), Patricia Martínez García (Universidad Autónoma de Madrid. ESP), Pilar Andrade Boué (Universidad Complutense de Madrid. ESP), Rémi Carbonneau (Serbski institut. DE), Rodrigo Guijarro Lasheras (Universidad de Valladolid. ESP), Rosa de Diego Martínez (Universidad del País Vasco. ESP), Santiago López Navia (Universidad Internacional de La Rioja. ESP), Soledad Díaz Alarcón (Universidad de Córdoba. ESP), Víctor Escobedo Bermúdez (Universidad de Salamanca. ESP), Xosé Aviñoa Pérez (Universitat de Barcelona. ESP), Yaëll Emerich (McGill University. CAN), Yolanda Viñas del Palacio (Universidad de Salamanca. ESP).

## **Linguistique textuelle et graphématique du français en diachronie.** **Introduction**

**Elena LLAMAS-POMBO**

*Universidad de Salamanca*

pombo@usal.es

<https://orcid.org/0000-0002-8791-3958>

### **Le français en diachronie**

Ce numéro monographique de *Cédille*, revista de estudios franceses rassemble un premier recueil d'articles issus du *Colloque International DIACHRO-IX*, qui s'est tenu à la Faculté de Philologie de l'Université de Salamanca (Espagne), les 28, 29 et 30 mars 2019<sup>1</sup>.

Depuis sa première édition en 2002, le cycle de colloques de la série *DIACHRO* convoque tous les deux ans la communauté internationale des linguistes et des philologues qui travaillent sur les changements et évolutions que le français a connus de ses origines à nos jours. Il constitue un lieu de réflexion et de discussion autour de recherches novatrices sur les phénomènes du changement linguistique en français, quelles que soient la période considérée et l'approche théorique et méthodologique. Les publications issues des colloques *DIACHRO* permettent d'accéder à l'état actuel de la recherche en *linguistique diachronique du français*, de faire un bilan sur les lacunes et les questions qui restent à examiner en profondeur et de détecter ainsi de nouveaux champs de recherche à développer ou de nouveaux corpus à explorer<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Le *Colloque DIACHRO-IX* et le présent numéro monographique de la revue *Cédille* ont bénéficié du soutien du projet de recherche FFI2017-84404-P, *Énonciation et marques d'oralité dans la diachronie du français*, financé par le Ministerio de Ciencia e Innovación d'Espagne. Cette publication fait partie du Plan quinquennal de recherche de l'*Instituto de Estudios Medievales, Renacentistas y de Humanidades digitales* (IEMYRhd) de l'Université de Salamanca (Espagne).

<sup>2</sup> Voir dans les Références bibliographiques : (a) Publications issues du cycle de Colloques Internationaux *DIACHRO* par date de parution.

La *linguistique diachronique du français* connaît<sup>3</sup> un intérêt soutenu depuis les dernières décennies. La parution en 2020 de la *Grande grammaire historique du français* (GGHF, Marchello-Nizia, Combettes, Prévost et Scheer, 2020 : 3, 6) répond à cet intérêt renouvelé pour l'évolution linguistique. Cette « Histoire de la langue française », envisagée comme une *grammaire du changement*, a fait converger et a synthétisé les acquis scientifiques du dernier demi-siècle sur l'évolution de la langue : les avancées théoriques du changement (grammaticalisation, réanalyse, analogie), le développement de la linguistique de corpus et l'exploitation des ressources lexicologiques des grands dictionnaires informatisés.

Le développement de plusieurs domaines d'étude sur le changement de la langue pendant les cinquante dernières années, notamment ceux qui concernent l'énonciation, la pragmatique et le système d'écriture, ont élargi les domaines linguistiques qu'embrasse la *Grammaire historique* : aux champs canoniques de la phonétique, la morphologie ou la morphosyntaxe, la syntaxe et le lexique, la GGHF adjoint de plein droit les domaines de la graphématique, la sémantique grammaticale, l'énonciation, la pragmatique et la linguistique textuelle.

En particulier, la partie 4 de la GGHF est consacrée au code écrit et à l'histoire des graphies et de la ponctuation du français. « Quel que soit son objet de recherche, les données du linguiste, historien de la langue, transitent par l'écriture, elle est son matériau », affirment ses auteures, Gabriella Parussa et Yvonne Cazal (2020 : 493), dans la présentation des acquis du dernier siècle dans l'histoire de l'orthographe française et dans la linguistique de l'écrit.

Il est également significatif, comme résultat de l'essor de la *graphématique historique*, que la deuxième édition de la *Grammaire du français médiéval* de Claude Buridant (2019) s'ouvre sur des « Éléments de graphématique », précédant les « Éléments de phonologie et de morphophonologie », domaine graphique qui ne faisait pas l'objet d'un chapitre à part dans sa première édition, la *Nouvelle grammaire de l'ancien français* (Buridant, 2000).

Si la compétence orale des locuteurs a été un objet d'étude majeur de la linguistique synchronique moderne au XX<sup>e</sup> siècle, tout comme l'évolution phonétique avait été longtemps au centre de la recherche en grammaire historique, il n'est pas moins certain que depuis les cinq dernières décennies, la linguistique française a été pionnière dans l'analyse scientifique des systèmes d'écriture et de la compétence écrite des usagers de la langue. Toute une linguistique de l'écrit s'est ainsi développée, se donnant pour objet la description des spécificités du français écrit et de son évolution au cours du temps. Poursuivant la perspective de l'histoire de l'orthographe entreprise par Ferdinand Brunot et par Charles Beaulieux, Nina Catach et l'équipe de recherche qu'elle a

---

<sup>3</sup> Cette *Introduction*, ainsi que les articles de Soili Hakulinen et de Manuel Bruña Cuevas sont écrits conformément aux rectifications orthographiques de 1990 approuvées par l'Académie française.

dirigée au CNRS ont amplement complété l'histoire graphique de la langue française et ont doté cette histoire d'un ouvrage lexicographique assez exceptionnel dans le panorama de la lexicographie des langues romanes, le *Dictionnaire Historique de l'Orthographe française* (Catach, 1995b). L'entreprise historique commencée par Catach (1968) s'est accompagnée de l'établissement d'un cadre théorique descriptif, celui du *plurisystème graphique du français*, applicable aussi bien à la description synchronique qu'à la *graphématique diachronique* (Catach *et al.* 1971 ; Catach, 1988, 1994, 1995a, 1998, 2001a, 2001b, etc.).

Dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, la *linguistique française de l'écrit* s'instaure ainsi comme discipline autonome à part entière, avec d'autres jalons importants comme les travaux de Claire Blanche-Benveniste et André Chervel (1978 [1969]) et la graphématique autonome de Jacques Anis (1983 ; Anis *et al.*, 1988). L'histoire de l'orthographe française prend également son essor par son entrée dans l'histoire culturelle avec les essais de Bernard Cerquiglini (1991, 1995, 1996, 2004, 2007, 2018).

Dans le contexte international de la linguistique historique, un intérêt renouvelé est également décelable dans le domaine de l'histoire de l'orthographe. Par exemple, les études recueillies par Marco Condorelli (2020 et à paraître) sur le développement des systèmes d'écriture en Europe s'intéressent aux nouveaux modèles de description et aux méthodes de recherche empirique qui pourraient enrichir l'histoire de l'orthographe jusqu'à la « refondation » de celle-ci comme discipline indépendante basée sur la comparaison entre plusieurs langues et sur la considération de la standardisation graphique comme un tout, observable dans une perspective interlinguistique. C'est ce même renouvelé des approches comparées qui a été retenu comme l'un des trois axes sur lesquels portera le prochain *Colloque International DIACHRO-X, Le Français en Diachronie* (à célébrer à l'Université de la Sorbonne en 2022), intitulé : *L'apport de l'approche comparée des langues romanes à la diachronie du français*. Au sein de cet axe, l'émergence d'une *graphématique comparée des langues romanes* et le transfert de modèles d'analyse entre les philologies des différents pays se présentent comme des domaines de recherche encore à développer (*cf.* Condorelli et Voeste, 2020 et Llamas-Pombo, 2020a).

Nous estimons également pertinent de citer ici l'apport de la *graphématique française* à la *graphématique diachronique hispanique*, à travers un transfert de modèles d'analyse qui augure de nouveaux enrichissements. Cabrera (1998), Carrera de la Red (1998) ou Sánchez-Prieto Borja (2012) ont souligné l'intérêt de développer une *scriptologie* des scriptas hispaniques médiévales, analogue à celles des *scriptologies* du domaine gallo-roman ou du domaine italo-roman. La théorie linguistique de la ponctuation de Nina Catach (1980, 1994 ; Catach *et al.* 1977 et 1979, etc.) a également servi de modèle pour l'analyse diachronique de la séquenciation des mots en espagnol (Llamas-Pombo, 2009) et se trouve présente dans les nouveaux apports à l'histoire de la ponctuation en espagnol (*cf.*, par exemple, Las Heras Calvo, 2020 : 97-105).

### Linguistique textuelle diachronique du français

Les phénomènes textuels en diachronie constituent un domaine qui avait été peu étudié avant le XXI<sup>e</sup> siècle (Combettes, 2012 : 4 ; Combettes 2019 et Capin *et al.*, 2019 : XV). Afin de combler ce vide, Bernard Combettes (2012) a déterminé les conditions théoriques et méthodologiques pour que se constitue en discipline spécifique la *linguistique textuelle diachronique*, au même titre que la phonétique historique (qui a énoncé des lois d'évolution), que la lexicologie (consacrée à déceler les règles de changement de sens) ou que la syntaxe, la morphologie ou la sémantique historiques. Combettes a ainsi établi un programme de valorisation de la recherche diachronique dans la *linguistique du texte*, conçue comme une étude du système de la langue prenant en compte la dimension discursive ; une linguistique reposant sur la notion de « codage » et s'appuyant obligatoirement sur l'observation des relations qui s'établissent entre les marques fournies par le système linguistique à un moment donné et les catégories textuelles. L'étude des principes linguistiques qui signalent la *cohérence discursive et ses marques*, ainsi que la *hiérarchisation des énoncés* devrait se trouver au premier plan de cette discipline émergente. Une discipline attentive à la compétence textuelle des locuteurs au cours du temps, aux modes de lecture et de production des textes écrits et, par conséquent, aux rapports entre langue et cognition (Combettes, 2012 : 4).

En 2012, il était encore difficile – comme l'affirmait Combettes – de concevoir un « manuel de linguistique textuelle historique », comme il en existe pour la « phonétique historique », par exemple. Or cette discipline prend actuellement son essor, comme le prouve la présence d'un chapitre sur la *cohérence discursive* et les *unités pertinentes au niveau informationnel* au sein de la *Grande Grammaire Historique du Français* (GGHF et Combettes 2020). Le présent numéro monographique inclut quatre contributions à cette étude émergente du domaine discursif.

Céline Guillot décrit les *chaines de référence* (les mentions successives d'une même entité de discours), dans le prolongement de travaux antérieurs dans ce domaine (notamment deux numéros des revues *Langages* et *Langue française*, cf. Schnedecker, 2014 et Schnedecker *et al.*, 2017). Guillot décrit les chaînes de référence dans un corpus de textes narratifs écrits entre le début du XII<sup>e</sup> et la fin du XV<sup>e</sup> siècle, à l'aide d'une numérisation annotée et d'une série de mesures, qui portent sur la couverture des textes par les chaînes, la taille de celles-ci, leurs référents et leurs catégories grammaticales (réalisées grâce à la plateforme d'analyse TXM). L'objectif en est de détecter des *corrélations* entre le matériau des chaînes et l'évolution des *modes de structuration textuelle* et des systèmes de division interne. Au-delà des conclusions sur le corpus étudié, l'intérêt de cet article tient au fait qu'il contribue à « inventer une méthodologie » et à « affiner la méthode » de description des chaînes à l'aide des outils numériques.

L'article de Gilles Siouffi constitue un apport spécifique à la diachronie des pratiques d'écriture, centré sur la question de la *séquentialité discursive*. Cette contribution va dans le sens d'une *linguistique textuelle diachronique*, tout en posant des

questions à développer, ainsi qu'un cadre conceptuel favorisant de futures recherches sur les *modèles de séquentialité* (le lecteur trouvera ainsi une définition des concepts de *séquentialité de l'écrit*, *textualité*, *médialité (contraintes et affordances)* et *littéracie* ou *syntactisation*). Siouffi pose la pertinence des notions de *phrase* et de *période* pour aborder la *séquentialité d'un texte*, tout en faisant intervenir l'analyse de la « logique » de la ponctuation originelle des textes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Au-delà des pratiques de ces deux siècles, la *période*, pourrait-elle constituer un outil « transchronique » applicable à n'importe quelle production discursive ? Quel a été le rôle de la ponctuation dans la définition traditionnelle de la notion de *phrase* par ses limites ? Si la *phrase* n'est pas la seule forme de *séquentialité* en diachronie, à travers trois études de cas, Siouffi met en lumière l'existence de segmentations ou d'associations larges qui ne sont pas non plus des *périodes* au sens classique, mais des assemblages qui n'ont pas de configuration particulière, faisant sens, toutefois, au niveau sémantique et discursif. Pour ne citer que l'un des prolongements possibles de l'apport théorique de cet article, son application à l'analyse de la *séquentialité* de l'écrit documentaire médiéval pourrait éclairer comment fonctionnent textuellement les chartes qui ne se laissent pas analyser à partir d'une syntaxe uniquement phrastique.

Claire Badiou-Monferran et Daniéla Capin proposent trois études de cas dédiées aux cooccurrences de *et* + adverbe en diachronie longue (*et aussi / et également ; et puis / et après ; et plus / et en plus / et de plus*), à partir du corpus linguistique *Frantext*. Elles font appel au cadre théorique de la *transcatégorisation* (ou variation de catégorie grammaticale ou sémantique d'une même forme linguistique), tout en élargissant ce concept en tant que type de changement linguistique. Les résultats de l'observation des cooccurrences mettent en lumière une chronologie et un parcours historique différents pour chaque combinaison. Mais ces résultats éclairent aussi un phénomène ouvert à la recherche : « celui de *l'autonomisation du code écrit par rapport au code oral*, et de son influence sur la configuration des termes qui agissent sur *l'organisation textuelle* ». L'analyse de la ponctuation en diachronie est également convoquée dans cette étude sur l'organisation textuelle.

Mathieu Goux propose, comme introduction à son étude, une ample réflexion épistémologique sur les enjeux de la *grammaire textuelle*, ainsi qu'une *définition textuelle des connecteurs* ; deux contributions théoriques qui pourront éclairer de futures recherches. L'auteur analyse l'évolution de deux connecteurs additifs (*puis* et *ensuite*) et trois connecteurs adversatifs (*cependant*, *néanmoins*, *pourtant*) en français classique. Leur rôle est étudié en rapport avec la ponctuation et avec la dynamique informationnelle des énoncés. Les résultats de cette analyse montrent que le rôle textuel des connecteurs a accompagné le passage de l'écriture périodique à l'écriture phrastique, en donnant aux usagers de la langue de nouvelles ressources d'organisation des propos.

Soili Hakulinen s'intéresse à l'évolution de la *textualité* en français entre le XIV<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, à travers l'étude des *jonctions interpropositionnelles*, dans un corpus

parallèle mis en contraste : d'une part, une traduction française anonyme du texte latin de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce (VI<sup>e</sup> siècle), conservée dans un manuscrit de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ; d'autre part, la traduction moderne de Bocognano (1937) du même texte latin. Sont ainsi comparés deux états du français ; celui du XIV<sup>e</sup> siècle, où les conventions de la langue écrite n'étaient pas encore standardisées, et celui du français moderne, à l'époque où l'influence d'Internet ne s'est pas encore fait sentir dans les conventions d'écriture. Hakulinen examine trois facteurs contribuant au degré d'*intégration des textes* : la dépendance syntaxique, l'emploi de joncteurs et la ponctuation. La théorie des jonctions interpropositionnelles de Raible (1992) permet à cet auteur d'examiner dans les deux traductions les manières de relier les propositions entre elles et leur contribution au *tissage textuel*. Le contraste dans les taux de ponctuation entre la traduction du XIV<sup>e</sup> et celle du XX<sup>e</sup> siècle est net : le texte ancien présente une préférence à marquer la jonction par un joncteur plutôt que par un signe de ponctuation, tandis que le nombre total des propositions ponctuées est en effet bien plus élevé dans la traduction moderne. Ces résultats convergent avec les études statistiques menées sur des corpus numérisés de français contemporain, qui ont permis de vérifier de façon quantitative l'évolution de la syntaxe, de la ponctuation et de la corrélation entre les deux. Pour Brunet (1999 : 713), concrètement, si la phrase est complexe, elle n'aura pas la même segmentation qu'une phrase simple, et le dosage des virgules et des points sera différent. La statistique a confirmé que les constructions phrastiques ont tendance à se simplifier au XX<sup>e</sup> siècle : « si l'on définit grossièrement la phrase comme l'espace textuel compris entre deux points, on voit que cet espace s'est réduit au cours des siècles » (Brunet 1999 : 714). Ce raccourcissement de la phrase a entraîné, pour Brunet, une hausse dans la quantité de signes de ponctuation forte : le point, le point d'exclamation, le point d'interrogation, les points de suspension, les parenthèses et les tirets ont augmenté leur fréquence au XX<sup>e</sup> siècle, en tant que marques de la segmentation croissante du discours.

La détermination des spécificités linguistiques de la *langue parlée* et de la *langue écrite* est un domaine de recherche en plein essor ; concrètement, les études sur *l'oral représenté* en diachronie (Marchello-Nizia, 2014) dans les textes écrits constituent un domaine connexe à la *linguistique textuelle*. Nous incluons ainsi dans cette première section du présent numéro l'article de Pierre Vermander, dans la mesure où il apporte une réflexion originale sur la dialectique des rapports *oral-écrit* à partir de textes médiévaux. L'auteur propose une tentative de définition des *marqueurs d'oralité* à partir de deux prémisses : la considération de *l'oral* et de *l'écrit* comme des *technologies* et non pas comme des codes et la prise en compte d'un *imaginaire des systèmes de signes* présent dans les anciens textes écrits.

## Philologie et graphématique

L'*ecdotique*, en tant que cadre méthodologique de l'édition du patrimoine écrit du passé à travers les différents témoins ou variantes d'une même source est le domaine de réflexion par excellence sur la variance linguistique et, spécifiquement, sur les variantes graphiques ; *philologie et graphématique* convergent dans l'interprétation des œuvres anciennes. On sait que « tous les éditeurs de textes médiévaux s'accordent sur la nécessité d'un certain degré de modernisation et des graphies et de la ponctuation » dans les éditions où ils donnent à lire les textes au lecteur contemporain ; or « l'édition ne peut pas refléter la totalité des usages graphiques », « à moins de devenir une pure transcription paléographique ». La pratique ecdotique dérobe à la lecture des réalités telles que les variantes graphiques, les traditions particulières de séquenciation des mots, la ponctuation et la mise en page des témoignages anciens. « L'édition critique se doit de les reléguer au domaine du marginal, du résiduel » (nous citons une réflexion antérieure sur les implications de la triade *ponctuer-éditer-lire*, Llamas-Pombo 2008 : 132). Ces réalités en quelque sorte « résiduelles » pour l'édition critique, nous informent néanmoins sur l'ancrage des textes dans leurs circonstances matérielles et temporelles. Leur étude en tant que matériau linguistique et graphique significatif nous rend des informations précieuses sur l'histoire graphique du français, sur l'histoire de la configuration de la page et des modalités de lecture et sur l'histoire génétique ou *stemma* d'une œuvre, comme le prouve la contribution d'Andrea Valentini au présent numéro monographique. La *Philologie matérielle* ou *Nouvelle philologie* fait l'éloge de la variante (selon la formule de Bernard Cerguiglini, 1989) depuis deux décennies, et l'histoire de l'orthographe du français en a tiré profit.

L'article d'Andrea Valentini explore l'étude systématique d'une série de morphèmes et de variantes graphiques dans trois manuscrits tardifs du *Livre de la cité des dames* de Christine de Pizan, datés dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle et contenant une version remaniée anonyme du *Livre* de Pizan. Sont ici analysés les éléments suivants : le remplacement de *mie* par *pas* ; le remplacement de *comment* par *comme* ; le remplacement de *tout soit* par *tant soit* ; les variantes graphiques du suffixe *-ore* / *-oire* et les variantes du passé simple du verbe avoir *ot* / *olt* / *eust*. L'analyse minutieuse des données permet à l'auteur de prouver que la variation graphique n'est pas « anecdotique » ou « résiduelle », mais qu'elle fournit trois types d'informations : a) des données pertinentes pour l'histoire graphique du français ; b) des éléments formels significatifs pour affiner la datation et la localisation géographique de différents manuscrits d'une même œuvre ; c) des pistes pour une meilleure compréhension de notre part de la compétence linguistique des scripteurs médiévaux et de leur façon de travailler dans leur labeur de transmission de la langue écrite.

Effectivement, les variantes de graphie et de ponctuation nous informent sur la compétence linguistique des anciens scripteurs du français et sur la façon dont les textes se sont insérés dans la culture humaine de leur temps. C'est ainsi que lire de nos jours les mêmes signes manuscrits (graphies et signes de ponctuation) qui aidaient les lecteurs

des textes du Moyen Âge, « c'est une façon de redonner du pouls et du présent au livre médiéval », comme nous avons tenté de le démontrer dans une étude antérieure (Llamas-Pombo, 2016 : 140).

L'article de Laura-Maï Dourdy et de Michela Spacagno constitue une nouvelle et remarquable démonstration de l'*éloquence des variantes*, un *éloge de la variante* dans le domaine de la ponctuation. Faisant écho à l'aspect poétique qu'Henri Meschonnic a attribué au respect de la ponctuation originale des textes, les auteures évoquent le « rythme » et « le pouls » de la langue que véhiculent les signes de ponctuation, ainsi que la tâche d'« auscultation » des signes que se donne le linguiste. En effet, au dire de Meschonnic (2000 : 292), la ponctuation consiste dans « la mise en scène d'une temporalité ». La contribution de ces auteures au présent numéro monographique trouve son point de départ méthodologique dans deux travaux d'édition critique antérieurs, qui ont fait l'objet de deux thèses doctorales : une mise en prose de *Jourdain de Blaves* et le *Mystère de la vie de sainte Marguerite*, respectivement. C'est ainsi que l'analyse de la variance graphique sur le plan de la ponctuation surgit d'une réflexion antérieure sur les méthodes ecdotiques. Les auteures étudient dans cet article l'évolution des pratiques de ponctuation à la Renaissance, à partir de cinq traditions textuelles imprimées au XVI<sup>e</sup> siècle, couvrant deux genres différents (trois mystères et deux mises en prose). Elles démontrent empiriquement que les pratiques de ponctuation des imprimeurs étaient d'abord très similaires à celles des scribes médiévaux ; ensuite, que le rôle des imprimeurs, après 1540, sera perceptible dans la fixation des usages. Ce travail offre tout un modèle d'étude de la ponctuation pour cette étape déterminante dans l'histoire de la culture écrite qu'est le passage du manuscrit à l'imprimé : sont prises en compte des variables comme celles qui opposent *vers et prose* ou les variables de genre littéraire ; la ponctuation comme marque visuelle de la structure syntaxique et énonciative des textes ; l'adéquation du fond et de la forme ; la *variation paléographique ou typographique* et les implications *graphétiques* de la morphologie des signes graphiques et leur signification ; enfin, les implications des signes sur les pratiques de lecture. Tout un modèle d'analyse, apte à éclairer de nouveaux corpus et prêt à être élargi et enrichi par le concours de la bibliographie matérielle et l'histoire du livre.

La contribution de Yunhao Na, « Éloge de la pause », s'inscrit dans le même champ d'étude que les deux articles antérieurs : la comparaison des variantes de ponctuation entre les différentes copies manuscrites ou les imprimés d'une œuvre, comme complément et contribution à l'établissement de sa généalogie ou *stemma*. Le corpus est formé par six manuscrits et quatre imprimés des récits hagiographiques connus en français sous le titre de *Les Fêtes Nouvelles*, datant du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Le catalogue des signes employés dans ce corpus est intéressant pour l'étude de la diachronie des signes de ponctuation du français pré-standardisé. L'analyse de la segmentation graphique matérialisée par la ponctuation met en évidence une tendance des typographes à segmenter les textes d'avantage par rapport aux traditions manuscrites ; l'article de

Yunhao Na souligne – tout comme la contribution de Soili Hakulinen – le rapport étroit entre la ponctuation et la diachronie de la textualité du français.

### **Lexicographie et histoire de l'orthographe**

Les trois articles antérieurs, centrés sur la *l'hétérographie* caractéristique des manuscrits médiévaux, ont donc souligné l'intérêt des variantes graphiques pour l'*histoire de la graphie médiévale*. Une certaine variabilité caractérise également le français écrit à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, mais une telle variabilité est dès lors en partie déterminée par différents courants de la pensée grammaticale et ortho-typographique : les grands courants orthographiques du XVII<sup>e</sup> siècle (Biedermann-Pasques, 1992) reflètent l'opposition entre le système graphique « ancien » et les pratiques « modernisées ».

Manuel Bruña Cuevas, auteur d'une vaste contribution à l'historiographie linguistique du français et, en particulier, à l'histoire de la lexicographie bilingue français-espagnol et espagnol-français, fait état dans son article des usages orthographiques adoptés pour le français dans les dictionnaires français-espagnol et espagnol-français publiés de la fin du XVI<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, autour de l'opposition entre les « anciennes » et les « nouvelles » pratiques. Cette contribution propose un parcours à travers la variance graphique du français dans les dictionnaires et reconstruit minutieusement *l'évolution des conceptions orthographiques* dans la lexicographie bilingue entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **Modèles graphématiques et ponctuation**

S'il est un champ de recherche qui a particulièrement contribué à la *graphématique historique* comme discipline indépendante mais toujours connexe à la phonologie, à la philologie, à la poétique du rythme et à la lecture, c'est celui de l'*histoire de la ponctuation* comme composante essentielle du système graphique du français. Cette histoire est dotée dès les années 1970 de *cadres théoriques* et de *modèles d'analyse* dont les principales contributions françaises sont celles de Nina Catach (1980, 1994, Catach *et al.* 1977 et 1979, etc.) et de Jacques Anis (1983, Anis *et al.* 1988, etc.). Ce cadre a permis l'élaboration de plusieurs thèses doctorales sur la spécificité de la ponctuation médiévale (Lavrentiev, 2009 ; Llamas-Pombo, 1996 ; Mazziotta, 2009), ainsi qu'un nombre considérable d'articles spécialisés et de remarquables travaux de synthèse devenus déjà incontournables dans le domaine (notamment, ceux de Maria Careri, 2008 et de Maria Colombo, 2008).

Plusieurs numéros monographiques de revues et des livres collectifs témoignent de l'intérêt pluridisciplinaire actuel pour la ponctuation. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut rappeler Dürrenmatt (2000), *L'information grammaticale* (Pétillon, 2004), *Langue française* (Favriaud, 2011), *Le Français d'aujourd'hui* (David *et al.*, 2014), *Littératures* (Bikialo et Rault, 2015), *Linx* (Bikialo et Rault, 2017) et Ferrari *et al.* (2017), ainsi que les ouvrages issus de différents colloques (Dauvois et Dürrenmatt,

2011 ; Fasseur et Rochelois, 2016 ; Pétilion *et. al.* 2016) et les bibliographies sur la ponctuation (Baddeley, 2011 ; Llamas-Pombo, 2008), sans oublier les prolongements théoriques du modèle de Jacques Anis (Dahlet, 2003). La *Grande Grammaire Historique du Français* (GGHF) accueille l'histoire de la ponctuation au sein de la diachronie du français par l'inclusion d'un chapitre (n° 28) qui propose un modèle théorique ample, applicable à de futures études diachroniques sur la ponctuation des textes (conceptualisations de Catach, Tournier et Anis, principalement), ainsi qu'une synthèse chronologique sur les signes de ponctuation en français (Llamas-Pombo, 2020b).

Les sections antérieures du présent numéro de la revue *Cédille* offrent des articles qui traitent de la valeur linguistique des signes de ponctuation pour *la textualité écrite* (Siouffi, Badiou-Monferran et Capin, Goux, Hakulinen) et pour la tâche de l'édition des textes (Valentini, Dourdy et Spacagno, Na). Les trois articles suivants proposent des résultats de recherche en histoire de la ponctuation, tout en apportant de *nouveaux modèles d'analyse*, de *nouvelles méthodes* ou de *nouvelles perspectives*, qui tentent d'élargir le champ d'observation de la compétence scripturaire des usagers du français au cours du temps.

La contribution d'Alexei Lavrentiev démontre que la *linguistique quantitative* et l'*exploitation de bases de données numériques* est un impératif incontournable pour l'observation objective des pratiques de ponctuation anciennes. Si la lecture, pour ainsi dire, « linéaire » des textes médiévaux par le linguiste actuel a constitué la source essentielle de la description des tendances graphiques en diachronie, l'approche quantitative développée par Lavrentiev ouvre de nos jours une voie d'analyse qui permet d'affiner les requêtes. C'est ce que prouve cet article centré sur les marques graphiques et lexicales de l'*oral représenté* dans un ample corpus de textes du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Nicolas Mazziotta pose une question complémentaire et délicate concernant notre observation de la ponctuation médiévale en tant que linguistes. Il s'agit de la nécessité d'expliquer l'*absence de ponctuation* dans certains manuscrits médiévaux, un fait résultant de la variabilité intrinsèque à la graphie du Moyen Âge. Cet article met en évidence l'existence d'*unités non ponctuables*, dont les règles d'occurrence devraient être interprétées par le linguiste, au même titre que les *unités ponctuables* ou *contextes ponctuables* (selon la terminologie de Lavrentiev, 2009). Les modèles d'étude de la ponctuation médiévale pourront ainsi inclure un questionnement sur l'existence d'une variable *ponctuation / marque zéro*.

Comme le soulignent Condorelli et Voeste (2020) dans un travail cité antérieurement, une histoire contrastive des orthographes est envisageable et peut contribuer à mieux connaître la culture écrite de différentes époques. Par exemple, l'ouvrage collectif intitulé *Orthographies in Early Modern Europe* (Baddeley et Voeste, 2012) est l'une des contributions à cette histoire culturelle de l'orthographe dans l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle. L'article de Juhani Härmä nous offre une étude de cas qui met en œuvre cette perspective d'une *graphématique comparée* et qui illustre la présence d'*interférences*

*orthographiques* entre les usagers de deux langues (analogues à celles qui se produisent aux niveaux phonique ou lexical dans le contact entre les langues). Ce travail met en lumière les variantes graphiques manuscrites de l'écriture privée, à travers une étude de l'emploi du tiret dans un corpus de correspondances entre quatre épistoliers finlandais de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle. La situation de contact entre langues se produit entre scripteurs de langue maternelle suédoise qui écrivent des lettres en français ou dans les deux langues, situation qui a favorisé une influence du suédois sur le français « langue étrangère ».

### Remerciements

Les éditrices du présent numéro monographique remercient le Département de Philologie Française, la Faculté de Philologie et l'Institut d'études médiévales, de la Renaissance et des humanités digitales (IEMYRhd) de l'Université de Salamanque (Espagne) pour leur financement et pour leur soutien à la tenue du Colloque *DIACHRO-IX*, dont est issu ce recueil d'articles.

Nous remercions également les membres du Comité scientifique du Colloque *DIACHRO-IX* d'avoir apporté leur expertise pour la relecture des contributions :

- Susan Baddeley (Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines)
- Claire Badiou-Monferran (Université de Lorraine)
- Anne Carlier (Université de Lille)
- Daniéla Capin (Université de Strasbourg)
- Yvonne Cazal (Université de Caen)
- Maria Colombo-Timelli (Université de Paris-Sorbonne)
- Bernard Combettes (Université de Lorraine)
- Corinne Denoyelle (Université Grenoble Alpes)
- Benjamin Fagard (CNRS, ENS & Université Sorbonne Nouvelle Paris 3)
- Julie Glikman (Université de Strasbourg)
- Sonia Gómez-Jordana Ferary (Universidad Complutense de Madrid)
- Céline Guillot-Barbance (École Normale Supérieure de Lyon)
- Dominique Lagorgette (Université de Savoie)
- Alexey Lavrentiev (École Normale Supérieure de Lyon)
- Elena Llamas-Pombo (Universidad de Salamanca)
- Christiane Marchello-Nizia (École Normale Supérieure de Lyon)
- Sophie Marnette (University of Oxford)
- Nicolas Mazziotta (Université de Liège & Universität Stuttgart)
- Evelyne Oppermann-Marsaux (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3)
- Gabriella Parussa (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3)
- Sophie Prévost (CNRS, ENS & Université Sorbonne Nouvelle Paris 3)
- Thomas M. Rainsford (Universität Stuttgart)
- Amalia Rodríguez Somolinos (Universidad Complutense de Madrid)
- Marta Saiz Sánchez (Universidad Complutense de Madrid)
- Gilles Siouffi (Université de Paris-Sorbonne)

Lene Schøsler (Københavns Universitet)

Achim Stein (Universität Stuttgart)

Que nos collègues du Comité d'organisation, Amalia Rodríguez Somolinos, Sonia Gómez-Jordana Ferary et Marta Saiz Sánchez, de l'Universidad Complutense de Madrid, soient aussi remerciées pour leur conseil scientifique. Nous tenons également à mentionner l'appui des organisateurs du *Colloque DIACHRO-VIII*, de l'Université de Strasbourg, pour la célébration du Colloque *DIACHRO IX* à l'Université de Salamanque.

Nous exprimons également notre gratitude envers le Conseil de rédaction de la revue *Çédille* pour avoir accepté la publication du présent numéro monographique et pour sa diffusion en libre accès (la revue *Çédille* est présente dans un grand nombre de bases de données bibliographiques et bibliométriques internationales). Nous remercions spécialement la revue de nous avoir permis un certain nombre de caractéristiques ortho-typographiques, exceptionnelles par rapport aux normes de style éditorial de la revue : le gras a été employé dans la citation des exemples de langue afin de mettre en relief des usages que l'opposition romain/italique ne pouvait pas distinguer ; l'emploi de lettres en différentes couleurs a également été nécessaire pour visualiser certaines distinctions linguistiques, tout en faisant l'économie d'autres caractères moins lisibles ; dans les références bibliographiques, enfin, nous avons distingué deux sections : l'une pour informer sur les corpus d'étude, l'autre pour inclure les références des études citées.

Finalement, nous tenons à remercier le directeur de la revue *Çédille*, le professeur José M. Oliver Frade, du soin porté à l'édition des articles, dont l'orthotypographie était particulièrement complexe. Merci d'avoir traité nos données avec la même vertu et sous la même devise des grands typographes humanistes : *Festina lente*.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### a) Publications issues du cycle de Colloques Internationaux *DIACHRO*, par date de parution

COMBETTES, Bernard, Christiane MARCHELLO-NIZIA & Sophie PRÉVOST [coord.] (2003) : *Verbum*, 25 : 3 et 4 [*La grammaticalisation en français*].

COMBETTES, Bernard & Christiane MARCHELLO-NIZIA [éds] (2007) : *Études sur le changement linguistique en français*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

FAGARD Benjamin, Sophie PRÉVOST, Bernard COMBETTES & Olivier BERTRAND [éds] (2008) : *Évolutions en français. Études de linguistique diachronique*. Bern/Berlin / Bruxelles, Peter Lang.

COMBETTES, Bernard, Céline GUILLOT, Evelyne OPPERMAN-MARSAUX, Sophie PRÉVOST & Amalia RODRÍGUEZ SOMOLINOS [éds] (2010) : *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*. Bern / Berlin / Bruxelles, Peter Lang.

- GUILLOT, Céline, Bernard COMBETTES, Alexei LAVRENTIEV, Evelyne OPPERMANN-MARSAUX & Sophie PRÉVOST [éds] (2012) : *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*. Bern / Berlin / Bruxelles, Peter Lang.
- CARLIER, Anne, Michèle GOYENS & Béatrice LAMIROY [éds] (2015) : *Le français en diachronie. Nouveaux objets et méthodes*. Bern / Berlin / Bruxelles, Peter Lang.
- PRÉVOST, Sophie & Benjamin FAGARD [éds] (2017) : *Le français en diachronie. Dépendances syntaxiques, morphosyntaxe verbale, grammaticalisation*. Bern / Berlin / Bruxelles, Peter Lang.
- PARUSSA, Gabriella, Maria COLOMBO TIMELLI & Elena LLAMAS-POMBO [éds] (2017) : *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*. Tübingen, Narr Francke Attempto (ScripOralia, 143).
- CAPIN, Daniéla, Julie GLIKMAN, Vanessa OBRY & Thierry REVOL [éds] (2019). *Le français en diachronie (Moyen français – Segmentation des énoncés – Linguistique textuelle)*. Strasbourg, EliPhi, Éditions de Linguistique et de Philologie (Travaux de Linguistique romane. Morphologie, syntaxe, grammaticographie).

#### b) Études citées

- ANIS, Jacques (1983) ; « Pour une graphématique autonome ». *Langue française*, 53 [J. Anis (éd.), *Le signifiant graphique*], 31-44.
- ANIS, Jacques ; Jean-Louis CHISS & Christian PUECH (1988) : *L'Écriture : théories et descriptions*. Bruxelles, De Boeck Université.
- BADDELEY, Susan (2011) : « Sources pour l'étude de la ponctuation française au XVI<sup>e</sup> siècle », in Nathalie Dauvois & Jacques Dürrenmatt (éds). *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris, Garnier, 191-227.
- BADDELEY, Susan & Anja VOESTE [éds] (2012) : *Orthographies in Early Modern Europe*. Berlin / Boston, Walter de Gruyter.
- BEAULIEUX, Charles (1927) : *Histoire de l'orthographe française*. 2 vols. Paris, Champion.
- BIEDERMANN-PASQUES, Liselotte (1992) : *Les grands courants orthographiques au XVII<sup>e</sup> siècle et la formation de l'orthographe moderne*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, 245).
- BIKIALO, Stéphane & Julien RAULT [éds] (2015) : *Littératures*, 72 [*Imaginaires de la ponctuation dans le discours littéraire (fin XIX<sup>e</sup> siècle-début XXI<sup>e</sup> siècle)*].
- BIKIALO, Stéphane & Julien RAULT [éds] (2017) : *Linx* 75 [*Imaginaires de la ponctuation. Ordre et inquiétude du discours*].
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire & André CHERVEL (1978 [1969]) : *L'orthographe*. Paris, Maspero.
- BRUNET, Étienne (1999) : « La langue française au XX<sup>e</sup> siècle. II. Ce que disent les chiffres », in Jacques Chaurand (éd.) *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 673-727.
- BRUNOT, Ferdinand (1905-1938) : *Histoire de la langue française*. 11 tomes. Paris, A. Colin.

- BURIDANT, Claude (2000) : *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris, Sedes.
- BURIDANT, Claude (2019) : *Grammaire du français médiéval (XI<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles)*. Strasbourg, ELiPhi, Éditions de linguistique et de philologie.
- CABRERA, Carlos (1998) : « Reflexiones sobre el sistema gráfico avulgarado de los textos primitivos leoneses », in José Manuel Blecua, Juan Gutiérrez & Lidia Sala (éds). *Estudios de grafemática en el dominio hispano*. Salamanca, Universidad de Salamanca / Instituto Caro y Cuervo, 9-23.
- CAPIN, Daniéla, Julie GLIKMAN, Vanessa OBRY & Thierry REVOL (2019) : « Présentation », in *Le français en diachronie (Moyen français – Segmentation des énoncés – Linguistique textuelle)*. Strasbourg, ELiPhi, Éditions de Linguistique et de Philologie (Travaux de Linguistique romane. Morphologie, syntaxe, grammaticographie), XI-XVIII.
- CARERI, Maria (2008) : « La punteggiatura in Francia. I. Manoscritti provenzali e francesi : dalle origini alla fine del XIII secolo », in Bice Mortara Garavelli (dir.), *Storia della punteggiatura in Europa*. Roma, Barbi, 213-232.
- CARRERA DE LA RED, Micaela (1998) : « Grafías y grafemas representativos de sibilantes en documentos dominicanos de los siglos XVI y XVII. Propuesta de análisis », in José Manuel Blecua, Juan Gutiérrez & Lidia Sala (éds). *Estudios de grafemática en el dominio hispano*. Salamanca, Universidad de Salamanca / Instituto Caro y Cuervo, 25-35.
- CATACH, Nina (1968) : *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance (Auteurs, Imprimeurs, Ateliers d'imprimerie)*. Genève, Droz.
- CATACH, Nina (1977). « La ponctuation dans les imprimés, des débuts de l'imprimerie à G. Tory et E. Dolet », in Nina Catach & Claude Tournier (éds), *La ponctuation. Recherches historiques et actuelles*. Vol. 1 : *Documents préparatoires à la Table ronde internationale CNRS, mai 1978*, Paris / Besançon, CNRS-GTM-HESO, 29-57.
- CATACH, Nina (1980). « La ponctuation ». *Langue Française*, 45 [Nina Catach (éd.) *La ponctuation*], 16-27.
- CATACH, Nina [éd.] (1988) : *Pour une théorie de la langue écrite*. Paris, CNRS.
- CATACH, Nina (1994) : *La ponctuation (histoire et système)*. Paris, Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je ? »).
- CATACH, Nina (1995a) : *L'orthographe française. Traité théorique et pratique avec des travaux d'application et leurs corrigés*. 3<sup>e</sup> éd., Paris, Nathan.
- CATACH, Nina [dir.] (1995b) : *Dictionnaire historique de l'orthographe française (DHOF)*. Paris, Larousse.
- CATACH, Nina (1998) : « Les signes graphiques du mot à travers l'histoire ». *Langue Française*, 119 [N. Andrieux-Reix, et S. Monsonégo (éds) *Segments graphiques du français. Pratiques et normalisations dans l'histoire*], 10-23.
- CATACH, Nina (2001a) : *Histoire de l'orthographe française*. Édition posthume de Renée Honvault et Irène Rosier-Catach. Paris, Champion.

- CATACH, Nina (2001b) : « Graphétique et graphémique », in G. Holtus, M. Metzeltin, C. Schmitt (éds), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, 1, II. Methodologie, chap. 26-27, Tübingen, Niemeyer, 725-748.
- CATACH, Nina, Jeanne GOLFAND & Roger DENUX (1971) : *Orthographe et lexicographie (Littré, Robert, Larousse)*. Tome I, Paris, Didier.
- CATACH, Nina & Claude TOURNIER [éds] (1977) : *La ponctuation. Recherches historiques et actuelles*. Vol. 1 : *Documents préparatoires à la Table ronde internationale CNRS, mai 1978*, Paris / Besançon, CNRS-GTM-HESO.
- CATACH, Nina & Jacques PETIT [éds] (1979) : *La ponctuation. Recherches historiques et actuelles*. Vol. 2 : *Actes de la Table ronde internationale CNRS, mai 1978*. Paris / Besançon, CNRS-GTM-HESO.
- CERQUIGLINI, Bernard (1989) : *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*. Paris, Seuil.
- CERQUIGLINI, Bernard (1991) : *La naissance du français*. Paris, Presses universitaires de France.
- CERQUIGLINI, Bernard (1995) : *L'accent du souvenir*. Paris, Minuit.
- CERQUIGLINI, Bernard (1996) : *Le roman de l'orthographe. Au paradis des mots avant la faute. 1150-1694*. Paris, Hatier.
- CERQUIGLINI, Bernard (2004) : *La Genèse de l'orthographe française (XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*. Paris / Genève, Champion / Slatkine.
- CERQUIGLINI, Bernard (2007) : *Une langue orpheline*. Paris, Minuit.
- CERQUIGLINI, Bernard (2018) : *L'invention de Nithard*. Paris, Minuit.
- COLOMBO, Maria (2008) : « La punteggiatura in Francia. II. Dal XIV secolo a oggi », in Bice Mortara Garavelli (dir.), *Storia della punteggiatura in Europa*. Roma, Barbi, 233-293.
- COMBETTES, Bernard (2012) : « Linguistique textuelle et diachronie », in *Actes du 3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, EDP Sciences, 3-10, DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100344>
- COMBETTES, Bernard (2019) : « Aspects de l'évolution de la cohérence textuelle et discursive », in Daniéla Capin, Julie Glikman, Vanessa Obry & Thierry Revol (éds). *Le français en diachronie (Moyen français – Segmentation des énoncés – Linguistique textuelle)*. Strasbourg, EliPhi, Éditions de Linguistique et de Philologie, 153-168.
- COMBETTES, Bernard (2020) : « Partie 8. Énonciation et textualité, pragmatique. Introduction : Évolutions dans le domaine de la cohérence discursive » et « Chapitre 43. Niveau informationnel », in GGHF, 1697-1701 et 1739-1777.
- CONDORELLI, Marco [éd] (2020) : *Advances in Historical Orthography, c. 1500–1800*, Cambridge / New York, Cambridge University Press.
- CONDORELLI, Marco & Anja VOESTE (2020) : « Synergic Dialogue in Historical Orthography. National Philologies Comparability and Questions for the Future », in Marco Condorelli (éd), *Advances in Historical Orthography, c. 1500–1800*, Cambridge / New York, Cambridge University Press, 238-249.

- CONDORELLI, Marco [éd] (à paraître). *The Handbook of Historical Orthographies*. Cambridge / New York, Cambridge University Press.
- DAHLET, Véronique (2003) : *Ponctuation et énonciation*. Guadeloupe, Ibis Rouge Éditions.
- DAUVOIS, Nathalie & Jacques DÜRRENMATT [éds] (2011) : *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris, Garnier.
- DAVID, Jacques & Sandrine VAUDREY-LUIGI [éds] (2014) : *Le français aujourd'hui*, 187 : 4. URL : <https://www.revues.armand-colin.com/lettres-langue/francais-aujourd'hui>
- DÜRRENMATT, Jacques [éd.] (2000) : *La ponctuation*. Poitiers, UFR Langues, Littératures (coll. « La licorne », 52).
- FASSEUR, Valérie & Cécile ROCHELOIS [éds] (2016) : *Ponctuer l'œuvre médiévale. Des signes au sens*. Genève, Droz.
- FAVRIAUD, Michel [éd.] (2011) : *Langue française*, 172 [Ponctuation(s) et architecturation du discours à l'écrit].
- FERRARI, Angela, Letizia LALA & Filippo PECORARI (2017) : *L'interpunzione oggi (e ieri). L'italiano e altre lingue europee*. Firenze, Franco Cesati Editore.
- GGHF = MARCHELLO-NIZIA, Christiane ; Bernard COMBETTES ; Sophie PRÉVOST & Tobias SCHEER [éds] (2020) : *Grande Grammaire Historique du Français (GGHF)*, 2 vols., Berlin / Munich / Boston, Walter de Gruyter GmbH.
- LAS HERAS CALVO, Miguel (2020) : *La puntuación sintáctica en la General estoria de Alfonso X el Sabio*. Thèse Doctorale, Universidad de la Rioja.
- LAVRENTIEV, Alexei (2009) : *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*. Thèse doctorale, 2 vols. Lyon, ENS-LSH, URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00494914>
- LLAMAS-POMBO, Elena (1996) : « Contribución a la historia de la puntuación medieval francesa », *Escritura y oralidad en los Ovidiana franceses del siglo XII*. Thèse doctorale sous la direction de Isabel Uzcanga Vivar. Salamanca, Université de Salamanca, 241-407.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2008) : « Ponctuer, éditer, lire. État des études sur la ponctuation dans le livre manuscrit ». *Syntagma. Revista del Instituto de Historia del Libro y de la Lectura* 2, 129-171.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2009): «Variación gráfica y secuenciación de la palabra en manuscritos medievales hispánicos», in Pedro M. Cátedra (dir); Eva Belén Carro Carbajal & Javier Durán Barceló (éds), *Los códices literarios de la Edad Media. Interpretación, historia, técnicas y catalogación*, San Millán de la Cogolla, Cilengua, 225-257. URL : <https://gredos.usal.es/jspui/handle/10366/122006>
- LLAMAS-POMBO, Elena (2016). « Ponctuation médiévale, pragmatique et énonciation. Lire l'Ovide Moralisé au XIV<sup>e</sup> siècle ». *Linx. Revue des linguistes de l'Université Paris Nanterre*, 73 (Amalia Rodríguez Somolinos [éd.], *Énonciation et marques d'oralité dans l'évolution du français*), 113-145.

- LLAMAS-POMBO, Elena (2020a) : « Punctuation in Sixteenth- and Seventeenth-Century French and Spanish Grammars. A Model of Diachronic and Comparative Graphematics », in Marco Condorelli (éd.), *Advances in Historical Orthography, c.1500–1800*, Cambridge / New York, Cambridge University Press, 93-123.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2020b) : « Chapitre 18. Ponctuation », in GGHF, 592-614.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2014) : « L'importance spécifique de l'oral représenté pour la linguistique diachronique », in Wendy Ayres-Bennett & Thomas M. Rainsford, *L'histoire du français. État des lieux et perspectives*. Paris, Classiques Garnier, 161-174.
- MAZZIOTTA, Nicolas (2009) : *Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291*. Tübingen, Max Niemeyer.
- MESCHONNIC, Henri (2000) : « La ponctuation, graphie du temps et de la voix », in Jacques Dürrenmatt (éd.), *La ponctuation*. Poitiers, UFR Langues, Littératures (coll. « La Licorne », 52), 289-293.
- PARUSSA, Gabriella & Yvonne CAZAL (2020) : « Codes de l'écrit : Graphies et ponctuation », in GGHF, 491-614.
- PARUSSA, Gabriella ; Maria COLOMBO & Elena LLAMAS-POMBO [éds] (2017) : « Introduction », *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*. Tübingen, Günter Narr (coll. « ScriptOraia », 143).
- PETILLON, Sabine [éd.] (2004) : *L'information grammaticale*, 102 [*La ponctuation*].
- PÉTILLON, Sabine ; Fanny RINCK & Antoine GAUTIER [éds] (2016) : *La Ponctuation à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Perspectives historiques et usages contemporains. Actes des Journées d'études de Nanterre du 29 mars 2013 et du 4 avril 2014*. Limoges, Lambert-Lucas.
- RAIBLE, Wolfgang (1992) : *Junktion: Eine Dimension des Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*. Heidelberg, Winter (Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Berichtsheft, 2).
- SÁNCHEZ-PRieto BORJA, Pedro (2012) : « Para una historia de la escritura romance en León, Castilla y Aragón: algunas claves interpretativas ». *Medioevo romanzo*, 36, 24-61.
- SCHNEDECKER, Catherine (1997) : *Nom propre et chaînes de référence*. Paris, Klincksieck.
- SCHNEDECKER, Catherine (2017) : « Les chaînes de référence : une configuration d'indices pour distinguer et identifier les genres textuels ». *Langue française*, 195, 53-72.
- SCHNEDECKER, Catherine & Frédéric LANDRAGIN (2014) : « Les chaînes de référence : présentation ». *Langages*, 195, 3-22.
- SCHNEDECKER, Catherine ; Julie GLIKMAN & Frédéric LANDRAGIN [éds] (2017) : *Langue française*, 195 [*Les chaînes de référence en corpus*].

***Post scriptum***

Pendant l'élaboration de ce numéro monographique, l'Université de Salamanque a perdu l'une de ses professeures au Département de Philologie Française : María Teresa Lozano Sampedro. Elle a consacré une longue vie professionnelle à l'enseignement de la littérature française en Espagne, enseignement qui demeurera vivant chez les étudiants qui ont suivi ses cours pendant quatre décennies. Nous lui rendons hommage ; qu'elle repose en paix.

Elena Llamas-Pombo & Diana Gatea  
*Universidad de Salamanca*

## **Chaînes de référence et narration : analyse d'un corpus médiéval diachronique**

**Céline GUILLOT-BARBANCE**

*École Normale Supérieure de Lyon*

celine.guillot@ens-lyon.fr

<https://orcid.org/0000-0002-9784-663X>

### **Resumen**

Este estudio presenta una descripción de las cadenas de referencia (menciones sucesivas de un mismo objeto del discurso) en un corpus de textos narrativos escritos entre comienzos del siglo XII y finales del XV. Nos basamos en un corpus digitalizado y anotado mediante la plataforma de análisis TXM, así como en una serie de mediciones, relativas a la cobertura de los textos por las cadenas, el tamaño de las mismas, sus referentes y sus categorías gramaticales. Con la finalidad de ofrecer una aproximación a la posible función discursiva de las cadenas de referencia en diacronía, ponemos en relación los resultados de estas mediciones con las divisiones internas de los textos (unidades estructurales y discurso directo).

**Palabras clave:** cadena de referencia, diacronía, francés medieval, estructuración textual, narración.

### **Résumé**

Cette étude vise à décrire les chaînes de référence (mentions successives d'une même entité de discours) dans un corpus de textes narratifs écrits entre le début du XII<sup>e</sup> et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. On s'appuie pour cela sur un corpus numérique annoté et une série de mesures, qui portent sur la couverture des textes par les chaînes, la taille des chaînes, leurs référents, leurs catégories grammaticales, et qui sont réalisées grâce à la plateforme d'analyse TXM. Les résultats de ces mesures sont mis en relation avec les divisions internes des textes (unités structurales, discours direct) et la progression textuelle, afin de donner un aperçu de la fonction discursive possible des chaînes en diachronie.

**Mots-clés :** chaîne de référence, diachronie, français médiéval, structuration textuelle, narration.

### **Abstract**

The study aims to describe reference chains (successive references to the same discourse entity) in a corpus of narratives written between the early twelfth and the late fifteenth century.

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

The research is based on an annotated digital corpus and frequency indicators, which encompasses text coverage by chains, the lengths of the chains, their referents and grammatical categories. Frequencies are measured thanks to the textual analysis platform TXM. The results are linked to text internal division (structural units, direct discourse) and to textual progression in order to provide an overview of the discourse function that chains may have in diachrony.

**Keywords:** reference chain, diachrony, Medieval French, text structure, narration.

## 1. Introduction

La recherche présentée ici porte sur les chaînes de référence (mentions successives d'un même objet de discours) d'un corpus médiéval diachronique (début XII<sup>e</sup> - fin XV<sup>e</sup> siècles) composé de cinq textes narratifs. Elle se situe dans le prolongement de travaux antérieurs (voir notamment les numéros 195 de *Langages* et *Langue française* dirigés par Schnedecker *et al.*) et s'appuie sur le cadre théorique, la méthodologie et le corpus développés au sein du projet *Democrat* (*DEscription et MOdélisation des Chaînes de Référence : outils pour l'Annotation de corpus (en diachronie et en langues comparées) et le Traitement automatique*)<sup>1</sup>. Notre étude complète les résultats précédents et fournit de nouvelles données, dans le but d'établir une typologie des chaînes de référence qui rende compte de leurs variations en diachronie et en fonction du type de texte.

L'un des apports de la présente recherche est de chercher à faire le lien avec une linguistique diachronique de l'écrit telle que définie par Combettes (2012). Dans cette perspective, on s'est notamment intéressé aux modes de progression thématique et de structuration des textes médiévaux dans leurs relations avec les chaînes. Mais l'étude de ces corrélations est particulièrement difficile à mener en raison de l'absence de cadre d'analyse unifié, de la multiplicité des paramètres à prendre en compte et du manque d'outils adaptés. On se contentera ici de présenter quelques pistes de recherche, en les étayant sur un volume de données relativement important (environ 50 000 mots) et en explorant les outils développés à cette fin dans la plateforme d'analyse textométrique TXM (*cf.* Heiden *et al.*, 2010 et *Textométrie*, 2007-2010).

## 2. Présentation du corpus et du cadre d'analyse

Les chaînes de référence (CR) se définissent comme la « suite des expressions d'un texte entre lesquelles l'interprétation construit une relation d'identité référentielle » (Corblin, 1985 : 174). L'exemple (1) permet de suivre les expressions co-

---

<sup>1</sup> Le projet *Democrat* (<https://www.lattice.cnrs.fr/democrat>) a bénéficié d'un financement de l'ANR (ANR-15-CE38-0008). Je tiens à remercier les membres du projet *Democrat* et mes collègues de l'IHRIM (Matthieu Decorde, Serge Heiden, Alexei Lavrentiev et Bénédicte Pincemin) qui développent la plateforme TXM et la *Base de français médiéval*, ainsi que Sophie Bordes, qui a annoté le corpus lors de son stage de M1.

référentes appartenant à deux CR, celle du roi Clodoveu (en rouge) et celle de la reine Baltalt (en bleu) :

(1) *Quant li rois Clodoveu et le roine Baltelt eurent tant esté emsamle qu'il eurent .ii. enfans, si vint en volenté au roi qu'il alast en pelerinaige en le sainte tere de Jherusalem. Il cela tant chele volenté a le roine que ele s'aperchut qu'il estoit en son cuer tormentés d'aucune secree pensee qu'ele ne savoit mie* (Vie de sainte Bathilde, version 1, p. 5).

Les expressions référentielles qui constituent chaque CR et se suivent à la manière de maillons qui s'enchaînent les uns aux autres seront appelées *mentions* dans le reste de l'étude. On parlera de CR dès lors que plus de deux mentions coréférentielles se suivent. Les mentions isolées ou reliées en paires, que les « notions d'anaphore et de coréférence suffisent amplement à décrire » (Schnecker et Landragin, 2014 : 4), n'entrent pas dans des chaînes.

L'un des objectifs du projet *Democrat* cité plus haut était de produire un corpus diachronique de français écrit (XII<sup>e</sup>. - XXI<sup>e</sup> s.) annoté en mentions et en chaînes. Ce corpus est composé d'extraits qui couvrent les 10 000 premiers mots (environ) de textes de différents genres textuels. Il comporte au total 689 000 mots et est accessible sous licence Creative Commons - Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. Les cinq œuvres sur lesquelles porte notre étude ont été sélectionnées à l'intérieur de cet ensemble et font partie des premiers textes médiévaux annotés dans le cadre du projet. L'annotation des CR est une tâche particulièrement complexe (pour plus de détails sur l'annotation avec la plateforme TXM, voir Guillot-Barbance et Qui-gnard, 2019 : §19 à 27). Cette annotation ayant été réalisée par des stagiaires, plusieurs vérifications ont été nécessaires avant de pouvoir exploiter le corpus, ce qui explique qu'il n'ait pas été possible d'utiliser davantage de textes. Il est certain que des erreurs d'annotation subsistent malgré ces précautions, mais on peut espérer qu'elles sont compensées et neutralisées grâce au volume de données traitées.

L'un des partis pris théoriques du projet *Democrat* a été d'annoter les CR indépendamment de la structure interne des textes (frontières de livres, chapitres, paragraphes, discours direct, etc.). Toutes les mentions coréférentes ont donc été rassemblées dans une seule et même chaîne continue. Bien qu'il soit discutable sur le plan théorique, ce choix permet de bien distinguer le suivi des chaînes et des divisions textuelles. Il facilite l'analyse de leurs interactions réciproques.

Le tableau 1 présente les extraits de textes analysés. Il permet de repérer des déséquilibres (pas de texte au XIV<sup>e</sup> s., textes anciens en vers et textes récents en prose, genres textuels hétérogènes), dont certains sont inhérents aux données disponibles pour la période ancienne. Malgré ces imperfections, ce corpus a l'avantage de rassembler des textes qui sont tous narratifs sur une diachronie assez longue (début XII<sup>e</sup> siècle - fin XV<sup>e</sup> siècle) :

Texte <sup>2</sup>	Auteur	Titre	Date	Forme	Genre	Nombre de mots <sup>3</sup>
Roland	anonyme	<i>Chanson de Roland</i>	ca 1100	vers	épique	13 059
eneas1	anonyme	<i>Eneas</i>	ca 1155	vers	roman	11 647
SBath1	anonyme	<i>Vie de sainte Bathilde (Version I)</i>	2 <sup>e</sup> m. 13 <sup>e</sup> s.	prose	hagiographie	11 175
Jehpar	anonyme	<i>Roman de Jean de Paris</i>	1494	prose	roman	11 915
commyn1	Ph. de Commynes	<i>Mémoires</i>	ca. 1490-1505	prose	mémoires	11 268

Tableau 1. Présentation des textes du corpus.

Du point de vue structurel, les textes se répartissent en trois ensembles :

	Structure de niveau 1	Structure de niveau 2
Roland	112 laisses	-
eneas1	(initiales rubriquées)	-
SBath1	(initiales rubriquées)	-
Jehpar	25 titres	-
commyn1	livre 1	2 titres

Tableau 2. Divisions textuelles du corpus.

Comme toutes les chansons de geste anciennes, la *Chanson de Roland* se caractérise par sa structure en laisses assonancées et le passage annoté regroupe 112 laisses de tailles très inégales. Même si elle paraît répondre à des critères métriques et rythmiques plutôt que discursifs, cette structure est très présente dans l'œuvre.

*Eneas* (en vers) et la *Vie de sainte Bathilde* (en prose) se rapprochent par l'absence de divisions supérieures et intermédiaires. La difficulté d'accès aux sources primaires n'a pas permis de se faire une idée très précise de la structuration des manuscrits édités. Des initiales colorées semblent marquer dans les deux cas des unités de taille variable, mais les éditeurs n'en ayant pas rendu compte, ces éléments n'ont pu être exploités. On peut sans trop s'avancer dire qu'il « manque » à ces textes des unités graphiques intermédiaires (paragraphe, groupes de vers, etc.), dont le rôle comme palier de traitement de l'information a été souligné (Adam, 2018).

Les deux textes du XV<sup>e</sup> s. sont plus explicitement structurés. Le *Roman de Jehan de Paris* comporte des titres (non numérotés) qui délimitent des unités de petite taille (1 ou 2 pages de folio au maximum). Le texte de Commynes est organisé en unités plus importantes (livres), auxquelles s'ajoutent des titres intermédiaires (parfois, mais pas toujours, ajoutés par l'éditeur).

Tous les extraits annotés comportent par ailleurs des passages au discours direct. Le *Roland* se distingue par le fait que ces passages occupent la plus grosse partie de l'extrait (6838 mots dans le discours direct / 6221 mots en dehors), le texte de

<sup>2</sup> Dans tous les tableaux, on utilise les identifiants de la *Base de français médiéval* (d'où proviennent les extraits) pour les identifier.

<sup>3</sup> Les ponctuations sont incluses dans le total.

Commynes par le fait qu'ils sont presque inexistantes (le discours indirect l'a plus ou moins remplacé). Les trois autres textes se situent entre ces deux extrêmes.

### 3. Caractéristiques globales des CR dans le corpus narratif

En nous appuyant sur une série d'indicateurs définis dans les études antérieures (voir notamment Glikman *et al.*, 2014 ; Obry *et al.*, 2017 ; Schnedecker, 2017) et implémentés dans la plateforme TXM (Heiden, 2019), nous tentons de caractériser les chaînes du corpus et des textes. La description porte sur les CR prises en bloc, sans tenir compte de leur progression au fil du texte.

#### 3.1. Couverture des textes par les CR

Le tableau 3 permet d'apprécier la couverture des textes par les expressions référentielles. La colonne « Mentions » indique le nombre d'expressions annotées dans chaque extrait et la colonne « Référents » le nombre de référents différents correspondant à ces expressions. On observe que ces données sont relativement stables dans le corpus. Seul l'extrait le plus long, *Roland*, se démarque par un nombre de mentions et de référents un peu supérieur aux autres, et un autre texte, les *Mémoires* de Commynes, contient un peu moins d'expressions référentielles. Si l'on rapporte le nombre de mentions au nombre de mots de chaque extrait, les expressions référentielles couvrent entre 32% et 39% de la surface des textes du corpus<sup>4</sup>.

Les trois colonnes suivantes donnent une idée de la couverture des textes par les chaînes. On constate que les CR n'incluent qu'une faible proportion des référents discursifs (toujours moins de 10%), la très grande majorité d'entre eux n'étant pas assez importants pour être repris plus de deux fois. Mais les expressions référentielles entrant dans les chaînes occupent une part importante des textes, puisque plus de la moitié des mentions sont dans des CR. Du point de vue du matériau linguistique, les CR sont donc très présentes dans nos textes narratifs, même si beaucoup de référents trop évanescent leur échappent :

	Référents	Mentions	CR	Référents dans CR	Mentions dans CR
Roland	1873	5081	127	7%	65%
eneas1	1635	4220	107	6%	63%
SBath1	1703	4202	130	8%	61%
Jehpar	1634	4380	90	5%	64%
commyn1	1710	3659	148	9%	56%

Tableau 3. Référents, mentions et CR par texte.

Le tableau fait également apparaître quelques variations permettant de comparer les textes. *Jehan de Paris* contient peu de CR, ce qui explique le pourcentage assez

<sup>4</sup> Ces chiffres sont approximatifs car ils ne tiennent pas compte du fait qu'une mention peut inclure un nombre de mots variable. Mais ils semblent indiquer que les expressions référentielles occupent environ un tiers des textes narratifs étudiés.

faible de référents qui leur sont intégrés. Le nombre de mentions incluses dans les CR étant au contraire élevé, on peut supposer que les chaînes sont relativement longues dans ce texte. *Commynes* se situe à l’opposé : c’est le texte dans lequel le nombre de CR est le plus élevé et le pourcentage de mentions le plus faible, ce qui implique des CR plus courtes qu’ailleurs. Les relevés suivants vont confirmer et préciser ces spécificités.

### 3.2. Typologie des CR : données comparatives sur la taille des CR

Le tableau 4 permet de comparer les longueurs des CR réparties en quatre grands types. Les chaînes courtes (3 ou 4 mentions) apparaissent comme étant toujours très nombreuses (entre 30 et 40% du total), ce qui confirme les relevés effectués sur des corpus très différents (voir notamment Guillot-Barbance et Quignard, 2019 : § 36). Les chaînes intermédiaires (entre 5 et 9 mentions) sont en nombre légèrement inférieur, sauf chez *Commynes* où elles sont particulièrement fréquentes. Les chaînes longues (entre 10 et 19 mentions) regroupent approximativement entre 10 et 20% des CR des textes. Quant aux chaînes très longues (à partir de 20 mentions), elles varient davantage en fonction des extraits :

	Nombre de CR par type de taille			
	3-4	entre 5 et 9	entre 10 et 19	à partir de 20
roland	42 (33%)	34 (27%)	24 (19%)	27 (21%)
eneas1	39 (36,5%)	26 (24%)	15 (14%)	27 (25,5%)
SBath1	51 (39%)	40 (31%)	23 (18%)	16 (12%)
jehpar	27 (30%)	25 (28%)	10 (11%)	28 (31%)
commyn1	46 (31%)	65 (44%)	20 (14%)	17 (11%)

Tableau 4 : Taille des CR par texte (nombre de mentions).

Le tableau confirme que les *Mémoires* de *Commynes* ont beaucoup de chaînes courtes et intermédiaires (75% du total) et peu de chaînes très longues. La *Vie de sainte Bathilde* s’en rapproche avec 70% des CR qui ont moins de 10 mentions et seulement 12% de CR de plus de 20 mentions. *Jean de Paris* est au contraire le texte dans lequel les CR très longues sont les plus nombreuses, du fait surtout d’un déficit en CR rassemblant entre 10 et 20 mentions.

Ces indications peuvent être complétées par un examen plus précis des chaînes les plus longues de chaque extrait :

	CR1	CR2	CR3	CR4	CR5	Total
roland	222	305	334	337	528	1726
eneas1	63	84	104	505	562	1318
SBath1	72	221	321	353	558	1525
jehpar	127	131	288	305	441	1292
commyn1	90	95	97	150	320	752

Tableau 5 : Taille des 5 CR les plus longues par texte (nombre de mentions).

Le tableau 5 révèle d'assez fortes disparités. *Roland* se distingue par la longueur de ses chaînes, longueur qui pourrait être favorisée par la taille supérieure de l'extrait. La position extrême de *Commynes* dans le corpus est confirmée, les chaînes longues dans ce texte étant nettement moins longues qu'ailleurs. *Eneas* est dominé par deux chaînes particulièrement étendues, ce qui est le cas aussi mais dans une moindre mesure de la *Vie de sainte Bathilde*, alors même que ce dernier texte a assez peu de CR très longues (voir tableau 4). Le *Roman de Jehan de Paris* se caractérise au contraire par des écarts de taille moins marqués et les CR les plus longues ne totalisent pas un nombre de mentions très élevé. Ce texte se signale en réalité par un nombre important de CR qui ont entre 20 et 100 mentions.

Ces indications sur les tailles des CR nous renseignent de manière indirecte sur les référents les plus proéminents des textes. *Eneas* a deux référents omniprésents (Didon et Enée), la *Vie de Sainte Bathilde* est dominée par les figures de Bathilde et son mari le roi Clodoveu (et leurs enfants), la *Chanson de Roland* par celle de Charlemagne. Les textes narratifs les plus récents du corpus ne sont pas caractérisés par la même suprématie d'un ou deux personnages centraux. *Jehan de Paris* met en scène plusieurs référents importants (Jehan de Paris, le roi d'Angleterre, le roi de France, le roi d'Espagne, les souverains d'Espagne, etc.). Quant à l'extrait de *Commynes*, s'il met bien en avant le duc Charles de Bourgogne, il ne lui accorde pas une place démesurée.

### 3.3. Typologie des CR : données comparatives sur les référents des CR

Comme on vient de le voir, ce sont les référents animés humains qui occupent une place centrale dans les textes narratifs. Dans notre corpus, plus de 50% des CR ont un référent animé humain et les deux textes dans lesquels la proportion est la plus forte sont les deux textes du XV<sup>e</sup> siècle :

	Nombre de CR	Nombre de référents animés humains
roland	127	66 / 52%
eneas1	107	51 / 48%
SBath1	130	71 / 55%
jehpar	90	53 / 59%
commyn1	148	101 / 68%

Tableau 6 : Nombre de référents animés humains dans les CR

On constate également que les référents humains sont très majoritairement masculins. La seule œuvre qui se démarque sur ce point est la *Vie de sainte Bathilde*, l'un des deux personnages principaux étant la reine Bathilde.

### 3.4. Typologie des CR : données comparatives sur les catégories grammaticales des mentions

La fréquence des catégories grammaticales offre des données particulièrement utiles pour typer les CR et les textes. La figure 1 détaille ces fréquences par texte, que les expressions référentielles soient ou non dans des chaînes. Pour bien interpréter le

graphique, il faut tenir du compte du fait que Roland comporte plus de mentions que les autres textes et Commynes moins :

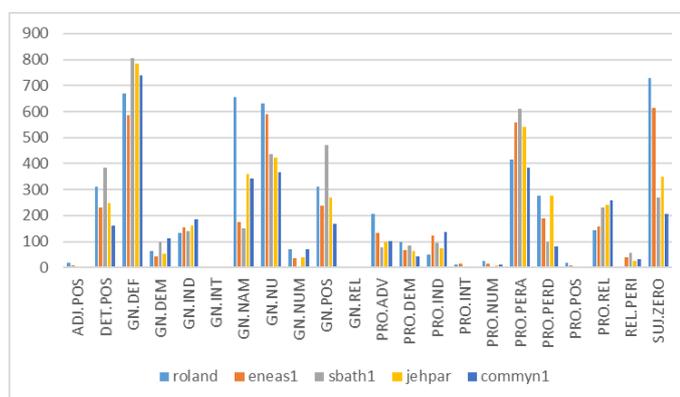


Figure 1. Catégories grammaticales des mentions par texte<sup>5</sup>.

Plusieurs évolutions diachroniques se repèrent à travers le graphique : la baisse du nombre de GN nus (sans déterminant), l'accroissement du nombre de GN indéfinis (qui les remplacent en partie), la chute très importante du sujet zéro, l'accroissement du nombre de pronoms relatifs (lié peut-être au développement d'une certaine complexité syntaxique).

La figure 2 reprend les mêmes données en éliminant les catégories peu fréquentes :

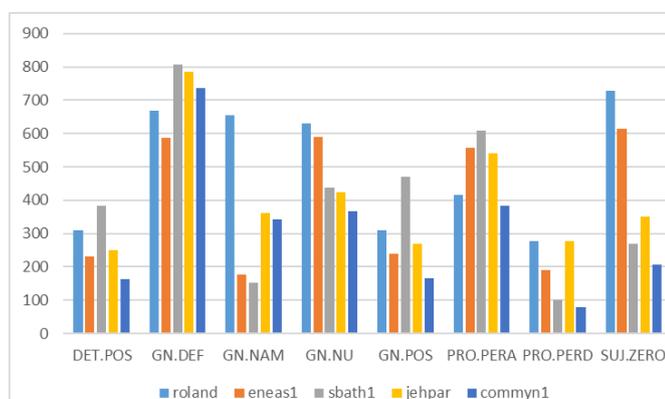


Figure 2. Principales catégories grammaticales des mentions par texte.

<sup>5</sup>ADJ.POS : adjectif possessif (*li miens amis*) ; DET.POS : déterminant possessif ; GN.DEF : groupe nominal défini ; GN.DEM : groupe nominal démonstratif ; GN.IND : groupe nominal indéfini ; GN.INT : groupe nominal interrogatif ; GN.NAM : nom propre ; GN.NU : groupe nominal sans déterminant ; GN.NUM : groupe nominal numéral ; GN.POS : groupe nominal possessif ; GN.REL : groupe nominal relatif ; PRO.ADV : *en/y* ; PRO.DEM : pronom démonstratif ; PRO.INT : pronom interrogatif ; PRO.NUM : pronom numéral ; PRO.PERA : pronom personnel anaphorique ; PRO.PERD : pronom personnel déictique ; PRO.POS : pronom possessif ; PRO.REL : pronom relatif ; REL.PERI : pronom relatif périphrastique (*celui qui*, etc.) ; SUJ.ZERO : pronom personnel sujet non exprimé.

Ce graphique simplifié fait bien apparaître la fréquence accrue à partir du XIII<sup>e</sup> siècle et dans les textes en prose des GN définis et dans une moindre mesure du pronom personnel anaphorique (parallèle à la diminution du sujet zéro). Les noms propres, possessifs et pronoms déictiques ne suivent pas de tendance claire et leur emploi semble plus dépendant des particularités idiosyncrasiques de chaque texte (part du discours direct, liens de parenté entre les personnages, etc.). On verra plus loin que le nom propre et le GN défini peuvent se rapprocher du point de vue de discursif.

La comparaison des fréquences de ces catégories majeures selon que les mentions sont à l'extérieur des CR (figure 3) ou à l'intérieur (figure 4) apporte des précisions importantes :

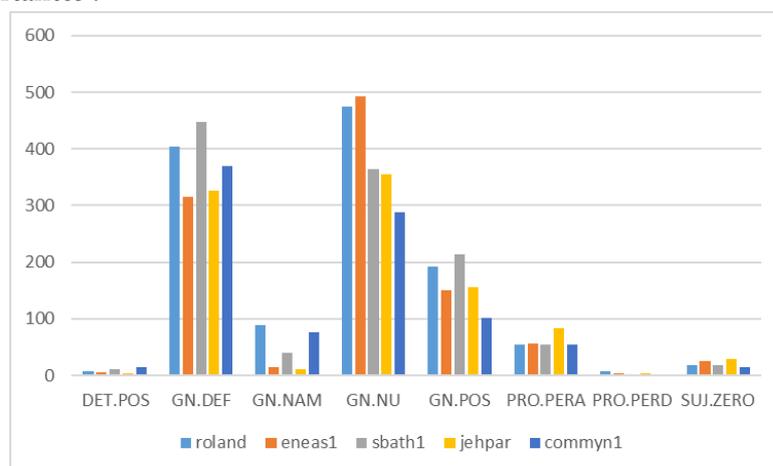


Figure 3. Principales catégories grammaticales des mentions hors CR.

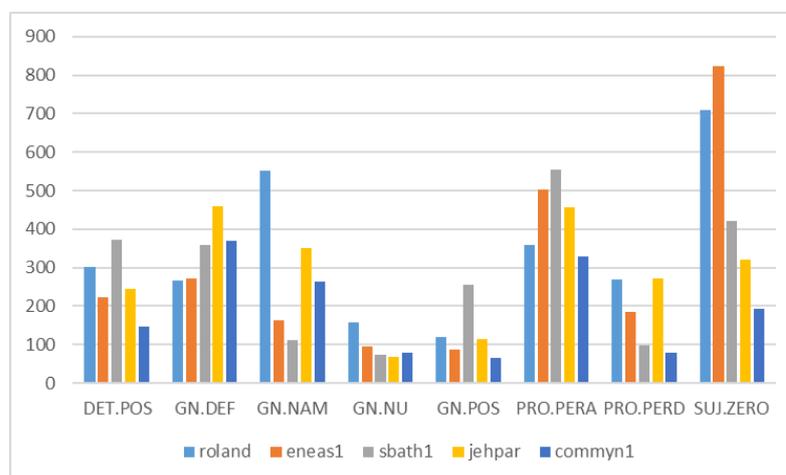


Figure 4. Principales catégories grammaticales des mentions dans les CR.

La différence la plus spectaculaire concerne les GN nus, qui apparaissent en proportion et en nombre beaucoup plus grand en dehors des CR, ce qui était prévisible car les référents de ces GN indéfinis ne sont généralement pas repris. À l'inverse, l'emploi de toutes les formes qui marquent la forte accessibilité référentielle (pronom sujet

zéro, pronom personnel et déterminant possessif) est presque exclusivement limité aux chaînes. Ce qui en revanche peut sembler plus surprenant est le maintien dans les CR d'un nombre important de marqueurs de faible ou moyenne accessibilité référentielle (Ariel, 1990).

Le GN défini étant l'un des moyens privilégiés d'introduire un nouveau référent qui peut disparaître aussitôt, il était prévisible qu'il soit plus fréquent dans les mentions hors CR. On observe toutefois qu'il est bien représenté dans les CR de tous les textes, et tout particulièrement dans les textes en prose à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Le nom propre est surtout utilisé dans les CR de trois textes. Dans *Roland*, c'est même la deuxième catégorie en fréquence. Ce qui frappe surtout, c'est qu'il est toujours plus fréquent dans les CR qu'à l'extérieur. On peut voir là un effet de la saillance dont le porteur du nom est doté dans le récit (Schnecker, 1997), les référents nommés étant en général beaucoup réinstanciés, en particulier quand ils sont humains. Mais la place occupée par ces deux marqueurs mérite d'être soulignée et leur répétition dans les CR narratives devra être examinée.

La Figure 4 permet de préciser le profil de chaque texte du point de vue des chaînes. Deux des trois extraits les plus anciens se caractérisent par la fréquence des expressions pronominales, le sujet zéro dans *Eneas* et le pronom personnel anaphorique dans *Sainte Bathilde*. Dans ce dernier texte, le GN défini est relativement bien représenté aussi. *Roland* se rapproche de ces œuvres anciennes par la fréquence du pronom sujet zéro mais s'en distingue par la fréquence du nom propre. Les deux textes les plus récents sont ceux dans lesquels la part des expressions nominales (nom propre et GN défini) est la plus forte et la part des expressions pronominales la plus faible.

#### **4. CR et (dis)continuité discursive dans le corpus narratif**

Les chaînes de référence permettant le suivi des référents de discours, elles participent au marquage de la continuité discursive. On peut dès lors s'interroger sur la façon dont elles s'articulent avec la structure textuelle et s'intéresser à la façon dont elles se succèdent au fil du texte. On tentera dans une dernière section de donner quelques indications sur la structuration des parties narratives des textes à travers les chaînes.

##### **4.1. CR et structure textuelle : la distinction narration / discours direct**

Comme on l'a indiqué dans la section 1, les chaînes de référence ont été annotées de manière continue dans le corpus, sans qu'on tienne compte des frontières textuelles. Si ce point de vue peut se défendre dans la mesure où le texte écrit implique par définition une forme de linéarité et de séquentialité obligée, on peut se demander dans quelle mesure ces frontières influent sur les chaînes. Nous nous concentrerons dans cette section sur l'insertion du discours direct dans la narration et sur les interactions réciproques entre les unités discursives délimitées par ce biais et les chaînes.

Les figures 5 à 13 permettent de mettre en évidence texte par texte les particularités des CR selon qu'elles se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur du discours direct<sup>6</sup>. La taille du discours direct étant très variable d'un texte à l'autre, seules les fréquences relatives sont indiquées dans les figures. Les textes sont présentés dans l'ordre chronologique.

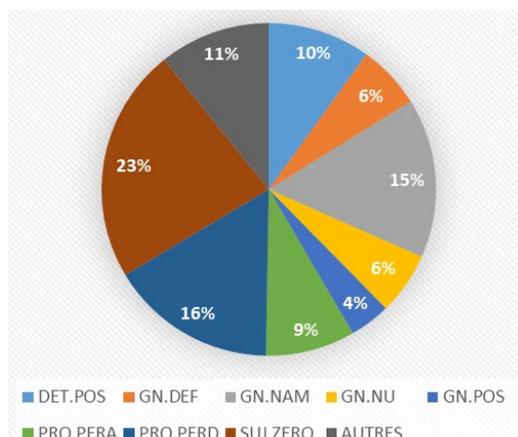


Figure 5. Catégories grammaticales des CR du discours direct dans Roland.

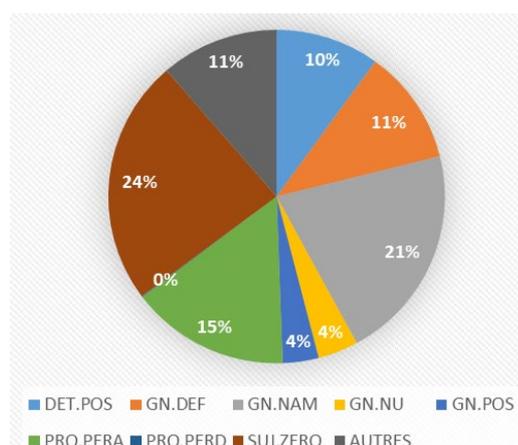


Figure 6. Catégories grammaticales des CR hors discours direct dans Roland.

La comparaison des parties du *Roland* permet de souligner la fréquence des pronoms déictiques dans le discours direct, ce qui est attendu, mais elle montre aussi la part très importante prise par le nom propre et le GN défini dans les CR extérieures au discours direct, puisque ces deux catégories occupent 32% du total des catégories, tandis que la somme du pronom sujet zéro et du pronom anaphorique ne dépasse pas 39%. Dans le discours direct les écarts sont plus marqués, le nom propre et le GN

<sup>6</sup>Les données présentées dans les figures ont été recueillies grâce à l'encodage du discours direct et à la fonctionnalité « création de sous-corpus » de la plateforme TXM (sous-corpus des parties au discours direct / sous-corpus des parties hors discours direct dans chaque texte).

défini représentant 21% de l'ensemble, les pronoms zéro et anaphorique 32% et les pronoms déictiques 16%. Si l'on distingue d'un côté les catégories grammaticales réservées aux référents les plus accessibles grâce au contexte (pronom sujet zéro, pronom personnel anaphorique et déictique, déterminant possessif) et de l'autre les catégories devant *a priori* marquer une moins grande accessibilité référentielle (nom nu, nom propre, GN défini et GN possessif), la tendance à privilégier les premières est plus forte dans le discours direct (58%) que dans le reste du texte (49%). Et il semble que ce soit surtout le nom propre et le GN défini qui soient renforcés dans les parties non oralisées.

Ces tendances se vérifient dans tous les autres textes du corpus. Les figures 7 et 8 permettent de constater que dans *Eneas* le GN défini et le nom propre occupent également une place plus importante à l'extérieur du discours direct (18%) qu'à l'intérieur (13%), même si les fréquences sont bien moindres que dans le *Roland* et si les pronoms sujets zéro et anaphorique dominent nettement (45% des CR dans le discours direct, 53% en dehors).

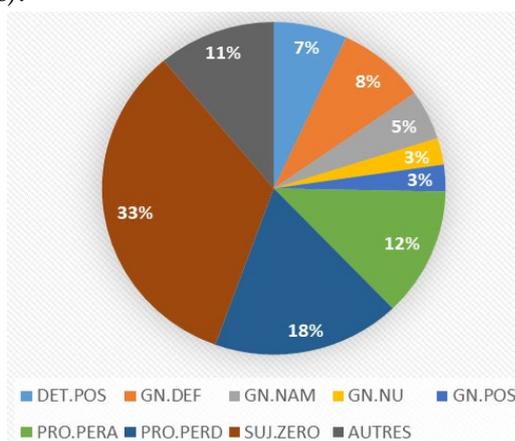


Figure 7. Catégories grammaticales des CR du discours direct dans *Eneas*.

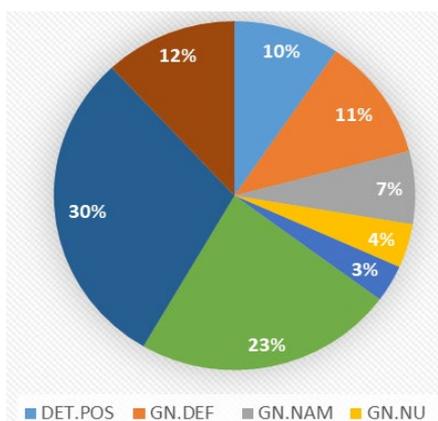


Figure 8. Catégories grammaticales des CR hors discours direct dans *Eneas*.

Dans la *Vie de sainte Bathilde* les écarts de fréquence sont particulièrement nets avec 20% de noms propres et GN définis en dehors du discours direct et seulement 5% dans le discours direct<sup>7</sup>. Comme dans les textes précédents les pronoms zéro et anaphoriques restent cependant très fréquents (27% des CR dans le discours direct, 40% en dehors) :

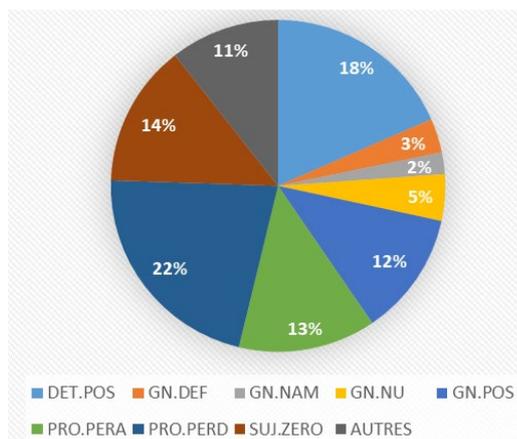


Figure 9. Catégories grammaticales des CR du discours direct dans *Sainte Bathilde*.

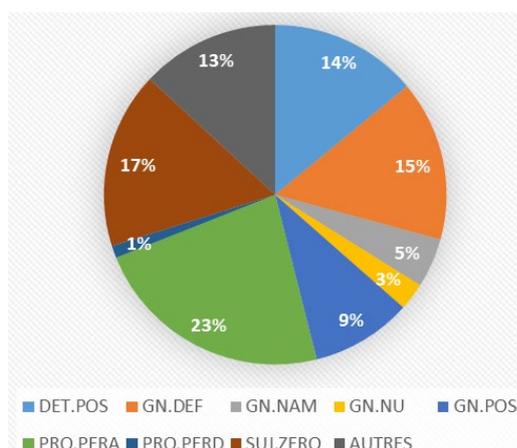


Figure 10. Catégories grammaticales des CR hors discours direct dans *Sainte Bathilde*.

On a déjà remarqué que les deux textes du XV<sup>e</sup> siècle se distinguent par le fait que les catégories nominales y sont particulièrement fréquentes. En réalité, c'est surtout à l'extérieur du discours direct que leur sur-représentation est manifeste. Dans *Jehan de Paris*, 43% des occurrences hors discours direct sont des noms propres et GN définis, alors que les pronoms zéro et personnel ne représentent que 34% des occurrences. Dans le discours direct en revanche les deux catégories nominales ne totalisent plus que 14% des occurrences et les sujets zéro et pronoms anaphoriques sont plus utilisés qu'eux

<sup>7</sup>Il faut souligner que le discours direct est assez réduit dans ce texte (1653 mots), ce qui rend les données peu informatives.

(26%). On note par ailleurs que le nom propre est particulièrement utilisé dans les noms de pays (France, Angleterre, Espagne, etc.) qui entrent dans les titres de plusieurs personnages principaux désignés par des GN définis (le roi de France, le roi d'Angleterre, le roi d'Espagne etc.) :

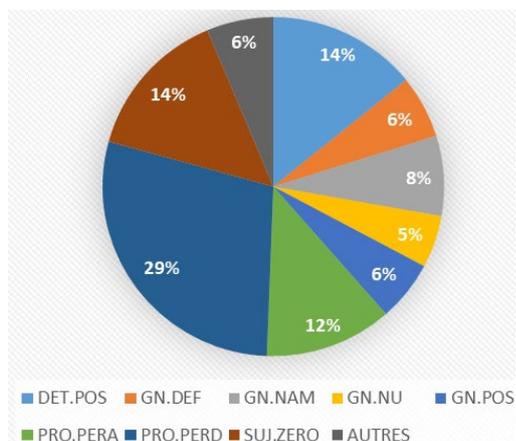


Figure 11. Catégories grammaticales des CR du discours direct dans *Jehan de Paris*.

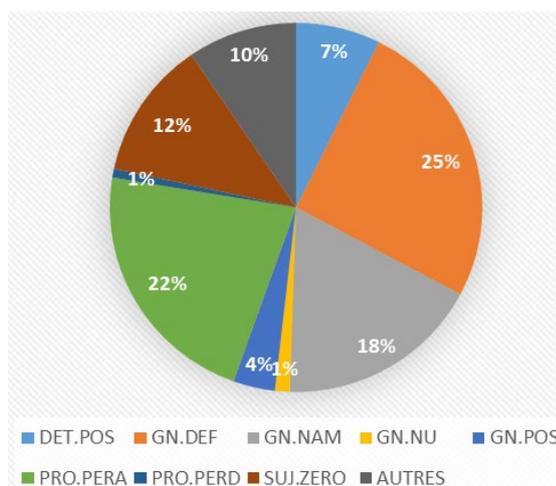


Figure 12. Catégories grammaticales des CR hors discours direct dans *Jehan de Paris*.

Le texte de Comynes comportant très peu de discours direct (265 mots), on se contentera ici de donner les proportions dans les parties non oralisées pour confirmer la sur-représentation du nom propre et du GN défini (34%) par rapport aux pronoms zéro et anaphorique (28%) :

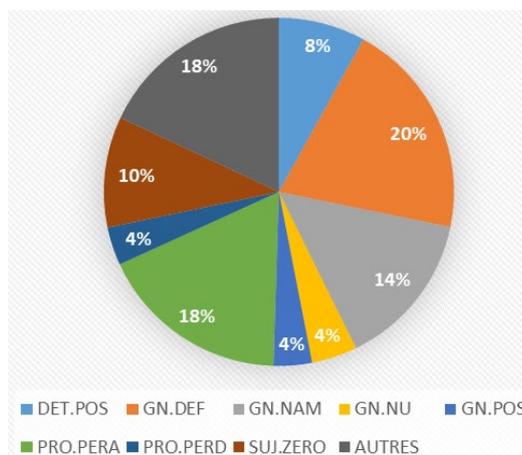


Figure 13. Catégories grammaticales des CR hors discours direct dans Commynes.

Ces données, qui semblent converger dans tous les textes du corpus, rejoignent les résultats d'autres recherches utilisant des outils statistiques pour contraster la fréquence des catégories grammaticales selon qu'on se situe dans le discours direct ou en dehors. Ces précédents travaux (Guillot *et al.*, 2015 ; Guillot-Barbance *et al.*, 2017) avaient déjà mis en évidence la sur-représentation du nom et ses déterminants dans les parties non oralisées des textes et un déficit corollaire des catégories liées au nom dans le discours direct. Notre étude apporte des informations supplémentaires en montrant que dans les textes narratifs ce sont surtout le nom propre et le GN défini qui sont concernés et que cette tendance se vérifie qu'on tienne compte des chaînes ou de toutes les mentions dans les textes. Pour des questions de place nous n'avons pas ajouté les graphiques correspondant aux mentions hors CR, mais dans ce cas aussi la proportion de noms propres et GN définis est plus forte à l'extérieur de l'oral représenté. Le GN défini dominant toujours davantage parmi les mentions hors CR que dans les chaînes, il faudrait une analyse statistique plus poussée pour voir si ces écarts de fréquence sont plus ou moins marqués selon qu'on se trouve dans le discours direct ou en dehors. Une telle analyse pourrait conforter le constat que ce qui est remarquable c'est bien la fréquence du GN défini et du nom propre dans les chaînes (par rapport aux autres mentions) à l'intérieur des parties non oralisées des textes (par rapport aux passages au discours direct).

#### 4.2. Progression des CR au fil des textes

Le corpus annoté permet l'exploitation de plusieurs outils de visualisation disponibles dans la plateforme TXM, parmi lesquels la fonctionnalité « Progression ». Le graphique de progression présenté dans la Figure 14 permet de suivre au fil d'*Eneas* chaque mention des référents listés à droite et associés à une couleur. Chaque marche du graphique (axe vertical) correspond à une occurrence du référent dans le texte (axe horizontal) et les paliers marquent l'absence d'occurrence, c'est à dire une interruption de la chaîne qui peut éventuellement redémarrer plus loin.

Les expressions référentielles étant très nombreuses dans les textes, le graphique de progression d'un extrait entier aurait été totalement illisible. Chaque extrait de 10 000 mots a donc été divisé en tranches de 500 mots et les graphiques de progression ont été produits sur ces extraits<sup>8</sup>. On a pris en compte tous les référents entrant dans une chaîne à l'échelle de l'extrait complet, même si le nombre d'occurrences d'un élément était inférieur à 3 dans la portion de 500 mots examinée. La limite de 500 mots est totalement arbitraire et ne tient pas compte des divisions internes au texte mais elle a l'avantage d'être constante et de favoriser la comparaison. Elle a le désavantage de tronquer les chaînes, qui se retrouvent alors d'un graphique à l'autre :

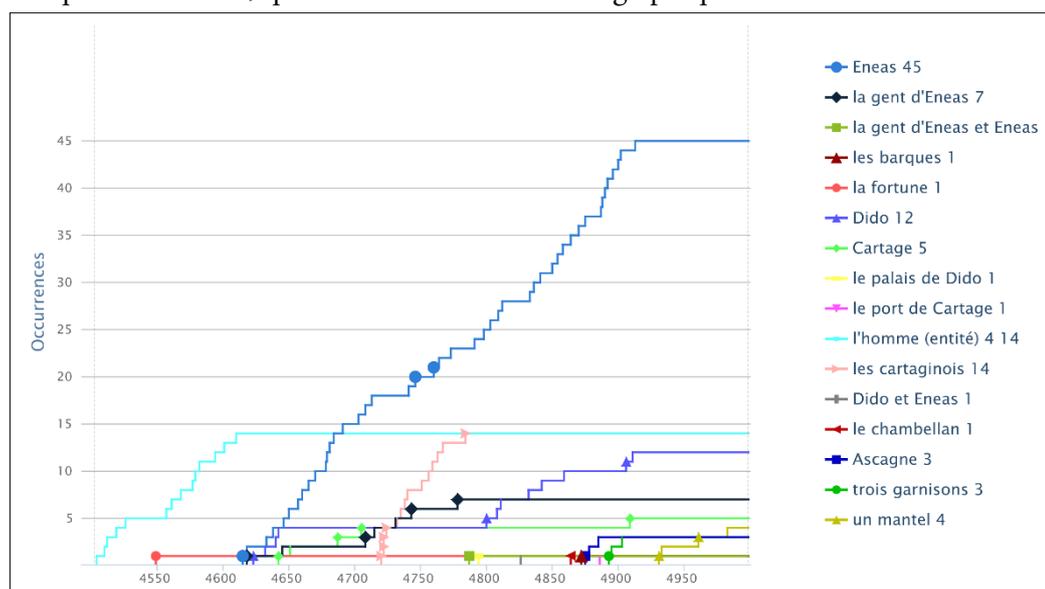


Figure 14. Graphique de progression des CR dans *Eneas* (mots 4500 à 5000).

Cet exemple de progression est assez représentatif de ce qu'on rencontre dans le corpus. Il fait bien apparaître la succession des chaînes et la domination d'une longue chaîne, dans le cas présent celle d'Enée qui se poursuit de manière constante des mots 4620 à 4920 environ. De manière très visible, les chaînes se différencient par leur longueur et la distance qui sépare leurs mentions successives, avec des paliers plus ou moins longs, plus ou moins nombreux. Les mentions isolées qui n'entrent dans aucune chaîne ne décollent pas de l'axe représentant les mots du texte. Les formes géométriques colorées (ronds, losanges et triangles) correspondent aux occurrences des expressions à tête lexicale (GN).

Ce type de graphique permet de visualiser de manière immédiate ce que Givón (1983) appelle des « topiques continus ». Ce sont les référents proéminents dont les chaînes sont relativement longues sur une portion de texte et dont les mentions sont très rapprochées sur cette portion. Mais il n'est pas très facile de distinguer clairement

<sup>8</sup>Nous avons analysé les graphiques de progression de 14 extraits de 500 mots dans chaque texte.

les textes du corpus en comparant visuellement tous les graphiques de progression. Deux textes qu'on a rapprochés plus haut du fait qu'ils présentent une très forte proportion de chaînes courtes et intermédiaires illustrent toutefois deux cas de figure opposés. Les extraits de la *Vie de sainte Bathilde* (Figure 15) se caractérisent le plus souvent par un assez petit nombre de chaînes longues et surtout par une ou deux chaînes très longues et compactes, dont les mentions sont à faible distance les unes des autres. Les extraits des *Mémoires de Commynes* (Figure 16) ont beaucoup de chaînes courtes et intermédiaires (entre 3 et 9 mentions) qui interfèrent avec des chaînes longues qui sont beaucoup moins longues et dont les mentions sont plus espacées ou denses sur une distance très limitée. Quant aux trois autres textes, ils se situent dans une zone intermédiaire entre ces deux extrêmes :

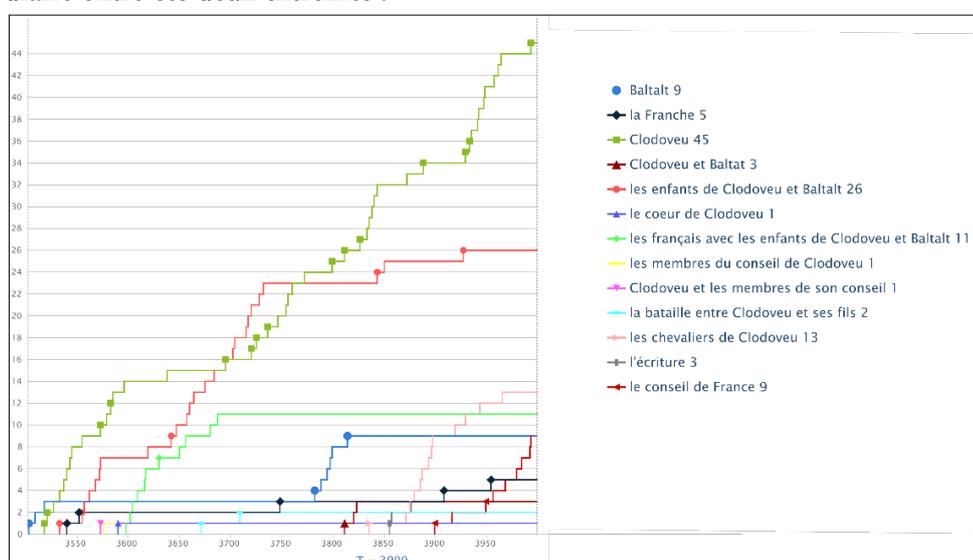


Figure 15. Graphique de progression des CR dans *Sainte Bathilde* (mots 3500 à 4000).

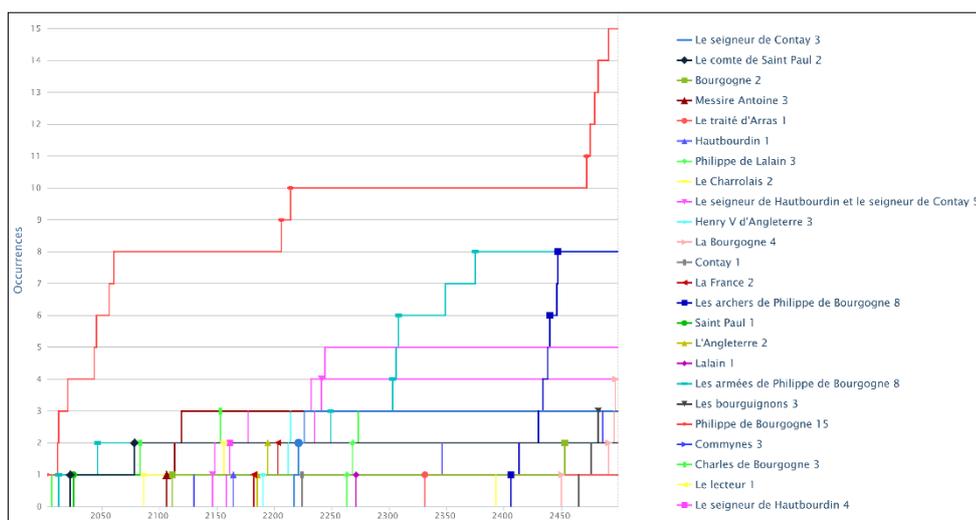


Figure 16. Graphique de progression des CR dans *Commynes* (mots 2000 à 2500).

### 4.3. Structuration des parties narratives du corpus à travers les chaînes

Dans ses nombreux travaux sur la progression thématique, B. Combettes (notamment 1983 et 2012) a souligné l'importance dans la prose narrative médiévale de la progression à thème constant, centrée sur un référent humain, sujet syntaxique des énoncés, à travers lequel les autres éléments sont généralement introduits. Ce type de progression fait d'un référent saillant et continu l'élément organisateur de l'unité narrative et produit un effet de resserrement grâce à des unités très cohésives et rapprochées :

C'est la progression à thème constant, *caractéristique de la narration* dans la prose narrative en ancien français, qui assure, si l'on peut dire, la dépendance du second plan et sa faible importance, ne serait-ce que du point de vue quantitatif. *Ce type de progression permet en effet à un référent saillant, d'ordinaire « personnage principal », d'apparaître comme thème et comme sujet syntaxique dans des énoncés successifs, et de servir ainsi de relais dans le maintien de la cohérence du passage.* C'est par l'intermédiaire de cet actant, par l'emploi de procès de perception ou d'action que vont se trouver introduits les référents nouveaux, supports éventuels d'une description, d'un commentaire. *Le syntagme sujet n'étant pas obligatoirement exprimé, la première place de la proposition se trouve d'ordinaire remplie par un marqueur qui renforce le lien contextuel (si, or, lors ...) et accentue l'impression d'une cohérence « étroite », resserrée* (Combettes, 2012 : 7, les italiques sont nôtres).

Ce constat nous semble pouvoir être étendu aux œuvres versifiées. En revanche, il paraît moins bien convenir aux textes les plus récents du corpus.

Nous commencerons notre enquête par *Eneas*. Comme l'a illustré la Figure 14, ce texte est marqué par la succession de CR diverses, qui peuvent dans certains cas s'interrompre et reprendre. Le (re)démarrage de chaque chaîne de taille moyenne ou longue se fait le plus souvent par la (ré)introduction d'un référent humain en proposition principale et en fonction syntaxique sujet *via* le nom propre ou un GN défini, en général en début ou fin de vers. Ce référent saillant domine un segment de discours par ses reprises successives, même si un ou plusieurs autres référents peuvent également apparaître et même s'il n'est pas nécessairement le sujet constant de tous les énoncés qui suivent. C'est surtout ce mode d'introduction d'un personnage nouveau ou qui revient sur le devant de la scène qui semble lui conférer une saillance particulière jusqu'à ce qu'un nouveau personnage, introduit de la même façon, vienne prendre sa place.

(2) *Li Greu* prenent les citeains, / nus n'eschapot d'entre *lor* mains / ne l'esteüst morir a honte [...] / Tote ert la vile mise en cendre. / Ocis i fu *li reis Prianz* / o *sa* fame, o *ses* anfanz : / unc ne fu mais tant grant ocise. / *Menelaus* a vanjance prise : / toz *fist* les murs aplanoier / por le tort fait de *sa* moillier. / A une part de

*la cité / tint Eneas une erité, / de la vile bien grant partie. / Quant il a cele noise oïe, / si regarda vers lo donjon / et vit la grant destrucion ; / n'est mervoille s'il ot peor. / Venus la deesse d'amor, / qui est sa mere, li a noncié / que Troïen sont trebuchié ; / li deu an ont pris lor vanjance. / Comanda li, sanz demorance / s'en tort, ainz quel prengnent li Gré, / et ce li comandent li dé / que il aut la contree querre / dunt Dardanus vint an la terre, / qui fonda de Troie les murs. / Eneas n'estoit pas seürs (Eneas, v. 11-42).*

Ce schéma nous semble remplir une fonction discursive essentielle dans une œuvre dépourvue de structuration interne explicite autre que la segmentation en vers. Ce mode de progression centré sur un référent mis en relief permet de créer des unités intermédiaires, de petite taille, entre le niveau global du texte et le niveau très local des unités syntaxiques et métriques. Bien qu'*Eneas* ait une proportion relativement faible de noms propres et de GN définis, ces derniers semblent donc jouer un rôle discursif de premier plan à l'intérieur des chaînes et des parties narratives du texte.

La *Vie de Sainte Bathilde* est moins marquée par la succession rapide de chaînes différentes au fil du discours. Le texte présente une très grande quantité de CR qui disparaissent très vite et quelques CR très longues, notamment celles de Clodoveu, Bathilde et leurs enfants. Les CR très longues, même si elles sont continues, peuvent également être scandées par des reprises nominales. Bien qu'ici la nomination d'un référent sujet marque moins souvent le passage d'un élément central à un autre, nous pensons qu'elle continue d'avoir pour effet de marquer le début d'une nouvelle unité narrative en réaffirmant la saillance d'un personnage qui peut rester le même. Il est possible que le caractère figé et répétitif des reprises lexicales (avec les N *roi* et *roïne* notamment) renforce leur fonction de balisage. Les redénominations s'accompagnent souvent aussi d'indications temporelles (en romain dans l'exemple), en particulier de subordinées en *quant*, qui accentuent le passage à une nouvelle séquence narrative. La reprise nominale peut alors se trouver dans la subordinée antéposée au verbe principal :

(3) *Li enfant qui eurent receu cele sentence par le jugement le roïne leur mere le souterrent a mout bone patience et se recorderent qu'il l'avoient bien deservi car il ne demoura mie en iaus qu'il n'ocheissent leur pere et prièrent Nostre Seigneur mout humlement qu'il ne fussent pour che pechié livré a pardurable torment et abandonnerent leurs cuers et leurs cors au servige leur createur en vegilles et en orisons et en aumosnes et en mout de maniere d'astinence de leurs cors et en tele maniere demorerent une pieche del tans en le maison leur pere. Li rois Clodoveu qui resgardeoit ses enfans qui tous jours se seoient et nule fois ne se levoient si en eut mout grant pitié et vint un jour a le roïne et li dist : « Ha ! Dame, comment porrons nos mais toute no vie souffrir et endurer a veir devant nos le fouleure de nos enfans ? [...] » Quant le roïne aperchut le grant debonnaireté le roi son seigneur et le naturel pitié qu'il avoit de ses enfans, si le commencha mout debonnairement a conforter et dist : « Beneois soit Nostres Sires, li Dex Israel, qui a visité*

*et racaté son pueple et qui le grant orguel de nos enfans a mué en si grant humilité [...] »* Après ches coses fu **cele sainte roïne**<sup>9</sup> en assiduelx orisons vers Nostre Seigneur qu'il par se grant misericorde leur demoustrast chou qu'il li plairoit qu'il fesissent de leurs enfans. Ne demora gaires après ces coses que **la roïne** vint a ses enfans et parla a iaus en cheste maniere : « Ha ! Comme est bons li Diex Israel a chiaus qui sont de droit cuer [...] » (*Vie de sainte Bathilde*, pp. 19-20).

Roland se distingue des deux œuvres précédentes par la prégnance du discours direct et par le fait que l'alternance des tours de parole participe à l'organisation discursive. Cette alternance est marquée par un système d'éléments délimitant le début et la fin des prises de parole, un même énoncé pouvant marquer à la fois la fin du tour qui précède et le début du tour qui suit (*dient Franceis, respunt Rollant* dans l'exemple 4). Ces éléments, que nous avons appelés annonces internes dans une étude précédente (Guillot *et al.*, 2018 : 284) et qui semblent assez spécifiques aux chansons de geste, se conjuguent aux annonces (au début des séquences, *ço dist Rollant*) et aux incisives (au milieu des séquences) pour segmenter les dialogues. On a constaté déjà la fréquence remarquable du nom propre dans ces différents types d'énoncés (Guillot *et al.*, 2018 : 291-292)<sup>10</sup>. Toujours en fonction sujet, le nom propre permet d'indiquer de manière explicite l'identité du locuteur des paroles rapportées et peut initier une chaîne qui se poursuit dans le discours direct à travers des pronoms déictiques et des sujets zéro :

(4) « *Ço dist **Rollant** : « Ço ert Guenes, **mis** parastre. » / *Dient **Franceis** : « Car il le poet ben faire ; / Se lui lessez, n'i trametrez plus saive. » / E **li quens Guenes** en fut mult anguisables. / De **sun** col getet **ses** grandes pels de martre / E est remés en **sun** blialt de palie. / Vairs **out** les oilz e mult fier lu visage ; / Gent **out** le cors e les costez **out** larges ; / Tant par **fut** bels tuit **si** per l'en esguardent. / **Dist** a Rollant : « Tut fol, pur quei t'esrages ? / Ço set hom ben que **jo** sui tis parastres, / Si as juget qu'a Marsiliun en **alge**. / Se Deus ço dunet que **jo** de la repaire, / **Jo** t'en muvra une si grant contraire / **Ki** durerat a trestut tun edage. » / **Respunt **Rollant** : « Orgoill **oi** e folage / Ço set hom ben, n'ai cure de manace ; / Mais saives hom, il deit faire message : / Si li reis voelt, prez **sui** por vus le **face** ! »*** (*Chanson de Roland*, v. 277-295).*

Ce type d'organisation discursive nous semble se conjuguer à la progression à thème constant évoquée ci-dessus (voir la CR de Guenes dans l'exemple). Le nom propre et dans une moindre mesure le GN défini peuvent donc servir dans ce texte

<sup>9</sup>Le GN démonstratif semble jouer un rôle proche de celui des GN définis, mais il faudrait naturellement une étude plus poussée pour préciser la fonction des démonstratifs dans le texte. Ce qui favorise le rapprochement est le fait que le GN apparaît en fonction sujet, qu'il entraîne la redénomination du référent et qu'il suit un complément temporel.

<sup>10</sup>L'étude de 2018 portait plus spécifiquement sur les incisives mais la fréquence du nom propre caractérise également les annonces.

aussi à mettre au premier plan l'élément organisateur du récit<sup>11</sup>. Cette segmentation narrative interne semble parallèle à la division du texte en laisses, les laisses pouvant s'organiser autour d'un nombre très variable de référents alternativement saillants.

On a souligné plus haut le fait que le *Roman de Jean de Paris* comporte un grand nombre de personnages importants. Comme c'est généralement le cas dans les autres textes, les référents des GN définis sont soit des éléments qui disparaissent très vite (mentions hors chaînes), soit au contraire les personnages les plus présents dans le récit. Ce qui distingue assez nettement ce texte des autres est le fait que certaines chaînes ont plus de GN définis que de pronoms personnels anaphoriques et sujets zéro. L'examen des sept chaînes maximales montre que c'est le cas du roi d'Angleterre, du roi et de la reine d'Espagne. Le héros éponyme du récit et les souverains d'Espagne échappent à cette règle. Dans les chaînes du roi et de la reine de France, le nombre de GN définis est inférieur à la somme des pronoms mais reste exceptionnellement élevé :

	Jehan de Paris	Roi d'Angleterre	Roi de France	Roi d'Espagne	Souverains d'Espagne	Reine de France	Reine d'Espagne
DET.POS	66	30	29	15	14	14	12
GN.DEF	<b>17</b>	<b>86</b>	<b>74</b>	<b>39</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>22</b>
GN.DEM	3	0	0	0	0	1	1
GN.IND	2	0	1	0	0	0	0
GN.NAM	<b>52</b>	0	0	1	0	0	0
GN.NU	8	11	8	6	3	2	1
GN.POS	18	4	2	9	3	5	3
PRO.ADV	1	0	0	1	0	0	0
PRO.DEM	1	0	0	0	0	0	0
PRO.PERA	<b>114</b>	<b>52</b>	<b>41</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
PRO.PERD	50	37	45	13	19	5	7
PRO.POS	2	1	0	0	0	0	0
PRO.REL	9	11	8	4	3	6	3
SUJ.ZERO	<b>43</b>	<b>31</b>	<b>39</b>	<b>15</b>	<b>33</b>	<b>9</b>	<b>4</b>

Tableau 7. Fréquence des catégories grammaticales des 7 CR les plus longues de *Jehan de Paris*.

Le récit mettant en scène plusieurs rois et reines qui sont alternativement saillants et qu'il s'agit de bien distinguer, on peut faire l'hypothèse que l'omniprésence des expressions nominales répond principalement à la volonté de réduire les risques d'ambiguïté. Lorsque le GN défini *le roi*, sans autre précision, est utilisé, c'est en général le roi de France qui est visé et le GN n'est pas réellement ambigu. Bien qu'il soit incomplet, il remplit la même fonction. Dans l'exemple 5, le titre (en romain) permet

<sup>11</sup> On peut hésiter à analyser les éléments permettant de baliser les propos rapportés comme faisant partie du discours direct lui-même (c'est la thèse de Marchello-Nizia, 2012) ou de la narration. Dans l'encodage du corpus, ces éléments ont été exclus du discours direct. Leur fonction organisationnelle en revanche ne fait pas de doute.

d'interpréter les deux premières occurrences du GN *le roi*, les suivantes renvoient toutes au roi de France :

(5) Comment **le roy de France** print congié *du roy d'Espagne* et de la royne, et comment le peuple du pays acompaignerent **le roy** grant chemin. *Toutesfoiz, pour abregier, le roy se despartit d'Espagne a grans pleurs et lamentations du roy, de la royne et de ceulx du pays, qui l'accompaignerent grant espace de temps, et donna le roy d'Espagne de grans et riches dons au roy et aux barons et chevaliers, tellement qu'il n'y avoit en toute l'armee petit ne grant qui ne s'en louast, et qui ne tint le roy d'Espagne a vaillant et puissant roy. Si firent tant par leurs journees qu'ilz vindrent a Paris ou ilz furent moult joyeusement et honorablement receuz, et dura la feste dix jours. Puis print chascun congié du roy qui bien les envoya joyeux et contans en leurs maisons* (*Roman de Jehan de Paris*, p. 16).

Ces éléments tendent à montrer que la progression thématique et la distribution des catégories grammaticales n'obéissent pas aux mêmes contraintes que dans les textes plus anciens. La structuration du texte en unités intermédiaires dotées d'un titre est à mettre en relation avec le fait que les expressions nominales n'y sont pas investies du même rôle discursif, la fonction de désambiguïisation semblant passer au premier plan, alors même que le nombre de référents humains est particulièrement important dans le récit. La fréquence particulière du GN défini est quant à elle surtout liée à la nature des référents les plus centraux (rois et reines) et à l'importance des titres.

Les *Mémoires* de Commynes ayant un nombre exceptionnellement élevé de chaînes courtes et intermédiaires, très peu de chaînes vraiment longues et un nombre particulièrement élevé de référents humains de sexe masculin, les risques d'ambiguïté référentielle sont amplifiés. Les tendances observées précédemment dans les chaînes les plus longues sont présentes mais sous forme atténuée : la chaîne du roi de France a plus de GN définis et noms propres (63) que de pronoms (48), mais les fréquences sont presque identiques dans celle du duc Philippe de Bourgogne (23 et 22 occurrences) et les rapports sont inversés dans la chaîne de Charles de Bourgogne, la plus longue de tout l'extrait (59 / 139 occurrences). Ce qui frappe surtout à la lecture de ce texte, c'est la profusion de référents instanciés à faible distance et la fréquence de l'anaphorique *ledit*. S'il est probable qu'il vise essentiellement à éviter les confusions entre entités concurrentes, sa multiplication devant les N *duc* et *comte*, parfois employés seuls, a pour conséquence qu'il remplit de manière assez imparfaite sa fonction désambiguïsante :

(6) *Ledit évesque* de Narbonne feit ce messaige au roy, quand il fut de retour, comme vous entendrez cy après. Ces parolles engendrèrent grand hayne *dudict conte de Charroloys* au roy, avec ce qu'il n'y avoit guères que le roy avoit rachapté les villes de dessus la rivière de Somme, comme Amyens, Abeville, Saint Quentin et autres, baillées par le roy Charles [Viiè] *audict duc Philippe de Bourgogne* par le traictié qui fut fait à Arras, pour en joyr par luy et ses hoirs masles, au rachapt de quatre cens mille escus. *Toutesfois, ledit duc* se trouvant en sa vieillesse, furent conduyctz tous ses affaires par monsr de Crouy et de Chimay, frères, et autres de

*leur maison : reprint son argent du roy et restitua lesdictes terres, dont ledict conte, son filz, fut fort troublé, car c'estoient les frontières et limytes de leurs seigneuries, et y perdoient beaucoup de subjectz, bonnes gens pour la guerre* (Philippe de Comynnes, *Mémoires*, t.1, p. 8-9).

L'exemple 6 montre que la progression à thème continu, centrée sur un référent dominant un segment discursif, n'est pas habituelle dans ce texte. Il semble que les GN définis et noms propres, qu'ils soient ou non précédés de *ledit*, répondent plus à une exigence d'identification référentielle explicite qu'à une fonction de structuration discursive.

## 5. Conclusion

L'étude des chaînes de référence, comme de tout phénomène textuel, pose de grands défis au linguiste, tant les facteurs mis en jeu sont multiples (facteurs morphologiques, syntaxiques, sémantiques, discursifs et cognitifs). Et même si les corpus numériques décuplent les possibilités d'analyse, il reste à inventer une méthodologie permettant de mettre au jour les éléments les plus pertinents, les patrons récurrents, les associations à privilégier.

Bien que la recherche présentée ici soit encore très partielle, elle s'appuie sur un cadre utilisé dans d'autres études, qui permet de comparer les résultats et d'affiner la méthode. L'annotation d'un corpus composé d'extraits de taille proche permet par exemple de faire apparaître des constantes dans la longueur des chaînes, les chaînes courtes (3 à 4 mentions) étant toujours les plus nombreuses dans tous les textes. Les différences ressortent elles aussi de manière très nette, les fréquences de ces chaînes courtes pouvant varier dans des proportions importantes selon les types de textes et les périodes (entre 30 et 40% des CR dans notre corpus, un pourcentage plus élevé dans une étude portant sur les *Essais sur la peinture* de Diderot).

Grâce aux outils développés dans la plateforme TXM, la mise en œuvre de ce cadre d'analyse a permis de mettre en évidence plusieurs spécificités de notre corpus narratif : large couverture des textes par les expressions référentielles (mentions) et les chaînes, importance des référents animés humains, fréquence du sujet zéro dans les textes les plus anciens, baisse des GN nus dans les textes les plus récents, etc. Les résultats qui nous ont semblé les plus marquants concernent la fréquence et le rôle des marques de faible et moyenne accessibilité référentielle (nom propre et GN définis) à l'intérieur des chaînes. Leur importance dans les parties narratives (hors discours direct) a été soulignée et mise en relation avec les fonctions référentielle et discursive qu'elles peuvent assurer dans la narration. Des hypothèses ont ainsi émergé sur les relations possibles entre les catégories grammaticales composant les chaînes (marques de forte ou faible accessibilité référentielle), la façon dont ces chaînes progressent (topiques plus ou moins continus), les modes d'enchaînements thématiques (progression à thème contant ou non) et la structuration interne du matériau discursif en unités supérieures

et intermédiaires. Des corrélations ont ainsi pu être établies entre le matériau des chaînes et l'évolution des modes de structuration textuelle, l'écrit développant au fil du temps un système de divisions internes plus explicite et plus élaboré (livres, chapitres, titres etc.). Au terme de l'étude, un début de diachronie semble se dessiner, que le développement de la linguistique textuelle diachronique que nous appelons de nos vœux pourra éventuellement confirmer.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### a) Corpus

BFM = *Base de français médiéval* : Lyon, École Normale Supérieure. URL : <http://bfm.ens-lyon.fr/>.

*Chanson de Roland* (1972) : Édition de Gérard Moignet, Paris, Bordas. Publié en ligne par la BFM. URL : <http://catalog.bfm-corpus.org/roland>. Dernière révision le 24/02/2014.

COMMYNES, Philippe de (1924) : *Mémoires*. Édition de Joseph Calmette, Paris, Belles Lettres, t.1. Publié en ligne par la BFM. URL : <http://catalog.bfm-corpus.org/commyn1>. Dernière révision le 21/04/2016.

*Eneas* (1925) : Édition de Jean-Jacques Salverda de Grave, Paris, Champion, t.1. Publié en ligne par la BFM. URL : <http://catalog.bfm-corpus.org/eneas1>. Dernière révision le 30/11/2011.

*Roman de Jean de Paris* (1923) : Édition d'Edith Wickersheimer, Paris, Champion. Publié en ligne par la BFM. URL : <http://catalog.bfm-corpus.org/jehpar>. Dernière révision le 30/05/2000.

*Vie de sainte Bathilde (Version I)* (1996) : Édition d'Anders Bengtsson, Lund, Lund University Press. Publié en ligne par la BFM. URL : <http://catalog.bfm-corpus.org/SBath1>. Dernière révision le 30/05/2016.

### b) Études

ADAM, Jean-Michel (2018) : *Le paragraphe : entre phrases et texte*. Paris, Armand Colin.

ARIEL, Mira (1990) : *Accessing Noun-Phrase Antecedents*. London, Routledge.

COMBETTES, Bernard (1983) : *Pour une grammaire textuelle : la progression thématique*. Bruxelles et Paris, De Boeck & Duculot.

COMBETTES, Bernard (2012) : « Linguistique textuelle et diachronie », in *Actes du 3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*. EDP Sciences, 3-10. DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100344>

CORBLIN, Francis (1985) : « Remarques sur la notion d'anaphore ». *Revue québécoise de linguistique*, 15: 1, 173-195.

- Democrat (DEscription et MOdélisation des Chaînes de Référence : outils pour l'Annotation de corpus (en diachronie et en langues comparées) et le Traitement automatique*. URL : <https://www.ortolang.fr/market/corpora/democrat/v1.1>
- GIVÓN, Talmy (1983) : « Topic Continuity in Discourse : an Introduction », in Talmy Givón (éd.), *Topic Continuity in Discourse. A Quantitative Cross-Language Study*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 5-41.
- GLIKMAN, Julie; Céline GUILLOT-BARBANCE & Vanessa OBRY (2014) : « Les chaînes de référence dans un corpus de textes narratifs médiévaux : traits généraux et facteurs de variation ». *Langages*, 195, 43-60.
- GUILLOT, Céline; Serge HEIDEN, Alexei LAVRENTIEV & Bénédicte PINCEMIN (2015) : « L'oral représenté dans un corpus de français médiéval (9<sup>e</sup>-15<sup>e</sup>) : approche contrastive et outillée de la variation diasystémique », in Kerstin Jeppesen Kragh & Jan Lindschouw (éds), *Les variations diasystémiques et leurs interdépendances dans les langues romanes. Actes du Colloque DIA II à Copenhague (19-21 nov. 2012)*. Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 15-27.
- GUILLOT-BARBANCE, Céline & Matthieu QUIGNARD (2019) : « Chaînes de référence et structure textuelle dans les *Essais sur la peinture* de Diderot ». *Discours*, 25, DOI : <https://doi.org/10.4000/discours.10421>
- GUILLOT-BARBANCE, Céline; Alexei LAVRENTIEV; Serge HEIDEN & Bénédicte PINCEMIN (2018) : « Diachronie de l'oral représenté : délimitation et segmentation interne du dialogue (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », in Wendy Ayres-Bennett et al. (éds), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique. Actes du colloque de la SIDF*, Paris, Classiques Garnier, 279-296.
- GUILLOT-BARBANCE, Céline, Bénédicte PINCEMIN & Alexei LAVRENTIEV (2017) : « Représentation de l'oral en français médiéval et genres textuels ». *Langages*, 208, 53-68.
- HEIDEN, Serge (2019) : *Manuel de TXM, Extension Annotation URS (Unité-Relation-Schéma) version 1.0*. DOI : <http://doi.org/10.5281/zenodo.3267345>.
- HEIDEN, Serge ; Jean-Philippe MAGUE & Bénédicte PINCEMIN (2010) : « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement », in Sergio Bolasco, Isabella Chiari & Luca Giuliano (éds), *Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010*, Roma, Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, vol. 2, 1021-1032. URL : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100344>.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2012) : « L'oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues 'mortes' », in Céline Guillot et al. (éds), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*. Bern, Berlin et Bruxelles, Peter Lang, 247-264.
- OBRY, Vanessa; Julie GLIKMAN; Céline GUILLOT & Bénédicte PINCEMIN (2017) : « Les chaînes de référence dans les récits brefs en français : étude diachronique (XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> s.) ». *Langue française*, 195, 91-110.
- SCHNEDECKER, Catherine (1997) : *Nom propre et chaînes de référence*. Paris, Klincksieck.

- SCHNEDECKER, Catherine (2017) : « Les chaînes de référence : une configuration d'indices pour distinguer et identifier les genres textuels ». *Langue française*, 195, 53-72.
- SCHNEDECKER, Catherine & Frédéric LANDRAGIN (2014) : « Les chaînes de référence : présentation ». *Langages*, 195, 3-22.
- SCHNEDECKER, Catherine, GLIKMAN, Julie et Frédéric LANDRAGIN [éds] (2017) : *Langue française*, 195 [*Les chaînes de référence en corpus*].
- Textométrie* (2007-2010) : *Fédération des recherches et développements en textométrie autour de la création d'une plateforme logicielle ouverte*. Lyon, ENS. URL : <http://textometrie.ens-lyon.fr>.

## Ni *phrase* ni *période* ? La séquentialité en question dans la diachronie du français

Gilles SIOUFFI

*Sorbonne Université*

Gilles.Siouffi@sorbonne-universite.fr

<https://orcid.org/0000-0003-4426-4967>

### Resumen

Este artículo plantea, en primer lugar, la pertinencia de las nociones de *phrase* y *période*, para abordar la cuestión general de la secuencialidad discursiva. Confrontamos, para ello, diferentes modelos. A continuación, examinamos la variabilidad diacrónica de los usos, y presentamos los diferentes parámetros de orden externo que han de ser tenidos en cuenta para abordar la cuestión de la secuencialidad de un texto. Finalmente, ilustramos la problemática con tres ejemplos de los siglos XVII y XVIII. Concluimos sugiriendo que la modelización gramatical y las prácticas de puntuación son dos maneras «especificadoras» de ver una cuestión constantemente renovada por la diacronía de las prácticas de escritura.

**Palabras clave:** frase, período, secuencialidad, discurso en diacronía, cultura escrita.

### Résumé

Cet article interroge la pertinence des notions de *phrase* et de *période* pour aborder la question générale de la séquentialité discursive. Il confronte tout d'abord différents modèles. Puis, il examine la variabilité diachronique des usages et présente les différents paramètres d'ordre externe qu'il est nécessaire de prendre en compte avant d'aborder la question de la séquentialité dans un texte. Enfin, il illustre la problématique par trois exemples empruntés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il conclut en suggérant que la modélisation grammaticale et les pratiques de ponctuation sont deux manières spécifiantes de voir une question que la diachronie des pratiques d'écriture renouvelle sans cesse.

**Mots-clés :** phrase, période, séquentialité, discours en diachronie, littérature.

### Abstract

This paper questions the relevance of the notions of *sentence* and *period* to address the general question of discursive sequentiality. First of all, it confronts different models. Then, it examines the diachronic variability of uses and presents the various external parameters that

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

need to be taken into account before addressing the question of sequentiality in a text. Finally, it illustrates the problem with three examples taken from the seventeenth and eighteenth centuries. It concludes by suggesting that grammatical modeling and punctuation practices are two specifying ways of looking at an issue that the diachrony of writing practices constantly renews.

**Keywords:** sentence, period, sequentiality, discourse in diachrony, literacy.

## 1. Introduction

*Phrase* et *période* sont deux termes présents dans le métalangage et la manière de voir le discours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, avec des sens bien particuliers et parfois assez différents les uns des autres (voir la synthèse de Berrendonner 2017), le terme *phrase* ayant notamment fait l'objet d'une inflexion historique bien connue (voir Seguin, 1993 et Raby, 2018, entre autres), et ils se retrouvent mobilisés dans le modèle théorique récent du Groupe de Fribourg (2012). Cette co-présence ne manque pas de faire question. La *période*, notamment, est-elle une manière de se représenter le discours typique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ou peut-on en faire un outil d'analyse « transchronique » qui pourrait être appliqué à n'importe quelle production discursive ? La manière de voir qu'elle introduit est-elle compatible avec celle que suppose la notion de *phrase* telle qu'elle s'est installée en grammaire depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Ces deux unités de rang 2, pour faire simple, coexistent-elles ou sont-elles deux manières différentes de voir la segmentation d'un texte ?

Le fait est que la pertinence de la notion de *phrase* dans l'approche de certains usages a fait l'objet d'une remise en cause dans les dernières décennies. On pourra citer naturellement en premier lieu les travaux sur l'oral (voir Blanche-Benveniste, 1997 et Morel et Danon-Boileau, 1998, entre autres). Il convient également de citer le travail sur l'écrit des peu lettrés ou sur des corpus écrits ne relevant pas des variétés hautes ou standardisées (voir Ernst, 2003 et Steuckardt, 2015, pour des travaux abordant spécifiquement la problématique). Le programme « Phrase et période en diachronie » du GEHLF (Groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française) est d'ailleurs apparu comme un prolongement naturel d'un programme sur les peu lettrés qui avait immédiatement précédé. On pourra également citer les recherches menées actuellement sur la ponctuation dans une perspective historique, qui témoignent d'un souci de revenir plus précisément à la matérialité textuelle et d'en comprendre la logique (voir Dauvois et Dürrenmatt, 2011 ; Dürrenmatt, 2011 ; Lavrentiev, 2009, Llamas Pombo, 2008 ; Raby, 2016 ; Serça, 2012, entre autres). S'agissant du contemporain, l'apparition de nouveaux usages médiés a amené à porter un nouveau regard sur la frontière oral/écrit et à poser de nouvelles questions aux périodes plus anciennes, comme la prise en compte de ce qu'on appelle aujourd'hui médialité (voir Bruhn, 2016, Siouffi, 2019c).

Les recherches historiques sur la construction de la grammaire scolaire (voir Chervel, 2008), et les recherches empiriques sur l'usage de la ponctuation et sur la segmentation en contexte scolaire (voir Chanquoy et Fayol, 1995), ont mis en évidence le poids des représentations scolaires. On a pu montrer (Elalouf, 2014), que malgré les difficultés que présente le modèle de la « phrase de base » dans l'analyse de certaines productions comme une longue période de Rousseau, la résistance était grande chez les enseignants à y renoncer. « La phrase est considérée comme la structure fondamentale, à partir de laquelle les autres structures peuvent être définies », indique d'ailleurs dès ses premières pages le nouveau manuel de terminologie grammaticale proposé aux enseignants par le Ministère français de l'éducation nationale pour la rentrée 2020 (Ministère de l'éducation nationale, 2020 : 3). De façon générale, la tendance actuelle en histoire de la langue est de prendre davantage en compte l'interaction entre usages et conscience linguistique, que celle-ci se trouve manifestée dans les descriptions métalinguistiques savantes ou les discours profanes (voir Colombat, Raby, Combettes et Siouffi, 2018).

À la différence du « mot », la « phrase » (le mot étant placé ici entre guillemets car il peut correspondre à plusieurs concepts différents) ne présente pas de physionomie immédiatement contrainte. Sa réalisation est soumise aux conditions du discours. Or ces conditions changent. La diachronie est un aspect de ces conditions de changement du discours. Peut-on aborder la « phrase » de la même manière dans une chanson de geste du Moyen Âge, un document administratif du XVII<sup>e</sup> siècle, un roman du XVIII<sup>e</sup> siècle, une lettre de soldat de la Première Guerre mondiale, ou un tweet ? De fait, la « phrase » semble poser en termes singuliers ce qu'on peut appeler « diachronie ». Peut-on la voir comme un objet qui la traverserait ? Est-elle le reflet d'un modèle ? Faut-il plutôt parler de manière de voir ? C'est cette ambiguïté qui fait toute la richesse de la problématique.

Le point de départ des réflexions que nous présentons ici est à situer dans une série de travaux menés dans le cadre du GEHLF, (voir Baudry et Caron, 1998 ; Combettes, 2003). Récemment, le GEHLF a consacré un séminaire de deux ans (2015-2107) à la question « Phrase et période en diachronie », en essayant de confronter divers modèles théoriques et en examinant la question sur tout l'empan de la diachronie. Un certain nombre de ces travaux sont parus, notamment ceux portant sur les XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles (Siouffi, 2019b), et d'autres sur toute l'histoire du français (Siouffi, 2020). Ce qui suit doit beaucoup aux interventions réalisées dans le cadre de ce séminaire. L'objectif est ici de faire écho à quelques-unes des réflexions qui ont émergé, ainsi que d'explicitier et de déplier quelques questions plus larges qu'elles ont fait surgir.

Il s'agira d'abord de confronter la question des modèles et celle des usages. Après plusieurs décennies où on s'est beaucoup concentré sur les notions d'un point de vue de théorie linguistique, on observe en effet aujourd'hui un retour vers les usages qui correspond aux modifications des méthodes de ce qu'on peut appeler de façon large

« philologie », et à l'émergence de la sociolinguistique historique. Si l'on part du plan du modèle, nous montrerons comment les notions de phrase et de période, notamment telle que la définit le Groupe de Fribourg (2012) sont deux manières d'aborder le problème général de la séquentialité.

Dans un deuxième temps, en partant des usages, on se demandera quels sont les paramètres, notamment externes, dont on doit tenir compte pour envisager dans la diachronie la question de la séquentialité.

Enfin, on illustrera ce problème général de la séquentialité (comment commencer une « phrase » ? comment la finir ?) par trois études de cas empruntés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

## 2. Si l'on part du modèle

### 2.1. Que faire de la « phrase » ?

Que faire de la « phrase » si on l'envisage comme notion ? Loin de nous l'idée de résumer en quelques lignes les débats auxquels une immense littérature a été consacrée. Toutefois, en s'inspirant de Le Goffic (2008 et 2011), on peut formaliser quatre attitudes possibles :

(a) On peut la postuler, la poser comme un a priori, la « décider ». C'est ce que fait d'une certaine manière la grammaire scolaire. La plupart du temps, dans cette perspective, on assimile la phrase soit à l'énoncé, soit à la proposition logique, ou on cherche à la définir par ses limites (en s'aidant beaucoup de la ponctuation et du sens).

(b) On peut en construire le modèle dans une perspective ascendante : en partant des constituants, et notamment du noyau que constitue le verbe conjugué. Ce qu'on appelle phrase devient le lieu de fonctions, d'accords, etc. – un lieu d'analyse syntaxique. Ainsi Le Goffic définit-il la phrase en rattachant au noyau les éléments qui en dépendent et les éléments qui portent sur la phrase elle-même (réflexivité intégrée) ; ou le Groupe d'Aix construit-il cette perspective ascendante au moyen de deux modules : microsyntaxique et macrosyntaxique (Blanche-Benveniste, 1997 ; Benzitoun et Sabio, 2010). La question qui se pose ensuite est de savoir jusqu'où aller, au-delà de la phrase, si on veut maintenir la perspective syntaxique (Charolles *et al.*, 2002).

(c) On peut l'envisager dans une perspective descendante, à partir de l'unité de rang supérieur. La plupart du temps, cette unité est le texte (voir Combettes, 1983, Adam, 2003), ce qui suppose qu'une phrase s'insère dans une organisation plus large dans laquelle ses éléments jouent aussi un rôle. Cette perspective met bien en évidence la différence de physionomie syntaxique qu'il peut y avoir entre des phrases isolées et des phrases prenant place dans un texte.

(d) On peut enfin la nier et considérer que le discours fonctionne (dans certains cas) sur autre chose que des phrases.

Pour ceux qui acceptent d'en reprendre le modèle, en tout cas, la phrase apparaîtra facilement comme un « miroir à deux faces », qui d'un côté regarde la « syntaxe », définie comme module d'organisation des constituants selon des règles linguistiques, de l'autre le texte, gouverné par des procédures d'organisation différentes, moins réglées, fondées sur la segmentation et la séquentialité.

Ce double caractère peut inviter à considérer, comme le fait Le Goffic, que le discours s'organise fondamentalement en deux modules, un module textuel et un module syntaxique, qui se superposent. Un observatoire de cette superposition est par exemple la ponctuation : parfois, la ponctuation a clairement une fonction syntaxique, parfois, elle joue un rôle dans le module textuel.

Une autre option, celle du Groupe de Fribourg (2012), est de formaliser une distinction entre deux échelles : *clause* et *période*. Selon le Groupe de Fribourg, la clause, ou *énonciation*, comprend une construction verbale et des compléments régis, et constitue l'unité maximale de la micro-syntaxe. La *période*, de son côté, est une unité supérieure, multiclausale, qui peut inclure des parenthèses, des boucles énonciatives, des faits de discours rapporté, etc. Elle ne relève pas de la micro-syntaxe, mais constitue un agencement, une configuration. De la sorte, la « clause » pourrait présenter une partie des fonctions attribuées par la grammaire à la « phrase ».

## 2.2. Un modèle de séquentialité

L'introduction de modèles présentant des échelles différentes, ou des superpositions de modules, révèle à vrai dire que notre approche de la textualité reste très marquée par une idée de la « phrase » qui rêve de voir y coïncider l'unité syntaxique, l'unité sémantique et l'unité énonciative. On le sait, la notion de phrase est installée sous ce nom dans le paysage de la description linguistique (français) depuis Domergue (fin 18<sup>e</sup>) et surtout depuis son exploitation par l'institution scolaire au 19<sup>e</sup>, dans un double mouvement de grammatisation et de syntactisation de notre regard, de sorte que beaucoup des modèles linguistiques d'aujourd'hui sont basés sur la syntaxe. On peut se poser la question de savoir si ce processus n'induit pas un regard partiel et biaisé sur de nombreuses productions discursives.

Si, du point de vue du discours, on peut juger que la réflexion sur la phrase relève de la problématique plus générale de la segmentation et de la séquentialité, il n'est pas sûr que la forme de séquentialité appelée aujourd'hui « phrase » soit la seule, ni toujours la plus opérante. On constate en effet que beaucoup de segmentations ou d'associations larges ne sont pas des « périodes » au sens classique, mais plutôt des assemblages, qui n'ont pas de configuration particulière. Malgré tout ces assemblages font sens, pas tant au niveau sémantique qu'au niveau de l'organisation discursive.

On l'a dit, ce sont les travaux sur l'oral qui ont mis en évidence d'autres principes d'organisation (voir Hirsch et Dodane, 2018 et Lacheret et Victorri, 2002). Soit la phrase n'est pas considérée comme pertinente, soit elle n'apparaît pas comme la seule

manière de voir la segmentation. N'en serait-il pas de même pour l'écrit ? Cette mise en question de la phrase comme unité fondamentale de la segmentation parle de fait à un diachronicien. L'examen des usages, notamment ceux qui précèdent le XVIII<sup>e</sup> siècle, invite à rechercher d'autres principes d'organisation. Les textes manuscrits des peu lettrés le montrent, bien sûr, mais également les pratiques d'impression, et l'histoire de la ponctuation.

Fondamentalement, on peut considérer que la conception d'un double module (syntaxique et textuel) du discours et la modélisation en *clause / période* posent – différemment, et chacune à leur manière – la question essentielle de la séquentialité du discours. Le terme *séquentialité* décrit la séquence linguistique d'unités agencées linéairement de manière dynamique, comme un ensemble émergent, en devenir, pouvant être ensuite soumis à des interprétations sémantiques comme formelles, et à des propositions de réception, par exemple en terme de « phrases ». Selon Apothéloz (2007 : 42), « la question de la séquentialité soulève celle de l'articulation entre grammaire et activité, ou plus précisément : entre le déroulement temporel des structures linguistiques et l'enchaînement séquentiel des actions de discours ».

De fait, on ne voit pas comment, du point de vue de la production, la séquentialité peut s'appréhender dans une perspective ascendante (depuis les unités). Il y a là presque une contradiction dans les termes. En revanche, du point de vue de la réception, elle peut s'envisager selon les deux perspectives, ascendante ou descendante (depuis l'ensemble), ce qui légitime le double regard, syntaxique et discursif.

### 2.3. Des modèles encombrants ?

Il est possible que la « phrase », entendue dans une perspective ascendante comme agrégation d'éléments autour d'un noyau, soit une unité spontanée, intuitive, ou observable de la séquentialité en action. Mais il y aurait peut-être un risque à la confondre d'emblée avec la « phrase » qui résulte de notre analyse syntaxique. C'est pourquoi nous nous retrouverons pour notre part assez bien dans ces propos de Guillaume, qui, comme on lui reprochait de ne pas suffisamment définir la phrase, répondait :

La définition de la phrase en tant qu'unité d'effet de discours a le mérite, par son accord avec le sentiment du locuteur [...], de ne pas prêter le flanc à la controverse. Elle est quelque chose qui s'admet naturellement, étant entendu que la définition ainsi formulée ne vaut que dans le cadre de la relativité réciproque des deux entités de langage, phrase et mot, et n'a pas la prétention de donner de la phrase une définition qui en embrasserait tous les aspects (Leçon du 27 novembre 1941, *in* Guillaume, 2005 : 40).

Le sentiment des locuteurs (variable bien évidemment en diachronie, mais aussi selon un assez grand nombre de paramètres, dont les paramètres discursifs) joue vraisemblablement un rôle décisif dans la détermination de ce qu'on peut accepter comme « phrases ».

Du point de vue des usages, le problème de la séquentialité se divise en deux problèmes distincts : un problème syntaxique, et un problème de segmentation textuelle. Ces deux problèmes doivent être envisagés différemment selon qu'on se place du point de vue de la production ou du point de vue de la réception. Comme beaucoup de chercheurs l'ont montré, la syntaxe et la segmentation sont des exigences de production qui donnent lieu à une programmation – programmation syntaxique (surtout) comme, à un moindre degré, programmation de segmentation textuelle. Du côté de la réception, la syntaxe et la segmentation sont aussi des exigences, exigences qui peuvent donner lieu à une *analyse*, dans le cas de la syntaxe, et à une *lecture*, dans le cas de la segmentation – la lecture étant ici à comprendre comme une résolution textuelle. Il résulte de ces différences de points de vue et de ces superpositions de procédures des possibilités de conflits (voir, par exemple, Gautier, 2010, sur l'interprétation du point). C'est la raison pour laquelle, si l'on part des usages et non des modèles, les conditions de production et de réception doivent être interrogées.

### 3. Si l'on part des usages

Nous nous proposons à présent de dire quelques mots des principaux paramètres qu'il nous semble nécessaire de prendre en compte pour évaluer correctement les conditions de production et de réception.

#### 3.1. L'intégration à la textualité

Dans les dernières décennies, le retour aux usages a sans doute été en partie motivé par le fait qu'une partie du travail linguistique qui avait précédé s'était effectué sur des phrases sorties de leur contexte, voire des phrases forgées. Le retour aux usages a d'abord permis de mettre en évidence la textualité. Voici trois citations de Weinrich (1989 : 19-20) qui exemplifient cette position :

Une grammaire qui se présente comme une grammaire textuelle ne peut qu'être entièrement conçue à partir de textes (oraux ou écrits), puisque son objectif ultime est de conduire à manier la langue dans des textes. [...] Nous appelons texte l'énoncé linéaire qui est compris entre deux interruptions remarquables de la communication et qui va des organes de la parole ou de l'écriture de l'émetteur aux organes de l'audition ou de la vue du récepteur. [...] Il s'ensuit qu'un objectif prioritaire de la description linguistique est de saisir la textualité d'un texte. Nous entendrons par là la cohérence particulière qui fait qu'un texte est un texte.

Au final la textualité ainsi comprise devient un paramètre, au sens où l'analyse de la « phrase en usage » implique qu'on prenne en compte la textualité dans laquelle cette phrase intervient.

Cette textualité dépend au premier chef du genre de discours dans lequel la phrase est prise. On peut se demander de ce point de vue s'il n'existe pas ce qu'on pourrait appeler des « phrases de genre », dans l'oral comme dans l'écrit (l'interview, la lettre, le sermon...). Par ailleurs, on sait qu'il existe dans l'histoire de la culture une longue tradition de textes formés de phrases non insérées (proverbes, slogans, maximes...). Ce caractère détaché n'implique pas qu'on n'ait pas affaire à une textualité.

### 3.2. L'interaction

Qui dit usage dit interaction. Il s'agit alors de savoir dans quelle mesure le discours est adressé. Lorsque Weinrich (1989 : 20) construit l'idée d'une grammaire « textuelle », il élabore une grammaire de la réception au sens où, pour lui, « seuls les messages qui atteignent leur destination ont leur pleine signification communicative ». Il part ainsi, pour analyser la physionomie des énoncés, de la supposition dans tout texte d'une instruction du type « cher auditeur [ou lecteur], si tu veux que ce texte ait un sens pour toi, alors voici comment tu dois te comporter » (Weinrich 1989 : 21).

On peut néanmoins se demander si la réception d'un texte est nécessairement celle d'un texte qui nous a été adressé (selon un schéma de la communication pris au pied de la lettre). A la vérité, quand on examine le corpus des textes écrits sur lesquels la discipline de la grammaire a développé ses méthodes et ses concepts, on s'aperçoit qu'il s'agit la plupart du temps de textes qui ne sont pas vraiment adressés. Sans aller jusqu'aux monologues, soliloques, le texte littéraire, sur lequel se fondent une grande partie, à la fois de la littéracie, et de la description grammaticale, n'est pas vraiment « adressé » dans ce sens. Il n'en reste pas moins que ce critère de l'« adressage », si l'on peut dire ainsi, reste fondamental dans l'approche générale des discours et spécifiquement de la séquentialité.

### 3.3. La médialité

La question de la médialité est corrélative de celle de l'interaction. Par *médialité* on entendra la médiation communicationnelle ou pragmatique introduite par le médium. Nous suivrons l'analyse de Bruhn (2016), pour qui il est plus difficile d'isoler ce qu'on peut appeler *médium* que de parler en termes de processus, ce qu'implique le nouveau terme de *médialité* (*mediality*). La prise en compte de la médialité conduit à réviser profondément notre regard sur ce qu'on a longtemps considéré comme l'*écrit* pour mettre en avant la dimension d'*écriture* (en anglais *Writing*).

La médialité comme processus induit des contraintes et des affordances. Les *contraintes* sont les limitations auxquelles va se heurter la communication : limitations

en termes d'espace lorsqu'il s'agit d'écrire une carte postale ou un tweet, par exemple. Les *affordances*, si l'on suit Kavanagh *et al.* (2016), peuvent être de plusieurs types. Dans cet ensemble, on peut ranger les affordances médiales, dont la ponctuation, par exemple, qui dépend des conditions de scripturalité, est une conséquence. De fait, la notion de médialité, souvent sollicitée pour rendre compte des écritures numériques actuelles, pourrait sans doute être davantage convoquée à propos des époques anciennes, tant en ce qui concerne la différence entre manuscrits et imprimés (à l'époque médiévale notamment) que dans le domaine plus restreint des imprimés de l'époque moderne.

Du point de vue de la production, ce qu'on peut appeler « phrase » se trouve au centre d'une interaction dialectique entre énonciation et médialité. La différence entre les canaux de l'écrit et de l'oral est centrale dans cet enjeu. Si un programme communicationnel similaire peut être envisagé, la différence des contraintes et des affordances est flagrante. Du point de vue de la réception, par ailleurs, l'existence de « phrases » est conditionnée par un besoin de segmentation qui rend difficilement recevables, par exemple, des textes écrits proposés sans aucune ponctuation ou des suites ininterrompues de discours non segmentées par des indications prosodiques. Au total, s'il est un plan de la réalisation linguistique dans lequel la médialité joue, c'est bien la phrase.

### 3.4. La littéracie et les cadres de pensée

Par *littéracie*, on peut entendre, non seulement, classiquement, la capacité à lire et à écrire, mais aussi ce qu'on appelle parfois la « syntactisation », ensemble de pratiques grammaticales, de ponctuation et de segmentation résultant d'un apprentissage (voir Chanquoy et Fayol, 1995 ; Roubaud, 2016). La littéracie crée des « cadres de pensée » au sens où elle s'appuie sur un métalangage explicite comme, dans l'histoire, les termes *proposition, phrase, période...*, recevant chacun, et selon les grammaires, leurs définitions, mais aussi sur une certaine façon de court-circuiter la description savante au profit de manières de voir assez simples permettant de couper court aux discussions. Lorsqu'un manuel du XIX<sup>e</sup> siècle propose : « Faites observer aussi que vous commencez chaque phrase par une majuscule et que vous la terminez par un point final. Le mot *phrase* s'expliquera de lui-même par l'usage. » (Anon, 1860 : 279), il installe dans le paysage une manière de voir la question qui, si elle ne satisfait certes pas le grammairien, n'est pas dénuée d'impact.

En dépit de ses avantages en termes de compétence, la littéracie engendre des manières simples, pour ne pas dire simplistes, de comprendre les faits de langue. Elle produit aussi une unification notionnelle. En effet, il est préférable, dans le processus de syntactisation, qu'une manière de voir l'emporte sur les autres, et élimine ses concurrentes – ce qui pose d'ailleurs des problèmes dans l'institution scolaire contemporaine ; et elle a ensuite pour conséquence que la notion l'emporte sur les autres manières

de voir. À partir du moment où l'institution scolaire s'est focalisée (à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) autour de la « phrase », ainsi, on a vu leur pertinence et leur efficacité retirées aux autres modèles, comme celui de la *période* dans son sens classique (voir Gautier, 2006). L'avantage cognitif de cette simplification est alors de décomposer notre perception de la langue et du discours en deux zones : le typique et l'atypique ; et de comprendre l'atypique par le typique. Certes, la description linguistique, dans son sens le plus ambitieux, peut être vue comme une manière de chercher à comprendre l'atypique sans passer par la référence obligée au typique, mais on constate aussi qu'elle en revient souvent, subissant sans doute l'influence des cadres de pensée d'une époque, à conforter la description du typique par l'atypique.

Au total, on pourra considérer que la production de la phrase en discours est l'effet d'une programmation qui est confrontée à un grand nombre de paramètres, contraintes et affordances diverses qui ne vont d'ailleurs pas toujours dans le même sens. Outre les contraintes cognitives liées à la réalisation de la syntaxe, on doit prendre en compte les paramètres d'intégration textuelle, d'interaction, les contraintes et les affordances médiales, et l'arrière-plan décisif que représente la littéracie. C'est ainsi que, si on veut partir des usages et considérer la « phrase » en diachronie, on devra accepter que la question de la phrase n'est pas seulement une question linguistique. Ce n'est pas sur une base « linguistique » que Llamas-Pombo (2017) a pu montrer que la ponctuation des chartes médiévales ne se laissait pas décrire de façon pertinente en termes de « phrase » : bien plutôt, une étude attentive de la textualité, des paramètres énonciatifs, et de la scripturalité ont permis de mettre en évidence d'autres modes de fonctionnement.

C'est un travail similaire que nous proposons à présent d'expérimenter à présent à partir de textes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

#### 4. Phrase ou période ? quelques observatoires (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

Nous allons à présent procéder à trois études de cas empruntés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles afin d'étudier les problèmes que posent la segmentation et l'association de segments, en nous concentrant sur le problème des segments qui peuvent être perçus comme possédant toutes les caractéristiques d'une « phrase », ou être autonomes. Rappelons que les outils disponibles en production comme en réception pour résoudre ces problèmes sont :

- des outils linguistiques grammaticalisés, comme les connecteurs (voir Badiou-Monferran, 2000), et non grammaticalisés, comme certains noms thématiques, dont l'exploration est sans doute à approfondir ;
- des outils graphiques de ponctuation ;
- des outils visuels comme les alinéas (voir Arabyan, 2018), à distinguer de notre point de vue des outils de ponctuation ;

- dans le cadre de l'oral, des outils prosodiques, comme des pauses, des reprises de souffle, l'intonation, etc.

#### 4.1. Le cadre de pensée

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la situation a été décrite en ces termes par Jean-Pierre Seguin :

Une situation polylectale latente fait coexister d'abord trois modèles : celui, ancien, d'un discours continu ; celui de la période, avec référence orale prioritaire et prédominance oratoire ; et celui d'un découpage en entités énonciatives qui cherchent une clôture moins vaste, préparant la pratique et l'idée de la phrase actuelle (Seguin, *in* Combettes, 2003 : 69).

Le modèle de la période est loin d'être le seul à s'appliquer à la phrase longue, dans la mesure où existe de manière forte un modèle de « phrases liées » (voir Mounier, *in* Siouffi, 2019b).

Les outils linguistiques font l'objet de tentatives de réglages explicites, et commencent à dessiner ce que nous nommés un « cadre de pensée ». Vaugelas essaye par exemple de régler l'usage d'outils grammaticalisés dans le rôle d'association d'unités comprises comme des « périodes », acceptant de ce fait *et*, mais non plus *qui*, outil traditionnel de l'association en latin et au XVI<sup>e</sup> siècle :

Au reste, on peut fort bien commencer une période par la conjonction *et*, je dis mesme lors qu'il y a un point, qui ferme la période precedente. Je n'en rapporteray point d'exemples, parce que tous nos bons Auteurs en sont pleins. Nous avons si peu de liaison pour les périodes, qu'il ne faut pas encore nous oster celle-cy (Vaugelas, 2009 : 637).

Nous avons quelques Ecrivains, qui après avoir fait une longue période sans avoir achevé ce qu'ils veulent dire, se sont avisez d'un mauvais expedient, pour faire d'un costé que la période ne passe pas les bornes, et que d'autre-part ils y puissent ajouter ce qui luy manque. Voicy comme ils font. Quand le sens est complet, ils mettent *un point*, et puis commencent une autre période par le relatif *qui*. [...] Je dis [...], que de faire un point devant ce *qui*, et de commencer une autre période par ce mot, est un fort mauvais remede, dont nous n'usons jamais en nostre langue. Il est vray que les Latins se donnent ordinairement cette licence, et c'est à leur imitation que les Ecrivains dont je parle, le font : mais nous sommes plus exacts en nostre langue, et en nostre stile, que les Latins, ny que toutes les Nations, dont nous lisons les escrits [...] (Vaugelas, 2009 : 259-260).

Du côté de la ponctuation, on observe également des tentatives de réglage. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Jean Bosquet (2005 : 131) formule la fonction démarcative du point : « Le poinct clost et finist non seulement le sens de la clause, ou devis ; mais tout le parler et discours : De sorte, que sy après iceluy suit quelque chose, c'est autre matière, quy arriere se commence ».

Au milieu du XVII<sup>e</sup>, Charles Sorel va bien loin, proposant un réglage permettant de différencier le point virgule et le deux-points dans l'association de ce qu'il appelle les « demi-périodes » :

On se doit servir des deux points à la fin d'une demye période, lors que celle qui suit commence par quelque Conjonction, ou bien lors que le Sens est entierement dependant des clauses précédentes, & tiré en leur consequence. Pour le poinct à queüe il sert à la fin d'une demye période dont le Sens est presque complet, & le poinct est toujours mis à la fin d'une periode entiere (Sorel, 1688 : 115).

En faisant cette proposition de distinction sur critère sémantique, il entre visiblement dans la « vraie question », qui est celle de la segmentation intermédiaire, et qui est la question sur laquelle, du point de vue de la séquentialité, au terme de plus d'un siècle d'élaboration théorique, avec Domergue, la notion de phrase apportera quelque chose de supplémentaire par rapport à la notion de période.

Si l'on compare les trois définitions que donnent de *période* les trois grands dictionnaires monolingues de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, en effet :

PERIODE. [...] en termes de Grammaire, est une petite entendüe de discours qui contient un sens parfait, & qui ne doit pas estre plus longue que la portée ordinaire de l'haleine. (Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690).

Periode : La periode composée est une sorte d'élocution achevée & parfaite pour le sens, qui a des parties distinguées & qui est facile à prononcer tout d'une haleine. (Richelet, *Dictionnaire françois*, 1680).

Periode : s. f. Portion d'un discours qui consiste en un certain arrangement de paroles, & qui estant composée de plusieurs membres, renferme un sens complet. (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694).

on constatera que, si divers critères sont pris en compte (sémantiques, syntaxiques, prosodiques), seule l'Académie évoque la question des membres.

En fait, la définition rhétorique de la période s'offrait comme une résolution par l'esthétique (longueur des membres, etc.) du problème de la séquentialité. Pour autant, elle ne permet pas de mettre un nom unique sur toutes les formes d'association

de clauses destinées à former des unités longues. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le grammairien Buffier repère bien le problème :

Les périodes du style coupé consistent en plusieurs phrases ou expressions, qui souvent prises chacune en particulier, semblent faire un sens complet ; & pourtant ce ne sont que des phrases ou des propositions particulières subordonnées à une proposition principale, dont elles marquent les diverses circonstances. Quelques-uns peut-être ne voudront pas appeler périodes, cet amas de diverses phrases qui sont sans liaison grammaticale. A eux permis ; nous faisons profession de ne jamais disputer sur les mots. (Buffier, 1709 : 430).

Il relève que ce qui est qualifié depuis peu<sup>1</sup>, d'un point de vue rhétorique, de « style coupé » ne consiste ni plus ni moins qu'en la tendance à associer dans des unités longues des segments pouvant être autonomes. Ce faisant, il met le doigt sur la vraie difficulté de la séquentialité telle qu'elle est vue par la tradition rhétorique. S'appuyer sur la notion de période entendue dans son sens classique ne revient en effet à ranger sous ce nom, dans la continuité de la tradition antique, qu'un certain type de phrases longues, notamment celles qui présentent une organisation rythmique particulière. Échappent à la description un grand nombre de séquences longues dans lesquelles des segments détachables sont souplement reliés les uns aux autres, accumulés, ou laissés dans le sentiment d'une indépendance possible.

Porter le regard sur trois moments de la diachronie des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et sur des types de pratiques différents, permettra peut-être de mieux identifier quelques-unes des questions précises qui traversent cette problématique générale de la séquentialité.

#### 4.2. Les *Lettres meslées* de Tristan L'Hermite (1642)

La physionomie qu'offrent les *Lettres meslées* de Tristan L'Hermite parues chez Augustin Courbé en 1642 (voir Siouffi, 2019a) est le résultat des choix d'un imprimeur, qui mobilise une ponctuation remplissant encore, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs fonctions : une fonction syntaxique (comme le montrent les virgules entre sujet et verbe), une fonction rythmique, et une fonction de segmentation du discours. Certes, il y a danger à surinterpréter ces signes non encore soumis à des normes régulatrices ; il n'en demeure pas moins qu'on peut se fonder sur la présence quantitativement importante de certains faits pour formuler des hypothèses.

---

<sup>1</sup> Même si la métaphore de la *coupure* se rencontre ici et là depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, la popularisation du *syntagme* semble dater de sa présence dans le dictionnaire de Furetière de 1690 (voir Lecointe, 2002 : 13-14).



Fig. 1. Tristan l'Hermite, *Lettres meslées*, (1642: 182)

Dans ce texte imprimé, la virgule, le point, le deux-points et le point virgule sont donc les quatre outils de ponctuation utilisés pour segmenter et associer. On observe de nombreux cas de juxtaposition de segments autonomes par des virgules, par exemple – formule qui sera critiquée par la grammaire scolaire ultérieure. Il existe aussi des cas d'apostrophes clôturées par des points.

Visiblement, l'apostrophe (un peu longue, il est vrai), est perçue comme une clause pouvant être comprise comme autonome. Les subordonnées à gauche du prédicat central, également, sont souvent segmentées par des points, selon une pratique de l'époque, qu'on trouvait déjà chez Montaigne.

Dans le passage suivant, trois outils différents sont employés devant des complétives associées :

AMOVREUSES. 119  
 me doive iamais donner le  
 temps de vous dire quatre  
 paroles. Si ie pouuois treu-  
 uer l'ocasion de vous parler  
 en liberté, vous apprendriez  
 de ma passion, beaucoup d'a-  
 greables nouvelles dont vo-  
 stre Miroir vous a defia dé-  
 couuert vne partie. Vous  
 sçauriez que i'adore le plus  
 beau de tous les Miracles vi-  
 sibles; que ie brusle pour des  
 yeux qui sont de la couleur  
 des Saphirs, mais qui bril-  
 lent beaucoup plus que s'ils  
 estoient des Diamans: Que  
 ie suis charmé du vif éclat,  
 & du son de voix, dyne  
 H iij

120 LETTRES  
 bouche qui semble estre fai-  
 te d'un Coral taillé. En fin que  
 i'aime vne personne qui pour-  
 roit passer pour la plus belle  
 Image de la ieunesse, & qui  
 possède toutefois plus de co-  
 gnoissance & de iugement  
 que les vieillards. D.D.D.

Vostre, &c.

Fig. 2 et 3. Tristan L'Hermite, *Lettres meslées* (1642 : 119-120)

Certes, on pourra toujours voir dans ce type d'exemples la preuve d'une absence de standardisation des pratiques. Nous pensons au contraire que cette variation présente un intérêt, et qu'il est possible de voir un mode de construction discursive original dans cette présentation échelonnée. En l'occurrence, la gradation des signes de ponctuation alliée à l'élargissement volumétrique semble donner une autonomie possible de plus en plus grande aux segments, en faisant peut-être des clauses énonciatives détachables, même si elles sont ramenées à une énonciation principale.

Du point de vue grammatical, on note également la grande fréquence des ajouts après prédicat, ce qui montre que celui-ci ne signe pas véritablement l'identité phrasique dans le sens moderne. On relève ici le rôle essentiel du *Et* (&), très fréquent après le deux-points ou le point-virgule (voir Badiou-Monferran et Capin, 2020 : 236, 275, 470, sur le *et* de relance), les *tellement que*, ou *de sorte que* après un point, les *comme* après deux-points. Tous ces procédés, très récurrents, transforment ce qui serait aujourd'hui considéré comme des ajouts circonstanciels dans une phrase en éléments extra-prédicatifs intervenant en marge du prédicat central et susceptibles de donner naissance à une nouvelle énonciation. À force d'hyperbates et de rebonds, on obtient ainsi un tissu qui n'a plus de raisons de s'interrompre :

Vous seriez bien marrie de respondre mieux à mes Lettres, qu'à ma passion : de sorte que ie puis assurer que ie ne sers pas seulement une personne inexorable ; mais encore une femme qui feint d'estre tout ensemble, aveugle,

sourdre & paralitique. Et bien, Glicere, c'est une Destinée que ma prudence ne peut changer, il faut que ie vouè toute ma vie à l'ingratitude ; & que ie ne reçoive iamais pourtant d'amour, de soins & d'obeissance, que de l'indifference, ou du mepris. Puis que ce m'est une necessité de vous aimer iusqu'au tombeau, ie n'ay qu'à chercher dans mes seules larmes, la consolation de ma douleur : & à me plaindre autant du mal-heur d'auoir esté blessé de vos yeux, que si i'avois esté frapé du Tonnerre : Mais c'est une chose bien estrange que les Diuinitez tiennent à gloire de foudroyer leurs propres Autels. (Tristan L'Hermitte, 1642 : 127-128).

L'association des segments produit-elle ici une « phrase » au sens moderne ? une période au sens rhétorique ? C'est bien difficile à dire dans les deux cas. La ponctuation comme les outils linguistiques – autant lexicaux que grammaticaux – construisent une continuité de segment à segment qui rend difficile l'établissement de délimitations autres, qui surplomberaient ce fonctionnement. Le texte est fait de toutes sortes d'appareillages qui sont ensuite combinés au moyen d'outils dont la distribution ne paraît pas toujours répondre à une logique identifiable, et suit des décisions qui, naturellement, ne sont pas apparentes. Association et segmentation sont tellement solidaires, dans ce processus, que c'est l'arrêt qui finit par poser un problème. D'ailleurs, l'ajout après le point, parfois analysé dans la tradition rhétorique sous le nom d'hyperbate, est une caractéristique récurrente de la textualité dans la diachronie.

Observé ici dans un imprimé du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, où il n'occupe d'ailleurs pas toute la place, ce type de segmentation du discours se heurtera bientôt aux propositions de réglages faites par les imprimeurs et à la modification des cadres de pensée. Un changement dans l'usage des connecteurs accompagnera cette évolution à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (Badiou-Monferran, 2000). L'éventail des segments considérés comme détachables se réduira autour des segments prédicatifs.

Voyons malgré tout ce qu'il en est dans un texte au statut particulier : le sermon sur la mort de Bossuet (dit en 1662, publié en 1767).

#### 4.3. Les sermons de Bossuet

Les sermons de Bossuet offrent le cas de textes qui ont fait des aller-retours entre les canaux de l'oral et de l'écrit. On suppose généralement que Bossuet jetait par écrit un canevas de ses sermons, qu'il produisait à partir de ce canevas une performance orale, puis qu'il retranscrivait cette performance sous la forme d'un manuscrit plus élaboré. Toutefois, lorsque nous ne possédons qu'un manuscrit autographe élaboré, il nous est difficile d'affirmer si celui-ci a précédé ou suivi la performance orale. Un seul de ces sermons fut publié du vivant de l'auteur. Ce n'est que plus d'un demi-siècle après la mort de Bossuet que le bénédictin René Déforis, en 1772 (Bossuet, 1772), publia un choix de ces sermons, avant l'édition Lebarcq, plus tard revue par Urbain et Levesque (Bossuet, 1914-1921).

Comparer les divers états d'un même passage se révèle instructif quant aux pratiques de segmentation.

Selon une pratique courante à l'époque, le manuscrit (BnF, fr. 12822) n'est que peu ponctué. À cela s'ajoute le fait que le genre du sermon suppose une médiation orale, et il est raisonnable de considérer que la syntaxe de la version écrite dont nous disposons a pu être influencée par le paramètre de cette réalisation orale. Enfin, on peut considérer que l'interaction (dans le domaine de la distance communicative) est ici un paramètre pragmatique fondamental.

Si l'on retranscrit le manuscrit, en tout cas, on s'aperçoit vite que le texte n'est pas structuré en « phrases » au sens moderne, et peut-être pas non plus en « périodes » au sens classique. On a plutôt affaire à un projet énonciatif large, qui déborde clairement l'unité de ce qu'on pourrait entendre aujourd'hui par « phrase » et qui se structure ensuite au fur et à mesure au moyen de connecteurs (à l'usage parfois délicat à cerner), et de liens sémantiques entre les segments ou entre les mots.

Considérons l'extrait suivant. Le segment est assez long, mais on ne peut réellement comprendre comment le discours se structure qu'en le saisissant dans cet empan:

**Quest-ce que cent ans, quest-ce que mil ans puisqu'un seul moment les efface.** Multipliez vos iours comme les cerfs que la fable ou l'histoire de la nature fait vivre durant tant de siecles durez autant que ces grands chenes sous lesquels nos ancestres se sont reposez et qui donneront encore de l'ombre a notre posterité, entassez dans cet espace qui paroît immense, honneurs, richesses, plaisirs, que vous profitera cet amas puisque le dernier souffle de la mort tout faible, tout languissant abatra tout a coup cette vaine pompe avec la mesme facilité qu'un chateau de cartes vain amusement des enfans ? et que vous servira d'avoir tant écrit dans ce livre, d'en avoir rempli toutes les pages de beaux caracteres puisqu'enfin une seule rature doit tout effacer. Encore une rature laisseroit-elle quelques traces du moins d'elle mesme au lieu que ce dernier moment qui effacera d'un seul trait toute votre vie s'ira perdre luy mesme avec tout le reste dans ce grand goufre du neant. **Il n'y aura plus sur la terre aucuns vestiges de ce que nous sommes ; la chair changera de nature ; le cors prendra un autre nom ; mesme celui de cadavre dit Tertullien ne luy demeurera pas long temps : il deviendra un ie ne sais quoy qui n'a plus de nom dans aucune langue tant il est** vray que tout meurt en luy jusqua ces termes funebres par lesquels on exprimoit ses malheureux restes. (Bossuet, Ms. BnF, fr. : f. 361v.).

On voit bien qu'on assiste ici à une accumulation de courtes unités dont toute la difficulté est de dire si elles sont liées les unes aux autres ou autonomes. Nous avons surligné en gras les passages où les interventions des éditeurs vont révéler des interprétations différentes de cette séquentialité si particulière. Du début, Déforis va faire, par exemple : « Qu'est-ce que cent ans ? qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment

les efface ? », ce qui dénote un alignement du sens de la phrase sur le noyau prédicatif qui suit l'élaboration grammaticale alors en cours, alors que Urbain et Levesque vont proposer : « Qu'est-ce que cent ans, qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface ? », ce qui donne une phrase amplifiée et correspond plutôt à l'idée que l'époque se fait, sinon de la période (un peu limitée, ici), au moins de l'éloquence.

À partir de « Multipliez... », on entre dans la logique d'une vaste énonciation interrogative (dédoublée), suivie bientôt d'une série de segments assertifs qui paraissent juxtaposés. Du passage surligné, Déforis fait :

Encore une rature laisseroit-elle quelques traces, du moins d'elle-même ; au lieu que ce dernier moment qui effacera d'un seul trait toute votre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans ce grand gouffre du néant ; il n'y aura plus sur la terre aucuns vestiges de ce que nous sommes. La chair changera de nature ; le corps prendra un autre nom ; « même celui de cadavre ne lui demeurera pas long-temps ; il deviendra, dit Tertullien, un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue » : tant il est vrai que... [...] (Bossuet, 1772 : 455).

Ce que Urbain et Levesque organisent de la manière suivante :

Il n'y aura plus sur la terre aucuns vestiges de ce que nous sommes : la chair changera de nature ; le corps prendra un autre nom ; « même celui de cadavre ne lui demeurera pas long-temps : il deviendra, dit Tertullien, un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue » : tant il est vrai que... [...] (Bossuet, tome 4, 1923 : 268).

La différence entre les deux propositions, à la vérité, n'est pas grande. Toutes deux se heurtent à une commune difficulté : comment construire un ensemble surplombant qui va intégrer les segments ? On comprend que les éditeurs s'y sentent obligés, ayant affaire à un auteur qui passe pour un maître de la « période ». Mais on peut tout de même se poser la question : est-ce bien nécessaire ? Si l'on suit le discours linéairement, en effet, à l'instar de ce que nous faisons lorsque nous entendons un discours par le biais du canal oral, on s'aperçoit que le texte fonctionne très bien sans construction, ni de « phrase », ni de « période ». Il obéit à une logique qui est généralement celle de la proximité, les segments s'enchaînant les uns aux autres. De ce point de vue, le paramètre interactionnel montre peut-être ici son importance.

La vraie question qui se pose est celle de l'arrêt et de la complétude. Quand ce qui ressemble à un simple déroulement est-il censé s'arrêter ? Ici, on voit bien que c'est le point de vue de la réception qui a conduit les éditeurs à « textualiser » pour ainsi dire le discours, et à le « syntactiser », en utilisant notamment cet outil fondamental qui est, à l'époque où ils exercent, le point-virgule. Par le point-virgule, notamment, et de façon plus générale tous les signes de ponctuation intermédiaire, on ajoute à la dimension linéaire de la séquentialité une saisie possible par l'ensemble, qui se fait par grands blocs

saisissables visuellement avant même qu'on n'en entame la lecture. Cette seconde structuration, qui s'appuie également sur la présence des majuscules, crée, soit des phrases, soit des périodes (au sens classiques), les deux manières de voir apparaissant alors comme des effets – grammaticaux et textuels – de la transformation d'un discours produit en un discours lisible.

Examinons pour terminer une lettre manuscrite d'une marchande de cidre normande du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### 4.4. Une lettre peu lettrée du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle

Cette lettre, tirée du *Corpus du français familier ancien* (cf. Martineau 2015), illustre un autre type encore de réalisation discursive : une production écrite exclusivement destinée à être lue, mais non destinée à être publiée, et émanant d'une personne d'un niveau faible de littéracie.

Monsieur et Cher Couzin

Je suis fachee que Monsieur Domenil na pas zete liure mardy se nest pas mafaute parce que je ne tes pas preuenus le voiturie ariua a deux heure apres midy je ne peu trouver de cheuox ni baril dans lemoment je luis dis qui serait liure dun grand matin il sant feut dun notre cotte qui ne lesse pas de me faire de lapene parce que zauée trouue de cheuox qui fure oblige de sant retourner et je bien eu de lapaine en trouuer cette foies margre toute les painne que vous zauée eus je ne ces pas si monsieur Domenil saura conten parce que le sidre nest point encorre ennetat de liurer parce quil vient beaucoup de lis Cest pourquoy je ne puis pas vous zen liurer dauantage aprezen il fost pas zen promaitre a personne Car je fait maitre vn mor a la plache du tounos qui est party et je suis si ocupee a deloger et a tou autre affaire que je ne sait au quel attendre cest pourquoy je vous pris de dirre a ceux que vous zennauee promis quil sentroue dun nautre cotte que je nepuis pas leur endonner du tou Je suis bien fachee de ne pas satisfaire à tou cela et je vous suis bien oblige de toute les painne que vous zauée eus pour moy et vous zen remersi bien je suis avec vn profont respect Monsieur et cher

Couzin

Votres humble et tres obeisante seruante

Marguerite lebecq

mes compliment a ma Cher Couzine

ce quatre decembre 1749

Loin de nous l'objectif de nous livrer ici à une analyse de l'ensemble de ce qui est observable dans le texte, même si on s'en tient aux plans de la syntaxe et de la textualité.

La première chose qu'on remarque naturellement est l'absence totale de ponctuation. En 1749, cette absence ne concerne plus que les manuscrits les moins lettrés.

La pénétration des habitudes de lecture et des pratiques des imprimeurs commence à être notable chez les plus lettrés (voir Seguin, 2004, sur Saint-Simon, par exemple). Mais cette absence de ponctuation est compensée, pour ce qui est de la segmentation, par le rôle dominant que viennent jouer quelques outils linguistiques grammaticalisés : *parce que* (présent quatre fois dans les dix premières lignes), bientôt suivi par deux *c'est pourquoi*. La scriptrice a visiblement son répertoire d'outils qu'elle sur-sollicite, dans des emplois syntaxiques et sémantiques non tout-à-fait homogènes et normés (le *parce que* de « parce que le sidre nest point encore ennetat de livrer » ne paraissant pas construit de manière habituelle). Le redondance touche d'ailleurs des éléments lexicaux, comme les expressions « je suis fâchée » ou « avoir de la peine ». En fait, c'est le lien entre phraséologie lexicale non grammaticalisée, outils grammaticalisés, et syntaxe, qui paraît modifié de façon à maintenir malgré tout une cohérence et une progression dans la continuité discursive. En effet, les segments sont de nature assez hétérogène, et parfois peu aisés à rattacher les uns aux autres par des outils syntaxiques puissants et clairs (remarquons un « *que* à tout faire » avant « que je nepuis par leur en donner » un peu avant la fin). C'est pourquoi la dimension de l'énoncé piétine malgré tout dans sa globalité, aucun mode de hiérarchisation n'apparaissant vraiment. Mais ici, ce sont d'autres procédés qui viennent prendre le relais, comme le fort appui sur l'énonciation (présence forte du *je*) et la dimension de l'interaction (le caractère adressé). Certains outils semi-grammaticalisés sont même employés dans une fonction clairement énonciative (*après*). Et la fin est marquée par l'apparition plus nette d'un processus d'accumulation de segments (au moyen de deux *et* très proches l'un de l'autre, notamment).

Au total, on ne peut évidemment pas parler de *période* dans ce texte. Mais on ne peut pas non plus clairement parler de *phrase*. Ou plutôt, la notion de phrase ne paraît être le meilleur outil pour aborder le type de segmentation qu'on y observe. En effet, on remarque la grande différence existant entre le bornage à gauche des segments, assez marqué, et le bornage à droite, beaucoup plus indécis. On se trouve face à un effet de début perpétuel. Il se commence plus de phrases qu'il ne s'en termine, pourrait-on dire. On remarquera d'ailleurs que la question de la séquentialité pose presque *simultanément* la question du début et de la fin des unités. Une ponctuation forte étant tout autant un signe de clôture qu'un signe d'ouverture, la question du « comment commencer » se superpose presque inmanquablement à celle du « comment clore ». Et l'activation de ce double programme constitue une contrainte majeure pour le scribeur.

Ainsi, ce type de documents, plus proche du point de vue de la production que ce qui est soumis à publication, où le résultat final est le produit d'une négociation entre point de vue de la production et point de vue de la réception, nous amène à poser une question décisive pour ce qui est la séquentialité : celle-ci se construit-elle majoritairement à partir d'une segmentation consistant à arrêter le déroulé de l'amont, ou à

partir de la recréation des conditions d'un démarrage ? Dans ce texte, on notera sans peine la présence toujours palpable d'une incomplétude potentielle. On relève d'ailleurs que la lettre se termine de manière commode par une ample formule de salutation qui vient présenter une clôture préformatée à ce qui, sinon, aurait peut-être du mal à s'arrêter.

## 5. Conclusion

Dans cet article, nous avons essayé de formuler quelques-unes des questions qui peuvent se poser lorsqu'on examine en diachronie les phénomènes de la segmentation et de la séquentialité parfois décrits en termes de « phrase » et de « période ». Nous avons d'abord posé la question de savoir s'il fallait plutôt partir d'un modèle ou plutôt partir des usages, de l'observable. Comme on l'aura compris, sans sous-estimer les capacités des modèles, on considère que du fait de son appartenance partielle à la sphère du discours, la problématique a beaucoup à nous apprendre si on repart des usages. Nous avons ensuite passé en revue un certain nombre de paramètres qui me semblent nécessaires à prendre en compte si l'on veut suivre la problématique dans la diachronie : paramètres de textualité, du genre, de la littéracie, des cadres de pensée, du caractère plus ou moins adressé des discours, de la médialité. À travers l'examen rapide de trois textes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, nous avons ensuite cherché à montrer que, si l'on part d'un examen au plus près des usages de la question de la séquentialité, la « phrase » n'apparaissait, ni comme un donné d'avance du point de vue de la production, ni comme une obligation de lecture du point de la réception. Bien plutôt, elle apparaît comme une hypothèse, une potentialité discursive, une unité de passage, qui se construit dans l'acte même d'énonciation, et se déduit de certaines conditions de réception, et à laquelle on peut ne pas donner les mêmes contours selon qu'on la produit ou qu'on la reçoit.

La question de la séquentialité semble également demander qu'on donne un sens particulier à ce qu'on peut appeler « diachronie ». Bon nombre des paramètres à prendre en compte sont en effet plutôt du ressort de l'« histoire » que de la diachronie, et même plutôt de ce qu'on appelle ordinairement « histoire externe ». Les manières de comprendre les questions de segmentation et de séquentialité ont connu dans l'histoire des modulations qui sont liées à l'historicité des pratiques et des cadres de pensée.

De ce point de vue, on pourra considérer que, entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la segmentation en ce que nous appelons aujourd'hui « phrases » gagne indiscutablement du terrain. Cette segmentation l'emportera dans les usages lettrés à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le mode plus souple en association libre de segments restant très présent dans les textes des peu lettrés, avant de disparaître dans des expérimentations littéraires des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et aujourd'hui dans l'écrit numérique. D'une certaine manière, on observe ainsi une étrange persistance conjointe, à la fois de la phrase et de

la non-phrase. Ce qu'on peut appeler « phrase » nous dit toujours aussi quelque chose sur ce qu'elle n'est pas, et nous le rend sensible, parfois jusqu'à le formuler.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### a) Sources primaires

- ANON (1860) : *Nouveau manuel des Salles d'Asile*. Paris, Dezobry.
- BOSQUET, Jean (2005 [1586]) : *Elemens ou institutions de la langue française...*, éd. de C. De-maizière. Paris, Champion.
- BOSSUET, Jacques Bénigne, *Manuscrits, XI-XV Sermons. XII Sermons pour le temps du Jubilé, pour le vendredi et le samedi après les Cendres, sermons du Carême jusqu'à la fin de la quatrième semaine*. Manuscrit BnF, fr. 12822. *Gallica*. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53000317w/f1.item.r=fran%C3%A7ais%2012822>
- BOSSUET, Jacques Bénigne (1772) : *Œuvres de Messire Jacques Bénigne Bossuet*. Éd. de René Déforis. Paris, Boudet.
- BOSSUET, Jacques Bénigne (1914-1921) : *Œuvres oratoires*, éd. critique de J. Lebarcq revue par Charles Urbain et Eugène Levesque. Paris, Hachette et Desclées de Brouwer, 4 vols.
- BUFFIER, Claude (1709) : *Grammaire française sur un plan nouveau*. Paris, N. Le Clerc.
- MARTINEAU, France (2015) : *Projet Corpus du français familier ancien*, <http://polyphonies.uottawa.ca/fr/corpus/i-corpus-de-francais-familier-ancien/>.
- SOREL, Charles (1688) : *La Science universelle*, tome IV. Paris, Jean Guignard.
- TRISTAN L'HERMITE [François l'Hermite] (1642) : *Lettres meslées du sieur de Tristan*. Paris, A. Courbé. [Reproduction en ligne par « Google Recherche de Livres », URL : <https://www.google.com/search?tbm=bks&q=lettres+meslees>]
- VAUGELAS, Claude Favre de (2009 [1647]) : *Remarques sur la langue française*, éd. Z. Marzys. Genève, Droz.

### b) Études

- ADAM, Jean-Michel (2003) : « Entre la phrase et le texte. La période et la séquence comme niveaux intermédiaires de cohésion ». *Québec français*, 128, 51-54.
- APOTHÉLOZ, Denis ; Anne GROBET & Simona PEKAREK DOEHLER (2007) : « Séquentialité et temporalité du discours ». *Cahiers de praxématique*, 48, 23-56.
- ARABYAN, Marc (2018) : « Histoire et emplois de l'alinéa ouvrant en diachronie (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) ». *Signata*, 9. DOI : <https://doi.org/10.4000/signata.1814>
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2000) : *Les conjonctions de coordination ou « l'art de lier ses pensées » chez La Bruyère*. Paris, Champion.
- BADIOU-MONFERRAN Claire & Daniela CAPIN (2020) : « Comment identifier le *et* “ de relance ” en diachronie longue ? », in Marta Saiz-Sánchez, Amalia Rodríguez Somolinos, & Sonia Gómez-Jordana Ferary, (éds), *Marques d'oralité et représentation de l'oral en français*, Chambéry, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc (Collection Langages, n° 20), 369-390.

- BAUDRY, Janine & Philippe CARON [éds] (1998) : *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Limoges, PULIM.
- BERRENDONNER, Alain (2017) : « La notion de période (note terminologique) ». *Encyclopédie grammaticale du français*. URL : <http://encyclogram.fr>
- BENZITOUN, Christophe & Frédéric SABIO (2010) : « Où finit la phrase ? Où commence le texte ? ». *Discours*, 7. URL : <http://discours.revues.org/7966>
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1997) : « The Units of Written and Oral Language », in Clotilde Pontecorvo (éd.), *Writing Development. An Interdisciplinary view*, Amsterdam, John Benjamins, 21-46.
- BRUHN, Jorgen (2016) : « What is Mediality and (How) does it matter ? Theoretical Terms and Methodology ». *The Intermediality of Narrative Literature*. Londres, Palgrave Mac Millan, 13-40.
- CHANQUOY, Lucile & Michel FAYOL (1995) : « Analyse de l'évolution et de l'utilisation de la ponctuation et des connecteurs, dans deux types de texte. Étude longitudinale du CP au CE2 ». *Enfance*, 48 : 2, 227-241.
- CHAROLLES, Michel ; Pierre LE GOFFIC & Mary-Annick MOREL [éds] (2002) : *Verbum*, 24 : 1-2 [*Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?*].
- CHERVEL, André (2008) : *Histoire de l'enseignement du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Retz.
- COLOMBAT, Bernard ; Bernard COMBETTES, Valérie RABY & Gilles SIOUFFI [éds] (2018) : *Histoire des langues et histoire des représentations des langues*. Paris, Champion.
- COMBETTES, Bernard (1983) : *Pour une grammaire textuelle*. Bruxelles / Paris, De Boeck / Duculot.
- COMBETTES, Bernard [éd.] (2003) : *Évolution et variation en français préclassique, Études de syntaxe*. Paris, Honoré Champion.
- DAUVOIS, Nathalie & Jacques DÜRRENMATT [éds] (2011) : *La ponctuation à la Renaissance*. Paris, Garnier.
- DÜRRENMATT Jacques (2011) : « Grandeur et décadence du point-virgule ». *Langue française*, 172, 32-42.
- ELALOUF, Marie-Laure (2014) : « La notion de *phrase de base* dans la pratique des enseignants français : choix terminologiques et enjeux théoriques ». *Repères*, 49, 33-55.
- ERNST, Gerhardt (2003) : « Les peu lettrés devant les normes de la textualité », in Dietmar Osthus, Claudia Polzin-Haumann & Christian Schmitt (éds), *La norme linguistique. Théorie – pratique – médias – enseignement*. Bonn, Romanistischer Verlag Hillen, 83-98.
- GAUTIER, Antoine (2006) : *Unité et discontinuité : une approche systématique et épistémologique de la phrase*. Thèse en Sciences du langage soutenue à l'Université Paris-Sorbonne sous la direction d'Olivier Soutet.
- GAUTIER, Antoine (2010) : « Syntaxe et ponctuation en conflit. Le point est-il une limite de la rection ? ». *Travaux de linguistique*, 60, 91-107.

- GROUPE DE FRIBOURG (2012) : *Grammaire de la période*. Berne, Peter Lang.
- GUILLAUME, Gustave (2005) : *Leçons de linguistique*, tome 17. Québec / Lille, Presses de l'Université Laval / Klincksieck.
- HIRSCH, Fabrice & Christelle DODANE [éds] (2018) : *Langue française*, 211 [Organisation spatiale et temporelle des pauses en parole et en discours].
- KAVANAGH, Eric ; Jacynthe ROBERGE & Isabelle SPERANO (2016) : « Typologie exploratoire des affordances textuelles ». *Pratiques*, 171-172. DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.3187>
- LACHERET, Anne & Bernard VICTORRI (2002) : « La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques ». *Verbum*, 24 : 1-2 [Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?], 55-72.
- LECOINTE, Jean (2002) : « L'organisation périodique du *style coupé* dans le livre III des *Essais* ». *Styles, genres, auteurs*, 2, 9-24.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2008) : « Ponctuer, éditer, lire. État des études sur la ponctuation dans le *livre* manuscrit ». *Syntagma, Revista del Instituto de Historia del Libro y de la Lectura*, 2, 129-171.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2017) : « Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation », in Gabriella Parussa, Maria Colombo Timelli & Elena Llamas-Pombo (éds), *Enregistrer la parole, écrire la langue dans la diachronie du français*. Tübingen, Günter Narr, 39-88.
- LAVRENTIEV, Alexei (2009) : *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*. Thèse de doctorat en sciences du langage sous la direction de Christiane Marchello-Nizia. Lyon, ENS-LSH. URL : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00494914>
- LE GOFFIC, Pierre (2008) : « Phrase, séquence, période », in Dan Van Raemdonck (éd.), *Modèles syntaxiques*. Bern, Peter Lang, 329-356.
- LE GOFFIC, Pierre (2011) : « Phrase et intégration textuelle ». *Langue française*, 170 : 2, 11-28.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2020) : *Grammaire du français. Terminologie grammaticale*, réalisé sous la direction de Philippe Monneret et Fabrice Poli. URL : <https://eduscol.education.fr/>
- MOREL, Mary-Annick & Laurent DANON-BOILEAU (1998) : *Grammaire de l'intonation : l'exemple du français*. Paris, Ophrys.
- PRAT, Marie-Hélène & Fabienne BOISSIÉRAS [éds] (2012) : *Hiérarchisation, énonciation*. Leuven, Peeters.
- RABY, Valérie (2016) : « Ponctuation et invention de la phrase complexe chez les grammairiens du XVIII<sup>e</sup> siècle », in Sabine Pétilion, Fanny Rinck & Antoine Gautier (éds), *La Ponctuation à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : perspectives historiques et usages contemporains*. Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 63-78.
- RABY, Valérie (2018) : *Les théories de l'énoncé dans la grammaire générale*. Lyon, ENS Éditions.

- RANNOUX, Catherine & Jacques DÜRRENMATT [éds] (1997) : *La phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers, La Licorne.
- ROUBAUD, Marie-Noëlle (2016) : « La phrase à l'épreuve des textes scolaires (élèves de 5 à 8 ans) ». *Lidil*, 54, 93-114.
- SEGUIN, Jean-Pierre (1993) : *L'Invention de la phrase au XVIII<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'histoire du segment linguistique en français*. Louvain / Paris, Peeters, Bibliothèque de l'Information Grammaticale.
- SEGUIN, Jean-Pierre (2004) : « Sens de la phrase et ponctuation chez un auteur du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'exemple de Saint-Simon ». *L'Information Grammaticale*, 101, 9-13.
- SEGUIN, Jean-Pierre (2013) : « Problèmes de définition du style coupé au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Cahiers Forell* 1, URL : <https://cahiersforell.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=94>
- SERÇA, Isabelle (2012) : *Esthétique de la ponctuation*. Paris, Gallimard.
- SIOUFFI, Gilles (2019a) : « La phrase dans les *Lettres meslées* de Tristan L'Hermite ». *Cahiers Tristan L'Hermite*, XLI, 77-93.
- SIOUFFI, Gilles [éd.] (2019b) : *Phrase et période entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Dossier de *Verbum*, 41 : 2.
- SIOUFFI, Gilles (2019c) : « Médialité et séquentialité ». *Cahiers de praxématique*, 71, URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/4962>
- SIOUFFI, Gilles [dir.] (2020) : *Une histoire de la phrase française. Des Serments de Strasbourg aux écritures numériques*. Arles, Actes Sud.
- STEUCKARDT, Agnès (2015) : « Sans point ni virgule », in Agnès Steuckardt (dir.), *Entre village et tranchées. L'écriture de poilus ordinaires*. Uzès, Inclinaison, 91-101.
- WEINRICH, Heinrich (1989) : *Grammaire textuelle du français*. Paris, Didier.

## Cooccurrences de *et* + adverbe en diachronie longue : délimitation et enjeux d'un nouveau champ de recherche

**Claire BADIOU-MONFERRAN**

*Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3*

claire.badiou-monferran@sorbonne-nouvelle.fr

<https://orcid.org/0000-0002-0607-230X>

**Daniéla CAPIN**

*Université de Strasbourg*

dcapin@unistra.fr

<https://orcid.org/0000-0002-6232-2182>

### Resumen

Este estudio está dedicado a las cooccurrencias de *et* + adverbio en una diacronía larga. Recurriendo al marco teórico de la transcategorización «ampliada», proponemos tres interpretaciones de estas cooccurrencias: la de las combinaciones contingentes, la de las combinaciones necesarias y la de las combinaciones opcionales. Establecemos, igualmente, la distinción entre tres categorías: la de los coordinadores, la de los conectores y, por último, la de los marcadores discursivos. Los tres casos estudiados –*et aussi* / *et également*; *et puis* / *et après*; *et plus* / *et en plus* / *et de plus*– ilustran estas transcategorizaciones.

**Palabras clave:** transcategorización, coordinador, conector, marcador discursivo, código oral y código escrito.

### Résumé

Cette étude est dédiée aux cooccurrences de *et* + adverbe en diachronie longue. En faisant appel au cadre théorique de la transcategorisation « élargie », elle propose de distinguer trois interprétations – celle des combinaisons contingentes, celle des combinaisons nécessaires, et enfin celle des combinaisons optionnelles – et trois appariements catégoriels : celui des coordonnants, celui des connecteurs et enfin, celui des marqueurs discursifs. Les trois cas étudiés – *et aussi* / *et également* ; *et puis* / *et après* ; *et plus* / *et en plus* / *et de plus* – illustrent ces transcategorisations.

**Mots-clés :** transcategorisation, coordonnant, connecteur, marqueur discursif, code oral et code écrit.

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

### Abstract

This study is dedicated to the uses of the co-occurrences *et* (“and”) + adverb in long diachrony. Within the theoretical framework of “expanded” transcategorization, we suggest to distinguish three interpretations – that of contingent combinations, that of necessary combinations, and finally, that of optional combinations – as well as three categorical matches: coordinators, connectors, and discourse markers. Three configurations – *et aussi* / *et également* ; *et puis* / *et après* ; *et et plus* / *et en plus* / *et de plus* – illustrate these transcategorizations.

**Keywords:** transcategorization, coordinators, connectors, discourse markers, oral code and written code.

### 1. Introduction

Dans son ouvrage sur *La coordination en français*, Gérald Antoine (1958 : tome I) signalait déjà l’existence – et l’intérêt, pour l’histoire du changement linguistique – d’un champ de recherche inoccupé, qu’il n’était pas alors lui-même en mesure de couvrir, ni même d’ouvrir : celui de la concurrence des conjonctions de coordination et des adverbes susceptibles d’entrer en co-variation et/ou en combinaison avec ces dernières. Pour ne retenir que le cas des cooccurrences, il est bien connu, par exemple, que le coordonnant *et*, item sémantiquement sous-déterminé, s’est apparié, dans la diachronie longue du français, avec des adverbes marquant, seuls ou en relation avec lui, toute une gamme de relations de discours :

- Relation de succession temporelle : (*et*) *puis*, (*et*) *doncques*, (*et*) *adoncques*, (*et*) *lues*, (*et*) *alors*, (*et*) *après*, (*et*) *ensuite*, (*et*) *puis après*, (*et*) *puis ensuite*.
- Relation d’opposition : (*et*) *toutefois*, (*et*) *néanmoins*, (*et*) *nequedent*, (*et*) *pourtant*, (*et*) *cependant*.
- Relation de consécution : (*et*) *donc*, (*et*) *du coup*, (*et*) *par conséquent*, (*et*) *en conséquence*.
- Relation conclusive : (*et*) *donc*, (*et*) *en somme*, (*et*) *enfin*, (*et*)  *finalement*.
- Relation d’implication : (*et*) *alors*.
- Relation d’adjonction : (*et*) *aussi*, (*et*) *également*, (*et*) *même aussi*.
- Relation de gradation : (*et*) *même*, (*et*) *en outre*, (*et*) *plus*, (*et*) *en plus*, (*et*) *de plus*, (*et*) *de surcroît*, (*et*) *surtout*, (*et*) *mieux encore*.

Antoine se contente d’émettre à leur sujet et plus largement, au sujet de la concurrence (par co-variation ou cooccurrence) des coordonnants et de leurs « succédanés conjonctionnels », une hypothèse forte qui, plusieurs décennies avant le développement des débats sur la grammaticalisation, interroge (en des termes certes épilinguistiques) l’incidence des paramètres de l’érosion morpho-phonologique et du blanchiment sémantique sur l’évolution du système de la langue :

En fait, ce qu'il serait assez précieux de rechercher c'est, selon les époques, les types de parlers et les auteurs, la proportion entre conjonctions et succédanés conjonctionnels utilisés ; mais le problème passe les limites de notre enquête. Signalons seulement le fait le plus important [...] : l'usage des adverbes conjonctionnels – comme aussi celui des groupes conjonction + adverbe – s'est surtout développé à partir du moment où certains coordonnants que nous appellerons ici *forts* – *si*, *ainz* – eurent commencé à s'affaiblir, *i.e.* en gros à partir du moyen français (Antoine, 1958 : 652 ss).

Ce sont les conditions de possibilité d'une telle enquête, à ce jour non encore faite, que le présent article se propose de circonscrire, mais à partir (i) d'un observatoire limité – la cooccurrence de *et*<sup>1</sup> et de quelques adverbes, appartenant à des sous-classes différentes et choisis pour leur représentativité<sup>2</sup> –, (ii) d'un corpus exploratoire, en cours de constitution, privilégiant en l'état les composantes diachronique et diamésique<sup>3</sup> sur les autres formes, sociolinguistiques (diatopique, diastratique, diagénique et diaphasique), de la variation<sup>4</sup> (iii) et d'un cadre théorique émergent : celui de la « transcatégorisation » (Do-Hurinville et Dao, 2016 ; Ramat, 2001, 2019 ; Robert, 1999), dans la version « élargie » testée, pour la diachronie, dans Badiou-Monferran et Capin (2020) et modélisée dans Capin (en préparation) et Capin et Badiou-Monferran (2020).

Sans prétendre du tout à l'exhaustivité, il tâchera donc de faire émerger, à partir d'études de cas, les différents contextes d'apparition des cooccurrences, et tentera d'apporter des éléments de réponse aux deux questions – liées, mais de portée inégale – suivantes : peut-on signaler à chaque fois des transcatégorisations ? Plus largement, qu'est-ce qui, dans l'histoire du changement linguistique, motive l'émergence d'un appariement plutôt que d'une forme simple, qu'il s'agisse de l'item sémantiquement sous-

<sup>1</sup> À l'exclusion des autres coordonnants au sens strict – à savoir *ou*, *ni* (Badiou-Monferran, 2020c, 2020d) – et au sens large d'Antoine (1958-1962), incluant, outre les marqueurs *ou* et *ni*, les items *car*, *donc*, *mais*, *or*, désormais décrits comme des « connecteurs » (Badiou-Monferran, 2020d ; Badiou-Monferran et Marchello-Nizia, 2020).

<sup>2</sup> Pour une vue d'ensemble de toutes les combinaisons disponibles en français, voir Badiou-Monferran et Capin (2020), qui illustre les principaux appariements (en *et*+ adverbe) attestés dans cette langue.

<sup>3</sup> Au sens de Mioni (1983), *i.e.*, en tant qu'opposant l'oral et l'écrit.

<sup>4</sup> Le corpus est principalement extrait des bases BFM, Nouveau corpus d'Amsterdam, GGHF, corpus Sermo, *Frantext*. Il veille autant que possible à vérifier les données sur les manuscrits et éditions d'origine. Enfin, il envisage la variation diamésique en mobilisant la notion, désormais bien documentée d'« oral représenté » (voir entre autres à ce sujet le travail pionnier de Marchello-Nizia, 2012, et, tout dernièrement, Lefevre et Parussa (dir.), 2020a et Lefevre et Parussa, 2020b : 9-21).

déterminé *et* ou des items adverbiaux listés ci-dessus, pour leur part sémantiquement plein ?

Après (1) un bref retour sur la théorie de la « transcatégorisation élargie », la présente contribution distinguera, sous l'apparente régularité des combinaisons en [*et* + adverbe], trois cas de figure différents : (2) celui, marginal, des *combinaisons contingentes*, épiphénomènes – ou traces – de changements linguistiques extérieurs à leur formation, et qui ne constituent pas a priori des transcatégorisations (cas de *et aussi*) ; (3) celui, là encore marginal, des *combinaisons nécessaires*, productrices de nouvelles relations de discours, et illustrant des cas de transcatégorisation (cas de *et puis* et de *et après*) ; (4) celui, pour le coup dominant, des *combinaisons optionnelles*, avec ou sans transcatégorisation (parmi d'autres, *et plus*, *et de plus*, *et en plus*), spécifiant (sans la créer) une relation de discours sous-jacente à leur formation, et dont la productivité, variable dans l'histoire au long cours du français, doit pouvoir être rapportée, selon l'hypothèse ici défendue, à un facteur d'évolution dont de récents travaux<sup>5</sup> ont réévalué la portée : le processus d'autonomisation du code écrit (par rapport à celui de l'oral et de sa variante : l'oral représenté).

## 2. Le cadre théorique de la transcatégorisation « élargie »

Toutes les langues du monde connaissent le phénomène : un terme peut être attesté, sans variation de sa forme, dans deux ou plusieurs catégories grammaticales ou sémantiques. Ainsi, *beau* est adjectif dans *un beau garçon*, mais devient nom dans *le vrai, le juste et le beau* et adverbe dans *J'ai beau parler, personne ne m'écoute*. De même, en italien, *sacco* dans *un sacco di patate* est un quantifieur nominal alors que dans *mi piace un sacco*, le même terme est un quantifieur verbal (Giacalone-Ramat, 2015 : 583-584).

Grammairiens et linguistes se sont intéressés à cette flexibilité de l'appariement catégoriel sous des angles fort divers. Ne pouvant pas tous les citer, nous en mentionnerons seulement quelques-uns, pour illustrer l'histoire du terme *transcatégorisation* et pour montrer que la variation qu'il désigne peut s'appliquer à plusieurs champs – ou domaines – linguistiques. Ainsi, au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle, François-Séraphin Régnier-Desmarais (1973 [1706] : 230) signale que les divisions des pronoms personnels ont besoin d'être ajustées :

[...] les Pronoms par exemple de la première de la seconde et de la troisième personne étant aussi bien démonstratifs que personnels et *leur* étant tantôt personnel comme dans *je leur ai dit*, tantôt possessif sans article comme dans *leur maison est belle* et tantôt possessif avec l'article et relatif en même temps comme dans *j'ai vu une maison plus belle que la leur*.

<sup>5</sup> Parmi d'autres et après d'autres, Badiou-Monferran et Capin (2020) ; Badiou-Monferran (2020b).

Les morphologues traitent le changement illustré dans le cas de *beau* en signalant une « dérivation impropre ». En 1953 déjà, dans *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Lucien Tesnière (1953 : 21 ss.) nomme *translation* tout changement de catégorie et propose une terminologie spécifique : *transfèrende* et *transféré*, *translation de premier degré*<sup>6</sup>, *de second degré* et *translation multiple*. En traitant d'autres catégories (cognitives et universelles, comme le temps, l'espace, le nombre, l'accompli) dans le cadre de sa théorie de l'énonciation, Antoine Culioli (1990) signale que leur réalisation recouvre des fonctionnements extrêmement hétérogènes, qu'une unité met en jeu plusieurs catégories hétérogènes ; il revendique, de ce fait, « une épistémologie de l'interactif, du dynamique et du non-linéaire » (Culioli, 1995). En 1991, Stéphane Robert propose le modèle de la grammaire fractale pour rendre compte du fonctionnement de morphèmes transcatégoriels en langue wolof. En 2016, Danh Thành Do-Hurinville et Huy Linh Dao proposent une description revisitée de la *transcatégorisation* en synchronie, postulant une représentation sur trois niveaux (lexèmes, grammèmes et pragmatèmes). Le terme de *trancategorization* fait son apparition dans les études de linguistique diachronique grâce à Paolo Ramat (2001 et 2019) afin de pallier les insuffisances des termes re-catégorisation et dé-catégorisation, largement utilisés pour illustrer la grammaticalisation et la dégrammaticalisation.

Nos recherches sur la langue médiévale et préclassique d'une part, et sur la grammaticalisation d'autre part, nous ont amenées à postuler une version « élargie » de la transcatégorisation, définie comme type de changement complexe qui prend en compte des phénomènes de changement catégoriel de tout type (catégories grammaticales, sémantiques et syntaxiques, voire catégories ou catégorisations littéraires) mais aussi des recouvrements catégoriels en diachronie et en synchronie, particulièrement visibles dans les *clines* de la grammaticalisation<sup>7</sup>. Pour illustrer la portée du cadre ainsi

<sup>6</sup> Pour Tesnière (1953 : 20), dans un énoncé comme *Je vous demande de partir*, le verbe à l'infinitif fonctionne comme second actant et, par conséquent, devient substantif ; dans *le livre d'Alfred*, le complément du nom fonctionne comme épithète et devient adjectif (Tesnière, 1953 : 17).

<sup>7</sup> « From a historical perspective, a *cline* is natural pathway along which forms evolve, a kind of “slippery slope” which guides the development of forms. Synchronically a *cline* can be thought as a “continuum”: an arrangement of forms along an imaginary line at one end of which is a fuller form of some kind, perhaps lexical, and at the opposite end a compacted and reduced form, perhaps grammatical. Both metaphors, “*cline*” and “continuum”, are to be understood as having certain focal points where phenomena may cluster. » (Hopper et Traugott, 2003 [1993] : 64, l'italique est nôtre). Pour autant, grammaticalisation et transcatégorisation ne se recouvrent pas : contrairement à celle-là, celle-ci postule, non pas une « javellisation sémantique », mais le maintien du sens ou des lectures qui se superposent ; son parcours, à géométrie variable, n'est pas unidirectionnel ; il n'engage pas le passage de catégories majeures à des catégories mineures ; et il se réalise en l'absence de changement formel du terme transcatégorisé – comme cela se produit, notamment, dans les cas de grammaticalisation par agglutination (*per*

défini, on terminera par l'invoquer dans le cas d'un terme sous-déterminé comme *et*, dont l'appariement catégoriel, en diachronie et en synchronie, a provoqué bien des incertitudes. En prenant en compte les nombreuses graphies – les manuscrits médiévaux et les incunables le rendent par *e*, *et* mais aussi par la note tironienne 7, les imprimés utilisent & – on peut identifier, dans les diverses réalisations de *et*, un parcours de transcatégorisation entre trois pôles. D'une part celui, basique<sup>8</sup>, de *coordonnant*, qui se caractérise par le fait que les éléments coordonnés par *et* sont réversibles dans une opération d'addition et que, majoritairement (mais pas systématiquement), le relateur ne peut pas être supprimé. D'autre part, celui de *connecteur*, se signalant par l'irréversibilité de l'ordre des constituants, impliqués dans une relation argumentative, et par le fait que *et* ne peut être que difficilement omis. Enfin, celui de marqueur discursif (MD)<sup>9</sup>, où *et* fonctionne soit comme un organisateur textuel (souvent désigné par « *et* de relance »), soit comme un « organisateur interactionnel » (ou « *et* interjectif »)<sup>10</sup>. Le transfert d'un pôle à l'autre admet des recouvrements et des superpositions des catégories ci-dessus mentionnées, le caractère dynamique de la transcatégorisation autorisant une géométrie variable (voir Badiou-Monferran et Capin, 2020 ; Capin et Badiou-Monferran, 2020 ; Badiou-Monferran, 2020b ; Capin, en préparation).

---

*haps* > *perhaps*) ou par troncation (*ille* > *le*). Voir Capin et Badiou-Monferran (2020) et Capin (en préparation).

<sup>8</sup> Par « basique », et, dans la suite de l'article, « valeur de base », nous désignons un emploi non pas nécessairement antérieur à tous les autres au plan chronologique, non pas nécessairement plus fréquent que tous les autres, mais qui s'exerce à un niveau « référentiel », à savoir au niveau des contenus, logiquement antérieur au niveau « épistémique » – celui des déductions logiques – et au niveau « discursif » – celui des actes de paroles, où l'item en cause peut participer à la délimitation des énoncés et/ou au marquage interactionnel (Sweetser, 2006 [1990]). Les trois catégorisations de *et* en « coordonnant », « connecteur » et « marqueur discursif » renvoient respectivement à chacun de ces trois niveaux.

<sup>9</sup> Au niveau basique *et* agit sur le contenu et implique le domaine référentiel ; au niveau suivant, *et* agit sur le domaine épistémique ; le troisième niveau implique le domaine de l'interactionnel.

<sup>10</sup> À la suite des études de Schiffrin (1987), Fraser (1999: 931), Beeching (2002: 48- 52), Dostie (2004), Dostie et Pusch (2007) Dostie et Lefevre (2017), entre autres, nous distinguons deux types de marqueurs discursifs : des MD « purs », qui fournissent une orientation à la cohérence de la structure dans laquelle ils se trouvent et signalent que l'émetteur entend relier le propos de son message au message précédent (comme *et*, *donc*, *alors*, *et puis*, *et puis après*, etc.) ; et des MD qui ne renvoient pas à la situation dont on parle, mais à la situation de production du discours et fonctionnent comme des interjections, des approximateurs – ce que la littérature anglo-saxonne désigne par le terme de *hedges* (*eh!*, *oh!*, *tu vois*, *une sorte de*, etc.). Qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre de ces deux sous-catégories, les MD se caractérisent également par : (i) leur optionalité syntaxique ; (ii) leur position très souvent frontale ; (iii) leur aptitude à la réduction phonologique ; (iv) leur capacité à articuler les plans discursifs local et global ; (v) leur sous-détermination sémantique.

Qu'en est-il des cas où *et* apparaît en cooccurrence avec un adverbial ? Peut-on y voir des transcatégorisations, à l'image de celles postulées pour *et* et quelles sont les relations signalées par ces appariements ?

### 3. Combinaisons contingentes : de *et aussi* à *et également*

Distincte, tout à la fois, de l'*addition*<sup>11</sup> et de la *gradation*<sup>12</sup>, la relation d'*adjonction* au sens large, dont il sera question ici, et qui consiste en l'association, dissymétrique, d'une entité auxiliaire à une entité de base, se caractérise : (i) par l'irréversibilité, en surface, de l'ordre des éléments conjoints (ii) par la mobilisation obligatoire d'un marqueur adjonctif, producteur de la relation : intuitivement<sup>13</sup>, l'item *et*, et les joncteurs sémantiquement pleins *aussi*, *également*, seuls en ou en combinaison avec *et*. Dans :

- (1) Albe le veut, **et** Rome, il faut leur obéir (Corneille, *Horace*, 1641 : II, 6, v. 630. Nous surlignons<sup>14</sup>) ; Albe le veut, (**et**) Rome **aussi** ; Albe le veut, (**et**) Rome **également**.

le relateur est nécessaire à la production de la relation de discours (\*Albe le veut, Rome) *et*, dans la structure de surface, l'ordre des conjoints est fixe (\*Rome et Albe le veut<sup>15</sup>).

Comment expliquer, dans l'histoire du français, l'avènement des appariements *et aussi*, *et également*, et qu'apportent – ou non – ces derniers au codage de la relation d'adjonction ?

<sup>11</sup> L'addition, en langage naturel, est une opération arithmétique combinant plusieurs éléments numériques ou comptables afin d'en obtenir le total. En français, elle est marquée par *et* ou par *plus*, entrant en covariation mais pas en cooccurrence. Le français présente ainsi parmi d'autres des attestations de « sept et un », « sept plus un » mais pas de « \*sept et plus un » : Cf. « – LE PROFESSEUR : **Sept et un ?** – L'ÉLÈVE : Huit. » (Ionesco, *La leçon*, 1954 : 101) vs « [...] **sept plus un**, je l'appelle huit, et ainsi de suite » (Destutt de Tracy, *Éléments d'idéologie*. 1. 1801, Chap. 16 : 351). Dans tous les cas : (i) le relateur est obligatoire (sauf cas de figement, comme dans les noms de nombre, où, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, le sens du produit composé n'est plus ressenti comme étant égal à la somme de celui de ses éléments composants) ; (ii) Les conjoints sont réversibles (sauf figement là encore, comme dans les noms de nombre).

<sup>12</sup> Dans la gradation, qui mobilise un principe de « hiérarchie dans l'équivalence » (voir Badiou-Monferran 2000, 2002, 2020d) (i) le joncteur est tout à la fois optionnel et récursif (ii) les conjoints sont irréversibles, ou tout du moins pas réversibles sans modification de l'orientation argumentative de l'énoncé (voir ci-dessous, section 4 et, pour la liste des marqueurs producteurs de la relation, l'introduction ci-dessus).

<sup>13</sup> Intuitivement seulement, car comme il sera montré ci-dessous, du moins en français moderne et contemporain, *et* code moins, dans cet emploi, une relation d'adjonction que de gradation/surenchère, et *aussi/également* moins l'adjonction que l'assemblage.

<sup>14</sup> Dans les exemples qui suivent, tous les surlignements en gras sont également de notre fait.

<sup>15</sup> Ce type d'énoncé a pu être attesté jusqu'en français préclassique, en vertu de la règle d'accord par proximité. Mais cette dernière est condamnée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et, en français moderne et contemporain, l'énoncé en question est considéré comme agrammatical.

### 3.1. *Et aussi*

*Aussi* entretient avec *et* des liens (de co-variation et de cooccurrence) très anciens. La combinaison des deux items est attestée dès le français médiéval – voir (2) –, à l’articulation de syntagmes, de propositions et de phrases (3) et demeure toujours productif en français contemporain (4) :

(2) Nulz homs ne dure a mi en ung champ arami, champion ay esté bien .X. ans et demi, voire pour mez amis et aussi pour aultrui. (*Les Enfances de Doon de Mayence*, 1250 : LXXXVII).

‘Personne ne me résiste dans un combat acharné ; depuis bien dix ans et demi, je me suis battu pour mes amis et aussi pour autrui’.

(3) et dient que, veu la goutiere ou point que elle est, **il esconvient que** ledit Thierry la face oster et tourner ses eaues pardevers soy, **et aussy qu**’il tourne et heberge celles de son hostel par devers soy, et qu’il restablisce les chevrons dessus diz, bien et deuement, lesquelz furent coupez, comme dit est, **et aussy l’agout de tuille** qui seoit sur les chevrons estans sur la court dudit Thierry [...] et que icelles besongnes il y avoit fait faire pour son prouffit et pour certain admendment qu’il estoit tenuz de faire et mettre en sa dicte maison ; **et aussy esconvient que** il face retraire [...]. (Anonyme, *Chartres et documents de l’abbaye de Saint-Magloire*, 1330 : 244).

‘et ils disent que, vu la gouttière et l’état dans lequel elle est, il convient que ledit Thierry la fasse réparer et détourner les eaux vers lui, et aussi détourne et collecte ceux de sa maison, qu’il rétablisse en bonne et due forme les chevrons mentionnés avant, lesquels furent coupés, comme il a été établi, et aussi l’eau qui ruisselle sur les chevrons dans la cour dudit Thierry [...] et que ces travaux, il les avait fait faire dans son intérêt et pour faire les réparations qu’il était tenu de faire dans sa maison ; et aussi il convient qu’il fasse enlever’...

(4) Je me souviens de ses chaussures **et aussi** de sa chemise de nuit en nylon transparente. (Akerman, *Ma mère rit*, 2013 : 192).

Pour autant, dans les attestations (2) et (3), les cooccurrences de *et* et *aussi* sont purement contingentes. Les suites *et aussi* juxtaposent en effet, sans les combiner (i) un marqueur de segmentation et de relance du discours, en l’occurrence *et*, venu concurrencer, dans cette double fonction, les signes de ponctuation médiévaux (voir Badiou-Monferran et Capin, 2020) et (ii) un marqueur producteur – ou tout du moins spécifiqueur<sup>16</sup> – d’assemblage (l’adverbe *aussi*). Comment expliquer la rémanence, tout du

<sup>16</sup> Si l’on considère que dans les suites *et aussi* à l’étude, *et*, stricto sensu, se contente de segmenter et de relancer le discours, alors, on analysera *aussi* comme producteur à part entière de la relation d’assemblage. Si, à l’inverse, on considère que *et*, dans cette configuration, tout à la fois, sert « d’instruction de structure » (Llamas-Pombo, 2016 : 219) et instruit potentiellement une relation d’assemblage qu’en tant qu’item sémantiquement sous-déterminé il n’est pas en mesure de stabiliser, on limitera le rôle du marqueur *aussi* à celui de simple spécifiqueur de la relation.

moins l'apparente rémanence<sup>17</sup> de l'appariement *et aussi* en (4), alors même que dans le code écrit moderne, c'est aux seuls signes de ponctuation qu'il revient désormais de démarquer les unités de discours ? L'hypothèse ici défendue pour rendre compte des suites *et aussi* du français moderne mobilise un type d'explication exogène, *i.e.*, extérieur à la suite elle-même. De fait, historiquement, la cooccurrence de *et* et de *aussi* a pu servir, au plan syntaxique, à résoudre un problème de *gapping* (ou de coordination elliptique). Très tôt dans l'histoire du français, des constructions discontinues en [*et X aussi*]

(5) Et **cius** s'en vait dusques pres de lui, tout ensi montés coume il estoit, **et ses fius aussi** (*La suite du Roman de Merlin*, 1235 : 253).

'Celui-ci s'approcha, toujours à cheval, de l'endroit où l'autre se trouvait et son fils aussi. / Accompagné de son fils, celui-ci s'approcha, toujours à cheval...'

(6) Corsols entre en la tente qui estoit de sami, / **L'amustant salua et l'amirant aussi** (Adenet le Roi, *Buevon de Conmarchis*, 1271 : v. 85-86)

'Corsaut entra sous la tente de samit, salua le gouverneur et aussi le commandant'.

sont venues concurrencer les constructions de coordination différée en [*et X*] seul, usuelles pour leur part en français médiéval et encore attestées, mais de manière plus sporadique, en français préclassique et classique :

(7) **Ses doleros pechiez** li vunt renovelant / **Et sa lasse de vie** c'at demeneie tant (*Li ver del Juise*, 2<sup>e</sup> q. 12<sup>e</sup> s. : v. 56-61).

'Ils lui rappellent ses douloureux péchés, et la misérable vie qu'elle a menée'.

(8) **Dieu** le veut, **et nos affaires** (Mme de Sévigné, 1689, I, 1142 : III, 680).

Si, dans la mouvance du grand mouvement d'intégration syntaxique propre au français moderne, la construction discrète combinant *et* et *aussi* s'est progressivement imposée :

(9) et comment **le quatriesme** fut saulvé, **et elle aussi** (Vigneulles, *Cent Nouvelles nouvelles*, 1515 : 12).

(10) **Vous** seriez trop heureuse **et lui aussi** (Bussy-Rabutin, *Lettres*, vol. 2, 1692 : 49 F).

(11) Je lui ai parlé un peu, mais **il** était nerveux, **et moi aussi** (Green, *Journal*, vol. 1, 1934 : 56).

sans doute est-ce parce qu'*aussi*, en tant qu'adverbe « paradigmatissant » (Nølke, 1983) – autrement dit, en tant qu'adverbe reprenant, en contexte positif (et même pour un temps négatif : voir Badiou-Monferran, 2006, 2020d), tous les éléments non présents

<sup>17</sup> Au sens de persistance d'un phénomène après la disparition de sa cause. Pour l'examen de l'opérativité de la notion en linguistique diachronique, voir Badiou-Monferran (2020a).

en structure de surface – a pu, en combinaison avec *et*, permettre la récupération des anciennes structures de coordination différées, désormais ressenties comme irrégulières<sup>18</sup>, et les transformer en constructions régulières, intégrées au paradigme des constructions dites « réduites » ou « elliptiques ». Dans les configurations elliptiques, la construction discontinue [*et X aussi*], très largement dominante pour les X pronominaux à toutes les époques (voir, parmi d'autres, les ex. 9-11 ci-dessus)<sup>19</sup>, est très vite entrée en co-variation avec la construction en [*et aussi X*] lorsque X n'était pas pronominal :

(12) Toutes lesquelles choses, combien que **tu** ayes et par aventure plus grandes par le don de Dieu, **et aussi tes compaignez** [...] (Pierre Abélard, Héloïse Abélard, Jean de Meung, *La vie et les epistres*, 1290 : X, 160).

'bien que tu possèdes toutes ces choses et que, accidentellement, elles soient plus grandes par le don de Dieu et tes compaignes aussi'.

(13) [...] **Pescorce** en sera curieusement ostée, **et aussi les grains du dedans** (Serres, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, 1607 : t. 1, 61).

En français moderne et contemporain, nombreuses sont les attestations de ce type – dont, parmi d'autres, celle de (14) :

(14) **Le soleil** éclatait enfin, **et aussi les couleurs, les arômes** (Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996 : 418).

Dans l'histoire au long cours du français, la linéarisation *et aussi X* recouvre ainsi deux constructions différentes : l'une, réduite (12-14), l'autre pas (2-4)<sup>20</sup>. Dans la première (ex. 9-14), la cooccurrence (continue ou discontinue) de *et aussi* est, tout à la fois, nécessaire et contingente, au sens où elle vient servir un but extérieur à elle-même :

<sup>18</sup> Voir, pour le niveau syntagmatique, les remarques critiques de Vaugelas sur l'« épithète mal placé » de la suite : « *en cette belle solitude, et si propre à la contemplation* » (Vaugelas, 2009 [1647], R. 156 : 355-356), et, pour le niveau propositionnel, son commentaire tout aussi critique de la construction « tres-mauvaise », combinant au problème de la coordination différée celui d'un changement de voix (ou de diathèse) : « *Il s'est brulé, et tous ceux qui estoient aupres de luy* » (Vaugelas, 2009 [1647], Remarque 358 : 585). Brunot (1959) situe le grand moment de condamnation, par les grammairiens, des structures de coordination différée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>19</sup> L'ensemble de la base *Frantext* ne consigne de fait que quatre attestations de la structure réduite *et aussi* + Pronom, datant toutes du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle : « *et prescha [...] que ses enfants savant leur foy et aussi elle* » (*Registres du consistoire de Genève au temps de Calvin*, t.1, 1542-44, 1542, 137) ; « LA FILLE [...] Sire Cupido, Dieu **vous** gart ! CUPIDO. **Et aussi vous**, gente pucelle » (*Procès d'un jeune moyne et d'ung viel gendarme devant Cupido*, 1500, 45. Nous soulignons). Voir aussi Jean Juvenal des Ursins (*Tres Crestien, tres haut, tres puissant roy*, 1446, t. 2, 137) ; Jean de Buel, *Le Jouvencel*, t. 1 (1461, 87).

<sup>20</sup> Au sujet des structures illustrées par (2-4), Mouret (2008 : 213), contre l'hypothèse, émise dans certains travaux générativistes, d'une réduction inhérente au processus de coordination, montre en effet, « à la suite d'Abeillé et Godard (1994, 2000, 2002) [...] qu'il existe des arguments syntaxiques contre une approche elliptique de ces constructions ».

l'opération d'intégration syntaxique des structures elliptiques. Il en va au demeurant de même pour sa variante simple postposée en *aussi*. Cette dernière, qui oblitère le mécanisme de coordination différée sous-jacent par effacement de l'élément – le *et* – en constituant la trace dans la structure de surface, et qui illustre donc une reconfiguration du plan de la cohésion, privilégiant un codage par reprise plutôt que par coordination :

(1) Albe le veut, **et** Rome (Corneille, *Horace*, 1641 : II, 6)

(1') Albe le veut, **et** Rome **aussi** (exemple forgé)

(1'') Albe le veut, Rome **aussi** (exemple forgé)

est relativement récente. Ses premières attestations dans *Frantext* remontent à l'aube du français moderne :

(15) Humblement de je **te** rens mercy ; / semblablement **a vous aussi**/

Tressainct et tresdigne pasteur (De la Vigne, *Le Mystère de Saint Martin*, 1496 : 462).

'En toute humilité, je te rends grâce, et, de la même façon, à vous aussi, Vénéralable et Très digne Pasteur'.

(16) Il a l'ongle crochu comme un oyseau de proye ; / **Vous aussi** qui tenez pour article de foy / qu'on gaigne les pardons à dérober le roy (Du Lorens, *Premières satires*, 1624 : II,7).

Mais il s'agit là d'occurrences isolées, et la construction, qui demeure toutefois disponible jusqu'en français moderne et contemporain

(17) Le directeur va se coucher. **Le rédacteur en chef aussi**. (Bourget, *Physiologie de l'amour moderne*, 1890 : I, 12).

(18) J'en pleurais de rire. **Mary aussi**. (Queneau, *Les œuvres complètes de Sally Mara*, 1962, « 1934 – Journal intime » : 37).

(19) La vraie troisième maison est à nous [...] **Il** la contemple souvent. **Moi aussi** (Signoret, *La nostalgie n'est plus celle qu'elle était*, 1976 : 141).

constitue, tout au long de l'histoire du français, une variante moins fréquente<sup>21</sup>.

Pour autant, parce que cette dernière n'est pas résiduelle, l'alternance *et aussi* / *aussi* mérite d'être interrogée (voir ci-dessous).

Dans la seconde configuration (2-4), le marqueur *et aussi* se signale par son caractère optionnel. À toutes les époques, et jusqu'en français contemporain, il entre en co-variation avec la construction en *et* simple – s'apparentant à un cas de coordination (20) –, et la construction en *aussi* postposé, s'apparentant à un cas de juxtaposition (21) :

<sup>21</sup> Le corpus Signoret (1976) par exemple comprend une trentaine de structures réduites articulées par *et aussi* et une quinzaine seulement articulées par *ainsi* simple postposé. Le corpus Bourget présente des proportions assez semblables (une dizaine de structures réduites en *et aussi* et 3 en *aussi*).

(20) Je me souviens de ma honte **et** de mon désespoir [...] (Mauriac, *Signes, rencontres et rendez-vous*, 1983 :39).

(21) Et hier, incroyable coup de flemme, de désespoir **aussi** (Lagarce, *Journal 1977-1990*, 2007 : X, 135).

Alors qu'en français médiéval, la succession, dans la chaîne syntagmatique, de *et* (en tant que marqueur de segmentation du discours, très fréquent à l'oral et venu suppléer ou renforcer à l'écrit les signes de ponctuation) et de *aussi* (en tant que marqueur d'assemblage) était courante et même récurrente au sein d'unités textuelles pourtant relativement limitées – voir (3) –, inversement, en français moderne et contemporain, dans la mesure où *et*, privé, au profit des signes de ponctuation, de sa fonction démarcative originelle, fonctionne comme un marqueur de cohésion, soit, comme un outil à part entière de « coordination », de « connexion » ou de « relance discursive »<sup>22</sup> – toutes fonctions somme toute assez proches de celle d'« assemblage » dévolue à *aussi* –, la linéarisation de *et* et de *aussi* ne s'impose plus : tout du moins ne s'impose-t-elle pas pour la même raison (d'équilibre compensatoire entre les deux exigences de division et de liaison discursives) que celle qui présidait à sa réalisation en français médiéval. En vertu de cette reconfiguration, l'appariement *et aussi*, venu se prêter à une interprétation rémanente<sup>23</sup>, constitue, dans les configurations à l'étude du français postclassique, une variante marquée des deux autres jonctifs à disposition (*et* simple d'une part ; *aussi* de l'autre). Pour autant – et que l'on explique ou non, en diachronie longue, pour ces constructions, la persistance de l'appariement [*et / aussi*] par l'attraction homologique des *et aussi* des structures réduites –, le marqueur double (dont la compositionnalité, avérée pour le français médiéval, doit être questionnée pour le français moderne) est, dans ces configurations, trop régulièrement attesté pour que son alternance avec les marqueurs simples *et* et *aussi* ne soit pas interrogée. On se demandera ainsi, pour la période du français moderne, quelles sont, d'une part, les caractéristiques partagées des deux constructions (réduites – 9-14 – et non réduites – 2-4) articulées par *et aussi*, et quelles sont, d'autre part, leurs spécificités par rapport aux constructions concurrentes ne mobilisant que *et* ou qu'*aussi*.

On l'aura compris : les observations qui suivent ne relèvent pas d'une analyse du système de langue. Elles prennent en considération les effets, en discours, de la linéarisation *et aussi*, et en propose une analyse contrastive, par rapport aux effets discursifs induits, dans les mêmes contextes, par l'un et/ou l'autre des marqueurs simples concurrents (*et* ou *aussi*). Il s'agit somme toute de comprendre si la cooccurrence de *et*

<sup>22</sup> Voir Badiou-Monferran et Capin (2020). Ces fonctions sont bien entendu d'ores et déjà attestées en français médiéval, mais elles sont souvent couplées et fusionnées avec la fonction démarcative notée ci-dessus.

<sup>23</sup> Au sens de la rémanence rappelé ci-dessus, *i.e.*, en tant que persistance d'un phénomène après la disparition de sa cause.

et *aussi* – fortuite, selon nous, dans l’une et l’autre des deux configurations mises au jour – fait émerger en discours un nouveau marqueur, doté de propriétés nouvelles, ou si le sens discursif des suites *et aussi* du français moderne et contemporain est compositionnel, et s’apparente à la somme de ceux de ses éléments composants (comme en français médiéval, où la linéarisation *et aussi* combinait, dans le cas des structures non réduites, un marqueur de segmentation et un marqueur d’assemblage, et dans le cas des structures réduites, – plus rares, au demeurant, que celles de coordination différée avec *et se* passant d’*aussi* – un marqueur coordonnant et un marqueur paradigmatissant).

Le dénominateur commun, selon nous, à toutes les réalisations (continues et discontinues) de *et aussi* en français moderne et contemporain peut s’appréhender en termes de *décrochage énonciatif*. Il s’agit là d’une caractéristique partagée par les cooccurrences des structures réduites et non réduites, et d’une spécificité par rapport aux constructions articulées par *et* seul ou *aussi*. Autrement dit, si, dans les structures considérées<sup>24</sup>, *aussi* (surtout attesté en construction réduite) *assemble* des conjoints symétriques, mis en parallèle dans le cadre d’une énonciation unique à deux temps, si *et* (surtout attesté en construction non réduite) *hiérarchise* possiblement (au plan informatif et/ou argumentatif) les conjoints articulés par ses soins au sein d’une même énonciation, le *et aussi* des structures réduites et non réduites, instruisant l’*ajout* d’un supplément (le conjoint droit) à un contenu propositionnel de base (le conjoint gauche), signale une disjonction énonciative. Il constitue un opérateur polyphonique de réajustement énonciatif, venu pointer le caractère partiel de l’énonciation portée par le seul conjoint gauche, et dénoncer l’illusion de son achèvement. En français moderne et contemporain, d’autres marqueurs, typographiques notamment, sont bien entendu susceptibles de déclencher – ou tout du moins de spécifier – la relation d’adjonction au sens (glosé ci-dessus) de perturbation par rallonge<sup>25</sup>. Le signe de ponctuation qu’est le point détachant un constituant périphérique placé à sa droite en constitue une illustration. Analysant les « ajouts après un point », Combettes (2011a : 3) observe que « l’ajout suffit [...] par la rupture typographique et la constitution d’une nouvelle unité phrastique, à signaler les modifications énonciatives et la situation de polyphonie ».

Pour autant, dans les configurations à l’étude (9-14 et 2-4), c’est bien la cooccurrence non discrète de *et* et *aussi* qui seule produit la relation d’adjonction. Soit en effet les structures réduites des exemples forgés (1’’) et (1’) :

<sup>24</sup> En dehors de ce cadre, *et*, par transcatégorisation, en tant que marqueur discursif et non plus en tant que coordonnant, est susceptible de spécifier un décrochage énonciatif, comme dans « Paul – et c’est fort dommage – a renoncé à son projet ».

<sup>25</sup> Phénomène que la rhétorique désigne sous le nom d’hyperbate. Voir Morier (1961), HYPERBATE : « Figure par laquelle on ajoute à la phrase qui paraissait terminée une épithète, un complément ou une proposition, expression qui surprend l’auditeur et se trouve par là-même fortement mise en évidence ».

(1') Albe le veut, **et** Rome **aussi**

(1'') Albe le veut, Rome **aussi**.

En raison de sa position postposée, *aussi* assure ici pleinement sa fonction d'adverbe paradigmatique, et participe alors à l'assemblage de deux énoncés symétriques qui, du point de vue du dynamisme communicatif, constituent deux énoncés de première instance, coordonnés en (1') et juxtaposés en (1''), au sein d'une énonciation unifiée. En revanche, en (1''')

(1''') Albe le veut, **et aussi** Rome

la remontée de *aussi* en position initiale et son appariement avec *et* altère son fonctionnement anaphorisant au bénéfice d'un fonctionnement purement coordonnant. *Et aussi* articule dès lors un énoncé complet (« Albe le veut ») à une unité thématique « de seconde instance »<sup>26</sup> (« Rome »), ajoutée après coup. Le plus ou moins grand lissage énonciatif interne aux séquences (1') et (1'') *vs* le décalage énonciatif interne à (1''') s'évalue aux différentes manières dont (1'), (1'') et (1''') réagissent aux tests des transformations phrastiques. Si (1''') accepte notamment les transformations interrrogative et jussive :

Albe ne le veut-elle pas ? **Et aussi** Rome ?

Qu'Albe le veuille, **et aussi** Rome !

à la différence de (1'')

\*Albe ne le veut-elle pas ? Rome **aussi** ?

\*Qu'Albe le veuille, Rome **aussi** !

Et si les transformations jussive et interrrogative de (1')

Qu'Albe le veuille, **et** Rome **aussi** !

\*Albe ne le veut-elle pas, **et** Rome **aussi** ?

font l'objet de jugements d'acceptabilité variés, illustrant le caractère intermédiaire de (1') par rapport à (1'') et (1'''), c'est bien au nom de l'unité énonciative de (1''), qui ne se laisse pas diviser en deux blocs par la question rhétorique redoublée ou l'injonction redoublée, et en vertu du hiatus énonciatif interne à (1'''), qui favorise le dédoublement de l'énoncé par la question et/ou l'injonction redoublées.

Le même type d'observations peut être reconduit pour l'autre forme de linéarisation en [X *et aussi* Y] (4), afférente cette fois aux constructions non réduites, dites « coordinations de séquences de compléments » (Mouret, 2008). A été montré ailleurs que dans le cas où ces constructions étaient articulées par *et* seul, la relation de discours ainsi spécifiée s'apparentait, prioritairement, à un processus de « hiérarchisation dans l'équivalence », allant de pair avec un ordonnancement contraint et gradué des

<sup>26</sup> Selon la terminologie de Bolinger (1952) reprise dans certaines études de l'école de Prague (Firbas, 1974) et dans Combettes (2011a).

conjoint<sup>27</sup>. Dans ce cadre, *et* fonctionne, du moins en français moderne, comme un « opérateur applicable à deux éléments de même type pour en construire un troisième » (Berrendonner, 2012 : 86). Autrement dit, tout en instruisant une relation de surenchère entre les conjoints articulés par ses soins, il contribue au lissage énonciatif de la séquence qui l'accueille. Sa cooccurrence avec *aussi* vient en revanche introduire une forme de jeu, d'hétérogénéité énonciative absente de la construction en *et* simple. De fait, dans un énoncé comme :

(4) Je me souviens de ses chaussures **et aussi** de sa chemise de nuit en nylon transparente. (Akerman, *Ma mère rit*, 2013 : 192).

*et aussi* déjoue les lectures autosuffisantes de l'élément inscrit dans sa précédence, en signalant la présence d'un supplément. Il fonctionne ainsi, tout à la fois, comme un opérateur (i) d'ouverture vers une séquence droite (ii) et de disjonction, pointant le statut discursivement asymétrique (basique *vs* complémentaire ; principal *vs* adventice) des unités qu'il conjoint. Si, dans X *et* Y, X et Y entretiennent *de facto* une relation d'indépendance réciproque, dans X *et aussi* Y, le rapport de X et Y relève de la dépendance unilatérale. Y est présenté, via le marqueur *et aussi*, comme une composante non autonome, se contentant de venir à l'appui de X. En d'autres termes, *et aussi* signale et produit en discours un boitement, une dissymétrie, que ne faisaient apparaître ni *et* seul, ni *aussi*, ni le jonctif zéro des constructions asyndétiques. Il vient coder en français moderne une relation – non pas d'assemblage (comme *aussi*), non pas de gradation (comme *et*), mais – d'*ajout*, consubstantielle à son occurrence. En définitive, la continuité de la linéarisation *et aussi* en diachronie longue est trompeuse. Elle cache une discontinuité entre le *et aussi* du français médiéval, compositionnel (*i.e.* juxtaposant une instruction de segmentation et une instruction de jonction entre deux séquences symétriques et comparables) et celui du français moderne, non-compositionnel et producteur de la relation, signalant une perturbation par rallonge (en termes rhétoriques :

<sup>27</sup> Voir entre autres à ce sujet Badiou-Monferran (2020d : 1656) : « Ce phénomène se manifeste (i) occasionnellement, par la formation de routines discursives (« les femmes et les enfants d'abord » ; « chers collègues et amis », etc.) ; (ii) plus généralement, par le type d'enchaînements discursifs auxquels chaque suite en [X et Y] va pouvoir donner lieu. Si les coordinations « pauvre et bonne » – dans l'exemple de Mirabeau : « Je suis aise de l'établissement de **cette pauvre et bonne enfant** qui avait goût et presse du sacrement (Mirabeau, *Lettres*, 1780, 221) – ou encore « laide et riche » – dans l'exemple de Bernanos : « La vieille Malorthy **née laide et riche**, n'avait jamais espérée pour elle-même d'autre aventure qu'un mariage convenable, qui n'est affaire que de notaire » (Bernanos, *Sous le soleil de Satan*, 1926, 68) –, associant deux conjoints d'orientation argumentative opposée, constituent chacune un argument globalement favorable au mariage de la personne ainsi caractérisée, c'est en vertu de l'ordonnancement hiérarchique des conjoints spécifié par le coordonnant, qui pose que le second terme – dénotant, en l'occurrence, une qualité (la bonté ou la richesse) – soit, du point de vue informatif et / ou argumentatif, plus fort que le premier – dénotant un travers : la pauvreté ; la laideur. (Pour plus de détails, voir Ibrahim, 1978, et, à sa suite, Badiou-Monferran, 2000, 2002) ».

une « hyperbate »). Pour ce dernier, le test du clivage, pouvant porter sur le seul conjoint gauche sans altérer la grammaticalité de l'énoncé :

(4') **Ce sont** ses chaussures **dont** je me souviens, **et aussi** sa chemise de nuit en nylon transparente

(4'') **Ce sont de** ses chaussures **que** je me souviens, **et aussi** de sa chemise de nuit en nylon transparente

contrairement à ce qui se passe pour les constructions coordonnantes en *et* seul :

(20') \***C'est** ma honte **dont** je me souviens, **et** mon désespoir

(20'') ?? **C'est de** ma honte **que** je me souviens, **et** de mon désespoir

permet de faire contraster la relation de coordination – avec ou sans gradation –, qui s'inscrit au sein d'une énonciation unique, ne se prêtant pas (ou mal) aux opérations de séquençage par clivage, et la relation d'ajout, qui se prête à ce type de manipulations, en vertu de la disjonction énonciative entre le conjoint supplément et le conjoint de base. Imputable à *et aussi*, ce déphasage, à l'origine de différents effets de voix (ou de points de vue), est compatible à l'écrit – non sans une certaine redondance il est vrai – avec la mobilisation de marques typographiques signalant également un décrochage énonciatif. En l'occurrence, les parenthèses et les tirets doubles, mais aussi le point introducteur d'hyperbate – étudié par Combettes (2011a, 2011b) :

(21) Alors il a appelé le docteur Forge. **Et aussi** les gendarmes [...]. (Chalandon, *Une promesse*, 2006 : 236).

(22) Vous évoquez les fournitures d'armes de l'Union soviétique au profit de l'Égypte (**et aussi** les éventuelles livraisons d'armes américaines à Israël). (Mendès France, *Œuvres complètes, 1963-1973*, 1989 : 307).

(23) J'ai médité les actions, les mérites - **et aussi** les succès et les échecs - de mes anciens. (Mendès France, *Œuvres complètes, 19743-1982*, 1990 : 220).

Les constructions avec *gapping* s'accommodent elles aussi du même type de surmarquage :

(24) – Mon argent est toujours là, non ?

– Il y est. **Et aussi** les deux lascars. (Garat, *Dans la main du diable*, 2006 : 584).

Dans l'une comme dans l'autre des deux constructions (avec ou sans *gapping*), l'ajout peut par ailleurs être dissocié de son support, notamment via l'insertion d'une séquence incidente, ou à la faveur d'un changement de tour de parole :

(25) Quant aux courants d'opinion dont fait état le journaliste américain, ils existent non seulement en France mais dans l'ensemble de l'Europe, comme en témoignent le récent échange de propos entre M. Bevan et Sir Winston Churchill aux Communes (**Times de Londres du 27 octobre**) **et aussi** les déclarations faites aux Etats-Unis mêmes par le chancelier Adenauer. (Mendès France, *Œuvres complètes, 1954-1955*, 1986 : 422).

(26) S. de B. - Vous aviez **l'édition complète de Colette**.

J.-P. S. – Oui.

S. de B. – **Et aussi les œuvres complètes de Proust**.

J.-P. S. – Oui. (Beauvoir, Sartre, *Entretiens avec Jean-Paul Sartre*, 1981 : 287).

Ces configurations, jouant de la tmèse (25 et 26) ou du décrochage typographique (21-24), n'impliquent pas nécessairement la présence de *et aussi*, et elles sont au demeurant compatibles avec *et* (seul) ou *aussi* (seul)<sup>28</sup>. Le cas échéant, ce sont elles qui déclenchent l'effet de perturbation par rallonge. En cooccurrence avec *et aussi*, elles confirment, soulignent, mettent en relief la nature adjonctive de la relation produite, en français moderne et contemporain, par le marqueur à l'étude.

### 3.2. *Et également*

L'adverbe de manière *également* constitue le pendant moderne de *aussi*. Dans *Frantext*, il n'est attesté, en cooccurrence avec *et*, pour spécifier l'opération d'adjonction, qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle :

(27) Par l'ordre de mm les médecins, je suis encore au consulat, **et également**, par leur conseil, je dois aller passer trois à quatre jours à la campagne, dans une maison qu'ils ont louée, pour achever de me remettre. (Latouche, *L'Héritier, Dernières lettres de deux amans de Barcelone*, 1821 : 141).

Il est toujours productif en français contemporain :

(28) De même devraient figurer sur les listes du premier collègue tous les titulaires de la carte d'ancien combattant **et également** tous ceux qui déposeraient une déclaration de renonciation au statut personnel. (Mendès France, *Œuvres complètes, 1955-1962*, 1987 : 126).

Pour autant, il constitue une variante très minoritaire de *et aussi* : le corpus contemporain de *Frantext* enregistre 30 attestations contre 1855 occurrences de *et aussi*. Comment expliquer l'émergence et la persistance d'un marqueur qui, en l'état, fait l'objet d'un emploi résiduel ?

L'hypothèse ici défendue est que si *et également* se maintient en français contemporain, même à faible fréquence, c'est parce que contrairement à *et aussi*, il suspend toute possibilité de requalification, en discours, de l'adjonction pure en adjonction impure, avec effet de gradation (quantitative ou intensive). Autrement dit : toute possibilité de transcatégorisation (d'un emploi coordonnant à un emploi de marqueur discursif). Cette propriété, qui le distingue de *et aussi*, pour sa part beaucoup plus poreux, est à mettre en relation avec la valeur de son étymon. Les dictionnaires glossent en effet le sens de *également* par « d'une manière qui ne crée pas de différence », « à un degré qui ne présente pas de différence » (*TLFi*). Partant, alors que la base *Frantext* présente en

<sup>28</sup> Voir ici-même l'exemple de la note 24 et, pour d'autres d'attestations, celles notamment de l'article de Combettes (2008) consacré aux cas d'ajout après un point.

diachronie longue de multiples attestations de *et même aussi*, combinant adjonction et surenchère, et attestant de ce fait la compatibilité de *aussi* avec les contextes scalaires :

(29) [...] la foy, qui est, comme j'ai dis, une creance aveugle de quelque divinité, **et même aussi** une creance aveugle de quelques loix, et de quelques revelations divines. (Meslier, *Mémoire des pensées et sentiments*, 1729 : 81).

(30) je dois bien voir tout ce qui manquait à celle-ci sur le plan, disons, philologique **et même aussi** sur le plan philosophique. (Bailly, *Tuiles détachées*, 2004 : 72).

la combinaison *\*X et même également Y* est totalement absente. *Et également* constitue ainsi la variante stable, non transcatégorisable, de *et aussi* pour le marquage de l'adjonction.

#### 4. Combinaisons nécessaires : *et puis*, *et après*

L'objet de cette section est de décrire en diachronie les trajectoires de cooccurrents qui ne sont pas exclusivement des marqueurs discursifs, et pour lesquels cet emploi est venu se greffer sur une valeur de base autre : *et puis*, *et après*, dont la valeur de base, celle de connexion temporelle, est susceptible, par transcatégorisation, d'acquérir une valeur argumentative. On distinguera le cas de *et puis*, qui marque la co-orientation, à l'exclusion de la disjonction, de celui de *et après*, marquant la disjonction, à l'exclusion de la co-orientation.

##### 4.1. *Et puis*

Lorsque *et* relie des énoncés, *alias* des verbes conjugués, il participe à l'expression temporelle de l'énoncé et établit une relation de *Narration* (Lascaride et Ascher, 1993 ; Bras, Le Draoulec et Viau, 2003 : 71-97). À sa valeur d'addition de base se superpose une valeur de succession temporelle (Lambert, 2001). À *et* peuvent alors s'adjoindre d'autres marqueurs temporels, comme les adverbiaux *puis*, *après* (mais aussi *(a)doncques*, *lués* et les plus récents, *ensuite* et *alors*). Dans une grande partie des attestations, la suite *et* + cooccurrent continue à noter la succession temporelle et fonctionne comme un connecteur (marquant une relation implicative, explicite ou sous-entendue)<sup>29</sup>. Mais lorsque la suite constitue une ramification de l'énoncé /l'énonciation précédent(e) qui sert à structurer le discours, impliquant une relation autre que la relation temporelle – par exemple le contraste ou le résultat, l'opposition, le défi, etc. –, alors l'association devient un MD par transcatégorisation. Cette dernière est très sollicitée en français moderne où *et puis* peut noter un MD qui renforce un argument précédent en ajoutant un argument supplémentaire. La transcatégorisation est provoquée par la

<sup>29</sup> « – Filz, vos irez, ce dit la mere. Grant honor vos fet l'emperere quant il si belement vos mande. – Dame, **ainz** irons a la viande **et puis après** si ferons el». (Renart, *Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, 1228, 32) 'L'empereur vous fait grand honneur lorsqu'il vous convie d'une façon si aimable. – Dame, nous irons tout d'abord chercher les plats et puis après nous nous rendrons auprès de lui'.

sortie du contexte narratif et attestée essentiellement en régime argumentatif comme dans (31), où le personnage principal refuse la présence de l'autre avançant un premier argument (« je n'ai pas besoin de vous ») et en ajoutant un second (« vous risquez de salir votre costume neuf ») :

(31) J'allais entrer avec lui lorsqu'il m'écarta, sans rudesse mais avec cette fermeté qui n'appartient qu'aux spécialistes. – Je n'ai pas besoin de vous, me dit-il, **et puis** vous risqueriez de salir votre beau costume neuf. Il insistait sur neuf. (Vian, *Les fourmis*, 1949 : 69).

Dans (32), *et puis* introduit un nouvel énoncé dont le format interro-négatif, pointant une question rhétorique, autrement dit, une assertion renforcée, accuse la force de frappe du second argument venu à l'appui du premier :

(32) Qu'en sa qualité de capitaine général il n'ait pas examiné l'injustice du décret, à la bonne heure, il n'était pas juge compétent mais en sa qualité de citoyen, il devait des observations à l'administration municipale, **et puis**, en sa qualité de capitaine-général et en sa qualité de citoyen, ne devait-il pas peser les conséquences des ordres qu'on lui donnait ? (Marat, *Pamphlet*, 1790 : 152).

Si l'on peut trouver quelques attestations isolées et embryonnaires de *et puis* argumentatif en ancien français – voir (33), où la lecture argumentative n'exclut pas pour autant une lecture temporelle – le MD émerge vraiment à la fin du moyen français (34). Il se répand et se conventionnalise en français préclassique (35) :

(33) Je *sçay* bien que vous alés querant Merlin ne n'en pouez oïr nouvelles se par moy non, si vous en diray je ce que j'en *sçay* certainement. **Et puis** ne vous travaillés ja pour *sçavoir* en plus, car ce seroit peine perdue. (*Suite du Roman de Merlin*, 1230 : 497)

'Je sais que vous cherchez Merlin et (que) vous ne pouvez pas avoir des nouvelles de lui sinon par moi. Je vous dirai ce que je sais. Et puis [glosable par la locution argumentative « Par ailleurs » mais aussi par les adverbiaux temporels « Ensuite », « Après cela »], n'essayez pas d'en savoir davantage, car ce serait peine perdue'.

(34) Le jour que le duc de Bourgogne eut les nouvelles que le roy Edouard estoit arrivé en Hollande, je estoye arrivé devers luy de Callaix ; et le trovay à Boullongne et ne *sçavoys* riens de cecy ny encores de la fuytte dudict roy. Leduc de Bourgogne eut premier nouvelles qu'il estoit mort. De cela ne luy challoit gueres, car il aymoït myeulx ceste ligne de Lanclastre que celle d'Yort. **Et puis** il avoit en sa maison les ducz de Cestre et de Sombresset et plusieurs autres du party du roy Henry : par quoy luy sembloit bien que facilement il appointeroit avec ceste lignée. (Commynes, *Mémoires*, 1489 : t.1, 413).  
'cela lui importait peu car il préférait la lignée des Lancastres à celle des Yorks. Et puis, il comptait dans sa maison les ducs de Chestre et de Somerset et

plusieurs autres du parti du roi Henri, ce qui l'amenait à penser qu'il lui serait plus facile de se réconcilier avec cette lignée'.

(35) – URBAIN : Sçais tu pas bien que je t'ay promis ? – RUFFIN : Oy, mais promettre et tenir, ce sont deux, **et puis** j'ay tousjours oy dire que beati garniti vaut mieux que expectans expectavi. (Larivey, *Les Esprits*, 1579 : I.3)<sup>30</sup>.

Les attestations ci-dessus illustrent le fait que *et puis* (i) reprend et renchérit sur un argument précédent (ii) et en conforte la ligne argumentative. Dans tous ces exemples, le MD est, fondamentalement, un marqueur de co-orientation argumentative.

*Puis*, seul, assume rarement cette valeur : on ne trouve que deux exemples dans le corpus de *Frantext* intégral, peu significatifs en raison de leur régime énonciatif : le premier est en vers, le second s'inscrit dans un segment de discours direct et mobilise l'imaginaire de la langue classique :

(36) De Monseigneur, qui écrire en voudrait, / Plus clair esprit que le mien y faudrait : / **Puis** je sens bien ma plume trop rurale / Pour exalter sa maison libérale. (Marot, *L'adolescence clémentine*, 1539 : 189).

(37) – Mais si nous y allions tous! dit d'Artagnan; que diable! on ne nous dévorera point tous les quatre; plus, quatre laquais; plus, les chevaux; plus, les armes.

– **Puis** ce sera une occasion de montrer nos équipages, dit Porthos. (Dumas, *Les trois Mousquetaires*, 1844 : 41).

Le seul cas où *puis* instruit sans *et* un processus de surenchère argumentative est celui où, corrélé à *d'abord* (et éventuellement à *ensuite*), il fonctionne comme un marqueur d'intégration linéaire :

(38) Zidore avait dû renoncer à ses intentions, s'en était allé. Il lui fallait cent francs. **D'abord** il crevait de faim. **Puis** Georgina, sa maîtresse, avait besoin d'argent. (Van Der Meersch, *Invasion 14*, 1935 : 169).

Mais le cas échéant, *puis* n'est pas autonome. Il constitue l'un des éléments du MD composé discret ou marqueur d'intégration linéaire – *d'abord...puis*. Autrement dit, il s'agit là d'un autre morphème, de type corrélatif, qui ne remet pas en cause le fait qu'en emploi non corrélatif, la transcatégorisation de *puis* (soit, son passage de l'adverbial temporel au MD) nécessite la présence de *et* et que, par conséquent, l'ensemble ainsi formé soit non-décomposable.

<sup>30</sup> *Frantext*, en l'état, ne comporte pas d'autre exemple de *et puis* argumentatif pour la période de l'ancien français. Les premières attestations datent de la fin du moyen français – voir notamment la *Sottie des sots fourrés de malice* (1480 : 196), qui enchaîne deux tours de paroles introduits par *Et puis* argumentatif. Mais c'est autour des années 1560 que celles-ci se multiplient. Pour le seul genre du théâtre, voir parmi d'autres : Grévin, *La Trésorière*, I,2 (1562 : 16) ; *Les Esbahis*, III,2 (1562 : 146) ; Lavardin, *La Célestine*, I (1578 : 49, 60) ; Amboise, *Les Neapolitaines*, II,8 (1584 : 193).

À côté du fonctionnement textuel exemplifié sous (31-35), le MD *Et puis* développe un emploi interactionnel à la fin du moyen français. En effet, en contexte interrogatif (*Et puis ?*), il constitue, à l'attention de l'interlocuteur (réel ou fictif), un marqueur de demande de complétion du discours. L'enchaînement peut admettre une interprétation temporelle (39) ou argumentative (40), (41), mais quoi qu'il en soit, *et puis* fonctionne dans tous les cas comme un MD, dans la mesure où il porte une demande de complétion :

(39) LA MAGDALEINE.

Helas, que farey je, moy, lasse, / Palharde, infame, pecharresse? [...]. /Marthe, ma suer, ad vous m'adresse ; / Conseilhés moy ; donnés m'advís!

LA MARTE.

Loué soit Dieu que vous a pris! /Ma suer, si a moy volés croire, /Vous muarés tous voz abís.

LA MAGDALEINE.

**Et puis?**

LA MARTE.

Sçavés vous qu'il vous fault faire ? / Au prophete vous fault atraire / Pour grace demander et pardon, / Car il est bien de si bon aire ; / Pas ne vous reffusera ce don. (Anonyme, *La passion d'Auvergne*, 1477 : Fragment A, 138)

'Hélas, que ferai-je, moi, malheureuse, une femme débauchée, infâme, pécheresse ? [...] Marthe, ma sœur, je m'adresse à vous. Conseillez-moi, donnez-moi votre avis. MARTHE Dieu soit loué ! Ma sœur, si vous voulez me croire, vous changerez tous vos habits. LA MADELEINE : Et ensuite ? MARTHE : Savez-vous ce qu'il faut faire ? Il faut vous adresser au prophète pour demander grâce et pardon'.

(40) Quant le compaignon fut retourné devers le maistre, il luy demanda : « **Et puis ?** » Il luy respondit qu'il estoit de son oppinion, et que, s'il n'eust crainct le jour, encores y fut-il demouré. (Marguerite de Navarre, *L'Heptameron*, 1559 : Première Journée, Nouvelle 8, 744).

(41) Roxane, fermant les yeux : Oui, parlez-moi d'amour.

Christian : Je t'aime.

Roxane : C'est le thème brodez, brodez.

Christian : Je vous...

Roxane : Brodez !

Christian : Je t'aime tant !

Roxane : Sans doute, **et puis ?** ...

Christian : **Et puis...** je serais si content si vous m'aimiez ! Dis-moi, Roxane, que tu m'aimes !

Roxane, avec une moue : Vous m'offrez du brouet quand j'espérais des crèmes ! Dites un peu comment vous m'aimez ? (Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1898 : III, 5, 123).

Le cas échéant, par antiphrase, *Et puis ?* peut constituer un marqueur de mise en doute de la possibilité d'une complétion. Au lieu d'indexer un mouvement de sur-enchère argumentative, il constitue un signal de disjonction, que l'enchaînement qui suit, s'il est accompagné d'un changement de tour de parole, va très probablement invalider (42), mais qu'il va valider s'il s'exerce à l'intérieur du même tour de parole (43) :

(42) MAISTRE ALIBORUM.

L'ung de vous fait le non joueur, / Et contrefait le bon varlet, L'autre parlè en bastelleur / Et si ne scet pas son coupplet.

TESTE CREUSE.

Bien, **et puis?**

MAISTRE ALIBORUM.

Cela me desplaist.

SOTIN.

Dea! vous nous voullés regnier. (Anonyme. *Miracle de Saint Nicolas et d'un juif*, 1480 : 141)

'L'un ne fait le comédien et contrefait le bon valet. L'autre parle en bonimenteur et ne connaît pas son propos. TÊTE CREUSE : Et puis ? MAÎTRE ALIBORUM : Cela me déplaît. LE PETIT SOT : Allons ! Vous voulez nous donner des ordres !'

(43) (Il se lève.) Vous rappelez-vous comme il était gai, rieur, amusant ? Et de l'esprit ! avait-il de l'esprit, hein ?

MADAME AMBROIX

Il en faisait, surtout.

AMBROIX, arrangeant le châle de Gertrude.

Eh bien, oui, il en faisait, **et puis ?** Quel mal voyez-vous à cela ? Quand vous avez du café en grain chez vous, vous faites du café, n'est-ce pas ? et personne ne s'en plaint; de même pour l'esprit, quand on en a, on en fait, et je n'y vois rien à redire. (Daudet, *La dernière idole*, I,1, 6).

Cet emploi disruptif de *et puis ?*, emploi second, obtenu par antiphrase, empiète comme on va le voir sur la valeur de base de *et après ?* (en contexte interrogatif).

#### 4.2. *Et après / après*

Le français moderne connaît deux marqueurs discursifs basés sur l'adverbial *après*, comme on le voit dans les exemples suivants : *après* seul, en régime discursif assertif (42) et *et après* en régime discursif interrogatif (43), respectivement MD 1 (organisateur textuel introduisant une disjonction argumentative) et MD 2 (organisateur de l'interaction, marquant un vice de l'argumentation et interrogeant l'interlocuteur, réel ou fictif, sur la possibilité de sa complétion).

(44) Tu me diras que j'avais qu'à me manifester plus bruyamment et dire ce que j'avais sur le cœur en tapant du poing sur la table mais je te répondrai que

c'est pas exactement dans mon caractère et qu'en plus, tu détestes, je dirais même mieux, ne supportes pas les gens qui se manifestent bruyamment contre ton gré ou contre tes idées. **Après**, le problème de savoir pourquoi je ne t'aime plus, je serais bien incapable de t'exposer correctement les faits avec un plan en trois parties, une introduction et une conclusion. D'ailleurs je pense que ça ne servirait à rien sauf à te faire du mal et de ce point de vue-là, je pense que j'en ai déjà étalé quelques couches. (Gavalda, *Ceux qui savent comprennent*, 2000 : 52).

(45) Mais Bailleul continuait de pêcher dans les prés. La Loire et ses brochets l'intimidaient encore. Il n'osait s'attaquer à eux, et cependant se gourmandait, s'excitait à plus de hardiesse : « **Et après ?** Est-ce qu'ils me mangeront ? » Ce fut un soir, à Bouteille, qu'il sauta brusquement le pas. (Genevoix, *La boîte à pêche*, 1926 : 55).

Tout en contribuant à la structuration du discours, *Après* (44) ne fonctionne pas à la manière de *Et puis* : les arguments avant et après ne partageant pas le même topique. La valeur de l'argument qui suit *Après* diffère de celle de l'argument qui précède. Dans le cas de *Et après* (45), cette divergence, alimentée par le régime interrogatif, va jusqu'à souligner l'opposition. On l'aura donc compris : c'est la valeur fondamentalement disruptive des enchaînements en question (i) qui d'une part, bloque la cooccurrence de *et* et *après* (*\*et après*) en contexte assertif, dans la mesure où *et*, qui conjoint (à la différence de *mais*), présuppose que les éléments articulés par ses soins soient argumentativement co-orientés ; (ii) qui, d'autre part, impose la présence de *et* en contexte interrogatif, puisque se trouve précisément mise en question la possibilité de poursuivre l'argumentation en cours de traitement. Dans *Et après ?*, *Et* présuppose que le propos précédemment énoncé va pouvoir être complété, développé, et *après*, associé à la modalité interrogative, conteste cette possibilité. La cooccurrence n'est donc pas optionnelle, et *Et après ?* en (45) ne pourrait pas commuter avec *Après ?*

L'impossible commutation de *Et après* avec *après* en contexte interrogatif et de *Après* avec *Et après* en contexte assertif est au demeurant ce qui permet de distinguer les emplois de MD de ce morphème de ses emplois d'adverbial temporel, qui acceptent la commutation. Contrairement à (44) et (45), les attestations d'adverbial temporel sous (46) et (47) se prêtent aux manipulations consistant à ajouter (46') ou à supprimer (47') un *et* sans que la signification (en l'occurrence temporelle) de l'enchaînement en soit pour autant altérée :

(46) TRIVELIN, écrivain. - Je mettrai comme il vous plaira. Vous saurez que je m'appelle Arlequin. **Après ?**

ARLEQUIN. - « Que j'ai une maîtresse qui s'appelle Silvia, bourgeoise de mon village et fille d'honneur ». (Marivaux, *La double inconstance*, 1724, III, 2, 245).

(46') TRIVELIN, écrivain. - Je mettrai comme il vous plaira. Vous saurez que je m'appelle Arlequin. **Et après ?**

ARLEQUIN. - « Que j'ai une maîtresse qui s'appelle Silvia, bourgeoise de mon village et fille d'honneur ».

(47) Une chose en amène une autre et puis on ne sait plus où l'on va. Ainsi, j'ai connu un jeune homme très bien qui devait épouser la fille de ma cuisinière. Une nuit, il est entré par hasard chez un petit bijoutier. Il l'a tué. **Et après**, il a volé. **Et après**, il a dissimulé. Tu vois où ça mène. La dernière fois que je l'ai revu, il était devenu menteur. (Gide, *Les faux-monnayeurs*, 1925 : Seconde partie, 1104).

(47') Une chose en amène une autre et puis on ne sait plus où l'on va. Ainsi, j'ai connu un jeune homme très bien qui devait épouser la fille de ma cuisinière. Une nuit, il est entré par hasard chez un petit bijoutier. Il l'a tué. **Après**, il a volé. **Après**, il a dissimulé. Tu vois où ça mène. La dernière fois que je l'ai revu, il était devenu menteur.

Le caractère optionnel de la présence/absence de *et* est ce qui distingue les emplois d'adverbial temporel d'*après* de ses emplois de MD disruptif. Alors que dans le premier cas, les suites *et après*, / *et après ?* s'interprètent analytiquement, comme des suites contingentes constituées d'un MD *et* optionnel et d'un adverbial *après*, dans le second cas, *et après ?* s'interprète synthétiquement, comme un MD composé, interrogeant l'opérativité de l'argumentation en cours et la pertinence de sa poursuite. Contrairement à *Et puis*, / *Et puis ?*, invitant à la relance du propos en cours, *Après*, / *Et après ?* invitent à son abandon, à son suspens. Tout du moins articulent-ils à un premier élément posé la « correction anticipative » (Soutet, 1992 : 123 pour *Maintenant*) de son implication supposée.

L'histoire d'*après* révèle des pistes pour expliquer cette opposition. Pendant la période de l'ancien français, *après* et *et après* indiquent majoritairement l'espace :

(48) et il resgarde le chandelabre qui vient vers la croiz, mes il ne voit mie qui le porte, si s'en merveille trop. **Et après** lui voit venir sor une table d'argent le Saint Vessel que il ot jadis veu chiés le Roi Pescheor, celui meismes que len apeloit le Saint Graal. (*Queste Graal*, 1220 : 59).

'Et il regarde le candélabre qui vient vers la croix, mais il ne voit point celui qui le porte et s'en étonne beaucoup. Et après (derrière) lui, il voit arriver sur une table d'argent le Saint Vaisseau qu'il avait vu jadis chez le Roi Pêcheur, celui même que l'on appelait le Saint Graal'.

(49) Quant vint après vespres que li tens fu raseriez, si voient li compaignon par devant ax un chevalier navré el cors molt durement afoir devant ax, et disoit soventes foiz : "Hé ! Diex, secorez moi ! Car or en est li besoign." **Après** lui venoit uns autres chevaliers o un nain qui li crioient de loign : "Morz estes, ne la poez garir." (*Queste Graal*, 1220 : 243).

‘Lorsque, après vèpres, le temps se calma, les compagnons purent voir devant eux un chevalier gravement blessé qui fuyait en disant : « Dieu, aidez-moi ! Car j’en ai besoin. » Derrière lui venait un autre chevalier avec un nain lesquels l’interpellaient de loin : « Vous êtes mort ! Rien ne peut vous sauver ! »’.

Les emplois temporels (50 et 51) sont moins fréquents :

(50) Son cheval li fet amener / Et le grant sengler aporer, / **Après** li a rendu son chien (*Guingamor*, 1180, v. 730-732).

‘Il ordonna de lui amener son cheval et de lui apporter le sanglier. Après il lui rendit son chien’.

(51) Atant mes sire Gavains prent del pain, en sa boce l’a mis **et après** a son helme pris qui sor le table ert devant lui. (*Vengeance Raguidel*, 1220, 9)

‘Monseigneur Gauvain prend du pain, le met dans sa bouche ; (et) après il prend son heaume qui était sur la table’.

Témoin, le tableau suivant :

	Total des occurrences	Occ. en emploi temporel
<i>PUIS</i>	4367	660, soit 15,1%
<i>ET PUIS</i>	492	431, soit 87,6%
<i>APRÈS</i>	2216	349, soit 15,7%
<i>ET APRÈS</i>	111	68, soit 61,3%

Tableau 1. Attestions des emplois temporels de *PUIS*, *ET PUIS*, *APRÈS*, *ET APRÈS* dans le corpus prédéfini *Frantext Ancien Français*

Aucune attestation de *après* / *et après* en tant que MD n’a été trouvée pour cette période. Les emplois temporels (*après* et *et après*) augmentent dans les attestations de *Frantext Moyen Français* (2019), conformément à la description proposée par Heine, Claudi et Hünneimayer (1991) du passage spatial > temporel. *Après* devenait alors apte à signaler un point de départ à la différence de *puis* qui note/notait essentiellement l’enchaînement. Les premières attestations de *après*, MD structurant le discours, datent de la période du français préclassique :

(52) Que si quelqu’un a falli, et bien, il fera telle chose qui sera pour recompenser la faute et mesmes il fera plus qu’il ne doit. Et ainsi Dieu aura bien occasion de se contenter. Voilà (dy je) la doctrine commune des papistes, mais il leur est facile de gazouiller ainsi, d’autant qu’ilz se moquent de Dieu et le manient comme un petit enfant. **Après**, si les hommes n’ont satisfait du tout en ce monde, il y aura un moien pour estre purgé en l’autre. (Calvin, *Sermons*, 1558 : 13).

(53) c'est espece d'injure d'avoir regret au repos de ceux qui nous ayment, pour ce que nous en sommes incommodez : (...). **Après** il y a à cela un très bon remede, que la fortune ne nous peust oster, c'est que, survivant à nos amis, nous avons moyen d'en faire d'autres : l'amitié est un des plus grands

biens de la vie, aussi est-il des plus aisez à acquérir. (Charron, *De la sagesse : trois livres*, 1601 : 606).

Et après, MD de type 2 est encore plus récent :

(54) Quand tu auras mon âge, l'âge fort, tu regarderas d'un œil plus tranquille les petites misères inhérentes à la triste nature humaine. Je sais ce que tu peux me dire : – “ c'est ma cousine. ” oui, **et après ?** ... n'est-elle pas ma fille, à moi ! ...me vois-tu pour cela penché comme un saule pleureur ? (Reider, *Mademoiselle Vallantin*, 1862 : 135).

Pourquoi ces trajectoires sémantiques différentes entre *puis* et *après* ? Force est de constater que dès les premières attestations, *après* offre une palette d'emplois plus importants que *puis*, qui reste cantonné dans l'expression de l'enchaînement<sup>31</sup>. Qui plus est, la présence de *puis* n'implique pas de borne dans les procès évoqués qui s'enchaînent<sup>32</sup>, comme en témoignent (i) la présence de constructions de type *quand*, narratif et non temporel + ... *puis* (55) ; (ii) la présence d'adverbes de type « rapidement » (56) (iii) et la répétition (57) :

(55) **Quant** il fu d'eles delivrez, / **Puis** ad tuz ses baruns mandez, / Que li jugemenz seit renduz : / Trop ad le jur esté tenuz. (Marie de France, *Lais de Marie de France*, 1180 : *Lanval*, v. 375-378).

'Après s'être occupé d'elles, le roi convoqua tous ses grands vassaux pour qu'ils rendissent leur jugement : il avait été que trop différé' (Trad. N. Koble et M. Segui).

(56) Li palefroiz li fu bailli / ez si richemant apareilliez, / et ele i monte lieemant ; / **puis** monterent **isnelemant** / li seignor et li escuier. (Chrétien de Troyes, *Erec*, 1170 : 21a).

'Le palefrois, richement appareillé, lui fut donné ; elle se mit à cheval avec joie : après montèrent rapidement les seigneurs et les écuyers'.

(57) Un petit ci recrierai / **Et puis** après recrierai / Et redirai encor avant. (Coincy, *Miracles Nostre Dame*, t.3, 1218 : v. 246-248).

<sup>31</sup> Même si, dans les textes les plus anciens, *puis* et *après* sont interchangeables, comme le montrent les deux exemples suivants du *Livre de Samuel* (XII<sup>e</sup> s.) où « après-demain » est notée par *après demain* d'une part et par *puis demain* d'autre part :

(i) Jonatha dist a David : « Ha ! Sire Dieu de Israel ! Si jeo avera encerchi huy la sentence de mon pere demain ou **après demain**, et nulle bone chose avera estee sur David, et jeo nel toi maunde demaintenaunt (ms. Londres f<sup>o</sup> 28, 12) '... Si j'avais la décision de mon père demain ou après-demain'.

(ii) Jonathas dist a David : « Vive le Seignor Dieu de Israel ! Si jeo ey enquis la sentence de moun pere demain **ou puis demain**, et nulle bone chose eit estee sur David dit, et jeo nel toy maunde demaintenaunt (ms. Paris, f<sup>o</sup>28, 12).

La proximité entre les deux termes est d'ailleurs caractéristique et visible également en italien et espagnol modernes (*dopo* et *poi* / *despues*, *pues*). Or, comme mentionné ci-dessus, au-delà de l'usage temporel, ces adverbiaux connaissent un emploi argumentatif, suite à une transcatégorisation.

<sup>32</sup> La situation reste identique en français moderne (Gosselin, 2007 : 54).

‘Je crierai de nouveau, et puis après de nouveau, et je le redirai encore’.

Fournissant un repère qui constituera le socle et le point de départ pour l’introduction d’un nouvel argument, *après* conviendra davantage à l’élaboration d’une argumentation divergente et triomphera désormais dans cet emploi. Le parcours esquissé permet de proposer que : (i) *Et puis*, MD de type 1 et 2, *alias* organisateur textuel et organisateur interactionnel, n’est pas décomposable ; (ii) *Après*, seul, peut fonctionner comme MD de type 1, mais pour accéder au statut de MD de type 2, se manifestant exclusivement dans l’interaction, la présence de *et*, marque prototypique d’oralité, devient obligatoire.

Demeure, au sujet des cooccurrences de *et* + adverbial, un autre cas de figure, beaucoup plus fréquent que ceux des combinaisons nécessaires (*et puis*, *et après* ?) ou contingentes (*et aussi*) présentés ci-dessus : celui des combinaisons optionnelles, qu’illustrent, parmi bien d’autres, la série des MD dédiés à l’expression de la surenchère.

### 5. Combinaisons optionnelles : transcatégorisation avortée (*et plus*) et appariements compositionnels réussis (*et de plus* ; *et en plus*)

En diachronie longue, pour l’expression de la relation de gradation (ou de surenchère), le français a développé deux familles de marqueurs discursifs :

(i) la famille des MD non dédiés à l’expression de la gradation, ayant acquis une valeur argumentative à la faveur d’une transcatégorisation (voir l’emploi dit « de relance » de *et* décrit, entre autres, dans Badiou-Monferran et Capin, 2020, et de *et puis*, ci-dessus, section 4 – ainsi que, toute proportion gardée, pour l’expression de la gradation disjonctive, *après* et *et après*).

(ii) la famille des marqueurs dédiés : 1. *voire*, covariant de *et* en emploi de MD, qui se signale en ce qu’il n’accepte pas d’entrer en cooccurrence avec ce dernier<sup>33</sup> ; 2. l’ensemble des locutions adverbiales ou des adverbes tout à la fois co-variants et

<sup>33</sup> Les raisons de ce blocage ont partie liée avec l’histoire dudit adverbial. On allèguera que la transcatégorisation de *voire* a joué son rôle : *voire* est à la fois un adverbe, un nom (ex. : « Du fait, li a conté **la voire** », *Mir. N.D. Rosarius*, 1330 : 204, ‘il lui a dit la vérité’) et un adjectif (ex. « Por Deu, Sire, dit la pucele, Car me dites **voire novele** », *Yvain*, 1177-1181 : v.b4909-4910 ‘Pour l’amour de Dieu, Sire, dit la jeune fille, dites-moi la vraie nouvelle’) comme d’ailleurs en latin où il est adverbe, adjectif et nom avec, à chaque fois, une portée différente ; les emplois majoritaires attestés en français médiéval le montrent avec une incidence nominale et non propositionnelle : il apparaît également dans des incises, associé à un terme d’adresse et souvent en cooccurrence avec un interjectif ou un adverbe : *voire dea*, *voire ores* ; il est par conséquent absent de la place frontale de l’énoncé et ne peut pas se combiner avec les *et* de relance articulants, du moins majoritairement, des propositions.

possiblement cooccurrents avec *et* dans son emploi de MD – *en outre*<sup>34</sup>, *même*<sup>35</sup>, *surtout*<sup>36</sup>, attestés dès le français médiéval ; *de surcroît*<sup>37</sup> ; *mieux encore*<sup>38</sup>, ainsi que le sous-ensemble des locutions adverbiales formées sur *plus* (*de plus*, *en plus*).

C'est ce dernier observatoire (celui des MD de surenchère mobilisant l'adverbe *plus*) qui sera ici retenu, parce que, s'étageant sur toute la diachronie du français – avec la formation de *et plus* en français médiéval et celle de *de plus/et de plus* (XVII<sup>e</sup> siècle) et *en plus/ et en plus* (XIX<sup>e</sup> siècle) en français moderne –, il illustre exemplairement deux vagues de formation pour les MD augmentatifs : l'une, ancienne, conduisant du français médiéval au français préclassique, où les attestations des adverbiaux cooccurrents avec *et* précèdent parfois de plusieurs décennies celles de l'adverbial seul ; l'autre, plus récente, conduisant du français classique au français moderne, où l'adverbial seul, dans son emploi de MD augmentatif, est attesté (bien) avant sa combinaison avec le *et* MD de relance.

### 5.1. Transcatégorisations avortées de *et plus* et *plus*

Pour l'expression de la surenchère, *et plus* et *plus* n'ont jamais été co-variants : ces créations constituent deux tentatives de transcatégorisation avortée, à partir d'une même valeur sommative-temporelle de base. Tentatives qui se sont succédé dans le temps (*et plus* pour le français médiéval ; *plus* pour les débuts du français moderne) et qui ont toutes deux connu l'insuccès.

<sup>34</sup> Il constitue l'un des marqueurs de surenchère les plus anciens, et est déjà attesté dès le début du moyen français (voir, dans *Frantext*, Anonyme, *Le canarien, Pièces justificatives*, 1327 ; Bersuire, *Décade de Titus Livius*, 1354, où *en outre* est au demeurant cooccurrent avec *et* – *et en outre* – *et*, pour la première attestation d'*en outre* seul, en emploi d'organisateur textuel marquant la surenchère, cf. Gerson, *Sermon pour la Pentecôte*, 1389, 84). *En outre* est probablement issu de la locution prépositionnelle *d'outre en outre*, signifiant « de part en part » et attestée bien avant l'adverbial (voir, dans *Frantext*, Chrétien de Troyes, *Cligès*, 1176 : 76d). Le marquage de la surenchère par *en outre* est constitutif, tout à la fois (a) du sens de l'adverbe *outre*, qui, dès le latin *ultra*, dénote un débordement de frontière, latérale ou longitudinale, (b) et du fait que soit sélectionné, dans la locution prépositionnelle, le constituant cible, *en outre*, et non le constituant source, *d'outre* : autrement dit, le terme ou l'aboutissement du parcours.

<sup>35</sup> Dans *Frantext* intégral, l'adverbe est attesté avec cet emploi de MD de surenchère (sous la graphie *mesme*) dès le XV<sup>e</sup> siècle (La Broquière, *Le Voyage d'outremer*, 1455, 222). Dans cette occurrence, il est cooccurrent à *et*.

<sup>36</sup> Pour la première attestation du MD dans *Frantext* intégral, voir Commynes, *Mémoires*, T. 3, 1495 : 45, 230. Dans ces occurrences, le MD est cooccurrent à *et*.

<sup>37</sup> Pour les premières attestations du MD dans *Frantext* intégral (sous la graphie *de surcroist*), voir Rabalais, *Gargantua*, 1542 : chap. 37, 320 où *de surcroist* est cooccurrent à *et* ; Charles Estienne, *L'Agriculture et maison rustique*, 1564 : 34r<sup>o</sup> où il figure sans *et*.

<sup>38</sup> Pour la première attestation du MD dans *Frantext* intégral (sous la graphie *mieux encores*), voir Honoré d'Urfée, *Astrée*, T. 2, L. 4, 131), où *mieux encores* accompagne le coordonnant *mais*.

### 5.1.1. *Et plus*, un MD augmentatif infructueux

La cooccurrence *et plus* constitue un cas de figure opposé à celle de *et puis*, dans la mesure où elle constitue un cas de transcatégorisation avortée. La requalification du quantitatif sommatif (« 2 **plus** 2 égalent quatre ») à l'augmentatif s'est, dans un premier temps, appuyée sur deux déplacements concomitants :

(i) un déplacement de palier syntaxique, avec un passage du niveau syntagmatique (niveau de l'opération d'addition) au niveau propositionnel (niveau privilégié de l'opération de surenchère).

(ii) Adossement systématique, pendant toute la période médiévale, de l'adverbial à un *et* de relance.

La première attestation recueillie dans *Frantext* illustre ce double phénomène :

(57) [...] elles s'offrirent eulx mesmes en sacrefice a Dieu par martire ; **et plus**, double couronne vainquis, s'estudierent ensuivre «l'Aingnel qui est espous des vierges, en quelconque lieu qu'il alast». (Pierre Abaelart et Héloïse Abaelart, Jean de Meung, *La vie et les Epistres*, 1290 : 13).

'elles s'offrirent elles-mêmes en sacrifice à Dieu par martyre ; et de surcroît, portant la double couronne, elles consacèrent leurs efforts pour suivre l'Agneau lequel est époux des vierges, où qu'il aille.'

Un rapide examen des occurrences figurant dans la base montre combien cette expérimentation fut de courte durée. Au demeurant fort peu exploitée en français médiéval (où l'on ne rencontre que trois occurrences isolées – celle ci-dessus et deux autres, dans Arras, *Mélusine* 1392 et Anonyme, *Ysaïe le Triste*, 1400) elle ne passe pas le cap du français moderne (*i.e.*, du XVI<sup>e</sup> siècle). Désormais, *et plus* perd sa capacité à fonctionner comme un connecteur textuel. Il se cantonne dans des emplois purement quantitatifs, associant le MD *et* et l'adverbial quantificateur *plus* désignant une quantité supérieure :

(59) *Louis*. Ce que j'ai déjà fait, je puis encor le faire.

*Olivier*. **Et plus**, si vous voulez. (Delavigne, *Louis XI*, 1832 : V, 6, 206).

Pour expliquer l'insuccès de cette transcatégorisation associant l'adverbial à *et* de relance, on pourra avancer l'hypothèse que les locuteurs ont sans doute ressenti la combinaison de *et* et de l'adverbial, pourtant motivée par l'analogie avec *et en outre*, ou encore *et puis*, d'ores et déjà disponibles dans un sens argumentatif, comme une contradiction dans les termes. De fait, à la différence de ce qui avait pu se passer avec *puis*, dont le sens temporel admet la combinaison avec *et*, la combinaison de *et* et de *plus* était irrégulière. Il s'agissait d'une innovation passant outre l'incompatibilité de *plus* et de *et* dans les structures de coordination – les conjonctions de coordination s'excluant, comme on le sait, l'une l'autre : « \*deux et plus deux font quatre ».

### 5.1.2 *Plus*, un MD de surenchère de courte durée

L'insuccès de *et plus* à la fin du français médiéval a pu déclencher, à l'aube du français moderne, une autre expérimentation, tout aussi infructueuse : celle de la transcatégorisation de *plus* seul, engageant la requalification de sa valeur sommativo-temporelle de base en valeur augmentative. Dans *Frantext*, on trouve quelques occurrences illustrant ce type de transfert<sup>39</sup> : chez Dolet (1540), Rabelais (1552), Pasquier (1576), Esternod (1619) et Gournay (1635). Soit : chez des essayistes, romanciers, épistoliers ou poètes satiriques du français renaissant et classique. L'examen de ces occurrences fait apparaître que ces dernières sont tout autant attestées en énonciation historique qu'en énonciation de discours, et qu'elles figurent à tous les paliers de l'analyse syntaxique (pour l'articulation de syntagmes, de propositions, de phrases), dans le cadre ou non d'une suite de marqueurs d'intégration linéaire (MIL<sup>40</sup>). Mais cette expérimentation, qui succède à la précédente et lui supplée, ne s'est pas poursuivie au-delà du français préclassique. Très vite, *plus* a perdu sa capacité à fonctionner comme un connecteur textuel, marqueur de gradation. Il s'est replié depuis le français classique sur son emploi sommatif de base, comme dans (58).

(60) L'INTIMÉ. Voici fort à propos Monsieur le commissaire. / Monsieur, votre présence est ici nécessaire. / Tel que vous me voyez, Monsieur ici présent / M'a d'un fort grand soufflet fait un petit présent. / LÉANDRE. À vous, Monsieur ? L'INTIMÉ. À moi, parlant à ma personne. / Item, un coup de pied; **plus**, les noms qu'il me donne (Racine, *Les Plaideurs*, 1697, II, 5, 187).

L'hypothèse ici formulée pour expliquer l'insuccès du MD augmentatif est que *plus*, sur-sollicité dans le domaine du quantitatif et du temporel, n'était pas vraiment disponible pour marquer une opération de surenchère. Dans l'histoire au long cours du français, les deux coups d'essai *et plus* (pour la période du français médiéval) et *plus* (à l'aube du français moderne) ont cédé le pas à deux autres, a priori plus fructueux : *de plus* et *en plus*.

### 5.2. Des appariements optionnels et compositionnels réussis : *et de plus* vs *et en plus*

Les cooccurrences de *et* et de *de plus* / *en plus* sont tout à la fois optionnelles et compositionnelles, dans la mesure où les locutions adverbiales *de plus* / *en plus* sont d'ores et déjà dédiées au marquage de la surenchère : il s'agit de leur valeur de base.

L'examen, non encore fait, de la concurrence, dans l'histoire du français, des locutions adverbiales seules et des locutions adverbiales cooccurrentes avec *et* en est d'autant plus instructif. Il fait en effet apparaître des trajectoires diachroniques qui illustrent, au sein de la nébuleuse multifactorielle mobilisée dans la littérature pour

<sup>39</sup> Ont été interrogés les contextes où *plus* succédait à un signe de ponctuation forte (le point-virgule, les deux points, le point) et se trouvait avant une virgule.

<sup>40</sup> Voir à ce sujet l'attestation figurant dans le *Tiers-Livre* de Rabelais (1552, chap. 47, 327), où *plus* vient fermer une série ouverte par *premierement* et poursuivie par *secondement*.

expliquer le changement linguistique, le poids d'un facteur souvent minimisé et néanmoins important : celui afférent à la progressive autonomisation du code écrit par rapport au code oral.

### 5.2.1. *et de plus vs de plus*

*De plus* a pris le relais de *plus* au XVII<sup>e</sup> siècle. Pendant une courte période, il entre en co-variation avec ce dernier. Sans doute est-il issu du comparatif de supériorité, qui apparaît dès l'ancien français comme modificateur d'un adjectif (61), d'un adverbe (62) :

(61) Pa num d'ocire i metrai un mien filz / E sin avrez, ço quid, **de plus gentilz**. (*Chanson de Roland*, 1110 : v.149-150).

'Dût-il mourir, j'y mettrai un de mes fils, et vous en aurez, je crois, de plus nobles'.

(62) Mais **de plus** loinz ad sun pris aqité. (*Chanson de Guillaume*, 1150 : 38)

'Il s'en est acquitté de plus loin'.

et encore en emploi pronominal (63) :

(63) Tuz les juenvles assembler sunt / Qui de quinze anz sunt **u de plus**, / Si cume custume est e us (Wace, *Le roman de Brut*, 1155, v.358-360)

'Tous les jeunes sont assemblés, de l'âge de quinze ans et (de) plus, ainsi que le veulent les us et coutumes'.

L'accession à la fonction d'organisateur textuel est avérée dans *L'Astrée* (deuxième partie, 1610) :

(64) elle me pria de trouver bon qu'elle feignist d'aimer Clorian, parce qu'il y avoit apparence de mariage entre eux, estant d'une mesme ville, et d'une mesme condition. **Et de plus**, Clorian estant fort riche, sa mere sans doute auroit cette recherche agreable, au lieu que si la mienne eust esté decouverte, parce que j'estois estranger, et qu'on ne sçavoit pas mesme si je n'estois point marié, elle l'eust desapreuvé, et luy eust peut estre deffendu de me voir. (*Urfée, Astrée*, 1610 : 2<sup>e</sup> partie, L. IV, 129).

Le nouvel organisateur textuel est encore une fois associé à *et* et cette fois, cette combinatoire n'est pas inédite. On l'a déjà repérée à propos de l'emploi pronominal :

(65) Raou le Çavetier, de trente anz **et de plus**, (*Guillaume de Saint Pathus, Miracles de Saint Louis*, 1300 : 68).

*Et de plus* se maintiendra au demeurant jusqu'en français contemporain :

(66) Patrick lève les yeux au ciel. Il n'est pas beaucoup plus élégant que moi, **et de plus** il est insolent, mais c'est un homme, le veinard. À partir du moment où il est rasé, et à défaut de qualités réelles, un homme peut toujours passer pour intelligent. (*Desplechin, Sans moi*, 1998 : 162).

Pour autant, la part de *et de plus vs de plus*, attesté dès les années 1620 (voir Mersenne, *L'Impiété des déistes, athées et libertins de ce temps*, 1624 ; ou encore Camus,

*Palombe ou la femme honorable*, 1625) s'inversera en proportions symétriques entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup>/XXI<sup>e</sup> siècles : 80% de *et de plus* contre 20% de *de plus* à l'époque classique ; 20% de *et de plus* et 80% de *de plus* pour l'époque contemporaine. Cette inversion proportionnelle montre que la combinaison de *et de de plus* est contingente. Elle suit et illustre la trajectoire d'autonomisation du code écrit qui caractérise la diachronie du français, et qui se manifeste, entre autres, par l'éviction des marqueurs d'oralité et d'oralisation trop voyants (en l'occurrence, le MD *et* servant l'opération de surenchère en proposant un tremplin à la relance). L'histoire d'un des plus récents MD notant la surenchère, à savoir (*et*) *en plus*, confirme cette trajectoire.

### 5.2.2. *En plus vs et en plus*

L'accession de *en plus* au marquage de la surenchère est très récente. Elle date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et illustre, mieux que tout autre, le principe d'autonomisation du code écrit qui gouverne pour une part l'histoire du changement linguistique pour la période moderne. Le choix du marqueur, en soi, n'est pas original. Ce dernier est issu, classiquement, d'une construction mobilisant le comparatif de supériorité, devant un adjectif :

(67) Renarz estoit **en plus grant paine** / d'armes enquerre la semaine. (*Roman de Renart*, br. 8, 1190, v. 80-81).

'Renard avait le plus grand mal à engager des combats pendant une semaine'.

puis en emploi pronominal. La première attestation de ce type se trouve imbriquée dans un syntagme prépositionnel :

(68) Mais chiere adez fist noble et riche / Et emprunta **de plus en plus** / Et ça et la et sus et jus. (Coinci, *Miracles de Notre-Dame*, 1218, v. 110-112).

'Mais il fit sans interruption bonne chère et emprunta de plus en plus et ça et là, et en tout lieu'.

au demeurant toujours productif à l'époque moderne, comme complément du verbe :

(69) Sa curiosité était excitée **de plus en plus** (Sand, *Le compagnon du Tour de France*, 1851, 163).

(70) Ils s'écartaient **de plus en plus**. (Flaubert, *Salammbô*, 1963 : 95).

(71) A travers le réseau de plantes et de branches qui se resserraient **de plus en plus**. (Daudet, *Robert Helmont*, 1874 : 924).

ou, à partir de la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en position frontale, comme adverbe de constituant :

(72) Sur la place, la zone dorée et rougie de soleil diminue, s'en va, mangée par l'ombre ; **de plus en plus**, le grand écran de la Gizune domine tout [...].

(Loti, *Ramuntcho*, 1897 : 67).

Il est probable que l'organisateur textuel *en plus* en soit issu. En tant que cible d'une trajectoire dont *de plus* est la source, *en plus* ajoute de la surenchère à la surenchère et semble venir coder, à côté de *de plus* – affaibli par l'usure, indiquant souvent

une simple adjonction sans valeur augmentative ajoutée, notamment lorsqu'il est employé seul, sans *et* – un surcroît de gradation. *En plus* s'impose du coup comme la variante marquée de *de plus*.

Encore très largement minoritaire du point de vue de sa fréquence, il n'en a pas moins une place à gagner, en vertu de son haut potentiel scalaire, qui le démarque de *de plus*.

Mais la plus grande de ses originalités, congruentes avec le mouvement d'autonomisation de l'écrit évoqué plus haut, c'est qu'*en plus* a émergé dans sa nudité, sans appariement avec *et* (marqueur d'oralité devenu intempestif). La combinaison attendue est apparue bien plus tard et se signale par une faible fréquence : si la base *Frantext* enregistre 18 occurrences d'*en plus* en emploi de MD augmentatif, conduisant de Daudet (1877) à Lafon (2012), elle ne comprend que 5 attestations de *et en plus*, contenues dans Dolto (1985), Bayon (1987), Cixous & Calle Gruber (1994), Jenni (2011). Ces résultats appellent plusieurs observations :

(i) *en plus*, le premier des deux marqueurs à apparaître, et quantitativement le mieux représenté sur toute la tranche chronologique déroulée, semble constituer le grand gagnant de la compétition engagée avec *et en plus*.

(ii) Le dépouillement des résultats issus de la base *Frantext* montre qu'*en plus* est compatible :

- avec tous les genres de discours : roman, essai, théâtre, journal, autobiographie ;
- avec tous les types de textes : énonciation historique, énonciation de discours ;
- avec tous les registres de langue, de l'écrit littéraire à l'écrit familier ;
- avec toutes configurations syntaxiques possibles (*i.e.*, à l'articulation de syntagmes, de propositions, de phrases),
- avec toutes les plumes, toutes les voix, au regard du paramètre genré (masculin *vs* féminin).

Par différence, l'appariement avec *et*, désormais marqué comme variante oralisée, est peu représenté et il est cantonné à quelques configurations très limitées. Le paramètre textuel (sélectionnant les séquences discursives aux dépens des séquences narratives) et le registre de langue (simple ou familier) semblent particulièrement contraignants. On observe ainsi ici, pour le français moderne et contemporain, une situation radicalement différente de celle qui avait présidé à l'avènement de marqueurs de surenchère dans les périodes précédentes. Après le français classique, l'écrit renouvelle son stock de marqueurs sans mobiliser la combinaison qui avait fait florès jusque-là, et qui exploitait *et*, vecteur d'oralité longtemps utilisé (en énonciation de discours mais aussi en énonciation historique) comme alternative, vocalisable et vocalisée, des signes de ponctuation pour démarquer les unités de discours et les relancer.

## 6. Conclusion

Cette étude ouvre pour la linguistique diachronique un nouveau champ de recherche, qui appelle plusieurs remarques :

Primo. En synchronie et en diachronie, la suite *et* + adverbial couvre trois catégories : (i) celle du coordonnant (composé d'un MD et d'un adverbial), ici illustrée par *et aussi* ; (ii) celle du connecteur (composé d'un MD et d'un adverbial), ici illustrée par les *et puis* / *et après* temporels ; (iii) celle du MD, non-décomposable (*et puis*, *et après* ?) ou décomposable (*et de plus*, *et en plus*).

Secundo. Chaque combinaison semble avoir sa propre chronologie, son propre parcours, sa propre trajectoire ; chaque création a sa régularité, dont le cadre théorique, souple, de la transcatégorisation rend compte de manière opératoire. Ce dernier permet en effet de décrire deux niveaux de transfert : celui des morphèmes (*et*, mais aussi *puis*, *après*, *plus*) et celui des constructions (avec des expérimentations réussies – *et puis*, *et après* ? – et des ratés : *et plus*, analogie malheureuse – avec *en outre* –, qui ne résistera qu'un temps).

Tertio. Enfin, par-delà les facteurs de changement bien connus et parfaitement documentés, comme la dynamique analogique<sup>41</sup> et la dynamique intégratrice<sup>42</sup>, l'observatoire de la cooccurrence fait apparaître, pour ses objets et à partir d'eux, l'importance, pour l'intelligence des évolutions diachroniques constitutives de l'histoire du français, d'un facteur trop souvent négligé : celui de l'autonomisation du code écrit par rapport au code oral, et de son influence sur la configuration des termes qui agissent sur l'organisation textuelle<sup>43</sup>. Là n'est pas le moindre enjeu de ce nouveau champ de recherche.

---

<sup>41</sup> Dynamique ici illustrée par l'empreinte probable des locutions prépositionnelles à deux éléments (*d'outre en outre* ; *de plus en plus*) sur la formation des items indiquant une gradation (*en outre* ; *en plus*). *D'outre en outre* et *de plus en plus* dessinent en effet une même trajectoire, dont le *terminus ad quem* (*en outre*, *en plus*) sera sélectionné, de préférence au *terminus a quo* (\**d'outre* ; *de plus*, désormais concurrencé, en français contemporain, par *en plus*, encore minoritaire, mais qui a de fortes probabilités de devenir le MD de demain), pour exprimer la scalarité avec co-orientation.

<sup>42</sup> Dynamique ici illustrée par le passage des structures de coordination différée en *et* aux structures réduites en *et aussi*.

<sup>43</sup> Comme il a été montré dans cette étude, le français moderne (notamment celui des XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) limite drastiquement l'usage des *et* MD en régime narratif. En revanche, ces derniers se maintiennent mieux en régime discursif, là où la frontière des codes écrit et oral est plus poreuse.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTOINE, Gérauld (1958-1962) : *La Coordination en français*. Paris, d'Artrey, t. I et II.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2000) : *Les conjonctions de coordination ou « l'art de lier ses pensées » chez La Bruyère*. Paris, Champion.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2002) : « Coordonner : (qu') est-ce (qu') ajouter ? », in Jacqueline Authier-Revuz & Marie-Christine Lala (éds), *Figures d'ajout, phrase, texte, écriture*. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 97-110.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2006) : « Cohérence et cohésion en français classique : l'exemple de l'opposition “ne / ni [...] aussi” vs “ne / ni non plus” », in Frédéric Calas (dir.), *Cohérence et discours*. Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 229-240.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire [dir.] (2020a) : *La rémanence : un concept opératoire pour la linguistique diachronique ? Le cas du français*. Dossier de *Le français moderne*, 88 : 2.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2020b) : « Rémanence des *Et* de relance en français moderne et contemporain : du “résidu” au “reliquat” ». *Le français moderne*, 88 : 2, 295-312.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2020c) : « Morphologie des coordonnants *et, ou, ni* et des locutions coordonnantes », in Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost & Tobias Scheer (éds), *Grande Grammaire Historique du français*. Berlin, De Gruyter Mouton, vol. 1, 943-960.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2020d) : « Sémantique des coordonnants *et, ou, ni* », in Christiane Marchello-Nizia; Bernard Combettes; Sophie Prévost & Tobias Scheer (éds), *Grande Grammaire Historique du français*. Berlin, De Gruyter Mouton, vol. 2, 1650-1674.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire & Daniéla CAPIN (2020) : « Comment identifier ‘*Et* de relance’ en diachronie longue ? », in Marta Saiz Sánchez; Amalia Rodríguez Somolinos & Sonia Gómez-Jordana Ferary (éds), *Marques d'oralité et représentation de l'oral en français*. Chambéry, Presses de l'Université de Savoie, 369-390.
- BADIOU-MONFERRAN, Claire & Christiane MARCHELLO-NIZIA (2020) : « Sémantique des connecteurs », in Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost & Tobias Scheer (éds), *Grande Grammaire Historique du français*. Berlin, De Gruyter Mouton, 1629-1649.
- BEECHING, Kate (2002) : *Gender, politeness and pragmatic particles in French*. Amsterdam, John Benjamins (*Pragmatics and Beyond New Series* 104).
- BERRENDONNER, Alain (2012) : « Sémantique des clauses : trois aspects », in Groupe de Fribourg (éd.), *Grammaire de la période*, Bern, Berlin et Bruxelles, Peter Lang, 75-91.
- BOLINGER, Dwight (1952) : « Linear Modification ». *PMLA*, 67: 7, 1117-1144.
- BRAS, Myriam; Anne LE DRAOULEC & Laure VIAU (2003) : « Connecteurs et temps verbaux dans l'interprétation du discours ». *Cahiers Chronos*, 11, 71-97.
- BRUNOT, Ferdinand (1959) : *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. 6 « Le XVIII<sup>e</sup> siècle ». Paris, Armand Colin.

- CAPIN, Daniéla (en préparation) : *Transcatégorisations : nuances merveilleuses en langue et littérature*.
- CAPIN, Daniéla & Claire BADIOU-MONFERRAN (2020) : « À l'aune de la transcatégorisation : modélisation des emplois de *et* dans la langue d'hier et d'aujourd'hui », in Danh Thành Do-Hurinvill, Huy Linh Dao & Annie Rialland (éds), *De la transcatégorialité dans les langues*. Paris, Éditions de la Société linguistique de Paris, 154-193.
- COMBETTES, Bernard (2011a) : « Les ajouts après le point : phénomène de décondensation ? ». *L'information grammaticale*, 130, 1-6.
- COMBETTES, Bernard (2011b) : « Hyperbate et structure informationnelle. Le cas des ajouts après le point », in Anne-Marie Paillet & Claire Stoltz (éds), *L'hyperbate. Aux frontières de la phrase*. Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 195-205.
- CULIOLI, Antoine (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation*. Paris, Orphys.
- CULIOLI, Antoine (1995) : « Qu'est-ce qu'un problème en linguistique ? Étude de quelques cas ». *Cahiers de l'ILSL*, 6 [M. Mahmoudia (dir.), *Fondements de la recherche en linguistique, Perspectives épistémologiques*], 7-16.
- DO-HURINVILLE, Danh Thành & Huy Linh DAO (2016) : « La transcatégorialité. Une histoire de limite sans limite ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CXI, 1, 157-211.
- DOSTIE, Gaétane (2004) : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*. Paris, De Boeck Supérieur.
- DOSTIE, Gaétane & Florence LEFEUVRE [dir.] (2017) : *Lexique, grammaire, discours. Les marqueurs discursifs*. Paris, Champion.
- DOSTIE, Gaétane & Claus PUSCH (2007) : « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation ». *Langue française*, 154, 3-12.
- Frantext = Montémont, Véronique [dir.] (2002→) : *Frantext. Outil de consultation de ressources informatisées sur la langue française*. Nancy, ATILF. URL: <http://www.frantext.fr>
- FRASER, Bruce (1999) : « What are discourse markers ? ». *Journal of Pragmatics*, 31, 931-952.
- GIACALONE RAMAT, Anna (2015) : « *Un sacco di...* ed altre espressioni di quantità nella prospettiva della grammaticalizzazione », in M. Grazia Busà & Sara Gestuato (éds), *Lingue e Contesti, Studi in onore di Alberto M. Mioni*, Padova, CLEUP, 583-596.
- GOSSELIN, Laurent (2007) : « Les séquences de connecteurs temporels : ordre et informativité des constituants ». *Cahiers Chronos*, 18, 47-68.
- HEINE, Bernd, Ulrike CLAUDI & Friederike HÜNNEMEYER (1991) : *Grammaticalization: a conceptual framework*. Chicago, Chicago University Press.
- HOPPER, Paul J. & Elizabeth Closs TRAUGOTT, (2003 [1993]) : *Grammaticalization*. Cambridge, Cambridge University Press.
- IBRAHIM, Amr Helmy (1978) : « Coordonner pour argumenter ». *Semantikos*, 2-3, 21-42.
- LAMBERT, Frédéric (2001) : « *Et* : un cas de grammaticalisation ? ». *Travaux de linguistique du Cerlco*, 14, 113-134.

- LASCARIDES, Alex & Nicholas ASHER (1993) : « Temporal interpretation, discourse relations and common sense entailment ». *Linguistics and Philosophy*, 16 : 5, 437-493.
- LEFEUVRE, Florence & Gabriella PARUSSA [dir.] (2020a) : *L'oral représenté en diachronie et en synchronie : une voie d'accès à l'oral spontané ?* Dossier de *Langages*, 217.
- LEFEUVRE, Florence & Gabriella PARUSSA (2020b) : « L'oral représenté en diachronie et en synchronie : une voie d'accès à l'oral spontané ? ». *Langages*, 217, 9-21.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2016) : « Ponctuation médiévale, pragmatique et énonciation. Lire l'*Ovide Moralisé* au XIV<sup>e</sup> siècle ». *Linx*, 73, 113-146.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2012) : « L'oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues 'mortes' », in Céline Guillot, Bernard Combettes, Alexei Lavrentiev & Évelyne Oppermann-Marsaux (éds), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*. Bern, Berlin et Bruxelles, Peter Lang, 247-264.
- MIONI, Alberto M. (1983) : « Italiano tendenziale : osservazioni su alcuni aspetti della standardizzazione », in Paola Benincà & Giovan B. Pellegrini (dir.), *Scritti linguistici on onore di Giovan Battista Pellegrini*, t. I, Pisa, Pacini Editore, 495-517.
- MORIER, Henri (1961) : *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris, PUF.
- MOURET, François (2008) : « Les coordinations de séquences de compléments en français », in Jean-Christophe Pitavy & Michèle Bigot (éds), *Ellipses et effacement. Du schème de phrase aux règles discursives*. Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 213-222.
- NØLKE, Henning (1983) : *Les adverbes paradigmatiques. Fonction et analyse*. *Revue romane*, n° spécial 23.
- RAMAT, Paolo (2001) : « Degrammaticalization or transcatégorization ? », in Chris Schaner-Wolles, John R. Rennison & Friedrich Neubarth, (éds), *Naturally! Linguistic studies in honour of Wolfgang Ulrich Dressler presented on the occasion of his 60th birthday*. Torino, Rosenberg & Sellier, 393-401.
- RAMAT, Paolo (2019) : « The limits of Transcatégorization ». *Incontri Linguistici*, 42, 155-173.
- REGNIER-DESMARAIS, François-Séraphin (1973 [1706]) : *Traité de la grammaire française*. Paris, Bibliothèque nationale de France. [Reproduction en fac-similé].
- ROBERT, Stéphane (1999) : « Grammaire fractale et sémantique transcatégorielle : entre syntaxe et lexique ». *Langages*, 136, 106-123.
- SCHIFFRIN, Deborah (1987) : *Discourse Markers*. Cambridge, Cambridge University Press.
- SOUTET, Olivier (1992) : *La Concession dans la phrase complexe en français des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*. Genève, Droz (Publications romanes et françaises).
- SWEETSER, Eliot Eve (2006 [1990]) : *From etymology to pragmatics. Metaphorical and cultural aspects of semantic structures*. Cambridge, Cambridge University Press, 6<sup>e</sup> éd.
- TESNIÈRE, Lucien (1953), *Esquisse d'une syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck.
- VAUGELAS, Claude Favre de (2009 [1647]) : *Remarques sur la langue française*. Édition de Zygmunt Marzys. Genève, Droz.

## **Ponctuation et connecteurs en français classique. Du reposoir (périodique) à la structure (phrastique)**

**Mathieu GOUX**

*Université de Caen Normandie*

mathieu.goux@unicaen.fr

<https://orcid.org/0000-0003-4211-8309>

### **Resumen**

En este artículo, analizamos la evolución de dos conectores aditivos (*puis* y *ensuite*) y de tres conectores adversativos del francés (*cependant*, *néanmoins* y *pourtant*) a lo largo del siglo XVII, en las ediciones príncipe de textos narrativos y argumentativos. Estudiamos la función que desempeñan estos conectores asociados a la puntuación y a la dinámica informativa de los enunciados. Demostramos que la función textual de tales conectores acompañó la transición de la escritura en *períodos* a la escritura de *frases*, transición que aportó a los autores nuevos recursos para organizar sus ideas. En particular, mostramos cómo estas nuevas perspectivas favorecieron el uso de *cependant* y reforzaron su papel argumentativo a lo largo del siglo XVII.

**Palabras clave:** diacronía, conectores, período y oración, puntuación, *cependant*.

### **Résumé**

Nous analysons l'évolution de deux connecteurs additifs (*puis* et *ensuite*) et trois connecteurs adversatifs (*cependant*, *néanmoins*, *pourtant*) au long du XVII<sup>e</sup> siècle dans les textes narratifs et argumentatifs. Nous étudions leur rôle en association de la ponctuation des éditions princeps et de la dynamique informationnelle des énoncés. Nous montrons que le rôle textuel des connecteurs a accompagné le passage de l'écriture périodique à l'écriture phrastique en donnant aux auteurs de nouvelles ressources d'organisation du propos. Nous montrons notamment comment *cependant* a bénéficié de ces nouvelles perspectives et a vu son rôle argumentatif renforcé au long du XVII<sup>e</sup> siècle.

**Mots-clés :** diachronie, connecteurs, période et phrase, ponctuation, *cependant*.

### **Abstract**

This paper analyze the evolution of two additive (*puis* and *ensuite*) and three adversarial (*cependant*, *néanmoins*, *pourtant*) connectors throughout the seventeenth century in narrative and argumentative texts. We study their role in association with the punctuation of the

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

*editiones principes* and the informational dynamics of the utterances. We show that the textual role of connectors accompanied the transition from periodical writing to phrasal writing, by giving authors new resources for organizing their discourses. In particular, we show how *cependant* benefited from these new perspectives and saw its argumentative roles reinforced throughout the seventeenth century.

**Keywords:** diachrony, connector, period and sentence, punctuation, *cependant*.

## 1. Introduction

La grammaire textuelle appliquée à la diachronie du français connaît, depuis quelques années, un intérêt certain de la part des chercheurs. Depuis les premières études de Bernard Combettes (1983), les travaux portant sur la fabrique de l'énoncé dans les états anciens de la langue se sont multipliés (Fournier, 1998 ; Goux 2019b; Le Goffic, 2011; Siouffi, 1997 ; Siouffi, 2020 ; Prévost, 2001 ; pour ne donner que quelques jalons), et ils ont exploré avec grand détail la façon dont la continuité référentielle (ou la *cohésion textuelle*) et la dynamique informationnelle (ou la *cohérence textuelle*) étaient effectivement gérées dans les énoncés du temps. Plus rares sont cependant les travaux se consacrant au troisième sujet d'étude privilégié de la grammaire de texte, la *connexité textuelle*, que nous définirons à la suite de Frank Neveu comme la notion renvoyant à certaines relations de cohésion dans un texte et plus largement, dans un discours, aux relations dont le fonctionnement linguistique et pragmatique est pris en charge par des marqueurs de connexité ou des connecteurs. Comme le précise Frank Neveu (2007 : 166), ces marqueurs opèrent principalement au niveau transphrastique et au niveau de la structure séquentielle du texte ou du discours, la connexité composant une propriété formelle fondamentale de ceux-ci.

On notera cependant que la définition proposée à l'instant est circulaire, puisque nous considérons que la connexité est prise en charge par les connecteurs... tandis que les connecteurs sont définis comme des marques de connexité. On peut certes considérer que la connexité est une notion englobant davantage que la seule classe des connecteurs puisqu'en elles-mêmes, les anaphores et la succession référentielle participent également à la connexité textuelle (Goux, 2020 ; Neveu, 2007), mais cela ne suffit cependant pas à arrêter la définition de ce concept. Il faudrait, ne serait-ce, que parvenir à définir ce que sont les connecteurs mais là encore, nous nous heurtons à un certain nombre de difficultés.

En effet, le terme générique de *connecteur*, que Riegel *et al.* définissent comme des « termes de liaison et de structuration » (2014 : 1044), est souvent défini *a contrario*, conséquence de leur grande variation morphologique, catégorielle et sémantique. Ce sont des expressions, mots ou groupes de mots, qui ne sont pas prédicatifs en eux-mêmes, bien qu'ils servent à construire des prédications, et qui ne sont pas référentiels, bien qu'ils articulent la succession des référents entre eux. Ce sont généralement des

adverbes ou des groupes adverbiaux (*cependant, néanmoins...*), mais l'on inclut également dans cette classe des conjonctions (*mais, or*) et certains syntagmes prépositionnels (*d'abord, à première vue, d'une part...*). Il faut noter cependant qu'à côté de cette définition générale, Neveu (2007), considère également comme des connecteurs les « constructions détachées », soit les participes apposés en position initiale de séquence, qu'analyse Combettes (1998) ; il s'agit cependant d'une position peu suivie par les chercheurs, et que nous ne considérerons pas dans notre contribution quand bien même ce type de constructions détachées, notamment en tête de séquence textuelle ou de chapitre, aurait d'évidents liens avec la connexité (Goux, 2020). À cette difficulté définitionnelle enfin, Franck Neveu toujours souligne avec précision la confusion qu'il peut exister entre les emplois du terme, sensiblement distincts selon l'approche que l'on choisit d'adopter (nous soulignons) :

[L]e terme de connecteur connaît *trois principaux types d'emplois*, étroitement corrélés. *Le premier lui vient de la logique*, où le terme peut être défini, par distinction avec le terme d'opérateur, comme un foncteur ayant pour argument une paire ordonnée de propositions. [...] *Le deuxième emploi s'est développé en pragmatique*, par les diverses approches non formalistes des connecteurs en langue naturelle [...] destinées à rendre compte des processus inférentiels déclenchés par l'usage de mots comme *et, mais, si*. *Le troisième emploi, plus englobant, s'est développé en sémantique discursive et textuelle* pour désigner des mots ou des expressions (conjonctions, adverbes, syntagmes prépositionnels, etc.) dont la fonction est de lier des séquences discursives de nature phrastique ou textuelle à des fins de cohésion et de cohérence du discours (Neveu, 2007 : 165-166, les italiques sont nôtres).

Aussi, même lorsque nous sortons du domaine de la logique et de l'argumentation et que nous nous concentrons, comme nous le ferons ici, sur l'approche textuelle des connecteurs, la connexité est délicate à étudier puisque l'hétérogénéité catégorielle des connecteurs les rend difficilement constituables en une « classe » particulière, ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'analyse. Pour ne donner que deux exemples, pour Adam & Fayol (1989 : 3), les connecteurs/organisateur, tout comme la ponctuation, s'opposent en priorité aux anaphores. Au contraire, Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989 : 123-124) rapprochent les connecteurs des anaphoriques, en observant notamment des similitudes dans leur gestion de l'enchaînement des clauses/phrases/propositions, tout en soulignant d'évidentes distinctions dans leur emploi syntaxique : ils observent effectivement certaines contraintes d'enchaînement similaires à celles régissant

l'emploi des formes liées / formes de rappel dans le cadre de l'anaphore (Apothéoz, 1995 : 18-25)<sup>1</sup>.

Ces dernières remarques nous interrogent particulièrement. En effet, que nous considérons les connecteurs en association des anaphores ou en opposition de celles-ci, cela revient finalement toujours à les définir selon ces dernières, et ce qu'on aborde ces questions du point de vue syntaxique, du point de vue sémantico-référentiel ou encore du point de vue textuel ; c'est d'ailleurs là un point commun aux études sur la question (cf. bibliographie). Mais dans la mesure où l'emploi des anaphores a évolué dans le temps, et notamment dans le passage problématique de la phrase à la période (Goux, 2017 ; Goux 2019a ; Seguin, 1993 ; Siouffi, 2010), il devient pertinent d'inscrire l'étude des connecteurs dans une perspective diachronique. Particulièrement, et comme les bouleversements du fonctionnement des anaphoriques ont favorisé la constitution d'unités infratextuelles de plus en plus étroites (Siouffi, 2010), il convient d'étudier la façon dont les connecteurs ont accompagné ces changements au cours du temps afin d'en proposer une analyse approfondie, et de mieux saisir les paramètres accompagnant leur emploi. C'est ce que nous proposons au sein de notre contribution, qui viendra apporter des éléments de réflexion sur le rôle textuel des connecteurs au long du XVII<sup>e</sup> siècle.

Partant, et après avoir dans un premier temps défini textuellement les connecteurs que nous étudierons, nous présenterons notre corpus d'étude et les textes retenus pour nos analyses. Nous présenterons et analyserons les résultats obtenus tout d'abord en relation avec la ponctuation, ensuite en relation avec les anaphores, pour explorer et confronter les deux approches présentées plus haut ; enfin, nous comparerons rapidement nos résultats avec un second corpus de langue contemporaine pour vérifier la façon dont les paramètres étudiés évoluent en diachronie longue.

## 2. Définition textuelle des connecteurs

L'évolution générale de la fabrique de la textualité, au long de la période classique, est globalement celle d'un resserrement des unités infratextuelles autour d'une prédication principale, généralement entre des signes de ponctuation forts ou semi-forts, alors que la tendance antérieure était davantage de proposer de longues unités de sens, consacrées au développement d'un topique de discours spécifique. Cette évolution fondamentale a entraîné avec elle une réanalyse et une reconfiguration de différents outils liés à la cohérence et à la cohésion textuelle (Ayes-Bennett & Caron, 2016 ; Goux, 2019b : 305-309 ; Siouffi, 1997). Il serait ainsi surprenant que l'emploi des

---

<sup>1</sup> Une *forme liée* est une anaphore soumise à un contrôle syntaxique et qui n'est donc pas référentielle en elle-même, alors qu'une *forme de rappel* n'est pas soumise à un contrôle syntaxique et, partant, est pleinement référentielle. Ce type de contrainte est similaire, *mutadis mutandis*, à celui rencontré dans l'emploi de connecteurs argumentatifs comme *car* vs. *parce que*, qui s'appuie sur la connaissance partagée des locuteurs et la notion de connaissance *a priori*.

connecteurs, et plus largement la notion de connexité, n'ait pas non plus subi de changements : une étude approfondie de l'évolution de la textualité ne peut, dans tous les cas, faire l'impasse de l'étude du changement subi par les connecteurs.

À notre connaissance cependant, aucun travail d'envergure n'a analysé l'évolution textuelle de ces connecteurs en diachronie, et ce bien qu'il y ait des études sur la grammaticalisation et/ou pragmatization des connecteurs en français (Combettes, 1994 ; Rossari, 1998, entre autres). Même l'imposante *Grammaire du français classique* de Nathalie Fournier (2002) ne consacre pas de chapitre particulier à cette question et ce malgré sa sensibilité aux questions de textualité. Ainsi, bien que leurs métamorphoses morphologiques et morphosyntaxiques soient assez bien documentées, il reste à aborder les connecteurs du point de vue textuel en diachronie.

Comme il serait trop ambitieux de nous engager, pour cette contribution, dans une analyse exhaustive de tous les connecteurs envisageables en français (nous renvoyons, pour un essai de grammaire en langue contemporaine, à Rossari, 1998 ; à Rossari, 2002 ; et surtout à Rossari, Ricchi & Wandel, 2018, pour se rendre compte de l'ampleur de la tâche), nous nous concentrerons sur un corpus restreint des différents connecteurs que l'on peut trouver en langue classique. Nous écarterons notamment de notre contribution les termes de liaison œuvrant spécifiquement à l'organisation thématique ou topicale du discours et les marqueurs métadiscursifs du type *premièrement, deuxièmement...*, dits aussi « syntagmes cadratifs » (Charolles & Vigier, 2005) pour nous concentrer exclusivement sur la répartition commentée par les grammaires du temps : effectivement, les grammairiens et remarqueurs de l'époque classique avaient déjà repéré l'existence de ces connecteurs, quand bien même leur approche de la question serait plus modeste que les grandes tentatives contemporaines de classification. Le parcours de ces grammaires nous permettra cependant d'avoir une vision de la façon dont les locuteurs du temps abordaient cette question, d'évaluer les critères d'analyse qu'ils jugeaient pertinents dans cette problématique et, partant, de préparer la recherche de nos occurrences.

Il faut remarquer dans un premier temps que les doctes abordaient la notion de *connecteur* sous le terme générique de *conjonctions*. Leurs analyses se mêlent ainsi à celles des conjonctions de coordination et de subordination, au sens moderne du terme (Goux, 2019a : 109-110) : ainsi, nous pouvons trouver chez Chiflet (1659) et Régnier-Desmarais (1706) les analyses suivantes, représentatives de la façon dont l'époque classique aborde les connecteurs.

Les conjonctions servent à lier les mots avec les mots, ou les phrases avec les phrases. De plus à passer d'une période à l'autre [...] Les unes s'appellent Copulatives : comme, *Et, aussi* &c. Les autres Disjonctives : comme, *Ny, Ou, Soit que* &c. Les autres Adversatives, qui marquent quelque différence ou contrariété :

comme ; *Mais, Toutefois, Neanmoins* [...] (Chiflet, 1659 : 122-123).

La Conjonction est une Partie d'Oraison indéclinable, qui sert à la liaison des membres du Discours. [...] *Tant & que* ne sont Conjonctions copulatives qu'estant employez relativement, comme dans cet exemple. *Tant de part que d'autre*, qui ne signifie autre chose que *de part & d'autre* (Régnier-Desmarais, 1706 : 650-652).

Les doctes mettent ainsi en avant, et ce à l'instar des grammaires contemporaines (Grévisse & Goosse, 2016 : 1421-1428 ; Riegel *et al.*, 2014 : 104), deux propriétés fondamentales des connecteurs : (i) ce sont des termes de liaison, agissant soit au niveau du mot, soit au niveau du groupe de mots (ce que Chiflet, *supra*, appelle « phrase », au sens classique du terme, cf. Seguin, 1993). Les connecteurs relient ainsi les « membres du discours », des syntagmes, des GN, des propositions, des phrases voire des périodes entières ; (ii) ils peuvent être classés selon des critères argumentatifs et/ou rhétoriques.

Les grammaires contemporaines proposent souvent un classement assez fin de ces connecteurs, classement qui peut cependant devenir rapidement complexe à l'instar de ce que proposent Riegel *et al.* (2014 : 1043-1057). La *GMF* classe ainsi ces outils en connecteurs spatio-temporels, énumératifs, topicalisant, d'exemplification, de point de vue, explicatifs, reformulatifs, etc. Mais bien que ces catégories fassent sens, leur multiplicité les rend peu opérables et il n'est pas rare d'hésiter dans l'analyse, que ce soit pour des connecteurs très usuels dont les rôles sont, de fait, multiples et flottants (à l'instar de *mais*, qui peut être autant concessif qu'oppositif voire additif), tout comme pour des connecteurs très spécifiques, dont l'emploi s'accorde mal avec des catégories définies *a priori*. Au contraire, une classification par trop simplexe, à l'instar de celle que propose *Le Bon Usage* (Grévisse & Goosse, 2016 : 1421-1428), conduit les auteurs à faire suivre la description générale de cinq pages « d'observations particulières », tandis que les conjonctions de coordination à proprement parler (Grévisse & Goosse, 2016 : 1509-1522), certes et sans doute car plus fréquentes en discours, font chacune l'objet d'une description approfondie, mais sans tentatives de classification ultérieure. Il nous semble alors que les grammaires du temps proposent une classification plus simple des connecteurs, que nous gagnons à reprendre par la suite pour nos analyses : nous y perdrons peut-être en grain, mais cela nous aidera à mieux déterminer les trajectoires d'emploi de ces connecteurs et cela nous empêchera de nous engager dans des descriptions par trop précises, incompatibles avec l'étude sur corpus que nous menons.

On trouve ainsi dans ces grammaires, généralement et selon les citations données précédemment, une tripartition du type copulation (*addition*), disjonction (*alternative exclusive*) et adversation (*opposition*). Pour les doctes, ces conjonctions /

particules / connecteurs / termes de liaison permettent ainsi : (i) de construire une liste d'éléments, sans les hiérarchiser entre eux autrement que par la linéarité de l'énoncé (tels *aussi, de plus, ensuite...*) ; (ii) de proposer une alternative exclusive entre deux éléments ou plus d'une liste fermée, sans les hiérarchiser mais en les présentant comme équipollentes (tels *d'une part / d'autre part, soit que, de part & d'autre...*) ; (iii) d'opposer deux éléments ou plus entre eux, cette fois-ci en les hiérarchisant, un élément se chargeant d'apporter une précision décisive empêchant ou minorant la réalisation particulière du premier membre argumentatif (tels *néanmoins, cependant...*).

On notera que ce qui permet de réunir ces différents outils, c'est ni leur identité catégorielle ou morphosyntaxique, puisque l'on va trouver dans ces listes des adverbes ou des groupes prépositionnels, avec des positions dans la période / la phrase / la proposition assez diverses ; ni leur rôle argumentatif ou rhétorique, puisqu'on explore différents opérateurs reconnus par la logique traditionnelle. Ce qui les réunit alors comme « classe », c'est bien leur rôle organisationnel dans le cadre de l'énoncé, à l'aune de ce que nous observons dans les trois exemples suivants (1 à 3)<sup>2</sup> :

(1) Finalement il nous faut encores noter, qu'il est bien vray que ce premier iour de la sepmaine, au premier poinct de la clarté du iour auquel il pleut au Seigneur de ressusciter, nous represente le commencement de la lumiere du siecle à venir, comme il a esté dit : mais sachons **cependant** de sauoir si cela se feroit tout incontinent : & au mesme instant qu'ils le voyoyent ressuscité, Act. 1. 6. Mais le maistre leur baille la response, laquelle seule nous doit resoudre contre toute impatience [...] (Bézé, 1593).

(2) [...] ce superflu est un levain contagieux à l'avenement d'une année abondante, qui corrompt par un avilissement effroyable, toute matiere n'a guères si précieuse, et pendant les effets si certains, et tant de fois marquez. **Puis** le haut prix à son tour, à sa revanche, et par l'abandonnement ou negligence de culture et prodigalité d'usage des grains, une année sterile faisant pancher la balance de l'autre côté [...] (Boisguilbert, 1695).

(3) Quand nous en serons couronnez, alors sçaurons-nous quelle elle est, mais tous les deux ne seront qu'apres cette vie. **Pourtant** quand moyses dit au Seigneur, ie te prie fay moy voir ta gloire, Exod. 33. 10. il luy dit, Tu ne pourras voir ma face, car l'homme ne me peut voir & viure apres cela. (Le Faucheur, 1632).

En (1) ainsi, *cependant* marque l'opposition entre la résurrection de Jésus d'une part, et le moment de l'évangile de l'autre, la concomitance entre les événements étant mise en question ; en (2), *puis* marque la succession temporelle, en plaçant l'événement décrit par la nouvelle proposition introduite dans la continuité de la précédente ; en

<sup>2</sup> Dans les exemples, nous soulignons en gras les connecteurs (et autres éléments) que nous commentons. Les références aux textes sont données sous la forme (Auteur, date) dans le corps de l'article, et en détail en bibliographie.

(3) enfin, *pourtant* marque encore une fois une opposition, en présentant le propos introduit comme un argument minorant, ou contredisant l'information présentée précédemment. Chacun de ces connecteurs scinde ce faisant les énoncés en, au moins, deux parties qui s'articuleront de différentes façons entre elles et qui scanderont la lecture : on ne peut notamment interpréter parfaitement le segment introduit par les termes de liaison en gras sans prendre en compte le passage antécédent, et la compréhension de celui-ci dépend en retour directement du second qui vient minorer, contredire ou expliciter son sens. On notera également que ces connecteurs agissent au niveau supérieur au syntagme ; ils articulent des prédications entre elles, quand bien même l'une d'entre elles seraient exprimées de façon elliptique, par exemple en ne répétant pas un verbe commun aux deux membres connectés (exemple 2 *supra*).

Partant, ce qui réunit ces termes au sein de la même famille, au moins aux yeux des doctes de l'époque classique, c'est leur rôle générique dans la structuration de l'énoncé et dans la fabrique de la textualité : il s'agit d'aider à construire le propos, en marge de l'évolution référentielle et de la prédication, en organisant le continuum textuel selon différentes strates sémantiques et argumentatives et en modulant la linéarité inhérente de l'énoncé, qu'il soit d'ailleurs tant écrit qu'oral. C'est ce paramètre qui permet de les rapprocher de la ponctuation, à l'instar de ce que défendaient Adam & Fayol (1989) et de ce qu'expliquent Riegel *et al.* (2014, nous soulignons) :

Les connecteurs contribuent à une opération langagière fondamentale, *la linéarisation*. Les éléments linguistiques de différents niveaux sont intégrés dans un développement linéaire strict. [...] *Les connecteurs, de même que la ponctuation, favorisent cette opération*, en spécifiant les relations que les unités du texte entretiennent dans l'univers de croyance partagé entre locuteur et allocutaire ou proposé par le locuteur (Riegel *et al.*, 2014 : 1057, les italiques sont nôtres).

La connexité, nous le rappelons cependant, ne présuppose pas nécessairement une hiérarchisation dans le sens strict du terme, puisque les éléments connectés peuvent se retrouver coplanaires, du moins sur un plan rhétorique, par exemple dans le cadre de l'addition. Quand bien même la linéarité de l'énoncé supposerait une consécution dans le cadre d'une liste, il n'y a pas nécessairement un élément « argumentativement » plus fort que l'autre : l'exception demeure, évidemment, l'opposition ou l'adversation, où l'on retrouve une opposition entre prémisse majeure et mineure, c'est-à-dire qu'un membre de l'énoncé influencera un précédent en lui apportant un bémol. Indépendamment des remarques typologiques dès lors, ces connecteurs peuvent être assimilés à des

[...] instructions données par l'énonciateur-destinateur à l'énonciataire-destinataire. Ils signalent qu'il y a lieu de calculer une relation sémantique entre deux propositions ou deux paquets de

propositions successifs (paragraphe, parties de texte par exemple), ou entre des actes de langage [...]. Ils indiquent également quel type de relation il convient de calculer (Brassart, 1993 : 508).

Aussi, et en raisonnant en termes de grammaire de texte, si la cohésion se charge des liens inter-phrastiques par l'intermédiaire des phénomènes d'anaphore, et si la cohérence étudie la progression thématique, les connecteurs (et la connexité en général) agissent à un niveau plus diffus, plus localisé mais aussi et paradoxalement plus aléatoire : des études diverses ont notamment montré que la présence ou l'absence des connecteurs ne facilite pas nécessairement la compréhension ou la mémorisation des énoncés (Brassart, 1993 ; Corminboeuf, 2015 : 102). Quelque part, ces adjuvants ne font qu'explicitement une progression sémantico-rhétorique déjà explicitée par la construction même de l'énoncé, l'identité et la succession des référents, ou la nature des prédicats : les connecteurs seraient ainsi des indices contingents et non nécessaires au contraire, par exemple, de la continuité référentielle et de la progression thématique dont l'absence compromet nécessairement l'identité d'un texte en tant que tel. Comme le souligne, ainsi, Brassart :

Tout se passe comme si les adultes compétents compensaient, au moins en partie, l'absence des connecteurs par une série d'inférences relationnelles qui alourdissent les opérations de traitement en ligne, mais permettent la construction d'une représentation intégrée et des rappels libres qui ne se distinguent pas de ceux des versions connectées (Brassart, 1993 : 509).

Et Frank Neveu de préciser :

[...] contrairement à l'enchaînement anaphorique, [la connexité] ne saurait être tenue pour une condition nécessaire de la cohésion et de la cohérence des grandes masses verbales. Un texte peut être faiblement empreint de connexité sans que l'interprétabilité et la continuité informationnelle aient à en souffrir (Neveu, 2007 : 166).

Ce n'est pourtant pas parce que ces connecteurs sont contingents à la compréhension qu'ils doivent être négligés, tant l'information qu'ils apportent à la lecture peuvent cristalliser sa compréhension : et quand bien même n'auraient-ils pas subi, au cours de l'histoire de la langue, des bouleversements aussi notables que d'autres marqueurs de cohésion ou de cohérence, au-delà des phénomènes de grammaticalisation qui ont été étudiés, ils ont accompagné comme marque de connexité les changements de l'énoncé. Nous pouvons donc les prendre comme des témoins, plus que des causes ou des instruments, de l'évolution de la textualité à l'époque classique, et leur étude nous permettra de préciser, voire de nuancer, la chronologie de ces changements.

### 3. Constitution du corpus d'étude

Nous avons choisi d'étudier ces problématiques par l'intermédiaire d'une étude sur corpus, plutôt que par l'étude d'une sélection d'occurrences. Deux raisons à cela : d'une part, et bien que l'interprétation sémantique de ces connecteurs soit relativement stabilisée en langue depuis l'époque classique comme nous l'indiquent les analyses des doctes<sup>3</sup>, nous ne désirons pas nous rabattre sur notre seul sentiment linguistique pour analyser les occurrences ; du moins, nous voulions la compléter par des données chiffrées, qui nous permettent d'atteindre une meilleure représentation des phénomènes que nous décrivons. D'autre part, nous voulions traiter un nombre significatif d'occurrences afin d'observer des dynamiques notables sur le siècle classique, notamment en relation avec les données accessibles dans d'autres grandes études sur la textualité au XVII<sup>e</sup> siècle (Ayres-Bennett & Caron, 2016 ; Goux, 2019b) et nous voulions confirmer si, comme nous en faisons l'hypothèse, les tendances d'emploi des connecteurs évoluent parallèlement à celles des marques anaphoriques.

La constitution de notre corpus d'étude n'a pas été sans difficulté, notamment à cause de notre ambition de relier l'étude des connecteurs à celle de la ponctuation. Effectivement, il fallait nous assurer que les occurrences que nous relevions n'avaient pas été « caviardées » par un éditeur ou un imprimeur ayant travaillé ultérieurement sur un texte de l'époque classique, modifiant, ajoutant ou supprimant des signes typographiques, ce qui aurait nécessairement perturbé les résultats que nous aurions pu obtenir. La base de données *Frantext*, sur laquelle nous nous sommes appuyé, nous permet de consulter les éditions utilisées pour sa constitution : nous nous sommes donc assuré que les textes dépouillés pour cette étude étaient des éditions originales<sup>4</sup>. Nous rappelons en passant que nous ne pouvons nous prononcer sur l'origine véritable de la ponctuation de ces textes : à l'époque classique, ces choix étaient généralement laissés à discrétion des éditeurs ou imprimeurs, les auteurs y accordant rarement de l'importance avant le XVIII<sup>e</sup> siècle (Demonet, 2011 : 138). Nous avons donc considéré comme relevant de la « ponctuation originale » celle de la première édition datée d'une œuvre spécifique, considérée comme telle par *Frantext*, sans nous prononcer quant à la main véritable qui la prit en charge, auteur, éditeur ou imprimeur. Nous avons cependant

<sup>3</sup> On notera que certains connecteurs, et notamment ceux issus de phénomènes de grammaticalisation comme *néanmoins* ou *cependant* peuvent parfois se rencontrer en français préclassique dans leurs emplois archaïques, notamment temporels. Ces emplois sont cependant condamnés par les remarqueurs et ne sont pas représentatifs des tendances de la langue du temps.

<sup>4</sup> Nous n'avons pas pu cependant, compte tenu de leur grand nombre, vérifier manuellement et systématiquement la concordance entre la numérisation de *Frantext* et les éditions princeps de toutes nos occurrences. Les vérifications manuelles opérées sur environ deux tiers des occurrences n'ont pas fait émerger de différences, mais nous demeurons cependant prudent quant à l'exactitude parfaite de nos résultats malgré la confiance que nous portons aux équipes de l'ATILF (UMR 7118, Université de Lorraine).

considéré que notre étude, portant davantage sur des pratiques linguistiques que sur des tendances stylistiques, pouvait faire l'impasse sur cette distinction sans compromettre la validité de nos résultats.

Ce choix méthodologique a eu, néanmoins, des conséquences directes sur les connecteurs que nous avons analysés dans la mesure où pour certains d'entre eux, les éditions princeps présentes sur *Frantext* au moment de notre recherche ne nous permettait pas de relever suffisamment d'occurrences pour avoir des résultats interprétables. Nous avons alors décidé de resserrer notre exploration à quelques connecteurs uniquement, en espérant que de nouveaux corpus permettront à l'avenir d'explorer d'autres termes de liaison. Partant, nous ne proposerons ici qu'une étude de deux connecteurs additifs, *puis* et *ensuite*, et de trois connecteurs adversatifs, *cependant*, *néan(t)moins* et *pourtant*. Initialement, nous souhaitions explorer également les connecteurs disjonctifs et notamment le couple *d'une part / d'autre part* mais nous ne trouvions, dans les textes de *Frantext* correspondant à nos critères de recherche, que 4 et 12 occurrences respectivement, contre des milliers pour les autres connecteurs. Cela rendait dès lors toute étude, quantitative comme qualitative, de ces connecteurs impossible : nous avons alors choisi de délaissier cette partie de notre travail, du moins dans le cadre de cette contribution.

Le corpus retenu compte 600 occurrences des cinq connecteurs donnés plus haut, relevés dans des textes publiés sur la période 1580-1720. Comme il est souvent difficile de segmenter linguistiquement la période classique (cf. Ayres-Bennett & Caron, 2016 : 339-345 ; Combettes, 2003 ; Goux, 2019b : 71-72), nous avons repris pour ce paramètre temporel une découpe chronologique traditionnelle allant de 1600 à 1700, que nous avons légèrement étendue de vingt ans en amont, et de vingt ans en aval, afin d'adoucir les bornes de cette période de l'évolution de la langue française et de mieux saisir la dynamique de l'évolution. Les connecteurs retenus pour cette étude se rencontrent au sein d'un ensemble de textes génériquement variés, du texte narratif à la poésie en passant par l'essai philosophique ou religieux. Pour homogénéiser nos remarques, nous avons choisi de nous orienter exclusivement vers des textes appartenant à des domaines liés à la narration et à l'argumentation, qui sont les lieux privilégiés de l'emploi des connecteurs. Nous rappelons en passant que les chercheurs (par exemple Adam, 1987), pour essayer de définir linguistiquement les genres textuels ou, du moins, pour proposer une typologie de leurs séquences, prêtent une attention particulière à ces connecteurs. Cela nous a alors conduit à éliminer de notre corpus les textes versifiés, théâtre et poésie, dont la perspective stylistique d'une part, et les contraintes d'écriture de l'autre, auraient déstabilisé nos analyses.

Bien que ce paramètre générique ait orienté la constitution de notre corpus, nous n'y ferons cependant référence que très ponctuellement au long de notre développement : nous nous concentrerons effectivement surtout sur la dimension micro-textuelle, en analysant la place de ces connecteurs au sein des unités phrastiques et

périodiques, en relation avec la ponctuation et la dynamique référentielle des énoncés, et l'évolution de ces paramètres au long de l'époque classique. Les relevés que nous présenterons ne tiendront donc pas compte du genre de textes. De plus, et compte tenu de l'écart qu'il peut exister entre les catégories enregistrées par les bases de données et le paysage littéraire du temps, une analyse générique en tant que telle ne peut être que réductrice et incomplète. Il faudrait effectivement la compléter d'une analyse des séquences textuelles pour avoir des résultats concluants (*cf.* Goux, 2019b : 245-266) ; or, ce type d'analyse étant particulièrement long, il excède les dimensions de notre contribution, raison pour laquelle nous avons choisi de la mettre de côté.

Nous présentons ci-dessous les résultats de notre exploration de *Frantext*. À partir d'une recherche exhaustive des connecteurs retenus, nous avons sélectionné une partie de ces occurrences en veillant à observer une progression chronologique régulière au long du temps et à varier, autant que faire se pouvait, les textes dont les occurrences sont issues. Pour équilibrer notre corpus de travail, nous nous sommes arrêté sur le chiffre arbitraire de 200 occurrences par connecteur ; cela représente, comme nous le voyons ci-dessous, entre 14 et 40% des occurrences totales de chaque connecteur relevé dans *Frantext*. Dans la mesure où nous devons, pour notre étude, approfondir l'analyse de nos occurrences au-delà de l'emploi de la ponctuation, notamment en observant ce qu'il se passait au niveau de la dynamique informationnelle et du sens des énoncés, il nous a nécessairement fallu restreindre ce corpus.

Connecteur (lemme)	Connecteurs additifs		Connecteurs adversatifs		
	<i>Puis</i>	<i>Ensuite</i>	<i>Cependant</i>	<i>Néanmoins</i>	<i>Pourtant</i>
Occurrences totales	1350	757	1370	1124	471
Occurrences sélectionnées	200	200	200	200	200
Représentativité de notre corpus	14.8%	26.4%	14.6%	17.8%	42.4%

Tableau 1. Constitution du corpus d'étude.

Pour circonscrire le rôle des connecteurs dans la fabrique de l'énoncé, nous avons par la suite analysé deux paramètres en particulier : (i) la ponctuation directement employée en amont et en aval de ce dernier ; (ii) son rôle dans la dynamique périodique. Pour ce critère, nous avons dû développer une stratégie nous permettant de traiter efficacement un grand nombre d'occurrences, sans rentrer dans les détails d'une analyse générique ou séquentielle, ou qui nous aurait demandé de prendre en compte un co(n)texte interprétatif d'une grande densité. Nous avons alors surtout observé si l'emploi du connecteur était concomitant soit avec un rappel (pro)nominal d'un référent antérieur, ce qui traduit, pour le locuteur, la nécessité de réinitialiser ou de poursuivre une chaîne de coréférence après une parenthèse ou une digression

périodique trop longue (4) ; soit avec l'apparition d'un nouveau référent, généralement en fonction sujet, qui signale l'introduction d'un nouveau mouvement périodique (5) :

(4) [...] nostre Esprit par le moyen de la volonté, c'est à dire, de cette force qu'il a de se mouuoir & de se déterminer, s'arreste, & suspend son jugement, s'il y void quelque obscurité, **ensuite il** delibere, & si tost qu'il y remarque quelque chose de clair [...] (La Forge, 1661).

(5) J'assemblay promptement nos Suisses, que je mis en bataille pour m'opposer audit duc de mayenne, s'il vouloit passer plus outre vers Laon. Les sieurs de Vic et de saint denis Mailloc se joignirent incontinent à moy. Monsieur de Nevers y vint bien tost apres, **puis le roy** y arriva qui loua grandement le devoir que j'avois fait d'opposer les Suisses au passage dudit duc [...] (Harlay de Sancy, 1610).

Analyser la progression périodique, cette « toise élastique », sous ce seul paramètre, est nécessairement réducteur, tant nous savons à quel point la période est d'une définition compliquée. Ne serait-ce, les chercheurs sont encore loin de s'accorder sur les bornes à donner à cette unité textuelle, que ce soit pour la période classique (Siouffi, 2010) ou contemporaine (Berrendonner *et al.*, 2012). Dans ce dernier ouvrage par exemple, après un parcours quasi-complet de toutes les dimensions envisageables de la période, les auteurs reviennent finalement à Aristote (Berrendonner *et al.*, 2012 : 348) par défaut de produire une définition uniforme de cette unité, qui satisferait les nombreux paramètres (morphosyntaxiques, prosodiques, argumentatifs, textuels...) qu'il conviendrait de prendre en compte. Si nous considérons cependant que le développement périodique est lié avant toutes choses à la progression d'un topique de discours comme le propose Pierre Le Goffic (2011 : 22 *sq.*), la prise en compte de la continuité et de la succession référentielle permet d'avoir une idée, même approximative, de la dimension de la période au sein d'un énoncé ; du moins, cela nous est suffisant pour étudier le rôle des connecteurs et de déterminer à quel niveau ils interviennent, infra-périodique (4) ou inter-périodique (5).

#### 4. Ponctuation et connecteurs

##### 4.1. Tendances générales

Dans un premier temps, nous proposons une analyse des signes de ponctuation rencontrés dans ce corpus en association avec les connecteurs retenus. Nous avons distingué, pour chaque occurrence, le symbole employé directement à gauche, et directement à droite du connecteur. Nous avons organisé nos résultats par tableaux, en mettant en avant, par des italiques, les occurrences les plus notables de chaque catégorie.

	<i>Puis</i>			<i>Ensuite</i>			
À gauche	,	;	.	,	;	:	.
Occurrences	54	20	20	10	7	6	16
À droite	,			,	;	:	.
Occurrences	18			28	1	6	1

Tableau 2. Ponctuation et connecteurs additifs.

	<i>Cependant</i>					<i>Néanmoins</i>				<i>Pourtant</i>		
À gauche	,	;	:	?	.	,	;	!	.	,	;	.
Occurrences	10	10	7	2	65	10	12	1	12	8	1	19
À droite	,					,				,	;	.
Occurrences	26					11				17	2	2

Tableau 3. Ponctuation et connecteurs adversatifs.

Nos relevés montrent, dans un premier temps, que la ponctuation est rarement employée avec ces connecteurs. L'adverbe additif *puis* est sans doute la forme qui se démarque le plus de notre corpus, puisqu'environ un quart des occurrences relevées est précédée d'une virgule, ce qui traduirait ainsi le nouvel élan dans l'énumération ou le propos qui accompagne l'emploi de l'adverbe. Nous comparerons cela avec le connecteur *ensuite*, rarement précédé d'une virgule dans ce corpus mais davantage par un point. Cette différence dans la segmentation des énoncés nous conduit à envisager qu'il est une différence entre ces deux connecteurs additifs, pourtant synonymiques ou quasi-synonymiques, tant en langue classique qu'en langue moderne : du moins, ni les grammaires contemporaines consultées (Grévisse & Goosse, 2016 ; Riegel *et al.*, 2014), ni les grammaires du temps accessibles dans les corpus numériques en ligne<sup>5</sup>, ne les commentent en détail, les rassemblant dans la même liste de « connecteurs additifs ». La nuance se situerait ainsi au niveau de l'unité que relie ces connecteurs : *puis* aurait davantage un rôle au niveau propositionnel ou périodique, tandis qu'*ensuite* interviendrait davantage au niveau de la prédication elle-même. C'est ce qu'illustreraient les exemples suivants :

(6) Comme si l'on dit, par exemple, qu'entre les adjoints de l'homme les uns sont du corps, les autres de l'esprit ; que ceux du corps sont la taille, la force, la santé, la beauté, etc. Ceux de l'esprit, diverses facultez, et les habitudes des arts, des sciences, des vertus dont on fasse **ensuite** le denombrement. **Nous** avons indiqué plus haut que les adjoints sont ce que plusieurs appellent accidens, et qu'ils peuvent aussi estre appellez qualitez [...] (Bernier, 1684).

(7) [...] Et ils ne manquent jamais de se procurer cette situation de surcroi, toutes les fois que les grains rencherissent, quand ce n'est point dans l'excès, **puis** quand **ils** viennent à baisser, on peut dire que les laboureurs sont ruinez, ainsi que toutes les professions qui en attendent leur destinée, et qu'ils perdent

<sup>5</sup> À l'instar du corpus des grammaires Garnier Numérique (Colombat *et al.*, 2011).

dans la suite ce qu'ils ont gagné dans les précédentes années [...] (Boisguilbert, 1695).

En (6) ainsi, le développement initié par *ceux de l'esprit*<sup>6</sup> s'étend au long de la phrase graphique considérée et compose une période en elle-même, consacrée à ce topique de discours. Le retour à la P4 *Nous* dans la phrase subséquente marque effectivement un nouveau mouvement périodique par la remise en avant d'un nouveau référent, ici l'auteur du texte, qui intervient dans le propos pour introduire un commentaire métalinguistique sur sa terminologie : cela vient rompre alors le développement thématique initié précédemment. *Ensuite* agit dès lors au sein du dernier membre de la première période, et a une sorte de rôle conclusif : du moins, il enrichit cette interprétation en préparant, en quelque sorte, la clôture périodique qui est prise en charge par l'évolution du référent sujet et du thème de l'énoncé.

En revanche, dans l'exemple (7), *puis* poursuit la période initiée consacrée aux *grains* par l'intermédiaire du pronom *ils* : l'auteur prolonge donc le développement du même topique de discours, comme l'indique la chaîne anaphorique qu'il poursuit par l'intermédiaire de cette forme anaphorique liée. *Puis* introduit ce faisant un nouveau membre périodique et l'articule avec le précédent, qui faisait office de conclusion intermédiaire par l'intermédiaire de la conjonction *et* en tête d'exemple (7). Le connecteur a ainsi un rôle de premier plan dans la fabrique de la textualité et participe à l'introduction de ce nouveau membre périodique, créant comme un nouvel élan dans l'énoncé ou une relance de ce dernier ; ou plutôt et en accord avec ce que nous disions précédemment sur le rôle contingent des connecteurs, il vient renforcer ou anticiper cette interprétation que prend surtout en charge le pronom anaphorique *ils*, dont l'interprétation exige de prendre en compte le continuum textuel à sa gauche dans un mouvement transpositionnel.

Si ce n'est le cas particulier de *puis* cependant, nous n'observons dans notre corpus que peu de démarcation graphique autour des connecteurs que nous avons sélectionnés. Nous savons, par l'intermédiaire d'études sur la question (voir, notamment, l'ouvrage collectif dirigé par Dauvois & Dürrenmatt, 2011), que l'emploi de la ponctuation s'est progressivement stabilisé, en tant qu'aide à la lecture silencieuse, au long de l'époque classique et permettait de faciliter en particulier l'interprétation de l'énoncé en isolant les différents groupes syntaxiques. Comme le soulignait Demonet (2011 : 137), la typographie marque alors surtout, au long des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, « ce qui n'est pas spontané dans la lecture orale : les parties du discours, les membres de la phrase, les rections (sujet/verbe) et les flexions (singulier/pluriel) ». Dans la mesure où les connecteurs que nous avons étudiés sont assimilables à des compléments de phrases, ils n'ont pas de rôle syntaxique à proprement parler, du moins, pas au sein des

<sup>6</sup> Le pronom démonstratif reprend les « adjoints », concept philosophique développé par l'auteur et proche du concept de *qualité*.

prédications qu'ils introduisent ou dans lesquelles ils s'insèrent : ils n'occupent pas de fonction sujet ou de compléments d'objets, et ils ne rentrent pas dans la structure de tel ou tel syntagme, étant comme flottants dans les énoncés. Même si l'on observe certaines contraintes positionnelles, à l'instar de *puis* qui sera toujours en tête du membre argumentatif qu'il introduit, ces connecteurs se caractérisent surtout par une certaine flexibilité : *ensuite*, ne serait-ce, peut autant se retrouver en tête de membre argumentatif qu'en son sein (*cf.* exemples 4 et 6), les nuances s'opérant davantage au niveau rythmique ou stylistique qu'au niveau purement syntaxique ou textuel.

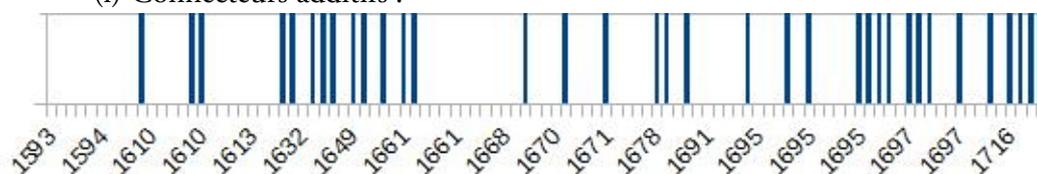
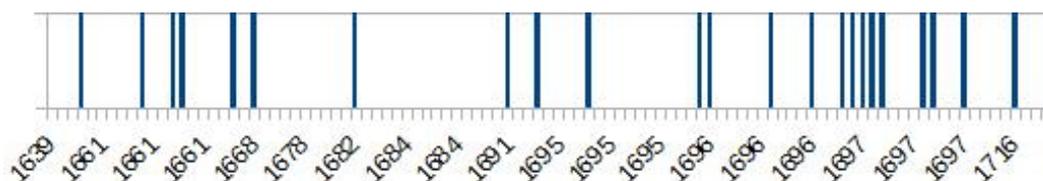
Comme les connecteurs ont néanmoins un rôle sémantique et argumentatif/rhétorique important dans la compréhension de l'énoncé, on peut s'attendre à ce que leur isolement typographique soit plus prononcé au fur et à mesure du temps, à l'instar de qu'observait Demonet (2011 : 137), notamment pour signaler leur détachement syntaxique avec le contexte gauche et le contexte droit et, partant, pour les mettre en valeur au cours de la lecture et signaler qu'il convient de les prendre en compte dans la compréhension. Comme le peu d'occurrences de ponctuation relevées nous empêche, au-delà de l'opposition entre *puis* et *ensuite*, de commenter les tendances générales enregistrées au long du siècle, nous avons exploré cette problématique en relation avec le paramètre temporel, avec de meilleurs résultats.

#### 4.2. Tendances diachroniques

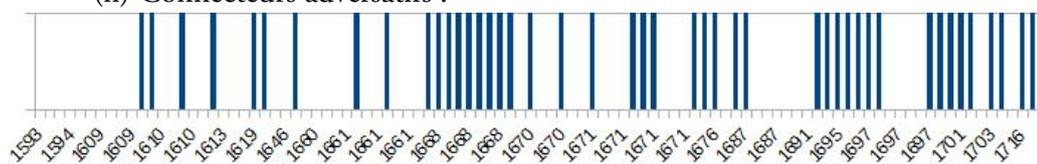
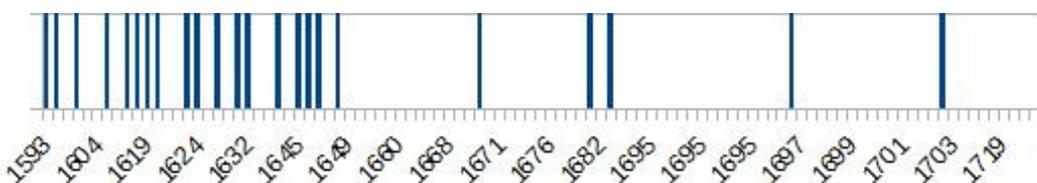
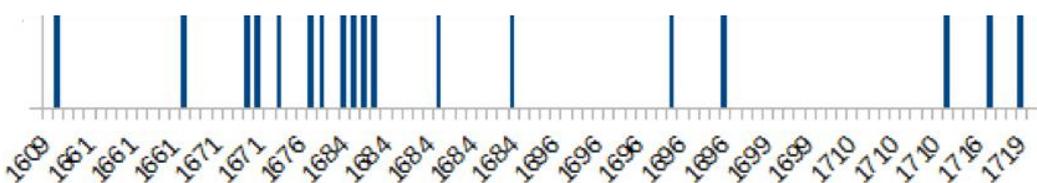
L'évolution de la ponctuation entourant ces connecteurs au long du temps dessine effectivement des tendances qui semblent confirmer notre dernière hypothèse : globalement, l'on observe effectivement de plus en plus d'isolement typographique des connecteurs dans les énoncés, quelque ponctuation que nous prenions en compte et ce selon des proportions dont les tableaux 2 et 3 permettent de rendre compte. Cet isolement typographique est cependant à nuancer en fonction des connecteurs étudiés : effectivement, si nous mettons en regard ces différents résultats avec une évolution diachronique, les résultats que nous obtenons sont loin d'être uniformes.

Pour mieux rendre compte des phénomènes, nous avons choisi de représenter nos résultats sous forme de graphiques : dans ceux-ci, nous avons indexé la progression chronologique en abscisse. Chaque ligne verticale représente une occurrence « positive » de ponctuation sur cet axe, qu'elle se situe directement à sa gauche ou à sa droite ou que le connecteur soit parfaitement encadré par la ponctuation ; une occurrence sans ponctuation d'aucune sorte ne produit quant à elle pas de barre. Enfin, la largeur de la barre donne une estimation de l'intensité du phénomène sur une date donnée. Ce « code barre » permet dès lors de voir aisément la progression diachronique de l'emploi de la ponctuation autour de ces connecteurs, et de mesurer leur évolution.

## (i) Connecteurs additifs :

Figure 1. Ponctuation et *puis*.Figure 2. Ponctuation et *ensuite*.

## (ii) Connecteurs adversatifs :

Figure 3. Ponctuation et *cependant*.Figure 4. Ponctuation et *pourtant*.Figure 5. Ponctuation et *néanmoins*.

Si ce n'est les exemples intrigants de *pourtant* et de *néanmoins*, qui vont à l'encontre des prédictions théoriques et que nous commenterons dans notre prochaine partie, les connecteurs de notre corpus se révèlent bien être de plus en plus isolés par la ponctuation au fur et à mesure du temps. Cela traduit notamment une connaissance plus aiguë du code de la typographie, qui évolue sensiblement d'une aide à la lecture orale à une ponctuation davantage syntaxique, destinée à isoler dans le continuum textuel les éléments, à l'instar de ces différents connecteurs, qui n'ont pas de conséquence sur la syntaxe de l'énoncé et ce comme l'évoque la citation de Demonet (2011 : 137)

donnée plus haut. Cet isolement a également d'autres conséquences, notamment culturelles et sémantiques, liées à la façon dont l'écrit était considéré à l'époque. Comme le rappelle également l'autrice :

[...] l'écrit acquiert une autorité qui dépasse désormais celle de la conversation spontanée et du témoignage direct (au milieu du [XVI<sup>e</sup>] siècle en France), la parole primaire est considérée comme un au-dessous du texte, distincte du code écrit (Demonet, 2011: 135).

Isoler davantage ces connecteurs, c'est ainsi proposer un système de segmentation qui se superpose d'abord, se substitue ensuite, aux réalités de la langue parlée. Il ne s'agit donc pas pour les compositeurs (auteurs ou éditeurs, en fonction du texte) de retranscrire une prononciation, réelle ou supposée, de la parole humaine, mais de proposer un nouveau système d'interprétation. Comme « [l]a question de la frontalité est [...] liée à la problématique des observables graphiques » (Neveu, 2007 : 175), il nous faut alors envisager que la ponctuation a également une conséquence sémantique, du moins sur la compréhension du propos. Le détachement crée une mise en lumière et provoque une attention particulière. Isoler, c'est avant tout individualiser et, partant, accorder une importance particulière à l'élément en question : le geste vient dès lors s'ajouter à l'interprétation première de certains connecteurs. Les compositeurs peuvent ainsi, en (ré)investissant ces nouveaux signes de ponctuation, moduler finement les interprétations dans l'emploi d'un même connecteur et enrichir considérablement leurs possibilités d'emploi. La comparaison entre les deux exemples suivants le fera mieux voir :

(8) Les occasions de sterilité qui dependent de la part de la femme seront aussi declarees par leurs signes : mais **cependant** faut remarquer, suyuant l'aduertissement d'aristote au premier liure de la generation des animaux, qu'il y a **quelques femmes**, lesquelles ont cela de leur disposition naturelle, qu'elles ne conçoient point en leur aage premiere, mais seulement en leur seconde & tierce [...] (Marinello, 1609).

(9) Le nom de Roi étoit odieux. Celui à qui S. Pierre le donne, étoit l'Empereur Néron, qui regnoit dans ce temps-là ; C'est-à-dire, le Tyran le plus cruel qui fut jamais ; un Monstre ; l'Horreur de tout le Genre Humain. **Cependant**, dit l'apotre, c'est ce Roi même, dont le regne est si cruel, la persoë si odieuse, que vous devés honorer (Rossal, 1701).

L'emploi argumentatif de *cependant*, dans ces deux occurrences, est du même ordre : conformément à l'instruction propre à ce connecteur adversatif, il s'agit de marquer une opposition et un nouveau mouvement périodique, par l'introduction de nouveaux référents : *quelques femmes* en (8), *Néron [ce Roi]* en (9), qui passe du statut d'attribut à celui de sujet par le biais d'une promotion syntaxique qui le consacre, effectivement, en nouveau référent ancrant le début d'un nouveau développement

périodique. On remarquera cependant qu'en (8), il faut un redoublement argumentatif par l'intermédiaire de la conjonction *mais* pour marquer davantage l'opposition, là où la concomitance entre l'emploi du connecteur *cependant* et le début de phrase graphique permet d'attirer l'attention du lecteur sur ce nouveau mouvement argumentatif dans l'exemple (9). Autrement dit, la ponctuation forte du point simple, ou encore la segmentation graphique, se fait équivalente, *mutatis mutandis*, à la conjonction de coordination. En faisant endosser la charge de ce nouveau mouvement argumentatif non par le connecteur seul mais par l'emploi conjoint de celui-ci avec la ponctuation, la liberté offerte aux compositeurs se fait plus grande. Comme nous le présagions cependant, il ne s'agit pas tant d'une innovation que d'une reconfiguration, les grands mouvements du changement s'opérant davantage dans la dynamique informationnelle et la succession référentielle, par exemple dans l'emploi du pronom relatif *lesquelles* (exemple 8, cf. Goux, 2019b) ou l'inversion sujet-verbe, qui devient marginale au début du français préclassique si ce n'est, par exemple, dans des cas d'incise (exemple 9, cf. Prévost, 2001 : 12-19).

Comme nous l'avons vu cependant plus haut, deux de nos connecteurs ne suivent pas cette tendance générale et observable empiriquement : *pourtant* et *néanmoins*. Même, leur tendance est au parfait inverse de ce que l'on peut observer dans nos autres occurrences ; et de plus, ces connecteurs font partie de la famille des « adversatifs », au même titre que cependant qui relève de la tendance générale : on ne saurait donc s'arrêter sur ce paramètre sémantique exclusivement. S'il semble bien y avoir une reconfiguration quant au rôle de la ponctuation avec ces connecteurs en particulier, l'explication que nous avons proposée, en termes de segmentation et de mise en lumière de membre de l'énoncé, n'est pas satisfaisante : il nous faut donc envisager une étude plus approfondie de nos connecteurs, cette fois-ci selon des paramètres liés à la progression périodique.

## 5. Du reposoir à la structure

### 5.1. Connecteurs et dynamique référentielle

Pour étudier cet aspect de l'emploi des connecteurs, nous avons repris le paramètre donné précédemment (§ 2, exemples 4 et 5), et nous avons repris le même mode de représentation graphique. Une barre verticale indique, cette fois-ci, l'apparition d'un nouveau référent, et donc l'initiation d'un nouveau mouvement périodique<sup>7</sup> ; et une

---

<sup>7</sup> Nous précisons ici que par « nouveau référent », nous ne voulons pas dire que celui apparaissait pour la première fois à ce moment-là du développement de l'énoncé et n'a jamais été abordé dans le texte en question. Il est « nouveau » du point de vue micro-textuel, ou macro-syntaxique, dans la mesure où il n'était pas le topique de l'énoncé antécédent ; mais il a pu être évoqué auparavant, explicitement ou non. Une fois encore, nous sommes conscient de la limite de notre stratégie exploratoire, mais cela nous permet de tracer déjà quelques lignes de force.

fois encore, la largeur de la barre témoigne, sur une période temporelle donnée, de la vivacité du phénomène.

(i) Connecteurs additifs :

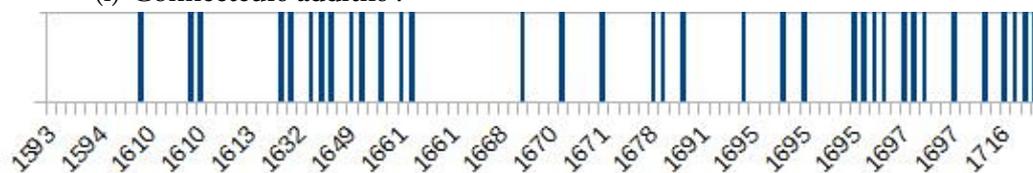


Figure 6. *Puis* concomitant à un nouveau référent.

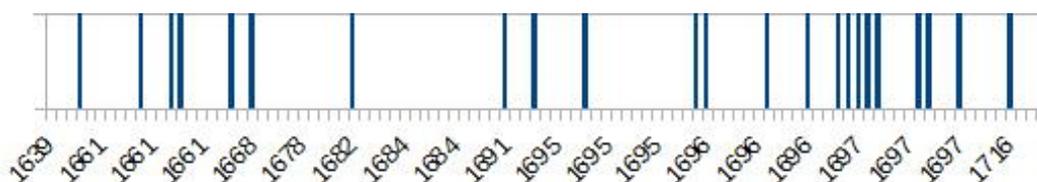


Figure 7. *Ensuite* concomitant à un nouveau référent.

(ii) Connecteurs adversatifs :

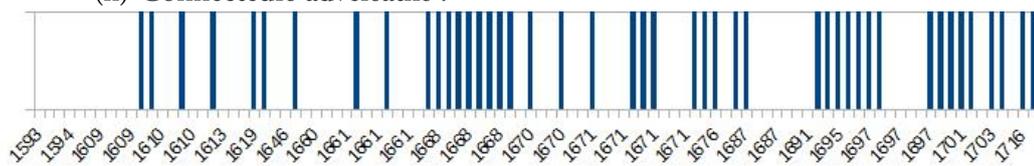


Figure 8. *Cependant* concomitant à un nouveau référent.

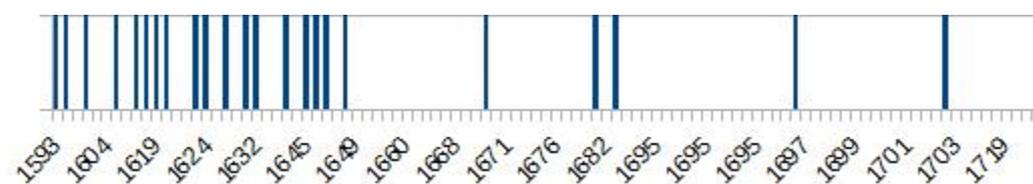


Figure 9. *Pourtant* concomitant à un nouveau référent.

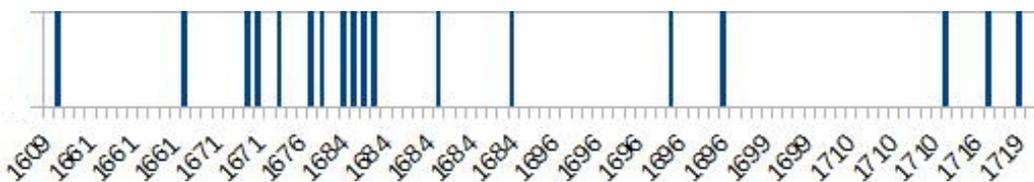


Figure 10. *Néanmoins* concomitant à un nouveau référent.

La comparaison de ces résultats avec les précédents (*cf.* figures 1 à 5) nous permet de tracer une relation directe entre la ponctuation d'une part, et la progression de l'énoncé de l'autre, du moins selon les paramètres que nous avons choisi d'explorer. Cela nous permet également d'éclairer l'étrangeté que nous relevions auparavant, et le

rôle apparemment distinct de *cependant* au sein de notre corpus au regard des autres connecteurs adversatifs étudiés.

Comme nous en faisons l'hypothèse, *cependant* s'établit de plus en plus au long de la période classique comme un marqueur adversatif de premier plan, à l'emploi concomitant de l'apparition d'un nouveau référent, ce qui est cohérent avec l'ultime phase de grammaticalisation, ou de pragmaticalisation de l'adverbe, qui évolue d'un marqueur temporel à un connecteur argumentatif (voir, par exemple, Combettes, 1994). Cette réanalyse comme marqueur adversatif s'est donc accompagnée dans les textes, d'une part, par un meilleur isolement typographique, l'isolation permise par la segmentation lui permettant d'augmenter son « poids » argumentatif, du moins de rendre inévitable sa prise en compte lors de la lecture ; et d'autre part, par son emploi de plus en plus privilégié avec le développement d'un nouveau topique de discours, l'association des deux phénomènes rendant ce nouvel élan périodique des plus repérables dans le continuum textuel<sup>8</sup>.

Au contraire de *cependant*, et si nous nous focalisons sur les mêmes paramètres, *pourtant* et *néanmoins* tendent en revanche à davantage s'inclure au sein du propos et marquent dès lors un argument moins prononcé, une adversation moins marquée dans l'argumentation. Il convient dès lors de mesurer, voire de nuancer les analyses qui établiraient une directionnalité à la pratique de la ponctuation en français, et qui traceraient univoquement une évolution d'une ponctuation servant de « guide à la lecture » à une ponctuation davantage syntaxique, isolant les syntagmes et épousant les diverses relations de dépendance (cf. Rault, 2020 : 324-327, notamment par l'intermédiaire de la « grammaticalisation du point »). On aurait pu notamment s'attendre à ce que des éléments qui ne dépendent pas de la valence verbale, et qui ont une position relativement libre dans l'énoncé, soient de plus en plus encadrés par la ponctuation, par des virgules par exemple, pour mettre en lumière leur indépendance<sup>9</sup> syntaxique. Plus que d'autres, ces connecteurs adverbiaux sont des candidats idéaux pour ce type de segmentation : le panorama que nous avons observé est cependant plus nuancé, l'emploi de la ponctuation n'étant pas uniforme dans le temps avec tous les connecteurs étudiés.

En réalité, la ponctuation encadrant ces connecteurs, et nos occurrences de *pourtant* et *néanmoins* le montrent, est également liée à l'importance argumentative de ceux-ci et à la dynamique informationnelle des énoncés ; tant et si bien que même si nous prenons des occurrences encadrées par au moins un signe de ponctuation, l'on peut aisément voir que leur force argumentative est sensiblement distincte au long du

<sup>8</sup> Une étude complémentaire mériterait d'être faite avec la découpe en paragraphe, qui participe évidemment à cette opération de segmentation dans le texte en améliorant la « vi-lisibilité » sur l'espace de la page. Il faudrait notamment observer si *Cependant* se trouve davantage en début de paragraphe que *pourtant* et *néanmoins*, le paragraphe s'installant de plus en plus, au long de la période classique, comme une unité thématique forte.

<sup>9</sup> Ou leur « non-dépendance », plutôt.

corpus, *cependant* proposant un renversement rhétorique plus fort que ses homologues. On peut le voir ci-dessous, en comparant l'exemple (10) aux exemples (11) et (12) : tandis que *Cependant* marque une opposition majeure du propos, en inversant parfaitement les termes de l'argumentation (« les artisans doivent être fidèles, *cependant* il y a beaucoup d'artisans infidèles »), *pourtant* et *neanmoins* opèrent une adversation moins forte dans l'argument. En effet, ils n'inversent pas la valeur de vérité du premier élément argumentatif, mais apportent une précision ou un détail complémentaire qui, certes, s'opposent au précédent, mais dans une logique se rapprochant davantage de l'addition que de l'adversation. Il ne s'agit pas ici de contredire frontalement une thèse, mais d'anticiper l'opposition d'un contradicteur putatif en la devançant et en l'incluant dans sa démonstration. Sa valeur argumentative s'en retrouve alors amoindrie, ce qui permet de poursuivre le propos sans réorienter fondamentalement la programmation de l'information. Cela se voit notamment dans l'exemple (12) où *Neanmoins* pourrait se substituer sans mal par *en effet* ou *effectivement* sans compromettre la compréhension générale de l'extrait :

(10) Les devoirs des Artisans sont d'être fidèles dans leurs ouvrages, de n'être ni paresseux, ni débauchez ; mais de s'attacher à leur vocation, sans pourtant négliger ce qui doit être toujours la principale occupation des chrétiens : **Cependant** combien d'artisans infidèles ; combien de fénéants ; combien de débauchez ? Comment doivent se conduire les jeunes gens, de l'un & de l'autre sexe ; & quelles doivent être leurs œuvres. C'est de consacrer leurs beaux jours à Dieu [...] (Pictet, 1716).

(11) Il a porté nos pechez en son corps sur le bois, afin que mourans au peché, nous viuions à justice ; **Pourtant** Saint iean dit que si nous cheminons en lumiere comme Dieu est lumiere, nous auons communion avec luy, & le sang de son fils iesus-christ nous purge de tout peché, ne recognoissant le sang de iesus-christ estre alloüé qu'à ceux qui satisfôt à la fin & au but de la foy & de l'euangile (Mestrezat, 1645).

(12) C'est donc par vne veritable inspiration du S. Esprit, que Siméon voyant éclater les premiers rayons de ce soleil naissant, s'écria dans son extase, Luc 2. lumiere pour l'éclaircissement des Nations ! **Neanmoins**, c'est pour trois raisons considerables que Malachie, parlant icy au nom du seigneur, dit particulierement aus fideles iuifs, A vous, qui craignez mon Nom, se levera le Soleil de iustice [...] (Drelincourt, 1670).

Comme nous le savons, à la fin de la période classique, le signe du point a été réinvesti par les locuteurs surtout sous l'angle de « l'invention de la phrase », en proposant une autre segmentation de l'unité infratextuelle fondamentale se concentrant sur une prédication principale et éliminant, partant, les « périodes à rallonge » qui multipliaient leurs membres tout en gardant une unicité thématique patente (Siouffi, 2010 : 143). La phrase se faisait ainsi

[...] l'assurance, et la visibilité première, d'une communication honnête respectant les étapes, et s'affranchissant du recours à l'ambiguïté tout autant que de l'éparpillement du sens dans une trame indistincte et sans limites (Siouffi, 1997 : 238).

Cependant, il n'en point de même du signe de la virgule. Celle-ci a, depuis longtemps, indiqué les membres incidents de l'énoncé : mais elle s'est également colorée d'une interprétation sémantique/argumentative spécifique, qui facilite la lecture en hiérarchisant l'importance du connecteur dans l'énoncé. Comme nous le disions plus haut, toute opération de segmentation est avant tout une opération de mise en lumière : isoler, par une virgule, un membre incident du point de vue syntaxique, c'est à l'inverse prendre le risque de lui conférer une importance supplémentaire du point de vue rhétorique. Il y a donc eu un double mouvement d'évolution contraire, l'un sur le plan de la forme, l'autre sur le plan du sens, qui rend difficile toute description positive de la ponctuation d'une part, des connecteurs de l'autre. Cela, du reste, est à mettre en perspective avec le genre des textes que nous avons analysés, ce paramètre ayant une incidence notable sur ces phénomènes. Nous renvoyons notamment aux études de Carine Skupien Dekens (2020 : 224-225), qui a noté dans un corpus de sermons religieux l'importance de la dimension oralisante dans ces pratiques de ponctuation : nous la rejoignons alors dans ces analyses. Nous renvoyons également à Goux (2016), pour une étude de l'influence de ce même paramètre dans l'emploi de certains outils de cohésion.

## 5.2. Connecteur et dimensionnement informationnel

Si nous nous concentrons cependant sur les connecteurs, peut-être l'élément le plus stabilisé de cette évolution dans notre corpus, nous aurions, et c'est ainsi que nous le résumerons ici, une évolution d'un statut de *repositoire périodique* à celui de *membre de la structure phrastique*. Ce dernier terme doit ici s'entendre indépendamment d'une analyse strictement syntaxique de l'énoncé, ou alors en la mâtinant d'une dimension sémantique ou rhétorique, argumentative, particulière, pas si éloignée, finalement, du sens que l'on donnait à ce terme à l'époque classique (cf. Seguin, 1993). Il y a comme un mouvement inverse, lorsque nous mettons en lien le critère de la ponctuation et celui de la dynamique informationnelle de l'énoncé, au long de la période temporelle déterminée par notre corpus :

(i) Au début de l'époque classique, lorsque les connecteurs ont des rôles relativement « faibles » dans la dynamique périodique, à l'instar de *pourtant* et de *néanmoins* qui agissent davantage au sein des membres de la période et moins lors d'une articulation majeure de celle-ci comme le fait, dans notre corpus, *cependant*, *puis* ou *ensuite*, on tend à les encadrer par la ponctuation dont le rôle doit donc s'entendre comme une véritable aide à la lecture, plutôt qu'une aide à l'interprétation. Ils ont, à proprement parler et en reprenant la terminologie grammaticale du temps, un rôle de repositoire,

marquant des endroits où la lecture « se repose », s'arrête un instant dans le cadre d'une oralisation du propos par exemple, mais ces connecteurs ne permettent pas tant de construire le propos qu'à faciliter la compréhension générale de la période, à l'instar de la définition de *reposer* que donne Richelet dans son dictionnaire :

Ce mot se dit en parlant de périodes Françaises. C'est un certain nombre de silabes dans chaque membre des belles périodes où l'oreille se repose agréablement. C'est environ le milieu de chaque membre. Ce mot de reposer se dit aussi généralement de toutes les périodes & ce sont des pauses dans chaque période & des endroits où l'oreille trouve quelque repos. [Toutes les périodes doivent avoir des reposes.] (Richelet, 1680 : II.302).

(ii) Plus l'on progresse au long du XVII<sup>e</sup> siècle cependant, plus cette tendance tend à s'inverser : ce sont, cette fois-ci, les éléments nécessaires à la compréhension du propos qui sont de mieux en mieux isolés par la ponctuation, tandis que les connecteurs moins importants pour la compréhension se fondent, sans démarcation graphique, dans la proposition ou dans la phrase qui les accueillent. Cette fois-ci, la ponctuation, l'encadrement par des virgules par exemple, est une aide déterminante pour la lecture : nous faisons notamment l'hypothèse que cette mise en lumière ainsi faite facilite l'analyse syntaxique de la phrase qui se constitue alors, en isolant les éléments qui ne dépendent pas directement de la valence verbale et participant, à sa façon, aux opérations de grammaticalisation qui s'observent. Il ne s'agit donc plus de reposes, mais bien de pivots argumentatifs déterminants qu'il convient, pour améliorer le confort du lecteur et s'assurer de sa compréhension, de mettre en lumière.

Toutes choses égales par ailleurs, nos analyses rejoignent celles de Carine Skupien Dekens (2020 : 215) qui évoquait, sur un corpus de sermons du temps, que c'était « [...] la] combinaison des conjonctions (ou autres connecteurs) qui s'entendent, et de la ponctuation – qui ne s'entend que par une nuance intonative dépendant du prédicateur – qui marque à l'écrit la “ponctuation de l'oral” ».

Ces observations sont, de même, cohérentes avec les études s'intéressant à ces relations connecteurs/ponctuation en synchronie, à l'instar des études de Franck Neveu (2007 : 175) sur la langue contemporaine : « Ponctuer c'est déterminer un cadre linguistique à l'intérieur d'un espace textuel. Il s'agit donc d'une opération de dimensionnement des unités informationnelles, dans laquelle le placement d'un constituant en position d'ouverture ne saurait être tenu pour aléatoire ».

Nous apportons cependant une nuance décisive avec notre étude : la nécessité de distinguer dans ces problématiques la nature argumentative/rhétorique du connecteur considéré. S'il est vraisemblablement des effets généraux quant à cette problématique, notamment concernant l'identité des constituants en position initiale de séquence graphique (comme les études citées l'établissent sans ambiguïté aucune), le paramètre informationnel demeure crucial et a vraisemblablement influencé les pratiques

de segmentation sur ces connecteurs précis, dans des proportions notables qu'il convient de prendre en compte.

## 6. Conclusions

Notre étude trace un parcours de la connexité à l'époque classique et de certaines de ses métamorphoses au sein de l'évolution cruciale de la période à la phrase. Moins qu'un mécanisme du changement, comme peuvent l'être les évolutions des constructions détachées (Combettes, 1998), des relais anaphoriques (Goux, 2017) ou des conjonctions de coordination (Goux, 2019a), ces connecteurs, et la thématique de la connexité en général, sont davantage des victimes de ce changement dans la mesure où ils en subissent directement les conséquences. Nous avons alors surtout constaté les concernant une reconfiguration des habitudes de production des énoncés, plutôt qu'un changement fondamental dans le système de la langue. Nous rappelons aussi que, de la même façon que l'emploi des connecteurs n'est pas une nécessité absolue pour la compréhension de l'énoncé, ceux-ci venant davantage faciliter la conduite du propos qu'ils n'aident proprement à le construire, la ponctuation les encadrant révèle davantage la façon dont les auteurs ou compositeurs considèrent les unités graphiques majeures de leur énoncé, qu'une volonté particulière de les régulariser.

En ce sens, et comme nous le notions en introduction, les paramètres du genre et de la séquence textuelle deviennent cruciaux dans cette perspective : des études récentes (à l'instar de Mounier, 2020) ont notamment montré que la programmation informationnelle influençait directement les pratiques de ponctuation, selon qu'il s'agissait d'assurer la continuité thématique et la liaison avec le contexte gauche, créer une rupture thématique ou d'agencer « syntactico-prosodiquement » un raisonnement (Mounier, 2020 : 205). Nous pouvons envisager qu'il en est de même pour l'emploi des connecteurs. Le choix que nous avons alors fait lors de la préparation de notre corpus, de nous concentrer sur la narration et l'argumentation d'une part, et de ne pas prendre en compte la dimension séquentielle des textes de l'autre, n'a pu que restreindre, de façon attendue, nos observations ; mais en creux, ce choix n'a pu que mettre en lumière la nécessité de tenir compte de ce paramètre générique dans ce type d'études, malgré toutes ses difficultés d'application.

Nous désirons enfin, dans un ultime temps, confronter ces observations avec des tendances observables au sein de la presse contemporaine. En reprenant les mêmes connecteurs au sein du corpus de *L'Est Républicain* (2003), fourni par le CNRTL (2005→) et en ne nous concentrant, cette fois-ci, qu'exclusivement sur le paramètre de la ponctuation, voici les résultats que nous obtenons :

Forme	Connecteurs additifs		Connecteurs adversatifs		
	<i>Puis</i>	<i>Ensuite</i>	<i>Cependant</i>	<i>Néanmoins</i>	<i>Pourtant</i>
Occurrences Totales	5037	2849	879	480	1598
Emploi de ponctuation	1997 (39,6%)	147 (5,2%)	187 (21,9%)	29 (6%)	187 (11,7%)

Tableau 4. Ponctuation et connecteurs dans *L'Est Républicain* (2003).

Si nous comparons ces résultats avec ceux relevés précédemment, la tendance observée semble se confirmer : tandis qu'un connecteur additif comme *ensuite* n'est pas particulièrement mis en lumière par la ponctuation, *puis* l'est bien davantage. Parmi les adversatifs, même constat : *cependant* est plus isolé typographiquement dans la phrase que *pourtant* et *néanmoins*, qui se moulent davantage dans la logique phrastique et sont alors davantage interprétés comme des connecteurs argumentatifs à l'importance moindre dans la compréhension générale de l'énoncé et donc non mis en lumière par la ponctuation, et ce malgré leur statut d'adverbe de liaison ne relevant ni de la valence verbale, ni d'un syntagme en particulier dans la phrase.

Aussi, et même si l'on ne saurait véritablement offrir une histoire uniforme de la ponctuation tant celle-ci dépend tant des tendances stylistiques propres à chaque auteur, des pratiques éditoriales, des dynamiques de genres et de séquences textuelles et de la programmation de l'information, les tendances relevées par l'intermédiaire de notre étude sur corpus dessinent un parcours spécifique où se mêlent sémantique, rhétorique et grammaire de texte. À partir de ces premiers résultats, deux grands chantiers sont alors à entreprendre pour approfondir notre connaissance de la connexité en diachronie.

Tout d'abord, il convient de mener une étude du même ordre sur les marqueurs disjonctifs du type *d'une part... d'autre part*, en association peut-être des conjonctions et locutions conjonctives *ou* et *soit (que)*. Cette problématique étant liée à la question de l'évolution et de la stabilisation des systèmes corrélatifs en diachronie, elle est d'autant plus pertinente pour l'étude de l'évolution de la dépendance syntaxique de l'ancien français au français moderne et pour l'étude de la façon dont les unités infratextuelles étaient pressenties par les auteurs du temps.

Dans un second temps, il serait sans doute pertinent de réinvestir nos observations dans une étude plus large, portant sur la façon dont l'argumentation et la démonstration, tant scientifique que littéraire, était conduite et considérée dans le temps à l'instar des travaux de Callemein & Goux (2020) sur le texte juridique. La programmation de l'information, l'emploi des connecteurs et de la ponctuation s'inscrivent certes dans un cadre générique et séquentiel, dans le sens textuel du terme, mais ils dépendent également du sous-genre littéraire – au sens large du terme – dans lequel nous l'envisageons.

Un récent numéro de *Langue française* (Basso Fossali, 2020) montre ainsi que dans le domaine pourtant étroit des « discours d'incitation de l'action », dits encore « discours programmeurs », les différences étaient grandes entre une recette de cuisine, une notice de jeu ou le mode d'emploi d'un médicament : on peut donc envisager qu'il en est de même, pour l'emploi des connecteurs et de la ponctuation, entre une argumentation conduite dans le cadre d'un essai philosophique, d'un texte narratif fictionnel ou d'un traité médical. Les grands corpus numérisés nous permettront sans doute, dans les années venantes, de mettre au jour ces différentes variables et d'affiner ce faisant les contours des évolutions décisives qu'ont connu les énoncés en français préclassique et classique.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, Jean-Michel (1987) : « Textualité et séquentialité. L'exemple de la description ». *Langue française*, 74, 51-72.
- ADAM, Jean-Michel & Michel FAYOL (1989) : « Présentation ». *Langue française*, 81, 3-4.
- APOTHÉLOZ, Denis (1995) : *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*. Paris, Droz.
- AYRES-BENNETT, Wendy & Philippe CARON (2016) : « Periodization, translation, prescription and the emergence of Classical French ». *Transactions of the Philological Society*, 114 : 3, 339-390.
- BASSO FOSSALI, Pierluigi [éd.] (2020) : *Langue française*, 206 [*Incitation à l'action et genres de discours programmeurs*].
- BERRENDONNER, Alain & Marie-José REICHLER-BÉGUELIN (1989) : « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique ». *Langue française*, 81, 99-125.
- BERRENDONNER, Alain *et al.* (2012) : *Grammaire de la période*. Bern, Peter Lang.
- BRASSART, Dominique-Guy (1993) : « Effet des connecteurs sur le rappel des textes par des enfants de 8 et 10 ans bons et mauvais lecteurs et des adultes ». *L'Année psychologique*, 93 : 4, 507-525.
- CALLEMEIN, Gwenaëlle & Mathieu GOUX (2020) : « Les “questions de droit” dans la *Coutume réformée* de Henri Basnage (1678) : analyse d'un dispositif explicatif. » *L'information grammaticale*, 120, 31-38.
- CHAROLLES, Michel & Denis VIGIER, (2005) : « Les adverbiaux en position préverbale : portée cadrative et organisation des discours ». *Langue française*, 148, 9-30.
- COMBETTES, Bernard (1983) : *Pour une grammaire textuelle*. Bruxelles, De Boeck.
- COMBETTES, Bernard (1994) : « Une approche diachronique des connecteurs et des modalisateurs ». *Pratiques*, 84, 55-67.
- COMBETTES, Bernard (1998) : *Les Constructions détachées en français*. Paris, Ophrys.

- COMBETTES, Bernard (2003) : « Présentation », in Bernard Combettes (éd.), *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*. Paris, Honoré Champion, 3-18.
- DAUVOIS, Nathalie & Jacques DÜRRENMATT (2011) : *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris, Classiques Garnier.
- DEMONET, Marie-Luce (2011) : « Ponctuation spontanée et ponctuation civile », in Nathalie Dauvois et Jacques Dürrenmatt (éd.), *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris, Classiques Garnier, 129-148.
- FOURNIER, Nathalie (1998) : « Quelques problèmes concernant l'anaphore et les marqueurs anaphoriques dans *Nicomède* ». *L'Information grammaticale*, 76, 25-28.
- FOURNIER, Nathalie (2002). *Grammaire du français classique*. Paris, Belin.
- GOUX, Mathieu (2016) : « Du fait linguistique au(x) genre(s) : oralité et scripturalité à l'époque classique ». *Essais*, 7, 137-151.
- GOUX, Mathieu (2017) : « De la période à la phrase : le témoin *lequel* », in Sophie Prévost et Benjamin Fagard (éds), *Le français en diachronie : dépendances syntaxiques, morphosyntaxe verbale, grammaticalisation*. Paris, Peter Lang, 133-154.
- GOUX, Mathieu (2019a) : « Les subordinées relatives coordonnées en français classique : entre référence et prédication », in Daniéla Capin, Julie Glikman, Vanessa Obry & Thierry Revol (éds), *Le français en diachronie : moyen français, segmentation des énoncés, linguistique textuelle*. Strasbourg, EliPhi, 107-120.
- GOUX, Mathieu (2019b) : *Le Pronom-déterminant relatif LEQUEL en français préclassique et classique (1580-1720)*. Paris, Garnier.
- GOUX, Mathieu (2020) : « Commencer en continuant : du rôle des constructions détachées en *-ant* en tête de chapitre. L'exemple d'Oudin, de Rosset et de Vaugelas ». *Scolia. Revue de Linguistique*, 34 [Peter Helland, ed., *Thématisation et périphéries de la phrase*], 115-131. DOI : <https://doi.org/10.4000/scolia.1362>.
- GRÉVISSSE, Maurice & André GOOSSE (2016) : *Le Bon Usage*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- LE GOFFIC, Pierre (2011) : « Phrase et intégration textuelle ». *Langue française*, 170, 11-28.
- MOUNIER, Pascale (2020) : « L'agencement thème-rhème à l'échelle de l'énoncé dans le roman vers 1530 ». *Verbum*, XLI : 2, 185-208.
- NEVEU, Franck (2007) : « Détachement et connexité ». in Claude Guimier (dir.), *Éléments de relation : de la phrase au texte*. Caen, Presses Universitaires de Caen, 165-177.
- PRÉVOST, Sophie (2001) : *La postposition du sujet en français aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*. Paris, CNRS éditions.
- RAULT, Julien (2020) : « L'achèvement de la phrase au XVIII<sup>e</sup> siècle : point et contre-point ». *Verbum*, XLI : 2, 323-336.
- RÉGNIER-DESMARAIS, ABBÉ (1706) : *Grammaire française*. Paris, Jean-Baptiste Coignard.
- RICHELET, César-Pierre (1680) : *Dictionnaire françois*. Genève, Jean Herman Widerhold.  
URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k509323.image>

- RIEGEL, Martin *et al.* (2014) : *Grammaire méthodique du Français. Édition Revue et Augmentée*. 5<sup>e</sup> édition. Paris, Presses Universitaires de France.
- ROSSARI, Corinne (1998) : « Analyse contrastive, grammaticalisation et sémantique des connecteurs ». *Travaux de Linguistique*, 36, 115-126.
- ROSSARI, Corinne (2002) : « Les adverbes connecteurs : vers une identification de la classe et des sous-classes ». *Cahiers de linguistique française*, 24, 11-43.
- SEGUIN, Jean-Pierre (1993) : *L'Invention de la phrase au XVIII<sup>e</sup> siècle : contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*. Louvain, Peeters.
- SIOUFFI, Gilles (1997) : « Quelques remarques sur la phrase au XVII<sup>e</sup> siècle », in Catherine Rannoux & Jacques Dürrenmatt (dir.), *La Phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers, La Licorne, 233-243.
- SIOUFFI, Gilles (2010) : *Le Génie de la langue française. Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*. Paris, Honoré Champion.
- SIOUFFI, Gilles [coord.] (2020) : *Phrase et période entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Verbum*, XLI : 2.
- SKUPIEN DEKENS, Carine (2020) : « Ponctuation et cohésion : ce que les premiers mots nous disent. Étude sur un corpus de sermons protestants du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle ». *Verbum*, 41: 2, 209-227.

## ANNEXE

### Sources primaires et corpus

- BERNIER, François (1684) : *Abrégé de la philosophie de Gassendi*. Paris, Anisson, Posuel et Rigaud. Cote *Frantext* : Q535 à Q539, Q543 & Q545.
- BÉZÉ, Théodore de (1593) : « Sermon deuxième ». *Sermon sur l'histoire de la resurrection de nostre seigneur Iesus Christ*. Paris, Jean Le Preux. Cote *Frantext* : E199.
- BOISGUILBERT, Pierre de (1695) : *Le détail de la France sous le règne présent*. Paris, G. De Backer. Cote *Frantext* : Q987 & Q988.
- CHIFLET, Laurent (1659) : *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*. Anvers, Jacques Van Meurs. Reprod. (1973). Genève, Slatkine Reprints.
- COLOMBAT, Bernard, Jean-Marie FOURNIER & Wendy AYRES-BENNET [éds] (2011) : *Grand Corpus des Grammaires Françaises, des Remarques et des Traités sur la Langue (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)*. Paris, Classiques Garnier *et al* (2011). URL : <https://www.classiques-garnier.com/numerique>
- DRELINCOURT, Laurent (1670) : *Le salutaire lever du soleil de justice, ou, Sermon sur Malachie, chap. IV, vers. 2*. Paris, Jean Antoine et Samuel de Tournes. Cote *Frantext* : E208.
- Frantext* = Montémont, Véronique [dir.] (2002→) : *Frantext. Outil de consultation de ressources informatisées sur la langue française*. Nancy, ATILF. URL : <http://www.frantext.fr>

- HARLAY DE SANCY, Nicolas de (1610). *Discours sur l'occurrence de ses affaires*. Paris, Champion. Cote *Frantext* : S000.
- L'Est Républicain* (2003), in CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, (2005→, en ligne), CNRS-ATILF. URL : <https://www.cnrtl.fr/accueil/contributeurs.php>
- LA FORGE, Louis de (1661) : *Traité de l'esprit de l'homme...* Paris, Bobin et Le Gras. Cote *Frantext* : E247.
- LE FAUCHEUR, Michel (1632) : *Sermon des souffrances des fidelles & de leur gloire*. Paris, Michel et Pierre Auvray. Cote *Frantext* : E204.
- MARINELLO, Giovanni (1609) : *Les maladies des femmes & remedes d'ycelles en trois livres*. Paris, J. Berjot. Cote *Frantext* : V000.
- MESTREZAT, Jean (1645) : *Sermon, sur le pseume CXXX. Vers. 1. 2. 3. & 4.* Paris, Samuel Petit. Cote *Frantext* : E205.
- PICTET, Bénédicte (1716) : *L'examen des chrétiens, ou Sermon sur Apoc. III. vs. 1. 2. 3.* Paris, Jean Antoine Querel. Cote *Frantext* : E216.
- ROSSAL, Pierre (1701) : *Les droits de Dieu, & ceux des souverains, ou Sermon sur le couronnement de sa Majesté, Frédéric roi de Prusse*. Paris, Jean-David Bergmann. Cote *Frantext* : E215.

## **La formation de la textualité en diachronie : jonctions interpropositionnelles entre le français médiéval et le français moderne**

**Soili HAKULINEN**

*Tampere University*

soili.hakulinen@tuni.fi

<https://orcid.org/0000-0003-0632-2193>

### **Resumen**

Este artículo examina la evolución de la textualidad en francés entre los siglos XIV y XX, a través de las conexiones entre proposiciones, presentes en un corpus formado por dos traducciones de un mismo texto (Boecio, *Consolatio Philosophiae*) a través de diferentes épocas. Nuestra hipótesis, confirmada por nuestro análisis, es que la textualidad del francés del siglo XIV (etapa «joven» en que la grafía aún no está fijada) es más agregativa y concentrada que la textualidad del francés moderno, influida por una larga tradición literaria anterior.

**Palabras clave:** textualidad, conexión entre proposiciones, agregación, integración, puntuación.

### **Résumé**

Le présent article s'intéresse à l'évolution de la textualité en français entre le XIV<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle à travers les jonctions interpropositionnelles. La textualité est examinée sur un corpus parallèle de deux traductions d'un même texte (Boèce, *Consolatio Philosophiae*) aux époques concernées. Selon l'hypothèse, qui se trouve confirmée par l'analyse du corpus, la textualité du français au XIV<sup>e</sup> siècle, époque où la langue écrite est jeune et les conventions de l'écriture ne sont pas encore fixes, est plus agrégative, moins serrée, que celle de l'époque moderne où la langue a une longue tradition littéraire derrière elle.

**Mots-clés :** textualité, jonctions interpropositionnelles, agrégation, intégration, ponctuation.

### **Abstract:**

This article explores the evolution of textuality in French between the fourth and the twentieth century by studying interpropositional junctions. Textuality is analyzed in a parallel corpus of two translations of the same text (Boethius, *Consolatio Philosophiae*) from these two periods. The hypothesis, which is confirmed by the analysis of the corpus, is that the textuality

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

of French in the fourth century – a period in which the written language was young and its conventions were not yet fixed – was more aggregative and less condense than in the modern period, when French has a long tradition of writing behind it.

**Key words:** textuality, interpositional junctions, aggregation, integration, punctuation.

## 1. Introduction

Comme toute langue, la langue écrite évolue avec le temps. Elle peut acquérir des caractéristiques textuelles plus complexes et plus serrées, comme cela a été montré pour l'espagnol du Moyen Âge lors des débuts de cette langue écrite, ou pour la presse rhéto-romane en Suisse à partir du XIX<sup>e</sup> siècle (Kabatek *et al.*, 2010 : 257-258 et 262ss respectivement). Dans le présent article, nous nous poserons cette question concernant le français : comment la textuality du français a-t-elle évolué entre le Moyen Âge et l'époque moderne ?

Cette question est difficile à évaluer en raison des problèmes que pose la comparaison de textes d'époques différentes. Aussi bien les corpus de textes médiévaux et de leurs traductions modernes que les corpus réunissant des textes de ces deux époques censés se ressembler du point de vue de la typologie textuelle comportent des problèmes de comparabilité : les traductions conservent bien souvent des caractéristiques des textes de départ, et d'autre part, la typologie textuelle est très différente entre le français médiéval et le français moderne (Lavrentiev, 2007 : 153).

Pour remédier à ce problème et assurer une meilleure comparabilité de la textuality, cette étude se basera sur un corpus parallèle de deux traductions d'un même texte de l'Antiquité tardive, l'une provenant du XIV<sup>e</sup>, l'autre du XX<sup>e</sup> siècle. Dans la mesure où la traduction du XX<sup>e</sup> siècle se base sur le texte latin de l'édition moderne de Bieler (1957) et que celle du XIV<sup>e</sup> siècle s'est également révélée suivre de très près le texte de cette édition (Hakulinen, 2007 : 25), les deux traductions donnent une représentation fiable d'un même texte à des époques différentes et permettent la comparaison de phénomènes textuels et linguistiques aux époques concernées. Ce type de corpus parallèle permet également de confirmer statistiquement des changements dans les fréquences relatives concernant divers phénomènes linguistiques à des époques différentes.

À travers ces deux textes seront donc mis en contraste deux états du français écrit, celui du XIV<sup>e</sup> siècle où la langue écrite était jeune et les conventions de l'écriture n'étaient pas encore fixes, et le français de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, époque où elles sont à leur apogée et où l'influence d'internet ne s'est pas encore fait sentir. Le XIV<sup>e</sup> siècle est une période où la langue a subi de profonds changements, et c'est vers cette époque-là que l'on commence à produire pour la première fois dans l'histoire du français de plus en plus de textes d'utilité, non littéraires. Les traductions en langue

vulgaire de textes latins de l'Antiquité ou médiévaux faites pour la nouvelle bourgeoisie des villes qui ne connaissait pas le latin ont un rôle non négligeable dans le processus de la formation textuelle de cette langue (Lusignan, 1987).

Les textes du corpus sont deux traductions françaises des deux époques concernées de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce, texte latin datant de l'Antiquité tardive (début du VI<sup>e</sup> siècle), qui fut l'un des textes les plus lus et étudiés au Moyen Âge occidental<sup>1</sup>. Le texte médiéval du corpus, traduction anonyme qui figure sur un manuscrit de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, reflète relativement bien la langue spontanée du XIV<sup>e</sup> siècle, notamment par son manque de structures et de vocabulaire latinisants (Hakulinen, 2007 : 20-21). De ce fait, il se prête bien à ce genre d'étude contrastive. La traduction moderne est de Bocognano (1937).

La textualité sera examinée à l'aide de la théorie des jonctions interpropositionnelles de Raible (1992, 2001). Les jonctions sont les manières de relier entre elles les propositions ; elles contribuent au tissage textuel. Nous chercherons à déterminer de quelle manière le tissage textuel a évolué dans ce genre textuel particulier entre le XIV<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle.

## 2. Le tissage textuel et la proposition comme unité d'analyse

Dans le modèle de Raible (1992, 2001), le tissage textuel est constitué par des jonctions, qui sont l'ensemble des moyens reliant les propositions entre elles. La nature d'une jonction entre deux propositions dépend de deux facteurs agissant simultanément : la présence d'un joncteur explicite éventuel (conjonction, connecteur ou préposition) et un moyen syntaxique, le degré de dépendance entre les propositions (juxtaposition, coordination, subordination). En fonction des liens textuels plus ou moins serrés qu'elles tissent, les jonctions interpropositionnelles peuvent être situées sur un continuum qui va de l'agrégation à l'intégration. Selon Raible (1992 : 303), dans l'agrégation extrême (exemple 1), le marquage linguistique de jonction est absent et les

<sup>1</sup> Il s'agit d'un ouvrage philosophique en cinq livres qui contient des monologues de Boèce et des dialogues entre Boèce et le personnage de la Philosophie. Il se compose d'une alternance de parties en prose et de parties en vers. Des centaines de manuscrits depuis le IX<sup>e</sup> jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle en sont conservés, et en français seulement, il existe 13 traductions médiévales. Pour l'histoire de la *Consolatio Philosophiae* au Moyen Âge, voir Courcelle (1967) et Hakulinen (2007, chapitre 2 et la bibliographie).

<sup>2</sup> Le texte étudié provient du manuscrit Paris, BnF fr. 1728 (environ 1370-1380), qui est le plus ancien manuscrit contenant cette traduction anonyme dans son intégralité (la copie originale est perdue). Avec ses 64 manuscrits conservés, c'est aussi la traduction française la plus répandue de ce texte au Moyen Âge (Cropp, 1982-1983 : 263-264). La transcription du texte a été complétée, afin d'en combler des lacunes ou compléter des passages incompréhensibles, par deux manuscrits de contrôle, Vat. Reg. Lat. 1492 (XV<sup>e</sup> s.) et Vat. Reg. Lat. 1508 (daté de 1362)<sup>2</sup>. La ponctuation du texte dans cette étude suit celle du manuscrit de Paris. Le manuscrit peut être consulté dans sa forme numérisée sur Gallica (<http://gallica.bnf.fr>). Le texte, qui s'intitule *Le livre de Boece de Consolation*, se trouve aux feuillets 223v-270v. Il a été copié et signé par Henri du Trévou.

propositions sont entièrement indépendantes. Dans l'intégration extrême, à l'autre bout du continuum, c'est la fusion complète des propositions : une proposition est devenue un constituant d'une autre proposition (exemple 2 : le SN *la liberté de Rome* est l'objet d'*avoir souhaité*) :

(1) *On déclare que j'ai voulu sauver le sénat. Tu cherches comment ?* (Bocognano, 1937, 1P4, 20)

(2) *pour m'accuser d'avoir souhaité la liberté de Rome* (Bocognano, 1937, 1P4, 26)

Dans le modèle de Raible (1992, 2001), la cohésion phrastique est liée au degré de littératie dans la mesure où les jonctions d'un texte fortement caractérisé par la littératie ont tendance à être intégratives, serrées. Elles se caractérisent par la présence de techniques de condensation : subordination, formes verbales non finies et nominalisations de verbes. La langue orale ou un texte peu caractérisé par la littératie préfère en revanche les jonctions de type agrégatif, peu serrées : propositions autonomes, coordination ou juxtaposition. Une langue dispose d'une vaste palette de moyens d'expression lexicaux, grammaticaux et textuels, mais parmi ces moyens, l'utilisateur en choisit certains qui lui paraissent les plus opportuns, en grande partie en fonction de la tradition discursive dans laquelle il s'inscrit (cf. Kabatek, Obris et Vincis, 2010 : 251). La langue étant un phénomène social, toutes les productions linguistiques s'inscrivent dans une certaine tradition : quel que soit le genre textuel en question, les auteurs qui tendent à l'adopter et à le produire se réfèrent à un modèle déjà existant et utilisent, consciemment ou inconsciemment, des éléments linguistiques qui lui sont typiques. Le degré d'intégration textuelle fait partie de ces éléments. Selon notre hypothèse, la traduction médiévale du corpus, produite avant l'existence d'une norme de l'écriture est potentiellement plus influencée par la langue orale et contient plus de propriétés agrégatives que la traduction moderne, plus caractérisée par la littératie et plus intégrative.

Le continuum entre oralité et littératie, ou le caractère oral ou écrit de la communication, a été discuté aussi par Koch et Oesterreicher (1985, 1994 : 590 *et passim* ; 2011 : 8, 16-18 *et passim* ; voir aussi Koch 1995), qui font la distinction entre la langue de l'immédiat (*Sprache der Nähe*) et la langue de distance (*Sprache der Distanz*), l'immédiat étant caractéristique des textes oraux, et la distance des textes écrits<sup>3</sup>. Dans la même lignée d'idées, les travaux de Biber (1995, 2006) ont été parmi les premiers à montrer que ce même continuum constitue un facteur déterminant concernant le choix des divers éléments textuels.

<sup>3</sup> Selon ces auteurs, il ne s'agit pas du médium graphique ou phonique en tant que tel, mais de son sens figuratif ou « conceptionnel » : les caractéristiques qui seraient typiques des besoins communicatifs réalisés dans des situations de communication divergentes. Les textes oraux peuvent comporter des traits de distance (ex. les discours solennels) et les textes écrits des traits de l'immédiat (ex. le journal intime).

Le modèle de Raible en tant que tel ne suffit pas à couvrir la diversité des cas de figure dans des textes réels. Pour affiner le modèle, nous avons proposé (Hakulinen et Larjavaara, 2018) d'ajouter la ponctuation comme troisième facteur contribuant au degré d'intégration d'un texte. La ponctuation, en permettant de segmenter un texte selon les choix de son auteur ou scripteur, contribue à son organisation syntaxique et textuelle (*cf.*, par exemple, Gautier, 2014 : 28). Dans la comparaison de la textualité de deux états de langue, le choix d'une ponctuation divergente peut indiquer un degré d'intégration différent.

L'unité d'analyse sera la proposition. C'est une unité syntaxique dont la forme canonique minimale se compose d'un SN sujet et d'un SV (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 240 et 784-785). Dans ce travail, seules les propositions qui sont directement dominées par le niveau phrase seront prises en compte, étant donné que ce sont celles qui entretiennent les liens logiques principaux dans un texte. Les propositions compléments ou modificateurs de syntagme verbal ou nominal (c'est-à-dire les propositions complétives et relatives de la tradition grammaticale) sont conditionnées par des contraintes grammaticales et n'expriment pas (ou peu) de liens logiques ou circonstanciels de propositions (Matthiessen et Thompson, 2011 : 276-284)<sup>4</sup>. Par contre les séquences nominales sans SV, mais qui ont une fonction prédicative, sont des unités d'analyse, dans la mesure où elles s'interprètent comme des propositions de la même façon que les propositions syntaxiques<sup>5</sup>.

Les syntagmes verbaux contenant un gérondif – et fonctionnant en tant que circonstant – seront comptés comme des propositions avec un verbe non fini. La même chose vaut pour les participes présents, s'ils ne remplacent pas des propositions subordonnées relatives – dans ce dernier cas, ils sont modificateurs de SN. Les participes passés, en tant que formes adjectivales du verbe, ne seront pas retenus en tant que propositions.

L'analyse se base sur les propositions provenant des six parties en prose du premier livre ; elles sont au nombre de 371 en moyen français et 399 en français moderne, et elles ont été analysées selon la catégorisation de Raible (*cf.* §4 ci-dessous). Mais arrêtons-nous d'abord un instant sur la ponctuation, dont la comparaison entre deux époques lointaines demande une attention particulière.

### 3. La ponctuation en tant qu'indication du degré d'intégration textuelle

Malgré l'absence d'une norme de la ponctuation au Moyen Âge et du fait que celle-ci soit marquée par une grande variabilité dans les manuscrits (*cf.* Marchello-Nizia, 1978 ; Llamas-Pombo, 2001 ; Lavrentiev, 2007, 2009, 2010), ce troisième

<sup>4</sup> Ce choix a une conséquence inévitable sur l'analyse : dans les deux versions du texte, on trouve des phrases longues qui se résument dans cette analyse à une seule proposition parce qu'elles se composent justement de SN et SV et de leurs compléments ou modificateurs.

<sup>5</sup> Ceci concerne également les séquences sans SV résultant d'une ellipse : *Mais [ellipse] cestui qui a este nourriz de si profondes sciences.* (fr. 1728, 1P1,10).

indicateur d'intégration textuelle à côté de la syntaxe et des joncteurs sera pris en compte dans cette étude, étant donné que la traduction médiévale contient également une ponctuation. Les marques de ponctuation sont employées systématiquement dans le passage étudié entier, mais elles reflètent probablement plus les choix personnels du scribe que les marques de la traduction moderne, qui sont placées en grande partie selon la ponctuation de l'éditeur moderne du texte latin – et en suivant les conventions modernes de l'écrit.

La ponctuation avérée dans un seul texte ne pouvant représenter de manière générale la situation au XIV<sup>e</sup> siècle, le marquage de la ponctuation du manuscrit de ce corpus a été considéré comme un témoin de texte authentique de son époque, et en tant que tel comme la réalisation d'un certain choix – celui du scribe – à propos de procédés contribuant à la textualité.

Pour qu'une comparaison de la ponctuation entre les deux états de langue soit possible, on aura besoin d'un *tertium comparationis*. Dans cette analyse, on adoptera la conception tripartite du degré de coupure entre les propositions : coupure « forte », « moyenne » ou « faible », présente dans de nombreux traités sur la ponctuation depuis l'Antiquité (cf. Lavrentiev, 2007 : 157 ; 2009 : 36-37, 85)<sup>6</sup>, auxquelles on associera les différentes marques de ponctuation relevées dans les deux traductions. Ainsi, dans la traduction moderne, le point, le point d'interrogation ou d'exclamation et l'alinéa correspondront à une coupure forte. Le point-virgule et le deux-points, dans la mesure où ces marques peuvent inclure en plus de la coupure, un lien logique de nature variable entre les propositions (Grevisse et Goosse, 2011 : §129-130), seront considérés comme une coupure moyenne. La virgule marquera une coupure faible, tandis que l'absence de ponctuation représentera une absence de marquage de coupure. Il est clair que l'application mécanique d'un tel modèle ne peut être une solution parfaite pour attribuer dans chaque cas la vraie valeur d'un signe de ponctuation, mais nous l'appliquerons faute de mieux, tout en tenant compte que les résultats devront être observés avec précaution.

Pour la traduction médiévale du corpus, la valeur de la ponctuation a été déterminée en suivant Lavrentiev (2009 : 105, 126-128) : le degré (ou « force ») de coupure des marques de ponctuation se détermine par la variante – minuscule ou majuscule – de la lettre qui la suit, pas par le choix de la marque elle-même. Une majuscule ou une lettrine en couleur différente seule représente une ponctuation forte, une minuscule marque une ponctuation faible, quelle que soit la marque de ponctuation qui les précède, tandis qu'une « grande minuscule » (Lavrentiev, 2009 : 127) représente une ponctuation moyenne. Le manuscrit BnF fr.1728 présente les marquages suivants :

---

<sup>6</sup> Le Goffic (1993), par exemple, range les signes en trois groupes selon le degré de séparation syntaxique qu'ils imposent : les séparateurs forts (le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, le point-virgule, les points de suspension et les deux points), les séparateurs faibles (la virgule) et les marques d'encadrement (les signes doubles, comme les guillemets ou les parenthèses par exemple).

le « pied-de-mouche », toujours suivi d'une majuscule et le plus souvent précédé d'un point (ponctuation forte) ; le point (situé légèrement au-dessus de la ligne inférieure) suivi d'une majuscule (ponctuation forte) ou d'une minuscule (ponctuation faible) ; la barre oblique fine suivie d'une minuscule (ponctuation faible) et une fois d'une majuscule (ponctuation forte) ; la majuscule seule sans autre marque représente une ponctuation forte. Le passage étudié du manuscrit BnF fr.1728, écrit dans une écriture très calligraphique, ne comporte pas de « grandes minuscules », et la ponctuation de force moyenne en est ainsi absente.

Le marquage de ponctuation situé aux frontières des propositions sera donc le troisième facteur contribuant au degré d'intégration du texte pris en compte dans cette étude. Il agit en corrélation avec les deux autres facteurs, la dépendance syntaxique entre les propositions et l'emploi des joncteurs.

#### 4. Entre agrégation et intégration : les catégories de jonctions

Le Tableau 1 ci-dessous rend compte des occurrences de propositions dans les catégories de I à V du continuum de Raible<sup>7</sup>, augmentées par les informations sur la ponctuation et précisées selon les besoins de ce corpus particulier.

Les catégories I-III regroupent les propositions indépendantes (parataxe : elles ne dépendent syntaxiquement d'aucune autre proposition, et aucune proposition n'en dépend). La catégorie I renferme les propositions qui ne contiennent pas de joncteur, les propositions des catégories II et III sont introduites par un joncteur anaphorique (II) ou de coordination (III). Dans les catégories IV (verbe fini) et V (verbe non fini) sont rangées les propositions impliquées dans une subordination (hypotaxe), soit qu'elles dominent une subordonnée, soit qu'elles soient elles-mêmes subordonnées à une autre proposition. La catégorie V se divise en deux parties : I. Avec joncteur (propositions subordonnées réduites à l'infinitif, introduites par *pour*, *afin de...*), II. Sans joncteur (propositions subordonnées participiales ou gérondives : formes en *-ant*). Enfin, la ponctuation (forte, moyenne, faible ou absente) est prise en compte séparément dans chaque catégorie. Elle se détermine par rapport au contexte gauche de la proposition :

<sup>7</sup> Pour une présentation complète du modèle, cf. Raible (1992 : 303) ainsi que Hakulinen et Larjavaara (2018 : §4.2). Le modèle de Raible comporte aussi les catégories VI et VII proches du pôle intégratif, mais leur intérêt reste théorique dans une analyse de cette sorte étant donné que les nominalisations et constituants verbaux présents dans les textes ne peuvent pas tous être mis en parallèle avec des constructions verbales virtuelles (Hakulinen et Larjavaara, 2018 : §4.2).

Catégorie	XIV <sup>e</sup> s. (Paris, BnF, fr.1728)	XX <sup>e</sup> s. (Bocognano)
(I) Pas de joncteur, proposition indépendante	En tout : 91 (24,40%)	En tout : 105 (26,32%)
a) Ponctuation FORTE	56	63
b) Ponctuation MOYENNE	-	19
c) Ponctuation FAIBLE	19	23
d) Pas de ponctuation	16	-
(II) Joncteur anaphorique <sup>8</sup> , proposition indépendante	En tout : 10 (2,68%)	En tout : 5 (1,25%)
a) Ponctuation FORTE	7 (dont 2 aussi dans IVa)	4
b) Ponctuation MOYENNE	-	1
c) Ponctuation FAIBLE	-	-
d) Pas de ponctuation	3	-
(III) Joncteur de coordination, proposition indépendante	En tout : 121 (32,44%)	En tout : 95 (23,81%)
a) Ponctuation FORTE	67	54
b) Ponctuation MOYENNE	-	4
c) Ponctuation FAIBLE	15	31
d) Pas de ponctuation	39	6
(IV) Joncteur de subordination, proposition subordonnée à verbe fini	En tout : 139 (37,26%)	En tout : 152 (38,09%)
a) Ponctuation FORTE	55 (dont 2 aussi dans IIa)	45
b) Ponctuation MOYENNE	-	10
c) Ponctuation FAIBLE	14	83
d) Pas de ponctuation	70	14
(V) Joncteur de subordination, proposition subordonnée à verbe non fini	En tout : 12 (3,22%)	En tout : 42 (10,53%)
I. Avec joncteur :		
a) Ponctuation FORTE	2	1
b) Ponctuation MOYENNE	-	2
c) Ponctuation FAIBLE	1	7
d) Pas de ponctuation	9	12
II. Sans joncteur :		
a) Ponctuation FORTE	-	1
b) Ponctuation MOYENNE	-	2
c) Ponctuation FAIBLE	-	7
d) Pas de ponctuation	-	10
TOTAL OCCURRENCES	373 <sup>9</sup> (100%)	399 (100%)

Tableau 1. Les jonctions dans les deux traductions selon la catégorisation de Raible et la ponctuation.

<sup>8</sup> Les joncteurs anaphoriques renvoient explicitement à la proposition ou au texte qui précède (ou qui suit). Dans la traduction moderne nous avons *voilà, voici* (cataphorique) et *voilà pourquoi*, dans l'ancienne (*et pour ce, pour quoy et et de ce*).

<sup>9</sup> Dans la traduction ancienne, deux occurrences appartiennent à la fois aux catégories IIa et IVa : proposition introduite par un joncteur anaphorique qui domine une subordonnée, ce qui augmente de 2 le nombre des propositions dans le tableau : *Pour ce ne te merueilles de riens se tu vois que en la mer de ceste vie tempeste nous assaut [...]*(1P3, 11) ; *Pour quoy combien que on mait ainsi fait / pleur ne ma pas encore si esbahi mon sens que ie ne me plaingne ou doie plaindre* (1P4, 28).

#### 4.1. La syntaxe

La catégorisation des propositions selon l'échelle de Raible fait apparaître que l'organisation syntaxique de la traduction médiévale est effectivement plus parataxique, et donc plus agrégative, que celle de la traduction moderne : les catégories I, II et III représentent ensemble presque 60 % des occurrences dans fr.1728 contre env. 51 % dans Bocognano. Cette différence de plus de 8 points est relativement marquée dans la mesure où il s'agit du même texte aux deux époques. Ce qui étonne cependant, c'est la distribution des occurrences dans les catégories : si certaines catégories soutiennent clairement ce constat, d'autres sembleraient, à première vue, aller à son encontre. La prise en compte des deux autres critères de la textualité (joncteurs, ponctuation) permet cependant d'expliquer ces divergences, comme nous le verrons plus bas.

L'indice syntaxique le plus clair d'une plus grande intégration dans la traduction moderne est assurément la nette différence dans les taux de la catégorie V : le taux des propositions avec un verbe non fini a augmenté de 3,22 % à 10,53 % (plus de 7 points de différence). La traduction en moyen français n'emploie jamais le verbe de la proposition dans une forme en *-ant*, bien que cette forme existe à cette époque (Buri-dant, 2000 : 254-255), alors qu'en français moderne, ces formes apparaissent 20 fois ; elles remplacent des propositions à verbe fini exprimant ici essentiellement la manière, ou des faits simultanés à une autre proposition (3). La traduction ancienne emploie à leur place des propositions coordonnées ou subordonnées à verbe fini (4) :

(3) *en redressant la tête, elle arrivait à pénétrer dans le ciel même, échappant aux regards tournés vers elle.* (XX<sup>e</sup> s., 1P1, 2)

(4) *et autre foiz la leuoit si haut que elle passoit le ciel si que iex domme ne la pouoient veoir* (XIV<sup>e</sup> s., 1P1, 2)

Les subordonnées réduites à l'infinitif sont aussi employées plus modérément dans la traduction en moyen français que dans la traduction moderne (12 occ. contre 22 occ.). En ce qui concerne l'autre catégorie intégrative, les propositions impliquées dans une subordination à verbe fini (catégorie IV), elle n'a pratiquement pas varié entre le moyen français et la période moderne (env. 38 % dans les deux traductions).

Du côté du pôle agrégatif, la catégorie I de la traduction ancienne est légèrement moins importante que celle de la traduction moderne (24,40 % contre 26,32 %, soit presque 2 points de différence), ce qui est inattendu au vu des autres résultats. Par contre, les deux autres catégories agrégatives (II et III, regroupant les propositions indépendantes avec un joncteur anaphorique ou de coordination) sont chacune nettement plus importantes dans la traduction ancienne (pour la catégorie II, le taux y est double par rapport à la traduction moderne, soit 2,68 % contre 1,25 % ; pour la catégorie III, la différence est de près de 9 points).

Pour mieux juger le niveau d'agrégation ou d'intégration des deux textes, ces chiffres seront mis en relation avec les données sur les joncteurs et la ponctuation, en commençant par les joncteurs.

#### 4.2. Les joncteurs

Si la dépendance syntaxique est un facteur grammatical du tissage textuel, les joncteurs tissent le texte surtout au niveau lexical. Les propositions introduites par un joncteur sont nettement plus fréquentes dans la traduction ancienne que dans la traduction moderne : dans la première, leur nombre total (seul ou combiné avec un autre joncteur) s'élève à presque 64 %, contre 53 % dans la traduction moderne (11 points de différence). Du point de vue syntaxique, les propositions indépendantes avec ou sans joncteur (catégories I, II et III) forment une textualité agrégative. Dans la traduction ancienne, la séparation syntaxique des propositions est donc compensée par un emploi élevé des joncteurs, caractéristique qui tend vers l'intégration : les catégories II et III représentent 35,12 % des occurrences dans l'ancienne traduction, contre 25,06 % dans la traduction moderne (10 points de différence). La seule présence d'un joncteur sans dépendance phrastique contribue cependant à un tissage textuel au niveau du vocabulaire : le lien entre les propositions est formé par un moyen linéaire et non hiérarchique, ce qui est plus superficiel. De ce fait, le tissage demeure moins serré.

La tendance générale à favoriser la présence d'un joncteur dans la traduction ancienne fait que les propositions avec un joncteur anaphorique (catégorie II) y sont également plus nombreuses (10 occ. contre 5 occ. dans la traduction moderne). Or ce type de joncteurs, en créant à la fois un lien logique entre les propositions et en renvoyant à un antécédent plus ou moins précis dans le texte qui précède ou suit, contribue à un double tissage textuel et crée un lien plus serré par rapport aux autres joncteurs qui ne remplissent que la première de ces fonctions.

L'emplacement des joncteurs dans la proposition joue aussi un rôle dans le tissage textuel. Un joncteur placé à la frontière des propositions ne sert qu'à établir le lien entre les propositions : il tisse moins le texte qu'un joncteur placé plus loin dans la proposition et qui intègre toute la partie de la proposition qui le précède à la proposition précédente. Or dans la traduction moderne, on relève 13 occurrences (avec *cependant*, *donc*, *en effet encore*, *enfin* et *pourtant*) où le joncteur se trouve plus loin dans la proposition, alors que la traduction ancienne ne comporte que deux occurrences avec *donques*. Le tissage s'en trouve moins serré dans cette dernière.

Malgré une plus grande fréquence d'emploi des joncteurs, la traduction ancienne présente moins de variation dans leur choix : 37 joncteurs différents contre 44 dans la traduction moderne. L'abondance des joncteurs dans la traduction ancienne se manifeste aussi par le fait que certains joncteurs sont récurrents. En particulier le joncteur *et*, seul ou combiné avec un autre joncteur, y apparaît 85 fois (35,3 % des propositions avec joncteur, contre 49 fois, soit 23,2 % dans la traduction moderne), ce qui en fait presque un joncteur « passe-partout » ; il sert de lien entre deux propositions mais n'indique que peu une relation logique. Ce type de joncteur contribue moins au tissage du texte qu'un joncteur qui indique une relation logique plus marquée.

L'abondance du joncteur *et* ainsi que l'abondance générale des joncteurs dans les textes français médiévaux est connue (cf. Buridant, 1980 : 16 ; Lavrentiev, 2007 : 153-154 ; 2009 : 82 ; Catach, 1996 : 7)<sup>10</sup>. Le phénomène a été expliqué par le fait qu'en l'absence d'une ponctuation, caractéristique typique du langage moderne écrit dont la fonction est de resserrer le style sans l'intermédiaire des mots, les joncteurs sont là pour assurer la séparation et l'enchaînement des segments du texte (Catach, 1996 : 7). Nos traductions contenant toutes les deux aussi bien des joncteurs qu'une ponctuation régulière, nous confronterons maintenant ces données avec celles sur l'emploi de la ponctuation.

### 4.3. La ponctuation

Dans une situation où les marqueurs principaux de la séparation et de l'enchaînement des segments d'un texte sont censés être les joncteurs, comme il a été proposé pour les textes des états anciens du français (cf. ci-dessus), on s'attendrait à y trouver moins de marques de ponctuation que dans un texte moderne où les joncteurs sont censés jouer un rôle moindre. Le nombre total des propositions ponctuées est en effet bien plus élevé dans la traduction moderne que dans la traduction ancienne (89,5 % contre 63,5 %, 26 points de différence). La fréquence des joncteurs supérieure dans la traduction ancienne vue ci-dessus (12 points de plus par rapport à la traduction moderne) ne compense donc pas le moindre emploi des signes de ponctuation : la traduction ancienne marque moins les jonctions par les joncteurs et la ponctuation que la traduction moderne. Ce « sous-marquage » du tissage textuel, où l'on indique moins la séparation et l'enchaînement des segments du texte, doit être vu comme un signe d'agrégation dans la traduction ancienne.

La comparaison de la relation joncteur / ponctuation dans les deux traductions confirme cette tendance (cf. le Tableau 2 ci-dessous) : les propositions sans joncteur et sans ponctuation représentent un taux de 11,6 % dans la traduction ancienne contre 3 % uniquement dans la traduction moderne, alors que le contraire, la cooccurrence d'un signe de ponctuation avec un joncteur, est moins fréquente dans la traduction ancienne que dans la traduction moderne (38,3 % contre 44,9 % : 6,6 points de différence). La préférence à marquer la jonction par un joncteur plutôt que par un signe de ponctuation dans la traduction ancienne se confirme également : le cas de figure +joncteur /-ponctuation représente 25,3 % contre seulement 8 % dans la traduction moderne et le contraire, +ponctuation/-joncteur, est bien plus fréquent dans la traduction moderne (44,1 % contre 24,8 %).

---

<sup>10</sup> Ces auteurs parlent de *conjonction* ou de *connecteur*.

	XIV <sup>e</sup> s. (fr.1728)	XX <sup>e</sup> s. (Bocognano)
- joncteur, - ponctuation	11,6 % (43)	3 % (12)
+ joncteur, - ponctuation	25,3 % (94)	8 % (32)
- joncteur, + ponctuation	24,8 % (92)	44,1 % (176)
+ joncteur, + ponctuation	38,3 % (142)	44,9 % (179)
TOTAL	100 % (371)	100 % (399)

Tableau 2 : La relation joncteur/ponctuation dans la traduction ancienne (fr.1728) et la traduction moderne (Bocognano).

Remarquons cependant que l'existence des règles de ponctuation augmente de toute évidence l'emploi de la ponctuation dans la traduction moderne, et du point de vue du tissage textuel, certaines de ces marques peuvent s'avérer redondantes avec les joncteurs. La redondance s'observe essentiellement dans les catégories III et IV : parmi les propositions indépendantes introduites par un joncteur et coordonnées à une autre proposition indépendante (III) ainsi que les propositions impliquées dans une subordination (IV), une marque de ponctuation faible (virgule) est nettement plus fréquente dans la traduction moderne, alors que la ponctuation est absente nettement plus souvent dans la traduction ancienne. La présence d'un joncteur ou l'implication dans une subordination, facteurs d'intégration textuelle, permettent l'absence d'une marque de ponctuation dans la traduction ancienne, alors que dans la traduction moderne, les règles de ponctuation imposent une virgule dans la plupart de ces cas-là (à l'exception généralement de la subordonnée qui suit une proposition dominante). La traduction ancienne comporte aussi plusieurs cas où une proposition subordonnée est séparée par une ponctuation forte à gauche et à droite, qui est un trait agrégatif (5) :

(5) *Auoie ie tel habit et tele chaiere quant ie cerchoie les secretes de nature. Quant tu me declairoies les voies des estoilles a vne broche. Quant tu formoies noz meurs a la rayson de nostre vie a lexemple de lordre du ciel.* (XIV<sup>e</sup> s., 1P4,4)

Ce type de ponctuation, non normatif dans les conventions modernes, n'apparaît pas dans la traduction moderne. Dans ce passage, cette dernière emploie une ponctuation faible devant chaque joncteur *quand* :

(6) *Avais-je cette allure, avais-je ce visage, quand je sondais avec toi les mystères de la nature, quand avec ta baguette tu me traçais le mouvement des astres, quand tu réglais ma conduite et le plan de ma vie entière à l'image de l'ordre céleste ?* (XX<sup>e</sup> s., 1P4,4)

Les marques de ponctuation forte, moyenne ou faible construisent la textualité de manières différentes. Une ponctuation forte contribue à l'agrégation du texte. Or le taux total de la ponctuation forte est plus élevé dans la traduction ancienne que dans la traduction moderne (50,4 % contre 42,1 %), et son emploi relatif dans chacune des catégories de I à V est également plus élevé. La ponctuation moyenne est absente dans la traduction ancienne, alors qu'elle est relativement fréquente dans la traduction moderne (9,5 %). Les marques de ponctuation moyenne augmentent l'intégration

textuelle : au lieu de séparer les propositions, le deux-points peut signaler un lien sémantique entre deux unités linguistiques en annonçant « l'analyse, l'explication, la cause, la conséquence, la synthèse de ce qui précède » (Grevisse et Goosse, 2011 : §130), et le point-virgule est utilisé « entre phrases syntaxiquement autonomes mais associées du point de vue logique » (Grevisse et Goosse, 2011 : §129). Quant à la ponctuation faible, qui ne sépare que faiblement les propositions, elle contribue plus à l'intégration qu'à l'agrégation textuelle. Comme nous venons de le voir, la ponctuation faible apparaît nettement plus souvent dans la traduction moderne (36 % contre 13,1 %).

Tout autant que la ponctuation, l'absence d'une marque de ponctuation entre deux propositions, doit être considérée comme un facteur agissant sur l'intégration textuelle. Le taux total des propositions qui ne sont séparées par aucune ponctuation est de 36,7 % dans la traduction ancienne contre 10,5 % dans la traduction moderne. Toutefois, s'il est vrai qu'une coupure forte contribue à l'agrégation du texte et une coupure moyenne ou faible à son intégration, l'effet de l'absence de ponctuation sur la textualité dépend de son emplacement. Dans les catégories II, III, IV et V, où un autre facteur d'intégration (joncteur et/ou dépendance syntaxique) est déjà présent, l'absence de marque de ponctuation joue un rôle moindre de ce point de vue. Or la plupart des propositions sans ponctuation, soit 89 %, se trouvent dans ces catégories dans la traduction ancienne (121 occ. sans ponctuation sur 137 en tout) et toutes dans la traduction moderne (42 occ.).

La différence essentielle entre les traductions se trouve dans la catégorie I où faute de ponctuation aucun facteur d'intégration textuelle n'est présent : il s'agit d'une juxtaposition de propositions indépendantes sans joncteur ni ponctuation (7). La traduction moderne sépare les propositions par un point-virgule dans le même passage (8) :

(7) *si estoit elle de si grant aage que nul homme ne si prenoit son grant nestoit pas dune mesure.* (XIV<sup>e</sup> s., 1P1, 1)

(8) *encore qu'elle fût si chargée d'ans qu'il était impossible de la croire de notre génération ; sa taille ne pouvait se déterminer aisément.* (XX<sup>e</sup> s., 1P1, 1)

L'enchaînement du type (7) étant proscrit par la norme de l'écrit moderne, la traduction moderne en est exempte, alors que la traduction ancienne en contient 16 occurrences (4,3 %). Les propositions sont présentées comme intimement liées, sans qu'une marque de ponctuation, ou un moyen syntaxique ou lexical, ne spécifie la relation sémantique qui s'instaure entre elles. La textualité s'en trouve peu serrée, caractéristique d'une textualité agrégative.

Dans le cas de la traduction médiévale, cette absence est évidemment due au fait que dans une situation où il n'existe pas de norme sur la ponctuation, chaque utilisateur de la langue est plus libre dans ses choix dans ce domaine.

## 5. En guise de conclusion

Cette étude sur un corpus parallèle réunissant un texte du XIV<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle a examiné trois facteurs contribuant au degré d'intégration des textes : la dépendance syntaxique, l'emploi des joncteurs et la ponctuation. Pour chacun de ces facteurs, la textualité s'est complexifiée entre le Moyen Âge et l'époque moderne : la langue écrite jeune du XIV<sup>e</sup> siècle présente effectivement plus de caractéristiques agrégatives que la langue de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Nous avons vu cependant que les trois facteurs étudiés agissent de manière complexe sur le degré d'intégration des textes : le modèle de Raible, même complété par les données sur la ponctuation, n'est pas tel quel suffisant pour l'évaluer. Les facteurs d'intégration textuelle peuvent, selon les circonstances, tirer le texte vers des directions opposées sur l'axe agrégation – intégration. Une proposition syntaxiquement indépendante, par exemple, est une caractéristique agrégative, mais moins si elle est liée à une autre proposition par une ponctuation moyenne, et plus si elle en est séparée par une ponctuation forte, ou si la ponctuation manque totalement. La présence d'un joncteur ajoute au pouvoir d'intégration d'une jonction, mais plus encore s'il s'agit d'un joncteur anaphorique, ou si le joncteur est situé à l'intérieur et pas à l'exacte frontière de la proposition. D'autre part, un lien créé par un joncteur, moyen lexical et non syntaxique, est de nature linéaire et non hiérarchique, ce qui est moins intégratif qu'un lien créé par une dépendance syntaxique. De même, l'emploi fréquent et « mécanique » de certains joncteurs qui n'expriment pas clairement de lien logique (par exemple *et* dans le cas de la traduction ancienne) relèvent moins de l'intégration que l'emploi de joncteurs qui indiquent plus clairement une relation logique. Dans certains cas en revanche, une absence de joncteur peut être un signe d'une jonction très intégrative : c'est le cas des propositions subordonnées à verbe non fini. Quant à la ponctuation, une marque de coupure forte tire le texte vers l'agrégation, mais l'absence de marque de ponctuation, s'il n'y a pas d'autre marque de textualité entre deux propositions, peut le faire également. Le degré d'intégration d'un texte est donc le résultat d'une combinaison subtile de ces différents facteurs.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BIBER, Douglas (1995) : *Dimensions of register variation: A cross-linguistic comparison*. Cambridge, Cambridge University Press.
- BIBER, Douglas (2006) : *University Language: A Corpus-based Study of Spoken and Written Registers*. Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- BIELER, Ludwig (1957) : *Anicii Manlii Severini Boethii Philosophiae consolatio*. Turnhout, Brepols (*Corpus Christianorum, Series Latina*, 92).

- BOCOGNANO, Aristide (1937) : *Boèce, La Consolation de la Philosophie*. Traduction nouvelle avec une introduction et des notes. Paris, Classiques Garnier.
- BURIDANT, Claude (1980) : « Le strument *et* et ses rapports avec la ponctuation dans quelques textes médiévaux », in Anne-Marie Dessaux-Berthonneau (éd.). *Théories linguistiques et traditions grammaticales*. Villeneuve-d'Asq, Presses Universitaires de Lille, 13-53.
- BURIDANT, Claude (2000) : *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris, SEDES.
- CATACH, Nina (1996 [1994]) : *La ponctuation*. Paris, Presses universitaires de France.
- COURCELLE, Pierre (1967) : *La consolation de Philosophie dans la tradition littéraire. Antécédents et postérité de Boèce*. Paris, Études Augustiniennes.
- CROPP, Glynnis M. (1982-83) : « Les manuscrits du 'Livre de Boece de Consolation' ». *Revue d'histoire des textes*, 12-13, 263-352.
- GAUTIER, Antoine (2014) : « Phrase et syntaxe : sur quelques aspects de l'intégration ». *Langue française*, 182, 27-41.
- GREVISSE, Maurice & André GOOSSE (2011) : *Le bon usage. Grammaire française*. Bruxelles, De Boeck Université [15<sup>e</sup> édition].
- HAKULINEN, Soili (2007) : *La complémentation du verbe en moyen français et en français moderne. Etude diachronique sur la base d'un corpus parallèle de traductions*. Tampere, Tampere University Press (Acta Universitatis Tamperensis, 1274).
- HAKULINEN, Soili & Meri LARJAVAARA (2018) : « La littératie en voie de changement : respect du genre et jonctions interpropositionnelles dans des lettres à des professionnels de droit sur Internet ». *Discours*, 23. DOI : <http://dx.doi.org/10.4000/discours.9818>.
- KABATEK, Johannes; Philipp OBRIST & Valentina VINCIS (2010) : « Clause Linkage techniques as a symptom of *discourse traditions*: Methodological issues and evidence from Romance languages », in Heidrun Dorgeloh & Anja Wanner (éds), *Syntactic Variation and Genre*. Berlin / New York, De Gruyter Mouton (Topics in English Linguistics, 70), 247-275.
- KOCH, Peter (1995) : « Subordination, intégration syntaxique et 'oralité' », in Hanne Leth Andersen & Gunver Skytte (éds), *La subordination dans les langues romanes*. Copenhagen, Museum Tusulanum (Études Romanes, 34), 13-42.
- KOCH, Peter & Wulf OESTERREICHER (1985) : « Sprache der Nähe – Sprache der Distanz: Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte ». *Romanistisches Jahrbuch*, 36, 15-43.
- KOCH, Peter & Wulf OESTERREICHER (1994) : « Schriftlichkeit und Sprache », in Hartmut Günther & Otto Ludwig (éds), *Schrift und Schriftlichkeit – Writing and Its Use I*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 587-604.
- KOCH, Peter & Wulf OESTERREICHER (2011 [1990]) : *Gesprochene Sprache in der Romania*. Berlin et New York, De Gruyter (Romanistische Arbeitshefte, 31).
- LAVRENTIEV, Alexei (2007) : « Pour une méthodologie d'étude de la ponctuation médiévale basée sur une approche typologique », in Bernard Combettes & Christiane Marchello-

- Nizia (éds), *Études sur le changement linguistique en français, communications du Colloque « Diachro 2 »*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 191-204.
- LAVRENTIEV, Alexei (2009) : *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage sous la direction de Christiane Marchello-Nizia. Lyon, ENS LSH. URL : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00494914>
- LAVRENTIEV, Alexei (2010) : « La “phrase” en français médiéval : une réalité ou une reconstruction artificielle ? », in Frank Neveu et al, (éds) *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2010*, Paris, Institut de Linguistique française, 277-289. DOI : <https://doi.org/10.1051/cmlf/2010125>.
- LE GOFFIC, Pierre (1993) : *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2001) : « La ponctuation du vers dans un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle ». *Liaisons HESO/AIROE*, 32-33, 151-171.
- LUSIGNAN, Serge (1987) : *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*. Paris, Vrin.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1978) : « Ponctuation et “unités de lecture” dans les manuscrits médiévaux ou : je ponctue, tu lis, il théorise ». *Langue française*, 40, 32-44.
- MATTHIESSEN, Christian & Sandra A. THOMPSON (2011 [1988]) : « The structure of discourse and subordination », in John Haiman & Sandra A. Thompson (éds), *Clause Combining in Grammar and Discourse*. Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 275-329.
- RAIBLE, Wolfgang (1992) : *Junktion: Eine Dimension des Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*. Heidelberg, Winter (Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Berichtsheft, 2).
- RAIBLE, Wolfgang (2001) : « Linking clauses », in Martin Haspelmath, Ekkehard König, Wulf Oesterreicher & Wolfgang Raible (éds), *Language Typology and Language Universals, Volume 1 : An International Handbook*. Berlin / New York, de Gruyter, 590-617.
- RIEGEL, Martin; Jean-Christophe PELLAT & René RIOUL (2009 [1994]) : *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.

## Marqueurs d'oralité en diachronie : tentative de définition

**Pierre VERMANDER**

*Université Sorbonne Nouvelle Paris 3*

pierre.vermander@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-2422-432X>

### Resumen

Este artículo tiene por objeto analizar cómo ha sido tratado el tema de las relaciones entre escritura y oralidad, así como comprender la génesis de los diferentes métodos para su estudio. Este rápido estado de la cuestión permitirá suscitar algunos problemas ligados a varias propiedades de los textos medievales, así como introducir la distancia que queremos adoptar respecto a aquellos métodos de estudio anteriores. Concedemos a la oposición tecnológica una importancia crucial y acudimos al imaginario de los sistemas como herramienta de análisis: ello nos permite llegar a una definición de los *marcadores de oralidad* como representaciones no equivalentes. Estos *marcadores* no representan la oralidad porque adopten las propiedades de esta, sino porque la inscriben gráficamente, en virtud de un imaginario de los sistemas de signos.

**Palabras clave:** oralidad, escritura, oral representado, marcadores de oralidad.

### Résumé

Cet article cherche à analyser la façon dont la question des rapports entre écrit et oral a pu être traitée, ainsi qu'à comprendre la genèse des différentes méthodes. Ce rapide état de l'art permettra de soulever quelques problèmes liés à plusieurs propriétés des textes médiévaux ainsi qu'à introduire le léger décalage que nous souhaiterions adopter par rapport à ces approches. En accordant à l'opposition technologique une importance cruciale et à l'aide d'un médiateur (l'imaginaire des systèmes), nous aboutirons à une définition des marqueurs d'oralité comme représentations non ressemblantes : cette catégorie ne représente pas l'oral parce qu'elle lui emprunte ses propriétés mais plutôt en raison à la fois de son inscription graphique et de sa conformité avec un imaginaire des systèmes de signes.

**Mots-clés :** oral, écrit, oral représenté, marqueurs d'oralité.

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

**Abstract**

This article aims to study orality/writing's distinction as well as trying to understand what lies underneath the way it was dealt with. This summary will allow us to bring up some difficulties relating to some of the medieval text's characteristics and to define the slight shift we would like to carry out. By making the technologic opposition the most crucial property and by instituting a systems' imaginary, we will be able to define orality markers as non-resembling representations. This category does not represent orality because of it borrowing its features but rather because of its graphicness and alignment with this sign system's imaginary.

**Keywords:** oral, writing, represented orality, orality markers.

**1. Introduction**

Les poncifs ont la vie dure, mais il est un moment où ils méritent d'être abandonnés. Si l'intérêt pour l'oralité ne se dément toujours pas aujourd'hui, il est aussi maintenant difficile de débiter son propos par une remarque liminaire sur l'appétence récente de la linguistique (synchronique ou diachronique) pour l'oral. Nous possédons désormais bien trop d'études sur la parole ou la voix médiévale pour pouvoir se réclamer d'une quelconque originalité.

Il serait d'ailleurs bien plus intéressant de se demander pourquoi une bonne partie des diachroniciens se sont tournés vers l'oral, et si cet intérêt peut être rapporté non pas à une contingence épistémologique mais à l'éclosion d'un désir. Car, du moins pour ces derniers, étudier l'oral tient au départ d'une ambition chimérique : il n'existe – autre poncif – aucune source qui pourrait nous renseigner de façon objective sur la parole médiévale, et le rapport qu'entretient le chercheur avec la voix tient moins de l'enquête que du braconnage. Il s'agit de suivre des traces, signes et pistes laissés par d'autres dans une perspective que l'on ne peut réduire à un rapport de représentation et qu'il nous faut investir afin de les rendre signifiants.

Il est édifiant de constater que cet engouement remonte, à la fois dans le domaine linguistique mais aussi de l'histoire, à peu près au même moment. Dans les années 1970, sous l'influence de Claire Blanche-Benveniste, la langue parlée se voit mettre à l'honneur, et même si *Le français parlé : Transcription et édition* (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987) ne traite la question qu'en synchronie, il faut se rappeler que l'ouvrage est préfacé par Jacques Monfrin, alors directeur de l'École nationale des chartes. Ce moment est aussi celui de l'histoire-ethnologie culminant dans *Montaillou, village occitan*, où l'auteur, dans un avant-propos qui ne saurait aujourd'hui passer au crible de la critique des sources<sup>1</sup>, déclare : « Par chance pour nous, par malchance pour eux,

---

<sup>1</sup> La génération historique suivante, formée sous l'égide du *linguistic turn*, reviendra sur les présupposés de l'histoire-ethnologie et diagnostiquera aux textes, *a contrario*, une *extinction de voix*. Cf. par exemple Chiffolleau (1990) pour les documents inquisitoires ou Lett (2008) pour les procès de canonisation.

un homme, au XIV<sup>e</sup> siècle, a donné la parole aux villageois, et même à tout un village en tant que tel » (Leroy-Ladurie, 1975 : 9). Il faut croiser cet intérêt interdisciplinaire avec le succès de librairie inattendu que fut cet ouvrage pour parvenir à réfuter l'idée d'un simple hasard dans l'arrivée de la voix au sein des études universitaires. Il existe là pour nous une dynamique qu'un savant du premier XX<sup>e</sup> siècle, avant-coureur de Thomas Kuhn, avait nommée un « collectif de pensée » :

Une théorie de la connaissance ne doit pas considérer l'acte cognitif comme une relation binaire entre le sujet et l'objet, entre celui qui connaît et ce qui est à connaître. Parce qu'il est un facteur fondamental de toute nouvelle connaissance, l'état du savoir du moment doit être le troisième terme de cette relation. [...] C'est pourquoi l'acte cognitif n'est en aucun cas le processus individuel d'une « conscience » théorique « existant de toute façon » ; il est le résultat d'une activité sociale, puisque l'état des connaissances du moment dépasse les limites imposées à un individu (Fleck, 2008[1935] : 73).

C'est par conséquent dans une communauté mais aussi dans le style de pensée d'une époque qu'il nous faut aborder la question, dans un collectif de pensée, c'est-à-dire dans « la communauté de personnes qui échangent des idées ou qui interagissent intellectuellement » étendue au-delà du champ strictement universitaire : « Nous tenons en lui le vecteur du développement historique d'un domaine de pensée, d'un état du savoir déterminé et d'un état de la culture, c'est-à-dire d'un style de pensée particulier » (Fleck, 2008 : 74).

Pourquoi alors cet intérêt pour l'oral, et pourquoi le trouve-t-on encore davantage dans les travaux des médiévistes<sup>2</sup> ? Il existe, selon nous, deux types d'explications. La première, positiviste, prendrait en compte le faisceau d'hypothèses permises par la linguistique synchronique : l'ensemble des travaux sur l'oral contemporain ouvrirait de nombreux espaces de recherche dès lors que l'on cessait de considérer les textes comme absolument distincts de l'interaction et fonctionnant, à l'inverse, comme des actes communicatifs à part entière<sup>3</sup> ; la persistance ou la disparition de certaines catégories grammaticales ou de phénomènes syntaxiques invitait à tracer leur évolution ; la nouvelle vision des pratiques d'écriture imposait une relecture des études anciennes quant à la mention de l'événement de parole dans les sources et nécessitait de revoir le rapport entre cet événement et sa traduction graphique ; etc. La seconde hypothèse, fonctionnant de conserve avec la première, tient davantage du négatif : il y a quelque chose de grisant dans le fait de se confronter à l'impossible, mais aussi à ce qui, implacablement,

---

<sup>2</sup> Cf. Anheim (2020 : 18) : « Malgré les travaux d'Arlette Farge ou de Roger Chartier, rien de comparable, en histoire moderne, avec la passion des médiévistes pour la voix et ses métaphores ».

<sup>3</sup> Sur ce point, cf. Jacobs et Jucker (1995).

nous indique l'achèvement du passé. C'est d'ailleurs une des leçons d'un congrès récent sur « La voix au Moyen Âge » :

Cette absence est plus cruelle encore du fait que, par nos efforts collectifs, nous pouvons comprendre, à distance, que ce que nous avons perdu était, souvent, ce qui comptait le plus, ces voix emplies de la force de la Création qui, au Moyen Âge, dialoguaient avec les morts, les saints et les oiseaux (Anheim, 2020 : 19).

Il nous faut par conséquent nous interroger sur ce que signifient ces termes (« oral », « oral représenté ») pour notre période et tenter de les confronter à nos hypothèses. Ce bref état de l'art, on le verra, entraînera la discussion de certains de ses pré-supposés et nous engagera à définir linguistiquement ce que l'on nomme les « marqueurs d'oralité », ainsi qu'à préciser, plus globalement, le choix d'une certaine posture vis-à-vis des textes médiévaux mais aussi du Moyen Âge lui-même.

## 2. État de l'art et discussion

Les études sur l'oralité médiévale nous paraissent pouvoir être subsumées sous trois modèles théoriques majeurs : celui de l'oral représenté, celui des marqueurs discursifs et celui de la distinction posée par Koch et Oesterreicher (2001).

En fondant le concept d'oral représenté, Marchello-Nizia allait donner naissance à nombre d'études consacrées à la question. La catégorie délimitait un lieu dans le texte où l'on pouvait apercevoir la parole d'un personnage et une langue autre se faire jour :

[Il s'agit de] l'expression qui met l'accent sur la volonté auctoriale de simuler, de mettre en scène du parlé, distingué du narré par des balises spécifiques, et sur le fait que cela se passe à l'écrit. [...] Cette dernière ressource [le discours direct inséré dans la fiction], dans ses spécificités, offre des possibilités non négligeables, en particulier parce que c'est le seul lieu où un contraste entre « oral représenté » et récits écrits de la même main s'offre aussi clairement (Marchello-Nizia, 2014 : 166).

Plutôt que de discuter cette notion ayant le mérite de la clarté et d'une distinction relativement facile, il nous semble plus intéressant d'essayer de comprendre sa genèse. Car il semble que cet oral représenté ne puisse véritablement être dissocié de sa contrepartie : l'apparition de grands corpus de données. La constitution de telles ressources, dont la principale demeure la *Base de Français Médiéval* (BFM) et à laquelle contribuent nombre de chercheurs ayant repris le concept, permet en effet une révolution dans l'appréhension de la langue médiévale à l'aide de l'encodage des textes en XML-TEI. La possibilité de baliser l'ensemble des passages au discours direct facilite en effet l'extraction de ces ensembles afin de les étudier de façon contrastive avec le reste

du texte ; en d'autres termes, l'encodage du discours direct constitue la condition de possibilité d'une grammaire de l'oral représenté fondée sur des données empiriques et outillées.

La seconde approche se fonde sur un socle pragmatique, quand la première possédait des fondations syntaxiques. C'est, là encore, l'intérêt de la linguistique pour les « petits mots » du discours (répondant à de nombreuses appellations et que l'on résumera ici sous le terme de *marqueurs discursifs*) qui semble avoir donné naissance aux études diachroniques. Par analogie avec les analyses contemporaines, et parce que l'on retrouve ces *marqueurs discursifs* dans les interactions orales, alors leurs équivalents diachroniques se voyaient propulsés au rang de marqueurs d'oralité. Il est cependant à noter que Schourup (1999 : 234), dans une mise au point qu'il jugeait nécessaire, refusait de faire des marqueurs discursifs des formes uniquement orales : « Most forms claimed to be Discourse Markers occur primarily in speech [...] but no principled ground exist on which to deny Discourse Markers status to similar items that are largely found in written discourse ».

Cette « découverte » d'une grammaire de l'oral usant amplement de cette catégorie devait par conséquent faire des émules du moment où l'on considérait, dans la lignée de l'oral représenté, les formes du discours direct comme équivalentes à des « épisodes d'oral représenté ». D'où les nombreuses études sur tel ou tel marqueur discursif : Rodríguez-Somolinos (1995) pour *certes* et *voire*, Opperman-Marsaux (2011) pour *diva*, Guillot (2009) pour *ore* ou encore Vincensini (2006) pour différentes interjections.

Enfin, la majorité des articles sur la question ne pouvaient éviter ce qui semblait un passage obligé : la mention de l'article publié en 2001 par Koch et Oesterreicher où s'établit une distinction fondamentale entre *code* et *langage*, c'est-à-dire entre aspect médial et conceptionnel. S'il y est dit que la distinction médiale est discrète alors que les notions conceptionnelles de parlé et d'écrit se répartissent sur un continuum et que les deux romanistes indiquent que tout langage peut se retrouver dans les deux codes, il n'empêche que ce sont les « affinités » qui semblent les intéresser avant tout. Plus une énonciation satisfait les critères de l'immédiateté et plus elle sera susceptible d'être émise sur le code phonique, et vice versa. Cette attitude modifie leur propos, qui passe alors de linguistique à anthropologique, comme ils semblent d'ailleurs en être conscients : « le continuum communicatif [...] se définit, en dernière analyse, par des données anthropologiques qui sont à la base de toute communication humaine » (Koch et Oesterreicher, 2001 : 585). Mais à ce moment, la distinction discrète posée au départ n'est pas envisagée en tant que telle : « en réduisant la question du média [...] à la notion de code, on n'offre pas à penser l'incidence de la substance sur l'énonciation » (Mahrer, 2014 : 149).

Si ces approches ont déjà produit un bon nombre de résultats, il n'en reste pas moins qu'elles véhiculent parfois l'idée d'une oralité qui « irait de soi » : on passe

rapidement de l'écrit à l'oral représenté sans s'interroger outre mesure sur le fait qu'il s'agit d'occurrences écrites mais aussi sur la réelle typicité orale des occurrences. Traitant des formes comme *ça alors* dans les textes, censées marquer l'étonnement du locuteur ainsi que représenter l'oral spontané, Lefeuvre et Tanguy (2012 : 185) remarquent justement qu'elles n'apparaissent que très rarement dans les corpus oraux ; de même, Mahrer, en réaction à la définition de *Allons* comme « ponctuant typique de l'oral » pour Adam (2011 : 155), déclare :

Il semble qu'« oral » vaille ici pour un ensemble de pratiques discursives où le morphème serait surreprésenté. On comprend aisément en tous les cas que « allons » n'est pas typique de l'oral au sens où le serait un intonème (Mahrer, 2014 : 100).

Il ne convient pas de déduire de tout cela que la linguistique diachronique se fourvoie lorsqu'elle recherche l'oral représenté. Le fantasme de la reconstruction parasite relativement peu les études, qui insistent souvent dès l'entrée sur la représentation et la fiction d'oral, à l'exemple de Marchello-Nizia (2017 : 88)<sup>4</sup> :

On ne s'intéresse pas à l'exactitude du propos rapporté, ou à sa véridicité, à la manière dont le propos est rapporté, ou encore au fait que le propos ait été « réel » ou « fictif ». On s'intéresse centralement au fait que le lecteur et l'auteur lui-même identifient ces fragments d'écrits comme de l'oral reproduit, et en quelque sorte mis en scène avec ses acteurs propres, bref avec ses spécificités distinctes.

C'est dans cette veine que nous souhaiterions nous insérer : avant même que de classer nos occurrences dans la vaste et instable catégorie des *marqueurs d'oralité*, il conviendrait de se demander ce qui nous amène à les y placer. Il nous semble nécessaire de nous arrêter sur le moment herméneutique de la construction d'une classe étrangère au système de la langue médiévale afin de se prémunir d'un danger : celui d'une interprétation qui imposerait à une catégorie *ad hoc* construite depuis notre lieu (équivalente à l'ethnologie faite depuis le fauteuil) un ensemble de propriétés assignées *a priori*. En revenant aux notions fondamentales qui doivent informer notre perception des textes et notre appréhension des *marqueurs d'oralité*, nous souhaitons simplement faire un léger pas de côté vis-à-vis des études précédentes, déplacement qui nous permettra de redéfinir de façon satisfaisante la catégorie en recourant à un tiers médiant : celui de l'imaginaire des systèmes.

Les textes médiévaux eux-mêmes avaient déjà pu nous mettre en garde contre une approche qui les prendrait au pied de la lettre, grâce à trois propriétés qui, soit dit

---

<sup>4</sup> Mais cf. cependant Kristol (1993: 4), Włodarczyk (2005: 100), Guillot (2009 : 267), Glikman et Mazziotta (2013 : 82), Rodríguez-Somolinos (2016 : 2) ou Parussa (2018 : 10) qui, insensiblement, semblent parfois basculer vers une sorte de reconstructivisme.

en passant, pourraient tout aussi bien appartenir à l'oral ou au médiéval : l'approximation, l'improvisation et la variation. Outre le fait qu'une approche stricte de l'oral représenté comme lieu du texte délimité par des balises spécifiques et figées négligerait des passages au discours indirect ressemblant fortement à des occurrences repérables dans le discours direct mais objectivement indécidables (exemples 1 et 2), il nous semble qu'une telle approche répondrait de façon malaisée à ce qui, pourtant, se retrouve dans nombre de textes de la pratique (exemples 3 et 4) :

(1) a quoy a dit et **respondu que par le dampnement de son ame** il ne savoit que c'estoit et n'y fut oncques. (*Procès de Jacques d'Armagnac*, p. 188)

(2) et, après qu'ilz les heust veu, il **fit plusieurs sermens en renuçant Dieu** qu'il tueroit ledit suppliant et sondit filz. (*Lettres de rémission du duc de Lorraine René II*, l. 180)

(3) et, en retournant en sa maison, rencontrast Jannette, femme dudit Perrot, en la rue et luy **dist telz motz ou semblables** : « Paillarde ! tu as dit que ma femme estoit ribaude et que le curé l'avoit chevauchee toute droicte » (*Lettres de rémission du duc de Lorraine René II*, l. 60)

(4) dist ces parolles : « Si tu ne fiers, je frapperay », **ou semblables en substances**. (*Lettres de rémission du duc de Lorraine René II*, l. 51)

Cette utilisation de l'outil graphique, qui vient nous rappeler la disjonction fondamentale à ne pas perdre de vue entre l'écrit et l'oral, peut en réalité être rapportée à une raison de nature historique : ce floutage de l'énonciation ne doit évidemment pas être compris comme une maîtrise approximative de la pratique du témoignage pour les médiévaux mais comme ressortissant à un principe de précaution (Lett, 2008 : 193, après Mornet, 1988 : 122 et Gauvard, 1991 : 349) marquant une prudence juridique vis-à-vis de ce que le scribe décidait d'écrire dans le cas où il y aurait contestation<sup>5</sup>.

Une autre preuve de la différence existant entre les textes et leur actualisation (qui viendrait par conséquent rectifier notre approche globale des textes afin de faire le départ entre nos sources et la performance, et donc l'utilisation de ces dernières dans une optique de reconstruction) tient à une caractéristique que l'on rencontre de façon flagrante dans le théâtre médiéval mais que l'on pourrait probablement étendre à l'ensemble du massif textuel. Au Concile de Trente (1545-1563), le cardinal Gabriele Paleotti milite pour une prohibition du théâtre en raison de la difficulté d'une censure *a priori* :

Ça ne suffit pas de dire que d'abord on lise ces comédies pour enlever ce qu'il y a de mauvais : en pratique ça ne marche pas, parce que toujours ils [les comédiens] y ajoutent des mots ou des

<sup>5</sup> On trouve aussi ce principe dans la mention de l'âge des témoins, très souvent accompagnée de formules type « *ut dixit, ut asseruit* » ou d'une précision comme « *et plus, et ultra* » dans les procès de canonisation, par exemple. Rappelons aussi que si nos exemples appartiennent aux sources de la pratique, l'usage de l'imprécision se retrouve aussi dans certains textes « littéraires » comme les *Quinze joies de mariage* (éd. Rychner, 1999) voire dans les *Manières de langage* (éd. Kristol, 1995).

répliques qui ne sont pas écrites ; de plus, il ne mettent rien par écrit, si ce n'est le résumé ou l'argument, et ils font tout le reste *all'improviso* ; vouloir après les condamner pour ce qu'ils disent est très difficile (Taviani, 1969 : 39, *apud* Smith, Parussa et Halévy, 2014 : 69).

S'il faut évaluer ces propos à l'aune de la situation théâtrale en vigueur dans l'Italie du début du XVI<sup>e</sup> siècle, il n'en reste pas moins qu'ils témoignent d'une séparation entre nos documents et la représentation non seulement à un niveau absolu (écrit/oral) mais aussi textuel : une bonne partie des textes que l'on conserve ne peuvent équivaloir parfaitement à ce qui était effectivement joué. On en trouve plusieurs exemples dans des didascalies du type « *et stultus loquitur etc.* » (*Moralité de l'homme pécheur*, apr. v. 1165, édition dans Bénichou-Samson, 2016) mais c'est le procès-verbal de la représentation du *Mystère de saint Martin* à Seurre en 1496 qui nous en fournit l'attestation la plus convaincante. Au commencement de la pièce, logiquement ouverte par une diablerie, l'acteur jouant le rôle de Satan est victime d'un léger incident :

Puis après comança a parler Luciffer, pendant lequel parlement celui qui jouoit le parsonnage de Sathan, ainsi qu'il volut sortir de son secret par dessoubz terre, le feu se prist a son habit autour des fesses, tellement qu'il fut fort bruslé. Mais il fut si soubdaynement secouru, devestu et rabillé que, sans faire semblant de rien, vint jouer son parsonnage puis se retira en sa maison [...]. Pour le commencement de l'après disnee qui fut a une heure, ledict Sathan revint jouer son parsonnage et pour son excuse dist a Luciffer : Malle mort te puisse avorter, / Paillart, filz de putain coqu / Pour a mal faire t'enorter : / Je me suis tout bruslé le cu. / Et puis parfist son parsonnage pour celle clause et les aultres joueurs ensuivant. (Duplat, *in* La Vigne (1979 : 120 [1496]), f. 260r du ms. Paris, BnF fr. 24332)

Ces vers (la barre oblique indique une *virgula* dans le manuscrit) ne se retrouvent évidemment pas dans le manuscrit mais nous indiquent, cependant, la distance supplémentaire à calculer, parfois, entre l'écrit, l'oral et sa représentation.

Une dernière propriété médiévale, la variation, pourrait enfin nous amener à revoir des positions peut-être un peu trop assurées. Chose amusante, c'est à la fois une des caractéristiques les plus vantées de la période mais aussi une des moins prises en compte dans les études linguistiques. Comme il est futile de le répéter, on sait que les textes médiévaux ne sont pas analysables à l'aune du *ne varietur* qui informe notre pensée textuelle, forgée par le moment classique. Dans une analyse de la variation des *marqueurs d'oralité* dans la tradition de *Pathelin* (Vermander, à paraître), nous nous étions aperçu que cette catégorie variait peut-être encore plus que les autres (70%), témoignant là encore de ce floutage inhérent au Moyen Âge. Cette variation, cependant, était

essentiellement adiphore mais, de ce fait, pouvait nous amener à considérer comme fondamentales non pas la variance possible pour tel ou tel marqueur mais plutôt l'existence d'une matrice de commutation. En d'autres termes, le fait que certains changements puissent être envisagés comme négligeables au niveau fonctionnel donnait par là une importance cruciale à cette insignifiance en plaçant sur le même plan des lexèmes différents. Si l'on décide de faire de cet avertissement une règle, la perspective d'une étude sémasiologique des marqueurs d'oralité (formes → fonctions) se trouve, en quelque sorte, minée de l'intérieur ou se doit, du moins, de composer avec ce que l'on a nommé une « pragmaphilologie ». Ainsi, et s'il est certes nécessaire de fournir des études centrées sur un marqueur en particulier, elles pourraient parfois gagner à prendre en compte ses possibles variations<sup>6</sup> :

(5) *Pathelin* (Smith, éd.), v. 334-335 :

**vrayement** il feroit plus de voye / qu'il n'a d'icy a Panpelune (B)

il feroit **par dieu** plus de voie / qu'il n'a d'icy en Panpelune (V)

**sainct jehan** il feroit plus de voye / qu'il n'y a jusque a Pampelune (LR)

(6) *Pathelin* (Smith, éd.), v. 180 :

**Haa**, qué maisnagier vous estes (B)

**Hee** dieu, quel mesnagier vous estes (V)

**Enhén**, quel mesnaiger vous estes (LR)

On trouve aussi cette variance dans le discours de locuteurs qui l'insèrent dans leur énonciation même ; il semble ainsi que, dans l'exemple (7), les trois occurrences soient considérées comme pragmatiquement égales par Jeanne d'Arc :

(7) Interroguee se, depuis qu'elle est en ceste prison, a point regnoyé ou mal-gree Dieu :

Répond que non ; et que aucunes fois, quand elle dit : Bon gré Dieu, ou : Saint Jehan, ou : Nostre Dame, ceulx qui pevent avoir rapporté, ont mal entendu. (*Procès de Jeanne d'Arc*, Tisset, éd.: 1960 : 150).

En fin de compte, il semble qu'une approche par trop stricte de la catégorie des *marqueurs d'oralité* soit incompatible avec leur statut dans nos sources ou témoigne d'une analyse fondée sur des critères qui ne correspondent pas forcément à ceux de la période d'étude. Les leçons que l'on peut tirer de ces propriétés, et qui pourraient être confortées par des remarques d'ordre davantage historique comme le phénomène des chaînes d'écriture éloignant d'autant plus l'événement de parole et le texte qui le consigne<sup>7</sup>, nous invitent par conséquent à porter une attention légèrement différente à nos

<sup>6</sup> Sigles des manuscrits : B = Bigot (Paris, BnF fr. 15080) ; V = La Vallière (Paris, BnF fr. 25467). Sigles des imprimés : L = Levet (Paris, BnF Rés. Ye 243) ; R = Le Roy (Paris, BnF Rés. Yf 417). Nous donnons le vers pour l'édition du texte par Smith (2002).

<sup>7</sup> Pour reprendre un texte déjà mentionné (le procès de Jeanne d'Arc), il convient d'avoir à l'esprit que nous ne conservons, en plus de l'instrument latin, la minute française qu'en raison du procès de réhabilitation. Si l'on retrace chronologiquement le déroulé ayant mené à cette rédaction, on rencontre au

textes et à la distinction entre écrit et oral, distinction qui, par ailleurs, ne possédait pas le tranchant qu'on lui connaît aujourd'hui mais devait être probablement envisagée par les médiévaux comme un entrelacement :

Si l'on admet que le modèle de toute parole y est celle du Christ, on doit reconnaître une certaine indistinction ou plutôt une liaison organique et indissociable entre les deux éléments, puisque la parole du Christ est pensée comme parole et en même temps transmise par l'écrit (Gerreau-Jalabert, 1997 : 338).

### 3. Choses premières

Il nous paraît nécessaire de revenir aux propriétés fondamentales opposant l'écrit et l'oral afin de pouvoir constituer une catégorie naviguant entre les deux. Comme on l'a dit précédemment, les définitions des *marqueurs d'oralité* effectuent souvent un saut épistémologique en négligeant d'expliquer ce qui leur permet de classer tel ou tel lexème comme appartenant à cette classe. Les distinctions effectuées par Koch et Oesterreicher semblaient aller dans cette direction mais s'arrêtaient, on l'a vu, aux niveaux des affinités. Il convient donc de reprendre la description au niveau technologique des deux systèmes de signes que sont l'écrit et l'oral afin de déterminer ce que l'on nommera leur *ergonomie* : leurs formes, propriétés et contraintes.

Étant donné que l'écrit et l'oral s'opposent de manière discrète sur le plan technologique, c'est-à-dire des systèmes considérés comme des formes (ce qui, on le verra, n'empêche aucunement leur interaction sur le plan sémiotique), leur confrontation dessine plusieurs paires contrastives qui, à leur tour, entraîneront des attentes et des imaginaires distincts. La distinction fondamentale nous semble se loger au niveau des catégories transcendantales de l'expérience : l'oral est fonction du temps quand l'écrit l'est de l'espace. On ne peut, en toute logique, parler que d'une temporalité de la voix, qui n'a pas cours à l'écrit malgré le principe de linéarité souvent mentionné en linguistique mais appliquant à une figure géométrique une dimension qu'elle ne possède pas en propre. Il n'existe par conséquent aucune propriété technique qui impose une consultation linéaire de l'écrit : nous sommes face à un phénomène proprement *simultané*, qu'il ne faut ni confondre avec celui de la lecture (qui, soit dit en passant, est assez rarement linéaire) ou de l'écriture (qui demanderait un traitement du geste et non du résultat<sup>8</sup>). L'oral, lui, possède au contraire une durée et, par conséquent, une chrono-

---

moins cinq étapes supplémentaires : 1) la rédaction des *articuli* de l'interrogatoire ; 2) l'événement de parole à proprement parler (l'interrogatoire) ; 3) les notes prises par deux des trois notaires lors de l'interrogatoire (équivalentes à une sorte de plumeuse) ; 4) la minute française, relation de l'interrogatoire rédigée par les notaires chaque soir après la journée d'enquête ; 5) l'intégration de cette minute au procès de condamnation dont l'instrument est rédigé en latin et qui sera lacéré suite au procès de réhabilitation.

<sup>8</sup> Plus proche en cela du concept de *textualisation* que l'on peut trouver dans Cislaru et Olive (2018). Notons aussi que cette simultanéité de l'écrit a pu être utilisée dans une visée davantage littéraire : que

logie ; mais, à l'inverse, il n'est pas durable. En d'autres termes, l'opposition entre ces deux systèmes se résume à celle de la trace écrite face au processus oral, c'est-à-dire à un positionnement vis-à-vis de la rémanence : la trace en est le *lieu* quand le processus s'éteint dans sa propre profération.

Une telle différence possède des enjeux déterminants que l'on résumera sous le terme d'*affordance*, *i.e.* de propriétés construites par l'objet ou l'environnement et non par le sujet<sup>9</sup>. Ainsi, la rémanence permet à son tour une organisation de la distance (alors que l'oral est forcément lié à la co-présence), ce qui entraîne des modifications linguistiques entre les deux systèmes au niveau, par exemple, du marquage du tour de parole : il est possible que l'écrit indique davantage le passage du tour alors que l'oral, en raison de paramètres contextuels (prosodie, kinésique, etc.) dont l'écrit est démuné, ne juge pas nécessaire de déployer un tel arsenal. Cette conséquence se manifeste dans notre littéracie par un arsenal typographique figé mais, pour une période où la ponctuation n'a pas encore reçu une telle fonction, pourrait peut-être se retrouver dans la catégorie des *marqueurs d'oralité*, comme on le verra *infra*. Il faut aussi remarquer que les conséquences qu'entraînent les différentes *affordances* ne portent pas seulement qu'au niveau de la langue ; sans reprendre le concept, Morsel en indique la force mesurable historiquement en essayant de repenser le statut même du document dans l'analyse historique (ici des chartes) :

Ce recours à l'écriture sans réponse pourrait (ou devrait) être interprété comme l'appropriation d'une source de pouvoir symbolique plutôt que comme le simple détournement d'une technique, « neutre » en soi, au profit de dominants cherchant des moyens de diffuser leurs ordres (Morsel, 2000 : 19).

La communication par le biais d'un média « de masse » brise l'échange en supprimant la possibilité même de réponse et instaure de ce fait un déséquilibre social. (*id.*, p. 18).

Les possibilités de planification ou de manipulation ressortissent elles aussi à la rémanence : à la différence d'un oral tenant toujours de la performance (même lorsqu'il a été préparé), l'écrit est lui toujours pré-visible<sup>10</sup> ; de même, en tant que processus non

---

l'on pense à *Mobile* de Michel Butor ou aux *Cent mille milliards de poèmes* de Queneau voire, plus globalement, à « La bibliothèque de Babel » de Borges où écriture et géographie deviennent indissociables.

<sup>9</sup> Le concept d'*affordance* naît sous la plume de Gibson (1977). Comme on s'en doute, la rémanence n'est pas la seule propriété déterminant l'*affordance* de l'écrit et de l'oral, mais elle semble bien en être la matrice.

<sup>10</sup> On rappellera les propos de Schegloff (1982 : 73), qui consonnent ici avec nos remarques précédentes sur l'improvisation : « Even the wholly prespecified talk, which most approximates the enactment of a cognitive object, must be adapted in its delivery to its occasion, and will certainly have been designed with attention to its recipients and the situation of its delivery in the first place – both aspects of interactional sensitivity ».

durable, l'oral ne peut être corrigé que vers l'avant quand l'écrit, lui, possède la capacité de se reprendre aussi vers l'arrière. Cette propriété avait d'ailleurs déjà été mentionnée par Barthes et son « bredouillement » :

La parole est irréversible, telle est sa fatalité. Ce qui a été dit ne peut se reprendre, sauf à s'augmenter : corriger, c'est, ici, bizarrement, ajouter. En parlant, je ne puis jamais effacer, gommer, annuler ; tout ce que je puis faire, c'est de dire « j'annule, j'efface, je rectifie », bref de parler encore. Cette très singulière annulation par ajout, je l'appellerai bredouillement (Barthes, 1984 : 99).

Ces *affordances* distinctes vont alors construire des imaginaires des systèmes, responsables pour nous des effets d'oralité, au niveau sémiotique. Il faut bien avoir ici à l'esprit la différence existant entre technologique et sémiotique : à la différence des propriétés techniques, les aspects sémiotiques ne tiennent pas de contraintes absolues ; à l'opposition discrète se substitue plutôt un continuum ainsi que la possibilité de « se jouer » des caractéristiques. Il nous semble alors retrouver ce que Berrendonner (2004) définissait comme les « contraintes d'optimalité » des systèmes induisant la préférence pour le micro-syntaxique à l'oral et, a contrario, du macro-syntaxique à l'écrit, préférence résumée par les deux versants du « même » énoncé : « les Égyptiens leurs dieux c'est les chats » / « les dieux des Égyptiens sont les chats ». À la différence de propriétés technologiques impossibles à trouver dans certains systèmes (impossible de trouver une rémanence de l'oral<sup>11</sup>), rien n'interdit de rencontrer des formes « orales » à l'écrit (la mention de l'exemple *supra* en est la preuve formelle) ou des formes « écrites » à l'oral ; il n'y a pas de fonctionnement sémiotique en vase clos mais la possibilité de jouer des affordances ou des contraintes d'optimalité afin d'introduire dans un système des éléments qui n'y sont pas standards, que cela soit dans le but de construire un « effet d'oralité » ou non. Il est par conséquent impossible de parler d'un écrit représentant l'oralité comme supplément (au sens classique du terme que l'on retrouve en particulier chez Rousseau<sup>12</sup>) ; l'écrit ne représente pas l'oral parce qu'il lui emprunte ses propriétés

<sup>11</sup> On pourrait nous objecter que l'on peut maintenant conserver la parole au moyen de différents dispositifs. Mais n'appelle-t-on pas toujours ceci des enregistrements ? Il y a, au-delà du jeu sur les mots, une véritable question quant au statut de ces données qui demande probablement un réexamen de ce que l'on entend par écriture (l'écriture alphabétique n'en étant qu'une variété). Certaines propriétés de l'oral, et en particulier l'inscription dans une chronologie inéluctable sont dépassées par les dispositifs de conservation qui font alors passer les sources du côté du pôle de l'écrit (on peut « repasser » une bande mais jamais un discours). Il est par contre intéressant de noter que, dans l'évolution des techniques de communication, un floutage de plus en plus important des deux systèmes est en train de se constituer, la preuve la plus flagrante en étant les applications de messagerie entraînant la destruction des informations après un certain laps de temps, mélangeant traces et processus.

<sup>12</sup> On rappellera que, chez Rousseau, la supplémentarité est toujours la forme de la négativité du mal, qu'il s'agisse de l'écriture ou de la masturbation (cf. Derrida, 1967, et en particulier le chapitre « ce

mais parce qu'il se conforme, dans une certaine mesure, à la représentation grammaticale imaginaire que s'en fait le récepteur. On rencontre alors les propos de Mahrer (2014 : 146) :

On ne saurait parler de « marque d'oralité » au sens strict de forme linguistique spécifique à l'énonciation orale, puisque de spécificité au plan formel, il n'y en a point. Si une marque linguistique écrite est considérée comme orale, il faut nécessairement y voir le travail d'un imaginaire de l'oral (et de l'écrit) qui conduit à la reconnaître comme tel.

Il est donc principalement question d'imaginaires, ce qui permet de résoudre les paradoxes apparents mentionnés *supra* par Lefevre et Tanguy (*ça alors* comme forme presque absente des corpus oraux) ou Mahrer (*allons* comme « oral ») mais aussi ceux de la sur-représentation de *marqueurs d'oralité* au début du tour de parole à l'écrit ou la sous-représentation graphique de phénomènes envahissants au plan phonique (e.g. les marqueurs de disfluence). Toutefois, là encore, il faut se rappeler que ces inter-pénétrations ne sont pas impossibles ; elles peuvent, en fonction du moment ou du lieu de production être si peu probables qu'on pourrait en venir à les considérer comme nulles mais on ne peut en aucun cas les considérer comme improductibles. La volonté du « tout transcrire » a pu intégrer dans notre littérature de plus en plus de marques de l'oral que les écrits antérieurs auraient irrémédiablement bannies ; c'est l'exemple de Jucker (2015) étudiant les formes phatiques *uh* et *um* dans la fiction contemporaine. Les linguistes diachroniciens sont bien plus démunis mais il ne faut jamais perdre espoir. Nous en voulons pour preuve deux occurrences équivalentes à des quasi-hapax aux niveaux lexical et syntaxique : celui d'une forme très peu attestée dans nos sources (*Hem*, ayant par la suite donné lieu au hémage) et d'une structure en escalier typique des interactions orales en raison d'un recours à la micro-syntaxe. Le premier exemple se trouve dans les *Propos rustiques* de Noël du Fail (éd. Pérouse et Dubuis, 1994) où Mistoudin conte à son frère Brelin le récit d'une embuscade lui ayant fait perdre la face :

---

dangereux supplément ... »). Cf. les chapitres V et VI de l'*Essai sur l'origine des langues* (éd. Starobinski, 1990), ainsi que le dernier (« Rapports des langues aux Gouvernemens ») : « Les sociétés ont pris leurs dernières formes ; on n'y change plus rien qu'avec du canon et des écus, et comme on n'a plus rien à dire au peuple sinon, donnez de l'argent, on le dit avec des placards au coin des rues ou des soldats dans les maisons ; il ne faut assembler personne pour cela : au contraire, il faut tenir les sujets épars ; c'est la première maxime de la politique moderne ».

(8) Luy dist outre qu'il estoit deliberé s'en venger par un moyen qu'il luy diroit, mais qu'il fust assis et à son aise, et qu'il luy pardonnast s'il estoit **Hem** : car trop estoit fâché de l'offense. (*Propos rustiques*, p. 128<sup>13</sup>).

Si l'on rencontre dans les textes du moyen français diverses occurrences des formes *Hen*, *Hem*, aucune cependant ne fonctionne de la même façon que celle-ci et il se pourrait bien qu'il faille y voir une attestation du hémage qu'on ne retrouvera graphié ainsi que bien plus tard dans les documents écrits<sup>14</sup>.

C'est dans le procès de Jeanne d'Arc que se loge la seconde occurrence dont on ne peut avec certitude déterminer l'origine. Alors que l'ensemble du procès est structuré par une alternance de paires adjacentes question-réponse relativement standardisées (cf. exemple 9), un passage semble détonner par rapport au reste :

(9) Interroguee se les compagnons de guerre faisoient point mectre en leurs pennonceaux *Ihesus Maria* :

Repond : Par ma foy, je n'en sçay rien. (*Procès de Jeanne d'Arc*, Tisset, éd.: 1960 : 97).

(10) Dit, quant a la paix, dit, quant au duc de Bourgongne, elle l'a requis, le duc de Bourgongne, par lectres et a ses ambassadeurs, que il y eust paix. Quant aux Angloys, la paix qu'il y fault, c'est qui s'en voysent en leurs pays, en Angleterre. (*Procès de Jeanne d'Arc*, Tisset, éd.: 1960 : 215).

Le statut de cette réponse diffère à un tel point des autres qu'il nous a semblé préférable de lui appliquer une « mise en grille », méthode préconisée par la linguistique de l'oral contemporaine et définie ainsi par Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987 : 165) : « Le mode de lecture consiste à lire chaque ligne l'une après l'autre, quelle que soit leur étendue. Les colonnes verticales qui apparaissent indiquent le remplissage d'un même emplacement syntaxique ». Force est de constater la similitude entre notre occurrence habillée à la mode du GARS et la banalité de ce phénomène dans les interactions orales (exemples 11 et 12) :

<sup>13</sup> Nous avons modifié ici l'édition afin de supprimer les interventions et de rétablir le texte tel qu'on le trouve dans l'imprimé de 1549 (Paris, BnF, Arsenal, Rés. 8-BL-30498). Les éditeurs avaient par exemple introduit avant le marqueur des points de suspension et supprimé les deux points suivants.

<sup>14</sup> Ce qui n'empêche par contre pas le hémage de se retrouver sous d'autres formes (parfois très proches), et en particulier dans l'œuvre de Rabelais, ayant par ailleurs fortement influencé celle de Bonaventure des Périers. Ainsi de la harangue de Maître Janotus de Bragmardo à Gargantua, lui demandant le retour des cloches de Notre-Dame dans un discours qui semble avoir du mal à se mettre en route : « **Ehen, hen, hen!** *Mna dies*, Monsieur, *mna dies, et vobis*, Messieurs. Ce ne seroyt que bon que nous rendissiez nos cloches, car elles nous font bien besoing. **Hen, hen, hasch!** Nous en avons bien aultrefois refusé de bon argent de ceulx de Londres en Cahors, [...] ». On trouvera, à la fin de la prière, une nouvelle gradation lorsque le magister s'étrangle dans son jargon scolastico-comique : « [...] *qui vivit et regnat per omnia secula seculorum, amen*. **Hen, hasch, chasch, grehenhasch!** » (Rabelais, *Gargantua*, chap. XIX, Boulenger éd., 1955).

(11) vous savez que on a euh avec le les postes nous avons euh installé fait installer un certain nombre de cabines. (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987 : 151).

(12) or de ce point de vue je voudrais tout de même insister sur un point que j'ai été amené à faire valoir dans cette enceinte, que j'ai été amené à faire valoir dans l'enceinte de feu le comité de coordina- ... de heu standardisation. (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987: 153).

dit quant à la paix

dit quant au duc de Bourgogne elle l' a requis  
le duc de Bourgogne par lectres [...]

C'est qui s'en voysent en leurs pays  
en Angleterre

Il est cependant impossible de dire s'il s'agit ici d'une inattention du copiste, d'une prise de note rapide lors de l'interrogatoire qui n'aurait pas été formalisée ou d'une structure que l'on rencontre seulement très rarement. Il semble toutefois à peu près certain que l'on ne saurait analyser cela comme un « effet d'oral » voulu mais plutôt comme une utilisation de l'écrit selon une affordance penchant davantage du côté de l'oral.

#### 4. Marqueurs d'oralité

C'est donc pour nous l'interaction sémiotique entre l'écrit et l'oral ainsi que leurs imaginaires (dépendant en partie de l'affordance de ces systèmes) qui, en instituant des conditions de possibilités ou d'impossibilités, de préférences ou de non préférences et des attentes linguistiques différentes, sont à la base de l'effet d'oral nous amenant à placer certaines formes graphiques dans la catégorie des *marqueurs d'oralité*. Parce que l'écrit, comme on l'a dit, ne représente pas l'oral dans une logique de supplémentarité mais plutôt à l'aide d'une certaine adéquation avec l'imaginaire que s'en fait le récepteur, les marqueurs d'oralité n'ont pas pour propriété fondamentale de se trouver effectivement dans les données naturelles. Pour le dire autrement, ces marqueurs nous semblent ressortir d'une *représentation non ressemblante*.

C'est, paradoxalement, l'inscription graphique de ces marqueurs qui nous autorise à leur octroyer un statut « oral » : dans notre perspective, les *marqueurs d'oralité* ne le sont que parce qu'ils sont écrits. Là encore, ceci n'est pas sans empêcher de supposer une parenté avec un oral « réel », à condition de ne pas en faire la clef d'analyse. Il convient forcément de naviguer selon un bon sens résumé, par exemple, dans les propos de Short *et al.* (1997 : 221) : « Speech report must be the report of something ». Le fait qu'un écrit ait besoin d'une réception afin de faire sens exige qu'existe une certaine coïncidence entre les imaginaires des différents protagonistes de l'interaction et la langue elle-même, ce que déclaraient, en termes plus généraux à propos des textes de théâtre, Culpeper et Kytö (2010 : 221) :

All this does not mean that Play-texts in general have nothing to do with naturally occurring conversation. They clearly have enough points of similarity to suggest to the audience that the use of knowledge about conversation in their interpretative procedures is appropriate: a play can hardly proceed without assumptions that the reader/audience knows something about turn-taking, how conversations begin and end, how people greet and part, how speech acts are formed to do things, how politeness is signalled, and so on. And playwrights exploit this knowledge.

S'il faut donc refuser une construction des marqueurs d'oralité absolument éloignée de la langue orale, il convient aussi de ne pas perdre de vue la distance entre les deux systèmes ainsi que l'importance jouée par leurs imaginaires.

On voit par là ce qui distingue cette approche des autres modèles discutés précédemment : à la différence d'une logique de l'oral représenté comme lieu du texte autorisant une analyse comparée, notre perspective est davantage représentationnelle. Elle n'a pas pour but d'aboutir à une grammaire comparée de l'oral représenté et de l'écrit mais de comprendre en quoi certains lexèmes ou parties d'un texte peuvent venir stimuler nos représentations imaginaires et aboutir à classer telle ou telle occurrence comme marqueur d'oralité. Il y a donc nécessairement un investissement du chercheur qui s'opposerait, dans la perspective d'une approche grammaticale, à une (prétendue) objectivité du nombre : sans refuser sa pertinence à l'approche contrastive de l'oral représenté, il faut tout de même y reconnaître le désir d'une mise en chiffre des textes où le numérique équivaldrait à l'objectif et, surtout, viendrait compenser la faiblesse inhérente de toute linguistique qui ne peut qu'employer le langage pour parler du langage. Si ce déchiffrement a déjà pu donner bon nombre de résultats, il nous paraît toutefois nécessaire de ne pas en faire l'unique perspective d'analyse. En un sens, nous nous proposons de construire ce que l'on ne peut nommer qu'à l'aide d'une formule paradoxale : un oral médiéval contemporain. Cette pratique d'une intuition contrôlée se retrouve depuis quelques temps dans le champ historique, que cela soit pour la Grèce antique (l'« anachronisme contrôlé » de Loraux, 2005 [1993]<sup>15</sup>), la Révolution française (Wahnich, 2009) ou bien la période médiévale, à l'exemple du travail d'Offensadt (2013 : 25) sur Jean de Gascogne, crieur au XV<sup>e</sup> siècle :

Nous serons, parfois, amenés à travailler sur des hypothèses fragiles. C'est-à-dire à raisonner à partir de fragments, de quelques mots, de l'absence de documents ou d'absences dans les documents. Mais constituer une hypothèse fragile ne signifie pas raisonner de manière purement spéculative ou dans une forme de vide peuplé par la seule imagination du chercheur. Nous

---

<sup>15</sup> Cf. par exemple Loraux (2005 : 129) : « Car l'anachronisme s'impose dès lors que, pour un historien de l'Antiquité, le présent est le plus efficace des moteurs de la pulsion de comprendre ».

entendons que ces propositions s'inscrivent dans les possibles de la période et du milieu social de Jean, qu'elles soient au plus près des possibles attestés par ailleurs.

Un des avantages de cette méthode est qu'en refusant de faire de la représentation de l'oral une finalité des *marqueurs d'oralité*, elle permet de les appréhender comme des occasions d'étude, à l'aune de leur inscription graphique. En ne forçant pas l'adéquation de l'objet et l'intention de le faire exister, elle rejoint les propos de Schmid et Mambrini-Doudet (2019 : 35) et refuse le parallogisme qui voudrait que les marqueurs d'oralité représentent l'oral parce qu'ils appartiennent à la catégorie des marqueurs d'oralité.

Ainsi, en reprenant la question de la présence de *marqueurs d'oralité* à l'ouverture de parole dans nos textes, il est préférable d'envisager le problème en essayant avant tout de comprendre la raison de ce phénomène avant que d'essayer de le faire équivaloir à un prétendu oral réel. Cette façon de faire nous semble avoir déjà été prônée par Zumthor (1987 : 24), lors de sa relecture des travaux de Jauss :

Je réfère à un certain comportement intellectuel plus qu'à une méthode : accorder à une esthétique de l'effet produit la prééminence sur une esthétique de la production ; fonder la démarche critique sur la considération de ce que fut l'« horizon d'attente » du public premier de l'oeuvre ; tenir compte d'abord, pour définir celle-ci en tant qu'objet d'art, de la nature et de l'intensité de son effet sur le public ; veiller à toujours poser, dans la mesure du possible, les questions auxquelles l'oeuvre répondait de son temps, avant celles que nous lui posons aujourd'hui.

Nombre de séquences dans nos textes possèdent en effet un taux de présence d'un marqueur d'oralité initial (interjection, adverbe ou coordonnant pragmatique, jurément) anormalement élevé : près de 85% des tours sont débutés ainsi dans certains passages des *Quinze joies de mariage* et l'on peut trouver de tels ratios pour d'autres types de textes, comme les *Manières de langage*. Lorsque l'on compare ces chiffres à des transcriptions de conversations naturelles (qu'il s'agisse d'exemples tirés des analystes de la conversation américains ou de données issues de corpus oraux français comme le CFPP), la sur-représentation littéraire (ou, plus globalement, graphique) se fait nettement sentir. Mais, comme on l'a dit, analyser ces disparités à l'aune des deux systèmes de l'oral et de l'écrit n'aurait pas grand intérêt ; si l'écrit fait ici preuve d'un emploi plus important des marqueurs à cette position, il nous faut tenter de comprendre ce fait comme faisant sens dans son propre système. Cette présence de *marqueurs d'oralité* contraste d'ailleurs aussi avec les textes postérieurs, où la fréquence des marqueurs recule une fois passés les premiers stades de l'échange. Comme il n'est pas ici question de se pencher de façon approfondie sur cette question, nous préférons insister sur un exemple illustrant à la fois l'emploi de cette catégorie par les médiévaux mais aussi ses

répercussions éditoriales (c'est-à-dire sur le style de pensée de notre époque). Comme on le sait, les *Manières de langage* consignent des dialogues entre différents protagonistes utilisés à des fins didactiques pour l'enseignement du français en Angleterre aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Il s'agit ici d'une interaction entre un vénitien et un français (respectivement V et F, ces appellations de notre fait ayant pour but de mettre davantage en valeur le propos) :

(13) F – Beau sir, dont venez vous, se vous plest ? *Vel sic* : De quel part venez vous, mon tresdoulx amy, mes q'il ne vous displese ?

V – **Vraiment**, sir, je vien tout droit de Venys.

F – **Hé**, mon amy, c'est un ville de Lumbardie !

V – Oil vraiment, beau sir, si est.

F – **Par mon serment**, mon tresgentil sir, j'en ay grant joy de vous que vous estes si bien travaillé, depuis que vous estes si joefnes, quar je pense bien que vous n'avez unquore .xxx. ans.

V – Si ay je vraiment et plus, mais pur ce que je su bien sains et joliet au cuer, la mercy Dieu, l'en me dit que je su plus joefnes que je ne su.

F – **Ore** sir, est Venys une beale citee ?

V – Oil **dea**, et le plus noble porte que est en tout le monde, sicom l'en m'a dit en cele pais qu'ont travaillé partout.

V – **Et** de que pais estes vous, beau sir, mes q'il ne vous displese ?

F – **Vraiment**, sir, je su de France

V – **Et** de quele ville, se vous plest ?

F – De Parys, sir. (*Manières de langage 1396*, éd. Kristol, 1995 : 32)

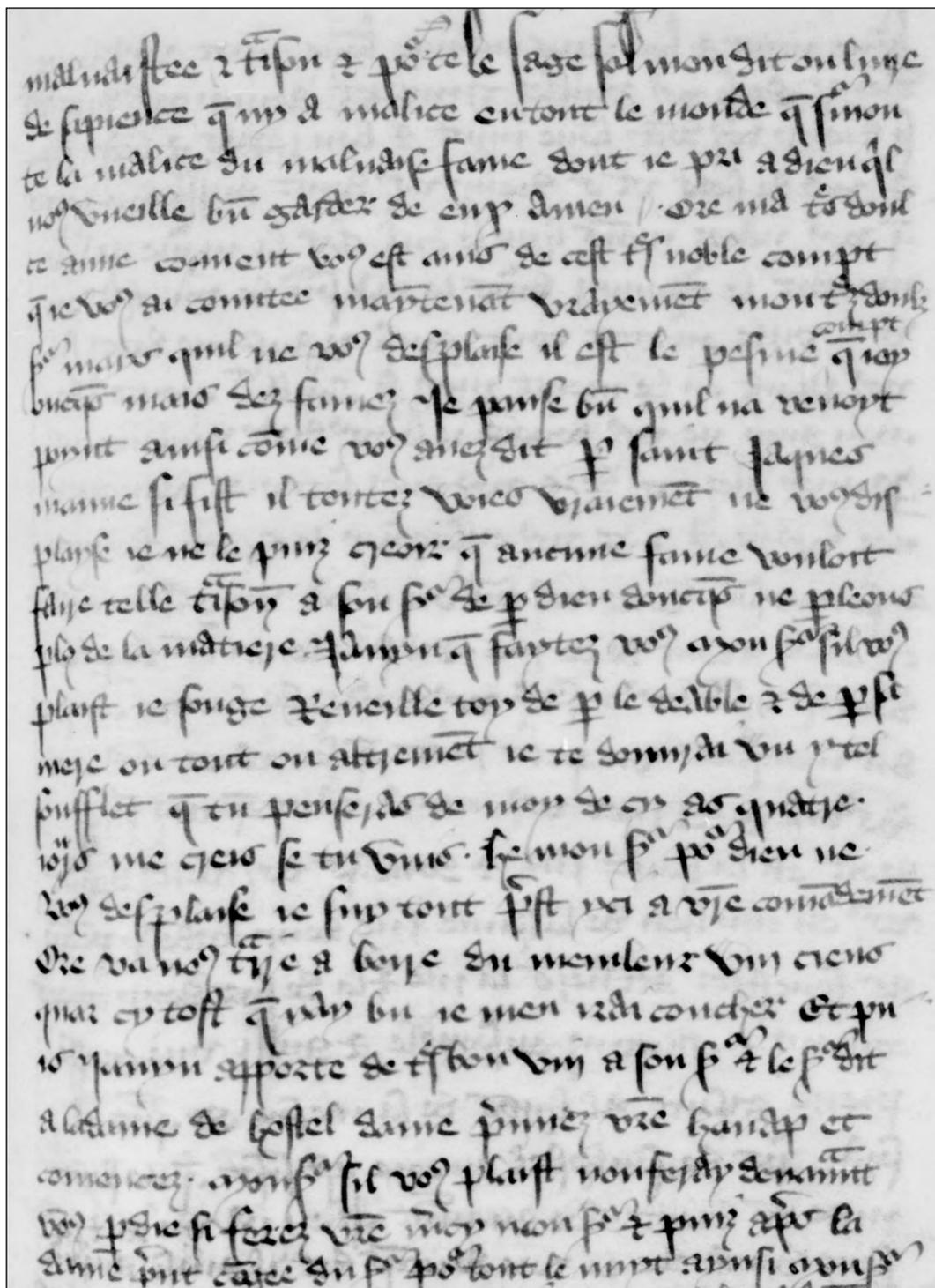


Figure 1 : Manières de langage 1396, in *Opuscula grammatica*, Ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 699, f. 123r (détail). © Source Gallica.bnf.fr, Bibliothèque nationale de France.

Comme on le voit, la répartition des tours par l'éditeur donne deux tours consécutifs au vénitien et résulte en une erreur sémantique : dans la logique de l'édition (*i.e.* du retour à la ligne et du tiret cadratin, symbolisant le changement de locuteur), le français aurait alors reposé la question de l'origine et le vénitien devrait en ce cas répondre d'une manière absurde (« je vien tout droit de Lumbardie » V « Verament, sir, je su de France »).

Avant de nous pencher sur cette mauvaise attribution, il convient tout d'abord de rappeler le statut physique de ce texte : ce qui nous apparaît comme une simple succession de tours bien distingués les uns des autres doit en réalité être ramené à la forme du document. Dans le seul témoin qu'il nous ait été permis de consulter, les tours de parole s'enchaînent de façon linéaire et la plupart du temps sans marques graphiques<sup>16</sup>. On comprend alors qu'une des fonctions des marqueurs d'oralité situés à l'initiale des tours ne réside pas dans une quelconque représentation de l'oral mais sert des impératifs pratiques : en démarquant les passages, ils permettent une lecture plus aisée, surtout si l'on se rappelle qu'il s'agit de documents didactiques, destinés par conséquent à une lecture performée.

Il n'est pas dans notre intention de critiquer ici l'édition de ce texte mais plutôt d'essayer de comprendre la cause de cette erreur d'attribution d'un tour. Nous faisons l'hypothèse que cette méprise est liée au « Et » de relance interphrastique situé en première position de la phrase : son positionnement a de fait amené l'éditeur à en faire un tour isolé, au mépris de la logique. En d'autres termes, une erreur mineure nous révèle un fait crucial : la preuve de l'efficacité certaine des marqueurs d'oralité comme outils indiquant l'organisation des tours de parole. Il ne s'agit ici, en réalité, que d'une sur-détermination du rôle d'un élément.

## 5. Conclusion

La manière de faire dont nous avons souhaité illustrer le fonctionnement et l'assise diffère principalement des autres modèles par ce recours à une intuition ou un investissement du chercheur que l'on ne masquerait pas par des chiffres, ainsi que par une réflexion sur ce qui, au départ, nous entraîne irrémédiablement à considérer différentes parties d'un texte comme « orales ». De façon anticlimatique, elle s'intéresse toutefois à peu près aux mêmes catégories (interjections, lexèmes pragmatiques, phénomènes syntaxiques, etc.) et reprend bien souvent des conclusions déjà énoncées.

L'intérêt nous semble plutôt résider dans ce léger déplacement de la question et la capacité à fonctionner de concert avec ces autres méthodes. En croisant les

---

<sup>16</sup> Le folio du manuscrit reproduit à titre d'exemple d'absence de marques graphiques dans la figure 1 ne correspond pas au passage cité de l'édition de Kristol (1995), en raison de l'absence de certains passages dans ce manuscrit français.

résultats, nous ne pouvons qu'arriver à une appréhension plus juste de ce qui, inévitablement, nous demeurera toujours perdu.

L'épistémologie qui soutient notre approche se partage donc entre l'étude ergonomique des systèmes de signes (*affordances*, contraintes d'optimalités), les imaginaires induits par ces propriétés mais aussi une attention historique pour des sources que l'on aurait tort de considérer comme de simples réservoirs de données. Notre but ne concerne en aucun cas une reconstruction de la langue parlée mais se rapproche peut-être davantage de l'état de lucide incertitude préconisée par Zumthor (1987 : 18) :

Recherches et réflexions sur l'oralité de la chanson de geste [...] ont eu jusqu'ici pour effet d'ébranler quelque peu les assurances, d'atténuer la portée de plusieurs termes et de diffuser un petit nombre de doutes communs. Elles ne nous ont point apporté de certitude. Mais, justement, la question n'est pas celle d'une certitude. C'est celle de notre mode de perception et, plus encore, de notre volonté d'ouverture, impliquant une intégration, dans la lecture de nos vieux textes, d'une sorte d'imagination critique.

Il nous semble fondamental de ne pas considérer les *marqueurs d'oralité* comme devant à tout prix « représenter » un oral. La construction d'une catégorie *ad hoc* est déjà le signe de l'engagement du chercheur, et l'empêche de céder au démon de la reconstruction. Il y a, dans l'appréhension de cette catégorie et de l'effet d'oral, quelque chose de saint Jean découvrant, à la fin de son évangile, le tombeau du Christ. Il nous est en effet alors dit : « Il vit et il crut » (*Jean*, 20 : 8). Mais il faudrait toujours se rappeler que ce que l'apôtre observe à ce moment-là, c'est un tombeau vide.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### a) Corpus et textes cités

BÉNICHOU-SAMSON, Édouard [éd.] (2016) : *Le rôle de l'Homme pêcheur (BnF, ms., naf 6514)*, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, Ecole nationale des chartes.

BLANCHARD, Joël [éd.] (2012) : *Procès de Jacques d'Armagnac*. Genève, Droz.

DU FAIL, Noël (1994 [1547]) : *Propos rustiques*, éd. Gabriel-André Pérouse et Roger Dubuis. Genève, Droz.

BFM = *Base de français médiéval*, ENS de Lyon, <http://txm.bfm-corpus.org>

LA VIGNE, Andrieu de (1979 [1496]) : *Le Mystère de Saint Martin (1496)*, éd. André Duplat. Genève, Droz.

KRISTOL, Andres M. [éd.] (1995). *Manières de langage (1396, 1399, 1415)*, Londres : Anglo-Norman Text Society.

*Opuscula grammatica*, Ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 699, f. 123r, Gallica.bnf.fr, Bibliothèque nationale de France, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10035413k/f6.item.r=699#>

PÉGEOT, Pierre, Odile DERNIAME & Madeleine HÉNIN [éds] (2013) : *Les lettres de rémission du duc de Lorraine René II (1473-1508)*. Turnhout, Brepols.

RABELAIS, François (1955) : *Œuvres complètes*, éd. Jacques Boulenger. Paris, Gallimard.

RYCHNER, Jean [éd.] (1999) : *Les .XV. joies de mariage*. Genève, Droz.

SMITH, Darwin [éd.] (2002) : *Maistre Pierre Pathelin. Le miroir d'orgueil: texte d'un recueil inédit du XVIe siècle (mss Paris, B.N.F. fr. 1707 et 15080)*. Saint-Benoît-du-Sault, Tarabuste.

TISSET, Pierre [éd.] (1960) : *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, vol. 1-3. Paris, Klincksieck.

## b) Études

ADAM, Jean-Michel (2011) : *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris, Armand Colin.

ANHEIM, Étienne (2020) : « Rapport introductif », in *La voix au Moyen Âge. Actes du 50<sup>e</sup> congrès de la SHMESP*. Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020, 11-34.

BARTHES, Roland (1984) : *Le bruissement de la langue*. Paris, Seuil.

BERRENDONNER, Alain (2004) : « Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques », in Alain Rabatel (éd.), *Interactions orales en contexte didactique*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, 249-264.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire & Colette JEANJEAN (1987) : *Le français parlé : transcription et édition*. Paris, Didier érudition.

CISLARU, Georgeta & Thierry OLIVE (2018) : *Le processus de textualisation: analyse des unités linguistiques de performance écrite*. Louvain, De Boeck Supérieur.

CULPEPER, Jonathan & Merja KYTÖ (2010) : *Early Modern English Dialogues. Spoken Interaction as Writing*. Cambridge, Cambridge University Press.

DERRIDA, Jacques (1967) : *De la grammatologie*. Paris, Minuit.

FLECK, Ludwik (2008 [1935]) : *Genèse et développement d'un fait scientifique*. Paris, Flammarion.

GAUVARD, Claude (1991) : « *De grace especial* » : crime, état et société en France à la fin du Moyen Âge. 2 vols. Paris, Publications de la Sorbonne.

GIBSON, James J. (1977) : « The Theory of Affordances », in Robert Shaw & John Bransford (éds), *Perceiving, Acting and Knowing. Toward an Ecological Psychology*. Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, 67-83.

- GLIKMAN, Julie & Nicolas MAZZIOTTA (2013) : « Représentation de l'oral et structures syntaxiques dans la prose de la *Queste del saint Graal* (1225-1230) », in Dominique Lagorgette & Pierre Larrivé (éds.), *Représentations du sens linguistique V*, Chambéry, Presses universitaires Savoie Mont Blanc, 69-90, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01073928>
- GUERREAU-JALABERT, Anita (1997) : « Parole/Parabole. La parole dans les langues romanes : analyse d'un champ lexical et sémantique », in Rosa Maria Dessi & Michel Lauwers (éds.), *La parole du prédicateur (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*. Turnhout, Brepols, 311-339.
- GUILLOT, Céline (2009) : « Écrit médiéval et traces d'oralité : l'exemple de l'adverbe or(e) », in Eva Havu (éd.), *La langue en contexte*. Helsinki, Société Néophilologique, 267-281.
- JACOBS, Andreas & Andreas H. JUCKER (1995) : « The historical perspective in pragmatics », in Andreas H. Jucker (éd.), *Historical Pragmatics: Pragmatics Developments in the History of English*. Amsterdam, John Benjamins, 3-36.
- JUCKER, Andreas H. (2015) : « Pragmatics of fiction : Literary uses of *uh* and *um* ». *Journal of Pragmatics*, 86, 63-67.
- KOCH, Peter & Wulf OESTERREICHER (2001) : « Langage parlé et langage écrit », in *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, II/2. Tübingen, Niemeyer, 584-627.
- KRISTOL, Andres M. (1993) : « “*Que dea ! Mettes le chapron, paillard, com tu parles a prodome*”. La représentation de l'oralité dans les *Manières de langage* du XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle ». *Romanistisches Jahrbuch*, 43, 35-64.
- LEFEUVRE, Florence & Noalig TANGUY (2012) : « La représentation de l'oral dans les dialogues dramaturgiques : les énoncés averbaux », in Claire Despierres & Mustapha Krazem (éd.), *Quand les genres de discours provoquent la grammaire... et réciproquement*. Limoges, Lambert-Lucas.
- LETT, Didier (2008) : *Un procès de canonisation au Moyen Âge : essai d'histoire sociale. Nicolas de Tolentino, 1325*. Paris, Presses Universitaires de France.
- LORAU, Nicole (1993) : « Éloge de l'anachronisme en histoire ». *Le genre humain*, 27, 23-39.
- MAHRER, Rudolf (2014) : *Lire l'oral. Pour une typologie linguistique des représentations écrites de l'oralité (le cas du français)*. Thèse de doctorat sous la direction de Jacqueline Authier-Revuz et de Gilles Philippe. Paris 3 - Sorbonne nouvelle.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2014) : « L'importance spécifique de l'oral représenté pour la linguistique diachronique », in Wendy Ayres-Bennett & Thomas M. Rainsford, *L'histoire du français. État des lieux et perspectives*. Paris, Classiques Garnier, 161-174.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2017) : « Les débuts de l'oral représenté en français : marquage du discours direct dans les plus anciens textes », in Claire Badiou-Monferran, Samir Bajric & Philippe Monneret, *Penser la langue. Sens, texte, histoire. Hommages à Olivier Soutet*. Paris, Honoré Champion, 117-129.
- MORSEL, Joseph (2000) : « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge... Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale ». *Memini*, 1, 3-43.
- OFFENSTADT, Nicolas (2013) *En place publique. Jean de Gascogne, crieur au XV<sup>e</sup> siècle*. Paris.

Stock.

- OPPERMANN-MARSAUX, Evelyne (2011) : « Les emplois du marqueur discursif *di va* en ancien français ». *Discours*, 8. DOI : <https://doi.org/10.4000/discours.8321>
- PARUSSA, Gabriella (2018) : « La représentation de l'oral à l'écrit et la diachronie du français. Un nouveau projet de recherche », in Wendy Ayres-Bennett *et al.*, *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*. Paris, Classiques Garnier, 181-199.
- RODRÍGUEZ-SOMOLINOS, Amalia (1995) : « *Certes, voire* : l'évolution sémantique de deux marqueurs assertifs de l'ancien français ». *Linx*, 32, 51-76.
- RODRÍGUEZ-SOMOLINOS, Amalia (2016) : « Présentation ». *Linx*, 73 [Dossier *Énonciation et marques d'oralité dans l'évolution du français*], 9-16, DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.1620>
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (1990 [1781]) : *Essai sur l'origine des langues*, éd. Jean Starobinski. Paris, Gallimard,
- SCHEGLOFF, Emanuel A. (1982) : « Discourse as an Interactional Achievement : Some Uses of *uh huh* and other things that come between sentences », in Deborah Tannen, *Analyzing Discourse : Text and Talk*. Washington, Georgetown University Press, 71-94.
- SCHMID, Anne-Françoise & Muriel MAMBRINI-DOUDET (2019) : *Épistémologie générique*. Paris, Kimé.
- SCHOURUP, Lawrence (1999) : « Discourse markers ». *Lingua*, 107 : 3, 227-265.
- SHORT, Mick *et al.* (1997) : « A (free direct) reply to Paul Simpson's discourse ». *Journal of Literary Semantics*, 26 : 3, 219-228.
- SMITH, Darwin ; Gabriella PARUSSA & Olivier HALÉVY (2014) : *Le théâtre français du Moyen Âge et de la Renaissance : histoire, textes choisis, mises en scène*. Paris, L'Avant-scène théâtre.
- TAVIANI, Ferdinando (1969) : *La commedia dell'arte e la società barocca*, Roma, Bulzoni.
- VERMANDER, Pierre (à paraître) : « Pour une pragmatophilologie. Marqueurs d'oralité et variation dans les différents témoins de *Maistre Pierre Pathelin* ». *Romania*.
- VINCENSINI, Jean-Jacques (2006) : « Formes et fonctions structurantes. À propos de quelques interjections en ancien et en moyen français ». *Langages*, 161, 101-111.
- WAHNICH, Sophie (2009) : *Les émotions, la Révolution française et le présent. Exercices pratiques de conscience historique*. Paris, CNRS.
- WŁODARCZYK, Matylda (2005) : « Is Reanimation of Voices Possible? Pragmatics of Reported Speech in Selected Middle English Texts ». *Studia Anglica Posnaniensa*, 41, 99-113.
- ZUMTHOR, Paul (1987) : *La lettre et la voix : de la « littérature » médiévale*. Paris, Seuil.

## **Quand les linguistes et les philologues s'accordent : l'exemple de quelques manuscrits tardifs du *Livre de la cité des dames* de Christine de Pizan**

**Andrea VALENTINI**

*Université Sorbonne Nouvelle Paris 3*

andrea.valentini@sorbonne-nouvelle.fr

<https://orcid.org/0000-0002-4654-675X>

### **Resumen**

El objeto de este artículo es demostrar, mediante el análisis de un corpus circunscrito (tres manuscritos que contienen una versión anónima del *Libro de la ciudad de las damas* de Christine de Pizan, versión conocida como VI), que las variantes lingüísticas, tradicionalmente consideradas inútiles para fines filológicos, pueden de hecho proporcionar datos interesantes para el estudio de la tradición manuscrita. Además, cruza el estudio de la estratificación de los diferentes sistemas gráficos de estos manuscritos (su «diasistema») con los datos proporcionados por la filología para explotarlos con el fin de datar y localizar esta versión VI'.

**Palabras clave:** sistemas gráficos, diasistema, filología, variantes lingüísticas, *Libro de la ciudad de las damas* de Christine de Pizan.

### **Résumé**

La présente contribution voudrait démontrer, par le biais de l'analyse d'un corpus circonscrit (trois manuscrits qui contiennent une version anonyme du *Livre de la cité des dames* de Christine de Pizan, version connue comme VI), que les variantes linguistiques, traditionnellement considérées comme inutiles à des fins philologiques, peuvent en réalité apporter des données intéressantes à l'étude de la tradition manuscrite. Par ailleurs, elle croise l'étude de la stratification de systèmes graphiques différents dans ces manuscrits (leur « diasystème ») avec les données fournies par la philologie pour les exploiter à des fins de datation et de localisation de cette version VI'.

**Mots-clés :** systèmes graphiques, diasystème, philologie, variantes linguistiques, *Livre de la cité des dames* de Christine de Pizan.

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

### Abstract

This contribution would like to demonstrate, through the analysis of a delimited corpus (three manuscripts containing an anonymous version of Christine de Pizan's *Book of the City of Ladies*, version known as *VI*), that linguistic variants, traditionally considered useless for philological purposes, can in fact provide interesting data for the study of the manuscript tradition. Moreover, it combines the study of the stratification of different graphic systems in these manuscripts (their 'diasystem') with the data provided by philology and codicology in order to exploit them for dating and locating this *VI*' version.

**Keywords:** graphic systems, diasystem, philology, linguistic variants, Christine de Pizan's *Book of the City of Ladies*.

### 1. Introduction

Il est bien connu que les manuscrits copiés à des époques et dans des centres de production différents présentent des variations graphiques diachroniques ou diatopiques plus ou moins marquées. Ce type de variation correspond en grande partie à ce qui a été décrit, surtout pour l'époque de l'ancien français, comme relevant de la scripta (Gossen, 1967). D'autres variations sont liées à des habitudes personnelles des copistes : il a été prouvé que, pour certaines graphies, les copistes pouvaient avoir une préférence pour une forme plutôt que pour une autre, avec des proportions qui peuvent atteindre 100 % (Cazal, Parussa, Pignatelli et Trachsler, 2003). Plus récemment, il a été avancé de manière convaincante qu'un certain degré de variation peut être le fait d'un choix délibéré des copistes, qui pouvaient appliquer à la graphie le principe de la *variatio* (Llamas-Pombo, 2017).

Cesare Segre avait indiqué un autre facteur de variation dès les années 1970 : la fidélité des copistes à leur modèle. En empruntant une notion à la sociolinguistique (Weinreich, 1954), il considérait les systèmes linguistiques des manuscrits médiévaux comme un « diasystème », à savoir « *un sistema di compromesso tra due sistemi in contatto* » (Segre, 1979 : 58). Cet auteur soulignait l'importance de prendre en compte l'équilibre toujours instable entre le système du modèle et le système du copiste et faisait remarquer que le modèle pouvait exprimer lui-même un ou plus plusieurs diasystèmes, pouvant être lui-même une copie (d'une copie, d'une copie...). La notion de diasystème a été reprise plus récemment dans les études de stratigraphie linguistique (Greub, 2018).

On peut donc considérer que le diasystème des manuscrits médiévaux est composé d'au moins cinq strates : la fidélité au modèle ; les traits motivés diachroniquement ; les usages que, en simplifiant, l'on pourrait définir régionaux ; les habitudes personnelles ; le goût pour la *variatio*. Le degré de ce qui est volontaire et de ce qui ne l'est pas dans ces différentes composantes est variable et n'est pas facile à évaluer. Les habitudes personnelles sont probablement les traits les moins conscients chez les

copistes (Valentini, 2017). Les usages régionaux doivent être aussi employés en grande partie spontanément, bien que les copistes aient pu vouloir rendre leurs textes accessibles au-delà de leur région et avoir ainsi gommé consciemment des traits marqués diatopiquement<sup>1</sup>. La fidélité au modèle peut être aussi plus ou moins intentionnelle. Quant aux innovations diachroniquement motivées, elles peuvent être involontaires, les copistes pouvant moderniser inconsciemment leur modèle ; mais elles peuvent être aussi conscientes, quand elles veulent rendre le texte plus compréhensible pour les lecteurs contemporains, ce qui est davantage vrai pour les imprimés que pour les manuscrits (Parussa, 2019). Par ailleurs, la fidélité au modèle peut être aussi une fidélité marquée diachroniquement dans le sens de l'archaïsme, quand les archaïsmes ne sont pas ajoutés volontairement dans des manuscrits plus récents pour donner une impression d'ancienneté (Pantcheva Capin, 2004). Enfin, le goût pour la *variatio* semble être l'un des traits les plus réfléchis. Ces strates peuvent être résumées schématiquement de la manière suivante :

Automatismes			Choix intentionnels
Habitudes personnelles	Usages régionaux	Fidélité au modèle	Innovations diachroniquement motivées
>			

Dans la présente contribution, nous voudrions approfondir l'étude du diastème dans les manuscrits médiévaux à l'aide d'un corpus homogène. Nous nous intéresserons surtout à la fidélité des copistes à leur modèle et essayerons de montrer que ce qu'on appelle parfois les « variantes linguistiques » peut être d'une grande utilité aux philologues et aux éditeurs des textes médiévaux, alors qu'elles sont encore quelquefois écartées de l'étude de la tradition manuscrite.

Que la distinction traditionnelle entre « variantes de forme » et « variantes de contenu » soit bien plus difficile à établir que ce que l'on a cru autrefois a déjà été soutenu à plusieurs reprises et, de manière limpide, encore assez récemment (Wilhelm, 2013). Dans les pages qui suivent, nous tâcherons de montrer que, dans quelques cas, on peut bien parler de variantes de forme, ou de variantes linguistiques, ou de micro-variance, mais que ces variantes peuvent être tout aussi utiles aux linguistes qu'aux philologues : en effet, l'analyse philologique laisse voir que les copistes pouvaient retenir de leur modèle non seulement le contenu (ou les leçons, ou la macro-variance), mais aussi, en partie, la *forme*, qui est ici à entendre comme *système graphique ou morphographique*. Cela contribuera à accroître un peu plus notre connaissance de la manière de travailler des copistes, qui reste encore mal connue, ainsi que notre compréhension du

<sup>1</sup> Il est inutile de rappeler que la question de ce qui est régional et de ce qui est commun, ainsi que de ce qui est conscient et de ce qui est involontaire dans les scriptas médiévales est on ne peut plus débattue, et la bibliographie sur ce sujet, pléthorique, ne saurait être résumée ici. Pour une synthèse équilibrée, nous renvoyons à Lusignan (1999).

degré de conscience linguistique des scripteurs médiévaux. Et nous verrons que, si la linguistique peut fournir des éléments intéressants à la philologie, la philologie, même dans notre ère post-philologique (ainsi dans des traditions universitaires de plus en plus nombreuses), peut aussi être utile à la linguistique.

## 2. Le *Livre de la cité des dames* de Christine de Pizan : manuscrits et éditions

Les résultats présentés dans cette contribution sont le fruit partiel d'un travail plus ample qui consiste en l'étude de la tradition manuscrite du *Livre de la cité des dames* de Christine de Pizan (par la suite *CD*) et en l'édition critico-génétique d'une partie de ce texte<sup>2</sup>. Nous rappelons que cette œuvre majeure de la littérature médiévale et de la littérature féministe est connue essentiellement en traduction<sup>3</sup>. Le texte original a été édité dans deux thèses de doctorat restées toutes deux inédites (Lange, 1974 ; Curnow, 1975). Leurs auteures ont étudié, de manière plus ou moins approfondie, les nombreux manuscrits qui conservent ce texte ; mais Langue (1974) n'a utilisé que deux manuscrits pour son édition (le manuscrit de base est R, et le relevé des variantes du deuxième manuscrit, A, est aléatoire<sup>4</sup>) ; Curnow (1975), quant à elle, s'est servie de trois manuscrits (D, avec les variantes de R et de B).

Le texte en moyen français de la *CD* n'a été publié qu'en 1997 (à lire aujourd'hui dans Caraffi et Richards, 2003), d'après le même R utilisé par Langue (1974) : ce codex, connu comme le « manuscrit de la Reine », est un très luxueux recueil de ses œuvres que Christine de Pizan a offert à la reine de France Isabelle de Bavière après 1410, probablement en 1414<sup>5</sup>. Dans l'édition Caraffi et Richards (2003), on trouve un choix très restreint (sept pages pour environ 230 pages de texte) de variantes de trois manuscrits (A, D et P3). Depuis plusieurs années est en préparation une nouvelle édition de la *CD* avec une traduction en français moderne en regard, par Anne Paupert et Claire Le Ninan, d'après un manuscrit inédit (P3), avec les variantes de R ; l'édition devrait comporter également un choix de variantes de deux autres témoins (B et D)<sup>6</sup>. La *CD* se lit aujourd'hui aussi en regard de l'édition de la traduction anglaise que Brian Anslay en a publié en 1521 : son éditrice, Johnston (2014), a en effet eu l'heureuse initiative de transcrire aussi le texte dont le traducteur s'est sans doute servi (Lo), avec les variantes du même R plusieurs fois cité. Comme on le voit, il s'agit à chaque fois d'éditions qui prennent en compte un nombre très limité de manuscrits, dont elles n'offrent d'ailleurs le plus souvent qu'un choix de variantes.

<sup>2</sup> « *Or est du tout achevee et parfaite nostre cité* » : *Élaboration linguistique et genèse du texte dans le Livre de la cité des dames de Christine de Pizan* (à paraître).

<sup>3</sup> Pour une étude récente du point de vue des études de genre, publiée dans cette même revue, voir Ibeas Vuelta (2020).

<sup>4</sup> Pour les sigles des manuscrits de la *CD*, on se reportera à l'Annexe 1.

<sup>5</sup> Un site internet est entièrement consacré à ce manuscrit : <http://www.pizan.lib.ed.ac.uk>.

<sup>6</sup> Nous tenons ces informations des éditrices, que nous remercions.

La tradition manuscrite de la *CD* se compose de vingt-sept manuscrits plus un fragment, d'un feuillet seulement, d'un vingt-huitième. À ces témoins il faut ajouter la traduction anglaise qui n'existe que dans l'édition citée de 1521 et une traduction flamande qui subsiste dans un manuscrit. Sept de ces témoins, ainsi que le fragment, sont ce qu'on appelle des « manuscrits originaux » (MO), à entendre comme des copies préparées par un petit groupe de copistes sous le contrôle de l'auteure pour les offrir à des mécènes, dont certains sont connus ; Christine de Pizan intervenait probablement elle-même si ce n'est dans la copie, au moins dans la relecture et la correction de ces manuscrits, qui peuvent être datés d'entre 1405 et 1415 environ. Ces manuscrits ont été étudiés dans Reno (2006 ; repris et légèrement modifié dans Ouy, Reno et Villela-Petit, 2012 : 517-528). Toutes les éditions mentionnées ci-dessus ont utilisé ces manuscrits, à l'exception de Johnston (2014), mais certains MO n'ont jamais été pris en considération<sup>7</sup>.

Les vingt manuscrits restants ont été produits indépendamment du contrôle de l'auteure, déjà les plus anciens sans doute après sa mort ; nous les appellerons « manuscrits tardifs » (MT). Jusqu'à récemment, ces manuscrits n'avaient jamais été étudiés, sauf dans les deux thèses inédites. Les descriptions codicologiques de Curnow (1975 : 346-546) sont extrêmement précieuses, mais les résultats philologiques auxquels elle aboutit ne peuvent pas être acceptés (570-592) ; c'est néanmoins cette chercheuse qui a eu le mérite de reconnaître dans un MT, Lo, la source de la traduction anglaise (334). Quant à Lange (1974), elle s'intéresse plus particulièrement aux MO (XL-LXV), mais elle fait aussi une place, bien que très limitée, aux MT (LXVI-LXVIII)<sup>8</sup>. Ceux-ci nous fournissent des indications particulièrement intéressantes sur l'évolution et sur la diffusion du texte, mais également sur sa genèse (Valentini, 2019). Les MT offrent aussi une mine d'informations d'un point de vue linguistique, alors que jusqu'à présent la langue avait été presque totalement occultée dans les études sur ce texte à la tradition foisonnante<sup>9</sup>.

<sup>7</sup> Comme nous l'avons vu, les éditions utilisent, à différents degrés, A, B, D, P3 et R ; les MO qui n'ont jamais été pris en compte sont P1 et P2, comme le fragment L.

<sup>8</sup> Par ailleurs, cette thèse n'est pas consultable, pas même en s'adressant à l'Université de Hambourg (courriels des 4 et 7 novembre 2016 de la part des responsables respectivement de la Bibliothèque de l'Université de Hambourg et de la Bibliothèque du département *Sprache, Literatur, Medien*). Nous avons pu la consulter dans sa totalité grâce à l'obligeance d'Anne Paupert, qui a mis à notre disposition sa copie personnelle. Les résultats les plus importants atteints par Lange (1974) ont été résumés, mais avec quelques imprécisions, dans Richards (2000 : 791 et *passim*).

<sup>9</sup> À l'exception notable de Brown-Grant (2000) et Brown-Grant (2002), qui s'est intéressée aux procédés linguistiques adoptés par Christine de Pizan dans sa réécriture des passages qu'elle a empruntés à l'une de ses sources principales, le *Des cleres et nobles femmes*, la traduction anonyme du *De mulieribus claris* de Boccace.

Nous avons collationné les manuscrits de la *CD* par *loci selecti*<sup>10</sup>. La collation a mis en lumière l'existence de quatre versions : les deux premières (que nous avons baptisées *VI* et *V2*) remontent assurément à l'auteure, qui a remanié la *VI* après en avoir fait tirer certaines copies. Elles sont conservées à la fois dans des MO et dans des MT<sup>11</sup>. Une version proche de la *VI* est conservée uniquement dans trois MT (*VI'*) : un examen stylistique et linguistique a démontré qu'il s'agit d'un remaniement que l'on ne peut pas attribuer à Christine de Pizan<sup>12</sup>. La quatrième version n'en est pas vraiment une, en ce sens qu'elle est le fruit d'une contamination de cette *VI'* et de la *V2*, mais le copiste à l'origine de son archétype a, de surcroît, une forte tendance à innover (cette rédaction a été appelée *Vx*). Au demeurant, c'est la version qui est conservée dans le plus grand nombre de MT<sup>13</sup>, ce qui confirme, si besoin est, que les notions d'« original » et de « dernière copie surveillée par l'auteur-e » peuvent être peu pertinentes pour le Moyen Âge.

### 2.1. Corpus et objectifs

Dans la présente contribution, nous nous intéresserons à la rédaction que nous avons appelée *VI'*. Comme il a été anticipé, cette version est conservée dans trois MT : Mu, Pa1 et Wi. La production des deux derniers peut raisonnablement être datée des années 1460-1470 et être située en Normandie, probablement à Rouen, comme le suggère leur iconographie. Mu, quant à lui, a sans doute été produit dans le deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle, et plus probablement dans les années 1440, à Paris ou possible-ment aussi en Normandie<sup>14</sup>.

<sup>10</sup> La *CD* comporte trois parties qui se composent respectivement, dans les MO les plus récents, de 48, de 69 et de 19 chapitres. Les chapitres qui ont été collationnés en entier sur un certain nombre de manuscrits – tous les MO, plus Lo, Mu et Pa2 parmi les MT – sont les suivants : 1.1-1.4, 1.21-1.25, 2.12, 2.29, 2.53-2.54, 2.61-2.64, 3.14-3.15, 3.19, plus les tables des matières. Les autres MT ont été collationnés sur des portions de texte plus restreintes (voir ci-dessous pour le corpus retenu dans l'étude de Pa1 et de Wi). Des sondages ont été réalisés aussi dans d'autres chapitres du texte dans tous les manuscrits.

<sup>11</sup> Respectivement, la *VI* dans deux MO et dans deux MT, ainsi que dans la traduction anglaise, tirée de l'un de ces derniers ; la *V2* dans cinq MO (ainsi que dans le fragment) et dans six MT. Pour la liste des versions conservées dans les différents manuscrits, on se reportera à l'Annexe 1.

<sup>12</sup> Une étude sur les procédés à l'œuvre lors du remaniement *VI'* n'a pas encore été publiée. Pour l'instant, on pourra au moins consulter les notes apposées à l'extrait d'édition synoptique (*VI / VI' / V2*) publié dans Valentini (2019 : 437-445).

<sup>13</sup> Huit, ainsi que dans la traduction flamande. Pour tout ceci, ainsi que pour le choix des *loci selecti*, on se reportera pour le moment à Valentini (2019). L'ouvrage signalé dans la note 2 apportera quelques rectifications à certains points traités dans cet article, et les *loci selecti* y ont été augmentés par rapport à celui-ci.

<sup>14</sup> Il n'a pas été possible d'insérer dans la présente contribution une étude codicologique : il existe actuellement une étude fiable publiée uniquement de Wi (Pächt et Thoss, 1974 : 1, 52-53). Quant à Pa1 et à Mu, pour l'instant on pourra se reporter à ce qui a été écrit dans Valentini (2019 : 427-428). Un

Comme nous l'avons écrit rapidement ci-dessus, la *VI*' a été copiée aussi dans un manuscrit dans lequel elle a été croisée avec la *V2* (la version de la *CD* revue par Christine de Pizan) : c'est le manuscrit à l'origine de la *Vx*. La contamination rend difficile la collation entre les témoins de la *VI*' et les témoins de la *Vx*, et les manuscrits de cette version ne seront donc pas étudiés systématiquement dans la présente contribution ; ils seront néanmoins mis à profit le moment venu car, comme nous le verrons, ils peuvent fournir des éléments de comparaison intéressants. Avant de passer au cœur de l'analyse linguistique, nous dirons toutefois que le manuscrit utilisé pour produire cette *Vx* était vraisemblablement Mu lui-même ou un manuscrit copié d'après ce dernier.

Mu, le témoin le plus ancien de la *VI*', ne peut en aucun cas être considéré comme l'archétype de celle-ci, étant donné que non seulement il fait état de quelques innovations qui lui sont tout à fait singulières, et qui sont passées dans la *Vx*, mais aussi il partage assurément un intermédiaire commun avec Pa1. On peut être certain de ces affirmations, car il y a des cas dans lesquels Pa1 et Wi suivent la *VI*, la version « originale », contre Mu seul (et les témoins de la *Vx*) ; mais il y a aussi des cas où Wi seul suit la *VI* contre Mu et Pa1 (et les témoins de la *Vx*). Toutefois, Wi, bien qu'isolé, reste un manuscrit très peu fiable, car son copiste a une forte tendance à innover, surtout en banalisant et en écourtant le texte.

Il n'est pas possible de fournir ici tous les éléments qui nous ont permis d'arriver à ces conclusions, mais nous pouvons citer au moins deux exemples particulièrement éclairants. Dans le chapitre 2.29, où il est question d'Antonina et de son mari Bélisaire, dans Mu et dans Pa1 on lit :

Et je auray l'autre partie de voz gens avecques moy et arriverons de l'autre part au port. Et tandis qu'ilz entendront à vous donner la bataille, nous entrerons de l'autre † es villes et chasteaux et metrons tout à mort, à feu et à flambe (graphie de Mu f. 61rb ; Pa1 f. 57r).

Les témoins de la *Vx* offrent la même leçon : pour cette contribution, nous nous contenterons de citer un seul témoin, Pa2 (France du Nord, troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle, f. 78rb). L'énoncé n'a pas beaucoup de sens, car il manque un mot où nous avons placé une *crux*, *part*, qu'on lit dans le texte non remanié, tout comme dans Wi, qui présente toutefois d'autres innovations à cet endroit (le texte original a par ailleurs été en partie modifié dans la *VI*) :

Et je raray [je r. *manque* Wi] l'autre partie de voz gens avec moy et par mer [p. m. *manque* Wi] arriverons de l'autre part au port, et tandis que ilz entendront à vous donner la bataille, nous entrerons de l'autre *part* es villes et

---

quatrième manuscrit, dont on a perdu la trace, pourrait appartenir à cette version ; il n'est pas impossible qu'il ait été produit en Normandie (Valentini, 2019 : 202, note 31, et 429, note 89).

es citez [et chasteaulx Wi] et mettrons tout à mort et [et *manque* Wi] à feu et flamme (d'après A [VI] f. 77vb-78ra<sup>15</sup> ; Wi f. 94v).

L'absence de ce mot est clairement un bourdon, à interpréter comme une erreur conjonctive entre Mu et Pa1. Elle est appuyée par une série de variantes communes à ces deux manuscrits.

Pa1 partage donc un antigraphe avec Mu, mais il n'en est pas un *descriptus*. Dans le chapitre 1.1, on trouve un énoncé complexe, où Pa1 suit l'original :

Mais non obstant que, pour chose que je peusse congnoistre, tant longuement y sceusse visiter [viser P1 Lo Pa1] ne esplucher, je ne apperceusse ne [et Pa1] congeusse telz jugemens estre vrais... (A [VI] f. 1vb ; Pa1 f. 2v).

Mu offre ici une leçon corrompue par une erreur d'anticipation (en italique ci-après) ; Pa2, le témoin de la *Vx*, comporte une faute supplémentaire, mais qui dérive clairement de la leçon de Mu (*je y sceusse > il y sceussent*) :

Mais non obstant que [*manque* Pa2], pour chose que je y *sceusse* [il y sceussent Pa2] congnoistre, tant longuement y *sceusse* viser ne espelucier, je ne apperceusse ne congeusse telz jugemens estre vrais... (Mu f. 4vb ; Pa2 f. 5ra).

Wi, quant à lui, innove de manière indépendante :

Et combien que je ne sceusse si bien espelucher ne viser que ce trouvasse estre vray (f. 4r).

Un *stemma codicum* simplifié de la *VI*' est fourni dans l'Annexe 2. Cette rapide présentation des données ne serait pas complète si nous ne disions pas que le copiste à l'origine de la *VI*' a travaillé sur un manuscrit certes de la première version de la *CD* (*VI*), mais qui devait être légèrement postérieur à tous les manuscrits conservés de cette version, car la rédaction remaniée fait état de quelques innovations qui n'apparaissent que dans la *V2* : l'auteure avait donc dû apporter sur ce manuscrit ou sur son modèle quelques modifications en vue de la deuxième version de son texte. Puisque le manuscrit le plus ancien de la *V2* (P2) ne semble pas pouvoir être daté d'avant 1406 et que la *VI* n'a pas été complétée avant 1405, le manuscrit utilisé par le remanieur doit avoir été produit dans cet intervalle<sup>16</sup>.

Le scribe à l'origine de la *VI*' a donc dû copier l'archétype de cette rédaction entre 1405, *terminus post quem* pour la production des premiers MO de la *CD*, et 1450 environ, *terminus ad quem* pour la production de Mu. Cette fourchette d'un demi-

<sup>15</sup> Dans la *V2*, ce passage est identique : voir Caraffi et Richards (2003 : 292).

<sup>16</sup> La rédaction de la première version de la *CD* est traditionnellement située en 1404-1405 (voir Solente, 1969 : 47, qui se fonde sur des arguments, contestables, de Laigle, 1912 : 16-17). Nous croyons qu'elle a plutôt été composée en 1405-1406, mais il serait trop long d'en faire ici la démonstration. De la même manière, il n'est pas possible de donner plus de précisions sur la datation des MO dans la présente contribution. Dans Ouy, Reno et Villela-Petit (2012 : 545), P2 est daté de 1405-1406, mais la date de 1405 nous semble à exclure pour le remaniement *V2*.

siècle peut-elle être restreinte grâce aux données fournies par l'analyse linguistique ? Une approche diachronique peut-elle nous aider dans cette opération ? Par ailleurs, est-il possible de localiser le remaniement grâce à l'étude de la langue ? Plus particulièrement, la linguistique variationnelle peut-elle nous dire si le copiste-remanieur à l'origine de la *VI'* était lui-même normand, comme normands sont certainement deux des trois témoins de cette version, et peut-être aussi le troisième ?

### 3. Les « variantes linguistiques » des manuscrits de la version *VI'*

Pour la présente contribution, nous avons utilisé un corpus restreint, facilement maîtrisable pour une comparaison entre quatre manuscrits<sup>17</sup> et qui offre déjà des résultats satisfaisants. Il est constitué des chapitres suivants de la *CD* : 1.1-1.2, 1.21-1.22, 2.29, 2.53, 2.63, 3.19. Des sondages ont été réalisés dans d'autres parties du texte. Nous devons préciser que ces chapitres ne correspondent pas toujours aux chapitres qui portent les mêmes numéros d'ordre dans l'édition publiée dans Caraffi et Richards (2003), car celle-ci se fonde sur la version la plus récente du texte (*V2*), alors que le remaniement qui est ici étudié est basé sur la première version du texte (*VI*)<sup>18</sup>. Pour ces raisons, la *VI'* sera toujours comparée à l'édition de la *VI* que nous avons nous-même procurée, d'après le manuscrit A<sup>19</sup>.

#### 3.1. Le remplacement de *mie* par *pas* : une idiosyncrasie de copiste ?

En comparant les chapitres de la *VI'* édités d'après Mu avec les mêmes chapitres de la *VI* d'après A, on observe qu'il arrive que la *VI'* utilise l'adverbe négatif *pas* où la *VI* emploie *mie*. Mais ce remplacement est localisé uniquement dans un endroit de notre corpus, dans le chap. 2.53 : *mie* peut former un syntagme avec *non* (*non mie* > *non pas*) ou il peut être le deuxième morphème de la négation « complète » (*ne... mie* > *ne... pas*). Le remplacement n'est d'ailleurs pas systématique ; on l'observe dans cinq des sept occurrences de *mie* de la *VI*<sup>20</sup> :

Tu pués veoir par ce que devant t'ay dit que des dames, dont je t'ay raconté  
les grans vertus cy dessus, en diverses oeuvres differenciees l'une de l'autre leur

<sup>17</sup> Mu, Pa1 et Wi pour la *VI'* et Pa2 pour la *Vx*, auxquels s'ajouteront, comme on le verra au cas par cas, des manuscrits variables de la *VI*, de la *V2* et de la *Vx*.

<sup>18</sup> Le décalage le plus important se situe à la fin de la deuxième partie, car le chap. 2.53 de la *VI* (et de la *VI'*) a été scindé en deux dans la *V2* (> 2.53-54) ; ainsi, le chap. 2.63 de notre corpus correspond au chap. 2.64 de la *V2*.

<sup>19</sup> Il y a néanmoins un décalage aussi entre ce manuscrit et les témoins de la *VI'*, car dans les manuscrits de la *VI* arrivés jusqu'à nous le chapitre consacré à Artémise, reine d'Halicarnasse, est le n° 25 de la première partie, mais dans la *VI'* il occupe la place 21, comme plus tard dans la *V2* : c'est l'un des éléments qui font penser que le manuscrit utilisé par le remanieur était postérieur aux manuscrits conservés de la *VI*. Nous rappelons que la *VI* peut être consultée aussi dans Johnston (2014) mais, en présence de MO, nous avons préféré ne pas renvoyer à cette édition établie d'après un MT.

<sup>20</sup> Seule sera mise en évidence la différence en question (*mie* > *pas*). Les autres modifications propres à la *VI'* ne seront pas commentées ici.

entendement occupoient, non *mie* toutes en une meismes chose. Ceste oeuvre estoit à bastir à toy reservee et non *mie* à elles... (2.53.7-8<sup>21</sup> : A [VI], f. 102vb-103ra).

Tu peuz veoir par ce que devant t'ay dit que des dames, dont je t'ay raconté cy dessus les grans vertus, en divers oeuvres différenciez l'un de l'autre leur entendement occupoient, et non *pas* toutes en une meismes chose. Ceste oeuvre à bastir estoit à toy reservee et non *pas* à elles... (2.53.7-8 : Mu [VI], f. 77va).

...pour ce que la matiere, quoy que elle soit fondee sur loy de nature, ne vient *mie* du tout par l'attrempeement de raison (2.53.21 : A [VI], f. 103rb).

...pour ce que la matiere, quoy qu'elle soit fondee sur loy de nature, ne vient *pas* du tout par l'attrempeement de raison (2.53.21 : Mu [VI], f. 78ra).

Mais sur le point que tu m'as touché que ilz dient que pour le bien commun le font, je te monstreray que pour ce ne fu ce *mie* [...]. Et n'est *mie* doute que les femmes sont aussi bien ou nombre de creature humaine que sont les hommes (2.53.31 et 2.53.35 : A [VI], f. 103vb-104ra).

Mais sur le point que tu m'as touché que pour le bien commun le firent, je monstreray que pour ce ne fu ce *pas* [...]. Et n'est *pas* doute que les femmes sont aussi bien ou nombre de creature humaine comme sont les hommes (2.53.31 et 2.53.35 : Mu [VI], f. 78rb-78va).

Dans les autres chapitres et à deux reprises dans ce même chap. 2.53, le morphème *mie* est gardé, aussi bien en composition avec *non* (sept fois<sup>22</sup>) que pour compléter l'adverbe négatif *ne* (cinq fois<sup>23</sup>). Dans quelques cas, *pas* est déjà dans la VI (sept fois<sup>24</sup>).

Mais le remplacement de *mie* par *pas* ne peut pas être attribué à la personne à l'origine de la VI'. Les deux autres témoins de cette rédaction, Pa1 et Wi, gardent l'adverbe *mie* de la VI où Mu le remplace par *pas* (le chap. 2.53 se lit aux f. 72v-74r dans Pa1 et aux f. 123v-125v dans Wi). La modification est donc à attribuer au copiste de Mu, ou au copiste d'un antigraphes perdu intermédiaire entre ce manuscrit et le modèle qu'il partage avec Pa1.

Un manuscrit perdu est peut-être à postuler car, dans Mu, on n'observe pas de différence d'écriture à l'endroit du texte où se trouve le chap. 2.53, alors qu'un changement de copiste dans un hypothétique antigraphes pourrait expliquer que *mie* soit remplacé par *pas* uniquement dans ce chapitre de notre corpus. Les graphies aussi semblent assez stables d'un bout à l'autre de Mu, mais le corpus n'offre pas suffisamment

<sup>21</sup> Ces subdivisions renvoient aux paragraphes dans lesquels a été divisé le texte dans l'édition signalée dans la note 2 ci-dessus.

<sup>22</sup> § 1.1.3, 1.1.9, 1.2.19, 1.2.25, 2.53.24, 2.53.33, 3.19.5.

<sup>23</sup> § 1.1.20, 1.2.7, 1.25.4 VI = 1.21.4 VI', 1.25.19 VI = 1.21.19 VI', 3.19.7.

<sup>24</sup> § 1.1.7, 1.2.15, 2.29.24, 2.53.13, 2.63.2, 2.63.4, 3.19.8.

d'exemples pour l'affirmer avec certitude. La vérification a été faite sur les graphies des mots *peut*, *haut*, *sans* et des suffixes *-esche*, *-eulz/-eux* (les graphies retenues sont celles que le copiste de Mu préfère, plutôt que, par ex., *puet*, *haut*, *sanz*, *-ece*, *-eulx*). Seules les graphies *sans* et *-eulz/-eux* donnent des indications satisfaisantes, car elles reviennent à la fois dans le chap. 2.53 et ailleurs : dans Mu on trouve *sans* de manière constante (huit fois<sup>25</sup>) ; pour noter le masculin pluriel du pronom personnel complément et du pronom démonstratif en *-l-* (*eulz*, (*i*)*ceulz*), la graphie employée est toujours *-eulz* (dix-huit fois<sup>26</sup>) ; pour noter le suffixe des adjectifs formés avec le suffixe qui continue le latin *-ŌSUS*, ainsi que les continueurs de *DEUS*, *DUO*, *LOCUS*, *MELIUS* et *PRODE*, la graphie employée est toujours *-eux* (vingt-neuf fois<sup>27</sup>).

L'adverbe *pas* est de plus en plus courant au XV<sup>e</sup> siècle : les rapports avec *mie*, qui était plus courant jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, s'inversent et, après une période de concurrence, *pas* finira par remplacer *mie* (Marchello-Nizia, 1997 : 304). La modification ici étudiée, sans doute involontaire, n'a donc rien d'étonnant sous la plume d'un copiste du deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle, que ce copiste soit à identifier avec celui de Mu ou avec celui d'un antigraphiste qui aurait pu être de peu antérieur.

Quoi qu'il en soit, ce remplacement semble bien relever d'un manuscrit en particulier plutôt que de la rédaction *VI'*. Il peut porter une pièce d'appui supplémentaire à un élément déjà connu, le remplacement progressif de *mie* par *pas* en français au cours du moyen français, mais ne peut pas nous aider à dater le remaniement *VI'*. Par ailleurs, l'imposition progressive de *pas* sans doute dès la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle à l'écrit, voire vraisemblablement plus tôt à l'oral, n'a pas empêché les copistes de Pa1 et de Wi, dans le troisième quart du siècle, de rester fidèles à leurs modèles et d'écrire *mie*. Nous faisons enfin remarquer que les manuscrits de la *Vx* ont *pas* là où l'on trouve cet adverbe dans Mu<sup>28</sup>, à confirmation du fait que le manuscrit utilisé par le copiste à l'origine de la contamination entre la *V2* et la *VI'* avait sous les yeux Mu ou un manuscrit très proche de celui-ci.

### 3.2. Le remplacement de *comment* par *comme* : une idiosyncrasie de remanieur ?

Si le remplacement de *mie* par *pas* ne semble pas pouvoir être attribué à la personne à l'origine de la *VI'*, d'autres changements peuvent à coup sûr lui être imputés. Ainsi du remplacement de l'adverbe interrogatif *comment* par *comme*. Le procédé est

<sup>25</sup> § 1.1.10, 1.21.8, 1.21.11, 2.53.4, 2.53.8, 2.53.9, 2.53.11, 3.19.12.

<sup>26</sup> (*D*)*ceulz* § 1.1.16, 1.2.8, 1.2.20, 1.21.6, 1.21.8 (deux fois), 1.21.10 (deux fois), 1.21.12, 1.21.14, 1.21.16, 2.29.2, 3.19.10, 3.19.17 ; *eulz* § 1.21.15, 2.53.18, 2.53.24, 2.53.27.

<sup>27</sup> *Angoisseux* § 3.19.22 ; *deux* § 1.1.9, 1.21.5, 1.21.8, 1.21.18, 2.29.21, 2.53.2, 2.53.36 ; *Dieux* § 3.19.2 ; *envieux* § 2.29.16 ; *honteux* § 1.22.13 ; *joyeux* § 2.29.18 ; *lieux* § 1.1.11, 1.2.17 ; *mieux* § 1.1.25, 1.2.8, 1.22.9, 2.29.23, 2.53.2, 2.53.27, 2.63.2 (deux fois), 2.63.3 ; *orgueilleux* § 3.19.7 ; *preux* § 1.21.2, 1.21.9, 1.22.2 ; *vertueux* § 1.22.4 ; *victorieux* § 1.21.13.

<sup>28</sup> La vérification a été faite dans le chap. 2.53 des manuscrits suivants, qui appartiennent à trois groupes distincts de cette rédaction mixte : Pa2 f. 102ra-103vb, Pr f. 151r-153r et Pa8 f. 79r-80v.

systematique, et les témoins de la VI' s'accordent entre eux. Dans notre corpus, on ne l'observe pas moins de dix fois<sup>29</sup>, comme par exemple dans les deux passages suivants, où l'adverbe introduit respectivement une interrogative indirecte et une interrogative directe :

...je determinoie que vile chose fist Dieux quant il fourma femme, en m'esmerveillant *comment* sy digne ouvrier daigna oncques faire tant abhominable ouvrage... (1.1.16 : A [VI], f. 2rb).

...je determinoie que vile chose fist Dieu quant il forma femme, en moy merveillant *comme* si digne ouvrier voulu oncques faire tant abhominable ouvrage... (1.1.16 : Mu [VI'], f. 5ra).

Ha ! Dieux, *comment* puet ce cy estre ? (1.1.19 : A [VI], f. 2rb).

Ha ! Dieu, *come* peut cecy estre ? (1.1.19 : Mu [VI'], f. 5rb).

On rencontre un seul cas où *comment* est maintenu dans Mu :

*Comment*, belle fille, et qu'est ton sens devenu ? (1.2.9 : A [VI], f. 3rb = Mu [VI'], f. 6ra).

Mais si Mu et Wi (f. 5v) présentent ce morphème, Pa1 a la forme *comme* (f. 3v). Mu et Wi, dont l'indépendance respective a été établie, auraient-ils réintroduit l'adverbe originel spontanément, peut-être parce qu'il semblait plus naturel à leurs copistes ? Ou bien le copiste de Pa1, qui, rappelons-le, a un ancêtre commun avec Mu, aurait-il apporté cette modification en allant dans le même sens que le remanieur ?

Ce remplacement systématique méritait d'être signalé, mais les deux morphèmes *comme* et *comment* semblent avoir été employés indifféremment jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle (Marchello-Nizia, 1997 : 215-216). C'est peut-être seulement la condamnation des grammairiens qui a fini par faire reculer l'usage de *comme* avec la fonction d'adverbe interrogatif (Fournier, 1998 : 125, § 178). Cette modification ne peut donc pas être utilisée pour dater le remaniement.

### 3.3. Le remplacement de *tout soit* par *tant soit* : un ténu indice diachronique ?

Un autre remplacement morpholexical, en revanche, peut être interprété non pas comme une simple idiosyncrasie, mais comme un trait de langue plus « moderne ». Dans tous les témoins de la VI, on lit *tant* à la place de *tout* dans les tournures concessives paratactiques du type *tant soit*... Dans notre corpus, on en trouve deux seuls exemples, mais des échantillons de texte plus vastes qui ont été vérifiés montrent que ce remplacement revient aussi ailleurs dans la VI' :

Mais la veue d'icelui dit livre, *tout* soit il de nulle auctorité, ot engendré en moy nouvelle pensee... (1.1.9 : A [VI], f. 1va).

Mais la veue d'icelui livre, *tant* soit il de nulle auctorité, olt engendree nouvele pensee en moy... (1.1.9 : Mu [VI'], f. 4va).

<sup>29</sup> § 1.1.16, 1.1.19, 1.1.22, 1.2.1 (deux fois), 2.29.7, 2.53.4, 2.53.10, 2.63.1, 3.19.15.

Et notes de rechief se saint Augustin et autres dotteurs de l'eglise ont point repris meismement Aristote en aucunes pars, *tout* soit il dit le prince des philosophes... (1.2.13 : A [VI], f. 3rb-3va).

Et note derechief se saint Augustin et autres docteurs de l'eglise ont point reprins mesmement Aristote en aucunes pars, *tant* soit il dit le prince des philozophes... (1.2.13 : Mu [VI], f. 6ra).

Les deux tours *tout soit* et *tant soit* étaient équivalents en moyen français, selon Marchello-Nizia (1997 : 428-429), qui en parle toutefois rapidement ; l'auteure elle-même cite un exemple avec *tant* (tiré du *Pathelin*). Selon Soutet (1992 : 44), « les concessives commençant par *tout* [...] ne paraissent pas dépasser le début du XV<sup>e</sup> siècle », et d'ajouter que Christine de Pizan est la dernière auteure de son corpus à en offrir des exemples. La tournure avec *tant* est restée vivante plus longtemps : on en trouve encore des exemples au début du XVII<sup>e</sup> siècle (Fournier, 1998 : 363, § 544, qui la cite toutefois comme un archaïsme de Malherbe, et avec accord du verbe au pluriel *tant soient-ils*).

Certes, la plus grande « modernité » de ce trait ne suffit pas à prouver que le remanieur a travaillé des décennies après Christine de Pizan, étant donné que celle-ci pouvait parfois rechercher une langue sans doute déjà archaïsante à son époque (Dugaz, 2019 : 33 et *passim*). Mais il est vrai qu'un remplacement systématique s'expliquerait mieux s'il avait été opéré plus avant dans le XV<sup>e</sup> siècle, quand la tournure *tout soit* était devenue trop vieillie.

#### 3.4. Le suffixe *-ore* : diatopie d'un antigraphie

Si de l'étude de mots grammaticaux comme ceux que nous avons vus jusqu'à présent, nous passons à l'étude des graphies, nous pouvons observer que, dans le corpus étudié, toutes les fois que la VI a un mot terminé en *-oire*, ce mot est terminé par le suffixe *-ore* dans l'édition interprétative de la VI préparée d'après Mu.

C'est le cas pour le mot *victoires* (*vittoires* dans le manuscrit de base de la VI, A, qui privilégie la ligature *tt* à *ct*), comme dans le passage suivant :

Sy ot avec ce sy grant hardiesce en fait de chevalerie et tant bien en garda la discipline que, par pluseurs *vittoires* que elle ot, la magesté de son nom par grant renommee tres hault esleva... (1.25.5 : A [VI], f. 32va).

Si olt avec ce si grant hardiesce en fait de chevalerie et si bien en garda la discipline que, par plusieurs *victoires* qu'elle olt, la majesté de son nom par grant renommee tres hault esleva... (1.21.5 : Mu [VI], f. 25va).

Ce mot, au singulier ou au pluriel, est employé sept fois dans notre corpus<sup>30</sup>, et Mu écrit constamment *victore(s)* là où, dans tous les manuscrits de la VI arrivés jusqu'à

<sup>30</sup> En plus du passage cité, dans les § 1.21.12, 1.21.13, 1.21.26 (correspondant à VI 1.25.12, 1.25.13 et 1.25.26), 1.22.15 (VI 1.21.15), 2.29.23, 3.19.4

nous, et pas uniquement dans A donc, la graphie est toujours *vic-/vittore(s)*<sup>31</sup>. On observe le même phénomène avec le mot *gloire*, qui revient deux fois dans notre corpus, ainsi qu'avec le nom propre *Gregoire*, employé une fois :

Sy desservéz los et *gloire* et mes grans tresors ne vous seront espargniéz  
(1.25.23 : A [VI], f. 33va).

Si desservéz los et *glore* et mes grans tresors ne vous seront espargniéz  
(1.21.23 : Mu [VI], f. 26rb).

Or est eschevee du tout et parfaite nostre cité, en la quelle à grant honneur vous toutes, celles qui améz *gloire*, vertu et loz, pouéz estre hebergees...  
(3.19.3 : A [VI], f. 139va).

Or est nostre cité du tout achevee et parfaite, en laquele à grant honneur vous toutes, celles qui améz *glore*, vertu et loz, pouéz estre logees et herbegees<sup>32</sup>...  
(3.19.3 : Mu [VI], f. 106ra).

...car dit saint *Gregoire* que pacience est entree de Paradis et la voie de Jhesucrist (3.19.11 : A [VI], f. 140ra-140rb).

...car dit saint *Gregore* que pacience est entree de Paradis et la voye de Jhesucrist (3.19.11 : Mu [VI], f. 106va).

Ce sont les seuls mots se terminant par le suffixe *-oire(s)* (dans la graphie « commune ») du corpus, mais, pour tous ces mots, la graphie *-ore(s)* est constante dans Mu. Vérification faite, Pa1 emploie aussi toujours la graphie *-ore(s)*<sup>33</sup>, mais, dans Wi, le suffixe est constamment écrit *-oire(s)*<sup>34</sup>.

Comme on le voit, il s'agit ici de ce que traditionnellement l'on considère comme une « variante graphique ». Mais lorsque certaines graphies sont récurrentes, elles peuvent nous donner des indications intéressantes, surtout si elles contribuent à compléter un faisceau d'éléments d'autre nature. Le suffixe *-ore* pour *-oire* est un trait que l'on considère généralement comme typique du Nord de la France (Zink, 1986 : 197), voire plus spécifiquement comme picard (Gossen, 1970 : 82-83). S'il est vrai que cette graphie est particulièrement représentée dans le domaine picard, on en trouve des attestations aussi ailleurs dans le domaine d'oïl.

Dans le DMF 2015, la graphie *victore* est attestée uniquement chez Froissart, quatre fois. La graphie *glore(s)* y est attestée onze fois, toujours dans des textes d'origine picarde : en plus de Froissart, l'*Internele consolacion* (ca 1447) et *Le Somme abregiet de theologie* (ca 1477-1481). Nous avons étendu notre recherche aux mots *histoire* et

<sup>31</sup> Ainsi dans l'autre MO P1 (les chapitres en question aux f. 38vb-39va, 90va-91vb, 156vb-158ra, mais le chap. 25, qui correspond au chap. 21 de la VI', manque dans ce manuscrit) et dans les MT Lo (f. 39vb-40vb, 43ra-45ra, 96vb-98ra, 171rb-172vb) et Pa4 (f. 19r-19v, 20v-21v, 54r-54v, les derniers chapitres de la troisième partie, dont 3.19 donc, manquent dans ce manuscrit).

<sup>32</sup> Comme ailleurs, les autres différences entre la VI et la VI' ne sont pas commentées.

<sup>33</sup> Les chapitres concernés se trouvent aux f. 22r-23v, 56v-57r, 99v-100r.

<sup>34</sup> F. 34r-36v, 93v-95r, 171r-171v.

*mémoire*. On trouve quatre attestations de la graphie (*h*)*istore(s)* dans le DMF 2015 : une attestation est dans *Hugues Capet*, une chanson de geste que le DMF date de 1358 et qui est conservée dans un seul manuscrit d'origine picarde. Mais les trois autres se trouvent respectivement dans *Florence de Rome*, un texte qui, d'après la notice du DMF, est édité d'après un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle en scripta lorraine<sup>35</sup> ; dans *l'Inventaire du mobilier de Charles V*, dont le DMF ne donne pas la date (Charles V est mort en 1380), mais qui aurait été écrit en « milieu curial » d'après la notice ; et enfin dans *La Sale* d'Antoine de la Sale, d'après l'édition de Desonay (1941 : 21). Cette édition se base sur le manuscrit conservé à la Bibliothèque royale de Belgique sous la cote 10959, daté de 1451<sup>36</sup>. *Memore*, quant à lui, est attesté deux fois : dans le même *Somme abregiet de theologie* dont il vient d'être question, mais aussi dans le *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Coutances* pour l'année 1478. Coutances se trouve en Normandie (département de la Manche).

Une origine picarde, que ce soit pour l'archétype de la *VI*' ou pour l'antigraphe de *Mu* et de *Pa1*, semble à exclure, car aucun des témoins de cette version ne présente de traces de la scripta picarde, encore assez caractérisée au XV<sup>e</sup> siècle. Une origine plus largement septentrionale, en revanche, ne serait pas en contradiction avec le lieu de production des manuscrits. Mais, en plus du fait qu'un seul trait linguistique ne peut pas être considéré comme un indice fiable pour la localisation d'un manuscrit, dans notre cas spécifique, étant donné la correspondance exacte entre *Mu* et *Pa1* et leur désaccord avec *Wi*, la graphie pourrait trahir les habitudes du copiste du modèle commun aux deux premiers manuscrits, dont l'existence a déjà été évoquée<sup>37</sup>.

Si le suffixe *-ore* était le fruit d'innovations graphiques indépendantes, il serait étonnant de se trouver devant un accord si parfait entre *Mu* et *Pa1*. L'emploi

<sup>35</sup> Nous ferons remarquer en passant que la forme *memore* apparaît aussi dans un manuscrit beaucoup plus ancien copié en scripta lorraine, manuscrit qui contient la traduction française des sermons de Bernard de Clairvaux et qui daterait de la fin du XII<sup>e</sup> ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle (Foerster 1885 : 12 l. 1 et 4, 26 l. 35, et *passim* ; sur le manuscrit, voir Careri, Ruby et Short, 2011 : 168-169). Ce même manuscrit contient aussi de nombreuses attestations de la forme *glore* (Foerster 1885 : 5 l. 23, 11 l. 29 et 35, et *passim*).

<sup>36</sup> Nous n'avons pas procédé à un examen attentif de la scripta de ce copiste : d'après un rapide survol, elle ne semble pas spécialement picardisante, mais il est vrai que le manuscrit fut copié pour Louis de Luxembourg, dont les terres étaient situées principalement dans le domaine linguistique picard (sur ce manuscrit, on verra Lefèvre, 2006 : 415-416). À titre de curiosité, nous faisons remarquer que dans le texte on trouve aussi les graphies « régulières » *memoire* et *victoires* (Desonay, 1941 : 104).

<sup>37</sup> Les témoins de la *Vx*, dont l'archétype, nous le savons, a été en partie copié sur *Mu*, ne peuvent pas vraiment nous aider sur ce point, car des quatre chapitres du corpus dans lesquels on trouve des attestations du suffixe *-ore*, seul un, le chap. 2.29, a été copié d'après la *VI*' (les autres ayant pour modèle la *V2*), et dans ce chapitre il y a une seule occurrence de ce suffixe : les trois manuscrits consultés écrivent *victoires* (Pr f. 121v, Pa2 f. 78va et Pa8 f. 62r). Mais cela n'est pas étonnant, si l'on pense qu'entre *Mu* et les témoins de la *Vx* il y a eu au moins leur archétype, dont le copiste avait une tendance manifeste à innover.

systematique de la graphie *-ore* semble bien être imputable à leur antigraphe commun. L'on serait donc en présence d'un cas où une habitude linguistique confirme les observations philologiques. Cette habitude a par ailleurs pu être adoptée par les copistes de Mu et de Pa1 parce qu'elle n'allait pas à l'encontre de leurs propres habitudes. Ainsi, même en admettant que la graphie *-ore* puisse nous orienter vers la Normandie, elle ne peut pas nous aider à situer géographiquement l'auteur du remaniement, car vraisemblablement celui-ci ne l'utilisait pas, ou pas systématiquement : s'il l'avait utilisée systématiquement, elle aurait probablement laissé des traces dans Wi, comme le suggère aussi le comportement de son copiste quand on regarde à d'autres traits graphiques, tel celui qui sera analysé dans le prochain paragraphe. Mais bien entendu, le fait que le remanieur à l'origine de la VI n'ait pas utilisé la graphie *-ore* ne signifie pas que celui-ci n'ait pas pu écrire en Normandie, car ce trait graphique d'une part était loin d'être circonscrit à cette région, et d'autre part ne semble pas y avoir été aussi répandu qu'en picard<sup>38</sup>, sans parler du fait qu'aucun des traits caractéristiques des différentes scriptas n'est utilisé systématiquement par les copistes.

### 3.5. La P3 du passé simple du verbe *avoir* : un ténu indice diatopique (et diachronique ?)

Notre dernier point montrera, tout comme le précédent, comment les traits linguistiques peuvent appuyer les observations philologiques ; il confirmera également que les copistes avaient tendance, au moins dans une certaine mesure, à adopter les choix graphiques de leurs modèles. Nous nous intéresserons à la P3 du passé simple du verbe *avoir*.

Dans les MO de Christine de Pizan, cette forme se présente essentiellement sous la forme *ot* : on en trouve de nombreux exemples dans tous les manuscrits, aussi bien de la VI que de la V2. Si l'on regarde à l'édition de la VI d'après Mu, on remarque que l'on n'a jamais la forme *ot*. La forme utilisée est toujours *olt* dans la première partie et, dans notre corpus, deux fois dans la deuxième partie ; mais dans la deuxième partie, la forme de la P3 du passé simple est de préférence *eust*.

Tout ceci peut sembler anecdotique, mais il l'est peut-être moins quand on compare les formes de Mu avec celles que l'on trouve dans les autres témoins de la VI,

---

<sup>38</sup> Sauf erreur, le suffixe *-o(i)re* n'est mentionné ni dans l'ouvrage de Goebel (1970) sur la scripta des chartes normandes, ni dans les études de Pope (1952) et de Short (2013) sur l'anglo-normand, qui partage des traits avec sa variante continentale, ni dans le volume de Chaurand (1972) sur la dialectologie française ; des mots susceptibles de nous intéresser ne se trouvent pas non plus dans les cartes de l'*Atlas linguistique de la France*.

Pa1 et Wi<sup>39</sup>, ainsi qu'avec l'un des témoins de la Vx, Pa2<sup>40</sup>, la rédaction « contaminée » dont l'archétype a probablement été en partie copié, comme on le sait, sur Mu lui-même ou sur un manuscrit très proche de celui-ci. La régularité de la distribution des formes dans les manuscrits est frappante :

	Mu	Pa1	Wi	Pa2
1.1.9	olt	olt	oult	ot
1.1.27	olt	olt	oult	ot
1.21.5 <sup>I</sup>	olt	olt	olt	ot
1.21.5 <sup>II</sup>	olt	olt	olt	<i>manque</i>
1.21.9	olt	olt	olt	avoit
1.21.12	olt	olt	olt	<i>manque</i>
1.21.17	olt	olt	olt	<i>manque</i>
1.21.20	olt	olt	ot	<i>manque</i> <sup>41</sup>
1.21.26	olt	olt	olt	ot
1.22.8	olt	olt	olt	ot
2.29.11	eust	eust	eust	eust
2.29.23	eust	eust	eust	eust
2.29.24	eust	eust	eust	eut
2.29.25	olt	eust	eust	ot
2.53.2	olt	eust	eust	ot
2.53.16	eust	eust	eust	eut

Il faut d'abord préciser que, dans la Vx (représentée ici par Pa2), les chap. 1.21-1.22 ont été copiés d'après la V2 et non pas d'après la VI'. Par conséquent, dans un cas, Pa2, comme la V2, a l'imparfait et non pas le passé simple (1.21.9) ; dans quatre occurrences, les versions ne sont pas comparables, car la Vx reformule (1.21.5<sup>II</sup>, 1.21.12, 1.21.17 et 1.21.20, mais sur ce dernier passage on verra la note correspondante) ; dans les autres occurrences (1.21.5<sup>I</sup>, 1.21.26 et 1.22.8), la forme du passé simple est *ot*. Certes, on trouve cette forme aussi ailleurs dans Pa2, mais toujours quand il y a *olt* dans Mu ; en revanche, *eu(s)t*, pour le passé simple, ne semble pas être une forme propre au copiste de Pa2, qui manifestement l'utilise uniquement quand il la trouve dans son modèle.

<sup>39</sup> Les chapitres où l'on trouve les paragraphes répertoriés dans le tableau ci-dessous se trouvent respectivement aux f. 4ra-5va, 25rb-27ra, 60vb-61va, 77rb-78va (Mu), 2r-3v, 22r-23v, 56v-57r, 72v-74r (Pa1) et 3r-5r, 34r-36v, 93v-95r, 123v-125v (Wi).

<sup>40</sup> Comme on le verra, les données fournies par ce témoin sont déjà suffisamment intéressantes pour qu'il n'ait pas été nécessaire d'étendre la vérification à d'autres témoins de cette version. Les chapitres vérifiés se trouvent aux f. 4rb-5vb, 29va-31va, 77va-78vb, 102ra-103va.

<sup>41</sup> Alors que dans les § 1.21.5 (deuxième occurrence), 1.21.12 et 1.21.17 le texte est remanié aussi dans les autres témoins, dans ce paragraphe l'absence du passé simple est un trait particulier à Pa2 : Pr et Pa8, sur lesquels a été faite la vérification, ont *ot* (respectivement f. 63v et 28v).

Si l'on passe à la comparaison des manuscrits de la VI', on remarque que presque toujours, quand Mu utilise la graphie *olt* pour le passé simple, cette graphie se retrouve telle quelle dans Pa1, et telle quelle ou sous les variantes *oult* (deux fois) ou *ot* (une fois) dans Wi (passages 1.1.9 à 1.22.8).

Mais dans la deuxième partie de la CD, Pa1 et Wi notent toujours le passé simple par la graphie *eust*. *Eust* est aussi la graphie de Mu dans 4 des 6 occurrences de cette forme verbale dans les chapitres retenus de la deuxième partie. Les deux autres fois, Mu emploie la graphie *olt* (2.29.25 et 2.53.2). Pa2, quant à lui, utilise la graphie *eust* ou sa variante sans *s* *eut* là où Mu a *eust*, et, comme dans la première partie, *ot* quand Mu écrit *olt*. Les occurrences ne sont pas très nombreuses, mais leur régularité est trop parfaite pour pouvoir être attribuée au hasard, sans compter que des vérifications faites sur d'autres échantillons dans le texte ont confirmé les résultats obtenus ici.

Ces vérifications ont été faites sur les trois témoins de la VI' dans des chapitres choisis au hasard dans les trois parties, chapitres dans lesquels la P3 du passé simple du verbe *avoir* revient dans les premières lignes. Dans la première partie, les trois manuscrits ont systématiquement la graphie *olt* (*oult* Wi dans le chap. 1.30) ; dans les deuxième et troisième parties, ils ont systématiquement *eust*. Voici les données :

- 1.30 *olt* : Mu f. 30rb, Pa1 f. 27r, Wi f. 42v (*oult*) ;
- 1.35 *olt* : Mu f. 34ra, Pa1 f. 30v, Wi f. 48v ;
- 1.42 *olt* : Mu f. 38ra, Pa1 f. 34v, Wi f. 55v ;
- 2.36 *eust* : Mu f. 62ra, Pa1 f. 57v, Wi f. 96v ;
- 2.59 *eust* : Mu f. 84va, Pa1 f. 78v, Wi f. 134v ;
- 3.13 *eust* : Mu f. 102vb, Pa1 f. 95r, Wi f. 163v.

Puisque les deux graphies *olt* et *eust* se retrouvent de manière systématique dans les représentants de la VI' avec une distribution régulière, il est fort probable qu'elles aient été présentes dans l'archétype de cette version. Pa1 et Wi s'accordent entre eux pour employer la graphie *olt* (avec les variantes *oult* et, une seule fois, *ot* pour le deuxième) dans la première partie, et *eust* dans la deuxième partie. Quant à Mu, la graphie *olt* y réapparaît, sporadiquement, dans la deuxième partie : peut-être cette graphie avait-elle la préférence de son copiste, qui a eu tendance à la substituer à la graphie qu'il trouvait dans son modèle<sup>42</sup>. La raison pour laquelle, avec toute vraisemblance, il y avait deux graphies pour le même morphème dans l'archétype du remaniement nous est inconnue, mais nous reviendrons sur ce point.

On remarquera que dans tous les témoins de la VI' on trouve d'autres graphies de passés simples avec des *-s-* non étymologiques, et cela, dès le début du texte. Dans

<sup>42</sup> Nous ne saurions affirmer que cette modification supplémentaire dans Mu serait à mettre en relation avec le remplacement de *mie* par *pas*, toujours de manière non systématique, également dans la deuxième partie. Certes, ce n'est pas impossible d'y voir un rapport (un changement de copiste ?), mais sur la difficulté d'attribuer le remplacement de *mie* au copiste de Mu lui-même plutôt qu'à celui d'un anti-graphe, on verra ce qui a été écrit dans la section 3.1.

quelques cas, quand Mu a une graphie en *-s-*, il arrive que d'autres témoins, et surtout Wi, emploient des graphies asigmatiques mais, au total, les cas où tous les manuscrits s'accordent pour offrir des formes sigmatiques sont assez nombreux pour penser que ces formes peuvent remonter à l'archétype.

Dans notre corpus, on trouve les exemples suivants<sup>43</sup> :

- 1.2.8 *creust* Mu Pa1 *crust* Wi
- 1.21.9 *sceust* Mu Pa1 *sceut* Wi
- 2.29.7 *creust* Mu Pa1 *creut* Wi
- 2.29.8 *congnust* Mu Pa1 *congneust* Wi
- 2.29.23 *creust* Mu Wi *crust* Pa1
- 2.29.26 *crust* Mu Pa1 *creust* Wi

À ces passés simples on peut ajouter la P3 du verbe *v(e)oir* : au § 1.22.8 les trois manuscrits ont *vist*, au § 2.29.10 *vist* est dans Mu et Pa1, Wi a *vit*. Dans tous ces cas, le manuscrit de base de la VI, A, a les formes asigmatiques (*cr(e)ut*, *sceut*, *congneut*, *vit*)<sup>44</sup>.

Des vérifications par échantillons en dehors de notre corpus ont donné les résultats suivants<sup>45</sup> :

- 1.3 *congnust* Mu *congnut* Pa1 *congneust* Wi
- 2.60 *vist... sceust... vist* Mu Pa1 *vit... sceut... manque* Wi
- 2.62 *deust* Mu Pa1 Wi
- 3.15 *peust* Mu Pa1 *polt* Wi
- 3.15 *receust* Mu Pa1 *receut* Wi

Certes, les exemples ne sont pas très nombreux, et surtout Wi a tendance à utiliser des formes asigmatiques plus souvent que les autres témoins ; mais d'une part nous avons déjà vu que ce manuscrit montre une certaine indépendance à tous les niveaux, d'autre part il utilise aussi des formes en *-s-* non étymologiques qui sont totalement absentes, pour les passés simples, des MO.

Les graphies sigmatiques, y compris pour le verbe *avoir*, auraient-elles été spécifiques à un premier manuscrit (ms. 1), à identifier peut-être avec la copie du remanieur ? Le copiste d'un deuxième manuscrit aurait-il remplacé la graphie *eust* du passé simple par la graphie *olt*, qui lui était peut-être plus familière (ms. 2) ? Cette situation serait reflétée par Pa1 et par Wi. Le copiste de Mu se serait alors borné à éliminer quelques autres graphies sigmatiques. Soit, schématiquement :

<sup>43</sup> Les feuillets dans lesquels on trouve ces passages sont les suivants : Mu : 1.2 f. 5va-6va, 1.21-22 f. 25rb-27ra, 2.29 f. 60vb-61va ; Pa1 : 1.2 f. 3v-4r, 1.21-22 f. 22r-23v, 2.29 f. 56v-57r ; Wi : 1.2 f. 5r-6r, 1.21-22 f. 34r-36v, 2.29 f. 93v-95r.

<sup>44</sup> 1.2 f. 2vb-4ra, 1.21 (= 1.22 VI) f. 30ra-30vb, 1.25 (= 1.21 VI) f. 32rb-33vb, 2.29 f. 77ra-78rb.

<sup>45</sup> Mu : 1.3 f. 6va-7vb, 2.60 f. 84va-85va, 2.62 f. 85vb-86rb, 3.15 f. 103va-104rb ; Pa1 : 1.3 f. 4v-5v, 2.60 f. 80rv, 2.62 f. 81r, 3.15 f. 97rv ; Wi : 1.3 f. 6v-8r, 2.60 f. 135v-137r, 2.62 f. 138rv, 3.15 f. 166v-167v.

ms. 1 *eust* → ms. 2 *olt/eust* (= Pa1 / Wi) → Mu *olt/eust/olt*

Mais pourquoi le copiste du ms. 2 aurait-il remplacé cette graphie uniquement dans la première partie ? Peut-il avoir de l'importance le fait que la graphie *eust* apparaît une fois dans la première partie dans un titre, celui du chap. 3 ? On sait que les titres rubriqués étaient souvent ajoutés après la transcription du texte, par le même copiste qui avait copié celui-ci ou par un autre scribe.

Cy dit Cristine que la dame qui l'*eust* arraisonnée lui dist quelle estoit sa propriété et de quoy elle servoit... (Mu f. 6va, Pa1 f. 4v, Pa2 f. 7ra ; dans Wi, les titres des chapitres n'ont pas été copiés.)

A-t-il existé un ms. 2, ou bien y a-t-il eu simplement un changement de copiste lors de la copie du ms. 1 ? Mais si tel est le cas, celui-ci coïnciderait difficilement avec la copie du remanieur, car les modalités du remaniement, bien qu'elles se réduisent le plus souvent à une banalisation, ne changent pas d'une partie à l'autre. Il est alors possible qu'il y ait eu un changement de scribe lors de la copie du ms. 2. Quoi qu'il en soit, derrière le sigle *VI*, dans le *stemma codicum* proposé dans l'Annexe 2, il faut probablement voir plusieurs manuscrits.

Nous avons vu que les copistes pouvaient varier les graphies de certains mots dans un but rhétorique : mais le principe de la démonstration de Llamas-Pombo (2017 : 48) est que la recherche de la *variatio* était faite à proximité, ce qui n'est pas le cas ici. Quoi qu'il en soit, un copiste semble ici avoir changé de graphie ou, plus probablement (?), un manuscrit a changé de copiste après la première partie. Mais ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que, comme nous l'avons déjà vu pour la graphie *-orel-oire*, les scribes pouvaient avoir tendance à copier de leur modèle aussi le système graphique.

Ces graphies sigmatiques de passé simple, qui ont des chances de remonter au remanieur, peuvent-elles nous aider à dater et à localiser son travail ? Et qu'en est-il de la forme *olt*, qui, si elle ne remonte pas au remanieur, a sans doute été employée dans un manuscrit qui précède au moins aussi Mu ? Une recherche dans les textes du XV<sup>e</sup> siècle de Frantext a montré que le morphème *olt* y est enregistré pour la première fois dans les *Mémoires* d'Olivier de la Marche, datés de 1470. La forme *co(n)gnust*, elle, y est attestée pour la première fois dans un texte de Jean Juvenal des Ursins, *Verba mea auribus percipe, Domine*, daté de 1452. Mais un autre passé simple en *-s-* non étymologique, *vist*, serait attesté dans les *Enfances Garin de Monglane*, daté de 1400, alors qu'il n'y a pas d'attestation de *crust*.

Les attestations de *eust*, elles, se comptent par milliers au XV<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>, car *eust* était aussi, et surtout, la forme de la P3 du subjonctif imparfait. Nous n'avons pas poussé plus loin les recherches dans Frantext, car nous savons que des recherches sur les graphies sont très délicates à mener dans cette base de données (qui, dans d'autres

<sup>46</sup> 2834 occurrences dans les 160 textes compris entre 1400 et 1499.

domaines, est on ne peut plus précieuse). Les textes enregistrés sont parfois tirés d'éditions très anciennes, mais surtout, ce qui est renseigné c'est la date du texte, et non pas, ou pas nécessairement, la date du manuscrit de base<sup>47</sup>.

Les graphies en *-s-* non étymologiques pour les passés simples semblent avoir existé dès au moins le début du XV<sup>e</sup> siècle. Christine de Pizan a pu les utiliser elle-même, mais, semble-t-il, essentiellement en rime, comme dans la *Complainte* qui termine le *Livre du Duc des vrais amants* :

Car qu'il morust  
 Qui tost ne le secourust  
 Sembloit, plus roide que un fust,  
 Et que l'eaue li courust  
 En redoublant  
 Sus son vis, et qu'il ne peust  
 Parler. Si grant douleur *eust*  
 Si qu'au lit de tous poins geust,  
 Mort ressemblant  
 (Demartini et Lechat, 2013 : 414-416, v. 56-64)

Ces graphies semblent avoir été peu usitées auprès des copistes parisiens, ou en tout cas auprès des copistes auxquels Christine de Pizan avait l'habitude de s'adresser. L'auteure n'avait vraisemblablement pas l'habitude de les utiliser elle-même, car autrement il est probable qu'elles apparaîtraient quelque part dans les MO, étant donné que, comme nous venons de le voir, les copistes avaient tendance à reproduire, au moins en partie, les graphies de leurs antigraphes.

Au demeurant, la graphie *olt* pour la P3 du passé simple est attestée en Normandie dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (Goebel, 1970 : 313<sup>48</sup>). Si cette observation ne nous aide pas à dater le remaniement, elle pourrait nous aider à le localiser. Mais si nous avons vérifié ces graphies dans la scripta usitée en Normandie, c'est d'une part parce qu'il existe une étude sur celle-ci, et d'autre part parce que nous les y avons cherchées, étant donné que la *VI*' semble avoir joui d'un certain succès dans cette région de France ; les mêmes graphies, toutefois, peuvent se rencontrer ailleurs.

Sauf erreur de notre part, la forme *olt* et la forme *eust* ne sont décrites ni dans Pope (1952), ni dans Gossen (1970), ni dans Remacle (1948), pour ne citer que trois études approfondies de scriptas régionales (anglo-normand, picard, wallon). Mais une vérification dans le *Nouveau corpus d'Amsterdam* (Stein *et al.*, 2006) a montré que la

<sup>47</sup> Dans la BFM, les occurrences sont 925, et donc plus maîtrisables ; mais, dans cette base de données aussi, les manuscrits ne sont pas toujours datés ni localisés, surtout pour les textes empruntés à des éditions anciennes, ce qui rend peu utile un travail mené sur les graphies. Nous en profitons pour faire remarquer que, sauf erreur de notre part, il n'y a pas d'attestations de la graphie *olt* dans les textes du XV<sup>e</sup> de la BFM.

<sup>48</sup> À Longueville (Calvados) en 1388. Dans la même charte, Goebel signale aussi l'emploi de *oult*.

forme *olt* serait attestée dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à Liège : « ...com il *olt* grazes rendues a Deu del chiel » (d'après Pasquet, 1888 : 38<sup>49</sup>). Par ailleurs, Short (2013 : 138, § 34.9) signale des formes de passés simples en *-i* (mais non pas en *-u*) avec un *s* non étymologique pour assurer la rime dès... le XII<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup> !

Une étude approfondie des graphies usitées pour les passés simples d'une part à Paris et d'autre part dans des régions autres que la Normandie n'a pas été tentée pour la présente étude. Une telle étude devrait se fonder sur un corpus de manuscrits préalablement datés et localisés de manière sûre, mais elle allait au-delà des limites fixées pour ce travail.

#### 4. Conclusions

Que faut-il conclure de cette étude sur certains morphèmes et certaines graphies de l'une des versions de la *CD* qui ne remonte assurément pas à l'auteure et qui n'est conservée que dans des MT ?

D'une part, on a eu confirmation, si besoin était, que les copistes pouvaient reproduire, dans une certaine mesure, les graphies des manuscrits qu'ils copiaient. Cela devait être d'autant plus vrai quand le système graphique du modèle n'était pas en

<sup>49</sup> Nous remercions Frédéric Duval de nous avoir signalé cette occurrence. La section du manuscrit dans laquelle sont contenus les *Sermons de Carême*, d'où est tirée la citation (Bibliothèque de l'Université de Gand, HS.2178), est datée de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle dans Pasquet (1888 : 4-5). Derolez (2017 : 257) date cette section du XIII<sup>e</sup> siècle, en ajoutant toutefois que ce manuscrit composite mériterait une étude plus approfondie. Nous avons pu vérifier une seule page de ce codex, qui n'est pas numérisé, grâce à l'obligeance de Madame Femke Van der Fraenen, conservatrice à la Bibliothèque de l'Université de Gand, qui a bien voulu nous en fournir gracieusement une photographie : s'il n'est pas certain que le manuscrit soit aussi ancien, il semble sûr qu'il est bien antérieur à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. La scripta du texte semble en effet être wallonne, et le manuscrit a d'ailleurs appartenu à l'abbaye de Saint-Jacques à Liège.

<sup>50</sup> L'impression est néanmoins que la graphie *eust* pour la P3 du passé simple du verbe *avoir*, comme d'autres graphies sigmatiques non étymologiques, se répandent plus nettement vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, par exemple, sont-elles nombreuses dans le *Jehan de Saintré* d'Antoine de la Sale tel qu'on le lit dans le manuscrit BnF, n.a.f. 10057, copié en mars 1456 (Lefèvre, 2006 : 421) : *fust, sceust, eust, oïst*, etc. (Blanchard et Quereuil, 1995 : 36-54 et *passim*). Dans le *Testament* de Villon du manuscrit BnF, fr. 20041, datable vers 1467-1471, *eust* est employé cinq fois, bien que *ot* y apparaisse encore huit fois : *eust* v. 275, 285, 340, 1888 et 1895 ; *ot* 153, 335, 366, 426, 662, 867, 1024 et 1211 (à lire aujourd'hui de préférence dans Cerquiglioni-Toulet, 2020 ; le point sur le manuscrit, très étudié, aux p. 46-48). Mais, bien entendu, de telles affirmations devraient être vérifiées sur des comptages systématiques menés sur des corpus bien plus vastes. Nous rappellerons, pour terminer, que Marchello-Nizia (1997 : 282) ne parle pas des formes sigmatiques, mais s'intéresse au remplacement du radical *o* par *eu* aux P1, P3 et P6 du verbe *avoir* et assimilés (comme *ot* > *eut*) : d'après elle, les formes en *eu* sont partout majoritaires au XV<sup>e</sup> siècle, mais, si elles alternent avec les formes en *o* dans la première moitié du siècle, on n'aurait que des formes en *eu* chez Charles d'Orléans (mort en 1465 et dont on possède un manuscrit partiellement autographe : voir Arn, 2008), *Saintré* et les *Quinze joies de mariage* (éditées d'après un manuscrit daté de 1464, d'ailleurs copié à Rouen : voir Rychner, 1963 : LIX).

contradiction avec celui de la copie, comme c'est probablement le cas pour *-orel-oire* ; ou bien, à l'inverse, les formes graphiques pouvaient être d'autant plus conservés qu'elles étaient plus rares, ce qui se produit peut-être pour les graphies sigmatiques des passés simples. L'étude des graphies, en plus d'être utile aux linguistes, ne doit donc pas être négligée par les philologues, car elle peut apporter au moins des confirmations à des résultats atteints *via* l'analyse des leçons.

Certes, les copistes ne reproduisaient pas *toujours* les graphies qu'ils trouvaient dans leur modèle, car autrement les graphies de la *VI'* seraient encore celles des MO de Christine de Pizan. On sait que certains copistes étaient plus entreprenants que d'autres ; cet « esprit d'initiative » pouvait s'exercer aussi dans des faits graphiques. Il n'est ainsi pas impossible que la même personne qui a remanié la *VI* pour aboutir à la *VI'* en ait aussi considérablement revu l'aspect linguistique, ce qui au demeurant semble être certain pour ce qui concerne le remplacement de certains morphèmes par d'autres (*comment* > *comme*, *tout soit* > *tant soit*). De la même manière, il n'est pas surprenant que les différentes copies de la *Vx*, tout en gardant des traces des graphies de Mu, ne les reproduisent pas fidèlement, étant donné que, en plus des innovations singulières des copistes des différents manuscrits, il faut tenir compte des innovations sans doute introduites par le copiste à l'origine de l'archétype : celui-ci devait être un manuscrit très remanié, ne serait-ce que parce que la *VI'* y a été croisée avec la *V2*.

D'autre part, nous pouvons dresser des conclusions, hélas minces et peu concluantes, sur les tentatives de datation et de localisation de l'archétype du remaniement *VI'*. Nous avons vu que le remplacement, non systématique mais assez constant, de *mie* par *pas* est typique uniquement de Mu ; l'emploi systématique du suffixe *-ore* pour *-oire*, lui, remonte probablement à l'antigraphe de Mu et de Pa1. Seuls les remplacements de *tout* concessif par *tant* et de *comment* par *comme* semblent remonter au remanieur. L'emploi des graphies sigmatiques pour les passés simples pourrait également lui être attribué. Un doute persiste sur la graphie *olt*, qui pourrait remonter au remanieur ou avoir été introduite dans une copie postérieure, mais antérieure à tous les témoins conservés.

L'emploi de *comme* ne semble pas pouvoir fournir des indications chronologiques. *Tout* semble être plus archaïque que *tant*, mais il pourrait avoir été déjà vieilli à l'époque de Christine de Pizan, ce qui fait que même un remanieur contemporain pourrait lui avoir préféré la forme *tant*. Les formes *eust* et *olt* pour le passé simple deviennent peut-être plus courantes après les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, mais elles ne sont pas inconnues au début du siècle, bien qu'elles ne semblent pas être très usitées à Paris à cette époque.

Le fait que Christine de Pizan semble avoir exercé un contrôle assez attentif sur les manuscrits de ses œuvres plaide toutefois en faveur du fait que le remaniement ait été composé loin de Paris, ou bien après la mort de l'auteure vers 1430, ou du moins

après qu'elle s'est retirée dans une abbaye en 1418<sup>51</sup>. Il n'est pas impossible que son origine soit à situer en Normandie, plutôt vers la fin de la période considérée : les manuscrits qui conservent la *VI* ont été produits, certainement ou possiblement, en Normandie ; le témoin le plus ancien pourrait être postérieur à 1440 ; les graphies utilisées pour les passés simples dont témoignent tous les témoins sont attestées au moins *aussi* en Normandie et semblent devenir plus courantes à partir du milieu du siècle ; *tant* concessif est une forme plus moderne que *tout*. Si la linguistique diachronique et la linguistique variationnelle ne peuvent pas à elles seules répondre à nos questions, croisées avec les données codicologiques et philologiques elles peuvent nous fournir des indications intéressantes.

Les dates *post* et *ad quem* de la *VI* resteront donc *ca* 1406 (production d'un manuscrit issu de la *VI* utilisé par le remanieur) - années 1440 (production de Mu) ; sa localisation est incertaine. Mais, bien qu'elles soient très conjecturales, la localisation (Normandie) et la datation (années 1430-1440) suggérées dans la présente contribution, ne semblent pas être impossibles.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARN, Mary-Jo (2008) : *The Poet's Notebook : The Personal Manuscript of Charles d'Orléans* (Paris BnF MS fr. 25458). Turnhout, Brepols (Texts & Transitions, 3).
- AUTRAND, Françoise (2009) : *Christine de Pizan : Une femme en politique*. Paris, Fayard.
- BFM = *Base de français médiéval*, ENS de Lyon, URL : <http://txm.bfm-corpus.org>
- BLANCHARD, Joël [éd.] & Michel QUEREUIL [trad.] (1995) : *Antoine de La Sale, Jehan de Saintré*. Paris, Librairie générale française (Lettres gothiques).
- BROWN-GRANT, Rosalind (2000) : « Christine de Pizan : Feminist Linguist *avant la lettre* ? », in John Campbell & Nadia Margolis (éds), *Christine de Pizan 2000 : Studies on Christine de Pizan in Honour of Angus J. Kennedy*. Amsterdam, Rodopi (Faux titre, 196), 65-76.
- BROWN-GRANT, Rosalind (2002) : « Writing Beyond Gender : Christine de Pizan's Linguistic Strategies in the Defence of Women », in Angus J. Kennedy (éd.), *Contexts and Continuities*. 3 vol., Glasgow, University of Glasgow Press, 1, 155-169.
- CARAFFI, Patrizia [trad. italienne] & Earl Jeffrey RICHARDS [éd.] (2003) : *Christine de Pizan, La città delle dame*. Milano, Luni, 1997 ; nouv. éd. Roma, Carocci (Biblioteca medievale, 2).
- CARERI, Maria, Christine RUBY & Ian SHORT (2011) : *Livres et écritures en français et en occitan au XII<sup>e</sup> siècle*. Roma, Viella (Scritture e libri del medioevo).

<sup>51</sup> La biographie la plus récente de Christine de Pizan est due à Autrand (2009), mais elle n'ajoute rien de nouveau, surtout pour les données biographiques, à la brève mais précise étude de Solente (1969).

- CAZAL, Yvonne, Gabriella PARUSSA, Cinzia PIGNATELLI & Richard TRACHSLER (2003) : « L'orthographe : du manuscrit médiéval à la linguistique moderne ». *Médiévales*, 45, 99-118.
- CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline [éd. et trad.] (2020) : *François Villon, Œuvres complètes*. Paris, Gallimard (Folio classique).
- CHAURAND, Jacques (1972) : *Introduction à la dialectologie française*. Paris / Bruxelles / Montréal, Bordas.
- CURNOW, Maureen Cheney (1975) : *The Livre de la cité des dames of Christine de Pisan : A Critical Edition*. Vanderbilt University, Nashville, Tennessee [thèse inédite].
- DEMARTINI, Dominique & Didier LECHAT [éds et trad.] (2013) : *Christine de Pizan, Le Livre du duc des vrais amants*. Paris, Champion (Champion Classiques. Moyen Âge, 37).
- DEROLEZ, Albert (2017) : *Medieval Manuscripts : Ghent University Library*. Ghent, Snoeck.
- DESONAY, Fernand (1941) : *Antoine de la Sale, Œuvres complètes, Tome II : La Sale*. Liège / Paris, Faculté de Philosophie et Lettres / Droz.
- DFM = *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*. URL : <http://zeus.atilf.fr/dmf/>
- DUGAZ, Lucien (2019) : *Le Livre des fais d'armes et de chevalerie de Christine de Pizan. Édition critique*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3 sous la direction de Gabriella Parussa [à paraître chez Classiques Garnier].
- FOERSTER, Wendelin [éd.] (1885) : *Li Sermon saint Bernart. Älteste französische Uebersetzung der lateinischen Predigten Bernhards von Clairvaux nach der Feuillantiner Handschrift in Paris*. Erlangen, Deichert.
- FOURNIER, Nathalie (1998) : *Grammaire du français classique*. Paris, Belin.
- FRANTEXT = ATILF (1998-2021). *Base textuelle Frantext* (en ligne). ATILF-CNRS & Université de Lorraine. URL : <https://www.frantext.fr/>
- GOEBL, Hans (1970) : *Die normandische Urkundensprache. Ein Beitrag zur Kenntnis der nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*. Vienne, Hermann Böhlhaus Nachf.
- GOSSEN, Carl Theodore (1967) : *Französische Skriptastudien*. Vienne, Hermann Böhlhaus Nachf.
- GOSSEN, Charles Théodore (1970) : *Grammaire de l'ancien picard*. Paris, Klincksieck.
- GREUB, Yan (2018) : « La stratigraphie linguistique des manuscrits médiévaux et la variation linguistique ». *Medioevo Romano*, 42: 1, 6-30.
- IBEAS VUELTA, Nieves (2020) : « Conciencia feminista, discurso literario y legitimación *au-torial* : *Le Livre de la Cité des Dames* de Christine de Pizan ». *Cédille, revista de estudios franceses*, 17, 243-265. DOI : <https://doi.org/10.25145/j.cedille.2020.17.13>.
- JOHNSTON, Hope [éd.] (2014) : *Christine de Pizan, The Boke of the Cyte of Ladyes, Translated by Brian Anslay*. Tempe, Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies (Medieval and Renaissance Texts and Studies, 457).
- LAIGLE, Mathilde (1912) : *Le Livre des trois vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire*. Paris, Champion (Bibliothèque du XV<sup>e</sup> siècle, 16).

- LANGHE, Monika (1974) : *Christine de Pisan : Livre de la cité des dames. Kritische Textedition auf Grund der sieben überlieferten « manuscrits originaux » des Textes*. Universität Hamburg [thèse inédite].
- LEFÈVRE, Sylvie (2006) : *Antoine de la Sale : La fabrique de l'œuvre et de l'écrivain*. Genève, Droz (Publications romanes et françaises, 238).
- LLAMAS-POMBO, Elena (2017) : « Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation », in Gabriella Parussa, Maria Colombo Timelli & Elena Llamas-Pombo (éds), *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*. Tübingen, Narr Francke Attempto, 41-89.
- LUSIGNAN, Serge (1999) : « Langue française et société du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », in Jacques Chaurand (éd.), *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris, Seuil, 91-143.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1997 [1979]) : *La langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*. Paris, Nathan.
- OUY, Gilbert, Christine RENO & Inès VILLELA-PETIT (2012) : *Album Christine de Pisan*. Turnhout, Brepols (Texte, codex et contexte, 14).
- PÄCHT, Otto & Dagmar THOSS (1974) : *Die illuminierten Handschriften und Inkunabeln der Österreichischen Nationalbibliothek. Französische Schule I*. 2 vol., Vienne, Verlag der österreichischen Akademie der Wissenschaften.
- PANTCHEVA CAPIN, Daniéla (2004) : « Le conservatisme de la langue, gage du caractère littéraire du texte et témoin d'une nouvelle conception de l'acte d'écriture : le cas d'*Ysaje le Triste* ». *Medieum Ævum*, 73 : 1, 66-92.
- PARUSSA, Gabriella (2019) : « Imprimeurs et frontières linguistiques. Quel apport pour la périodisation linguistique ? ». *Le français préclassique*, 21, 75-96.
- PASQUET, Emmanuel [éd.] (1888) : *Sermons de carême en dialecte wallon : Texte inédit du XIII<sup>e</sup> siècle*. Bruxelles, F. Hayez.
- POPE, Mildred K. (1952 [1934]) : *From Latin to Modern French, with Especial Consideration of Anglo-Norman : Phonology and morphology*. Manchester, Manchester University Press.
- REMACLE, Louis (1948) : *Le problème de l'ancien wallon*. Liège, Faculté de Philosophie et Lettres.
- RENO, Christine (2006) : « Les manuscrits originaux de la *Cité des dames* de Christine de Pisan », in Tania Van Hemelryck & Céline Van Hoorebeeck (éds), *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*. Turnhout, Brepols (Texte, codex et contexte, 1), 267-276.
- RICHARDS, Earl Jeffrey (2000) : « Editing the *Livre de la cité des dames* : New Insights, Problems and Challenges », in Eric Hicks (éd.), « *Au champ des escriptures* » : III<sup>e</sup> colloque international sur *Christine de Pisan*. Paris, Champion (Études christiniennes, 6), 789-816.
- RYCHNER, Jean [éd.] (1963) : *Les quinze joies de mariage*. Genève, Droz (Textes littéraires français, 100).
- SEGRE, Cesare (1979) : « Critica testuale, teoria degli insiemi e diasistema » [1976, 1978], in *Semiotica e filologia. Testo e modelli culturali*. Turin, Einaudi, 53-70.

- SHORT, Ian (2013 [2007]) : *Manual of Anglo-Norman*. Oxford, Anglo-Norman text society.
- SOLENTE, Suzanne (1969) : *Christine de Pisan*. Extrait de l'*Histoire littéraire de la France*, 40, Paris, Imprimerie nationale / Klincksieck.
- SOUTET, Olivier (1992) : *La concession dans la phrase complexe en français des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*. Genève, Droz (Publications romanes et françaises, 201).
- STEIN, Achim *et al.* (2006) : *Nouveau Corpus d'Amsterdam. Corpus informatique de textes littéraires d'ancien français (ca 1150-1350), établi par Anthonij Dees (Amsterdam 1987), remanié par Achim Stein, Pierre Kunstmann et Martin-D. Gleßgen*. Stuttgart, Institut für Linguistik/Romanistik. URL : <https://sites.google.com/site/achimstein/research/-resources/nca>.
- VALENTINI, Andrea (2017) : « Encore. Quelques remarques sur les graphies des manuscrits de présentation : le cas des *Epistres du debat sus le Rommant de la Rose* », in Anna Loba (éd.), « *Ton nom sera reluisant après toy par longue memoire* » : *Études sur Christine de Pisan*. Posnan, Wydawnictwo Naukowe UAM, 71-81.
- VALENTINI, Andrea (2019) : « La tradition manuscrite du *Livre de la cité des dames* de Christine de Pizan : sur la genèse et l'évolution d'un texte majeur du XV<sup>e</sup> siècle ». *Romania*, 137 : 3-4, 394-445.
- WEINREICH, Uriel (1954) : « Is A Structural Dialectology Possible ? ». *Word*, 10, 388-400.
- WILHELM, Raymund (2013) : « La copie d'un texte médiéval entre transcription et traduction : une nouvelle base de données pour la linguistique historique ? », in Raymund Wilhelm (éd.), *Transcrire et/ou traduire. Variation et changement linguistique dans la tradition manuscrite des textes médiévaux*. Heidelberg, Universitätsverlag Winter (Studia romanica, 182), 1-13.
- ZINK, Gaston (1986) : *Phonétique historique du français*. Paris, Presses universitaires de France.

## ANNEXE 1. LISTE DES TÉMOINS DU *LIVRE DE LA CITÉ DES DAMES* DE CHRISTINE DE PIZAN

### a) Manuscrits originaux

Première version (V1)

**A** : Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 2686 (1405-1406<sup>52</sup>).

**P1** : Paris, BnF, fr. 24293 (1405-1406).

Deuxième version (V2)

**B** : Bruxelles, KBR, 9393 (1407).

**D** : Paris, BnF, fr. 607 (1407-1408).

---

<sup>52</sup> Certaines dates sont conjecturales ; elles ont pour but surtout d'offrir une chronologie relative entre les manuscrits. Pour plus de précisions sur ces datations, voir Valentini (2019 : 431-436). Certaines dates diffèrent légèrement de celles qui sont indiquées dans cette contribution, suite à des suppléments d'analyse dont on trouvera le détail dans l'ouvrage signalé dans la note 2 ci-dessus.

**L** : Leiden, Universiteitsbibliotheek, Ltk 1819, fragment d'un feuillet (1408-1410 ?).

**P2** : Paris, BnF, fr. 1179 (1406-1407).

**P3** : Paris, BnF, fr. 1178 (1413-1415 ?).

**R** : London, BL, Harley 4431, deux volumes, vol. 2, f. 376r-398r (1410-1415).

## b) Manuscrits tardifs et volume imprimé

### VI

**Engl** : Bryan Anslay, *Boke of the Cyte of Ladyes*, London, Henry Pepwell, 1521 (traduction anglaise).

Cambridge, King's College Library, M.29.9.

London, BL, C.13.a.18.

London, BL, C.40.m.9.(12.) (fragment de 2 feuillets).

Longleat House Library, Wiltshire, STC 7271.

Oxford, Corpus Christi Library, Δ.3.7.

Washington, D.C., Folger Shakespeare Library, STC 7271.

**Lo** : London, BL, Royal 19 A XIX (1425-1445).

**Pa4** : Paris, BnF, fr. 826, f. 1r-84r, incomplet (milieu du XV<sup>e</sup> siècle).

### V2

**Br** : Bruxelles, KBR, 9235-9237, f. 1r-132v (vers 1460-1470).

**CV1** : Città del Vaticano, Biblioteca apostolica vaticana, Pal. Lat. 1966 (vers 1430-1445).

**NH** : New Haven, Yale University, Beinecke Library, 318 (milieu du XV<sup>e</sup> siècle).

**Pa5** : Paris, BnF, fr. 1177, f. 2r-112v (vers 1470-1480).

**Pa6** : Paris, BnF, fr. 1182, f. 173r-254r (vers 1450-1460).

**Pa7** : Paris, BnF, fr. 24292 (troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle).

### Version remaniée anonyme (VI)

**Mu** : München, Bayerische Staatsbibliothek, Cod. gall. 8 (vers 1430-1450).

**Pa1** : Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 3182 (vers 1460-1480).

**Ph?** : ex-Phillipps 3648, collection particulière, f. 83r-150r, non consultable (troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle).

**Wi** : Wien, Österreichische Nationalbibliothek, 2605 (vers 1460-1480).

### Version qui croise la VI' et la V2 (Vx)

**Ch** : Chantilly, Bibliothèque et archives du Musée Condé, 856 (562), texte très écourté, f. 1v-30r (vers 1450-1460).

**CV2** : Città del Vaticano, Biblioteca apostolica vaticana, Reg. Lat. 918, f. 71r-132r (vers 1470-1480).

**Ge** : Genève, Bibliothèque de Genève, fr. 180 (troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle).

**Li** : Lille, Bibliothèque municipale, 390 (vers 1475-1485).

**Pa2** : Paris, BnF, fr. 608 (troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle).

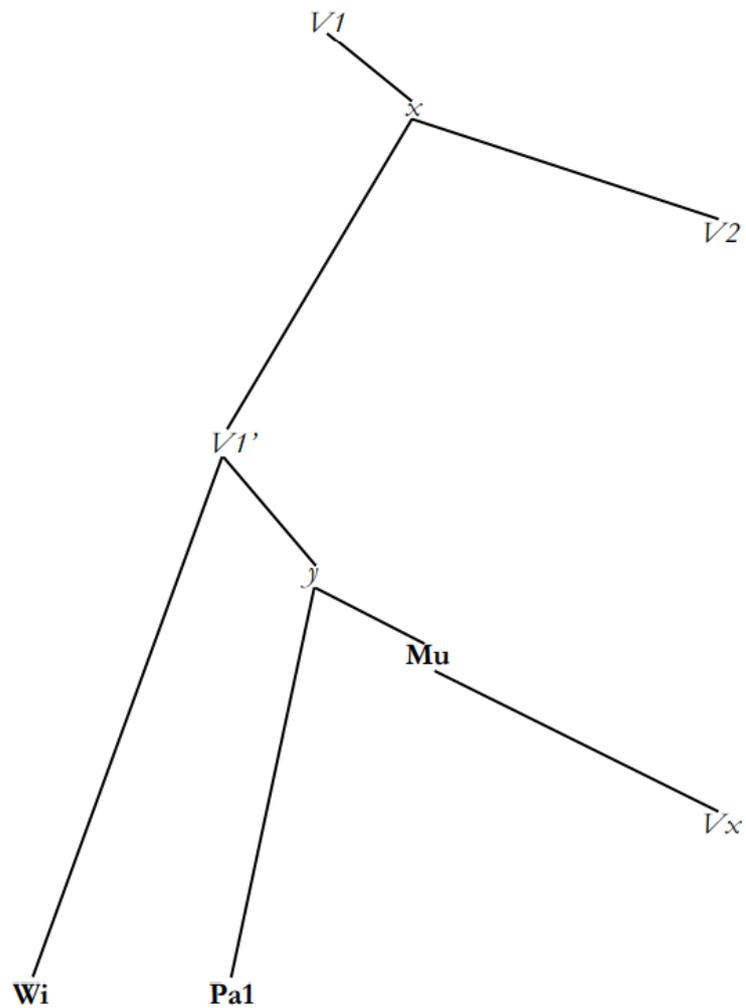
**Pa3** : Paris, BnF, fr. 609 (troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle).

**Pa8** : Paris, BnF, fr. 24294, f. 1r-110r (troisième part du XV<sup>e</sup> siècle).

**Pr** : Privas, Archives départementales de l'Ardèche, 7 (I 6), f. 25r-189v, incomplet (milieu du XV<sup>e</sup> siècle).

**Vlam** : anonyme, *Bouc van de Stede der Vrouwen*, London, BL, Add. 20698 (vers 1475, traduction flamande).

**ANNEXE 2. STEMMA CODICUM SIMPLIFIÉ DE LA VERSION REMANIÉE ANONYME (V1') DU LIVRE DE LA CITÉ DES DAMES**



## Variance typographique et évolution linguistique : analyse de la ponctuation dans cinq traditions textuelles imprimées au XVI<sup>e</sup> siècle

**Laura-Maï DOURDY**

*Université Libre de Bruxelles*

lmdourdy@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-3720-2234>

**Michela SPACAGNO**

*Université Sorbonne Nouvelle Paris 3*

michelaspacagno@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-1058-4217>

### Resumen

En este artículo tratamos la evolución de las prácticas de puntuación en el Renacimiento, a partir del análisis de cinco tradiciones textuales impresas. Estos cinco textos, de dos géneros diferentes (tres misterios y dos prosificaciones) fueron reeditados a lo largo del siglo XVI. Nuestro estudio demuestra que las prácticas puntuarias de los primeros impresores son similares a las de los copistas medievales, mientras que a partir de 1540 presentan progresivamente una mayor regularización. Esta investigación pretende explicar el uso de ciertos caracteres y signos de puntuación: como marcas de diferentes niveles enunciativos y sintácticos, como búsqueda de adecuación entre el fondo y la forma y como adecuación a las prácticas de lectura. **Palabras clave:** puntuación de impresores, renacimiento, diacronía del francés, misterios, prosificaciones.

### Résumé

Cet article se propose d'étudier l'évolution des pratiques de ponctuation à la Renaissance, à partir de l'analyse de cinq traditions textuelles imprimées. Ces cinq textes de deux genres différents (trois mystères et deux mises en proses) ont été réédités tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle. L'étude montre que les pratiques de ponctuation des imprimeurs, d'abord très similaires à celles employées par les scribes médiévaux, deviennent de plus en plus régulières après 1540. La recherche interroge les motivations de l'usage de certains caractères et signes de ponctuation : volonté de marquer les différents niveaux énonciatifs et syntaxiques, recherche d'adéquation du fond et de la forme et adaptation aux pratiques de lecture.

**Mots-clés :** Ponctuation des imprimeurs, renaissance, diachronie du français, mystères, mises en prose.

### Abstract

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

This article deals with the evolution of punctuation in printed books throughout the sixteenth century. It is based on a corpus of successive editions of five texts (unrhymed chivalric stories and mystery plays). The study shows that editors who prepared printed books in the beginning of the century punctuated like medieval scribes. The editions made after 1540 are more grammatically and regularly punctuated. This work seeks to reveal all the reasons that could explain new punctuation practices: development of printing techniques, readers' habits, linguistic evolution, and desire to show the hierarchical structures of language.

**Keywords:** punctuation of early modern printer-editors, Renaissance, mystery plays, French language evolution, unrhymed chivalric stories.

## 1. Introduction

Si les noms illustres d'Étienne Dolet, de Geoffroy Tory ou encore de Robert Estienne sont familiers aux chercheurs qui étudient la langue et la littérature de la Renaissance, la plupart des imprimeurs de ce siècle bourdonnant d'innovations linguistiques ne sont connus que des bibliographes, des professionnels du livre et, sporadiquement, des philologues. C'est d'abord en éditant des textes qui ne nous ont été transmis que par des imprimés<sup>1</sup> que nous avons rencontré une partie des imprimeurs dont il sera question dans cet article. L'étude d'une tradition textuelle appelant évidemment une collation, nous avons pu mesurer l'éloquence des variantes touchant la ponctuation, révélatrices de principes éditoriaux plus généraux. Notre article portera donc sur ces dernières à partir de l'analyse de trois mystères et de deux mises en prose aux traditions textuelles imprimées fournies. Nous avons sélectionné, pour chaque texte, des éditions couvrant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, afin de répondre à la question suivante : comment les pratiques de ponctuation changent-elles à la Renaissance ? C'est en effet au XVI<sup>e</sup> siècle que se développe l'imprimerie de manière exponentielle en même temps que s'échauffent les réflexions portant sur la langue française, les deux phénomènes étant intrinsèquement liés (Lavrentiev, 2011 : 55). L'évolution des usages de la ponctuation s'articule autour d'une date charnière (Catach, 1977 : 29 ; Huchon, 1988 : 15) qui correspond à la parution du traité de Dolet, *La manière de bien traduire d'une langue en aultre*. L'œuvre contient une partie portant spécifiquement sur la ponctuation (« La ponctuation de la langue francoyse »). Le texte est autant la manifestation d'une pensée linguistique effervescente que le catalyseur d'un mouvement d'homogénéisation des pratiques de ponctuation déjà bien amorcé par l'essor de l'imprimerie, « technologie de reproduction de la langue écrite par les presses » (Llamas-Pombo, 2015 : 525).

L'étude de la ponctuation des imprimés ne peut se faire que dans une perspective interdisciplinaire ; même si notre approche sera majoritairement linguistique, nous devons faire dialoguer les méthodes et les données car

---

<sup>1</sup> *Jourdain de Blaves* (Dourdy, 2017) et le *Mystère de la vie de sainte Marguerite* (Spacagno, 2017).

la graphie, dont la ponctuation fait partie ; [...] se situe [...] au carrefour de multiples disciplines, celles (au pluriel) de la littérature et de l'histoire littéraire, de la linguistique et de l'histoire de la langue (phonétique, prosodie, syntaxe et sémantique, etc.), de l'histoire des techniques et des cultures, en particulier des arts graphiques, des techniques calligraphiques et typographiques, etc. (Catach, 1979 : 34).

Les habitudes de ponctuation évoluent donc avec la langue, mais elles divergent aussi en fonction d'un certain nombre de variables extérieures à celle-ci. Sans prétendre pouvoir saisir tout l'éventail de paramètres qui influencent les manières de ponctuer, nous en interrogerons quelques-uns : le genre littéraire et la forme (vers/prose), puisque nous comparerons des mises en prose à des mystères édités dans les mêmes officines, l'évolution des pratiques au fil du siècle et selon les ateliers, et la typographie des imprimés.

Partant du postulat que la lecture devient, dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, plus silencieuse (Saenger, 1997 : 273) et que la ponctuation d'un texte au XVI<sup>e</sup> siècle ne sert plus complètement à guider son oralisation (Demonet, 2011 : 134), nous nous intéresserons principalement à « la ponctuation de phrase ou ponctuation syntaxique et énonciative » (Llamas-Pombo, 2008 : 13), qui permet d'« aider le lecteur dans le repérage des parties de l'énoncé » (Demonet, 2011 : 144). Nous prendrons le relais des études linguistiques portant sur la ponctuation médiévale (Mazziotta, 2009 ; Lavrentiev, 2009) qui ont déjà souligné deux des traits qui caractérisent celle des imprimés de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et du début du XVI<sup>e</sup> siècle : variabilité (Lavrentiev, 2011 : 45 ; Demonet, 2011 : 131) et motivation de plus en plus grammaticale. Notre point de départ sera toutefois philologique : il nous arrivera de calculer la variation, mais nous chercherons surtout à analyser les variantes et à proposer, telles des éditrices de textes, des interprétations pour différentes leçons témoignant d'une modification significative de la ponctuation. Nos connaissances des politiques éditoriales de quelques ateliers d'imprimerie (Dourdy, 2019), en particulier sous la direction de certains imprimeurs-libraires, nous ont amenées à définir le corpus suivant<sup>2</sup> :

---

<sup>2</sup> Les informations proviennent de Renouard (1965) et Mellot *et al.* (2019). Lorsqu'un exemplaire est sans date, les dates d'exercice des imprimeurs sont données entre parenthèses.

Les mystères (3)		
Le mystère de la Conception (MC)	Le mystère de sainte Barbe (MSB)	Le mystère de la Patience de Job (MPJ)
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Paris, Veuve Trepperel (1511 ?-1525), s. d., Écu de France. Paris, Bnf, Rés. Yf 1604</li> <li>❖ Paris, Alain Lotrian, (1525-1547), s.d. Écu de France. Paris, Bnf, Rés. Yf 104-105</li> <li>❖ Paris, Alain Lotrian, 1540 Écu de France. Paris, Bnf, Rés. Yf 1602(1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Paris, Veuve Trepperel et Jean Jehannot (1511 ?-1519<sup>3</sup>), s. d., Écu de France. Paris, Bnf, Rés. Yf 1652</li> <li>❖ Lyon, Olivier Arnoullet, 3 octobre 1542, près Notre-Dame de Confort<sup>4</sup>. Paris, Bnf, Rés. Yf 4689</li> <li>❖ Paris, Simon Calvarin (1571-1593), s. d., Rose blanche couronnée. Paris, Bnf, Rés. Yf 1651</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Lyon, Jean Lambany, 20 novembre 1529, rue Mercière, près Notre-Dame de Confort. Paris, Bnf, Rés. Yf 114</li> <li>❖ Paris, Simon Calvarin, (1571-1593)<sup>5</sup>, s. d., Rose blanche couronnée. Paris, Bnf, Rés. Yf 115</li> </ul>
Les mises en prose (2)		
La conquête de Trébisonde (TBS)	La Belle Hélène de Constantinople (BH)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Paris, Jean II Trepperel (1527-1532), s. d., Écu de France. Paris, Bnf, Rés. Y2-578</li> <li>❖ Paris, Alain Lotrian (1525-1547), s. d., Écu de France. Paris, Bnf, Rés. Y2-565</li> <li>❖ Lyon, Olivier Arnoullet, 1539, près Notre-Dame de Confort. Besançon, BM, 243743</li> <li>❖ Lyon, François Arnoullet, 1583, rue Mercière. Paris, Bnf, Rés. Y2-1315</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Lyon, Olivier Arnoullet, 1528, près Notre-Dame de Confort. Paris, Bnf, Arsenal, Réserve 4-BL-4345</li> <li>❖ Paris, Dauphine Lotrian, Veuve Nicolas Chrestien (vers 1557-), s. d., Écu de France. Paris, Bnf, Rés. Y2-708-3</li> <li>❖ Paris, Catherine Sergent, Veuve Jean Bonfons, (1568-1572), s.d., Saint Nicolas. Paris, Bnf, Rés. Y2-760</li> <li>❖ Paris, Simon Calvarin (1571-1593) s. d., Rose blanche couronnée<sup>6</sup>. London, BL, C-63-f-3</li> <li>❖ Paris, Nicolas Bonfons, 1586, Saint Nicolas. Paris, Bnf, Arsenal, Réserve 4-BL-4346</li> </ul>	

Tableau 1. Corpus

Les mystères ont été lus et comparés dans leur intégralité. Pour les mises en prose, qui sont de très longs textes, nous avons collationné des passages du début, du milieu et de la fin des imprimés.

<sup>3</sup> La veuve de Jean I Trepperel collabore avec Jean Jehannot (son gendre) jusqu'en 1519 (Mellot *et al.* 2019 : 1398).

<sup>4</sup> Le nom des enseignes lyonnaises n'est pas renseigné.

<sup>5</sup> Ces dates correspondent aux dates d'exercice de Simon Calvarin spécifiquement à l'enseigne de la Rose blanche couronnée.

<sup>6</sup> Nous remercions vivement Barbara Ferrari de nous avoir transmis des photographies de cet imprimé.

Les dix-sept éditions nous permettent de dresser un panorama du siècle (de 1511 à 1593) et, partant, de mieux comprendre l'évolution générale des pratiques de ponctuation. Ce regroupement d'imprimés constitue également un observatoire des changements dans les usages de ponctuation au sein d'un même atelier en diachronie. Enfin, le corpus nous permet de mesurer l'écart entre les pratiques de ponctuation de deux genres littéraires et de deux formes, le vers et la prose.

Notre exposé suivra d'abord une progression chronologique ; il s'agira de montrer ; (a) que la ponctuation des imprimés du début du siècle ne diffère pas grandement de celle des manuscrits ; (b) qu'on observe effectivement une évolution des pratiques de ponctuation dans les années 1540, que nous révélerons en nous penchant sur quelques éditions confectionnées dans l'atelier d'Alain Lotrian ; (c) que la ponctuation des œuvres imprimées à la fin du siècle, quoi qu'encore différente de notre ponctuation moderne, est régulière et grammaticale. Nous nous arrêterons finalement sur des éditions préparées sous la direction de Simon Calvarin. (d) L'interprétation de ces imprimés de la fin du siècle aux allures anciennes résiste et invite le chercheur à ne pas simplifier trop hâtivement les trajectoires typographiques et linguistiques d'une période bouillonnante dans l'histoire de la langue française.

## 2. Ponctuer les imprimés comme les manuscrits

L'essor de l'imprimerie s'accompagne d'une profonde réflexion sur les problèmes de la ponctuation. Alors que les pratiques des scribes sont souvent considérées comme irrégulières voire arbitraires<sup>7</sup>, celles des imprimeurs convergent assez rapidement vers une recherche de régularisation. La ponctuation médiévale n'apparaît en effet pas comme un système normalisé, car « [elle] suit [au contraire] un principe de distinction : aucune règle ne l'impose ; c'est au scripteur que revient l'intuition des contextes où la distinction est utile pour la lecture ou pour la compréhension linguistique du texte qu'il copie » (Llamas-Pombo, 2016 : 126). Cela explique l'extrême variété des pratiques employées dans les différents manuscrits français (Llamas-Pombo, 1996, 2001a, 2001b, 2008, 2016, 2017 ; Lavrentiev, 2016) et, par conséquent, la nécessité, pour les spécialistes qui étudient la ponctuation médiévale, de considérer chaque copie dans son unicité, dans le but de définir le sous-système particulier employé par un scribe à une époque donnée.

L'invention de l'imprimerie se présente ainsi comme une occasion de normaliser la diversité de ces pratiques héritées de l'époque médiévale. Pourtant, avant que l'on observe une réelle évolution des usages de la ponctuation chez les imprimeurs, il faudra attendre les années 1530-1540, qui correspondent à la parution des traités de Tory (1529) et Dolet (1540). La période précédente, qui commence avec les premiers

---

<sup>7</sup> Bien que des études linguistiques portant sur les systèmes de ponctuation de certains scribes témoignent du contraire (voir Llamas-Pombo 2016, par exemple).

incunables, est une période de transition, en ce sens que les pratiques de ponctuation observées chez les imprimeurs ne s'éloignent pas beaucoup de celles des scribes médiévaux (Lavrentiev, 2016 : 11 ; Li, 2017 ; Vezin, 1979).

Les analyses effectuées sur les textes de notre corpus ont permis, de fait, de révéler des différences entre les systèmes de ponctuation des imprimeurs de la première partie du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette disparité relève en large mesure d'un usage individuel des pratiques de la ponctuation. Chaque imprimeur suit son propre système de règles qui peut subir des variations d'une édition à une autre, d'une manière tout à fait analogue à celles qu'on a pu observer pour le système de la plupart des scribes du XV<sup>e</sup> siècle. À l'intérieur de ces systèmes, certains usages typiques des manuscrits médiévaux persistent, à l'instar de points placés devant des majuscules de noms propres dans l'édition de la BH d'Arnoullet :

- (1) monseigneur saint. Cleme(n)t [fol. A1a] (BH d'O. Arnoullet 1528)<sup>8</sup>
- (2) monseigneur sai(n)ct. Martin [fol. A1a] (BH d'O. Arnoullet 1528)
- (3) cest. Helaine vostre niepce [fol. A2b] (BH d'O. Arnoullet 1528)

Ces points ne marquent évidemment ni une séparation ni une pause, il s'agit de simples diacritiques visuels qui se placent devant un signe alphabétique pour montrer qu'il s'agit d'un nom. Si l'emploi semble être courant dans les manuscrits médiévaux, il ne l'est pas dans les imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle. L'exemple souligne ainsi le rapport de continuité entre certains usages propres à l'écriture manuscrite et les pratiques de ponctuation des premiers imprimés.

La première partie de notre travail expose d'autres traits caractéristiques des imprimés du début du XVI<sup>e</sup> siècle qui les rapprochent des manuscrits : l'extrême fluctuation des usages de ponctuation et la diversité des valeurs attribuées à chaque signe.

### 2.1. Variation dans les usages de ponctuation

La variation à laquelle est soumis le système de ponctuation dans nos témoins du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle peut être visible à l'intérieur d'un seul et même imprimé (intra-système). Un même endroit syntaxique peut donc être ponctué par des signes différents. Dans la TBS imprimée par Jean II Trepperel, le marquage des propositions subordonnées relatives introduites par *lequel* et ses dérivés morphologiques peut se faire à l'aide de divers signes. Pour que les exemples soient comparables, nous avons sélectionné des pronoms relatifs sujets qui reprennent l'objet ou l'attribut du verbe de la proposition précédente :

---

<sup>8</sup> Pour l'édition de nos exemples, nous avons effectué une transcription diplomatique des passages concernés. Nous avons fidèlement conservé les graphies, les majuscules et les signes de ponctuations tels qu'employés dans les imprimés de notre corpus. Nous ne sommes intervenues que pour résoudre les abréviations, qui ont été restituées entre parenthèses. Le *punctus elevatus* a été transcrit par un point d'interrogation.

- (4) Ce pendant Chalemaigne appella les ducz Aymo(n)d Naymes et le traystre contre ganelon : **Lesq(ue)l**z estoient commis pour iuger du tournoy [fol. D1a] (TBS de J. II Trepperel s. d.)
- (5) Je luy enuoiray dist charlemaigne mes medecins et Cyrurgiens / **Lesquelz** venoyent de habiller le noble conte Roland [fol.D3b] (TBS de J. II Trepperel s. d.)
- (6) & renco(n)tra le frere du roy de tartarie. **Leq(ue)l** cuydoyt euader le coup [fol. T4a] (TBS de J. II Trepperel s. d.)

Les pronoms employés dans ces exemples assurent le même rôle dans la progression thématique. Pourtant leur marquage diffère : ou le pronom peut être précédé d'un point, de deux-points ou encore d'une barre oblique.

Les premiers imprimés de notre corpus nous ont aussi permis d'observer de la variation entre différentes éditions sortant d'un même atelier. Dans le MC édité sous la direction de la Veuve Jean Trepperel, une barre oblique est souvent employée pour marquer l'enjambement entre deux unités rythmiques ; le signe souligne ainsi le décalage syntagmatique dans les vers successifs. Dans le MSB, imprimé lorsque la Veuve Trepperel collaborait avec Jean Jehannot, les enjambements ne sont jamais marqués. Dans les exemples choisis ci-dessous, le groupe syntaxique qui déborde l'unité du mètre correspond à un syntagme prépositionnel régime d'un nom :

- (7) Changeons propos  
Lhonneur / la bonte / et le los  
**De lhomme** / apres sa mort demeure  
[fol. XXVIII r°] (MC de V. Trepperel s. d.)
- (8) Ayes pitie de ta creature  
Que puisse gagner la couronne  
**Des cieulx** q(ui) est tant belle & bonne  
[fol. C.ii.] (MSB de V. Trepperel s. d.)

Ces exemples montrent que les usages de ponctuation varient beaucoup entre et à l'intérieur des éditions du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Cela n'implique pas qu'ils ne soient pas motivés, comme l'étaient les usages médiévaux :

[...] les marques de ponctuation n'apparaissent jamais (ou presque) dans des endroits où leur usage ne peut être expliqué par un facteur ou un autre, mais ces facteurs sont multiples et hétérogènes : des constructions syntaxiques, des mots particuliers « attirant » la ponctuation, le changement de plan énonciatif, la mise en relief de noms propres ou de personnages importants ou encore la décoration de la page manuscrite (Lavrentiev, 2016 : 3).

En l'absence d'un système de normes, les imprimeurs font intervenir leur intuition et leur conscience linguistique dans le choix de la ponctuation. L'approche

philologique qui consiste à comparer les rééditions d'un même texte permet de relever les variantes de ponctuation et, ainsi, de comprendre le sous-système employé dans chaque atelier. En comparant plusieurs traditions, elle permet aussi, plus globalement, de mieux appréhender l'évolution des pratiques de ponctuation.

## 2.2. Polyfonctionnalité du signe

Par ailleurs, la plupart des signes relevés dans nos imprimés du début du siècle peuvent remplir des fonctions différentes à l'intérieur d'un même système de ponctuation ; ils sont polyvalents. Par exemple, dans la TBS imprimée sous la direction de Jean II Trepperel, les deux-points peuvent marquer la frontière entre syntagmes de même type dans une énumération (9), introduire le discours direct et signaler une interrogation (10), délimiter les frontières des subordinées relatives (11) :

(9) vous ne ygnorez pas les grandes infortunes de pompee / la p(er)secution de enee la longue nauygation du Faconde Vlixes : Le naufragier de aiax oileus : La troublee ieunesse de iules Cesar [fol. B3a] (TBS de J. II Trepperel s. d.)

(10) Lequel si tost que il les apperceut leur escria : & quest ce cy seigneurs : estes vous bien guaris. [fol. E1c] (TBS de J. II Trepperel s. d.)

(11) Le tays les trescatholicques & tresreure(n)dz & souuerains p(re)latz : do(n)t le chief estoyt Turpin [...] [fol. B1a] (TBS de J. II Trepperel s. d.)

De la même manière, dans le MPJ imprimé par Jean Lambany, la barre oblique marque une interrogation, ainsi que la frontière entre deux propositions, comme dans les exemples suivants :

(12) Hau roy de sabe que fais tu cy  
Dors tu / resveilles toy resveilles  
[fol. B.iii. r°] (MPJ de J. Lambany 1529)

(13) Que vous plaira me commandez  
Et se rien vous faut / demandez  
Comme a celluy qui est tout prest  
[fol. D.iv. v°] (MPJ de J. Lambany 1529)

Le MSB édité par la Veuve Trepperel nous fournit encore des exemples de la polyfonctionnalité des signes de ponctuation. Le point peut y marquer une exclamation forte :

(14) Haro quel fouldre et quel tempeste.  
[fol. E.iii. v°] (MSB de V. Trepperel s. d.)

Il permet également d'isoler une proposition subordinée circonstancielle introduite par *que* :

(15) Envoyes tout present grant erre  
Ung messagier legierement.  
Que vostre fille aille tost querre.  
Pour parler a vous prestement

[fol. A.iii. v°] (MSB de V. Trepperel s. d.)

Enfin, placé à la fin d'une didascalie, il introduit le discours direct dans la réplique qui suit :

(16) Pause<sup>9</sup> ¶ elle sen va en la montaigne a l'ermite et dit.  
Sire pseudoms dieu vous parface

[fol. A.vii. v°] (MSB de V. Trepperel s. d.)

Cet usage des signes de ponctuation trouve son origine dans les pratiques médiévales. En effet, « les données dont nous disposons ne permettent pas d'affirmer qu'une forme particulière de marque "se spécialise" dans une fonction donnée dans les manuscrits médiévaux français : les différentes marques sont le plus souvent polyvalentes et interchangeables [...] » (Lavrentiev, 2011 : 39). Le choix des signes et des valeurs qui y sont attribuées dépend, encore une fois, de multiples facteurs :

Il y a, certes, le niveau du texte, le niveau de l'auteur. Mais il y a aussi le niveau du genre [...]. Il y a le niveau des habitudes de l'atelier, des caractères typographiques disponibles, des conditions de fabrication du livre, des usages du milieu, de l'époque, etc. (Catach, 1979 : 42-43).

Parmi ces facteurs, nous avons choisi d'observer plus particulièrement l'impact du genre textuel sur les pratiques des premiers imprimeurs.

### 2.3. Impact du genre littéraire et de la forme sur les pratiques de ponctuation

#### 2.3.1 Variation du taux de ponctuation entre le vers et la prose

Composé d'éditions de mystères et de mises en prose couvrant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, notre corpus se prête particulièrement bien à l'analyse de l'influence du genre littéraire sur les pratiques de ponctuation des imprimeurs. En effet, il existe des traditions de ponctuation propres aux différents genres de la littérature médiévale ainsi qu'à leur forme (vers/prose). C'est pour cette raison « [...] qu'il ne faudrait [...] jamais séparer l'étude de la ponctuation ancienne des genres littéraires auxquels elle était destinée » (Catach, 1977 : 30).

La forme du texte (vers/prose) a une incidence sur le nombre de signes employés dans nos imprimés du début du siècle : les mystères présentent un taux de ponctuation bien plus faible que celui des mises en prose. L'absence de ponctuation est typique des manuscrits en vers puisque les unités syntaxiques épousent celles de versification, rendant la présence de signes superflue en fin de vers (Llamas-Pombo, 2008 : 139). En revanche, la prose abonde de signes de ponctuation (Collet, 2016 : 344) qui servent à marquer différentes frontières syntaxiques et énonciatives (Llamas-Pombo, 2008 : 144).

<sup>9</sup> Dans le théâtre médiéval, la *pause* indique une suspension dans le déroulement du jeu souvent accompagnée d'un intermède musical.

Pour estimer le pourcentage de ponctuation employé dans nos imprimés du début du XVI<sup>e</sup> siècle, nous avons choisi deux mystères (MC et MSB) et une mise en prose (TBS) publiés par des imprimeurs-libraires appartenant à la même famille, celle des Trepperel, afin de retrouver une certaine homogénéité dans les pratiques employées. À l'intérieur de chaque texte, nous avons choisi deux échantillons représentatifs de 1000 mots et nous avons calculé le nombre moyen de signes de ponctuation pour chaque échantillon. La TBS imprimée sous la direction de Jean II Trepperel présente un taux de ponctuation qui se situe entre 6% et 7% ; pour les mystères, le pourcentage de ponctuation dans le MC publié sous la direction de la Veuve Trepperel approche 4,5%, tandis que dans le MSB qu'elle publie en collaboration avec Jean Janot, le taux de ponctuation est nettement plus bas (autour de 1%). Malgré cet écart, nous constatons que le taux de ponctuation varie amplement entre les deux genres littéraires au début du XVI<sup>e</sup> siècle, de la même façon qu'il fluctuait dans les manuscrits en prose et en vers de la période médiévale. À une époque où les pratiques de ponctuation ne sont pas stables, le genre et la forme impactent encore les choix éditoriaux des imprimeurs et compagnons d'imprimerie. En même temps que les usages de ponctuation tendront à se normaliser au fil du siècle, l'influence de ces deux paramètres deviendra également moindre.

### **2.3.2. Variance des usages d'un genre à l'autre**

Outre la différence quantitative, les usages de ponctuation ne sont pas tout à fait similaires dans les deux genres que nous avons étudiés. S'ils sont de toute façon mouvants, on observe quand même des récurrences propres à un genre et une forme.

Dans les mystères de notre corpus, par exemple, un pied-de-mouche indique quasiment systématiquement la présence d'une didascalie scénique<sup>10</sup>. Par ce moyen, le lecteur peut facilement distinguer ce qui relève du texte principal de la pièce, composé des dialogues des personnages, de ce qui fait partie des annotations de l'auteur. De plus, l'emploi du pied-de-mouche permet de renforcer visuellement la structuration du texte déjà opérée par l'apparat didascalique, qui fonctionne comme une forme de découpage textuel opérant selon des séquences que les spécialistes de théâtre ne savent pas toujours interpréter. Cette fonction de structuration des textes sera par exemple remplie, dans le théâtre classique, par la répartition en actes.

La parenthèse assure elle aussi une meilleure structuration de nos textes en vers. Elle est systématiquement employée pour délimiter la partie du mot qui déborde le vers dans la marge droite de la colonne de texte : le lecteur comprend que la partie qui se

---

<sup>10</sup> Le MSB imprimé par Arnoullet en 1542 en constitue une exception. Il s'agit d'un imprimé qui présente une mise en forme très soignée caractérisée par l'emploi de nombreuses lettrines et de pieds-de-mouche qui introduisent les didascalies et les répliques des personnages. Dans ce texte, le pied-de-mouche remplit une fonction plutôt ornementale.

trouve à l'intérieur de la parenthèse doit être lue avec le vers qui précède, comme dans l'exemple suivant où il faut lire l'infinitif *fuire* et non *fui* :

- (17) Mieux no(us) vaudroit to(us) no(us) en fui  
 Que no(us) neussion le dess(us) delle (**re**  
 [fol. E.ii.r<sup>o</sup>] (MSB de V. Trepperel s. d.)

Tous ces exemples montrent que la plupart des signes de ponctuation présents dans les premiers imprimés de théâtre sont employés dans le but d'améliorer la lisibilité de ces textes. Même le marquage syntaxique ou énonciatif est fait le plus fréquemment à l'intérieur du vers, c'est-à-dire dans des endroits qui pourraient facilement entraîner des difficultés de lecture (voir l'exemple (12) avec l'interrogative *dors tu*).

L'invention de l'imprimerie a permis la conservation et la diffusion de nombreux textes dramatiques médiévaux susceptibles de disparaître en même temps qu'elle a participé au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, progressivement, à l'effacement de la plupart des traces liées à la performance orale dans ces textes. De fait, dans de nombreux manuscrits de théâtre<sup>11</sup>, l'emploi de signes de ponctuation permet souvent de mettre en évidence une pause dans la diction ou une prosodie particulière, en surplus d'une interjection ou d'une exclamation. De plus, certains manuscrits contiennent un signe auxiliaire, généralement placé entre deux vers ou deux répliques, pouvant accompagner aussi des didascalies, conventionnellement appelé crochet (Smith, 1998). Ce signe semble être l'équivalent d'une annotation performative, introduisant une « référence paratextuelle à l'image (décor), au son (musique, bruitage), aux gestes et aux mouvements de scène » (Smith, 1998 : 5). De nombreuses copies manuscrites réalisées à partir des originaux de théâtre suppriment ou transforment ces signes en ponctuation<sup>12</sup> ; ils tendent à disparaître complètement au fil des rééditions.

Les premiers imprimés de théâtre constituent donc une articulation entre les manuscrits destinés à la lecture à voix haute et ceux de la fin du siècle, qui finissent par s'adapter complètement aux pratiques de lecture privée : pieuse, méditative, dévotionnelle et récréative.

L'étude de l'impact du genre sur les usages de ponctuation que nous proposons ici épouse, pour le cas des mises en prose, une méthode négative, puisque, comme nous l'avons mentionné au début de cette partie, les taux de ponctuation du vers et de la prose présentent un écart trop prononcé. Ponctuer un texte en prose, c'est donc surtout ne pas le ponctuer comme un texte en vers (parmi lesquels les textes de théâtre, que l'on ne ponctue pas comme d'autres textes versifiés), mais les frontières ponctuables sont si nombreuses et variables qu'il serait illusoire d'en faire l'inventaire ici. Les

<sup>11</sup> Pour une typologie des différents manuscrits de théâtre, voir Smith et Lalou (1988).

<sup>12</sup> Nous remercions Darwin Smith de nous avoir indiqué que dans les manuscrits A et B de la *Passion de Gréban* (mss. BnF fr. 815 et 816), les signes des crochets ont été transformés en de simples pieds-de-mouche ou signes de paragraphes.

analyses que nous parsemons au fil de cette recherche donnent la mesure cette diversité de pratiques de ponctuation des mises en prose (et, plus généralement, des textes en prose).

### **3. L'évolution des usages de ponctuation dans les années 1540 : l'exemple d'Alain Lotrian**

Alain Lotrian est un imprimeur-libraire à la tête de l'atelier parisien L'Écu de France entre 1525 et 1547. Ses éditions témoignent d'un interventionnisme modéré mais consciencieux (Dourdy, 2017 : 83). Les dernières années de son activité se situent dans une période de réflexion linguistique brûlante dont le traité de ponctuation de Dolet est l'émergence ; ce dernier traité devient rapidement « le code qui fait autorité » (Catach, 1977 : 42) et c'est à partir de la date de sa publication que disparaissent progressivement « les velléités individuelles de renforcement graphique fortuit ou aléatoire de tel ou tel “ point ” » (Catach, 1977 : 44) et autres « pratiques partiellement “ impressionnistes ” caractéristiques des manuscrits médiévaux et des premiers imprimés » (Laventiev, 2011 : 55). Nous analyserons dans cette partie les trois éditions de notre corpus confectionnées sous la direction d'Alain Lotrian, en ce qu'elles rendent palpables le changement qui s'opère dans les pratiques de ponctuation au XVI<sup>e</sup> siècle. Parmi elles, deux sont des éditions d'un même texte (MC), ce qui nous permet en sus d'étudier la mouvance des pratiques au sein d'un même atelier en nous débarrassant du biais du genre.

#### **3.1. Les changements dans les pratiques de ponctuation visibles au fil des rééditions**

D'après le catalogue des mystères imprimés établi par Runnalls (1999), le MC a été édité au moins six fois dans l'atelier d'Alain Lotrian entre 1530 et 1540. L'une des deux éditions choisies pour notre corpus n'est pas datée, quoique plusieurs répertoires (Renouard, 1965 ; Runnalls, 1999) indiquent qu'elle aurait été confectionnée en 1539. L'autre a été faite en 1540, ce qui jette, en l'absence d'informations qui nous renseigneraient sur la diffusion de ce texte, le doute quant à la datation de la première<sup>13</sup>. Quoi qu'il en soit, les deux éditions diffèrent amplement en matière de ponctuation. L'édition de 1540 est plus richement ponctuée et de manière plus systématique. Nous aimerions y voir la confirmation que l'édition sans date est antérieure à celle de 1540, mais la variance qui caractérise les usages de ponctuation nous invite à beaucoup de prudence quant à une telle lecture linéaire de l'histoire des pratiques.

<sup>13</sup> D'après le catalogue de Runnalls (1999), il semblerait que deux éditions aient été imprimées par Lotrian en 1539 : il s'agit d'une édition citée dans Berés (1994), mais qui n'a pas été localisée, et d'une autre édition incomplète conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal Paris (Ars 4<sup>o</sup> B3420) reliée avec des fragments d'une *Passion* et d'une *Résurrection*.

La comparaison des deux imprimés est éloquent. Alors que les incisives sont signalées entre parenthèses dans l'édition de 1540, elles ne sont presque jamais marquées dans l'édition non datée :

(18) Le treuve en escript sur cecy  
Que dauid eust cela noton  
Deux filz nathan et salomon  
[fol. B.i. r°] (MC d'A. Lotrian s.d.)

(19) Le treuve en escript sur cecy  
que dauid eust (cela noton)  
deux filz nathan & salomon  
[fol. B r°] (MC d'A. Lotrian 1540)

Il en va de même pour l'interrogation marquée par un *punctus elevatus* alors qu'elle est rarement signalée dans l'édition sans date :

(20) Que dictes vous arbapanter  
[fol. C.ii. v°] (MC d'A. Lotrian s. d.)

(21) Que dictes vous arbapanter ?  
[fol. C.ii. v°] (MC d'A. Lotrian 1540)

C'est aussi le cas des rejets marqués par une barre oblique :

(22) Disant que vne estoille viendra  
De iacob laquelle sera  
Preste denluminer le monde  
[Fol. C.i. v°] (MC d'A. Lotrian s. d.)

(23) Disant que vne estoille viendra  
De iacob / laquelle sera  
Preste denluminer le monde  
[fol. C.i. v°] (MC d'A. Lotrian 1540)

Dans l'exemple (23), la barre oblique qui indique le rejet souligne la cohésion syntaxique entre un verbe et le syntagme prépositionnel qui en dépend (objet indirect). Elle marque également, en même temps, la frontière gauche de la relative introduite par *laquelle*.

En outre, les fins de vers ne sont presque jamais ponctuées, exception faite de celles suivies par les conjonctions de coordination *car* et *mais* au début du vers suivant, qui reçoivent d'ailleurs souvent un signe de ponctuation à leur gauche, quelle que soit leur place au sein du vers.

Ainsi, les lieux marqués dans l'édition 1540 le sont pour des raisons énonciatives (l'interrogation, l'incise) et syntaxiques (le rejet, la coordination), en plus d'être des clés d'interprétation pouvant guider une possible oralisation du texte. La ponctuation de l'imprimé de 1540 traduit donc une conscience linguistique certaine.

### 3.2. Un marquage plus régulier, des signes monofonctionnels

D'autre part, les éditions préparées dans l'atelier d'Alain Lotrian font montre d'une plus grande régularité dans les pratiques de ponctuation. Dans le Tableau 2 ont été rassemblés trois extraits dans lesquels l'imprimé de Jean II Trepperel laisse apparaître un marquage fluctuant alors que celui de Lotrian est homogène.

TBS					
Jean II Trepperel (1527-1532)	Alain Lotrian (1525-1547)	Jean II Trepperel (1527-1532)	Alain Lotrian (1525-1547)	Jean II Trepperel (1527-1532)	Alain Lotrian (1525-1547)
Vindre(n)t ap(re)s Charles archeduc dauriche. Pierre duc dalencon. Iacques duc du noble pays et contree de bourbon. Richard duc de Normandie. Philippe duc daoustes conte de Sauoye & gra(n)t pri(n)ce du pays & prouince de pyemo(n)t Guy duc de bourgongne. [fol.A4d]	Vindrent apres Charles archeduc Dauriche / Pierre duc dalenson / Iacques duc du noble pays & co(n)tree de Bourbon / Richard duc de Normandie / Philippe duc Daoustes co(n)te de Sauoye et grant prince du pays et prouince de Piemond / Guy duc de Bourgongne / [fol.A4d]	et aultres in-finis contes. Barons Marquis & cheualliers. [fol.B1a]	et autrrs (sic) infinis contes / baro(n)s / marquis et cheualiers / [fol.B1a]	Certes mon-seigneur vous ne ygnorez pas les grandes infortunes de pompee / la p(er)secution de enee la longue nauyigation du Faconde vlixes : Le nauffragier de aix oi-leus : La troublee ieu-nesse de iules Cesar [fol.B3a]	Certes mon-seigneur vous ne ygnorez pas les grandes infortunes de pompee / la p(er)secution de enee la longue nauigation du Faconde Vlixes / le nauffragier de Aiax oi-leus / la troublee ieu-nesse de iules Cesar [fol.B3a]

Tableau 2.

Les trois exemples sont des énumérations. Leur rassemblement dans un même tableau montre que les éléments d'une liste sont quasiment toujours séparés par des barres obliques dans les imprimés Lotrian (en tout cas, lorsqu'ils le sont). Dans ceux préparés sous la direction de Jean II Trepperel, le marquage de la distinction entre les

éléments d'une liste varie au sein d'une même énumération et au fil du texte : il s'agit tantôt d'un point, d'une majuscule seule, d'une barre oblique ou de deux-points.

En outre, les signes de ponctuation utilisés dans les imprimés Lotrian tendent à n'avoir qu'une seule fonction, à l'instar des parenthèses, uniquement utilisées pour les incises.

Signalons également que, comme pour les imprimés du début du siècle, l'imprimé Lotrian de TBS de notre corpus est plus ponctué que ne l'est celui du MC de 1540 et, *a fortiori*, de l'édition non datée.

L'exemple des éditions préparées dans l'atelier d'Alain Lotrian nous donne donc plusieurs informations. D'abord, notre étude semble indiquer qu'autour de 1540, les imprimés de théâtre sont encore moins ponctués que ceux qui contiennent des mises en prose : le genre et la forme ont donc encore une incidence sur la manière de ponctuer. Toutefois, si l'édition du MC non datée est effectivement antérieure à celle de 1540, alors la mise en regard des deux éditions de mystères nous fournit un bel exemple d'effort dans l'établissement d'une ponctuation motivée par des critères énonciatifs et syntaxiques. Enfin, la TBS imprimée par Lotrian semble être régulièrement ponctuée, avec des signes dont l'éventail de fonctions est réduit. En ceci, les éditions Lotrian diffèrent grandement des éditions du début de siècle et nous donnent à voir une étape intermédiaire dans l'évolution des pratiques de ponctuation au XVI<sup>e</sup> siècle.

#### 4. Le legs d'une période de réflexion linguistique : la ponctuation de la fin du siècle

Les motivations syntaxiques de la ponctuation deviennent évidentes pour les imprimés de la fin du siècle. Nous nous appuyons sur deux des imprimés les plus tardifs de notre corpus pour le montrer : la BH imprimée à l'enseigne Saint Nicolas sous la direction de Nicolas Bonfons en 1586 et la TBS éditée dans l'atelier de François Arnoullet en 1583<sup>14</sup>.

##### 4.1. Variété des signes de ponctuation

Il est d'abord à signaler qu'une grande palette de signes de ponctuation est visible dans les imprimés des années 1580. Un parcours rapide de ces textes permet d'y repérer des points d'exclamation et d'interrogation, deux points, mais aussi des tirets pour signaler les inversions de sujet, des accents, des apostrophes<sup>15</sup> :

(24) & dema(n)da si c'estoit la guise de seruir les truans tout du meilleur &  
deua(n)t que son maistre ? [fol. E3c] (BH de N. Bonfons 1586)

<sup>14</sup> Notre corpus de théâtre ne contient que deux imprimés tardifs préparés sous la direction de Simon Calvarin. Nous réservons donc nos remarques portant sur l'impact du genre sur les manières de ponctuer à la fin du siècle pour la quatrième partie de cet article.

<sup>15</sup> Nous ne les avons pas spécifiquement étudiés dans cette recherche puisqu'ils concernent la « ponctuation de mots » et non celle de phrase (Llamas-Pombo, 2008 : 134) ; toutefois, étant majoritairement absents des éditions du début de siècle, nous avons jugé pertinent de dire leur abondance.

(25) lequel Senateur aima moult la beauté d'elle, car plus belle ne sçauoit-on trouver : & il ne pouuoit trouuer maniere comment il en pourroit auoir son desir. [fol. F2c] (BH de N. Bonfons 1586)

(26) Ha malheureux, que feray ie ? Helas, iamais ne seray à temps pour secourir mamye ! [fol. 230] (TBS de Fr. Arnoullet 1583)

(27) *Cité tresnoble, inclite, vertueuse,  
Tresplantureuse & incomparatiue,  
Superlative, au monde primitive :  
Las, dont vient-il que te voy si ruineuse ?*  
[fol. 210] (TBS de Fr. Arnoullet 1583)

Le dernier exemple nous indique en outre que l'italique est employé avec une fonction distinctive : il est utilisé pour les titres ou, ici, dans un passage en vers pour souligner la différence formelle. Notons également que les signes de ponctuation (de mots et de phrase) ne sont ni moins nombreux ni moins variés dans les passages en vers.

#### 4.2. Motivation syntaxique du marquage

La diversité de signes va de pair avec un marquage syntaxique plus aiguisé. La ponctuation des imprimés de la fin du siècle n'en est pas moins surprenante pour le locuteur du français moderne et les pratiques sont toujours plurielles. D'ailleurs, le grammairien Claude Buffier l'écrit encore en 1709 : « on n'est point encore convenu tout à fait de l'usage des divers signes de ponctuation. La plupart du temps chaque Auteur se fait son système sur cela, & le système de plusieurs, c'est de n'en avoir point » (cité par Raby, 2016 : 419).

Ainsi, en ponctuant, les éditeurs des textes proposent différentes grilles d'analyse de la langue, qui peuvent néanmoins très souvent s'expliquer par une raison syntaxique ou une autre. Cet extrait en est un exemple :

(28) Monseigneur, respond le cheualier (qui bien cognoissoit le prince Regnaut) ie n'ay cure pour ceste heure de iouster à vous, & mamie ne m'en sçaura ia malgré : car ce seroit trop haut entrepris à moy, de vouloir courir la lance contre le plus preux cheualier du monde. [fo l.8] (TBS de Fr. Arnoullet 1583)

Dans les éditions imprimées de notre corpus, seul l'exemplaire confectionné sous la direction de François Arnoullet fait apparaître un signe de ponctuation entre *à moy* et *de courir la lance* [...] <sup>16</sup>. Dans ce tour, la construction infinitive précédée d'une préposition explétive (*de*) dépend syntaxiquement d'une construction verbale attributive (*c'est* + adj. + construction infinitive). La virgule ajoutée dans l'édition permet de rendre plus évident le fait que le syntagme *de vouloir courir la lance* [...] *monde*

<sup>16</sup> Signalons toutefois que, dans l'édition de Jean II Trepperel, le *d* de la préposition est en majuscule. On pourrait donc proposer la même analyse, mais le marquage y demeure moins fort.

s'assimile en fait plus ou moins à la séquence de l'impersonnel<sup>17</sup> (Le Goffic, 1993 : 145 ; Huot, 1981 : 238), *ce* faisant office de pronom d'appel cataphorique (Le Goffic, 1993 : 145). On imagine aussi que la présence du complément prépositionnel *à moy*, puisqu'il sépare l'adjectif de la construction infinitive (précédée par *de*) qui le complète dans ce type de tour quasi-impersonnel, appelle un marquage syntagmatique<sup>18</sup>.

La leçon de l'édition de François Arnoullet se distingue encore de celle des trois autres dans l'exemple suivant :

(29) & sera tenu le noble Empereur Charlemagne, luy pardo(n)ner tous ses meffaits. [fol. 11] (TBS de Fr. Arnoullet 1583)

François Arnoullet est le seul à proposer un marquage en intégrant une virgule entre *le noble Empereur Charlemagne* et *luy pardo(n)ner tous ses meffaits*. Ce dernier syntagme est un complément de l'adjectif *tenu* non introduit par une préposition. Il est séparé de *tenu* par le sujet postposé. Par conséquent, il a été décidé d'isoler par une virgule le complément d'une tête qui n'est pas dans l'environnement immédiat.

Ce marquage qui rend le découpage syntagmatique plus évident est éloquent dans l'extrait qui suit :

(30) Ainsi deliberant la courroucee deesse, s'addressa vers Scithie, & au plus haut d'vne gelee mo(n)tagne, rencontra le mo(n)stre de Cruauté [fol.123] (TBS de Fr. Arnoullet 1583)

Ni Alain Lotrian, ni Jean II Trepperel, ni Olivier Arnoullet ne posent de virgule pour distinguer les syntagmes. Le lecteur moderne sera étonné de voir dans l'édition de François Arnoullet un syntagme verbal séparé du sujet (*s'addressa vers Scithie de la courroucee deesse*) par une virgule. La pratique n'est pourtant pas surprenante (Demonet, 2011 : 139) : depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle – nous l'avons vu –, la ponctuation traduit une conception syntaxique et sémantique rigoureuse de la langue. Les usages de ponctuation seront par ailleurs fluctuants pendant les siècles à venir. Les professionnels qui travaillent dans les ateliers d'imprimerie au XVI<sup>e</sup> siècle sont donc libres d'établir leurs principes de ponctuation dans les textes qu'ils éditent.

## 5. L'atelier de Simon Calvarin : un laboratoire d'expériences linguistiques

Parmi les ateliers dans lesquels on porte une attention particulière à la langue française, l'enseigne de la Rose blanche couronnée dirigée par Simon Calvarin se démarque encore des autres imprimeries en activité à la fin du siècle (Parussa, 2019). Les éditions qui en sortent diffèrent les unes des autres par leurs caractères et signes non alphabétiques et les règles qui sous-tendent l'établissement de la ponctuation constituent un système linguistique singulier.

<sup>17</sup> Ou le *sujet logique*.

<sup>18</sup> Nous le verrons dans la partie 4 en évoquant le marquage des subordonnées dans les imprimés de Calvarin.

### 5.1. Nouvelles pratiques, anciens signes

Après les années 1540, les caractères romains ou italiques sont les plus répandus, mais les caractères gothiques sont encore occasionnellement utilisés dans « les livres populaires » (Jimenes, 2011 : 44-45), dont les romans de chevalerie et les mystères font partie : c'est le cas à l'enseigne de la Rose blanche couronnée dirigée par Simon Calvarin, alors que d'autres imprimeurs contemporains, comme Nicolas Bonfons à Paris et François Arnoullet à Lyon utilisent, pour les mêmes genres, les caractères les plus courants. La démarche est d'autant plus affirmée que dans l'édition de *l'Origine des dignitez, magistratz, offices et estats du royaume de France*<sup>19</sup> qui sort des mêmes presses de l'atelier de la rue Saint-Jacques, les caractères sont italiques ou romains et la palette de signes de ponctuation utilisée est bien plus large que celle des imprimés de notre corpus<sup>20</sup>. Une volonté de lier un genre et une typographie (avec des caractères et des signes de ponctuation spécifiques, les deux étant liés et souvent taillés ensemble ; voir Parkes, 1992 : 51-52) anime donc Simon Calvarin<sup>21</sup>. Il faut probablement y voir une stratégie de vente : les genres littéraires anciens sont imprimés, eux aussi, avec des caractères anciens, dans une logique cosmétique de conservation. Ainsi, la forme est déjà le fond, elle est porteuse de sens, puisqu'elle rend immédiatement identifiables, aux yeux des lecteurs, les œuvres appartenant à un type de littérature spécifique. Le choix typographique permet ainsi de distinguer visuellement les anciens genres littéraires des nouveaux. On peut par exemple comparer les mystères médiévaux publiés à la fin du siècle et les nouvelles pièces de théâtre humaniste de la tragédie et la comédie (né dans les années 1550), traditionnellement imprimées avec des caractères et des signes nouveaux.

Une différence est quand même notable : pour les textes de théâtre, on remarque une nette augmentation des signes employés. Sont introduits des deux-points, des parenthèses et le *punctus elevatus*. Ces marques sont presque absentes de nos imprimés du début du siècle, où ce qui prime est l'usage de la barre oblique et du point.

Si les signes employés dans nos imprimés de Calvarin sont anciens, les pratiques de ponctuation observées sont plutôt novatrices.

### 5.2. Multiplication des frontières ponctuables

Dans les éditions de Calvarin, l'emploi d'un nombre plus élevé de signes de ponctuation s'accompagne d'une multiplication des frontières ponctuables, énonciatives et syntaxiques.

<sup>19</sup> Paris, BnF, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 8-Z LE SENNE-3873 (2).

<sup>20</sup> Dans les mystères édités par Calvarin, les caractères romains sont, tout de même, employés pour imprimer les didascalies (MC) et les vers en latin (MSB).

<sup>21</sup> Le lien entre le genre et la typographie est révélé dans les travaux des bibliographes (par exemple, Perrousseau, 2005 : 103).

Les types de phrase sont par exemple indiqués de façon plus systématique dans les éditions de Simon Calvarin, et ce même dans la prose. Dans les deux exemples suivants, la syntaxe suffirait à indiquer le type, puisqu'on observe une inversion sujet-verbe ; pourtant, un *punctus elevatus* qui pourrait être considéré comme redondant vient renforcer le marquage de l'interrogation :

- (31) Dame / dist le preudhomme /comment loserois ie faire ?  
[fol. A3c] (BH de S. Calvarin s. d.)  
(32) Lyon beau fils / co(m)me te porte tu / & aussi Bras ton frere ?  
[fol. J4d] (BH de S. Calvarin s. d.)

Le type exclamatif, lié à une intonation particulière, est aussi signalé par des deux-points :

- (33) Ha Putain dist le Roy / ie tay baillee ma fille en garde / & tu me las perdue : [fol. A3d] (BH de S. Calvarin s. d.)  
(34) & ie croy bien que ce ont este bestes qui les ont deuorez & mangez : Dieu ait les ames : [fol. K1c] (BH de S. Calvarin s. d.)

Si dans le premier exemple, les deux-points semblent nécessaires pour indiquer l'intonation spécifique, dans le second, la morphosyntaxe suffirait à rendre compte du type. En effet, le subjonctif est utilisé pour exprimer un souhait dans une construction quasi-figée. Le marquage est donc double.

Sur un niveau purement énonciatif, ajoutons que les frontières intérieures et extérieures du discours rapporté sont signalées avec beaucoup de régularité :

- (35) Qua(n)d le Pape louyt / il le regarda & dit : Demandez autre chose beau frere : car cecy est vne requeste contre Dieu. Pere Sainct /dist il / vous nestes pas droict Sainct Pere / [...] [fol. A2b] (BH de S. Calvarin s. d.)

Le discours direct est ici introduit par deux-points, le changement de locuteur est signifié par un point suivi d'une majuscule et l'incise est entre deux barres obliques.

Les imprimés de théâtre offrent des exemples allant dans le même sens. Tout d'abord, on relève une augmentation notable du taux de ponctuation dans les imprimés Calvarin, qui s'élève à environ 12%. Les fins de phrases sont très souvent marquées et les frontières entre les constituants qui les composent le sont aussi assez fréquemment. Une attention particulière est portée à la mise en évidence de l'enchaînement linéaire du texte. On remarque un marquage quasi systématique des conjonctions de coordination, quelle que soit la place occupée par celles-ci au sein du vers. Les deux points semblent notamment se spécialiser dans le marquage de la conjonction *car* lorsqu'elle se situe au milieu du vers :

- (36) Ie voys vers eux & leur diray :  
Mais premierement semondray  
Mon cher pere : **car** c'est raison.  
[fol. D.ii. v°] (MPJ de S. Calvarin s. d.)

Dans tous les exemples du même type, l'emploi des deux-points marque aussi la place de la césure.

Un autre marquage très fréquent dans nos imprimés de théâtre est celui des constructions en incise, qu'elles soient au milieu ou en fin de vers. Il s'agit, la plupart du temps, d'incises à valeur modale qui modulent le degré d'adhésion à la véracité de l'énoncé :

(37) Vostre Dieu ne vous gardera  
Que ne mourez dedans / **ce croy ie.**  
[fol. D.iii. r°] (MSB de S. Calvarin s. d.)

(38) Les tirans bien la garderont  
Par Mahomet / **ie croy** / de rire.  
[fol. D.vi. v°] (MSB de S. Calvarin s. d.)

En (37), le marquage de la proposition située en fin de vers est assuré par l'emploi d'une barre oblique et d'un point ; en (38), deux barres obliques délimitent l'incise se trouvant au milieu du vers, à l'intérieur d'un même groupe syntaxique ; en effet, la construction *ie croy*, ainsi que le marqueur de l'assertion *Par Mahomet*, séparent le syntagme verbal dont la tête est *garderont* de son complément obligatoire, *de rire*.

D'autres énoncés à valeur modale peuvent être isolés à l'intérieur d'une réplique par l'emploi des parenthèses :

(39) Car ie scay bien sil vient au fort  
Quencores ie verray le temps  
**(Au moins selon que ie mattens)**  
Que ie seray homme notable  
de par Dieu ou de par le diable  
Une fois en toute ma vie.  
[fol. C r°] (MPJ de S. Calvarin s. d.)

Ici les parenthèses délimitent un énoncé syntaxiquement indépendant, exprimant un jugement évaluatif du locuteur vis-à-vis du contenu de son propos.

La configuration particulière des textes de théâtre entièrement structurés sous forme de dialogues entre personnages explique l'abondance de termes d'adresse ayant la fonction d'interpeller l'interlocuteur. Dans les éditions de Calvarin, ces éléments sont souvent soulignés par des signes qui diffèrent en fonction de la place occupée au sein du vers. En position initiale, le terme d'adresse est généralement délimité à droite par une barre oblique :

(40) **Barbe** / puis qua l'empereur plaist  
Vous serez ta(n)tost sans mamelles.  
[fol. E.iii. v°] (MSB de S. Calvarin s. d.)

Lorsque ces termes se trouvent ailleurs, leur marquage est assuré par des parenthèses :

(41) Tarvagant (**dame**) vous doint ioye

- [fol. A.iv. v°] (MSB de S. Calvarin s. d.)  
 (42) Vous viendrez (**pucelle**) en prison  
 Pour refroidir un peu lalaine  
 [fol. C.iii. v°] (MSB de S. Calvarin s. d.)

L'emploi des parenthèses délimite dans un cas le terme, *dame*, intercalé entre un syntagme sujet et un syntagme verbal. Dans l'autre, il permet d'isoler un élément, *pucelle*, inséré à l'intérieur même d'un syntagme composé du verbe et de ses compléments.

La fonction d'adresse n'est pas la seule à être marquée par l'emploi des parenthèses. Ce même signe peut être employé pour souligner d'autres fonctions du nom, comme l'apposition au sujet, surtout lorsqu'elle est éloignée de ce dernier (ici *Barbe* et *vostre fille* désignent le même élément nominal) :

- (43) **Barbe** vint a vous (**vostre fille**)  
 [fol. B.iv. v°] (MSB de S. Calvarin s. d.)

Certains lieux deviennent ainsi presque systématiquement ponctués dans les éditions préparées sous la direction de Simon Calvarin. Dans les mystères, ce marquage régulier facilite grandement la compréhension du texte et la segmentation au sein du vers. L'attention portée à la signalisation de certains phénomènes énonciatifs tend à rendre plus claire l'interprétation de différentes situations d'interaction entre les personnages. La présence élevée de ponctuation en fin de vers indique enfin que celle-ci ne constitue plus une marque en soi ; elle doit donc être précisée par l'emploi de différents signes.

Généralement, l'emploi de la ponctuation dans nos textes sert donc à faire apparaître visuellement différents niveaux énonciatifs afin d'élucider le sens des phrases et de faciliter la lecture.

### 5.3. Ponctuer et hiérarchiser la langue : le cas des subordonnées

Le marquage de Simon Calvarin est énonciatif mais aussi syntaxique et fait apparaître une hiérarchie des constituants. Une habitude de ponctuation le montre de manière convaincante : Simon Calvarin, comme Étienne Dolet dans sa *Maniere de bien traduire d'une langue en aultre*, quoi qu'il ne l'évoque pas explicitement comme une règle de ponctuation (voir Catach, 1977 : 47 et Baddeley, 2011 : 198), associe fréquemment le *que* (quelle que soit sa catégorie grammaticale) à un signe de ponctuation<sup>22</sup>.

Les subordonnées sont souvent délimitées ou marquées à droite ou à gauche. Toutefois, toutes les subordonnées ne sont pas signalées systématiquement. L'exposé

<sup>22</sup> Jusqu'à scinder une locution ; par exemple, dans la partie traitant des parenthèses : « qu'il me souvient d'une iniure dix ans apres, qu'elle m'est faicte » (Dolet, 1540 : 22).

qui suit tend à la fois à rendre éloquente l'attention portée au découpage propositionnel et à interroger les motivations linguistiques du marquage des subordonnées.

Dans les exemples qui suivent, le complément du verbe ou du participe passé en emploi adjectival (deux complétives et une relative périphrastique introduite par *ce* qui se comporte comme un syntagme nominal) est marqué à gauche par une barre oblique :

(44) car il pensoit a ce coup / **que il auroit tout son desir.** [fol. A2a] (BH de S. Calvarin s. d.)

(45) & trouua escrit en lettre dor / **que Dieu luy ma(n)doit quil donnast au Roy Anthoine ce quil demandoit** [fol. A2d] (BH de S. Calvarin s. d.)

(46) & le Roy Henry dit a son filz Martin / **ce que Lange luy auoit com-mande.** [fol. K2a] (BH de S. Calvarin s. d.)

Pour le premier exemple, dans les variantes des quatre autres éditions de la BH, *le que* est placé avant *a ce coup* et n'est pas accompagné d'un marquage. Pour le cas du deuxième exemple, les éditions de l'enseigne Saint Nicolas font également apparaître un marquage (une barre oblique et une virgule), et, pour le troisième, la leçon de l'édition Calvarin est la seule à introduire un signe de ponctuation avant la relative périphrastique. Comme nous l'avons déjà mentionné, ce n'est pas une frontière syntaxique systématiquement soulignée dans les éditions Calvarin, mais elle l'est régulièrement. En fait, c'est probablement l'éloignement entre le complément et la tête du syntagme qu'il modifie (dû à la présence de trois compléments prépositionnels qui s'intercalent entre eux, *a ce coup*, *en lettre dor*, *a son filz Martin*) qui amène un rappel de la limite gauche du syntagme objet.

Parfois, c'est le syntagme prépositionnel séparateur qui est mis en relief par la ponctuation :

(47) Dieu te mande que tu faces rasseoir (**par Martin ton filz**) le bras de Helaine ta femme que Brice ton filz porte a son coste / & il reprendra. [fol. K2a] (BH de S. Calvarin s. d.)

La leçon de l'imprimé Calvarin est ici isolée ; nul signe de ponctuation n'accompagne le syntagme dans les autres éditions. Qu'il s'agisse du marquage du syntagme prépositionnel qui sépare une tête de syntagme de son complément ou du marquage du complément lui-même, le découpage en constituants devient plus apparent.

Les subordonnées relatives semblent ponctuées selon la même logique syntaxique. Elles sont tantôt isolées par des barres obliques :

(48) Il aduint q(ue) le Roy Da(n)gleterre estoit mort / **leq(ue)l eut vn ieune filz / qui eut nom Henry / lequel filz tenoit le royaume avec sa mere.** [fol. B1a] (BH de S. Calvarin s. d.)

(49) Ado(n)c parla la dame de Bauieres / **qui estoit fem(m)me du co(n)te de Clocestre / & tesmoigna quilz auoient demoure [...]**[fol. K2b] (BH de S. Calvarin s. d.)

Pour le premier exemple, la variante de l'édition Calvarin diffère en ce qu'il est le seul à isoler les deux relatives. Pour le second, les imprimés de l'enseigne Saint Nicolas encadrent aussi la relative *qui estoit fem(m)me du co(n)te de Cloestre* par des barres obliques (Veuve Jean Bonfons) et des virgules (Nicolas Bonfons) ; les autres ne font pas apparaître de signe de ponctuation dans cette séquence. Il arrive que les relatives soient seulement signalées à gauche :

(50) [...] que ils vouloie(n)t mener Helaine a Rome voir son oncle le Pape / **qui fut son hoste lespace de sept ans** pour scauoir sil la cognoistroit point. [fol. K2b-c] (BH de S. Calvarin s. d.)

Ou à droite :

(51) Et quand les Sarrazins **qui estoient logez deuant Rome** / virent yssir les Romains / ilz criere(n)t alarme / & se rengerent : [fol. A2a] (BH de S. Calvarin s. d.)

(52) Et comme elle sen partit pour se que le Roy de Ca(n)tebron **qui estoit Seigneur du pays** / la voulut auoir : [A4a] (BH de S. Calvarin s. d.)

Le marquage est parfois similaire dans les éditions de l'enseigne Saint-Nicolas, mais les variantes des éditions d'Olivier Arnoullet et de Dauphine Lotrian sont toujours différentes.

Ce qui est intéressant de souligner est que, comme pour le cas des complétives et de la relative périphrastique objet, évoquées précédemment, lorsque les relatives sont séparées de la tête du syntagme nominal qu'elles modifient, alors elles sont quasiment systématiquement balisées :

(53) Comme Helaine vint arriuer a Lescluse en Flandres / **qui estoit pour lors Sarrazine.** [fol. A4a] (BH de S. Calvarin s. d.)

(54) & y auoit vne Abbaye de Dame a Lescluse / **qui estoient Chrestie(n)nes a tribut** : [fol. A4a] (BH de S. Calvarin s. d.)

(55) mais pendant quil estoit au secret de la Messe / vn Ange du Ciel descendit / **qui luy apporte vne lettre deuant luy sur Lautel** / & puis il sen partit. [fol. A2d] (BH de S. Calvarin s. d.)

Pour ces exemples, seule l'édition de la Veuve Jean Bonfons est aussi régulière dans le marquage. D'ailleurs, si l'on prend en compte la totalité des exemples de cette partie tirés de la BH, c'est dans l'imprimé de Simon Calvarin que les pratiques de ponctuation sont les plus constantes. Les trois exemples ci-dessus révèlent à nouveau l'application d'une règle syntaxique implicite qui appelle presque toujours l'emploi d'un signe de ponctuation de démarcation lorsqu'un syntagme qui dépend d'un autre syntagme est séparé de la tête de ce dernier. Dans notre cas, lorsqu'une subordonnée relative est séparée de la tête du syntagme nominal qu'elle modifie, alors elle est marquée. En (53), la relative est séparée du nom tête *Lescluse* par le syntagme prépositionnel

en Flandres<sup>23</sup> et en (54), *a Lescluse* sépare le nom collectif *vne Abbaye de Dames* de la relative. L'exemple (55) autorise deux découpages syntaxiques : [vn Ange] [du Ciel] [descendit] ou [vn Ange du Ciel] [descendit], et donc, partant, deux interprétations différentes. Dans les deux cas, la relative est au moins séparée de la tête *Ange* du syntagme nominal par le verbe *descendit*.

La ponctuation de nos imprimés de théâtre répond elle aussi à une certaine volonté de marquage des structures syntaxiques. Elle est d'autant plus remarquable que, comme nous l'avons évoqué précédemment, les signes sont plutôt rares dans les éditions précédentes des mystères. Il arrive donc que les relatives soient marquées<sup>24</sup> :

- (56) Et quand serez son espousee  
De luy aurez belle lignee /  
**Qui succedera vostre terre :**  
[fol. B r°] (MSB de S. Calvarin s. d.)
- (57) Tu as une pure charongne  
Pleine de gros cloux et de rongne /  
**Que les vers mangeront en terre /**  
[fol. F.ii. r°] (MSB de S. Calvarin s. d.)

En (56), à gauche par une barre oblique et à droite par les deux-points qui marquent aussi la fin de la phrase ; en (57), elle est délimitée des deux côtés par deux barres obliques.

Parfois, la syntaxe et la versification expliquent le marquage :

- (58) Et scachez que ta femme aura  
Dix enfans quelle concevra  
De toy / **sept malles & trois filles /**  
Qui seront plus beaux et habilles  
Que ceux que tu soulois avoir  
[fol. K.vi. v°] (MSB de S. Calvarin s. d.)

Le syntagme *sept malles & trois filles* est mis entre barres obliques, ce qui souligne en même temps, à sa gauche, le rejet du syntagme prépositionnel *de toy* et, à sa droite, une autre relative liée à la tête *enfans* (ou aux têtes de son apposition, *malles* et *filles*). *Sept malles & trois filles* est lié au syntagme nominal dont la tête est *enfans* et il a été jugé bon de mettre en exergue ce groupe éloigné de son référent nominal.

Dans l'atelier de Calvarin, on s'applique donc à établir la ponctuation selon des principes syntaxiques et énonciatifs rigoureux et en accord avec les contraintes liées à la forme. L'analyse des leçons de ses éditions révèle un système linguistique cohérent, constant et qui lui est propre. Son atelier est donc un *think tank* linguistique dont les

<sup>23</sup> Le syntagme nominal *Lescluse* est lui-même enchâssé dans un syntagme prépositionnel *a Lescluse*.

<sup>24</sup> Curieusement, les complétives ne semblent pas marquées.

participants contribuent à faire évoluer la réflexion sur la langue française. C'est aussi une librairie et les choix typographiques obéissent probablement à des stratégies de vente (la sélection des caractères, par exemple). Tous ces facteurs impactent la manière de ponctuer dans cet atelier et les imprimés confectionnés à l'Écu de France entre 1571 et 1593 demandent à être ouverts et auscultés. Ils renferment des informations précieuses quant à l'histoire de l'imprimerie et l'évolution de la langue française.

## 6. Conclusion

Notre étude de la ponctuation dans les imprimés au fil du XVI<sup>e</sup> siècle nous a ainsi permis d'entrevoir des problématiques plus générales sur l'évolution de la langue française et le rôle des imprimeurs dans la fixation des usages. Ces professionnels du livre modèlent une matière encore meuble, non figée, et la diffusent. En matière de ponctuation, les usages tâtonnent au début du siècle, alors que l'imprimerie n'a été inventée que depuis un demi-siècle. Les premiers ateliers fabriquent d'abord des livres qui ressemblent à des manuscrits. Rapidement, toutefois, la ponctuation, qui cristallise deux passions des imprimeurs, la langue et la typographie, devient source de réflexion et anime les débats (pensons à la querelle de la virgule). Les propositions quant aux règles qui sous-tendent le geste de ponctuation fusent et, si elles présentent différents aspects, elles tendent toutes vers un marquage des niveaux énonciatifs et syntaxiques. Finalement, au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le remarque Raby (2016 : 65) à propos de la *Grammaire française* de Buffier (1709), les « règles d'usage de signes ponctuant selon les divisions de la période héritées de E. Dolet (1540) » ont encore une certaine vitalité. C'est, à notre sens, le témoignage évident de la vivacité des raisonnements linguistiques du XVI<sup>e</sup> siècle, qui résonnent encore deux siècles plus tard.

Le changement qui bouleverse les pratiques de ponctuation au XVI<sup>e</sup> siècle est évidemment corrélé au développement des techniques d'imprimerie et, partant, à l'évolution des pratiques de lecture : la lecture silencieuse se développe et demande « une ponctuation plus marquée pour aider le lecteur dans le repérage des parties de l'énoncé » (Démonet, 2011 : 144). La *nouvelle* ponctuation modifie en retour les modalités de lecture à voix haute et le lecteur tend à marquer « ce qui n'est pas spontané dans la lecture orale : les parties du discours, les membres de la phrase, les rections (sujet/verbe) et les flexions (singulier/pluriel), ce dont il n'est nul besoin dans la conversation ordinaire mais qui reflète, dans l'écrit imprimé du temps, une certaine idée de la langue » (Démonet, 2011 : 137).

Les imprimeurs de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle soumettent, somme toute, un système de ponctuation qui repose sur des principes qui ne sont pas si éloignés des nôtres. Leurs usages fluctuent et hésitent seulement un peu plus.

Une dernière question se pose et devra faire l'objet de futures enquêtes. Elle a déjà été formulée par Baddeley :

[...] La question demeure de savoir à qui il faut attribuer la ponctuation que nous trouvons dans les textes imprimés. Nous savons encore assez peu de chose concernant la mise en place de la ponctuation dans les imprimés, et le rôle précis de chaque acteur (auteur, scribe, compositeur, correcteur, maître d'atelier) dans cet aspect de la mise en forme d'un livre (Baddeley, 2011 : 200).

Pour y répondre, la linguistique doit s'associer à la bibliographie matérielle et à l'histoire du livre. Nous pensons avoir montré que des imprimeurs peu connus marquent de leur empreinte la langue française. Il nous reste à mieux comprendre la chaîne de professionnels du livre qui se cache derrière ces noms d'imprimeurs-libraires à la direction des ateliers.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BADDELEY, Susan (2011) : « Sources pour l'étude de la ponctuation française au XVI<sup>e</sup> siècle », in Nathalie Dauvois & Jacques Dürrenmatt (éds), *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris, Classiques Garnier, 191-220.
- BERÈS, Pierre (1994) : *Des Valois à Henri IV : Villon Rabelais Ronsard Montaigne. Exposition de 350 livres et manuscrits : du 19 décembre 1994 au 28 janvier 1995*. Paris, Pierre Berès.
- BUFFIER, Claude (1709) : *Grammaire françoise sur un plan nouveau*. Paris, Le Clerc.
- CATACH, Nina (1977) : « La ponctuation dans les imprimés, des débuts de l'imprimerie à G. Tory et E. Dolet », in Nina Catach & Claude Tournier (éds), *La ponctuation. Recherches historiques et actuelles*, vol. I. Paris et Besançon, CNRS–GTM–HESO, 34-43.
- CATACH, Nina & Jacques PETIT (1979) : *La Ponctuation. Recherches historiques et actuelles (Actes de la Table Ronde Int. CNRS, mai 1978)*, vol. II. Paris, GTM-CNRS-HESO.
- COLLET, Olivier (2016) : « La ponctuation et ses variations dans le recueil Paris. BnF fr. 1553 », in Valérie Fasseur & Cécile Rochelois (éds), *Ponctuer l'œuvre médiévale. Des signes au sens*. Genève, Droz.
- DEMONET, Marie-Luce (2011) : « Ponctuation spontanée et ponctuation civile », in Nathalie Dauvois & Jacques Dürrenmatt (éds), *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris, Classiques Garnier, 129-148.
- DOLET, Étienne (1540) : « La punctuation de la langue francoyse », in *La maniere de bien traduire d'une langue en aultre*, Lyon, chés Dolet mesme, 17-24. [Paris, BnF, Rés. X-922].
- DOURDY, Laura-Maï (2017) : *L'édition critique de la première partie de Jourdain de Blaves : enjeux linguistiques d'une mise en prose*. Thèse de doctorat en Sciences du langage sous la direction de Gabriella Parussa. Paris, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

- DOURDY, Laura-Maï (2019) : « Penser la langue française dans les ateliers d'imprimerie au XVI<sup>e</sup> siècle ». *Le français préclassique*, 21, 59-75.
- HUCHON, Mireille (1988) : *Le français de la renaissance*. Paris, PUF.
- HUOT, Hélène (1981) : *Constructions infinitives du français. Le subordonnant de*. Genève et Paris, Droz.
- JIMENES, Rémi (2011) : *Les caractères de la civilité. Typographie et calligraphie sous l'Ancien Régime. France, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*. Gap, Atelier Perrousseaux éditeur.
- LAVRENTIEV, Alexei (2009) : *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*. Thèse de doctorat en sciences du langage sous la direction de Christiane Marchello-Nizia. Lyon, ENS-LSH. URL : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00494914>
- LAVRENTIEV, Alexei (2011) : « Les changements dans les pratiques de la ponctuation liés au développement de l'imprimerie à la fin du 15<sup>e</sup> siècle et au début du 16<sup>e</sup> siècle », in Nathalie Dauvois & Jacques Dürrenmatt (éds), *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris, Classiques Garnier, 31-56.
- LAVRENTIEV, Alexei (2016) : « Ponctuation française du Moyen Âge au XVI<sup>e</sup> siècle : théories et pratiques », in Sabine Pétilion, Fanny Rinck & Antoine Gautier (éds), *La ponctuation à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Perspectives historiques et usages contemporains*. Limoges, Lambert-Lucas, 39-62. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00846762>
- LE GOFFIC, Pierre (1993) : *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette.
- LI, Huei-Chen (2017) : « La ponctuation dans quelques imprimés de Galliot du Pré ». *e-Scripta Romanica*, 4, 62-79. URL : <http://www.e-scripta.uni.lodz.pl/ojs/index.php/escriptaromanica>.
- LLAMAS-POMBO, Elena (1996) : « Écriture et oralité : ponctuation, interprétation et lecture des manuscrits français de textes en vers (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) », in Emilia Alonso, Manuel Bruña & María Muñoz (éds), *La linguistique française : grammaire, histoire et épistémologie*, vol 1. Sevilla, Grupo Andaluz de Pragmática, 133-144.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2001a) : « La construction visuelle de la parole dans le livre médiéval ». *Diogène*, 196 : 3, 40-52.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2001b) : « La ponctuation du vers dans un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle ». *Liaisons-HESO/AIROÉ*, 32-33 [Liselotte Biedermann-Pasques, Fabrice Jęjcic & Sylviane Lazard (éds), *Usages graphiques, normes et ponctuation*] 151-171.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2008) : « Ponctuer, éditer, lire. État des études sur la ponctuation dans le livre manuscrit ». *Syntagma. Revista del Instituto de Historia del Libro y de la Lectura*, 2, 131-173.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2015) : « Ponctuer, éditer, dire. Notes sur la ponctuation du discours dans l'écriture médiévale », in José Manuel López Muñoz (éd.), *Aux marges du discours (personnes, temps, lieux, objets)*. Limoges, Lambert-Lucas, 212-223.

- LLAMAS-POMBO, Elena (2016) : « Ponctuation médiévale, pragmatique et énonciation. Lire l'*Ovide moralisé* au XIV<sup>e</sup> siècle ». *Linx*, 73, 113-145. URL : <http://linx.revues.org/1638>.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2017) : « Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation », in Gabriella Parussa, Maria Colombo Timelli & Elena Llamas-Pombo (éds), *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*. Tübingen, Günter Narr, 41-89.
- MAZZIOTTA, Nicolas (2009) : *Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- MELLOT, Jean-Dominique, et al. (2019) : *Répertoires d'imprimeurs/libraires (vers 1470-vers 1830)*. Paris, BnF éditions.
- PARKES, Malcolm Beckwith (1992) : *Pause and effect : an introduction to the history of punctuation in the West*. Aldershot, Scolar Press.
- PARUSSA, Gabriella (2019) : « Imprimeurs et frontières linguistiques. Quel apport pour la périodisation linguistique ? ». *Le français préclassique*, 21, 75-96.
- PERROUSSEAUX, Yves (2005) : *L'histoire de l'écriture typographique de Gutenberg au XVII<sup>e</sup> siècle*. Gap, Atelier Perrousseau éditeur.
- RABY, Valérie (2016) : « Ponctuation et invention de la phrase complexe chez les grammairiens du XVIII<sup>e</sup> siècle : perspectives historiques et usages contemporains », in Sabine Pétilon, Fanny Rinck & Antoine Gautier (éds), *La Ponctuation à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : perspectives historiques et usages contemporains. (Actes des journées d'études de Nanterre, 29 mars 2013 et 4 avril 2014)*. Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 63-78.
- RENOUARD, Philippe (1965) : *Répertoire des imprimeurs parisiens. Libraires, fondateurs de caractères et correcteurs d'imprimerie depuis l'introduction de l'Imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du seizième siècle*. Paris, M. J. Minard.
- RUNNALS, Graham A. (1999) : *Les Mystères français imprimés*. Paris, Honoré Champion.
- SAENGER, Paul Henry (1997) : *Space Between Words. The Origins of Silent Reading*. Stanford, Stanford University Press.
- SMITH Darwin & Elizabeth LALOU (1988) : « Pour une typologie des manuscrits de théâtre ». *Fifteenth Century Studies*, 13 [Le théâtre et la cité. Actes du V<sup>e</sup> Colloque de la Société internationale pour l'étude du théâtre médiéval], 569-579.
- SMITH, Darwin (1998) : « Les manuscrits de " théâtre ". Introduction codicologique à des manuscrits qui n'existent pas ». *Gazette du livre médiéval*, 33, 1-10.
- SPACAGNO, Michela (2017) : *Édition critique du Mystère de la vie de sainte Marguerite (BnF, Rés-Yf-4690) : analyse linguistique et métrique*. Thèse de doctorat en Sciences du langage sous la direction de Gabriella Parussa. Paris, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle.

VEZIN, Jean (1979) : « Persistance d'usages médiévaux dans la ponctuation des premiers imprimés », in Nina Catach & Jacques Petit (éds), *La ponctuation. Recherches historiques et actuelles (Actes de la Table ronde internationale CNRS, mai 1978)*, vol. II. Paris, CNRS–GTM–HESO, 90-101.

***Remerciements***



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under the Marie Skłodowska-Curie grant agreement No 801505.

Laura-Maï Dourdy

## **Éloge de la pause : aperçu des signes de ponctuation dans les *Festes nouvelles* manuscrites et imprimées (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)**

**Yunhao NA**

*Peking University*

yunhaona@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-8281-6035>

### **Resumen**

Como fenómeno histórico, la puntuación forma parte, a priori, de los estudios diacrónicos. El examen de la variación en las pausas marcadas en un mismo texto a través de sus diferentes copias contemporáneas y sucesivas puede mostrar tanto la diversidad pragmática como la evolución diacrónica de la señalización de segmentos textuales. En este artículo, se estudia a través de un corpus de textos narrativos, el empleo concreto de los signos de puntuación y su sistematización evolutiva. Buscamos así contribuir a una teoría de la puntuación extensa, que contribuya al estudio de la sintaxis, la ortografía, la lexicología diacrónica o la genética textual.

**Palabras clave:** puntuación medieval, segmentación, variante, diacronía, hagiografía.

### **Résumé**

En tant que phénomène historique, la ponctuation fait *a priori* l'objet d'études diachroniques. L'examen de la variation des pauses marquées dans les témoins contemporains et successifs d'un même texte peut faire ressortir la diversité pragmatique comme l'évolution chronologique du marquage des segments de textes. S'intéressant à une série de textes narratifs, la présente étude a l'objectif non seulement d'analyser des emplois concrets de signes et de leur systématisation évolutive, mais aussi de contribuer à l'élaboration théorique pour orienter l'étude de la ponctuation vers une utilité plus étendue, pouvant servir, à la syntaxe et à l'histoire de l'orthographe comme à la lexicologie diachronique et à la genèse des textes.

**Mots-clés :** ponctuation médiévale, segmentation, variante, diachronie, hagiographie.

### **Abstract**

As a historical phenomenon, the punctuation is *a priori* one subject of diachronic studies. To investigate the variation of same texts' marked pauses among their contemporary and subsequent textual witnesses could bring out the pragmatic diversity as well as the

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

chronological changes of textual segments marking. Focused on a series of narrative texts, this article has as its objectives not only analysing relevant marks' specific usage and their changing systematisation, but also contributing to the punctuation studies' theoretical development aiming at its more extensive utility, which may be helpful for diachronic lexicologists and textual genealogists, besides syntacticians and orthographers.

**Keywords:** medieval punctuation, segmentation, variant, diachrony, hagiography.

### 1. Introduction : cadre théorique et méthodologique

Il n'existe jamais deux manuscrits identiques. Si la chasse à la variante peut symboliser la discipline philologie – bien évidemment, de manière très partielle – et si c'est dans cette perspective que Bernard Cerquiglini (1989) intitule son histoire critique de cette discipline *Éloge de la variante*, pourquoi ne pouvons-nous pas considérer les études sur les signes de ponctuation comme étant dédiées à la pause – valeur intrinsèque visuelle des *signes suprasegmentaux*<sup>1</sup> insérés dans un flux graphématique, peu importe s'ils sont appliqués en vue de la réception acoustique ou la réception logico-sémantique du flux<sup>2</sup>? Pour une œuvre donnée, tout comme le texte qui n'est jamais constant entre ses témoins distincts, les pauses qui jalonnent et fractionnent le texte varient aussi d'une copie à l'autre, souvent remarquablement en ce qui concerne leurs symboles, leurs emplacements et leurs intensités.

L'étude des signes de ponctuation ne se voit jamais marginaliser dans le lignage linguistico-philologique. Pour trouver sa place théorique dans la linguistique historique, la ponctuation intègre l'orthographe dans le plan épistémologique élaboré par Llamas-Pombo (2017 : 80). Bien que la notion de la phrase soit problématique en théorie linguistique comme en pratique philologique, les rapports disciplinaires entre l'étude de la ponctuation et delui de la phrase sont *a priori* indéniables et engendrent de multiples travaux éclairants dans le domaine (par exemple, Marchello-Nizia, 1979 ; Lavrentiev, 2010).



Figure 1. Position de l'étude de la ponctuation.

S'associant à l'orthographe et à la syntaxe de la phrase, la ponctuation ressort en tant que phénomène linguistique historique pour recevoir l'examen de la linguistique variationnelle sous différentes perspectives diasystémiques. Parmi les études

<sup>1</sup> Terme de Jacques Anis (1983 : 33), cité par Llamas-Pombo (2017 : 45, n. 11).

<sup>2</sup> Pour des exemples concernant ces deux réceptions, voir respectivement la « ponctuation rythmique » et la « ponctuation faible » traitées dans l'article cité de Llamas-Pombo (2017 : 76 et 62).

existantes, la description de l'évolution des emplois du *punctus* de l'Antiquité à l'époque carolingienne (Llamas-Pombo, 2017 : 62) met en avant l'axe du temps. L'investigation sur la « ponctuation rythmique » (Llamas-Pombo, 2017 : 76) peut relever l'axe de la forme du texte. Le genre du texte montre son importance dans l'enquête sur la ponctuation « entravée » (Llamas-Pombo, 2017 : 75, 77 ; Mazziotta, 2009). Ce rangement de nos savoirs sur l'histoire de la ponctuation selon diverses perspectives diasystémiques nous amène à apercevoir qu'un autre thème important de la linguistique historique n'est pas encore introduit dans l'étude des signes de ponctuation, à savoir la relation entre la variante et l'évolution.

En diachronie, ce thème ne manque pas d'importance<sup>3</sup>, car il s'agit d'une perspective trans-diasystémique qui tente de décrire les interactions entre les variations diasystémiques non diachroniques et l'évolution chronologique attendue, et de là d'offrir des possibilités, parmi d'autres, pour expliquer la transformation des faits temporairement normatifs. Ayant pour intérêt l'enrichissement de ce thème à la fois transversal et longitudinal, la présente étude se focalisera sur la variation des pauses ponctuées dans un recueil hagiographique inédit, à savoir les *Festes nouvelles*, entre leurs témoins contemporains et successifs, manuscrits et imprimés. Notre thème privilégie la comparaison des variantes d'un fait linguistique appartenant à un même texte, afin de réduire les variables indépendantes et puis de garantir la comparabilité des données.

## 2. Constitution du corpus : la sélection de témoins et le choix de textes

Largement diffusées à la fin du Moyen Âge et au-delà, les *Festes nouvelles* nous sont parvenues par quatorze manuscrits datant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>4</sup> ainsi qu'une quarantaine d'éditions anciennes qui abondent depuis le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du siècle suivant (Dunn-Lardeau, 1986 : 293). Si cet ensemble inédit<sup>5</sup> de *Vies* de saints composées en moyen français par le traducteur royal Jean Golein (c. 1325-1403) (Bossuat *et al.*, 1964 : 787) à partir de diverses sources hagiographiques (Na, 2019b : 42-43) nécessite encore des commentaires introductifs, l'ouvrage d'après lequel il est créé et conservé en tant que complément – d'où vient l'épithète *nouvelles* de ces *Festes* – est par contre bien connu : c'est la *Légende dorée*, traduction de Jean de Vignay de la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine<sup>6</sup>. Selon Richard Hamer, Christine Knowles classe les témoins manuscrits de cette légende en trois groupes (a), (b) et (c),

<sup>3</sup> Sur ce thème, voir Combettes (2008), Verjans (2012), Glikman et Verjans (2013) et Na (2019a).

<sup>4</sup> Pour les détails et les références, voir ci-dessous.

<sup>5</sup> Nous en portons un projet d'édition en cours financé par l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et le Centre d'études classiques et médiévales de l'Université de Pékin, en collaboration avec Laura-Mai Dourdy, Lucien Dugaz, Laetitia Sauwala, Michela Spacagno et Pierre Vermander.

<sup>6</sup> Les *Festes nouvelles* sont créées en tant qu'ajout à la *Légende dorée* traduite par Jean de Vignay (Bossuat *et al.*, 1964 : 787) et gardent souvent ce statut dans leur reproduction manuscrite (Hamer, 1986 : 254) et mécanique (Dunn-Lardeau, 1997 : 11).

dont les deux derniers contiennent les *Festes nouvelles* (Hamer, 1986 : 254). À la liste de Richard Hamer présentant 10 manuscrits du groupe (b) et 3 manuscrits du groupe (c)<sup>7</sup>, il faut ajouter un quatorzième : le manuscrit 452 de la Bibliothèque municipale de Lille, qui présente une version abrégée de nos *Festes*<sup>8</sup>. Nous nommons ce témoin Ld et nous utiliserons les sigles que donne Richard Hamer pour les manuscrits des groupes (b) et (c) (Hamer, 1986 : 254).

Étant inédits, ces témoins des *Festes nouvelles* ne possèdent pas encore de *stemma* établi, mais les premières études ont montré des liens clairs entre certains d'eux (Hamer, 1986 : 254-255). En considérant plusieurs facteurs tels que la datation, l'appartenance au groupe<sup>9</sup>, la parenté généalogique et, bien entendu, la densité de ponctuation, nous avons sélectionné les six manuscrits suivants comme documents pour examiner la variation des pauses ponctuées dans la transmission textuelle des *Festes* :

Cb : Paris, Bibliothèque nationale de France, français 184, XV<sup>e</sup> siècle.

Db : Paris, Bibliothèque nationale de France, français 242, XV<sup>e</sup> siècle.

Eb : Paris, Bibliothèque nationale de France, français 243, XV<sup>e</sup> siècle.

Gb : Genève, Bibliothèque de Genève, français 57, XIV<sup>e</sup> siècle.

Nc : Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 3682-3683, vol. 2, XV<sup>e</sup> siècle.

Ld : Lille, Bibliothèque municipale, 452, fin XV<sup>e</sup> siècle.

Ce sont quatre manuscrits du groupe (b), un du groupe (c), ainsi que le témoin elliptique Ld. Le manuscrit Gb est le seul document daté du XIV<sup>e</sup> siècle (BGE, 2011 : 13), le plus ancien parmi tous les quatorze témoins. Les autres appartiennent tous au XV<sup>e</sup> siècle. Il serait néanmoins inopportun d'exagérer la portée temporelle de ces documents, car nous manquons, pour presque chacun d'eux, de datation précise. Sur le plan généalogique, Eb est probablement copié à partir de Cb (Hamer, 1986 : 254). Au niveau de la densité de ponctuation, ces six manuscrits choisis sont relativement bien ponctués : les signes et les pauses marquées n'y font pas défaut.

Parmi les témoins imprimés, en privilégiant la diversité diatopique et diachronique, nous avons choisi les quatre éditions suivantes, désormais appelées, pour effectuer notre enquête :

αα : *Legende des saints nouveaux*, Lyon, Bartholomieu Buyer, 1477.

ββ : s. t., Rouen, Richard Goupil pour Richard Macé *et al.*, 1511.

<sup>7</sup> La disparité entre (b) et (c) consiste en les différences de la quantité et de l'ordre des chapitres de la *Légende dorée*, la différence de la quantité des chapitres des *Festes nouvelles* ainsi que l'ajout de certains autres textes dans (c) (Hamer, 1986 : 254).

<sup>8</sup> M. E. Porter et J. H. Baltzell ont signalé ce manuscrit en tant que témoin de la traduction de Jean de Vignay de la *Legenda aurea* (1956 : 25). Nous trouvons que les *Festes nouvelles* qu'il contient sont en fait abrégées par rapport aux textes conservés dans les autres manuscrits.

<sup>9</sup> La répartition des témoins en groupes de Christine Knowles n'est pas une analyse généalogique, mais un classement selon l'organisation des chapitres du recueil. Voir la note 7.

γγ : *La legende doree et vie des sainctz et saintes*, Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1522.

δδ : *La legende doree et vie des sainctz et saintes*, Paris, Jehan Real, 1549.

Les *Festes nouvelles* regroupent une quarantaine de *Vies* de saints, dont le nombre exact diffère d'un témoin à l'autre. Nous en tirons la *Vie de saint Paulin de Nole*, la *Vie de saint Fiacre* et la *Vie de saint Thomas d'Aquin* comme échantillons pour réaliser notre sondage sur les signes de ponctuation. Ces trois textes viennent de parties différentes du recueil : *Paulin* se trouve au milieu ou dans la première moitié (en fonction des témoins qui se structurent différemment), *Fiacre* à proximité du début du dernier quart, *Thomas* vers la fin pour la plupart des témoins. Le tableau 1 ci-dessous illustre la présence ou l'absence des textes choisis dans les témoins sélectionnés et démontre l'instabilité de l'organisation du recueil dans la transition de l'époque de production manuelle au temps de l'imprimerie.

Légende		sigle	Vies		
			Paulin de Nole	Fiare	Thomas d'Aquin
témoins	manuscrits	Cb	présence	présence	présence
		Db	présence	présence	présence
		Eb	présence	présence	présence
		Gb	présence	présence	présence
		Nc	présence	présence	présence
		Ld	absence	présence	absence
	imprimés	α	présence	présence	présence
		β	absence	absence	présence
		γ	absence	absence	présence
		δ	absence	absence	présence

Tableau 1. Présence / Absence des échantillons dans les témoins choisis.

### 3. Objet d'étude : des signes de ponctuation aux signes de segmentation – une redéfinition holiste

#### 3.1. Discernement des signes polysémiques ne servant pas à la ponctuation

Force est de constater que le système de ponctuation évolue considérablement des mains des copistes à celles des typographes. Nous traiterons d'abord les matières manuscrites, qui font preuve d'une homogénéité remarquable dans notre corpus.

La polysémie des signes non alphabétiques n'a rien d'extraordinaire dans les systèmes d'écriture médiévaux, mais cela ne signifie pas que la reconnaissance des signes de ponctuation est toujours un travail facile qui ne demande pas d'effort. Par exemple, dans la figure (2A) ci-dessous, les doubles barres verticales suivant *enfant* sont en fait deux éléments séparés : la première fait partie de la lettre *t*, la seconde est un signe de ponctuation. Dans (2B), le point au milieu de la ligne suivant la préposition *pour* abrégée ne ponctue pas le texte, mais rappelle l'existence de l'abréviation. Dans (2C), la

barre oblique fonctionne comme notre trait d'union moderne, signalant la coupure d'un mot entre deux lignes. Nous affirmons ces faits selon notre observation du système d'écriture de chaque manuscrit concerné :

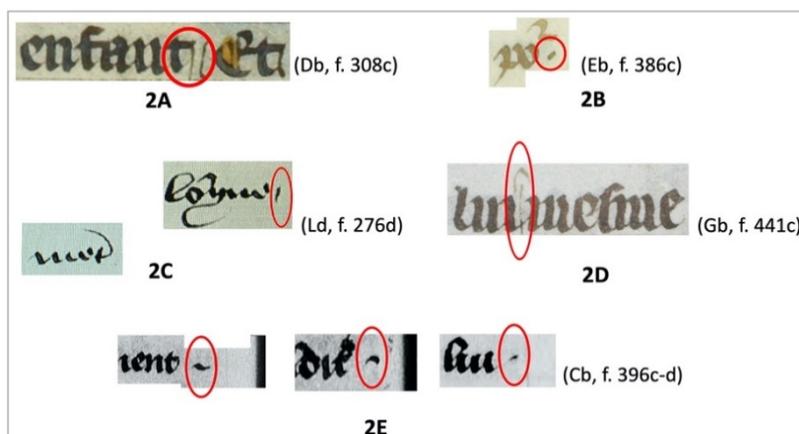


Figure 2. Signes ne servant pas à la ponctuation.

S'il faut préciser que l'identification des marques des (2A-C) appartient aux domaines de la calligraphie et de la paléographie, les marques dans (2D) et (2E) refléteront d'autres sphères de l'étude des manuscrits. La barre verticale chapeauté dans (2D) sert à la notation critique, qui déglutine *lui* et *mesme*. Dans (2E), le tilde, le petit trait horizontal et le point au milieu de la ligne ne sont pas non plus des signes de ponctuation, bien que les deux premiers se trouvent respectivement à la fin d'une partie textuelle introduite par le pied-de-mouche et à la fin d'une unité phrastique. Dans le système d'écriture de leur document de provenance Cb, ces deux positions syntactico-sémantiques ne réclament pas de signes de ces genres. C'est en fait pour la mise en forme du document que sont ajoutées ces marques. Elles se situent chacune dans un petit espace blanc de la fin d'une ligne (ou, en particulier, de la fin d'une colonne dans le cas du point après *lui*) qui n'est pas assez grand pour recevoir le premier mot de la ligne suivante. Leur rôle ressemble donc à celui de la décoration *fin de ligne* de certains manuscrits enluminés.

Pour un recensement exhaustif des signes de ponctuation et l'analyse de leur système, il est avant tout important de discerner les marques qui prennent des formes identiques ou similaires à ces signes mais ne servent pas à leur fin.

### 3.2. Hiérarchisation des signes de segmentation

La ponctuation médiévale « peut comporter, tout comme notre langue actuelle, aussi bien une correspondance qu'une indépendance des signes graphiques par rapport à l'oral » (Llamas-Pombo, 2017 : 63). Pour démontrer le rôle non « rythmique ou respiratoire » de la « ponctuation faible », les exemples de la *virgula* marquant la coordination apparue dans des octosyllabes sont convaincants selon des règles phonétiques de la versification syllabique (Llamas-Pombo, 2017 : 63). Ce type de signes, bien

qu'appelés de « liaison » ou d'« enchaînement » dans la terminologie de Llamas-Pombo (2017 : 62), marque de toute façon encore « la sous-division syntagmatique », comme le signale l'auteur elle-même. Il ne nous semble donc pas imprudent de garder le terme « pause » pour abstraire et décrire la valeur intrinsèque de toutes sortes de signes de ponctuation, à condition de faire distinguer les pauses pour l'œil des pauses pour l'oreille. Dans l'étude citée de Llamas-Pombo (2017 : 62-63), la « pause » est synonyme d'un repos rythmique ou respiratoire de l'oral, alors que le mot *distinctio*, terme latin du signe de ponctuation, englobe comme connotations la « séparation » des unités syntaxiques « correspondant à une pause de l'oralité », la « liaison » citée plus haut, et le « changement de codes ». C'est dans ces deux premiers sens de la *distinctio*, que nous parlons respectivement des pauses marquées pour l'oreille et pour l'œil, bien qu'en effet, toutes sortes de signes de ponctuation soient avant tout pour l'œil, car il s'agit du processus de la lecture.

Sans changement substantiel du fond de l'interprétation fonctionnelle des signes de ponctuation auprès de Llamas-Pombo, notre unification terminologique des valeurs des signes de ponctuation en « pause » – rupture visuelle dans un flux graphématique – vise en fait à mettre en avant l'effet de segmentation du texte dans l'usage des signes de ponctuation, étant donné que leur valeur possible de « liaison » correspond encore toujours à quelque sorte de subdivision. Les signes de ponctuation segmentent un texte en repérant des frontières inter-phrastiques et en marquant de diverses relations intra-phrastiques. Pour un grammairien traditionnel, la phrase est « la plus grande unité d'analyse grammaticale » ; pour les générativistes, les théories structurales, les théories dépendancielles ou même la grammaire textuelle, il y a tout de même « une frontière au-delà de laquelle il n'est plus question de dépendance ni de règles combinatoires purement syntaxiques » (Lavrentiev, 2010 : 277). Ce sont des limites des syntacticiens qui ont certainement influencé la réception des signes de ponctuation en linguistique.

Pour les philologues et les codicologues, il est néanmoins essentiel de maintenir un écart avec leurs collègues linguistes afin d'orienter la question vers des sens beaucoup plus concrets et plus réels : la mise en forme et la matérialité. Les signes de ponctuation médiévaux ne sont pas autonomes ou indépendants en tant qu'objet d'observation dans les manuscrits. Leur analyse doit s'intégrer dans le dépouillement du système formel de segmentation du texte mis à l'écrit. Par exemple, les extraits ci-dessous peuvent montrer l'estompage des frontières entre la classe des signes de ponctuation et la classe d'autres signes ou même de certaines mises en forme dans la segmentation d'un flux graphématique :

(1a) / Ains lui va confesser comment il avoit esté evesque **Quant** le roy le sot  
il le doubta et tint plus chier que devant [...] (Cb, f. 396c)

(1b) Ains lui va confesser comment il avoit esté evesque **Quant** le roy le sçeut  
il le doubta et tint plus chier que devant [...] (Db, f. 309a)

(1c) / Ains lui va confesser comment il avoit esté evesque // ¶ Quant le roy le sçot / il le doubta et tint plus cher que devant [...] (Eb, f. 387a)

(1d) / Ains lui va confesser comme il avoit esté evesque. Quant le roy le sçeut il le doubta et tint plus chier que devant [...] (Gb, f. 441b)

Tiré de la *Vie de saint Paulin*, ce morceau possède au milieu une pause interphrastique dans ces quatre manuscrits. Si la pratique de cette coupure dans (1d) correspond à l'attente d'un lecteur moderne – un point au bas de la ligne suivi d'une initiale majuscule de la phrase suivante, la pratique dans (1a) et (1b) – la mise en majuscule de l'initiale en question, sans aucun signe la précédant – pratique récurrente dans des manuscrits médiévaux, montre que la forme majuscule peut jouer à elle seule le rôle du point final. Pour comparer la variation des pauses marquées dans une même tradition textuelle, comment peut-on ignorer les majuscules qui peuvent fonctionner comme des signes de ponctuation ?

La citation (1c) présente, à son tour, un phénomène encore plus intéressant : la variation de l'intensité d'une pause auprès de copistes différents. Celui du manuscrit Eb applique à la pause en question un pied-de-mouche, signe qui sert à segmenter les épisodes d'une biographie d'un saint dans le système de marquage de ce manuscrit comme dans ceux des autres, alors que les autres copistes ne pensent pas que la narration change ici de thème. On n'est plus en présence d'une question syntaxique, mais plutôt d'une question narratologique. Comment peut-on ignorer cette métamorphose structurelle du texte en étudiant la variation de ses pauses marquées ?

Toutes ces questions nous incitent à adopter une nouvelle attitude à l'égard de la nature des signes de ponctuation. Ils doivent faire parties des signes de segmentation qui englobent encore d'autres marques analytiques du contenu, comme par exemple le pied-de-mouche, et des formes particulières de lettres, par exemple de diverses initiales décorées ou majuscules. Il faut ajouter à cette classe de signes les alinéas<sup>10</sup>, qui sont rares dans les manuscrits mais sont déjà présents dans des imprimés anciens<sup>11</sup>. Tous ces signes forment un système cohérent pour segmenter un texte dans un témoin, système qui est évolutif entre différentes régions et époques, entre différents ateliers et copistes-interprètes. Le noyau du dépouillement de chaque système consiste à éclairer les échelons de la segmentation du texte, ou disons la hiérarchisation des signes de segmentation. La nécessité théorique et la richesse méthodologique de cette perspective peuvent s'inscrire dans la comparaison des variantes de mêmes textes.

<sup>10</sup> Nous tenons à remercier Madame Maria Colombo Timelli pour son rappel sur l'alinéa pendant notre discussion au Colloque DIACHRO-IX (Université de Salamanque, mars 2019).

<sup>11</sup> Dans l'imprimé (1477), par exemple, il existe l'alinéa suivi d'un retour à droite pour marquer le début de la rubrique (par exemple, α, f. [f viii]b).

### 3.3. Attestation de cinq types de signes de ponctuation

En plus du pied-de-mouche <¶>, introducteur des plus grandes sections narratives d'une *Vie*, et de l'initiale majuscule (colorée ou non, signalée dans notre transcription respectivement par <\*> et <<sup>M</sup>> précédant la lettre en question), introducteur des sections de deuxième échelon – correspondant souvent à des unités phrastiques, cinq types de signes de ponctuation sont attestés dans notre corpus manuscrit pour segmenter davantage le texte.

Dans un ordre hiérarchique décroissant, il existe d'abord le point au bas de la ligne < . > qui marque dans la plupart des manuscrits, surtout ceux du groupe (b), la fin d'un segment de deuxième échelon. Ensuite, ce sont la barre oblique </> et la barre verticale <|> pour séparer les segments de troisième échelon – correspondant souvent à de diverses frontières syntaxiques intra-phastriques. Pour cette fonction, la barre oblique est le signe le plus fréquemment utilisé dans tous les manuscrits sauf dans Ld – manuscrit elliptique éloigné des autres du point de vue généalogique – où la barre oblique sert à marquer la coupure d'un mot entre deux lignes. En tant que signe nettement différencié de la barre oblique et coexistant avec celle-ci, la barre verticale apparaît seulement dans le manuscrit Db, alors que dans les autres manuscrits, des formes plus ou moins verticales de la barre oblique existent, mais elles sont simplement des variantes graphiques occasionnelles de la barre oblique.

La double barre oblique <//>, une sorte de *virgula iacens* qui « est d'usage courant dans les manuscrits latins et romans comme marque de la division du mot en fin de ligne » (Llamas-Pombo, 2017 : 59), ne remplit que dans Nc cette fonction non pas de ponctuation. Dans les autres codex de notre corpus, ce signe est rarement attesté et joue deux autres rôles distincts. Dans l'échantillon *Vie de saint Paulin*, il en existe seulement trois occurrences. Les deux premières se trouvent chacune à la fin d'un épisode introduit par le pied-de-mouche, mais tous les autres épisodes de cette *Vie* ne reçoivent pas ce type de marque finale. Il s'agit en fait encore d'une sorte de signal *fin de ligne* similaire aux marques de la figure (2E) présentées plus haut dans 2.1. La troisième occurrence, seul cas de <//> en tant que signe de ponctuation dans cette *vie*, introduit spécifiquement la dernière phrase du texte :

(2) / Puis après rendy a Dieu son esperit // Les merites duquel nous soient aydantes in secula seculorum Amen. (Eb, f. 387b)

Il serait inutile d'expliquer l'apparition de cette double barre oblique par la particularité de cette frontière qui est pragmatiquement inter-phastrique, mais peut aussi être intra-phastrique en raison de la fonction de connexion du relatif *duquel* (fonction issue du relatif de coordination du latin). Nous pouvons trouver dans ce témoin des contre-exemples à foison dans lesquels c'est la barre oblique qui est appliquée à ce genre de pause.

Enfin, pour le cinquième signe de ponctuation attesté dans notre corpus manuscrit, le témoin Nc du groupe (c) témoigne de la survivance de la *periodus*

prototypique – le point au haut de la ligne < <sup>•</sup> >. De ce fait, ce codex volumineux du XV<sup>e</sup> siècle conservé à la Bibliothèque de l’Arsenal pourrait se distinguer dans l’histoire des signes de ponctuation, étant donné que la forme dérivée de la *periodus*, « marque ressemblant au point-virgule moderne », comme d’autres signes antiques sont déjà « extrêmement rares dans les manuscrits en français à partir du XIII<sup>e</sup> siècle » (Lavrentiev, 2010 : 280). Les exemples (3a-b) ci-dessous présentent deux usages typiques de la *periodus* dans ce manuscrit Nc :

(3a) Saint fiacre le receut moult benignement <sup>•</sup> Quant il congnut qu’ilz estoient tous deux d’un pays et conjointz ensamble par affinité de sang il lui pria tres affectueusement qu’il [...] (Nc, f. 290b)

(3b) Tantost il appella un de ses varlets et lui dist <sup>•</sup> vas t’en a cest hostel que tu vois la et fais venir l’ermite secretement parler a moy <sup>•</sup> Le messagier fist ce que l’en lui avoit commandé et [...] (Nc, f. 289a)

Dans la citation (3a), la *periodus* marque la fin d’une unité phrastique, alors que dans (3b), ce signe<sup>12</sup> jalonne le début et la fin d’un discours direct. En raison de l’application de la *periodus*, le point au bas de la ligne < . > dans Nc ne possède plus la fonction de marqueur final d’un segment de deuxième échelon comme ceux dans les autres manuscrits. En revanche, il joue un rôle similaire à celui du *comma* pour marquer une pause intra-phrastique – comme le montre l’exemple (4) ci-dessous – et forme donc avec la *periodus* un système de ponctuation cohérent et archaïque :

(4) Mon pere et ma mere m’engendrerent en une isle d’Escoce appelee Hybernie. et pour tant que je desire a mener vie solitaire j’ay relenqui mes parens et mon pays et quiers un lieu pour mener vie heremiticque [...] (Nc, f. 289b-c)

### 3.4. Transcription des données du corpus

Le tableau 2 ci-dessous récapitule les sept types de signes de segmentation attestés dans notre corpus manuscrit :

<sup>12</sup> Il est parfois problématique d’affirmer la position de ce point : en haut ou au milieu de la ligne. Nous décidons enfin de trancher la question en considérant des points vers le milieu de la ligne comme étant des variantes graphiques du *periodus*, point en haut de la ligne, étant donné que le dépouillement du système de segmentation du manuscrit montre qu’il ne semble pas exister, dans ce document, de niveau de segment comme celui marqué par le signe antique *colon*, niveau moyen entre le *periodus* et le *comma*.

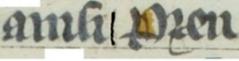
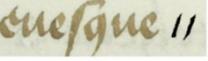
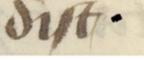
Pied-de-mouche	  (Eb, f. 393d)
Majuscule (et Maj. colorée)	M   (Eb, f. 386d) (Db, f. 308c)
Point	•  (Eb, f. 387a)
Barre oblique	/  (Eb, f. 386c)
Barre verticale	 (Db, f. 308c)
Double barre oblique	//  (Eb, f. 387a)
Peiodus	•  (Nc, f. 279d)

Tableau 2. Signes de segmentation dans les *Festes nouvelles* manuscrites

Pour visualiser la variation des pauses marquées entre différents témoins d'un même texte, nous avons choisi au hasard un manuscrit, à savoir Eb, et nous l'avons transcrit comme base de comparaison, puis nous y avons ajouté les signes de segmentation des autres témoins :

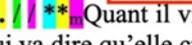
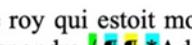
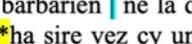
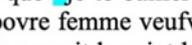
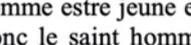
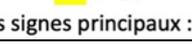
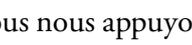
<p><b>3A</b>  Quant la femme oÿ dire ces parolles de la propre bouche d'un tel homme comme c'estoit // elle cuida mieulx qu'il se mocquast d'elle // que qu'il deist ce pour pitié et compassion qu'il eust d'elle mesme ne de son filz.  Adonc le</p> <p><b>3C</b> saint homme qui estoit bien enlangaigié // et dés le temps de sa jeunesse bien introduis en science.  Quant il vit que la femme ne se confioit pas bien en ses parolles // <sup>M</sup>tantost lui va dire qu'elle creust fermement ce qu'il lui avoit dit // et que elle ne doubtast // point a mettre en servitude ung évesque pour son filz rachetter  <b>3D</b></p> <p> va t'en dist il en aufrique et je yray avec toy  Ainsi ensemble s'en alerent //  Et quant ilz furent en aufrique // la femme s'en ala devant le roy // et lui pryra qu'elle peust avoir son enfant.  Le roy qui estoit moult orgueilleux comme ung barbarien // ne la daingna oÿr ne lui respondre //  Adonc de rechief lui dist.  ha sire vez cy ung homme que je te bailleray en son lieu.  Et pourtant aies pitié de moy qui suis une povre femme veufve // et qu'il te plaise de moy rendre mon enfant  <b>3E</b> Quant le roy vit le saint homme estre jeune et fort il lui va demander quel mestier il sçavoit faire //  Adonc le saint homme lui</p> <p>Légende :  : Eb     : Db     : Cb     : Gb m : minuscule    les autres signes principaux : voir le tableau 2</p>	<p><b>3B</b></p> <p><b>3D</b></p>
--	-----------------------------------

Figure 3. Exemple du corpus transcrit.

Comme le montre la figure 3 ci-dessus, nous nous appuyons sur le changement de couleur du fond des signes pour marquer leurs documents de provenance. Cette méthode de marquage visuel destinée à exposer la modalité des variantes peut être

remplacée par le procédé de balisage en langue TEI dans un futur encodage des données du corpus en vue d'une exploration plus approfondie.

#### 4. Résultats I : les pauses marquées dans les témoins manuscrits

##### 4.1. Conformité et disparité : la liberté du copiste-rubricateur marqueur

Grâce à notre visualisation polychrome des données, plusieurs caractéristiques de la variation des pauses d'un même texte entre ses témoins différents se manifestent. D'abord, les responsables des documents peuvent être unanimes sur certaines pauses et appliquent le même signe de segmentation. C'est ce que la figure (3A) ci-dessus nous montre. Les copistes-rubricateurs des quatre manuscrits du groupe (b) considèrent tous que la narration tourne une nouvelle page à partir de *Quant la femme oÿ dire...* et ils le marquent sans exception par un pied-de-mouche.

Cependant, comme l'expose la figure 3 dans son intégralité, les divergences d'opinions entre les copistes sont beaucoup plus nombreuses que leurs accords. La disparité a lieu non seulement en ce qui concerne l'intensité des pauses – comme nous l'avons montré plus haut avec les exemples (1a-d) et comme le présente la figure (3E) ci-dessus, mais elle peut aussi arriver quand il s'agit de la complexité du marquage et de la densité de pauses. Par exemple, dans (3B), entre *filz* et *Adonc*, le responsable du manuscrit Gb applique un triple marquage : le point, le pied-de-mouche et la coloration de l'initiale, alors que les autres restent moins compliqués. Dans la figure (3C), entre deux attributs juxtaposés, seulement Eb présente une barre oblique. Cela reflète les sensibilités et les pratiques différentes des copistes envers la pause.

Pour signaler une même pause de même niveau, les copistes peuvent aussi se comporter différemment. Selon la figure (3D) plus haut, tous les copistes du groupe (b) signalent le début d'un discours direct : les uns utilisent la majuscule, les autres recourent à la *virgula iacens* sous forme de barre oblique.

##### 4.2. Harmonie familiale : la hiérarchisation des signes de segmentation

Bien que notre corpus témoigne d'une grande liberté des copistes en tant qu'interprètes qui influencent la lecture du texte via les outils de segmentation, nous pouvons encore en tirer des principes communs sur leur pratique. Le tableau 3 ci-dessous montre les systèmes hiérarchiques des signes de segmentation attestés dans nos manuscrits :

Eb			Db		
Niveau du segment	Début du segment	Fin du segment	Niveau du segment	Début du segment	Fin du segment
<i>grand</i>	¶		<i>grand</i>	¶	
<i>moyen</i>	<sup>M</sup>	• (rare)	<i>moyen</i>	* <sup>M</sup>	• (rare)
<i>petit</i>		/	<i>petit</i>		/

Cb			Gb		
Niveau du segment	Début du segment	Fin du segment	Niveau du segment	Début du segment	Fin du segment
<i>grand</i>	¶		<i>grand</i>	¶	
<i>moyen</i>	<sup>M</sup>	• (rare)	<i>moyen</i>	* <sup>M</sup>	• (fréquent)
<i>petit</i>		/	<i>petit</i>		/
Nc			Ld		
Niveau du segment	Début du segment	Fin du segment	Niveau du segment	Début du segment	Fin du segment
<i>grand</i>	¶		<i>grand</i>	¶	
<i>moyen</i>	* <sup>M</sup>	• (parfois)	<i>petit</i>		•
<i>petit</i>		• (parfois) / (rare)			

Tableau 3. Systèmes de hiérarchisation des signes de segmentation dans les manuscrits.

Comme nous pouvons le voir sur ce tableau, les manuscrits appartenant au même groupe, classés par Christine Knowles selon l'organisation du contenu des codices, présentent des systèmes similaires pour segmenter le texte. Entre différents groupes, les systèmes se montrent dissemblables et incompatibles. Le manuscrit lillois, témoin elliptique des *Festes nouvelles*, possède un système encore différent des autres. Les systèmes de segmentation se répartissent en groupes de la même manière que la composition des documents. Ce phénomène est assez intéressant et mérite une attention particulière parmi les généticiens, les philologues et les historiens du livre, car leurs critiques actuelles sur la genèse, la transformation et la transmission d'une œuvre se fondent encore notamment sur le texte – ce qui remplit l'espace d'écrit, et non sur la pause – ce qui épargne l'écrit à l'espace.

#### 4.3. Variante textuelle et variante de segmentation : quel lien ?

Coïncidant avec la classification de nos manuscrits selon leurs systèmes de segmentation, la répartition de ces documents en groupes par Christine Knowles est une opération d'après la macrostructure des chapitres du recueil. Si l'on entre dans la comparaison micro-structurale, c'est-à-dire la variation des détails du texte, que trouvera-t-on comme rapports entre le regroupement des textes et la discordance des pauses ?

(5a) / Quant **le roy** l'ot oÿ il le retint moult volentiers et rendi a la femme vefve son enfant / et elle s'en retourna en son pays moult joyeuse et le saint homme demoura qui moult diligemment mettoit apoint les jardins du roy (Cb, f. 396b)

(5b) **Et** quant **le roy** l'eust oÿ / **moult volentiers le retint** / et rendy a la femme vefve son enfant / **Et quant elle eust son enfant** elle s'en retourna en son pays moult joeuse et le saint homme demoura qui moult diligemment mettoit a point les jardins du roy. (Db, f. 308c-d)

(5c) / Quant **le roy** l'ot oÿ il le reçut moult volentiers et rendy a la femme veufve son enfant et elle s'en retourna en son pays moult joyeuse / et le saint

homme demoura qui moult diligement mettoit a point les jardins du roy  
(Eb, f. 386c)

(5d) **Et** quant l'eut oÿ **moult volentiers le retint** / et rendi a la femme veufve  
son enfant **Et quant elle eut** elle se retourna en son pays moult joyeuse et le  
saint homme demoura qui moult diligement mettoit a point les jardins du  
roy. (Gb, f. 440c-d)

Extraites de la *Vie de saint Paulin*, les citations (5a-d) proviennent de la fin d'un épisode racontant comment cet évêque de Nole se rend en tant que captif au roi des *Vvandres* (Eb, f. 386b, etc.) en échange du fils d'une vieille dame veuve. Le roi approuve cet échange et l'enfant retourne avec sa mère dans leur pays. Les variantes micro-structurelles – telles que l'absence contre la présence de la conjonction *et* au début du morceau, l'ordre des mots *le retint/reçut moult volentiers* contre son inversion *moult volentiers le retint*, ainsi que la disparition contre la conservation de la subordonnée temporelle *Et quant elle eu(s)t (son enfant)* – confortent l'opinion de Richard Hamer sur le lien entre Cb et Eb mentionnée plus haut dans la section 1. Dans l'autre paire Db et Gb, le copiste du dernier présente un style relativement plus laconique : il supprime de temps en temps des éléments qui peuvent être entendus selon le contexte, par exemple le sujet *le roy* dans la première proposition, et le COD *son enfant* dans la temporelle soulignée en caractères gras.

Dans (5a) et (5c), sans cette temporelle, les signes de segmentation suggèrent une juxtaposition d'une phrase complexe et deux propositions indépendantes reliées par deux conjonctions *et* : (i) *quant le roy... il le retint/reçut... et rendily...* (ii) *ET elle s'en retourna...* (iii) *ET le saint homme demoura...* Dans (5b) et (5d), l'apparition de la temporelle *quant elle eu(s)t...* qui offre une circonstance précise à la proposition (ii) et pourquoi pas aussi à la proposition (iii), complique davantage la structure de ce morceau qui est présenté comme une seule unité phrastique dans (5a) et (5c). Les copistes de (5b) et de (5d) coupent cette unité en deux par la mise en majuscule de l'initiale du mot *et* qui introduit la proposition (ii) et sa temporelle antéposée. Ce changement de segmentation du texte semble sans aucun doute lié à cette variation textuelle, mais ce rapport ne peut pas être parfaitement prouvé, car l'usage des signes de segmentation n'est presque jamais standardisé dans les manuscrits. Sans cette temporelle, les copistes de (5b) et de (5d) peuvent aussi, s'ils veulent, mettre en majuscule l'initiale de la conjonction *et* en question, conjonction qui possède une sorte de valeur adverbiale comme « puis » dans une narration en moyen français. Avec cette temporelle, les copistes peuvent encore continuer à écrire en minuscule ; le sémantisme ne variera point. C'est seulement le rythme d'enchaînement des événements qui portera une nuance.

#### 4.4. Faible normativité de l'usage des signes : étude de cas du manuscrit Eb

Divisée en 14 épisodes<sup>13</sup> par les pieds-de-mouche, la *Vie de saint Paulin* conservée dans le manuscrit Eb témoigne d'une faible normativité remarquable de l'usage des signes pour marquer les segments du texte de deuxième et de troisième échelons. Cela se traduit par l'application excessive de la barre oblique à diverses pauses de différentes natures et par l'application de divers signes à des pauses de même nature.

Comme le montrent les exemples ci-dessous, à l'intérieur d'une proposition, la barre oblique peut séparer deux attributs juxtaposés (6a) ou deux COD juxtaposés (6b). Ce signe peut être employé entre le prédit et le complément circonstanciel de temps (6c) ou de manière (6d) :

(6a) ¶ Adonc le saint homme qui estoit **bien enlangaigié / et** dés le temps de sa jeunesse **bien introduis en science** / [...] (Eb, f. 386c)

(6b) / Tous les jours saint paulin lui portoit **de la poree / et des herbes vertes** de son jardin / (Eb, f. 386d)

(6c) [...] comment le royaume des vvandres se doit disposer Car moult honteusement le roy **doit mourir / bien brief** / Adonc ce seigneur [...] (Eb, f. 386d)

(6d) / Lequel saint homme [...] **se fist de son humilité prisonnier** pour racheter les autres prisonniers / **en ensuivant** l'exemple de nostre seigneur [...] (Eb, f. 387a-b)

Dans les phrases complexes, la barre oblique peut introduire un discours direct (7a) ou une précision explicative (7b). Cette marque peut apparaître entre deux propositions indépendantes coordonnées (7c), entre deux propositions subordonnées juxtaposées telles que deux complétives (7d) ou deux temporelles (7e), ou entre des subordonnées circonstancielles et la proposition principale (7e) :

(7a) / Adonc de rechief lui **dist / ha** sire vez cy ung homme que je te bailleray en son lieu / (Eb, f. 386c)

(7b) ¶ Le saint homme lui respondy Femme Je n'ay riens que donner maiz **fay ainsi / pren moy et dy que** je suis ton serviteur affin que tu puisses [...] (Eb, f. 386b-c)

(7c) / Et pourtant **aies pitié** de moy qui suis une povre femme veufve / **et qu'il te plaise** de moy rendre mon enfant / (Eb, f. 386c)

(7d) / Quant il vit que la femme ne se confioit pas bien en ses parolles tantost lui va **dire qu'elle creust** fermement ce qu'il lui avoit dit / **et que elle ne**

<sup>13</sup> Ces épisodes traitent, respectivement, (1) du rachat des prisonniers par Paulin, (2) de la demande d'une veuve, (3) de la réponse de Paulin, (4) de la défiance de la veuve, (5) de la confirmation de Paulin et du rachat du fils de la veuve, (6) du gendre du roi, (7) de l'amitié entre le gendre et Paulin, (8) de l'oracle sur la mort du roi, (9) du choc du roi, (10) de la révélation de l'identité de Paulin, (11) de la réaction du roi, (12) du retour de Paulin et de la libération des captifs, (13) des mérites de Paulin et (14) du trépas de Paulin.

**doubtast point** a mettre en servitude ung evesque pour son filz rachetter / (Eb, f. 386c) :

(7e) **Du temps que** / les vvandres gastoient le pays de champaigne et plusieurs autres pays / **Et qu'**ilz amenoient plusieurs prisonniers de vers les parties aufriquanans / **L'omme** / de dieu saint paulin evesque / tout ce qu'il pouvoit avoir de son eveschié **il en rachetoit les prisonniers** (Eb, f. 386b)

Le manuscrit Eb témoigne aussi d'un emploi de la barre oblique pour introduire l'incise (7f) :

(7f) ¶ Adonc **le saint homme** qui estoit bien enlangaigé / et dés le temps de sa jeunesse bien introduis en science / **Quant il vit que la femme ne se confioit pas bien en ses parolles** tantost lui va dire qu'elle creust fermement ce qu'il lui avoit dit / et que elle ne doubtast point a mettre en servitude ung evesque pour son filz rachetter / (Eb, f. 386c)

Dans cette longue citation qui ne possède qu'une seule phrase : *Adonc le saint homme ... tantost lui va dire qu'elle ...*, la proposition *Quant il vit ... parolles*, incise entre le sujet *saint homme* et son prédit *lui va dire*, est en fait une temporelle donnant une circonstance à l'action *va dire*. L'adverbe *tantost* peut être considéré comme une reprise ou un corrélatif de cette temporelle. Du point de vue d'un lecteur moderne, il serait intéressant de remarquer qu'avec la barre oblique, le copiste signale seulement le début mais non la fin de cette incise<sup>14</sup>. En plus, il met en majuscule l'initiale de cette incise. Cette segmentation rejette la première partie du morceau – un sujet, syntagme nominal suivi de sa relative – en dehors de la phrase, ce qui frappera les éditeurs modernes. Si nous abandonnons l'idée de l'incise mais appliquons la perspective de dislocation, c'est-à-dire qu'il s'agit simplement d'une anaphore de reprise du sujet *saint homme* par le pronom *il* dans une phrase complexe normale *Quand il ... tantost lui va dire ...*<sup>15</sup>, nous serons encore curieux de comprendre la ponctuation en question qui présente le sujet détaché en tant qu'unité phrastique indépendante. Si cette ponctuation n'est pas une erreur, elle reflète bien qu'un copiste médiéval peut s'appuyer sur des principes assez différents des nôtres pour ponctuer un texte. Dans cet exemple, c'est probablement la longueur du flux informationnel, au lieu de la relation sémantico-syntaxique, qui conduit le copiste à segmenter ce morceau en deux unités phrastiques. Le copiste ne considère pas la temporelle comme un élément inséré entre le sujet et son prédit, mais la fusionne avec le prédit et présente, de là, un déroulement unidirectionnel de la narration. Il précise d'abord de qui l'on parle – le sujet, puis raconte ce qui s'est passé sur ce protagoniste – *Quant il ... rachetter*. La frontière entre ces deux sous-chaînes de l'énoncé

<sup>14</sup> Entre *parolles* et *tantost*, nous ne voyons pas de signe identifiable selon la numérisation du manuscrit de la BnF. Nous tenons à remercier Mlle Minqi Chu pour son aide dans la vérification de détails du document sur Gallica (qui n'est guère accessible en Chine).

<sup>15</sup> Dans la *Vie de saint Paulin*, entre la temporelle introduite par *quant* (toujours antéposée) et la proposition principale, la barre oblique est tantôt présente (9c), tantôt absente (5c).

est signalée comme étant inter-phrastique non seulement dans Eb, mais aussi dans Db (f. 308c) et Gb (f. 440c). Si l'on interprète ce phénomène comme une erreur commune, cela enrichira nos outils d'analyse dans l'établissement d'un *stemma* : la comparaison des ponctuations des copistes peut revendiquer une place dans le dépouillement généalogique des témoins, bien que non égale à la comparaison des textes, mais ne devant plus être ignorée. Si ce n'est pas une erreur, le principe derrière cette segmentation partagée entre plusieurs copistes mérite une étude spécifique.

Ce type de segmentation se présente également dans l'extrait (7e) cité plus haut, segmentation qui fractionne une même phrase (du point de vue sémantico-syntaxique) en plusieurs unités phrastiques (selon le système de hiérarchisation des signes de segmentation du manuscrit). Dans (7e), les deux temporelles *Du temps que ...*, *Et qu'ilz...*, et la principale *L'omme* sont présentées en tant que trois unités phrastiques indépendantes. Cette pratique rompt la réservation de la majuscule à la frontière inter-phrastique, que le copiste observe ailleurs, comme par exemple dans la citation (8a) ci-dessous :

(8a) / Le roy qui estoit moult orgueilleux comme ung barbarien ne la daingna  
oÿr ne lui respondre / **Adonc** de rechief lui dist / ha sire [...] (Eb, f. 386c)

(8b) ¶ Adonc le gendre du roy secretement appella le saint homme / et lui  
demanda qui il estoit. **Au** quel il respondy qu'il estoit prisonnier du roy [...] (Eb, f. 387a)

Outre la possibilité d'employer la barre oblique pour segmenter deux unités phrastiques introduites par la majuscule, le copiste applique parfois le point au bas de la ligne, comme le présente la citation (8b). Un autre exemple de la faible normativité de l'usage des signes peut être trouvé parmi les discours directs :

(9a) / Adonc le saint homme lui respondy **je** ne sçay point de mestier [...] (Eb, f. 386c)

(9b) ¶ Le saint homme lui respondy **Femme** Je n'ay riens que donner [...] (Eb, f. 386b)

(9c) ¶ Quant le roy le sçot / il le doubta et tint plus chier que devant en lui  
disant moult humblement / **Saige** et prudent homme demande telles richesses  
que tu voudras avoir pour t'en retourner en ton pays lyement et joyusement  
(Eb, f. 387a)

Dans (9a), le copiste n'utilise aucun signe pour introduire le discours direct *je ne sçay point ...*, alors que dans (7a) plus haut, le copiste emploie une barre oblique. Dans (9b) et (9c), la majuscule est appliquée pour marquer le début du discours direct, mais la barre oblique est tantôt absente (9b), tantôt présente (9c).

Le manque d'une cohérence absolue de la distribution des signes aux diverses pauses caractérise la ponctuation manuscrite médiévale. Le cas du manuscrit Eb en témoigne de manière très manifeste.

## 5. Résultat II : les pauses marquées dans les témoins imprimés

À la différence des manuscrits, les témoins imprimés datés de 1477, de 1511, de 1522 et de 1549 que nous avons examinés présentent des systèmes homogènes et graduels entre eux pour segmenter les textes :

Niveau de segmentation	α	β	γ	δ
n°1	( $\square$ ) <sup>M</sup>	( $\square$ ) <sup>M</sup>	<sup>M</sup>	<sup>M</sup>
n°2		.	.	.
n°3		: ou $\square$	:	
n°4		/	/	/

Tableau 4. Systèmes de hiérarchisation des signes de segmentation dans les imprimés<sup>16</sup>.

Le tableau 4 ci-dessus illustre les systèmes de hiérarchisation des signes de segmentation conservés dans ces quatre éditions anciennes des *Festes nouvelles*. Il est remarquable que dans le plus ancien imprimé α, aucun signe de ponctuation est appliqué. Il existe seulement la majuscule <<sup>M</sup>>, précédée d'un espace blanc (symbolisé par  $\square$  dans notre transcription) ou non, pour repérer les débuts des unités phrastiques à l'intérieur d'un texte (échantillon examiné : *Vie de saint Thomas d'Aquin*). Par rapport aux systèmes de trois échelons des manuscrits, nous trouvons dans les imprimés β et γ un nouveau type de segment marqué par le deux-points < : >, segment moyen, selon notre hypothèse, plus petit que celui du point mais plus grand que celui de la barre oblique.

(10) Ce saint homme remply du saint esperit vint a la dame a grant joye et luy dist qu'elle avoit conceu ung filz / et elle ne cuidoit pas estre enceinte : adonc le saint homme lui dist. [ $\square$ ] Dame esjouys toy [...] (β, f. 248b)

Comme le montre la citation (10), dans la narration *Ce saint homme ... dist* suivie d'un discours direct *Dame ...*, la plus grande pause doit être la frontière entre cette narration et ce discours, pause marquée par le point suivi d'un espace et d'une initiale majuscule. La pause marquée par le deux-points précédant *adonc ...* –seconde partie consécutive de la narration – nous semble plus grande que la pause marquée par la barre oblique entre les deux dernières propositions à l'intérieur de la première partie causale de cette narration. Nous présentons ici seulement l'hypothèse d'une fonction intermédiaire du deux-points entre le point et la barre oblique. Dans le texte, des

<sup>16</sup> Trois remarques doivent être prises en considération pour lire ce tableau. D'abord, il s'agit d'un module hypothétique se fondant sur l'examen de nos échantillons pour décrire les systèmes de segmentation. Il est probable que d'autres parties des documents présentent des systèmes hétérogènes. Ensuite, nous ne montrons dans ce tableau que des généralités des systèmes. Des exceptions existent ; par exemple, l'imprimé possède une occurrence extraordinaire du pied-de-mouche inséré à l'intérieur du texte (f. 234a), phénomène rare selon nos échantillons imprimés. Enfin, les niveaux n°1 et n°2 se voient de plus en plus fusionner dans les imprimés γ et δ. C'est-à-dire que le rôle du point évolue vers un marqueur redondant à la fin de presque chaque unité phrastique commençant par la majuscule.

contre-exemples pourraient exister selon différentes perspectives d'interprétation du fil de la narration.

Dans les imprimés, la normativité de l'usage des signes de segmentation est relativement plus forte que celle des manuscrits. Cela nous permet d'appliquer de simples méthodes quantitatives en vue de résultats valides.

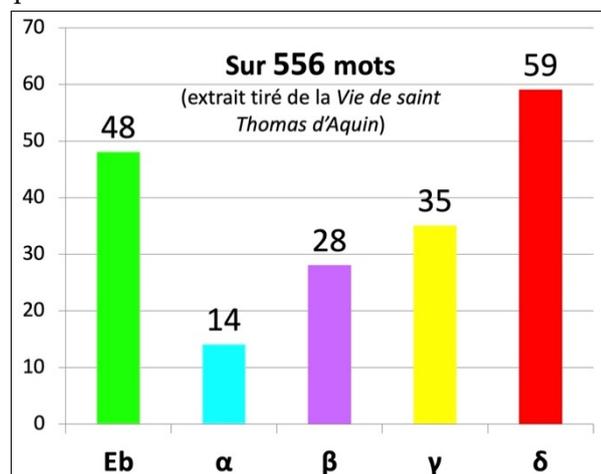


Figure 4. Accroissement continu du nombre des signes de segmentation dans les imprimés.

La figure 4 ci-dessus montre que dans un même espace de texte, à savoir un extrait tiré de la *Vie de saint Thomas*, plus une édition imprimée est récente, plus elle contient des signes de segmentation. Les trois premiers imprimés possèdent chacun moins de pauses marquées par rapport au manuscrit Eb, alors qu'enfin, le dernier imprimé le surpasse en tant que résultat envisageable suivant cette tendance des typographes à segmenter davantage le texte. Voici une série d'exemples<sup>17</sup> :

(11a) ¶ Quant l'enfant fu né par son droit nom *fu appelé thomas* / Le siecle et la vanité *du* monde ot / *en despit* et pour mieulx mener vie sainte et *monde* il entra en l'ordre des freres prescheurs / *et* depuis par ses freres charnelz fu ravy et gecté hors / *et* par deux ans l'enfermerent en une tour fermee . (Eb, f. 402d)

(11b) Quant l'enfant fut né par son droit nom *fut thomas appelé* le siecle et la vanité *du* monde eut en *desprisance* et pour mieulx mener vie sainte et *mundé* il entra en l'ordre des freres prescheurs *et* de puis par ses freres charnelz *il* fut ravi et gecté hors et par deux ans l'enfermerent en une tour fermee (α, f. [vii]d)

(11c) Quant l'enfant fut né par son droit nom *fut thomas appelé* [] le siecle et la vanité *du* monde eut en *desprisant* et pour mieulx mener vie sainte et *nette* il entra en l'ordre des freres prescheurs depuis par ses freres charnelz *il* fut ravy et getté hors et par deux ans l'enfermerent en une tour fermee . (β, f. 248b)

<sup>17</sup> En plus des variantes de pause, cette série d'exemples présente aussi des variantes textuelles (lexicales et syntaxiques) intéressantes pour la diachronie. Nous les signalons en italiques.

(11d) Quant l'enfant fut né par son droit nom *thomas appellé*. Le siecle et la vanité *de ce monde* eut en *despris* et pour mieulx mener vie sainte et *nette* il entra en l'ordre des Freres prescheurs *et* depuis par ses freres charnelz *il fut* ravy et getté hors et par deux ans l'enfermerent en une tour fermee. ( $\gamma$ , f. 235a)

(11e) Quand l'enfant fut ney par son droict nom *fut Thomas appellé*. Le siecle et la vanité *de ce monde* eut en *despris /* et pour mieulx mener vie sainte et *necte* il entra en l'ordre des freres prescheurs */ et* depuis par ses freres charnelz *il fut* ravy et jecté hors */ et* par deux ans l'enfermerent en une tour *bien* fermee */* ( $\delta$ , f. 222a<sup>18</sup>)

Ce morceau tiré de la *Vie de saint Thomas* est considéré comme une seule unité phrastique dans l'imprimé  $\alpha$  (1477), mais deux unités dans le manuscrit Eb comme les deux éditions plus récentes  $\gamma$  (1522) et  $\delta$  (1549). Dans l'édition  $\beta$  (1511), le typographe montre une attitude ambiguë en mettant un espace blanc suivi d'une minuscule à la pause en question. Comme nous pouvons l'envisager selon la statistique, le copiste du témoin Eb prend la liberté d'interpréter le texte en recourant à plusieurs types de signes <¶>, <<sup>M</sup>>, </> et < . >, alors que les responsables des trois premières éditions s'abstiennent d'intervenir trop et ne laissent apparaître que des majuscules et des points finaux. Le dernier typographe du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ( $\delta$ ) reprend la coutume ancienne d'employer fréquemment la barre oblique. En plus, il applique mieux ce signe que le copiste Eb en l'insérant après *en despris* (11e) mais non avant (11a). Ensuite, il est remarquable que ce typographe commence à attribuer à la majuscule la valeur de l'initiale de l'anthroponyme, ce qui n'est pas présent dans les autres citations. Enfin, il est encore plus intéressant d'observer les deux occurrences du nom *freres* dans (11d). Cette citation témoigne d'une grande sensibilité du typographe de  $\gamma$  (1522) envers la différence entre le nom commun (*freres charnelz*) et le nom propre issu du nom commun (*Freres prescheurs*). Il accorde ici une nouvelle valeur à la majuscule pour signaler cette différence pragmatique.

## 6. Une troisième utilité : l'étude de la ponctuation et la lexicologie historique

En plus d'être liés à l'orthographe et à la syntaxe de la phrase, les signes de ponctuation peuvent contribuer à la lexicologie historique en tant que témoins de l'évolution d'acceptations des mots. Notre corpus possède un exemple significatif :

(12a) [...] il fist livres merueilleux **sur** toute theologie / logique philosophie / naturelle / morale / **sur** les euvangilles / tant que le monde **et toute l'eglise** de sa sainte science est tout raemply (Eb, f. 403a)

(12b) [...] il fist livres merueilleux sur toute theologie / logique / philosophie naturelle et morale sur les euvangiles tant que tout le monde est remply de sa science. ( $\gamma$ , f. 235b)

<sup>18</sup> Sur l'imprimé, la pagination est inversée entre « Feuil. CC. xxi. » et « Feuil. CC. xxii. ».

(12c) [...] il fait livres merveilleux sur toute theologie / logique / philosophie naturelle et morale / sur les evangiles tant que tout le monde est remply de sa science. (δ, f. 222b<sup>19</sup>)

Le morceau ci-dessus tiré de la *Vie de saint Thomas d'Aquin* énumère les thèmes des ouvrages de ce saint docteur. Le contenu de la consécutive introduite par *tant que* démontre que le syntagme prépositionnel *sur les e(u)vangil(l)es* n'est pas un déterminatif des substantifs qui le précèdent, mais est en juxtaposition avec l'autre syntagme prépositionnel plus long *sur toute theologie...*, sinon le sens de cette consécutive ne sera pas justifié. Dans (12a), ce sont donc six thèmes qui sont mentionnés : *theologie, logique, philosophie, naturelle, morale* et *euvangilles*, mots-clés séparés par la barre oblique, sauf entre *logique* et *philosophie*.

Dans (12b) et (12c), le nombre des thèmes devient quatre : *theologie, logi(c)que, philosophie naturelle et morale*, et *e(u)vangiles*. Les signifiés sont structurellement changés, alors qu'au niveau des signifiants, nous voyons simplement l'ajout de la conjonction *et* et le changement de la ponctuation. Ce n'est pas l'apparition du mot *et* qui fait entendre cette nouvelle énumération, car cette conjonction ne lie pas forcément deux épithètes du substantif *philosophie*, si jamais il existe une barre oblique entre *philosophie* et *naturelle* dans (12b-c), ces deux mots et le mot suivant *morale* seront encore toujours considérés comme étant en juxtaposition. C'est donc la mutation de la ponctuation à elle seule qui change le sens du texte. Dans les deux imprimés γ et δ, l'ajout de la barre oblique entre *logi(c)que* et *philosophie* suggère que les typographes de ces documents ont tendance à segmenter les éléments juxtaposés. L'observation de cette pratique n'est par contre pas irréprochable dans (12b), où il manque une barre oblique avant *sur les euvangiles*. Il est probable que son typographe n'a pas compris la fonction syntaxique de ce syntagme prépositionnel.

Bien que les deux imprimés γ et δ, datés respectivement de 1522 et de 1549, soient postérieurs à Eb, manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle, il ne va pas de soi que le texte de (12a) est plus proche de l'authentique que celui de (12b-c). Néanmoins, une variante substantielle entre ces trois témoins peut révéler l'authenticité du manuscrit. La conservation d'un second sujet, *toute eglise*, dans la consécutive *tant que* correspond à la répétition de la préposition *sur* dans la principale, répétition qui répartit les six thèmes en deux groupes, le premier concernant *le monde*, le second se rapportant à *l'eglise*. Selon cette cohérence syntaxique et complétude sémantique interne du texte, il est sans doute vrai que la version raccourcie que présentent (12b) et (12c) est postérieure et défectueuse. En plus, leur ponctuation est fautive en ce qui concerne l'énumération des thèmes en question. Ces deux typographes de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle n'ont pas compris les vrais sens des mots *naturelle* et *morale* dans ce texte écrit pas plus tard

<sup>19</sup> Voir la note 18.

qu'au tournant du XV<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Ces mots signifient en fait « étude des principes physiques » et « étude des principes éthiques » (DMF) en moyen français du Moyen Âge, alors qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, ces sens ne sont plus en usage (Huguet). Ces deux substantifs sont de ce fait mal interprétés en tant que deux adjectifs modifiant *philosophie* par ceux qui ponctuent les éditions  $\gamma$  et  $\delta$ , tels qu'en témoigne la structure syntaxique marquée par les barres obliques qu'ils laissent.

En plus de sa pertinence pour l'orthographe et la syntaxe de la phrase, la ponctuation revendique ici une place en lexicologie historique. À cette troisième utilité, il ne faut pas ignorer non plus son importance possible pour la généalogie philologique, démontrée plus haut dans les sections 3.2 et 3.4.

## 7. Conclusion

Se tenant solidement au milieu des champs de la linguistique historique, l'étude de la ponctuation médiévale peut s'ouvrir davantage en embrassant les matières offertes par ses terrains voisins et consolider, en retour, des édifices de ces domaines contigus. Notre redéfinition holiste des signes de segmentation, qui élargit l'étendue des signes de ponctuation en vue de modéliser plus étroitement les découpages du texte, du plus grand au plus petit, dans un témoin donné, est une orientation requise par la matérialité, c'est-à-dire l'organisation formelle d'un texte dans son support conservé. Cette perspective globaliste, dont la nécessité et l'utilité s'inscrivent profondément dans l'herméneutique philologique, aidera en plus les linguistes à rencontrer de nouveaux phénomènes et à trouver de nouvelles problématiques.

Bien que l'étude venant d'être présentée s'organise autour des *signes suprasegmentaux*, elle se porte en fait au service des réflexions sur la relation entre la variante et l'évolution, thème d'importance en diachronie. Pour un phénomène évolutif donné, la comparaison des variantes d'un même texte offertes par leurs témoins contemporains et successifs est une méthode fructueuse d'explorer ce thème, comme le montre la variation des pauses marquées dans la transmission des *Festes nouvelles*.

Dans cette tradition textuelle, le classement des systèmes hiérarchiques des signes de segmentation attestés dans nos échantillons manuscrits correspond au classement de ces documents selon l'organisation macro-structurale de leur contenu. Au niveau micro-structurel, la variation textuelle peut coïncider avec la variation des pauses marquées, mais rien ne peut en être tiré comme lien nécessaire, puisque la faible normativité est un aspect primordial pour comprendre les pratiques de la segmentation du texte dans nos manuscrits, comme dans la plupart des codices médiévaux.

Lors du passage à l'imprimé, le système de segmentation évolue de façon plus considérable que la mutation du système entre ses variantes au sein de la documentation manuscrite. Selon notre corpus, aux premiers temps de l'imprimerie, les typographes pourraient être assez timides à l'égard de leur droit d'imposer au bloc de texte

<sup>20</sup> L'auteur Jean Golein est mort en 1403 (Bossuat *et al.*, 1964 : 787).

des repères de différents échelons. Au fur et à mesure que la nouvelle technologie se développe, ses utilisateurs deviennent de plus en plus intrusifs dans la présentation d'un texte, en reprenant des signes hérités de leurs plus proches prédécesseurs, copistes de la fin du Moyen Âge (par exemple, la barre oblique) comme en puisant aux coutumes antiques lointaines certaines marques rarement attestées dans les manuscrits vernaculaires de leur époque précédente (par exemple, le deux-points). L'expansion du marquage des structures sémantico-syntaxiques dans les imprimés pouvait faciliter la promotion de la lecture envers un public de plus en plus large. En répondant à ce besoin venant du bas, un texte devient donc de plus en plus sectionné, morcelé ou même parcellisé dans les moindres détails. La ponctuation et la mise en forme comme la pensée linguistique se conduisent vers une complexité différente de celle du Moyen Âge, à savoir une fragmentation de la Modernité.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANIS, Jacques (1983) : « Pour une graphématique autonome ». *Langue française*, 59, 31-44.
- BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE (BGE) (2011) : *Catalogue des manuscrits français (1-198)*. 5<sup>e</sup> édition. Genève, BGE.
- BOSSUAT, Robert ; Louis PICHARD & Guy RAYNAUD DE LAGE (1964) : *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*. Édition entièrement revue et mise à jour sous la direction de Geneviève Hasenohr & Michel Zink. Paris, Fayard.
- CERQUIGLINI, Bernard (1989) : *Éloge de la variante : histoire critique de la philologie*. Paris, Seuil.
- COMBETTES, Bernard (2008) : « Théories du changement et variations linguistiques : la grammaticalisation ». *La didactique du français*, 137-138, 135-145. URL : <https://journals.openedition.org/pratiques/1156>
- DMF : *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*. URL : <http://www2.atilf.fr/dmf/>
- DUNN-LARDEAU, Brenda (1986) : « Étude autour d'une *Légende dorée* (Lyon, 1476) ». *Travaux de linguistique et de littérature*, 24 : 1, 257-294.
- DUNN-LARDEAU, Brenda (1997) : *Jacques de Voragine : La Légende dorée. Édition critique, dans la révision de 1476 par Jean Batallier, d'après la traduction de Jean de Vignay (1333-1348) de la Legenda aurea (c. 1261-1266)*. Paris, Honoré Champion.
- GLIKMAN, Julie & Thomas VERJANS (2013) : « Old French Parataxis: Syntactic Variant or Stylistic Variation? », in Deborah L. Arteaga (éd.), *Research on Old French: The State of the Art*. Dordrecht, Springer, 243-260.
- HAMER, Richard (1986) : « Jean Golein's *Festes Nouvelles* : A Caxton Source ». *Medium Aevum*, 55, 254-260.
- HUGUET, Edmond : *Dictionnaire de la langue française du 16<sup>e</sup> siècle*. URL : <https://classiques-garnier.com/huguet-dictionnaire-du-xvie-s.html>

- LAVRENTIEV, Alexei (2010) : « La “phrase” en français médiéval : une réalité ou une reconstruction artificielle ? », in F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada et S. Prévost (éds), *Congrès Mondiale de Linguistiques Française – CMLF 2020*. Paris, Institut de Linguistique Française, 277-289. URL : <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010125>
- LLAMAS-POMBO, Elena (2017) : « Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation », in Gabriella Parussa, Maria Colombo Timelli & Elena Llamas Pombo (éds), *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*. Tübingen, Narr Francke Attempto, 41-85.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1979) : « La notion de “phrase” dans la grammaire ». *Langue française*, 41, 35-48.
- MAZZIOTTA, Nicolas (2009) : *Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291*. Tübingen, Max Niemeyer.
- NA, Yunhao (2019a) : « L'évolution catégorielle des prépositions : enjeu de la morphogenèse des locutions prépositionnelles périphrastiques ? Analyse des catégories du mot *encontre* du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », in Daniéla Capin, Julie Glikman, Vanessa Obry & Thierry Revol (éds), *Le français en diachronie. Moyen français – Segmentation des énoncés – Linguistique textuelle*. Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 315-335.
- NA, Yunhao (2019b) : « Les *Vies de saint Fiacre* du moyen français au français classique : les discordances et la popularisation ». *Le moyen français*, 84, 35-54.
- PORTER, M. E. & J. H. BALTZELL (1956) : « The Medieval French Lives of Saint Fiacre ». *Modern Language Quarterly*, 17 : 1, 21-27.
- VERJANS, Thomas (2012) : « Le linguiste et la variante : quelle(s) leçon(s) en tirer ? », in Cécile Le Cornec-Rochelois, Anne Rochebouet & Anne Salamon (dir.), *Le texte médiéval. De la variante à la création*. Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 89-99.

## **La variation graphique du français dans les dictionnaires français-espagnol des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles**

**Manuel BRUÑA CUEVAS**

*Universidad de Sevilla*

mbruna@us.es

<https://orcid.org/0000-0002-5281-8256>

### **Resumen**

Desde el siglo XVI, la ortografía heredada del francés medio, fuertemente histórica y etimologista, estaba puesta en tela de juicio, en la teoría y en la práctica, por los partidarios de simplificarla. En toda suerte de escritos, las formas de la antigua ortografía coexistían con las de la nueva; de ahí la variación ortográfica inherente al francés de los siglos XVI, XVII y XVIII. Se observa, con todo, que, en los textos impresos, muchos autores optaron más bien por uno que por el otro modelo gráfico. Con estas premisas, analizamos en este artículo los usos ortográficos preponderantes en los principales diccionarios franco-españoles publicados en la época. **Palabras clave:** ortografía francesa, ortografía española, diccionarios francés-español, diccionarios español-francés, lexicografía francés-español y español-francés.

### **Résumé**

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, l'orthographe héritée du moyen français, fortement historique et étymologisante, était remise en question, dans la théorie et dans la pratique, par les partisans de sa simplification. Dans tout genre d'écrits, les formes de l'ancienne orthographe coexistaient avec celles de la nouvelle, d'où la variance orthographique inhérente au français des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. On observe, toutefois, que, dans les textes imprimés, biens des auteurs ont opté plutôt pour l'un que pour l'autre des deux modèles graphiques. À partir de ces prémisses, nous analysons dans cet article les choix orthographiques prépondérants dans les principaux dictionnaires franco-espagnols publiés à l'époque.

**Mots-clés :** orthographe française, orthographe espagnole, dictionnaires français-espagnol, dictionnaires espagnol-français, lexicographie français-espagnol et espagnol-français.

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

**Abstract**

Since the sixteenth century, the orthography inherited from Middle French, highly historical and etymological, was questioned, both in theory and in practice, by the proponents of its simplification. In all kinds of writings, the forms of the old spelling coexisted with those of the new one; hence the orthographic variation inherent in the French of the sixteenth, seventeenth and eighteenth centuries. It can be seen, however, that, in printed texts, many authors opted for one rather than the other of the two graphic models. Starting from these premises, I analyse in this article the predominant orthographic uses in the main French-Spanish dictionaries published at the time.

**Keywords:** French Orthography, Spanish Orthography, French-Spanish Dictionaries, Spanish-French Dictionaries, French-Spanish and Spanish-French Lexicography.

**1. Introduction**

Ce travail vise à faire état des usages orthographiques adoptés pour le français dans les dictionnaires français-espagnol et espagnol-français publiés de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup>.

Les auteurs de ces dictionnaires ont dû faire face à une difficulté redoutable : la variété graphique aussi bien en français qu'en espagnol, c'est-à-dire le fait qu'il n'existait pas encore une seule et même graphie pour chaque mot. Dans la première édition (1607) du dictionnaire de César Oudin, par exemple, on trouve d'abord l'entrée *Aduenture*, avec les subentrées *Bonne aduventure*, *A toutes aduentures*, *D'aduventure*, *Chose aduenuë d'aduventure*, *S'aduventurer*, et *Aduentureux* ; mais on y trouve également, à sa place alphabétique correspondante, la série *Auantureux*, *Auanture*, *Auanturer*. L'auteur a-t-il été conscient de la répétition dans son ouvrage de cette famille lexicale ? Percevait-il une nuance de signification entre les deux séries ? Difficile d'y répondre, mais, en tout cas, dès l'édition de 1645, révisée par le fils de César Oudin, Antoine, la seconde série a été remplacée par un renvoi : « *Auanture, auanturer, auantureux, &c. vee Aduenture, &c.* ». Ce genre de renvois, qui sont loin d'être généralisés à partir de l'édition de 1645, ne mettent pas fin forcément à la variance graphique d'une même famille lexicale ; dans l'édition de 1675 du dictionnaire d'Oudin, par exemple, immédiatement après l'entrée *Adventure* on trouve la sous-entrée *par Adventure*. On observe, d'ailleurs, la même variance graphique dans l'autre partie de ce dictionnaire, dans la partie espagnol-français :

Oudin (1607)	Oudin (1675)
Ventura, <i>aduenture</i> , <i>fortune</i> .	ventura, f. <i>Adventure</i> , <i>fortune</i> , <i>evenement</i> .
Por ventura, <i>peut estre</i> , <i>par aduenture</i> .	por ventura, <i>Peut estre</i> , <i>par adventure</i> .
Venturero, <i>auenturier</i> , <i>fortuit</i> .	venturero, m. <i>Adventurier</i> , <i>fortuit</i> , [...]
Venturilla, <i>petite auenture</i> .	venturilla, f. <i>Petite aventure</i> .
Venturoso, <i>heureux</i> , <i>auentureux</i> , <i>fortuné</i> .	venturoso, m. <i>Heureux aventureux</i> , [...]

Aduentura, <i>adventure</i> , <i>accident</i> .	Adventura, f. <i>Adventure</i> , <i>accident</i> .
Auenturar, <i>adventurer</i> , <i>hazarder</i> .	Aventurar, <i>Adventurer</i> , <i>hazarder</i> .
Auenturarse, <i>se Hazarder</i> , <i>s'auanturer</i> .	Aventurarse, <i>Se hazarder</i> , <i>s'avanturer</i> .
Auenturado, [...] <i>mis à l'auanture</i> [...]	Aventurado, [...] <i>mis à l'avanture</i> [...]
Auentura, <i>adventure</i> , [...]	Aventura, f. <i>Adventure</i> , [...]
Auenturero, <i>adventurier</i> .	Aventurero, m. <i>Adventurier</i> .

Cette variance graphique, exemplifiée avec le dictionnaire d'Oudin, est une constante dans tous les dictionnaires franco-espagnols édités avant les décennies centrales du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est, d'ailleurs, parfois commentée par les auteurs eux-mêmes ; Hornkens (1599), par exemple, le fait en ce qui concerne le français, alors que, peu d'années après (1607), Oudin ne signale que les problèmes posés par la fluctuation graphique de l'espagnol, malgré le fait qu'il a dû, lui aussi, composer avec la variance du français écrit de son époque :

Tá bien es de saber, que la razon porq[ue] se hallará muchos vocablos diuersas vezes iterados, es por la diferencia y diuersidad que ay en la ortographia Francesa, y que no auemos querido vsar de Vide ni Require (Hornkens, 1599 : « Al curioso lector »).

Amis lecteurs, ayant par vne longue experience, & par la lecture de plusieurs Liures escrits en langue Espagnolle, remarqué vne grande diuersité & incertitude, ou plustost vne vraye confusion en l'ortographe de ladite langue ; l'ay pensé qu'il ne seroit hors de propos d'en coter icy quelques particularitez, afin qu'en lisant & rencontrant des differences, on puisse les chercher & trouuer facilement en ce Liure<sup>1</sup> (Oudin, 1607 : « Aduertissement »).

Malgré cette variabilité graphique – consubstantielle à nos dictionnaires comme elle l'était à la pratique de la langue écrite de ces siècles, aussi bien en français qu'en espagnol et dans les imprimés comme, encore plus, dans l'écriture manuscrite –, force est de constater deux faits : d'une part, les tendances générales en matière orthographique ne sont pas les mêmes à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup>, comme celles de cette dernière période ne sont plus les mêmes que dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; de l'autre, on remarque dans chaque ouvrage de notre corpus lexicographique une préférence pour l'un des modèles graphiques du français

<sup>1</sup> Les points litigieux de l'orthographe espagnole signalés par C. Oudin concernent le choix entre *b* et *v* (tous deux à valeur de /b/ : *baso* - *vaso*), entre *x*, *j* et *g* (tous trois à valeur de /x/ : *tixer*as - *tijer*as - *tiger*as) et entre *c*, *ç* et *z* (tous trois à valeur de /θ/ : *pec*es - *pez*es, *caça* - *caza*). Il faut attendre l'édition de 1645, révisée par A. Oudin, pour trouver une rapide référence à la variabilité de l'orthographe française ; A. Oudin, après ses commentaires sur la variance graphique espagnole, ajoute cette phrase : « Il y a de mesme à obseruer pour la seconde partie [français-espagnol], l'ortographe par vne lettre simple ou double, comme *apercevoir* ou *appercevoir*, & ainsi des autres ».

courants dans son époque. Ce sont justement ces préférences que nous allons explorer ci-dessous. Comme nous l'avons dit, nous allons analyser les choix graphiques prépondérants dans chacun des principaux dictionnaires bilingues franco-espagnols qui jalonnent la période comprise entre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup><sup>2</sup>.

## 2. Les dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle

### 2.1. Le *Recueil* de Hornkens

Si on laisse à part les nombreux vocabulaires polyglottes qui, incluant le français et l'espagnol à côté d'autres langues, ont circulé en Europe aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, ainsi que certains vocabulaires recueillant uniquement le lexique fondamental du français et ses correspondances espagnoles<sup>3</sup>, on peut dire que le premier ouvrage digne d'être considéré comme un vrai dictionnaire franco-espagnol date de 1599 ; il s'agit du *Recueil* de Hendrik Hornkens, monodirectionnel français-espagnol-latin et paru à Bruxelles.

Pour établir les entrées françaises de son *Recueil*, Hornkens est parti du dictionnaire de Robert Estienne, plus précisément de sa réédition de 1573, réimprimée en 1584 (Verdonk, 1979 : 295-306). Or il est bien connu que, malgré les diverses propositions de réforme graphique ayant eu cours au XVI<sup>e</sup> siècle, Estienne a opté pour des graphies françaises latinisantes, ce que l'on comprend d'autant mieux si l'on tient compte que son dictionnaire était bilingue français-latin ; les réviseurs des diverses rééditions de l'ouvrage n'ont pas changé ce critère. Les graphies de Hornkens ne peuvent, par conséquent, qu'être conservatrices, latinisantes, comme celles d'Estienne :

Estienne (1584)	Hornkens (1599)
<i>Vn lict de chambre</i> , Cubicularis lectus.	vn lict de chambre.   lecho, cama, yazija.   <i>Cubicularis lectus</i> .
<i>vne Lictiere</i> , <i>Gestatorium</i> [...]	letiere, lictiere.   litera,   <i>Gestatorium</i> [...] vne lictiere.   litera.   <i>Gestatorium</i> [...]
Laict. m. Lac.	laict.   leche.   <i>Lac</i> .
<i>Attainct</i>	attainct, blessé.   tocado, herido.   <i>tactus, lassus</i> .
Iecter <sup>4</sup> , Iacere. <i>Il vient de Iactare</i> [...]	iecter.   tirar, echar,   iacere

<sup>2</sup> Pour un panorama général des ouvrages lexicographiques avec le français et l'espagnol, voir Niederehe (1987), Verdonk (1991), Carriscondo Esquivel *et al.* (2000 : 275-284), Bruña Cuevas (2008). Pour les ouvrages des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>, voir Pablo Núñez (2010) ; pour ceux du XVIII<sup>e</sup> siècle, Cazorla Vivas (2002, 2014).

<sup>3</sup> Ces ouvrages à caractère entièrement ou partiellement lexicographique et dont nous ne tiendrons pas compte dans cet article ont été déjà recensés dans le répertoire de Suárez Gómez (1961), tiré de sa thèse de 1956 (publiée en 2008). Pour leur filiation et leur étude, voir Bruña Cuevas (2008) et Pablo Núñez (2010).

<sup>4</sup> L'apparition sporadique de formes graphiques moins latinisantes n'est pas étrangère au dictionnaire

Traict. m. <i>vient de Tractus latin [...]</i> <i>Traicter / Traicté / Traictement / Traictable</i> <i>Traite, Apres longue traite de temps.</i>	traict.   trecho, tiro.   <i>Tractus.</i> traicter / traicté / traictement traite, traite de temps.   trecho, espacio de tiempo.   <i>Tractus, tractus temporis.</i>
<i>Le toict [...]</i> <i>d'une maison, Tectum.</i>	toict.   tejado, techo, techumbre.   <i>tectum.</i>
Soubiect, <i>qu'on escript aultrement &amp; prononce Subiect. Subiectus.</i>  Subiect, Subiection, <i>cherchez Soubiect.</i>	soubiect, subiect,   sojecto, subjecto, subdito,   <i>subiectus, subditus, a, um.</i> subiect, subiection.   subjecto, subjection.   <i>Subiectus, subiectionio.</i>
Soubdain, Subitus, Celer, Citus [...] <i>Conseils soudains, Calida consilia.</i>  Soudain, <i>voyez Soubdain</i>	soubdain,   A deshora, derepente   <i>subitus, celer, citus, a, um.</i> Conseils soudains,   Consejos subitos, repētinos,   <i>Calida consilia.</i> soudain, soudain.   repente.   <i>repentinus, a, um.</i>
<i>Debuoir quelque chose, Debere.</i> <i>Vne debte, Debitum.</i>	Debuoir.   deuer.   <i>Debere.</i> Vne debte.   deuda.   <i>Debitum.</i>
Cognoistre, Cognoscere, cernere [...] <i>Congnoistre, Cherchez, cognoistre.</i>	Cognoistre,   conoser.   <i>cognoscere [...]</i> <i>Congnoistre, cognoistre,   conocer.   [...]</i>
Apuril, <i>Cerchez Auril.</i> Auril, Aprilis, <i>p est mué en u.</i>	apuril.   Abril mes.   <i>Aprilis.</i> auril,   Abril, mes.   <i>Aprilis,</i>
<i>Prendre d'assault<sup>5</sup>, Inuadere.</i>  <i>Vn Sault, Saltus, huius saltus.</i> <i>Saulter, Saltare, Salire.</i>	Assaut.   assalto.   <i>oppugnatio,</i> prendre d'assaut,   tomar por assalto.   <i>inuadere.</i> vn sault.   vn salto.   <i>saltus, us.</i> saulter.   saltar.   <i>saltare, salire.</i>
<i>Vn Poulx, Pes, Pediculus.</i> <i>Herbe aux poulx, Pituitaria.</i> Poulx, <i>voyez apres Poulpitre<sup>6</sup>.</i>	vn poulx.   piojo.   <i>pediculus,</i> herbe aux poulx.   yerua piojenta.   <i>pituitaria,</i>
<i>Le pouls, Pulsus arteriarum.</i>	le pouls.   el pulso.   <i>Pulsus arteriarum.</i>

d'Estienne, de même que dans les dictionnaires à tendance graphique simplifiante on trouve aussi, par-ci par-là, des formes historiques. C'est ainsi que, malgré la forme *lecter* offerte par Estienne en vedette et reprise dans toutes les sous-entrées correspondantes, on lit, sous *Toict* de l'édition de 1584, la sous-entrée *Le toict se iette hors & s'auance oultre le mur*, latinisée graphiquement dans l'édition de 1593 : *Le toict se iecte hors & s'aduâce oultre le mur*. Cette variance peut même apparaître entre les diverses sous-entrées correspondant à un même mot vedette (voir *soubdain / soudain* au tableau-ci-dessus). Il arrive aussi qu'une même famille étymologique présente en français des formes graphiques différentes, avec ou sans renvoi des unes aux autres. Parfois, on peut y deviner une volonté de distinguer les divers sens des mots français (voir, par exemple, *traict / traite* au tableau ci-dessus).

<sup>5</sup> Graphié *assaut* dans l'édition de 1593.

<sup>6</sup> Cette seconde entrée *Poulx* se trouve à la place alphabétique attendue, alors que la première se situe à

## 2.2. Le Dictionnaire de Pallet

Quelques années après le *Recueil* (1599) de Hornkens parait, à Paris, le premier dictionnaire bidirectionnel espagnol-français et français-espagnol : le *Dictionnaire tresample* (1604) de Jean Pallet. Ayant pris comme sources les dictionnaires d'Estienne et de Hornkens (Cooper, 1962 ; Pablo Núñez, 2010 : 402-406), Pallet emploie, lui aussi, une graphie fortement étymologisante :

Pallet (1604 français-espagnol)	Pallet 1604 (espagnol-français)
<i>tect, toict</i> techo, tejado. <i>toict</i> Tejado, techumbre, techo.	techo, <i>toict, lambris</i> . techumbre, <i>Toict</i>
<i>subject</i> sudito, sujeto.	Sudito, <i>Subiect</i> . Sugeto, <i>subiect</i> .
<i>Adioindre, Adiouster, Iuntar</i> , añadir [...]	añadir, <i>Adiouster</i> .
<i>Debte</i> , deuda.	Deuda, <i>Debte, obligation, parëté</i> .
<i>Sault</i> Brinco, salto, respingo.  <i>Saulter</i> Brincar, saltar, respingar.	Brinco, <i>Sault</i> . respingo, <i>Sault</i> . salto, <i>vn sault</i> . Brincar, <i>Fretiller, saulter, saulteler</i> . respingar, <i>Saulter</i> . saltar, <i>saulter</i> .

Mais cette forte empreinte étymologisante due à ses sources masque le fait que le dictionnaire de Pallet représente déjà un pas en avant vers la simplification d'un grand nombre des graphies latinisantes de ses prédécesseurs, conformément à ce qui sera une tendance constante dans l'orthographe usuelle française du XVII<sup>e</sup> siècle :

Hornkens (1599)	Pallet (1604)
attainct, blessé.   tocado, herido. [...]	<i>Attaint</i> , tocado, herido, acertado. alcançado, <i>attaint, recouuert, necessiteux</i> . Acertamiento <i>Attainte, consideration</i>
iecter.   tirer, echar,   <i>iacere</i> la vigne iecte des iectons.   la viña brota, retoñesce.   <i>Propagines facit Vinea</i>	<i>Ietté</i> Echado, arrojado. <i>Ietter</i> Arrojar, echar, tirar [...]  tirar, <i>Tirer, jetter, oster</i> . Echar, <i>Ietter, chasser, verser</i> . Echadura, <i>Iect, tirement</i> . arrojar, <i>Ietter, tirer, pousser</i> . Lançar, <i>Ietter, tirer</i> .
traict.   trecho, tiro.   <i>Tractus</i> .	<i>trait</i> Treta, trato, trecho. <i>trait de visage</i> Faycion, facion. <i>trait d'arbaleste</i> Passador, virote.

la place qui aurait correspondu au mot s'il avait été graphié comme *Pouls*, c'est-à-dire après l'entrée *Poulpitre*. Il en est de même chez Hornkens.

traicter, traicté, traicement	mais <i>traicté</i> , <i>traicement</i> , <i>traicter</i> tiro, <i>Dard</i> , <b>traict</b> . tiro, <i>Finesse</i> , <b>traict</b> . trecho, <i>tirement</i> , <i>traict</i> .
adioinct.   añadido,   [...] vn adioinct.   compañero, colega.   [...]	<i>Adioint</i> , <i>Adiousté</i> , Añadido. <i>Adioint</i> , <i>ou compagnon</i> , Compañero.
soudain,   A deshora, derepente   [...] soudain, soudain.   repente.   <i>repentinus</i> , <i>a</i> , <i>um</i> .	<i>Soudain</i> , Repentino, presto [...] repentinamente, <i>soudainement</i> repentino, <i>Soudain</i> , <i>prompt</i> .
Debuoir. deuer. <i>Debere</i> . Il doibt plus quil [ <i>sic</i> ] n'ha vaillant.   deue los ojos.   <i>Animam debet</i> .	<i>Deuoir</i> <sup>7</sup> , deuer. <i>Deuoir</i> , officio, deuer. Deuer, <i>Deuoir</i> .
baptizer.   bautizar.   <i>baptizare</i> [...]	<i>Baptiser</i> , bautizar.

On observe également dans ce premier dictionnaire bidirectionnel franco-espagnol l'une des constantes du même genre de dictionnaires parus plus tard : les graphies du français sont plus historiques, plus étymologiques dans la partie français-espagnol que dans la partie espagnol-français :

Pallet (1604 français-espagnol)	Pallet (1604 espagnol-français)
<i>Lictiere pour porter</i> Litera	litera, <i>Vne litiere</i>
<i>Laict</i> Leche. <i>Laicteron</i> Cerrajas. <i>Laictiere</i> Lechera.	leche, <i>Du lait</i> . cerrajas, <i>Laiteron</i> , <i>herbe</i> . lechera, <i>Laittiere</i> . lechal, <i>De lait</i> .
<i>traicté</i> Tratado, concierto, acuerdo. <i>Traicement</i> , Tratamiento. <i>Traicter</i> , Concertar, tratar, contratar.	tratado, <i>vn traitté</i> . tratamiento, <i>traittement</i> . tratar, <i>traitter</i> , <i>toucher</i> .
<i>poulx</i> , <i>animal</i> , piojo.	piojo, <i>poux</i> , <i>animal</i> .
<i>poulx</i> , pulso.	pulso, <i>Le poux</i> .

### 2.3. Le *Thresor d'Oudin*

Ce n'est que trois ans après la parution du répertoire de Pallet que voit le jour le dictionnaire de César Oudin (1607), également à Paris. Bidirectionnel comme celui de Pallet, il puise largement aux dictionnaires de ses prédécesseurs, raison pour laquelle on ne peut être surpris de constater qu'il adopte aussi une graphie fondamentalement étymologisante ; elle l'est même davantage que celle de Pallet, certainement par le souci de la part d'Oudin d'opter pour les graphies réputées comme étant les plus savantes et donc les plus prestigieuses<sup>8</sup> :

<sup>7</sup> À la place alphabétique correspondant à *Debuoir*.

<sup>8</sup> Pour l'établissement du modèle graphique à suivre dans chaque dictionnaire, nous n'excluons pas une certaine influence des usages propres à chaque imprimeur (Guillemot dans le cas du dictionnaire de

Hornkens (1599)	Pallet (1604)	Oudin (1607)
cru.   crudo.   <i>crudus, a, um.</i>	<i>Cru</i> , crudo.	<i>Cru ou crud</i> , crudo.
baptizer.   bautizar,   <i>baptizare, aqua purificare.</i>	<i>Baptiser</i> , bautizar.	<i>Baptizer</i> , bautizar.
attainct,   blessé. tocado, herido.   <i>tactus, lasus.</i>	<i>Attaint</i> , tocado, herido, acertado.	<i>Attainct</i> , tocado, herido, alcançado.
S'opposer.   opposer. [...]	<i>Oposer</i> Impedir, oponer.	<i>S'opposer</i> , oponerse.
faulx.   falso.   <i>Falsus</i> [...].	<i>Faux</i> Falso.	<i>Faulx</i> , falso.

À la différence des dictionnaires de Hornkens (une seule édition en 1599) et de Pallet (Paris 1604, Bruxelles 1606-1607), celui d'Oudin sera réédité au long des trois premiers quarts du XVII<sup>e</sup> siècle. Grâce à ses huit éditions entre 1607 et 1675 (Zuili, 2016 : 117-142), il est devenu le plus réputé de tous les dictionnaires franco-espagnols de ce siècle<sup>9</sup>. Or, en ce qui concerne l'orthographe du français, la situation n'était plus la même dans la seconde moitié du siècle qu'en 1607. Depuis le milieu du XVII<sup>e</sup>, les partisans de la simplification graphique du français – la *nouvelle orthographe* dans les termes de l'époque<sup>10</sup> – ont été de plus en plus nombreux, la culmination de cette tendance étant représentée par le dictionnaire de Pierre Richelet (1680), le premier monolingue français de la seconde moitié du siècle. Mais, outre que la dernière édition du dictionnaire d'Oudin est antérieure (1675) à la parution de celui de Richelet, cette édition était toujours héritière des éditions précédentes. En fait, le dictionnaire d'Oudin avait subi une importante réfection en 1645, révisée par Antoine Oudin, fils de César, mais elle ne concerne que ponctuellement l'orthographe de l'ouvrage, Antoine Oudin étant plutôt conservateur dans ce domaine<sup>11</sup>. Malgré tout, l'influence de la nouvelle orthographe est souvent perceptible dans les rééditions du dictionnaire parues

---

Pallet, Orry dans le cas du *Thresor* d'Oudin) ; nous croyons, toutefois, que le facteur décisif tient au choix de son auteur, même si, dans le cas d'Oudin, ses solutions graphiques étymologisantes peuvent être souvent déterminées par le fait que, pour chaque mot précis, il ait puisé plutôt chez Estienne ou Hornkens que dans le dictionnaire de Pallet.

<sup>9</sup> Deux autres dictionnaires avec le français et l'espagnol – dont, faute d'espace, nous ne pourrions pas nous occuper ici – ont été composés au XVII<sup>e</sup> siècle à partir de celui d'Oudin ; ce sont ceux de Vittori (1609) et de l'imprimeur Trogney (1639).

<sup>10</sup> Depuis la deuxième édition de son dictionnaire (1718), l'Académie recueille, sous l'entrée *Orthographe*, les expressions *l'ancienne orthographe* et *la nouvelle orthographe*. Elle emploie déjà « ancienne Orthographe » dans la préface de la première édition (1694).

<sup>11</sup> A. Oudin n'aurait peut-être pas mal accueilli une simplification de l'orthographe française, mais il n'est pas allé jusqu'à la mettre en pratique lui-même pour contribuer à son expansion. Voici, par exemple, comment il s'exprime sur la suppression du *s* préconsonantique muet : « Le souhaitterois que d'oresnauant ceux qui escrivront, reformassent l's, & l'ostassent des lieux où on ne la prononce point » (1640 : 22).

dans la seconde moitié du siècle, et ce à commencer par son titre : bien qu'aussi bien l'entrée *thresor* que l'entrée *tresor* figurent dans l'ouvrage dans toutes ses éditions, il est significatif que les éditions parisiennes de 1607, 1616 et 1621-1622, ainsi que celle de Bruxelles de 1624-1625, portent à leur titre le mot *Thresor*, alors que celles de Paris 1645, Bruxelles 1660, Paris 1660 et Lyon 1675 le changent par la variante simplifiée *Tresor*<sup>12</sup>. Voici d'autres illustrations de la présence de variantes graphiques plus simples dans la dernière édition de ce dictionnaire<sup>13</sup>, souvent à l'occasion d'une addition ou d'une nouvelle rédaction du texte qui figurait dans les éditions de la première moitié du siècle, mais le plus souvent par un simple souci d'offrir aux usagers, en plus des formes de l'ancienne orthographe, les variantes graphiques propres à la nouvelle :

Oudin (1607)	Oudin (1675)
<i>Recheoir</i> , recaer.	<i>Recheoir</i> , Recaer. <i>Rechoir</i> , Recaer.
<i>Veoir</i> , catar, veer, mirar, echar de ver.	<i>Veoir</i> , Veer, catar, ver, mirar, echar de ver. <i>Voir</i> , Veer, ver, catar, mirar.
<i>Iecter</i> , tirer, echar, arrojar, desembraçar.	<i>Iecter</i> , vee <i>Ietter</i> . <i>Ietter</i> , Tirar, echar, arrojar.
<i>Adiourner aucun</i> , emplazar, citar alguno. <i>Commencer à adiourner</i> , amanecer.	<i>Adjourner</i> , emplazar, citar. <i>s'Adjourner</i> , <i>se faire jour</i> , Amanecer. <i>Ajourner</i> , <i>se faire jour</i> , Amanecer.
<i>Adioindre</i> , añadir, juntar.	<i>Adjoindre</i> , Añadir, juntar. <i>Ajoindre</i> , Añadir, juntar.
<i>Aduenement</i> , llegada, aduenimiento, venida.	<i>Advenement</i> , <i>m.</i> Acontecimiento : llegada, venida. <i>Avenement</i> , <i>m.</i> Acontecimiento, Venida, avvenimiento.
<i>Faulx</i> , falso.	<i>Faulx</i> , <i>m.</i> Falso. <i>Faux</i> , <i>m.</i> Falso
<i>Hault</i> , alto, subido.	<i>Hault</i> , vee <i>Haut</i> , <i>êc.</i> <i>Haut</i> , <i>m.</i> Alto, subido, levantado.

<sup>12</sup> Un autre mot du titre ayant subi une simplification graphique est *Espagnolle*. Les sept premières éditions présentent ce terme écrit par *-ll-* ; sur la page de titre de la dernière réédition (Lyon, 1675) on lit, par contre, *Espagnole*.

<sup>13</sup> Il est beaucoup moins fréquent que l'édition de 1675 présente des graphies plus complexes que celles de 1607, mais cela arrive parfois : les entrées *Tuile*, *Tuilier*, *Tuilleau*, *Tuilerie* de 1607, par exemple, apparaissent en 1675 en double série : *Thuile*, *Thuilerie*, *Thuilier*, *Thuillot* et *Tuile* (qui renvoie à *Thuile*), *Tuilleau*, *Tuilerie*, *Tuilier*.

<i>Cognoistre</i> , conoser. <i>Cogneu</i> , conoscido. <i>Cognoistre</i> , <i>cognoistre</i> , conocer.	<i>Cognu</i> , <i>cognoissance</i> , <i>cognositre</i> , vee <i>Conneu</i> , <i>connoissance</i> , <i>êc</i> . <i>Cognoistre</i> <sup>14</sup> , vee <i>connoistre</i> . <i>Conneu</i> , conocido. <i>Connoistre</i> , Conocer, conoser. <i>Connu</i> , Conocido.
<i>Asthmatic</i> <sup>15</sup> , enfermo de azma [ <i>sic</i> ].	<i>Asthmatic</i> , Astmatico, enfermo de asma. <i>Asmatique</i> , Asmatico.
<i>Litharge</i> , almartaga.	<i>Litarge</i> , <i>m</i> . Almartaga, [...] litargirio.
<i>Attainct</i> , tocado, herido, alcançado. <i>Attainct de faulseté</i> , cogido en falsedad.	<i>Atteint</i> , <i>m</i> . Herido, alcançado; cogido en falsedad.
<i>Baptizer</i> , bautizar.	<i>Baptiser</i> , Bautizar.

Bien souvent, ces formes graphiquement plus simples qui foisonnent dans les éditions de l'ouvrage faites dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle apparaissent déjà dans celles de la première moitié, mais dans la partie espagnol-français, conformément à la tendance, déjà signalée, à l'emploi plus fréquent de graphies moins complexes pour donner les équivalences en français des entrées espagnoles que dans la partie français-espagnol, où il s'agissait d'établir les graphies françaises recommandées. Nous avons vu, par exemple, que, dans la partie français-espagnol, on trouve en 1607 l'entrée *Baptizer*, écrite avec un *-z-* d'après le latin *baptizare* ; dans la partie inverse, par contre, tous les équivalents français de la famille lexicale de *Bautizar* portent un *-s-* intervocalique en français : *bautizar-baptiser*, *bautisado* [*sic*]-*baptiseur*, *bautista-baptiseur*, *bautisterio-fonds* à *baptiser*. Voici quelques autres cas du même genre :

Oudin (1607 français-espagnol)	Oudin (1607 espagnol-français)
<i>Iecter</i> , tirar, echar, arrojar, desembraçar.	Tirar, [...] <i>jetter</i> [...] Tirado, [...] <i>jetté</i> [...] Echar, <i>ietter</i> [...] Arrojar, <i>ietter</i> [...]
<i>Ioinct</i> , juntado, junto, apiñado.	Iunto o juntado, <i>ioint</i> , [...] <i>conjoint</i> . Iunto o cabe, <i>ioint</i> [...] Apiñado, [...] <i>ioint</i> .
<i>Aduancer</i> , adelantar, dar priessa. <i>Auancer</i> , adelantar, passar.	Adelantarse, <i>s'auancer</i> [...] Adelantar, <i>auancer</i> [...]
<i>Aduiser</i> , aduertir, acordar. <i>Bien aduisé</i> , auisado, cuerdo. <i>Auiser</i> , auisar, aduertir, acordar.	Auisado, <i>auisé</i> [...] Auisar, <i>aduertir</i> , <i>donner aduis</i> , <i>auiser</i> . Auisarse, [...] <i>estre accort</i> <i>ê</i> <i>auisé</i> .
<i>Ptisane</i> , <i>tisane</i> , ordeata.	Ordiata o ordiate, <i>Tisane à boire</i> .

<sup>14</sup> Cette entrée se trouve à la place qui aurait correspondu à *Cognoistre* ; de fait, l'entrée se présente dans l'édition de 1645 comme « *Cognoistre*, vee *connoistre*. »

<sup>15</sup> Avec un *-c* final d'après le latin *asthmaticus* (*cf. public* encore en français actuel).

<i>De la tisanne</i> , fresada de ceuada, ordiata.	Tisana, <i>de la tisane</i> .
<i>Apuril</i> , Abril mes. <i>Auril</i> , Abril mes.	Abril, <i>le mois d'Auril</i> .
<i>Attainct</i> , tocado, herido, alcançado. <i>Attainct de faulseté</i> , cogido en falsedad.	Alcançado, <i>attaint</i> [...] Conseguido, [...] <i>attaint</i> , [...]
<i>Faulx</i> , falso.	Falso, <i>faux</i> [...]
<i>Hault</i> , alto, subido.	Alto, <i>haut</i> , <i>esleué</i> , <i>grand</i> .

On constate, par conséquent, que la variabilité graphique, comme déjà vu dans le cas d'*aventure*, reste toujours de mise. Elle se montre quand on compare une partie du dictionnaire à sa partie inverse, mais également à l'intérieur de l'une ou l'autre partie, y compris quand il s'agit d'une même famille lexicale. Normalement, dans ce dernier cas, la famille apparaît deux fois dans le dictionnaire, chacune des deux occurrences étant rangée à sa place alphabétique (voir le cas de *Aduiser* / *Auiser* au tableau ci-dessus) et avec ou sans renvoi de l'une à l'autre ; mais la variabilité graphique peut aussi apparaître lorsque deux entrées apparentées se suivent (« Promouer, [...] *auancer*. » / « Promouido, [...] *aduancé*. ») ou même lorsqu'il s'agit du texte correspondant à une seule entrée (« Auisar, *aduertir*, donner **aduis**, **auiser** »).

#### 2.4. L'ancienne et la nouvelle orthographe

L'expansion progressive de la nouvelle orthographe au cours du XVII<sup>e</sup> siècle trouvera son reflet le plus significatif, comme nous l'avons déjà avancé, dans le dictionnaire de P. Richelet. Rien n'exprime mieux cette progression, propre surtout à la seconde moitié du siècle, que la justification avancée par Richelet (1680) pour ses graphies *vu* et *vuë* :

VU, *vuë*, ou *veu*, *veuë*, *adj*. On écrit l'un & l'autre, mais quoi qu'on écrive *veu* & *veuë*, on prononce toujours *vu* & *vuë*, mais comme cét *e* inutile embarasse plusieurs étrangers & plusieurs provinciaux, Messieurs de *Port Roial* & plusieurs autres célèbres Écrivains l'ont retranché, & on trouve à propos de les suivre en cela. Ce mot *Vu* & *vuë* est un participe du verbe *voir*. [Livre *vu*. Lettre *vuë*.]

En fait, Richelet, dès la préface de la première édition de son ouvrage (1680), expose les principaux aspects ayant fait l'objet des simplifications graphiques qu'il y a retenues :

On écrit Apôtre, jeûne, tempête, & non pas Apostre, jeusne, tempeste. Cette [...] façon d'orthographier est contestée. Neanmoins, parce qu'elle empêche qu'on ne se trompe à la prononciation, & qu'elle est autorisée par d'habiles gens

[...] on écrit dédain, détruire, répondre, & non pas desdain, destruire, res-pondre.

On a écrit avocat, batistere, batême, colére, mélancolie, plu, reçu, revuë, tisanne, tresor, & non pas advocat, baptistere, baptême, cholere, melancholie, pleu, receu, reveue, ptisane, thresor.

On écrit affaire, ataquere, ateindre, difficulté, & non pas affaire, attaquer, difficulté, &c.

Comme on peut le remarquer, ses simplifications concernent en premier lieu la suppression de lettres diacritiques qui indiquaient la quantité et/ou la qualité de la voyelle précédente. Dans le cas de la suppression du *s* préconsonantique, il ajoute sur la voyelle précédente, conformément à une habitude déjà très répandue à son époque, soit un accent circonflexe pour indiquer sa quantité longue (*apôtre, jeûne*), soit ou un accent aigu (dans le cas [e] bref initial : *écrit, répondre*). Pour ce qui est d'autres simplifications, il élimine une lettre historique (le *e* des anciens hiatus : *plu, revue*) et grand nombre de lettres étymologiques (*avocat, batistere*), notamment, dans ce dernier cas, lorsqu'il s'agissait de consonnes doubles (*ateindre, difficulté*). À quoi il faut ajouter la préférence de Richelet pour l'emploi de *i* au lieu de *y*, notamment dans le cas des termes patrimoniaux.

Lorsque, quatorze ans plus tard (1694), l'Académie publiera enfin son dictionnaire, son choix sera bien différent. Il est vrai qu'elle y opte souvent pour l'abandon des lettres muettes dans un grand nombre de mots (*devoir, non debvoir ; fevrier, non febvrier*), mais, grosso modo, elle penche pour le maintien d'une graphie éminemment conservatrice, c'est-à-dire pour le maintien des grands traits historiques et étymologiques qui caractérisaient l'ancienne orthographe :

L'Académie s'est attachée à l'ancienne Orthographe receüe parmi tous les gens de lettres, parce qu'elle ayde à faire connoître l'Origine des mots. C'est pourquoy elle a creu ne devoir pas autoriser le retranchement que des Particuliers, & principalement les Imprimeurs ont fait de quelques lettres, à la place desquelles ils ont introduit certaines figures qu'ils ont inventées<sup>16</sup>. (Académie, 1694 : « Preface »).

Voici un tableau comparatif du modèle graphique prépondérant au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle (celui du dictionnaire d'Estienne) et des deux modèles de la fin de ce même siècle (la nouvelle orthographe, représentée par Richelet, et l'ancienne, représentée par l'Académie)<sup>17</sup> :

<sup>16</sup> Référence à l'accent circonflexe. Malgré sa résistance à l'adopter, l'Académie s'en sert parfois dans la première édition de son dictionnaire : lemmes *Âge, Chûte, Chû, Promû*, la forme *imprevuë* dans la définition de *Chû*... Pareillement, il lui arrive d'employer dans cette même édition *é-* au lieu de *es-* (*écrivent* dans la définition de *Pouls*, par exemple).

<sup>17</sup> Dans ce qui suit, les données de nos tableaux sont ordonnées d'après les principales simplifications graphiques pratiquées par Richelet (voir notre citation ci-dessus) : lettres diacritiques (*s*

Estienne 1593	Richelet 1680	Académie 1694
Asne [...] Asinus.	ANE, <i>asne</i> , s. m. Animal [...] <i>Asne</i> . Voiez la colonne <i>âne</i> .	ASNE, s. m. l's ne se prononce pas. [...]
<i>Arrest</i> . m. <i>c'est ores le iugement d'une Cour</i> [...]	<i>Arrêt</i> , s. m. <i>Terme de Palais</i> . Jugement souverain [...]	ARREST. s. m. Jugement d'une Cour [...]
<i>L'espoux</i> , Sponsus.	ÉPOUX, s. m. Celui qui a épousé une femme.	ESPOUX, OUSE. Qui est conjoint par mariage.
Estat. <i>Il vient de Status</i> .	ÉTAT, s. m. Disposition.	ESTAT, s. m. Disposition.
<i>Estre</i> . Esse.	ÊTRE. [...] verbe auxiliaire. <i>Je suis, j'étois, j'ai été</i> [...]	ESTRE. v. subst. Exister.
Aoust, Augustus mensis.	AOUT, s. m. <i>prononcez ou</i> . L'un des douze mois de l'année [...] <i>OUT</i> , s. m. Voiez <i>Août</i> .	AOUST. s. m. [...] Ce mot ne fait qu'une syllabe, & se doit prononcer comme si on escrivoit, <i>oust</i> , & qu'il n'y eust point d' <i>a</i> .
***		
Aage. m. <i>Ætas, Æuum</i> . Eage, <i>Cerchez Aage</i> .	Âge, s. m. Certain tems de la vie.	ÂGE. Autrefois on escrivoit AAGE. s. m. l' <i>A</i> est long, & on met un accent circonflexe dessus. La durée ordinaire de la vie.
<i>On a creu ceci</i> , Istud fidem accepit.	<i>Cru</i> , <i>cruë</i> , <i>adj.</i> [...]. [Cela est cru de tout le monde.]	CREU, UE. part. pass. [...]
<i>N'estre point receu</i> , Excludi.	<i>Receu</i> , <i>receuë</i> . On écrit aussi <i>reçu</i> & <i>reçuë</i> , <i>adj.</i> REÇU. Voiez [...] <i>receu</i> .	RECEU, UE. part.
<i>Relieure de liures</i> .	<i>Relieure</i> . Voiez <i>reliûre</i> . RELIÛRE, s. f. Maniere & façon dont un livre est relié. [...]	RELIEURE. s. f. v. L'Ouvrage d'un Relieur, & la maniere dont un livre est relié. [...]
<i>Sçeu</i> . Scitus, Cognitus.	<i>I'ai sçû</i>	SCEU, SCEÛE. part. [...] <i>Au veu</i> & <i>au sceu</i> de tout le monde.

préconsonantique – susceptible d'être remplacé soit par un accent circonflexe, soit par un accent aigu – et *e* des anciens hiatus), lettres étymologiques, consonnes doubles et emploi de *i/y*.

Meur, Maturus, Maturatus.	MEUR, <i>meure, adj.</i> Voiez <i>mûr</i> . <i>Mûr, mûre, ou meur, &amp; meure, adj.</i> On écrit <i>mûr</i> & <i>meur</i> ; mais quoi qu'on écrive <i>meur</i> on prononce <i>mûr</i> . [...] Ce mot se dit proprement des fruits [...].	MEUR, eure. adj. On prononce mur & mûre. [...]
***		
Iecter, Iacere. <i>Il vient de Iactare frequentatif.</i>	<i>Ietter, ou jéter, v. a.</i> Eloigner de soi une chose avec quelque sorte d'effort.	JETTER v. act. Pousser, lancer [...]
Adiourner <i>aucun, Diem alicuit dicere</i> [...]	<i>Ajourner, v. a.</i> [...] donner une assignation [...]	ADJOURNER. v. a. (Le D ne se prononce point.) Assigner quelqu'un à certain jour en Justice.
Adioster, <i>Semble qu'il vienne de Ad &amp; Iuxta</i> [...]	AJOÛTER, <i>v. a.</i> Ioindre à quelque chose. [...]	ADJOUSTER. (le d ne se prononce point) [...].
Admiral [...] Amiral, <i>voyez, Admiral</i>	AMIRAL. <i>s. m.</i> Officier de la Couronne qui a l'intendance sur la mer [...].	ADMIRAL. <i>s. masc.</i> Quelques-uns écrivent Amiral, & tous le prononcent ainsi. [...]
Aduenir, [...] Cadere, Aduenire, Contingere.	AVENIR, <i>v. n.</i> Arriver.	ADVENIR. <i>Voy VENIR</i> <sup>18</sup> . AVENIR. <i>v. n.</i> Arriver par accident. [...]
Aduenture. <i>f. C'est ce qui doit aduenir &amp; succeder à quelqu'vns [sic], ou de quelque chose.</i>	AVANTURE, <i>s. f.</i> Événement. Chose arrivée à une personne.	ADVENTURE. <i>Voy VENIR</i> <sup>16</sup> . AVENTURE. <i>Voy VENIR</i> . AVENTURE. <i>s. f.</i> Accident, ce qui arrive inopinément.
Baptizer, Baptizare [...]	BATISER, <i>v. a.</i> Conferer le Batême.	BAPTISER. verb. act. (le p ne se prononce point) Conferer le baptesme.
Prompt, <i>Prest &amp; appareillé, Promptus.</i>	<i>Prompt, promte, adj.</i> Prononcez <i>pron</i> & <i>pronte</i> . C'est à dire, qui est prêt [...]. [...].	PROMPT, TE. ad. Soudain, qui ne tarde pas long-temps.
Le Temps. Tempus, Tempestas.	<i>Tems, ou temps, s. m.</i> [...] Perdre son tems. Emploier bien, ou mal son tems [...]	TEMPS. [...]. (Le P ne se prononce point.) [...].
Ptisane, <i>voyez Tisane.</i>	TISANNE, <i>s. f.</i> Mot qui vient du grec. C'est une potion...	PTISANNE. <i>s. f.</i> On prononce Tisane [...]

<sup>18</sup> Sous *Venir*, on ne trouve qu'*Avenir*. Il en est de même en ce qui concerne *Adventure*.

<i>De la Tisane ou Ptisane</i> , [...]. Ptisana.		
Asthmatic, <i>ou poulsif</i> , Asthmaticus, Suspiriosus.	<i>Asmatique</i> , adj. Qui est malade d'un asme.	ASTHMATIQUE. adj. de t. genre. Qui a un asthme.
Throne. Thronus. Trone <i>voyez</i> Throne.	TRÔNE, ou <i>trosne</i> , s. m. [...] L'un & l'autre s'écrit, mais on prononce <i>trône</i> . [...]	THRONE. s. m. Siege [...] où les Roys sont assis [...]
Litharge, Lithargyrium, vel Lithargyros.	LITARGE, s. m. C'est un composé de plomb.	LITHARGE. s. f. Sorte de composition [...]
Cul. Culus, Podex, Anus, ani.	CU, s. m. La partie de derriere sur laquelle on s'assied. CUL. <i>Voiez</i> Cu.	CUL. l'L ne se prononce point, & il y en a peu qui l'ecrivent. [...] Le derriere.
<i>Le</i> Pied, Pes.	PIÉ, s. m. Ce mot se dit des hommes & des animaux.	PIED. s. m. Partie du corps de l'animal [...]
Apuril, <i>Cerchez</i> Auril. Auril, Aprilis, <i>p est mué en u</i> .	AVRIL, s. m. Nom du quatrième mois de l'année.	AVRIL. s. m. Le quatrième mois de l'année.
Cognoistre, Cognoscere, Cernere, Noscere, [...]. <i>Congnoistre, Cerchez</i> , cognoistre.	<i>Connoître</i> , v. a. Apercevoir.	COGNOISTRE. <i>Voy</i> CONNOISTRE. CONNOISTRE. v. act. Avoir dans l'esprit [...]
***		
Abbé. m. ab Abba [...]	ABÉ, s. m. Chef d'Abaïe [...]	ABBÉ s. m. Prelat [...].
Apprendre, Discere, [...] Condiscere, Cóprenhendere.	APRENDRE, v. a. Aquerir de nouvelles lumières [...]	APPRENDRE. v. a. S'ins-truire.
<i>Attainct &amp; conuaincu de fausseté</i> , Falsi compertus.	<i>Ateint, ateinte</i> , adj. Touché, frapé, blessé [...].	ATTEINT, EINTE. part.
Eschapper. <i>Les Piquards prononcent Escaper</i> , fortè à verbo Excipere, repetita prima vocali verbi primitiui Capio.	<i>Échaper</i> , v. a. Eviter, se délivrer, se sauver.	ESCHAPPER v. n. Evader, esquiver, se sauver [...].
s'Opposer à <i>quelque chose</i> , Offerre se, Intercedere, Opponere [...].	<i>S'oposer</i> , v. r. Faire ses efforts pour empêcher une chose.	OPPOSER, v. a. Mettre une chose pour servir d'obstacle
***		
<i>Abbaye</i> . f. [...] Abbatia [...].	ABAÏE, s. f. <i>prononcez abéie</i> .	ABBAYE. s. f. (On prononce <i>Abéye</i> ) [...].
Appuy. <i>Il vient de Ad &amp; Podium</i> , quasi appodiare.	APUI, s. m. Chose sur quoi on s'apuie.	APPUY, s. m. Soustien, support.

Escuyer, <i>c'est le premier degré des tiltres de noblesse</i> [...].	ÉCUIER, <i>s. m.</i> Titre de noblesse [...].	ESCUYER. subst. m. Se disoit autrefois d'un Gentilhomme [...].
Essayer, Tentare, Attentare, Experiri, Facere periculum, Periclitari. <i>Essay</i> , Proludium, præludium, Tentamentum.	<i>Essaier</i> , <i>v. a.</i> Eprouver [...]  ESSAI, <i>s. m.</i> Prononcez <i>écé</i> . C'est voir, éprouver [...]	ESSAYER, <i>v. a.</i> Esprouver quelque chose, en faire l'essay. ESSAY. <i>s. m.</i> Espreuve qu'on fait [...].
Essuyer, Abstergere, Extergere.	<i>Essuier</i> , <i>v. a.</i> Sécher. [...]	ESSUYER. <i>v. a.</i> Oster l'eau [...].
Estaie, Estaier, <i>voyez Estaye</i> . Estaye, Fulcrum [...] <i>Estayer</i> , Fulcire [...]. Ettaier, Ettaie, <i>voyez Estaie</i>	ÉTAÏE, <i>s. f.</i> Prononcez <i>étée</i> . Ce mot signifie <i>appui</i> .	ESTAYE. <i>s. f.</i> Piece de bois dont on se sert pour appuyer [...]
Paier, <i>voyez Payer</i> Payer, à nomine Pagus [...] <i>Payment</i> , Numeratio. Pensio, Solutio.	<i>Païer</i> , <i>v. a.</i> Prononcez <i>péier</i> . Donner ce qu'on doit. <i>Païement</i> , <i>s. m.</i> Prononcez <i>païment</i> . [...]	PAYER. <i>v. a.</i> Donner ce qu'on doit [...]. PAYEMENT. <i>s. m. v.</i> Ce qui se donne pour acquiter une dette.

Il suffit de comparer les graphies de l'Académie (1694) à celles des dictionnaires d'Estienne (1593) et de Richelet (1680) pour constater que celle de l'Académie ressemblent bien plus à celles du premier qu'à celles de Richelet, aussi bien dans le maintien des lettres diacritiques *s* préconsonantique et *e* des anciens hiatus (malgré quelques simplifications telles que *âge*) qu'en ce qui concerne les lettres étymologiques (toujours avec quelques concessions à l'orthographe nouvelle : *aventure*, *avril*), les consonnes doubles ou l'emploi abondant de *y* au lieu de *i*.

C'est avec cette concurrence entre la nouvelle et l'ancienne orthographe que devront composer les auteurs des dictionnaires franco-espagnols de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : ils devront choisir de suivre l'une ou l'autre au moment d'établir la forme graphique de leurs lemmes, quitte à adopter et l'une et l'autre dans un grand nombre de cas, conformément à la variance graphique propre à leur temps. Mais, tout en étant vrai que cette variance est présente dans tous nos dictionnaires antérieurs au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'en reste pas moins vrai que l'on peut y observer une préférence marquée de leurs auteurs pour l'un des deux modèles graphiques qui avaient cours en français. Nous allons voir ce qu'il en est.

### 3. Les dictionnaires du XVIII<sup>e</sup> siècle

#### 3.1. Le dictionnaire de Sobrino

Le dictionnaire prépondérant dans la lexicographie franco-espagnole pendant les deux premiers tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle est celui de Francisco Sobrino, publié pour la

première fois à Bruxelles en 1705 (Puche Roca, 1996 ; Cazorla Vivas, 2002 : 53-97 et 2014 : 53-149). Quoique largement débiteur du principal dictionnaire français-espagnol du XVII<sup>e</sup> siècle, celui de C. Oudin (1607, dernière édition en 1675 ; voir Verdonk, 1991), celui de Sobrino est non seulement plus didactique, mais bien plus moderne aux points de vue lexical et graphique. Il présente aussi l'innovation d'avoir établi ses entrées françaises et leurs brèves définitions – également en français et placées avant les équivalents espagnols – à partir du dictionnaire français-anglais d'A. Boyer (1699). Or, bien que la première édition du dictionnaire académique soit antérieure (1694) à la première de l'ouvrage de Boyer, celui-ci n'a pas adopté le modèle graphique de l'Académie, mais un modèle qui rappelle beaucoup les usages simplifiés de Richelet (1680), quoiqu'avec bien plus de concessions à l'ancienne orthographe. Puisque Sobrino (1705) suit Boyer dans une large mesure, il n'est pas surprenant de constater chez lui une adhésion à la nouvelle orthographe, plus poussée, de fait, que dans le dictionnaire de Boyer. On constate souvent chez lui la suppression des lettres muettes *s* préconsonantique et *e* prévoalique – remplacées par l'accent circonflexe sur la voyelle voisine ou par l'accent aigu dans le cas de *e* en syllabe initiale atone –, ainsi que la tendance à la suppression des consonnes étymologiques et des consonnes doubles – sauf dans le cas de certains préfixes ou des latinismes les plus évidents – et la préférence avouée et pratiquée pour l'emploi de *i* à la place de *y*. Sobrino, toutefois, reste plus proclive que Richelet à faire des concessions à l'ancienne orthographe, d'un côté par l'influence de Boyer, de l'autre par un souci didactique. Malgré tout, la distance en matière graphique entre son dictionnaire et la dernière édition du dictionnaire d'Oudin (1675) saute aux yeux :

Oudin (1675)	Richelet (1680)	Sobrino (1705)
<i>Asne</i> , <i>m.</i> Asno, jumento, burro, borrico.	ANE, <i>asne</i> , <i>s. m.</i> Animal connu [...] <i>Asne</i> . Voiez la colonne <i>âne</i> .	âne, <i>m.</i> <i>Asno</i> , <i>Borrigo</i> , <i>m.</i> <i>Asne</i> , <i>ou</i> âne, <i>m.</i> bête stupide, assez connue, <i>Asno</i> , <i>borrico</i> , <i>m.</i>
<i>Aspre</i> . <i>Aspero</i> , <i>rezio</i> fragoso, <i>yerto</i> .	ÂPRE, <i>adj.</i> Rude. [Vin âpre, gelée âpre.]	Âpre, rude, <i>Aspero</i> . <i>Aspre</i> <i>ou</i> âpre, rude, <i>Aspero</i> .
<i>Prest</i> , <i>m.</i> <i>Aparejado</i> , <i>presto</i> , <i>apuesto</i> .	PREST. Voiez <i>prêt</i> . <i>Prêt</i> , <i>prête</i> , <i>adj.</i> Préparé, disposé. [...]	Prêt, qui est en état, qui est préparé, <i>Aparejado</i> .
<i>Jeune</i> & <i>jeuner</i> , <i>vee</i> <i>Ieusne</i> & <i>c.</i> <i>Ieusner</i> , <i>Ayunar</i> .	<i>Jeûner</i> , <i>v. a.</i> Garder les jeûnes [...]	Jeûner, <i>Ayunar</i> .
<i>Espoux</i> , <i>m.</i> <i>Esposo</i> , <i>nobio</i> .	ÉPOUX, <i>s. m.</i> [...]	Époux, <i>m.</i> <i>Esposo</i> , <i>m.</i>
<i>Estat</i> , <i>m.</i> <i>Estado</i> , <i>oficio</i> , <i>condicion</i> .	ÉTAT, <i>s. m.</i> <i>Disposition</i> .	État, <i>m.</i> <i>disposition</i> [...], <i>Estado</i> , <i>m.</i>
<i>Estre</i> , <i>Ser</i> , <i>estar</i> .	ÊTRE. Ce mot est un verbe auxiliaire. [...]	Être, <i>exister</i> , <i>Estar</i> , <i>ô ser</i> .

<i>Aoust. m.</i> Agosto	AOUT, <i>s. m.</i> prononcez ou. L'un des douze mois de l'année [...] OUT, <i>s. m.</i> Voiez Août.	Août. m. le huitième mois de l'année, <i>Agosto, m. el octavo mes del año.</i>
***		
<i>Aage, m.</i> Edad, era. <i>Eage, m.</i> vee <i>Age, &amp;c</i> <sup>19</sup> .	<i>Âge, s. m.</i> Certain tems de la vie.	<i>Âge, m.</i> la durée ordinaire de la vie, <i>Edad, f.</i>
<i>Creu, Crecido. Item, Creydo.</i>	<i>Cru, cruë, adj.</i> A quoi on ajoute foi. [Cela est cru de tout le monde.]	<i>Creu, Creydo.</i> <i>Cru,</i> la chose qu'on a cruë, <i>creydo.</i>
<i>Receu, m.</i> Recebido. <i>Item, Admitido,</i> acepto.	<i>Receu, receuë.</i> On écrit aussi <i>reçu &amp; reçuë, adj.</i> [...] REÇU. Voiez recevoir & <i>re-cu.</i>	<i>Receu, Recebido, ô recebido.</i> <i>Reçu, reçuë, Recevido, rece-vida.</i>
<i>Relieure, f.</i> Reatadura. <i>Item, Enquadernacion, enquadernadura</i> de libros.	<i>Relieure.</i> Voiez <i>reliûre.</i> RELÏÛRE, <i>s. f.</i> Maniere & façon dont un livre est relié. [...]	<i>Relieure, f.</i> ouvrage d'un relieur, <i>Encuadernadura, f.</i>
<i>Sceu, m.</i> Sabido. <i>I'ay sceu,</i> yo supe.	<i>I'ai sçû</i>	Il n'a sû, <i>ou pû, No púdo, ô no a podido.</i> [Sous Savoir] <i>Seu, seuë, Savido, savida.</i> <i>Sû, voiez Seu.</i>
<i>Meur, m.</i> Maduro. <i>Meure, f.</i> Madura.	MEUR, <i>meure, adj.</i> Voiez <i>mûr.</i> <i>Mûr, mûre,</i> ou <i>meur, &amp; meure, adj.</i> On écrit <i>mûr &amp; meur;</i> mais quoi qu'on écrive <i>meur</i> on prononce <i>mûr.</i>	<i>Meur,</i> qui est en saison d'être mangé, en parlant des fruits, <i>Maduro.</i> <i>Meure, Madura.</i>
***		
<i>Iecter, vee Ietter.</i> <i>Ietter, Tírar, echar, arrojar.</i>	<i>Ietter, ou jéter, v. a.</i> Eloigner de soi une chose [...].	<i>Jetter, Echar, ô arrojar.</i>
<i>Adjourner, emplazar, citar. s'Adjourner, se faire jour, Amanecer.</i> <i>Ajourner, se faire jour, Amanecer.</i>	<i>Ajourner, v. a.</i> [...] C'est en parlant de matieres civiles, donner une assignation à quelcun pour comparoître [...]	<i>Adjourner, assigner, à comparoître en justice; Emplazar, citar.</i> <i>Ajourner. Emplazar.</i>
<i>Adjouster, Añadir, juntar.</i>	AJOÛTER, <i>v. a.</i> Joindre à quelque chose. Mettre avec d'autres choses.	<i>Adjouter, mettre quelque chose de plus, [...], Añadir.</i> <i>Ajoûter, Añadir.</i>

<sup>19</sup> Aucune entrée *Age*.

<i>Admiral</i> , Almirante.	AMIRAL. <i>s. m.</i> Officier de la Couronne qui a l'intendance sur la mer [...]	Admiral, m. prononcez Amiral, [...], <i>Almirante</i> [...] Amiral, [...], <i>Almirante</i> [...]
<i>Advenir</i> , Acontecer, acaecer.	AVENIR, <i>v. n.</i> Arriver.	Advenir, <i>voiez</i> , avenir. Avenir, arriver par accident [...], <i>Acontecer</i> , <i>suceder</i> , <i>acaecer</i> .
<i>Adventure</i> , Ventura, aventura. <i>Avanture</i> , <i>f.</i> <i>avanturer</i> , <i>aventureux</i> , &c. <i>vee Adventure</i> , &c.	AVANTURE, <i>s. f.</i> Événement. Chose arrivée à une personne.	Avanture, <i>f.</i> accident, ce qui arrive inopinément, <i>Aventura</i> , <i>f.</i>
<i>Baptiser</i> , Bautizar.	BATISER, <i>v. a.</i> Conferer le Batême.	Baptiser, <i>voiez</i> Batiser. Batiser, <i>bautizar</i> .
<i>Prompt</i> , <i>m.</i> Presto, pronto, apercibido, repentino. <i>Item</i> , Colerico.	<i>Prompt</i> , <i>promte</i> , <i>adj.</i> Prononcez <i>pron</i> & <i>pronte</i> . [...] prêt, diligent.	Prompt, <i>Pronto</i> , ô <i>prompto</i> .
<i>Temps</i> , <i>m.</i> Tiempo.	<i>Tems</i> , ou <i>temps</i> , <i>s. m.</i> [...] Perdre son tems. Employer bien, ou mal son tems [...]	Temps, ou <i>Tems</i> , <i>m.</i> <i>Tiempo</i> , <i>m.</i> Le tems passé, <i>El tiempo pasado</i> .
<i>Ptisane</i> , <i>f.</i> Ordeata. <i>Tisane</i> , <i>f.</i> Fresada de cevada, ordiate.	TISANNE, <i>s. f.</i> Mot qui vient du grec. C'est une potion [...]	Tisane, <i>f.</i> ou <i>Ptisane</i> , breuvage assez connu, <i>Tisana</i> , <i>f.</i>
<i>Asthmatic</i> , Astmatico, enfermo de asma. <i>Asmatique</i> , Astmatico.	<i>Asmatique</i> , <i>adj.</i> Qui est malade d'un asme.	Asmatique, <i>m.</i> qui est malade d'un asme, <i>Asmático</i> , <i>el que tiene asma</i> . <i>Asthmatique</i> , <i>Asmático</i> .
<i>Throne</i> , <i>m.</i> Trono. <i>Trone</i> , trono, silla.	TRÔNE, ou <i>trosne</i> , <i>s. m.</i> [...] L'un & l'autre s'écrit, mais on prononce <i>trône</i> . C'est un siège élevé pour un Roi [...]	Throne, <i>voiez</i> Trône. Trône, <i>m.</i> <i>Trono</i> , <i>m.</i>
<i>Litarge</i> , <i>m.</i> Almartaga, escoria de plata, litargirio.	LITARGE, <i>s. m.</i> C'est un composé de plomb.	Litharge, <i>f.</i> [...], <i>Almártaga</i> , <i>f.</i> <i>composicion de plomo</i> [...]
<i>Cul</i> , culo, rabo.	CU, <i>s. m.</i> La partie de derriere [...]. CUL. <i>Voiez</i> <i>Cu</i> .	Cû, <i>m.</i> le derriere, <i>Culo</i> , <i>m.</i> <i>el trasero</i> . <i>Cul</i> , <i>voiez</i> , <i>Cû</i> .
<i>Pied</i> , <i>m.</i> Piè, pata.	PIÉ', <i>s. m.</i> [...] se dit des hommes & des animaux.	Pié, ou <i>Pied</i> , <i>m.</i> <i>Pié</i> , <i>m.</i> <i>Pied</i> , <i>voiez</i> <i>Pié</i> .
<i>Avril</i> , <i>m.</i> Abril, mes. <i>Avril</i> , <i>m.</i> Abril, mes.	AVRIL, <i>s. m.</i> Nom du quatrième mois de l'année.	Avril, <i>m.</i> le quatrième mois de l'année, <i>Avril</i> [ <i>sic</i> ], <i>el quarto mês del año</i> .

<i>Cognoistre, vee connoistre.</i> <i>Connoistre, Conocer,</i> conoscer.	<i>Connoître, v. a.</i> Apercevoir.	Connoître, <i>conocer.</i>
***		
<i>Abbé, m.</i> Abad.	ABE', <i>s. m.</i> Chef d'Abaïe.	Abé, <i>m. Abad, m.</i>
<i>Apprendre, aprender, de-</i> prendre.	APRENDRE, <i>v. a.</i> Aquérir de nouvelles lumières [...]	Aprendre, s'instruire de quelque chose, <i>Aprender.</i>
<i>Atteint, m.</i> Herido, alcan- çado; cogido en falsedad.	<i>Ateint, ateinte, adj.</i> Tou- ché, frappé, blessé [...]	Ateint, atrapé, <i>Alcançado,</i> <i>cogido.</i>
<i>Eschapper, Ponerse en co-</i> bro, escapar, descabullirse.	<i>Échaper, v. a.</i> Eviter, se dé- livrer, se sauver.	Échaper, évader, esquiver, <i>Es-</i> <i>capar.</i>
<i>Opposer, Oponer, impedir.</i>	<i>Oposer, v. a.</i> Présenter & offrir au contraire & pour combatre.	Oposer, <i>Oponer.</i>
***		
<i>Abbayë, f.</i> Abadia.	ABAÏE, <i>s. f.</i> prononcez <i>abéie.</i>	Abaïe, <i>f. Abadia, f.</i>
<i>Appuy, m.</i> Arrimo, apoyo; amparo; antepecho [...].	APUI, <i>s. m.</i> Chose sur quoi on s'apuie.	Apui, <i>m.</i> soutien, suport, ce qui sert à soutenir, <i>Apoyo, m.</i>
<i>Escuyer, m.</i> Escudero. <i>Item,</i> Hidalgo.	ÉCUIER, <i>s. m.</i> Titre de no- blesse [...].	Écuier, <i>m.</i> celui qui a l'inten- dance de l'écurie d'un Sei- gneur, <i>Cavallerizo, m.</i>
<i>Essayer, Provar, ensayar, in-</i> tentar; dar tiento. <i>Essay, m.</i> Ensayo, prueba; gustadura, levada, tanteo.	<i>Essaier, v. a.</i> Eprouver... ESSAI, <i>s. m.</i> Prononcez <i>écé.</i> C'est voir, éprouver [...]	Essaier, éprouver, <i>Provar.</i> Essai, <i>m.</i> épreuve qu'on fait de quelque chose, <i>Prueba, f.</i>
<i>Essuyer, Enxugar.</i>	<i>Essuier, v. a.</i> Sécher. [...]	Essuier, <i>Enjugar.</i>
<i>Estaye, f.</i> Puntal, estribo de pared, estantal, cuento, ar- mazon.	ÉTAÏE, <i>s. f.</i> Prononcez <i>étéé.</i> Ce mot signifie <i>apui.</i>	Étaie, <i>f.</i> apui pour soutenir un mur [...], <i>Puntal, m.</i> Étaye, <i>voiez</i> Etaie.
<i>Payer, Pagar.</i> <i>Payement, paga, paga-</i> miento, pago.	<i>Païer, v. a.</i> Prononcez <i>péier.</i> Donner ce qu'on doit. <i>Païement, s. m.</i> Prononcez <i>païment.</i>	Paier, <i>Pagar.</i> Païement, <i>Paga, f. pagamento,</i> <i>m.</i> Payer, s'aquiter d'une dette, <i>Pagar.</i> Payement, <i>m.</i> ce qu'on donne pour aquiter une dette, <i>Pagamento, m.</i>

Pour la première fois, comme on aura pu le remarquer, Sobrino propose aux francophones et aux hispanophones un dictionnaire franco-espagnol avec une option prépondérante en faveur d'une orthographe simplifiée du français, bien plus simple que celle pratiquée par l'Académie française de l'époque ; et ce, malgré le fait que, comme déjà dit, le dictionnaire de Sobrino sera, du moins dans sa partie français-

espagnol, légèrement plus conservateur en matière graphique que celui de Richelet. Dans la partie espagnol-français, par contre, les préférences de Sobrino sont majoritairement favorables à la possibilité graphique la plus simple :

Sobrino (1705 français espagnol)	Sobrino (1705 espagnol-français)
âne, m. <i>Asno, Borrico, m.</i> Asne, ou âne, m. bête stupide, assez connue, <i>Asno, borrico, m.</i>	Asno, m. <i>âne</i>
Âpre, rude, <i>Aspero.</i> Aspre ou âpre, rude, <i>Aspero.</i>	Aspero, <i>âpre.</i>
***	
Creu, <i>Creydo.</i> Cru, la chose qu'on a cruë, <i>creydo.</i>	Creydo, <i>Crú.</i>
Receu, <i>Recebido, ô recebido.</i> Reçu, reçuë, <i>Recevido, recevida.</i>	Recebido, <i>Reçu, acueilli.</i> Recevido, <i>Reçu.</i>
Relieure, f. ouvrage d'un relieur, <i>Encuadernadura, f.</i>	Encuadernacion, f. <i>Reliüre de livres.</i> Encuadernadura, f. <i>Reliüre de livres.</i>
Leu, leuë, <i>Leydo, leyda.</i>	Leydo, <i>Lú.</i>
Asseuré, <i>voiez Assuré.</i> Assuré, sûr, certain, <i>Seguro, cierto.</i>	Assegurado, <i>Assuré.</i>
Recheute, <i>voiez Rechute.</i> Rechute, f. <i>Recayda, f.</i>	Recayda, f. <i>ô Recaymiento, m. Rechûte.</i>
***	
Adjournier, [...] <i>Emplazar, citar.</i> Ajourner. <i>Emplazar.</i>	Citar, <i>Citer, assigner, ajourner.</i>
Adjouter, [...] <i>Añadir.</i> Ajoûter, <i>Añadir.</i>	<i>Añadir, ajouter, joindre, augmenter.</i>
Admiral, m. prononcez Amiral, [...] <i>Almirante [...].</i> Amiral, [...] <i>Almirante [...].</i>	Almirante [...], <i>Amiral [...].</i>
Advenir, <i>voiez, avenir.</i> Avenir, arriver par accident ; [...] <i>Acontecer, suceder, acaecer.</i>	<i>Acaécer, Avenir, arriver.</i> <i>Acontecer, Avenir, arriver.</i> <i>Advenir, Avenir, arriver.</i>
Baptiser, <i>voiez Batiser.</i> Batiser, <i>bautizar.</i>	Baptizar, <i>Batiser.</i> Bautizar, <i>batiser.</i>
Prompt, <i>Pronto, ô prompto.</i> Promptement, avec diligence, <i>Prontamente.</i>	Prompto, <i>Prompt.</i> Promptamente, <i>Promptement.</i> Pronto, <i>prompt.</i> Prontamente, <i>promptement.</i>
Temps, ou Tems, m. <i>Tiempo, m.</i>	Tiempo, m. <i>Tems, saison.</i>
Tisane, f. ou Ptisane, [...] <i>Tisana, f.</i>	Tisana, f. <i>De la tisane.</i>
Orfelin, m. <i>Huerfano, m.</i> Orfeline, f. <i>Huerfana, f.</i>	Huérfano, m. Huérfana, f. <i>Orfelin, orfeline.</i>

Orphelin, m. <i>Huerfano, m.</i> Orpheline, f. <i>Huerfana, f.</i>	
Profane ou Prophane, impie, <i>Profano.</i> Prophane, <i>voiez Profane.</i>	Profano, m. <i>Profane [...].</i>
Asme, m. <i>Asma, f.</i> Asmatique, m. qui est malade d'un asme, <i>Asmático, el que tiene asma.</i> Asthme, ou asme, m. <i>Asma, f.</i> Asthmatique, <i>Asmático.</i>	Asma, f. <i>Asme, courte haleine, difficulté de respirer.</i> Asmático, m. <i>Asmatique, qui a courte haleine.</i>
Mitologie, f. [...] <i>Mitologia, f.</i> Mythologie, <i>voiez Mitologie.</i>	Mitología, f. explicacion de las fábulas, <i>Mitologie, explication des fables.</i>
Thresor, <i>voiez Tresor, &amp;c.</i> Tresor, m. <i>Tesoro, m.</i>	Tesóro, m. <i>Tresor.</i>
Throne, <i>voiez Trône.</i> Trône, m. <i>Trono, m.</i>	Trono, m. <i>Trône.</i>
Cû, m. le derriere, <i>Culo, m. el trasero.</i> Cul, <i>voiez, Cû.</i>	Cúlo, m. <i>Le cû, le derriere.</i>
Pié, ou Pied, m. <i>Pié, m.</i> Pied, <i>voiez Pié.</i>	Pié, m. <i>Pié.</i>
Savoir, <i>Saver, ô saber.</i> Sçavoir, <i>voiez Savoir.</i>	Saber, <i>Savoir.</i> Saver, <i>Savoir.</i>
Addition, f. surcroit, [...], <i>Añadidura, f.</i>	Adicion, f. <i>Adition, augmentation.</i>
***	
Paie, f. <i>Paga, f.</i> Paiement, <i>Paga, f. pagamento, m.</i> Paier, <i>Pagar.</i> Paye, f. solde de gens de guerre, <i>Paga, f.</i> Payement, m. [...] <i>Pagamento, m.</i> Payer, s'aquiter d'une dette, <i>Pagar.</i>	Paga, f. <i>Paie.</i> Pagamento, m. <i>Paiement.</i> Pagar <i>Paier.</i>

L'ouvrage de Sobrino a connu sa dernière édition en 1760, mais, dès la quatrième (1744), on y remarque une plus grande influence du dictionnaire de l'Académie française. En 1740 avait paru la troisième édition du dictionnaire de l'Académie, où celle-ci adoptait la plupart des principes des partisans d'une orthographe plus simple, légèrement retouchés dans l'édition suivante (1762). Dès 1740, par conséquent, le dictionnaire de l'Académie substitue l'accent circonflexe aux anciens *s* et *e* diacritiques et se sert de l'accent aigu dans le cas des mots qui, en ancienne orthographe, commençaient par *es-* suivi de consonne (le type *estat / état*). Elle y établit aussi une distribution des *y* et des *i* similaire à l'actuelle, c'est-à-dire une distribution répondant à la règle, non applicable aux emprunts, de préférer *y* uniquement lorsque, selon on l'expliquait à l'époque, cette lettre équivalait à deux *i* écrits ; donc *abbaye, pays, paye-payer* avec *y*, mais *appui, essai* avec *i*. Elle y poursuit également la tâche de décharger le français de

consonnes étymologiques muettes, tout en en gardant un nombre très élevé. Par contre, l'Académie reste tout à fait partisane, en général pour des raisons étymologiques, de l'emploi des consonnes doubles :

Académie (1694)	Académie (1740)
ASNE, s. m. l's ne se prononce pas. [...]	ÂNE, s. m. Bête de somme...
PREST, TE. adjectif.	PRÊT, ÊTE. adj.
ESBLOUIR / ESCART / ESCHAPPER / ESCUYER / ESPOUX, ESTAT...	ÉBLOUIR / ÉCART / ÉCHAPPER / ÉCUYER / ÉPOUX / ÉTAT...
***	
CHEOIR, OU CHOIR. v. n. <i>Prenez garde de choir...</i>	CHOIR, v. n. Il ne se dit guère qu'à l'infini-tif...
MEUR, EURE. adj. On prononce mur & mûre.	MÛR, ÛRE. adj. Il ne se dit proprement que des fruits...
***	
ADVENTURE, AVENTURE, <i>Voy</i> VENIR [seul AVENTURE sous <i>venir</i> ]	AVENTURE. s. f. Accident, Ce qui ar-rive...
ADVOCAT. s. m. (le <i>d</i> ne se prononce point.) [...]	AVOCAT. s. m. Celui qui fait profession de défendre...
BAPTESME. s. m. (le <i>p</i> ny l's ne se pronon-cent point.) [...]	BAPTÊME. s. m. (le <i>P</i> ne se prononce pas.) [...]
PTISANNE. s. f. On prononce Tisane... TISANE. <i>Voy</i> PTISANE.	TISANE. subst. fém. (On écrivoit autrefois Ptisane.) [...]
***	
ABBÉ / APPRENDRE / ATTAQUER / ESCHAPPER / OPPOSER...	ABBÉ / APPRENDRE / ATTAQUER / ÉCHAPPER / OPPOSER...
***	
APPUY, s. m. Soutien, support. APPUYER. v. act. Mettre, donner un appuy.	APPUI. s. m. Soutien, Support. APPUYER. v. a. Soutenir par le moyen d'un appui.
ESSAY. s. m. Espreuve qu'on fait... ESSAYER. v. a. Esprouver...	ESSAI. s. m. Espreuve qu'on fait... ESSAYER. v. a. Eprouver...
VOYE. s. f. Chemin. [...]	VOIE. subst. fém. Chemin...
VOYAGE. s. m. Allée ou venuë...	VOYAGE. subst. masc. Le chemin...

L'impact de cette édition académique de 1740 sur la quatrième édition (1744) du dictionnaire de Sobrino est évident. Très limité en ce qui concerne le choix entre *y* et *i*, car la plupart des *i* des éditions précédentes (*essai-essaier*, *essuier*, *paier* ou *payer*, etc.) se maintiennent encore dans celle de 1744, il est tout de même significatif que cette dernière présente un emploi majoritaire de *voyez* comme forme de renvoi, en substitution de *voiez*, propre aux premières éditions : « Throne, *voiez* Trône. » (1705) / « Throne, *voyez* Trône. » (1744).

Une tendance similaire s'observe également en ce qui concerne l'adoption de *y* comme option préférable pour la graphie de certaines lexies :

Sobrino (1705)	Sobrino (1744)
Païen, ou Payen, m. <i>Pagano, m.</i> Payen, m. <i>Pagano, m.</i>	Païen, <i>voyez Payen</i> <sup>20</sup> . Payen, m. Payenne, f. [...] <i>Pagano...</i>
Voie, <i>ou Voye</i> , f. [...] <i>Via, f. ô Camino, m.</i> Voye, <i>voiez Voie</i> . Voiage, m. <i>Viage, m.</i> Voyage, <i>ou Voiage</i> , m. <i>Viaje, m.</i> Voiaueur, m. qui voiage, <i>Caminante, m.</i> Voyageur, m. qui voyage, <i>Caminante, m.</i>	Voie, f. chemin, <i>Via, f. ô camino, m.</i> Voye, <i>voyez Voie</i> . Voiage, <i>voyez Voyage</i> . Voyage, m. <i>Viaje, m.</i> Voiaueur, <i>voyez Voyageur</i> . Voyageur, m. qui voyage, <i>Caminante...</i>

De même, et sans que la préférence pour les consonnes simples face aux doubles soit abandonnée, on trouve dans l'édition de 1744 du *Sobrino* des cas de renvois similaires à celui-ci :

ATT

Remarque.

Les noms, verbes & autres, qui devoient être placés ici avec deux tt après l'A, on les trouvera chacun en leur rang par un seul t. Exemples. Attacher, Atteindre, Attirer, Attouchement, Attribuer, &c. Voyez Atacher, Ateindre, Atirer &c.

Il s'agit là d'une claire concession à la norme de l'Académie, laquelle, comme déjà dit, n'avait pas adopté la simplification des consonnes doubles que prônaient les partisans de la réforme de l'orthographe au début du siècle. Dans la partie espagnol-français, comme attendu, l'édition de 1744 du *Sobrino* continue de même à proposer très majoritairement les formes à consonne simple.

Sobrino avait opté dès la première édition de son ouvrage pour l'emploi du circonflexe ou de l'accent aigu à la place des lettres diacritiques, mais, dans les cas où il proposait – comme ses sources – une variante avec un *s* ou un *e* diacritiques, l'évolution du dictionnaire montre également, d'une façon nette, l'impact du nouveau modèle académique en matière graphique :

Sobrino (1705, 1721, 1734)	Sobrino (1744, 1751, 1760)
Âne, m. <i>Asno, Borrico, m.</i> Asne, <i>ou âne</i> , m. bête stupide, assez connue, <i>Asno, borrico, m.</i> Asno, m. <i>âne</i> .	Âne, m. <i>Asno, Borrico, m.</i> <i>Voyez Asne.</i> Asne, <i>ou plutôt âne</i> , m. bête stupide, assez connuë, <i>Asno, borrico, m.</i> <i>Voyez Âne.</i> Asno, m. <i>âne, m.</i> Es un asno, <i>C'est un âne.</i>
Meur, qui est en saison [...], <i>Maduro.</i> Maduro, <i>Meur.</i>	Meur, meure, [...] <i>maduro, madura.</i> <b>Mûr</b> , qui est en maturité, <i>voyez Meur.</i> Maduro, <i>Meur, mûr.</i>

<sup>20</sup> Académie 1694 : « PAYEN, NE. adj. Idolatre... » / Académie 1740 : « PAYEN, ENNE. adj. Idolâtre... ».

Seur, certain, indubitable, <i>Seguro, cierto</i> .	Seur, <b>ou plutôt sûr</b> , certain, indubitable, <i>seguro, cierto</i> .
Seguro, <b>Seur, assuré</b> .	Seguro, <b>Sûr, assuré</b> .
Veüë, f. <i>Vista, f.</i>	Veüë, <b>ou plutôt Vüë</b> , [...] <i>vista, f.</i>
La vûe, f. <i>La vista, f.</i>	La Vûe, <i>La vista</i> . Voyez Veüë <sup>21</sup> .
La vista, f. <i>La veüë</i> .	La vista, f. <i>La vüë</i> .

Le nouveau critère d'emploi de *y* et de *i* adopté par l'Académie en 1740 finira par gagner également le *Sobrino*, non pas dans son édition de 1744, mais dans la suivante (1751), et non pas dans la partie français-espagnol, mais dans la partie inverse. La forme graphique des lemmes de la partie français-espagnol de 1751 restera celle de la première édition de l'ouvrage en ce qui concerne la préférence pour *i* à la place de *y* dans les termes patrimoniaux ; mais, pour les équivalences des lemmes de la partie espagnol-français, le critère académique s'impose à partir de l'édition de 1751, ce qui montre, encore une fois, que l'influence de l'orthographe de l'Académie était grandissante depuis 1740 :

Sobrino (1744)	Sobrino (1751)
Aldeano, m. [...] <i>païsan, m.</i>	Aldeano, m. [...] <i>paysan, m.</i>
Apoyo, m. <i>Apui</i> , [...].	Apoyo, m. <i>Apui</i> [...].
Apoyado, <i>Apuié</i> , [...].	Apoyado, <i>Apuyé</i> , [...].
Apoyar, <i>Apuiér</i> , [...].	Apoyar, <i>Apuyer</i> , [...].
Enjugado, enjugada, <i>Essuié, essuiée</i> .	Enjugado, enjugada, <i>Essuié, essuiée</i> .
Enjugando las manos, <i>Essuiant les mains</i> .	Enjugando las manos, <i>Essuiant les mains</i> .
Enjugar, <i>Essuiér</i> , [...].	Enjugar, <i>Essuyer</i> <sup>22</sup> , [...].
Enjugar las manos, <i>Essuiér les mains</i> .	Enjugar las manos, <i>Essuiér les mains</i> .
Enjugar las lagrimas, <i>Essuiér les larmes</i> .	Enjugar las lagrimas, <i>Essuyer, les larmes</i> .
Enxugado, <i>Essuié</i> .	Enxugado, <i>Essuyé</i> .
Enxugamiento, m. <i>L'action d'essuiér</i> [...]	Enxugamiento, m. <i>L'action d'essuyer</i> [...]
Enxugando las manos, <i>Essuiant</i> [...].	Enxugando las manos, <i>Essuyant</i> [...].
Enxugar, <i>Essuiér, sécher</i> .	Enxugar, <i>Essuyer, sécher</i> .
Enxugar las manos, <i>Essuiér les mains</i> .	Enxugar las manos, <i>Essuiér les mains</i> .
Enxuguse [ <i>sic</i> ] usted las manos, <i>Essuiez vos mains</i> .	Enxuguese usted las manos, <i>Essuyez vos mains</i> .

<sup>21</sup> Sous *Veue*, on trouve dans l'édition de 1744 plusieurs sous-entrées où la forme employée est toujours *vüë* (*perdre de vüë, garder à vüë...*), à laquelle correspond encore *veue* dans l'édition précédente (1734).

<sup>22</sup> À notre avis, le fait que la famille lexicale de *enjugar* présente certaines équivalences graphiées *essui-* et d'autres graphiées *essuy-* révèle tout simplement que les typographes de l'édition de 1751 ont copié par inertie les formes de 1744, ne réagissant contre l'ancienne orthographe par *i* que dans certains cas. Mais ce fait montre également que la correction des anciennes formes *essui-* dérive d'une volonté consciente de modernisation graphique, d'adaptation aux normes de l'Académie, qui devenaient de plus en plus pressantes. À cause de cette inertie, les cas de conservation des anciennes graphies par *i* sont encore nombreux dans la partie espagnol-français de 1751.

Enxugar las lagrimas, <i>Essuier les larmes</i> .	Enxugar las lagrimas, <i>Essuyer les larmes</i> .
Ensaye, m. [...] <i>essai de l'or</i> [...]. Ensayo, m. [...] <i>l'essai</i> [...]. Ensayado, <i>Essaié</i> [...]. Ensayarse, <i>S'essaier</i> .	Ensaye, m. [...] <i>essai de l'or</i> [...]. Ensayo, m. [...] <i>l'essai</i> [...]. Ensayado, <i>Essayé</i> , [...]. Ensayarse, <i>S'essayer</i> .
Escudero, m. <i>Ecuier</i> [...].	Escudero, m. <i>Ecuyer</i> [...].
Lei, f. <i>Loi</i> , f. Lèy, f. <i>Loi</i> , [...]. Leal, [...] <i>loial</i> . Lealmente, [...] <i>loialement</i> . Lealtad, f. [...] <i>loiauté</i> , f.	Lei, f. <i>Loi</i> , f. Lèy, f. <i>Loi</i> , [...]. Leal, [...] <i>loyal</i> . Lealmente, [...] <i>loyalement</i> . Lealtad, f. [...] <i>loyauté</i> , f.
Molesto, [...] <i>ennuieux</i> [...].	Molesto, [...] <i>ennuyeux</i> [...].
Paga, f. <i>Paie</i> . Pagable, <i>Paiable</i> . Pagador, m. <i>Paieur</i> , m. Pagamento, m. <i>Paiement</i> , m. Pagado, <i>Paié</i> [...]. Pagàr, <i>Païer</i> , ou <i>payer</i> . Pagàr con ingratitud, <i>Païer d'ingratitude</i> .	Paga, f. <i>Paie</i> . Pagable, <i>Payable</i> . Pagador, m. <i>Payeur</i> , m. Pagamento, m. <i>Payement</i> , m <sup>23</sup> . Pagado, <i>Payé</i> [...]. Pagàr, <i>Payer</i> , ou <i>payer</i> [ <i>sic</i> ]. Pagàr con ingratitud, <i>Payer d'ingratitude</i> .
Pagáno, m. <i>Païen</i> [...]. Los Paganos, <i>Les Païens</i> .	Pagáno, m. <i>Payen</i> <sup>24</sup> [...]. Los Paganos, <i>Les Payens</i> .
Tripa, f. [...] <i>boiau</i> , m.	Tripa, f. [...] <i>boyau</i> , m.

### 3.2. Le dictionnaire de Torre y Ocón

Aussi bien la réforme orthographique de l'Académie française que les retouches qui s'en suivront dans le dictionnaire de Sobrino ne sont venues qu'après la parution du premier dictionnaire français-espagnol et espagnol-français édité en Espagne et par un auteur résidant en Espagne : le *Maestro* de Torre y Ocón (1728-1731).

Ocón est parti de deux sources principales : pour les correspondances entre les deux langues, le dictionnaire de Sobrino ; mais, pour la nomenclature, il a pris comme guide le dictionnaire de Richelet (Bruña Cuevas, 2016, 2019a). Maitrisant le français moins bien que Sobrino, Ocón ne se permet pratiquement pas d'écarts graphiques par rapport à sa source monolingue lors de l'établissement de ses lemmes français, ce qui entraîne chez lui une suppression des consonnes étymologiques ou doubles encore plus poussée que celle pratiquée par Sobrino, ainsi que la substitution, pratiquement partout, de *i* latin à *y*, comme c'était le cas chez Richelet :

<sup>23</sup> L'Académie a écrit *paye* et *payement* tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est que dans l'édition de son dictionnaire de 1798 que, tout en conservant uniquement la forme *paye*, elle inclut ce commentaire dans l'article *payement* : « L'usage a aussi autorisé PAIEMENT et PAÏMENT. »

<sup>24</sup> *Payen* aussi dans l'édition du dictionnaire de l'Académie de 1740. C'est dans l'édition de 1762 que l'Académie écrira *païen*.

« Ane, ou asne<sup>25</sup> » – « Asne, vid. âne » / Apre / Jeûner  
 « Prester, prestre, pestresse, prestrise, vid. Prêter, &c. » – « Prêter, ou prester »  
 Éblouër [*sic*, pour *éblouir*] / Écart / Échaper / Écuier / Époux / État / Être

\*

Assurer / Cru / Réchute [*sic*] / « Relieure, vid. Reliûre » – Reliûre  
 « Réceu [*sic*], réceue, ou reçu, reçue » [participe] – « Réceu, ou reçu » [substantif] – « Reçu, vid. Receu »

\*

Ajourner / Ajoûter / Amiral / Avenir [*sic*; verbe et substantif]  
 Bateme / Batiser / « Promt, promte » – Promtement / « Tems, ou temps »  
 Tisane / Orfelin<sup>26</sup> / Profane / Asme / Mitologie / Théâtre<sup>27</sup> / Trésor / « Trône, ou trosne » / Cu – « Cul, vid. Cu » / Pié  
 « Sçavoir, sceau, scedule, scelerat, scene, sceptique, sceptre, vid. Savoir, seau, sedule, selerat, sene, septique et septre »

\*

Abé / Aprendre / Atiquer / Ateindre / Échaper / Oposer / Addition

\*

Abaïe / Apuï [*sic*] – Apuier / Écuier / Essai – Essaier / Essui – Essuier /  
 Étaïe – Étaier / Païe – Païer

Ocón présente donc un code écrit du français bien plus simple qu'il ne l'était dans la pratique réelle de bien des imprimeurs de son époque. Par-là, et étant donné que ce dictionnaire a été publié après la mort de son auteur et qu'il n'a jamais été réédité, il reste le dictionnaire franco-espagnol qui, dans toute notre série bilingue, propose l'orthographe la plus simple du français.

Mais l'expansion des normes académiques en ce qui concerne l'emploi abondant de consonnes doubles et de *y* entrainera que le dictionnaire d'Ocón soit rapidement perçu comme présentant des normes graphiques dépassées, de sorte que les nouvelles rééditions du dictionnaire de Sobrino resteront le référent indiscutable de la lexicographie franco-espagnole de l'époque ; et ce d'autant plus que, depuis celle de 1744, elles faisaient des concessions aux normes graphiques académiques et présentaient un emploi plus régulier des accents que dans les dictionnaires franco-espagnols édités en Espagne, certainement, du moins en partie, parce que les typographes espagnols ne

<sup>25</sup> Cf. Richelet (1680) : « ÂNE, *asne*, s. m. [...] » / « *Asne*. Voyez la colonne *âne*. » Chaque fois que l'on trouve une variante graphique ou un renvoi dans le dictionnaire d'Ocón, on les retrouve dans celui de Richelet.

<sup>26</sup> À la place alphabétique d'*orphelin* (le lemme de Richelet est *orphelin*).

<sup>27</sup> Richelet (1680) incorpore cette remarque : « THA. THE. THI. THO. Comme l'*h* de tous les mots qui commencent par quelqu'une de ces syllabes *Tha*, *The*, *Thi*, *Tho* ne sert qu'à embarrasser la plupart des François & qu'elle est un piège pour les Etrangers on a jugé à propos de la retrancher de la plupart des mots, & d'avertir qu'on n'a qu'à chercher sans *h*, les mots qui ont cette lettre dans leur première syllabe. »

maitrisaient pas convenablement le système accentuel complexe requis par la nouvelle orthographe française.

### 3.3. Le dictionnaire d'Herrero

Ce qu'on vient de dire sur le prestige persistant du *Sobrino* n'a pas été démenti par la parution à Madrid d'un deuxième dictionnaire franco-espagnol (1744) : celui dû à Antonio María Herrero (Bruña Cuevas, 2006 ; Cazorla Vivas, 2014 : 151-184).

Monodirectionnel français-espagnol (ce qui constituait déjà un certain désavantage par rapport à celui de *Sobrino*), Herrero, afin de se distinguer de ses prédécesseurs, proclame ouvertement que son ouvrage est basé sur le dictionnaire de Trévoux. Il suit de près, en effet, en ce qui concerne le choix des entrées françaises, la réédition du *Trévoux* de 1732. À son instar, ces entrées sont présentées avec toutes leurs lettres en majuscules, mais avec des minuscules intercalées pour indiquer les lettres sans correspondance phonique en français parlé : AsNE / PREsT / EsPOUX / RECHeOIR - RECHeUTE / REVeUE / AdVOCAT / AdVENTURE / AcCORD / AffEtTERIE / ArREsTER / DIffAMER / OpPOSER... D'abondants renvois des formes graphiques simples aux formes complexes permettaient aux usagers de trouver dans tous les cas les mots qu'ils cherchaient<sup>28</sup> ; mais c'était, malgré tout, donner, d'une part, une image moins aimable de l'orthographe française que celle offerte par *Sobrino* et, de l'autre, demander aux usagers de s'habituer à une présentation bizarre des mots d'entrée, une présentation, qui plus est, souvent inexacte, par inadvertance des typographes, et ce aussi bien dans le *Trévoux* que, encore plus, dans l'ouvrage d'Herrero (ALLECHER, RECEU, BAPTEsME...).

Le dictionnaire d'Herrero, tout de même, comme le *Trévoux*, employait toujours dans les exemples de chaque article uniquement les formes graphiques les plus simples ou les seules considérées comme habituelles<sup>29</sup>. En cela, il présentait un clair avantage par rapport au dictionnaire de *Sobrino* dans les cas où celui-ci incluait deux variantes graphiques pour une même famille lexicale sans renvois de l'une à l'autre. L'ouvrage d'Herrero, par conséquent, permettait d'assimiler aisément aussi bien l'orthographe traditionnelle que la nouvelle, mais cet avantage est arrivé trop tard pour être apprécié par les usagers hispanophones.

En 1744, en effet, l'orthographe de l'Académie avait déjà commencé à être vue comme le modèle graphique le plus réputé, étant donné qu'elle avait lancé la troisième édition de son dictionnaire quelques années auparavant, en 1740. Herrero, qui avait commencé la composition de son ouvrage bien plus tôt, n'a pas pu tenir compte de ce fait. Lorsque qu'il a commencé son travail, le modèle graphique de l'Académie et celui

<sup>28</sup> « RECHOIR. Vease Recheoir. » / « BAQUET, BAQUETER, BAQUETURES. V. *Bacquet, bacquetter, bacquetures.* »

<sup>29</sup> « PREsTRE, s. m. [...] *Sacerdote.* [...] Llamase : \* *Prêtre Martin*, al que habla preguntando... » / « AsNE, s. m. Asno, burro. [...] *L'âne de Buridan* [...] *C'est un âne bâti...* ».

de Trévoux coïncidaient en grande partie, mais le *Trévoux* lui proposait un système plus rapide et plus général que celui de l'Académie pour présenter aux Espagnols le grapho-phonétisme français. Seulement, comme déjà dit, la situation n'était plus la même en 1744. Les rédacteurs du *Trévoux* eux-mêmes ont décidé d'adopter sans réticences la nouvelle graphie académique, de sorte que, dans l'édition de 1743, ils abandonnent leur ancien système de présentation des entrées, ils renient expressément leurs anciennes conventions : en 1743, ils présentent leurs entrées sans alternance entre majuscules et minuscules et conformément aux nouveaux critères orthographiques de l'Académie.

Par conséquent, un an avant la parution du dictionnaire d'Herrero, son modèle graphique avait été désavoué même dans la nouvelle édition de l'ouvrage lui ayant servi de source. Afin de dissimuler ce fait, Herrero a dû consentir à une manipulation de la date d'édition imprimée sur la page de titre de son dictionnaire. Mais c'était peine perdue. Comme dans le cas d'Ocón, l'orthographe de son dictionnaire a fait figure, dès le début, d'une orthographe révolue. Le dictionnaire d'Herrero n'a jamais été réédité.

### 3.4. Le dictionnaire de González de Mendoza

Un troisième dictionnaire franco-espagnol sera encore publié à Madrid : celui de González de Mendoza (1761-1763). Contrairement à Ocón ou à Herrero, très bien situés sur l'échelle sociale, Mendoza n'était qu'un maître de langues, ce qui revient à dire que son principal souci dans la composition de son répertoire était avant tout de nature didactique (Bruña Cuevas, 2019b). Compte tenu de ce qu'on lit dans son ouvrage, sa maîtrise du français était assez médiocre et rien ne laisse entrevoir qu'il ait été au courant des débats sur l'orthographe française. Par contre, comme pédagogue, il connaissait combien cette orthographe pouvait être rébarbative pour un débutant espagnol en français. Comme pour d'autres aspects de son ouvrage, son principal souci en matière d'orthographe française sera donc d'en faciliter l'acquisition aux débutants.

Mendoza, contrairement à ses prédécesseurs, ne montre aucun intérêt pour les dictionnaires monolingues français. Ses sources sont les trois dictionnaires bilingues franco-espagnols du XVIII<sup>e</sup> siècle antérieurs au sien : celui d'Ocón, celui d'Herrero et celui de Sobrino. Mais, en fait, ceux d'Ocón et d'Herrero ne lui serviront réellement qu'à dissimuler de temps en temps que son dictionnaire n'est au fond qu'un abrégé du dictionnaire de Sobrino (Bruña Cuevas, 2017). Il suit donc Sobrino le plus souvent, y compris en matière d'orthographe.

Il publie d'abord la partie espagnol-français (1761), où les correspondances françaises sont le plus souvent orthographiées sans consonnes doubles ou étymologiques et sans les lettres diacritiques *s/e*, à la façon pratiquée par Sobrino dans sa propre partie espagnol-français :

Asno [...]. *Ane.* / Esposó. *Epoux.* Edad. *Age.* / Cayda. *Chute.* / Maduro. *Meur,*  
*mur.* / Recibido. *Reçu.* / Un recibo. *Un reçu, une quitance.* / Vista, la vista. *La*  
*vuë...*

Abogado. *Abocat*. [sic] / Aventura. *Avanture*. / Pronto. *Prompt*. / Tiempo. *Tems*.  
/ Tisana. *Tisane* / Trono. *Trône*...

Aprender. *Aprendre*. / Atacar [...]. *Ataquer* [...]. / Escapar. *Echaper*. / Ocupado. *Ocupé*. / Oponer. *Oposer*...

On y trouve, par contre, une certaine abondance de *y* parce qu'il est parti de la version du *Sobrino* de 1751, déjà révisée sous l'influence de l'édition de 1740 du dictionnaire de l'Académie :

Apoyo. *Apuï*. – Apoyar. *Apuier*. / Ensayo. *Essai*. – Ensayar. *Esayer* [sic]. / Enjugar, secar. *Essuier, secher*. / Escudero. *Ecuyer*. / Pagano, infiel. *Payen*. / Pagar. *Payer*. – Paga. *Paie*. / Pais. *Païs, ô Pays*.

Dans la partie français-espagnol (1763), Mendoza suit également le modèle de l'édition du *Sobrino* de 1751 en ce qui concerne le *y* et les lettres diacritiques ou étymologiques, ainsi que dans le choix entre consonne simple ou consonne double ; comme son modèle, il emploie *i* de préférence à *y* et une seule consonne plutôt que deux, dans ce dernier cas sans prévenir même pas le lecteur – ne serait-ce qu'à la façon des dernières éditions du *Sobrino* – de la possibilité d'écrire des consonnes doubles. Sa visée didactique l'emporte ainsi, probablement à son insu, sur certains usages graphiques déjà pleinement répandus de son temps, du moins dans les textes imprimés :

Ane / Apâter / Apôtre / Apre / Bâtir / Blême, Blemir [sic] / Épitre / Ôter / Pâte / Prêt / Vêtu / Époux / Étrange / Être...

Age / Chute / Meur, meure / Reçû, reçüë – Un reçû / Veu ou Vû – Veue, ou plutôt Vûë – Vû, vûe...

Avanture / Avocat / Baptême – Baptiser – Batiser / Tisane, ou Ptisane...

Aprender / Afaisser / Ataquer / Decoler / Echaper / Ocuper / Oposer...

Apuï, Apuier / Ecuier / Essai - Essaier / Essuie-main - Essuier / Paiement, voyez Payement - Païer - Payement - Payer / Païs ou Pays - Païsan - Pays...

Le dictionnaire de Mendoza présentait donc, comme les dernières rééditions du *Sobrino*, un certain air ancien en matière orthographique, malgré quelques emplois réalignés sur les normes de l'Académie. Au surplus, même avant la parution de son ouvrage, un nouveau dictionnaire franco-espagnol avait été édité à Paris : celui de Séjournant (1759). L'ouvrage de Mendoza ne jouira d'aucune réédition.

### 3.5. Les autres dictionnaires de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle

Le titre du dictionnaire de Pierre de Séjournant indique bien comment cet auteur s'insérait pleinement dans la nouvelle mentalité de son temps en matière d'orthographe : *Nouveau Dictionnaire espagnol-françois et latin, composé sur les dictionnaires des Académies royales de Madrid et de Paris*. Séjournant avait déjà assimilé le prestige croissant qu'on reconnaissait aux institutions académiques en France et en Espagne depuis

le milieu du siècle. Il est, de fait, le premier de nos lexicographes à avoir déclaré que son dictionnaire relevait exclusivement des deux dictionnaires académiques, le français et l'espagnol. Plus complet sans conteste que celui de González de Mendoza et dépourvu, aussi bien au point de vue lexical qu'au point de vue orthographique, des traits qui faisaient du dictionnaire de Sobrino un ouvrage du passé, il prendra la place de ce dernier, devenant le dictionnaire franco-espagnol le plus apprécié de son temps (Cazorla Vivas, 2014 : 185-288).

Séjournant, conformément à ses déclarations préliminaires, respecte scrupuleusement les normes orthographiques des deux académies dans les deux parties de son ouvrage. Il n'est donc plus question de laisser entendre aux hispanophones, comme ç'avait été le cas par le passé, que le français admettait une certaine souplesse graphique : pour apprendre à orthographier le français, il faudra dorénavant assimiler un modèle unique, le modèle de l'Académie. De fait, si l'on met à part les deux dictionnaires d'auteur espagnol postérieurs à celui de Séjournant (Terreros 1793, Godoy 1795), très particuliers, les trois autres dictionnaires franco-espagnols édités au XVIII<sup>e</sup> siècle et vraiment connus – ceux de F. Cormon (1769), Gattel (1790) et B. Cormon (1800) – suivent de près les positions de Séjournant, comme le montre le titre de celui de Gattel : *Nouveau Dictionnaire espagnol et françois, françois et espagnol, avec l'interprétation latine de chaque mot. Fidèlement rédigé d'après le Dictionnaire de l'Académie royale espagnole & celui de l'Académie française*. Plus question, dès lors, de proposer des alternatives au modèle orthographique de l'Académie française. Gattel, par exemple, inclut dans ses préliminaires un long traité sur la nouvelle orthographe de l'espagnol, profondément réformée par l'Académie espagnole. Il trouve même admirable qu'elle ait osé pousser si loin cette réforme, mais il ne croit pas possible d'appliquer des mesures similaires en français<sup>30</sup>. Tout en étant conscient de l'un des principaux problèmes orthographiques du français de son temps, celui du digramme *oi*<sup>31</sup>, il continue à s'en servir d'une manière entièrement conforme aux critères de l'Académie. Il faudra attendre les premiers dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle, à commencer par celui de Barthélemy Cormon (1800), pour que l'on se décide à proposer aux Espagnols l'orthographe *ai* au lieu de *oi* à valeur de *e* ouvert, et ce même avant l'adoption de ce critère par l'Académie française :

<sup>30</sup> « Ce n'est pas que cette réforme, exécutée si heureusement dans l'orthographe Castillane, n'ait été, à diverses reprises, également tentée pour la Française, mais toujours inutilement ; je doute même qu'elle puisse jamais être effectuée. Après les essais infructueux qu'ont fait en ce genre les écrivains les plus distingués, [...] il est bien difficile que de nouveaux efforts soient désormais plus heureux. (Gattel 1790, « Discours préliminaire » : xxxij).

<sup>31</sup> « De même dans notre langue, quelle autre règle qu'un usage également impérieux & bizarre fait encore donner à la diphtongue *oi*, tantôt le son de *e* ouvert, comme dans *François, connoître* ; tantôt un son approchant d'*oa*, comme dans *Suédois, croître*, &c. : & à quelle marque distinctive reconnoitra-t-on les mots où l'une ou l'autre de ces prononciations doit avoir lieu ? » (Gattel 1790, « Discours préliminaire » : xxv).

J'ai ponctuellement suivi pour l'espagnol, l'orthographe moderne, adoptée par l'*Académie Espagnole* ; je me suis aussi conformé dans l'autre partie de ce Dictionnaire, au système de l'Académie Française, et si j'y ai quelquefois dérogé pour quelques mots, j'ai eu soin d'indiquer la manière dont l'académie les écrit ; j'en excepte cependant ceux dont la syllabe *oi* a le son de l'*è* ouvert, et que j'ai écrit par *ai*. (Cormon, 1800, « Préface » : iij).

#### 4. Conclusions

Jusqu'aux années 1760, la variance graphique était généralisée dans les dictionnaires français-espagnol et espagnol-français, comme elle l'était dans le français général : il n'existait pas une norme graphique universellement admise. Cela, qui continuera à être vrai dans l'écriture manuscrite des particuliers, changera radicalement dans les textes imprimés de la seconde moitié du siècle. C'est pourquoi notre étude a révélé un premier fait : la conception de l'orthographe française qu'avaient les auteurs des dictionnaires bilingues franco-espagnols n'était pas la même au XVII<sup>e</sup> siècle qu'au XVIII<sup>e</sup> et elle n'était pas non plus la même dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que dans la seconde.

Nos premiers dictionnaires franco-espagnols (Hornkens 1599, Pallet 1604, Oudin 1607) ont opté pour une orthographe éminemment historique et étymologique. C'était le modèle le plus réputé de leur temps, du moins chez les imprimeurs ; mais c'était surtout le modèle employé par la source commune à tous ces premiers dictionnaires bilingues : le dictionnaire français-latin d'Estienne. Parmi eux, seul celui d'Oudin traversera le XVII<sup>e</sup> siècle grâce à ses diverses rééditions ; de ce fait, il sera contemporain du grand débat qui, pendant tout le siècle, mais surtout dans sa seconde moitié, opposera les partisans d'une orthographe française traditionnelle à ceux qui en défendaient la simplification. Le dictionnaire d'Oudin, malgré quelques concessions à la nouvelle orthographe dans ses dernières éditions, restera tout de même fidèle jusqu'à la dernière au modèle traditionnel.

Il est vrai que les tenants de l'ancienne orthographe se déferont, au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, de certains traits graphiques usuels au XVI<sup>e</sup>, mais, confortés par le choix historico-étymologique fait par l'Académie dans la première version de son dictionnaire (1694), ils maintiendront les traits principaux de l'ancienne orthographe dans la première moitié du siècle suivant. Par contre, dans notre corpus, cette orthographe qui survivait avec l'appui de l'Académie ne sera plus l'usuelle à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est le dictionnaire de Sobrino, paru en 1705, qui marquera la rupture avec le modèle graphique d'Oudin et de ses prédécesseurs en penchant ouvertement vers la nouvelle orthographe, employée notamment dans le dictionnaire de Richelet. Aussi bien Sobrino que ses successeurs espagnols (Torre y Ocón et González de Mendoza) répandront parmi les hispanophones intéressés au français, tout au long des premières

soixante années du siècle, une image graphique du français bien plus simple que celle qu'ils pouvaient trouver dans beaucoup d'imprimés ; mais le choix de ces lexicographes, du moins dans les cas de Sobrino et de Torre y Ocón, nous semble pertinent du moment que la nouvelle orthographe a continué à gagner des adeptes dans les premières décennies du siècle, ce qui a contribué au changement de cap de l'Académie dans la troisième édition de son dictionnaire (1740).

Cette édition représente un fait capital. Le modèle graphique – traditionnel et latinisant – adopté par l'Académie dans la première édition de son dictionnaire (1694) n'avait pas réussi à entraîner le ralliement des partisans – nombreux depuis la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle – d'une orthographe française moins complexe, un peu plus conforme au code oral. Or, quand, dans la troisième édition de son dictionnaire, l'Académie, délaissant ses positions dans les deux éditions précédentes, défend et emploie une orthographe réformée, ceux qui suivaient auparavant son modèle orthographique adoptent généralement le nouveau ; de leur côté, ceux qui prônaient avant 1740 un modèle orthographique simplifié perdent une grande partie de leurs arguments pour s'opposer aux nouveaux critères graphiques de l'Académie et finissent par les adopter eux-aussi, quitte à devoir renoncer à certaines des simplifications qui auraient encore été possibles. À partir de là, il se manifeste une nette tendance à ne considérer comme propre au français qu'un seul canon orthographique : celui de l'Académie. Cet accroissement du prestige de l'Académie française et de son code orthographique à partir de 1740 laissera son empreinte dans les dictionnaires de notre série lexicographique. Si le dictionnaire de Sobrino avait supposé une rupture avec les usages orthographiques adoptés pour le français dans les dictionnaires franco-espagnols antérieurs au sien, celui de Séjournant (1759) amène une seconde rupture, cette fois-ci avec les usages graphiques des dictionnaires qui suivaient le modèle graphique de Sobrino et, à plus forte raison, avec la tentative de conjuguer l'ancienne orthographe avec la nouvelle, mise en pratique dans le dictionnaire d'Herrero (1744). Tandis que la première moitié du siècle pouvait encore admettre l'existence d'un code graphique traditionnel, souhaitable pour les couches sociales les plus cultivées, mais également celle d'un code plus simple pour les moins bien formés, comme les femmes ou les apprenants étrangers du français, depuis le milieu du siècle se répand l'idée que le français écrit a atteint un bon équilibre entre ses traits étymologiques et ses traits phoniques. Il n'est plus question, dès lors, du moins dans nos dictionnaires, d'être condescendant envers une orthographe différente de celle de l'Académie. C'est Séjournant qui, dans notre corpus, s'est engagé le premier sur cette voie, imité dans la seconde moitié du siècle par F. Cormon (1769) et par Gattel (1790).

Séjournant et ses successeurs mettent également fin à une pratique constante dans notre série lexicographique depuis les premiers ouvrages publiés au XVII<sup>e</sup> siècle. Jusqu'au dictionnaire de Séjournant, même lorsqu'une même famille de mots apparaît dans la partie français-espagnol aussi bien avec une graphie simple qu'avec une graphie

plus complexe, dans la partie inverse, espagnol-français, se manifeste une tendance à ne proposer comme correspondance française de chaque lemme que la forme à graphie simple. Il est aisé d'en déduire que nos auteurs des premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient décidément partisans de la simplification graphique, plus partisans, en fait, que leur partie français-espagnol ne le laissait déjà voir. S'ils proposaient souvent deux graphies dans la partie français-espagnol, c'est-à-dire dans la partie qui servait aux hispanophones à comprendre, à décoder les textes français, c'était parce que ces usagers pouvaient trouver les deux formes dans les textes de l'époque ou du passé. Mais quand il s'agissait d'offrir aux hispanophones des formes de codification, de composition en français, c'est-à-dire dans la partie espagnol-français, ils leur proposaient dans la majorité des cas uniquement les formes les plus simples du code écrit français de leur temps. Pourquoi ? Nous avons déjà avancé la réponse : certainement par conviction, parce qu'ils étaient partisans de la simplification de l'orthographe française, mais certainement aussi, et avant tout, pour des raisons didactiques, c'est-à-dire pour éviter aux Espagnols le plus grand nombre possible de difficultés dans leur apprentissage et leur maniement du français écrit. Avec la parution du dictionnaire de Séjournant, cette pratique est abandonnée dans notre série lexicographique ; nos dictionnaires n'offriront plus qu'un seul modèle orthographique, celui de l'Académie, et ce du fait même que leur conformité avec le dictionnaire académique français devient leur principal argument publicitaire pour convaincre le public de leur qualité. Il faudra attendre un dictionnaire édité en 1800, celui de Barthélemy Cormon, pour que, de nouveau, l'un des lexicographes de notre série ose s'opposer aux critères académiques en ce qui concerne un point précis du code orthographique français (l'emploi du digramme *oi*).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### a) Sources primaires

- ACADÉMIE FRANÇAISE (1694) : *Le Dictionnaire de l'Académie française*. Paris, Jean-Baptiste Coignard. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> éd. (1718, 1740) : Paris, Jean-Baptiste Coignard. 4<sup>e</sup> éd. (1762) : Paris, veuve de Bernard Brunet.
- BOYER, Abel (1699) : *The Royal Dictionary in two parts, first French and English, secondly English and French*. Londres, R. Clavel *et al.*
- CORMON, François (1769) : *Nouveau Dictionnaire de Sobrino, françois, espagnol et latin*. Anvers [Genève], frères de Tournes.
- CORMON, Jacques-Louis-Barthélemy (1800) : *Dictionnaire portatif et de prononciation, espagnol-français et français-espagnol, à l'usage des deux nations*. Lyon, Cormon, Blanc, Reyman.

- ESTIENNE, Robert (1539) : *Dictionnaire Francoislain, contenant les motz & manieres de parler François, tournez en Latin*. Paris, Robert Estienne. 1573 (révisé par Jean Nicot) : Paris, Jacques Du Puys. 1584 : Paris, Du Puys. 1593 : Genève, Jacob Stoer.
- GATTEL, Claude-Marie (1790) : *Nouveau Dictionnaire espagnol et françois, françois et espagnol, avec l'interprétation latine de chaque mot. Fidèlement rédigé d'après le Dictionnaire de l'Académie royale espagnole & celui de l'Académie françoise*. Lyon, Bruyset frères.
- GODOY, Diego Antonio (1795) : *Diccionario nuevo portátil y manual francés-español [...] Y se añaden otras muchas voces, y significados de los diccionarios de Pomey, Le-Brun, Sobrino, Ocón, Mendoza, Séjournant, y Antonini, y sobre todo de los celebres y copiosos Diccionarios de la Academia Francesa y de Trevoux*. Bologne, Gaspere de Franceschi.
- GONZÁLEZ DE MENDOZA, Nicolás (1761-1763) : *Diccionario general de las dos lenguas española, y francesa*. Madrid, Andrés Ortega.
- HERRERO, Antonio María (1744) : *Diccionario universal, francés, y español*. Madrid, Imprenta del Reino.
- HORNKENS, Hendrik (1599) : *Recueil de Dictionnaires Francoys, Espaignolz et Latins*. Bruxelles, Rutger Velpius.
- LOUDIN, Antoine (1632) : *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*. Paris, Pierre Billaine. 2<sup>e</sup> éd. (1640) : Paris, Antoine de Sommerville.
- LOUDIN, César (1607). *Thresor des deux langues françoise et espagnolle*. Paris, Marc Orry. 5<sup>e</sup> éd. (1645) : Paris, Antoine de Sommerville, Augustin Courbé, Nicolas et Jean de la Coste. 8<sup>e</sup> éd (1675) : Lyon, Michel Mayer, Antoine Beaujollin, Jean-Baptiste Bourlier et Laurent Aubin.
- PALLET, Jean (1604) : *Dictionnaire tresample de la langue Espagnole et Françoise*. Paris, Matthieu Guillemot. 2<sup>e</sup> éd. (1606-1607) : Bruxelles, Rutger Velpius.
- RICHELET, Pierre (1680) : *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses*. Genève, Jean Herman Widerhold.
- SÉJOURNANT, Pierre de (1759) : *Nouveau Dictionnaire espagnol-françois et latin, composé sur les dictionnaires des Académies royales de Madrid et de Paris*. Paris, Charles-Antoine Jombert.
- SOBRINO, Francisco (1705) : *Dictionnaire nouveau des langues françoise et espagnole*. Bruxelles, François Foppens. 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> éd. (1744, 1751) : Bruxelles, Henri-Albert Gosse.
- TERREROS, Esteban de (1793) : *Los tres alfabetos francés, latino e italiano con las voces de ciencias y artes que les corresponden en la lengua Castellana*. Madrid, Benito Cano.
- TORRE Y OCÓN, Francisco de la (1728-1731) : *El maestro de las dos lenguas. Diccionario español, y frances; frances, y español*. Madrid, Juan de Ariztia.
- TRÉVOUX (1704) : *Dictionnaire universel françois et latin*. Trévoux, Étienne Ganeau. 3<sup>e</sup> éd. (1732) : Paris, Julien-Michel Gandouin. 4<sup>e</sup> éd. (1743) : Paris, veuve Delaune, veuve Ganeau, Gandouin et al.
- TROGNEY, César-Joachim (1639) : *Le Grand Dictionnaire et Tresor de trois langues françois, flameng & espagnol*. Anvers, Cæsar Joachim Trognæsius.

VITTORI, Girolamo (1609) : *Thresor des trois langues françoise, italiene, et espagnolle*. Genève, Philippe Albert, Alexandre Pernet.

#### b) Sources secondaires

BRUÑA CUEVAS, Manuel (2006) : « El *Diccionario universal francés y español* (1744) de Antonio María Herrero », in Manuel Bruña, María Gracia Caballos, Inmaculada Illanes, Carmen Ramírez & Anna Raventós (éds), *La cultura del otro: español en Francia, francés en España. La culture de l'autre : espagnol en France, français en Espagne*. Séville, APFUE, SHF, Departamento de Filología Francesa de la Universidad de Sevilla, 133-147.

BRUÑA CUEVAS, Manuel (2008) : « La producción lexicográfica con el francés y el español durante los siglos XVI a XIX ». *Philologia Hispalensis*, 22, 37-111.

BRUÑA CUEVAS, Manuel (2016) : « Les sources du dictionnaire bilingue franco-espagnol de Francisco de la Torre y Ocón (*El maestro de las dos lenguas*, 1728-1731) », in María Victoria Domínguez Rodríguez, Alicia Rodríguez Álvarez, Gregorio Rodríguez Herrera & Verónica Cristina Trujillo González (éds), *Words across History: Advances in Historical Lexicography and Lexicology*. Las Palmas de Gran Canaria, Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, 78-90.

BRUÑA CUEVAS, Manuel (2017) : « Las fuentes del diccionario hispanofrancés de González de Mendoza (1761-1763) ». *Revista de Filología Románica*, 34: 2, 299-326.

BRUÑA CUEVAS, Manuel (2019a) : « Reivindicación de la relevancia histórica de la parte español-francés (1728) del diccionario de Torre y Ocón ». *Iberomania*, 89, 83-98.

BRUÑA CUEVAS, Manuel (2019b) : « La significación del diccionario de González de Mendoza (1761-1763) en la historia de la lexicografía bilingüe hispanofrancesa ». *Rilce. Revista de Filología Hispánica*, 35: 2, 394-415.

CARRISCONDO ESQUIVEL, Francisco Manuel; Narciso Miguel CONTRERAS IZQUIERDO; Lourdes RUIZ SOLVES; Isabel SÁNCHEZ LÓPEZ & María Isabel SANCHO RODRÍGUEZ (2000) : « La lexicografía bilingüe del español y las lenguas románicas », in Ignacio Ahumada (éd.), *Cinco siglos de lexicografía del español*. Jaén, Universidad de Jaén, 269-306.

CAZORLA VIVAS, Carmen (2002) : *Lexicografía bilingüe de los siglos XVIII y XIX con el español y el francés*. Thèse de doctorat sous la direction de Manuel Alvar Ezquerro. Madrid, Universidad Complutense de Madrid. URL : <http://eprints.ucm.es/tesis/fll/ucm-t26053.pdf>.

CAZORLA VIVAS, Carmen (2014) : *Diccionarios y estudio de lenguas modernas en el Siglo de las Luces*. Madrid, Liceus.

COOPER, Louis (1962) : « El *Recueil* de Hornkens y los diccionarios de Palet y de Oudin ». *Nueva Revista de Filología Hispánica*, 16: 3-4, 297-328.

- NIEDEREHE, Hans-Josef (1987) : « Les dictionnaires franco-espagnols jusqu'en 1800 ». *Histoire, Épistémologie, Langage*, 9: 2, 13-26.
- PABLO NÚÑEZ, Luis (2010) : *El arte de las palabras. Diccionarios e imprenta en el Siglo de Oro*. Mérida, Editora Regional de Extremadura.
- PUCHE ROCA, Magdalena Sofía (1996) : *El Diccionario nuevo de las lenguas española y francesa de Francisco Sobrino: fuentes, contexto y estructura interna*. Alicante, Secretariado de Publicaciones de la Universidad de Alicante (édition en microfiches).
- SUÁREZ GÓMEZ, Gonzalo (1956) : *La enseñanza del francés en España (comentario a una bibliografía establecida hasta 1850)*. Thèse de doctorat, Universidad Complutense de Madrid. Édition, présentation et notes par Juan F. GARCÍA BASCUÑANA & Esther JUAN OLIVA, *La enseñanza del francés en España hasta 1850. ¿Con qué libros aprendían francés los españoles?* Barcelone, PPU, 2008.
- SUÁREZ GÓMEZ, Gonzalo (1961) : « Avec quels livres les Espagnols apprenaient le français (1520-1850) ». *Revue de littérature comparée*, 35: 1, 158-171 ; 2, 330-346 ; 3, 512-523.
- VERDONK, Robert A. (1979) : « Contribución al estudio de la lexicografía española en Flandes en el siglo XVII (1599-1705) ». *Boletín de la Real Academia Española*, 59, 289-369.
- VERDONK, Robert A. (1991) : « La lexicographie bilingue espagnol-français, français-espagnol », in Franz Josef Hausmann, Oskar Reichmann, Herbert Ernst Wiegand & Ladislav Zgusta (éds), *Wörterbücher, Dictionaries, Dictionnaires : Ein internationales Handbuch zur Lexikographie / An International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de lexicographie*. Berlin, De Gruyter, t. III, 2976-2987.
- ZUILI, Marc (2016) : « Étude introductive », in Marc Zuili (éd.), César Oudin, *Tesoro de las dos lenguas española y francesa*. Paris, Honoré Champion, t. I, 9-254.

## Approche quantitative des marques graphiques et lexicales de l'oral représenté à travers les corpus *BFM* et *BVH*

Alexei LAVRENTIEV

*École Normale Supérieure de Lyon – CNRS*

alexi.lavrentev@ens-lyon.fr

<https://orcid.org/0000-0001-8306-3653>

### Resumen

En este artículo, presentamos una experiencia de uso de corpus digitales –la *Base de français médiéval* y las *Bibliothèques virtuelles humanistes* – para el estudio de la señalización gráfica y léxica del oral representado y del discurso citado. Según los métodos de edición y el estado del marcado, se pueden aplicar diferentes búsquedas al conjunto de los corpus o a algunas de sus partes. Los indicadores estudiados incluyen la frecuencia relativa del verbo *dire* ('decir'), la frecuencia de los diferentes signos de puntuación empleados en las fronteras entre elementos que constituyen episodios de oral representado y, por último, las marcas de cita de fuentes escritas.

**Palabras clave:** oral representado, puntuación, diacronía de la lengua francesa, anotación, filología digital.

### Résumé

L'article présente une expérience d'exploitation de corpus numériques, la *Base de français médiéval* et les *Bibliothèques virtuelles humanistes*, pour l'étude de la signalisation graphique et lexicale de l'oral représenté et des citations. Selon les méthodes d'édition et l'état de balisage, différentes requêtes peuvent être appliquées à l'ensemble des corpus ou à leurs parties. Les indicateurs étudiés incluent la fréquence relative du verbe *dire*, la fréquence des différentes marques de ponctuation utilisées aux frontières des éléments qui constituent les épisodes d'oral représenté et les marques de citation de sources écrites.

**Mots-clés :** oral représenté, ponctuation, diachronie de la langue française, annotation, philologie numérique.

### Abstract

This paper presents an experience of using digital text corpora, *Base de français médiéval* and *Bibliothèques virtuelles humanistes*, in a research on graphical and lexical markers of

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

represented spoken utterances and citations of written sources. Depending on editing practices and on the state of markup, different queries may be applied to the whole corpora or to some parts of them. The indicators examined in the paper include the relative frequency of the verb *dire* ('to say'), the frequency of different punctuation marks used at the borders of the structural elements of represented speech, and marks of written sources citations.

**Keywords:** represented speech, punctuation, diachrony of the French language, annotation, digital philology.

## 1. Introduction

Dans cet article, nous visons à explorer les possibilités que les corpus numériques disponibles à ce jour peuvent offrir pour l'étude de la signalisation de l'oral ou discours représenté sur une échelle diachronique large, grâce à l'analyse quantitative des marques graphiques et lexicales qui s'y trouvent.

Les grands corpus diachroniques du français ancien, tels que la *Base de français médiéval* (BFM) ou la *Base textuelle du moyen français* sont malheureusement inutilisables pour les recherches sur la ponctuation et les systèmes graphiques, car ils sont constitués, pour la grande majorité des textes, à partir d'éditions scientifiques où la ponctuation est entièrement refaite selon les normes de la typographie moderne. D'un autre côté, les études sur la ponctuation de l'oral représenté menées sur les manuscrits sont rares et leur corpus est restreint en raison de la difficulté du dépouillement (Marnette, 2006 ; Llamas-Pombo, 2010).

La normalisation de la ponctuation présente toutefois certains avantages pour l'analyse linguistique. En l'occurrence, grâce aux guillemets introduits par les éditeurs, il est possible de repérer et baliser d'une manière quasi-automatique les passages au discours direct. Ce procédé a déjà permis de réaliser une série d'études sur le fonctionnement du discours rapporté et de ses marqueurs sur un corpus de plusieurs millions de mots (Guillot-Barbance *et al.*, 2017, 2018), mais la ponctuation n'a pas fait partie des phénomènes analysés.

Le développement récent d'éditions d'un nouveau type, « nativement numériques », constitue une avancée déterminante dans la qualité de données pour la recherche. Ces éditions commencent depuis quelques années à enrichir le corpus de la BFM. Grâce à la transcription « multi-facette », elles permettent à la fois de préserver l'information sur la ponctuation, la segmentation graphique et l'usage des majuscules de l'original et d'ajouter une couche normalisée facilitant la lecture du texte et l'application des outils de TAL (traitement automatique du langage). À l'édition de la *Quête del saint Graal* (2019), première dans son genre, s'ajoutent désormais la *Vie de saint Alexis* (2018), l'*Image du monde* en prose de Gossouin de Metz (2018) et les *Quinze joies de mariage* (2018). Malgré ses dimensions restreintes, ce corpus de nouvelles éditions offre des possibilités inédites pour l'analyse quantitative de la ponctuation

médiévale. Toutes les occurrences du discours direct y sont soigneusement balisées, ce qui permet d'extraire et d'analyser l'ensemble des marques graphiques et lexicales.

Pour le XVI<sup>e</sup> siècle, le corpus *Epistemon* des *Bibliothèques virtuelles humanistes* offre des données fiables sur les graphies et la ponctuation grâce au principe de la transcription patrimoniale, très fidèle aux documents sources. En revanche, l'analyse linguistique de ces données demande un certain effort, car l'absence de normalisation des graphies et de la ponctuation ne permet pas d'appliquer d'une manière efficace les outils de TAL. Ainsi, le repérage automatique du discours direct basé sur la ponctuation ne peut fonctionner que dans les textes où les guillemets ou d'autres marques graphiques spéciales sont présents dans les originaux. Néanmoins, grâce aux outils d'analyse de corpus, comme la plateforme TXM (Heiden *et al.*, 2010), il est possible de rechercher l'ensemble des marques susceptibles de signaler le discours direct (*verba dicendi*, interjections, etc.), d'annoter les occurrences pertinentes et d'appliquer ensuite des méthodes d'analyse qualitative et quantitative.

Dans cet article nous présentons d'abord les corpus étudiés et la manière dont nous les avons utilisés. Les données quantitatives concernant la ponctuation du discours direct et des citations sont ensuite analysées. Même si les données analysées sont loin d'être représentatives de l'époque étudiée dans son ensemble, elles permettent de formuler et vérifier un certain nombre d'hypothèses et d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion.

## 2. Corpus étudiés : leurs avantages et limitations

### 2.1. Base de français médiéval et ses éditions « nativement numériques »

La *Base de français médiéval* est un ensemble de corpus de textes datés du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle régulièrement complété et enrichi d'annotations linguistiques. À ce jour, le corpus principal BFM2019 est composé de 170 textes intégraux, soit près de 4,7 millions de mots au total. La grande majorité des textes de la BFM sont des éditions scientifiques numérisées. Ce choix assumé à la fondation de la *Base* a permis de constituer un corpus de taille importante en relativement peu de temps. Grâce à la sélection d'éditions « bédieristes », les données de la BFM sont suffisamment fiables pour la plupart des recherches linguistiques (Lavrentiev, 2007). La ponctuation interprétative moderne introduite par les éditeurs facilite la compréhension des textes et leur traitement par les outils automatiques. Il existe cependant des questions de recherche pour lesquelles les données des sources primaires manuscrites ou imprimées sont indispensables. C'est pourquoi le besoin d'éditions plus proches de ces sources s'est fait d'année en année plus évident. Les technologies numériques permettent à présent de résoudre le dilemme entre lisibilité et fidélité aux sources primaires grâce à la représentation « multi-facette » qui donne au lecteur-utilisateur la possibilité d'adapter la présentation du texte à ses besoins et intérêts. Ces éditions permettent ainsi de répondre à des

attentes multiples et rendent possible une approche quantitative et diachronique des marques de l'oral représenté.

Inspirée du projet *Charrette*, l'édition numérique de la *Queste del saint Graal* (2019) a été la première expérience de ce nouveau type d'édition dans le cadre de la BFM. Initié en 1999, ce projet continue d'évoluer et de s'enrichir périodiquement jusqu'à présent. Sa dernière révision date de 2019, mais elle concerne surtout l'habillage graphique du site et les fichiers PDF, les transcriptions et les annotations sont stables depuis 2007, à l'exception de la correction de quelques coquilles. Les principes méthodologiques de cette édition sont exposés dans son introduction et dans un chapitre du *Manuel de la philologie de l'édition* (cf. Marchello-Nizia, Lavrentiev et Guillot-Barbance, 2015). Ils sont également valables pour les autres éditions originales de la BFM que nous présenterons plus bas.

Le lecteur peut accéder à trois types de transcription : « normalisée », « diplomatique » et « facsimilaire ». La transcription normalisée est la plus proche des pratiques traditionnelles des éditions critiques de textes en français médiéval. Toutefois, la fidélité au manuscrit y est préservée dans la mesure du possible : les interventions éditoriales se limitent à la ponctuation du discours direct, aux majuscules dans les noms propres, aux lettres « ramistes », à la segmentation des mots, à la résolution des abréviations et à la correction, toujours signalée, des erreurs manifestes, comme des mots et syntagmes répétés. La transcription diplomatique est encore moins interventionniste : les majuscules et les minuscules du manuscrit sont toujours préservées et les résolutions des abréviations sont signalées par les italiques. Les marques de ponctuation sont représentées par des caractères modernes (le point, la barre oblique, le point d'interrogation et la séquence « point + accent aigu » pour le *punctus elevatus*), mais les principales distinctions sont ainsi conservées et aucune marque de ponctuation n'est ajoutée ou supprimée par rapport au manuscrit. La transcription facsimilaire, enfin, est plus précise encore dans la reproduction des graphies du manuscrit, jusqu'à la distinction des variantes de lettres (allographes), telles que le *s* « long » ou le *r* « rond », les marques d'abréviation et de ponctuation médiévales. La transcription facsimilaire est la plus complexe à réaliser et peut nécessiter, pour sa visualisation, l'installation d'une police de caractères compatible MUFI (*Medieval Unicode Font Initiative*). Ce type de transcription est intéressant pour des recherches paléographiques ou pour l'analyse linguistique très fine des graphies médiévales, mais la transcription diplomatique suffit pour des études linguistiques de la ponctuation, puisque les distinctions principales y sont préservées.

L'édition de la *Queste del saint Graal* fait bien évidemment partie de notre corpus d'étude. Son volume est assez important (118 488 occurrences de mots et de ponctuations), dont la moitié (50,2% des occurrences) se trouve dans le discours direct des personnages. Les prises de parole vont de quelques mots à de longs monologues qui s'étalent sur plusieurs paragraphes et peuvent contenir jusqu'à deux niveaux de discours

direct imbriqué, comme c'est le cas dans la colonne 167c où un chevalier raconte à Galaad une histoire dans laquelle Joseph, fils de Joseph d'Armathie selon le roman, parle au roi Evalach et prédit ce que ce dernier dira au moment où il sera en danger de mort. La *Queste del saint Graal* offre donc de nombreux exemples pour l'étude de la ponctuation du discours direct dans son manuscrit de base (Lyon, Bibliothèque municipale, Palais des arts 77, milieu du XIII<sup>e</sup> siècle), mais il est loin de représenter toute la diversité des pratiques médiévales.

La *Vie de saint Alexis* est un texte beaucoup plus court (5 536 occurrences), mais il joue un rôle particulièrement important pour l'étude de l'histoire de la langue française, puisqu'il s'agit de l'une des plus anciennes œuvres qui nous soit parvenue. Le manuscrit Hildesheim, St. Godehardi, qui a servi de base à l'édition de T. Rainsford et C. Marchello-Nizia (2018), comme à beaucoup d'autres, est également l'un des plus anciens (ca. 1120). L'édition est dotée d'un riche appareil critique (135 notes) et présente un certain nombre de choix de lecture originaux. Malgré de nombreuses études qui portent sur le texte et le manuscrit, la ponctuation du discours direct n'y a pas attiré jusqu'à présent l'attention des chercheurs. La part du discours direct est moins importante dans ce texte que dans la *Queste del saint Graal*, mais elle représente tout de même 33% des occurrences-mots.

Une autre édition numérique « multi-facette » de la BFM est celle de l'*Image du monde* en prose attribuée à Gossouin de Metz. Elle est réalisée par N. Kanaoka à partir du manuscrit BnF, fr. 574 (XIV<sup>e</sup> siècle). Malheureusement, ce texte « scientifique » n'offre que très peu d'occurrences du discours direct (0,4% des occurrences, soit 230 sur 51 066, réparties dans sept prises de paroles ou citations « dégoussées »). Malgré ce nombre limité d'occurrences, l'*Image du monde* fournit quelques exemples intéressants pour l'étude de la ponctuation du discours direct.

L'édition des *Quinze joies de mariage* d'après le manuscrit Rouen, Bibliothèque municipale, 1052 (milieu du XV<sup>e</sup> siècle), a été réalisée grâce à la collaboration entre les Presses universitaires de Rouen et du Havre et l'équipe de la BFM. Dans le cadre d'une convention, la BFM a reçu les fichiers qui ont servi à la publication parue en 2009 (édition établie par M. Guéret-Laferté, S. Louis et C. Mora). Le corps du texte a été adapté aux normes des éditions multi-facette de la BFM et son appareil critique complété par N. Kanaoka. Comme dans la *Vie de saint Alexis*, le discours direct représente près de 33% du volume du texte, soit 13 291 occurrences sur 39 564.

Les transcriptions normalisées des éditions que nous venons de présenter sont intégrées au corpus BFM2019 accessible à tous. Toutefois, à l'exception de la *Queste del saint Graal*, la consultation des différentes facettes de la transcription est à l'heure de l'écriture de cet article expérimentale. L'accès à la lecture synoptique des différentes transcriptions et des images des manuscrits, ainsi qu'au moteur de recherche en ligne, se fait sur demande auprès du gestionnaire de la BFM.

Bien entendu, les données provenant des quatre éditions multi-facette de la BFM sont insuffisantes pour tirer des conclusions sur la ponctuation du discours direct dans les manuscrits français médiévaux en général, mais elles fournissent des exemples assez diversifiés sur plusieurs plans et permettent de voir le potentiel de ce genre d'édition pour les recherches linguistiques.

Le corpus général BFM2019 sera utilisé, lorsque ce sera possible, pour mettre en perspective les données obtenues sur le corpus restreint.

## 2.2. Corpus Epistemon des Bibliothèques virtuelles humanistes

Les *Bibliothèques virtuelles humanistes* (BVH) sont devenues au fil des années une ressource incontournable pour l'étude de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est le corpus *Epistemon* constitué de transcriptions « patrimoniales » des imprimés de l'époque et de certains manuscrits d'auteurs (Rabelais, Montaigne, etc.) qui nous intéresse pour cette étude, grâce à ses transcriptions XML-TEI, qui peuvent être analysées par des outils textométriques. Le corpus peut être interrogé en ligne via un portail TXM<sup>1</sup>, le même logiciel que celui de la *Base de français médiéval*. Nous avons toutefois travaillé avec une version plus récente du corpus, que nous avons obtenue auprès de l'équipe des BVH et que nous avons traitée avec l'application TXM pour ordinateur personnel. Le corpus que nous avons préparé pourra dans l'avenir être intégré au portail TXM des BVH.

L'ensemble du corpus *Epistemon* que nous avons étudié en 2019 est composé de 153 unités textuelles (soit 89 manuscrits et 64 imprimés, près de 3 900 000 occurrences au total). Un cas particulier est constitué par « l'exemplaire de Bordeaux » des *Essais* de Montaigne (1588), un livre imprimé portant de nombreuses annotations manuscrites de l'auteur.

Le principe de transcription patrimoniale, très fidèle aux documents sources, a présidé aux choix d'encodage des BVH (Dufournaud *et al.*, 2017). Même les réclames, les titres courants et les numéros de page sont reproduits. Les ponctuations sont évidemment respectées, ainsi que les majuscules et les minuscules. Les résolutions d'abréviations et certaines régularisations graphiques (notamment pour les noms propres) sont proposées en complément grâce à la balise TEI <choice>. En revanche, aucune régularisation n'est proposée pour la ponctuation, ce qui rend difficile le repérage automatique du discours direct, lorsqu'il n'est pas indiqué par une ponctuation spécifique dans les sources.

Certains imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle utilisent les italiques ou les guillemets dans les marges pour marquer les citations. Nous avons analysé ces usages, qui sont toutefois rares dans le corpus et ne concernent pas a priori le discours direct de type « oral représenté » (voir *supra*). Par ailleurs, de nombreux textes du corpus *Epistemon* ne semblent pas contenir de discours direct (par exemple, des traités ou certaines poésies) et ne sont

---

<sup>1</sup> <https://txm.bvh.univ-tours.fr/txm>

donc pas pertinents pour notre analyse. Pour ces raisons, après avoir effectué quelques sondages sur l'ensemble du corpus, nous avons sélectionné pour une analyse approfondie un sous-corpus de cinq romans dans lesquels nous avons annoté manuellement les occurrences du discours direct signalé par le verbe *dire*. Il s'agit des romans suivants (nous indiquons pour chaque texte le lieu d'impression, le nom de l'imprimeur ou du libraire, l'année d'impression, le lieu de conservation de l'exemplaire transcrit et le nombre de mots et de ponctuations) :

1. *Pantagruel* de François Rabelais (Lyon, Claude Nourry, 1532, BnF, 43 138 occ.) ;
2. *Le Tiers livre* de François Rabelais (Paris, Chrétien Wechel, 1546, Bibliothèque municipale de Tours, 64 733 occ.) ;
3. *Alector* de Barthélemy Aneau (Lyon, Pierre Fradin, 1560, Bibliothèque de l'Université de Virginie, 79 993 occ.) ;
4. *Nouvelles recreations et joyeux devis* de Bonaventure Des Périers (Lyon, Guillaume Rouillé, 1561, Bibliothèque municipale de Lyon, 84 212 occ.) ;
5. *Le Tableau des riches inventions...* de Francesco Colonna « exposé » en français par Béroalde de Verville (Paris, Matthieu Guillemot, 1600, bibliothèque du CESR à Tours, 163 162 occ.).

L'ensemble des cinq romans constitue un corpus de près de 435 000 occurrences, soit près de 11% du volume total d'*Epistemon*.

### 3. Annotation de l'oral représenté

Comme on vient de le voir, l'analyse quantitative du marquage de l'OR suppose avant tout la restitution sous forme numérique des marques graphiques présentes dans la source primaire, mais elle implique également qu'on identifie les éléments lexicaux et les structures syntaxiques pertinents pour l'analyse. L'annotation du corpus est donc indispensable afin de quantifier précisément les marques graphiques et lexicales qui accompagnent l'oral représenté dans les textes. Pour cette annotation, nous nous basons sur la notion d'épisode d'oral représenté (désormais abrégé OR) définie par Christiane Marchello-Nizia (2012) et précisée par Céline Guillot-Barbance *et al.* (2018). Toutefois, nous ne nous limitons plus strictement au discours direct, comme c'était le cas des études précédentes, mais annotons toutes les occurrences qui relèvent de l'OR au sens large.

Nous entendons par un épisode d'OR une séquence discursive se donnant comme une restitution à l'écrit de paroles prononcées oralement. Les épisodes d'OR sont composés de prises de paroles (désormais abrégé PP) : soit d'une seule (en cas de monologue) soit de plusieurs (en cas de dialogues entre plusieurs personnages). Les éléments qui précisent les limites externes et les articulations internes des épisodes d'OR, soit l'annonce, le rappel et l'incise, en font partie intégrante. L'annonce et l'incise se caractérisent par la présence d'un verbe de parole ; il est donc relativement facile

de les repérer dans les concordances pour ensuite annoter les épisodes d'OR auxquels ils participent. D'autres éléments, comme les termes d'adresse (*dame, mes sire, etc.*) ou les interjections, souvent situés au début de prise de parole, peuvent également servir à repérer les épisodes d'OR dans de grandes masses de données.

Dans la réalité les épisodes d'OR se présentent souvent comme un mélange de discours direct et indirect, comme dans le petit dialogue de l'*Image du monde* cité dans l'exemple suivant<sup>2</sup> :

(1) Dont aucuns || porroit **demander. pu||is** que eles uient || toutes de la mer com||ment ce est que yaue || douce en uient. **A** ce || **respont** .i. des aucteurs || que liau qui a son || cours par la douce terre || est douce . (Gossouin 2018 : 79c).

Nous distinguons ici deux annonces, une prise de parole au discours direct et un discours indirect. Le début du discours direct (après l'annonce) est marqué par une ponctuation faible (point + minuscule). Sa fin, qui correspond aussi au changement de locuteur et au début de l'annonce du discours indirect, prend une ponctuation forte. S'il n'y avait pas de subordonnée causale au début de la prise de parole, il aurait été difficile de dire s'il s'agit d'un discours direct ou indirect.

Dans certains textes du corpus *Epistemon*, nous avons des épisodes d'OR où le mélange entre le discours direct et indirect des personnages avec les énoncés où l'auteur s'adresse au lecteur est encore plus complexe. L'exemple suivant est tiré des *Nouvelles recreations* de Bonaventure Des Périers :

(2) Je loueroyz beaucoup plus celuy de || nostre temps, qui ha esté si plaisant en sa vie, que par || une antonomasie on l'ha appelé le Plaisantin : Chose || qui luy estoit si naturelle & si propre, qu'à l'heure mes||me de la mort, combien que tous ceux qui y estoyent || le regrettassent : si ne peurent ilz jamais se fascher : tant || il mourut plaisamment. On luy avoit mis son lit au || long du feu sus le plastre du foyer, pour estre plus chau||dement. Et quand on luy **demandoit, Or** ça mon amy, || ou vous tient il ? **Il respondoit** tout foiblement, n'ayant || plus que le cueur & la langue, **Il** me tient, **dit il**, entre le || banc & le feu, **qui** estoit à dire, qu'il se portoit mal de || toute la personne. Quand ce fut à luy bailler l'extreme || unction, il avoit retiré ses piedz à cartier tous en un || monceau. Et le prestre **disoit, Je** ne say ou sont ses || piedz : **Eh** regardez, **dit il**, au bout de mes jambes, vous || les trouverez. **Et** mon amy ne vous amusez point à rail-||ler **luy disoit on** : recommandez vous à Dieu : **Et** qui y || va ? **dit il** : **Mon** amy, vous irez aujourd'huy si Dieu plaist. || **Je** voudrois bien estre assuré, **disoit il**, d'y pouvoir || estre demain pour tout le

<sup>2</sup> Pour tous les exemples de la BFM nous adoptons la transcription diplomatique. Pour les exemples d'*Epistemon*, nous reproduisons la transcription patrimoniale dans sa version régularisée non corrigée. Dans les deux cas, nous représentons un saut de ligne par deux barres verticales. Nous mettons en gras les signes de ponctuation marquant les éléments d'épisodes d'OR, ainsi que les premiers mots qui les suivent, les verbes de parole et les incisives.

jour. **Recommandez** vous à || luy, & vous y serez en huy. **Et bien, disoit il**, mais que || j'y soys, je feray mes recommandations moy-||mesmes. **Que** voulez vous de plus naif || que celà ? quelle plus grande felici-||té ? (Des Périers 1561 : 9).

Ce passage contient plusieurs prises de parole associées à des annonces ou des incisives. La ponctuation forte est généralement utilisée au début et à la fin des prises de parole, mais les signes de ponctuation sont assez variables : on trouve aussi bien des virgules que des points et des deux-points. Les incisives sont généralement marquées par des ponctuations faibles (virgules ou deux-points), mais dans un cas aucune ponctuation ne sépare l'incise du discours direct qui la précède. Le passage se termine par des questions rhétoriques adressées au lecteur.

Un dernier exemple est tiré du *Tableau des riches inventions* exposé par François Béroalde de Bellenville :

(3) Je **respondis**, || **je** mettrois peine de m'avancer à la servir selon le merite de sa pudicité & l'honneur || que je dois à vostre respect : **Adonc** elle me **dit** ; **Mais** encores Poliphile luy estes || vous autant affectionné que vous feignez estre son serviteur ? **Je** luy **replique Ma-||dame**, je vous proteste que ma vie ne m'est point tant agreable que mon beau || sujet, aussi je luy ay tant voué d'amitié que si l'extremité d'amour se peut estimer || on la trouvera en moy pour son occasion. **Où** est-ce doncques **dit-elle** que vous || avez abandonné cet object tant extremement aymé. **Je respondis** que je ne sça-||vois, & mesme je luy **dis** ainsi, **je** ne sçay en quel lieu je suis ny quelle aventure || me conduit : **Lors** en se sous-riant elle me **dit, que** donneriez vous à qui vous fe-||roit recouvrer vostre maistresse ? Ne vous donnez plus de soucy, faites bonne || chere & n'affligés plus vostre coeur, vous la trouverez bien tost. **Avec** tels devis les || Nymphes se bagnerent & moy avec elles : (Colonna 1600 : 27).

Ici l'auteur dialogue avec une nymphe, et son discours se confond par moment avec le récit à la première personne. La ponctuation semble très instable : on trouve des ponctuations faibles et fortes au début des prises de parole (dans un cas on a même la majuscule seule). La seule incise qui figure dans le passage n'est pas ponctuée, mais on trouve plus haut sur la même page du texte une incise placée entre parenthèses.

Compte tenu des différences importantes entre les données provenant des éditions de la BFM et du corpus *Epistemon*, nous avons appliqué des stratégies d'annotation différentes à ces deux corpus. Nous avons toutefois veillé à ce que ces annotations produisent *in fine* des indicateurs comparables.

Pour les textes de la BFM, où l'ensemble des passages au discours direct a été balisé, nous avons extrait les premiers mots de ces passages, ainsi que les premiers mots qui suivent leur fin et analysé la ponctuation qui les précède grâce à la transcription diplomatique.

Ces extractions automatiques ont été faites à l'aide de la commande Index de TXM avec les requêtes suivantes :

Élément recherché	Requête CQL <sup>3</sup>
Premier mot du discours direct et la ponctuation éventuelle qui le précède	[word="\p{P}+]? <q> [word="\p{P}+]? [word!="\p{P}+"]
Ponctuation éventuelle de fin de discours direct et le premier mot suivant	[word="\p{P}+]"* </q> [word="\p{P}+]? [word!="\p{P}+"]

Tableau 1. Requêtes pour l'extraction des occurrences à annoter (début et fin du discours direct).

La « borne » du discours direct est indiquée par <q> (début) ou par </q> (fin). Les contraintes portant sur les occurrences sont données entre crochets. À chaque fois, il y a deux occurrences facultatives de ponctuations (\p{P} désigne n'importe quel caractère de la classe « ponctuation » du standard Unicode, « word » correspond à la forme de l'occurrence dans la transcription normalisée) et d'une occurrence d'un mot (défini comme toute occurrence sauf ponctuation).

La commande Index de TXM génère un tableau où la première colonne correspond à la forme des occurrences qui répondent à la requête et la deuxième, à leur nombre dans le corpus interrogé. Il est possible de sélectionner une ou plusieurs propriétés d'affiche pour la forme, c'est-à-dire « dipl » (la transcription diplomatique) dans notre cas. Ce tableau peut être exporté et édité ensuite avec un logiciel tableur, par exemple *Microsoft Excel* ou *LibreOffice Calc*. C'est ce dernier que nous avons utilisé pour l'annotation.

La grille d'annotation appliquée a été extrêmement simple : « 1 Forte » pour une ponctuation forte (une majuscule précédée ou non d'un signe de ponctuation), « 2 faible » (un signe de ponctuation suivi d'une minuscule), « 3 aucune » (minuscule sans ponctuation) et « 4 n/a ». La dernière étiquette a été utilisée dans les cas de « fausses bornes ». En effet, les contraintes du langage XML imposent que les balises <q> soient fermées à chaque fin de paragraphe ou de strophe, même si le discours direct continue.

Un extrait du tableau annoté est présenté ci-dessous :

<sup>3</sup> CQL (Corpus Query Language) est un langage de requête du moteur de recherche CQP (<http://cwb.sourceforge.net>) utilisé par TXM. Le *Manuel utilisateur TXM 0.7* présente, dans son chapitre 12, les principaux éléments de ce langage (Heiden *et al.*, 2015 : 122-131).

Dipl	annot	F
, e	2 faible	3
, certes	2 faible	2
, mercit	2 faible	2
. {F}ilz alexis	1 Forte	2
, an	2 faible	1
, as	2 faible	1
, dama	2 faible	1
, de	2 faible	1
, filz	2 faible	1

Tableau 2. Extrait des occurrences annotées (début du discours direct dans la *Vie de saint Alexis*).

Une fois les annotations terminées, les décomptes peuvent être réalisés très facilement grâce à l'outil « Table de pilote » (équivalent de « Table d'analyse croisée dynamique » sous Excel).

Pour les textes du corpus *Epistemon*, l'extraction automatique de l'ensemble des passages au discours direct étant impossible, nous avons procédé à un sondage des occurrences du verbe *dire*, le plus fréquent des verbes de parole. Selon nos estimations, sa fréquence est de 8 à 9 supérieure à celle des verbes *respondre* et *demande* dans le corpus *Epistemon*.

La requête CQL suivante a été utilisée pour obtenir une concordance des différentes formes du verbe *dire* :

```
[word="dise?n?t?|disiez|dis(i?ons|o[iy](e|s|t|ent)?|an[stz])|dis?mes|dis?tes|dir(o[iy])?(e|ent)?|di[cs]?t"%cd]
```

15 809 occurrences correspondent à cette requête dans le corpus *Epistemon* et 2 296 dans les six romans que nous avons sélectionnés pour l'analyse approfondie.

Dans de très rares cas, les occurrences correspondant à la requête n'ont pas de rapport avec le verbe *dire*, par exemple, le déterminant cardinal 'dix' graphié *dis*. Un peu plus souvent on trouve des infinitifs ou participes passés substantivés qui sont également à exclure. Néanmoins la grande majorité des occurrences sont bien des formes du verbe *dire*. Bien entendu, le verbe *dire* n'est pas toujours associé au discours direct ou indirect, et il peut se retrouver aussi bien dans l'annonce que dans l'incise, une annotation précise est donc nécessaire afin de caractériser la ponctuation des épisodes d'OR auxquels les occurrences du verbe *dire* sont associées. L'annotation exhaustive aurait été trop longue à réaliser et n'aurait sans doute pas été justifiée dans cette étude où nous cherchons à obtenir des indices quantitatifs simples. Nous avons donc choisi de nous limiter à l'annotation des 100 premières occurrences du verbe *dire* dans chacun des cinq romans sélectionnés. L'annotation a été réalisée sur concordances avec le logiciel *LibreOffice Calc*.

Pour chaque occurrence associée à un épisode d'OR nous avons noté s'il s'agit d'un discours indirect ou direct. Pour le discours direct, nous avons identifié la

localisation du verbe *dire* (annonce, incise ou rappel) et analysé la ponctuation des différentes « frontières ponctuables » (Lavrentiev 2009 : 97) : début et fin d'un épisode d'OR (monologue ou dialogue), changement de locuteur, début et fin de l'incise.

Un système de codes permettant de distinguer la forme des marques et leur « force » a été mis en place. La force de la ponctuation est déterminée, selon nous, par le caractère qui suit la ponctuation : la ponctuation est forte si elle est suivie d'une majuscule et faible si elle est suivie d'une minuscule. Dans les manuscrits médiévaux, ainsi que dans les imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle, il n'y avait pas de règle stricte d'association d'une marque à une force : un point pouvait être suivi d'une minuscule et un deux-points d'une majuscule. Une majuscule pouvait être utilisée seule et nous considérons ces emplois (hors noms propres) comme des ponctuations fortes.

En plus des marques de ponctuation, le retour à la ligne et les italiques (dans les imprimés) pouvaient participer au marquage graphique du discours direct. L'ensemble des codes utilisés dans l'annotation des ponctuations est présenté dans le tableau ci-dessous.

Code de ponctuation		Interprétation
forte	faible	
P	P	un point
V	V	une virgule
D	D	un deux-points
U	U	un point-virgule
B	B	une barre oblique
T	T	un tiret
I	I	un point d'interrogation
E	E	un point d'exclamation
G	G	une parenthèse gauche
R	R	une parenthèse droite
M		une majuscule seule
	0	aucune ponctuation
+it		début des italiques
-it		fin des italiques
+Q	+q	des guillemets
	+l	un retour à la ligne
Non		pas de frontière correspondante

Tableau 3. Codes d'annotation des marques graphiques du discours direct dans le corpus *Epistemon*.

Les italiques, les guillemets et parfois les parenthèses peuvent être utilisés en combinaison avec d'autres marques de ponctuation, un double code est alors attribué. Par exemple « P+l » signifie « un point suivi d'un passage à la ligne et d'une majuscule ». Le code « non » est utilisé lorsque l'épisode d'OR annoté ne contient pas la frontière

correspondante. Par exemple, il n'y a pas d'incise ou de changement de locuteur dans cet épisode.

Ces annotations nous ont permis de réaliser les décomptes que nous présentons et analyserons plus bas.

#### 4. Analyse des résultats

##### 4.1. Fréquence relative du verbe *dire* et ses fonctions dans le marquage de l'oral représenté

Comme nous l'avons déjà indiqué, le verbe de parole le plus fréquent est incontestablement *dire*. Dans certains textes médiévaux, il est concurrencé par le verbe *faire* dans le rôle de l'incise, mais ce dernier n'est pas un verbe de parole et sa fréquence ne peut pas être utilisée comme indice de l'OR. Nous nous intéresserons donc au verbe *dire* pour évaluer le « poids » de l'OR dans les corpus analysés dans leur ensemble et dans certains genres de textes en particulier.

Puisqu'il s'agit d'une recherche qui porte sur un mot, nous pouvons utiliser l'ensemble de la BFM2019 et non seulement les quatre éditions de notre corpus restreint. Nous avons utilisé la même requête CQL que sur le corpus *Epistemon* (cf. plus haut) et obtenu 30 755 occurrences, soit près de 58 occurrences pour 10 000 mots et ponctuations. Nous utiliserons cette mesure (fréquence relative pour 10 000 occurrences) dans la suite de l'article.

Dans le corpus *Epistemon*, cette fréquence est considérablement plus basse, soit près de 40. Cela ne signifie pourtant pas la régression générale de la part d'OR (ou en tout cas du verbe *dire*) au XVI<sup>e</sup> siècle. Si on limite le corpus aux genres littéraires narratifs (romans, nouvelles et récits brefs dans la BFM et romans dans *Epistemon*), on obtient pratiquement la même fréquence relative : 59 et 58 respectivement.

Toutefois, cette fréquence peut varier considérablement d'un texte à l'autre. Dans les cinq romans que nous avons sélectionnés pour annoter la ponctuation du discours direct, elle ne s'élève qu'à 51.

Pour aller plus loin, on peut se demander s'il est possible d'évaluer la part du discours direct et du discours indirect parmi les épisodes d'OR associés au verbe *dire* ? Même si une vérification attentive et l'annotation sont nécessaires pour disposer de données exactes, certains indices relativement fiables peuvent être obtenus grâce à des requêtes.

Ainsi, le discours indirect est le plus souvent introduit par la conjonction *que* ou par l'adverbe « subordonnant » *comment* qui suit directement le verbe *dire*. Dans les imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle la conjonction *que* est par ailleurs souvent précédée d'une virgule, tandis que dans la BFM, où la ponctuation est normalisée, il n'y a pas de ponctuation dans ce contexte. Parfois le discours indirect peut être séparé du verbe *dire* par un complément indiquant l'interlocuteur ou par pronom sujet, mais ces cas sont moins fréquents et plus difficiles à capter par une requête.

Nous avons donc cherché dans la BFM les occurrences de *dire* suivies des différentes formes graphiques de *que* et de *comment*. Dans le corpus *Epistemon*, la requête prévoit une virgule facultative entre ces deux éléments.

Le résultat est de 4 467 occurrences pour la BFM et 2 437 occurrences pour *Epistemon*, soit 14,5% et 15,4% des occurrences de *dire* respectivement. Même s'il s'agit de données brutes, on peut constater que la proportion de ces usages ressemblant au discours indirect reste stable. Dans l'échantillon annoté, la part du discours indirect s'élève à 12% en moyenne, mais des disparités assez importantes apparaissent entre les textes (de 8-9% dans *Alector* et les *Nouvelles recreations* à 19% dans *Pantagruel*).

En ce qui concerne le discours direct, son repérage est, comme nous l'avons déjà indiqué, difficile dans le corpus *Epistemon* en l'absence de ponctuation normalisée. On peut néanmoins estimer la quantité des incises, puisque dans la grande majorité des cas l'incise est composée de deux mots (le verbe *dire* ou *faire* à la 3<sup>e</sup> personne du singulier ou du pluriel et le pronom, nom propre ou substantif sujet) entourées de marques de ponctuation. Il s'agit de parenthèses, de virgules ou de barres obliques dans le corpus *Epistemon* et de virgules dans la ponctuation normalisée de la BFM. Il convient de noter que dans les manuscrits médiévaux les incises n'étaient presque jamais ponctuées (Lavrentiev 2009 : 443), ce n'est donc que grâce à la ponctuation normalisée qu'il est possible de les repérer automatiquement.

Dans la BFM, le verbe *faire* est plus fréquent que *dire* dans les incises (2 512 occurrences contre 1 157), il est donc indispensable d'en tenir compte. Dans *Epistemon*, l'usage de *faire* dans les incises est beaucoup plus rare (40 occurrences contre 1 347 *dire*). Ce changement de verbe dominant dans les incises rend la comparaison des deux corpus délicate. Si on divise le nombre d'incises par la somme de toutes les occurrences de *dire* et des occurrences de *faire* dans les incises, on obtient près de 11% pour la BFM et un peu moins de 9% pour *Epistemon*. Les chiffres sont assez proches, compte tenu de l'approximation de la mesure. On peut également comparer la fréquence relative par rapport à toutes les occurrences dans la BFM et dans les romans d'*Epistemon*. Dans ce cas, les incises sont légèrement plus fréquentes dans *Epistemon* (9,4 occurrences pour 10 000 contre 6,9 dans la BFM), mais là aussi la différence ne semble pas significative.

On peut donc conclure que la fréquence des incises dans le discours direct n'évolue pas considérablement au sein des deux corpus dans leur ensemble.

#### **4.2. Force de la ponctuation aux frontières des prises de parole : début et fin d'épisode, changement de locuteur**

Cette mesure simple peut s'appliquer uniquement au corpus restreint annoté, soit les quatre éditions de la BFM et les extraits annotés du corpus *Epistemon*. Même si le nombre d'occurrences est très inégal dans les différents textes, on peut comparer le pourcentage des ponctuations faibles et fortes ou de l'absence de ponctuation dans

chaque position. Les figures 1, 2 et 3 présentent les données sous la forme d'histogrammes empilés 100%. Le nombre d'occurrences est également indiqué. Les textes sont classés dans l'ordre chronologique de leur composition. Pour l'*Image du monde*, texte où il n'y a que 7 prises de parole au total, les données ne sont pas significatives, mais elles semblent néanmoins révéler les mêmes tendances que les autres textes.

Le cas du changement de locuteur dans un dialogue, lorsqu'une nouvelle réplique suit directement la précédente, sans annonce ou incise interposée, est relativement rare. Nous n'en avons repéré aucune occurrence dans la *Vie de saint Alexis* et dans l'*Image du monde*. Par conséquent, ces textes n'apparaissent pas dans la Figure 3.

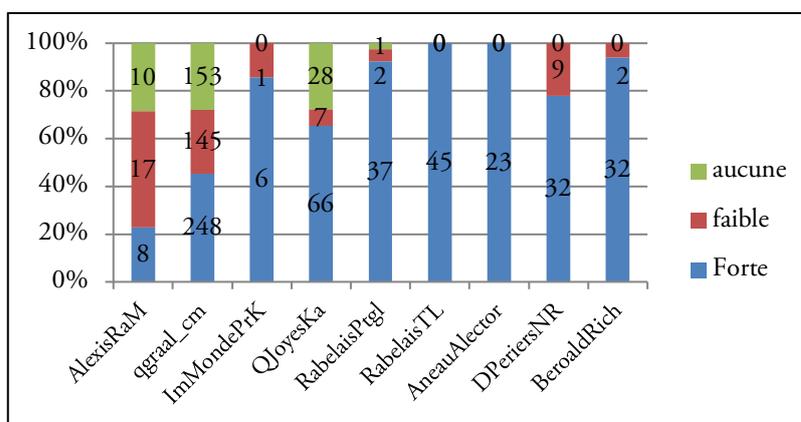


Figure 1. Ponctuation forte, faible ou absente au début des prises de parole.

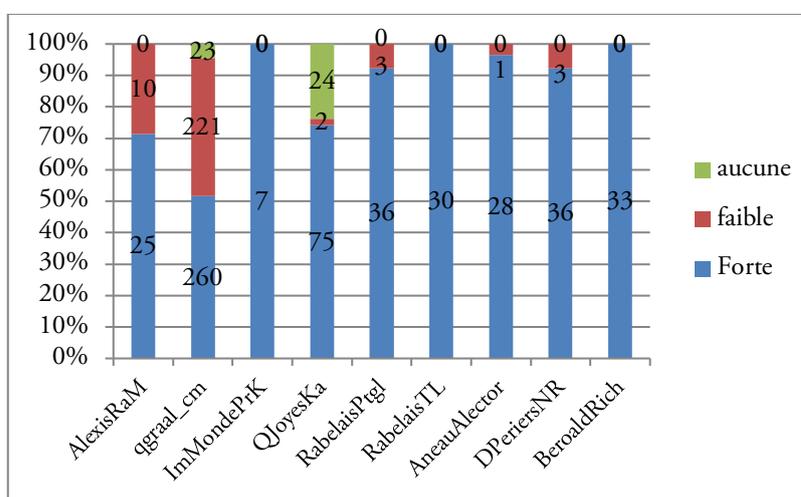


Figure 2. Ponctuation forte, faible ou absente à la fin des prises de parole.

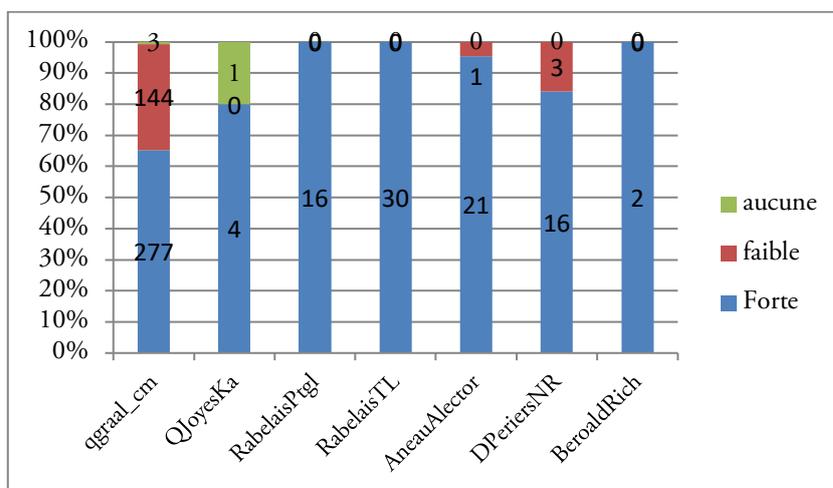


Figure 3. Ponctuation forte, faible ou absente en cas de changement de locuteur dans un dialogue.

Dans les trois positions, on voit une tendance à la dominance de la ponctuation forte qui se renforce au XVI<sup>e</sup> siècle. L'absence de ponctuation est rare et devient exceptionnelle dans les textes du corpus *Epistemon*. La ponctuation faible et absente est constatée un peu plus souvent au début des prises de parole, en général entre l'annonce et le discours direct. Dans la *Vie de saint Alexis* cette tendance est particulièrement visible, puisque la part de la ponctuation faible passe de 47% au début à 28% à la fin des prises de parole. L'absence de ponctuation est constatée dans plus de 20% des cas au début des prises de parole dans la *Vie de saint Alexis* et dans la *Queste del saint Graal*. Elle est très rare en position finale : aucune occurrence dans le premier texte (mais le nombre total des occurrences n'est pas très élevé dans ce texte) et moins de 5% dans le dernier.

Le nombre de changements de locuteur est trop peu élevé pour pouvoir en tirer des conclusions fiables, mais l'usage de la ponctuation dans cette position ressemble plutôt à celui de fin de discours direct avec une dominance plus marquée de la ponctuation forte.

On peut noter une part relativement importante de l'absence de ponctuation dans les *Quinze joies de mariage* (près de 25% dans les deux positions). Ce manuscrit se caractérise en effet par un faible taux global de ponctuation et par un usage relativement fréquent de la majuscule seule que nous considérons comme une ponctuation forte. Le fait que les prises de paroles soient ponctuées d'une manière ou d'une autre dans ce texte montre que c'est l'un des types de frontières ponctuables qui « attire » le plus la ponctuation.

#### 4.3. Les différentes marques

Si l'on s'intéresse plus en détail aux différents signes de ponctuation qui participent au marquage du discours direct, le contraste entre la période médiévale et le XVI<sup>e</sup> siècle est évident.

Au Moyen Âge, la situation typique est l'existence d'une marque de ponctuation polyvalente (un point ou, dans certains manuscrits du XV<sup>e</sup> siècle, une barre oblique) utilisée aussi bien avec une majuscule qu'une minuscule dans le mot qui suit. Dans certains manuscrits, on trouve une ou plusieurs marques complémentaires, dont l'usage est beaucoup plus rare et jamais obligatoire pour une fonction. L'étude de ces marques « périphériques » demanderait un corpus beaucoup plus important que le nôtre.

Dans la *Vie de saint Alexis* la seule marque de ponctuation utilisée est le point.

Dans la *Queste del saint Graal*, près de 97% des occurrences de marques de ponctuation sont des points. Cependant, on y trouve aussi des *punctus elevatus*, ou *comma* (204 occurrences, soit 2,5%), et *punctus interrogativus* (73 occurrences, soit 0,9%).

Ce dernier signe est clairement spécialisé dans le marquage des énoncés interrogatifs et se trouve souvent lorsque le locuteur change. Toutefois, plus de la moitié des énoncés interrogatifs (93 sur 169) se terminent par un simple point et dans 3 occurrences on trouve un *comma*.

Christiane Marchello-Nizia (2007) a d'ailleurs remarqué que près de 75% des occurrences du *comma* se situent dans le discours direct et a émis une hypothèse selon laquelle ce signe de ponctuation indique la présence d'une intonation montante. Rien ne contredit cette hypothèse, mais il est impossible d'affirmer avec certitude quel était le contour intonatif du discours au Moyen-Âge.

Il est certain que le *comma* est fortement associé à certaines interjections, en particulier *ha*, qui se trouvent au début de prise de parole et servent en quelque sorte de « ponctuation lexicale » du discours direct. Il est à noter qu'aucune occurrence du *comma* n'est située devant le premier mot du discours direct (en le séparant de l'annonce éventuelle), ni à la fin d'épisode d'OR. Trois occurrences se trouvent lors du changement de locuteur, après un énoncé interrogatif. Le *comma* joue donc ici le rôle de point d'interrogation. Dans certains manuscrits, d'ailleurs, les deux marques sont difficiles à distinguer l'une de l'autre.

Dans l'*Image du monde*, où les épisodes d'OR sont extrêmement rares, la fréquence relative du *comma* est pourtant plus élevée, soit près de 5,5% de toutes les marques de ponctuation. On trouve seulement deux occurrences du *punctus interrogativus* dans ce texte, et elles ne concernent pas des énoncés interrogatifs. Toutes les « prises de parole » sont précédées et suivies d'un point, à l'exception d'une occurrence où l'annonce est séparée du discours direct par un *comma* :

(4) Lors **dist** || une moult obscure parole . ' || **ou** li diex **dist il** de na||ture sueffre grant tor||ment *et grant tort* . Ou toz || li mondes se descorde . *et se desjoint pour defail||lir* . Comme cil qui veult defenir . (Gossouin 2018 : 103d).

Dans les *Quinze joies de mariage* le point est également la marque de ponctuation dominante (1118 occurrences sur 1143, soit 97%), mais il est concurrencé par

l'usage de la majuscule seule (574 occurrences). Si on tient compte de ces « ponctuations sans marque », la part du point descend à 65%. La majuscule seule correspond à 33% des occurrences. Les 2% restants sont des occurrences de la barre oblique (25 au total) et une occurrence d'une marque qui ressemble à un deux-points que nous commenterons plus bas. La proportion des différentes marques est strictement la même aux frontières du discours direct (66% des points et 33% des majuscules seules), il ne semble donc y avoir aucun indice de spécialisation d'une marque de ponctuation dans la signalisation du discours direct.

Deux marques de ponctuation exceptionnelles pour le manuscrit des *Quinze joies de mariage* se trouvent à l'avant-dernière ligne du feuillet 105 recto. Il s'agit d'une sorte de deux-points et d'une barre oblique avec un point au-dessous (comme un point d'exclamation moderne incliné). Nous reproduisons l'image de cette ligne dans la figure 4 et nous donnons la transcription diplomatique du passage élargi dans l'exemple 5.



Figure 4. Marques de ponctuation exceptionnelles dans les *Quinze joies de mariage* (ms. Rouen, BM, 1052, f° 105r, l. 25).

(5) Lors le bon homme l'acolle et trouue que elle est bien || chaude et il dit : **Voir !** Mes cest daultre mala||<105v>die quel ne dit et quil ne cuide quar el a par a||uenture songie que elle estoit avecques son amy et pour ce sue bien fort . (*Quinze joies de mariage* 2018 : 105r).

‘Alors le bon homme l’accolle et trouve qu’elle est bien chaude, et dit : « C’est vrai ! » Mais c’est [à cause] d’une autre maladie, dont elle ne parle pas et auquel il ne pense pas, car par aventure elle a songé qu’elle était avec son ami, et pour cette raison elle sue bien fortement’.

Ces deux marques sont placées autour d'une courte prise de parole : « Voir ! » ('C'est vrai !'). L'encre semble bien être celle du scribe, mais il est difficile de l'affirmer sur des signes aussi petits<sup>4</sup>. On ne peut pas non plus être sûr que le tracé de ces marques soit intentionnel. Dans le premier cas, il peut s'agir d'un point et dans le deuxième, d'une barre oblique. Quoi qu'il en soit, ces marques participent à la mise en évidence d'un passage au discours direct.

<sup>4</sup> Le manuscrit présente de nombreuses annotations marginales et corrections réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle. Selon C. Mira (2009, *Introduction* à l'édition des *Quinze joies de mariage*), la date « 22 déc. 1886 » est inscrite de la même main au verso de la page de garde. A. Coville (1935 : 132) date ces annotations de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et les attribue, sans l'affirmer avec certitude, à André Pottier, bibliothécaire de la ville de Rouen. Il n'est pas exclu que certaines ponctuations aient été ajoutées par l'annotateur tardif.

Dans les cinq romans annotés du corpus *Epistemon*, la diversité des marques de ponctuation participant à la signalisation du discours direct est beaucoup plus importante, et la situation change selon le texte et la position analysée.

Afin d'illustrer cette diversité, nous présentons dans la figure 5 un histogramme empilé 100% des marques de ponctuation en début de discours direct.

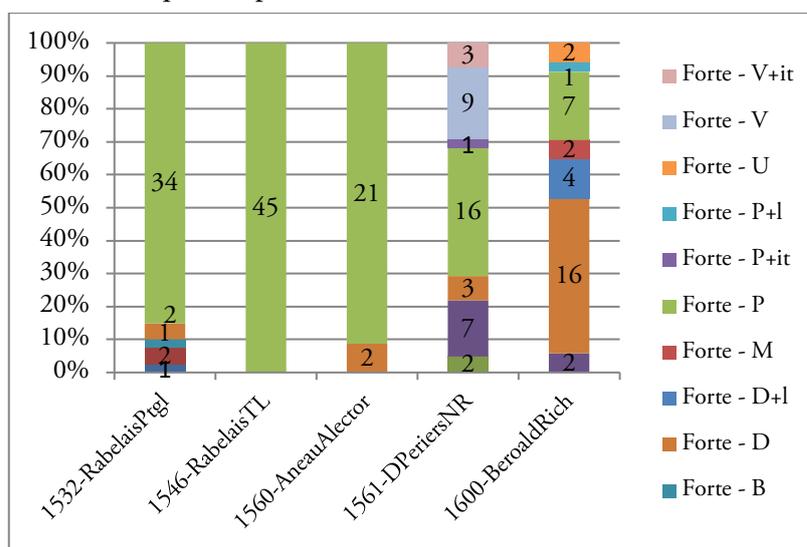


Figure 5. Répartition des marques de ponctuation forte et faible au début du discours direct de cinq romans du corpus *Epistemon* (voir le Tableau 3 pour la signification des codes).

Dans *Pantagruel* de Rabelais (1532) la marque dominante est le point (34 occurrences sur 40). Dans deux cas il s'agit d'un deux-points suivi d'une majuscule. La barre oblique dans cette position est suivie d'une majuscule une fois (mais il s'agit d'un nom propre) et deux fois d'une minuscule. Enfin, nous avons relevé une occurrence d'absence de ponctuation :

(6) & apres commença a dire || bon bon bon : car il ne scavoit encores pas bien parler / (Rabelais 1532 : [16]).

Notons qu'il s'agit d'une prise de parole très courte, située au début d'une ligne. Dans l'édition de 1542, il y a bien une virgule dans cette position.

Dans le *Tiers livre* (1546), la ponctuation du début du discours direct est très homogène : il s'agit d'un point suivi d'une majuscule dans 100% des cas (45 occurrences).

Dans *Alector* de Barthélemy Aneau (1560), la situation est très similaire : le point domine largement, mais on trouve tout de même deux occurrences de deux-points suivies d'une majuscule.

Dans les *Nouvelles recreations et joyeux devis* de Bonaventure Des Périers (1561) le changement de situation est radical : on trouve une grande diversité de marques : point, virgule et deux points, avec ou sans italiques, suivies ou non d'une majuscule. La ponctuation forte est dominante (près de 80% des cas), mais la part des

ponctuations faibles est la plus importante de notre corpus annoté. Le point est la marque la plus fréquente, mais il n'est plus majoritaire.

Dans *Le Tableau des riches inventions*, on constate la même diversité de marques, mais leur répartition est différente. Le deux-points suivi d'une majuscule devient la marque la plus fréquente ; on voit donc se dessiner l'usage qui est devenu normatif dans la typographie moderne (sans toutefois les guillemets). Le point reste présent, mais il n'est plus dominant dans cette position. Dans 5 cas, le discours direct commence sur une nouvelle ligne avec alinéa.

Pour la fin du discours direct la situation est assez similaire, mais la dominance du point est plus forte, y compris dans le *Tableau des riches inventions*. Toutefois, dans tous les textes sauf le *Tiers livre*, on trouve parfois d'autres marques : la barre oblique, le deux-points ou la virgule.

Le point est aussi la marque la plus fréquente en cas de changement de locuteur sauf dans le *Tableau des riches inventions*, où nous avons repéré seulement deux occurrences de ce type. Dans les deux cas, il s'agit du passage d'une question à la réponse marquée par un point d'interrogation. On retrouve d'ailleurs des points d'interrogation dans tous les autres textes. C'est toujours dans *Les nouvelles recreations* qu'on trouve la plus grande diversité de marques : le deux-points et la virgule s'ajoutent ici au point et au point d'interrogation, mais il y a trop peu d'occurrences de cette frontière ponctuable pour pouvoir tirer des conclusions à partir des fréquences observées.

La diversité de marquage est encore plus grande pour les incises, car pour chaque incise il faut analyser la marque qui la précède et celle qui la suit. La répartition des paires de marques de début et de fin d'incise est présentée dans la figure 6.

C'est dans *Pantagruel* que la situation est la plus confuse : il y a 11 combinaisons attestées et aucune ne présente plus de 5 occurrences dans le corpus annoté. Il convient toutefois de noter que la rupture avec le Moyen Âge est nette, car l'absence de ponctuation est rare. Dans le *Tableau des riches inventions*, le nombre total des incises est très faible, mais on peut toutefois constater l'absence de ponctuation dans 4 occurrences sur 5. C'est donc en quelque sorte un retour à la pratique médiévale que nous observons dans ce texte dont la date d'impression est la plus récente de notre corpus. Cela vient sans doute du fait que Béroalde réédite une traduction antérieure, celle de Jean Martin (1546), ce qui a pu influencer cet aspect de la ponctuation.

Dans les trois autres textes, on voit se dégager deux tendances : l'usage des parenthèses et d'une paire de virgules. Les parenthèses sont systématiques dans *Alector* et dominantes dans le *Tiers livre* (70% des occurrences). Dans les *Nouvelles recreations* presque toutes les occurrences présentent des virgules. Le plus souvent, il s'agit d'une paire de virgules, parfois, dans l'incise finale, d'une virgule et d'un point. Dans deux occurrences, la virgule manque au début ou à la fin de l'incise. On peut se demander s'il ne s'agit pas dans ce cas de coquilles typographiques. Dans deux occurrences, l'incise finale suit un énoncé interrogatif parqué par un point d'interrogation. Le marquage de

l'incise par une paire de virgules est également attesté dans le *Tiers livre*, mais cet usage reste minoritaire (9 occurrences, soit près de 19%).

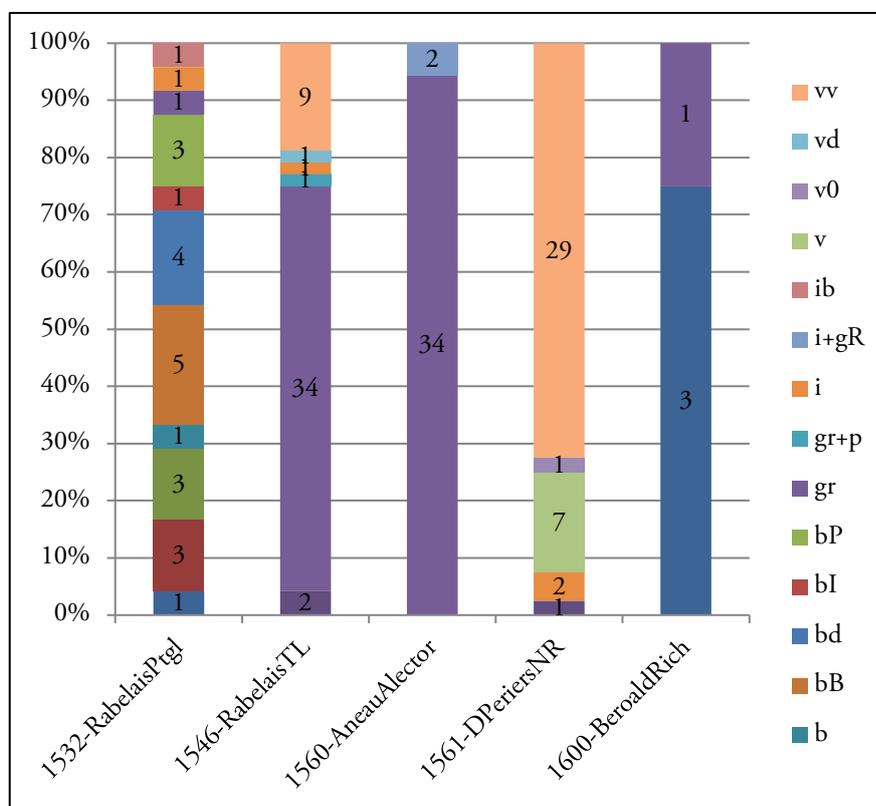


Figure 6. Marques de ponctuation de l'incise dans les cinq romans du corpus *Epistemon*.

Même si les observations que nous venons de présenter sont basées sur un corpus restreint, elles permettent de rendre compte d'une part de la diversité des pratiques et des grandes tendances qui se dessinent.

### 5. Marquage des citations dans le corpus *Epistemon*

L'analyse des pratiques de marquage de l'oral représenté serait incomplète sans la prise en compte de citations de sources écrites. Ces citations sont parfois présentées de la même façon que l'oral représenté avec des verbes de parole dans l'annonce ou dans l'incise. En même temps, des techniques spéciales sont développées notamment pour indiquer les sources citées. C'est d'ailleurs dans les citations que se développe, au XVI<sup>e</sup> siècle, l'usage des marques graphiques spécialisées, à savoir les italiques et les guillemets.

L'origine des guillemets est liée aux *notæ* marginales utilisées pour attirer l'attention sur un passage important dans des textes religieux du Moyen-Âge (Parkes 1992 : 58). Inventées en 1500 par Alde Manuce à Venise, les italiques ont été rapidement adoptées par les imprimeurs français : dès 1502 à Lyon et dès 1512 à Paris

(Vervliet 2008 : 287). La concurrence entre les guillemets et les italiques peut s'expliquer en partie par des raisons matérielles : l'usage des guillemets (une paire de virgules imprimées en marge) pouvait servir à économiser les caractères italiques.

Les deux marques typographiques sont encodées dans le corpus *Epistemon* ; il est donc possible de les rechercher automatiquement dans l'ensemble du corpus et non seulement dans les extraits annotés des six romans (qui ne présentent d'ailleurs aucune occurrence de ce phénomène). Cette tâche se heurte toutefois à une double difficulté : la variabilité des pratiques propres à l'époque et les choix d'encodage parfois divergents pour un même phénomène.

Par exemple, les guillemets figurant en marge du document source sont selon les textes encodés par la balise TEI <note>, parfois par <label> et parfois, enfin, il s'agit d'une double virgule au début de ligne signalé par la balise <lb/>. Les italiques sont signalées par un attribut « rend » associé à la balise <cit> ou <hi>. La valeur de cet attribut qui indique les italiques est parfois « it » et parfois « italic ». Les italiques peuvent d'ailleurs se combiner avec l'alignement centré, ce qui augmente encore la variabilité de l'encodage possible.

L'ensemble de la citation et de l'indication éventuelle de sa source est en général balisé grâce à l'élément <quote>. Afin de faciliter l'analyse du corpus, nous avons tenté d'harmoniser l'encodage de ces citations par un procédé automatique. Il n'est pas impossible que certaines occurrences aient échappé à cette normalisation ou tout simplement qu'elles n'aient pas été balisées dans les transcriptions, mais nous considérons que les cas repérés sont suffisamment représentatifs pour dégager les grandes tendances des usages observés.

Nous utilisons la fonctionnalité « Progression » de TXM pour construire un graphique cumulatif (Figure 7). Chaque type de marquage est représenté par une courbe qui monte à chaque occurrence. Les parties plates correspondent aux segments du corpus qui ne présentent aucune occurrence du motif recherché. Ces absences peuvent s'expliquer par l'absence de citations dans le texte ou par l'absence de balisage. Nous avons choisi de travailler sur un sous-corpus composé uniquement de textes qui présentent au moins une occurrence de <quote>, ce qui permet de limiter le biais provoqué par l'absence de balisage. Ce sous corpus est composé de 27 unités textuelles et contient 1 724 427 occurrences (soit 44% de l'ensemble du corpus *Epistemon*).

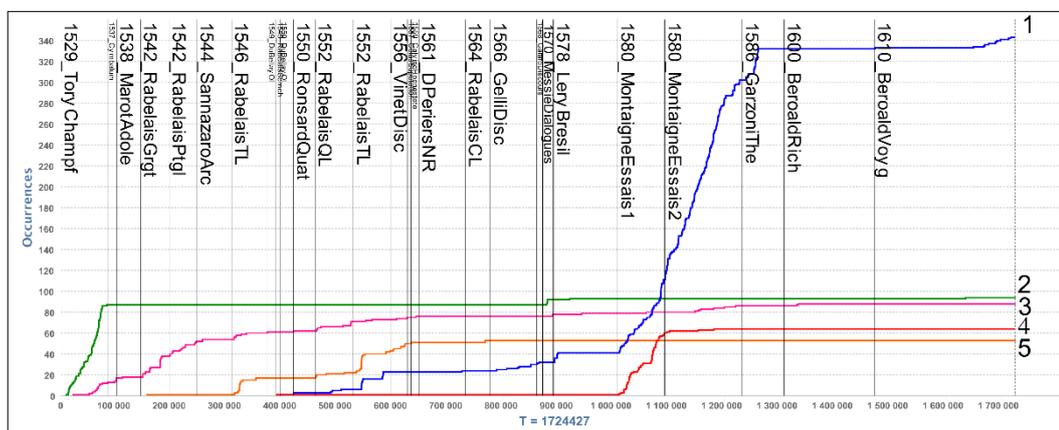


Figure 7. Graphique de progression des différentes techniques de marquage de citations dans les imprimés du corpus *Epistemon*.

Les lignes verticales dans le graphique correspondent aux frontières des unités textuelles. Nous avons également numéroté les courbes afin de faciliter la référence. La courbe 1 correspond à la requête <quote\_rend="it.\*"> [] (premier mot d'une citation en italiques). La progression des citations marquées par des guillemets en marge est représentée par la courbe 2 (requête <quote\_rend="quote-margin"> []). La courbe 3 est générée par la requête <quote\_rend="undef"> [] (premier mot de citation sans marquage particulier). La courbe 4 correspond à la requête <quote\_rend="center\_it.\*"> [] (citations marquées par des italiques centrés). Enfin, les citations en forme de vers dans un texte en prose (requête <quote\_rend="verse"> []) sont représentées par la courbe 5.

Ce qui frappe dans le graphique c'est la forme abrupte des courbes. Des « plats » sans aucune occurrence alternent avec des zones de forte densité de citations.

La courbe 3 (citations non marquées) est à considérer avec beaucoup de précaution, car il s'agit souvent d'occurrences marquées par des guillemets ou des majuscules que la procédure de normalisation automatique n'a pas permis de détecter. On peut juste constater que la fréquence de ces cas non marqués ou non détectés baisse nettement à partir de l'*Arcadie* de Jacopo Sannazaro (1544).

Les italiques (courbe 1) et les italiques centrés (courbe 4) sont surtout utilisés dans les *Essais* de Montaigne (1580). Les deux types de marquage sont présents dans le premier livre, mais l'alignement centré semble disparaître dans le livre 2. Un examen plus attentif des deux documents montre toutefois qu'il n'y a pas de vraie différence d'alignement de citation entre eux. Les citations sont normalement calées à gauche, avec parfois des retraits assez importants de la première ou de la dernière ligne. C'est ce retrait qui a parfois provoqué l'erreur d'interprétation et d'encodage réalisé par le prestataire des BVH.

Ce changement de mise en page est d'autant plus étonnant que les deux volumes ont été imprimés la même année chez le même imprimeur (Simon Millanges à Bordeaux).

Les guillemets en marge (courbe 2) sont utilisés régulièrement dans le *Champ fleury* de Geoffroy Tory (1532) et dans les *Trois dialogues* de Pero Mexia (1570). On trouve également quelques occurrences isolées dans l'*Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil* de Jean de Lery (1578) et dans l'*Histoire veritable* de François Béroalde de Verville (1610).

Enfin, des citations en vers au milieu de passages en prose sont reconnaissables par leur mise en page (saut de ligne à chaque fin de vers, retrait négatif en cas de rejet). C'est donc une forme de marquage typographique particulière. La quasi-totalité des occurrences de ce type de citation se trouve dans le *Tiers livre* et dans le *Quart livre* de Rabelais, ainsi que dans le *Discours non plus melancoliques* d'Élise Vinet (1556). Dans l'édition de 1552 du *Tiers livre* ce mode de marquage des citations alterne ou se combine avec les italiques (en particulier lorsque les citations sont en latin). L'édition de 1546 est en revanche entièrement composée en italiques, ce qui ne permet pas d'utiliser ces caractères pour mettre en relief les citations.

Les observations que nous venons de présenter témoignent à la fois de la difficulté d'extraction et d'analyse de données hétérogènes et du potentiel de l'outil numérique dans l'étude de l'évolution des pratiques typographiques.

## 6. Conclusion

Le corpus que nous avons pu étudier ne peut pas être considéré comme représentatif ni équilibré. C'est donc avec une extrême prudence qu'on peut tenter de tirer des conclusions générales à partir des résultats observés. Nous pouvons néanmoins préciser certaines hypothèses concernant les tendances de l'évolution générale et mettre en place un ensemble d'outils d'analyse qui pourront être appliqués au fur et à mesure de l'augmentation de la quantité et la qualité des données disponibles.

L'encodage « multi-facette » utilisé dans les éditions de la BFM est particulièrement intéressant de ce point de vue, car il permet d'utiliser la ponctuation moderne pour repérer les passages au discours direct et d'analyser la ponctuation originale des sources sans recourir à une annotation supplémentaire. Dans le corpus *Epistemon*, où le balisage est avant tout patrimonial et où les pratiques d'encodage varient d'un texte à l'autre, le repérage automatique est plus complexe, mais possible pour certains phénomènes précis (comme les occurrences des verbes de parole ou les citations marquées d'une manière ou d'une autre).

La fréquence relative du verbe *dire* reste assez stable tout au long de la diachronie observée, en tout cas au sein des textes littéraires du genre romanesque. Le marquage des frontières du discours direct par des ponctuations fortes est également une grande tendance observée dans l'ensemble du corpus. La spécialisation des marques (notamment le deux-points entre l'annonce et le discours direct et les parenthèses ou une paire de virgules autour des incises) se profile dans certains textes du corpus

*Epistemon*. Enfin, les marques spéciales, les italiques et les guillemets, se développent dans un premier temps dans les citations de sources écrites.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### a) Bases de données et corpus

ANEAU, Barthélemy (1560) : *Alector*. Lyon, Pierre Fradin, in *Epistemon*.

*Base textuelle du moyen français* (2019). URL : <http://zeus.atilf.fr/dmf/>

BFM = *Base de français médiéval*, ENS de Lyon, URL : <http://txm.bfm-corpus.org>

BFM2019 = *Corpus BFM2019*, in BFM, ENS de Lyon, URL : <http://bfm.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique117>

BVH = *Les Bibliothèques Virtuelles Humanistes*, Université de Tours, URL : <http://www.bvh.univ-tours.fr>

Charrette (2007) = *The Princeton Charrette Project*, URL : <http://www.princeton.edu/~lancelot/ss/>

COLONNA, Francesco (1600) : *Le Tableau des riches inventions... représentées dans Le Songe de Poliphile*, éd. François Béroalde de Verville [d'après la traduction de Jean Martin]. Paris, Matthieu Guillemot, in *Epistemon*.

DES PERIERS, Bonaventure (1561) : *Nouvelles recreations et joyeux devis*. Lyon, Guillaume Rouillé, in *Epistemon*.

*Epistemon* = *Corpus de textes de la Renaissance*, in BVH, Université de Tours <http://www.bvh.univ-tours.fr/Epistemon/index.asp>

GOSSOUIN DE METZ (2018, en ligne) : *Image du monde*. Édition numérique interactive par Naomi Kanaoka. Lyon, ENS de Lyon, <http://catalog.bfm-corpus.org/ImMondePrK>.

MUFI = *Medieval Unicode Font Initiative*, <https://folk.uib.no/hnooh/mufi>.

*Queste del saint Graal* (2019, en ligne) : Édition numérique interactive par Christiane Marchello-Nizia et Alexei Lavrentiev. Lyon, ENS de Lyon, [http://catalog.bfm-corpus.org/qgraal\\_cm](http://catalog.bfm-corpus.org/qgraal_cm).

*Quinze joies de mariage* (2018, en ligne) : Édition numérique interactive par Naomi Kanaoka sur la base de l'édition imprimée établie par Michèle Guéret-Laferté, Sylvain Louis et Camille Mora (Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2009). Lyon, ENS de Lyon, <http://catalog.bfm-corpus.org/QJoyesKa>.

RABELAIS, François (1532) : *Pantagruel*. Lyon, Claude Nourry, in *Epistemon*.

RABELAIS, François (1546) : *Le tiers livre*. Paris, Chrétien Wechel, in *Epistemon*.

*Vie de saint Alexis* (2018, en ligne) : Édition numérique interactive par Thomas Rainsford et Christiane Marchello-Nizia. Lyon, ENS de Lyon, <http://catalog.bfm-corpus.org/AlexisRaM>.

**b) Études**

- COVILLE, Alfred (1935) : *Recherches sur quelques écrivains du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle*. Paris, Librairie E. Droz.
- DUFOURNAUD, Nicole *et al.* (2017) : *Manuel d'encodage XML-TEI Renaissance et temps modernes (Imprimés – Manuscrits)*. Version 4. Tours, Bibliothèques virtuelles humanistes, <http://www.bvh.univ-tours.fr/XML-TEI/index.asp>
- GUILLOT, Céline ; Sophie PREVOST & Alexei LAVRENTIEV (2014) : « Oral représenté et diachronie : étude des incises en français médiéval », *Actes du CMLF 2014 – 4e Congrès mondial de linguistique française*. Berlin, EDP Sciences, 259-276. URL : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801284>
- GUILLOT-BARBANCE, Céline, Bénédicte PINCEMIN & Alexei LAVRENTIEV (2017), « Représentation de l'oral en français médiéval et genres textuels ». *Langages*, 208: 4, 53-68.
- GUILLOT-BARBANCE, Céline, Alexei LAVRENTIEV, Serge HEIDEN, & Bénédicte PINCEMIN (2018) : « Diachronie de l'oral représenté: délimitation et segmentation interne du dialogue (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). », *in* Wendy Ayres-Bennett, Anne Carlier; Julie Glikman, Thomas Rainsford, Gilles Siouffi & Carine Skupien Dekens (éds), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique. Actes du colloque de la SIDF*. Paris, Classiques Garnier, 279-296.
- HEIDEN, Serge ; Jean-Philippe MAGUE & Bénédicte PINCEMIN (2010) : « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement », *in* Sergio Bolasco, Isabella Chiari & Luca Giuliano (éds), *JADT 2010 : 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data*, Rome, Italie, Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, 1021-1032.
- HEIDEN, Serge ; Bénédicte PINCEMIN & Matthieu DECORDE (2015, en ligne) : *Manuel de TXM*. Version 0.7. Lyon, ENS de Lyon. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01223949>.
- LAVRENTIEV, Alexei (2007) : « Base de français médiéval et transcriptions de manuscrits : recherche de complémentarité », *in* David Trotter (éd.), *Actes du XXIV<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*. Tübingen, Max Niemeyer, 405-410.
- LAVRENTIEV, Alexei (2009) : *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*. Thèse de doctorat en sciences du langage sous la direction de Christiane Marchello-Nizia. Lyon, ENS-LSH. URL : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00494914>
- LLAMAS-POMBO, Elena (2010) : « Marques graphiques du discours rapporté (Manuscrits du Roman de la Rose, XV<sup>e</sup> siècle) », *in* Céline Guillot, Bernard Combettes, Alexei Lavrentiev, Evelyne Oppermann-Marsaux & Sophie Prévost (éds), *Le changement en français : Études de linguistique diachronique. Actes du colloque international DIA-CHRO-IV (22-24 octobre 2008, Madrid)*. Bern, Peter Lang, 249-270.
- MARCELLO-NIZIA, Christiane (2007) : « Le comma dans un manuscrit en prose du 13<sup>e</sup> siècle : grammaticalisation d'un marqueur de corrélation, ou marquage d'intonation ? », *in* Olivier Bertrand, Sophie Prévost & Michel Charolles (éds), *Discours*,

*diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, Berne, Peter Lang, 293-305.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2012) : « L'oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues 'mortes' », in Céline Guillot, Bernard Combettes, Alexei Lavrentiev, Évelyne Oppermann-Marsaux & Sophie Prévost (éds), *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*. Bern, Berlin et Bruxelles, Peter Lang, 247-264.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane ; Alexei LAVRENTIEV & Céline GUILLOT-BARBANCE (2015) : « Édition électronique de la *Queste del saint Graal* », in David Trotter (dir.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin et Boston, Mouton & de Gruyter, 155-176.

MARNETTE, Sophie (2006) : « La signalisation du discours rapporté en français médiéval ». *Langue française*, 149, 31-47.

PARKES, Malcolm B. (1992) : *Pause and effect: an introduction to the history of punctuation in the West*. Aldershot, Scolar Press.

VERVLIEP, Hendrik D. L. (2008) : *The palaeotypography of the French Renaissance. Selected papers on sixteenth-century typefaces*. Leiden, Brill, (Library of the written word).

## **Y a-t-il une logique de l'absence dans la ponctuation d'*Yvain* du manuscrit BnF Fr. 12560 ? Note méthodologique**

**Nicolas MAZZIOTTA**

*Université de Liège*

nicolas.mazziotta@uliege.be

### **Resumen**

Este artículo pretende demostrar que la consideración de usos puntuarios interesantes pero aislados en los textos medievales lleva en ocasiones a conclusiones precipitadas. Analizamos, en concreto, la puntuación de *Yvain* en el manuscrito BnF Fr. 12560, códice en el que los versos se hallan puntuados de modo prácticamente sistemático a final de verso. Los llamativos casos en que se produce ausencia de puntuación en ese contexto parecen responder a una primera explicación: tal ausencia se debería a la presencia de palabras gramaticales y a una forma de continuidad sintáctica. Pero esta explicación no es suficiente, cuando contrastamos los casos de ausencia y los casos de presencia de puntuación, en un estudio del texto en su conjunto.

**Palabras clave:** puntuación, francés antiguo, estadística, *Yvain*, Chrétien de Troyes.

### **Résumé**

Dans cette contribution, il est montré que la prise en considération exclusive de détails intéressants mène à des conclusions hâtives. Quand on examine le texte d'*Yvain* dans le manuscrit BnF Fr. 12560, on observe que ce dernier est ponctué de façon pratiquement systématique en fin de vers. Les cas où la ponctuation manque attirent l'œil et réclament une explication. En observant uniquement ces cas, on a l'impression que cette explication est claire : c'est la présence de mots-outils et celle d'une forme de continuité syntaxique qui expliquerait cette absence. Toutefois, quand on prend en considération l'ensemble du texte et que l'on met en contraste les cas où la ponctuation manque et ceux où elle est présente, il n'est plus possible de tirer de conclusions.

**Mots-clés :** ponctuation, ancien français, statistiques, *Yvain*, Chrétien de Troyes.

### **Abstract**

This paper investigates the punctuation of *Yvain* in the manuscript BnF Fr. 12560 and demonstrates that focusing on interesting details only leads to misleading conclusions. Most

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

verses are marked by a final punctuation mark. The more seldom cases that display no punctuation mark draw attention and require an explanation. By examining only these specific cases, we could think that the presence of function words and the continuity of syntactic structures from one verse to the next are valid explanations. However, such conclusions do not hold if the whole text is taken into account. Indeed, the contrast between the presence and the absence of punctuation is not strong enough.

**Keywords:** punctuation, Old French language, statistics, *Yvain*, Chrétien de Troyes.

## 1. Introduction

La règle dite « de Betteridge » dans le milieu journalistique pose que si un titre se termine par un point d'interrogation, la réponse à la question posée est probablement « non ». Cette contribution présentera la raison pour laquelle, à la question « Y a-t-il une logique de l'absence dans la ponctuation d'*Yvain* du manuscrit BnF Fr. 12560 ? », nous estimons préférable de répondre : « Je ne sais pas »<sup>1</sup>. Notre objectif est ici principalement méthodologique. Il s'agira de montrer que le recours à des statistiques élémentaires nous protège de la tentation d'adhérer hâtivement à des explications séduisantes intellectuellement. Il nous paraît d'autant plus important d'insister sur la méthodologie que les travaux récents sur la ponctuation sont loin d'être infaillibles de ce point de vue et d'un point de vue théorique – voir la critique de Cinato (2019) sur les études publiées dans Fasseur et Rochelois (2016).

Cette contribution porte sur l'absence de ponctuation en fin de vers dans la version d'*Yvain (Le chevalier au lion)* de Chrétien de Troyes, telle que nous la livre le manuscrit BnF Fr. 12560 (manuscrit champenois datant du milieu du XIII<sup>e</sup> s.). La transcription de ce manuscrit est mise à disposition dans Kunstmann (2001), qui néglige volontairement la ponctuation. Les exemples cités ci-dessous sont tirés de cette édition, à laquelle nous avons ajouté la ponctuation originale que nous avons observée sur le manuscrit. La version de ce manuscrit constitue, aux yeux de la critique philologique, une assez bonne copie malgré quelques passages obscurs (Woledge, 1986).

Dans la section 2, nous présentons le cadre théorique, les résultats antérieurs et les principaux faits connus à propos de la ponctuation du français médiéval et de la ponctuation de ce manuscrit en particulier. Nous définissons également la question que pose cette absence de ponctuation. La section 3 présente les premiers résultats et ébauche une explication apparemment cohérente et séduisante. La section 4 met en doute ces premiers résultats et montre, à l'aide d'outils statistiques simples, que l'explication avancée dans la section précédente n'est pas satisfaisante. La conclusion synthétise la démarche et son apport méthodologique.

---

<sup>1</sup> Nous remercions Franck Cinato et Julie Glikman pour leur relecture et leurs suggestions.

## 2. Définition de la question

Un certain nombre d'études sur la ponctuation médiévale ont montré la manière dont les signes de ponctuation s'articulent aux unités qui constituent leur contexte linguistique, dans une perspective proche de celle de Malcolm B. Parkes (1992), qui considère les signes de ponctuation comme des outils de désambiguïsation – on remarque d'ailleurs régulièrement que leur absence peut poser des problèmes de lecture (*cf.*, par exemple, Morrison, 2016). L'article pionnier de Christiane Marchello-Nizia (1978) aborde leur interaction avec des « unités de lecture » : il s'agit d'évaluer le fonctionnement de la ponctuation comme une aide au décryptage du texte. Les thèses d'Alexei Lavrentiev (2009) et de Nicolas Mazziotta (2009) visent à déterminer les paramètres linguistiques qui sont compatibles avec l'utilisation de signes linguistiques : le premier parle d'« unités (linguistiques) ponctuables », le second de « spécifications facultatives (de constructions syntaxiques) ». Nos travaux plus récents (Mazziotta, 2018) sur la ponctuation des énoncés s'achevant en cours d'octosyllabe mettent en évidence que l'articulation des énoncés est favorable à l'apparition de signes de ponctuation (et constitue un « contexte ponctuable »). Cette dernière étude porte entre autres sur le manuscrit que nous étudions ici. Il y est montré que : (i) le système employé par le scribe est d'un très haut degré de régularité, ce qui le distingue des autres manuscrits de la tradition ; (ii) la distribution du tracé des signes correspond à des différences de valeur souvent prévisibles. Le scribe de cette copie témoigne d'une conscience métalinguistique développée.

Ces études portent, pour l'essentiel, sur la présence de signes de ponctuation dans un environnement linguistique particulier (souvent dans une optique onomasiologique). Par contre, la question de l'absence de signe n'est que peu soulevée – voir toutefois Mazziotta (2009). La ponctuation demeure une spécification facultative, qui permet d'aider la lecture, mais dont de nombreux scribes ne manquent pas de se passer. Rechercher les « règles » qui gouvernent les absences permet de compléter cette approche. Que dire en effet des cas où c'est l'absence qui revêt un caractère exceptionnel ?

Le manuscrit BnF Fr. 12560 est abondamment ponctué. La plupart des points que le manuscrit contient sont ajoutés en fin de vers de façon très fréquente, comme cela est courant dans la pratique de l'époque (Llamas-Pombo, 2007). Voir Figure 1 et sa transcription partielle (1), par exemple, en cours de ligne 4 et fin des lignes 8-20.

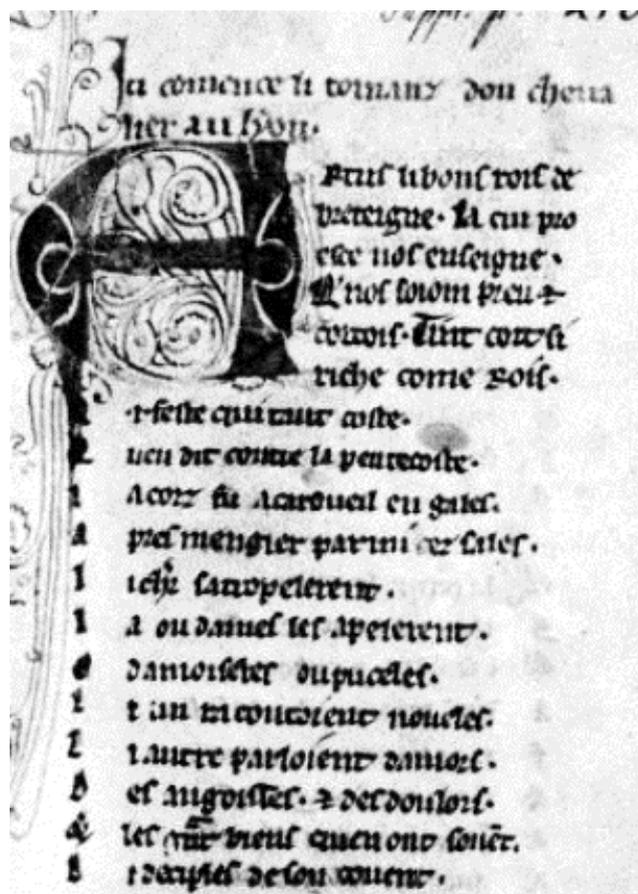


Figure 1. Détail, ms. BnF Fr. 12560, fol. 1b. Ponctuation de la fin du vers.  
© Bibliothèque nationale de France

- (1) Ici comence li romanz dou cheva  
lier au lyon .  
Artus li bons rois de  
Breteigne . La cui pro  
esce nos enseigne .  
Que nos soiom preu et .  
cortois . Tint cort si  
riche come rois .  
A . i . feste qui tant coste .  
Qu'en dit contre la Pentecoste .<sup>2</sup>  
La corz fu a Cardueil en Gales . [...]

‘Ici commence le roman du Chevalier au lion. Arthur, dont l’excellence nous apprend à être vertueux et courtois, tint une cour d’un luxe digne d’un roi qu’on doit nommer la Pentecôte. La cour se tint à Carduel, au pays de Galles [...]’.

<sup>2</sup> Vers probablement fautif. Voir Pierreville (2016 : 112-113) pour cette traduction.

Comme on peut l'observer dans le passage en prose figurant sur la même page et écrit dans la même écriture, identifié comme un fragment de pénitentiel dans la notice de la BnF, le marquage de la fin de la ligne correspond toujours à un autre marquage (chiffres ou articulation entre l'énoncé de la faute et celui de la pénitence). Voir Figure 2 et transcription partielle dans (2).

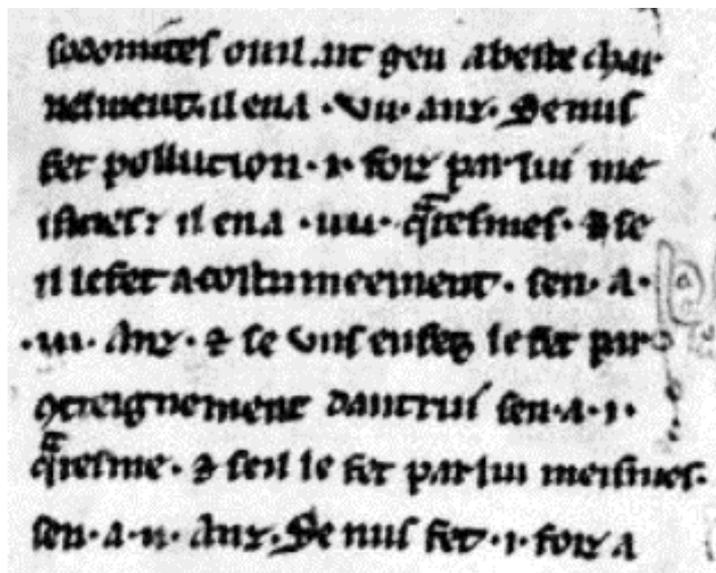


Figure 2. Détail, ms. BnF Fr. 12560, fol. 1a. Ponctuation de la prose.  
© Bibliothèque nationale de France

- (2) [...] sodomites ou il ait geu a beste charnelment . il en a . vii . anz . Se nus fet pollution . i . foiz par lui me ifaciet . il en a . iiii . quaresmes [...]

‘[...] sodomites ou ait couché avec un animal, il en a pour sept ans. Si quelqu’un se masturbe une fois, et se comporte mal par lui-même, il en a pour quatre carêmes [...]’.

Le nombre de vers ponctués de la sorte dans *Yvain* (5920, soit 88%) est nettement supérieur au nombre de vers non ponctués (821, soit 12%). Cela soulève la question de la logique de l’absence d’un signe là où, selon la logique apparemment suivie par le scribe, il « devrait » y en avoir un. En effet, comme on le voit aux lignes 3 et 8 de la Figure 3, l’absence de marquage « saute aux yeux » du lecteur habitué.

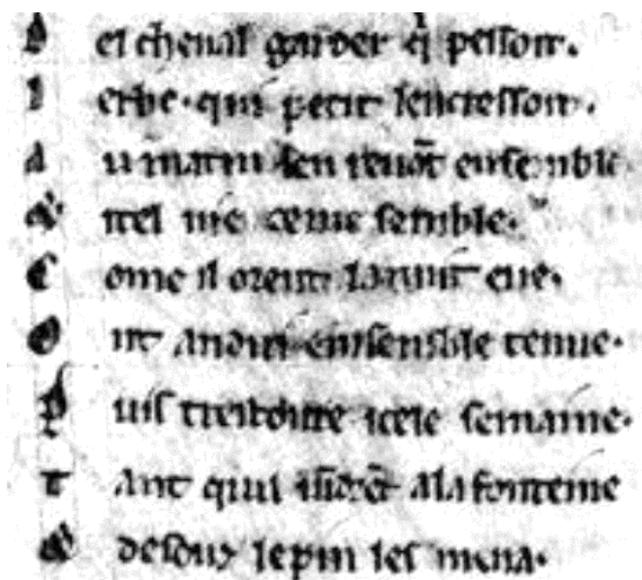


Figure 3. Détail, ms. BnF Fr. 12560, fol. 22d. Absence signe en fin de vers (lignes 3 et 8).  
© Bibliothèque nationale de France

- (3) [Le lion resta éveillé] Del cheval garder qui pelloit ·  
L'erbe · qui petit l'encressoit ·  
Au matin s'en revont ensemble  
Et itel vie ce me semble ·  
Come il orent la nuit eue ·  
Ont andui emsemble tenue ·  
Puis trestoute icele semaine ·  
Tant qu'il vindrent a la fonteine  
Et desouz le pin les mena ·

‘Le lion resta éveillé pour garder le cheval qui broutait l’herbe qui le nourrissait peu. Au matin, ils s’en allèrent ensemble et menèrent, il me semble, la même vie que celle qu’ils avaient eue la nuit, et ensuite pendant toute la semaine, si bien qu’ils arrivèrent près d’une fontaine et que cela les mena sous un pin’.

La question qui se pose est donc ce qu’indique cette absence de marque dans un contexte habituellement ponctué, c’est-à-dire l’unité ou le contexte qui la justifie ou l’impose. Nous allons à présent exposer comment nous sommes passé de l’enthousiasme au doute dans notre démarche visant à déterminer les causes linguistiques de cette pratique.

### 3. Enthousiasme

Dans cette section, nous rendons compte des premières observations que nous avons effectuées au départ d’une intuition : l’absence de ponctuation en fin de vers a l’air associée à la présence d’un mot-outil au début du vers suivant (§ 3.1) et à l’indication d’une forme de continuité syntaxique et textuelle qui interagit avec ces

mots-outils (§ 3.2). Cela nous mène à la première conclusion, intellectuellement séduisante, selon laquelle la logique de la ponctuation de fin de vers serait l'inverse de celle de la ponctuation interne au vers (§ 3.3).

### 3.1. Présence des mots-outils

Depuis les premières études sur la ponctuation, il a été remarqué que les mots-outils attirent la présence d'un signe devant eux. Cela a été souligné pour *et* en particulier (Buridant, 1980), et il s'agit d'une des premières tendances qui a été observée pour différents types de textes (Roques, 1952 ; Marchello-Nizia, 1978, Boutier, 2001) et qui a été confirmée par les thèses sur la question (Lavrentiev, 2009 ; Mazziotta, 2009). Or, l'observation d'extraits comme (4) est particulièrement éloquente :

(4) Si se pooient solacier  
De l'acoler · et del besier  
Et de parler · et de veoir  
Et de delés eles seoir  
Qu'itant en orent il au meins  
(Ms. BnF Fr. 12560, fol.16a)

'Ils peuvent se plaire à les prendre contre eux, les embrasser, leur parler et les admirer et s'asseoir près d'elles ; c'est ce qu'ils eurent au moins alors'.

Il semblerait, à première vue, que la logique de la ponctuation de *et* est inversée suivant que ce dernier figure en début de vers ou en fin de vers. On voit que le *et* du vers 2 est précédé d'un point et que le vers 3 contient également un point devant le *et* à l'hémistiche. Par contre, les vers qui précèdent un *et* initial ne finissent pas par un point.

Le Tableau 1 montre la fréquence cumulée des cas où la ponctuation est absente (sur 821) en fin de vers quand le vers suivant débute par un des mots-outils les plus fréquents ; la deuxième colonne présente la fréquence absolue et la troisième la fréquence relative, pour chaque mot-outil :

mot-outil	fréquence absolue	fréquence relative
<i>et</i>	103	0.13
<i>que</i>	75	0.09
<i>si</i>	36	0.04
<i>mes</i>	32	0.04
<i>qui</i>	31	0.04
<i>ne</i>	30	0.04
<i>qu'</i>	27	0.03
<i>de</i>	20	0.02

mot-outil	fréquence absolue	fréquence relative
<i>se</i>	19	0.02
<i>la</i>	17	0.02
<b>TOTAL</b>	<b>390</b>	<b>0.48</b>

Tableau 1. Fréquences de non-marquage avant un vers débutant par un mot-outil.

Près de la moitié des absences correspondent ainsi à une occurrence d'un mot-outil qui explique à lui seul 2 % de ce type de cas ou plus. En revenant au texte, on observe que ces mots sont le plus souvent des marques de continuité syntaxique ou d'articulation textuelle. On atteint 401 cas expliqués si l'on ajoute les cas isolés suivants aux mots repris dans le Tableau (les variantes sont indiquées à l'aide de la notation classique des expressions régulières) : *qui*, *cui*, *don[ct]*, *[ae]in[sz]*, *(c|qu)ar*, *quand*, *s'*.

### 3.2. Continuité syntaxique

Si l'on considère que l'emploi de ces mots-outils constitue un indice de présence d'une unité ou d'un contexte ponctuable, 420 cas restent inexpliqués. Or, si les mots-outils de la liste ci-dessus sont souvent des indicateurs de continuité et qu'ils correspondent à l'absence de marquage, la suite logique de la recherche consiste à observer les cas non marqués et à vérifier s'ils manifestent des enjambements, des structures continues qui se prolongent sur plusieurs vers.

- (5) Et voient dou cheval trenchié  
Devant la porte la moitié ·  
(Ms. BnF Fr. 12560, fol. 8a)  
'Et ils voient la moitié du cheval tranché devant la porte'
- (6) Qu'encor vaut meuz ce m'est avis  
Uns cortois morz c'uns mauvés vis ·  
Por ce me plest a raconter  
Chose qui face a escouter  
Del roi qui fu de tel tesmoig ·  
Qu'en en parole et pres et loing  
(Ms. BnF Fr. 12560, fol. 1b)

'Car il vaut mieux, c'est mon avis, un gentilhomme mort qu'un méchant en vie.  
Pour cela, je me plais à raconter une histoire qui soit à entendre à propos d'un roi qui fut témoin de choses dont on parle ici et là-bas'.

Ainsi, la structure syntaxique qui court sur plusieurs vers dans (5) est *la moitié du cheval*. La majorité des cas résiduels (305 / 420, soit 73 %) sont effectivement similaires à ceux observés dans (5) et (6), avec des compléments régis par un verbe (*raconter chose*, *escouter del roi*) ou un nom ou des circonstanciels dépendant d'un mot figurant au vers précédent. Il s'agit là d'une continuité proprement syntaxique, et non textuelle.

Un rapide test statistique (à l'aide de la méthode classique du « chi-deux » ; Figure 4), effectué sur la répartition des vers non ponctués par rapport à la distribution relative des mots-outils et de la continuité syntaxique, montre par ailleurs une association très claire entre ces mots-outils et la rupture syntaxique (indiquée par la non-correspondance flagrante entre les cadrans du disque). Cela nous laisse penser que ces deux raisons de l'absence de signe sont en quelque sorte complémentaires.

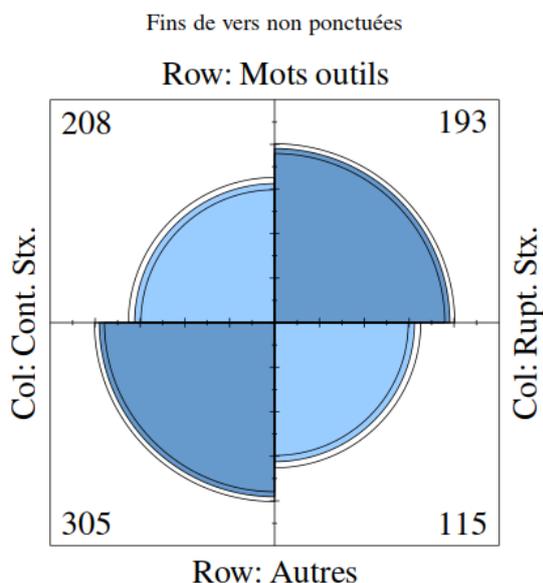


Figure 4. Représentation de la relation entre la présence de mots-outils et la continuité syntaxique.

Sans entrer dans les détails techniques, le fait que les traits de contour des portions du disque ne se chevauchent pas d'un quartier à l'autre indique une différence statistiquement significative (chi-deux : 36,8 ; probabilité :  $1,3e^{-9}$ ).

Un retour au corpus nous permet d'observer que les 193 cas de rupture syntaxique associées à des mots-outils correspondent effectivement à des articulations entre énoncés à l'aide des formes *et*, *ne*, *si*, etc. (Voir, par exemple (7), ligne 3).

- (7) En touz tens sa foelle li dure ·  
 Qu'il ne la pert por nul iver  
 Et s'i pent · i · bacins de fer  
 A une si longue chaenne ·  
 (Ms. BnF Fr. 12560, fol. 3c)

'Son feuillage dure éternellement, si bien qu'il ne le perd en aucun hiver. Et un bassin de fer y pend, accroché à une longue chaîne.'

### 3.3. Première interprétation

Les premières observations mettent en évidence une claire tendance qui associe l'absence de ponctuation en fin de vers à la présence de mots-outils et à la continuité syntaxique et textuelle. On peut combiner cela aux conclusions antérieures pour tirer les conclusions hypothétiques suivantes :

(i) En cours de vers, la ponctuation est une marque qui obéit à des règles similaires à celles observées dans la prose : marquage des énoncés (Mazziotta, 2018), lien fort avec les mots outils et en particulier le « strument *et* » (Buridant, 1980 ainsi que les autres travaux cités sous § 2.

(ii) En fin de vers, c'est l'absence de ponctuation qui constitue une marque contrastant avec l'usage régulier du marquage. Ce sont les mêmes unités/contextes que ceux qui attirent la ponctuation en cours de vers qui, au contraire, la rejettent en fin de vers.

#### 4. Doute

Pour satisfaisantes que soient les premières conclusions auxquelles nous avons abouti, il nous faut nous poser la question de ce que nous avons réellement observé. En l'occurrence, nous avons évalué la présence et l'absence de mots-outils ainsi que le contraste entre la continuité et la rupture syntaxique et textuelle dans les cas où la ponctuation n'était pas présente en fin de vers. Pour compléter notre étude, nous avons également brièvement examiné le rapport entre la présence de mots-outils et la continuité syntaxique, toujours en cas d'absence de ponctuation en fin de vers.

Dans tous les cas, seule l'absence de ponctuation a été considérée, ce qui implique un manque flagrant de *tertium comparationis*. Pour que nos observations puissent être évaluées rigoureusement, nous avons besoin d'observer également les fréquences des mots-outils et de la continuité quand un signe de ponctuation est présent en fin de vers. Pour expliquer l'absence de signe, il nous faut déterminer (mesurer) comment elle *contraste avec la présence*. Il nous faut donc revenir au texte et compter tous les cas, pour tous les vers.

Dans un premier temps, nous pouvons nous concentrer sur les mots-outils. Nos comptages nous mènent à constituer le Tableau 2, qui montre la distribution croisée de ces derniers et des signes de ponctuation.

	Non ponctué	Ponctué
Mot-outil	401	2815
Autres	420	3105

Tableau 2. Tableau croisé entre présence/absence de mots-outils et la présence/absence de ponctuation à la fin du vers précédent.

Intuitivement, nous pouvons constater que les chiffres ne manifestent pas d'écarts absolus particulièrement marqués. On s'attend à ce que les tests statistiques ne renvoient pas de résultats significatifs, ce qui est effectivement le cas : le chi-deux associé à ce tableau est très faible (0,22) et il est associé à une probabilité élevée d'acceptation de l'hypothèse nulle (0,64). En conséquence, ce relevé ne prouve absolument pas qu'il y a une relation entre la présence de mots-outils et l'absence de ponctuation au vers précédent – il aurait tendance à démontrer que la relation est aléatoire (ce qui, en toute rigueur, ne peut être véritablement démontré).

Nous pouvons également réévaluer la continuité syntaxique d'un vers à l'autre. La simple observation des deux premières colonnes complètes du manuscrit révèle 10 ruptures pour 41 vers (folio 1b) et 14 ruptures pour 38 vers (folio 1c). Sans entrer dans les détails d'un relevé exhaustif (extrêmement coûteux en raison de l'inexistence d'outils informatiques adaptés pour nous aider dans la tâche), il est probable qu'il s'agit d'un phénomène omniprésent chez un auteur par ailleurs adepte de la brisure du couplet, en particulier pour le texte dont nous étudions le manuscrit. En effet, 38,2 % des couplets sont brisés si l'on se reporte à l'édition de Pierreville 2016 (James-Raoul 2017). Ainsi :

- (i) La probabilité que les mots-outils suivent plus particulièrement les absences est ridiculement faible.
- (ii) Il est pratiquement certain que la continuité, omniprésente dans le texte à un degré nettement supérieur à celui de l'absence de marquage, n'est pas non plus spécifique à l'absence de marque.

En conséquence, il faut bien admettre que *les conclusions précédentes sont bancales*, car on y aboutit en considérant comme exceptionnelles des particularités générales du texte (mots-outils en début de vers et continuité d'un vers à l'autre). L'effort fourni pour rassembler les données d'un dépouillement exhaustif concernant la corrélation entre la présence de mots-outils et l'absence de ponctuation n'a servi qu'à invalider nos premières observations, malheureusement trop intuitives.

## 5. Conclusion

Après avoir nourri des espoirs d'explications judicieuses permettant de comprendre pourquoi la ponctuation était absente en fin de vers (§ 3), nous avons dû nous résigner à admettre que nous n'avons pas abouti à une explication fiable. La prise en compte de l'ensemble des données (et non uniquement des occurrences les plus saillantes) ne permet pas d'obtenir une distribution statistiquement significative (§ 4). Nous ne pouvons pas encore répondre à la question « Y a-t-il une logique de l'absence dans la ponctuation d'*Yvain* du manuscrit BnF Fr. 12560 ? » La question de l'oubli et de l'erreur reste ainsi entière, car s'il est difficile d'ajouter un point incongru, il est aisé d'en omettre par inadvertance.

Il reste cependant que nous pouvons continuer nos recherches avec les acquis suivants, qui n'ont pas été remis en cause :

- (i) Les absences de signes sont des saillances qui attirent l'attention dans les textes en vers fortement ponctués en fin de vers.
- (ii) Les logiques ponctuationnelles de la prose et du vers diffèrent.

Toutefois, décrire les règles qui expliquent l'absence de signes reste un besoin capital pour avancer dans la recherche sur la ponctuation médiévale. Si cette dernière est bel et bien une marque spécifiant une unité ou un contexte ponctuable, nous

devons, malgré les difficultés, nous efforcer de mettre au jour les unités et les contextes qui, au contraire, y sont rétifs.

Nous tenions à rendre compte de ces résultats mitigés. Pour nous garder de glisser dans le biais cognitif de l'*illusion des séries*, qui consiste à percevoir des régularités dans des données aléatoires, il nous faut prendre des précautions salvatrices. La focalisation sur les détails néglige l'évaluation de leur spécificité au regard de l'ensemble des données.

Voilà pourquoi, pour pouvoir caractériser un phénomène (comme l'absence de ponctuation) et l'expliquer, il est souvent important de prendre en considération son antagoniste dans toute sa mesure.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUTIER, Marie-Guy (2001) : « Études sur des chartes luxembourgeoises », in Kurt Gärtner, Günter Holtus & Andrea Rapp (éds), *Skripta, Schreiblandschaften und Standardisierungstendenzen Urkundensprachen im Grenzbereich von Germania und Romania im 13. und 14. Jahrhundert*, Trier, Kliomedia, 419-447.
- BURIDANT, Claude (1980) : « Le strument *et* et ses rapports avec la ponctuation dans quelques textes médiévaux », in Anne-Marie Dessaux-Berthonneau (éd.), *Théories linguistiques et traditions grammaticales*. Lille, Presses universitaires de Lille, 13-53.
- CINATO, Franck (2019) : « À propos du volume *Ponctuer l'œuvre médiévale. Des signes au sens* (Valérie Fasseur et Cécile Rochelois [éds], Genève, Droz, 2016) ». *Histoire Épistémologie Langage*, 41, 179-191.
- FASSEUR, Valérie & Cécile ROCHELOIS [éds] (2016) : *Ponctuer l'œuvre médiévale. Des signes au sens*. Genève, Droz.
- JAMES-RAOUL, Danièle (2017) : « La brisure du couplet dans *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes ». *Revue des littératures et des arts*, 17. URL : <https://revues.univ-pau.fr/opcit/243>
- KUNSTMANN, Pierre (2001) : *Chevalier au lion*. Ottawa, LFA. URL : <https://www-francaisancien.net/activites/textes/chevalier-au-lion/index.html>
- LAVRENTIEV, Alexei (2009) : *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*. Volume 1. Thèse de doctorat sous la direction de Christiane Marcello-Nizia. Lyon, École normale supérieure, Lettres et Sciences Humaines. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00846762>
- LLAMAS-POMBO, Elena (2007) : « Réflexions méthodologiques pour l'étude de la ponctuation médiévale », in Alexei Lavrentiev (éd.), *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français : ponctuation, segmentation, graphies. Actes de la journée d'étude de Lyon, ENS LSH, 6 juin 2005*. Chambéry : Presses de l'Université de Savoie, 11-48.
- MARCELLO-NIZIA, Christiane (1978) : « Ponctuation et "unités de lecture" dans les manuscrits médiévaux ou : je ponctue, tu lis, il théorise », *Langue française*, 40, 32-44.

- MAZZIOTTA, Nicolas (2009) : *Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291*. Tübingen, Niemeyer.
- MAZZIOTTA, Nicolas (2018) : « Ponctuation des changements de locuteurs à l'intérieur de l'octosyllabe dans les manuscrits du *Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes ». *Romania*, 136, 300-323.
- MORRISON, Stephen (2016) : « Présence et absence de la ponctuation médiévale et moderne dans certains textes anglais de la fin du Moyen Âge : l'embrouillement du sens », in Valérie Fasseur & Cécile Rochelois (éds), *Ponctuer l'œuvre médiévale. Des signes au sens*. Genève, Droz, 489-502.
- PARKES, Malcolm B. (1992) : *Pause and effect. An introduction to the history of punctuation in the West*. Cambridge, Scholar Press.
- PIERREVILLE, Corinne [éd] (2016) : *Chrétien de Troyes, Le chevalier au lion. Édition bilingue établie, traduite, présentée et annotée par Corinne Pierreville*. Paris, Champion.
- ROQUES, Mario (1952) : « Le manuscrit fr. 794 de la Bibliothèque Nationale et le scribe Guiot ». *Romania*, 73, 177-199.
- WOLEDGE, Brian (1986) : *Commentaire sur Yvain (Le Chevalier au lion) de Chrétien de Troyes. 1. v. 1-3411*. Genève, Droz.

## **Caractéristiques de la ponctuation dans un corpus de lettres écrites en français par des Finlandais aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles**

**Juhani HÄRMÄ**

*University of Helsinki*

juhani.harma@helsinki.fi

<https://orcid.org/0000-0002-2969-8583>

### **Resumen**

El corpus seleccionado para este estudio está constituido por la correspondencia mantenida entre cuatro finlandeses de finales del siglo XVIII y principios del XIX. Los autores de esta correspondencia comparten ciertos rasgos: todos eran funcionarios de alto rango, que desempeñaron su labor durante un importante periodo de transición en la historia de Finlandia, pertenecían a la nobleza y tenían el sueco como lengua materna; mantenían su correspondencia en sueco y en francés y mezclaban en ocasiones ambas lenguas. Las cartas en francés no muestran una influencia determinante del sueco, salvo los usos de la puntuación. Me concentraré aquí en la raya, cuyo uso quedó establecido en el siglo XIX en varias lenguas europeas.

**Palabras clave:** correspondencia, puntuación, sociolingüística histórica, contacto de lenguas, francés.

### **Résumé**

Le corpus de cet article est constitué de correspondances provenant de quatre épistoliers finlandais de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces auteurs avaient en commun le fait d'être de hauts fonctionnaires, de travailler durant une période charnière de l'histoire de la Finlande, d'appartenir à la noblesse et d'avoir le suédois comme langue maternelle. Ils s'écrivaient des lettres en suédois et en français, parfois en mélangeant les deux langues. Les lettres écrites en français ne présentent pas d'influence importante du suédois, sauf dans le domaine de la ponctuation. Je me concentrerai sur le rôle du tiret, dont l'usage se stabilise au XIX<sup>e</sup> siècle dans différentes langues européennes.

**Mots-clés :** correspondance, ponctuation, sociolinguistique historique, contact de langues, français.

---

\* Artículo recibido el 15/09/2020, aceptado el 30/03/2021.

**Abstract**

The corpus compiled for the article consists of letters written by four Finnish correspondents active at the end of the eighteenth and the beginning of the nineteenth century. These had several features in common: all were high-ranking officials, working in an important transitional period in Finnish history. They belonged to the nobility and their mother tongue was Swedish. They corresponded with each other in Swedish and in French, sometimes mixing the two languages. The letters written in French do not reflect an important influence from Swedish, except as to punctuation. I concentrate here on the dash, which became established in the nineteenth century in various European languages.

**Keywords:** correspondence, punctuation, historical sociolinguistics, language contact, French.

**1. Introduction**

Depuis un certain temps, je m'intéresse à des correspondances finlandaises écrites en français et en suédois, qui datent de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIX<sup>e</sup>. En plus de leur intérêt linguistique, les lettres présentent un grand intérêt historique, non-linguistique, comme chroniques de leur époque et comme commentaires des événements européens qui leur sont contemporains. Jusqu'à récemment, ces correspondances n'avaient été étudiées que par des historiens connaissant le suédois et le français. Ces matériaux assez vastes contribuent aussi à placer la Finlande sur une carte de la francophonie européenne ; ce ne sont pas les seuls documents écrits en français par des Finlandais, ni les plus anciens, mais ce sont probablement les plus importants.

Ce qui fait l'intérêt des lettres écrites en français, c'est qu'elles étaient adressées à des compatriotes avec qui les auteurs échangeaient aussi des lettres en suédois. Les lettres étaient donc écrites tantôt en suédois, tantôt en français, sans que les raisons de ces transitions soient évidentes. Les deux langues peuvent alterner aussi dans une même lettre (*cf. infra* au sujet d'Armfelt, § 4.3). Cette alternance codique est une caractéristique typique, en réalité incontournable, de ces correspondances, et à mon avis la plus intéressante. Elle imprègne les différents domaines que l'on peut choisir comme objet d'étude, qu'il s'agisse du style des épistoliers, des stratégies interactionnelles ou des stratégies de politesse mises en œuvre. Ces correspondances offrent cependant des matériaux également pour des études qui peuvent *a priori* sembler moins évidentes ou moins intéressantes. C'est le cas des signes de ponctuation, dont l'étude pourrait permettre de découvrir et d'explorer un diasystème rassemblant des scripteurs qui ont plusieurs caractéristiques en commun, tels que les épistoliers dont il sera question ici.

**2. Arrière-plan historique**

Les lettres de mon corpus ont toutes comme auteurs quatre fonctionnaires finlandais, tous issus de la noblesse finlandaise : Gustaf Mauritz Armfelt (1757-1814),

Johan Albrecht Ehrenström (1762-1847), Robert Henrik Rehbinder (1777-1841) et Carl Johan Walleen (1781-1867). Leurs noms sont inconnus en dehors de la Finlande et de la Suède, même si Armfelt a joué un rôle de second plan dans l'histoire européenne. Ils sont tous nés durant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et leurs correspondances proviennent en partie de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais surtout de la première moitié du XIX<sup>e</sup>. Il s'agit d'une période charnière dans l'histoire de la Finlande, qui jusque-là faisait partie du royaume de Suède depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Dans les remous des guerres napoléoniennes, elle est toutefois passée à la Russie en 1809, après une brève guerre entre la Russie et la Suède. Les quatre épistoliers étaient d'abord des sujets du roi de Suède, mais ont ensuite juré fidélité et obéissance à l'Empereur de Russie, Alexandre I<sup>er</sup>, et sont devenus, à des titres différents, des fonctionnaires au service de Sa Majesté Impériale.

Le fait que ces quatre épistoliers soient tous des nobles est sans doute en partie une coïncidence, mais pas totalement. Ils ont tous occupé des fonctions importantes, certainement grâce à leur talent et leur compétence, mais sans doute aussi grâce à leurs origines. Ils n'avaient pas tous la même fortune ni la même éducation, mais ils ont appris le français dans leur enfance, soit avec des précepteurs, français ou non, soit avec des membres de leur famille ou de leur entourage. Leur langue maternelle était en principe le suédois, mais le concept de langue maternelle était à l'époque plus flou qu'actuellement. Les épistoliers pouvaient utiliser le français au sein de leur famille ou avec des amis. Les lettres démontrent que leur français n'est pas parfait, mais on peut constater qu'ils faisaient des « fautes » également quand ils écrivaient le suédois. De toute façon, une espèce de connivence s'établit entre eux, parce qu'ils sont capables de communiquer en français, mais le fait qu'ils étaient tous nobles les unissait également.

Le français avait commencé à gagner de l'importance en Suède au XVII<sup>e</sup> siècle et sa position s'est consolidée durant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, surtout pendant le règne du roi francophile Gustave III (né en 1746, il régna de 1770 à 1792)<sup>1</sup>. Il faut noter que le finnois, langue parlée par la majorité de la population, ne joue aucun rôle dans ce paysage sociolinguistique, puisqu'il n'était parlé que par les couches inférieures de la population et que les classes supérieures n'employaient cette langue que pour parler avec les domestiques ou ne la parlaient pas du tout (*cf.*, à ce propos, l'excellent survol de Saari, 2012). En ce qui concerne le russe, langue des dirigeants à partir de 1809 jusqu'à l'indépendance du pays en 1917, les Finlandais ne l'employaient guère et communiquaient en français avec le Gouverneur général, représentant de l'empereur en Finlande, et son état-major, ainsi qu'avec la cour de Saint-Pétersbourg.

---

<sup>1</sup> Sur le français en Suède et en Finlande, *cf.* Pettersson (2005 : 126-128) ; Lindgren & Lindgren (2005 : 256-260) ; Rettig (2006 : 1807-1808) ; Wolf (2008 : 3327-3329) ; Östman & Östman (2008) ; Östman (2012).

Les fonctionnaires finlandais en poste à Saint-Pétersbourg<sup>2</sup> (Walleen, Rehbindler, Armfelt) utilisent le français comme *lingua franca* et se débrouillent sans connaître le russe. Des documents conservés aux Archives nationales de Finlande démontrent qu'un grand nombre de documents officiels rédigés en Finlande pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, sous le règne russe, étaient en français, même si cette langue n'avait évidemment aucune position officielle en Finlande et qu'elle n'était parlée que par un pourcentage réduit de la population.

La Finlande a donc d'abord subi, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'influence de la cour francophone du roi Gustave de Suède, et ensuite c'est la cour francophone de Saint-Pétersbourg qui a été émulée. Le suédois demeure l'autre langue de l'élite pendant le XIX<sup>e</sup> siècle. Voilà donc une situation sociolinguistique un peu complexe, où des langues ignorées par la majeure partie des Finlandais servaient de langues véhiculaires au sein d'une petite partie de la population. Il s'agit d'une situation particulière de contact de langues où l'une des langues, le français, n'a aucun rapport direct (géographique ou historique) avec le territoire où elle est parlée, et les deux langues (français et suédois) sont en fait minoritaires sur ce territoire. Le rôle du français dans ce contexte est évidemment dû à son prestige européen.

### 3. Corpus

Cet arrière-plan historique et sociolinguistique me semble nécessaire dans ce contexte (pour plus d'informations sur un tel contexte, cf. Härmä, 2013, 2015, 2020). Le corpus dont je me sers est difficile à cerner. Il est constitué des correspondances des quatre épistoliers qui ont été présentés ci-dessus, et il est composé de lettres qu'ils se sont envoyées les uns aux autres, mais aussi à d'autres correspondants, surtout dans le cas d'Armfelt. Les lettres sont conservées aux Archives Nationales de Finlande à Helsinki, et elles ont récemment été numérisées. Le nombre total des lettres écrites par chaque correspondant n'a pas été indiqué par les Archives, et il semble que lors de la numérisation, personne n'ait compté les lettres. On m'a cependant signalé que la correspondance française conservée d'Ehrenström est constituée de plus d'un millier de lettres. Cela doit être le cas également des lettres d'Armfelt, comme on peut le déduire du nombre des photographies des lettres disponibles sur internet : en tout, plusieurs milliers.

---

<sup>2</sup> Ehrenström travaillait à Helsinki, la nouvelle capitale du Grand-Duché de Finlande, dont il assura la reconstruction et la rénovation à partir de 1812. Ses collègues Walleen, Rehbindler et Armfelt étaient en poste à Saint-Pétersbourg au service de l'Empereur pendant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, assurant des fonctions différentes, mais œuvrant néanmoins pour la Finlande. Les correspondances dont il est question ici sont basées sur les échanges qu'Ehrenström entretient avec Rehbindler d'une part et Walleen de l'autre. Les correspondances d'Armfelt étudiées ici sont en général plus anciennes, datant de sa période suédoise précédant l'assassinat de Gustave III en 1792 (cf. § 4.3.).

Les lettres d'Armfelt sont peut-être les plus intéressantes, mais elles ont été mal cataloguées, les reproductions sont souvent de mauvaise qualité et son écriture est malheureusement difficile à lire<sup>3</sup>. D'une manière générale, les correspondances s'échelonnent sur une période de 55 ans environ (les deux dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle et les trois ou quatre premières du XIX<sup>e</sup> siècle). Seul Ehrenström, mort à 84 ans, a eu l'occasion d'écrire des lettres pendant plus de 50 ans. Il y a eu des changements dans la langue pendant cette période de deux générations (qu'il s'agisse du suédois ou du français, tel qu'il est utilisé par les épistoliers), et il serait possible, en théorie, de baser une étude diachronique sur ce corpus. Ces changements peuvent être notamment dus au fait que le début du XIX<sup>e</sup> siècle, période charnière du point de vue historique, signifie aussi le début d'écarts langagiers pour le suédois de Finlande par rapport au suédois de Suède, ce qui peut avoir un effet indirect sur le français utilisé par ces suédophones (Ahlbäck, 1971 : 29). En Suède, l'utilisation des mots étrangers ou français a été restreinte par un décret au début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais cela ne concernait plus la Finlande, détachée à cette époque de la Suède. De toute façon, je ne tenterai pas une approche diachronique ici (même si ces lettres se trouvent dans la diachronie du français), pas plus qu'une approche quantitative. Cette étude se place cependant dans un cadre de sociolinguistique historique.

Il est légitime de s'interroger sur le statut ou l'intérêt éventuel d'un tel corpus assez volumineux, composé de correspondances en français et provenant de quatre personnes différentes dont aucune n'a le français comme langue maternelle officielle<sup>4</sup>. Quelle importance un tel corpus peut-il avoir pour la francophonie ou pour des recherches portant sur le français des siècles passés ? Il est évident qu'une étude diachronique portant sur ces lettres écrites pendant une cinquantaine d'années (entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle) ne révélerait rien d'intéressant en ce qui concerne les changements linguistiques de la langue française.

Les contacts de langue français-suédois constituent quant à eux une question intéressante, mais ne nous concernent pas directement ici, même si le recours à la langue suédoise est inévitable jusqu'à un certain degré. Le français des quatre épistoliers ne représente pas une variété uniforme de langue, mais présente quand même un certain nombre de caractéristiques qui valent à mon sens la peine d'être étudiées (*cf.*

<sup>3</sup> Notons à ce propos que les fautes de français relativement nombreuses des exemples donnés ici sont dues aux auteurs eux-mêmes (à l'exception de quelques erreurs éventuelles survenues durant le travail de copie). Les soulignements dans les exemples proviennent des auteurs, tandis que les passages entre crochets, donnant des clarifications, sont dus à moi.

<sup>4</sup> Les Archives Nationales de Finlande possèdent aussi des correspondances d'autres personnes ou de réseaux de correspondants, dont l'arrière-plan ou le contexte langagier est grosso modo le même que celui d'Ehrenström et de ses collègues et amis. Il y a, par exemple, un ensemble de lettres écrites durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par Aurora Karamzin, aristocrate finlandaise ayant passé quelques dizaines d'années à la cour de Saint-Petersbourg, et par son cercle de proches et d'amis.

Härmä, 2013, 2015, 2020). Le français tel qu'il a été écrit en Finlande depuis le XVII<sup>e</sup> siècle a été largement ignoré et éclipsé par le français de Suède, pour des raisons évidentes. Cette variante « finlandaise » du français vaut cependant la peine d'être reconnue comme faisant partie intégrante de la francophonie européenne des pays où le français n'est pas une langue majoritaire.

On peut également se demander comment définir ou classer les lettres de ce corpus imposant. Les correspondances d'Ehrenström, de Rehbinder et de Walleen pourraient être qualifiées de « semi-officielles ». Ce sont des lettres de fonctionnaires, presque toujours très sérieuses et pondérées, qui discutent pour la majeure partie de questions administratives ou politiques<sup>5</sup>. Cependant, la vie personnelle des épistoliers apparaît en passant dans presque chaque lettre, surtout lorsqu'ils parlent de leurs problèmes de santé (*cf.* citations 1, 6-8) ou, par exemple, lorsqu'il est question d'achats à faire à Saint-Pétersbourg (*cf.* citations 6, 19 et 22). On peut se poser la question de savoir si les auteurs ont pensé à la postérité en écrivant ces lettres, mais la discussion de cette question demanderait un développement un peu trop long ; Armfelt est un cas différent, parce qu'une grande partie de sa correspondance est privée (*cf. infra*, § 4.3), et ce n'était pas un fonctionnaire au même titre que les trois autres.

#### 4. Ponctuation

##### 4.1. Généralités

Il n'y a évidemment pas lieu de présenter ici un historique de la ponctuation en suédois. Constatons cependant que les règles de la ponctuation phrastique de cette langue étaient différentes de celles du français. Jusque vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le suédois suivait une ponctuation démarcative, où il convenait de distinguer ou de séparer chaque proposition avec un signe (Gaeta, 2008 ; Strömquist, 2013 ; Dahl, 2016 : 41). Par exemple, la virgule devant la conjonction équivalant au complément français *que* était obligatoire, ce qui n'est plus le cas<sup>6</sup>. L'exemple suivant, tiré d'une lettre envoyée en 1819 par Ehrenström à Rehbinder, illustre cette pratique :

(1) La dernière lettre dont Vous m'avez honoré, Monsieur le Baron, du 10/22<sup>7</sup>, me comunique l'agréable nouvelle, que Votre Santé commence à se

<sup>5</sup> Ehrenström et Walleen s'écrivent en 1814 et 1815 de longues lettres contre Napoléon, la France et les Français. Ces lettres, où les auteurs ne réussissent guère à garder leur calme, représentent le « genre épistolaire politique » et sont presque des essais politiques.

<sup>6</sup> *Cf.* la situation en danois, langue apparentée de près au suédois : Korzen (2017 : 334-335) présente la distinction entre la virgule logico-sémantique (« virgule marquant la pause ») et la virgule grammaticale (« virgule traditionnelle »). Depuis 1996 a été adoptée une nouvelle virgule unique, marquant les pauses naturelles.

<sup>7</sup> Cette indication de temps renvoyant à deux dates en mai 1819 est basée sur la différence entre les calendriers julien (*le 10*), toujours utilisé en Russie à l'époque, et grégorien (*le 22*), utilisé en Finlande (et en Suède). L'utilisation des deux dates est courante chez ceux qui sont en Russie et envoient des lettres en Finlande, et à l'inverse.

retablir parfaitement. Vous n'auriez pas pû m'en donner une, qui m'eut fait plus de plaisir (Ehrenström à Rehbinder, 1819).

Cependant, les épistoliers finlandais n'observent nullement cette règle d'une manière systématique, et leur ponctuation dans les lettres écrites en français est proche de la ponctuation française. Voici quelques exemples variés qui illustrent différents emplois de la ponctuation et ne correspondent pas vraiment aux règles ni aux usages de l'une ni de l'autre langue<sup>8</sup> :

(2) Il est très probable que la nouvelle, déjà inserée dans les gazettes Allemandes, sur la résolution prise par l'Empereur, de défendre à ses sujets de fréquenter les Universités Allemandes, se confirme (Ehrenström à Rehbinder, 1819).

(3) La Note Russe ci-jointe, a été donné par le marchand Russe Sinébrukoff, pour indiquer où trouver le Négociant Uschakoff qui mieux que tout autre, pourra trouver une occasion sûre pour nous faire parvenir les parquets (Ehrenström à Rehbinder, 1819).

(4) Ce qu'on en dit, ne peut pas être un Conte en l'air, depuis que le Général d'Opperman en a fait la matiere d'une lettre officielle, dans laquelle cependant le nom du Prince n'est pas articulé (Ehrenström à Rehbinder, 1819).

(5) Je mande cela, uniquement pour ajouter, que ce n'est pas par moi qu'on l'a sù (Ehrenström à Rehbinder, 1819).

Les signes de ponctuation déjà usuels se retrouvent dans mon corpus de lettres vers 1800 : ainsi, en plus du point et de la virgule, on trouve bien sûr le point d'interrogation, comme le point-virgule, le point d'exclamation, les guillemets et les deux points. Par contre, l'utilisation des parenthèses est peu courante, et certains épistoliers semblent ne pas les employer du tout<sup>9</sup>. Je n'ai pas trouvé d'exemples des points de suspension dans mon corpus ; en fait, c'est le tiret qui semble souvent jouer leur rôle. Mes affirmations sur l'absence de tel ou tel phénomène dans la correspondance de tel auteur sont sujettes à caution, puisqu'il n'est pas possible de lire toutes les lettres, soit à cause de leur grande quantité, soit parce que toutes les lettres ne nous ont pas été conservées. L'utilisation de la virgule, en particulier, défiant parfois toute logique, invite à faire des comparaisons avec l'utilisation désinvolte, pour ne pas dire négligente, des accents dans les quatre épistoliers<sup>10</sup>. On en voit des exemples ci-dessus, et d'autres exemples suivront.

<sup>8</sup> Tous ces exemples proviennent de lettres écrites par Ehrenström à Rehbinder.

<sup>9</sup> Rehbinder s'en sert cependant.

<sup>10</sup> L'emploi des accents chez Rehbinder suit cependant une certaine logique, quoique pas tout à fait systématique. En général, il se sert de l'accent aigu en fin de mot, mais omet facilement les accents qui précèdent ; par exemple, *faché, oté, cotés, gouté* ; *cf.*, aussi, *espece, veritable, detail, amerement*, etc. D'autre part, il arrive également qu'il ajoute des accents là où il n'en faut pas, peut-être par hypercorrection : *des*

Je présenterai à la fin de cet article quelques remarques d'ensemble sur les caractéristiques de l'écriture des quatre épistoliers. Une étude comparative serait cependant trop longue et ne présenterait pas suffisamment d'intérêt du point de vue de la langue française des siècles passés. Il faut encore souligner que les épistoliers ne semblent pas suivre de règles précises dans l'emploi qu'ils font des signes de ponctuation.

Je vais me concentrer sur le tiret, puisque ce signe présente des emplois particuliers qui semblent n'appartenir qu'au suédois du XIX<sup>e</sup> siècle, et, par là, au français écrit par les suédophones à cette époque.

#### 4.2 Le tiret chez Ehrenström, Reh binder et Walleen

Selon Catach (1980 : 17), le tiret fait partie des signes d'énonciation, ce qui est déjà apparent dans les correspondances étudiées ici. Il assure des fonctions relevant de l'organisation syntaxique, mais aussi relevant de l'oralité. En simplifiant un peu, on peut dire que les emplois principaux *actuels* du tiret – ceux qui nous concernent ici – sont au nombre de deux : d'une part, (a) le tiret peut indiquer un ajout, un complément d'information, en fin de phrase ou bien au milieu (dans ce dernier cas, il sera accompagné d'un deuxième tiret), et d'autre part, (b) il peut mettre en valeur, en relief, un mot ou un syntagme<sup>11</sup>. (c) Le tiret s'emploie bien sûr également dans le dialogue pour indiquer la prise de parole, ainsi que (d) comme symbole dans les indications de temps (12–14 h.) ou de distance (*le train Madrid – Salamanque*). Ces deux derniers emplois ne nous concernent pas ici<sup>12</sup>.

Le tiret est mentionné pour la première fois dans la littérature de référence en suédois en 1813 ; le terme suédois de *tankstreck* (qui est un calque de l'allemand *Gedankenstrich* et dont une traduction littérale en français pourrait être « trait/tiret de réflexion ») est utilisé dans un manuel de suédois paru cette année-là (cf. Strömquist, 2013 : 60). Le tiret n'est apparemment utilisé en suédois qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. Dahl, 2016 : 34ss.). Curieusement, il existe très peu d'études ou de données d'ordre diachronique sur le tiret (dit « de réflexion ») en suédois, et cela vaut pour la

---

*vœux bien ardents*. Sans présenter de statistiques, on peut toutefois assurer qu'il omet la majorité des accents.

<sup>11</sup> Selon Barsi (2008 : 283-284), le tiret (a) relance le discours, (b) introduit un changement de point de vue ou (c) indique l'irruption d'une autre voix narrative (elle donne des exemples des *Mémoires d'outre-tombe*, provenant donc de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle). Barsi (2008 : 284) présente aussi des exemples d'une pièce de Musset, où, d'après elle, le tiret a une valeur énonciative.

<sup>12</sup> Ehrenström utilise le tiret dans des mots composés au lieu du trait d'union, emploi similaire aux indications de distance ou de temps. L'emploi de ces signes ne s'était donc pas encore stabilisé à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. ou au début du XIX<sup>e</sup> s. (par exemple, *människo – ödande* 'homme – dévorant' [« qui consume un homme »]). Cette classification relativement simple n'est évidemment pas toujours suivie ; Drillon, par exemple, propose plusieurs groupes différents. Il constate également que le tiret « conclut ou interrompt » (1991 : 338). Sur le tiret en général, cf. Drillon (1991 : 329-340) ; Catach (1994 : 75-76) ; Bredel (2011 : 43ss.) ; Holmes & Hinchliffe (2013 : 687) ; Dahl (2016 : *passim*).

ponctuation suédoise en général<sup>13</sup>. Si la ponctuation des lettres écrites en français que nous étudions semble en général avoir subi une influence de la part du français, par exemple pour la virgule, il semble plus que probable, pour le tiret, que l'influence vienne du suédois.

Le tiret apparaît dans mon corpus dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, au moins dans les lettres de jeunesse d'Armfelt (et chez lui, dès les années 1780). La codification de la langue suédoise n'est pas encore terminée à l'époque (cf. Ahlbäck, 1971 ; Pettersson, 2005) et, de toute façon, les connaissances grammaticales des épistoliers ne sont pas approfondies. Même s'ils connaissent tous le français nettement mieux que plusieurs de nos contemporains, leur culture générale varie beaucoup<sup>14</sup>. Ehrenström et Armfelt surtout, que seules cinq années séparaient, étaient des hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais les autres avaient aussi été scolarisés avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle, et leur français s'en ressent.

Ce qu'il y a de particulier dans la majorité des tirets de mon corpus, c'est, d'une part, qu'ils se placent en bas de ligne et non dans la position à laquelle nous sommes habitués (milieu de la ligne)<sup>15</sup>. D'autre part, leurs fonctions ne semblent souvent pas correspondre à l'usage actuel, si on pense à des langues comme le français et les autres langues romanes ou encore comme le suédois, l'anglais, le finnois, etc. Les emplois semblent par ailleurs varier selon les épistoliers. Les fonctionnaires Rehbindet et Ehrenström s'en tiennent à un usage « modéré », peut-être dû à leur statut professionnel, tandis qu'Armfelt s'en sert souvent d'une manière débridée ; dans son cas, il est évident que l'utilisation du tiret varie selon les destinataires de ses lettres et évolue aussi avec l'âge (v. *infra*, § 4.3)<sup>16</sup>.

<sup>13</sup> Communications personnelles de deux professeures de langues scandinaves de l'Université de Helsinki, Mirja Saari et Hanna Lehti-Eklund.

<sup>14</sup> Rehbindet et Walleen avaient un diplôme universitaire de droit, tandis qu'Ehrenström était autodidacte, n'ayant pu être scolarisé par son père pour des raisons économiques. Malgré cela, il apprit plusieurs langues étrangères à part le français.

<sup>15</sup> La position du tiret évolue au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Eliel Kilpelä, rédacteur des *Œuvres complètes numérisées* de l'écrivain finlandais de langue suédoise Zacharias Topelius (1818-1898), a attiré mon attention sur le fait qu'avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le tiret commence à se déplacer de haut en bas et de bas en haut et à se stabiliser peu à peu dans sa position actuelle dans la production de l'écrivain. On peut supposer que cela concerne aussi la production d'autres écrivains contemporains, mais il semble que personne n'ait étudié la question de la place du tiret et des changements portant sur celle-ci.

<sup>16</sup> Il serait téméraire de prétendre que l'emploi du tiret corrèle avec la fonction et la carrière de tel épistolier, mais les correspondances d'Ehrenström, de Rehbindet et de Walleen dont nous disposons consistent dans des lettres semi-officielles, où il y a peu de place pour la fantaisie, si ce n'est pour un peu d'humour et d'ironie. Armfelt a eu une vie d'aventurier et a porté plusieurs casquettes ; il était officier, diplomate, homme politique, fonctionnaire, homme de lettres et de théâtre, membre de l'Académie suédoise, etc.

Ce qui surprend, c'est l'emploi du tiret en apparence aléatoire et d'une fréquence très variable. Il peut apparaître aussi bien dans les lettres en suédois que les lettres en français (je ne donnerai ici que des exemples en français) :

(6) Les catheter coutent ensemble 25 Roubles.\_\_\_\_ Quant aux livres \_\_ j'ai perdu la note mais les prix en sont conformes aux catalogues. Plusieurs des livres que Vous avez demandé ne se trouvaient plus chez Kennier ? (Rehbinder à Ehrenström, 1819).

(7) Ma santé va beaucoup mieux \_\_\_\_ les forces commencent à revenir mais la digestion est toujours lente (Rehbinder à Ehrenström, 1819).

(8) La dernière Poste de St. Petersbourg ne m'apporta aucune information sur l'état de Votre Santé, Monsieur le Baron. C'est cependant un article du plus haut intérêt pour moi. \_\_ La mienne va mieux (Ehrenström à Rehbinder, 1819).

Je présente maintenant une classification possible, même si d'autres sont également envisageables :

(a) Commençons par les cas qui sont identiques à la pratique moderne ou qui s'en rapprochent de manière évidente, à savoir ceux qui introduisent un ajout ou un complément d'information.

(9) Tous ceux qui m'ont parlé de lui [un ami qui agonise], \_ et ils sont en grand nombre, \_ ont été d'accord sur ce point, et je suis bien sûr que ses calomniateurs même, s'il en a d'autres que le seul homme, qui dans sa démençe se plait à faire la guerre à tous les honnêtes gens d'un mérite plus eminent que le sien \_ que ses calomniateurs même, dis-je, seront forcés de se taire devant la voix publique [...] <sup>17</sup> (Walleen à Ehrenström, 1815).

(10) Heureux celui qui peut se retenir dans un coin, avant cette époque et je tache chaque jour de me familiariser avec l'horrible idée de me séparer de propos délibéré d'un souverain et d'un Bienfaiteur que j'adore\_\_c.a.d. me separer de sa personne, mais jamais de vivre sous son Gouvernement (Rehbinder à Ehrenström, 1819).

(11) Les politiques de la Capitale pretendent que nous aurons bientôt la guerre \_\_ qu'une alliance s'est formé contre nous, composée de l'Autriche, la Bavière, l'Angleterre et la Suède [...] (Rehbinder à Ehrenström, 1819).

L'exemple (9) est proche des usages contemporains. On pourrait imaginer, à la place des deux premiers tirets qui encadrent l'ajout, également des parenthèses. Le troisième tiret, qui ne se rattache pas directement aux deux précédents, permet de structurer la phrase, assez complexe, qui continue encore sur plusieurs lignes après la fin de la citation (Walleen a l'habitude des phrases longues et sinueuses, et en général, il réussit

<sup>17</sup> Cet exemple démontre bien une particularité pléonastique des habitudes orthographiques de Walleen, qui met en général une cédille sous les *c* qui se prononcent comme un *s*. On constate le même phénomène dans certaines lettres d'Ehrenström (v. ex. 16).

à les construire de manière à les rendre correctes et compréhensibles). Il s'agit d'un décrochage énonciatif (*cf.* Llamas-Pombo, 2017), où l'épistolier en quelque sorte affirme sa présence et se reprend au milieu d'une phrase à la structure complexe. Les exemples (10) et (11) contiennent aussi un ajout ou une explication supplémentaire après le tiret, qui pourrait être remplacé par un point-virgule.

(b) Assez souvent, on peut avoir l'impression que le tiret reflète effectivement un moment de réflexion, comme son nom allemand ou suédois l'indique (*cf. supra*). On pourrait bien sûr objecter qu'il s'agit là d'une impression tout à fait subjective : comment pouvons-nous savoir que l'épistolier réfléchit au moment où il trace un tiret ? Considérons toutefois les exemples suivants :

(12) Selon lui [= une « gazette »], Bonaparte n'étoit entré en France qu'avec une poignée de soldats, personne ne s'étoit réuni à lui; son entreprise n'étoit que ridicule, folle, extravagante, effet de son désespoir etc. \_ Et tandis qu'on lit à Paris toutes ces belles choses, Bonaparte avec sa poignée d'hommes, insulte déjà, dans la seconde ville du Royaume, le Gouvernement légitime de la France, des corps entiers de soldats désertent pour se rallier sous les drapeaux; un ministre du Roi est de ses satellites, et son entreprise ridicule est devenue fort sérieuse (Walleen à Ehrenström, 1815).

(13) Je n'ai rien entendu parler de cette scene entre deux professeurs d'Abo<sup>18</sup>. \_\_\_J'en suis bien fâché et je me figure la vive joie que cela doit exciter parmi ceux qui ont adopté le principe de dénigrer tout ce qui tient à notre administration actuelle et surtout d'humilier et ridiculiser la seule académie que nous ayons et qui par préférence a eu le tort d'élever les ignorans et les imbecilles qui sont revêtus de nos premières places de magistrature (Rehbinder à Ehrenström, 1819).

(14) Le vieux Sprengtporten est mort et enterré. Il avait en soi les élémens d'un grand homme\_\_\_ un coin de sa tête était un chef d'oeuvre mais il paraît comme si le reste n'avait pas été achevé par le même maître (Rehbinder à Ehrenström, 1819).

(15) J'ai été bien mal \_ mais je me trouve assez retabli pour penser de faire ma première sortie en voiture aujourd'hui. Je n'ai pu travailler chez l'Empereur jeudi passé (Rehbinder à Ehrenström, 1819).

C'est surtout Rehbinder qui affectionne dans ses lettres ces ajouts ou ces compléments d'information, qui semblent être le fruit d'une réflexion plus poussée. On pourrait dire que l'épistolier donne l'impression de poser sa plume pour un instant avant de continuer et pour reprendre son « souffle » (*cf.* Catach, 1980 : 23 ; Serça, 2004 : 15). Le tiret pourrait être remplacé par d'autres signes de ponctuation, ou être simplement omis comme dans l'exemple (12), celui de Walleen. Le topique ne change

<sup>18</sup> Renvoi à une lettre précédente d'Ehrenström, où celui-ci rapporte une altercation entre deux professeurs de l'Académie (à savoir l'Université) de Turku/Åbo, qui a fait scandale.

pas (*cf.* ci-dessous groupe (c), « ordre du jour »), mais le point de vue ou la perspective peut changer. De toute façon, le tiret n'indique pas un ajout parenthétique ou une nouvelle information mise en valeur ; il indique plutôt un développement de ce qui a été dit précédemment. On pourra le considérer comme une sorte de marqueur d'énonciation, de décrochage énonciatif : une indication d'une nouvelle réflexion de l'épistolier au sujet du topique qu'il a discuté et qu'il continue de discuter.

(c) Dans certaines lettres, le tiret se retrouve plusieurs fois, à des intervalles plus ou moins réguliers, sur une page ou deux. Il marque dans ce cas-là assez nettement les points d'un « ordre du jour » :

(16) Monsieur!

Votre lettre, Monsieur, du 17, est arrivée en deux jours, le 19. Elle m'en annonce une autre plus longue, envoyée avec Mr. de Willebrand, Conseiller d'Etat actuel. Je ne puis pas esperer à la recevoir que vers la fin de la semaine prochaine, car un homme de mon âge qui se marie, a besoin de voyager lentement, à petites journées, afin de menager ses forces. \_\_\_ Mille grâces pour la peine que Vous avez bien voulu Vous donner à l'égard de mes commissions. \_\_\_\_\_ Les nouvelles de la défaite de Murat, paroissant se confirmer de toute part, au grand déplaisir d'une partie du public de Stockholm, qui avoit déjà mis en circulation le bruit qu'il avoit complètement battu les Autrichiens, que toute l'Italie s'étoit levée en sa faveur, qu'on avoit fait main basse sur les Allemands, etc. (Ehrenström à Walleen, 1815).

(17) On soutient avec ardeur le principe, que la Nation Française, ayant reçu Buonaparte avec enthousiasme, et se préparant à le réélire pour la seconde fois Empereur des François, personne n'a le droit de mettre en doute le sien, constaté si solennellement. J'avoue que la farce qui va être jouée au Champ de Mai, et dont le resultat n'est pas douteux, est profondément calculée pour inspirer de justes allarmes, parcequ'elle donne un air de légitimité à la nouvelle usurpation du Corse. \_\_\_ La Suède ne s'est pas encore prononcée pour la grande cause, mais comme on prétend que le Congrès de Vienne a garanti au Roi de Danemark la possession de la Poméranie Suédoise, que la Cour de Stockholm ne veut pas lui céder de bon gré, on a envoyé des troupes à Stralsund, sous les ordres du General de Döbeln, qu'on dit être enchanté de cette marque de confiance. \_\_\_\_\_ Je suis très-inquiet sur le sort du Duc d'Angoulême, parceque je crains toujours qu'il sera la victime de la perfidie de Buonaparte. Nous ne savons pas encore avec certitude qu'il soit à l'abri du danger. \_\_\_ Voilà un bel exemple que Mr. de Willebrand nous donne. Pour moi, je suis déjà trop vieux pour le suivre, mais pour Vous, Monsieur, il ne doit pas être perdu. \_\_\_ Point de reponse encore de Vienne. \_\_\_ Que le Tout puissant daigne protéger notre Bon Empereur, et qu'Il puisse réussir à raffermir la tranquillité de l'Europe, pour la destruction complete de l'Hydre revolutionnaire de France !!! \_\_\_ Presentez, je Vous prie, Monsieur, mes complimens et respects à Mr. et Madame de Rhebinder [*sic*], et agréez l'expression de mes

sentimens d'attachement et d'amitié sincère pour Votre personne (Ehrenström à Walleen, 1815).

Cet emploi s'observe surtout chez Ehrenström, dont l'esprit méthodique semble favoriser les énumérations de questions à discuter et à résoudre. L'emploi des tirets pour structurer une liste n'est cependant pas très courant même dans ses lettres, et, comme chez les autres épistoliers (à l'exception d'Armfelt), les lettres contenant des tirets sont nettement en minorité ; il est même possible de trouver une longue lettre avec un seul tiret. Dans tous les cas, le tiret annonce dans cette catégorie d'emploi un changement de topique, à l'opposé des exemples des groupes précédents. Dans l'exemple (17), un point soulevé par Ehrenström, *Point de réponse encore de Vienne* (mention d'un sujet traité précédemment par les deux épistoliers) ne consiste qu'en six mots, tandis que d'autres points ont droit à plusieurs lignes.

On peut inclure sous cette rubrique également les changements brusques de topique, comme (18), où l'épistolier tient à marquer (ou peut-être à justifier) le changement soudain de thème.

(18) Les nouvelles sur l'arrivée de l'Empereur sont toujours incertaines. On en parle beaucoup; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que personne n'en sait rien. \_ Un bruit s'est répandu ici de la mort du Roi de France, sans qu'on y ajoute beaucoup de foi, et je crois qu'en cela on fait fort bien (Walleen à Ehrenström, 1815).

(19) En attendant, je suis laissé, par l'absence du Souverain, dans une situation extrêmement pénible et ne sait plus où tourner la tête. Il faut une opiniâtreté telle que la mienne, pour rester attaché à la mémoire de mon ami, le Comte d'Aminoff, qui, par legereté, m'a mis dans l'embarras où je me trouve. \_\_\_ Malheureusement les deux schawls, que j'ai maintenant vû moi-meme, ont été gâtés par la pluie, surtout l'un des deux, où il y a des tâches grandes comme une soucoupe. Je crains maintenant que le schawl bleu, que j'attends avec le courrier de demain, aura le même sort, si le paquet n'est pas enveloppé de toile cirée. \_\_\_ Présentez, je vous prie, mes respects à M<sup>e</sup>. et Mad<sup>e</sup>. de Rhebinder, et ne doutez jamais de la sincérité des sentimens d'estime et d'amitié que je vous porte (Ehrenström à Walleen, 1815).

Dans l'exemple (19), dernier paragraphe d'une lettre, les tirets encadrent un passage cocasse où Ehrenström revient, une fois de plus, sur l'affaire de deux châles (« schawl ») de Boukhara qu'il avait commandés à Saint-Pétersbourg pour une dame, jamais nommée, et qui sont arrivés abîmés à Helsinki. Le passage peut faire sourire dans une lettre qui traite par ailleurs de questions administratives, ce qui est normalement le cas dans ces correspondances. (Il est vrai que parmi ces questions, la démission envisagée par Ehrenström est au premier plan, de sorte que la mention des deux châles renchérit sur l'aspect plus personnel de la lettre).

(d) Le tiret peut indiquer un décrochage énonciatif (Badiou-Monferran, 2017 ; Pétilion, 2004), une sorte de rupture ou de passage d'un niveau ou d'un mode à un autre. Dans les trois exemples ci-dessous, on passe à une sorte d'oralisation ou d'embrayage : l'épistolier (différent dans chaque exemple) s'adresse plus directement à son correspondant après le tiret. Dans (22), qui est un ajout dans la marge de la dernière page de la lettre, Ehrenström présente deux requêtes à Rehbindler (comme il en fait souvent aussi bien à celui-ci qu'à Walleen), en utilisant des stratégies de politesse avec deux propositions conditionnelles de types différents. Le tiret sépare les deux requêtes, peut-être pour créer une distance entre elles et amortir le fait qu'il y en a plus d'une :

(20) [...] toute la Capitale étoit électri­fiée en faveur du Roi, tous les députés des deux çambres avoient juré, les larmes aux yeux, de mourir pour lui, tous les mareçhaux avoient fait le même serment dans leurs adresses à sa Majesté; enfin tout étoit au mieux possible. \_ Eh bien! que dites-vous, Monsieur, quand Vous saurez que malgré tout çela Bonaparte est à Paris, toute l'armée à ses ordres, toute la nation soumise de nouveau à sa tyrannie, le Roi en fuite, et le malheur à son comble ! (Walleen à Ehrenström, 1815)

(21) Jusqu'ici j'ai eu d'estime pour cet homme faible [le Sieur Etter], mais actuellement je suis fâché d'être obligé d'en rabattre une bonne partie. Cet état de choses ne durera pas longtemps \_ Tout ici entre nous (Rehbindler à Ehrenström, 1819).

(22) Si Vous vouliez bien avoir la bonté de faire acheter pour moi une boîte de 5 livres de tabac, de celui de Charron la Rose. Le General de Reuterskjöld auroit bien la bonté de me l'apporter. \_\_\_ Si je ne suis pas trop importun, j'ose Vous rappeler le n°. 19 du Conservateur Impartial pour cette année, qui me manque et que Votre courrier pourroit peut-être trouver dans l'Imprimerie (Ehrenström à Rehbindler, 1819).

(e) Plusieurs cas restent sans explication valable, du moins du point de vue de notre époque moderne. Walleen, par exemple, termine souvent ses paragraphes avec un tiret :

(23) Je me borne donc à Vous dire seulement, que de tous les plaisirs qui s'offrent ici à moi, il n'y a aucun qui saurait me dédommager de la perte de çelui que je viens de goûter dans Votre société; qu'il me tarde en conséquence d'en jouir de nouveau; et que ma reconnaissance de Vos procédés à mon égard égalera à jamais l'estime profonde que mon coeur Vous a vouée, et que Vous méritez à tant de titres. \_ (Walleen à Ehrenström, 1815).

(24) Trop d'humanité envers un homme comme Bonaparte est de l'inhumanité envers tous les autres. On fera sans doute maintenant çette reflexion, mais un peu tard pour tous çeux qui tomberont dans çe dernier combat qu'on aura encore à soutenir, pour débarasser enfin le monde de çe fou enragé, qui tant qu'il existe ne çessera jamais d'en troubler le repos, ou de faire au moins pour

çela des tentatives, toujours inquiétantes, quand même elles ne seroient pas suivies de succès. \_ (Walleen à Ehrenström, 1815).

Dans (23), il s'agit du premier paragraphe de la lettre, tandis que dans (24) on a affaire à un paragraphe qui apparaît en avant-dernière position et qui n'est suivi que par les salutations de rigueur en fin de lettre. Il arrive même que Walleen termine une ligne par un tiret, au beau milieu d'une phrase, comme s'il s'agissait de combler une ligne restée incomplète. Dans l'exemple (25), le premier tiret est celui qui figure à la fin d'une ligne, tandis que le second est difficile à justifier, étant donné que les deux phrases s'enchaînent du point de vue logique et narratif sans rupture :

(25) Le désir est sans doute très\_louable de sa part, dans le poste où il se trouve actuellement; çependant, comme le rapport des affaires appartient proprement au Secrétaire d'état, et que Mr. T., avec ses grands talents, que tout le monde connoit et admire, ne peut pas encore avoir çette habitude des \_\_\_ grandes affaires qui ne s'acquiert que par l'expérience, il serait peut-être à souhaiter, qu'il ne fût pas appelé tout seul, mais suivi de M. R. \_ C'est aussi çe qu'il souhaite lui-même, à çe qu'il assure : la seule çose que je ne comprends pas ç'est pourquoi il n'a pas trouvé bon d'exprimer çe souhait, d'une manière plus intelligible, dans la lettre à l'Empereur, [...] (Ehrenström à Walleen, 1815).

Dans l'exemple (26), les phrases qui se trouvent des deux côtés du tiret constituent également les éléments d'une seule chaîne ou séquence, dont le sujet de conversation est la situation de la France lors des Cent-Jours. C'est le sujet qui occupe plus de la moitié de la lettre (et de plusieurs autres lettres d'Ehrenström et de Walleen en 1815). Ici, également, l'apparente rupture causée par le tiret semble difficile à expliquer :

(26) Nous sommes assez instruits par l'exprimer, pour savoir, que le succès d'une revolution, devient le germe d'une autre, et nous ne pouvons douter que l'exclusion prononcée de la Dynastie de Bourbon du Trône de France, comme un acte légal, ébranleroit fortement la sûreté des autres Dynasties légitimes, et compromettrait par conséquent la tranquillité et le bonheur des Nations. \_\_\_ Malgré la facilité qu'a eû Bonaparte de reprendre la couronne et de chasser Louis XVIII, malgré l'attachement que les François montrent maintenant pour cet usurpateur, je ne puis pas me persuader que cet attachement soit si général et si sincère, qu'on veut nous le faire croire ; (Ehrenström à Walleen, 1815).

### 4.3 Le tiret dans les lettres d'Armfelt

On peut dire que l'emploi du tiret est assez sobre et modéré chez les trois fonctionnaires, Ehrenström, Rehbinder et Walleen, même si sa fonction n'est pas toujours évidente. Par contre, Gustaf Mauritz Armfelt (*cf.* note 16) fait preuve d'une utilisation tout à fait différente de ce marqueur. Contrairement aux autres épistoliers, nous disposons de lettres de jeunesse d'Armfelt, datant des années 1780 (conservées aux Archives

Nationales de Finlande, comme les autres correspondances)<sup>19</sup>. En plus des lettres officielles, il écrivait surtout à son père et à sa fiancée, qui deviendra son épouse :

(27) j'espere que ma petite Hedda se porte mieux de jour en jour et que la Madelaine pas encore repentante s'agrandie et s'embellie de jour \_\_\_\_ nous sommes a coup sur de retour au mi— du mois prochain \_\_\_\_ J'espere que ta santé sera alors assez retablie pour me recevoir en bonne et chretienne femme \_\_ si tant est que mes rêves de cette nuit s'accomplissent ; il ne faut pas penser a ces sortes de choses là à un camp où il n'y a pas une seule femme \_\_\_\_ mais il me sera impossible d'exister un instant sans le plus tendre attachement et l'amour le plus constant pour ma divine Hedda \_\_\_\_ milles & milles baisers de cœur & d'ame a toi \_\_\_\_

Il s'agit ci-dessus de l'extrait d'une lettre qu'Armfelt, âgé de 31 ou 32 ans, travaillant au service du roi Gustave de Suède, envoie en 1789 à sa femme qui se trouve en Finlande. On voit qu'il n'y a presque aucun autre signe de ponctuation ; on trouve un point-virgule dans cet extrait, et dans le reste de la lettre, il y a quelques virgules, mais aucun point. Le tiret est donc le signe universel ou passe-partout pour séparer des énoncés. Ces lettres familières et familiales du jeune Armfelt représentent manifestement une oralisation de l'écrit, une irruption de l'oral dans l'écrit (*cf.* Llamas-Pombo, 2017).

Autre exemple : cet extrait d'une longue lettre à son père, écrite à Stockholm à l'âge de 24 ans, en 1782, date à laquelle il était déjà au service du roi :

(28) Quand votre *fullmagt*<sup>20</sup> sera pret je vous l'enverrois, on m'a dit qu'il coute beaucoup d'argent, c'est un malheureux pays où on paye au poids de l'or le bonheur qu'on a de se sacrifier dans le service & de vivre dans la dependance toute sa vie ~~parce qu'on a~~ pour avoir la malheureuse manie de n'employer son bien qu'aux achats de places. Le baron de Cederhjelm le pere est certainement un homme de bien & util au paÿs où il se trouve employé mais son cher fils, quoique d'ailleurs fort honet garçon est retourné a Paris, attiré par sa Belle Deesse qui se ruine pour faire voÿager son cher Baron, je sens fort bien qu'on peut aimer, mais ma Belle ne me ferra jamais faire 3000 livre en perte, seulement pour la voir, mais *ingen stans går så underligt till som här i verlden*<sup>21</sup> Je goute infiniment l'idee que vous avés d'aller vous etabli en garçon a Åbo. mad : Edner ne pourrat'elle pas faire votre cuisine \_\_\_\_ Leijonhjelm est a la campagne ainsi je ne peux pas lui parler dela succession de Mylenfelz, mais je

<sup>19</sup> Armfelt est mort à l'âge de 57 ans, et il ne nous reste que peu de correspondance de lui avec les autres épistoliers présentés ici. Ehrenström et lui étaient très liés et on s'attendrait à ce qu'il existe une correspondance abondante entre ces deux gentilshommes. Peut-être ces lettres n'ont-elles pas été retrouvées.

<sup>20</sup> Pouvoir, procuration. (Italiques de J.H., comme dans la proposition traduite dans la note 21).

<sup>21</sup> « [...] nulle part les choses ne se passent d'une manière aussi bizarre que dans ce monde ». Après cette phrase en suédois, on passe à la page suivante.

suis sur qu'on aura de la peine à trouver quelqu'un qui paye beaucoup dans ce pays-ci parce que on a déjà enlevé jusqu'aux enfants de 3 ans.

Dans cet extrait, il n'y a qu'un seul tiret, vers la fin : il s'agit manifestement d'un changement de sujet. Il y a également un espace blanc (*cf. infra*, § 4.4) assez important vers le début, dont on peut dire qu'il correspond aussi à un changement de sujet. La proposition en suédois à la fin du premier paragraphe est un échantillon de l'alternance codique pratiquée par Armfelt ; souvent, les passages qui alternent dans les deux langues sont beaucoup plus longs, et dans certains cas, il paraît impossible de dire quelle est la langue principale ou la langue matrice d'une lettre.

L'exemple suivant constitue la fin d'une lettre adressée à son épouse. On voit que le signe de ponctuation par excellence est le tiret, même si le point et la virgule sont également utilisés. On ne trouve pas non plus de logique précise dans l'utilisation des majuscules et des minuscules.

(29) [...] \_\_\_ je conçois ma chere amie, que tu trouveras cruelle une privation pour laquelle tu n'es point née \_\_\_ mais quelques années d'oeconomie et l'habitude retabliront aisement, des pertes chimeriques \_\_\_ le Roÿ s'était chargé de 4000 RD. de dettes qui n'ont point été payé \_\_\_ il faudroit vendre des esfets pour les payer. je voudrais completer ma bibliotheque, enfin tout calcul fait je partirai de Stockholm avec 2 a 3000 RD. de dettes, mais je n'oublierai rien pour amasser, comme jusqu'ici je n'ai rien oublié pour dissiper \_\_\_ Notre sejour est prolongé jusqu'au dimanche \_\_\_ ainsi ce ne sera que 24 heures plus tard que nous nous verrons \_\_\_ Adieu ma bien aimable et bien chere Amie \_\_\_ croyés qu'après la felicité de disposer de moi, celle de meriter de te posseder sera le but de mes souhaits \_\_\_ Oui ! ma tendre et bonne Amie \_\_\_ n'en doutés point \_\_\_ je serai digne un jour d'etre uni a la femme la plus vertueuse et la plus digne d'admiration et d'estime que je connaisse \_\_\_ & c'est alors que tu n'auras plus le courage de me faire entre voir ton desir de mourir \_\_\_ (Lettre datée (en suédois) du Jeudi saint, sans indication d'année, mais une autre main a marqué 1788 sur la première page)

Parmi les lettres d'Armfelt à des personnalités importantes, il y en a qui sont destinées au « chancelier du royaume » (*rikskansler*), terme qui désigne le précurseur du ministre des affaires étrangères. Le ton change très nettement dans ces lettres sous plusieurs aspects ; l'humeur ludique cède le pas à une attitude sérieuse, et l'aspect graphique des lettres est également très différent.

Voici une lettre écrite à 26-27 ans, où Armfelt fait un rapport sur les voyages du roi (abrégé S.M.) et du dauphin, le futur Gustave IV Adolphe (abrégé S.A.R.), dont il est le compagnon de voyage :

(30) Monseigneur!

Avec une santé assez foible, je commençai ma Garde chès S.A. Royale mardi passé, je l'ai trouvé sage, obéissant, singulierement raisonnable et surtout très

disposé à plaire aux personnes qui l'entourent, il n'y a pas eu entre nous ni dispute ni contradiction pendant tout le temps de ma Garde.

S. M. fit un voyage à Svartsjö mercredi au soir et le Prince fut de la partie, nous y restames jusqu'à vendredi, et S.A.R. eut le talent d'amuser le Roy souvent des heures entières \_ Notre départ d'ici est surement remis au 27 ou 28, car le Roy ne partira guère avant le 30 de ce mois ci pour Carlsrone. Le tems qui a bien voulu se mettre au beau nous est extremement favorable eû égard à nos promenades, nous employons quatre à cinq heures de la journée à ce plaisir fortifiant et le Prince en parait au reste on ne peut pas plus content. Il y a quelques jours que S.M. m'ordonna de dire à DeRoches de venir chez S.A.R. pour lui donner des leçons dans la langue française, mais comme Jacob a fort bien rempli cette tache, et que d'ailleurs il etoit difficile pour moi de le congédier, j'ai différé de parler à DeRoches sous différents prétextes, jusqu'au moment que je trouvois d'en avertir V<sup>re</sup> Exc.

Le peu d'envie qu'a temoigné le Prince à parler Français, a déterminé S.M. a faire venir chez lui de tems en tems le petit Lambert qui est de son âge, et qui joint à l'accent le plus pur, la tournure la plus honête et infiniment de douceur, ils causent Français dès que nous nous éloignons un peu, mais tant que nous sommes trop près, S.A.R. lui parle par signe. Le Prince a reçu la lettre de votre Excell. hièr a diner, avec un plaisir infini, il m'a dit qu'il comptoit bientôt y faire reponse, mais je vois d'avance que le Roÿ de Cocagne dont il est fort occupé nous enlevra des moments qu'on pourroit consacrer au travail \_ La plus parfaite tranquillité, une union rare et non interrompue caracterise cette année-ci la societé de Drottningsholm, et tout le monde forme des voeux pour la continuation d'une chose aussi rare. Je vous supplie de vouloir me permettre de vous assurer des sentimens de respect et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'etre de V<sup>re</sup> Exc.

le très humble et très obéissant  
serviteur

le Baron d'Armfelt (Lettre non datée ; ca. 1783/1784)

Le premier des deux tirets (vers le début du deuxième paragraphe) n'est pas facile à justifier ou à expliquer, tandis que le second précède une phrase que suivent les formules finales habituelles. La phrase suivant le tiret constitue une sorte de résumé du point de vue d'Armfelt sur la famille royale et leur vie et s'explique de cette façon-là.

Les lettres d'Armfelt se placent donc, d'après ces quelques exemples, sur une échelle allant d'une assez grande formalité, comme dans celles qui sont adressées au chancelier, aux lettres envoyées à ses proches, surtout à son épouse. Celles-ci font preuve d'une désinvolture aussi bien dans le respect de la grammaire que dans le style et surtout la ponctuation. Nous avons vu, en effet, que la ponctuation ordinaire disparaît presque totalement dans les lettres adressées à Hedvig (que son mari appelle de son petit nom Hedda ; cf. exemple 27) et qu'elle est remplacée par les tirets. Les correspondances d'Armfelt se démarquent de celles des trois autres épistoliers par la présence

ostensible de l'axe diamésique et par une oralisation fréquente de l'écrit (Llamas-Pombo, 2017 : 51-52, 64, 75-77). Le code oral fait irruption dans le texte au moyen des signes de ponctuation.

La longueur des tirets varie beaucoup, bien qu'il soit évidemment difficile de la mesurer dans un texte écrit à la main, et *a priori* elle ne semble pas jouer de rôle dans les fonctions du tiret. L'espace pris par le tiret peut correspondre grosso modo à un seul caractère (comme c'est souvent le cas chez Reh binder), mais aussi à plusieurs caractères.

#### 4.4 L'espace blanc

La présentation du tiret dans les correspondances étudiées se justifie par la nouveauté de ce signe de ponctuation à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui se voit dans le manque de codification chez les épistoliers. Malgré cela, on observe certaines similitudes entre les quatre fonctionnaires dans l'emploi de ce signe, même si les divergences sont peut-être plus importantes. Je voudrais terminer cet article avec une brève présentation d'un autre signe qui n'en est pas vraiment un (ou qui est en tout cas rarement considéré comme tel), à savoir, l'espace blanc, dont les correspondances des épistoliers finlandais témoignent toutefois d'une certaine existence. C'est surtout chez Ehrenström et Armfelt qu'on en trouve des exemples probants.

Il n'est pas facile de déterminer dans quel cas on peut soupçonner que l'utilisation de l'espace blanc est consciente et volontaire, et dans quel cas il s'agit simplement d'un geste fortuit. Souvent, les phrases consécutives forment des chaînes sans changement de topique, même s'il semble y avoir un espace blanc entre elles. C'est apparemment le cas chez Ehrenström ; l'espace blanc ne se rencontre pas dans toutes ses lettres, pas plus que le tiret :

(31) Bien de fois cependant j'ai été fortement tenté de vous entretenir sur les événemens du jour, de rompre le silence que je m'étois imposé ; mais l'influence du principe a été plus forte que celle de mon penchant. J'ai pris une part sincère dans la perte que Vous venez de faire d'un Père cheri, en Vous félicitant en même tems du bonheur dont Vous avez joui, de voir sa vie prolongée jusqu'à un âge si avancé (Ehrenström à Walleen, 1818).

(32) [*début de paragraphe*] Encore une fausse allarme sur l'arrivée du Grand Duc. Cependant le General d'Opperman en a écrit officiellement à Sveabourg et à Abo. Le B<sup>on</sup>. de Reh binder m'en a donné à cet égard les mêmes notions qu'il Vous a communiqué. Le Gouv : General qui attendoit ce Prince, et qui sans cela devoit être ici aujourd'hui, a remis son voyage à Sarila, et vient d'en entreprendre un à Björnebourg [*fin de paragraphe*] (Ehrenström à Walleen, 1819).

(33) On sait /maintenant/<sup>22</sup> que le B<sup>on</sup> de Reh binder sera nommé Ministre d'Etat pour les Affaires de la Finlande ; que Vous serez après lui, Secetaire d'Etat, et que M<sup>r</sup>. de Haartman est venu pour s'arranger avec Vous, afin

<sup>22</sup> Mot ajouté au-dessus de la ligne.

d'obtenir Votre Gouvernement. Ceci n'est pas un poisson d'Avril que je Vous envoie ; C'est un fait, que Votre confrere, le Gouverneur de ma Province, a réussi de pénétrer ce profond mystère, et a communiqué cette découverte, pendant son dernier séjour ici, pas à moi, mais à l'Amiral de Cr<sup>f</sup>. Vous voyez que rien ne peut échapper à la perspicacité de certains gens (Ehrenström à Walleen, 1819).

Dans (31), il y a effectivement un changement de topique, tandis que (32) et (33) illustrent la situation plus fréquente, où les phrases se succèdent sans interruption. Dans (33), la dernière phrase constitue cependant une réflexion finale quelque peu sarcastique ou désabusée<sup>23</sup> et la pause blanche précédente peut souligner le poids à donner à cette remarque (comme aurait pu le faire aussi un tiret).

Il en va tout à fait différemment dans la correspondance d'Armfelt, comme l'illustre l'extrait suivant, provenant d'une lettre à son père<sup>24</sup> :

(34) Stockholm ce 17 May 1782.

C'est enfin après une suite d'événements désagréables que je puisse montrer cher Papa me rappeler dans votre souvenir\_\_\_\_ La maladie de mon Prince très vive et très délicate me mit sur les dents, et me fit tomber malade assez dangereusement, grâce aux soins de Mons. Axel j'existe encore, la fièvre dura continuellement 38 heures & après cela j'eû un crachement de sang qui s'arrêta par 3 saignées[.] Enfin me voilà rétabli, aussi bien portant & brûlant de désir de vous embrasser, mais cela ne se fera qu'à la fin du mois de juin car actuellement le Roi m'enlève avec lui à Gripsholm, comme Capitaine de Gardes, quoique la Reine & le Prince restent ici en ville. J'ai des compliments à vous faire sur votre début comme Gouverneur[.] Vous jouissez déjà d'une réputation au-delà de votre espérance et le Roi m'a dit qu'il étoit on ne peut pas plus content de vous, je vous garantis sa protection particulière, mais en affaires de justice il n'est qu'un Zéro & les têtes à perruque sont tous, & malheureusement dans cette classe vous n'avez pas trop d'amis\_\_  
j'ai lu votre mémoire concernant l'affaire de Brehmer, [...]

Dans ce début de lettre, il y a trois espaces blancs assez nets, dont deux suivent un tiret. La première phrase de la lettre annonce ce qui est à venir, et les phrases qui suivent, précédées d'un tiret assez long et d'un blanc, explicitent de quoi il s'agit. Dans les deux cas suivants, il s'agit par contre d'un changement de topique. On peut constater qu'en comparaison des lettres de jeunesse débridées, relâchées et même farfelues écrites non seulement à sa femme, mais aussi à son père, celle-ci est tout à fait sérieuse. Cela démontre que quand il s'agit de parler affaires même avec des membres de la famille, le jeune Armfelt (ici âgé de 25 ans) sait observer un ton qui convient et surveiller également son français beaucoup mieux que dans les extraits que nous avons vus précédemment (lettres précédentes à son épouse et à son père ; ex. 27 à 29).

<sup>23</sup> En réalité, les prédictions du secret que rapporte Ehrenström ne se réaliseront pas.

<sup>24</sup> À noter le manque de la formule initiale de salutation, pratique assez courante chez Armfelt.

Il y a lieu de faire encore une brève remarque sur les alinéas, qui se rapprochent formellement des espaces blancs. L'emploi des alinéas chez Ehrenström et ses collègues Rehbindet et Walleen n'a souvent rien de particulier et correspond plus ou moins à un emploi moderne. Parfois, cependant, ils se servent de paragraphes très longs, surtout quand il s'agit de discuter de questions épineuses comme la situation politique européenne en 1814-1815. Ehrenström et Walleen s'écrivent alors des lettres véhémentes dirigées contre Napoléon, la France et les Français en général, qui contiennent des paragraphes de plusieurs dizaines de lignes (même des pages entières) (cf. note 5). Ces lettres pleines d'indignation et de fureur les rapprochent d'Armfelt, qui semble parfois oublier totalement l'emploi des alinéas même sur deux pages touffues. Le plus souvent, il les utilise néanmoins d'une manière assez régulière. Badiou-Monferran (2017 :150) parle de sous-alinéation dans ce cas-là, tandis que le concept de sur-alinéation s'applique aussi à certaines lettres, mais plus rarement, lorsque plusieurs paragraphes assez brefs se suivent. En fait, on peut considérer l'emploi du « tiret d'énumération ou de structuration de texte » (cf. exemple 17) comme un exemple de sur-alinéation.

## 5. Conclusion

Il y a parfois, mais rarement, dans ces correspondances des tirets qui semblent être « ordinaires », c'est-à-dire d'une longueur standard et en position normale. Il est cependant possible que ces tirets soient dus à la négligence des épistoliers, qui ne font pas non plus toujours attention à la différence entre accent aigu et accent grave, et dont les accents sont parfois des traits horizontaux. Les tirets en bas de ligne se maintiennent dans la correspondance en suédois durant le XIX<sup>e</sup> siècle ; on en trouve nombre d'exemples (cf. note 15). Comme il y a peu d'études sur ce sujet, il est difficile pour un non-scandinave d'en dire beaucoup. À ma connaissance, et sauf erreur, il n'y en a apparemment pas dans des documents écrits à la main en français ; les épistoliers présentés ici ont dû suivre l'exemple donné par les épistoliers suédois du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ils emploient donc le tiret en bas de ligne aussi bien dans les lettres en suédois qu'en français. Plusieurs facteurs qu'on retrouve dans le corpus que j'ai étudié indiquent que les épistoliers sont, dans l'écriture de leurs lettres, à la recherche d'un système ou d'un code, qui sera mis en place au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de :

- (a) paragraphes très longs, ou parfois mal délimités (mise en page ; sous-alinéation) ; parfois cependant plusieurs paragraphes sont très courts ;
- (b) l'emploi de certains signes, surtout du tiret en bas de ligne qui disparaîtra au XIX<sup>e</sup> s., et du manque d'autres signes (les parenthèses et les points de suspension) ;
- (c) espaces blancs qui fonctionnent aussi comme signes de ponctuation ou de démarcation (signes de décrochage énonciatif).

Pour décrire ces caractéristiques communes aux quatre épistoliers, on pourrait employer avec profit les termes de *syntaxe lâche* et de *ponctuation lâche* (cf. Llamas-

Pombo, 2017 : 75-76<sup>25</sup>). On peut parler d'un diasystème suprasegmental des épistoliers, malgré la variation qu'on retrouve chez Armfelt : variation ou variance intra-subjective (registres différents sur un axe diastratique ; Llamas-Pombo, 2017 : 46), mais également variation par rapport aux autres épistoliers. C'est Armfelt qui se distingue très nettement de ses compatriotes et collègues, même si on doit admettre que nous ne connaissons pas de lettres de jeunesse écrites par Ehrenström, Reh binder et Walleen et nous ne savons pas s'ils en ont écrit en français à cette époque.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AHLBÄCK, Olav (1971) : *Svenskan i Finland*. Stockholm, Läromedelsförlagen.  
*Archives Nationales de Finlande*. URL : <https://arkisto.fi/>
- BADIOU-MONFERRAN, Claire (2017) : « “Ponctuation noire”, “ponctuation blanche” et “contes bleus” : l'évolution du codage des discours directs dans *La Barbe bleue* de Perrault (1695-1905) », in Gabriella Parussa, Maria Colombo Timelli & Elena Llamas-Pombo (éds), *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*. Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag, 147-166.
- BARSI, Monica (2008) : « La punteggiatura in Francia. Il settecento. L'ottocento e il novecento », in Bice Mortara Garavelli (éd.), *Storia della punteggiatura in Europa*. Roma et Bari, Laterza, 267-293.
- BREDEL, Ursula (2011) : *Interpunktion*. Heidelberg, Universitätsverlag Winter.
- CATACH, Nina (1980) : « La ponctuation ». *Langue française*, 45, 16-27.
- CATACH, Nina (1994) : *La ponctuation*. Paris, Presses Universitaires de France, (Coll. Que sais-je ? 2818).
- DAHL, Alva (2016) : *Interpunktion. Om skiljetecken och textens nyanser*. S.l. [Stockholm], Morfem.
- DRILLON, Jacques (1991) : *Traité de la ponctuation française*. Paris, Gallimard.
- GAETA, Livio (2008) : « La punteggiatura nelle lingue scandinave », in Bice Mortara Garavelli (éd.), *Storia della punteggiatura in Europa*. Roma et Bari, Laterza, 503-512.
- HÄRMÄ, Juhani (2013) : « Stratégies évidentielles dans des lettres finlandaises du XIXe siècle », in Coco Norén, Kerstin Jonasson, Henning Nølke & Maria Svensson (éds), *Modalité, évidentialité et autres friandises langagières. Mélanges offerts à Hans Kronning à l'occasion de ses soixante ans*. Bern, Peter Lang, 171-182.
- HÄRMÄ, Juhani (2015) : « Stratégies de politesse dans des lettres finlandaises écrites en français au XIXe siècle », in Sigrún Ástríður Eiríksdóttir (éd.), *Actes du 19<sup>e</sup> Congrès des*

<sup>25</sup> Ces termes, lancés par A. M. Badía Margarit et José Polo, renvoient à la différence entre *paratactique* et *hypotactique* (par ex. chez W. von Wartburg).

- Romanistes scandinaves. Reykjavik, 12–15 août 2014.* URL : <http://conference.-hi.is/rom14/files/2015/08/JUHANIHARMA.pdf>.
- HÄRMÄ, Juhani (2020) : « Le français et le suédois dans les correspondances finlandaises des 18e et 19e siècles : contacts de langues », in Andreas Dufter, Klaus Gröbl & Thomas Scharinger (éds), *Des parlers d'oïl à la francophonie. Contact, variation et changement linguistiques*. Berlin, Mouton De Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 440), 209-227.
- HOLMES, Philip & Ian HINCHLIFFE (2013) : *Swedish. A comprehensive grammar*. New York, Routledge.
- KORZEN, Iørn (2017) : « La punteggiatura in danese e la guerra della virgola », in Angela Ferrari, Letizia Lala & Filippo Pecorari (éds), *L'interpunzione oggi (e ieri). L'italiano e altre lingue europee*. Firenze, Franco Cesati Editore, 325-343.
- LINDGREN, Klaus & Anna-Riitta LINDGREN (2005) : « Språkbyten bland ståndspersonerna i storfurstendömet Finland », in Gabriel Bladh & Christer Kuvaja (éds), *Dialog och särart*. Helsingfors, Svenska litteratursällskapet i Finland, 256-319.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2017) : « Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation », in Gabriella Parussa, Maria Colombo Timelli & Elena Llamas-Pombo (éds), *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*. Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag, 41-89.
- ÖSTMAN, Margareta & Hans ÖSTMAN (2008) : *Au Champ d'Apollon. Écrits d'expression française produits en Suède (1550–2006)*. Stockholm, Kungl. Vitterhets Historie och Antikvitets Akademien.
- ÖSTMAN, Margareta (2012) : *Glanures servant de suite à Au Champ d'Apollon. Écrits d'expression française produits en Suède (1550–2006)*. Stockholm, Stockholms universitet.
- PÉTILLON, Sabine (2004) : « Parenthèse et tiret double : pour une polyphonie mouvante ». *L'information grammaticale*, 102, 46-50.
- PETTERSSON, Gertrud (2005) : *Svenska språket under sjuhundra år. En historia om svenskan och dess utforskande*. Lund, Studentlitteratur.
- RETTIG, Wolfgang (2006) : « Romanismen in nichtromanischen Sprachen : Gallizismen », in Gerhard Ernst et al. (éds), *Histoire linguistique de la Romania. Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*. Berlin et New York, De Gruyter, vol. 2, 1806-1821.
- SAARI, Mirja (2012) : *The development of Finnish into a national language*, in Matthias Hüning, Ulrike Vogl & Olivier Moliner (éds), *Standard Languages and Multilingualism in European History*. Amsterdam et Philadelphia, John Benjamins, 179-204.
- SERÇA, Isabelle (2004) : « La ponctuation : petit tour d'horizon ». *L'information grammaticale*, 102, 11-17.
- STRÖMQUIST, Siv (2013) : *Skiljeteckensboken. Skiljetecken, skrivtecken och typografiska grepp*. S.l. [Stockholm], Morfem.

WOLF, Barbara (2008) : « Romanische Sprachen als Verkehrssprachen : Neuzeit », in Gerhard Ernst et al. (éds), *Histoire linguistique de la Romania. Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*. Berlin et New York, De Gruyter, vol. 3, 3318-3339.

## ***Nord Perdu* : témoignage de la surconscience linguistique et de l'étrangéité chez Nancy Huston**

**Juan Carlos ALONSO JUÁREZ**

*Universidad Nacional de Educación a Distancia*

[jalonso417@alumno.uned.es](mailto:jalonso417@alumno.uned.es)

<http://orcid.org/0000-0003-3045-7696>

### **Resumen**

Este estudio presenta una crítica literaria sobre la *hiperconciencia* lingüística y cultural –característica a menudo asociada a los escritores migrantes– en Nancy Huston, a través del análisis de sus obras. A partir de un conjunto representativo de Estas, analizamos, con un método integrador, los ensayos de la escritora para buscar en *Nord perdu* esencialmente (uno de sus ensayos más autobiográficos) las huellas de dicha hiperconciencia, a menudo acompañada de plurilingüismo literario. Los resultados del estudio muestran la existencia de hiperconciencia lingüística y cultural (*extrañamiento*) en Huston, y especialmente en el ensayo analizado.

**Palabras clave:** literatura francófona, escritores migrantes, plurilingüismo literario, adquisición de lenguas extranjeras, interculturalidad.

### **Résumé**

Cet article présente une critique littéraire sur la *surconscience* linguistique et culturelle – caractéristique souvent associée aux écrivains migrants – chez Nancy Huston, à travers l'analyse de ses œuvres. À partir d'un corpus d'ouvrages représentatifs, nous avons analysé, avec une méthode intégratrice, les essais de l'écrivaine afin d'y rechercher dans *Nord perdu* essentiellement (l'un de ses essais les plus autobiographiques) les traces de cette surconscience, souvent accompagnée de plurilinguisme littéraire. Les résultats de l'étude prônent l'existence de surconscience linguistique et culturelle (*étrangéité*) chez Huston, et notamment dans l'essai analysé.

**Mots clé :** littérature francophone, écrivains migrants, plurilinguisme littéraire, acquisition des langues étrangères, interculturalité.

### **Abstract**

This article presents a literary criticism of linguistic and cultural *hyperawareness* –characteristic often associated with migrant writers– in Nancy Huston, through the analysis of her literature. From a corpus of representative works, we analyzed, with an integrative method, the writer's essays in order to search in *Nord perdu* specially (one of her more

---

\* Artículo recibido el 19/06/2020, aceptado el 1/03/2021.

autobiographical essays) the traces of the above-mentioned hyperawareness, often accompanied by literary multilingualism. The results of the study pointed out the existence of linguistic and cultural (*strangeness*) hyperawareness in Huston, and especially in the essay analyzed.

**Keywords:** francophone literature, migrant writers, literary multilingualism, foreign language acquisition, interculturality.

## 1. Introduction

Serait-il encore artificiel de s'obstiner à séparer littérature francophone et littérature française ?

Quoiqu'il en soit, il paraît exister de réelles différences parmi ces écrivains d'écriture française. Actuellement, un des aspects les plus pertinents pour le considérer ainsi, concerne la « production en situation de contacts de langue et de culture : le texte francophone se caractériserait par des indices de ce multilinguisme multiculturel » (Liébois, 2018 : 328) qui résultent généralement de ce que Lise Gauvin (1997 : 6-15) avait déjà appelé « surconscience linguistique » et Nancy Huston « étrangeté » (versant culturel de cette surconscience) (Huston et Sebban, 1986 : 254).

Nancy Huston (2004 : 22) nous confie qu'« il y a nettement plus d'autobiographie dans [s]es essais que dans [s]es romans ! ». Par conséquent, nous avons consulté, parmi les premiers, des recueils d'articles sur des sujets divers, préalablement parus principalement en revues et, rassemblées ultérieurement en volume, *Désirs et réalités* (1995), *Âmes et corps* (2004), et surtout *Nord perdu* (1999) en raison de sa thématique, qui feront partie du corpus d'œuvres analysées à la recherche de la surconscience linguistique et de l'étrangeté chez Huston.

## 2. La carrière littéraire de Nancy Huston

Dans la littérature de Huston (1995 : 264), écrivaine « canadienne et française mais non pas canadienne-française [...], la multiplicité des identités et des voix est une constante » (Armel, 2018 : 165). En 1973, à l'âge de vingt ans, elle émigre à Paris où, bien qu'anglophone, elle réalisera sa prolifique carrière d'écrivaine en langue française principalement. En effet, comme le remarque Anne-Rosine Delbart, « Huston apparaît [...] comme une écrivaine française quoi qu'elle fasse et, même s'il lui arrive d'écrire en anglais, l'original semblera toujours le texte français » (Dion, Lüsebrink et Riesz, 2002 : 49). Et, comme la même Nancy Huston (1995 : 218) nous révèle : « [le français] me "maternait" mieux que ne l'avait jamais fait ma langue maternelle [l'anglais] ». Précisons que l'abandon de sa mère marqua profondément Huston : « le lien que j'avais, petite, avec ma mère était un lien d'absence » (Argand, 2001 : 35).

Cependant, la première langue étrangère de la petite Nancy ne fut pas le français sinon l'allemand. En effet, à l'âge de six ans, lors du divorce de ses parents, Huston fut abandonnée par sa *Mommy* (Huston, 1995 : 265), puis émigra en

Allemagne avec son père chez sa mère adoptive, sa *Mutti* (Huston, 1995 : 265). Elle évoquera dans *Nord perdu* (Huston, 1999a : 74-76) des épisodes cocasses à ce sujet. Ce ne sera qu'en retournant ensuite aux États-Unis pour y faire des études universitaires dans sa langue maternelle, l'anglais, qu'elle apprendra le français pour finalement aller faire des études post-universitaires à Paris, ville qui sera pour elle un « exil joyeusement choisi » (Huston, 1995 : 201).

Dans la ville-lumière, avec le français, lui viendra enfin le besoin d'écrire. Elle en témoigne dans *Lettres parisiennes* à Leïla Sebbar : « la concomitance temporelle entre l'acquisition du français et la "venue à l'écriture", la première démarche conditionnant même la seconde » (*apud* Dion, Lüsebrink et Riesz, 2002 : 44). Comme le précise Loraine Day (2007 : 8) « a second language may be used as a defence against past trauma and unpalatable present realities » et Christine Klein-Lataud (1996 : 214) ajoute dans ce sens, « adopter une langue autre, c'est donc échapper aux pesanteurs de son passé linguistique ». Nancy Huston le déclare sans détour « langue étrangère, nouvelle identité ; l'autre, l'ancienne est jetée à la poubelle » (Huston, 1995 : 265). Et Christine Klein-Lataud (1996 : 215) à nouveau, nous ôte tout doute à ce propos : « la langue étrangère est doublement libératrice, puisqu'elle libère à la fois de la langue maternelle et du passé avec lequel celle-ci fait bloc ».

Le terrain était donc préparé pour une écriture qui s'avérera féconde. Comme le remarque Bessy (2008 : 91) à propos des écrivains bilingues, « la distanciation linguistique offerte par la langue étrangère ouvre un horizon de créativité inexistant dans la seule langue maternelle », et « en prenant leurs distances par rapport à ce qui définit leur être profond (langue, milieu, culture, mère, etc.), en s'installant dans l'altérité par la langue, ces auteurs veulent faire émerger un nouveau *moi*, une subjectivité réinventée » (Bessy, 2008 : 92). Ainsi, en se donnant une langue choisie et non subie, comme dirait Jean-Pierre Castellani (2001), Nancy Huston s'est libérée de manière profonde de son passé, l'écriture en français langue étrangère l'aurait aidé efficacement dans cette entreprise. Ces précisions faites sur le choix du français comme langue d'écriture nous introduisent directement dans ce qui constitue l'objectif de notre travail : la recherche des empreintes de la surconscience linguistique et culturelle chez Nancy Huston.

### 3. Cadre conceptuel : la surconscience linguistique et l'étrangéité

Christiane Albert (1999 : 6) remarque que « la spécificité de la littérature francophone tenait en grande partie à la nécessité pour chaque écrivain de définir sa propre langue d'écriture dans un contexte plurilingue », ce que Lise Gauvin avait déjà appelé « la *surconscience linguistique* de l'écrivain » (*apud* Albert, 1999 : 6). Selon Gauvin (2003 : 19), « cette surconscience est aussi une conscience de la langue comme espace de fiction voire de friction : soit un imaginaire de et par la langue ». Ainsi, Huston (2004 : 61) le déclare également : « si on est à l'aise, on n'écrit pas : un minimum de

friction [...] est indispensable à la mise en marche de la machine littéraire ». Lise Gauvin avait déjà mentionné à ce propos que la surconscience linguistique de l'écrivain est une surconscience pour qui « la langue est synonyme d'inconfort et de doute, pour qui la langue est à la fois tourment, laboratoire et exploration » (*apud* Dion, Lüsebrink et Riesz, 2002 : 24-25).

En outre, nous expliquerons brièvement l'autre concept central présent dans ce travail, celui d'étrangement. Il s'agit à vrai dire d'un néologisme créé par Nancy Huston pour faire référence à ce sentiment de se sentir étranger dans un autre pays que le sien. Il semblerait que Nancy Huston, à l'âge de 37 ans, « (ait) pris conscience de sa condition d'exilée » (Armel, 2018 : 165). Ainsi, Névine El Nossery (2007 : 393) nous rappelle que « nombreux sont les romans et les essais de Nancy Huston abordant des questions qui la touchent de près, telles l'exil, l'expatriation, le bilinguisme, le sentiment d'étrangeté vécu dans son pays d'accueil et lors de ses brefs retours au pays d'origine ». C'est dans ce contexte que s'inscrit sa quête identitaire ou « d'intensité » (Huston, 1995 : 200). De plus, comme le remarque Névine El Nossery (2007 : 390), « la quête des origines, la problématique de l'exil et de la double appartenance constituent un leitmotiv récurant aussi bien dans ses romans [...] que dans ses essais [...] ». D'ailleurs, pour d'autres écrivains migrants comme Vasillis Alexakis, ce sentiment d'étrangement devient même un atout : « la nouvelle patrie et la nouvelle langue sont à l'origine de nouveaux thèmes et de nouveaux espaces. La problématique de l'Autre, de l'Étranger, de l'Immigré, de l'Exilé, se répercutent sur l'écriture de l'auteur qui s'enrichit de nouveaux thèmes » (Oktapoda, 2017 : 130).

#### 4. La carrière littéraire de Nancy Huston

Après avoir présenté succinctement le célèbre essai de Huston (*Nord perdu*), nous examinerons, dans la première partie de ce travail, les implications littéraires de la surconscience linguistique dans les essais de l'écrivaine versant sur la situation d'inconfort ou d'insécurité provoquée par l'utilisation de la langue française, dans les métadiscours et la thématisation sur la langue, ainsi que dans l'utilisation de divers procédés tels que le procès de traduction, l'utilisation d'une autre langue étrangère, voire l'intégration de xénismes.

##### 4.1 Présentation sommaire de *Nord perdu*

Laissons l'écrivaine nous dévoiler l'enjeu de son essai autobiographique *Nord perdu* (Huston, 1999a : 19) dans la description générale de ce livre :

Ici je vais dire pour la première fois une chose que j'aurai maintes occasions de répéter par la suite, au point qu'on pourrait presque la décrire comme le leitmotiv, l'idée motrice, voire (Dieu m'en garde) le message de ce petit livre, ajoutons-y donc carrément des italiques : *l'expatrié découvre de façon consciente (et parfois douloureuse) un certain nombre de réalités qui façonnent, le plus souvent à notre insu, la condition humaine.*

Sans doute veut-elle nous faire part de son expérience. De plus, ce qui intéresse Huston, c'est le culturel et non le naturel. Ainsi, elle écrit à Leïla Sebbar (1986 : 252) : « vivre à l'étranger m'a permis d'avoir, vis-à-vis du pays d'origine et du pays d'adoption, un petit recul critique : je les perçois l'un et l'autre comme des *cultures* ». Par conséquent, en abolissant le faux naturel de la langue maternelle, les objectifs de Huston sembleraient être ceux de vouloir faire réfléchir le lecteur et de l'aider à considérer que ce qu'il croit être une évidence comme sa propre langue et sa propre culture n'en est qu'une parmi d'autres. Elle encourage donc ses lecteurs à accepter de bon gré la diversité des langues et à réfléchir sur l'importance du respect des migrants.

À présent, analysons avec un peu plus de détail l'essai dans lequel nous étudierons la surconscience linguistique et l'étrangéité chez Huston. *Nord perdu* est un livre constitué d'enchaînements de chapitres sans entrelacements, avec un intitulé à fonction cataphorique et donnant quelques pistes sur leur contenu. Examinons, tout d'abord, le titre constitué d'un groupe nominal, « Nord perdu », serait-il une adaptation du nom d'un recueil de courtes histoires patriotiques du canadien Bruce Russel *True North* (1990) que Nancy Huston cite dans *Désirs et réalités* ? En fait, ce *Nord perdu* par Nancy Huston, c'est le Canada. De plus, se trouve dans *Nord perdu* une allusion au jeu de mots perdre le Nord, c'est-à-dire, perdre la raison, s'aliéner. En effet, Huston (1999a : 12) précise que perdre le Nord, c'est « oublier ce que l'on avait l'intention de dire, *ne plus savoir où l'on est, perdre la tête* » et son équivalent anglais *to be all abroad* (littéralement, être complètement à l'étranger), c'est être « éparpillé de tous côtés ou *aux quatre vents* mais aussi ; *se tromper tout à fait, dérailler complètement, ne plus y être du tout* » (Huston, 1999a : 12). Huston fait déjà allusion ici à l'origine de son *estitude* que nous verrons plus loin :

S'il y a une négritude dans la littérature, il y a certainement une *estitude* en tant que concept représentant les traits essentiels de l'écrivain exilé, de celui qui arrive de l'Est. Voici les traits essentiels de l'écrivain exilé : l'hésitation et l'ambiguïté ; la recherche de l'espace de l'entre-deux-langues et de l'entre-deux-cultures [...] (Farkas, 2005 : 36).

Ces derniers traits sont parfaitement applicables à Huston, exilée de l'Ouest. L'essayiste nous révèle qu'avoir perdu « le Nord, le Grand Nord, le nord vrai, fort et libre » (Huston, 1999a : 15) lui a permis de comprendre que « l'expatrié découvre de façon consciente (et parfois douloureuse) un certain nombre de réalités qui façonnent, le plus souvent à notre insu, la condition humaine » (Huston, 1999a : 19) et que « les exilés sont riches de leurs identités accumulées et contradictoires » (Huston, 1999a : 18). L'estime de cette richesse culturelle mènera Huston à préférer se considérer de « nulle part » (Huston, 1999a : 18). L'estime de cette richesse culturelle mènera Huston à préférer se considérer de « nulle part » (Huston, 1995 : 225).

Elle dédicace son livre *Nord perdu* (qu'elle finira d'écrire en 1998) à son frère avec qui elle jouait étant enfant et qui « vit aujourd'hui au Québec, enseigne, écrit et fait des recherches exclusivement en langue française » (Huston, 1995 : 266), et elle y ajoute dans cette dédicace, une citation en anglais de Thomas Stearns Eliot – qui est comme elle, un auteur bilingue (anglais-français) – tirée de *East Coker* (1940), dévoilant déjà sa préoccupation pour les questions d'identité et d'appartenance, soumises aux aléas des circonstances personnelles, biographiques et généalogiques. Dans *East Coker*, « el tiempo no sólo es personal sino también biográfico y [...] genealógico : soy porque en mí confluyen sangre, tierra, lengua. Soy consecuencia en una secuencia cuyo origen está más allá de mí » (Folguera, 1993 : 260).

Comme épigraphe du livre *Nord perdu*, conçue comme une citation qui manifeste cette attente d'une lecture donnant sens à l'intertexte, on y trouve un poème de Gerard Manley Hopkins, exprimant un remède pour l'âme tourmentée et un autre de Marica Bodrožić faisant allusion à sa qualité d'étrangère (Huston, 1999a : 9). Gerard Manley Hopkins (1844-1889) est d'après la critique l'un des plus originaux poètes anglais. Le poème que Huston reprend d'une manière partielle dans *Nord perdu* s'intitule *My own heart let me more have pity on*. Il fait partie des écrits que Hopkins nous laissera après s'être rétabli d'une forte dépression (qui ne lui empêchera pourtant pas de continuer sa création artistique avec *Sonnets of Desolation*, 1885). Quelle est la raison pour laquelle Huston a choisi de citer ce texte ? C'est probablement l'espoir que Huston a voulu communiquer à ses lecteurs (« À quelque chose malheur est bon »). En ce qui concerne Marica Bodrožić, c'est une écrivaine d'origine croate qui, à dix ans, quitta son pays natal pour rejoindre ses parents en Allemagne. Dans ses écrits, elle évoque le traumatisme lié à l'étrangéité et à la perte de sa langue maternelle. Cependant, comme dans le poème *My own heart...* de Gerard Manley Hopkins qui nous parle de la lumière au bout du tunnel (*Between pie mountains – lights a lovely mile*), Marica Bodrožić nous dévoile comment son conflit intérieur se résoudra grâce à la découverte et l'acquisition de la nouvelle langue étrangère. Huston fait également allusion dès le début de son livre avec la citation « JE NE ME PLAIS PAS. Oui » (Huston, 1999a : 11) à Sviatoslav Richter de même qu'elle le fait en parlant de Lara dans son roman *Prodiges* (1999) à « l'écart irréductible entre ce qu'elle est et ce qu'elle aurait voulu être ou ce qu'on attendait qu'elle fût » (*apud* Dion, Lüsebrink et Riesz, 2002 : 53).

En outre, Huston commence le premier chapitre de son essai en y incluant une citation d'un écrivain français d'origine russe (Huston, 1999a : 11). Comme le souligne Mary Gallagher, Huston « se met à la place de Romain Gary, qui lui aussi répondit à l'abandon maternel par un dédoublement identitaire » (Dvorak et Koustas, 2004 : 31). En tant qu'écrivaine, Huston se sent divisée, comme Romain Gary, entre deux langues, le français et l'anglais. L'incipit, déjà mentionné, « JE NE ME PLAIS PAS. Oui » (Huston, 1999a : 11) constitue un reflet des fréquentes « ruptures et fragmentations » présentes dans les quatorze chapitres que composent l'essai analysé. Huston – qui, au même

moment où elle apprenait le français, découvrit le clavecin et le préféra au piano, instrument qu'elle a laissé de côté et associé à l'abandon de l'anglais (Huston, 1999a : 64-65) – attribue ces énoncés au soviétique Sviatoslav Richter qui est considéré comme l'un des plus grands pianistes du XX<sup>e</sup> siècle. Nonobstant, il nous paraît évident que c'est l'écrivaine francophone « qui “parle”, en transcrivant ses mots à lui » (Benert, 2016 : 32). On serait tenté également, comme le suggère cette dernière auteure, à croire qu'il puisse s'agir d'une traduction excessivement littérale du russe. Dans cette langue, « la négation peut/doit être renforcée par une affirmative » (Benert, 2016 : 31). L'apparente erreur de traduction dudit incipit (oui au lieu de non) représente plutôt une anacoluthie, provoquant un effet de surprise et de désorientation chez le lecteur, qui ne peut, en tout cas, comprendre d'emblée ce que veut dire l'écrivaine.

Les confidences de Huston à Leïla Sebbar viennent nous éclairer sur le sens des ces énoncés énigmatiques. L'auteure de *Nord perdu* écrit à propos de son studio à Paris :

J'y suis seule la plupart du temps, je m'y sens tout à fait chez moi, et pourtant toujours un peu dépaycée. C'est sûrement pourquoi j'ai voulu vivre dans le Marais, l'un des quartiers les plus bigarrés de Paris, dans lequel mon étrangéité ne peut jamais s'effacer (Huston et Sebbar, 1986 : 254).

Nous pouvons considérer l'étrangéité hustonienne comme la désorientation provoquée par le dépaysement. L'écrivaine emploie la métaphore « nord perdu » pour parler de ce dépaysement, qui devient pour elle l'une des principales forces motrices présentes non seulement dans *Nord perdu* mais aussi dans beaucoup de ses écrits :

Et moi ? Que proclame-je en choisissant pour l'écriture une terre et une langue étrangères – sinon que je suis [...] « ma propre cause et ma propre fin », capable de me re-mettre au monde à travers l'art, donnant naissance à moi-même, me débarrassant de tous les déterminismes hérités de mes géniteurs ? (Huston, 1990 : 129).

En conclusion, les énoncés antithétiques de l'incipit *in media res* de *Nord perdu* laissent transparaître la démarche de pensée dialectique de Huston, écrivaine migrante, qui après s'être libérée de son passé, finit par se plaire (se sentir à l'aise) grâce à son enrichissement linguistique et culturel.

#### 4.2 La surconscience linguistique dans *Nord perdu*

Nous allons analyser à présent, selon une approche intertextuelle, les arguments de Huston dans ses essais qui nous dévoileront la surconscience linguistique de l'auteure, et ceci progressivement, au fur et à mesure que nous définissons les corrélats associés à cette surconscience linguistique chez l'auteure. Nous avons déterminé d'étudier *Nord perdu* avec une méthode intégrative, en tenant compte également des circonstances biographiques de l'écrivaine (contexte de migration).

#### 4.2.1 L'interlangue (*code-switching*)

Si on entend par interlangue (dans le sens de *code-switching*), la langue en formation, en gestation, et bien que son origine se trouve dans la didactique des langues étrangères, c'est bien évidemment son application littéraire qui nous intéresse ici. L'interlangue fait référence ici au fait d'écrire deux langues à la fois, comme c'est le cas chez Nancy Huston ou chez Samuel Becket, par exemple, où une langue peut se laisser percevoir sous l'autre. Ainsi, chez Huston, tel le piano sous le clavecin, la comparaison anglais-français, le piano étant associé à la langue anglaise et le clavecin, à la langue française (Huston, 1999a : 64-65), « l'anglais ne laisse pas de faire entendre, sa voix "en transparence", sous le français, par l'intermédiaire, notamment, de diverses références culturelles » (Dion, Lüsebrink et Riesz, 2002 : 45).

Examinons donc ce point dans *Nord perdu* où les expressions anglaises (le plus souvent en italiques) sont abondantes : « *To be all abroad* », « *The true North strong and free* », « *which country ?* » (Huston, 1999a : 12, 14 et 34). On y trouve également des mots anglais intégrés dans des phrases françaises : « *Golden Oldies* » (Huston, 1999a : 26), « *self-consciousness* » (Huston, 1999a : 38), « *world view* » (Huston, 1999a : 51), « *God* » (Huston, 1999a : 63), « *clean no-smoking* » (Huston, 1999a : 98) (expressions dont elle dévoile toujours, le cas échéant, l'équivalence en français tout au long du texte), des anglicismes comme notamment, « *rocking chairs* » (Huston, 1999a : 57), « *pick up* » (Huston, 1999a : 72 et 114), « *boom-boom-boom* » (Huston, 1999a : 113), « *des steaks* » (Huston, 1999a : 113), « *barbecue* » (Huston, 1999a : 113). En outre, nous pouvons même trouver toute une conversation reproduite en anglais dont Nancy Huston ne fournit pas d'équivalence (Huston, 1999a : 60), sans doute pour rendre plus vivant et humoristique son récit. En outre, elle veut nous faire pénétrer dans son univers mental pour nous prouver qu'elle n'est qu'une « fausse bilingue » (Huston, 1999a : 59) car son attention est plus sélective à l'anglais qu'au français. De même avec « *Pass the Ketchup !* » (Huston, 1999a : 71), on peut en tirer la même conclusion.

Sur le plan socioculturel, la chanson américaine anglophone y est bien présente, lorsque Huston utilise les mots anglais déjà cités, « *Golden Oldies* » (Huston, 1999a : 26) pour parler des « vieux tubes » ou « *Les Blues* » (Huston, 1999a : 82). En outre, elle fait référence à l'écrivain canadien anglophone, Matthew Manera, « *A Turning of Leaves* » (Huston, 1999a : 24), à Thomas Eliot dans sa citation du début du livre, « *Home is where you start from* » (Huston, 1999a : 7), et à Henry James « *The Jolly Corner* » (Huston, 1999a : 109). Il y a aussi, bien d'autres références culturelles, par exemple, « *Bill Clinton et Philip Roth, Fine Arts Museum et Boston Harbor, vague de chaleur en Floride et télévangélistes* » (Huston, 1999a : 21), « *Metropolitan Museum (New-York)* » (Huston, 1999a : 101), « *les montagnes Rocheuses* » (Huston, 1999a : 102), « *Mont-réal* » (Huston, 1999a : 102), « *fleuve Saint-Laurent* » (Huston, 1999a : 102), « *New-Hampshire* » (Huston, 1999a : 102), « *Amsterdam Avenue* » à

Manhattan » (Huston, 1999a : 103), « des muffins » (Huston, 1999a : 113) etc., et la charmante narration pleine d'humour du « Kellogg's corn flakes » qui la reconforte dans le pays étranger de sa mère adoptive (Huston, 1999a : 75-76).

D'autres termes anglais y apparaissent mais c'est pour citer par exemple l'interférence (mnésique) bilingue entre les mots anglais-français, les faux-amis (Huston, 1999a : 54), les anglicismes (Huston, 1999a : 58), les connotations des mots (Huston, 1999a : 62), notamment des mots « *bracken, leaves, fog* » (Huston, 1999a : 62). Comme le souligne Pascale Sardin-Damestoy (2007 : 265) :

Les anglicismes et les gallicismes qui émaillent les textes de Huston [...] sont non seulement des symptômes de la contamination d'une langue par l'autre qui souligne l'arbitraire des mots, mais aussi et surtout des traces palimpsestueuses de l'autre langue temporairement abandonnée.

En guise de conclusion, citons l'épithète que, selon David Homel (1996), Nancy Huston s'est choisie, « *once abroad, always abroad* » (*apud* Dvorak et Kousta, 2004 : 45), qui comme le précise Dvorak et Kousta (2004 : 45) « signifie à la fois “une fois à l'étranger, pour toujours à l'étranger” et “une fois qu'on est à l'étranger, on a pour toujours perdu le Nord” ».

#### 4.2.2 La bi-langue ou auto-traduction

Huston considère qu'il « *est important ce qui est traduisible* » (Huston, 1999a : 90) et selon elle, « un bon livre, à la différence d'un pavé dans la mare, est presque toujours traduisible » (Huston, 1999a : 91). Pour comprendre les arguments que l'écrivaine déploie sur la bi-langue (ou auto-traduction), il convient préalablement de définir ce qu'on entend par bi-langue. Il s'agit du processus de traduction conscient, ou inconscient, d'une langue à l'autre (El Nossery, 2007). À nouveau, ce qui nous intéresse ici, c'est l'application littéraire de ces expériences de traduction.

Précisons que les problèmes de la traduction, du passage d'une langue à l'autre, sont très présents chez les écrivains migrants. Comme le déclare Farkas (2005 : 38), « l'exilé se met à creuser avec obstination l'espace de *l'entre-deux-langues, de l'entre-deux-cultures* », d'où « la traduction est une errance de l'auteur entre deux langues » (Farkas, 2005 : 42). El Nossery (2007 : 391) ajoute qu'il s'agit en fait d'une...

perpétuelle opération de traduction entre les deux langues, de sorte que l'expression obtenue ne relève pas totalement de la langue d'adoption. Il s'agirait plutôt d'une troisième langue [...] entre le français et l'anglais chez Huston, cherchant à créer justement cette fausse note qui rendrait l'étranger familial et le familier étrange.

D'ailleurs, Nancy Huston, Samuel Beckett, Vladimir Nabokov ou Julien Green figurent parmi les rares écrivains célèbres qui se sont auto-traduits, « leurs écrits illustrent des thèmes communs, parmi lesquels le langage, l'exil, le déracinement [...] »

(Wilhelm, 2006 : 59). Chez ces écrivains, on trouve l'auto-traduction, non seulement en tant qu'activité de décentrement, mais aussi comme écriture re-créative. Il s'agit d'une écriture comme alternative à l'insuffisance de la traduction (Huston, 1999a : 92).

En fait, cette traduction d'une langue à l'autre exprime les conflits intérieurs des auteurs. Comme le remarque El Nossery (2007 : 391), « le procédé d'auto-traduction mis en pratique par Huston lui permettra d'exprimer et surtout de marquer son identité et ses appartenances multiples », et un peu plus loin, elle ajoute « les frontières sont ainsi rendues floues entre l'identité et l'altérité » (Huston, 2007 : 394).

Si nous comparons *Losing North* (2002), l'auto-traduction de *Nord perdu*, avec son texte original, nous pouvons apprécier que cette traduction consiste plutôt en une adaptation littéraire. Les adaptations temporelles sont fréquentes chez Huston. Après une analyse comparative d'un corpus des deux livres cités, Rinne (2008 : 5) affirme qu'il existe « un décalage entre les repères temporels anglais et français ».

Si nous analysons, en guise d'exemple, la traduction d'un fragment, présent dans le chapitre *Disorientation* (*Losing North*), nous comprendrons mieux la problématique dont parle l'auteure. Huston traduit ses énoncés « Ici, vous taisez ce que vous fûtes. [...] Là, vous taisez ce que vous faites » (Huston, 1999a : 20-21) par « Here you set aside what you used to be. [...] There you set aside what you've become » (Huston, 2002 : 11). Afin de rester fidèle au texte littéraire de départ, elle respecte la structure syntaxique parallèle des deux énoncés antithétiques (répétition des verbes des propositions principales, des adverbes de lieu et des conjonctions de subordination). Cependant, dans la traduction du verbe *faire* (employé dans la seconde subordonnée complétive conjonctive), intervient l'adaptation littéraire. Ainsi, dans la version anglaise, Huston traduit ce dernier verbe par *become* qui laisse sous-entendre aux lecteurs de *Losing North*, non pas « ce qu'elle fait » (version française) sinon « ce qu'elle est devenue ». L'explication de cette adaptation pourrait provenir d'un souci de l'écrivaine de respecter également l'allitération présente dans le texte original (« fûtes/faites »). En effet, l'écrivaine choisit dans les subordonnées de deux phrases analysées : « become/be ». En revanche, elle se penche pour l'absence de correspondance entre les temps verbaux « vous faites » (indicatif présent) « you've become » (present perfect). Par conséquent, Huston indique de manière subtile qu'elle veut passer sous silence ce qu'elle est devenue à cause du déterminisme culturel du pays d'accueil, dans *Losing North*. Cependant, dans sa version française, Huston introduit une subtile nuance : elle tait ce qu'elle fait avec (auto-)détermination, et laisse transparaître ainsi sa vision différente selon qu'elle écrive en anglais ou en français.

D'ailleurs, nous pensons que l'auto-traduction mène à se questionner sur les équivalences entre les langues et à y revenir constamment (Wilhelm, 2006). El Nossery (2007 : 394) ajoute que « l'auto-traduction devient ainsi la figure de dédoublement par excellence ». Et, pour Klein-Lataud (1996 : 228), « l'auto-traduction ou la création parallèle peuvent alors apparaître comme une façon de transcender le clivage, de

réconcilier les deux moitiés de l'être intérieurement déchiré en faisant cohabiter harmonieusement les deux langues ». À l'opposé des *Cantiques des Plaines* (1993) qui, n'était que la version française d'un roman écrit en anglais où il s'agissait donc d'un retour à la langue maternelle, *Nord perdu* aussi fut traduit par l'auteure même, mais du français vers l'anglais (*Losing North*). Nous constatons donc chez Huston l'existence d'un vrai bilinguisme littéraire car elle écrit tantôt en français, tantôt en anglais.

#### 4.2.3 Bilinguisme littéraire

Farkas (2005 : 38) considère que « chaque langue a toujours un côté intraduisible, secret et impénétrable pour le néophyte. Seul le parfait bilingue détient le secret. Voilà comment l'entre-deux-langues acquiert une signification toute particulière pour le bilingue ». Huston (1995 : 269) nous avoue être « condamnée désormais au bilinguisme » et Bessy (2008 : 99) l'explique de la sorte : « l'écriture dans deux langues permet une sorte de déblocage identitaire grâce à l'émancipation linguistique offerte par la langue autre ». C'est ce bilinguisme littéraire qui explique qu'au niveau de la production textuelle, on y trouve des processus de traduction chez Huston, tout comme chez Samuel Beckett, par exemple, qu'elle citera dans son essai (Huston, 1999a : 46). Examinons alors le concept de *bilinguisme* (en général) selon l'opinion de Huston.

L'écrivaine distinguera les vrais bilingues – qui sont ceux qui « apprennent dès l'enfance à maîtriser deux langues à la perfection et passent d'une langue à l'autre sans état d'âme particulier » (Huston, 1999a : 53) – des faux, parmi lesquels, elle se trouverait, et dans son cas concret, rappelons-le une fois de plus, avec l'anglais, comme langue maternelle et le français, comme langue adoptive. Elle va même suggérer quelles places, celles-ci occuperaient dans son cerveau bilingue (Huston, 1999a : 61-62).

En outre, Huston nous confie avec humour qu'« au bout de dix années de vie à l'étranger, loin d'être devenue “parfaitement bilingue”, [elle] [s]e sen[t] doublement mi-lingue » (*apud* Klein-Lataud, 1996 : 228). Le bilinguisme est donc toute co-présence de deux langues. Huston l'explique très bien : « j'écris tantôt en français, tantôt en anglais mais, quelle que soit la langue que je choisis pour écrire un texte particulier, j'ai besoin [...] *de me forger une langue à moi* » (Huston, 2004 : 32). À ce propos, elle ajoute :

Quelle est-elle ? Elle est située maintenant, je crois, quelque part entre l'anglais et le français, c'est-à-dire que – sans y réfléchir, sans le faire exprès –, je cherche à préserver en français, ce que j'aime de l'anglais (son ouverture, son économie, son insolence) et en anglais, ce que j'aime du français (sa précision, sa sensualité, son élégance) (Huston, 2004 : 32).

Comme il a été dit plus haut, Nancy Huston, comme Samuel Beckett ont pratiqué le bilinguisme littéraire, et celui-ci, simultané, car en effet, ces auteurs ont écrit alternativement en l'une et l'autre de leurs deux langues (anglais et français). Rappelons aussi que de nombreux ouvrages ont été auto-traduits par Nancy Huston, tels que

*Cantique des Plaines* (1993), avec *Plainsong* (1993), où « (sa) vraie vie d'écrivain démarre » (Huston, 2004 : 25) précise-t-elle, ainsi que *Limbes/Limbo* (2000), petit livre bilingue en hommage au grand expatrié et écrivain polyglotte, Samuel Beckett.

La raison de l'auto-traduction, selon Névine El Nossery (2007 : 395), résiderait dans le fait que :

Les deux textes s'éclairent mutuellement, voire se complètent dans une dialectique d'interaction et d'empiètement réciproque. Et qu'entre les deux langues il y aurait une infinité de langues qui se mêlent, reflétant par conséquent les insuffisances des langues, leurs manques et leurs faiblesses.

Dans le même sens, Huston encore ajoute : « je me suis aperçue que le fait de traduire mes livres, dans un sens ou dans l'autre, les améliorait... » (Huston, 2004 : 25).

#### 4.2.4 Plurilinguisme littéraire

À ce stade de la réflexion, remarquons chez Huston l'emploi de plusieurs langues de manière simultanée dans un même livre, ce que Grutman a appelé hétéro-linguisme, terme qu'il employa pour parler des phénomènes de plurilinguisme dans les textes littéraires : « la présence dans un texte d'idiomes étrangers, sous quelque forme que ce soit » (Grutman, 1997 : 37).

En effet dans la version française de *Nord perdu* qui centre notre attention ici, l'auteure utilise par exemple, outre l'anglais déjà mentionné, l'italien *farniente*, *però* et *in petto* (Huston, 1999a : 31, 55 et 92), l'espagnol *perro* et *basta*, aussi, allemand (Huston, 1999a : 56 et 90), l'allemand *Hier ist kein warum* (Huston, 1999a : 108), le bulgare *guvetch* (Huston, 1999a : 95), et même l'islandais *ffjölskydubönd* (Huston, 1999a : 68).

Comme le remarque très bien Lise Gauvin en reprenant les propos d'Édouard Glissant :

Aujourd'hui, même quand un écrivain ne connaît aucune autre langue, il tient compte, qu'il le sache ou non, de l'existence de ces langues autour de lui dans son processus d'écriture. On ne peut pas écrire de manière monolingue. On est obligé de tenir compte des imaginaires des langues (*apud* Dion, Lüsebrink et Riesz, 2002 : 23).

Cependant, Huston conçoit encore la compétence plurilingue selon la tradition monolingue. En effet, selon l'écrivaine, ses compétences linguistiques « loin d'être superposées [...], elles sont distinctes, hiérarchisées » (Huston, 1999a : 61). Ce qui ne correspond pas à l'actuelle définition de compétence plurilingue fournie par le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (Conseil de l'Europe, 2001) comme un ensemble de compétences linguistiques des sujets parlants qui sont soumises à l'intégration et l'interaction.

Quoi qu'il en soit, chez Huston, se trouve l'adoption du plurilinguisme, « le polylinguisme à l'intérieur duquel ils (en se référant à Khatibi et Huston) se situent, leur a offert un espace de liberté et une ouverture vers l'expérience du divers » (El Nossery, 2007 : 391).

#### 4.2.5 Interférences interlinguistiques

Huston aborde également une autre manifestation de la surconscience linguistique dans *Nord perdu*, la problématique des erreurs provoquées par les interférences interlinguistiques, qui peuvent se définir comme « l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on écrit dans une autre » (Mackey, 1976 : 397), spécialement celui de l'accent que Huston définit comme « un soupçon » (Huston, 1999a : 33). Elle mentionne par exemple que la simple erreur de genre dans l'accord de l'article avec son substantif suffit pour être mis en évidence. Mais, rappelons qu'elle fait surtout référence, dans *Nord perdu*, à l'interférence phonologique, et plus spécifiquement à « l'articulation (qui) englobe de nombreuses caractéristiques de l'interférence qui entraînent ce qu'on appelle communément un "accent étranger" » (Mackey, 1976 : 408).

Cependant, l'auteure de *Nord perdu* nous confie paradoxalement « qu'au fond, [elle] y tient (à cet accent) » (Huston et Sebbar, 1986 : 252). Nous expliquons également, avec Dvorak et Koustas (2004 : 26), qu'« une identité monologique ou indivise l'empêcherait de vivre et de créer, tandis que la division, soit donnée, soit élue, lui est littéralement vitale en tant qu'être créatif ». Ainsi, Huston révèle que « la friction entre [elle]-même et la société qui [l]'entoure [...] [l]'est plus que précieuse, indispensable » (Huston et Sebbar, 1986 : 252).

Huston nous révèle donc ses difficultés avec le français dans la conversation orale, d'où sa préférence pour l'écriture où l'accent ne s'entend pas (Huston, 1999a : 38-39). D'ailleurs, la langue étrangère ne lui permet pas de bavardages ni de péroraisons, et elle l'empêche de se prendre trop au sérieux. En effet, elle parle avec un accent, par exemple lorsqu'elle se met en colère, elle fait rire sans le prétendre.

Puis, Huston aborde le phénomène de la diversité des usages au sein d'une même langue. Elle se reproche un curieux accent en anglais (lorsqu'elle lit des extraits de ses romans à un public anglophone) dont elle ignore la provenance et qui ne lui plaît absolument pas : « Pourquoi diable un accent *britannique* ? (Huston, 1999a : 41). Cela laisse sous-entendre qu'elle préfère tout de même l'accent américain à l'européen ! Ce qui révèle une fois de plus, qu'elle y tient à son étrangéité.

D'autre part, l'emploi de mots français dans son anglais constitue le résultat de transferts interlangues négatifs (Wlosowicz, 2010) car, selon Huston, le français a même ruiné sa maîtrise de l'anglais : « je l'avais délaissé trop longtemps, ma langue mère » (Huston, 1999a : 51).

#### 4.2.6 Acquisition des langues étrangères

Elle argumente également dans son ouvrage la difficulté d'acquérir une langue étrangère (Huston, 1999a : 32). Elle y parle également, de l'inné de la langue maternelle et de l'acquis des langues secondes (qui pour elle, seront d'abord, l'allemand et puis le français, principalement). Elle est persuadée que l'imitation occupe une place primordiale dans l'apprentissage de la langue étrangère, elle emploie par exemple, un français, sans ou avec accent québécois, en fonction du lieu où elle se trouve, elle imite donc (Huston, 1999a : 34-36). Elle considère que « quand on s'initie à une langue, on se comporte d'abord comme un comédien » (Castellani, 2001 : 407). Elle remarque aussi qu'au Québec, par exemple, on a de l'anglais dans le français, mais pas en France (Huston, 1999a : 35).

Elle déplore également les dictionnaires qui nous jettent dans la confusion, notamment dans la recherche du sens de *perdre le Nord/ to be all abroad*, « l'effrayant magma de l'entre-deux-langues, là où les mots *ne veulent pas* dire, là où ils refusent de dire, là où ils commencent à dire une chose et finissent par en dire une autre » (Huston, 1999a : 13). Elle nous rappelle ainsi l'importance des approches communicatives en didactique de langues étrangères. En effet, les dictionnaires sont insuffisants pour acquérir une langue étrangère, rappelant ainsi l'insuffisance de la méthodologie de grammaire-traduction : apprendre une langue étrangère n'équivaut pas à la traduire (Huston, 1999a : 57). Finalement, elle remarque l'importance de l'apprentissage précoce des langues étrangères : les enfants ont plus de facilité, ils sont plus réceptifs à la langue étrangère et peuvent réellement arriver à la connaître comme les natifs (Huston, 1999a : 58).

Voyons à présent, la lutte et les difficultés dans l'acquisition de la langue française dont Nancy Huston nous fait part dans *Nord perdu*, reflets de la surconscience linguistique. Elle déclare d'abord que cette surconscience linguistique de l'étranger pour s'adapter est propice à l'écriture et que l'acquisition d'une langue seconde annule le caractère naturel de la première langue où rien n'est donné d'office, d'où une attention extrême aux tournures, aux mots, aux façons de parler (Huston, 1999a : 43).

En outre, à propos des libertés plus grandes par rapport à la tradition littéraire du pays d'accueil que les écrivains francophones adoptent, Huston considère que « cette faculté naîtrait d'une capacité supérieure d'attention à la langue acquise » (*apud* Dion, Lüsebrink et Riesz, 2002 : 60). Elle se reproche que son français soit toujours de l'appris. Elle avoue, par exemple, son écoute pathologique de la langue, coïncidence sonore ou, du côté du style, sa résistance à manier le passé simple « trop guindé et prétentieux » (Huston, 1999a : 45).

Elle évoque également dans *Nord perdu* les difficultés lexicales en français (interférences interlinguistiques, déjà mentionnées plus haut), les trous de mémoire, les faux amis, les mots à usage sporadique qui nomment un objet précis et qu'elle ne retient pas, les oublis du sens des mots, surtout des noms. Selon le mari de l'écrivaine (Tzvetan

Todorov), « ce sont eux que, dans la langue étrangère, l'on perd en premier – de même que, dans la langue maternelle, tout un chacun voit se dérober avec l'âge les noms propres » (Huston, 1999a : 56). De plus, l'emploi du passé simple notamment lui pose un problème au moment de maintenir une conversation (Huston, 1999a : 58). De même, elle éprouve des difficultés avec l'emploi d'anglicismes, de certaines expressions argotiques, d'abréviations ou encore de liaisons (Huston, 1999a : 58-59). Huston présente des capacités métalinguistiques disproportionnelles en anglais et en français qui se traduisent par une plus grande attention sélective à la langue anglaise face à la française. Elle cite l'exemple du récit en langue française du mariage de son amie dans un bar où elle n'a pu écouter que la grossière conversation en anglais du reste des clients (Huston, 1999a : 60). Elle déclare cependant la préférence du français dans certaines activités, par exemple, dans la conversation intellectuelle et de l'anglais dans d'autres, telles que pour « [s]e défouler, jurer, chanter, gueuler, [s]e laisser aller au pur plaisir de la parole » (Huston, 1999a : 61). Elle parle du problème fort intéressant de l'absence subjective de connotation dans les mots exprimés en langue étrangère (Huston, 1999a : 62-64). Cependant, cette neutralité est idéale pour Huston dans son écriture. En effet, elle écrit :

Le *je* que j'employais dans mes essais, totalement nu et intime, sans protection aucune, était par ailleurs l'un des effets du *savoir déraciné* : en effet, cette impudeur était facilitée par l'emploi de la langue étrangère, en partie parce qu'elle n'était pas comprise par mes parents (fantasmatiquement, du moins), mais surtout parce qu'elle n'était *justement pas*, pour moi, de l'ordre de l'intime. Je pouvais écrire avec tranquillité, voire avec indifférence, des choses qu'il m'eût été impossible de révéler dans ma langue maternelle (Huston, 2004 : 22-23).

#### 4.3 L'étrangéité chez Huston

Afin d'introduire la seconde partie de notre travail, rappelons que Huston s'est établie en France depuis les années 1970. C'est à cette époque qu'elle éprouve un sentiment de dépaysement. Nancy Huston préfère employer le terme d'*étrangéité* – un néologisme qu'elle a elle-même contribué à forger d'après Jane Elisabeth Wilhelm (2006) –. Rappelons que ce fut dans ses correspondances sur le thème de l'exil qu'elle a maintenues avec Leïla Sebbar qu'elle avoua y tenir à cette étrangéité (Huston et Sebbar, 1986 : 254).

Deleuze et Guatarri (1975) ont créé le terme de *territorialisation*, comme le rapport d'appartenance identitaire de l'individu ou de la collectivité tel qu'il se manifeste à travers le langage et de *reterritorialisation* pour faire référence au processus compensatoire par lequel le sentiment identitaire retrouve un certain sens. Comme nous le verrons tout de suite, dans *Nord perdu*, l'écrivaine fait référence aux expatriés (*déterritorialisés*) et aux impatriés (*territorialisés*).

Dans cet essai autobiographique, Huston défend l'importance du lieu où l'on passe les « vingt-cinq premières années » (Huston, 1999a : 16) de la vie pour marquer l'appartenance à la collectivité humaine où l'on vit, et ceci marque de façon indélébile. « *L'enfance est toujours en nous* », ajoute-t-elle (Huston, 1999a : 17). Huston précise que « [...] personne ne peut se prétendre sans enfance [...] période de vulnérabilité et d'impressionnabilité absolues » (Huston, 1995 : 218). Elle introduit la distinction déjà mentionnée entre les impatriés et les expatriés, et entre les monolingues et les bilingues.

En outre, elle nous transmet ses réflexions sur la relativité culturelle, l'intercommunication, l'interculturalité. Elle est convaincue que ses enfants pourront se sentir plus français qu'elle (Huston, 1999a : 16), et remarque également que les difficultés pour se sentir français seront plus grandes pour les enfants des Noirs, par exemple, comparés aux Canadiens, notamment. Huston est donc persuadée que ses enfants seront plus aptes à adopter les valeurs de la société d'accueil et évoque « la difficulté de se faire entendre pour la première génération d'immigrants et du difficile dialogue à établir entre cette génération et la suivante plus aptes à adopter les valeurs de la société d'accueil » (Dion, Lüsebrink et Riesz, 2002 : 31). Comme nous l'avons mentionné plus haut, Huston considère que l'enfance est toujours en nous. Elle nous décrit, à ce sujet, une discussion qu'elle a eue avec un de ses lecteurs qui ne l'entendait pas ainsi. L'écrivaine plaint cette personne : « pauvre qui n'était qu'adulte. (Pauvre, je veux dire volontairement appauvri). Pas en exil celui-là » (Huston, 1999a : 18). Voici un extrait de cette conversation :

- Mais je ne suis pas un enfant, moi ! protesta-t-il.
- Bien sûr que si, vous l'êtes ; on est tous nos âges à la fois, vous ne croyez pas ? L'enfance, c'est comme le noyau du fruit : le fruit en grandissant, ne devient pas creux ! Ce n'est pas parce que la chair s'épaissit autour de lui que le noyau disparaît...
- Je suppose, lança alors mon interlocuteur excédé, qu'il est interdit de ne pas être d'accord (Huston, 1999a : 18).

D'ailleurs, elle déplore que les expatriés soient toujours exposés aux questions stupides, comme on peut l'apprécier lors de sa réponse à la question « vous sentez-vous française maintenant ? » (Huston, 1999a : 16). « Jamais français[e] parce que personne ne peut [me] donner une enfance française », répondra Huston (1999a : 17). En outre, Huston conçoit les écrivains migrants comme s'ils étaient elle-même, car ils « ne sont ni *enracinés* ni *déracinés* ; souvent du reste, ils perçoivent l'idée même de racines comme une illusion, voire une métaphore dangereuse. Ils ne sont ni *sédentaires*, ni *nomades*. Ils sont exilés » (Huston, 2004 : 59), reterritorialisés, pourrait-on ajouter. Elle nous donne un peu plus loin la clé d'interprétation pour notre sujet : « l'écrivain en exil, même volontaire, loin d'être "chez lui partout où il pose le pied", *n'est chez lui nulle part* » (Huston, 2004 : 61).

Ainsi, parmi les problèmes que rencontrent les expatriés, Huston remarque les différences entre génération dues à l'exil (Huston, 1999a : 22-23), et l'écrivaine mentionne également le « choc culturel » que rencontre les migrants. Elle parle de la coupure qu'a constitué son exil social qu'elle argumente avec un extrait de Matthew Manera *A Turning of Leaves* (Huston, 1999a : 23-24). Elle déclare que quitter son pays, c'est conduire le reste de son existence dans une culture et une langue, jusque-là étrangères, et s'installer à tout jamais dans *l'imitation, le faire-semblant, le théâtre* (Huston, 1999a : 30). D'autre part, l'expatrié reste inféodé à la famille sur le plan imaginaire (Huston, 1999a : 28). Rappelons que, selon l'écrivaine, dans le pays d'adoption « vous taisez ce que vous fûtes » (Huston, 1999a : 20), en revanche, dans le pays trahi « vous taisez ce que vous faites » (Huston, 1999a : 21). En effet, lors de la confrontation dans le pays d'accueil avec la langue et culture étrangères, les traits culturels de l'expatrié sont découverts et mis en évidence (Huston, 1999a : 31). Comme nous y avons déjà fait allusion, Huston nous révèle la difficulté d'acquisition d'une langue étrangère (Huston, 1999a : 32), elle parle de l'inné de la langue maternelle et de l'acquis des langues secondes, et des problèmes, des erreurs et des interférences des étrangers qui trahissent leur étrangeté (Huston, 1999a : 33-34). En nous parlant du divorce de ses parents et de son exil en Allemagne chez sa mère adoptive, elle nous raconte d'une manière très drôle l'anecdote très significative, « des corn flakes » où, étant en Allemagne et devant le dépaysement de tout ce qui l'entourait, les banals « corn flakes » américains ont suffi pour la sortir de sa désolation (Huston, 1999a : 75-76).

Elle argumente également l'isolement des étrangers, la barrière que constitue la langue : « il suffit qu'on prononce un seul mot et (les autochtones) le savent : on n'est pas d'ici » (Huston, 1999a : 77). Réduit « à *l'infans* » (Huston, 1999a : 78), privé de parole, réduit au silence, on paraît « *dumb* » (Huston, 1999a : 78), « chaque menu détail [de la vie quotidienne] est une montagne » (Huston, 1999a : 78). Elle cite, dans l'œuvre analysée, l'anecdote lors d'une demande d'itinéraire à un passant : si on ne comprend pas quelqu'un, on a une vision négative de cette personne, et c'est le contraire, si on sait se communiquer avec elle ; de là que l'étranger soit, ou plutôt paraisse, « bête » (Huston, 1999a : 79) et « barbare » (Huston, 1999a : 79). Pour illustrer ceci, elle nous raconte dans son essai son « rêve éveillé » (Huston, 1999a : 80-81) à propos de la détresse de Lepen dans un pays étranger où personne ne le comprenait et où il se sentait inférieur, dans une situation désagréable à cause de la langue qu'il ne connaissait pas, il ne comprenait pas la langue de ses habitants et s'en trouvait dès lors exclu.

Elle nous rappelle également, l'existence de racisme explicite en France (Huston, 1999a : 82) et nous dévoile un racisme implicite au Canada (Huston, 1999a : 83-84), comme le lui déclare son frère qui vit en Amérique du Nord.

Elle nous avoue aussi, son ignorance de la culture multiculturelle canadienne (Huston, 1999a : 85). Ainsi, elle argumente que ce qui est proche a de l'importance

mais pour l'étranger, ceci ne va pas de soi car ses proches sont loin (Huston, 1999a : 86-88). Dans les pages suivantes de cet essai, elle rappelle les problèmes de l'expatrié. Au début, peut-être se sent-il « touriste [...] [et goûte ainsi de] la magie du lieu étranger et prestigieux » (Chaulet Achour, 2006 : 44). Cependant, cela se transforme très vite en souffrance, en *spleen*. Ainsi, survient l'espacement des communications avec les siens, et de nouveaux amis remplacent les anciens avec l'oubli des amis d'antan, une nouvelle famille formée. Les étrangers deviennent alors des « compatriotes » (Huston, 1999a : 88), une nouvelle culture trouvée.

De plus, lors des retours de l'écrivaine au Canada anglophone, celle-ci se sent étouffée à la fois par sa langue maternelle et par sa mère patrie. Elle arrivera à conclure que le patriotisme est un attachement arbitraire. Croire que la mémoire est inviolable n'est pas exact car l'insuffisance de la mémoire est argumentée avec l'exemple de la disparité entre ses souvenirs des mêmes événements passés et ceux d'une amie d'adolescence, d'où l'importance d'alimenter les souvenirs (Huston, 1999a : 96-99). Les expatriés se rendent compte que nous sommes des « livre[s] aux pages arrachées » (Huston, 1999a : 100). Ainsi, l'écrivaine doublement déracinée, par le pays et par la langue, expose l'un des principaux problèmes de l'exilé, la culpabilité qu'il éprouve d'avoir quitté son pays (Huston, 1999a : 15, 89) et celle d'avoir choisi une autre langue. L'exil devient synonyme de rupture (Huston, 1999a : 20-22). Névine El Nossery (2007 : 389) remarque « que la traversée transculturelle soit géographique, linguistique ou symbolique, volontaire ou forcée, elle s'accompagne toujours de rupture, de nostalgie et de carence, donc de perte que seule l'écriture peut combler ».

Par conséquent, surviennent les questions sur l'identité et le débat identitaire de l'exilé : « *qui sommes-nous, alors ?* », « *qui est-on alors ?* », « *qui suis-je ?* » (Huston, 1999a : 52, 89 et 108). Huston se demande qui elle est, si elle n'a pas « les mêmes pensées, fantasmes, attitudes existentielles, voire opinions dans une langue et dans une autre » (Huston, 1999a : 52). Farkas (2007 : 35) précise à ce sujet :

Au-delà de l'expression linguistique, la perte de l'Est et du Grand Nord semble représenter le même drame pour un écrivain puisqu'il en sort non seulement mutilé mais aussi coupable. Mutilé à cause d'une enfance et d'une langue perdues, et coupable puisque le sentiment de culpabilité d'avoir quitté une collectivité ne lâchera jamais celui qui se met à écrire dans une autre langue et dans un autre endroit. Par conséquent, les romans d'exilés ont un caractère autobiographique accentué.

« Je l'ai trahi, et je l'ai perdu » (Huston, 1999a : 15), se lamentera Huston ou « traîtresse du Grand Nord » (Huston, 1999a : 84), se jugera-t-elle.

Quoique dans la vie de toute personne, il y ait des changements, il lui reste une identité stable, mais pas pour l'expatrié ; d'où le fantasme des *alter ego* (Huston, 1999a : 109-115). Todorov (1998 : 22), écrivain migrant également, ajoute « de ahí que

persistiera en mí la impresión de que una de mis vidas debía de ser un sueño », ou encore : « su *alter ego*, la variante de sí mismo que había permanecido en el lugar... » (Todorov, 1998 : 23). En outre, Huston fait également allusion à Henry James avec la pseudo-conviction de l'existence d'un *alter ego* dans le pays quitté (Huston, 1999a : 109). L'écrivaine donne aussi raison à Milan Kundera (auteur bilingue) qui pense qu'il est inconcevable de n'avoir qu'une seule vie (Huston, 1999a : 115). En réalité, l'existence d'un *alter ego* peut se justifier pour pallier les remords et la culpabilité d'avoir abandonné et laissé une culture. « Comment faire comprendre à des Européens ce que signifie l'absence totale de ce qu'ils chérissent par-dessus tout : l'enracinement ? » (Huston, 1995 : 200), se plaindra l'écrivaine née à Calgary, qui se déclare « apatriote et antipatriotique » (Huston, 1995 : 201).

Comme c'était le cas avec la surconscience linguistique, l'originalité et l'optimisme de ces écrivains sera celui de surmonter le côté négatif de l'exil. Voyons ceci chez l'écrivaine. « Je ne plais pas » dit Sviatoslav Richter (*apud* Huston, 1999a : 11), et laisse sous-entendre également Nancy Huston, quand elle fait allusion à Romain Gary. Pourquoi ? L'explication est simple : parce qu'ils sont étrangers. Cependant, de là leur vient paradoxalement leur grandeur. Huston parle « de la supériorité de l'exilé, s'expliquant par le fait qu'il dispose d'une expérience socio-politique différente de celle des natifs » (Farkas, 2005 : 44). Les expatriés apprennent beaucoup à propos de la condition humaine alors que les autres ne s'en rendent pas compte. Les expatriés sont « riches de leurs identités accumulées et contradictoires » (Huston, 1999a : 18).

Nous avons vu plus haut le problème de l'interférence provoquée par l'accent. En revanche, Nancy Huston considère aussi et surtout, son côté positif ; elle a un préjugé positif envers l'accent. De plus, celui qui connaît deux langues et deux cultures a, selon Huston (1999a : 37), « toutes les chances d'être quelqu'un de plus "civilisé", de moins péremptoire que les monolingues impatriés ». En ce qui concerne Huston, écrire en langue étrangère lui permet une plus grande liberté dans son français. Elle passe, par exemple, du registre soutenu au familier abruptement (comme le lui reprochent certains lycéens), elle a ainsi plus de liberté à transgresser les normes et attentes de la langue française (Huston, 1999a : 47). Cette faculté naîtrait selon elle, d'une capacité supérieure d'attention à la langue acquise. Elle nous révèle également « son allergie à l'égard des "syntagmes figés", [s]on goût prononcé pour les parenthèses, les deux points, les points-virgules et les phrases un peu trop longues » (Huston, 1999a : 48). D'ailleurs, Huston (1999a : 50) « os[e] la fiction » et écrit enfin son premier roman en 1981. Elle se détache alors de son maître qui concevait la Littérature « en termes de structure[s] (linguistiques), et non plus en termes d'art » (Barthes, 1953 : 45), et qui considérerait le fait que le narrateur ait à se cacher derrière le personnage narrateur trop fictif et difficile à assumer. De plus, elle retourne à la langue anglaise assoiffée d'innocence théorique (Huston, 1999a : 50-51), afin que rien « n'aille complètement de soi » (Huston, 1995 : 202).

L'écrivaine parle également de l'illusion du mythe de l'auto-engendrement et de la présence en soi du passé et de la lignée. En principe, Huston ne partage pas cette idée, car c'est avec sa langue et sa culture étrangères (francophones) qu'elle est parvenue à son autodétermination (Huston, 1999a : 68-69). Fidèle à son féminisme, Huston aventure avec des arguments assez convaincants que les femmes ont une conception plus souple de leur identité (Huston, 1999a : 93), elle considère qu'« être français » est une identité parmi d'autres » (Huston, 1999a : 95), et que les exilés ont l'avantage de le savoir. L'écrivaine précise : « en revêtant mon masque francophone, en m'installant dans une culture étrangère, qu'ai-je fait d'autre que de me choisir libre et autonome » (Huston, 1999a : 68). « Pourquoi l'arbitraire lieu de ma naissance aurait-il des droits sur mes désirs actuels ? » (Huston, 1995 : 201), se demandera-t-elle. Malgré tout, sur le plan physique (Huston, 1999a : 69-70), l'influence de l'inné reprend force passé la quarantaine, et au niveau caractériel, revient ce que nous repoussions préalablement (Huston, 1999a : 71-72). De là que, l'auto-engendrement ne soit qu'une illusion, un mythe (Huston, 1999a : 72-73) et que nous finissions par ressembler « corps et âme » (Huston, 1999a : 72) à nos géniteurs et au peuple d'où nous sommes issus. Huston conclut que « nous ne sommes entièrement libres que dans nos désirs, et non dans nos réalités » (Huston, 1999a : 73).

En outre, on pourrait parler de multiples cultures (temps-espace) chez Huston (Huston, 1999a : 102-104) et de « multiples identités embrassées » (Huston, 1999a : 105), « puisque je peux être concernée par les problèmes de deux pays, je le suis par ceux de tous les pays » (Huston, 2004 : 61). Encore une fois, l'allusion à Romain Gary apparaît (Huston, 1999a : 105). De plus, elle sent qu'elle partage avec son frère, à qui elle dédicace *Nord perdu* (rappelons-le), une culture commune (Huston, 1999a : 104).

Dans l'avant-dernier chapitre de *Nord perdu*, intitulé « Les autres soi I » (Huston, 1999a : 102), Huston fait l'éloge de la littérature (spécialement, du roman), « genre humain par excellence » (Huston, 1999a : 107), dira-t-elle, qui permet de dépasser les limites du *moi* ou plutôt des *moi* (Huston, 1999a : 106). Et le roman, notamment, lui donne la liberté « d'aller ailleurs et d'être autrui dans [sa] tête » (Huston, 1999a : 105) ce qui permettra aux romanciers (et aux lecteurs, selon Huston) de ne pas se contenter d'une identité conférée à la naissance.

Rappelons que la question de l'identité est récurrente chez Huston (Huston, 1999a : 52, 89 et 108). « Qui sont-ils ? Des "étrangers à eux-mêmes" (Kristeva, 1988), des êtres "dépayés" (Todorov, 1998) ? » (Dion, Lüsebrink et Riesz, 2002 : 61) reprend Anne-Rosine Delbart (2005). Ou encore, comme le fait Ken Bugul, écrivaine sénégalaise francophone, elle considère qu'elle est « una extraña en su propio pueblo entre sus familiares y amigos, tal como lo ha sido en Francia » (*apud* Mallol de Albarracín, 2017 : 66). Cependant, Nancy Huston s'empresse d'écrire « l'histoire de ma vie adulte est celle d'une quête, non pas d'identité, mais d'intensité » (Huston, 1995 : 200). Elle ajoutera « voici dix ans, j'ai publié dans les *Temps modernes* un texte

intitulé “la rassurante étrangeté”, dans lequel j’exposais les joies de cette virginité culturelle, les avantages non pas du déracinement, mais de l’a-racinement » (Huston, 1995 : 217). Une fois de plus, elle se réfère aux avantages de la reterritorialisation. Et, avec la théorie des « *world views* » (Huston, 1999a : 51), Huston nous rappelle l’hypothèse de Whorf-Sapir, présentée par Harry Hoijer en 1954 (*apud* Fromkin, 1977 : 173), selon laquelle c’est la langue qui impose à la communauté sa vision du monde : « je n’étais plus moi-même non plus. Non seulement on prononçait mon nom d’une autre façon, mais j’étais brusquement plus aimable, même à mes propres yeux » (Huston, 1995 : 265).

## 5. Conclusions

Nancy Huston a donc adopté une autre langue que sa langue maternelle comme langue littéraire. Ce choix d’écrire dans une langue autre a entraîné une surconscience linguistique qui provient « d’un sentiment d’étrangeté dans la langue, redoublée lorsqu’il s’agit de ceux parmi les écrivains que l’on désigne sous le nom d’écrivains migrants » (Dion, Lüsebrink et Riesz, 2002 : 25), et qui la condamne, en tant qu’écrivaine, à penser la langue et à la situer entre « l’intégration pure et simple aux codes de la langue française et la valorisation excessive de l’exotisme, comme il est partagé entre le tourment du langage et l’imaginaire des langues » (Dion, Lüsebrink et Riesz, 2002 : 25).

Ainsi, dans la première partie de ce travail, ce fut cette « conscience aiguë de la langue comme objet de réflexion, d’interrogation, d’enquête mais aussi de transformation et de création » (Gauvin, 2000 : 209) qui a été contrastée et mise en évidence chez Huston dans *Nord perdu*, essentiellement. Et dans la seconde partie, nous avons vérifié chez Huston l’étrangéité qui l’a rendue libre de choisir sa langue d’écriture (Huston, 1990).

En guise de conclusion, nous pouvons affirmer, à l’instar de El Nossery (2007 : 390), qu’avec *Nord perdu*, nous nous trouvons devant « une écriture susceptible d’exprimer la pensée biculturelle de l’auteur, traduisant une quête identitaire transscripturale qui passe nécessairement par la langue ou les langues, voire les cultures qui les traversent ». Et de se demander à propos de Huston : « l’insécurité linguistique transformée en motivation d’écriture, n’est-ce pas là un exemple éloquent de cette *surconscience* qui habite tout écrivain dont la langue est déterritorisée ? » (Dion, Lüsebrink et Riesz, 2002 : 30).

Nancy Huston appartient donc à ces écrivains que l’on peut appeler francophones car « leur pays c’est l’écriture » (Huston, 2004 : 65), « ce sentiment de non-appartenance induit par le changement de langue serait pour les auteurs bilingues à la fois une source de créativité littéraire originale mais aussi une source de renouveau identitaire thérapeutique » (Bessy, 2008 : 92). En définitive, on pourrait dire que Nancy Huston s’identifie avec les « exilés du langage » (Delbart, 2005), comme son

frère (parlant français aux États-Unis) ou bien d'autres émigrés, comme par exemple, son mari Tzvetan Todorov (célèbre linguiste Bulgare, ayant vécu à Paris), formant un couple qui s'est « transculturellement » (Todorov, 1998 : 27) enrichi. Et elle paraît considérer, comme l'écrivain bulgare : « lo que hay que temer y deplorar es la *desculturación* en sí misma, degradación de la cultura de origen, aunque pueda ser compensada por la *aculturación*, adquisición progresiva de una nueva cultura, de que todos los seres humanos son capaces » (Todorov, 1998 : 26). Les propos suivants, qui font allusion à la reterritorialisation ou transculture, s'appliquent également à l'exilée de l'Ouest :

El hombre desarraigado, arrancado de su marco, de su medio, de su país, sufre al principio, pues es más agradable vivir entre los suyos. Sin embargo, puede sacar provecho de su experiencia. Aprende a dejar de confundir lo real con lo ideal, la cultura con la naturaleza (Todorov, 1998 : 29).

Nous pouvons conclure que la surconscience linguistique – « je remercie la langue française de tout ce qu'elle a fait pour moi », révélera Huston (1995 : 219) – et l'étrangéité ont été vitales pour l'écrivaine. Comme elle le révèle elle-même, « pourtant, je suis étrangère et je tiens à le demeurer, à toujours maintenir cette distance entre moi et le monde qui m'entoure, pour que rien de celui-ci n'aille complètement de soi : ni sa langue, ni ses valeurs, ni son histoire » (Huston, 1995 : 202), convaincue que « l'identité est toujours un leurre » (Huston, 1999a : 44). Selon Nancy Huston : « c'est pour cela que je suis devenue écrivain, parce qu'il y avait dans ma vie quelque chose d'incompréhensible qui requérait un immense et perpétuel effort d'imagination pour tenter de le comprendre » (*apud* Argand, 2001 : 35). Et sans doute, grâce à sa surconscience linguistique et à son étrangéité, est-elle arrivée à être ce qu'elle est aujourd'hui, une prolifique écrivaine francophone de grande renommée qui fait partie de ces écrivains trans-européens (Oktapoda, 2017 : 127-128). Il est incontestable que « les créations en français des auteurs venant de l'extérieur de la France sont des contributions très enrichissantes à la littérature française » (Zbant, 2019 : 150).

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALBERT, Christiane [dir.] (1999) : *Francophonie et identités culturelles*. Paris, Karthala.
- ARMEL, Alette (2018) : « Huston Nancy », in *Dictionnaire des Écrivains Francophones*. Boulogne-Billancourt, Encyclopaedia Universalis, 165-166.
- ARGAND, Catherine (2001) : « Entretien : Nancy Huston ». *Lire*, 293, 31-35. URL : [https://www.lexpress.fr/culture/livre/nancy-huston\\_804287.html](https://www.lexpress.fr/culture/livre/nancy-huston_804287.html)
- BARTHES, Roland (1953) : *Le degré zéro de l'écriture*. Paris, Seuil.

- BENERT, Britta (2016) : « Plurilinguisme et migrations dans *Nord Perdu* de Nancy Huston ». *Carnets : Revue électronique d'études françaises*, 7 : 2, 28-41. URL : <https://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/14199.pdf>
- BESSY, Marianne (2008) : *Vassilis Alexakis : Exorciser l'exil. Déplacements autofictionnels, linguistiques et spatiaux*. Thèse doctorale. URL : [https://digitalcommons.lsu.edu/grad-school\\_dissertations/3456/](https://digitalcommons.lsu.edu/grad-school_dissertations/3456/)
- CASTELLANI, Jean-Pierre (2001) : « La langue de l'autre ». *Littérature et Nation*, 24, 405-412.
- CHAULET ACHOUR, Christiane (2006) : « Nancy Huston et ses langues ». *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, 39, 42-51.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2001) : *Un Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg, Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe. URL : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>
- DAY, Loraine (2007) : « Trauma and the bilingual subject in Nancy Huston's *L'empreinte de l'ange* ». *Dalhousie French Studies*, 81, 95-108.
- DELBART, Anne-Rosine (2005) : *Les exilés du langage : Un siècle d'écrivains français venus d'ailleurs (1919-2000)*. Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- DELEUZE, Gilles & Félix, GUATTARI (1975) : *Kafka. Pour une littérature mineure*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- DION, Robert ; Hans-Jurgen LÜSEBRINK & János RIESZ (2002) : *Écrire en langue étrangère. Interférences de langues et de cultures dans le monde francophone*. Québec, Éditions Nota Bene.
- DVORAK, Marta & Jane KOUSTAS [dir.] (2004) : *Vision/Division. L'œuvre de Nancy Huston*. Presses de l'Université d'Ottawa. URL : <https://library.oapen.org/bitstream/id/3e8ca5-216e-4b55-a549-58276f89febb/579208.pdf>
- EL NOSSERY, Névine (2007) : « L'étrangeté rassurante de la *bi-langue* chez Abdelkébir Khatibi et Nancy Huston ». *Contemporary French and Francophone Studies*, 11 : 3, 389-397.
- ELIOT, Thomas Stearns (1940) : *East Coker (Four Quartets)*. Londres, Faber and Faber.
- FARKAS, Jenö (2005) : « L'écrivain désorienté ou les aspects de l'estitude (Dumitru Tsepeneag, Nancy Huston, Katalin Molnár) ». *Nouvelles Études Francophones*, 20 : 1, 35-46.
- FROMKIN, Victoria (1977) : « Harry Hoijer ». *Language*, 53 : 1, 169-173. URL : <https://www.jstor.org/stable/413060>
- FOLGUERÁ, Juan José (1993) : « Los *four quartets* de T. S. Eliot: "situación" y "traducción" ». *Cauce*, 16, 243-276.
- GAUVIN, Lise (1997) : *L'écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens*. Paris, Karthala.
- GAUVIN, Lise (2000) : *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*. Montréal, Boréal.
- GAUVIN, Lise (2003) : « Autour du concept de littérature mineure. Variations sur un thème majeur », in Jean-Pierre Bertrand et Lise Gauvin [dir.], *Littératures mineures en langue majeure*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Peter Lang, 19-40. URL : <https://books.openedition.org/pum/15718>

- GRUTMAN, Rainier (1997) : *Des langues qui résonnent. L'hétérolinguisme au XIX<sup>e</sup> siècle québécois*. Québec, Fides – CÉTUQ.
- HOMEL, David (1996) : « Once Abroad, Always Abroad - David Homel speaks with Nancy Huston ». *Books in Canada : The Canadian Review of Books*, 25 : 3.
- HUSTON, Nancy (1990) : *Journal de la création*. Paris, Seuil.
- HUSTON, Nancy (1993a) : *Plainsong*. Toronto, HarperCollins.
- HUSTON, Nancy (1993b) : *Cantique des plaines*. Arles, Actes Sud.
- HUSTON, Nancy (1995) : *Désirs et réalités : textes choisis 1978-1994*. Montréal/Paris, Leméac.
- HUSTON, Nancy (1999a) : *Nord perdu (suivi de Douze France)*. Arles, Actes Sud.
- HUSTON, Nancy (1999b) : *Prodige : polyphonie*. Arles, Actes Sud.
- HUSTON, Nancy (2000) : *Limbes/Limbo*. Montréal/ Arles, Leméac/Actes Sud.
- HUSTON, Nancy (2002) : *Losing North : Musings on Land, Tongue and Self*. Toronto, McArthur & Company
- HUSTON, Nancy (2004) : *Âmes et corps : textes choisis 1981-2003*. Montréal / Arles, Leméac / Actes Sud.
- HUSTON, Nancy & Leïla SEBBAR (1986) : « Lettres parisiennes ». *Communications*, 43, 249-265. DOI : [https://www.persee.fr/doc/comm\\_0588-8018\\_1986\\_num\\_43\\_1\\_1650](https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1986_num_43_1_1650)
- KLEIN-LATAUD, Christine (1996) : « Les voix parallèles de Nancy Huston ». *Traduction, Terminologie, Rédaction*, 9 : 1, 211-231. URL : <https://www.erudit.org/en/journals/ttr/1996-v9-n1-ttr1484/037245ar.pdf>
- LIÉBOIS, Katrien (2018) : « Surconscience linguistique et ironie. Poétiques de la résistance de l'écrivain francophone au Maghreb et en Afrique subsaharienne », in Christine Meyer & Paula Prescod [ed.], *Langues choisies, langues sauvées. Poétiques de la résistance*. Wurtzbourg, Königshausen & Neuman, 327-341.
- MACKEY, William Francis (1976) : *Bilinguisme et contact des langues*. Paris, Klincksieck.
- MALLOL DE ALBARRACÍN, Claire (2017) : « Ken Bugul: extranjera también en su propia casa », in Ana María Gentile ; Claudia Moronell ; María Julia Zaparart ; María Leonor Sara & María Paula Salerno [comp.], *Miradas sobre la literatura en lengua francesa: Hospitalidad, extranjería, revolución y diálogos culturales. XXX Jornadas de Literatura Francesa y Francófona*. La Plata, Universidad Nacional de la Plata, 65-73.
- OKTAPODA, Efstratia (2017) : « Frontierland ou comment traverser les frontières : Vassilis Alexakis, identité européenne et altérité nationale ». *Carnets : Revue électronique d'études françaises*, 11, 127-136. DOI : <https://doi.org/10.4000/carnets.2356>
- RINNE, Noëlle (2008) : « La tierce-langue de Nancy Huston ». *Crisolenguas*, 1 : 1, 1-9. URL : <https://crisolenguas.uprrp.edu/Articles/La%20tierce%20langue%20de%20Nancy-%20Huston.pdf>
- RUSSELL, Bruce (1990) : « True North ». *The Massachusetts Review*, 31 : 1/2, 81-85.
- SARDIN-DAMESTOY, Pascale (2007) : « Samuel Beckett / Nancy Huston ou le bilinguisme de malentendus en contrefaçons : deux expériences similaires ? », in Axel Gasquet et

Modesta Suárez [dir.], *Écrivains multilingues et écritures métisses : l'hospitalité des langues*. Clermont-Ferrant, Presses Universitaires Blaise Pascal, 267-270.

TODOROV, Tzvetan (1998) : *El hombre desplazado*. Madrid, Taurus-Santillana Ediciones.

WILHELM, Jane Elisabeth (2006) : « Autour de Limbes/Limbo : un hommage à Samuel Becket de Nancy Huston ». *Palimpsestes*, 18, 59-85. DOI : <https://doi.org/10.4000/palimpsestes.547>

WŁOSOWICZ, Teresa María (2010) : « Le transfert et les interférences entre L1, L2 et L3 dans la production des cognates aux terminaisons différentes ». *Synergies Espagne*, 3, 159-170.

ZBANȚ, Ludmila (2019) : « Le dialogue des langues-cultures dans la littérature francophone et les contextes de sa traduction ». *Studia Universitatis Moldaviae*, 124 : 4, 146-150.

## **Traducir Marruecos a través del francés: el caso de los textos registrales**

**Tanagua BARCELÓ MARTÍNEZ**

*Universidad de Málaga*

tbmartinez@uma.es

<https://orcid.org/0000-0001-8688-5580>

### **Resumen**

La coexistencia de diferentes lenguas en un mismo territorio es un acontecimiento apasionante fruto de la historia y de las relaciones habidas entre las civilizaciones. En la práctica, esta circunstancia tiene consecuencias sociolingüísticas y traductológicas y, por ello, es necesario ahondar en su estudio con el objeto de dar respuesta a las distintas problemáticas que se puedan derivar de este fenómeno. En este caso, trataremos de analizar el contexto, las condiciones y las consecuencias de la traducción al español de documentos registrales procedentes de Marruecos redactados en francés. Para ello, expondremos cuál es la situación lingüística en Marruecos, cuál es el uso y por qué de la lengua francesa y qué consecuencias tiene en la traducción de los mencionados documentos.

**Palabras clave:** relación hispano-marroquí, francés lengua pivote, política lingüística, textos registrales.

### **Résumé**

La coexistence de différentes langues sur un même territoire est un évènement passionnant résultant de l'histoire et des relations qui existent entre les civilisations tout au long de l'histoire. Dans la pratique, cette circonstance a des conséquences sociolinguistiques et traductologiques dont l'étude est nécessaire afin de donner une réponse aux problèmes qui pourraient en découler. En l'occurrence, nous tenterons d'analyser le contexte, les conditions et les conséquences de la traduction en espagnol des documents des différents registres procédant du Maroc et rédigés en français. Pour ce faire, nous analyserons la situation linguistique au Maroc, l'emploi de la langue française dans ce pays et les conséquences de ceci pour ce qui est de la traduction des documents mentionnés.

**Mots clé :** relation hispano-marocaine, français langue pivot, politique linguistique, textes du registre.

### **Abstract**

The coexistence of different languages in a particular territory is a fascinating event that stems from history and the relations of any kind, built up among civilizations. In practice,

---

\* Artículo recibido el 11/07/2020, aceptado el 17/11/2020.

this circumstance has both sociolinguistic and translation consequences and, thus, it is necessary to delve into their study in order to respond to problems emerging from this phenomenon. In this case, we shall try to analyse the context, the conditions and the consequences of the translation into Spanish of Moroccan registry documents written in French. To this end, we shall present the linguistic status of Morocco, the reasons behind its use of the French language and its effects on the translation of the aforementioned documents.

**Keywords:** Spanish-Moroccan relations, French as a bridging language, language policy, registry texts.

## 1. Introducción

Los vínculos existentes entre Marruecos y España datan de largo tiempo. La proximidad geográfica, entre otros factores, ha propiciado que ambos países mantengan una estrecha relación a todos los niveles que, hoy en día, persiste. En la actualidad, podemos afirmar que las relaciones hispano-marroquíes gozan, en general, de buena salud. Ambos países son uno de los principales socios comerciales el uno del otro (excluyendo, en el caso de España, los países de la Unión Europea), lo que ha multiplicado exponencialmente tanto el flujo de transacciones comerciales como el movimiento migratorio. En ese contexto, el papel de la traducción resulta crucial, ya que posibilita un mayor y mejor entendimiento y permite la realización de muchos trámites, como bien expone Faddi (2015: 62) al manifestar que

la figura del migrante es un símbolo de nuestros tiempos y su figura es objeto de muchas reflexiones en distintas disciplinas, entre ellas la traductología. Las convulsiones que experimenta nuestra era necesitan la traducción hoy más que nunca, lo que hace del traductor, como persona subjetiva, una pieza clave.

En ese sentido, y tal y como afirma Ruiz Cortés (2019: 223), «uno de los primeros contactos que un migrante tiene con la sociedad de acogida es a través de su Administración, dada la necesidad de adquirir la documentación administrativa necesaria para acreditar su residencia». Entre los documentos más frecuentemente demandados y, por lo tanto, traducidos, se encuentran los denominados textos registrales, que, de algún modo, hacen las veces de «carné de identidad» de las personas, ya que contienen los datos básicos relativos a su estado civil, sus antecedentes penales, sus bienes, sus sociedades, etc.

En las relaciones entre Marruecos y España se produce un fenómeno lingüístico de gran interés cuyo estudio puede ser abordado desde numerosas ópticas. Nos referimos al uso de la lengua francesa que Marruecos hace en la redacción y expedición de documentos jurídico-administrativos (registrales, en este caso) cuya presentación (y, por lo tanto, cuya traducción) es un requisito indispensable para la entrada y la regularización de ciudadanos marroquíes en nuestro país. Esta realidad sociolingüística solo

se justifica si echamos la vista atrás y tenemos en cuenta los tres aspectos fundamentales que la sustentan: la historia, la normativa y la situación actual. Ello impone un acercamiento transversal al tema en cuestión, en la línea de estudios recientes que vinculan la traducción con la migración, algunos de los cuales mencionaremos más adelante. El hecho de que, para sus relaciones con España, Marruecos anteponga en muchas ocasiones el uso del francés no solo responde a razones lingüísticas, sino que han de tenerse en cuenta factores de índole política, cultural, económica y religiosa, entre otros, que justifican la situación, la variedad y la política lingüística de cada territorio.

## 2. Objetivos

Partiendo del contexto anteriormente expuesto y conscientes de que puede ser abordado desde diferentes ópticas y ámbitos del saber, nos proponemos en esta ocasión los siguientes objetivos, que giran en torno a los tres aspectos evocados: historia, normativa y situación actual.

En primer lugar, se realizará un breve recorrido por los acontecimientos históricos que justifican la actual situación sociolingüística de Marruecos, con especial hincapié en la lengua francesa. En segundo lugar, se intentará justificar dicha situación a partir de las principales fuentes normativas que actualmente regulan la política lingüística en Marruecos. En tercer y último lugar, nos trasladaremos al ámbito de la traductología para comprobar qué repercusión puede tener todo lo anterior en la traducción hacia el español de textos registrales marroquíes y la importancia de la presencia del francés en dicho proceso.

En este trabajo se combinan, pues, diferentes acercamientos. Por un lado, se trata de un estudio de corte descriptivo fruto del estudio, análisis y resumen de la información necesaria que contribuye a conformar el contexto que justifica la existencia de la realidad lingüístico-traductológica a la que aquí pretendemos aludir. Por otro lado, el uso de un método con orientación cuantitativa a partir del análisis y la interpretación de datos estadísticos resultantes de encuestas creadas *ad hoc* nos permite sustentar nuestro trabajo y extraer una serie de conclusiones. Todo ello nos lleva a una reflexión acerca del fenómeno sociolingüístico y traductológico abordado y sus consecuencias<sup>1</sup> a partir de la investigación y de la propia experiencia en el ámbito en cuestión.

## 3. Antecedentes

Como prueba del interés que suscita el tema que aquí pretendemos abordar, debemos mencionar a algunos autores que se han preocupado por adentrarse en el estudio y el análisis de diferentes aspectos relacionados con la traducción de documentos jurídico-administrativos procedentes de Marruecos.

---

<sup>1</sup> En esta ocasión nos limitaremos a la situación en Andalucía por ser nuestro punto de referencia desde la experiencia del traductor jurado y por la más que estrecha relación entre dicha comunidad autónoma y el país vecino.

Así, los autores que a continuación se mencionan han llevado a cabo investigaciones que han dado lugar a trabajos relacionados con la traducción de este tipo de documentos, en general, y de los textos registrales, en particular, procedentes de Marruecos o de países africanos francófonos. Algunos de ellos, además, se refieren al uso del francés como lengua intermediaria en la traducción de documentos hacia el español. La mayoría de estos estudios se enmarcan o aluden al ámbito de la traducción jurada, por ser aquel en el que se suele llevar a cabo la traducción de los documentos que aquí nos ocupan. Entre dichos autores, destacamos a Aguessim El Ghazouani (2013), Barceló Martínez y Delgado Pugés (2014), Bouteffah Aghbalou (2017), Casas Cabido (2000), Feria García (1999), Kadir Hassani (2015), Karim (2010) y Pérez de Gracia Sánchez (2018), entre otros.

En cuanto a estudios de corte más general que dejan de lado el aspecto traductológico y que abordan la situación lingüística de Marruecos o de los demás países del Magreb y sus causas desde un punto de vista político, cultural, religioso y/o cultural, debemos decir que son muy numerosos. Mencionamos trabajos como los de Abbou (1984), Achouche (1981), Afeli (1990), Akouaou (1984, 1997), Benítez Fernández (2006, 2012) o Moustouai (2007), entre otros muchos.

Nuestra investigación podría enmarcarse en el grupo de trabajos que pretenden combinar aspectos sociales (relacionados, sobre todo, con la inmigración), por un lado, y lingüístico-traductológicos, por otro, es decir, aquellos que ponen de relieve la función social de la traducción. En ese sentido, destacan, entre otros, los trabajos de El-Madkouri Maataoui (2010), El-Madkouri Maataoui y Soto Aranda (2012) o Ruiz Cortés (2019).

#### 4. La política lingüística en Marruecos

Antes de referirnos concretamente al caso de Marruecos, conviene definir qué entendemos por política lingüística. Según Aguilera Martín (2003: 91), «[l]a *política lingüística* estaría constituida por el conjunto de ideas, leyes, regulaciones y prácticas que se dirigen a producir cambios en los comportamientos lingüísticos de una sociedad o de un grupo social». Este concepto se diferencia del de planificación lingüística, con el que a menudo se confunde. Este último, y siempre según Aguilera Martín (2003: 91), «haría referencia al conjunto de decisiones adoptadas por una autoridad, en principio gubernamental, para conseguir estos mismos resultados<sup>2</sup>».

---

<sup>2</sup> Por su parte, Moustouai Srhir (2007: 72) define la política lingüística como «el conjunto de declaraciones de intenciones, decisiones e ideas conscientes realizadas en el ámbito de las relaciones de la lengua o lenguas con la vida social y cuyos objetivos serían producir cambios en la situación y los comportamientos lingüísticos de una sociedad o de un grupo social determinado». En cuanto a la planificación lingüística, el autor señala que «es uno de los aspectos de la política lingüística que consiste en la puesta en práctica de dichas decisiones a través de distintos procesos de regulación y, por lo tanto, tiene una función intervencionista y práctica».

Tanto la política como la planificación lingüísticas no son acciones arbitrarias, sino que están motivadas por factores históricos, políticos, religiosos, culturales y económicos, y son, pues, fruto de los acontecimientos y de la situación de cada Estado. Ello provoca, en ocasiones, conflictos relacionados con el uso de determinadas lenguas en determinados territorios, por lo que resulta imperativo repasar los hechos que explican su situación sociolingüística.

En cuanto a la situación lingüística del país vecino, esta presenta una cierta complejidad, ya que se trata de un país en el que (co)existen y se hablan varias lenguas y cada una de ellas posee un estatus diferente debido, principalmente, a que han ido apareciendo en el territorio en diferentes etapas o momentos de su historia. Como señala Moustoui Srhir (2007: 71), los trabajos sobre política lingüística y las medidas llevadas a cabo en Marruecos surgieron durante el proceso de descolonización del país, por lo que gran parte de los estudios en torno a estos conceptos están estrechamente ligados con el proceso de independencia y la construcción del nuevo Estado. La política lingüística llevada a cabo en Marruecos desde su independencia ha ido evolucionando paulatinamente y, aunque ha estado siempre enfocada a la arabización total del país, esta evolución se podría dividir en dos etapas, que se corresponden también con los reinados de Hassan II y Mohammed VI.

La primera de ellas se corresponde con el modelo de política lingüística implantado en Marruecos tras su independencia. Esta etapa se caracterizó principalmente por el deseo de este nuevo Estado de conservar el árabe clásico en un intento por mantener los lazos de unión entre dicha lengua y la religión islámica, y entre la religión y la monarquía. Así, en referencia a la monarquía islámica, y señalando que esta representa también un símbolo de unidad frente al contexto de diversidad y pluralidad lingüística, Moustoui Srhir (2007: 193) indica de este modo cuál fue la política lingüística establecida por el Estado marroquí:

A partir de estos factores, Marruecos estableció, primero, su Constitución y su *Madawana* [Código Civil] donde dio primacía al derecho islámico [...] y, segundo, la elección del árabe clásico como lengua oficial, cuando el árabe marroquí es la variedad materna de la mayoría.

Este primer modelo de política lingüística trajo consigo el establecimiento de escuelas coránicas en el país, la introducción y estudio, como asignatura obligatoria, de las ciencias islámicas, en el ámbito de la educación y, sobre todo, un proceso de arabización en la administración pública y la enseñanza, lo que propició el uso del árabe clásico en los ámbitos político e institucional. Sin embargo, cabe destacar, como señala también Moustoui Srhir (2007: 193), que, pese a esta política lingüística, en aquella etapa se siguió utilizando el francés: «[e]l mantenimiento del francés y el empeño de las instituciones políticas por conservarlo demuestran que esta lengua era y es más que una

herencia de la colonización, es un patrimonio cultural que se ha impuesto entre la población».

Podríamos resumir esta primera fase haciendo hincapié en la ideología nacionalista árabe-marroquí como modelo de política lingüística y destacando los tres puntos que señala Moustou Srhir (2007: 194):

- Se defiende el monolingüismo absoluto, y ello se plasma en la elección del árabe clásico como lengua oficial del Estado. A pesar de ello, el peso del francés sigue siendo notorio y dicha lengua no deja de utilizarse.
- Se incide en una historia única dando prioridad a un grupo mayoritario y olvidando otros (como sería el caso de los bereberes, por ejemplo, y su lengua amazigh).
- Se insiste en la exaltación del pasado histórico de la lengua dominante: el árabe clásico.

La segunda etapa se refiere al nuevo modelo de política lingüística, que comenzó tras la subida al trono de Mohammed VI en 1999 y que todavía hoy perdura. Este acontecimiento trajo consigo numerosos cambios para el país y su relación con el resto del mundo. Quizá uno de los más destacados fue el cambio de discurso sobre la política lingüística y la valoración de las lenguas existentes en el territorio marroquí. A través de dicho discurso comenzó a aceptarse la existencia del multilingüismo en Marruecos. Así, esta nueva política dio lugar al reconocimiento del amazigh como lengua oficial del Estado, hecho apoyado por la nueva legislación y las instituciones oficiales encargadas de poner en marcha este nuevo modelo.

#### 4.1. Normativa en materia de política lingüística en Marruecos

Tal y como hemos avanzado en la exposición de nuestros objetivos, conocer cuáles son las fuentes que regulan la política lingüística de Marruecos nos permitirá entender la presencia y el peso del francés en la expedición de determinados documentos y sus posibles consecuencias de cara a la traducción. Así, en el estado de cosas descrito, son varios los textos normativos sobre los que se sustenta la política lingüística del Estado marroquí, entre los que destacamos los que siguen:

- La Constitución marroquí de 2011<sup>3</sup> (Royaume du Maroc, 2011), por la que se reconocen dos lenguas oficiales, el árabe clásico y el amazigh, así como sus diferentes variantes dialectales.
- La *Charte nationale d'éducation et de formation* (Royaume du Maroc, 1999). En palabras de Moustou Srhir (2007: 280), «se podría considerar como una carta magna dentro del sistema educativo marroquí». En ella no solo se establece el carácter oficial del árabe, sino su obligatoriedad en la enseñanza de

<sup>3</sup> La versión de la Constitución marroquí de 1996 únicamente reconocía el árabe clásico como lengua oficial del Estado y excluía el amazigh o bereber e incluso el árabe marroquí, variedad desprotegida y olvidada de la política lingüística marroquí pese a ser la lengua materna de la mayoría de la población.

todos los marroquíes, aunque hace énfasis en la variedad de árabe marroquí. Además, este documento alude también a la creación de la Academia de la Lengua Árabe y reconoce el amazigh como lengua de enseñanza, aunque sin precisar su estatus sociolingüístico. Este documento también hace referencia a las lenguas extranjeras y a la importancia de dominar su uso.

– El *Dahir n° 1-01-299 portant création de l'Institut royal de la culture amazighe* (IRCAM) (Royaume du Maroc, 2001b), du 17 octobre 2001 (29 rajab 1422). Este decreto, además de reconocer la diversidad lingüística de Marruecos, es uno de los textos más importantes sobre política lingüística respecto al amazigh, ya que gracias a él se crea el Institut royal de la culture amazighe en Marruecos (IRCAM) y se establecen medidas de planificación lingüística.

– La *Loi n° 01-00 portant l'organisation de l'enseignement supérieur du 1er juin 2000* (Royaume du Maroc, 2000). Desde la independencia de Marruecos, su política lingüística en el ámbito universitario se ha basado en un bilingüismo que combina tanto el árabe clásico como el francés. Generalmente, la tendencia era a privilegiar más el árabe clásico en la enseñanza de las facultades de letras y el francés —y, en ocasiones, el inglés— en las ciencias (Moustaoui Srhir, 2007: 283). Sin embargo, esta ley, pese a reconocer la importancia del francés y del árabe clásico en la enseñanza universitaria, también reconoce el amazigh y se hace eco de la importancia de realizar estudios de corte lingüístico-cultural sobre esta lengua.

En resumen, observamos que Marruecos únicamente reconoce en su carta magna dos lenguas oficiales, así como diversas variantes dialectales, pero otorga una importancia destacable al empleo de la lengua francesa, sobre todo en el ámbito educativo y, como veremos más adelante, en el de la administración pública.

## 5. Situación lingüística actual en Marruecos

La situación lingüística de cada territorio está, pues, fuertemente influida por los conflictos, las guerras, las colonizaciones o los procesos de independencia y anexión, entre otros acontecimientos, que han propiciado la coexistencia de dos o más lenguas y han dado lugar a panoramas lingüísticos variados en la actualidad. Esto acarrea consecuencias de diversa índole que tienen que ver con factores identitarios y culturales vehiculados a través de las lenguas. Así, podemos afirmar que, a pesar de que son muchos los países que solo contemplan en su legislación una lengua oficial, no es menos cierta la (co)existencia de otras lenguas y dialectos que conviven, con diferentes estatus, en una determinada zona<sup>4</sup>. Es, como hemos visto, el caso de Marruecos, cuya historia

<sup>4</sup> Algunos ejemplos son países como Canadá (que cuenta con el francés y el inglés como lenguas oficiales y donde, además, coexisten dos sistemas jurídicos: el derecho anglosajón o *common law*, que constituye el derecho federal, por un lado, y el derecho continental, aplicado en la provincia de Quebec, por otro), Suiza (con cuatro lenguas oficiales: alemán, francés, italiano y romanche) o India (cuyas lenguas oficiales

y tradición han llevado a este país a convivir con diferentes lenguas y dialectos (*cf.* Bouziane, 2018; Quitout, 2001) que han adquirido más o menos importancia política y social en función de la época y que han dado lugar a una riqueza lingüística digna de mención y que aún perdura.

La Constitución marroquí (Royaume du Maroc, 2011), en su artículo quinto, reconoce dos lenguas oficiales: el árabe y el amazigh o bereber. Ambas cuentan con diferentes formas dialectales. En ese mismo artículo<sup>5</sup>, y con una clara vocación de apertura al mundo occidental, también se establece que:

L'État œuvre à la préservation du Hassani, en tant que partie intégrante de l'identité culturelle marocaine unie, ainsi qu'à la protection des parlers et des expressions culturelles pratiqués au Maroc. De même, il veille à la cohérence de la politique linguistique et culturelle nationale et à l'apprentissage et la maîtrise des langues étrangères les plus utilisées dans le monde, en tant qu'outils de communication, d'intégration et d'interaction avec la société du savoir, et d'ouverture sur les différentes cultures et sur les civilisations contemporaines.

El árabe estándar o clásico es, junto con el francés, la lengua de la enseñanza, de los medios de comunicación y de la administración. Es también la lengua de lo sagrado, del islam, de la oración y de los rituales religiosos. No es, sin embargo, la lengua hablada por la mayoría de los marroquíes, que es el árabe marroquí. Desde hace algún tiempo, otras lenguas extranjeras, como el español y el inglés, han cobrado una cierta relevancia en Marruecos, con un uso creciente debido a las relaciones y transacciones entre los diferentes países cuyas lenguas son algunas de las citadas. Según Moustoui Srhir (2007: 159), existe incluso un «conflicto de intereses socioeconómicos entre la Francofonía, la Hispanofonía y la Anglofonía».

### 5.1. Presencia e importancia del francés en Marruecos

Con respecto a la Francofonía, es bien sabido que la presencia y el uso del francés más allá de Francia no es un hecho aislado. Esta lengua está presente, en mayor o menor grado y por diferentes razones, en muchos países del mundo, lo que la convierte en una de las más influyentes que existen. La justificación hunde sus raíces en la historia

---

son el hindi y el inglés, pero donde 22 lenguas son reconocidas como cooficiales por ser las más habladas según la provincia de que se trate).

<sup>5</sup> La cita se corresponde con el quinto párrafo del artículo 5 de la versión francesa de la Constitución de Marruecos, cuya traducción al español proponemos como sigue: «El Estado vela por la preservación del hassaní, en tanto que parte integrante de la identidad cultural marroquí unida, así como por la protección de los dialectos y de las expresiones culturales que se practican en Marruecos. De igual modo, vela por la coherencia de la política lingüística y cultural nacional y por el aprendizaje y el dominio de las lenguas extranjeras más utilizadas en el mundo, en tanto que útiles de comunicación, de integración y de interacción con la sociedad del conocimiento y de apertura sobre las diferentes culturas y civilizaciones contemporáneas».

y las relaciones político-culturales habidas, que han dejado diferentes huellas lingüísticas según el país. El francés es la lengua oficial o cooficial de numerosos Estados y una de las lenguas oficiales de organismos e instituciones como la Unión Europea o la Organización de Naciones Unidas. Según un estudio del año 2018 realizado por el Observatoire de la langue française (Organisation internationale de la Francophonie, 2018), se estima que actualmente existen unos 300 millones de francófonos en el mundo, y se prevé que dicha cifra no deje de aumentar.

Con respecto al reparto mundial de francófonos, el mismo estudio muestra la presencia especialmente notoria del francés en África<sup>6</sup> como consecuencia de los procesos de colonización de numerosos países por parte de Francia entre los siglos XVI y XIX. No obstante, conviene matizar que la lengua francesa tiene diferentes estatus según el país o estado de que se trate. Así, es lengua oficial en países como Francia, Mónaco, Mali, o Costa de Marfil; lengua cooficial en Bélgica, Suiza, Luxemburgo, Camerún, Canadá o Madagascar; lengua administrativa en Marruecos, Argelia, Mauritania, Líbano, etc.

En el caso concreto de Marruecos, según el estudio antes aludido, el número de hablantes de francés es de 12 729 000 (de un total de 36,5 millones de habitantes, lo que supone el 34,8 % de la población marroquí). A pesar de no ser una lengua oficialmente reconocida, el francés tiene hoy en día un importante prestigio en Marruecos y no se puede obviar la destacada presencia en ámbitos tan importantes de la vida pública como la enseñanza, la administración o la justicia. Se emplea también frecuentemente en sectores como el comercio, la diplomacia o los asuntos gubernamentales, además de como *lingua franca* o vehicular. En ese sentido, no sería aventurado afirmar que el francés es la segunda lengua empleada en Marruecos.

Pero ¿cómo, cuándo y por qué llega el francés a Marruecos? Tal y como afirma Quitout (2001: 62),

[d]epuis la signature du traité de Fès le 30 mars 1912 jusqu'à la proclamation de l'indépendance le 2 mars 1956, la langue française était la langue officielle du régime du Protectorat et de ses institutions. Après cette date, le français a gardé un rôle privilégié en ce sens qu'il est considéré comme la première langue étrangère du pays. Malgré la vague d'arabisation que l'on connaît, le français a continué et continue encore de se maintenir dans des proportions considérables.

Esta afirmación deja claro el rastro del francés en Marruecos, que, lejos de desaparecer tras la descolonización, se ha convertido (aunque no de forma oficial) en la

---

<sup>6</sup> En el continente africano, el francés permite viajar de Marruecos a Madagascar, una superficie de unos 13 millones de km<sup>2</sup>. La llamada África francófona es, por tanto, un vasto territorio con lo que podríamos denominar una *lingua franca* común, lo que hace que el francés represente una gran ventaja para la comprensión mutua y para el comercio en esta zona.

lengua de la cultura, de la diplomacia y de muchas relaciones administrativas con el resto del mundo o, cuando menos, con Europa.

Los contactos entre Francia y Marruecos se remontan, sin embargo, al Imperio romano, aunque la presencia y la influencia de la lengua francesa en dicho país por encima de las demás lenguas europeas es un fenómeno relativamente reciente cuya importancia data de principios del siglo XX<sup>7</sup>. Así, en 1906 tiene lugar la Conferencia Internacional de Algeciras, que culminó con el establecimiento de un protectorado por parte de Francia (en la zona sur) y España (en la zona norte). En 1912, la mayor parte de Marruecos se convirtió oficialmente en un protectorado francés, lo que propició que el francés pasase a ser la lengua de la administración, del gobierno, de la educación y de los medios de comunicación, relegando así el árabe clásico para las actividades tradicionales y de carácter religioso. En 1956, tras la proclamación de la independencia de Marruecos, el francés pierde su carácter oficial y comienza así un proceso de arabización. A pesar de ello, el francés no ha desaparecido ni ha dejado de utilizarse. Muy al contrario, el estado marroquí lo sigue empleando como lengua diplomática internacional y en la enseñanza pública superior. Goza, en cierto modo, de un prestigio social que no tiene el árabe, actúa como puente hacia Occidente y facilita en gran medida las relaciones internacionales. Esta idea se recoge en un informe elaborado en 2014<sup>8</sup>, en el que se afirma que

[...] el árabe clásico se habla únicamente en ciertos contextos formales muy restringidos, mientras que el francés, tanto oral como escrito, se emplea en casi todos los folletos y documentos escritos, en el sector privado y en las escuelas superiores y facultades de ciencias. En todos estos ámbitos, el francés es el idioma más utilizado y se considera la variedad alta y dominante con respecto al árabe clásico y, por supuesto, al resto de las variedades. A esta situación habría que añadir otra de carácter ideológico, y es que, en el imaginario marroquí, el francés está relacionado con el acceso a las ciencias y a la modernidad, mientras que

<sup>7</sup> Algunos autores, como Manzano (1996: 16), afirman, sin embargo, que la presencia del francés es muy anterior: «Tout d'abord, certaines études tendent à montrer que le français était utilisé avant l'acte politique de la colonisation. Dans les élites et la bourgeoisie commerçante certainement, plus généralement au sein de groupes et chez des individus en contact avec la France et l'Europe. D'autre part, réduire la francisation à la colonisation fait perdre de vue que le contact avec la Romania, avec des hauts et des bas, n'a jamais été interrompu. De ce point de vue, le Maghreb, de longue date et aujourd'hui encore, est situé sur une ligne de faille entre la famille romane et la famille chamito-sémitique».

<sup>8</sup> Fernández Vitores y Benlabbah, con la colaboración de los ministerios de Asuntos Exteriores y de Cooperación de España y Marruecos, los ministerios de Educación de España y Marruecos, la Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo y el Instituto Cervantes, elaboraron dicho informe, en el que se alude a los diferentes conflictos lingüísticos acaecidos durante las últimas décadas en Marruecos fruto de la situación política.

el árabe clásico suele asociarse al pasado y a los valores religiosos (Fernández Vítóres y Benlabbah, 2014: 22).

Esta importancia del francés en determinados sectores no está exenta, sin embargo, de polémica. Así, existen particulares y asociaciones que juzgan ilegítimo el uso de esta lengua en la Administración Pública y han llevado el asunto ante los tribunales, que han fallado en su favor. El *Collectif national de la langue arabe* llegó incluso a afirmar que dicho fallo representa una «victoire face au lobby francophone qui ne cesse de trouver de nouvelles entraves pour détourner, voire violer, toutes les lois liées à l'usage et à la préservation de la langue arabe» (Le Site Info, 2018). Los defensores de esta idea denuncian que esta práctica va en contra de la soberanía del pueblo, democráticamente plasmada en la Constitución marroquí<sup>9</sup>, que establece el árabe y el amazigh como únicas lenguas oficiales del país. El uso del francés sería, pues, anti-constitucional desde esta perspectiva. Podríamos concluir diciendo que existe en Marruecos una postura más tradicional<sup>10</sup>, que aboga por la defensa de las lenguas propias del país, en consonancia con la carta magna, y otra que ve en el uso del francés un signo de modernidad y de apertura al mundo. El francés es, al mismo tiempo, lengua privilegiada y lengua rechazada y su estatus no deja de ser opaco<sup>11</sup>.

## 5.2. Otras lenguas presentes en Marruecos

Además del árabe, del francés y de los diferentes dialectos, el español y el inglés cuentan, por diferentes motivos, con cierta importancia en Marruecos. La presencia del español data del siglo XV (Quitout, 2001: 63): «La rencontre de la langue espagnole avec le territoire marocain remonte au lendemain de la chute de Grenade en 1492 avec l'arrivée des Mauresques et des Juifs chassés d'Espagne», aunque se vio reforzada como consecuencia de la colonización española de algunas zonas del actual Marruecos (el denominado protectorado español en Marruecos). Tras la independencia y la unificación marroquí, el francés ocupó el lugar del español en todo el país como lengua de la administración y la educación, aunque este sigue empleándose en los intercambios económicos y comerciales.

El uso creciente del inglés obedece al número cada vez mayor de turistas no francófonos que visitan Marruecos, al dominio del inglés como lengua diplomática y científica internacional y a su presencia en los medios de comunicación; en definitiva, al estatus de *lingua franca* que parece ostentar a nivel internacional.

<sup>9</sup> Otros, sin embargo, ven en la Constitución marroquí un guiño oculto al francés en virtud del contenido de su artículo 5, antes mencionado.

<sup>10</sup> Esta postura va más allá y pone de relieve las consecuencias de la imposición del uso del francés en la sociedad. En ese sentido, El Couri (2013: 238) afirma que «la suprématie du français dans l'administration et la vie publique a affecté psychologiquement le citoyen, atteint de snobisme et de complexe d'infériorité, qui croit que parler français le rend plus civilisé».

<sup>11</sup> Mencionamos trabajos a este respecto realizados por autores como Benzakour (2010 y 2012), Bourdureau (2006), De Poli (2005) y Messaouidi (2010), entre otros.

## 6. Los textos registrales y el mercado profesional

Una vez establecido el marco sociolingüístico de Marruecos, abordamos la parte traductológica. La elección de los textos registrales en esta ocasión no es arbitraria y, entre otros factores, obedece a la demanda del mercado profesional, en el que la traducción de estos documentos supone un volumen de trabajo nada desdeñable para el traductor, especialmente para el traductor jurado, tal y como afirma Borja Albi (2007: 189): «La traducción de certificados de nacimiento, defunción o matrimonio<sup>12</sup> [...] ocupa un lugar relevante dentro de la actividad profesional del traductor jurídico y jurado».

En un estudio reciente de Barceló y García (2018: 282) llevado a cabo a partir de la información extraída de una encuesta realizada a traductores jurados de Andalucía<sup>13</sup>, se obtuvieron datos acerca del volumen de trabajo que supone la traducción de documentos registrales. Según se desprende del gráfico 1, los textos registrales son los segundos más traducidos después de los documentos académicos y con clara diferencia con respecto al resto de textos.

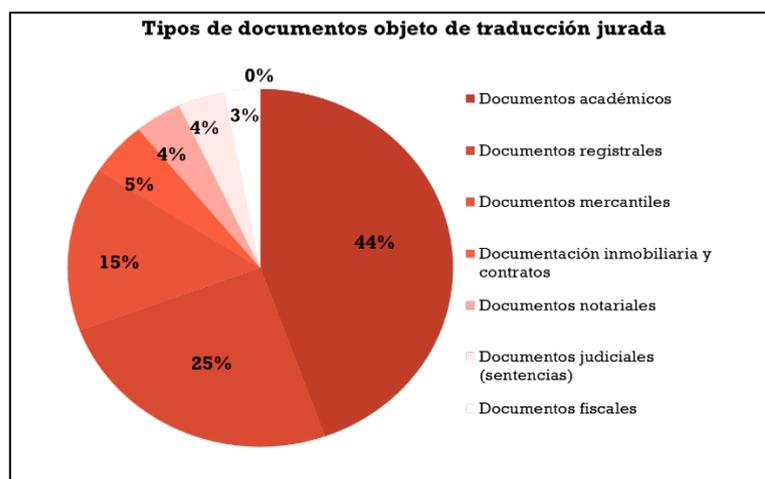


Gráfico 1. Documentos objeto de traducción jurada más demandados según la encuesta de Barceló y García (2018: 280)

Otro dato importante lo muestra el gráfico 2, según el cual el principal cliente es el particular (en un 60 % de los casos). Este dato sería indicativo del movimiento migratorio existente entre Marruecos y España.

<sup>12</sup> A pesar de que un texto registral es cualquier texto que emane de cualquier registro, la realidad es que los textos que se traducen con mayor asiduidad son los procedentes del Registro Civil y del Registro Central de Penados (o sus equivalentes en cada país).

<sup>13</sup> El estudio se limitó a la Comunidad Autónoma andaluza por ser el espacio de desempeño de la actividad profesional en el que tenemos experiencia y por la proximidad con Marruecos, lo que propicia las relaciones y el intercambio de documentación. Por ese motivo, los datos no pueden aplicarse de forma general. A pesar de ello, la práctica profesional nos lleva a afirmar que los datos, en general, podrían ser extrapolables.

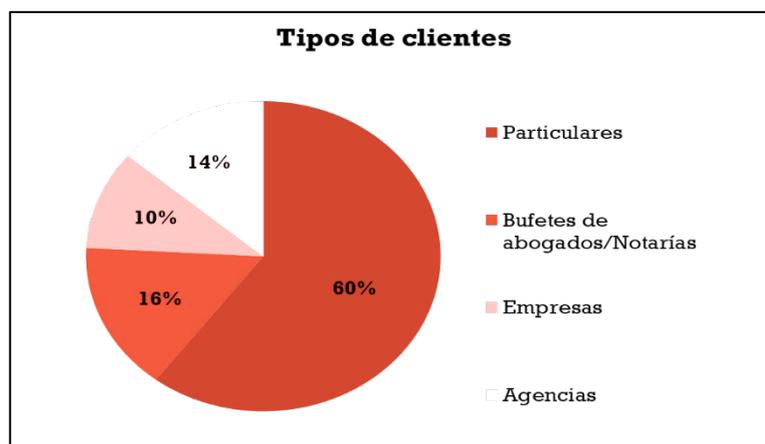


Gráfico 2. Tipos de clientes más frecuentes de las traducciones juradas según la encuesta de Barceló y García (2018: 283)

La suma de las dos afirmaciones anteriores muestra que el particular en posesión de documentos relativos a su persona (hagan estos referencia a su estado civil, a sus bienes, a sus últimas voluntades, a la existencia o no de condenas en su contra, etc.) es quien, por lo general, solicita de forma directa al traductor la traducción de dicha documentación, cuya presentación suele ser obligatoria para cumplir con los trámites básicos para la entrada y estancia más o menos permanente y regular en España. En otros casos, esta gestión se hace a través de profesionales u organismos autorizados (abogados u agencias y oficinas especializadas en asuntos de extranjería).

### 7. El francés en la Administración Pública marroquí

Una vez que conocemos cuál es el estatus general del francés en Marruecos, damos paso a las consecuencias que este fenómeno tiene para la traducción, con especial atención a la Administración Pública y a los textos registrales. En lo relativo al ámbito de la administración, y aunque se considera que es un sector en el que el proceso de arabización se realizó de manera ejemplar, Benítez Fernández (2006: 114) indica que «l'administration marocaine est un secteur dont on a l'habitude de dire qu'il est assez bien arabisé. La réalité est qu'on ne trouve presque pas de mesures mises en pratique à cet égard». Y añade:

La quasi-totalité des documents avec lesquels on communique avec l'administration ou vice-versa sont publiés en édition bilingue [árabe y francés] à commencer par le Bulletin Officiel du Maroc et, dans certains cas, ils sont publiés uniquement en français ; c'est le cas du Bilan des Impôts. Lorsqu'il s'agit de la langue parlée, c'est le cas des réunions administratives, la langue employée est généralement le français ou encore un arabe dialectal assez cultivé incrusté de termes de l'arabe classique (Benítez Fernández, 2006: 114).

Es necesario referirse aquí al proceso de modernización de la administración iniciado y puesto en marcha por Marruecos hace ya algunos años, tal y como se refleja en las palabras del ministère de la Fonction publique et de la Reforme administrative marroquí (Royaume du Maroc, 2019: 9) cuando afirma que

[I]es défis de l'ère de la mondialisation, la construction inéluctable du Maghreb Arabe, les besoins de la décentralisation et de la déconcentration exprimée tant par les pouvoirs locaux que par les usagers, la consolidation des fondements d'un Etat de droit, constituent autant d'éléments qui appellent à la reconsidération du rôle et des missions de l'Etat et par conséquent à la modernisation de son mode de fonctionnement.

En ese proceso se han puesto en marcha numerosas iniciativas, entre las que destaca la actualización y la accesibilidad de los contenidos de las páginas webs de los organismos de la Administración Pública marroquí, que suelen ofrecer la información en árabe, amazigh (lenguas oficiales), francés e inglés, lo que muestra una clara vocación de apertura y de internacionalización.

### 7.1. El francés en los textos registrales marroquíes

Lo expuesto hasta ahora en cuanto a la importancia del francés en Marruecos, en general, y en los documentos de carácter administrativo, en particular, permite, pues, justificar (independientemente de la legitimidad que se le otorgue a este hecho) la presencia de dicha lengua en documentos emanantes de los principales organismos públicos marroquíes, entre ellos, los diferentes registros. Esta realidad se recoge, además, en diferentes textos normativos, como el Dahir n.º1-02-239 de 25 rayab de 1423 (3 de octubre de 2002), que promulga la Ley n.º37-99, relativa al estado civil en Marruecos, la cual establece que los documentos registrales deben estar transcritos a caracteres latinos. Aunque, ciertamente, el texto no se refiere a ninguna lengua en concreto, en la práctica, la lengua empleada es el francés. Más adelante haremos alusión a los documentos registrales que más se traducen entre Marruecos y España y que suelen aparecer redactados en francés.

Con respecto al texto registral, en esta ocasión nos centramos en el que procede de algún registro público, y más concretamente, los emitidos por el Registro Civil, el Registro Central de Penados, el Registro Central de Actos de Última Voluntad, el Registro Mercantil y el Registro de la Propiedad (o sus equivalentes según el país). Estos organismos forman parte de la Administración Pública y los documentos que expiden son de demanda y uso cotidiano por parte de los ciudadanos<sup>14</sup>.

<sup>14</sup> «El Registro Público, o las oficinas de registro, son los lugares que puede utilizar el ciudadano para presentar las solicitudes, escritos y comunicaciones que van dirigidos a las Administraciones Públicas. Asimismo, es el lugar que utiliza la Administración para registrar los documentos que remite al ciudadano, a entidades privadas o a la propia Administración» (Parainmigrantes, 2015).

En ese sentido, los textos registrales son documentos jurídico-administrativos que «tienen serias repercusiones de orden social, en la medida en que es muy difícil que un ciudadano común no se enfrente en algún momento de su vida a la redacción o a la interpretación de un texto de este tipo» (De Miguel Aparicio, 2000: s.p.). Estos textos poseen unas características específicas que los dotan de identidad propia. De forma general, y tal y como Borja Albi (2007: 208) afirma:

[...] los documentos registrales presentan una disposición preestablecida del contenido que responde a una serie de formalidades determinadas, pues se trata de estructuras fijadas por la tradición, el uso y, en ocasiones, por la legislación. Se caracterizan por presentar fórmulas estereotipadas, así como por elementos culturales (instituciones, organismos, cargos, topónimos) y figuras inexistentes en otros ordenamientos y que no tienen una equivalencia exacta en el sistema de llegada.

Por ello, su estudio, en general, es pertinente en el ámbito de la traductología por las implicaciones que su traducción tiene. En este caso, además, se suma la particularidad del uso de una lengua no oficial de un país para la redacción de documentos que emanan de su administración, lo que no deja de ser un fenómeno digno de consideración desde el punto de vista (socio)lingüístico, traductológico y cultural. No hablamos de la confrontación de dos lenguas y dos culturas propia de cualquier proceso traductor. La diferencia, aquí, radica en el uso del francés para redactar determinados documentos cuya presentación (y traducción) es obligatoria para los ciudadanos marroquíes que deseen iniciar los trámites de residencia, reagrupación familiar, estudio, trabajo, etc. en España. No olvidemos que esta lengua no está reconocida como lengua oficial en Marruecos, lo que nos sitúa ante un escenario particular que algunos incluso tachan de ilegal.

### **7.1.1. Consecuencias para la traducción**

Al margen de las cuestiones de índole política, cultural y social que puede acarrear el empleo de una lengua extranjera<sup>15</sup> en la expedición de documentos emanantes de la Administración Pública de un Estado, existen cuestiones de corte lingüístico y traductológico relacionadas con este hecho que nos parece conveniente evocar.

---

<sup>15</sup> El uso del francés en textos procedentes de Marruecos podría interpretarse como el empleo de dicha lengua como lengua pivote entre el árabe y el español si consideremos que esta es la que opera entre la lengua origen y la lengua meta cuando, por alguna razón, no es posible (o no se desea) realizar esta operación directamente de la lengua A a la lengua B. Se trata, pues, de la presencia de un tercer elemento en una actividad (la traducción) inicialmente concebida para dos. Es una práctica frecuente en organismos internacionales, aunque el contexto no es el mismo, ya que, en algunos de ellos, como es el caso de la UE, existe un derecho comunitario que remite a conceptos comunes. Es decir, esta práctica se justifica por el contenido de los documentos que se traducen, que suele ser compartido desde un punto de vista referencial, ya que nacen en el seno de la institución, regida por un derecho y una normativa propias comunes a todos los estados miembros, lo que, en cierto modo, disminuye el desequilibrio cultural.

En primer lugar, no podemos afirmar si los documentos objeto de traducción han sido traducidos del árabe al francés o si, por el contrario, se han corredactado en ambas lenguas en Marruecos. Desconocemos también (a no ser que dominemos ambas lenguas) hasta qué punto una versión es fiel a la otra y si esas traducciones/corredacciones son «oficiales» y constan como modelos en cada uno de los registros o no, aunque entendemos que lo normal (o, cuando menos, lo deseable) es que así sea. Sin embargo, lo que sí podemos constatar es la presencia de errores sintácticos, gramaticales y ortográficos detectados en la versión en francés de numerosos documentos registrales<sup>16</sup>, lo que nos lleva a preguntarnos por el proceso de redacción, corredacción y/o traducción de estos documentos.

En segundo lugar, los traductores jurados de francés no están obligados a conocer la lengua árabe; de hecho, la gran mayoría no tiene conocimiento lingüístico alguno sobre dicha lengua. Sin embargo, se ven en cierto modo beneficiados por el uso de la lengua francesa en los documentos registrales marroquíes, ya que la demanda de traducción de estos documentos es elevada. A pesar de ello, insistimos en el hecho de que, por un lado, se parte del empleo de una lengua no oficial en el país emisor (aunque dicho país admite esa práctica) y, por otro, la tentación de apartarse o, mejor dicho, de no acercarse a la cultura origen (la marroquí, en este caso) y de intentar asemejarla a otra más cercana o conocida (como la francesa, por ejemplo) podría provocar errores de traducción importantes.

## **7.2. La traducción de textos registrales procedentes de Marruecos**

El presente trabajo pone el foco en los documentos registrales procedentes de Marruecos. Y ello por dos motivos fundamentales. El primero, porque, tal y como acabamos de exponer, la traducción de los documentos referidos es una constante para el traductor y, el segundo, porque presentan la particularidad de estar, en muchas ocasiones, redactados únicamente en francés o en versión bilingüe (francés y árabe), lo que, desde un punto de vista traductológico, es un fenómeno que no debe pasar desapercibido y cuyo análisis y consideración se nos antoja necesario por trascender lo meramente lingüístico. Para apoyar nuestras afirmaciones nos basamos en dos fuentes de información. La primera de ellas son los datos resultantes de la encuesta especialmente elaborada para este estudio, de la que a continuación se darán más detalles, y la segunda procede de la información de los organismos que establecen tanto los trámites de obligado cumplimiento para los marroquíes que, de forma más o menos estable y permanente, quieren permanecer en España, como los documentos necesarios para ello, por

---

<sup>16</sup> Cabe señalar que estos errores suelen aparecer en aquella parte de los documentos que no varía, es decir, la que forma parte del formulario. Ello da a entender que, si se trata de un modelo establecido, los errores aparecerán siempre, lo que nos parece especialmente grave al tratarse de documentos expedidos por la Administración Pública.

un lado, y de las entidades dedicadas a la tramitación de dicha documentación, por otro.

La justificación del volumen de trabajo que supone la traducción al español de documentos registrales procedentes de Marruecos se encuentra en las relaciones, a todos los niveles, que actualmente existen entre España y Marruecos y que determinan el flujo de personas entre ambos países por diversos motivos. Esta información queda avalada con las estadísticas sobre inmigración ofrecidas por el Instituto Nacional de Estadística español (INE, 2020)<sup>17</sup>. En consonancia con la encuesta realizada, se han extraído los datos relativos a España, Andalucía y la provincia de Málaga más actuales, con fecha de 1 de enero de 2020.

	Total de extranjeros censados	Total de marroquíes censados
<b>España</b>	5 432 198	812 412
<b>Andalucía</b>	700 215	145 076
<b>Málaga</b>	269 792	32 781

Tabla 1. Total de extranjeros y marroquíes censados en España, Andalucía y Málaga según datos del INE a 1 de enero de 2020

Según los datos de la tabla 1, de todos los extranjeros censados en Andalucía, el 22,21 % son marroquíes<sup>18</sup>. La marroquí es la primera nacionalidad en cuanto a número de extranjeros censados en España y Andalucía, y la segunda en Málaga.

Cada uno de los propósitos que se pretendan alcanzar (obtención de la nacionalidad, búsqueda de un trabajo, realización de estudios, reagrupación familiar, etc.) exigirá la realización de unos determinados trámites, marcados por la presentación de la documentación necesaria, que, en muchos casos, deberá obligatoriamente presentarse traducida (por un traductor jurado la mayoría de las veces) al español.

A partir de la información obtenida por las embajadas, el Ministerio de Asuntos Exteriores, Unión Europea y Cooperación (MAE, sd) y algunas agencias encargadas de realizar trámites de extranjería, y tomando como base los propósitos mencionados en el apartado anterior, los documentos cuya traducción se solicita con más frecuencia son los siguientes<sup>19</sup>: certificado de nacimiento, certificado de matrimonio, certificado de parentesco, certificado de concordancia de nombre, certificado de soltería, certificado

<sup>17</sup> Cabe indicar que estos datos estadísticos, extraídos del sitio web del Instituto Nacional de Estadística (INE) son datos provisionales a 1 de enero de 2020 según la propia institución.

<sup>18</sup> Para más información, consúltese el sitio web del INE (2020), que proporciona más datos y gráficos al respecto.

<sup>19</sup> Nótese que la mayoría de los documentos mencionados son registrales. Cabe aclarar que la lista se refiere a la documentación de carácter más personal, es decir, la que atañe directamente al estado de cada persona. Existen relaciones (de tipo comercial, por ejemplo) que dan lugar a la solicitud, expedición y consiguiente traducción de otros tipos de documentos registrales, como pueden ser los que emanan del Registro Mercantil (nota simple informativa, certificación negativa de denominación, etc.) o del Registro de la Propiedad.

de divorcio o documentación que acredite la disolución de anteriores matrimonios, documento que certifique la patria potestad, certificado de antecedentes penales, certificado médico, título o diploma que acredite el acceso a los estudios o que indique los estudios seguidos, certificados bancarios, libro de familia, carta de admisión en el centro docente, copia de la autorización de residencia temporal por trabajo por cuenta ajena notificada al empleador y copia del contrato de trabajo.

### 7.2.1. Resultados de la encuesta e interpretación de los datos obtenidos

La encuesta aludida en el párrafo anterior se elaboró *ad hoc* para la ocasión y se envió a todos los traductores jurados de francés y de árabe de Andalucía incluidos en la lista del Ministerio de Asuntos Exteriores, Unión Europea y Cooperación de España (MAE, 2021): un total de 254<sup>20</sup>. A la encuesta, realizada durante los meses de noviembre y diciembre de 2019, se obtuvieron 46 respuestas (casi un 20 % del total contactado), de los cuales 39 eran traductores jurados de francés y 7 de árabe<sup>21</sup>. El objetivo de nuestra encuesta era, fundamentalmente, obtener datos acerca del volumen y las condiciones de trabajo relacionados con la traducción de textos registrales, por una parte (preguntas 2, 3 y 4), y de la opinión de los traductores sobre el uso del francés en los textos registrales procedentes de Marruecos, por otra (preguntas 5 y 6).

Presentamos a continuación los resultados de las respuestas a algunas de las preguntas formuladas.

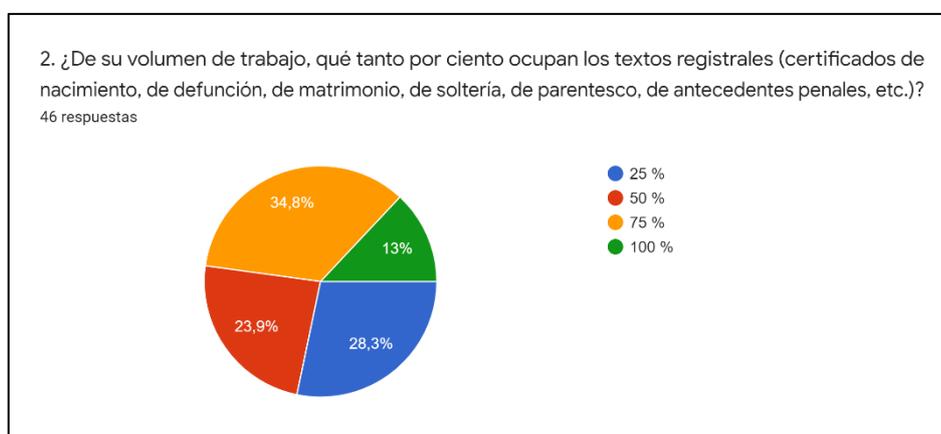


Gráfico 3. Resultados de la pregunta 2 de la encuesta realizada

<sup>20</sup> De esos 254, 28 no pudieron ser contactados debido a que los mensajes no llegaron a su destino (muchos traductores jurados no ejercen la profesión o no actualizan sus datos), lo que arroja un total de 226 traductores consultados (18 de árabe y el resto, 208, de francés).

<sup>21</sup> Aunque estas cifras puedan parecer poco representativas, debemos tener en cuenta que muchos de los traductores jurados que aparecen en las listas del Ministerio de Asuntos Exteriores, Unión Europea y Cooperación (MAE, 2021) no ejercen la profesión. Aun así, en el caso de los traductores de árabe obtuvimos respuesta del 39% del total.

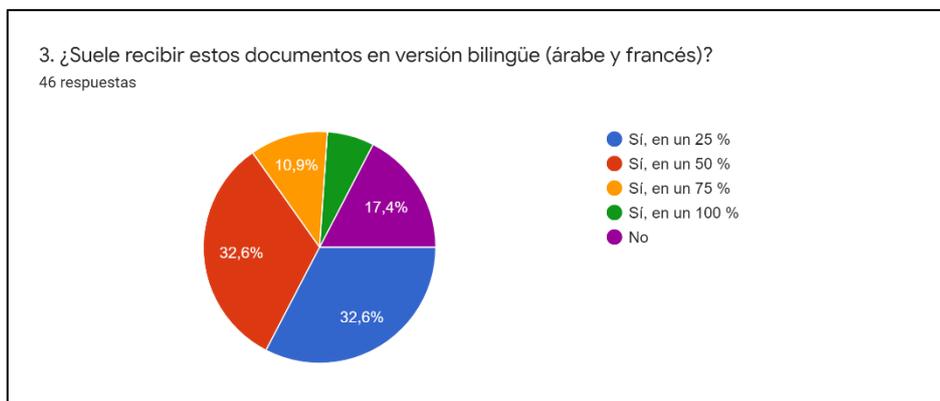


Gráfico 4. Resultados de la pregunta 3 de la encuesta realizada

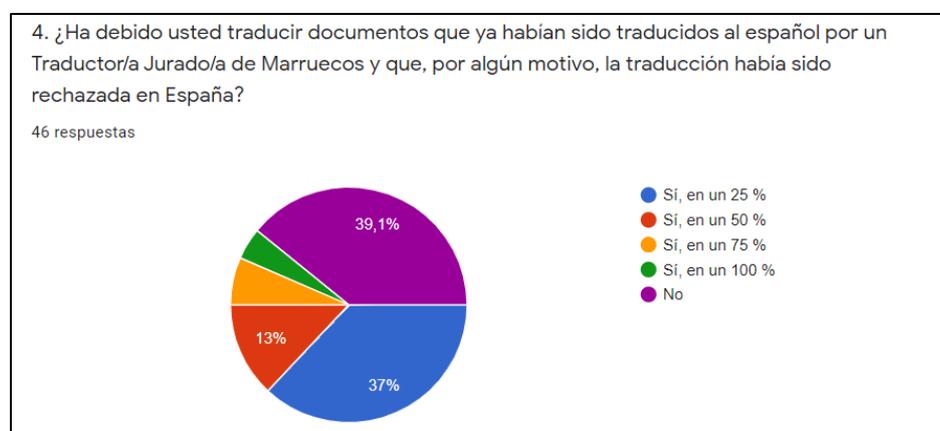


Gráfico 5. Resultados de la pregunta 4 de la encuesta realizada



Gráfico 6. Resultados de la pregunta 5 de la encuesta realizada

De los datos obtenidos se infieren dos características relacionadas con aspectos lingüístico-traductológicos: primero, que los textos registrales representan un volumen de trabajo considerable de la carga total del traductor jurado, tal y como habíamos afirmado anteriormente, y, segundo, que la presencia del francés en dichos documentos es una realidad probada.

Las preguntas 4 y 5 arrojan datos interesantes acerca de los problemas que surgen por la presentación de traducciones realizadas en Marruecos por traductores marroquíes y la actitud de la administración española, en general, ante la recepción de documentos procedentes de Marruecos en función de la lengua de redacción (francés o árabe).

En relación con este último aspecto, en la sexta y última pregunta de la encuesta («Si ha respondido afirmativamente a la pregunta 5, diga por qué cree que en España se prefiere que los documentos procedentes de Marruecos vengán redactados en francés en lugar de en árabe para su traducción al español») se obtuvieron respuestas diversas. La mayoría de ellas gira en torno a los siguientes factores:

- La traducción desde el árabe es más cara.
- Es más fácil encontrar un traductor jurado de francés que de árabe<sup>22</sup>.
- El árabe es una lengua que resulta más extraña para el público español.

Algunos de los encuestados, sin embargo, apuntaron razones de otra índole que se refieren a aspectos más delicados o subjetivos. Así, destacamos las respuestas proporcionadas por cuatro de los traductores preguntados. El traductor 1 afirmó que «en cuanto a la administración, se sienten más seguros al tener más control sobre el texto, ya que en un momento dado pueden cotejar la traducción y el original y ver que se corresponden, por ser el francés un idioma mucho más cercano al español». Para el traductor 2, «al Estado español poco le importa si la lengua de origen es una u otra, ya que obligan a su traducción al español». El traductor 3 subraya la necesidad de «informar a los marroquíes de que las traducciones de Marruecos no sirven en España». Por último, el traductor 4 afirma que «en general, existe cierta desconfianza (existe un mercado paralelo en el que los traductores no poseen títulos oficiales)».

La respuesta del traductor 2 (apuntada también por otros encuestados) parece dejar de manifiesto el desconocimiento de la administración, en general, sobre la traducción, su dificultad y sus características, ya que pone el foco en el resultado (el texto traducido) sin importarle, aparentemente, el proceso, hecho que no favorece en absoluto al traductor. El aspecto evocado por el traductor 3 tiene diferentes lecturas. Por un lado, está relacionado con la deontología del traductor cuando este es conocedor de una realidad que le puede beneficiar pero que perjudica al cliente. Por otro, muestra, en parte, la desconfianza ante la realización de traducciones hechas por traductores que no posean el título otorgado por el Ministerio de Asuntos Exteriores español. Esta desconfianza podría estar motivada por el hecho de que el acceso al nombramiento de traductor jurado difiere mucho de un país a otro, hecho al que a continuación nos referiremos. En cuanto a la existencia de un mercado paralelo mencionada por el

---

<sup>22</sup> Esto lo corrobora la diferencia entre el número de traductores jurados de árabe con respecto al número de traductores jurados de francés incluidos en la lista actualizada de traductores/as - intérpretes jurados/as nombrados por el ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación (MAE, 2021).

traductor 4, debemos decir que, en efecto, y sin que ello implique que sea la práctica habitual, sí se han dado casos controvertidos en España (García, 2010).

En la práctica, lo cierto es que muchos de los documentos (registrales en este caso) procedentes de Marruecos están redactados en francés, o en francés y árabe, y terminan siendo traducidos en multitud de ocasiones por traductores jurados de francés, que en muy escasas ocasiones tienen conocimientos de la lengua árabe (y, por ende, de su cultura jurídico-administrativa).

Es precisamente este hecho el que debería llevar a un análisis más pormenorizado ya que, de algún modo, se está «traduciendo Marruecos» a través de una lengua que no es la propia; no es, ni siquiera, una lengua oficialmente reconocida en dicho país. Si traducir directamente de una lengua a otra (y, por lo tanto, de una cultura a otra) es una tarea complicada llena de barreras lingüísticas y culturales, hacerlo a través de una tercera lengua (que, necesariamente, remite o puede remitir a otra(s) cultura(s)) puede, en cierto modo, «contaminar» el proceso.

A pesar de las reformas constantes al respecto, el nombramiento de traductor jurado sigue siendo objeto de crítica y crispación entre los traductores en muchos Estados, entre ellos, España. Las diferencias existentes entre los países con respecto al acceso a dicho nombramiento crean, además, desequilibrios importantes y esa falta de uniformidad o de criterios compartidos ha creado un clima de desconfianza que ha llevado a algunos Estados a admitir únicamente aquellas traducciones realizadas por profesionales cuyo título les han conferido ellos mismos, desechando así cualquier nombramiento extranjero.

En Marruecos, el texto que regula la forma de acceder al nombramiento de traductor jurado es la *Loi n° 50-00 relative aux traducteurs agréés près les juridictions*, promulgada por el *Dahir n° 1-01-127 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001)* (Royaume du Maroc, 2001a). Además de establecer la obligatoriedad de cumplir con determinados requisitos<sup>23</sup>, esta ley exige la superación del examen de traductor jurado (*concours des traducteurs agréés*), así como la del examen final del periodo de prácticas (*examen de fin de stage*). Con respecto al primero, corresponde al ministère de la Justice y/o a la AJAT (Asociación de Traductores Jurados de Marruecos) convocarlo, pero la falta de periodicidad y la poca adecuación a la realidad del ejercicio de la profesión han provocado numerosas críticas e incluso la petición de abolir la ley en cuestión (Libération, 2012). En lo relativo al periodo de prácticas, este debe durar un año y se realiza en el despacho

---

<sup>23</sup> Tener la nacionalidad marroquí (o la de otro país con el que Marruecos tenga un acuerdo que autorice a estas personas a ejercer la profesión de traductor en Marruecos), tener un título de traductor expedido por un establecimiento universitario de Marruecos o un título equivalente reconocido, no haber sido condenado por un delito grave o menos grave (salvo si ya está rehabilitado) ni haber estado condenado por ninguna infracción disciplinaria por hechos contrarios al honor, la moral o probidad; disfrutar de sus derechos civiles, haber cumplido con las obligaciones que impone la ley marroquí en relación con el servicio militar; etc.

de un traductor jurado que ya ostente el título. El problema es que, en muchos casos, la obtención de ese título por parte de los «tutores» es anterior a la normativa actual (lo que provoca que algunos tilden la situación de injusta o desigual). Los candidatos, además, alegan un alto porcentaje de personas que no superan el examen, lo que achacan a un interés por parte de los traductores que ya ejercen por frenar, de algún modo, el acceso a la profesión de nuevos traductores jurados.

La lista oficial de traductores jurados de Marruecos (AJAT, sd) incluye 269 traductores, divididos en 10 combinaciones lingüísticas, siendo las combinaciones árabe-francés (con 94 traductores) y árabe-español (con 69) los grupos más numerosos. En cuanto a la formación de dichos traductores, existe una aparente disparidad en lo que a los títulos de acceso se refiere. Así, son numerosas y variadas las titulaciones a partir de las cuales los traductores optan al nombramiento<sup>24</sup> (derecho, traducción, lengua y literatura, biología), aunque destacan aquellos traductores que están en posesión del título de la *École supérieure Roi Fahd de traduction*<sup>25</sup>.

Todo ello podría, en parte, justificar el recelo del Estado español a admitir traducciones de documentos marroquíes que no están realizadas por un traductor jurado incluido en la lista del Ministerio de Asuntos Exteriores, a pesar de que en España también existe cierta disparidad de criterios.

## 8. Consideraciones finales

La realidad lingüística y profesional descrita en el presente trabajo debería hacernos reflexionar en profundidad acerca de las implicaciones que el uso del francés como lengua pivote entre el árabe y el español tiene a todos los niveles y con respecto a todas las partes implicadas en el proceso.

Los resultados obtenidos a partir de nuestro estudio nos llevan a realizar las siguientes observaciones. En primer lugar, y a pesar de la normativa, el francés se sigue perfilando como lengua influyente y, tal y como afirmaba Moustaoui Srhir (2007: 193) para el caso de Marruecos, se ha convertido en «[...] patrimonio cultural que se ha impuesto entre la población».

En segundo lugar, creemos que el uso del francés en los textos jurídico-administrativos marroquíes presenta luces y sombras. Por un lado, parece que España es más receptiva a la presentación de documentos redactados en francés (frente al árabe). Además, los traductores de francés pueden ver aumentado su volumen de trabajo por este hecho. Sin embargo, y más allá de la legitimidad de este uso, el traductor de francés se ve confrontado a una problemática que no es en absoluto banal, ya que, en muchas

---

<sup>24</sup> A este respecto, cabe señalar que en España no se exige una determinada titulación, sino simplemente estar en posesión de un título universitario equivalente a los actuales grados. En Marruecos no se establece un mínimo de años de estudio.

<sup>25</sup> Para acceder a esta formación es necesario tener al menos una *licence* o unos estudios universitarios acreditados de tres años como mínimo.

ocasiones, no conoce la lengua árabe y no está familiarizado con la cultura marroquí, lo que, en cierto modo, lo aleja de la realidad origen y puede llevar a cometer errores importantes en el proceso traductor. Digamos que, en cierto modo, el traductor debería partir de la fuente original, tanto textual como culturalmente.

En tercer lugar, llama la atención que, en un proceso en el que forzosamente están implicados, al menos, dos lenguas y dos sistemas, y habida cuenta de la importancia de la traducción jurada, no haya un mayor entendimiento entre países. En ese sentido, pensamos que habría alternativas para hacer este proceso menos problemático. Entre ellas proponemos el intercambio de las listas oficiales de los traductores jurados legítimamente habilitados en cada país, la posible «acreditación» de los traductores jurados de una lengua en aquellos países para los que podría traducir o la creación de una normativa común que regule este aspecto, al menos en ámbitos como la Unión Europea. Todo ello podría contribuir a disminuir ese mercado paralelo al que antes aludíamos.

En cuarto lugar, y en consonancia con el párrafo anterior, las administraciones deberían estar más sensibilizadas ante una actividad que les afecta directamente como es la traducción, ya que esta se perfila como la pieza clave en los procesos migratorios y de regularización de la situación jurídica y administrativa de las personas.

En quinto y último lugar, y desde una perspectiva pedagógica, resulta a nuestro entender indispensable que desde el aula de traducción jurídica (es decir, de cara a la formación de futuros traductores) se asuman estas realidades y que, en consecuencia, los contenidos se adapten al mercado profesional, a sus características y a sus dificultades.

## REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ABBOU, André (1984): «La langue française, un pont entre le Maghreb et l'Europe ?». *Französisch Heute*, 15 : 2, 219-223.
- ACHOUICHE, Mohamed (1981): «La situation socio-linguistique en Algérie», in Olivier Dabène (ed.), *Langue et migrations*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 39-49.
- AFELI, Kossi Antoine (1990): «Le français d'Afrique, pour quoi faire ?», in André Clas & Benoît Ouoba (eds.), *Visages du français: variétés lexicales de l'espace francophone*. París, John Libbey Eurotext, 5-10.
- AGUESSIM EL GHAZOUANI, Abdellatif (2013): «Aproximación a la traducción jurídico-administrativa de documentos del registro civil marroquí: certificaciones de nacimientos». *Tonos digital: Revista electrónica de estudios filológicos*, 25. URL: [http://www.um.es/tonosdigital/znum25/secciones/estudios-01-registro\\_civil\\_marroqui.htm](http://www.um.es/tonosdigital/znum25/secciones/estudios-01-registro_civil_marroqui.htm).

- AGUILERA MARTÍN, Juan Antonio (2003): «Política y planificación lingüísticas». *Interlingüística*, 14, 91-96.
- AKOUAOU, Ahmed (1984): «Pourquoi le français et quel français au Maroc ?». *Le Français dans le monde*, 189, 27-28.
- AKOUAOU, Ahmed (1997): «Les variétés linguistiques au Maroc. Statuts, usages et fonctions», in Mohamed Taifi [ed.], *Voisinage. Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour CADI*. Fez, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 11, 67-88.
- AJAT = ASSOCIATION DES TRADUCTEURS AGRÉÉS PRÈS LES JURIDICTIONS (sd): *Liste de tous les traducteurs assermentés*. URL: <http://www.atajtraduction.asso.ma/resultat-recherche.php>.
- BARCELÓ MARTÍNEZ, Tanagua & Iván DELGADO PUGÉS (2014): «Certificados de nacimiento francófonos: aspectos de su superestructura y traducción al español. Análisis a partir de un corpus textual». *Sendeban*, 25, 39-58. URL: <http://revistaseug.ugr.es/index.php/sendeban/article/view/1658/2608>.
- BARCELÓ MARTÍNEZ, Tanagua & Victoria GARCÍA ALARCÓN (2018): «Nuevas tendencias en traducción jurídico-jurada (francés-español) como consecuencia de las nuevas realidades sociales. Reflexiones a partir de la experiencia profesional», in Pino Valero, Analía Cuadrado & Paola Carrión [eds.], *Nuevas tendencias en traducción: Fraseología, Interpretación, TAV y sus didácticas*. Berna, Peter Lang, 259-290.
- BENÍTEZ FERNÁNDEZ, Montserrat (2006): «Approche sur la politique linguistique au Maroc depuis l'indépendance». *Estudios de dialectología norteafricana y andalusí*, 10, 109-120.
- BENÍTEZ FERNÁNDEZ, Montserrat (2012): «Un repaso a la política lingüística del Norte de África desde la descolonización». *Anaquel de estudios árabes*, 23, 69-81.
- BENZAKOUR, Fouzia (2010): «Le français au Maroc : enjeux et réalité». *Le Français en Afrique*, 25, 33-41.
- BENZAKOUR, Fouzia (2012): «Le français au Maroc ; une variété occultée en quête de légitimité». *Ponti/Ponts. Langues, littératures, civilisations des pays francophones*, 12, 113-131.
- BORJA ALBI, Anabel (2007): *Estrategias, materiales y recursos para la traducción jurídica inglés-español*. Castellón, Universitat Jaume I, Servei de Comunicació i Publicacions.
- BOURDEREAU, Frédéric (2006): «Politique linguistique, politique scolaire : la situation du Maroc». *Le français aujourd'hui*, 154: 3, 25-34.
- BOUTEFFAH AGHBALOU, Bouchra (2017): *La didáctica de las traducciones jurídica y jurada en la combinación lingüística árabe-español: propuesta de un manual didáctico*. Tesis doctoral dirigida por Nicolás Roser Nebot. Málaga, Universidad de Málaga. URL: [https://riuma.uma.es/xmlui/bitstream/handle/10630/16235/TD\\_BOUTEFFAH\\_AGHBALOU\\_Bouchra.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://riuma.uma.es/xmlui/bitstream/handle/10630/16235/TD_BOUTEFFAH_AGHBALOU_Bouchra.pdf?sequence=1&isAllowed=y).
- BOUZIANE, Abdelmajid (2018): «L'enseignement de langues au Maroc : état des lieux et perspectives». *Bassamat*, 8, 27-52. URL: [https://www.researchgate.net/publication/325533361\\_L'enseignement\\_des\\_langues\\_au\\_Maroc\\_etat\\_des\\_lieux\\_et\\_perspective/citations](https://www.researchgate.net/publication/325533361_L'enseignement_des_langues_au_Maroc_etat_des_lieux_et_perspective/citations).

- CASAS CABIDO, Francisco Javier (2000): «Las dificultades de la traducción jurada de documentos registrales procedentes de países francófonos», in Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes (eds.), *Actes du colloque La traduction juridique : histoire, théorie(s) et pratique*. Ginebra, Université de Genève, 503-519. URL: <http://www.tradulex.com/Actes2000/casas.pdf>.
- Change.org (sd): *Modification de la loi 50.00 des traducteurs assermentés au Maroc*. URL: <https://www.change.org/p/institution-du-m%C3%A9diateur-maroc-suppression-la-la-loi-d%C3%A9cadente-et-discriminatoire-50-00-traducteurs-asserment%C3%A9s-au-maroc>.
- DE MIGUEL APARICIO, Elena (2000): «El texto jurídico-administrativo: análisis de una orden ministerial». *Círculo de lingüística aplicada a la comunicación*, 4, s.p. URL: <https://webs.ucm.es/info/circulo/no4/demiguel.htm>.
- DE POLI, Barbara (2005): «Francisation et arabisation au Maroc : l'identité linguistique entre enjeux symboliques et idéologiques». *AION*, 65: 1-4, 1-26.
- EL COURI, Mostapha (2013) : *Histoire de la langue française au Maroc depuis 1912*. Tetuán, Imprimerie Tétouan.
- EL-MADKOURI MAATAOUI, Mohamed & Beatriz SOTO ARANDA (2012): «Aspectos lingüísticos y extralingüísticos de la traducción jurídico-administrativa de documentos africanos en francés». *Synergies Espagne*, 5, 111-128. URL: [https://gerflint.fr/Base/Espagne5/el\\_madkouri.pdf](https://gerflint.fr/Base/Espagne5/el_madkouri.pdf).
- EL-MADKOURI MAATAOUI, Mohamed (2010): «Aspectos lingüísticos y extralingüísticos de la traducción jurídico-administrativa del árabe al español», in Saad Mohamed Saad & María Katija Torres Calzada [coords.], *Estudios de lingüística y traductología árabe*. Madrid, Instituto Egipcio de Estudios Islámicos, 229-263.
- FADDI, Hicham (2015): *Traducción para la inmigración. La multimodalidad en campañas de sensibilización dirigidas a inmigrantes marroquíes*. Tesis doctoral dirigida por Ovidi Carbonell i Cortés. Salamanca, Universidad de Salamanca.
- FERIA GARCÍA, Manuel C. (1999): «La traducción jurada de actas matrimoniales marroquíes», in Manuel Feria García (ed.), *Traducir para la justicia*. Granada, Comares, 221-258.
- FERNÁNDEZ VÍTORES, David & Fatiha BENLABBAH (2014): *La lengua española en Marruecos*. Rabat, UM5 Rabat. URL: <http://www.exteriores.gob.es/Embajadas/RABAT/es-Noticias/Documents/LENGESPMARR.pdf>.
- GARCÍA, Jesús (2010): «La policía destapa una red de falsos traductores de árabe en Barcelona». *El País*, 1 de abril de 2010. URL: [https://elpais.com/diario/2010/04/01/espana/-1270072807\\_850215.html](https://elpais.com/diario/2010/04/01/espana/-1270072807_850215.html)
- INE = INSTITUTO NACIONAL DE ESTADÍSTICA (2020): *Demografía y población. Cifras de población y censos demográficos*. URL: [https://www.ine.es/dyngs/INEbase/es/categoria.-htm?c=Estadistica\\_P&cid=1254734710984](https://www.ine.es/dyngs/INEbase/es/categoria.-htm?c=Estadistica_P&cid=1254734710984).
- KADIRI HASSANI, Hasnaa (2015): *La traduction au Maroc sous le protectorat français (1912-1956). Étude de trois auto-traducteurs de l'IHEM*. Tesis doctoral dirigida por Georges

- Bastin. Montreal, Université de Montréal. URL: <https://pdfs.semanticscholar.org/1096/2ce29e2837cbcacac431e9175323d35f720d.pdf>.
- KARIM, Hasna (2010): *La traducción de los anisomorfismos culturales en el ámbito jurídico. Aplicaciones al derecho marroquí en comparación con el derecho francés y español*. Tesis doctoral dirigida por Emilio Ortega Arjonilla. Málaga, Universidad de Málaga. URL: [https://riuma.uma.es/xmlui/bitstream/handle/10630/4676/TDR\\_KARIM\\_HASNA.pdf?sequence=6&isAllowed=y](https://riuma.uma.es/xmlui/bitstream/handle/10630/4676/TDR_KARIM_HASNA.pdf?sequence=6&isAllowed=y).
- LE SITE INFO (2018): *La langue française jugée illégitime dans les administrations au Maroc*. URL: <https://www.lesiteinfo.com/maroc/la-langue-francaise-jugee-illegitime-dans-les-administrations-au-maroc/>.
- LIBÉRATION (2012): *Examen d'assermentation près les juridictions: Bisbille dans la corporation des traducteurs*. URL: [https://www.libe.ma/Examen-d-assermentation-pres-les-juridictions-Bisbille-dans-la-corporation-des-traducteurs\\_a33431.html](https://www.libe.ma/Examen-d-assermentation-pres-les-juridictions-Bisbille-dans-la-corporation-des-traducteurs_a33431.html).
- MANZANO, Francis (1996): «Sur les mécanismes du paysage sociolinguistique et identitaire d'Afrique du nord». *Langage et société*, 75, 5-43.
- MESSAOUIDI, Leila (2010): «La langue française au Maroc, fonction élitaire ou utilitaire ?», in Philippe Blanchet & Pierre Martinez (eds.), *Pratiques innovantes du plurilinguisme, émergence et prise en compte en situations francophones*. Paris, Éditions des archives contemporaines, 51-63.
- MAE = MINISTERIO DE ASUNTOS EXTERIORES, UNIÓN EUROPEA Y COOPERACIÓN (sd): *Información para extranjeros*. URL: <http://www.exteriores.gob.es/Portal/es/ServiciosAlCiudadano/InformacionParaExtranjeros/Paginas/Trabajar.aspx>.
- MINISTERIO DE ASUNTOS EXTERIORES, UNIÓN EUROPEA Y COOPERACIÓN (2021): *Lista actualizada de traductores/las - intérpretes jurados/las nombrados por el Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación*. URL: <http://www.exteriores.gob.es/Portal/es/ServiciosAlCiudadano/Documents/Lista%20actualizada%20a%2026%20marzo%202021.pdf>.
- MOUSTAOUI SRHIR, Adil (2007): *Lenguas, identidades y discursos en Marruecos: la pugna por la legitimidad*. Tesis doctoral bajo la dirección de Carles Castellanos i Llorens. Barcelona, Universitat Autònoma de Barcelona.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (2018): *Langue française et diversité linguistique*. URL: <http://observatoire.francophonie.org/qui-parle-francais-dans-le-monde>.
- PARAINMIGRANTES.INFO (2015): *¿Qué es un registro público?* URL: <https://www.parainmigrantes.info/que-es-un-registro-publico-843>.
- PÉREZ DE GRACIA SÁNCHEZ, Laura (2018): *La traducción al español de documentos registrales marroquíes redactados en francés: caracterización, descripción y análisis a partir de un corpus textual*. Trabajo Fin de Grado. Málaga, Universidad de Málaga.
- QUITOUT, Michel (2001): «L'arabe, le français, l'amazighe au Maroc : un patrimoine culturel national». *Cahiers du Rifal*, 22, 60-65. URL: [http://termisti.ulb.ac.be/archive/rifal/PDF/rifal22/rifal22\\_Quitout.pdf](http://termisti.ulb.ac.be/archive/rifal/PDF/rifal22/rifal22_Quitout.pdf).

- ROYAUME DU MAROC (1999): *Charte nationale d'éducation et de formation*. URL: <http://www.mcinet.gov.ma/sites/default/files/documentation%20iscae%20rabar%202018.pdf>.
- ROYAUME DU MAROC (2000): *Loi n° 01-00 portant l'organisation de l'enseignement supérieur du 1er juin 2000*. URL: <http://www.umi.ac.ma/wp-content/uploads/2012/03/loi-n-01-00-portant-organisation-de-lenseignement-sup%C3%A9rieur.pdf>.
- ROYAUME DU MAROC (2001a): *Dahir n° 1-01-127 portant la promulgation de la loi n° 50-00 relative aux traducteurs agréés près les juridictions, du 22 juin 2001 (29 rabii I 1422)*. URL: <http://adala.justice.gov.ma/production/html/Fr/67740.htm>.
- ROYAUME DU MAROC (2001b): *Dahir n° 1-01-299 portant création de l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM), du 17 de octobre 2001 (29 rajab 1422)*. URL: <http://www.-axl.cefan.ulaval.ca/afrique/maroc-dahir2001.htm>.
- ROYAUME DU MAROC (2011). *Constitution du Maroc en français*. URL: [http://www.sgg.gov.-ma/Portals/0/constitution/constitution\\_2011\\_Fr.pdf](http://www.sgg.gov.-ma/Portals/0/constitution/constitution_2011_Fr.pdf).
- ROYAUME DU MAROC (2019): *La réforme administrative au Maroc*. URL: <https://uclgafrika-alga.org/wp-content/uploads/2019/05/unpan002395.pdf>.
- RUIZ CORTÉS, Elena (2019): «Comparación de la traducción de recursos digitales en un procedimiento de extranjería en España y en el Reino Unido: un estudio de caso». *Revista de Llengua i Dret – Journal of Language and Law*, 71, 223-237. DOI: <https://doi.org/10.2436/rld.i71.2019.3245>.

## L'exotisme médiéval dans les récits de voyage du XIX<sup>e</sup> siècle. Une étude de cas : Majorque

**Isabelle BES HOGHTON**

*Universidad de las Islas Baleares*

isabelle.bes@uib.es

<https://orcid.org/0000-0001-8786-1409>

### Resumen

A principios del siglo XIX, Chateaubriand reveló la belleza del arte gótico en su *Génie du christianisme*. La Edad Media cristiana despertó el interés de historiadores y arqueólogos e inspiró el arte romántico. La literatura no estuvo exenta de este entusiasmo, desde Victor Hugo y su *Notre-Dame de Paris* (1831) hasta Joris-Karl Huysmans y *La cathédrale* (1898). También tuvo influencia en la literatura de viajes. A partir de un caso concreto, el del viaje a Mallorca, analizaremos cómo la Edad Media, su estilo gótico, sus ruinas y su fervor cristiano exaltan al viajero del siglo XIX e inundan las páginas de su relato de viaje, llenándolo de una fantasía exótica.

**Palabras clave:** Literatura de viaje. Romanticismo. Gótico. Exotismo. Mallorca. Religión.

### Résumé

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Chateaubriand révéla la beauté de l'art gothique dans son *Génie du christianisme*. Le Moyen Âge chrétien provoqua dès lors l'intérêt des historiens et des archéologues et inspira l'art romantique. La littérature ne fut pas exempte de cet engouement, de Victor Hugo et son *Notre-Dame de Paris* (1831) à Joris-Karl Huysmans et *La cathédrale* (1898). Il eut aussi une influence sur la littérature de voyage. À partir d'un cas concret, celui du voyage à Majorque, nous allons analyser comment le Moyen-Âge, son style gothique, ses ruines et sa ferveur chrétienne exaltent le voyageur du XIX<sup>e</sup> siècle et inondent les pages de son récit de voyage, le comblant d'une fantaisie exotique toute médiévale.

**Mots clé :** Littérature de voyage. Romantisme. Gothique. Exotisme. Majorque. Religion.

### Abstract

At the beginning of the 19th century, Chateaubriand revealed the beauty of Gothic art in his *Génie du christianisme*. The Christian Middle Ages aroused the interest of historians and archaeologists and inspired romantic art. Literature was not exempt from this enthusiasm, from Victor Hugo and *Notre-Dame de Paris* (1831) to Joris-Karl Huysmans and *La cathédrale* (1898). It also had an influence on travel literature. From a concrete case, Majorca, we will

---

\* Artículo recibido el 5/08/2020, aceptado el 30/04/2021.

analyze how the Middle Ages, the Gothic style, the ruins and the Christian fervor exalt the traveler of the 19<sup>th</sup> century and flood the pages of his travelogue, filling it with an exotic medieval fantasy.

**Keywords:** Travel literature. Romanticism. Gothic. Exoticism. Majorca. Religion.

### Introduction

L'exotisme, toujours et encore l'exotisme, c'est bien ce que recherche le voyageur dix-neuviémiste dans sa rencontre avec l'ailleurs. Ce dernier a une fonction bien déterminée : faire oublier le présent et sa modernité décevante. Le voyage est une fuite désirée dans l'espace mais aussi dans le temps<sup>1</sup>. Réfutant le monde industriel qui émerge, le voyageur part en quête du temps perdu. Son imagination transforme l'espace réel en un espace « poético, pictórico, literaturizado y soñado » (Ortas, 2005 : 60). À partir du cas concret de la capitale baléare, Palma, nous allons voir comment le Moyen-Âge, son style gothique, ses ruines et sa ferveur chrétienne exaltent le voyageur et inondent les pages de son récit de voyage, le comblant d'une fantaisie exotique toute médiévale.

À partir des années 20, l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle subit une profonde transformation qui déboucha sur un changement de perspective : le romantique ne contemplait plus le monde à partir de la raison comme le philosophe des lumières mais à partir de sa propre personne, ses goûts, ses sensations, sa sensibilité. Il ne s'intéressait donc plus qu'à ce qui le touchait dans le plus profond de son âme, ce qui lui provoquait de l'émotion. Si l'île de Majorque va l'intéresser, c'est bien parce qu'elle va l'émouvoir par son exotisme, son pittoresque. L'émotion naîtra de la différence. Si Grasset de Saint Sauveur, héritier des philosophes des lumières, critiquait le retard de cette contrée encore bien médiévale, ce sont bien ces archaïsmes qui attirent les romantiques et que Joséphine de Brinckmann, dans sa dernière lettre du 7 juillet 1850, recommande aux futurs touristes :

Allez, touristes, allez voir cette Espagne aux mœurs encore originales ; allez avant que les utiles, mais affreux chemins de fer, hélas ! déjà commencés, ne sillonnent en tous sens ces campagnes si belles, si heureuses dans leur état actuel. Le libéralisme avec sa face hypocrite, l'a dépouillé d'une de ses forces vitales en

---

<sup>1</sup> « L'exotisme est [...] la vision du monde de ceux qui, à la suite des Romantiques, de leur spleen, de leur "mal du siècle" refusent de voir le monde moderne, tournent le dos au monde moderne, à un progrès jugé effrayant. Et c'est la "couleur locale" d'un décor, d'une femme, d'une rue qui permet cette fuite dans le temps et dans l'espace qui a nom exotisme. La fuite de ceux qui, en n'acceptant pas le temps présent, ont du mal à s'accepter eux-mêmes » (Pageaux, 2003 : 59-60).

assassinant ses moines, et les lignes ferrées vont la dépoétiser.  
Hâtez-vous donc ! (Brinckmann, 1852 : 342).

Ils partent en quête de cette Majorque aux vestiges et monuments chrétiens du Moyen Âge que louait Charles Davillier (1874 : 776) en introduction à son chapitre sur les îles, de cette « Espagne du *Romancero*, des ballades de Victor Hugo, des nouvelles de Mérimée et des contes d'Alfred Musset » pour reprendre l'expression de Théophile Gautier (1856 : 17), avec tout l'engouement médiéval que ses œuvres renferment.

### 1. Le gothique

Sur le plan artistique et culturel, le XIX<sup>e</sup> siècle français allait redécouvrir le Moyen Âge. La création du musée des monuments français d'Alexandre Lenoir (1794) qui renfermait les sculptures médiévales épargnées par la Révolution et la publication en 1801 du *Génie du christianisme* de Chateaubriand impulsèrent un mouvement qui s'étendit jusqu'à la fin du siècle. Si les peintres romantiques renouvelaient leur inspiration en allant en Orient, les architectes finirent par abandonner les rigueurs de l'Antiquité pour adopter le style gothique. Au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'architecture religieuse s'inspirait des temples grecs comme l'église de la Madeleine à Paris et l'art gothique ne faisait absolument pas partie de l'esthétique du moment. Le néoclassicisme l'avait d'ailleurs proscrit. Ce fut Chateaubriand qui révéla la beauté de l'art gothique. Dans son œuvre *Le génie du christianisme*, élargissant les horizons du goût, il attira l'attention sur des sources de beauté méconnues jusqu'alors. Il suscita l'intérêt pour le Moyen Âge, les vertus héroïques de la chevalerie et l'architecture des églises gothiques (Chateaubriand, 1816 : 29). Son interprétation symbolique de la cathédrale gothique aida à en retrouver le sens véritable et la poésie mystique :

Les forêts ont été les premiers temples de la Divinité, et les hommes ont pris dans les forêts la première idée de l'architecture. [...] Les forêts des Gaules ont passé à leur tour dans les temples de nos pères et nos bois de chênes ont ainsi maintenu leur origine sacrée. Ces voûtes ciselées en feuillages, ces jambages, qui appuient les murs et finissent brusquement comme des troncs brisés, la fraîcheur des voûtes, les ténèbres du sanctuaire, les ailes obscures, les passages secrets, les portes abaissées, tout retrace les labyrinthes des bois dans l'église gothique ; tout en fait sentir la religieuse horreur, les mystères et la divinité (Chateaubriand, 1816 : 30-31).

Le Moyen Âge chrétien provoqua dès lors l'intérêt des historiens et des archéologues et inspira l'art romantique. L'un des architectes les plus significatifs, Eugène

Viollet-le-Duc<sup>2</sup> (1846 : 5), reflétait, dans son *Du Style gothique au dix-neuvième siècle*, cet enthousiasme des architectes et archéologues pour le style médiéval qui, selon lui, captive au plus haut degré le sentiment religieux, élève la pensée chrétienne vers le ciel, plait à l'imagination et agit même sur les sens par l'effet de ses vitraux.

La littérature fut aussi marquée par ce mouvement, de Victor Hugo et son *Notre-Dame de Paris* (1831) à Joris-Karl Huysmans et *La cathédrale* (1898). Le voyageur Jean-Joseph Bonaventure Laurens expliquait ainsi, dans ses *Souvenirs*, cette passion contemporaine de l'artiste pour l'art gothique :

Il est étonnant que, pendant trois cents ans, on ait méconnu le mérite de l'architecture du moyen-âge, et qu'on ait fermé les yeux à l'inconvenance qui résulte des formes grecques ou romaines transportées dans nos églises chrétiennes. Le mot gothique était une épithète tellement méprisante il n'y a pas trente ans, que Grasset de Saint-Sauveur, en parlant d'une église de Palma, dit qu'elle est belle, quoique gothique. Au contraire, je dirai aujourd'hui, qu'elle n'est pas belle, parce qu'elle n'est pas gothique, et cela sans aveuglement ni prévention (Laurens, 1945 [1840] : 84).

La voyageuse Mme de Harrasowsky y ajoutait une autre raison. En parlant de la cathédrale de Palma, elle faisait retomber l'intérêt de ce monument sur le fait qu'il révélait les différentes phases parcourues par l'architecture gothique et parlait ainsi d'époques diverses (Harrasowsky, 1895 : 356).

À Palma, le voyageur, et surtout l'artiste romantique, se passionna pour les monuments gothiques : la cathédrale, la Lonja et les églises gothiques de Sainte-Eulalie, Saint-Michel, Saint Nicolas et le couvent de la Mission, entre autres. Laurens y consacra neuf de ses trente-cinq gravures sur Majorque, soit vingt-cinq pour cent. Juan Ramis de Ayreflor soulignait d'ailleurs qu'il ne manquait pas chez cet antiquaire l'une des caractéristiques du romantisme historique : l'amour et l'art gothique, en réaction au néoclassicisme qui l'avait écarté (Laurens, 1945 [1840] : 19).

La contemplation de la porte méridionale de la cathédrale de Palma fit naître chez ce voyageur bien plus qu'un plaisir esthétique, elle excita toute sa passion artistique et aboutit à un véritable ravissement :

[...] son premier aspect me fit bondir de joie et d'enthousiasme, et pendant une heure que je passai l'observer, mon admiration se maintint au même degré d'exaltation. Nulle part je n'avais eu l'occasion de contempler un ensemble de lignes mieux distribué et une finesse d'exécution aussi étonnante ; jamais l'art gothique

---

<sup>2</sup> Cet architecte français, né en 1814 et mort en 1879, fut connu pour ses restaurations de constructions médiévales (la basilique de Vézelay, la cité de Carcassonne, la cathédrale Notre-Dame de Paris, la basilique Saint-Denis entre autres).

ne m'était apparu plus correct, plus savant, plus expressif (Laurens, 1945 [1840] : 72).

Elle produisit le même effet sur le peintre Gaston Vuillier (1982 [1893] : 15), qui fit une liste exhaustive de tous les détails architecturaux dignes d'admiration (statues, dais, draperies, guirlandes, attributs, enlacements, festons, colonnes, feuilles, figures) et ne put que s'approprier les mots de Laurens pour louer ce « chef-d'œuvre », oubliant cependant de le citer.

Quelques années plus tard, le célèbre restaurateur des monuments médiévaux français corroborait les impressions de respect et de recueillement produites par ces églises gothiques qui touchent profondément (Viollet-le-Duc, 1846 : 6). La cathédrale de Palma, si sombre et si religieuse, en fut d'autant plus troublante, aux dires de Lucien Trotignon, qu'elle engageait le visiteur à une extrême piété. Sa sévérité impressionnait, troublait et synthétisait « bien le catholicisme un peu farouche des Espagnols, leur dévotion fanatique, mêlée de terreur » (Trotignon, 1895 : 229).

Le voyageur fut aussi impressionné par sa situation : sa masse imposante au bord de la mer qui fut amplement gravée (Grasset de Saint-Sauveur, 1807 : 79 ; Laurens, 1945 [1840] : XVIII ; Mathieu, 1887 : 217 ; Vuillier, 1982 [1893] : 14 ; Bernard, 1895 : 197). « Belle » (Taylor, 1860 : 252), « magnifique » (Henry, 1884 : 70), « éclatante » (Harrasowsky, 1895 : 356), « imposante et grandiose » (Hallays, 1899a : 328), il s'évertua en compliments. Léon Roubière (1881 : 22), émerveillé par sa structure, y consacra même un chapitre entier, décrivant longuement son intérieur sur le plan architectural et artistique avec ses admirables mosaïques, ses nombreuses sculptures, la variété des ornements des stalles, ses vitraux magnifiques et ses tapisseries des Gobelins d'une valeur inestimable. Comme la plupart des voyageurs, il dépeignit avec force détails le cercueil de Jacques II et sa momie protégée par un couvercle vitré, le mausolée à la mémoire du marquis de la Romana, les blasons des grandes familles majorquines sur les clefs de voûte des nefs récompensées pour leur contribution au financement de cette dernière et le riche trésor (Roubière, 1881 : 21-23).

Quelques visiteurs, cependant, ne furent pas aussi enthousiastes à son égard. George Sand (1971 [1842] : 1075), au contraire, la jugea d'une immense nudité et ne lui accorda d'« estimable, comme goût que le portail méridional, signalé par M. Laurens ». Jules Hippolyte Percher, lui aussi, ne la trouva pas digne de remarque (*Journal des Débats* du 5 juin 1888) et critiqua cette passion inassouvie des romantiques pour l'art gothique qui les menait à s'extasier devant n'importe quelle pièce gothique :

En attendant, je continue à visiter sur la foi du Joanne, les « monuments [sic] » de Palma. J'avoue qu'aucun d'eux ne m'a enthousiasmé : je ne suis pas doué de l'heureux tempérament des auteurs de Guides, qui les porte à s'extasier presque également devant une merveille telle que la cathédrale de Tolède et devant le

moindre arceau gothique découvert dans un vieux mur (*Journal des Débats* du 3 juillet 1888).

Le guide Joanne, qui s'étala sur une longue et minutieuse description des trois nefs (dimensions comprises) et de leurs curiosités, en donna une opinion mitigée : « Sans être un chef-d'œuvre comme le prétendent les Majorquins, cet édifice mérite cependant une attention sérieuse de la part du voyageur » (Germond de Lavigne, 1866 : 744).

La Lonja – l'ancienne bourse de commerce qui ne servait plus qu'aux bals masqués – en revanche, fut unanimement prisée, autant par les voyageurs romantiques<sup>3</sup> que par les voyageurs postromantiques<sup>4</sup>. Elle fit l'objet de nombreuses gravures : Isidore Taylor (1860 : planche 48), Jean-Joseph Bonaventure Laurens (1945 [1840] : planches XXX et XXXI), Gaston Vuillier (1982 [1893] : 20) et Marius Bernard (1895 : 201). L'une des raisons en fut qu'elle était un rare exemplaire de l'architecture gothique civile, une architecture supérieure, d'après Taylor, à celle de nos bourses modernes, élevées sur le modèle des temples de la Grèce (1860 : planche 48).

Le guide Joanne va même jusqu'à affirmer qu'elle est l'un des plus beaux monuments de style gothique que possède l'Espagne (Germond de Lavigne, 1866 : 745). Plus de vingt ans plus tard, le félibrige Frédéric Donnadiou corrobore cette assertion (1887 : 78) ainsi que Léon Roubière (1881 : 46), Gaston Vuillier (1982 [1893] : 17) et Marius Bernard (1895 : 200). Le félibrige n'hésite pas à la comparer à la façade d'Or San Michele, à Florence (Donnadiou, 1887 : 78). Sa description en est minutieuse et très flatteuse :

Heureusement, le bijou architectural de Palma, la *Lonja* ou *Llotja*, a échappé jusqu'ici au vandalisme des restaurateurs. Une salle unique dont les dimensions témoignent de l'ancienne activité commerciale de l'île, a ses voûtes supportées par des piliers cannelés en spirale d'une rare élégance, mais qui donnent une impression contraire à l'idée de solidité inébranlable que devraient toujours inspirer des colonnes. L'extérieur est un délicieux spécimen du gothique de la bonne époque. L'édifice est de forme rectangulaire, entièrement isolé, et à deux pas de la mer. La haute balustrade ajourée et les tourelles qui le couronnent font le plus gracieux effet, et donnent à l'ensemble le caractère de construction civile, que n'indique peut-être pas suffisamment au premier aspect le rez-de-chaussée, [...]. C'est, en somme, d'un aveu unanime, un des plus beaux monuments gothiques de

<sup>3</sup> Cambessèdes (1826 : 25), Laurens (1945 [1840] : 92), Sand (1971 [1842] : 1076) et Dembowski (1841 : 296).

<sup>4</sup> Davillier (1874 : 777), Roubière (1881 : 47), Vuillier (1982 [1893] : 17), Percher (1888), Harrasowsky (1895 : 355), Hallays, (1895b : 340).

l'Espagne. Que Dieu le préserve des restaurations ! (Donnadieu, 1887 : 78).

Elle reflète aussi la préoccupation dix-neuviémiste pour les restaurations respectueuses. Avec la création de la Commission des Monuments Historiques, va être mise en place, en France, toute une vague de « rétablissements » des monuments gothiques<sup>5</sup>, dont l'objectif était de leur redonner l'exactitude du modèle original. Si au XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux édifices gothiques avaient été complètement abandonnés ou mutilés par de mauvaises restaurations qui désiraient les améliorer au goût du jour, le XIX<sup>e</sup> siècle, avec Victor Hugo, Prosper Mérimée et bien d'autres, avait décidé de protéger ce patrimoine et prônait une restauration authentique qui le ramènerait le plus possible à son état original (Coste, 1997 : 100-102)<sup>6</sup>. C'est d'ailleurs une déplorable restauration qui a dénaturé complètement le caractère et le style que dénonce Frédéric Donnadieu en ce qui concerne la façade principale de la cathédrale<sup>7</sup> (1887 : 78), critique reprise quelques années plus tard par le journaliste André Hallays (1899a : 328). Lucien Trotignon (1895 : 229) condamne aussi le vandalisme des restaurations mais cette fois-ci d'un édifice renaissance détruit par un incendie, l'hôtel de ville de Palma.

Si au début de la seconde moitié du siècle, Charles Davillier (1874 : 777) parlait encore d'un édifice parfaitement conservé dans ses moindres détails, à la fin du siècle, le voyageur regrette l'abandon de la Bourse, mal entretenue (Percher, 1888), absolument vide et définitivement morte (Conte, 1895 : 78), habitée par des chats (Harrasowsky, 1895 : 355), plus qu'un « vulgaire musée de sculptures défuntes et de vieux tableaux noirs, comme toujours pillés dans des couvents et des églises » (Bernard, 1895 : 201).

Les meilleurs monuments gothiques de Palma avaient fait l'objet de littérature en France. La cathédrale, selon Mme de Brinckmann, était célèbre dans le pays voisin (1852 : 311). Elle avait été décrite dans de nombreux ouvrages, encyclopédiques, géographiques ou historiques. Entre autres, dans *L'itinéraire descriptif de l'Espagne*

---

<sup>5</sup> La liste est très longue, entre autres : la basilique Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, la cathédrale de Notre-Dame de Paris, la Sainte Chapelle (Paris), la collégiale Notre-Dame de Poissy, la collégiale Notre-Dame de Semur-en-Auxois, la basilique Saint-Nazaire de Carcassonne, la basilique Saint-Sernin (Toulouse), la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Clermont, la cathédrale Notre-Dame de Lausanne, l'ancienne cathédrale Saint-Maurice de Mirrepeix, la chartreuse Notre-Dame-des-Prés de Neuville-sous-Montreuil, la cité de Carcassonne, etc.

<sup>6</sup> Voir Jean-Philippe Schmit et son ouvrage *Les églises gothiques*, publié en 1837, à Paris, chez J. Angé et Cie.

<sup>7</sup> Un tremblement de terre en 1851 détruisit une partie de la façade principale. En 1852, Joaquín Pavía et Juan Bautista Pyronnet entreprirent la reconstruction de cette dernière. En 1886, Joaquín Pavía en modifia les tours et le fronton.

d'Alexandre de Laborde qui l'avait longuement louée en 1808<sup>8</sup>, éloge reprise entièrement par Frédéric Lacroix dans « Îles Baléares et Pithyuses », appendice de l'exhaustif *Espagne depuis l'expulsion des maures jusqu'à l'année 1847. L'Univers Pittoresque. Histoire et description de tous les peuples*, de Joseph Lavallée et Adolphe Guérout (Lacroix, 1847 : 11). La *Lonja*, déjà signalée comme l'un des édifices les plus remarquables de Palma dans ces deux ouvrages (Laborde, 1808 : 440 et 1847 : 11), avait aussi été l'objet d'une illustration dans la revue *Magasin Pittoresque* du mois de janvier 1837 comme le signale Jean-Joseph Bonaventure Laurens (1945 [1840] : 93) et George Sand (1971 [1842] : 1076). Cette gravure était accompagnée d'une longue description et finissait par une assertion qui ne faisait que renforcer la position prédominante de ces deux monuments gothiques sur le reste du patrimoine palmésan : « La *Lonja* est réellement, avec la cathédrale, le monument le plus intéressant de Palma » (*Magasin Pittoresque*, 1837 : 9).

## 2. Les ruines

En plus des monuments gothiques, les ruines offraient une autre source d'émotion aux romantiques. Les vestiges du passé avaient fait frémir toute une génération de Chateaubriands et, comme l'écrit Juan Ramis de Ayreflor, parlèrent au cœur de l'antiquaire français Laurens : « La visión de los restos del pasado le atrae y le emociona; todo lo tradicional, todo lo típico, todo lo pintoresco, le encanta ; y siente hondamente la sugestión de las evocaciones » (Laurens, 1945 [1840] : 19). Ceux de Palma lui provoquent un chaos de sensations et de réflexions. Les ruines du couvent de Saint Dominique l'affligèrent et auraient pu lui évoquer des méditations à la manière de Volney<sup>9</sup> :

Combien de fois je suis venu parmi les ruines remuer ces fragments de colonnes, ces éclats de marbres, ces blasons tumulaires ! Artiste, j'éprouvais de vifs regrets ; (...) Si je m'étais assis sur ces ruines pour méditer à la manière de Volney, j'aurais eu bien des choses à dire sur les peintures qui couvraient les murs du cloître, et qui représentaient le supplice de pauvres malheureux

<sup>8</sup> « L'église cathédrale est dans la partie élevée de *Palma*. Elle est belle, grande et d'une architecture gothique ; elle a trois nefs et trois hautes voûtes. La construction est hardie, et sa voûte du milieu, encore plus élevée que les deux autres, est simplement soutenue par deux rangs de sept colonnes. Les vitraux en sont magnifiques par la netteté, la finesse et la disposition de leurs couleurs. On entre dans l'église par trois superbes et grandes portes ouvertes dans sa façade, à côté de laquelle s'élance un clocher d'une structure si hardie et ornée avec tant de délicatesse, qu'on l'a nommé la *tour de l'Ange*. [...] » (Laborde, 1808 : 439).

<sup>9</sup> Voir *Les Ruines ou Méditation sur les révolutions des empires* (1791). L'auteur, sur les ruines de Palmyre, se livre à de profondes méditations sur la destruction de tant d'empires à qui leur puissance colossale semblait promettre une éternelle durée, et qui n'en ont pas moins obéi à la loi de la nature. À travers, un génie des tombeaux et des ruines, il dénonce les tyrannies que le temps justicier finit par détruire (Volney, 1979 [1791] : 1).

condamnés par l'inquisition. En citant des sentences de ce fameux tribunal, j'aurais bien pu lui infliger une flétrissure de plus, mais, paix aux morts ; d'ailleurs, ces temps de barbarie et de cruauté sont loin de nous (Laurens, 1945 [1840] : 82-83).

Les vestiges de ce « couvent de l'inquisition » ne laissèrent pas non plus indifférente George Sand. Elle approuva la destruction de cet édifice et l'action de délivrance de ce peuple, qui se libéra du joug de la religion et défendit les actions de Mendizabal, sacrifiant l'art et la science à des biens plus précieux, la raison, la justice, la liberté religieuse (Sand, 1971 [1842] : 1088-1091). Elle s'indigna même contre les poètes et les artistes, qui regrettent l'effondrement des monuments et déplorent, comme Chateaubriand<sup>10</sup>, la fuite du temps au lieu de louer l'action des hommes libérés des temps obscurs :

Pleure donc qui voudra sur les ruines ! Presque tous ces monuments dont nous déplorons la chute sont des cachots où a languï durant des siècles, soit l'âme, soit le corps de l'humanité. Et viennent donc des poètes qui, au lieu de déplorer la fuite des jours de l'enfance du monde, célèbrent dans leurs vers, sur ces débris de hochets dorés et de fêrules ensanglantées, l'âge viril qui a su s'en affranchir ! (Sand, 1971 [1842] : 1092).

Dans une tradition bien romantique, ces ruines l'emportèrent dans une rêverie, qui lui permit de méditer sur les significations de ces dernières. Au moyen d'un dialogue<sup>11</sup>, parmi les décombres d'un couvent ruiné, entre un artiste, qui regrette la perte du couvent pour le bien de l'art, et un moine, qui le fait descendre jusqu'aux cachots de l'Inquisition et lui fait comprendre les horreurs qu'ils renferment, elle réussit à persuader l'artiste et le lecteur du bien-fondé de la destruction de ce monument. Les ruines sont pour elle, comme pour Volney, une leçon pour l'humanité où la justice triomphe sur le mal<sup>12</sup> :

Si j'étais chargé d'ériger un autel destiné à transmettre aux âges futurs un témoignage de la grandeur et de la puissance du nôtre,

<sup>10</sup> Voir l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, 1811.

<sup>11</sup> Ce dialogue constitue une pause dans le récit viatique. Il s'agit d'une parenthèse fictionnelle qui interrompt le rythme du récit, une licence poétique (Sand, 1971 [1842] : 1103). Comme le souligne Claudine Grossir, pour aborder les deux thèmes qui lui tiennent à cœur, le besoin de destruction d'une institution oppressive et le lien intime entre art et foi, questions déjà présentes dans *Spiridion* et *Lélia*, George Sand ressent la nécessité de la fiction qui permet des libertés avec le réel, car « la fiction réunit des éléments dispersés du réel et permet une vision prospective ; à la fois synthétique et anticipatrice, elle s'avère plus efficace sur le plan de la démonstration » (Grossir, 2001 : 130).

<sup>12</sup> Ce passage dévoile les idées anticléricales et antireligieuses de son auteur et sa condamnation de l'art pour l'art.

je n'en voudrais pas d'autre que cette montagne de débris, au faite de laquelle j'écrirai ceci sur la pierre consacrée : « Au temps de l'ignorance et de la cruauté, les hommes adorèrent sur cet autel le Dieu des vengeances et des supplices. Au jour de la justice, et au nom de l'humanité, les hommes ont renversé ces autels sanguinaires, abominables au Dieu de miséricorde » (Sand, 1971 [1842] : 1102).

Dans la seconde moitié du siècle, elles ne donnèrent plus lieu qu'au regret de l'artiste et du voyageur, pour la destruction de ce que l'on décrivait alors comme un chef d'œuvre<sup>13</sup> (Germond de Lavigne, 1866 : 746). L'auteur du guide, recommande au voyageur de se promener parmi ce monceau de débris qui n'offre plus que « colonnes, corniches, mosaïques, clefs de voûte [...] entassés pêle-mêle ; [...] quelques arcs légers et quelques palmiers séculaires [...] restés debout » (Germond de Lavigne, 1866 : 746) car leur beauté pourrait permettre au voyageur d'imaginer celle de l'édifice tout entier. Vingt ans plus tard, Léon Roubière (1881 : 48) plagia entièrement l'exposé du guide, qu'il incorpora dans son chapitre XXIV « Le Palais de l'Inquisition ».

Que ce soient des monuments gothiques ou des ruines, le voyageur dix-neuviémiste rechercha inlassablement ce retour au passé moyenâgeux si prisé à l'époque. Si l'exotisme est dans le regard d'un sujet porté sur un objet (Moura, 1992 : 193), on peut bien parler d'un exotisme médiéval. Non que cet exotisme médiéval existe réellement dans la réalité majorquine, mais parce qu'il est définitivement présent dans l'image qu'en donnent les récits des voyageurs. Plus qu'à la légende des cathédrales gothiques ou des vestiges moyenâgeux, le voyageur va surtout s'attacher à la sobriété du médiéval chrétien avec sa foi chrétienne ascétique et sa dévotion exacerbée.

### 3. La ferveur religieuse

Dans cette recherche inassouvie de l'altérité, la religion, son appréhension et ses manifestations allaient combler le voyageur, en lui offrant un tableau diamétralement opposé à sa réalité quotidienne et en lui apportant ce « faible parfum »<sup>14</sup> d'un monde moyenâgeux empreint de dévotion chrétienne.

Si la France dix-neuviémiste avait perdu l'Église avec la Révolution et nombre de ses influences, qui lui furent impossible de recouvrer, le socialisme gagnant peu à peu le peuple, l'Espagne, au contraire, était encore dans un système ancien-régime avec une Église omnipotente. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la France allait devenir de moins en

<sup>13</sup> Pourtant Alexandre de Laborde (1808 : 441) écrivait que « la maison de l'*Inquisition* n'offre rien de curieux ».

<sup>14</sup> Comme l'écrivait George Sand, à travers l'artiste dans dialogue du « couvent de l'inquisition » : « Il est encore parmi nous des âmes religieuses envers le passé, et des imaginations ardentes frappées de la poésie du moyen âge. Tout ce qui peut nous en apporter un faible parfum, nous le cherchons, nous le vénérons, nous l'adorons presque » (Sand, 1971 [1842] : 1094).

moins catholique alors que l'Espagne le restait encore profondément. Le travail industriel, l'usine et la manufacture, la ville ont eu sur la fidélité religieuse des populations urbaines des effets négatifs (Rémond, 1974 : 203). L'Empire avait proclamé un état laïque. Et même si la Restauration et la Monarchie de Juillet, qui vit apparaître un mouvement de socialistes chrétiens, avaient entrepris une rechristianisation pour atténuer les ravages révolutionnaires, elle ne fut que bien faible. La fin du siècle avec les républicains en termina complètement avec la faible emprise de l'Église sur le peuple en laïcisant l'État, l'école primaire et son personnel (1886).

À Majorque, le mouvement catholique allait répondre au mouvement ouvrier, socialiste et républicain, et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Église majorquine se caractérisa par son attitude réactionnaire (Santana i Morro, 2008 : 224). L'Église continua à exercer un fort contrôle sur les mœurs et s'évertua à combattre le libéralisme en adoptant, vers la fin du siècle, toute une série d'initiatives sociales comme le cercle d'ouvriers catholiques, les sociétés de secours mutuels confessionnels et les mutualités liées aux syndicats ouvriers catholiques (Fullana, 1994 : 115). Le premier cercle d'ouvriers catholiques fut inauguré à Palma en 1878 et fut rapidement suivi par toute une vague d'ouverture de cercles dans chacune des communes de l'île. Après la révolution de 1868, le mouvement ouvrier républicain avait donné lieu aux premières associations d'ouvriers. Mais il fallut attendre la première république pour voir apparaître l'une des expériences les plus réussies de ce mouvement, « La Unió Obrera Balear » (1881). Le mouvement ouvrier d'inspiration socialiste ne se développa que dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle (Santana i Morro, 2008 : 222) et l'anticléricalisme et la franc-maçonnerie à Majorque allaient rester très résiduels (Fullana, 2004 : 131).

Ce fut donc une société encore bien aux mains de l'Église que le voyageur rencontra à Majorque. Qu'il soit du début ou de la fin du siècle, ce thème n'en laissa aucun indifférent. Certains, les catholiques bien sûr, célébrèrent avec enthousiasme ce retour à l'âge d'or chrétien. Ce fut le cas du Grand Professeur aux facultés catholiques d'Angers, Paul Henry, qui se réjouit de retrouver les compatriotes de saint Dominique, de saint Ignace et de sainte Thérèse (1884 : 2) ou de l'abbé Abdon Mathieu qui assure que si le pape Léon XIII avait choisi l'île de Majorque pour refuge, il aurait été porté en triomphe et se serait senti au milieu des siens (1887 : 209). Paul Henry fit l'éloge de ce peuple, demeuré fidèle à la foi et à la pratique des vertus chrétiennes, qui observait le Décalogue et regretta que l'on voulût en changer les choses :

Une infernale campagne est organisée par la voie de la presse pour scandaliser ces âmes candides et pures. Dieu, heureusement, leur a suscité de vaillants défenseurs, pour leur faire comprendre, avec un poète populaire espagnol, l'inestimable valeur de ce merveilleux joyau de la foi, qui console de la perte de tous les autres biens et que trop souvent, hélas ! on ne recouvre plus, quand on l'a perdu (Henry, 1884 : 79).

Mais la plupart, les voyageurs libéraux, allaient plutôt adopter une attitude réprobatrice.

Dès le début du siècle, le grand nombre et la richesse des églises et des couvents à Palma surprirent les voyageurs. « Peu de villes contiennent autant d'églises que celle-ci » signalait Mme de Brinckmann (1852 : 312) en 1850. Leur récit allait retranscrire systématiquement, de manière encyclopédique, le décompte exact des édifices religieux à Palma, que ce soit le consul Grasset de Saint-Sauveur, qui comptait une église métropolitaine, cinq paroisses, dix couvents d'hommes et onze de femmes en 1805, ou Jean-Joseph Bonaventure Laurens (1945 [1840] : 81) qui donnait des chiffres similaires en 1834 excepté pour ce qui est des monastères (huit au lieu de dix)<sup>15</sup>, ou encore Léon Roubière (1881 : 54) qui recensait six églises paroissiales et cinq couvents de femmes à la fin du siècle. Certains allaient même jusqu'à en exagérer la quantité : trente-six églises ou chapelles pour Gaston Vuillier (1982 [1893] : 9), une quarantaine pour Lucien Trotignon (1895 : 234) ou n'hésitaient pas, au risque d'ennuyer leur lecteur, à se lancer dans l'énoncé d'une liste sans fin (Bernard, 1895 : 205). Cet excès d'églises leur provoqua même, parfois, un sentiment de saturation :

Les églises je m'y perds, tant il y en a. J'ai vu trop de saints chapés d'or et auréolés d'argent, trop de saintes en falbalas de satin bleu, trop de frontons coupés, en marbre, au-dessus des chapelles, trop de retables creusés et sculptés en caissons, trop de colonnades à enroulement de grappes de raisins. La piété espagnole surcharge, encombre, accumule, entasse, prodigue et le marbre et l'albâtre et les métaux et les dorures et les fouillis d'ornements et les personnages et les étoffes et les candélabres et les niches et ceci et cela, et encore et toujours. Je demande grâce (Conte, 1895 : 109).

L'opulence des monastères déchaîna des sentiments d'indignation :

Le nombre des ecclésiastiques et des moines est considérable. Toutes les églises, tous les couvens [sic] sont richement dotés. Les moines surtout ont un fonds inépuisable dans la dévotion malentendue des fidèles. Leurs richesses, autant que leur peu de moralité, ont quelquefois attiré l'attention du gouvernement (Grasset de Saint-Sauveur, 1807 : 91).

En 1826, le voyageur parlait de 50.000 livres de rente pour le monastère des dominicains (Cambessèdes, 1826 : 24). Tous ces commentaires ne sont évidemment présents que dans les textes viatiques antérieurs au désamortissement de Mendizabal en 1835. Le démantèlement des biens ecclésiastiques modifia la situation des couvents et des monastères dans l'île. Abandonnées, les cellules de la chartreuse de Valldemossa,

---

<sup>15</sup> Le couvent de Saint Dominique avait été détruit pendant la première vague de désamortissement dans les années 1820-1823 (Xamena Fiol, 1991 : 332).

par exemple, finirent par être vendues en 1842 et servirent de maison de campagne aux habitants de Palma qui venaient y passer l'été (Le Bihan, 2006 : 43). Si le désamortissement eut un effet physique sur les biens de l'Église, il ne fut pas suivi à Majorque par un mouvement anticlérical chez le peuple. Tout au contraire, à la fin du siècle, le voyageur rencontrait encore des églises bien fréquentées chaque matin par un défilé de dévotes « vêtues de couleurs sombres, munies de tout un bagage : livre de messe, chapelet et petit pliant destiné à remplacer les chaises absentes » (Trotignon, 1895 : 235). La noblesse continuait tout aussi empreinte de cléricisme et participait assidûment à la vie religieuse. Au chambranle du portail des maisons aristocratiques était placardée une affiche, émanant de l'imprimerie de l'Évêché, publiant toutes les fêtes religieuses de la semaine. « Par ces affiches, les chefs du parti religieux se comptent et semblent jeter un défi au parti avancé » écrivait ironiquement Léon Roubière (1881 : 43).

Cette piété, incomprise par le voyageur libéral, fut qualifiée de fanatique (Sand, 1971 [1842] : 1142, Trotignon, 1895 : 229). Ce fanatisme voulut être démontré au lecteur au moyen d'anecdotes satiriques, qui étaient apportées comme preuve garante de la vérité (Linon-Chipon *et al.*, 1998 : 193). En donnant un exemple « dont l'authenticité [lui] a été garantie », Jacques Cambessèdes montra à son lecteur, non sans ironie, l'influence des moines sur les nobles, soulignant l'absurdité de leur dévotion aveugle, qui n'était pas sans rapprocher le marquis majorquin du célèbre Orgon de Molière :

Le marquis d'A....., grand d'Espagne, habitant de Majorque, possédoit un tableau de Raphaël représentant une Vénus à demi nue. Un voyageur anglois lui en avoit offert 10,000 doures, qu'il avoit constamment refusés. Un moine vint un jour chez lui, vit ce tableau, et fit une verte réprimande au marquis. Celui-ci prit un pinceau, et couvrit sur-le-champ les nudités qui avoient of-fusqué le moine [*sic*] (Cambessèdes, 1826 : 24).

Un dévouement religieux aveugle mais aussi paradoxal et hypocrite. Gaston Vuillier fut indigné par ces insulaires qui agissaient en toute barbarie d'un côté et accouraient à l'église de l'autre. Il ne comprenait pas comment après avoir assisté au spectacle barbare d'une corrida, la foule de gens qui quelques instants auparavant « enivrée à la vue du sang, gesticulait poussant des cris de fauves » en torturant un taureau, pouvait aller ensuite « dévotement s'agenouiller devant l'image du Dieu qui apprend à être bons et humains » (Vuillier, 1982 [1893] : 9).

Cette piété se devait également féroce et effrayante, à l'image de la légende noire du catholicisme espagnol qu'avait élaborée le discours des Lumières (Montesquieu, Voltaire, Diderot), et qui était encore présent dans le discours anticlérical du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme le confirmait George Lecomte, en 1896, si la ferveur espagnole était moins rude, moins tragique alors, elle devait encore, durant ces fêtes traditionnelles, revêtir son terrifiant appareil de jadis et restaurer le cérémonial des époques

d'épouvante (Benassar, 1998 : 1003). À la fin du siècle, le voyageur corroborait encore ces présupposés bien établis et les appliquait aux pratiques religieuses majoritaires. Voulant illustrer le catholicisme sombre et farouche des insulaires, Lucien Trotignon (1895 : 255) décrit le cortège d'un mort avec force détails tentant de transcrire le terrifiant de cette scène :

Au milieu de la gaieté populaire de ce dimanche, voici comme contraste un lugubre tableau : le cortège d'un mort qu'on mène au cimetière, à la nuit tombante. Un mort d'une certaine importance, cela se devine. Une vingtaine d'hommes noirs, porteurs de grosses lanternes, ouvrent la marche. Derrière le char funèbre tout simple, tout nu, sans couronnes ni fleurs, vient une longue procession de prêtres, le cierge en main. A la lueur tremblotante de tous ces feux la foule, qui accompagne se distingue confusément dans les ténèbres. Cette mise en scène est sinistre, faite pour épouvanter.

L'insistance sur la nudité et l'aridité du cimetière, sans couronnes, sans fleurs, sans pierres tombales, juste avec des murs divisés par des chiffres représentant les sépultures (Vuillier, 1982 [1893] : 44), mettait en valeur l'austérité et l'ascétisme des coutumes religieuses.

Certains voyageurs ne purent s'empêcher de se référer à ce qui était devenu une figure imposée du voyage en Espagne, l'Inquisition. Si Grasset de Saint-Sauveur soulignait, en 1807, qu'elle n'était plus le tribunal effrayant que les écrivains ont transmis à la postérité mais une simple institution religieuse confiée « à des ecclésiastiques distingués par leurs vertus, leurs lumières et leur modération », aux pouvoirs très réduits<sup>16</sup>, il s'attardait, cependant, plus loin, sur la retranscription d'une relation imprimée en 1755, qui glaça son sang et avait pour objectif de faire frémir son lecteur (Grasset de Saint-Sauveur, 1807 : 100 et 102-105).

Cette institution fut abolie définitivement en 1820. En 1840, Laurens (1945 [1840] : 83) déclarait que les temps de la barbarie étaient loin, pourtant George Sand (1971 [1842] : 1103), qui visita l'île six mois avant l'artiste, prétendit avoir rencontré le prêtre d'une paroisse de Palma qui avait passé sept ans de sa vie dans les prisons de l'Inquisition. Cette dernière, dans une « licence poétique » (Ibid.), voulut faire revivre au lecteur toutes les cruautés souffertes par ses victimes, dans le couvent de Saint Dominique qu'elle nomme le « couvent de l'inquisition »<sup>17</sup>. Sa critique est ferme et directe :

<sup>16</sup> Les jugements devaient être autorisés par le gouvernement qui seul pouvait se prononcer sur la validité des motifs et les peines étaient réduites à quelques jours de retraite dans un couvent.

<sup>17</sup> Adrien Le Bihan fait remarquer que le couvent des dominicains ne pouvait avoir appartenu à l'Inquisition, cette dernière étant un tribunal et non un ordre religieux qui se réunissait dans son palais de la *plaza Mayor* : « La confusion de George Sand, ou de ceux qui la renseignèrent,

Jeune homme, dit le moine, ces fosses que tu vois, ce ne sont pas des puits, ce ne sont pas même des tombes ; ce sont des cachots de l'Inquisition. C'est là que, durant plusieurs siècles, ont péri lentement tous les hommes qui, soit coupables, soit innocents devant Dieu, soit dégradés par le vice, soit égarés par la fureur, soit inspirés par le génie et la vertu, ont osé avoir une pensée différente de celle de l'inquisition (Sand, 1971 [1842] : 1099).

Après la romancière, ce thème tomba dans l'oubli et aucun voyageur postérieur ne mentionna ces terribles faits.

### Conclusion

Gothique, ruines, ferveur chrétienne, le voyageur du dix-neuvième prêta à Majorque ses chimères, chercha à réveiller dans ce décor « ce qui y sommeille de vestiges pour en ranimer la scène d'autrefois » (Conte, 1895, préface, VI). Il transforma la baléare en une fantaisie médiévale pour le faire rêver et transporter ses lecteurs loin de leur quotidien et de leurs angoisses provoquées par cette société en pleine mutation. Le progrès, l'industrialisation et le libéralisme inquiétaient, retrouver le monde d'avant rassurait. Comme l'écrivait Jean Nicolas Illouz (2009 : 67) à propos de Gérard de Nerval :

Le voyageur remonte, ou rêve de remonter, aux sources de son histoire. Et, quelquefois, le miracle en effet se produit, quand, malgré les ruines et la poussière, le passé ressurgit, comme s'il s'était maintenu tel qu'en lui-même dans un présent éternel.

Dans la lignée d'un Chateaubriand ou d'un Victor Hugo, le monde médiéval exacerba l'imagination du voyageur romantique. C'est l'image d'un Moyen Âge terrifiant que nous renvoie nombre de textes romantiques et c'est bien cette terreur-là que rechercha le voyageur à Majorque en se promenant dans les ruines ou en contemplant les pratiques religieuses. Mais c'est aussi un Moyen Âge idéalisé, incarnant les perfections esthétiques du gothique et les perfections morales de la religion mises à mal par la modernité que l'écrivain-voyageur s'appliqua à transmettre dans son récit.

Dans notre société de début de siècle, face à l'instabilité de notre présent, nous nous tournons à nouveau vers cet âge mythique, ce temps poétique de l'héroïsme chevaleresque, de la pureté des mœurs et de l'exaltation de l'amour. Ces dernières années, les adaptations cinématographiques du *Seigneur des Anneaux* de J. K. Tolkien, des *Chroniques de Narnia* de C.S Lewis ou de la saga *Games of Throne* de George R. R.

---

provient de ce que des dominicains figuraient parmi les inquisiteurs, que de terribles autodafés s'étaient tenus, au XVII<sup>e</sup> siècle, dans leur couvent, que les noms de certains condamnés de l'Inquisition, jusqu'à une date récente (nous y reviendrons), y avaient été exposés et qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, c'est aux dominicains que le pape avait confié ce que l'on nomme l'Inquisition pontificale ou monastique » (Le Bihan, 2006 : 40).

Martin connaissent de véritables succès. L'incendie de la cathédrale de Notre-Dame de Paris, symbole du gothique en France, a réveillé les passions endormies. Le Moyen Âge continue à fasciner. Deviendra-t-il l'Âge d'or de notre société post-industrielle comme il l'a été à la naissance de l'industrialisation ?

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANONYME (1837) : « La bourse de Palma (île de Majorque) ». *Le Magasin pittoresque*, V, 9.
- BENASSAR, Bartolomé et Lucile BENASSAR (1998) : *Le voyage en Espagne*. Paris, Robert Laffont.
- BERNARD, Marius (1895) : *Autour de la Méditerranée, Les côtes latines, L'Espagne (de Tanger à Port-Vendres)*, vol. 1. Paris, Henri Laurens.
- BRINCKMANN, Joséphine de (1852) : *Promenades en Espagne pendant les années 1849 et 1850, par Mme de Brinckmann née Dupont-Delporte*. Paris, chez Frank libraire-éditeur.
- CAMBESSÈDES, Jacques (1826) : « Excursions dans les Îles Baléares ». *Nouvelles annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, 30, 5-37.
- CHATEAUBRIAND, François-René de (1816) : *Le génie du christianisme, ou beautés de la religion chrétienne*. Tome troisième. Paris, Le Normant imprimeur-libraire.
- CONTE, Édouard (1895) : *Espagne et Provence – Impressions –*. Paris, Calmann Lévy.
- COSTE, Anne (1997) : *L'architecture gothique : lectures et interprétations d'un modèle*. Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes et Publications de l'Université de Saint Étienne.
- DAVILLIER, Jean Charles (1874) : *L'Espagne*. Illustré de 309 gravures dessinées sur bois par Gustave Doré. Paris, Hachette et Cie.
- DEMBOWSKI, Charles, Baron (1841) : *Deux ans en Espagne et en Portugal pendant la guerre civile : 1838-1840*. Paris, Charles Gosselin, 2 vols.
- DONNADIEU, Frédéric (1887) : « Le Félibrige à Majorque, notes de voyages ». *Revue Félibréenne*, 3, 74-84.
- DONNADIEU, Frédéric (1888) : « Le Félibrige à Majorque, notes de voyages (suite) ». *Revue Félibréenne*, 4, 17-27.
- FULLANA I PUIGSERVER, Père (2008) : « La Societat », in Ernest Belenguer (dir.), *Història de les Illes Balears*. [Volum III : Miquel Duran i Antoni Marimon (dir.), *Del segle XVIII Borbònic a la complexa contemporaneïtat*], Barcelona, Edicions 62, 117-131.

- GAUTIER, Théophile (1856) : *Voyage en Espagne*. Paris, Charpentier libraire-éditeur.
- GERMOND DE LAVIGNE, Léopold Alfred Gabriel (1866) : *Itinéraire descriptif, historique et artistique de l'Espagne et du Portugal*. Paris, Librairie L. Hachette et Cie.
- GRASSET DE SAINT-SAUVEUR, André (1807) : *Voyage dans les Îles Baléares et Pithiuses ; fait dans les années 1801, 1802, 1803, 1804 et 1805*. Paris, L. Haussmann.
- GROSSIR, Claudine (2001) : « Un hiver à Majorque : récit de voyage, autobiographie et fiction », in *Roman et récit de voyage. Textes réunis par Philippe Antoine et Marie-Christine Gomez-Géraud*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 123-132
- HALLAYS, André (1899a) : « Majorque », in *En flânant. Les idées, les faits et les œuvres*. Paris, Pavillon de Hanovre, 327-339.
- HALLAYS, André (1899b) : « Souvenirs de Majorque. », in *En flânant. Les idées, les faits et les œuvres*. Paris, Pavillon de Hanovre, 339-343.
- HARRASOWSKY, Mme de (1895a) : « Majorque. Une visite à l'archiduc Salvator ». *Revue de Géographie*, 36, 353-360.
- HARRASOWSKY, Mme de (1895b) : « Majorque (suite) ». *Revue de Géographie*, 36, 408-420.
- HENRY, Paul (1884) : *Un mois en Espagne*. Angers, Germain et G. Grassin [*Revue de l'Anjou*].
- ILLOUZ, Jean-Nicolas (2009) : « Nerval : l'Orient intérieur », in David Lançon et Patrick Née (éds.), *L'Ailleurs depuis le Romantisme, Essais sur les littératures en français*, Paris, Hermann Éditeurs.
- LABORDE, Alexandre de (1808) : « Isles Baléares et Pityuses, ou Royaume de Mayorque », in *Itinéraire descriptif de l'Espagne et tableau élémentaire des différentes branches de l'administration et de l'industrie de ce royaume*. Paris, H. Nicolle, vol. III, 429-502.
- LACROIX, Frédéric (1844) : « Îles Baléares et Pithyuses », Appendice de *Espagne depuis l'expulsion des maures jusqu'à l'année 1847. – L'Univers Pittoresque. Histoire et description de tous les peuples*, de Joseph Lavallée et Adolphe Guérault, Paris, Firmin Didot frères, 1-27.
- LAURENS, Jean-Joseph Bonaventure (1945 [1840]) : *Balearis Major. Souvenirs d'un voyage d'art à l'île de Majorque exécuté en septembre et octobre de 1839, ornés de cinquante-cinq planches lithographiées par J.B. Laurens*. Palma, Editorial Moll.
- LE BIHAN, Adrien (2006) : *George Sand, Chopin et le crime de la chartreuse*. Espelette, Cherche-bruit.

- LINON-CHIPON, Sophie ; Véronique MAGRI-MOURGUES & Sarga MOUSSA (1998) : *Miroirs de textes, Récits de voyage et intertextualité*. Nice, Publications de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de Nice, CRLV.
- MATHIEU, Abdon (1887) : *L'Espagne, Lettres d'un Français à un ami, par l'abbé A. Mathieu, avec dessins de M. Vincent Lavernia, gravures de M. Laporta*. Madrid, Imprimerie de Henri Rubiños.
- ORTAS DURAND, Esther (2005) : «La España de los viajeros (1755-1846): imágenes reales, literaturizadas, soñadas...», in Leonardo Romero Tobar y Patricia Almarcegui Elduayen (coords.), *Los libros de viaje: realidad vivida y género literario*, Madrid, Universidad internacional de Andalucía y Ediciones Akal, 48-91.
- PAGEAUX, Daniel-Henri (2003) : *Trente essais de littérature générale et comparée ou la Corne d'Amalthée*. Paris, L'Harmattan.
- PERCHER, Jules Hippolyte (1888) : « À Majorque, Signé Harry Alis ». *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 5, 11,13 juin, 3 juillet et 19 août.
- RÉMOND, René (1974) : *Le XIX<sup>e</sup> siècle, 1815-1914*. Paris, Editions du Seuil.
- ROUBIÈRE, Léon (1881) : *Palma (îles Baléares). Impressions et souvenirs d'un excursionniste*. Alger, impr. de Cheniaux-Franville.
- SAND, George (1971 [1842]) : *Un hiver à Majorque*, in Georges Lubin (éd.), *Œuvres autobiographiques II*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1033-1177.
- SANTANA I MORRO, Manel (2008) : « Les transformacions socials », in Ernest Belenguier (dir.), *Història de les Illes Balears*. [Volum III : Miquel Duran i Antoni Marimon (dir.), *Del segle XVIII Borbònic a la complexa contemporaneïtat*], Barcelona, Edicions 62, 213-230
- TAYLOR, Isidore Séverin Justin, Baron (1860) : *Voyage pittoresque en Espagne, en Portugal et sur la côte d'Afrique, de Tanger à Tétouan*. Paris, A.F. Lemaître.
- TROTIGNON, Lucien (1895) : *En Méditerranée (notes et impressions), Sicile-Corse, Malte-Corfou, Les Baléares*. Paris, E. Dentu.
- VIOLLET-LE-DUC, Eugène (1846) : *Du style gothique au dix-neuvième siècle*. Paris, Librairie archéologique de Victor Didron.
- VOLNEY, Constantin-François (1979 [1791]) : *Les Ruines ou méditation sur les révolutions des empires*. Paris et Genève, Slatkine.
- VUILLIER, Gaston (1982 [1893]) : *Voyage aux îles Baléares, Les Baléares vues en 1888*. Paris, Les Éditions Errances.
- XAMENA FIOL, Pere (1991) : *Història de Mallorca*. Palma de Mallorca, Editorial Moll.

## La recepción de Jean-Luc Lagarce en España (1998-2020)

**Anna CORRAL FULLÀ**

*Universitat Autònoma de Barcelona*

ana.corral@uab.cat

<https://orcid.org/0000-0001-7335-2128>

### Resumen

Jean-Luc Lagarce (1957-1995) representa en la actualidad una de las figuras clave del teatro francés contemporáneo. En este estudio, nos proponemos abordar la recepción de este dramaturgo en España: su presencia en el medio teatral español; las puestas en escena de sus obras; su acogida por parte del público, de la prensa y de los profesionales del sector; así como la traducción de sus textos a las distintas lenguas del Estado.

**Palabras clave:** Teatro posdramático, Dramaturgia francesa contemporánea, Traducción.

### Résumé

Jean-Luc Lagarce (1957-1995) représente, de nos jours, l'une des figures clé du théâtre français contemporain. Dans cet article, nous nous donnons pour objectif d'aborder la réception de ce dramaturge en Espagne : sa présence dans le milieu théâtral espagnol ; la mise en scène de ses pièces ; sa réception de la part du public, de la critique et des professionnels du secteur ; ainsi que la traduction de ses textes dans les différentes langues de l'État.

**Mots clé :** Théâtre postdramatique, Dramaturgie française contemporaine, Traduction.

### Abstract

Jean-Luc Lagarce (1957-1995) currently represents one of the key figures of contemporary French playwriting. This article aims to study the reception of this dramatist in Spain: his presence in the world of Spanish theatre; the staging of his plays; his reception by the public, the press and other professionals in the field; as well as the translation of his plays into the different languages of the State.

**Keywords:** Postdramatic theatre, Contemporary French playwriting, Translation.

### 1. Introducción

Jean-Luc Lagarce (1957-1995) –actor, director escénico y dramaturgo– representa una de las figuras clave del teatro francés contemporáneo. A menudo emparejado con su coetáneo Bernard-Marie Koltès (1948-1989), debido mayormente a su

---

\* Artículo recibido el 24/11/2020, aceptado el 16/04/2021.

trayectoria vital<sup>1</sup>, este alcanza, no obstante, la notoriedad más tardíamente<sup>2</sup>, un reconocimiento adquirido tras su muerte en 1995<sup>3</sup>.

En la actualidad, Jean-Luc Lagarce representa uno de los autores del teatro contemporáneo francés más valorados y escenificados en Francia<sup>4</sup>. En cuanto a la escena internacional, hoy es posible afirmar que Jean-Luc Lagarce ha adquirido cierta notoriedad más allá del Hexágono. Según la base de datos específica sobre el autor<sup>5</sup>, sus obras han sido representadas en alrededor de una treintena de países, en mayor medida en Europa y América, pero también en Asia, África y Oceanía<sup>6</sup>. Su obra ha sido, en consecuencia, traducida a múltiples lenguas. En la actualidad, existen 160 traducciones

<sup>1</sup> De homosexualidad declarada, ambos autores mueren de sida a una edad temprana, Koltès a los 41 años y Lagarce a los 38.

<sup>2</sup> Jean-Pierre Thibaudat (2008: 7) alude al impulso que Bernard-Marie Koltès recibió del reconocido director escénico Patrice Chéreau, que era quien escenificaba sus obras. Por el contrario, Jean-Luc Lagarce se encargaba de montar sus propios textos.

<sup>3</sup> En vida, Jean-Luc Lagarce es conocido como director escénico, pero no como autor. De hecho, sus obras apenas se escenifican y es tras su muerte cuando sus textos empiezan a ser representados. En los años 90, las puestas en escena de las obras de Lagarce se van intensificando de forma paulatina y, a partir del nuevo milenio, estas se multiplican, con un incremento considerable en el 50 aniversario de su nacimiento en 2007. De entre los directores escénicos, se cuentan Joël Jouanneau, Olivier Py, Jean-Pierre Vincent o Michel Raskine, entre muchos otros.

<sup>4</sup> Jean-Luc Lagarce es considerado en Francia un clásico del teatro contemporáneo francés a día de hoy, por lo que su obra es abordada en el programa de la agregación de letras (*programme de l'agrégation de littérature française : en grammaire, lettres modernes et lettres classiques*), así como en los programas de las enseñanzas artísticas en el segundo año de bachillerato para las pruebas de acceso a la universidad (*enseignement spécialité, série L, «Théâtre»*). Otro indicio de dicha consideración es su presencia en el repertorio de la *Comédie Française*. En la temporada 2007-2008, la Sala Richelieu de la Comédie Française estrena, por primera vez, una de sus obras: *Juste la fin du monde*, dirigida por Michel Raskine. Por otra parte, según *Les archives du spectacle* (<http://www.lesarchivesduspectacle.net/>), la dramaturgia de Jean-Luc Lagarce cuenta con alrededor de 188 escenificaciones, que incluyen las representaciones que han tenido lugar en los países francófonos o los montajes extranjeros reproducidos en Francia, la mayor parte de ellas puestas en escena tras la muerte temprana del autor en 1995: 177 espectáculos de 1996 a 2020. Por otra parte, la base de datos especializada en teatro contemporáneo <<https://www.theatre-contemporain.net>>, especifica que el autor cuenta con un total de 503 puestas en escena, la mayoría tras su muerte, entre las que figuran las escenificaciones llevadas a cabo por el autor de su propia obra o de otros dramaturgos, y las escenificadas por otros directores escénicos en Francia o en el extranjero. Cabe tener en cuenta, no obstante, que ambas bases de datos no son exhaustivas.

<sup>5</sup> <[lagarce.net](http://lagarce.net)>. Esta página no está activa en la actualidad, si bien algunos de sus datos han sido volcados a la web <[theatre-contemporain.net](http://theatre-contemporain.net)>.

<sup>6</sup> Según la base de datos <[lagarce.net](http://lagarce.net)>, las obras de Lagarce se han escenificado en Alemania (13 puestas en escena); Austria (4); España (10); Italia (13); Portugal (11); Suiza (2); Irlanda (1); Grecia (1); Rumanía (4); Polonia (4); Estonia (3); Letonia (1); Lituania (2); Rusia (3); EE.UU. (6); Brasil (16); Argentina (12); Chile (1); Colombia (2); México (4); Perú (2); Corea del Sur (4); Japón (2); China (1); India (2); Australia (1); Venezuela; Uruguay, etc. Estos datos son del 2018 y pueden, por lo tanto, haber variado ligeramente.

de sus textos<sup>7</sup> a unas 28 lenguas diferentes<sup>8</sup>. No es posible, por lo tanto, cuestionar, a día de hoy, el lugar privilegiado que ocupa este autor en la dramaturgia francesa contemporánea y su impacto y área de influencia en otras culturas y países.

Jean-Luc Lagarce forma parte de una nueva generación de escritores que empieza su labor teatral alrededor de mediados de los 70, algunos algo más tarde, y que se caracteriza ante todo por una reflexión y trabajo centrados en el lenguaje y en la composición dramática liberados de las convenciones establecidas. Se trata de autores dramáticos que se plantean salir de los caminos trillados y renovar el género. Bernard-Marie Koltès, Philippe Minyana, Jean-Luc Lagarce, Noëlle Renaude o Valère Novarina son algunos de ellos, a los que cabría sumar a Michel Vinaver, quien, aunque de la generación anterior, apunta en la misma dirección y empieza a ser reconocido en ese mismo período. En términos generales, esta nueva dramaturgia, que quiere ser innovadora y que centra su foco en el lenguaje y la textualidad, se define por la presencia en mayor o menor medida de algunas de las siguientes constantes: narrativización y expansión del monólogo, uso inédito de las didascalias dando voz al autor, hibridación de los géneros y las artes (drama, narración, poesía, música, pintura...), exploraciones en torno a la materia sonora del lenguaje, fragmentación del discurso y composición por montaje. De este modo, el texto se erige en creador de tiempos y espacios, de diversos relatos y personajes, de atmósferas, intuiciones, renunciando, en la mayor parte de los casos, a poner en pie una historia en una progresión dramática con introducción, desarrollo y desenlace. Si aplicamos las palabras de Jean Ricardou (2018: 116) al teatro, diremos que esta nueva dramaturgia de investigación formal «est moins l'écriture d'une aventure que l'aventure d'une écriture». Como es de suponer, esta experimentación verbal y discursiva se manifiesta de formas muy diversas en los diferentes autores que integran este nuevo teatro. De ahí que, por ejemplo, la creatividad desbordada de un autor como Valère Novarina, cuya escritura se revela, cuando menos, críptica y misteriosa, haya tenido tan poca presencia en los escenarios españoles. Ni siquiera en los círculos más vanguardistas y propios de la *intelligentsia* española se han atrevido demasiado a escenificar a este autor. En cualquier caso, no se puede ignorar que la cartelera teatral española cuenta con apenas representaciones de todos ellos y que, en su mayoría, estos autores son ilustres desconocidos del gran público. Si exceptuamos el caso de Koltès, muy escenificado en nuestro país (aunque tampoco dispone de un excesivo renombre), Lagarce sería, si acaso, el menos ignorado y más representado, seguido de Vinaver y de Renaude. Podríamos suponer que las características formales de esta nueva

---

<sup>7</sup> Información extraída de la base de datos especializada en teatro contemporáneo <<https://www.theatre-contemporain.net>>.

<sup>8</sup> Según el ya citado sitio web especializado en teatro contemporáneo (<<https://www.theatre-contemporain.net>>), los textos teatrales de Lagarce se han traducido al español, catalán, gallego, alemán, inglés, portugués, italiano, chino, coreano, estonio, griego, tamil, japonés, lituano, polonés, rumano, checo, neerlandés, finés, búlgaro, turco, esloveno, swahili, árabe, persa, serbio, ruso y ucraniano.

dramaturgia dificultan, en cierto modo, su recepción, sobre todo cuando advertimos que otros dramaturgos franceses, como podría ser el caso de Yasmina Reza o de Éric-Emmanuel Schmitt, han obtenido algo más de representatividad en la escena española –como mínimo doblan en número la proporción de obras escenificadas de los anteriores, sin significar tampoco ningún exceso<sup>9</sup>–, lo cual podría quizá ser atribuido a una escritura dramática que opta por continuar escribiendo teatro desde la tradición del drama dialogado. Todas estas cuestiones se encuentran abiertas en la actualidad y requieren ser planteadas.

En este artículo, nos hemos propuesto abordar la recepción y el impacto de la obra dramática de Jean-Luc Lagarce en España. Nos interesa, en particular, determinar su presencia en la cartelera teatral española, su puesta en escena, y su acogida por parte del público, de la prensa y de los profesionales del medio. Sin duda, un estudio sobre la recepción del autor en nuestro país no podrá prescindir de la literatura especializada o académica y de los artículos de divulgación realizados en su territorio, así como de las traducciones de sus textos a las distintas lenguas de su circunscripción. El estudio se inicia con unas notas preliminares en torno a la dramaturgia de Jean-Luc Lagarce para pasar luego a abordar su recepción en España.

## 2. Notas preliminares: el teatro de Jean-Luc Lagarce

*Accepter de se regarder soi pour regarder le monde, ne pas s'éloigner,  
se poser là au beau milieu de l'espace et du temps,  
oser chercher dans son esprit, dans son corps,  
les traces de tous les autres hommes.*  
(Lagarce, 1995: 44)

Jean-Luc Lagarce inicia su trayectoria en 1977, cuando todavía es estudiante de filosofía en la universidad y de arte dramático en el conservatorio, como director escénico de la compañía Théâtre de la roulotte, que funda con otros compañeros. Bajo la batuta de Lagarce, la *troupe*, que se profesionaliza en 1981, escenifica obras de Racine, Labiche, Marivaux, Molière, Ionesco o Wedekind entre otros, así como sus propias obras y algunas adaptaciones a partir de otros textos, teatrales o no (Kafka, Defoe, Chéjov, etc.), que configuran la paleta de referentes del autor<sup>10</sup>. Como escritor, Lagarce

<sup>9</sup> Según la base de datos del Centro de Documentación de las Artes Escénicas y de la Música (<<https://www.teatro.es>>).

<sup>10</sup> Jean-Luc Lagarce era gran admirador de la obra de Eugène Ionesco y, en particular, de su pieza *La cantatrice chauve*, que escenifica con el Théâtre de la Roulotte en 1991. De hecho, su primera obra, *Erreur de construction* (1977), es una «variación abierta» de *La cantatrice chauve* (Bonnier y Sermon, 2008: 138). Por otra parte, su interés por el *vaudeville* (Lagarce ya había puesto en escena a Labiche en 1982 y más tarde escenificaría de nuevo a Labiche en 1995 y a Feydeau en 1990) parece haber guiado la escritura de *Les prétendants*, escrita en 1988 (Duret-Pujol, 2008: 123-134). Otros referentes literarios en su obra serían Racine, Tchekhov, Genet, Kafka, Crébillon fils, entre otros. Para un estudio detallado

cuenta con un ensayo, tres relatos, algunas adaptaciones teatrales, artículos, notas de puestas en escena y dos diarios entre otros, muchos de los cuales han sido publicados tras su muerte por la editorial Les Solitaires Intempestifs, que fundara el dramaturgo junto con François Berreur. El autor dispone también de un libreto de ópera, *Quichotte*, y de una grabación, su *Journal vidéo*. Pero Jean-Luc Lagarce es ante todo un autor teatral. Inaugura su carrera como dramaturgo con *Erreur de construction* (1977) y *Carthage, encore* (1978), esta última retransmitida en 1979 por France Culture, y no deja de escribir para la escena hasta su muerte. De entre sus obras más conocidas y representadas: *Music-Hall* (1989), *Juste la fin du monde* (1990), *Les règles du savoir-vivre dans la société moderne* (1994), *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* (1994) y su obra póstuma *Le pays lointain* (1995), reescritura de *Juste la fin du monde*, acabada 15 días antes de morir.

Si, en sus inicios, el teatro del absurdo hace mella en la producción teatral del autor (*Erreur de construction*, *Carthage, encore* o *Les serviteurs* (1981), esta última de ecos genetianos (Thibaudat, 2008: 9)), su obra se configura rápidamente en torno a ciertas constantes que asoman desde el principio de su escritura dramática. De este modo, muchas de sus piezas teatrales giran en torno al mundo del teatro: *Voyage de Madame Knipper vers la Prusse Orientale* (1980), en la que la acción tiene lugar en el escenario desnudo de un teatro; *Hollywood* (1983) y *Music-Hall* (1989), cuyos títulos ya indican el eje sobre el que se construye la obra; o *Nous, les héros* (1993), que pone en escena la gira de una *troupe*. Pero quizá la cuestión que aflora con mayor insistencia en el teatro de Lagarce es la complejidad de las relaciones humanas, ya sean estas amorosas o familiares: *Histoire d'amour (repérages)* (1983), *Derniers remords avant l'oubli* (1987) o *Histoire d'amour (derniers chapitres)* (1990), con el mismo trío como protagonista (dos hombres y una mujer); o las obras que retoman la temática de la parábola evangélica del retorno del hijo pródigo (Lucas XV) como *Juste la fin du monde* (1990), *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* (1994) et *Le Pays lointain* (1995).

Por otra parte, el teatro de Jean-Luc Lagarce se inscribe en lo que se ha dado en llamar, a partir de cierto momento, el teatro posdramático (Hans-Thies Lehmann, 2002 [1999])<sup>11</sup>. En efecto, el autor lleva a cabo «un travail de démolition de toutes les règles du bien-écrire pour le théâtre» (Sarrazac, 2010: 4) y sus textos presentan, en menor o mayor medida, una deconstrucción de los diferentes elementos de la composición dramática; la acción, la intriga, el personaje, el lenguaje o el diálogo, entre otros, tal y como los conocemos, se diluyen y, en ocasiones, son expulsados como tales. De este modo, la intriga suele tener poca importancia en sus obras (en las que, a menudo,

---

sobre los referentes literarios de Jean-Luc Lagarce, consúltense las actas del coloquio de Paris III Sorbonne Nouvelle (Sarrazac y Naugrette [dir.], 2008).

<sup>11</sup> Por «teatro posdramático» se entiende aquel que se aparta del drama aristotélico y que procede a la deconstrucción de la estructura dramática y/o a la desjerarquización de los dispositivos teatrales (de manera que el texto deja de ser el componente esencial de la obra).

no pasa nada) y la acción, en tanto que progresión dramática en el presente, se desvanece para centrar toda la atención en el discurso, el verdadero protagonista, un espacio textual repleto de repeticiones, así como de retrospectivas e incluso de proyecciones a un futuro posible<sup>12</sup>. Por otra parte, amén del debilitamiento o ausencia de acción, el teatro de Lagarce se distingue, de igual modo, por la presencia de unos personajes desdibujados y privados de identidad. En ocasiones, son denominados genéricamente (el Hombre, la Mujer, La Madre, la Hermana, el Boy...), en otras, disponen de nombre propio, aunque no por ello adquieran contornos más definidos. Se trata, en general, de una constelación de personajes que Lagarce retoma y modifica en sus diferentes obras, las «figuras-*leitmotiv*»: «les couples parodiques, les parents [...], les marginaux, les revenants (dont les “fils prodigues”), les trios amoureux, ou encore les figures de l’auteur» (Ryngaert & Motte, 2008: 210). Pero estos personajes están, de hecho, al servicio del verbo, del discurso, del relato. Los personajes están en escena para contar, recordar o proyectar una historia. Lagarce centra, por lo tanto, el drama en el lenguaje y en un nuevo discurso que, bajo la apariencia de una forma dialogada, convoca la narración y el monólogo. Por otra parte, cabe añadir que esas «figuras-*leitmotiv*» se expresan a través de un lenguaje que deconstruyen y reconstruyen sin cesar. Incansables en su búsqueda por encontrar la palabra justa, por comunicar, su plática se asemeja a «une longue phrase à tiroirs» (Sadowska, 2013: 154) y es en ese proceso «piétinant, gêné, ressassant, que se profilent les identités lagarciennes et leur fragilité caractéristique» (Sermon, 2007: 66). De ese modo, el discurso de los personajes se muestra siempre indeciso, entrecortado, repleto de correcciones y reformulaciones en esa tenaz, aunque siempre frustrada, «quête de l’infinie précision [...] et [la] recherche infinie de l’exactitude» (Ryngaert, 2007: 119) que «raconte autant la crainte de succomber au psittacisme ambiant que l’inquiétude de ne pas parvenir à dire enfin ce qu’il serait juste de dire» (Ryngaert & Motte, 2008: 219).

Teatro intimista, autobiográfico; teatro de la rememoración y de innumerables posibles; Jean-Luc Lagarce pone en escena la fragilidad, pero también la fortaleza, de una palabra que se esfuerza por construirse en su precisión y, así, de la vulnerabilidad del ser y de la dificultad del vivir.

### 3. Jean-Luc Lagarce en España: divulgación y edición

Es curioso constatar que Jean-Luc Lagarce es un autor con cierto grado de representatividad en la escena española, pero con apenas presencia en las revistas especializadas de teatro o eventos en torno al teatro francés contemporáneo en España, en particular en los años 90 e inicios del nuevo milenio. En un artículo anterior (Corral Fullà, 2017) dedicado a otro dramaturgo francés de prestigio, Michel Vinaver (París, 1927), veíamos cómo las revistas *Primer Acto: cuadernos de investigación teatral*, *Pausa*

<sup>12</sup> Jean-Pierre Sarrazac (2010: 9) lo indica a propósito de *Juste la fin du monde*: «l’action du drame, au lieu d’être toute progression, devient toute rétrospection».

y, en particular, *ADE Teatro: Revista de la Asociación de Directores de Escena de España* habían jugado un papel crucial a la hora de dar a conocer al autor a través de la publicación de artículos y entrevistas, así como de la divulgación de informaciones varias sobre eventos y jornadas en torno al dramaturgo, o publicaciones de las traducciones que iban editándose. Con Jean-Luc Lagarce no sucede lo mismo. Al contrario, un silencio inaudito envuelve al autor. De hecho, a nuestro conocimiento, no existe ningún artículo, en las tres revistas mencionadas, que aborde la dramaturgia de Lagarce. Únicamente *Escena*, revista editada en Barcelona, publica tres traducciones de dos textos del autor: en 1998, en el número 49, aparece la primera traducción publicada de Jean-Luc Lagarce en España, *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* (1994), traducida al castellano por Joan Casas; y, en el año 2000, la revista publica dos traducciones de *Le voyage à la Haye* (1994), una al catalán en el número 2 (segunda época) y otra al castellano en el número 68-69, ambas realizadas por Margarita Trias.

Podría alegarse que Michel Vinaver pudo, en su momento, participar plenamente en eventos organizados en torno a su obra o al teatro francés contemporáneo en España y mantener un contacto permanente con esos proyectos editoriales —entrevistas, publicación de algunos de sus artículos de teoría teatral o de sus textos dramáticos— y con sus traductores; lo cual Jean-Luc Lagarce no tuvo la ocasión de hacer por su temprana muerte. No obstante, si bien es cierto que dichas circunstancias pueden explicar el gran impulso otorgado a la figura de Vinaver en nuestro país, no parecen bastar, por ello, para justificar el mutismo en torno a Lagarce. Evidentemente, se hace referencia a Jean-Luc Lagarce en artículos o eventos consagrados al teatro contemporáneo francés en España (cf. Doutreligne, Kribus & Sadowska, 2013; Corvin, 2013), pero su nombre suele quedar diluido entre muchos otros autores. Por otra parte, la Embajada de Francia en España y la asociación Hispanité Explorations, Intercambios Franco-hispánicos de Dramaturgias Contemporáneas, fundada en 1992 y dirigida durante años por Irène Sadowska, especialista y teórica reconocida<sup>13</sup>, jugaron también un papel de primer orden en la difusión de la obra de Michel Vinaver y de la dramaturgia francesa contemporánea en España<sup>14</sup>. Sin ir más lejos, la presidenta de la asociación Irène Sadowska publica un artículo sobre Michel Vinaver y una entrevista al autor en *ADE-Teatro* en 1994<sup>15</sup>. Como ella misma indica, se ocupaba desde 1990 del «intercambio de las dramaturgias franco-hispanas, organizando lecturas de obras y haciéndolas traducir y

<sup>13</sup> En España, fue colaboradora habitual de *Art Teatral*, *Primer Acto* y *ADE* entre otros. Tuvo un papel crucial en la divulgación de los dramaturgos franceses contemporáneos en España y de los autores teatrales españoles en Francia. Irène Sadowska participó activamente en la divulgación de la obra de Michel Vinaver en España y es autora de varios artículos sobre el tema.

<sup>14</sup> Para mayor información, remitirse al artículo de Fernando Gómez Grande (1997): «Informe sobre la promoción de la escritura dramática contemporánea en Francia», *Cuadernos de Dramaturgia Contemporánea*, 2, 69-90.

<sup>15</sup> Se trata de «Teatro de la fatalidad social del individuo» (*ADE Teatro*, 39-40, 126-129) y de «Diálogo con Michel Vinaver» (*ADE Teatro*, 39-40, 130-134).

publicar» (Sadowska, 2015: 9). En el caso de Vinaver, es evidente que tuvo sus frutos, por lo menos en lo que concierne a la difusión de su obra en las revistas especializadas (u otros) y a su publicación: alrededor de quince obras dramáticas traducidas y publicadas al castellano, casi la totalidad de su producción, y tres traducciones catalanas, dos publicadas y una tan solo representada (Corral, 2017: 97-99). Ahora bien, en lo referente a Jean-Luc Lagarce, no parece que se hayan obtenido los mismos resultados. En una mesa redonda sobre el teatro francés actual, publicada en 2013, Irène Sadowska afirmaba: «Le théâtre de Lagarce qui, depuis sa mort, bénéficie d'un essor extraordinaire sur les scènes, me semble largement surévalué. En grande partie autobiographique, il ne dépasse guère les frontières de l'univers lagarcien articulé autour de son "moi" et de son milieu provincial et théâtral. Sa superficialité explique peut-être son succès?» (Doutreligne, Kribus & Sadowska, 2013: 154). La apreciación que hace Irène Sadowska<sup>16</sup> del autor puede esclarecer, en parte, la cuestión e indica que, quizá, los organismos de los cuales ella era responsable no apostaron demasiado por un autor que no juzgaron suficientemente interesante.

Ahora bien, aunque no se aprecia un interés particular en la figura de Jean-Luc Lagarce por la mayor parte de revistas especializadas, se dan, no obstante, algunas excepciones. Como se ha indicado anteriormente, la revista *Escena* es la primera en empezar a publicar sus textos en España y lo hace con una de sus obras más emblemáticas y más representadas en Francia, *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* (1994), y un breve relato, *Le voyage à la Haye* (1994). Las traducciones, al castellano y al catalán, ven la luz en 1998 y en el año 2000, ambas poco tiempo después de la muerte de Lagarce en 1995. Por otra parte, en 1999, una de las primerísimas representaciones en España de *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* (1994) dará lugar a la publicación de un monográfico (Lagarce, 1999) muy completo en torno a la obra de Lagarce. El volumen se propone dar a conocer un autor del teatro francés contemporáneo y se inscribe en el marco de una colaboración e intercambio entre Portugal y Galicia. El manuscrito consta de cinco partes que introducen información sobre el reparto y el montaje de la representación, un artículo sobre el contexto en el que se ubica Lagarce, la traducción al gallego de la obra y fotografías de los ensayos generales y otros. Una iniciativa mayor, en su momento, que tampoco vio demasiados resultados, puesto que la dramaturgia de Lagarce no parece haberse integrado en el repertorio habitual de la cultura teatral gallega, lo cual nos hace pensar que, al margen de los apoyos institucionales, en mayor o menor medida, o de las acciones realizadas para la divulgación del autor, este parece infundir ciertos recelos.

---

<sup>16</sup> Queremos expresar el gran respeto que nos merece la figura de esta estudiosa y su labor de divulgación de la dramaturgia francesa contemporánea en España. En cuanto a su apreciación de la obra dramática de Jean-Luc Lagarce, es cierto que no siempre el teatro de este autor ha sido bien recibido. Otro ejemplo lo encontramos en Jaume Melendres, traductor de una de las obras, quien tenía sus reticencias respecto a la escritura lagarciana (según Robert Romei, comunicación personal, 15/11/2017).

Otras iniciativas de divulgación de la obra del autor aparecerán más tarde, en especial, a partir de 2007, y motivadas mayormente por el «Année (...) Lagarce», un proyecto impulsado por el Gobierno Francés, la editorial Les Solitaires Intempestifs y la propia compañía del autor, para dar a conocer los textos de Lagarce en Francia y en el extranjero. El proyecto «Année (...) Lagarce», dirigido por Jacques Peigné, consistió en la organización de una serie de eventos a lo largo de un año para la difusión del autor y de su obra a través de acciones tales como lecturas, coloquios, publicaciones o exposiciones, entre otros. En España, se concreta en unas jornadas, organizadas por el Teatro del Astillero conjuntamente con el Ministerio de Cultura, la Embajada de Francia en España, el Atelier Européen de la Traduction, Culturesfrance y la editorial Les Solitaires Intempestifs<sup>17</sup>, que tienen lugar en La Casa Encendida de Madrid del 3 al 6 de mayo de 2007. Cabe señalar que estas jornadas representan uno de los eventos mayores realizados en España para dar a conocer y promover la obra del autor: las configuran una mesa redonda con actores y directores, traductores, académicos, críticos (Fernando Gómez Grande, François Berreur, Mireille Herbstmeyer<sup>18</sup>, René Solis y Alexandra Moreira da Silva), así como una representación y tres lecturas dramatizadas de su obra, y la presentación del volumen *Reglas, usos y costumbres en la sociedad moderna; Últimos remordimientos antes del olvido* de la editorial Teatro del Astillero (Lagarce, 2007). Dentro de este marco, tiene también lugar un acto de presentación de la obra del autor en la Universidad Complutense de Madrid el 7 de mayo de 2007; participan François Berreur, René Solis –crítico teatral de *Libération*– y Cristina Vinuesa<sup>19</sup>, la organizadora del evento. Esta última presenta también, en 2008, un estudio sobre Lagarce en la revista *Barcarola*<sup>20</sup> y una nueva traducción de uno de los textos del autor al castellano.

Es necesario señalar que la traducción de los textos dramáticos de Jean-Luc Lagarce se encuentra ante el desafío de la lengua lagarciana. ¿Cómo trasladar a otra lengua ese discurso entrecortado, repleto de reformulaciones, correcciones e incorrecciones, que se distingue además por su particular musicalidad? La mayor parte de sus traductores son conscientes de esa dificultad. Para Joan Casas (comunicación personal, 03/11/2017):

<sup>17</sup> Para mayor información sobre el programa de estas jornadas, consultar: [https://www.lacasaencendida.es/sites/default/files/lce\\_agenda\\_mayo\\_2007.pdf](https://www.lacasaencendida.es/sites/default/files/lce_agenda_mayo_2007.pdf) y <https://www.theatre-contemporain.net/images/upload/pdf/6331050605.pdf>

<sup>18</sup> François Berreur fue uno de los colaboradores artísticos más cercanos a Lagarce. Actor y director escénico, fundó, junto a Lagarce, la editorial *Les Solitaires Intempestifs*. En cuanto a la actriz Mireille Herbstmeyer, fue también miembro-fundador de la compañía de teatro profesional *Théâtre de la Roulotte* en 1981.

<sup>19</sup> Cristina Vinuesa es directora de escena y actriz, profesora en la Universidad Complutense de Madrid y traductora teatral (Claire Rengade, Jean-Luc Lagarce, Claudine Galea...). Es la principal investigadora en España de la obra de Jean-Luc Lagarce (cf. <https://dialnet.unirioja.es/servlet/autor?codigo=2460988>).

<sup>20</sup> Se trata de «Jean-Luc Lagarce o el teatro de la repetición» (71-72, 419-426) y *El lugar del otro* (71-72, 427-440).

Lagarce suena a Lagarce. Como sucede con Marguerite Duras, tiene una escritura muy propia que hace que se libere del peso de la pretensión cultural que encontramos en otros autores. Me sentí muy cómodo con las traducciones y me lo pasé muy bien. Para mí era importante ser fiel a lo que el texto dice y, a la vez, ser consciente de cómo lo dice, de qué ritmo estructura y de cómo es posible ofrecer ese ritmo en catalán o castellano. Las decisiones relevantes en la traducción del teatro pasan por esa conciencia del ritmo y de la fisicidad del texto, el cual pasa por los cuerpos de unos actores y actrices.

Por su parte, Cristina Vinuesa (comunicación personal, 24/02/2020) incide en dos objetivos mayores en su traducción:

Creo que las principales dificultades fueron, por un lado, las retomas verbales y, por otro, mi empeño por mantener la musicalidad lagarciana. Primero los tiempos verbales, estos cobran todo su sentido en el teatro de Lagarce ya que son los que marcan el viaje interno, externo, real, imaginario, deseado o hipotético de los personajes. [...] Segundo, la musicalidad: la escritura de Lagarce exige una atención plena ya que avanza matizando pequeños detalles de la sintaxis, un tiempo verbal, como he mencionado, un sustantivo, un adjetivo, esto te lleva a una precisión de cirujano porque esos detalles son los que crean esa música casi hipnótica. A veces he leído que el personaje duda, pero no es así, retoma para ser más preciso e incisivo. Si se presta atención, es un mensaje que tarda en llegar, pero cuando llega es fulminante porque se ha ido construyendo muy poco a poco y ese poco a poco era fundamental como traductora.

Si nos adentramos en las traducciones de la obra de Lagarce realizadas en España, constatamos que estas vienen motivadas, en su mayor parte, por proyectos de puesta en escena. Algunas de ellas, alrededor de la mitad, han sido publicadas en revistas o en editoriales, como hemos anunciado en algún caso. Por orden de aparición, presentamos, a continuación, un listado de todas las traducciones existentes hasta el momento:

1. *Jo era a casa i esperava que vingués la pluja*  
 Inédito. Lectura pública: *Sitges Teatre Internacional*, 13-14/06/1998  
 Lengua: catalán  
 Traducción: Joan Casas
2. *Yo estaba en casa y esperaba que viniera la lluvia*  
 Publicación: *Escena*, 6: 49, junio de 1998, 27-42  
 Lengua: castellano  
 Traducción: Joan Casas

3. *Eu estaba na casa e agardaba que viñese a chuvia*  
Publicación: Santiago de Compostela, Instituto Galego das Artes Escénicas e Musicais de la Xunta de Galicia (col. Centro Dramático Galego), 1999, 87-129  
Lengua: gallego  
Traducción: Iolanda Ogando, Noemí Pazó, Dolores Vilavedra
4. *El viatge a l'Haia*  
Publicación: *Escena* (segunda época), 1: 2, mayo de 2000, 21-31  
Lectura pública *Sitges Teatre Internacional*, 03-04/06/2000  
Lengua: catalán  
Traducción: Margarita Trias
5. *El viaje a la Haya*  
Publicación: *Escena*, 7: 68/69, verano de 2000, 67-81  
Lengua: castellano  
Traducción: Margarita Trias
6. *Estaba en casa y esperé que llegara la lluvia*  
Inédita. Representación, Madrid, Sala Ensayo 100, 2001  
Lengua: castellano  
Traducción: Darío Facal
7. *Just la fi del món*  
Publicación: Barcelona, RE&MA 12, 2003, 61-136  
Lengua: catalán  
Traducción: Jaume Melendres
8. *Historias de amor, últimos capítulos*  
Inédita. Lectura dramatizada, Madrid, La Casa Encendida, 5/05/2007  
Lengua: castellano  
Traducción: Darío Facal
9. *Music Hall*  
Inédita. Lectura dramatizada, Madrid, La Casa Encendida, 6/05/2007  
Lengua: castellano  
Traducción: Mariana Vlaussich
10. *Reglas, usos y costumbres en la sociedad moderna; Últimos remordimientos antes del olvido*  
Publicación: Madrid, Teatro del Astillero, 2007  
Lengua: castellano  
Traducción: Fernando Gómez Grande

11. *El lugar del otro*  
Publicación: *Barcarola, revista de creación literaria*, 71/72, 2008, 427-442  
Lengua: castellano  
Traducción: Cristina Vinuesa
12. *Music Hall*  
Inédita. Representación a cargo del Teatro del Astillero, Barcelona, Teatro Tantarantana, 2008  
Lengua: castellano  
Traducción: Fernando Gómez Grande
13. *El país lejano*  
Inédita. Representación, Madrid, Teatro Fernando de Rojas, 2010  
Lengua: castellano  
Traducción: Charo Amador
14. *El aprendizaje*  
Inédita. Espectáculo de danza, Barcelona, *Mercat de les Flors*, 2012  
Lengua: castellano  
Traducción: Cristina Genebat
15. *Nosotros, los Héroes (versión sin el padre)*  
Inédita. Representación, Madrid, Sala García Lorca, 2014  
Lengua: castellano  
Traducción: Charo Amador
16. *Tan solo el fin del mundo*  
Publicación: Madrid, Dos Bigotes, 2017  
Lengua: castellano  
Traducción: Cristina Vinuesa
17. *Només la fi del món*  
Inédita. Representación, Barcelona, La Biblioteca, 2020  
Lengua: catalán  
Traducción: Ramon Vila

En total, dieciocho traducciones de textos de Jean-Luc Lagarce. Las tres primeras en aparecer –al catalán y al castellano por Joan Casas<sup>21</sup> y al gallego por Iolanda Ogando, Noemí Pazó y Dolores Vilavedra– ven la luz casi simultáneamente (entre 1998 y 1999) y se concentran en la traducción de la obra *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* (1994), que vuelve a traducir el director y dramaturgo

---

<sup>21</sup> Gran conocedor del mundo teatral, Joan Casas ha trabajado como actor, director, escritor y profesor del Institut del Teatre de Barcelona. Es también un traductor de prestigio y ha traducido autores tales como Cormann, Labiche, Vinaver o Marivaux entre otros.

Darío Facal en 2001. Este último traducirá, de nuevo, al autor con otro de sus textos en 2007, *Histoire d'Amour (derniers chapitres)* (1990). Por otra parte, *Juste la fin du monde* (1990) se traduce en tres ocasiones, la primera, en 2003, al catalán por Jaume Melendres<sup>22</sup>, luego, 14 años más tarde, en 2017, por Cristina Vinuesa al castellano, quien ya había traducido en 2008 *La place de l'autre* (1979), y la última, de nuevo, al catalán, en 2020, por Ramon Vila<sup>23</sup>. Fernando Gómez Grande<sup>24</sup> se encarga, por su parte, de traducir tres textos dramáticos del autor al castellano: *Les règles du savoir-vivre dans la société moderne* (1994) y *Derniers remords avant l'oubli* (1987) en 2007, y *Music-Hall* (1989) en 2008; esta última ya traducida al castellano en 2007 por Mariana Vlausich. Con posterioridad, Charo Amador traduce *Le pays lointain* (1995) y *Nous, les héros (version sans le père)* (1994) en 2010 y 2014 respectivamente. Por último, además de la traducción de la obra dramática de Jean-Luc Lagarce, Margarita Trias traduce a inicios del nuevo milenio, en el año 2000, el breve relato del autor *Voyage à la Haye* (1994) al castellano y al catalán, y, en 2012, Cristina Genebat se encarga de la versión al castellano del relato *L'apprentissage* (1993).

Si la mayor parte de las traducciones de textos de Lagarce ha sido motivada por proyectos de puesta en escena o lecturas dramatizadas, tres de ellas escapan, en cierto modo, a esta definición al obedecer al mismo tiempo a un propósito editorial: las dos traducciones de Cristina Vinuesa y la publicación de la editorial Teatro del Astillero. Como se ha indicado con anterioridad, en 2007, a iniciativa de la editorial de la Asociación Cultural del Astillero, se publica un volumen que reúne dos obras del autor: *Les règles du savoir-vivre dans la société moderne* (1994) y *Derniers remords avant l'oubli* (1987), con traducción de Fernando Gómez Grande. Por otra parte, la presentación del volumen se lleva a cabo justamente dentro del marco del «Année (...) Lagarce», en el 50 aniversario del nacimiento del autor, y coincide con la representación de la obra *Les règles du savoir-vivre dans la société moderne* por la compañía Les Solitaires Intempestifs. Ahora bien, la apuesta del Teatro del Astillero por la edición de la obra de Jean-Luc Lagarce se queda en esta única publicación y no ha tenido continuidad<sup>25</sup>.

#### 4. Jean-Luc Lagarce en la escena española

Es una gran satisfacción comprobar, de vez en cuando, cómo la obra de ciertos autores logra, en fin, si no ocupar el lugar que les corresponde, sí, por lo menos, adquirir

<sup>22</sup> Gran personalidad del mundo teatral catalán, Jaume Melendres es conocido como dramaturgo, crítico de teatro, director y traductor reconocido de Goldoni, Tennessee Williams, Musset, Sartre o Vinaver entre otros autores. Fue también profesor del Institut del Teatre de Barcelona.

<sup>23</sup> Ramon Vila es actor, director, traductor y profesor del Institut del Teatre de Barcelona. Ha traducido obras de Bernard-Marie Koltès, Jean-Marie Piemme o Wajdi Mouawad entre otros autores.

<sup>24</sup> Traductor reconocido y especializado en la traducción al castellano de autores significativos del teatro francés contemporáneo como Novarina, Cormann, Vinaver o Melquiott, entre muchos otros.

<sup>25</sup> No sucede así con Michel Vinaver. La editorial de la Asociación Cultural del Astillero se propuso publicar su obra completa y conoce ya seis volúmenes.

cierta presencia en el panorama teatral. Así ha sucedido en este caso, puesto que a pesar de la discreción que ha acompañado la figura del autor, el teatro de Lagarce se ha hecho un lugar en la escena española por su calidad indiscutible que algunos directores escénicos y traductores supieron avistar. No cabe duda, por lo tanto, de que la entrada del teatro de Lagarce en la cultura española se debe, en especial, a la actividad de dichos profesionales del mundo teatral interesados en nuevas formas de pensar el teatro y en inusitados modelos dramáticos. La entrada de la dramaturgia lagarciana en tierra española coincide, de hecho, con un momento histórico en el que se viven grandes transformaciones desde el punto de vista teatral. Una nueva dramaturgia escrita ha empezado a enraizarse y sus autores –José Sanchis Sinisterra, Rodolf Sirera, etc., y, más tarde, Ernesto Caballero o Juan Mayorga, entre otros (Pérez-Rasilla, 2001: 38-43)– se muestran muy interesados en conocer nuevos autores y obras que ofrezcan una alternativa y abran nuevas vías a la creación teatral. Por todo ello, no es de extrañar que la primera representación de un texto de Lagarce tenga lugar en el festival *Sitges Teatre Internacional* en 1998, un festival con vocación de dar a conocer e impulsar las nuevas dramaturgias y tendencias<sup>26</sup>. Desde esta primera tentativa en 1998 hasta nuestros días, hemos podido localizar alrededor de una treintena de montajes de las obras del autor en España. Presentamos, a continuación, la lista, que no podría ser exhaustiva, de espectáculos realizados en el estado español por orden cronológico:

1. *Jo era a casa i esperava que vingés la pluja*  
Lectura dramatizada en *Sitges Teatre Internacional*, Palau Maricel, Saló Blau, Sitges, 13-14/06/1998  
Dirección: Catherine Marnas  
Reparto: Mireia Aixalà, Muntsa Alcañiz, Sílvia Bel, Núria Cano, Carme Parés.  
Lengua: catalán  
Traducción: Joan Casas
2. *Eu estaba na casa e agardaba que viñese a chuvia*  
Representación en el Auditorio Carmen Estévez de Vilalba, Lugo. Estreno el 09/04/1999  
Producción: Centro Dramático Galego (CDG)  
Dramaturgia: Alexandra Moreira da Silva  
Dirección e iluminación: José Martins  
Escenografía y vestuario: Catarina Amaro  
Reparto: Luma Gómez, Rosa Álvarez, Mariana Carballal, Maxo Barjas, Inma Antonio Souto.  
Lengua: gallego  
Traducción: Iolanda Ogando, Noemí Pazó, Dolores Vilavedra

<sup>26</sup> Bajo la dirección de Ricard Salvat en 1977, el festival adopta carácter internacional y, a partir de 1991, el certamen pasa a depender directamente del Institut del Teatre de Barcelona.

3. *El viatge a l'Haia*  
Lectura dramatizada en *Sitges Teatre Internacional*, Sitges, 03-04/06/2000  
Dirección: François Berreur  
Reparto: Manel Barceló  
Lengua: catalán  
Traducción: Margarita Trias
4. *Yo estaba en casa y esperaba que viniera la lluvia*  
Lectura dramatizada en la Sala Cuarta Pared, Madrid, 17/01/2001  
Producción: Diálogo con autores franceses (lecturas puestas en escena). Organizado por el Servicio de Cooperación y Acción Cultural de la Embajada de Francia y la Sala Cuarta Pared.  
Dirección: Vicente León  
Lengua: castellano  
Traducción: No indicado
5. *Yo estaba en casa y esperaba que viniera la lluvia*  
Representación en la Sala Triángulo, XII Festival La Alternativa, Madrid. Estreno el 02/02/2001  
Producción: Teatro El Cruce  
Dirección: Ernesto Caballero  
Reparto: Natalia Hernández, Nerea Moreno, Elvira Cuadrapani, Maribel Vitar y Belén Guerra  
Lengua: castellano  
Traducción: Joan Casas
6. *Estaba en casa y esperé que llegara la lluvia*  
Representación en la Sala Ensayo 100, Madrid, del 10 al 26 de mayo de 2002. Estreno en el Salón Teatro, Santiago de Compostela, en 2002  
Producción: Metatarso Producciones  
Dirección: Darío Facal  
Reparto: Itziar Miranda, Ángeles Maeso, Vanesa Rasero, Rosario Magarzo, Celia Castro  
Lengua: castellano  
Traducción: Darío Facal
7. *Just la fi del món*  
Representación en el Teatro Tantarantana, Barcelona, del 24 de julio al 3 de agosto de 2003 y, más tarde, en temporada  
Producción: coproducción del Teatro Tantarantana y el Festival de verano de Barcelona *Grec* 2003  
Dirección: Roberto Romei

- Reparto: Mercè Martínez, Gemma Sangerman, Lurdes Barba, Òscar Muñoz, Albert Triola  
Lengua: catalán  
Traducción: Jaume Melendres
8. *El lugar del otro*  
Representación en Colegios Mayores, Madrid, 2006  
Producción: Compañía Théâtre  
Dirección: Vicente Bastida Mouriño  
Reparto: Cristina Vinuesa, Vicente Bastida Mouriño  
Lengua: castellano  
Traducción: Cristina Vinuesa
9. *Les règles du savoir-vivre dans la société moderne (Reglas, usos y costumbres en la sociedad moderna)*  
Representación en La Casa Encendida, Madrid. Estreno el 3 de mayo de 2007  
Producción: Cie. Les Solitaires Intempestifs, Actividad programada en el marco del «Année (...) Lagarce»  
Dirección: François Berreur  
Reparto: Mireille Herbstmeyer  
Lengua: francés con subtítulos en castellano  
Traducción: Fernando Gómez Grande
10. *Historias de amor, últimos capítulos*  
Lectura dramatizada en La Casa Encendida, Madrid, 05/05/2007  
Producción: Metatarso Producciones dentro del marco del «Année (...) Lagarce»  
Dirección: Darío Facal  
Reparto: Juan Antonio Bottaro, Leticia Sola, Marcos Gaba  
Lengua: castellano  
Traducción: Darío Facal
11. *Últimos remordimientos antes del olvido*  
Lectura dramatizada en La Casa Encendida, Madrid, 05/05/2007  
Producción: actividad organizada en el marco del «Année (...) Lagarce»  
Dirección: Guillermo Heras  
Reparto: Esperanza Elipe, Cinta Gómez, Carolina Lapausa, Gerardo Quintana, Chema Ruíz, Ángel Solo  
Lengua: castellano  
Traducción: Fernando Gómez Grande
12. *Music Hall*  
Lectura dramatizada en La Casa Encendida, Madrid, 06/05/2007

Producción: actividad organizada en el marco del «Année (...) Lagarce»

Dirección: Luis Miguel González

Lengua: castellano

Traducción: Mariana Vlaussich

13. *Music Hall*

Representación en el Teatro Tantarantana, Barcelona. Estreno el 16 de septiembre de 2008. Del 16 al 21 de septiembre en Teatro Tantarantana de Barcelona; el 17 noviembre (Escenas de noviembre) en el Centro Cultural El Torito de Madrid; el 12 diciembre en el Centro Cultural Zazúar en Vallecas, Madrid; del 19 de diciembre de 2008 al 18 de enero de 2009 en el Teatro Galileo de Madrid

Producción: Teatro del Astillero

Dirección: Luis Miguel González

Reparto: Ángel Solo, Chema Ruiz, Marina Andina

Lengua: castellano

Traducción: Fernando Gómez Grande

14. *Reglas, usos y costumbres en la sociedad moderna*

Representación en el Teatro Calderón, Valladolid, del 8 al 10 de abril de 2010

Dirección: Ernesto Calvo

Reparto: Gerardo Begérez

Lengua: castellano

Traducción: Fernando Gómez Grande

15. *El país lejano*

Representación en el Teatro Fernando de Rojas del Círculo de Bellas Artes, Madrid, 18 de julio de 2010. Taller de la RESAD

Dirección: Charo Amador

Reparto: Guillermo de los Santos, Francisco Ortiz, Lidia Méndez, Irene Serrano, Estela Fernández, Rubén Hernández, Cristina González, Christian Vázquez.

Lengua: castellano

Traducción: Charo Amador

16. *Yo estaba en casa y esperaba que viniera la lluvia*

Representación en el Teatro Fernando de Rojas del Círculo de Bellas Artes, Madrid, 19 de julio de 2010. Taller de la RESAD

Dirección: Charo Amador

Reparto: Marta Naharro, Soledad Solís, Natalia Huarte, Alba Pérez, Laura Santos

Lengua: castellano

Traducción: Joan Casas

17. *Reglas, usos y costumbres en la sociedad moderna*  
Representación en el Museo Picaso, Barcelona, del 4 al 6 de julio de 2011 y, más tarde, en temporada en el Teatro Tantarantana del 6 al 30 de octubre de 2011  
Producción: coproducción del Teatro Tantarantana, el Festival de verano de Barcelona *Grec* 2011 y el Museo Picaso  
Dirección: Roberto Romei  
Reparto: Lina Lambert  
Lengua: castellano  
Traducción: Fernando Gómez Grande
18. *El aprendizaje*  
Espectáculo de danza.  
Representación en el Mercat de les Flors, Barcelona, mayo de 2012. Reposición en el teatro Hiroshima de Barcelona del 22 al 24 de octubre de 2015.  
Producción: Montse Prat y Txell Felip (Eteri) y Danilo Pioli (Dancebox.es). Con el soporte de CoNCA, Consell Nacional de la cultura i de les arts de Catalunya, Mercat de les Flors (Barcelona), En Danza-espacio vivo (Sevilla).  
Dirección: Roberto Romei  
Bailarín: Juan Carlos Lérida  
Traducción: Cristina Genebat
19. *Nosotros, los Héroes (versión sin el padre)*  
Representación en la Sala García Lorca de la RESAD, Madrid, del 24 al 27 de febrero y del 3 al 5 de mayo de 2014. Taller de la RESAD  
Dirección: Charo Amador  
Reparto: Nicolás Illoro, Enrique Montero, Jorge Eliseo Gómez, Pedro Granero, Julia Piera, Macarena Herranz, José Juan Sevilla, Sergio Moral, Paloma García-Consuegra, Guillermo Rodríguez, Lara López, Mario González, Gracia Hernández y Raquel Nogueira.  
Lengua: castellano  
Traducción: Charo Amador
20. *Reglas, usos y costumbres en la sociedad moderna*  
Representación en Espacio Labruc de Madrid. Estreno el 29 de marzo de 2014  
Producción: Proyectos Labaska 64, en coproducción con Espacio Labruc  
Dirección: Heidi Steinhardt  
Reparto: Anabel Alonso  
Lengua: castellano  
Traducción: Fernando Gómez Grande

21. *Reglas, usos y costumbres en la sociedad moderna*  
Representación en CasaLa Teatro de Sevilla, del 14 al 17 de septiembre de 2014  
Dirección: Fran Pérez Román  
Reparto: Andrés Acevedo  
Lengua: castellano  
Traducción: Fernando Gómez Grande
22. *Normas para saber vivir en la sociedad actual*  
Representación en el Auditorio Municipal de Orense. Estreno el 23 de septiembre de 2016. Gira por Galicia en 2017-2018 (17-18/11/2017, Teatro Rosalía Castro, La Coruña; 24/02/2018, Auditorio Municipal, Cangas; 06/04/2018, Ferrol; etc.)  
Producción: Sarabela Teatro/Agadic  
Dirección y dramaturgia: Ánxeles Cuña Bóveda  
Reparto: Fina Calleja, Sabela Gago, Elena Seijo, Fernando Dacosta.  
Músico: Vadzim Yukhnevich  
Lengua: castellano  
Traducción: Fernando Gómez Grande
23. *Tan solo el fin del mundo*  
Representación en el Instituto Francés de Madrid, 30 de marzo de 2017  
Producción: Compañía Digresión Circular  
Dirección: Cristina Vinuesa  
Reparto: Aldo Benito, Laura Godoy, David Díaz, Charo Badajoz, Sonia Jordana.  
Lengua: castellano  
Traducción: Cristina Vinuesa
24. *Reglas, usos y costumbres en la sociedad moderna*  
Representación en el Teatro de la Estación, Zaragoza, del 20 de abril al 13 de mayo de 2018.  
Producción: Compañía Tranvía Teatro y del Teatro de la Estación de Zaragoza  
Dirección: Aitana Galán  
Reparto: Cristina Yáñez  
Lengua: castellano  
Traducción: Fernando Gómez Grande
25. *Yo estaba en casa y esperaba que viniera la lluvia*  
Representación en el Teatro LaGrada, Madrid, del 24 de noviembre al 9 de diciembre de 2018.  
Producción: Lagrada Producciones Teatrales S.L.  
Dirección: Miguel Torres

Reparto: Eva Bacardit, Isabel Pascual, Ana Pilar Santos, Alba Martínez Centenera, Cristina Rodríguez Expósito.

Lengua: castellano

Traducción: Joan Casas

26. *Només la fi del món*

Representación en el *Teatre Biblioteca de Catalunya*. Estreno el 12 de febrero de 2020. En temporada del 12 de febrero al 29 de marzo

Producción: Compañía La Perla 29

Dirección: Oriol Broggi

Ayudante de dirección: Albert Reverendo

Reparto: Muntsa Alcañíz, Clàudia Benito, Màrcia Cisteró, Sergi Torrecilla, David Vert.

Lengua: catalán

Traducción: Ramon Vila

Como se puede comprobar, en España se ha invocado a Lagarce como mínimo 26 veces, que hayamos podido localizar, entre 1998 y 2020. De entre dichas propuestas, se encuentran lecturas dramatizadas (6), talleres de interpretación (3), representaciones (16) y un espectáculo de danza.

Las lecturas dramatizadas se concentran en dos períodos de tiempo, a finales de los 90 y en 2007. Ambas corresponden a un intento de divulgación de la figura y obra del autor: (i) entrada de la dramaturgia de Lagarce en el estado español y (ii) impulso de su obra por parte de las autoridades francesas con el «Année (...) Lagarce». En el primer caso, debemos su introducción en el panorama cultural del país al festival *Sitges Teatre Internacional*. En efecto, en tres años, el autor es motivo de una lectura dramatizada en dos ocasiones y hace su incursión en el marco teatral español en lengua catalana: *Jo era a casa i esperava que vingués la pluja* en 1998 y *El viatge a l'Haia* en 2000. La idea de integrar una obra de Lagarce en el festival de Sitges de 1998 fue de Joan Ollé<sup>27</sup>, quien dio el texto inmediatamente a Joan Casas para su traducción (comunicación personal, 03/11/2017). La lectura dramatizada de 1998 da literalmente en el clavo. *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* es la obra de Lagarce más representada en Francia y en el extranjero. En esta ocasión, dirigida por Catherine Marnas, no se limita a una lectura del texto *stricto sensu*. Al contrario, la propuesta se distingue por un trabajo minucioso a diferentes niveles que acerca la lectura a una representación. Así, por ejemplo, aunque esta se lleva a cabo sin aparato escenográfico, cabe resaltar los magníficos juegos de luces y un notable trabajo corporal de los actores, gran preocupación de Marnas (Casas, comunicación personal, 03/11/2017). Según Casas, la propuesta era «rabiosamente moderna [...] y la interpretación de las actrices excelente».

<sup>27</sup> Actor, director de teatro y profesor en el Institut del Teatre de Barcelona, dirigió el *Sitges Teatre Internacional* de 1992 a 2001.

En cuanto a *El viatge a l'Haia* del 2000, breve relato interpretado por Manel Barceló, fue dirigido por François Berreur, quien ya lo había puesto en escena en Francia dos años antes, en 1998. La tercera lectura dramatizada en los inicios de la recepción de Lagarce en España data de 2001. Se celebra en la Sala Cuarta Pared de Madrid y la dirige Vicente León, quién se interesaba por las dramaturgias contemporáneas<sup>28</sup>. El acto es organizado por el Servicio de Cooperación y Acción Cultural de la Embajada de Francia y la sala Cuarta Pared. No se disponen de más datos de esta propuesta. Las otras tres lecturas dramatizadas se realizan en el año 2007 coincidiendo con el «Année (...) Lagarce»: *Historias de amor, últimos capítulos*, dirigida por Darío Facal; *Últimos remordimientos antes del olvido*, por Guillermo Heras; y *Music Hall* por Luis Miguel González, los días 5 y 6 de mayo. Se trata de tres propuestas cuyo objetivo primero es dar a conocer el texto del autor, pero que, finalmente, van más allá de la simple lectura de la obra llevando a cabo una verdadera puesta en el espacio, un trabajo de interpretación<sup>29</sup> y, en algunos casos, también juegos de luces o proyecciones en la pantalla. Las lecturas dramatizadas juegan un papel crucial y suelen ser la primera etapa en la divulgación de los nuevos autores contemporáneos, pero su proyección es, en general, bastante limitada, y su recepción queda restringida a los profesionales del mundo del teatro.

Las escuelas de arte dramático también se han interesado por Jean-Luc Lagarce dedicando algunos de sus talleres a la puesta en escena de sus obras. El inventario de representaciones mostrado anteriormente da fe de ello; se han catalogado tres espectáculos en la RESAD<sup>30</sup>. No obstante, es de prever que se hayan podido realizar algunas escenificaciones más en ese contexto, de difícil detección si no fuera elaborando un registro de los espectáculos escenificados en las escuelas de dirección escénica e interpretación actoral, lo cual supone un estudio aparte y tampoco tiene mayor incidencia para este proyecto. Charo Amador dirige en la RESAD tres talleres: *El país lejano* en 2010; *Yo estaba en casa y esperaba que viniera la lluvia* en 2010; y *Nosotros, los Héroeos (versión sin el padre)* en 2014, y, en algún caso, firma ella misma la traducción. Se trata, en general, de puestas en escena con apenas aparato escenográfico, lo cual es bastante común en la escenificación de las obras de Lagarce. De hecho, en las dos primeras, se privilegia un escenario desnudo con tan solo unos pocos elementos de *attrezzo*. Cabe señalar que las iniciativas de este tipo, montajes de dirección e interpretación de obras

<sup>28</sup> En 1996, puso en funcionamiento el *Ciclo Autor*, cuyo objetivo era el estudio y la escenificación de obras de autores contemporáneos. Cada edición, de las 15 que se llevaron a cabo, se centraba en un autor contemporáneo (Koltès, Beckett, Sarah Kane entre otros). Por esta labor, recibe, en 2007, el premio MAX de la crítica.

<sup>29</sup> Se pueden visionar algunos fragmentos de estas lecturas en: <https://www.theatre-contemporain.net/spectacles/Historia-de-amor-ultimos-capitulos-2662/videos/media/Extracto-2-Tercera-parte>; [https://www.youtube.com/watch?v=AC2\\_zU4pb9w](https://www.youtube.com/watch?v=AC2_zU4pb9w) y en <https://www.theatre-contemporain.net/spectacles/Ultimos-remordimientos-antes-del-olvido/videos>.

<sup>30</sup> Real Escuela Superior de Arte Dramático de Madrid.

contemporáneas en escuelas de arte dramático, tienen gran relevancia, ya que dan a conocer el autor a los futuros profesionales del mundo teatral y posibilitan así ulteriores puestas en escena de su obra.

*Yo estaba en casa y esperaba que viniera la lluvia* (1994) es una de las piezas más presentes en la escena española. Además de dos lecturas dramatizadas y un montaje en la RESAD, se ha puesto en escena profesionalmente en cuatro ocasiones. La primera, en lengua gallega, en 1999, se estrena en Lugo y es producida por el Centro Dramático Galego. Se trata, de hecho, de la primera representación en España de una obra de Lagarce y viene de la mano de un director portugués, José Martins, y con dramaturgia de la traductora y especialista en Portugal de la obra de Lagarce, Alexandra Moreira da Silva. De hecho, se trata de la reposición con actores gallegos de una escenificación que ambos realizaron con la Compañía *Teatro do Noroeste* en Viana do Castelo en marzo de 1998 (primera representación de Lagarce en Portugal), a raíz de un acuerdo de cooperación entre el Teatro do Noroeste y el Centro Dramático Galego (Guede *apud* Lagarce, 1999: 15-17). Como indica Martins (*apud* Lagarce, 1999: 27), el texto de Lagarce lo transportó a los universos de Beckett y de Lorca, a *Godot* y *Bernarda Alba*, en fin, a la espera. En su propuesta, la escenografía es más bien esencialista, con pocos elementos de mobiliario, y los personajes, las cinco mujeres, aparecen varoniles y caracterizadas con atuendos masculinos: trajes, sombreros, gabardinas.

Aproximadamente dos años más tarde, aparecen dos nuevas propuestas de la obra. La primera, firmada por Ernesto Caballero, y con traducción de Joan Casas, se estrena el 2 de febrero de 2001 en la Sala Triángulo de Madrid; y la segunda, cuyo título varía ligeramente, *Estaba en casa y esperé que llegara la lluvia*, se representa en el año 2002 en la Sala Ensayo 100 de Madrid, con dirección y traducción de Darío Facal.

Ernesto Caballero da con esta obra gracias a una revista especializada de teatro y decide escenificarla con la Compañía Teatro del Cruce: «Era una obra para cinco actrices de resonancias trágicas con un lenguaje poético de gran intensidad dramática» (Caballero, comunicación personal, 04/12/2017). Toma la traducción de Joan Casas, que califica de «muy lograda desde el punto de vista rítmico y semántico», e interpreta las continuas repeticiones y reformulaciones del discurso de Lagarce como «recurrencias [que] contribuyen a potenciar la idea de tiempo estancado: la espera» (Caballero, comunicación personal, 04/12/2017). Para ello, crea una puesta en escena esencialista y poética, con muy pocos elementos de mobiliario: «Cuatro sillas, una mesa y el vacío». A otro nivel, Caballero señala que una de las mayores dificultades durante el montaje de la obra fue encontrar la manera de «trascender la interpretación dramática de un texto que exige la ausencia de énfasis emocional por parte de los personajes». Parece que consiguió su objetivo, puesto que la crítica periodística que recibe es excelente: «brillante montaje», «precisión técnica» de las intérpretes (Vizcaíno, 2001: 60), una obra «que hechiza la atención del público y garantiza el florecimiento de la emoción dramática» (Vizcaíno, 2001: 60). Ernesto Caballero se refiere también a una excelente

acogida por parte del público, aunque la recepción fue minoritaria, lo cual advierte también Eduardo Haro Tecglen (2001), «[...] había en la sala veinte o treinta personas. Esta obra maestra y esta interesante representación la debían ver muchos más. Incluso los que se dedican al teatro debían romper sus votos de no asistencia: algo se aprende siempre».

De la puesta en escena de Darío Facal tenemos poca información. Llevada a cabo por Metatarso Teatro, la compañía ambicionaba incidir en el lenguaje poético de la obra. Y, para ello, dicen inspirarse en E. Barba, R. Schechner, Bob Wilson o Pina Bausch (G.D.M., 2002: 34). Con una sencilla escenografía y vestuario, un espacio vacío con tan solo cinco sillas y cinco mujeres vestidas igual, así como algún que otro elemento (un zapato, etc.), Darío Facal enfatiza «en lo ritual de este drama de atmósferas, [...] con recursos escénicos que remiten a Pina Bausch» (Villora, 2002:105).

Por último, 16 años más tarde, Miguel Torres, de LaGrada Producciones Teatrales S.L., pone, de nuevo, en escena *Yo estaba en casa y esperaba que viniera la lluvia* en diciembre de 2018. La propuesta escénica de la obra, con manifiestos tintes lorquianos, sitúa en el escenario a cinco mujeres enlutadas. La escenografía es esencialista, con efectos de luces y apenas mobiliario: cinco sillas, un banco, dos lámparas de pie algo destartaladas y poca cosa más. La obra estuvo nueve días en cartel y fue bien acogida: «los comentarios de los medios que acudieron, así como del público fueron bastantes elogiosos» (Torres, comunicación personal, 21/02/2020).

En cuanto a la obra de Lagarce *Music Hall* (1989), esta no parece haber seducido demasiado a los directores escénicos en España, no así en Francia, donde este texto ha sido escenificado alrededor de 40 veces. En la escena española, se cuenta únicamente con la propuesta de Luis Miguel González<sup>31</sup>, en 2008, quien ya había presentado una lectura dramatizada del texto en 2007. Se trata de una producción del Teatro del Astillero que se estrena en el Teatro Tantarantana de Barcelona el 16 de septiembre de 2008 y luego se representa en Madrid. Marina Andina, Ángel Solo y Chema Ruiz dan voz a los tres personajes de la obra, la vedette y los dos coristas, en un «montaje bien interpretado, de atmósfera descarnada, humor triste y muy sugestivo» (J.G.C., 2009: 73).

Por otra parte, *Juste la fin du monde*, obra escrita por Lagarce en 1990 y representada alrededor de 31 veces en Francia, ha recibido algo más de atención en la escena española, aunque sin grandes excesos. La obra se representa, en España, en tres escasas ocasiones: en 2003, en catalán, bajo el título de *Just la fi del món*, dirigida por Roberto Romei; en 2017, en castellano, por Cristina Vinuesa, *Tan solo el fin del mundo*; y en 2020, en catalán, por Oriol Broggi, *Només la fi del mon*.

En lo que respecta a la primera versión, Robert Romei (comunicación personal, 15/11/2017) dice haber dado con esta obra en 1999 gracias a la revista *Mouvement*.

<sup>31</sup> Autor, director y realizador de TV

Lee inmediatamente la obra íntegra de Lagarce de una tirada y se queda fascinado por el lenguaje poético del autor, su estructura de repetición y el lugar privilegiado que posee la narración en su teatro. De hecho, Romei pone en escena tres textos del autor: el presente; el breve relato escrito en 1993, *El aprendizaje*, del cual realiza un espectáculo de danza con el bailarín de flamenco Juan Carlos Lérida; y *Reglas, usos y costumbres en la sociedad moderna*. La escenificación de *Just la fi del món* de Romei<sup>32</sup> se estrena en el festival *Grec* de Barcelona, hace temporada en el teatro Tantarantana de la misma ciudad y finalmente sale de gira. Se trata de una versión que potencia la expresión corporal y una actuación hiperrealista que roza, en ocasiones, la caricatura: así, por ejemplo, el personaje de la hermana pequeña, que aparece muy infantilizada, o la caracterización de la cuñada, en su intento constante por lograr que la cosa funcione (Romei, comunicación personal, 15/11/2017). La puesta en escena, de cariz esencialista, presenta como dos espacios, o atmósferas, distintos que hemos dado en denominar «los números coreográficos», escenas corales de toda la familia, y los monólogos; los primeros bañados con una luz cálida amarillenta y los segundos con una luminosidad azulada más fría. Es una escenificación que, en cierto modo, hace brotar en el escenario algunos de los referentes teatrales del autor, en concreto Ionesco, por el tratamiento de los números corales, o Chéjov, por la caracterización de la figura de la madre. Se trata, en efecto, de una versión lograda y que recibió muy buena crítica. Joan Anton Benach habla de «una propuesta que respira madurez y originalidad situadas al margen de los estilos autóctonos», de «audacias formales del director [...] cuadro interpretativo magnífico y muy ajustado [...] magnífica escenografía de Roy» (Benach, 07/09/2003: 57) y Iolanda Madariaga (2003: 3) loa «la magnífica interpretación del elenco» así como la escenografía y la puesta en escena «limpia y directa, sin concesiones al realismo».

Tras la propuesta de Roberto Romei, esta obra no vuelve a ser representada en España hasta 14 años más tarde. Se trata de la versión de Cristina Vinuesa y la compañía Digresión Circular, presentada en el Institut Français de Madrid el 30 de marzo de 2017, una única función, y seguida del pase de la adaptación cinematográfica de Xavier Dolan al día siguiente. Cristina Vinuesa declara haber descubierto el teatro de Lagarce al asistir al Théâtre de la Colline (París) a visionar la puesta en escena que realiza Joël Jouanneau de *Juste la fin du monde*, «para mí el detonante de todo» (Vinuesa, comunicación personal, 24/02/2020). A partir de ahí, además de su trabajo de investigadora y traductora, participa en dos proyectos de escenificación para poner a prueba sus investigaciones sobre la escena. El primer montaje, de 2006, *El lugar del otro*, dirigido por Vicente Bastida Mouriño y protagonizado por él mismo y Cristina Vinuesa, representa, de hecho, «un experimento de investigación que no fue más allá de alguna representación en colegios mayores» (Vinuesa, comunicación personal, 24/02/2020). En lo que concierne a *Tan solo el fin del mundo*, Vinuesa apuesta por un espacio casi vacío en el

---

<sup>32</sup> Se puede visionar la obra completa en <https://vimeo.com/channels/152357/27584755>.

que «la palabra [pueda] circular libremente sin saturación visual ni un realismo invasivo» (comunicación personal, 24/02/2020): una estructura móvil con cortinaje rojo y tan solo dos bancos, un cesto, algunos efectos lumínicos y música en directo.

En cuanto a la última escenificación de esta obra en España, el director catalán Oriol Broggi firma la propuesta en 2020. *Només la fi del mon* se estrena en el mágico espacio del Teatre Biblioteca de Catalunya el 12 de febrero. El director barcelonés presenta una propuesta esencialista, un espacio vacío con muy pocos elementos, y da pleno protagonismo al actor (gesto, voz, mirada): «Hemos quitado el sonido, la escenografía; el vestuario es, de alguna manera, sencillo y las luces son muy simples. Hemos dejado al actor» (Broggi *apud* Giralt, 2020). Ahora bien, aunque estilizada, la propuesta se ve acompañada de algunos elementos que suelen estar presentes en los montajes de su compañía en la Biblioteca, «continúa habiendo arena, una alfombra, una tela, la pared, una cajonera, la puerta» (Broggi, 2020). Y, en efecto, la gran alfombra situada en el centro de la escena, el portalón justo detrás, las paredes de piedra, la arena en el suelo, la gran tela vaporosa que permite esconder o descubrir los espacios, así como algunos juegos de luces, disponen del genio poético necesario para evocar todos aquellos tiempos y espacios pasados y futuros presentes en la obra de Lagarce. Sin embargo, a pesar de esta magnífica escenografía, que cabe resaltar, y de la calidad del montaje, no es posible pasar por alto algunos desaciertos que, desde nuestro punto de vista, traicionan el espíritu del texto de Lagarce, en un montaje mayormente de factura broggiana más que lagarciana. De hecho, la propuesta de Broggi se aleja de manera significativa de la obra de Lagarce, en cuanto que otorga un sentimentalismo a ciertos pasajes de la pieza que casan muy poco con la sobriedad y retención que caracteriza, por ejemplo, a los personajes y a las relaciones que se establecen entre ellos en la obra; lo cual queda además acentuado por un uso de la música, cuyo objetivo primario es amplificar justamente ese sentimentalismo en algunas escenas. No obstante, la escenificación de Broggi obtiene, en general, buenas críticas. Marcos Ordóñez (2020), en su crónica en *El País*, ensalza la traducción de Ramon Vila, que califica de «cimbreada», la interpretación de los actores, y pone de relieve el «intenso, extenuante trabajo de Oriol Broggi y la compañía», aunque llama la atención sobre el ritmo de la obra que «quizás al tender en cierto modo hacia lo ritual se cae en la lentitud, en la igualación».

La obra de Lagarce más veces representada en la escena española corresponde a *Les règles du savoir-vivre dans la société moderne* (1994), un monólogo de gran ironía y crítica social basado en el manual de buenas maneras de la falsa Baronesa de Staffe, de 1889, denominado *Usages du monde*, que da algunas normas de cómo comportarse en sociedad. En España, se ha representado siete veces con estilos y formas escénicas muy diversas y, excepto la primera, todas en lengua castellana, con traducción de Fernando Gómez Grande. Su primera representación, en 2007, en Madrid, es una propuesta en lengua francesa llevada a cabo por la compañía Les Solitaires Intempestifs, es decir, por

los colaboradores directos de Lagarce; la firma François Berreur y la interpreta Mireille Herbstmeyer, primera actriz que representó el papel bajo la batuta de Lagarce.

El segundo montaje tiene lugar en 2010 en Valladolid y luego viaja a Montevideo; Ernesto Calvo firma la dirección y lo interpreta el actor uruguayo Gerardo Begérez. La propuesta se define por su extravagancia al poner en el papel de la Señora a un actor que juega con el travestismo y la comicidad que genera, la cual se añade a la ironía del texto original. Por otra parte, esta subversión pone de mayor relieve la burla hacia el propio manual de la baronesa y sus normas. Un espacio casi desnudo y con unos pocos elementos de *attrezzo* (candelabros, un busto, unos cajones blancos) consiguen crear la atmósfera deseada para dar todo el protagonismo al actor y a la dama. Un montaje que parece haber alcanzado mayores resonancias en Sudamérica que en España.

Un año más tarde, en 2011, Roberto Romei pone en escena esta obra en el teatro Tantarantana de Barcelona, estrenada en el festival *Grec*, para salir luego de gira. La escenografía y caracterización del personaje, interpretado por Lina Lambert, son de una teatralidad muy marcada e inciden, de forma manifiesta, en lo grotesco: una casa de muñecas con dos muñecos de porcelana forma el decorado, y la protagonista, la Señora, es presentada como un maniquí: «una marioneta a la que se le han roto los hilos» (Romei, comunicación personal, 15/11/2017). Una puesta en escena que no deja de recordar el teatro de la muerte de Kantor, esa falta de vida a través de los maniqués, las figuras del más ínfimo nivel. La preocupación del director fue la de «crear un arco rítmico que no decayese y un despliegue visual que fuera capaz de sostener a la actriz a lo largo de todo el monólogo» (Romei, comunicación personal, 15/11/2017). El montaje de Romei obtuvo muy buenas críticas; de la representación en el Teatro de la Estación de Zaragoza, Joaquín Melguizo (2012: 58) resalta la «sobresaliente interpretación [...], la puesta en escena que nos coloca a la vieja dama en un espacio que reproduce, como un inteligente referente metafórico, una caja de muñecas», así como la «manera notable [de solventar] la dificultad que implica el movimiento dentro de un espacio acotado y reducido, con un juego delicado, sutil, incluso por momentos poético».

En 2014, el Espacio Labruc de Madrid presenta una nueva propuesta de la obra dirigida por Heidi Steinhardt e interpretada por la célebre actriz cómica Anabel Alonso. La propuesta se inclina por aprovechar al máximo el talento humorístico de la actriz y desemboca en una comicidad desatada, un humor fresco que podría hacer pasar a segundo término el carácter político y más trasgresor de la obra. O quizá, al contrario, «el humor agrega efectividad al mensaje» (Gil Zamora, 2014). Todos los elementos de la puesta en escena inciden en ello, en particular, la caracterización del personaje, muy caricaturizado, que adopta aquí la apariencia de una friki (gafas de pasta, un clip que recoge su pelo, un perrito de peluche, etc.). La obra, de recepción limitada, es bien

recibida y calificada incluso de «entrañable, donde todo está bien encajado y la sirve la mejor y más dúctil Anabel Alonso» (Gil Zamora, 2014).

Del mismo año, es el montaje representado en CasaLa Teatro en Sevilla, en septiembre de 2014, dirigido por Fran Pérez Román e interpretado por Andrés Acevedo, «quien lo monologa, más irónico y altivo» (Crespo, 2014). Se trata de una puesta en escena que produce un «extrañamiento abstracto» con el objetivo de hacer resaltar su dimensión anacrónica (Crespo, 2014).

En cuanto a las dos últimas producciones de la obra en España, Sarabela Teatro, por su parte, presenta en 2016 una propuesta coral de la pieza con el título *Normas para saber vivir en la sociedad actual*, con dirección de Ánxeles Cuña Bóveda. La obra es adaptada a cinco voces, con un músico en el escenario. El despliegue del discurso del personaje principal en cinco voces otorga, sin duda, un mayor dinamismo y ritmo a su escenificación. Por otra parte, si la puesta en escena es sencilla, un espacio vacío con tan solo una mesa, Ánxeles Cuña juega con el vestuario y los efectos de luces. La propuesta es, por lo tanto, muy colorista e invoca el clown, el teatro del absurdo, el cabaret y lo grotesco.

Por último, en 2018, Aitana Galán firma una nueva escenificación de la obra, realizada con la compañía Tranvía Teatro e interpretada por Cristina Yáñez, la cual se estrena en el Teatro Estación de Zaragoza el 20 de abril. La versión se inspira, en algunos momentos, de *El cuento de la criada* de Margaret Atwood y apuesta por una lectura futurista para «establecer un diálogo con el XIX, el XX y el XXI [...] que nos permitiera relacionarnos con el pasado y con el futuro desde el humor y/o el horror» (Galán, 2018) e incidir en cuestiones de género y de clase, «tan discutido pero tan presente en la sociedad actual» (Galán, 2018). Para ello, pone en escena elementos que integran las diferentes épocas: la araña que cuelga del techo, el candelabro y algunos ropajes del XIX; del futuro, determinados atuendos, las chapas metalizadas, el plástico, la luz azulada; y, por último, elementos relacionados con «la carnalidad del ser vivo, del humano, del que se ve obligado a hacer las cosas: de ahí la necesidad de contar con elementos naturales (manzanas, frutas, flores, hojas, vino...) que contrastasen con las superficies frías» (Galán, 2018). La propuesta recibió una buena crítica a la interpretación (Bolea, 2018) y a la dirección, «una soberbia puesta en escena de Aitana Galán y una reposada e inteligente interpretación de Cristina Yáñez» (González Cruz, 2018), por lo que el Teatro de la Estación la volvió a programar para la temporada 2019-2020, del 13 al 22 de marzo de 2020. Cabe señalar que la versión de *Tranvía Teatro* y Aitana Galán ha salido de las fronteras españolas y se ha representado en el Théâtre du Rond-Point de París el 8 de marzo de 2019.

## 5. Reflexiones finales

A lo largo de esta investigación se han podido localizar 26 lecturas, espectáculos o representaciones a partir de textos de Jean-Luc Lagarce en la escena española, que

abarcan dos relatos breves y nueve piezas de teatro del autor. Las obras que han gozado de mayor representatividad han sido, sin lugar a dudas, *Les règles du savoir-vivre dans la société moderne* y *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne*. Otras han pasado como un vuelo, sin dejar demasiado rastro, en tan solo algunas lecturas dramatizadas, en talleres de la RESAD o en una única puesta en escena; a medio camino, *Juste la fin du monde*, escenificada en tres ocasiones en los escenarios españoles, y de la que se desearía una mayor presencia en la cartelera. La propuesta reciente de Oriol Broggi continúa abriendo camino. Por otra parte, las puestas en escena de la obra de Lagarce, en España, son de corte esencialista y poético: sin pompa escenográfica, apenas *attrezzo*, sin artilugios ni demasiado fasto en los ropajes. En fin, escenificaciones que rehúyen el realismo y que buscan crear atmósferas. Y es justamente en el centro de esos ambientes en los que la lengua de Lagarce se expande y pueden ser sugeridos todos los espacios y tiempos englobados en el discurso de los personajes. Todas estas escenificaciones se han visto acompañadas de una traducción, *ad hoc* en muchos casos, como es ordinario cuando no existen ediciones previas a la puesta en escena; en total, 18 traducciones de textos de Lagarce al catalán, gallego o castellano, de las cuales ocho han sido publicadas. De entrada, el conjunto de escenificaciones y traducciones, entre otros, no parece poco. Y es curioso constatar que Jean-Luc Lagarce tiene mayor presencia en los escenarios españoles que, por ejemplo, Michel Vinaver, cuando este último ha visto publicada al español casi la totalidad de su obra dramática por la editorial del Teatro del Astillero. Cabe señalar, no obstante, que la mayor parte de las puestas en escena de la obra de Lagarce responde, en gran medida, a proyectos privados y que su representación se suele circunscribir a salas alternativas con poco aforo, lo cual reduce el alcance de la recepción. Hay, en efecto, algunas excepciones, como el montaje impulsado desde el Centro Dramático Galego (CDG) en 1999 y algún otro, pero no son demasiados. Este hecho no es de extrañar, puesto que la representación de las dramaturgias contemporáneas en España no suele tener mayor recorrido, salvo en casos concretos. De Jean-Luc Lagarce se diría que ha ido avanzando en la escena española, poco a poco, pero con paso firme. Ahora bien, no se puede obviar que este no goza todavía de la representatividad de un Bernard-Marie Koltès o incluso de un autor francófono más reciente como Wajdi Mouawad, el cual ha alcanzado un reconocimiento sin precedentes en no muchos años. Esto nos lleva a preguntarnos si no será la singularidad de la escritura de Lagarce la causante de cierta dificultad en su recepción. Y, en efecto, esta puede ser percibida, por algunos, como se ha puesto de manifiesto, como una rareza, e incluso, en ocasiones, como una desviación que hay que corregir. No obstante, si esta representa acaso una de las causas certeras de su escasa presencia en la escena española, más se podría achacar a los circuitos cerrados en los que se encuentra aprisionada la representación y difusión de su obra, y su escasa y cuasi nula existencia en las grandes salas públicas, lo cual permitiría además contar con mayores medios y recursos para su puesta en escena. De hecho, este tipo de producciones suele emerger de círculos teatrales

progresistas y se representa, por lo general, en esas pequeñas salas cuyo público no deja de estar determinado de antemano. Compuesto, en su mayoría, por profesionales del ramo y concedores, cuando menos exploradores, de las dramaturgias más rompedoras, el espectador-tipo de las salas alternativas quiere estar a la vanguardia y, en cierto modo, formar parte de la élite cultural. Si ese es todo el recorrido al que las nuevas dramaturgias pueden aspirar, es evidente que nos encontramos en un círculo cerrado y hartamente vicioso, puesto que estamos girando sobre nosotros mismos. Este teatro nuevo, que quiere distinguirse del convencional y, por supuesto, del comercial, y que se inicia gracias a la inestimable labor de las salas alternativas, debería tener la opción de realizar el salto a los grandes teatros públicos. Solo así podrá ser, o no, accesible al gran público y superar ese *impasse*. Con todo, Jean-Luc Lagarce ha hecho su recorrido por los escenarios españoles, queda por ver si su obra se asentará definitivamente como teatro de repertorio. El tiempo dirá<sup>33</sup>.

#### REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- A.C. (2010): «El Calderón abre su Salón de los Espejos a Ernesto Calvo». *El Norte de Castilla*, 8 de abril, 45.
- BENACH, Joan Anton (2003): «La soledad de un condenado a muerte». *La Vanguardia*, 7 de septiembre, 57.
- BOLEA, Juan (2018): «De la burguesía al cielo o al limbo de Madrid». *El periódico de Aragón*, 9 de mayo. URL: [https://www.elperiodicodearagon.com/noticias/opinion/burguesia-cielo-limbo-madrid\\_1282616.html](https://www.elperiodicodearagon.com/noticias/opinion/burguesia-cielo-limbo-madrid_1282616.html).
- BONNIER, Annaïs & Julie SERMON (2008): «À propos, et *La Cantatrice Chauve?* (*Erreur de construction* et autres troubles)», in *Jean-Luc Lagarce dans le mouvement dramatique*. Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 137-158.
- BOSADA, Mayra (2003): «El Tantarantana reestrenará *Just la fi del món* para abrir la temporada». *El Mundo de Catalunya*, 30 de agosto, 10.
- BROGGI, Oriol (2020): «Oriol Broggi, director de *Només la fi del món*» [entrevista]. *La Perla* 29 cia. URL: [https://www.youtube.com/watch?v=1AEQ9iaraVY&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?v=1AEQ9iaraVY&feature=emb_logo).
- BRUN, Catherine (2009): «Jean-Luc Lagarce et la poétique du détour : l'exemple de *Juste la fin du monde*». *Revue d'histoire littéraire de la France*, 109, 183-196.
- CARRÓN, C. David. & Miguel AYANZ (09/05/2002): «La sala Ensayo 100 apuesta por los autores europeos Müller y Lagarce». *La Razón*, 58.
- CORRAL FULLÀ, Anna (2017): «La recepción de la dramaturgia francesa contemporánea en España: Michel Vinaver». *Acotaciones. Revista de investigación y creación teatral*, 38, 92-127.

<sup>33</sup> Mi más sincero agradecimiento a los directores escénicos y traductores a los que me ha sido grato entrevistar: Joan Casas, Ernesto Caballero, Roberto Romei, Cristina Vinuesa, Miguel Torres.

- CRESPO, Alfonso (2014): «Burocracia e infinito». *Diario de Sevilla*. 19 de septiembre. URL: [https://www.diariodesevilla.es/ocio/Burocracia-infinito\\_0\\_845316098.html](https://www.diariodesevilla.es/ocio/Burocracia-infinito_0_845316098.html).
- DANAN, Joseph (2005): «Dialogue narratif, dialogue didascalique», in *Nouveaux territoires du dialogue*. Arles, Actes Sud – Papiers, 41-45.
- DOMÉNECH, Sonia (2003): «El Tantarantana estrena un texto de Jean-Luc Lagarce sobre la incomunicación familiar». *La Razón*, 23 de julio, 55.
- DOUTRELIGNE, Louise; Serge KRIBUS & Irène SADOWSKA (2013): «Table ronde sur le théâtre français actuel». *Estudis escènics: quaderns de l'Institut del Teatre*, 39-40, 145-158.
- DURET-PUJOL, Marie (2008): «Le mouvement vaudevillesque des *Prétendants*», in *Jean-Luc Lagarce dans le mouvement dramatique*. Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 123-134.
- FERNÁNDEZ, Imma (2008): «La crisis impregna las tramas de la temporada del Tantarantana». *El Periódico*, 1 de septiembre, 43.
- FERNÁNDEZ, Imma (2011): «Monólogo irónico en el Tantarantana. La hipocresía de las buenas costumbres». *El Periódico*, 14 de octubre, 66.
- GALÁN, Aitana (2018): «Arquetipos, ironía y el sentido de la existencia: *Reglas, usos y costumbres en la sociedad moderna*». *ADE Teatro*, 171, 121-127. URL: <https://aitanagalan.wordpress.com>.
- GAVALDÓN, Miguel (2014): «Anabel Alonso defiende las *Reglas, usos y costumbres en la sociedad moderna*, en Espacio Labruc». *Notodo.com*, 23 de abril. URL: [http://www.notodo.com/escena/teatro\\_independiente/5855\\_reglas\\_usos\\_y\\_espacio\\_labruc\\_madrid.html](http://www.notodo.com/escena/teatro_independiente/5855_reglas_usos_y_espacio_labruc_madrid.html).
- G.D.M. (2002): «Esta noche vi llover...». *ABC, Guía de Madrid*, 24 de mayo, 34.
- GIL ZAMORA, Carlos (2014): «El corsé social». *El periódico de las artes escénicas (Artezblai)*, 28 de abril. URL: <http://www.artezblai.com/artezblai/reglas-usos-y-costumbres-en-la-sociedad-moderna-jean-luc-lagarce.html>.
- GIRALT, Víctor (2020): «Estrenen *Nomás la fi del món* a la Biblioteca de Catalunya». *beteve.cat*. 4 de febrero. URL: <https://beteve.cat/cultura/nomes-la-fi-del-mon-biblioteca-catalunya>.
- GONZÁLEZ CRUZ, Luis Miguel (2018): «El héroe del día». *Ovejas muertas*. 8 de mayo. URL: <https://ovejasmuertas.wordpress.com/2018/05/08/el-heroe-del-dia>.
- HARO TECGLÉN, Eduardo (2001): «TEATRO. Elegía». *El País*, 26 de febrero. URL: [https://elpais.com/diario/2001/02/26/espectaculos/983142004\\_850215.html](https://elpais.com/diario/2001/02/26/espectaculos/983142004_850215.html)
- J.B. (2011): «Una obra sobre reglas morales al Tantarantana». *El Punt Avui*, 8 de octubre, 42.
- J.G.C. (2009): «Lentejuelas ajadas». *ABC*, 16 de enero, 73.
- J.V. (2002): «Pavana para cinco mujeres que esperan». *El País*, 11 de mayo, 21.
- LAGARCE, Jean-Luc (1994): *Les règles du savoir-vivre dans la société moderne*. Belfort, Les Solitaires Intempestifs.
- LAGARCE, Jean-Luc (1995): *Du luxe et de l'impuissance*. Belfort, Les Solitaires Intempestifs.

- LAGARCE, Jean-Luc (1999): *Eu estaba na casa e agardaba que viñese a chuvia*. Santiago de Compostela, Colección Centro Dramático Galego. Instituto Galego das Artes Escénicas e Musicais.
- LAGARCE, Jean-Luc (2007): *Reglas, usos y costumbres en la sociedad moderna. Últimos remordimientos antes del olvido*. Madrid, Teatro del Astillero.
- LEHMANN, Hans-Thies (2002 [1999]): *Le Théâtre postdramatique*. París, L'Arche.
- L.R. (2008): «El Tantarantana y Versus Teatre abren sus puertas al Music Hall y la intriga». *ABC*, 16 de septiembre, 10.
- M.A. (2008): «Music-Hall, versión Lagarce». *La Razón*, 19 de diciembre, 67.
- MADARIAGA, Iolanda (2003): «Muy por encima del drama familiar». *El Mundo*, 6 de agosto, 3.
- MARTÍ, Octavi (2007): «Los secretos de Jean-Luc Lagarce». *El País*, 3 de mayo, 43.
- MELGUIZO, Joaquín (2012): «Todo orden tiene unas reglas». *Heraldo de Aragón*, 3 de noviembre, 58.
- ORDÓÑEZ, Marcos (2020): «El sida como metáfora del fin del mundo». *El País*, 12 de febrero. URL: [https://elpais.com/cultura/2020/02/11/babelia/1581431084\\_400079.html](https://elpais.com/cultura/2020/02/11/babelia/1581431084_400079.html).
- PÉREZ-RASILLA, Eduardo (2001): «Un siglo de teatro en España. Notas para un balance del teatro del siglo XX». *Monteagudo*, 6, 19-44.
- RICARDOU, Jean (2018): *L'Intégrale Jean Ricardou. Tome 3, Problèmes du nouveau roman et autres écrits (1967-1968)*. Bruselas, Les Impressions Nouvelles.
- RYNGAERT, Jean-Pierre (2007): «*Juste la fin du monde* : dire avec une infinie précision», in *Lire un classique du XXe siècle : Jean-Luc Lagarce*. Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 119-121.
- RYNGAERT, Jean Pierre & Emmanuel MOTTE (2008): «S'essayer à des rôles», in *Jean-Luc Lagarce dans le mouvement dramatique*. Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 209-219.
- SADOWSKA, Irène (2015): «Entrevista exclusiva a Irene Sadowska-Guillon». *Teatro, Truenos & Misterios. Revista de investigación teatral*, 106, 9. URL: [https://issuu.com/elrayomisterioso/docs/tt\\_m\\_106\\_paraweb\\_eede2b92974167](https://issuu.com/elrayomisterioso/docs/tt_m_106_paraweb_eede2b92974167).
- SARRAZAC, Jean-Pierre (2008): «De la parabole du fils prodigue au drame-de-la-vie», in *Jean-Luc Lagarce dans le mouvement dramatique*. Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 271-296.
- SARRAZAC, Jean-Pierre (2010): «Jean-Luc Lagarce, le sens de l'humain». *Europe. Revue littéraire mensuelle*, 969-970, 3-15.
- SARRAZAC, Jean-Pierre y& Catherine NAUGRETTE [dir.] (2008): *Jean-Luc Lagarce dans le mouvement dramatique*. Besançon, Les Solitaires Intempestifs.
- SERMON, Julie (2007): «L'entre-deux lagarcien: le personnage en état d'incertitude», in G. Jolly, D. Juillard y A. Pascaud (eds.), *Jean-Luc Lagarce. Problématiques d'une œuvre I*. Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 59-78.
- [sin firma] (2003): «El Tantarantana estrena *Just la fi del món*, de Jean-Luc Lagarce». *El Mundo de Catalunya*, 23 de julio, 10.

- [sin firma] (2007): «Un ciclo saca a la luz a Lagarce». *El Cultural*, 3 de mayo, 45.
- SUBIRANA, Jordi (2003): «El teatre Tantarantana acoge un drama autobiogràfic de Lagarce». *El Periódico de Catalunya*, 23 de julio, 49.
- THIBAUDAT, Jean-Pierre (2008): «Le parcours de Jean-Luc Lagarce», in *Connaissez-vous Jean-Luc Lagarce ?* Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 7-11.
- TORRES, Rosana (2008): «La fuerza de Lagarce». *El País*, 21 de diciembre, 12.
- VÍLLORA, Pedro Manuel (2002): «Crisis de identidad en familia». *ABC*, 3 de junio, 105.
- VINUESA, Cristina (2011-2012): «La notion spatiale dans le théâtre de Jean-Luc Lagarce». *Cuadernos de investigación filológica*, 37-38, 235-260.
- VIZCAÍNO, Juan Antonio (2001): «Cinco gritos contra el dolor». *La Razón*, 4 de febrero, 60.

## Les chansons de Boris Vian en bande dessinée

**Adela CORTIJO TALAVERA**

*Universitat de València*

Adela.Cortijo@uv.es

<https://orcid.org/0000-0001-8407-2156>

### Resumen

Boris Vian se dedicó a la canción a partir de los años 50 para manifestar, con total libertad de expresión y siempre con un toque de humor desacralizante, su pasión por la música. El enfoque elegido para este estudio será el de considerar la adaptación al cómic de las letras de algunas canciones de Vian. Una labor de transposición inventiva realizada por autores reconocidos del noveno arte como Etienne Davodeau o David Prudhomme. Se trata de un estudio intermediático en el que la música se vincula al dibujo y se analizan los mecanismos elegidos de concordancia de estilos y tratamientos que unen el grafismo con el ritmo musical y el uso particular del lenguaje en las letras de Vian.

**Palabras clave:** Davodeau, Prudhomme, canción, cómic, adaptación.

### Résumé

Boris Vian se voua à la chanson à partir des années 50 pour manifester, en toute liberté d'expression et toujours avec une touche d'humour désacralisant, sa passion pour la musique. L'approche choisie pour cette étude sera celle de considérer l'adaptation à la bande dessinée des paroles de certaines chansons de Boris Vian. Un travail de transposition inventif accompli par des auteurs reconnus dans le neuvième art tels qu'Étienne Davodeau ou David Prudhomme. Il s'agit d'une étude intermédiaire dans laquelle la musique côtoie le dessin et s'analysent les mécanismes choisis de concordance de styles et de traitements qui rallient le graphisme avec le rythme musical et l'usage particulier du langage dans les paroles de Vian.

**Mots clé :** Davodeau, Prudhomme, chanson, bande dessinée, adaptation

### Abstract

Boris Vian dedicated himself to the song from the 50's to express, with total freedom of expression and always with a touch of desecration humor, his passion for music. The approach chosen for this study will be to consider the adaptation to the comics of the lyrics of some Boris Vian songs. An inventive transposition work carried out by renowned authors of the ninth art such as Etienne Davodeau or David Prudhomme. It is an intermediary study in which music is linked to drawing and the chosen mechanisms of concordance of styles and

---

\* Artículo recibido el 24/11/2020, aceptado el 27/03/2021.

treatments that unite graphic art with musical rhythm and the particular use of language in Vian's lyrics are analyzed.

**Keywords:** Davodeau, Prudhomme, song, comic, adaptation

« Un temps viendra comme dit l'autre  
où les chiens auront besoin de leur queue  
et tous les publics des chansons de Boris Vian »  
Georges Brassens<sup>1</sup>

## 1. Introduction

Le passage de la chanson à la bande dessinée est un processus intermédiaire qui révèle, d'une manière symbolique, une démarche propre à cet auteur qui a toujours jonglé avec la mixité et l'hybride. L'objectif de cette approche des différentes interprétations de la chanson vianesque, – un média hybride paroles-musique – par le biais de l'intermédialité, du transfert au langage de la bande dessinée – un autre média hybride image-texte – est de cerner et décrire la transposition de certaines paroles des chansons de Boris Vian à la bande dessinée.

En soulignant que le côté musical des rythmes, des sonorités, des timbres des chansons transposées sont repris dans les planches et les vignettes à travers la propriété séquentielle des dessins répétés. La répétition de la typographie, du graphisme, des couleurs, des figures, des scènes, des paysages, des situations qui bondissent d'une cage à l'autre – une caractéristique propre du langage de la bande dessinée – deviendra ainsi la mécanique esthétique et technique pour reproduire ou transférer les refrains des chansons, les styles et les rythmes musicaux. De la même façon que, grâce au récits réduits de ses nouvelles, Vian emploie parfois les recours formels de la chanson ou du *scat* de jazz, là où la voix devient un autre instrument.

Il s'agit d'analyser aussi, grâce au corpus choisi, des processus de transfictionnalité (Saint-Gelais, 2011) quand certains auteurs de bande dessinée, dans l'an 2000, continuent les aventures, les fabula proposées par les chansons. Ils offrent parfois des continuations dans les interstices et il se produit une sorte de mise en abîme de la fiction à l'intérieur de la fiction. Le scénariste et dessinateur nous fait suivre les fils de la fiction chansonnière que Boris Vian n'avait qu'évoqué, comme, par exemple, réinventer les destins de certains personnages. Dans cette étude, il s'agit de considérer les « versions » des formes transfictionnelles non seulement des expansions narratives mais des versions alternatives de la même œuvre, des réinterprétations.

---

<sup>1</sup> Phrase de Georges Brassens écrite sur le dos de la pochette de *Chansons possibles et impossibles* (1956), le seul disque de chansons sorti en vie de Boris Vian.

Selon Rémy Besson (2014), l'intermédialité est un enjeu épistémologique où, dans le cas qui nous occupe, il faut tenir en compte les spécificités propres de deux moyens d'expression. Julia Kristeva (1969 : 146) affirmait dans *Séméiotiké* que « tout texte se construit comme une mosaïque de citations ; tout texte est absorption et transformation d'un autre texte. À la place de la notion d'intersubjectivité s'installe celle d'intertextualité, et le langage poétique se lit, au moins, comme double ».

Mais ici nous dépassons la relation entre les textes, l'intertextualité et l'interdiscursivité, et nous ciblons sur le questionnement intermédial et le concept de « transfert ». Il n'est pas question non plus d'interartialité où on observe les relations de diverses formes artistiques mais non la dimension médiatique de leur production. Ni de l'intramédiatique, qui relève la production intégrée dans l'artefact du même média. Ni du transmédia, puisque le transmédiatique correspond à une proposition déclinée dès le départ sur différents médias. C'est dans l'intermédiatique que nous avons recours à des « transfert », moins de l'ordre de la présence que de celui du processus ou du passage avec une approche de type génétique. Silvestra Mariniello (2011 : 11) le définit, dans son article « L'intermédialité : un concept polymorphe », comme un « processus et de stratégies esthétiques qui peuvent être décrites par les termes de passages, de transitions, d'interfaces, de réinventions, de translation, de dissémination du sens, de tension, etc. ».

Or, prendre en compte la notion de transfert conduit à s'interroger sur les modes de passage d'un moyen d'expression à un autre. La forme canonique du transfert est l'adaptation, qui correspond au maintien d'un certain nombre de caractéristiques qui font que la forme source soit toujours identifiable. Les adaptations peuvent être intramédiatiques, dans le même médium, ou, comme nous allons l'observer ici, intermédiatiques. Et la particularité d'une approche intermédiaire se trouve dans l'attention portée à ce qui change lors du passage d'un média à l'autre. D'ailleurs, Jens Schröter (2011), dans « Discourses and Models of Intermediality », identifie quatre modèles de relations entre différents discours de médias et il considère qu'il n'y a pas de média unique mais que les relations intermédiaires ont toujours lieu. Nous partons de sa conclusion selon laquelle il ne faut pas commencer par des définitions des médias pour ensuite discuter de l'intermédialité, mais, au contraire, savoir que le champ intermédial produit des définitions des médias.

## **2. Les chansons de Boris Vian**

Boris Vian comprit vite, ainsi que son voisin Jacques Prévert<sup>2</sup>, qu'il pouvait tout mettre dans la chanson en tant que genre musical libre et bref comme la nouvelle<sup>3</sup> : l'amour du jazz et sa passion du cinéma, la révolte et la farce, la tendresse et l'humour noir, la critique à la société de consommation et la dénonciation des relations de

---

<sup>2</sup> Ils étaient voisins de palier et ils partageaient, dans la Cité Véron, la terrasse surplombant les toits du Moulin Rouge, la terrasse dite des Trois Satrapes : celle de Vian, Prévert et son chien Ergé où se sont déroulées certaines fêtes du célèbre Collège de Pataphysique.

<sup>3</sup> « La nouvelle est un texte court, solidement chevillé, mais qui en même temps laisse une place libre à une touche d'improvisation, ou d'inattendu » (Laprand, 2007 : 117).

domination. En fait, les sujets déployés dans ses chansons, dans cette poésie du quotidien en musique, étaient ceux déjà abordés dans ses romans, son théâtre, ses nouvelles ou sa poésie :

Les disques traînent un peu partout [chez lui] : la musique est bien entendu un univers essentiel dans la vie de Boris Vian. Âme de la maison, esprit vivant, la musique dépasse alors le cadre de l'écriture romanesque et permet à Boris Vian de produire une œuvre faite de paroles de chansons et des partitions musicales. Certes, c'est encore de l'écriture, mais la voie littéraire s'est éloignée... (Bertolt et Guggémos, 2019 : 142).

Il composait surtout pour d'autres interprètes<sup>4</sup> et faisait des versions risquées des airs à la mode. Et il était un monstre de production – comme dans tous les domaines entamés par ce véritable homme-orchestre ou Pic de la Mirandole contemporain – capable d'écrire les paroles de cinq ou six chansons dans un après-midi. Or il avait la réputation de chanter mal puisqu'il n'avait pas une belle voix et il était accusé souvent de ne pas compter dans son répertoire avec quelques chansons d'amour à l'eau de rose du type *Amado mio*<sup>5</sup>. D'ailleurs, il ne faisait pas du tout « figure » de chanteur. Vian avait déjà sur lui le stigmate provocateur des titres signés Vernon Sullivan, du scandale de *J'irai cracher sur vos tombes* (1947) et endurait la responsabilité d'être le Prince de Saint-Germain-des-Prés, la vedette du *Tabou*<sup>6</sup>. De sorte que le public ne s'identifiait pas à lui. Serge Gainsbourg racontait souvent, dans les entretiens, qu'il avait quitté la peinture et s'était lancé dans l'univers de la chanson grâce à la découverte sur scène de Vian. D'ailleurs, dans ses débuts, il lui ressemblait avec ses airs de grand garçon timide et maladroit.

Avant... avant, je l'avais vu... C'était le temps où je n'écoutais que du classique... Et je gagnais ma vie comme pianiste au « Milord l'Arsouille ». Une fois, il est passé là-bas, comme chanteur et alors... Là, j'en ai pris plein la gueule... Il avait une présence hallucinante, vachement « stressé », pernicieux, caustique... Les gens étaient sidérés... Ah mais, il chantait des trucs terribles, des choses qui m'ont marqué à vie... (Gainsbourg, 1984 : 61).

<sup>4</sup> Ses chansons furent interprétées par lui-même, mais aussi par près de deux cents chanteurs ou orchestres avant 1960 et plus tard par Béatrice Moulin, Serge Reggiani, Joan Baez, Serge Gainsbourg ou Georges Brassens, entre autres.

<sup>5</sup> *Amado Mio* est une chanson écrite par Doris Fisher sur une musique d'Allan Roberts et interprétée en 1946, pour la première fois, dans le film *Gilda*, où elle est mimée en *playback* par Rita Hayworth et chantée par Anita Ellis.

<sup>6</sup> Le Tabou était un club de danse et de jazz inauguré en 1947, installé dans la cave de l'hôtel d'Aubusson à Saint-Germain-des-Prés. Il fut un lieu mythique germanopratin de rendez-vous des zazous et des existentialistes. Cf. Vian (1997a [1974]).

Une fois que Boris Vian eut considéré comme épuisée sa facette de romancier, après avoir publié *L'Arrache-cœur* en 1953 – roman refusé par Gallimard –, il se dédia corps et âme à la musique. Tout au moins c'est ce que disait Castor quand elle évoquait le « soi-disant » renoncement à la littérature de ce beau jeune homme d'un mètre quatre-vingts, cheveux blonds et yeux bleus, qui se tenait tout droit et très mal à l'aise sur scène<sup>7</sup>. Vian se voua dorénavant à la composition et l'interprétation de ses chansons et à son travail chez Phillips où, à la demande de Jacques Canetti<sup>8</sup>, il y constitua le catalogue de disques de jazz. À partir de 1951, il a dû, malgré lui, cesser de jouer de la trompette à cause de sa maladie cardiaque mais il restera toujours très proche de l'univers du jazz. Son grand ami Henri Salvador disait de lui : « Il était amoureux du jazz, il ne vivait que par le jazz et il s'exprimait en jazz » (Arnaud, 1981 : 97). Et dans l'avant-propos de *L'Écume des jours* (1947), son roman ellingtonien, il affirmait qu' : « Il y a seulement deux choses : c'est l'amour, de toutes les façons, avec des jolies filles, et la musique de la Nouvelle-Orléans ou de Duke Ellington. Le reste devrait disparaître, car le reste est laid [...] » (Vian, 1999, vol. 2 : 21).

Une autre donnée importante qui marque aussi, en 1953, le transfert de la production littéraire et musicale de Vian c'était la création d'un livret d'opéra, *Le chevalier de neige*, au sujet chevaleresque versant sur les amours interdits de Lancelot et Guenièvre. Ce livret avait été commandé par la ville de Caen et il fût devenu un véritable opéra en 1957 grâce au montage de Marcel Lamy. Boris Vian collabora dans ce projet avec un jeune compositeur, Georges Delerue<sup>9</sup>, protégé de Darius Milhaud, qui deviendra célèbre grâce à ses compositions pour le cinéma de la Nouvelle Vague. Ils composèrent ensemble, en neuf mois, un grand spectacle théâtral et musical, représenté pour la première fois au théâtre de Nancy, avec des chevaux, des cascadeurs, des acrobates et un grand orchestre.

Mais cette étude ne portera pas sur le rôle du jazz ni celui de l'opéra dans la production créative et artistique de Boris Vian, mais sur sa facette de chansonnier. Selon sa deuxième épouse, Ursula Vian : « La chanson, comme il disait, lui permettait de faire des romans en cinq minutes. Et puis, il fallait bien vivre... Comme ses romans ne se vendaient pas, il a pensé qu'avec la chanson cela pourrait peut-être aller plus vite<sup>10</sup> ». La chanson devient un souffle de liberté, une fois qu'il ne peut plus souffler

---

<sup>7</sup> Joann Sfar, auteur de bande dessinée et réalisateur de cinéma, l'évoque ainsi dans son premier film : *Serge Gainsbourg, vie héroïque* (2010), un *biopic* sur Gainsbourg où il récréé un moment de rencontre avec Vian.

<sup>8</sup> Jacques Canetti était un célèbre producteur et directeur de la salle parisienne Les Trois Baudets où Boris Vian a commencé à interpréter ses chansons.

<sup>9</sup> Georges Delerue sera toujours reconnu par ses compositions pour le cinéma. Auteur de plus de trois cents musiques de films, c'est le compositeur par excellence des cinéastes de la Nouvelle Vague, collaborateur assidu de François Truffaut et de Jean-Luc Godard. Il est l'auteur, par exemple, de la célèbre musique du *Mépris* (1963) de Godard ou de *La nuit américaine* (1973) de Truffaut.

<sup>10</sup> Réponse d'Ursula Vian à la question : « Entre sa passion pour le jazz et la littérature, quelle place tenait la chanson dans la vie de Boris Vian ? » (Léchet, 2000).

dans sa *trompinette*, et elle est aussi un beau raccourci expressif<sup>11</sup>.

En ce qui concerne les thèmes ou les sujets véhiculés, les chansons vianesques développaient spécialement, et elles le font encore, une veine politique et sociale avec des touches d'humour noir. Les chansons deviennent des micro messages effectifs<sup>12</sup> où Boris Vian étalait particulièrement ses idées anti-militaires, ainsi qu'elles exprimaient un défoulement d'obsessions personnelles ou de pulsions. De plus, elles exposaient un regard de bienveillance romantique envers les marginaux, les voyous ou les hors-la-loi et une critique moqueuse par rapport aux idées étriquées de la société bien pensante, comme fera aussi Brassens<sup>13</sup>. Néanmoins, sous le maquillage d'un rythme effréné et loufoque, conçu avec un fort esprit provocateur et agrémenté d'une remarquable jonglerie avec les mots, les thématiques qu'y émergent sont paradoxalement très noires : la mort violente, l'assassinat, le carnage, l'explosion et l'apothéose de la destruction finale. Sans oublier une raillerie acerbe et non dissimulée envers la stupidité humaine et de la haine aveugle envers les bâtisseurs d'empires et les généraux qui se réunissent à l'heure du goûter. Les forces de l'ordre, notamment la police et l'armée, mais aussi tous les gens drôlement uniformés, ainsi que les rôles assignés mais interchangeables de bourreaux et victimes sont les cibles de son ironie acérée et signalés du doigt à travers des stratégies de mise en exergue de l'ordinaire qui frôle l'extraordinaire. Son esprit anti belliqueux se répand à flots dans ses chansons tout comme dans ses nouvelles : « Les Fourmis » (1949) ou « Les Bons élèves » (1949) du recueil *Les Fourmis* ; ou bien dans ses pièces de théâtre *Le Goûter des Généraux* (écrite en 1951 mais publiée de manière posthume en 1962) et *Les Bâtisseurs d'empire ou le Schmürz* (1959). Ou encore dans ce texte journalistique fantastique qui est la « Chronique du menteur engagé : pas de crédits pour les militaires » (1948), refusé ou non publié dans la revue sartrienne *Les Temps modernes* ; chronique dans laquelle Boris Vian décrivait en détail les possibles méthodes de destruction des militaires et proposait dans une première partie : *Pas de crédits pour les militaires* et dans une deuxième partie un croustillant *Petit Manuel d'anéantissement du militaire*.

<sup>11</sup> « La chanson ne se contente pas de l'alternance couplets-refrain : un bon arrangement sait, dans l'ombre, construire des couplets différents derrière leur mélodie identique, pour relever par la musique leur progression scénique. En variant l'instrumentation et l'écriture, en remplissant plus ou moins l'espace sonore, le même air variera du sombre au clair, du triste au gai, du calme au tendu, avant de se conclure sans conclure, sur une boucle qui se répète » (Hennion, 2013 : 57).

<sup>12</sup> « La chanson est relativement peu étudiée aussi en raison de son étude pluridisciplinaire, du fait de son cloisonnement des catégories scientifiques : elle suppose des connaissances en anthropologie, en philosophie, en histoire, en musicologie, en linguistique, etc » (Beaumont-James, 1999 : 16).

<sup>13</sup> « Les chansons devenues politiques sous l'impulsion d'un contexte socio-historique. Sont-elles de nature satirique, relevant par là de l'univers carnavalesque exprimant « l'air du temps », se sont transformées pour nous en témoignage sur telle ou telle époque, à la « modernité » de laquelle elles contribuent » (Cecchetto et Prat, 2020).

Boris Vian a écrit environ six cents chansons, mais il ne nous est resté qu'entre 400 et 478, quelques-unes composées avec des musiciens de la taille de Jean Gruyer, Eddie Barclay, Jimmy Walter, Jack Diéval, Paul Braffort ou Henri Salvador. Avec Salvador, Vian composa 82 chansons, parmi lesquelles ces fameux *rock and roll* comme il est indiqué dans *En avant la Zizique... et par ici les gros sous* (1958). Il est établi – grâce au témoignage de Jean-Marc Sabrou (Unglik, 1994 : 10) – que Vian avait écrit, en 1943, son premier texte de chanson : *Au bon vieux temps* : « Au bon vieux temps héroïque du jazz // On se fichait pas mal des paroles // On choisissait un bon air de base // Et on chantait des choses folles, en tâchant que ça colle ». Cette première chanson, composée sur une musique de Johnny Sabrou<sup>14</sup>, lui ouvra les portes de ce genre musical rapide, agile et incisif comme sa propre écriture.

En 1949, il a écrit *C'est le be-bop*, son premier grand succès interprété par Henri Salvador et, ensuite, il s'est approché de la chanson sous toutes ses formes. Il avait conçu aussi dans cette période deux comédies musicales à la manière de Broadway : *Mademoiselle Bonsoir* et *La reine des garces* qui resteront inédites jusqu'en 2009. Ou bien, en 1947, il avait proposé et fondé, avec Paul Braffort, la petite chorale de « Saint-Germain-des-Pieds » qui connut une vie assez éphémère. « J'ai toujours songé à la musique, de près ou de loin » déclarait Boris Vian à la radio en 1956 (Vian, 1994 : 17). Il a collaboré avec le fameux pianiste de jazz Jack Diéval, entre 1945 et 1947, et cette collaboration va se poursuivre jusqu'à 1952. Il a écrit, aussi, avec d'autres amis compositeurs comme Jean Gruyer – qu'il avait introduit ou transposé dans la fiction de son roman *Vercoquin et le plancton* (1947) – ou Eddie Barclay, Alain Goraguer ou Jimmy Walter qui accompagne Boris Vian lors de son tour de chant aux *Trois Baudets* et avec qui il a composé quelques chansons restées très célèbres : *J'suis snob* ou *Le tango des bouchers de La Villette*. Mais c'est au début des années 1950 quand Vian, qui continuait à se partager entre ses multiples activités artistiques, finit par se consacrer presque exclusivement aux métiers de la chanson en tant qu'auteur, parolier, adaptateur, interprète ou critique. Il écrivit des articles comme : « Public de la chanson, permets qu'on t'engueule » au *Canard Enchaîné* (1958), en faveur du dernier album de Georges Brassens refusé par le public, dans lequel figurait *Le pornographe du phonographe*.

De plus, Boris Vian fut un pionnier dans l'introduction du *rock and roll* en France avec des titres savoureux et évocateurs tels que : *Rock Hoquet*, *Riff and Rock*, *Dis-moi que tu m'aimes Rock*, *Va t'faire cuire un œuf, man*, *Fais-moi mal*, *Johnny* ou *Rock Monsieur*. Ce fut Michel Legrand qui, en 1956, lui fit écouter des disques de *rock and roll* rapportés des Etats-Unis. Aussitôt il a écrit *Rock and Roll Mops* sous le pseudonyme Vernon Sinclair – clin d'œil à son *alter negro* Vernon Sullivan –, et qu'interprète encore Henri Salvador.

Bison Ravi, l'homme des mille masques, parfois ne signait pas ses chansons ou bien il le faisait avec ce pseudonyme, Vernon Sinclair, mais ce n'était pas le seul. D'autres faux noms que Boris Vian parsemait dans le monde de la chanson c'étaient :

---

<sup>14</sup> Johnny Sabrou était le guitariste de l'orchestre amateur Claude Abadie où Boris Vian jouait la *trompnette*.

Fanaton, Zhéphirin Hanvélo et Onuphre Hironnelle – co-auteurs de « Henri Salvador, rapport du brigadier cycliste Zéphirin Hanvélo » –, Lydio Sinrazy ou Anna Tof (de Raspail). De sorte que, à cause de cette pratique de ne pas signer ses textes ou de se cacher souvent sous une fausse identité, les interprètes de ses chansons : Henri Salvador, Jacques Higelin, Serge Gainsbourg, Magali Noël, Suzy Delair, Petula Clark, Renée Lebas, Germaine Montero, Nana Mouskouri, Michel Legrand, Jean-Claude Pascal, Dario Moreno, Maurice Chevalier, Bernard Lavilliers, Renaud, Catherine Ringer, Olivia Ruiz, Juliette, Daniel Darc, Jean-Louis Trintignant ou Carmen Maria Véga... seront souvent plus connus dans la mémoire populaire.

En considérant les textes des chansons, il est évident que Boris Vian désacralise, comme dans les autres médias où il s'introduit et les autres genres qu'il pratique, l'usage littéraire de la langue française qu'il considère trop vénérée et immobile. Il rejoint en ceci les idées de Sarraute dans *L'Ère du soupçon*, s'écartant et refusant « Des œuvres littéraires sans vitalité, fabriquées suivant les vieux procédés d'un formalisme sclérosé » (Sarraute, 1999 : 64). De sorte qu'il joue sans crainte avec les mots, en jonglant avec eux comme s'il s'agissait de balles rayées jaunes et violettes, en arguant que le verbe n'est qu'une représentation du monde. En effet, les mots ne sont pas les choses, « La carte n'est pas le territoire » comme disait Korzybski dans *Science and Sanity. An Introduction to Non-Aristotelian Systems and General Semantics*<sup>15</sup> (1933). Dans une interview que Billetdoux avait faite à Boris Vian le 3 avril 1953, pour la revue *Arts*, Vian affirmait : « Il n'y a pas de mystère pour moi dans les mots. J'aime bien jouer avec. C'est pitoyable la peur que les gens ont des mots : il se laissent dominer par eux » (Pestureau, 1978 : 113). Dans sa pièce de théâtre *Les Bâtisseurs d'empire*, le personnage du père disait : « [...] il ne faut pas confondre l'image, le signal, le symbole, le repère et l'avertissement avec la chose elle-même. Ce serait une grave erreur. » (Vian, 1972 : 12) ; ou bien : « Mère : Tu l'as vu ? Père : Non, j'ai vu sa carte, Mère : La carte n'est pas le territoire. Tu me l'as répété assez souvent » (Vian, 1972 : 16). Vian avertissait toujours, dans ses poèmes, dans son théâtre, dans ses romans, qu'ils sont nombreux ceux qui emploient les mots avec un zèle excessif et ce fait entraîne un danger indéniable puisque le langage inaltérable comme une litanie sacrée ou un discours fade mais honoré risque de pétrifier la réalité qui nous entoure en empêchant sa transformation. Dans cet effort de relativiser le *verbum*, Vian sépare, parmi ses personnages, ceux qui parlent sans arrêter pour ne rien dire, qui respectent strictement le code mais qui reproduisent des messages vides, de ceux qui semblent alogiques dans un premier abord mais qui expriment des pensées cohérentes et mènent à terme une vraie communication.

---

<sup>15</sup> « The map has a different structure from the territory [...] A map is not the territory it represents, but, if correct, it has a similar structure to the territory » et la conséquence linguistique : « A word is not the object it represents » (Korzybski, 1994 : 58).

Il exhorte le terrorisme du langage et la témérité linguistique ! Et il applique, certes, cette conception aux paroles de ses chansons. Il s'agit d'un objectif de démythification partagée par d'autres auteurs comme Pierre Mac Orlan ou ses amis Raymond Queneau et Jacques Prévert – Satrapes comme lui du Collège de 'Pataphysique– pour détruire l'atrophie des mœurs et des modèles reçus. Vian désoxyde l'outil de travail et il exige la participation active de l'auditeur-lecteur, pour s'efforcer de guérir la sclérose du langage et parvenir à exprimer la vie en musique. Afin de déchiffrer la fraîcheur de figures rénovées, des images surprenantes et des clins d'œil à la désarticulation d'un langage durci et vidé par l'usage excessif, Boris Vian s'attaque aux expressions figées et aux métaphores de la vie quotidienne. « Les calembours, les contrepets, les doubles sens et les contresens, les clichés revivifiés, les néologismes, les équivoques de toutes sortes, les mots-valises sont innombrables chez Queneau, Prévert, Vian, à doses variables selon l'un ou l'autre » (Arnaud, 1993 : 23). Récupération d'archaïsmes et usage de néologismes, barbarismes, « francicismes » et mots d'argot, surtout en « franslang » ou en « amerargot », pour exprimer son contexte, sa réalité et pour créer en même temps d'autres réalités possibles. « [...] l'écriture vianesque, ce juste équilibre entre le jeu avec les mots et l'étrangeté d'une poésie aux limites du représentable. Aux excès hyperboliques succèdent ces touches poétiques évidemment plus propices à véhiculer l'affect » (Costes, 2009 : 112).

Il existe une sorte d'immersion dans un *langage-univers* en construction, comme l'indique Jacques Bens dans la préface de *L'Écume des jours* (1947), qui n'est pas exempt de dénonciation et de rire jaune, pour mieux observer la beauté et la laideur du monde qui l'entoure. Le lexique déformé des « amerlauds et godons » – des Américains et des Anglais, selon Gilbert Pestureau – est toujours présent dans les chansons de cet amoureux du jazz. Il suffit de se rappeler des titres *zazous* des chansons pour danser le *swing* ou le *jitterbug*, qu'il invente et sont cités dans son premier roman publié, *Vercoquin et le plancton* (1947) : « Keep my wife until I come back to my old country home in the beautiful pines, down the Mississippi river that runs across the screen with Ida Lupino ». Ou bien : « Until my green rabbit eats his soup like a gentleman » (Vian, 1999, vol. 1 : 148-149). Vian cherchera à employer aussi, dans les paroles de ses chansons, des mots en anglais francisés ou avec des graphies syncopées et il les déformera à plaisir. Il s'agit de *blouze*, de *swingue* ou de *souingue*, de *pickeupe*, de *jazeniouze*, de *Duc Ailingtonne*, de *bisenees*, de *ping-pongue*, de *pineutte-beutteure*, de *pineupe*, de *ouisqui*, des *genses d'Ollivoude*, des *cowbouilles* et de *tèchenicolor*.

Par rapport aux rythmes musicaux choisis, fidèle à son goût pour la diversité de styles et sa prédilection pour les formes hybrides, malgré une certaine structure figée dans leurs refrains et leur pointe finale, il arrangera des mambos, des javas, des valse, des tangos, des rocks et des « blouzes ». En suivant le modèle du chanteur Charles Trenet, le premier qui ait rythmé, selon lui, la chanson française, il composera des titres célèbres comme *Blouse du dentiste*, *Moi j' préfère la marche à pied*, *L'âme slave*, *Le joyeux*

*bouchers, Cantate de boîtes, De velours et de soie, La java des bombes atomiques, J'suis snob, Valse dingue* ou son polémique *Le déserteur*<sup>16</sup>.

### 3. La chanson vianesque en traits et en couleurs

L'approche de la chanson de Boris Vian à travers son transfert en images séquentielles est une voie qui nous paraît adéquate puisque Boris Vian, lui-même, était un grand défenseur des transpositions. Dans son essai *La bande dessinée au tournant*, Thierry Groensteen soutient à propos de la bande dessinée « qu'elle est indissociablement (ontologiquement) et une littérature et un art visuel » (Groensteen, 2017 : 120).

De nos jours, l'adaptation est devenue une pratique majeure dans le domaine de la création contemporaine qui ne se refuse plus aucun croisement sémiotique possible (remédiation, intermédialité, crossover, crossmédia, spin-off) que ce soit dans les arts narratifs ou visuels. Le phénomène n'est pas nouveau, certes, mais il est important de constater la présence de ce phénomène de l'adaptation associée au 9<sup>e</sup> art (Mitaine, Roche & Schmitt-Pitiot, 2015 : 28)

En 1950 Vian signe sa première adaptation libre d'un thème de Sinatra, *Sam's song*, qui deviendra *Ma chansonnette*, ou le *Lady, be Good* de Gershwin. Et on prête le célèbre refrain *Ah si j'avais un franc cinquante*, emblème du *Tabou*, à une traduction de Boris Vian sur l'air du fameux *standard* américain *Whispering*. Vian adaptait en français, en 1957, une soixantaine de chansons du dramaturge et poète Bertold Brecht et du compositeur Kurk Weill pour un spectacle musical. Par ailleurs, il était manifestement en faveur des interprétations intermédiaires de tout ordre, de manière que nous observons le processus d'adaptation de ses chansons à un autre médium, la bande dessinée, comme particulièrement captivant et intéressant. Surtout pour un auteur qui fit toujours l'apologie du goût populaire et des arts, des médias et des genres considérés à tort comme « mineurs » ou tout simplement non suffisamment reconnus dans les années quarante et cinquante du siècle dernier ; si bien, de nos jours, le neuvième art a trouvé sa place méritée dans la hiérarchie artistique et culturelle.

Boris Vian était un lecteur féru du *Krazy Kat* de Herriman, du *Flash Gordon* d'Alex Raymond ou du *Superman* d'Actions Comics, mais aussi de *La famille Fenouillard* de Christophe ou *Les pieds nickelés* de Louis Forton. En outre, la vie et l'œuvre de Vian ont été reprises en bande dessinée. À ce sujet, il faudrait signaler des

<sup>16</sup> Chanson très connue de Boris Vian, chantée aussi par Mouloudji et Serge Reggiani en France et par Joan Baez aux États-Unis. *Le déserteur* devient vite une chanson censurée parce qu'elle est composée en janvier 1954, alors que la France vit la guerre de Corée, l'Indochine et les événements d'Algérie qui s'annoncent. Beaucoup d'années plus tard, *La Marseillaise* de Gainsbourg (1979), chantée au rythme de *reggae* avec son fameux refrain « aux armes et cætera », deviendra aussi très polémique et la version sera accusée de profanation.

titres comme *Piscine molitor* (2009) d'Hervé Bourhis et Christian Cailleux ; l'adaptation d'*Et on tuera tous les affreux* d'Alain Tercinet publiée chez Éric Losfeld en 1967 ; l'adaptation de *L'écume des jours* de Jean-David Morvan et Marion Mousse (2012) ; l'adaptation de *L'Automne à Pékin* (2017) de Gaëtan et Paul Brizzi ; l'adaptation de *L'arrache-cœur* (2020) de Jean-David Morvan et Maxime Péroz. Et l'adaptation, en 2020 – l'année du centenaire de la naissance de Boris Vian – des romans Vernon Sullivan : *J'irai cracher sur vos tombes* et *Les morts ont tous la même peau* chez Glénat par le scénariste Jean-David Morvan<sup>17</sup>.

L'ouvrage dont il est question dans cette étude est un recueil de vingt-six chansons de Boris Vian, publié en 2000, qui sont adaptées graphiquement par un florilège de vingt-six artistes, dessinateurs et scénaristes, au langage séquentiel et à l'image narrative de la bande dessinée. Parfois il s'agit de chansons quadrillées dans l'espace des vignettes et, d'autres fois, il s'agit plutôt d'illustrations qui accompagnent les paroles, sans phylactères ni bulles, ni textes inscrits dans les images. De là le titre : *Boris Vian en images et en bande dessinée*. Il s'agit d'un album cartonné, presque carré comme la pochette d'un disque, où les sillons seraient les paroles des chansons de Vian qui apparaissent toujours transcrites à côté, dans les deux marges – droite et gauche – des pages qui ne sont pas numérotées. Il s'inscrit dans une collection, « Chansons en BD », de la maison d'édition Vents d'Ouest où d'autres ouvrages collectifs étaient déjà publiés en hommage à Georges Brassens (1996) et Jacques Brel (1997), et qui en publiera aussi des recueils de chansons d'Édith Piaf (2001) et Léo Ferré (2002).

Un autre album collectif a été publié en 2009 pour le cinquantième anniversaire de la mort de Vian : *Chansons de Boris Vian en bandes dessinées*, qui proposait, lui aussi, des adaptations en bande dessinée des chansons les plus célèbres, choisies par Georges Unglik, Olivier Petit et Michel Cabos.

Le dessein d'actualiser les histoires et les rythmes des années cinquante du siècle dernier en 2000 se matérialise dans la diversité des traitements plastiques des auteurs de bandes dessinées, qui sont hyperréalistes, surréalistes ou caricaturaux. Des histoires en images dont les personnages – des personnages objets et des personnages animaux – ressemblaient à ceux des *cartoons*, et ceux des récits de Boris Vian lui-même, comme le chat de « Blues pour un chat noir » (1947), comme la souris de *L'écume des jours* (1947) ou le Sénateur Dupont de *L'herbe rouge* (1950). Il y a des illustrations à fond perdu qui occupent toute la planche, comme c'est le cas du *Déserteur* ou *On n'est pas là pour se faire engueuler*, ou bien les images et les vignettes s'étalent sur la double page en créant, parfois, des effets de symétrie. Il existe des divisions traditionnelles de la planche en quatre, en six ou en huit vignettes, ou bien des jeux de zooms et des plans détail dans d'autres. Les paroles des chansons apparaissent en bulles insérées dans les dessins, ou bien le texte de la chanson peut être repris dans son intégralité dans les récitatifs des vignettes – c'est le cas, par exemple, de *Pauvre gigolo* – ou encore les paroles ne sont qu'évoquées, de manière condensée, à travers de brefs récitatifs. Nous trouvons aussi des dessins muets, qui font des interprétations plus libres et même des bandes dessinées

---

<sup>17</sup> Elle est prévue l'adaptation chez Glénat des deux autres titres signés Vernon Sullivan : *Et on tuera tous les affreux* et *Elles se rendent pas compte* en 2020.

qui s'écartent des paroles originales et qui racontent, en adaptations plus libres, des intrigues parallèles inspirées par celles-ci. C'est le cas du *Régiment des mal aimés* de Christian Godard (« Ah craignez et redoutez // les amours mal embringuées // garez-vous sans hésiter // du régiment des mal aimés ») ou de *Rue Watt*, chanson jouée en « bleus » par Jean-Phillipe Peyraud, dans un style qui rappelle énormément celui des années 1980. Ou bien les deux planches de *Rock Hoquet*, de Jean Pierre Autheman, qui s'éloignent des paroles du rock de Vian, transcrites aux marges, pour inventer une histoire anecdotique qui se passe entre Henri Salvador et Boris Vian. Les aventures racontées dans la chanson et la bande dessinée se déroulent, à ce moment-là, en parallèle : « l'animation scopique ; la condensation narrative ; l'iconicité narrative ; la localisation des points de vue ; la thématization par hyper case. Ces effets sont les moyens par lesquels la narration figurative transpose la narration textuelle » (Meyer, 2013 : en ligne).

Le thème du macabre, du crime palpitant des premiers Vernon Sullivan ou de *Trouble dans les andains*, roman posthume de Boris Vian, plane dans *J'suis un monstre de perversité*, et Guillaume Sorel<sup>18</sup> le reproduit dans quatre planches avec une structure graphique en chiasme : dans la première planche les cases se multiplient et se quadrillent dans la mise en page au fur et à mesure qu'on avance dans la lecture visuelle et elles rendent bien compte ainsi de l'impression de la sérialité des boîtes du collectionneur avec des mouches épinglées. Collectionneur de mouches, de photos de filles, d'assiettes, de verres ou des globules oculaires... « Y en a qui collectionnent les scarabées // Y en a qui affectionnent les macchabés [...] Y en a qui collectionnent les assiettes bleues ». Dans les pages placées au milieu de la microhistoire, planches deux et trois, se produit l'explosion sur la double page : « J'suis un monstre de perversité // J'suis le contraire d'une sœur de charité », semble dire ce personnage roux, nu et maigre, habillé en redingote, dont le sexe est caché stratégiquement par le dessin d'un pistolet. Il torture à dessein avec un rire diabolique, entouré de corps démembrés, des oreilles coupées et des cœurs en conserve. Il déchiquète et décortique à plaisir, dans un dessin noir avec des tons rouge sang. À la fin, dans la dernière planche, avec la même distribution de vignettes que la première planche comme une sorte de refrain, le lecteur découvre, en bas de page, l'image d'un écrivain face à une machine à écrire, et de sa

<sup>18</sup> Guillaume Sorel (1966-) est un auteur de bande dessinée, peintre et illustrateur. Avant 2000, il a illustré les séries *RuneQuest* et *Stormbringer*. Il a collaboré dans le magazine *Heavy Metal* et il a réalisé, avec un scénario de Thomas Mosdi, la série *L'île des morts*, aux Éditions Vents d'Ouest. Il s'intéresse vivement aux écrivains et à la peinture du XIX<sup>e</sup> siècle, à la littérature fantastique et aux films d'horreur classiques de la Hammer ou des Universal Studio. Il a dessiné, avec un scénario de Mathieu Gallié, *Le fils du Grimacier* et, en 1996, il débute une collaboration avec François Froideval, avec la série *Mens Magna*. En 1999, il a retrouvé Thomas Mosdi pour le diptyque *Amnesia*. Et l'année 2000, quand Sorel réalise l'adaptation de cette chanson de Vian, il publie son premier album en solitaire : *Mother*, une révision du mythe du vampire. Vid. URL : <https://www.guillaumesorel.com/> (Gaumer, 2010 : 792).

tête s'échappe, en forme de nuage, l'univers satanique précédent nourri de sexe et de violence rouges. « J'gagne ma vie dans le roman policier // J'suis un monstre de perversité ». Il s'agit d'une structure pertinente parce que chez Vian se produit souvent cette confrontation des limites floues entre le réel et la fiction, entre l'éveil et le rêve, si revendiquée par les membres du Collège de 'Pataphysique comme le montre Thierry Foulc. Et l'excès de violence gratuite de la chanson – ou des romans comme le signale Anaïk Hechiche – ou ces images de cruauté psychopathe, sont justifiés par les dessins de Guillaume Sorel et les textes de Boris Vian grâce à ce recours.

Dans un ton et un style radicalement différents – ce qui est une constante de toutes les chansons – la version de *Que tu es impatiente la mort* de Mezzo<sup>19</sup>, dévoile la présence obsédante de la camarade dans l'imaginaire de Boris Vian. Le dessinateur fait cette allusion à travers l'idée d'un jeu d'échecs – *Le septième sceau* (1956) de Bergman – et des dessins fleuris, avec quatre planches divisées chacune en deux grandes cases symétriques, de la même grandeur, en noir et blanc absolu. Le noir et blanc de l'encre de chine, la dichotomie entre la vie et la mort et les oppositions des images du *memento mori*, du squelette et du beau corps nu d'une jeune femme, avec la présence d'un tissu noir rempli de jacinthes – « La mort est passée ce soir-là pour prendre un gosse de quinze ans // pour le serrer dans ses grands bras et l'étouffer avec sa robe de jacinthes » – qui rebondit en ricochet dans les textures de la mer et du champ de bataille et renforce cette idée de l'antithèse chromatique. Dans la planche trois, la belle femme est assise sur le gazon, son corps nu est entouré de jacinthes, dans la vignette d'en haut, un Superman, sorte de prince charmant, salue en arrière plan et, dans la case inférieure, un squelette assis, blanc sur noir, se prend la tête entre les mains. La quatrième vignette de la planche deux, montre un enfant en arrière plan qui joue dans un champ de bataille avec le plan détail des pieds d'un soldat mort, d'un pied botté et l'autre déchaussé d'« un dormeur du val » rimbaudien.

La fameuse chanson *Le déserteur*, vite censurée et interdite à la radio pour « antipatriotisme » à cause de la guerre d'Algérie : « Je viens de recevoir // mes papiers militaires // pour partir à la guerre // avant mercredi soir. Monsieur le Président // Je ne veux pas la faire // je ne suis pas sur terre // pour tuer des pauvres gens », est dessinée en forme de lettre. Elle s'écoule, telle que Jean-Pierre Duffour<sup>20</sup> l'imagine, en quatre

---

<sup>19</sup> Pascal Mesenburg, dit Mezzo, (1960-) est un illustrateur et auteur de bande dessinée et de sérigraphies, avec un trait réaliste, sombre et précis, entre ligne claire et densité de noir. Il est rattaché à la ligne contemporaine américaine. Il a publié sa première bande dessinée dans *Métal Aventure* et il a collaboré ensuite à *Zoulou* et à *L'Écho des Savanes*. Il a travaillé avec Pirus, à partir de 1989. Ensemble, ils ont publié *Les Désarmés* (2 tomes, 1991 et 1993). Mezzo a été influencé par les pochettes rock des années 60' et 70', par le *comic underground* américain : Robert Crumb, Rick Griffin, Robert Williams. Ainsi que par des auteurs plus anciens : Georges Herriman, Chester Gould, Will Eisner et par le cinéma d'Orson Welles. Il collabore régulièrement au journal de *Mickey* en tant qu'illustrateur, et réalise les couvertures des romans de Stephen King pour la collection Libro. Il continue à publier des histoires courtes dans *L'Écho des Savanes*, avec son complice Michel Pirus au scénario (Gaumer, 2010 : 591-592).

<sup>20</sup> Jean-Pierre Duffour (1963-) est un illustrateur et auteur de bande dessinée. Il a publié son premier album, *Fonstres mous*, en 1987 chez Glénat Jeunesse. Ensuite, il a publié avec son trait naïf qui le caractérise, dans la maison d'édition L'Association et jusqu'à 2000 en collaboration avec Lewis Trondheim ou Marjane Satrapi : *La spirale infernale* (1991), *Les abysses phénoménaux* (1996), *Les sept vies du dévoreur*

illustrations ou quatre vignettes à fond perdu dans un style naïf, de ligne claire où il travaille par accumulation de motifs. Multiplication de figures carrées en gris-bleu de membres de l'armée et de l'église tous confondus dans une masse géométrique, multiplication d'avions, de bombes et d'explosions rouges dans la planche opposée de la double page :

S'il est une cible omniprésente pour Boris Vian, c'est bien la guerre, sous toutes ses formes et tous ses visages. [...] Vian est un hypersensible : il n'a aucune tolérance pour la guerre et ses profiteurs, et n'hésite pas à s'exprimer publiquement au moyen d'une chanson qui appelle ouvertement à la désertion (Laprand, 2007 : 69-70)

Une autre chanson antimilitaire de l'album, *À tous les enfants*, illustrée et adaptée par Gilles Cazaux<sup>21</sup>, se déroule, d'un point de vue graphique, en vignettes panoramiques, très cinématographiques, en *cinémascope*, avec des ciels rougeâtres peints en aquarelle, avec un prêtre squelette, des soldats morts et avec l'apparition d'une femme géante surréaliste, panthéiste, en contre-plongée, avec de nombreux avions de guerre et des parachutes qui tombent sans cesse.

L'onirisme et la nostalgie sont des ingrédients clés dans la production vianesque. Dans *Le cinématographe*, Emmanuel Moynot<sup>22</sup> évoque – en quatre vignettes régulières distribuées par planche, et en alternance du noir et blanc et des couleurs pour marquer la distinction entre le réel et l'univers de rêves de l'écran – la beauté d'un monde de fantaisie et d'évasion avec des *cowboys* de western américain et une *starlette* « blonde, blonde, blonde comme l'amour ». Moynot remarque à travers ses dessins la cérémonie merveilleuse de se rendre dans cet espace de l'entre-deux qui est le cinéma : « Maintenant ce n'est plus mon papa qui peut m'emmener au cinéma car il plante ses choux là-bas, pas loin de Saint-Cucufa // Mais j'ai rencontré un Attila, un moustachu,

---

*d'ombre* (1998) et *La minute de bonheur* (1999), ce dernier album avec un scénario de Loo Hui Phang. Vid. URL : <https://www.bedetheque.com/auteur-4428-BD-Duffour-Jean-Pierre.html>

<sup>21</sup> Gilles Cazaux (1968-) est un auteur de bande dessinée qui a débuté dans le domaine de la publicité avant de se tourner vers l'animation où il a réalisé les *story board* des séries comme *Tintin* et *Bob Morane*. Il a collaboré à la réalisation du long métrage d'animation *Corto Maltese. La cour Secrète des Arcanes*, sorti en septembre 2002. Cazaux a participé aux albums collectifs BD sur Boris Vian et Edith Piaf, parus chez Vents d'Ouest. Vid. URL : <https://www.bedetheque.com/auteur-5088-BD-Cazaux-Gilles.html>

<sup>22</sup> Emmanuel Moynot (1960-), est un auteur de bande dessinée, musicien, compositeur, chanteur et guitariste. Il a commencé au début des années quatre-vingts à publier ses premières planches. Le grand public l'a découvert pour sa reprise en bande dessinée de la série de Nestor Burma d'après les romans de Léo Malet sur une demande de Jacques Tardi. Il concède une grande importance aux personnages et aux décors et ses thèmes de prédilection sont l'erreur, la méprise amoureuse, la solitude ou la difficulté de la création artistique. À partir de 1993, il a travaillé avec le scénariste Dieter et il a créé avec lui *Les aventures du vieux fou*, publiées entre 1999 et 2001 (Gaumer, 2010 : 617-618).

un type comme ça ! Il adore aller le mercredi dans les cinémas [...] Et ça reste toujours comme autrefois rempli de *coveboilles* sans foi ni loi ».

La bienveillance farouche envers les voyous, les beaux pirates, célébrés dans *La mauvaise réputation* de Brassens<sup>23</sup>, est aussi un trait significatif et récurrent parmi les sujets des chansons de Boris Vian. Dans ce recueil se trouve, en guise d'exemple, *Arthur... Où t'as mis le corps ?* Une chanson actualisée par Thierry Robin<sup>24</sup> en trois planches d'une seule vignette chacune. Il emploie un sens aigu de la brièveté et des couleurs bleues et grises, nocturnes, pour raconter en clé d'humour – avec cet Arthur qui ne se rappelle pas où il a caché le cadavre – un *hold-up* qui vire à l'échec. La deuxième et la troisième images reflètent un beau exercice de symétrie parfaite puisqu'on observe les membres de la bande de truands à gauche, à l'intérieur d'une banque en train de voler et, à droite, les mêmes individus en prison figés, paralysés avec les mêmes gestes et attitudes mais, cette fois-ci, crânes rasés et en pyjamas rayés. « Arthur ! Où t'as mis le corps, s'écriaient les inspecteurs (parlé) : -Ben... j'sais plus où j' l'ai foutu, les mecs... -Arthur ! Réfléchis nom d'là ! ». Robin évoque le style des caricatures et des *comic books* des années trente et il introduit un argot digne de la Série noire, si cher à Boris Vian. Jean-Claude Denis<sup>25</sup>, dans *Tango interminable des perceurs de coffre-forts*, choisit aussi des dessins monochromes, à la ligne claire, et une division de cases propre d'un montage cinématographique pour raconter encore l'histoire d'un cambriolage désastreux qui finira par l'emprisonnement des quatre personnages aux résonances des frères Dalton. Et Éric Derian<sup>26</sup>, dans *Les pirates*, avec des planches divisées en neuf vignettes régulières, recourt à la fausse naïveté des bestiaires des *cartoons* pour raconter l'histoire, dès l'enfance à l'âge adulte, d'un jeune lapin crapule. Un petit lapin qui devient maquereau d'une vache avec des seins à quatre tétons et dont il finira par se défaire du cadavre et, qu'à la fin, deviendra politicien. La pointe finale sera le plan détail d'un dessin encadré et déchiré de son enfance quand le jeune lapin rêvait d'être pirate : « Les pirates ont des tas des frégates // des sabres pointus et pas de cravate // Les pirates ont du poil aux pattes et un' tête de mort sur les omoplates ». Ou bien,

---

<sup>23</sup> Célèbre chanson de Brassens vouée à l'inconformisme, sortie en 1952 dans son album éponyme produit par Jacques Canetti.

<sup>24</sup> Thierry Robin (1958-), auteur de bande dessinée très influencé et passionné par la Chine. Il a réalisé *Crève le malin*, un exercice de style en 44 pages, la série fantastique et poétique *Rouge de Chine* (4 volumes) et *Klobenz*. En 2000, il réalise sa première bande dessinée pour enfants avec Lewis Trondheim : *Le Petit Père Noël*, aux éditions Dupuis (Gaumer, 2010 : 727).

<sup>25</sup> Jean-Claude Denis (1951-) est un auteur de bande dessinée, publicitaire, fondateur du groupe Imaginon et, de plus, il joue la guitare dans le groupe *Les Hommes du Président*. Sa première bande dessinée, en tant qu'auteur complet, c'était *Cours tout nu*, publiée chez Futuropolis en 1979. Il est aussi l'auteur de la série d'*André le Corbeau* et de *Luc Leroi* (Gaumer, 2010 : 243-244).

<sup>26</sup> Éric Derian, dit Turalo (1971-) est un auteur de bande dessinée qui a intégré l'Atelier Brol à Angoulême, devenu Atelier Sanzot. Il y a réalisé ses premiers récits : *Picasso a disparu* et *Humain trop humain (sic)* avec un scénario de Richard Marazano. Dans le cadre de l'Atelier Sanzot, il a créé la série *Hermine* avec Delphine Rieu, Éric Omond et Jean-Philippe Peyraud. En 1998, il a publié *Turalo le lapin*. Vid. URL : [academie-bd.fr/formateurs/eric-derian](http://academie-bd.fr/formateurs/eric-derian).

dans *L'anguille*, Tiburce Oger<sup>27</sup> reprend la figure du bon voleur, du jeune filou qui se faufile, séducteur tel Arsène Lupin, avec la femme de ses rêves qu'il enlève au gros bourgeois : « J'ai jamais connu qu'une école, c'est celle de la cambriole. J'ai pas d'plomb aux ch'villes, chacun m'appelle l'anguille ». La confrontation entre les espoirs d'une vie trépidante pleine d'aventures et la réalité la plus crue se répète comme une ritournelle avec toute une échelle de variations. Ainsi dans *Je rêve*, chanson de Vian dessinée par Timshel, il exploite encore le thème onirique avec des dessins de féerie, en deux planches au fond violet et avec des personnages à cheveux verts et bleus. Mais il y a toujours une note discordante parce que la frontière entre réalité et fantaisie se place dans le rêve d'un ivrogne.

À nouveau, *Dans mon lit*, chanson revisitée par Riff Reb's<sup>28</sup>, le rêve sert à contrecarrer, en couleurs psychédéliques, surtout le vert et le rouge, les couleurs complémentaires, la limite entre les deux règnes. Car les rouges sont dans les rêves et les verts dans l'état d'éveil, et aussi parce que les planches une et trois, celles des rêves, sont divisées en vignettes, tandis que les planches paires, deux et quatre, montrent en une seule image la réalité, la peur que certains personnages masculins de Boris Vian ressentent envers la femme. Elles véhiculent cette obsession de Vian par l'image de la femme dévoreuse, de l'ogresse sexuelle surréaliste, qui se manifeste, par exemple, dans l'impuissance de Saphir Lazuli dans *L'herbe rouge* (1950) ou dans le refus d'Anne et d'Angel envers le personnage féminin dans *L'Automne à Pékin* (1947). À la fin, le petit bonhomme est assiégé par la femme géante, nue, fantastique et multipliée, avec des cheveux rouges sataniques et des lunettes vertes des années soixante-dix.

Il est aisé d'imaginer que les styles variés des illustrations et des bandes dessinées essaient de bien se correspondre avec la thématique, la sonorité et le rythme des chansons. Ainsi, dans *Ne vous mariez pas les filles*, adaptée par Jean Solé<sup>29</sup>, il reproduit d'une manière comique le refrain : « Ne vous mariez pas les filles, ne vous mariez pas » grâce à des bandes ou des vignettes horizontales très étroites qui traversent au milieu des quatre planches et qui exhibent alignées les têtes de filles de toute sorte, horrifiées quand elles voient défiler les photographies d'hommes indésirables :

<sup>27</sup> Tiburce Oger (1967-), auteur de bande dessinée, primé avec un *Alph'Art avenir* au Festival d'Angoulême en 1991. Il a créé la série *Gorn* (1992-2008). Il a écrit le scénario de *Damoiselle Gorge*, série dessinée par Christian Paty, ainsi que *Neuf Têtes*, dessinée par Igor David aux Humanoïdes associés. Il est le dessinateur d'*Orull le faiseur de nuages* sur un scénario de Denis-Pierre Filippi aux éditions Delcourt. Et il est auteur complet de *La Piste des Ombres*, chez Vents d'Ouest (Gaumer, 2010 : 638).

<sup>28</sup> Riff Reb's, de son vrai nom Dominique Duprez, est un auteur de bande dessinée qui a participé à la fondation de l'Atelier Asylum en 1984 avec Arthur Qwak (Gaumer, 2010 : 722).

<sup>29</sup> Jean Solé (1948-) est un dessinateur de bande dessinée, collaborateur assidu des revues *L'Écho des savanes* et de *Pilote*. Il a collaboré avec le scénariste Jean-Pierre Dionnet depuis 1972. Il a participé, avec Gotlib, à la création de la revue *Fluide Glacial*, où il a publié les *Pop et Rock et Colégram*, *Superdupont* ou l'album autobiographique *La Salle des machines*. Ses dessins ont des références surréalistes et il cultive l'*horror vacui*. (Gaumer, 2010 : 790-791).

Quand ils sont beaux ils sont idiots // quand ils sont vieux ils  
sont affreux ; Quand ils sont grands ils sont feignants // quand  
ils sont petits ils sont méchants // Avez-vous vu un homme trop  
gros extraire ses jambes de son dodo // s'masser l'ventre et  
s'gratter les tifs // en s'r'gardant ses pieds l'air pensif ?

Christian Rossi<sup>30</sup> interprète avec beaucoup de liberté la chanson *Le politique*, en faisant allusion à la théâtralité du métier, à l'ouverture et la fermeture du rideau rouge et au symbolisme d'un spectacle de mouches qui jouent avec des notes de musique sur un fond jaune. Avec des couleurs fortes, très saturées et un style qui passe de l'infiniment petit : les mouches, à l'infiniment grand : un couple de mouches habillées avec des imperméables bleus, chapeaux et cravates. En finissant, dans la dernière planche, avec l'agrandissement progressif des yeux de la mouche et la clôture de cette mise en scène avec un rideau rouge sang.

Il y a des contrastes entre le minimalisme et l'*horror vacui*. Il existe un dessin rapide, très spontané, comme celui de Joann Sfar, de Fred<sup>31</sup> dans *Mon oncle Célestin*. Ou bien un style plus d'avant-garde dans *J'suis snob*, interprété au dessin par Alain Garrigue<sup>32</sup>. Avec quatre planches divisées en quatre vignettes très colorées et surréalistes, avec un snob représenté par un pantin dandy avec de grands yeux et une moustache dalinienne en spirale ou en gidouille. Souligné sur des fonds à carreaux, et des spirales à gogo, des figures à l'envers et des contrastes chromatiques. Garrigue fait un zoom quand il écrit dans le récitatif : « C'est dans les p'tits détails comme ça que l'ont est snob ou pas ». Une autre chanson dont l'exécution graphique est intéressante c'est *On n'est pas là pour se faire engueuler* d'O'Groj<sup>33</sup>, avec quatre illustrations en couleurs pastel, des figures rondes comme celles de Botero et des éléments faussement naïfs comme des éléphants roses dans un « Ba Bar », où un roi despote « d'Zanzibar » qui arrive habillé en léopard dans une décapotable, protégé par une barrière de gros policiers identiques qui semblent des ogres avec de grandes bouches bien ouvertes remplies de dents acérées. Tout comme un Saint Pierre qui ouvre une « bouche trouée

---

<sup>30</sup> Christian Rossi (1954-) est un auteur de bandes dessinées connu surtout par ses westerns. Il a repris le dessin de la série de Jim Cutlass, à la suite de Jean Giraud. Et, en 1990, il entame le *Cycle des deux horizons* sur un scénario de Makyo. Au début des années 2000, il a fait l'adaptation en bande dessinée des romans de George-Jean Arnaud : *La compagnie des glaces* (Gaumer, 2010 : 738).

<sup>31</sup> Fred, Frédéric Othon Théodore Aristidès (1931-2013) est un auteur de bande dessinée dont les albums les plus connus sont *Le Petit Cirque*, *L'histoire du corbac aux baskets*, qui obtient l'Alph'Art du meilleur album à Angoulême en 1994 et la série *Philémon* (Guillaume, 2011 : 223).

<sup>32</sup> Alain Garrigue (1962-) est un artiste pluridisciplinaire : il est peintre, auteur de bande dessinée et écrivain. Il développe son travail autour des notions de la vision et de la lecture d'une œuvre. Il a commencé à publier ses premières planches de l'âge de dix ans. En 1989, il publie son premier album, *Séjour en Afrique*, aux Éditions Rackham avec Jean-Luc Coudray, primé d'un Alph'Art Coup de Coeur au salon d'Angoulême. Et à partir de 1990, il entame les *Aventures d'Alex Russac*, une série publiée aux Éditions Delcourt (Gaumer, 2010 : 354).

<sup>33</sup> O'Groj (1962-), Olivier Grojnowski est un auteur de bande dessinée qui a participé dans la publication de plusieurs revues : *Circus*, *Métal Hurlant*, *L'Écho des savanes*... Il a collaboré avec Frank Margerin et, en 2001, il a réalisé les dessins des *Dragz* sur un scénario de Corcal, chez Dupuis. Vid. URL: <https://www.bedetheque.com/auteur-2259-BD-O-Groj.html>

dentée » terrifiante (« Mais sitôt que l'on s'approche du guichet // on est r'foulés et Saint Pierre se met râler. // Alors j'ai dit // on n'est pas là pour se faire engueuler // on est venus essayer l'auréole / on n'est pas là pour se faire renvoyer // on est morts ») dans un ciel bleu ennuagé qui s'oppose à l'enfer rouge de la planche d'à côté, une ambiance plus amusante et réconfortante, avec plusieurs petits diables rigolos qui bondissent de boîtes à ressort. D'un point de vue graphique, les oppositions stylistiques de toute sorte se succèdent. Par exemple, le rythme se ralentit ou s'accélère selon la division des scènes en cases, en vignettes ou en planches. Dans *Pauvre gigolo* de Christophe Chabouté<sup>34</sup>, il est possible d'observer dans les dessins de deux planches en noir et blanc, à la gouache et à l'encre de chine et avec un trait nerveux, comment Chabouté joue avec la dissimilitude de volumes entre deux types de corps : ceux de la vieille grosse dame et du jeune homme élancé. Les expressions de leurs visages contrastent, ainsi que le statisme de l'un face à la dynamique de l'autre, pour exprimer le désespoir du gigolo qui se vend à une dame qui n'arrête pas de danser le charleston (« Son sautoir au vent reprenait la bacchanale »). Des antithèses, des hyperboles, des métaphores et des métonymies sont véhiculées à travers les images. Dans *La chasse à l'homme*, interprétée par Pierre Guilnard<sup>35</sup>, une « rôdeuse », une chercheuse d'hommes, est représentée dans la bande dessinée par métonymie. Il s'agit d'une ancienne voiture rouge qui roule la nuit. La pointe finale réserve une note dérisoire parce que la fin de la chanson : « Il se rapproche // il me reluque // ça me fait des trucs le long d'la nuque », Guilnard la transforme en rire jaune. De la voiture incarnate sort une vieille femme blonde avec une robe rouge qui rentre chez elle toute seule, qui décide de se faire une bouillotte et une p'tite infusion et qui se plaint d'avoir mal aux reins.

Toujours, dans la perspective vianesque, se poursuit le contraste entre les désirs, les convoitises, les rêves, les illusions et le coup de poing d'un quotidien qui frappe fort et qui assomme.

Pour mieux saisir ce phénomène intermédiaire et le mécanisme d'adaptation dans cette approche des chansons de Boris Vian à travers la focalisation dans un autre médium hybride, nous proposons une analyse plus détaillée de l'interprétation en

---

<sup>34</sup> Christophe Chabouté (1967-) est formé dans le domaine de la publicité. Il publie, pour la première fois, en 1993, ses planches dans un album collectif sur Rimbaud chez Vent d'Ouest. Son dessin en noir et blanc reflète ses influences : Didier Comès, Jacques Tardi, José Muñoz, Dino Battaglia et Alberto Breccia. Son premier ouvrage, *Sorcières*, publié en 1998 aux Éditions du Téméraire, est primé au Festival d'Illzach. La même année, paraît *Quelques jours d'été* qui reçoit l'Alph'art Coup de cœur au Festival d'Angoulême (Gaumer, 2010 : 162-163).

<sup>35</sup> Pierre Guilnard (1943-) est un auteur de bande dessinée qui a débuté dans le journal *Pilote*. Il a travaillé dans les journaux *Spirou* et *Tintin*. En 1989, il a créé la série *La Java des Gaspards* aux éditions Vents d'Ouest. En 1995, il a publié chez Dargaud : *Décharge interdite, Pas de diam's pour un cave et des cailles au résiné* (Gaumer, 2010 : 397).

dessins de deux chansons vianiennes : la *Valse des mannequins* choisie et adaptée par Étienne Davodeau<sup>36</sup> et *Les Joyeux Boucheurs* par David Prudhomme<sup>37</sup>.

### 3. 1. La *Valse des mannequins* de Boris Vian par Étienne Davodeau

La *Valse des mannequins* est, encore une fois, l'expression musicale et dessinée d'un désaccord entre deux mondes : celui de l'illusion et, donc, des désirs frustrés d'évasion et celui du réel le plus anodin. Étienne Davodeau, un auteur qui se caractérise précisément pour son savoir-faire à l'heure de raconter des histoires ancrées dans le quotidien, interprète avec adresse cette chanson de Boris Vian<sup>38</sup> (annexe 2).

Davodeau est l'auteur des *Amis de Salties* (trois volumes chez Dargaud, 1992, 1993 et 1994) ; *Le constat* (Dargaud, 1996) ; *Quelques jours avec un menteur* (Delcourt, 1997) ; *Le réflexe de survie* (Delcourt, 1998) ; *Juliette Galipette* (1999) ; *Un monde si tranquille* (trois volumes chez Delcourt, 1999, 2000 et 2002) ; *L'atelier* (2002) ; *Chute de vélo* (2004) ; *Lulu femme nue* (deux volumes chez Futuropolis, 2008 et 2010) ; *Le chien qui louche* (Futuropolis, 2013) et *Les couloirs aériens* (Futuropolis, 2019). Il est aussi auteur de documentaires en bande dessinée tels que : *Rural !* (2001) avec préface de José Bové ; *Les mauvais Gens : une histoire de militants* (2006) où il raconte le parcours de ses parents syndicaux jusque dans les années 1960 ; *Un homme est mort* (2006), adaptation du film éponyme perdu, sur la mort de l'ouvrier Édouard Mazé lors des grèves de Brest au printemps de 1950, et *Les ignorants* (2011), un chassé-croisé d'Étienne Davodeau avec son voisin, le vigneron Richard Leroy. Il a aussi collaboré en tant que scénariste et comme dessinateur dans d'autres bandes dessinées.

En ce qui concerne son approche graphique à la chanson de Boris Vian, *Valse des mannequins*, il travaille l'espace qui lui est accordé, quatre planches, en les divisant en six cases régulières et en y faisant défiler le récit en images d'une femme qui regarde attentivement son compagnon regarder à son tour hébété la télé allumée. Dans la cinquième vignette, la femme, debout, derrière le canapé, regarde à la dérobée son corps de profil dans la glace. Elle s'observe, pas son visage – où l'identité se concentre – mais son corps, et elle nous montre ainsi, en faisant coïncider son regard avec celui des lecteurs, ses petits seins et ses « bourrelets », tandis que son mari, assis, de profil, regarde hypnotisé la lumière jaune de l'écran. Le contraste bichrome de tonalités froides, bleues et grises et de tonalités chaudes, jaunes, est très significatif. Dans la sixième vignette, il existe un zoom ou un plan détail de la poitrine de la femme qui regarde son profil déformé en gris et, à la page suivante, en juxtaposition et par contraste, la septième vignette montre, en jaune, le décolleté et les beaux seins du mannequin sans visage qui s'offre à la scopophilie et aux regards anonymes des spectateurs de la télévision : « Toute l'année / plus parée qu'une fée, tu sais / provoquer les désirs cachés / des spectateurs charmés ». La critique amère de Boris Vian en ce qui concerne l'« usage » de cette femme objet est mise en relief dans la version de Davodeau, parce que la femme à lunettes « grassouillette », casanière, en chandail et en jeans, décide de ne pas rester

<sup>36</sup> <http://www.etiennedavodeau.com> (Gaumer, 2010 : 231-232).

<sup>37</sup> <http://davidprudhomme.blogspot.com.es> (Gaumer, 2010 : 696-697).

<sup>38</sup> Chanson que Carla Bruni (ancienne mannequin) interprète dans l'album hommage : *Boris Vian: On n'est pas là pour se faire engueuler* (2009) pour le cinquantenaire de sa mort.

passive et elle sort de l'appartement, la nuit, pour se rendre dans le bâtiment de « TD1 » illuminé ou aurolé, comme l'écran de la télévision, en jaune, dans un plan en contreplongée. Elle, la femme ordinaire qui appartient à l'univers du quotidien, attend la sortie de la belle et pulpeuse mannequin. Elle s'en approche, l'agresse et l'emporte dans ses bras. Dans le récitatif de la vignette nous pouvons lire : « Adieu les imbéciles. Dans ses bras tu oublies cette comédie ». La femme brune aux cheveux courts jette à la Seine le corps inerte de la femme blonde aux cheveux longs et elle rentre tranquille chez-elle tandis que son compagnon s'est déjà endormi sur le canapé. Elle l'embrasse et le réveille : « Réveille toi, éteins cette télé et viens te coucher ». Dans la vignette 21 on voit, de dos, la figure de cette femme anonyme qui enlève son chandail et montre ses « poignées d'amour » devant son copain qui, une fois au lit, (vignette 22), sans se retourner lui dit : « Tu devrais prendre soin de ton image. Tu devrais arrêter de mettre pantalon, chandail et souliers plats ». À la fin, (vignette 23) il y a un gros plan d'elle et, en *split screen*, l'image du mannequin qui tombe comme une poupée désarticulée dans les eaux noires de la Seine, image reprise dans la vignette finale. Davodeau reprend les vers de la fin de la chanson : « Tu t'animes et tu vis enfin et tu te ris du lendemain, Rêve, beau mannequin ». Image du corps inerte, jambes en l'air, comme *La Charogne* de Baudelaire, de la belle femme qui reste submergée.

### 3. 2. *Les joyeux bouchers* de Boris Vian par David Prudhomme

Cette chanson anti-militaire interprétée par David Prudhomme en bande dessinée, présente un énorme intérêt du point de vue plastique. Prudhomme avait réalisé aussi, dans la maison d'édition Vents d'Ouest, l'adaptation de la chanson *Amsterdam* dans l'album dédié à Jacques Brel (1998). Il est connu pour être le dessinateur de la série *Ninon Secrète*<sup>39</sup> avec scénario de Patrick Cothias (1992-2004) publiée chez Glénat et de deux volumes de *L'oisiveraie*, publiés en 2002 et 2005. Il a dessiné *Port Nawak*, avec scénario de Jean-François Hautot (Vents d'Ouest, 1999) ; *La tour des miracles* (Delcourt, 2003), une adaptation du roman éponyme écrit par Georges Brassens avec scénario d'Étienne Davodeau ; Les deux volumes de *La Marie en plastique* (Futuropolis, 2006-2007) avec scénario de Pascal Rabaté ; *La farce de Maître Pathelin* (L'An 2, 2006), libre adaptation de la pièce médiévale ; *Vive la marée !*, avec scénario de Pascal Rabaté (Futuropolis, 2015) ; *Mort & vif*, avec Jef Hautot (Futuropolis, 2017) et *Sumographie*, une histoire où il s'occupe des dessins et qui est co-scénarisée avec Sonia Déchamps (2019). En tant qu'auteur complet, David Prudhomme a publié *Rebétiko (la mauvaise herbe)* (Futuropolis, 2009) et *La traversée du Louvre* (Futuropolis/Louvre Éditions 2012).

Dans cette libre adaptation qui nous occupe de la fameuse chanson de Boris Vian, (annexe 3) il emploie, dans les quatre planches, des éléments hors scène ou

<sup>39</sup> La série *Ninon Secrète* : *Duels* (1992), *Mascarades* (1994), *Amourettes* (1996), *Escarmouches* (1997), *Carnages* (2000) et *Décisions* (2004).

« métagraphiques » qui se déplacent à pied de page, en marge des vignettes et qui dansent dans un univers du minuscule avec un morceau de viande ou un animal saignant sorti des abattoirs. Le morceau de viande danse d'abord le tango dans les bras du boucher, ensuite du militaire et il finit attaché à un crochet, pourri et avec de nombreux vers qui sortent du corps et s'incrument dans le boudin du frigo. Prudhomme fait usage des collages avec des photographies, par exemple celle de l'intérieur d'un café avec un sol en damier, où l'un des gros bouchers moustachus est assis en dessin découpé. Il n'introduit que quelques vers de la chanson et non pas tout le texte des paroles et il joue beaucoup avec les métaphores visuelles. Dans la première vignette un couple danse un tango dans un café où les bouchers attablés le regardent, les yeux bovins et, dans la vignette consécutive, le corps de la danseuse est déchiqueté en mille morceaux de viande, suspendus autour du corps de l'homme. Cette image surréaliste de démembrement du corps se produit, sûrement, dans les têtes des observateurs. Le corps humain se réduit en matière informe comme à la fin de *L'Écume des jours*. Les couleurs qui prédominent sont le rose cochon, le blanc et le noir. Dans la première planche nous observons un contraste en damier : noir, blanc, blanc, noir. Et malgré le message de charcuterie, il y a un ton de dérision avec les trois bouchers qui dansent ensemble, ou l'énumération qui se fait dans une vignette avec trois mains qui comptent avec les doigts : « 1. Faut qu'les peaux se fassent tanner ; 2. ou que les pieds se fassent paner et 3. que les têtes aillent mariner. ». Quand il s'agit du carnage militaire, dans la planche trois : « C'est le tango des joyeux militaires // des gais vainqueurs de partout et d'ailleurs // c'est le tango des fameux va-t'en guerre // c'est le tango de tous les fossoyeurs » ; il n'y a qu'une seule vignette à fond perdu qui occupe toute la planche où les militaires sont exposés comme des soldats de plomb ou des jouets, encore dans la miniature, pour bien montrer la petitesse de leurs glorioles et ambitions. Autour d'un corps décapité, il y a des soldats de Napoléon, des tanks, un légionnaire romain, des cowboys et des indiens tous confondus. Et tout cela finit par la spirale 'pataphysique de l'Ordre de la Grande Gidouille, par la gidouille du Père Ubu dans le boudin noir qui danse en tourbillon. « Voilà du boudin ». Prudhomme regagne la raillerie et l'écart burlesque que l'on retrouve dans la plupart des adaptations graphiques des chansons de Vian en cases et en bulles, et qui répondent aussi à la tonalité des chansons, mais toujours avec un fond de protestation et de dénonciation.

#### **4. Conclusion**

À travers cette approche nous avons pu constater la richesse de possibilités qu'offre le choix de la musique pour approfondir l'étude de la production vianesque et, de plus, mettre en exergue sa virtuosité en tant que parolier. Pour ceci nous avons ciblé sur un recueil de bandes dessinées qui avait pour but lui rendre hommage grâce à l'adaptation de ses chansons les plus connues et dont la conception était tellement synesthésique que le pianocktail de Colin. Les chansons de Vian sont ainsi révisitées et réinvesties d'une nouvelle signification. Elles sont réinterprétées en traits et en couleurs. Par ce procédé, ces auteurs connus de bande dessinée, notamment Davodeau et Prudhomme, parviennent à cultiver à travers plusieurs techniques et stratégies médiatiques, l'esprit des rythmes et des paroles de Boris Vian. Et ils arrivent à atteindre

un espace d'interdiscursivité graphique qui nous semble intéressant afin de se questionner sur le phénomène intermédiatique. Puisque, comme affirme Jan Baetens « les médias s'avèrent toujours des constructions provisoires et hybrides, dont l'indépendance par rapport à toute une série d'autres médias qui se chevauchent dans des contextes historiques et culturels eux aussi sans cesse changeants, devient vite une vue de l'esprit » (Baetens, 2009 : 16). Les auteurs de bande dessinée, qui participent dans la composition quasi musicale de ce recueil, créent des hypertextes insérés ou fusionnés aux images et ils interviennent avec leur créativité pour interpréter les hypotextes ou les paroles des chansons de Boris Vian. Et ceci illustre une « conception de l'adaptation synonyme d'invention : celle-ci entend permettre à un auteur de proposer de nouvelles modalités de signification et de démontrer l'apport d'un art graphique » (Berthou, 2015 : 68). Vian véhicule toute une série de thématiques réitératives dans son langage-univers créatif qu'il souligne grâce à la fraîcheur et la spontanéité propres de la chanson. Et à leur tour, les auteurs de bande dessinée prennent la relève puisqu'ils s'approprient de la nature hybride de tous les processus de construction vianesques. Ils y interviennent avec leur « graphiation » et leurs images ne se limitent pas à accompagner les phylactères mais elles transfèrent, dans leurs ensembles de procédés esthétiques et techniques de dessins, l'esprit et les sens des chansons. Ils s'appêtent à exploiter « le potentiel visuel d'une œuvre donnée afin de démontrer que l'écrit ne constitue pas forcément le seul et unique environnement permettant à une fiction donnée de se développer » (Berthou, 2015 : 67), de sorte qu'ils suivent de près l'intention de Boris Vian de muter, transformer et enjamber tous les arts, tous les médias confondus et créer ainsi de beaux monstres de perversité.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAUD, Noël (1981 [1966]) : *Les vies parallèles de Boris Vian*. Paris, 10/18, C. Bourgois.
- ARNAUD, Noël (1993) : « Humour ? Pataphysique ? Rigolade ? », in M. Lapprand (éd.), *Vian, Queneau, Prévert. Trois fous du langage*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- BAETENS, Jan (2009) : « Littérature et bande dessinée. Enjeux et limites », *Cahiers de Narratologie*, 16. URL : <https://journals.openedition.org/narratologie/974>.
- BEAUMONT-JAMES, Colette (1999) : *Le français chanté ou La langue enchantée des chansons*. Paris, L'Harmattan.
- BERTOLT, Nicole & Alexia GUGGÉMO (2019) : *Boris Vian 100 ans. Livre anniversaire*. Paris, Heredium.
- BERTHOU, Benoît (2015) : « Médiation, figuration, traduction : trois conceptions de l'adaptation d'œuvres littéraires en bande dessinée », in Benoît Mitaine, David Roche et Isabelle Schmitt-Pitiot (éd.), *Bande dessinée et adaptation (littérature, cinéma, tv)*. Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal. 61-79.

- BESSON, Rémy (2014) : « Prolégomènes pour une définition de l'intermédialité ». *Cinémadoc*. URL: <http://culturevisuelle.org/cinemadoc/2014/04/29/prolegomenes>.
- BOURHIS, Hervé & Christian CAILLEUX (2009) : *Piscine molitor*. Paris, Dupuis.
- BRIZZI, Gaëtan & Paul BRIZZI (2017) : *L'Automne à Pékin. [Adaptation en bande dessinée]*. Paris, Futuropolis.
- CECCHETTO, Céline & Michel PRAT (2020) : *La chanson politique en Europe*. Bordeaux, Eidolon, Presses Universitaires de Bordeaux. URL : <https://books.openedition.org/-pub/25351>.
- COLLECTIF (2000) : *Boris Vian en images et en bande dessinée*. Paris, Vents d'ouest.
- COLLECTIF (2009) : *Boris Vian*. Dossier de la revue *Europe*, 967-968, 3-161.
- COSTES, Alain (2009) : *Boris Vian : Le corps de l'écriture*. Limoges, Lambert-Lucas.
- DADOUN, Roger (1984) : « Numéro jazz pour homme-orquestre ». *L'ARC*, 90 [Dossier *Boris Vian*], 3-4.
- FOULC, Thieri & Paul GAYOT (2017) : *Vian et la 'Pataphysique*. Paris, Le Livre de Poche.
- GAINSBURG, Serge (1984) : « J'ai pris la relève ». [Fragments d'une conversation recueillis par Noël Simsolo]. *L'ARC*, 90 [Dossier *Boris Vian*], 61-63.
- GAUMER, Patrick (2010) : *Dictionnaire mondial de la BD*. Paris, Larousse.
- GROENSTEEN, Thierry (2017) : *La bande dessinée au tournant*. Bruxelles, Les Impressions Nouvelles.
- GUILLAUME, Marie-Ange (2011) : *Fred, l'histoire d'un conteur éclectique*. Paris, Dargaud Biographie.
- HECHICHE, Anaïk (1986) : *La violence dans les romans de Boris Vian*. Paris, Publisud.
- HENNION, Antoine (2013) : « La production du succès : une anti-musicologie de la chanson de variétés ». *Volume ! La revue des musiques populaires*, 10 : 1. URL : <https://journals.openedition.org/volume/3815>.
- KRISTEVA, Julia (1969) : *Séméiôtiké. Recherche pour une sémanalyse*. Paris, Seuil.
- KORZYBSKI, Alfred (1994) : *Science and sanity, an Introduction to non-Aristotelian Systems and general Semantics*. New York, Institute of General Semantics.
- LAPPRAND, Marc (1993) : *Boris Vian, la vie contre. Biographie critique*. Ottawa et Paris, Presses Universitaires d'Ottawa & A.-G. Nizet.
- LAPPRAND, Marc (2007) : *V comme Vian*. Laval, Presses Universitaires de Laval.
- LÉCHOT, Bernard (2000) : « Les chansons de Boris Vian en images ». *Suisse Info*. URL : <https://www.swissinfo.ch/fre/les-chansons-de-boris-vian-en-images/166642>.
- MARINIELLO, Silvestra (2011) : « L'intermédialité : un concept polymorphe », in Isabel Rio Novo, Célia Vieira (éd.), *Intermedia. Études en intermédialité*. Paris, L'Harmattan, 11-29.
- MEYER, Jean Paul (2013) : « De la littérature sur la planche. Formes de l'adaptation littéraire en bande dessinée ». *Lire au Lycée professionnel* n°. 70 [Dossier *Enseigner la littérature par l'image / 1*]. URL: <http://www.educ-revues.fr/LLP>.
- MITAINE, Benoît ; David ROCHE & Isabelle SCHMITT-PITOT (2015) : *Bande dessinée et adaptation*. Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal.
- MORVAN, Jean-David & Marion MOUSSE (2012) : *L'écume des jours*. [Adaptation en bande dessinée]. Paris, Delcourt (coll. Mirages).

- MORVAN, Jean-David & Maxime PÉROZ (2020) : *L'arrache-cœur*. [Adaptation en bande dessinée]. Paris, Delcourt, coll. Mirages.
- MORVAN, Jean-David (2020) : *J'irai cracher sur vos tombes*. [Adaptation en bande dessinée]. Paris, Glénat.
- MORVAN, Jean-David, (2020) : *Les morts ont tous la même peau*. [Adaptation en bande dessinée]. Paris, Glénat.
- PESTUREAU, Gilbert (1978) : *Boris Vian, les amerlauds et les godons*. Paris, UGE 10/18.
- SAINT-GELAIS, Richard (2011) : *Fictions transfuges*. Paris, Seuil, coll. Poétique.
- SARRAUTE, Nathalie (1999 [1956]) : *L'ère du soupçon*. Paris, Gallimard, coll. Folio Essais.
- SCHRÖTER, Jens (2011) : « Discourses and Models of Intermediality », *CLCWeb: Comparative Literature and Culture*, 13: 3, 2-7.
- TERCINET, Alain (1967) : *Et on tuera tous les affreux*. [Adaptation en bande dessinée]. Paris, Éric Losfeld.
- UNGLIK, Georges (1994) : *Boris Vian. Chansons*. Paris, Christian Bourgeois Éditeur.
- UNGLIK, Georges ; Olivier PETIT & Michel CABOS (2009) : *Chansons de Boris Vian en bandes dessinées*. Paris, éditions Petit à petit.
- VASSEUR, Nadine (1984) : « Jusqu'où va la zizique à Vian ? ». *L'ARC*, 90 [Dossier *Boris Vian*], 56-60.
- VIAN, Boris (1972 [1959]) : *Les bâtisseurs d'empire ou le Schmürz*, in *Théâtre*. Paris, J. J. Pauvert.
- VIAN, Boris (1974a [1953]) : *Le chevalier de neige*. Paris, Christian Bourgeois éditeur.
- VIAN, Boris (1974b [1948]) : « Chronique du menteur engagé : Pas de crédits pour les militaires ». *Chroniques du menteur*. Paris, Ch. Bourgeois éditeur, 103-118.
- VIAN, Boris (1991 [1951]) : *Le Goûter des Généraux*, in Boris Vian, *Romans, nouvelles, œuvres diverses*. Paris, La Pochothèque, 1101-1188.
- VIAN, Boris (1994) : *Chansons*. Rassemblées et annotées par Georges Unglik et Dominique Rabourdin. Paris, Christian Bourgeois.
- VIAN, Boris (1997a [1974]) : *Manuel de Saint-Germain-des-Prés*. Paris, Pauvert.
- VIAN, Boris (1997b) : *En avant la zizique... et par ici les gros sous*. Paris, Pauvert.
- VIAN, Boris (1997c) : *Derrière la zizique*. [Sélection de textes de pochettes de disques rassemblées et annotés]. Paris, Christian Bourgeois.
- VIAN, Boris (1997d [1949]) : « Les Fourmis », « Les Bons élèves », « Blues pour un chat noir ». (1947), in Boris Vian, *Les Fourmis*. Paris, Pauvert.
- VIAN, Boris (1999) : *Œuvres complètes*. 15 vol. Paris, Fayard.
- VIAN, Boris (2009) : *Mademoiselle Bonsoir* et *La reine des garces*. Paris, Librairie Générale Française.

### FILMOGRAPHIE :

BERGMAN, Ingmar (1956) : *Det Sjunde inseglet* [*Le septième sceau*]. Suécia. Svensk Filmindustri.

GODARD, Jean-Luc (1963) : *Le Mépris*. Francia, Italia. Les films Concordia, Rome Paris Films, Compagnia Cinematografica Champion.

SFAR, Joann (2010) : *Serge Gainsbourg, vie héroïque*. Francia. Universal Pictures.

TRUFFAUT, François (1973) : *La nuit américaine*. Francia, Italia. Les Films du Carrosse.

### DISCOGRAPHIE :

BRASSENS, George (1952) : *La mauvaise réputation*. Produit par Jacques Canetti. Label Polydor.

VIAN, Boris (1956) : *Chansons possibles et impossibles*. Philips.

### ANNEXE 1

Dans l'album qui est objet de notre analyse les chansons reprises en images et les artistes plasticiens qui les interprètent sont très variés :

*Le Cinématographe* (Paroles de Boris Vian, musique de Jimmy Walter, 1954). Adaptée par Emmanuel Moynet.

*J'suis un monstre de perversité* (Paroles de Boris Vian, musique de Yves Gilbert, 1958). Adaptée par Guillaume Sorel.

*Valse des mannequins* (Paroles de Boris Vian, musique d'Alain Goraguer, 1957). Adaptée par Étienne Davodeau.

*Le Politique* (Paroles et musique de Boris Vian, 1954). Adaptée par Christian Rossi.

*Arthur, où t'as mis le corps* (Paroles de Boris Vian, musique de Louis Bessières, 1958). Adaptée par Thierry Robin.

*Je rêve* (Paroles de Boris Vian, musique de Jacques Higelin, 1955). Adaptée par Timshel.

*Pauvre Gigolo* (Paroles de Boris Vian, musique d'André Popp, 1958). Adaptée par Christophe Chabouté.

*Dans mon lit* (Paroles de Boris Vian, musique de Jimmy Walter, 1954). Adaptée par Riff Reb's.

*Rock Hoquet* (Paroles de Boris Vian, musique d'Henri Salvador, 1956). Adaptée par Jean Pierre Autheman.

*Ne vous mariez pas les filles* (Paroles de Boris Vian, musique de Alain Goraguer, 1958). Adaptée par Jean Solé.

*Les Pirates* (Paroles et musique de Boris Vian, 1954). Adaptée par Éric Dérian.

*Le Régiment des mal aimés* (Paroles de Boris Vian, musique de Michèle Auzepy, 1958). Adaptée par Christian Godard.

*On n'est pas là pour se faire engueuler* (Paroles de Boris Vian, musique de Jimmy Walter, 1954). Adaptée par O'Groj.

- La Chasse à l'homme* (Paroles de Boris Vian, musique de Michèle Auzepy, 1958).  
Adaptée par Pierre Guilnard.
- Que tu es impatiente, la mort* (Paroles de Boris Vian, musique de Louis Bessières, 1954).  
Adaptée par Mezzo.
- Les Joyeux Boucheurs* (Paroles de Boris Vian, musique de Jimmy Walter, 1954).  
Adaptée par David Prudhomme.
- Le Petit Commerce* (Paroles de Boris Vian, musique de Alain Goraguer, 1955). Adaptée  
par Zou.
- J'suis snob* (Paroles de Boris Vian, musique de Jimmy Walter, 1954). Adaptée par Alain  
Garrigue.
- Le Déserteur* (Paroles de Boris Vian, musique de Harold Berg, 1954). Adaptée par  
Jean-Pierre Duffour.
- Mon oncle Célestin* (Paroles de Boris Vian, musique de Claude Bolling, 1955). Adaptée  
par Fred.
- À tous les enfants* (Paroles de Boris Vian, musique de Claude Vence, entre 1954 et  
1959). Adaptée par Gilles Cazaux.
- Tango interminable des perceurs de coffre-forts* (Paroles de Boris Vian, musique de  
Jimmy Walter, 1954). Adaptée par Jean-Claude Denis.
- Rue Watt* (Paroles de Boris Vian, musique de Marcel Mouloudji, 1954). Adaptée par  
Jean-Phillipe Peyraud.
- Rock and Roll-Mops* (Paroles de Boris Vian, musique de Michel Legrand, 1956).  
Adaptée par Cabu.
- L'Anguille* (Paroles et musique de Boris Vian, 1954). Adaptée par Tiburce Oger.

Le tout est couronné par un portrait de Boris Vian de Pascal Rabaté, en costume bleu, assis sur un lit, qui nous regarde penseur, tête appuyée sur sa main gauche, et de sa tête pensive ressort sa *trompinette*.

## ANNEXE 2

### *Valse des mannequins*

#### Refrain 1

Mannequin  
taille mince et cheveux de lin  
Corps de reine et regard lointain qui trouble les plus sages  
Mannequin  
Perle fine aux dix mille écrins  
De velours, de soie, de satin  
Fleur changeante et sauvage  
Toute l'année plus parée qu'une fée, tu sais provoquer les désirs cachés des spectateurs  
charmés

Mannequin  
Doux visage et cruel destin  
Impassible, tu vas, tu viens  
Tourne, beau mannequin...

Couplet

Tu as beau d'être femme, ta vie te condamne à n'être qu'un objet. Tu as beau d'être belle, toutes tes dentelles c'est pour d'autres que tu les mets. Tu as beau d'être douce, ton métier te pousse à rester lointaine et distante. Tu as beau être fière, il faut bien t'y faire, tu sers d'appât pour les clientes.

Refrain 2

Mannequin  
Jolie fleur d'un Paris sans cœur  
Tu as su trouver le bonheur dans ton quartier tranquille  
Mannequin  
Chaque soir tu mets avec joie pantalon, chandail, souliers plats  
Adieu les imbéciles  
Dans ses bras, tu oublies cette comédie que tu joues chaque jour de ta vie et tu redeviens  
toi

Mannequin  
Tu t'animes et tu vis enfin et tu te ris du lendemain  
Rêve, beau mannequin

**ANNEXE 3**

***Les Joyeux bouchers***

Couplet 1

C'est le tango des bouchers de la Vilette. C'est le tango des tueurs des abattoirs. Allez cueillir la fraise et l'amourette, boire du sang avant qu'il soit tout noir.

Refrain 1

Faut qu'ça saigne  
Faut qu' les gens ayent à bouffer  
Faut qu' les gros puissent se goinfrer  
Faut qu' les petits puissent engraisser  
Faut qu' ça saigne  
Faut qu' les mandataires aux halles puissent s'en fourrer plein la dalle du filet à huit  
cents balles

Faut qu' ça saigne  
Faut qu' les peaux se fassent tanner  
Faut qu' les pieds se fassent paner  
que les têtes aillent mariner  
Faut qu' ça saigne  
Faut avaler d' la barbaque  
pour être bien gras quand on claque  
Et nourrir des verres comaques  
Faut qu' ça saigne bien fort !

Couplet 2

C'est le tango des joyeux militaires. Des gais vainqueurs de partout et d'ailleurs. C'est le tango des fameux va-t-en-guerre. C'est le tango de tous les fossoyeurs.

Refrain 2

Faut qu'ça saigne  
Appuie sur la baïonnette  
Faut qu'ça rentre ou bien qu'ça pète  
sinon t'auras une grosse tête  
Faut qu'ça saigne  
Démolis-en quelques-uns  
Tant pis si c'est des cousins  
Fais-leur sortir le raisin  
Faut qu'ça saigne  
si c'est pas toi qui les crèves les copains prendront la r'lève et tu joueras la vie brève  
Faut qu'ça saigne  
Demain ça sera ton tour  
Demain ça sera ton jour  
Pus d'bonhomme et pus d'amour  
Tiens ! Voilà du boudin ! Voilà du boudin ! Voilà du boudin !

## MCERL y vocabulario receptivo de estudiantes españoles de Francés como Lengua Extranjera

**Guadalupe DE LA MAYA RETAMAR**

*Universidad de Extremadura*

gmaya@unex.es

<https://orcid.org/0000-0003-4201-4024>

**Inmaculada MORA RAMOS**

*Universidad de Extremadura*

imorar06@educarex.es

<https://orcid.org/0000-0002-4172-1459>

### Resumen

La investigación que presentamos se plantea el doble objetivo de determinar el tamaño del vocabulario receptivo de estudiantes de francés de Escuela Oficial de Idiomas y establecer una correspondencia con los niveles del *Marco común europeo de referencia para las lenguas* (MCERL). La muestra, constituida por 50 estudiantes que cursan los niveles A1-A2-B1-B2, completó un test de vocabulario receptivo, cuyo análisis nos permitió determinar el tamaño de sus vocabularios, valorar el progreso de un nivel al siguiente y estudiar la relación entre dicha extensión y los distintos niveles. Los resultados nos permiten concluir que el vocabulario es un indicador del nivel de competencia y que la obtención de un determinado nivel está en dependencia del tamaño del vocabulario.

**Palabras clave:** vocabulario, francés como lengua extranjera, extensión vocabulario receptivo, MCERL.

### Résumé

Dans cet article, nous présentons les résultats d'une étude menée avec des étudiants de FLE d'une École Officielle de Langues. L'objectif a été double, d'un côté, déterminer la taille de leur vocabulaire réceptif, de l'autre, établir une correspondance entre celui-ci et les niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL). L'analyse d'un test effectué par un échantillon de 50 étudiants nous a permis d'établir la taille de leur vocabulaire, de mesurer les progrès d'un niveau à l'autre et d'étudier la relation entre cette extension du vocabulaire et les différents niveaux. Les résultats nous permettent d'affirmer que le vocabulaire réceptif est un indicateur du niveau de compétence et que l'obtention d'un certain niveau du CECRL dépend de la taille du vocabulaire.

**Mots-clés :** vocabulaire réceptif, taille du vocabulaire, FLE, CECRL.

---

\* Artículo recibido el 11/07/2020, aceptado el 28/12/2020.

## Abstract

Research on the receptive vocabulary of languages learners highlights his relationship with the general competence in languages. In this line, some studies have been carried out in order to associate the size of the vocabulary and the levels of the *Common European Framework* (CEFRL). We present the results of a research developed with French students in an Official School of Languages, with the double objective of determining the size of their receptive vocabulary and establishing a correspondence with the levels of the CEFRL. We conclude that the vocabulary is an indicator of the level of competence, and that obtaining a certain level is dependent on the size of the vocabulary.

**Keywords:** vocabulary, French as foreign language, languages teaching, CEFRL.

## 1. Introducción

Si bien a partir de la pasada década de los 80, los estudios sobre vocabulario experimentaron un gran auge que permitía olvidar la condición de *pariente pobre* con la que Galisson (1971) calificaba al vocabulario en el contexto del aprendizaje de lenguas, no cabe duda de que, aún hoy en día, hay muchas cuestiones sobre las que profundizar. Esa década marca un punto de inflexión, pues en los últimos cuarenta años se han sucedido numerosos estudios (Arnaud y Béjoint, 1992; Bogaards y Laufer, 2004; Coady y Huckin, 1997; Daller, Milton y Treffers-Daller, 2007; Meara, 2009; Nation, 1990, 2001, 2016; Schmitt, 2010), especialmente sobre el inglés como lengua extranjera, que intentan arrojar luz sobre la adquisición, el desarrollo y la evaluación del vocabulario en segundas lenguas, así como sobre aquellos aspectos, individuales o contextuales que pueden condicionarlo. También, en francés como lengua materna y extranjera, hemos asistido a la publicación de monografías (Bogaards, 1994; Calaque y David, 2004; Grossmann, Paveau y Petit, 2005; Tréville, 2000; Tréville y Duquette, 1996) y numerosos monográficos de revistas (*Journal of French Language Studies*, 18: 3, 2008; *La revue canadienne des langues vivantes*, 53, 1996; 63: 1, 2006; *Acquisition et Interaction en Langue étrangère*, 3, 1994; *LIDIL*, 21, 2000; *Études de Linguistique Appliquée*, 116, 1999; *Les Langues Modernes*, 1, 2009; *Le français dans le monde. Recherches et Applications*, 1989) que han facilitado que la didáctica del léxico despierte del sueño en que estaba sumida, tal y como plantean Grossman *et al.* (2005) en el prólogo de su trabajo.

No obstante, a pesar de que todas estas monografías y estudios han contribuido a aumentar la eficacia de la enseñanza y aprendizaje del vocabulario, la investigación en adquisición del vocabulario en segundas lenguas se caracteriza por un nivel elevado de fragmentación y por la ausencia de resultados concluyentes (Jiménez y Terrazas, 2005-2008), de ahí que se planteen aspectos del vocabulario que requieren de nuevas investigaciones en este campo (Jiménez y Moreno, 2004-2005): desarrollo y progreso en el

aprendizaje de nuestros estudiantes, comparación del tamaño de sus vocabularios, selección del input léxico, niveles de vocabulario en relación con las etapas educativas o evaluación del desarrollo, tamaño del vocabulario y logros alcanzados por los alumnos. A pesar de que las investigadoras aludidas realizaban esta propuesta teniendo en cuenta los niveles de Educación Primaria y Secundaria, no podemos olvidar que, en la Ley que rige nuestro sistema educativo, está regulada una enseñanza de idiomas incluida en las enseñanzas de régimen especial, por lo que creemos que ese planteamiento puede y debe ser también extensible al alumnado de Escuelas Oficiales de Idiomas (EOI), centros sobre los que se articula ese tipo de enseñanza. Y pensamos que algunas de esas necesidades investigadoras son especialmente aplicables a la enseñanza de idiomas de las EOI, si tenemos en cuenta que la formulación de los contenidos léxico-semánticos necesarios para la superación de cada uno de los niveles en los que se estructura esta enseñanza (básico, intermedio y avanzado) tiene en los currículos una formulación genérica en la que únicamente se plantea que el léxico se adecuará a los objetivos especificados para cada nivel.

A pesar del aumento, ya apuntado, de investigaciones en el terreno del vocabulario, especialmente en el contexto español (Agustín y Cangas, 2016; Agustín y Terrazas, 2009, 2012; Fernández, 2017; Jiménez, 2010, 2014; Jiménez y Canga, 2019; Jiménez y Moreno, 2004-2005; Jiménez y Terrazas, 2005-2008), si nos centramos en el ámbito del francés como lengua extranjera, una revisión de la literatura (De la Maya Retamar, 2015; De la Maya y Mora, 2019; Batista y Horst, 2016; Blais, 2014; David, 2008; Greidanus, Beks y Wakely, 2006; Greidanus y Nienhuis, 2001; Lindqvist, Bardel y Gudmundson, 2001; Milton, 2006, 2008; Ovtcharov, Cobb y Halter, 2006; Richards, Malvern y Graham, 2008; Tibdall y Treffers-Daller, 2008) nos permite comprobar la poca información de la que disponemos acerca del vocabulario que aprenden nuestros estudiantes, debido fundamentalmente a la escasez de investigación, pues la que se ha realizado ha tomado como lengua de estudio el inglés como lengua extranjera, a la falta de interés que esta cuestión parece despertar entre los investigadores, especialmente en el contexto español, y al número limitado de cuestiones acerca del vocabulario que se tratan, pues el foco reside casi exclusivamente en el análisis del tamaño del vocabulario y su desarrollo.

Así pues, el objetivo de este trabajo es paliar, en parte, esa ausencia de investigaciones, analizando el tamaño del vocabulario receptivo de estudiantes de Escuela Oficial de Idiomas, su desarrollo a lo largo de diferentes cursos y la definición de niveles de dominio asociados a ellos. Nos centramos en el vocabulario receptivo, que implica reconocer oralmente o por escrito la forma de una palabra y recuperar su significado (Nation, 2001), dado que disponemos de test validados para su evaluación, aspecto que con el vocabulario productivo resulta problemático. Analizamos el tamaño del vocabulario y su desarrollo porque consideramos con Jiménez y Terrazas (2005-2008) que este aspecto permitirá cuantificar lo que los estudiantes han aprendido cada curso y,

consecuentemente, ajustar la planificación para solventar posibles lagunas. Finalmente situamos nuestra investigación en el contexto de la enseñanza de idiomas de régimen especial por dos razones fundamentales: de un lado, porque este alumnado no ha sido, que sepamos, objeto de investigaciones previas; de otro, porque es nuestro interés asociar el vocabulario con los niveles del *Marco común de referencia para las lenguas* (Consejo de Europa, 2002) y es en este tipo de enseñanza en la que se hallan fijados los niveles de dominio que deben alcanzarse en los distintos cursos en los que se estructura.

## **2. Fundamentación teórica**

El estudio de la competencia léxica puede enfocarse desde perspectivas diferentes (Öztürk, 2003): lo que sabemos acerca de las palabras, es decir, sus componentes, cómo conocemos las palabras o cuántas y qué palabras se conocen. Puesto que el objeto de estudio de este trabajo es el tamaño del vocabulario receptivo, nos centraremos en la segunda y tercera de estas perspectivas, analizando el grado variable de conocimiento léxico (Laufer, Elder, Hill y Congdon, 2004; Read, 2000) por una parte, y el número de palabras que son conocidas por un hablante, por otra.

### **2.1. El vocabulario receptivo**

La distinción entre conocimiento receptivo y productivo es entendida por algunos autores como una dicotomía (Clark, 1993; Meara, 1990), lo que implica que estaríamos ante dos conceptos, vocabulario receptivo (pasivo) y productivo (activo), cualitativamente diferentes, pues mientras el primero solo reacciona a estímulos externos, es decir, lo reconocemos cuando lo vemos o lo escuchamos, pero no lo recordamos sin ese soporte externo, el vocabulario activo no requiere de estímulos externos, pudiendo ser activado por otras palabras (Meara, 1990). Sin embargo, otros autores, como Melka (1997), abogan por una visión de dicho conocimiento como un continuo, considerando el conocimiento como un único sistema que puede ser utilizado de dos maneras distintas, receptivamente o productivamente.

Nation (2001), en su propuesta sobre lo que implica conocer una palabra, toma en consideración el uso receptivo y productivo de la palabra, distinción que se basa, a su vez, en la efectuada entre las destrezas receptivas y las productivas. Mientras que el término receptivo transmite la idea de que somos nosotros los que recibimos lenguaje de otras personas a través de actividades de escucha o lectura y tratamos de comprender, productivo, por su parte, indica que producimos lenguaje a través de tareas de expresión, sea oral o escrita, con el fin de transmitir mensajes a los demás:

[...] receptive vocabulary use involves perceiving the form of a word while listening or reading and retrieving its meaning. Productive vocabulary use involves wanting to express a meaning through speaking or writing and retrieving and producing the appropriate spoken or written word form (Nation, 2001: 25-26).

Nation (2001) aplica, además, esta distinción al conocimiento (forma y significado) y al uso léxico, planteando una lista de preguntas en relación con dichos conocimientos que deberíamos ser capaces de responder para considerar que se conoce una palabra (significado, forma escrita y oral, comportamiento gramatical, colocaciones, registro, asociaciones y frecuencia) y mostrando la riqueza y complejidad de este concepto. No obstante, como señala Milton (2013), con el objeto de reducir dicha complejidad, ha sido frecuente pensar en el conocimiento léxico más en término de dimensiones que en una lista de elementos discretos. Cada dimensión podría abarcar todos los elementos de la lista de Nation (2001) vinculados entre sí, formado una entidad única y más grande. En este sentido, el tamaño o la extensión del vocabulario, es decir, el número de palabras que un hablante conoce, ha sido una de las dimensiones más abordadas en la investigación acerca de este tema en segundas lenguas (Gyllstad, 2013), siendo considerada esencial por parte de numerosos autores. Así, Meara (1996: 37) determina que:

All other things being equal, learners with big vocabularies are more proficient in a wide range of language skills than learners with smaller vocabularies, and there is the view that vocabulary skills make a significant contribution to almost all aspect of L2 proficiency.

Efectivamente, muchos son los estudios que han relacionado esta dimensión con la competencia general en lenguas, poniendo de manifiesto que cuanto mayor es el vocabulario del aprendiz, más competente es en la lengua en cuestión (Alderson, 2005; Fan, 2000; Hilton, 2007; Milton, 2010; Milton, Wade y Hopkins, 2010; Nasir, Manan y Azizan, 2017; Ovtcharov *et al.*, 2006; Zareva, Schwanenflugel y Nikolova, 2005). Así, por ejemplo, Fan (2000) en su estudio realizado con estudiantes chinos que se incorporaban a la universidad, sugiere, tras analizar los resultados obtenidos por dichos alumnos en un test de vocabulario receptivo y su puntuación alcanzada en inglés en las pruebas completadas para su acceso a la enseñanza superior, que son los estudiantes más competentes en inglés aquellos que tienen un vocabulario receptivo mayor.

Asimismo, también la relación entre el tamaño del vocabulario receptivo y las distintas destrezas ha sido objeto de estudio, señalándose la correlación existente entre aquel y la comprensión escrita, la expresión escrita o la comprensión oral (Agustín y Terrazas, 2009; Harkio y Pietilä, 2016; Laufer, 1992; Milton *et al.*, 2010; Qian, 2002; Staehr, 2008). Los resultados ponen de manifiesto la importancia de que los alumnos cuenten con un vocabulario extenso, aspecto que resulta ser clave si el objetivo es una comunicación efectiva en lengua extranjera. Esta es la razón que ha guiado numerosos trabajos de investigación cuyo objetivo ha sido establecer un umbral léxico, es decir, cuantificar el número mínimo de palabras que permita realizar diversas tareas comunicativas, tales como comprender un texto oral o escrito. Si bien sobre el inglés se han

realizado diferentes estudios (Adolphs y Schmitt, 2004; Laufer, 1989; Laufer y Ravenhorst-Kalovski, 2010; Nation, 2006 o Staehr, 2008), sobre el francés no conocemos más que el trabajo de Cobb y Horst (2004). Los resultados muestran las diferencias existentes entre las lenguas. Así, si para alcanzar un alto nivel de cobertura de un texto escrito –aproximadamente el 85%–, en inglés es necesario conocer las 2000 familias de palabras más frecuentes más las 570 familias de palabras recogidas en la *Academic Word List* (Coxhead, 2000), para el francés ese nivel de cobertura es factible con solo conocer las 2000 familias de palabras más frecuentes:

[...] the French 2000 list seems to serve both everyday and academic purposes more effectively than its English counterpart, such that there appears to be no need for an additional AWL-like list in French to facilitate the comprehension of academic texts. With the coverage powers of the French 2000 list so high, there appears to be little or no space left in the lexis of French for such a list to occupy (Cobb y Horst, 2004: 15).

## **2.2. El tamaño del vocabulario receptivo y su relación con el *Marco común europeo de referencia para las lenguas***

Como señala Milton (2010: 218), la relación entre el tamaño del vocabulario y la competencia general en lenguas, de un lado, y las distintas destrezas, de otro, aspectos presentados en el apartado anterior, revelan la relación que existe entre la extensión del vocabulario receptivo y el nivel de competencia y habilidad que el alumno consigue: “High level performers tend to have extensive vocabulary knowledge and elementary level performers do not”.

Esta relación ha motivado la realización de determinados trabajos desarrollados con el fin de asociar el tamaño del vocabulario de los aprendices y los distintos niveles de competencia alcanzados por ellos (Meara y Milton, 2003; Milton y Alexiou, 2009; Milton, 2013). En unos casos, los niveles de competencia son expresados mediante distintas certificaciones, estructuradas, a su vez, en torno a niveles o escalas (*TOEFL*, *Cambridge*, *DELF*, *DALF*) o, en otros, a través de los distintos niveles del *Marco común europeo de referencia para las Lenguas* (Consejo de Europa, 2002), en adelante MCERL. En este sentido, se manifiestan Milton y Alexiou (2009: 197):

[...] if the CEFR has validity as a hierarchy of language level and ability, then each succeeding increase in level in the CEFR should be matched by an increasing demand in the vocabulary knowledge of the learners who take exams at that level. With each progressively higher CEFR band, there should be higher mean scores on vocabulary size measures with groups of learners. If this were not seen then the validity of the CEFR would be called into question. The word lists in the early CEFR materials appear to reflect this pattern. The Threshold (B1) level word

lists are indeed larger, implying greater knowledge by learners at this level, than the Waystage (A2) material lists.

Ya en 2003, Meara y Milton propusieron una primera aproximación, revisada en 2010 por Milton, en la que la extensión del vocabulario se correspondería con los distintos niveles del MCERL. Para medir el tamaño del vocabulario receptivo, los autores recurrieron al X\_Lex (Meara y Milton, 2003), test que mide ítems léxicos independientes presentados sin contexto, en el que se le pide al estudiante que indique aquellas palabras que reconoce o puede usar. La tabla 1 presenta la correspondencia entre el nivel alcanzado del MCERL (CEFR en la tabla, por sus siglas en inglés), la certificación otorgada por *Cambridge English* y el tamaño del vocabulario, expresado en número de palabras conocidas, según los resultados del test X\_Lex. Como el propio Milton (2004) expone el tamaño del vocabulario que se indica es aproximado pues no podemos perder de vista que en la consecución de un determinado nivel hay otras habilidades implicadas, más allá del conocimiento del vocabulario.

CEFR Levels	Cambridge exams	X_Lex (5000 max)
A1	Starters, Movers and Flyers	< 1500
A2	Kernel English Test	1500-2500
B1	Preliminary English Test	2750-3250
B2	First Certificate in English	3250-3750
C1	Cambridge Advanced English	3750-4500
C2	Cambridge Proficiency in English	4500-5000

Tabla 1. Vocabulario aproximado asociado con los niveles del MCERL (Milton, 2010: 224, adaptado de Meara y Milton, 2003: 8).

De nuevo, como ya comentamos para el establecimiento de umbrales léxicos citado anteriormente, las estimaciones realizadas por Meara y Milton se refieren al inglés, lengua favorecida en las investigaciones desarrolladas por los diferentes autores. Sin embargo, el estudio realizado por Milton y Alexiou (2009) resulta ser una excepción por cuanto realizan una cuantificación del tamaño del vocabulario medio equivalente a los diferentes niveles del MCERL, en el que además de comparar los resultados obtenidos entre los distintos niveles, exploran otras lenguas, además del inglés. De este modo, este trabajo nos permite comprobar si existen diferencias en los niveles que se pueden alcanzar según la lengua tomada en consideración, al igual que ocurría con el nivel de cobertura de los textos escritos, que necesitaba de un conocimiento léxico distinto según se tratara del inglés o del francés. Así, Milton y Alexiou (2009) exponen los resultados obtenidos con aprendices de inglés, francés y griego de cuatro países distintos (España, Hungría, Grecia y Gran Bretaña), utilizando las versiones del test X\_Lex, que los autores han adaptado a las distintas lenguas. Las medias y desviaciones típicas obtenidas por los estudiantes de los distintos países y lenguas se muestran en la tabla 2.

CEFR Level	EFL In Hungary	EFL in Greece	French in Britain	French in Spain	French in Greece	Greek in Greece
A1		1477(580)		894(604)	1125(620)	1492(705)
A2		2156(664)		1700(841)	1756(398)	2237(538)
B1	3135(434)	3263(434)	952(440)	2194(717)	2422(517)	3338(701)
B2	3668(666)	3304(666)	1882(562)	2450*	2630(251)	4012(415)
C1	4340(471)	3690(471)		2675(643)	3212(473)	
C2		4068(261)	3326(711)	3721(416)	3525(883)	

\* in this field there is only one student score and no SD can be calculated

Tabla 2. Tamaño del vocabulario y MCERL (adaptada de Milton, 2010: 225 y Milton y Alexiou, 2009: 201).

De los resultados presentados en esta tabla se desprenden, al menos, dos observaciones significativas (Milton y Alexiou, 2009), a las que ya aludíamos en un trabajo anterior (De la Maya Retamar, 2015): de un lado, se advierte como la extensión del vocabulario es mayor conforme los alumnos alcanzan niveles superiores del MCERL, existiendo además una relación estadísticamente significativa entre ambas variables –tamaño y niveles–, tal y como lo demuestra el análisis de regresión efectuado. Si en los distintos países el nivel alcanzado por los estudiantes se ve afectado por el conocimiento léxico que poseen, en España este hecho es más notable pues un 67.5% de la varianza en los niveles del MCERL puede ser explicada por el tamaño del vocabulario. De otro lado, se constata igualmente que existen diferencias entre las distintas lenguas aprendidas en lo que respecta a la extensión del vocabulario necesaria para alcanzar los distintos niveles del MCERL. Así, si prestamos atención al caso del francés y lo comparamos con el inglés, observamos que los resultados obtenidos ponen de manifiesto cómo en francés son necesarias menos palabras para alcanzar cada uno de los niveles del MCERL. De esta forma, mientras que para alcanzar en inglés el nivel B2 es necesario conocer receptivamente una media de 3304 palabras (datos de estudiantes griegos), en francés, son necesarias solo 2630 palabras de media (datos igualmente de Grecia), es decir, 674 palabras de media menos. Hemos de indicar, no obstante, que, en las cifras que se refieren al francés, las medias para un mismo nivel del MCERL presentan mayor variación en los tres países analizados (España, Reino Unido y Grecia) que la que se produce para el inglés, siendo, además, la variación más patente en los datos recogidos en Gran Bretaña. Así, mientras que en España se necesita conocer una media de 2194 palabras en francés para alcanzar el nivel B1, en Grecia esa media es algo superior (+228 palabras) y en Gran Bretaña sustancialmente menor (-1242 palabras).

Las razones que explican este hecho pueden ser variadas y venir determinadas por las diferencias existentes entre las lenguas analizadas, no solo en lo que respecta a su estructura, sino también por el modo en que se crean y usan las palabras. Así, como indican Milton y Alexiou (2009: 205), siguiendo los planteamientos de Bryson (1990: 6), el inglés dispone de distintas palabras para expresar una misma idea y es una lengua

en la que, además, existe una diferenciación marcada entre lengua formal e informal, aspecto que no está presente en la lengua francesa. Estas discrepancias, especialmente la idea de que en francés se necesita un caudal léxico menor para alcanzar ciertos niveles, vienen a confirmar las diferencias puestas de manifiesto por Cobb y Horst (2004), respecto del hecho de que la cobertura de textos escritos del francés con las 2000 palabras más frecuentes del vocabulario no se consigue en inglés si a esa misma banda de frecuencia no se le añade el vocabulario académico de la *Academic Word List* (Coxhead, 2000).

De lo expuesto, concluimos que la extensión del vocabulario es una dimensión que resulta fundamental para los estudiantes, pues, como hemos presentado, no solo está relacionada con la competencia general en lenguas, sino también con la posibilidad de desempeñar efectivamente tareas relacionadas con la comprensión escrita y oral o la expresión escrita. Del mismo modo, como señala De la Maya Retamar (2015), existe una superioridad en los estudios que, analizando esta dimensión, tienen como lengua de referencia el inglés y, a pesar de que las conclusiones alcanzadas son de interés para cualquier lengua, se han puesto de manifiesto las diferencias existentes entre lenguas, en relación tanto con los niveles de competencia que podrían alcanzar con un determinado tamaño de vocabulario como los de cobertura de textos. Por este motivo, creemos que es necesario desarrollar nuevos trabajos que permitan, no solo examinar más exhaustivamente estas cuestiones, sino también confirmar los aspectos específicos relativos a la extensión del vocabulario en francés.

### **3. Objetivos**

Al objeto de profundizar en el estudio del tamaño del vocabulario receptivo de estudiantes de francés y de su relación con la competencia general en dicha lengua, la investigación que presentamos tiene como objetivos:

1. Medir el tamaño del vocabulario receptivo de estudiantes de francés de Escuela Oficial de Idiomas (EOI en adelante) en un centro extremeño y estudiar el progreso a lo largo de los distintos niveles de las enseñanzas impartidas (de A1 a B2).
2. Establecer una correspondencia entre el tamaño del vocabulario de los estudiantes y los distintos niveles del MCERL.

### **4. Metodología de la investigación**

Siguiendo una metodología cuantitativa, se persigue analizar el vocabulario receptivo de los estudiantes encuestados para observar la evolución que se produce a lo largo de los diferentes cursos.

Se trata de un estudio cuasiexperimental, puesto que se ha llevado a cabo en el contexto natural de los sujetos, el aula en la que reciben clases en la EOI. Asimismo, el

diseño de la investigación es multigrupo, pues se ha trabajado con cuatro grupos distintos y de sólo *postest*, ya que no se ha pretendido analizar el cambio producido en el vocabulario de los estudiantes tras la intervención docente, sino determinar, una vez recibidas sus clases, el estado de sus conocimientos léxicos.

#### 4.1. Participantes

La muestra inicial la constituyeron 67 alumnos de una EOI de Extremadura que se hallaban cursando los cursos de 1º y 2º de nivel básico, 2º de nivel intermedio y 2º de nivel avanzado, pues son los cursos cuya superación supone alcanzar respectivamente los niveles A1, A2, B1 y B2 del MCERL. No se pudo evaluar el nivel C1 ya que en la Escuela estudiada no se impartía dicho nivel.

Los alumnos se reparten por cursos como se muestra en la siguiente tabla:

	Nivel básico		Nivel intermedio	Nivel avanzado
	1º (A1)	2º (A2)	2º (B1)	2º (B2)
Muestra inicial	20	18	16	13
Aptos en prueba final	19	11	10	10
No aptos en prueba final	1	7	6	3
<b>MUESTRA FINAL</b>				
<b>Hombres</b>	8	4	4	5
<b>Mujeres</b>	11	7	4	5
<b>NC</b>	0	0	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

Tabla 3. Caracterización de la muestra

Dado que no todos los alumnos superaron las pruebas conducentes a la obtención de los distintos niveles, la muestra final ha estado compuesta por 50 alumnos de los cuales 30 se encuentran en nivel básico, y 10 en los niveles intermedio y avanzado, respectivamente. Asimismo, como se observa en los datos presentados en la tabla, existe una tendencia a la disminución de alumnos conforme vamos aumentando de curso, por la creciente dificultad de los niveles y las exigencias asociadas a ellos. Es llamativa también la baja matrícula que registra el idioma francés con respecto a otros que se pueden cursar en el mismo centro, como el inglés o el portugués.

En lo que respecta al sexo, la distribución global de la muestra es relativamente equilibrada, aunque la presencia de mujeres (56,25%) es algo superior a la de los hombres (43,75%). Todos los estudiantes comparten el español como lengua materna a excepción de uno de ellos cuya lengua materna es el catalán. En cuanto a las lenguas extranjeras estudiadas además del francés, 14 no han estudiado otra lengua, 21 conocen otra lengua, inglés en todos los casos, 13 dos lenguas y tan solo 2 conocen 3 y 4 respectivamente.

#### **4.2. Instrumentos**

Los alumnos rellenaron un sencillo cuestionario (anexo I) acerca de sus datos personales y detalles sobre sus experiencias con lenguas, tanto en situaciones regladas como en actividades extraescolares.

Asimismo, cumplieron el test X\_Lex (anexo II) para medir el tamaño de su vocabulario receptivo. Este test fue diseñado por Meara y Milton en 2003 y adaptado al francés en 2006 por Milton. Se trata de un test basado en la frecuencia ya que sus autores asumen que las palabras más frecuentes son las que primero y más fácilmente se aprenden. La elección de este test ha estado determinada por su utilización previa en la mayoría de los escasos estudios que analizan el desarrollo del vocabulario en aprendices de francés (David, 2008; De la Maya Retamar, 2015; De la Maya y Mora, 2019; Graham *et al.*, 2008; Milton, 2006, 2008) lo que nos permitirá realizar comparaciones con los resultados obtenidos.

El test tiene un formato de *check-list* (Sí/No) en el que al alumno se le presentan 120 palabras, de una en una y debe simplemente marcarlas si son palabras que conoce o puede usar. Del total de palabras incluidas en el test, 100 son palabras reales y 20 son pseudopalabras, es decir, palabras que no existen pero que tienen una construcción similar a la de las palabras verdaderas. Las 100 palabras reales fueron extraídas al azar del listado de frecuencia de Baudot (1992), de modo que 20 pertenecen a las 1000 palabras más frecuentes, otras 20 a las siguientes 1000 palabras frecuentes y así sucesivamente. De esta manera, el vocabulario testado pertenece a las 5000 palabras más frecuentes.

#### **4.3. Procedimiento**

En un primer momento, los participantes fueron informados sobre los objetivos del estudio, en el que participaron de forma voluntaria, advirtiéndoseles asimismo de la confidencialidad de los datos y del estudio de los mismos con fines exclusivamente de investigación. Posteriormente, fueron evaluados en una única sesión en la que rellenaron el test de vocabulario (anexo II). Se realizó una sola medida de su vocabulario prácticamente a final de curso, momento que consideramos relevante pues ya habían recibido casi la totalidad de horas de instrucción planificadas, lo que nos permitiría comprobar lo aprendido a lo largo del curso académico. Igualmente, se recabó su autorización para acceder a las calificaciones finales ya que, para relacionar los distintos niveles del MCERL con el tamaño de sus vocabularios, solo se podrían tener en cuenta aquellos estudiantes que obtuvieran una calificación de aprobado o superior, calificación que implica la consecución del nivel correspondiente.

#### **4.4. Resultados**

Para analizar los resultados, hemos realizado una estimación del vocabulario conocido por los estudiantes, contabilizando las respuestas dadas por los alumnos a las palabras verdaderas y restándole las respuestas afirmativas a las pseudopalabras. De esta

forma se ajusta el resultado final compensando la posible sobreestimación de su vocabulario.

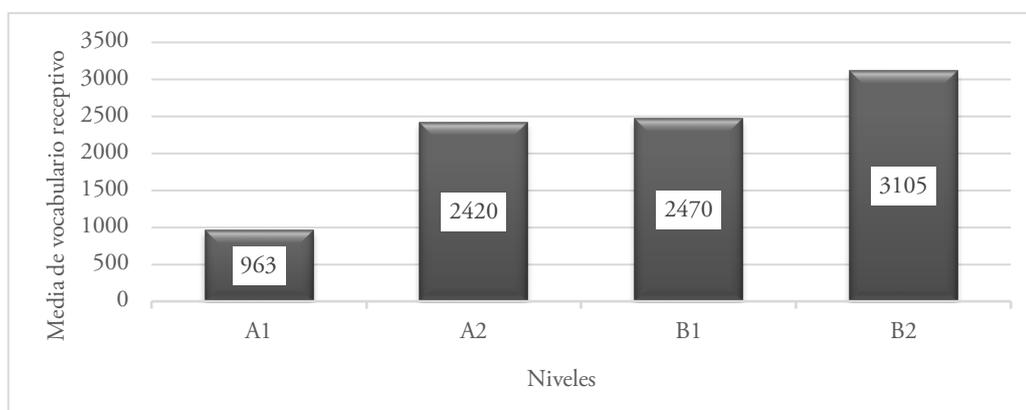
En relación con los resultados obtenidos, hemos de comentar en primer lugar que un alumno de la muestra, que cursaba segundo curso del nivel básico, fue eliminado por contestar afirmativamente a más de 5 pseudopalabras, cifra a partir de la cual se considera que los resultados no son fiables (David, 2008), quedando de este modo la muestra para este test en 49 estudiantes. La media de pseudopalabras de la muestra en su conjunto es de 1,92, si bien es en los alumnos del curso más alto, 2º de nivel avanzado, donde la media de estas palabras alcanza la cifra mayor (3,30 de media).

A partir de los datos obtenidos hemos calculado el tamaño ajustado del vocabulario receptivo de los estudiantes (tabla 4), estableciendo la media para cada uno de los niveles de estudio.

CURSOS	Media	Mínimo	Máximo	Desviación típica
A1	963,16	350	2050	481,561
A2	2420	650	4450	1312,918
B1	2470	1400	3850	760,555
B2	3105	2350	3900	441,85

Tabla 4. Descriptivos del tamaño del vocabulario receptivo según niveles de estudio

Como pone de manifiesto la tabla anterior y se observa en la gráfica 1, la media de vocabulario aumenta de un nivel al siguiente, siendo en algunos casos el aumento muy llamativo, como el que se produce del nivel A1 al nivel A2 y en otros, del nivel A2 al B1, muy limitado. Es en el nivel A2 en el que las diferencias entre los alumnos son mayores, como lo muestra el dato de la desviación estándar que duplica la de los otros niveles. Así, la diferencia entre el alumno que mejor puntúa y que menos lo hace es de 3800 palabras. Estas variaciones se producen no solo en el interior de ese grupo sino también entre los diferentes grupos ya que, por ejemplo, el alumno que obtiene mejores resultados en el nivel A2, tiene un vocabulario receptivo mayor que los que alcanza la media máxima de vocabulario en los niveles B1 y B2 respectivamente.



Gráfica 1: Tamaño del vocabulario receptivo según niveles de estudio

Al objeto de profundizar en los resultados obtenidos, podemos analizar también la media de palabras aprendidas por hora de clase. Para ello, debemos tomar en consideración el número de horas que se imparten en cada curso y la diferencia en el total de palabras de un curso y otro, lo que nos informará del número de nuevas palabras aprendidas. En relación con el número de horas, cada curso, de los seis que imparte la Escuela, recibe una media de 128 horas de clase anuales, por lo que para conseguir los niveles A1 y A2 son necesarias 128 horas respectivamente, mientras que para alcanzar el B1 y el B2 se necesitan 256 en cada caso, ya que son necesarios dos años de estudio por nivel. De este modo, si observamos en detalle los resultados por cursos, nos damos cuenta de cómo, tras el primer año de aprendizaje en el que los alumnos aprenden un número considerable de vocabulario (963 palabras), una media de 7,5 palabras por hora de clase, se produce un aumento bastante importante del vocabulario aprendido en el segundo año (1457 nuevas palabras), con un media de 11 nuevas palabras por hora de instrucción, seguido de un estancamiento en el nivel B1, con menos de 1 palabra aprendida por hora (50 nuevas palabras), y un remonte final en el nivel B2 con algo más de 600 palabras nuevas aprendidas, casi 2,5 palabras por hora de instrucción.

Con la finalidad de determinar si existen diferencias significativas en el aumento del vocabulario de un nivel al siguiente, una vez verificado el cumplimiento de los supuestos de normalidad, aleatoriedad y homocedasticidad, hemos aplicado la prueba Anova, cuyo resultado ( $F=20,422$ ,  $p=,000$ ) nos lleva a rechazar la hipótesis nula y, por lo tanto, la igualdad de las medias entre los distintos niveles. Para determinar entre cuáles de ellos existen diferencias hemos realizado pruebas *post-hoc* mediante el estadístico de Scheffé, revelándose que las diferencias son significativas solo entre el nivel A1 y los restantes, pero no entre todos los niveles sucesivos. Es decir, que los alumnos no aumentan significativamente de vocabulario de un nivel al inmediatamente superior, lo que no deja de ser sorprendente, rompiendo así la tendencia esperada de un aumento significativo de vocabulario conforme el alumno aumenta de nivel y recibe un mayor número de horas de instrucción.

Finalmente, hemos indagado acerca de la relación existente entre el tamaño del vocabulario receptivo y los distintos niveles del MCERL. El resultado de la prueba de Pearson ( $r=,715$ ,  $p=,000$ ) nos indica que existe una correlación positiva alta, estadísticamente significativa al nivel 0,001. Puesto que la significatividad es  $p=,000$ , hemos llevado a cabo el análisis de regresión lineal simple que nos ha permitido calcular el coeficiente de Determinación. Los resultados ( $R^2=,511$ ) muestran que el 51 % de la variación en los niveles alcanzados viene explicada por el tamaño del vocabulario receptivo.

## **5. Análisis y discusión de resultados**

Tal y como hemos expuesto al inicio de la descripción de los datos, tan solo un alumno ha sido excluido de la muestra, al contestar a más de cinco pseudopalabras,

siendo la media de todos los participantes de 1,92 palabras. El porcentaje de exclusión respecto de esta cuestión es, por tanto, del 2%, dato que se halla muy por debajo de los estudios consultados que utilizan este tipo de test (David, 2008; De la Maya Retamar, 2015; Mochida y Harrington, 2006; Mora Ramos, 2014, entre otros). Sin embargo, el hecho de que sea un alumno del nivel avanzado el que tenga la media de pseudopalabras mayor de toda la muestra está en la línea de lo afirmado por Eyckmans (2004), quien expone que los alumnos más aventajados no realizan un mejor trabajo distinguiendo las pseudopalabras que sus compañeros con puntuaciones inferiores.

En lo que respecta al tamaño del vocabulario, los resultados obtenidos por los niveles A1 y A2 nos parecen bastante positivos, teniendo en cuenta las horas de instrucción recibidas, 128 en el caso del primero y 256 en el segundo. No existe ningún trabajo que aborde el tamaño del vocabulario receptivo de estudiantes de francés en EOI, por lo que no es posible una comparación de nuestros resultados. Sin embargo, si los comparamos con trabajos realizados en el marco de la educación obligatoria, estos datos son mejores que los de otros estudios realizados con estudiantes de francés de Educación Secundaria en el contexto español. Así, la muestra del estudio de De la Maya Retamar (2015) alcanza una media de 642,5 palabras tras 129 horas de instrucción y la del trabajo de De la Maya y Mora (2019) 611 tras 140 horas. Del mismo modo, son también mejores a los obtenidos por estudiantes de secundaria de francés en el contexto inglés, con similares horas de instrucción recibidas (David, 2008; Milton, 2006) e incluso por estudiantes de últimos niveles de Secundaria y Universidad, en ese mismo contexto educativo, con más del doble de horas de clase recibidas (Graham *et al.*, 2008; Milton, 2008). Es necesario indicar que todos los estudios citados utilizaron como instrumento de medición el text X\_Lex, el mismo empleado en este estudio.

Respecto del nivel B1, la extensión de su vocabulario es muy similar a los estudiantes del nivel A2, y aunque no se produce un aumento de vocabulario como sería lógico tras más de 250 horas de estudio, no deja de representar una buena cifra comparada con los resultados obtenidos por las distintas muestras de los estudios antes comentados. El nivel B2 registra una media de vocabulario muy elevada, 3105 palabras, un tamaño de vocabulario suficiente para la cobertura de aproximadamente un 85% de los textos, según las estimaciones de Cobb y Horst (2004) y la superación de nivel de vocabulario que debe considerarse como objetivo de aprendizaje crucial, de acuerdo con Staehr (2008).

En relación con el desarrollo del vocabulario de un nivel a otro, como hemos visto al analizar la media de vocabulario producido en cada uno de ellos, se manifiesta un incremento del vocabulario de un nivel de estudio al siguiente, de acuerdo con la creencia de que el tamaño del vocabulario aumenta según se incrementa el tiempo de exposición (Webb y Chang, 2012) y se eleva el nivel de estudios (Agustín y Canga, 2016; David, 2008; Milton, 2006; Terrazas y Agustín, 2009). No obstante, este incremento no es significativo entre todos los niveles, a excepción del que se produce del

nivel A1 al resto de niveles. Este dato concuerda, en lo que respecta a la diferencia entre el nivel A1 y el A2, con los resultados de Canga y Fernández (2014), quienes analizaron también el tamaño del vocabulario receptivo de estudiantes de esos dos niveles de EOI aunque en inglés. Asimismo, está en consonancia con otros estudios, centrados en estudiantes de francés, en los que, analizando más niveles de estudio, los investigadores no encuentran siempre diferencias significativas entre unos niveles y otros (David, 2008; De la Maya y Mora, 2019; Milton, 2006).

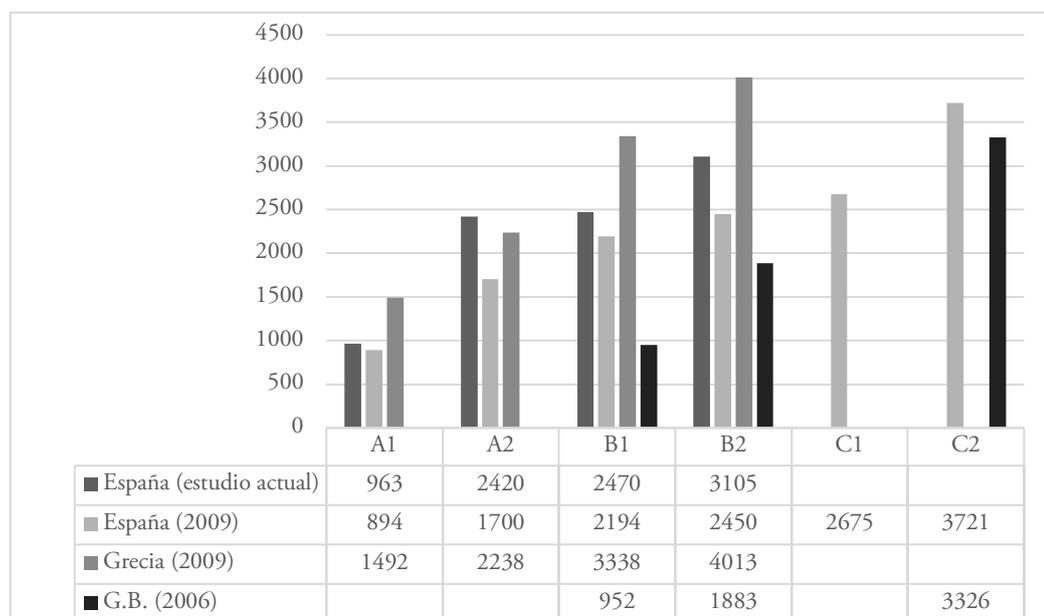
A este respecto, lo más llamativo en este análisis sobre el desarrollo es el estancamiento que se produce tras dos años, pues del nivel A2 al B1 los alumnos aumentan muy poco su vocabulario. La explicación a esta circunstancia puede deberse a un aspecto que parece caracterizar el desarrollo léxico de estudiantes de francés en el contexto británico (David, 2008; Milton, 2006), que también ha sido evidenciado en los estudios desarrollados por De la Maya y Mora (2019) en el contexto español: la existencia de un estancamiento en los primeros años de estudio de este idioma, con un aumento del vocabulario muy poco notable –como describíamos para lo acontecido en el paso del nivel A2 al B1–, seguido por un aumento consistente en la extensión del vocabulario, especialmente notable a partir del tercer año. Las razones del estancamiento citado aún no han sido analizadas en profundidad por ninguna investigación, aunque Milton (2006) expone como probable el rol desempeñado por los materiales didácticos, no solo porque su diseño no responda al objetivo de ampliar el tamaño del vocabulario sino porque, siguiendo a Day (2003), dichos materiales superan la capacidad de comprensión de los alumnos y no aseguran una reutilización constante y significativa del vocabulario que conduzca a un aprendizaje efectivo. Se abre, en este sentido, una línea de trabajo para futuras investigaciones centrada en el análisis de los materiales.

Por otra parte, al confrontar los resultados obtenidos con la propuesta indicativa de Meara y Milton (2003) en la que relacionan las puntuaciones obtenidas con el X\_Lex y los niveles del MCERL (Tabla 5), nos damos cuenta de que los resultados para todos los niveles se corresponden con las expectativas formuladas por ambos investigadores, excepto para los niveles B1 y B2 donde se necesita un número menor de palabras para alcanzar el nivel.

CEFR Level	X_Level	Presente estudio
A1	<1500	963
A2	1500-2500	2420
B1	2750-3250	2470
B2	3250-3750	3105
C1	3750-4500	--
C2	4500-5000	--

Tabla 5: Vocabulario aproximado asociado con los niveles de MCERL según Meara y Milton (2003: 8) y comparación con resultados del presente estudio

Asimismo, si comparamos los resultados obtenidos en cada uno de los niveles del MCERL con los de otros estudios, y de modo más concreto con el realizado por Milton y Alexiou en 2009, en el que el tamaño del vocabulario receptivo de estudiantes de francés es medido mediante el mismo test utilizado en este trabajo, observamos varias cuestiones. De un lado, constatamos el aumento del vocabulario de un nivel a los siguientes, hecho ya reseñado para los resultados de este estudio, confirmando la relación existente entre el tamaño del vocabulario y los distintos niveles del MCERL. Esta afirmación viene apoyada además por los análisis de regresión efectuado mediante el análisis correspondiente que, en el caso de España, muestra cómo, en el estudio de 2009, el 67,5% de la varianza en los niveles del MCERL puede ser explicada por el tamaño del vocabulario (Milton y Alexiou, 2009) y, en el estudio actual, la varianza es de un 51%, dato que resulta inferior, pero nada desdeñable. A pesar de estas divergencias, 67,5% en un caso y 51% en el presente trabajo, estos datos constatan la importancia de la contribución del léxico a la competencia general en lenguas, medida a través de los distintos niveles del MCERL. Si bien existen otras habilidades implicadas más allá del conocimiento del vocabulario, como señalaba Milton (2004), los resultados confirman la relación entre el vocabulario y la competencia en la lengua, planteada por investigadores como Alderson (2005), Fan (2000) o Nasir *et al.* (2017), entre otros. En segundo lugar, verificamos que las pruebas realizadas en países distintos muestran diferencias en el tamaño de vocabulario que poseen los alumnos para alcanzar los distintos niveles del MCERL (gráfica 2), siendo Grecia aquel en el que sus alumnos presentan un tamaño de vocabulario mayor en prácticamente todos los niveles y Gran Bretaña en el que el tamaño es menor.



Gráfica 2 Tamaño del vocabulario en francés y niveles del MCERL (adaptada de Milton y Alexiou, 2009: 201)

Cuando contrastamos los datos referidos a España (2009 y presente estudio) observamos cómo existen diferencias también en el tamaño del vocabulario receptivo, que es mayor en el caso del presente estudio, a excepción del nivel A1 en el que los estudiantes presentan un tamaño de vocabulario similar en ambos trabajos.

Así pues, comparados los resultados, existen diferencias entre los distintos países respecto al tamaño del vocabulario necesario para alcanzar los distintos niveles del MCERL en francés. Aunque es prematuro avanzar una explicación a este hecho, esta puede tener relación con las exigencias curriculares para alcanzar un nivel, no solo entre los distintos países, sino también dentro de un mismo país. Igualmente, las diferencias pueden venir determinadas por los exámenes que permiten acreditar un determinado nivel, de modo que no todos los países sitúan sus exámenes del mismo modo en relación con los distintos niveles, hecho especialmente llamativo en el caso de Gran Bretaña (Milton y Alexiou, 2009). Por todo ello, es necesario la realización de nuevos estudios que permitan, de un lado, ofrecer más datos sobre la extensión del vocabulario en relación con los distintos niveles y de otro, profundizar en las causas que expliquen los resultados aquí obtenidos.

Asimismo, si comparamos los resultados con los obtenidos por Milton y Alexiou (2009) para el inglés (tabla 2), observamos cómo para los niveles A1, B1 y B2, los umbrales de vocabulario necesario para alcanzar esos niveles en francés son inferiores a los del inglés, lo que parece reforzar la idea, ya apuntada, de las diferencias entre lenguas. Es decir, la necesidad de disponer de una extensión de vocabulario mayor en una lengua que en otra para poder alcanzar el mismo nivel de dominio del MCERL.

## **6. Conclusiones**

En este trabajo, hemos tratado de arrojar un poco de luz sobre el vocabulario receptivo de estudiantes de francés como lengua extranjera y la relación existente entre su extensión y los distintos niveles del MCERL, tema que, como hemos expuesto, ha sido poco explorado por parte de los investigadores.

En relación con el primer objetivo de nuestra investigación, hemos planteado cuál es la extensión vocabulario receptivo de estudiantes de francés de EOI en un centro extremeño y analizado el progreso que se produce entre los distintos niveles estudiados (A1 a B2). Si bien se produce un aumento del vocabulario de un nivel al siguiente, las diferencias solo resultan ser significativas del primero (A1) con respecto al resto (A2-B1-B2). Se constata igualmente el estancamiento producido tras el segundo año de estudio (A2), fenómeno que también ha sido verificado en otros estudios.

Respecto del segundo objetivo, hemos establecido una correspondencia entre el tamaño del vocabulario de los estudiantes y los distintos niveles del MCERL, constatando no solo que existe una correlación positiva alta entre ambas variables, sino que, además, el 51% de la variación entre los distintos niveles viene explicada por la extensión del vocabulario receptivo. De ello, se deduce la importancia del vocabulario y la

necesidad de realizar actividades específicas que permitan desarrollar el vocabulario de nuestros estudiantes.

Finalmente, fruto de la comparación con estudios realizados en otros países y en el propio contexto español, se observan disparidades en la extensión del vocabulario necesaria para superar los distintos niveles. Así, mientras que en España encontramos diferencias, que en el caso más extremo (nivel B2) llegan hasta las 720 palabras, el cotejo con otros países muestra como es Gran Bretaña el país en el que se alcanzan los niveles evaluados con un tamaño del vocabulario menor y Grecia aquel donde la extensión es mayor. Atendiendo a estas conclusiones, planteamos la necesidad de continuar realizando estudios que permitan establecer otras comparaciones, explicar las diferencias y profundizar en el conocimiento acerca del desarrollo léxico de nuestros estudiantes.

#### REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ADOLPHS, Svenja & Norbert SCHMITT (2004): «Vocabulary coverage according to spoken discourse context», in Paul Bogaards y Batia Laufer (ed.), *Vocabulary in a second language*. Amsterdam, John Benjamins, 39-49.
- AGUSTÍN, María Pilar & Andrés CANGA (2016): «Vocabulary growth in young CLIL and traditional EFL learners: evidence from research and implications for education». *International Journal of Applied Linguistics*, 26:2, 211-227.
- AGUSTÍN, María Pilar & Melania TERRAZAS (2009): «Examining the relationship between receptive vocabulary size and written skills of primary school learners». *Atlantis*, 31:1, 129-147.
- AGUSTÍN, María Pilar & Melania TERRAZAS (2012): «Vocabulary knowledge development and gender differences in a second language». *ELIA: Estudios de Lingüística inglesa aplicada*, 12, 45-75.
- ALDERSON, J. Charles (2005): *Diagnosing foreign language proficiency: The interface between learning and assessment*. Londres, Continuum.
- ARNAUD, Pierre & Henri BÉJOINT [ed.] (1992): *Vocabulary and applied linguistics*. Basingstoke, Macmillan.
- BATISTA, Roselene & Marlise HORST (2016): «A New Receptive Vocabulary Size Test for French». *The Canadian Modern Language Review / La Revue canadienne des langues vivantes*, 72:2, 211-233.
- BAUDOT, Jean (1992): *Fréquences d'utilisation des mots en français écrit contemporain*. Montreal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- BLAIS, Isabelle (2014): *La taille du vocabulaire et les habiletés réceptives des étudiants adultes de niveau 6 en Francisation*. Tesis de maestría, Universidad de Quebec, Montreal. URL: <http://www.archipel.uqam.ca/6673/1/M13471.pdf>.
- BOGAARDS, Paul (1994): *Le vocabulaire dans l'apprentissage des langues étrangères*. Paris, Didier.

- BOGAARDS, Paul & Batia LAUFER [ed.] (2004): *Vocabulary in a second language*. Amsterdam, John Benjamins B.V.
- CALAQUE, Élizabéth & Jacques DAVID [ed.] (2004): *Didactique du lexique. Contextes, démarches, supports*. Bruselas, De Boeck Université.
- CANGA, Andrés & Almudena FERNÁNDEZ (2014): «Motivation and L2 receptive vocabulary knowledge of Spanish EFL learners at the Official School of Languages». *Miscelánea: a Journal of English and American Studies*, 49, 13-28.
- CLARK, Eve (1993): *The lexicon in acquisition*. Cambridge, Cambridge University Press.
- COADY, James & Thomas HUCKIN [ed.] (1997): *Second language vocabulary acquisition*. Cambridge, Cambridge University Press.
- COBB, Tom & Marlise HORST (2004): «Is there room for an academic word list in French?», in Paul Bogaards y Batia Laufer (eds.), *Vocabulary in a second language: selection, acquisition and testing*. Amsterdam, John Benjamins, 15-38.
- CONSEJO DE EUROPA (2002): *Marco común europeo de referencia para las lenguas: aprendizaje, enseñanza, evaluación*. Madrid, MEC y Anaya.
- COXHEAD, Averil (2000): «A new academic word list». *TESOL Quarterly*, 34:2, 213-238.
- DALLER, Helmut; James MILTON & Jeanine TREFFERS-DALLER [ed.] (2007): *Modelling and assessing vocabulary knowledge*. Cambridge, Cambridge University Press.
- DAVID, Anabelle (2008): «Vocabulary breadth in French L2 learners». *The Language Learning Journal*, 36:2, 167-180.
- DE LA MAYA RETAMAR, Guadalupe (2015): *El desarrollo de la competencia léxica en la adquisición del francés como lengua extranjera en la ESO*. Tesis doctoral dirigida por Rafael Alejo González y María Rosa Luengo González. Badajoz, Universidad de Extremadura. URL: <http://dehesa.unex.es/handle/10662/4045?locale-attribute=pt>.
- DE LA MAYA RETAMAR, Guadalupe & Inmaculada MORA RAMOS (2019): «Estudio del conocimiento léxico en FLE de estudiantes españoles de Secundaria». *Revista Complutense de Educación*, 30:2, 527-543.
- EYCKMANS, June (2004): *Measuring receptive vocabulary size*. Utrecht, LOT.
- FAN, May (2000): «How big is the gap and how to narrow it? An investigation into the active and passive vocabulary knowledge of L2 learners». *RELC Journal*, 31:2, 105-119.
- FERNÁNDEZ, Almudena (2017): «Individual and contextual variables in EFL receptive vocabulary: analysis of gender effect and motivation of CLIL primary graders». *Odisea. Revista de estudios ingleses*, 15, 57-72.
- GALISSON, Robert (1971): *Inventaire thématique et syntagmatique du français fondamental*. París, Hachette.
- GRAHAM, Suzanne; Brian RICHARDS & David MALVERN (2008): «Progress in learning French vocabulary in a one-year advanced course at school». *Journal of French Language Studies*, 18:3, 349-364.

- GREIDANUS, Tine. & Lydius NIENHUIS (2001): «Testing the quality of word knowledge in a second language by means of words associations. Types of distractors and types of associations». *The Modern Language Journal*, 85:4, 567-577.
- GREIDANUS, Tine; Bianca BEKS & Richards WAKELY (2006): «Testing the development of French word knowledge by advanced Dutch-and English-speaking learners and native speakers». *The Canadian Modern Language Review/La Revue canadienne des langues vivantes*, 62:4, 509-532.
- GROSSMANN, Francis; Anne-Marie PAVEAU & Gérard PETIT [ed.] (2005): *Didactique du lexique: langue, cognition et discours*. Grenoble, ELLUG.
- GYLLSTAD, Henrik (2013): «Looking at L2 vocabulary knowledge dimensions from an assessment perspective –challenges and potential solutions», in Camilla Bardell; Christina Lindqvist & Batia Laufer (ed.), *L2 vocabulary acquisition, knowledge and use: new perspectives on assessment and corpus analysis*. Amsterdam, EUROSLA, 11-28.
- HILTON, Heather (2007): «La compétence lexicale en production orale», in *Actes du colloque DILTEC, recherches en acquisition et en didactique des langues étrangères et secondes*. Paris, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, 1-10.
- HARKIO, Noora & Päivi P. PIETILÄ (2016): «The role of vocabulary breadth and depth in reading comprehension: a quantitative study of Finnish EFL learners». *Journal of Language teaching and research*, 7:6, 1079-1088.
- JIMÉNEZ, Rosa María [ed.] (2010): *Gender perspectives on vocabulary in foreign and second languages*. Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- JIMÉNEZ, Rosa María [ed.] (2014): *Lexical availability in English and Spanish as second language*. Dordrecht, Springer.
- JIMÉNEZ, Rosa María & Andrés CANGA (2019): «El léxico disponible en inglés de chicos y chicas españoles adolescentes». *ELIA: Estudios de Lingüística inglesa aplicada*, 19, 157-176.
- JIMÉNEZ, Rosa María & Soraya MORENO (2004-2005): «Promoting English vocabulary research in primary and secondary education: Test review and test selection criteria». *ES. Revista de Filología inglesa*, 25, 171-187.
- JIMÉNEZ, Rosa María & Melania TERRAZAS (2005-2008): «The receptive vocabulary of English foreign language young learners». *Journal of English Studies*, 5-6, 173-191.
- LAUFER, Batia (1989): «What percentage of text-lexis is essential for comprehension?», in Christer Laurén & Marianne Nordman (ed.), *Special Language: from humans thinking to thinking machines*. Clevedon, Multilingual Matters, 316-323.
- LAUFER, Batia (1992): «How much lexis is necessary for reading comprehension? », in Pierre J.L. Arnaud & Henri Béjoint (ed.), *Vocabulary and applied linguistics*. Londres, Macmillan, 126-132.
- LAUFER, Batia & Geke C. RAVENHORST-KALOVSKI (2010): «Lexical threshold revisited: Lexical text coverage, learners' vocabulary size and reading comprehension». *Reading in a Foreign Language*, 22:1, 15-30.

- LAUFER, Batia; Cathie ELDER; Kathryn HILL & Peter CONGDON (2004): «Size and strength: do we need both to measure vocabulary knowledge?». *Language Testing*, 21:2, 202-226.
- LINDQVIST, Christina; Camilla BARDEL & Anna GUDMUNDSON (2011): «Lexical richness in the advanced learner's oral production of French and Italian L2». *Iral*, 49, 221-240.
- MEARA, Paul (1990): «A note on passive vocabulary». *Second Language Research*, 6:2, 150-154.
- MEARA, Paul (1996): «The dimensions of lexical competence», in Gillian Brown, Kirsten Malmkjaer & John Williams (ed.), *Performance and competence in second language acquisition*. Cambridge, Cambridge University Press, 35-53.
- MEARA, Paul & James MILTON (2003): *X\_Lex. The Swansea levels test*. Newbury, Express.
- MEARA, Paul (2009): *Connected words: word association and second language vocabulary acquisition*. Amsterdam, John Benjamins.
- MELKA, Francine (1997): «Receptive vs. productive aspects of vocabulary», in Norbert Schmitt & Michael McCarthy (ed.), *Vocabulary description, acquisition and pedagogy*. Cambridge, Cambridge University Press, 84-102.
- MILTON, James (2004): «Testing yours students vocabulary size and what this can tell you», in ANUPI: Second International Congress Towards greater professionalization in language teaching. México, ANUPI. URL: [http://www.anupi.org.mx/PDF/04007\\_JamesMilton.pdf](http://www.anupi.org.mx/PDF/04007_JamesMilton.pdf)
- MILTON, James (2006): «Language lite? Learning French vocabulary in school». *French Language Studies*, 16, 187-205.
- MILTON, James (2008): «French vocabulary breadth among learners in the British school and university system: comparing knowledge over time». *Journal of French Language Studies*, 18:3, 333-348.
- MILTON, James (2010): «The development of vocabulary breadth across the CEFR levels», in Inge Bartning; Maisa Martin y Ineke Vedder (ed.), *Communicative proficiency and linguistic development: intersections between SLA and language testing research*. EUROSLA, 211-232.
- MILTON, James (2013): «Measuring the contribution of vocabulary knowledge to proficiency in the four skills», in Camille Bardel; Christina Lindqvist & Batia Laufer (ed.), *L2 vocabulary acquisition, knowledge and use*. EUROSLA, 57-78.
- MILTON, James & Thomai ALEXIOU (2009): «Vocabulary size and the common european framework of reference for languages», in Brian Richards; Hellmut M. Daller; David Malvern; Paul Meara; James Milton & Jeanine Treffers-Daller (ed.), *Vocabulary studies in first and second language acquisition*. Basingstoke, Palgrave, 194-211.
- MILTON, James; Jo WADE & Nikola HOPKINS (2010): «Aural word recognition and oral competence in a foreign language», in Rubén Chacón Beltrán; Christian Abelló Contesse & M. Mar Torreblanca López (ed.), *Insights into non-native vocabulary teaching and learning*. Bristol, Multilingual Matters, 83-98.
- MOCHIDA, Kira & Michael HARRINGTON (2006): «The Yes/No test as a measure of receptive vocabulary knowledge». *Language Testing*, 23:1, 73-98.

- MORA RAMOS, Inmaculada (2014): *Análisis del tamaño de vocabulario receptivo en alumnos AICLE y no AICLE de 6º de Primaria*. Trabajo Fin de Máster inédito. Badajoz, Universidad de Extremadura.
- NASIR, Nur Fatima; Nor Ashikin MANAN & Noraziah AZIZAN (2017): «Examining the relationship between vocabulary knowledge and general English language proficiency». *ESTEEM Journal of Social Sciences and Humanities*, 1, 15-22.
- NATION, Paul (1990): *Teaching and learning vocabulary*. Nueva York, Newbury House Publishers.
- NATION, Paul (2001): *Learning vocabulary in another language*. Cambridge, Cambridge University Press.
- NATION, Paul (2006): «How large a vocabulary is needed for reading and listening?». *The Canadian Modern Language Review*, 63:1, 59-82.
- NATION, Paul (2016): *Making and using word list for language learning and testing*. Amsterdam, John Benjamin.
- ÖZTÜRK, Meral (2003): «Lexical competence in the Common European Framework of Reference for Languages», ponencia presentada en el *I International Symposium on the Common European Framework and foreign language education in Turkey*. Bursa. URL: <https://docsbay.net/lexical-competence-in-the-common-european-framework-of-reference-for-languages>.
- OVTCHAROV, Valentin; Tom COBB & Randall HALTER (2006): «La richesse lexicale des productions orales: mesure fiable du niveau de compétence langagière». *The Canadian Modern Language Review*, 63(1), 107-125.
- QIAN, David D. (2002): «Investigating the relationship between vocabulary knowledge and academic reading performance: an assessment perspective». *Language Learning*, 52(3), 513-536.
- READ, John (2000): *Assessing vocabulary*. Cambridge, Cambridge University Press.
- RICHARDS, Brian James; David MALVERN & Suzanne GRAHAM (2008): «Word frequency and trends in the development of French vocabulary in lower-intermediate students during year 12 in English schools». *The Language Learning Journal*, 36:2, 192-213.
- SCHMITT, Norbert (2010): *Researching vocabulary: a vocabulary research manual*. Houndmills, Palgrave Macmillan.
- STAEHR, Lars Stenius (2008): «Vocabulary size and the skills of listening, reading and writing». *The Language Learning Journal*, 36:2, 139-152.
- TERRAZAS, Melania & María Pilar AGUSTÍN (2009): «Exploring the increase of receptive vocabulary knowledge in the foreign language: a longitudinal study». *International Journal of English Studies*, 9:1, 113-133.
- TIBDALL, Françoise & Jeanine, TREFFERS-DALLER (2008): Analysing lexical richness in French learner language: what frequency list and teacher judgements can tell us about basic and advanced words. *Journal of French Language Studies*, 18 :3, 299-313.

- TREVILLE, Marie Claude (2000): *Vocabulaire et apprentissage d'une langue seconde*. Outremont (Québec), Les Éditions Logiques.
- TREVILLE, Marie Claude & Lise DUQUETTE (1996): *Enseigner le vocabulaire en classe de langue*. Paris, Hachette.
- WEBB, Stuart Alexander & Anna CHANG (2012): «Second language vocabulary growth». *RELC Journal*, 43:1, 113-126.
- ZAREVA, Alla; Paula SCHWANENFLUGEL & Yordanka NIKOLOVA (2005): «Relationship between lexical competence and language proficiency. Variable sensitivity». *Studies in Second Language Acquisition*, 27, 567-595.

## ANEXO I

### CUESTIONARIO SOBRE EL PERFIL GENERAL

Estimados alumnos/as: mediante este cuestionario se pretende conocer algunos aspectos relativos a vuestra trayectoria en el aprendizaje de lenguas extranjeras, que nos serán útiles para explicar qué aspectos pueden influir en el desarrollo del vocabulario del francés. Estas respuestas serán tratadas de forma anónima y con fines exclusivamente científicos. Asimismo, al objeto de equiparar el vocabulario receptivo que poseéis con los niveles de MCERL, os pedimos vuestra autorización para comprobar a final de curso si habéis alcanzado el nivel que estáis cursando.

Gracias por vuestra colaboración

#### 1. DATOS PERSONALES

Nombre: \_\_\_\_\_  
Apellidos: \_\_\_\_\_  
Edad: \_\_\_\_\_ Sexo: \_\_\_\_\_ Curso: \_\_\_\_\_

#### 2. EXPERIENCIAS CON LENGUAS

- Lengua Materna: \_\_\_\_\_
- ¿Estudias o has estudiado otros idiomas además del FRANCÉS? SÍ\_\_\_ NO\_\_\_

IDIOMA	DURACIÓN (años)	NIVEL ALCANZADO (A1, A2, B1...)

## ANEXO II

### Test de vocabulario receptivo X\_Lex (Meara, 2006)

Nombre: \_\_\_\_\_ Apellidos: \_\_\_\_\_

Curso: \_\_\_\_\_ Sexo: \_\_\_\_\_ Fecha: \_\_\_\_\_

Por favor, lee las siguientes palabras. Algunas de estas palabras son palabras francesas reales y otras son palabras inventadas haciendo que parezcan reales. Marca las palabras que conoces o que puedes usar. Observa el siguiente ejemplo:

Chien	<input checked="" type="checkbox"/>
-------	-------------------------------------

Gracias por tu ayuda

De	Distance	Abattre	Absurde	Achévé	Manchir
Aussi	Intellectuel	Argument	Résolution	Habitation	Vernique
Jamais	Oreille	Teinte	Lame	Voler	Gillais
Long	Contrôle	Publication	Juré	Financer	Ultimation
Plusieurs	Quantité	Congruence	Salarié	Lassitude	Talentié
Regarder	Catégorie	Sportif	Exploiter	Soupçon	Satisfactoire
Lequel	Maximum	Agiter	Voulu	Cracher	Brigeable
Divers	Futur	Équipage	survivre	Prêcher	Reparlance
Début	Tromper	Baser	Pistolet	Coiffé	Houroux
Solution	Respect	Coutume	Entamer	Indignation	Provocatif
Genre	Résistance	Insecte	Analogie	Sonde	Spirité
Existence	Solide	Tournée	Consommateur	Valve	Porvent
Possibilité	Douter	Domestique	Défi	Pelouse	Slendre
Structure	Entretenir	Pot	Guérir	Réflexe	Touceul
Révéler	Bombe	Panneau	Séduire	Attachement	Statutoire
Source	Acteur	Déplacement	Antiquité	Débrouiller	Rescuer
Participer	Aile	Trésor	Entrevue	Équivaloir	Aperne
Soudain	Étoile	Étonné	Objection	Localement	Vicinité
Style	Baisser	Outil	Pourcent	Opportun	Introis
Procédé	Spécialement	Financement	Taxi	Serpent	Siève

## La théorie de la polyphonie et des stéréotypes au service de l'analyse contrastive des opérateurs discursifs

Carlos MELÉNDEZ QUERO

*Université de Lorraine*

carlos.melendez@univ-lorraine.fr

<http://orcid.org/0000-0003-0619-948X>

### Resumen

Este trabajo profundiza en las equivalencias de *hélas* en español y se inscribe en el marco de los enfoques comparativos recientes ligados a las teorías lingüísticas de la enunciación. El objetivo del artículo es abrir una vía para el análisis contrastivo de los operadores discursivos que combine las propiedades sintácticas con un enfoque semántico que permita mostrar las similitudes y diferencias entre las instrucciones ligadas a su significado. El estudio ofrecido, ilustrado con ejemplos del corpus Frantext, refuerza la hipótesis de que un marco metodológico inscrito en la *Teoría de los estereotipos* y en la *Teoría de la polifonía* puede tener aplicaciones muy interesantes en la búsqueda de relaciones entre operadores afines de una misma lengua y de lenguas diversas.

**Palabras clave:** enfoque comparativo, argumentación, enunciación, estrategia discursiva, puntos de vista.

### Résumé

Ce travail approfondit les équivalences de *hélas* en espagnol et s'inscrit dans le cadre des approches comparatives récentes liées aux théories linguistiques de l'énonciation. L'objectif de l'article est d'ouvrir une voie à l'analyse contrastive des opérateurs discursifs qui combine les propriétés syntaxiques avec une approche sémantique permettant de montrer les similitudes et les différences entre les instructions attachées à leur signification. L'étude proposée, illustrée avec des exemples issus du corpus Frantext, renforce l'hypothèse qu'un cadre méthodologique inscrit dans la *Théorie des stéréotypes* et la *Théorie de la polyphonie* peut avoir des applications très intéressantes dans la recherche des relations entre opérateurs proches d'une même langue et de langues différentes.

**Mots-clés :** approche comparative, argumentation, énonciation, stratégie discursive, points de vue.

---

\* Artículo recibido el 14/08/2020, aceptado el 12/02/2021.

**Abstract**

This work delves into the equivalences of *hélas* in Spanish and is part of the recent comparative approaches linked to the linguistic theories of enunciation. The aim of the article is to open a way for the contrastive analysis of the discursive operators that combines the syntactic properties with a semantic approach that allows showing the similarities and differences between the instructions linked to their meaning. The study offered, illustrated with examples from the Frantext corpus, reinforces the hypothesis that a methodological framework inscribed in the *Theory of Stereotypes* and the *Theory of Polyphony* can have very interesting applications in the search for relationships between related operators of a same language and different languages.

**Keywords:** comparative approach, argumentation, enunciation, discursive strategy, points of view.

**1. Introduction**

Buridant (2003 : 183) clôturait son article sur l'interjection<sup>1</sup> en français et notamment sur l'analyse de *hélas*, en expliquant que son étude « demanderait des affinements, des compléments et des prolongements vers d'autres langues romanes ». De même, Świątkowska (2006 : 55) considérait « hors de doute que le fonctionnement discursif » de ces unités « est toujours à décrire » et esquissait l'importance de sa comparaison dans des langues différentes.

Suivant cette piste, le travail de Meléndez Quero (2019) ouvre une première voie pour la comparaison de *hélas* vers d'autres langues, fondée sur des données tirées de corpus écrits et à partir de l'analyse des propriétés syntactico-distributionnelles, permettant de montrer ses ressemblances et divergences avec ses équivalents en espagnol. L'étude ici présentée<sup>2</sup> donne suite à une des voies encore non exploitées pour l'analyse contrastive de *hélas*, qui est celle d'aborder ses choix de traduction en espagnol par l'étude des instructions discursives et des phrases stéréotypiques qui sont attachées à la signification de cet opérateur.

Dans cette optique, nous démarrerons cet article visant les avantages d'une approche contrastive renouvelée (section 2). Puis, après un rappel diachronique sur la formation de *hélas* (section 3) et son fonctionnement syntaxique en synchronie (section

<sup>1</sup> Sur les problèmes des critères définitoires de cette catégorie ou sa considération en tant que partie du discours, nous renvoyons à la monographie de Buridant (2001 : en ligne), ainsi qu'aux travaux de Rosier (1995 : 110 ; 1997 : 451 et 2000 : 19), Bertin (2002 : en ligne), Buridant (2006 : 3-9), Demonet (2006 : 59), Kleiber (2006 : 10), Sierra Soriano (2006 : 73), Świątkowska (2006 : 47-49), Vincensini (2006 : 101) ou Riegel, Pellat et Rioul (2009 : 771-774), entre autres. Dans le cadre de l'espagnol, cf. Real Academia Española (2009 : 2480-2481).

<sup>2</sup> Cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux de l'ATILF-CNRS et du projet P18-FR2619 *Macrosintaxis del discurso persuasivo: construcciones y operadores*, financé par la *Junta de Andalucía* et dont les chercheuses responsables sont Catalina Fuentes Rodríguez et Ester Brenes Peña.

4), nous aborderons en détail l'étude de *hélas* en tant qu'opérateur discursif (section 5) dans une démarche comparative inscrite dans un cadre scientifique alliant les apports de la théorie de la polyphonie et des stéréotypes dans le but d'expliquer les stratégies discursives qui sont attachées à l'emploi des éléments décrits.

## 2. Le renouveau de l'approche contrastive

Comme l'indique Rodríguez Somolinos (2011 : 7), « le terme *contrastif* est à comprendre de façon plurielle ». Ainsi une approche contrastive peut « porter sur des marqueurs apparemment voisins dans deux langues différentes, ou bien, elle peut opposer deux ou plusieurs marqueurs à l'intérieur d'une même langue. Elle peut comprendre également la mise en contraste des différentes étapes dans l'évolution d'un marqueur ».

Même si l'étude ici proposée rappelle les traits principaux de la formation et évolution de *hélas* en diachronie, elle vise notamment l'analyse synchronique de l'opérateur *hélas* à partir d'une double approche contrastive permettant d'établir des liens en français avec *malheureusement*, ainsi qu'avec ses choix de traduction en espagnol<sup>3</sup>.

Nous soutenons dans cet article l'intérêt de la linguistique dite contrastive pour la description des phénomènes de nature monolingue. Cette approche va dans le sens de Donaire (2019 : 34) : « On soutient aujourd'hui que la perspective contrastive permet de découvrir des aspects particuliers caractérisant une langue qui n'auraient pas pu être découverts par une recherche exclusivement monolingue »<sup>4</sup>.

Notre étude comparative peut s'inscrire dans le cadre du renouveau de l'approche contrastive esquissé par Donaire (2019 : 28-37), marqué par l'accès aux grands corpus électroniques afin d'avoir un échantillon représentatif de données, par l'intérêt croissant des travaux portant sur la perspective comparée des unités discursives et par l'essor des théories de la linguistique de l'énonciation.

L'étude proposée ici suit une approche contrastive s'inspirant de la *Théorie de l'argumentation dans la langue* (Anscombe et Ducrot, 1983), ainsi que des apports plus récents « mettant en œuvre la théorie des stéréotypes et la polyphonie », théories qui « adoptent une conception dynamique de la langue, et se donnent comme précepte

<sup>3</sup> Face à une approche monolingue, la conclusion de Delahaie (2011 : 130) sur le couple *heureusement/malheureusement* reconnaît l'intérêt de l'analyse contrastive, laquelle « offre bien de pistes de recherche » et pourrait permettre de voir comment certaines langues romanes comme l'espagnol ou l'italien peuvent traduire de façon différente ces deux adverbes et notamment la construction *heureusement que* du français ; cet aspect a été abordé récemment par Anscombe (2017), qui souligne l'existence d'une matrice lexicale ayant subsisté dans ces langues romanes.

<sup>4</sup> L'approche contrastive peut avoir des conséquences positives dans le cadre de l'enseignement des langues étrangères et de la traduction (*cf.* Meléndez Quero, 2016). Elle a également une application directe dans le renouveau d'une lexicographie bilingue (Donaire, 2019 : 32).

d'étudier la langue en situation, c'est-à-dire, les énoncés dans la situation d'énonciation » (Donaire, 2019 : 29).

Sans vouloir nous attarder sur des questions terminologiques<sup>5</sup> qui dépasseraient les objectifs de cette contribution, nous soulignons que l'ancrage de cet article dans ces théories énonciatives nous amène à choisir le terme *opérateur discursif*<sup>6</sup> pour référer au fonctionnement de *hélas* et ses équivalents.

En effet, la notion d'opérateur peut s'appliquer à un ensemble d'éléments de nature catégoriale diverse (adverbes, locutions, interjections, etc.) et « fait référence à une fonction qui est commune à tous ces éléments : instruire des opérations sémantico-pragmatiques qui ont pour but la construction du sens de l'énoncé » (Vázquez, 2019 : 689).

Avant de nous pencher sur les opérations discursives instruites par la signification de *hélas* qui constitue l'objet central de ce travail, nous rappellerons dans les pages qui suivent son procès de formation et évolution diachronique (section 3)<sup>7</sup>, ainsi que ses propriétés syntaxiques en français contemporain (section 4).

<sup>5</sup> Comme l'indique Rodríguez Somolinos (2011 : 3), les études consacrées aux unités discursives manquent « de cohérence en ce qui concerne la définition des notions et la terminologie ». Nous renvoyons aux travaux de Anscombe (2018 : 40-43), Donaire (2018 : 13) ou Vázquez (2019 : 683-689) remettant en question quelques étiquettes employées dans la littérature scientifique (*connecteurs, marqueurs de discours, particules*).

Nous rappelons que le terme *partículas* a été très emprunté en espagnol (Martín Zorraquino, 1992, 1999 et 2010 ; González Ruiz et Llamas Sáiz, 2011) et a servi d'inspiration aux dictionnaires spécialisés (Santos Río, 2003 ; Briz, Pons et Portolés, 2008 : en ligne). Par ailleurs, l'étude de l'*interjection* « s'est retrouvée prise dans l'intérêt plus général pour [...] les particules discursives » (Rosier 2000 : 19) ou parmi les particules de modalité (Martín Zorraquino, 1999 : 52 ; Buridant, 2006 : 5). Dans le cadre des études sur l'espagnol, le fonctionnement discursif des interjections permet à Real Academia Española (2009 : 2480) de les regrouper sous l'étiquette des *marcadores discursivos*. Quelle que soit la nomenclature choisie, ces termes ne font pas allusion à une catégorie morphologique ou grammaticale, mais à une fonction discursive (cf. Martín Zorraquino, 2010 : 93).

Enfin, des auteurs comme Bertin (2002 : en ligne), Świątkowska (2006 : 47-49) ou Martín Zorraquino (2010 : 96-97 et 131) considèrent des interjections en tant que *signes*. Cf., dans ce sens, Kleiber (2006 : 16), pour qui en prononçant *Aïe !* ou *Hélas !* « nous sommes déjà au niveau de langage ou, autrement dit, nous avons déjà affaire à un signe linguistique ».

<sup>6</sup> Il s'agit d'un terme courant dans les travaux fondés sur des cadres scientifiques en lien avec les théories des stéréotypes et de la polyphonie, comme le montrent les ouvrages récents de Anscombe, Donaire et Haillet (2013) ou Anscombe, Haillet et Donaire (2018). Notons également que dans le domaine de l'espagnol le terme *operador* est utilisé dans le dictionnaire de Fuentes Rodríguez (2018).

<sup>7</sup> Nous soutenons l'utilité de la diachronie en complément de l'analyse en synchronie pour l'étude des opérateurs discursifs, choix qui a déjà été souligné par Rodríguez Somolinos (2011 : 8), Anscombe (2016 : 222) ou Donaire (2018 : 17) ; nous remarquons, à ce titre, l'étude de Delahaie (2011 : 114) visant l'analyse diachronique « pour éclairer les disparités sémantiques et syntaxiques en synchronie entre *heureusement* et *malheureusement* », adverbes pouvant partager un fonctionnement discursif avec *hélas*. Par ailleurs, Donaire (2019 : 35) rappelle que le renouveau des travaux contrastifs s'intéresse à « jumeler

### 3. Parcours diachronique : la formation et l'évolution de *hélas* en tant qu'opérateur discursif

L'étude diachronique de *hélas* s'avère intéressante car elle permet d'éclaircir quelques liens avec *las*, ainsi qu'avec *malheureusement* et *heureusement*, qui nous semblent importants dans le cadre d'une approche contrastive de cet opérateur vers l'espagnol.

Tout d'abord, nous rappelons que *hélas* est composée de *hé* et de l'adjectif *las* au sens ancien de « malheureux », comme le témoignent les entrées de *hélas* dans le *Trésor de la Langue Française informatisée* (désormais TLFi) ou la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (en ligne).

Pour expliquer sa naissance et formation, nous partirons de Anscombe (1979 : 82-83 et 1985 : 176) et Buridant (2003 : 174-175), auteurs qui considèrent *hélas* un délocutif formulaire.

En effet, selon Buridant (2003 : 174), *las* « a comme étymon le latin *lassus* 'épuisé, accablé de fatigue', donnant en ancien français l'adjectif *las*, au sens de 'fatigué', d'abord, puis aussi de 'malheureux, misérable' ». Puis, entrant dans « la sphère du malheur et de la douleur qu'on en ressent », les signes *ha* et *hé* « s'associent à *las* pour exprimer la douleur avec retour sur le sujet ». Enfin, par « un processus de délocutivité formulaire, le figement autour de la forme au masculin, dont témoignent les manuscrits, fait perdre à *las* au sens de 'malheureux' son statut d'adjectif et, à l'instar de *hé ! /ha !*, *las* et *hélas* deviennent des interjections » (Buridant, 2003 : 175).

Anscombe (1979 : 83) analyse *hélas* comme délocutif formulaire (diachronique), à partir d'un processus comprenant plusieurs étapes : dans la première, on aurait « deux morphèmes : le premier, *hé*, sert à attirer l'attention ; le second est l'adjectif *las* = 'malheureux' » ; puis, il y aurait la formule « *hé, las !* servant à se plaindre. On attire l'attention du destinataire à l'aide de *hé*, puis on lui déclare qu'on est *las* (malheureux) » ; dans un troisième temps, suivrait la création d'un morphème complexe (*hé-las*), qui aurait « la valeur sémantique  $S^*$  = l'acte qu'on fait en disant (*hé, las !*) » ; enfin, les emplois de la formule *hé, las !* seraient relus en donnant cette valeur sémantique. Ainsi, « en disant *hélas !* je dis ce que je fais à seule fin de le faire ».

Par ailleurs, Anscombe (1985 : 176) mentionne l'existence en français d'un délocutif lexical synchronique sous la forme d'un substantif (*un hélas*), qui est cependant « peu courant de nos jours » et qui est même considéré comme « familier » par la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie Française*, comme le rappelle Buridant (2001 : 37).

---

l'analyse synchronique avec la recherche diachronique » dans une même étude. Enfin, nous citons l'étude de Anscombe (2017) sur le *que* médiatif, lequel confirme l'intérêt des études combinant une double perspective (diachronique et comparée).

En ce qui concerne l'évolution diachronique, les travaux de Buridant (2003 : 175) et Vincensini (2006 : 109) permettent d'apprécier que *hélas* est entré dans le domaine de la douleur morale, de l'affliction et de la déploration face à un malheur, puis se fige progressivement « avec de moins en moins de possibilité de disjonction », avec une soudure de *hé* et *las* ayant pu « déjà se produire en moyen français ». L'alternance entre *las* et *hélas* dans le domaine de l'imploration, la douleur et le regret se maintient encore au XVI<sup>e</sup> siècle, puis au XVII<sup>e</sup> le vieillissement de *las* comme interjection s'accroît et *hélas* devient de plus en plus utilisé comme interjection plaintive. Selon le parcours tracé par Buridant (2003 : 176), cette évolution diachronique se serait consommée en arrivant à la distribution actuelle, où l'usage interjectif de *las* serait qualifiée de archaïque ou vieilli par les dictionnaires du français (Robert, 2010 : 1433 ; TLFi : en ligne), restant l'emploi adjectif de *las*, qui « se maintient dans la sphère de la fatigue, de la lassitude, de l'accablement » ; *hélas* aurait concurrencé *las* « dans la sphère de la douleur » et l'aurait marginalisé « jusqu'à en faire un résidu archaïque »<sup>8</sup>, si bien, « il serait réducteur de le limiter à la seule expression de la plainte », aspect dont nous reviendrons plus en détail lors de la présentation des instructions discursives attachées à la signification de *hélas*.

Par ailleurs, l'étude de la formation de *hélas* permet d'établir quelques liens avec *malheureusement*, adverbe créé sur la base féminine de l'adjectif *malheureux*. Pour cela, nous partons de Anscombe (1980), qui analyse quelques similitudes et différences entre *hélas*, *malheureusement* et la formule *c'est malheureux que*. Selon cet auteur, « *hélas* marque un acte de se plaindre, dérivé d'un acte primitif du style de *p est malheureux* », à différence de *malheureusement* et de *c'est malheureux que*, qui « ne réalisent cet acte de plainte que de façon allusive » (Anscombe, 1980 : 114). Cet acte primitif « serait donc une espèce de trace laissée par la diachronie – au niveau de l'illocutoire, au moins – de la signification initiale de *hélas*, qui était quelque chose comme *Dis donc, c'est malheureux* » (Anscombe, 1980 : 113).

L'analyse de *hélas* comme marqueur de dérivation d'un acte de plainte et l'explication de cet acte primitif sous la forme *p est un fait malheureux* expliquent la possibilité de *hélas* d'entrer dans le fonctionnement de *malheureusement* comme adverbe de phrase ou adverbe *disjonctif d'attitude* (*attitudinal disjunct*, selon Greenbaum, 1969), que nous développerons dans la section 4.

Cette similitude avec les adverbes de phrase justifie que *hélas* entre dans des tournures avec des ajouts du type *pour {moi, toi, lui, elle, etc.}*, lesquels « oblitèrent

<sup>8</sup> Si Grevisse et Goosse (2008 : 1415) affirment que l'emploi interjectif de *las* « a retrouvé de la vitalité » en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, les données de Frantext consultés en date du 6 juillet 2020 ne laissent entrevoir que 6 cas de *las* comme interjection exclamative datés au XXI<sup>e</sup> siècle (contrairement aux 748 registres de *hélas* pour cette période, dont 161 avec intonation exclamative).

l'acte dérivé » et montrent que « tout aspect signifiant n'a pas disparu de *Hélas* » (Anscombe, 1985 : 114-116), facilitant ainsi des enchaînements avec *heureusement*<sup>9</sup> :

[1] La gauche a gagné, *hélas pour toi et heureusement pour moi*,  
car j'ai gagné mon pari (Anscombe, 1980 : 113).

L'aperçu diachronique sur la formation de *hélas* que nous venons de présenter permet d'envisager un fonctionnement syntaxique particulier de cet opérateur discursif en français pouvant faciliter, dans le cadre d'une approche contrastive, des équivalences avec des interjections, ainsi qu'avec des adverbes et locutions adverbiales du type disjonctif de l'espagnol.

#### 4. Les propriétés syntaxiques de *hélas* en synchronie

Avant de nous pencher sur les instructions sémantico-discursives attachées à *hélas* qui permettent d'éclaircir les similitudes et différences avec ces opérateurs de l'espagnol, il nous semble pertinent de rappeler d'abord ses principaux traits syntaxiques en synchronie facilitant la comparaison avec des opérateurs proches. En effet, dans cette recherche, nous soutenons, tout comme Rodríguez Somolinos (2011 : 8, note 4), l'idée que si une étude scientifique partant des travaux de *L'Argumentation dans la langue* « est essentiellement centrée sur les propriétés sémantiques, elle n'exclut pas l'examen des propriétés syntaxiques ».

Buridant (2003 : 176), Grevisse et Goosse (2008 : 468), ainsi que le dictionnaire TLFi (en ligne) accordent à *hélas* la possibilité d'entrer dans un fonctionnement disjonctif comme élément incident dans une distribution partagée avec les adverbes évaluatifs du type *malheureusement*<sup>10</sup>, comme nous illustrons avec l'exemple [2], tiré de la *Base textuelle Frantext*<sup>11</sup> :

<sup>9</sup> Le recours à l'approche diachronique permet à Delahaie (2011 : 128-129) de montrer que, contrairement à *malheureusement* – dont l'emploi comme adverbe de phrase est très ancien –, la formation de *heureusement* comme adverbe de phrase n'a pas suivi le même parcours et pourrait s'expliquer – tout comme dans le cas de *hélas* – par un processus de délocutivité formulaire, cette fois-ci à partir des marqueurs de dérivation du type *il {est arrivé/arrive} heureusement que p*. Ainsi, selon cette auteure, dans ces constructions, *heureusement* servirait dans un premier temps « à réaliser de manière allusive un acte de contentement : "Il est arrivé de manière heureuse que p, et je m'en réjouis" ». Puis, le passage à cet acte de réjouissance se ferait par une loi discursive du type « qualifier un événement d'heureux revient à se réjouir de cet événement ».

<sup>10</sup> Bertin (2002 : en ligne) reconnaît que *hélas* « serait proche d'un adverbe de phrase » et rappelle que cette idée de rapprocher l'interjection des adverbes de phrase n'a rien de très original, si on se réfère « à la tradition grecque qui ne distinguait pas ces formes des autres adverbes ».

<sup>11</sup> Cette étude est fondée sur un corpus récupéré de la base textuelle Frantext, dans sa version intégrale 19.4 et sur un filtre d'exemples du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans cette recherche nous avons fait le choix d'un corpus de référence pour l'étude de la langue française comme celui de Frantext, car il constitue un outil de recherche lemmatisé et catégorisé très performant et qui intègre une importante production de textes modernes et contemporains, visant l'emploi du français écrit incluant des textes littéraires, mais également, dans une moindre proportion, des textes scientifiques. Rappelons que le recours à un grand corpus

[2] Je sais, *hélas*, que cette guerre a fait des millions de victimes  
(Frantext : Lydia Flem, *Lettres d'amour en héritage*, 2006).

Ce fonctionnement correspond à l'emploi habituel de *malheureusement* ou *heureusement* en français parmi les *adverbes disjonctifs d'attitude* (Mørdrup, 1976 ; Molinier et Levrier, 2000).

L'emploi disjonctif de *hélas* comble en partie le manque d'adverbes formés sur les bases des adjectifs évaluatifs d'orientation défavorable de la langue française (*regrettable*, *disgracieux*, *triste*, *lamentable*) ayant pu développer cette fonction (cf. Meléndez Quero 2018 et 2019) et présente *hélas* comme alternative à *malheureusement* en tant qu'adverbe disjonctif d'évaluation émotive négative<sup>12</sup>.

Du point de vue des propriétés distributionnelles, dans ces emplois disjonctifs, *hélas* partage avec l'adverbe *malheureusement* ou la locution adverbiale *par malheur* – ainsi qu'avec les équivalents en espagnol, comme *desgraciadamente*, *desafortunadamente*, *lamentablemente*, *tristemente*, *por desgracia*, etc. – la liberté positionnelle, en tête, fin ou incise dans la proposition, comme l'indique le travail de Buridant (2003 : 176) ou la description de *hélas* en fonction de « commentaire affectif » du TLFi (en ligne).

Rappelons également que, preuve de son lien avec les adverbes disjonctifs, *hélas* peut accepter une complémentation avec *pour*, que nous avons illustré avec l'exemple [1]. D'un point de vue contrastif, ces distributions avec ajout de *pour* sont acceptées

---

électronique enrichi du français comme Frantext a été soutenu, entre autres, par Donaire (2019 : 29). Par ailleurs, nous avons décidé d'étudier le français écrit, en suivant les recommandations de Rosier (2000 : 45) ou Hummel (2012 : 325), qui confirment l'intérêt de l'emploi de corpus de préférence écrite pour l'analyse de l'interjection et des adverbes énonciatifs, lesquels gardent des affinités avec le fonctionnement de *hélas* en français. Enfin, d'un point de vue contrastif, l'utilisation de Frantext permet également une comparaison la plus homogène possible avec d'autres corpus électroniques de référence de préférence écrite de l'espagnol comme CREA et CORPES XXI ; ainsi, nous renvoyons aux données déjà fournies dans Meléndez Quero (2019 : 590-591) quant à la fréquence des opérateurs discursifs à évaluation émotive dans ces trois corpus – Frantext pour le français, CREA et CORPES XXI pour l'espagnol – permettant de étudier les préférences des francophones et des hispanophones au XXI<sup>e</sup> siècle.

<sup>12</sup> À différence de *malheureusement*, *hélas* n'a pas développé la possibilité de fonctionner comme un adverbe de manière, adjectif du verbe (cf. Mørdrup, 1976 : 199 ; Schlyter, 1977 : 198-202 ; Molinier et Levrier, 2000 : 52-53). Ce type d'emploi – qui dépasse les objectifs de cette recherche –, est très rare de nos jours dans le cas de *malheureusement*, ce qui le distingue des adverbes comme *lamentablement*. Par ailleurs, l'étude de Delahaie (2011 : 108-109) fondée sur corpus confirme que, contrairement à *heureusement*, *malheureusement* est très peu utilisé comme adverbe de constituant et que l'antonyme de *heureusement* en tant qu'adverbe de constituant ne serait pas *malheureusement* mais l'adverbe *mal* ; Delahaie (2011 : 118-128) montre également que, du point de vue diachronique, *heureusement* a prédominé en tant qu'adverbe constituant avant qu'une apparition progressive en tant qu'adverbe de phrase ait eu lieu au XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que l'emploi de *malheureusement* comme adverbe de manière aurait été une formation résiduelle et moins habituelle que son usage en tant qu'adverbe de phrase, dont l'apparition est ancienne.

par *malheureusement* et favorisent la traduction de *hélas* par des adverbes disjonctifs de l'espagnol suivis de *para* (*desgraciadamente para él*), mais ne semblent pas acceptables par des interjections du type *ay* ou *vaya*.

Or, à différence de *malheureusement*, *hélas* peut garder une intonation exclamative dans les emplois disjonctifs, y compris en « rupture d'un syntagme verbal » (Buridant, 2003 : 176), comme l'on peut voir dans [3] :

[3] Je partage le point de vue de mon amie philosophe Annie Leclerc, qui fut ma camarade de classe et qui nous a *hélas* !quittés cette année (Frantext : Macha Méril, *Un jour, je suis morte*, 2008).

Toujours dans une optique contrastive vers l'espagnol, ces distributions exclamatives ne sont pas acceptées par les adverbes évaluatifs du type *desgraciadamente* et favorisent la traduction de *hélas* par des interjections telles que *¡ay!*<sup>13</sup> ou *¡lástima!*

En effet, comme indiqué par Meléndez Quero (2019 : 593-594), le lien de *hélas* avec *ay* permet de repérer une série de propriétés communes, qui ne sont pas partagées par les adverbes disjonctifs du français et de l'espagnol. Ainsi, rappelons que, outre la possibilité d'admettre un emploi substantivé – peu habituel en français contemporain<sup>14</sup> –, *hélas* se distingue de *malheureusement* par la possibilité d'être suivi par des expressions exclamatives, ainsi que d'être dupliqué ou, même, triplé. Toutes ces distributions empêchent la traduction de *hélas* par des adverbes ou de locutions du type *desgraciadamente* ou *por desgracia* et facilitent le rapprochement avec des interjections comme *ay*.

Enfin, la traduction par *ay* est également conseillée dans les distributions de *hélas* en exclamation suivie d'adresse à Dieu, qui rappelle les expressions *Ay, Dios* ou *Ay, Señor* (cf. Fuentes Rodríguez et Alcaide Lara, 1996 : 292) :

[4] *Hélas* ! qu'un tel exil, *Seigneur*, me serait cher ! (Frantext : Jacques Roubaud, *Nous, les Moins-que-Rien, Fils aînés de Personne : 12 (+ 1) autobiographies*, 2006).

<sup>13</sup> Real Academia Española (2009 : 2494-2497) admet l'apparition des interjections (*ay, oh, hala*, etc.) à l'intérieur de la phrase servant à exprimer des réactions émotives. Or, comme l'indique Martín Zorraquino (1999 : 52) ces dernières ont une plus grande autonomie, notamment du point de vue suprasegmental, avec des pauses plus marquées et une intonation généralement exclamative. Rappelons que l'exclamation marque « un relief singulier » (Buridant, 2003 : 176) et est signe de monstration de l'attitude du locuteur (Anscombe, 2018 : 29-30).

<sup>14</sup> Face à *hélas*, Anscombe (1985 : 177) reconnaît que *aië* n'a pas donné lieu de nos jours à un dérivé substantival ; d'un point de vue contrastif, la situation en français diffère de l'espagnol, où on aurait une interjection exclamative pleine (*¡Ay!*) avec une fonction signifiante au-delà de la seule expression de la douleur physique, ainsi que l'existence d'un délocutif lexical substantif (*un ay*), équivalent ainsi aux emplois rares de *hélas* comme substantif.

Outre l'adresse religieuse, la distribution de *hélas* dans [4] permet de repérer un schéma prosodique qui caractérise le fonctionnement de *heureusement* face à *malheureusement*. En effet, Anscombe (2016 : 207) et Delahaie (2018 : 258) confirment que *heureusement* autorise un schéma du type *adverbe*, pause, *que p*, pouvant même admettre certaines répétitions associées à des marques d'amplification (*Heureusement, mais heureusement que p*).

Or, notre étude fondée sur corpus confirme que la distribution *hélas*, pause, *que p* est certes très rare en français, avec seulement deux cas dans Frantext au XXI<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, nous n'avons trouvé aucun exemple dans le corpus étudié qui permettrait d'illustrer l'entrée de *hélas* dans les distributions du type *heureusement que p*, lesquelles ne sont pas acceptées par *malheureusement*<sup>15</sup>.

Si *hélas* n'a pas développé cette structure avec *que*, cette unité peut être employée seule, tout comme *heureusement*. En effet, Buridant (2013 : 176) ou le dictionnaire TLFi (en ligne) reconnaissent que *hélas* peut avoir un emploi interjectif – comme « mot-phrase », selon la terminologie de Grevisse et Goosse (2008 : 1413) –, que nous repérons dans [5] :

- [5] – Si elle avait quitté le casino, sans un sou, elle était peut-être échaudée pour longtemps... Mais l'avez-vous bien observée quand son numéro est sorti ?  
– *Hélas !* (Frantext : Marcel Aymé, *Nouvelles complètes*, 2002).

Si *hélas* partage avec *heureusement* la possibilité d'apparaître seul dans un dialogue comme réponse à une question ou à une assertion préalable<sup>16</sup>, nous soutenons

<sup>15</sup> Le couple adverbial *heureusement/malheureusement* a été traité dans de nombreux travaux (Mørdrup 1976 ; Schlyter, 1977 ; Guimier, 1998 ; Molinier et Levrier, 2000 ; Culioli, 2001 ; Furukawa, 2005 ; Delahaie, 2011 et 2014 ; Anscombe, 2016 et 2017 ; Meléndez Quero, 2009b et 2018, entre autres), visant à expliquer l'acceptabilité de *heureusement que* contrairement à *\*malheureusement que* en français. Sans pouvoir nous attarder sur cette question, nous renvoyons à Anscombe (2016 : 213), qui souligne la présence d'un *que* d'antériorité énonciative et pour qui le trait de l'asymétrie de *heureusement*, face à la symétrie de *malheureusement* « est à l'origine de la possibilité de *heureusement que p* face à l'impossibilité de *malheureusement que p* ».

<sup>16</sup> Rappelons que, face à l'acceptabilité de *heureusement* employé seul, Delahaie (2011 : 116) émet des réserves quant à l'acceptabilité de *malheureusement* dans ces distributions, en expliquant que cet adverbe « fonctionne beaucoup mieux en association avec *oui* ».

Par ailleurs, face à *malheureusement*, *hélas* peut apparaître seul comme réaction à une assertion (cf. Delahaie, 2011 : 129). Cette dernière distribution est acceptable en français pour *heureusement*, ce qui confirme que « contrairement aux apparences, *heureusement* n'est pas le pendant négatif de *malheureusement* » (Anscombe, 2017 : 4). Le fonctionnement de *heureusement* se rapproche de celui de *hélas*, aspect que confirme les affinités de *heureusement* avec les énoncés exclamatifs et les interjections (cf. Delahaie, 2011 : 129). Enfin, d'un point de vue comparatif avec l'espagnol, ces emplois seuls avec intonation exclamative ne sont pas acceptés par des adverbes évaluatifs comme *afortunadamente* ou *desgraciadamente* et restent cependant possibles avec des interjections du type *ay* ou *lástima*, ainsi que dans des répliques avec la locution *menos mal*.

que le fonctionnement « autonome » de *hélas* ne l'est, en réalité, qu'en apparence<sup>17</sup>. En effet, en tant qu'opérateur discursif, la signification de *hélas* doit être toujours comprise par rapport à d'autres formes de discours (explicites ou implicites). Ainsi, dans [5], *hélas* introduit une évaluation défavorable sur un rôle discursif ayant été considéré antérieurement, qui est facilement déductible par le contexte, comme réponse affirmative à la question précédente (*Hélas, je l'ai bien observée...*)<sup>18</sup>.

En résumé, l'étude des propriétés syntaxiques de *hélas* confirme un fonctionnement particulier permettant d'établir des affinités et des différences avec des opérateurs proches du français et de l'espagnol.

D'une part, *hélas* partage avec *malheureusement* ou *heureusement* et les adverbes évaluatifs de l'espagnol (*desgraciadamente, desafortunadamente, lamentablemente, tristemente*, etc.) un emploi en disjonction comme commentaire affectif, avec liberté positionnelle et acceptabilité de la complémentation avec *pour* (*para* en espagnol), distribution également possible avec les locutions adverbiales du type *par malheur* ou *por desgracia*. Or, face à *malheureusement* et aux adverbes et locutions de l'espagnol comme *desgraciadamente* ou *por desgracia*, *hélas* admet également l'intonation exclamative dans les emplois disjonctifs, caractéristique partagée par *¡ay!* ou *¡lástima!*

D'autre part, tout comme *malheureusement* et les adverbes de l'espagnol, *hélas* ne semble pas avoir entré dans la construction avec *que* (*\*hélas que...*), ayant été développé par *heureusement* ou *dommage* en français, ainsi que par *lástima* en espagnol. Cependant, *hélas* se rapproche de *heureusement* et s'éloigne de *malheureusement* et des adverbes de l'espagnol comme *desgraciadamente* dans un emploi seul comme réponse à une question ou commentaire à une énonciation antérieure, souvent associé à une intonation exclamative, ce qui permet de rapprocher son fonctionnement aux interjections *ay*, *vaya* ou *lástima* en espagnol.

Enfin, *malheureusement* et les adverbes évaluatifs de l'espagnol du type *desgraciadamente* n'ont pas développé les distributions de *hélas* suivi d'autres expressions exclamatives ou d'adresses à Dieu, ni les emplois en duplication ou triplement, distributions que, tout comme l'emploi substantivé, favorisent plutôt le rapprochement de *hélas* avec l'opérateur *ay* en espagnol.

<sup>17</sup> Rosier (1995 : 113) critique ce critère d'autonomie absolue : « Or cette croyance en l'autonomie syntaxique absolue de l'interjection apparaît comme un leurre au vu de la distribution particulière du mot-phrase en tête ou queue de proposition et des possibilités d'incises ». Bertin (2002 : en ligne) se demande si « est-on sûr que dans la réalité du discours, il y ait tant d'interjections à l'état libre, qui ne se raccrochent pas à une suite ? », et rappelle que « les emplois autonomes de I sont rares et particuliers ». Par ailleurs, l'emploi interjectif de *hélas*, employé seul, « comme réaction à un élément de la situation », est considéré vieux et littéraire par le dictionnaire TLFi (en ligne).

<sup>18</sup> *Hélas* peut également être combiné à *non* dans une réponse négative à une question préalable. D'un point de vue contrastif, cette distribution est possible par *malheureusement*, ainsi que par les adverbes disjonctifs équivalents de l'espagnol (*desgraciadamente, desafortunadamente*, etc.).

Une fois rappelé le fonctionnement syntaxique de *hélas* permettant de le rapprocher des adverbes disjonctifs et des interjections, nous allons à présent expliquer comme *hélas* partage quelques instructions sémantico-discursives avec des opérateurs sémantiquement proches, aspect qui aidera à éclaircir davantage les multiples choix de traduction de *hélas* en espagnol.

### 5. Instructions sémantico-discursives attachées à *hélas*

En tant qu'opérateur discursif à valeur clairement énonciative, l'utilisation de *hélas* constitue un choix du locuteur<sup>19</sup>. Ainsi l'indique Rosier (2000 : 22) : « Dire *hélas* correspond à un recours à l'institué de la langue plutôt qu'à une improvisation expressive ». Afin d'illustrer cet aspect, nous voudrions nous servir de l'exemple [6], tiré également du corpus Frantext :

[6] La sonnerie stridente de mon réveil l'arrachait au petit matin de l'inconscience, qui semblait désormais son climat favori, pour enfiler des vêtements de pêche encore humides et se traîner jusqu'au bateau qui, *hélas pour lui*, se dandinait sagement sur son mouillage.

Je dis « *hélas* » car j'ai compris beaucoup plus tard que Ploc avait peut-être tenté, la dernière année, d'échapper à la corvée de pêche (Frantext : Benoîte Groult, *Mon évasion*, 2008).

Comme le montre la deuxième apparition de *hélas* – celle qui suit le verbe *dire* –, nous sommes face à un opérateur linguistique choisi par le locuteur au moment de l'énonciation. Afin de comprendre ce choix du locuteur, nous devons tout d'abord nous attarder sur la « structure sémantique de base » (Sierra Soriano, 2006 : 86) permettant d'expliquer la signification de *hélas*, « indépendamment du contexte dans lequel elle est employée » (Świątkowska, 2006 : 48). Pour décrire ce qui caractérise la signification de *hélas* au niveau de la langue, nous allons inscrire l'analyse de cet opérateur dans un cadre polyphonique, précisé par la suite.

#### 5.1. Approche polyphonique pour l'analyse de *hélas*

Suivant Donaire (2018 : 12), nous prenons comme cadre « celui qui nous semble s'adapter le mieux à notre objet d'étude, à savoir, une version récente de la

---

<sup>19</sup> Sur les problèmes de caractérisation des rôles appliqués à la notion du locuteur nous renvoyons à Anscombe (2018 : 39), auteur qui reconnaît que « la distinction entre ces différents rôles dans des énoncés complexes est loin d'être évidente, et n'a donné lieu, à notre connaissance, à aucune étude spécifique permettant d'établir des critères opératoires d'identification du locuteur et de ses différentes manifestations ». Dans cette contribution, nous partirons d'une approche du locuteur en tant qu'entité discursive que l'énoncé présente ou désigne comme son auteur.

théorie de l'argumentation dans la langue<sup>20</sup> qui incorpore, notamment la notion de *stratégie discursive*, la théorie des *stéréotypes* et la *polyphonie* ».

Dans le but d'expliquer la signification de *hélas*, nous partons tout d'abord d'une approche polyphonique rejetant l'unicité du sujet parlant et facilitant la mise en scène de plusieurs voix au niveau discursif. Plus particulièrement, notre analyse se rapproche d'une version radicale de la polyphonie (Anscombe, 1990 ; Donaire, 2006), qui considère que « tout énoncé est polyphonique dès le niveau profond » et que « les entités 'objectales', du moins en apparence, ne réfèrent à rien d'autre qu'à un faisceau de discours »<sup>21</sup> (Anscombe, 2018 : 22).

D'après cette optique, nous faisons l'hypothèse que l'information sémantique inhérente à *hélas* ne peut s'expliquer que par une polyphonie ou dialogue entre plusieurs points de vue<sup>22</sup> au niveau de la langue elle-même<sup>23</sup>.

Cette approche polyphonique est compatible avec la notion *opérateur discursif* choisie pour nous référer à *hélas* dans cette contribution. En effet, Vázquez (2019 : 689) précise que l'étiquette « *opérateur* vise le rôle dynamique de ces unités et le caractère essentiellement actif des opérations réalisées. Ces opérations, qui sont générées dans les niveaux les plus profonds de la langue, contribuent à la constitution de stratégies discursives diverses »<sup>24</sup>. Rappelons, à cet égard, qu'on peut parler de *stratégie discursive* « là où le discours met en relation deux (ou plusieurs) points de vue, l'objectif étant invariablement de déterminer quel procédé a pour résultat une telle mise en relation, et quels sont les points de vue mis en rapport » (Haillet, 2013 : 34).

<sup>20</sup> Les travaux d'Anscombe et Ducrot (1983) sur l'argumentation linguistique se situent dans une « sémantique discursive ascriptiviste, non référentialiste et de type instructionnel » (Rodríguez Somolinos, 2011 : 3). Dans cette recherche, nous partons de l'hypothèse que ce cadre scientifique est compatible avec une approche contrastive permettant de comparer les instructions attachées à des opérateurs proches de différentes langues, aspect également remarqué par Donaire (2019 : 29) : « Quant aux principes de Ducrot et Anscombe, même si la théorie n'exige pas l'étude simultanée de plusieurs langues, ils sont parfaitement transposables d'une langue à d'autres ».

<sup>21</sup> Le point de départ de cette polyphonie radicale considère que « tout énoncé consiste en l'attribution de rôles discursifs aux personnages du discours – ce sont les fameuses voix –, et en une certaine organisation de ces rôles discursifs, le tout se situant au niveau de la structure de surface », et que ces rôles et leur organisation « sont le résultat de l'interprétation d'une structure abstraite affectée à l'énoncé considéré » (Anscombe, 2018 : 25).

<sup>22</sup> Nous suivons Delahaie (2014 : 227, note 7), qui affirme « qu'un *point de vue* correspond à un rôle discursif et qu'il se décompose sous la forme d'un contenu linguistique associé à une source ».

<sup>23</sup> Donaire (2006 : 67-68) fait « référence à des dynamiques polyphoniques qui constituent la signification des mots de la langue, auxquelles ils ne peuvent pas échapper lors de leur énonciation ».

<sup>24</sup> Comme l'indique Donaire (2018 : 13), les « stratégies discursives mettent en jeu des ressources linguistiques dont notamment des structures argumentatives et des structures polyphoniques reliant des points de vue ».

Ce cadre scientifique posé, nous allons déterminer ce qui constitue la signification de *hélas* d'un point de vue polyphonique.

Pour cela, nous partirons de la description de Buridant (2003 : 177) à propos de la modalité exprimée par *hélas*, qui « est fondamentalement dérouté, dérouté par rapport à un attendu ».

Cette caractérisation permet de relier la signification de *hélas* à celle de *malheureusement*, qui « est fondamentalement le signe d'une absence de congruence entre une valeur, envisagée ou souhaitée, et une autre valeur, celle qui se trouve vérifiée par les faits » (Guimier, 1998 : 174). En effet, *hélas* et *malheureusement* partagent la possibilité d'introduire une évaluation défavorable par rapport à un rôle discursif que nous appellerons *point de vue* (pdv), généralement explicite, qui est regretté et qui est contraire à un autre point de vue (explicite ou implicite) qui est souhaité. Afin d'illustrer cet aspect, nous partirons des exemples qui suivent :

[7] *Hélas*, Jean rate son bac.

[8] *Malheureusement*, Jean rate son bac.

D'après une optique polyphonique visant la structure sémantique profonde, la signification de base de l'opérateur discursif *hélas* est constituée – tout comme celle de *malheureusement* – de l'interaction entre deux points de vue d'orientation contraire, que nous appellerons *p* et *p'*, montrant le premier {*p*} ce qui est regretté ou lamenté {Jean-rater-son-bac} car en contradiction à ce qui est souhaité, et *p'* le point de vue opposé, c'est-à-dire, celui qui est souhaité ou attendu, mais n'ayant pas lieu {Jean-avoir-son-bac}<sup>25</sup>.

En même temps, le choix de *hélas* – comme celui de *malheureusement* – implique un positionnement du locuteur face à ces deux points de vue opposés : une orientation défavorable par rapport à *p* et une orientation favorable du pdv contraire envisagé {*p*}, auquel il s'oppose. Ainsi, la représentation de cette structure serait la suivante :

[*Hélas/Malheureusement*], *p* (pdv défavorable) {Jean-rater-son-bac}, *p'* (pdv favorable, opposé à *p*) {Jean-avoir-son-bac}.

La signification polyphonique de base de *hélas* et de *malheureusement* requiert une dynamique dialogique excluant le point de vue favorable *p'* – qui reste généralement implicite – et sélectionnant le point de vue défavorable *p*, celui qui apparaît

<sup>25</sup> S'agissant de représenter une structure profonde, nous suivons le modèle de Anscombe (2018 : 26) qui formule les *pdv* sous la forme {O}, où O est le contenu ou objet-construit, et fait le choix d'une formulation avec le verbe à l'infinitif « n'ayant d'autre but que d'éviter la confusion entre langue et métalangue ». Rappelons que, dans le cadre choisi, ces contenus ou objets construits « seraient des "phrases" de la métalangue, qui lors de l'interprétation et de l'instanciation des rôles discursifs, deviendraient des énoncés réels ou virtuels » (Anscombe, 2018 : 26, note 12). Ainsi, ces phrases de la métalangue en structure profonde seraient parfaitement récupérables en structure de surface par des énoncés du type *Jean rate son bac*.

normalement au niveau de l'énoncé et qui fait allusion à ce qui est contraire à ce qui est souhaité<sup>26</sup>.

Notons que ce schéma polyphonique distingue *hélas* ou *malheureusement* de *heureusement*, dans un contexte identique :

[9] *Heureusement*, Jean a son bac.

Si la signification de *heureusement* ne peut s'expliquer que par l'interaction entre deux points de vue opposés, la stratégie discursive impliquée par le choix de cet adverbe implique la sélection du pdv d'orientation favorable souhaité et qui a lieu<sup>27</sup> {Jean-avoir-son-bac} et, en même temps, l'exclusion d'un autre pdv (envisagé) contraire aux attentes du locuteur<sup>28</sup> {Jean-rater-son-bac}. Ainsi, la représentation de la structure de base à partir de [9] serait la suivante :

*Heureusement*, *p* (pdv favorable) {Jean-avoir-son-bac}, *p'* (pdv défavorable, opposé à *p*) {Jean-rater-son-bac}.

En reprenant le cas de *hélas* et suivant le modèle de Delahaie (2018), nous pouvons préciser que, si la structure polyphonique de cet opérateur présente *p* comme argumentativement opposé à *p'*, cela implique nécessairement que les conclusions ou conséquences que l'on peut tirer de *p* et de *p'* sont également opposées, ce qui ferait intervenir l'interaction de deux autres points de vue. Ainsi, dans un exemple comme [7], *hélas* présente une orientation défavorable de *p* qui aboutirait à une conclusion *r* {Jean-ne-pas-accéder-à-l'université} ; cette conclusion serait contraire à celle que l'on

<sup>26</sup> L'analyse polyphonique présentée ici est compatible avec les explications de Anscombe (1980 : 111), qui décrit les liens entre *hélas* et *malheureusement* en affirmant que tous les deux ne commentent pas directement un énoncé, mais le présentent comme contraire à un autre (explicité ou non) qui pourrait s'envisager. Or, cet auteur souligne une différence importante entre ces deux opérateurs, car *malheureusement* implique un changement entre deux orientations argumentatives opposées, qui n'est toujours pas nécessaire dans le cas de *hélas*. En effet, à différence de *malheureusement*, la présence de *hélas* ne requiert pas que l'énoncé antérieur ait obligatoirement une orientation argumentative contraire à celle introduite par *p*.

<sup>27</sup> *Heureusement* se distingue de *malheureusement* par la congruence entre ce qui est souhaité et la réalité. Cf. Guimier (1998), Culioli (2001), Furukawa (2005) ou Delahaie (2011 et 2014).

<sup>28</sup> La configuration polyphonique de base de *heureusement* est partagée par des locutions du type *par chance* ou *par bonheur*, qui sélectionnent l'orientation discursive à sens favorable (celle représentant le point de vue souhaité), contrairement à *dommage* et aux locutions évaluatives d'orientation défavorable comme *par malchance* ou *par malheur*, caractérisées – tout comme *hélas* ou *malheureusement* – par le trait d'absence de congruence entre valeur envisagée et réalité. D'un point de vue contrastif, le schéma polyphonique sélectionnant le point de vue souhaité permet d'associer *heureusement* aux adverbes du type *afortunadamente* ou des locutions comme *por suerte* ou *por fortuna*, tandis qu'une structure polyphonique excluant le point de vue attendu ou souhaité et sélectionnant le point de vue contraire aux attentes du locuteur – comme celle de *hélas* et *malheureusement* – est partagée par les adverbes *desgraciadamente*, *desafortunadamente*, *lamentablemente*, etc., des locutions comme *por desgracia*, ainsi que par des interjections comme *lástima*, *ay* ou *vaya*. Pour une analyse détaillée des dynamiques polyphoniques inhérentes aux adverbes d'évaluation émotive de l'espagnol, cf. Meléndez Quero (2009a).

pourrait tirer de  $p$ , conclusion *non-r* dont le contenu ou objet construit qu'on peut représenter en structure profonde aurait la forme {Jean-accéder-à-l'université}. Ainsi, le locuteur qui introduit *hélas* évalue défavorablement  $p$  en fonction de la conclusion  $r$  que l'on peut tirer de  $p$ .

Afin de clore cette analyse polyphonique de *hélas*, il faut préciser que *hélas* introduit cette évaluation défavorable en vertu d'un principe général (ou norme) selon lequel « on doit avoir le bac pour accéder à l'université », principe qui, dans un contexte par défaut, est censé être reconnu et accepté par la communauté linguistique à laquelle le locuteur appartient. Cette norme, qui renvoie à la notion de *phrase stéréotypique* dont nous reviendrons dans la sous-section qui suit, introduit ainsi un nouveau point de vue mis en jeu, dont la source est un ON-locuteur (Anscombe, 2005), communauté dont le locuteur fait partie, et l'objet construit est {on-devoir-avoir-le-bac-pour-accéder-à-l'université}.

En somme, suivant le modèle de Delahaie (2018), on pourrait gloser *hélas* de la manière suivante : « Quand on énonce *hélas*, ( $p$ )<sup>29</sup>, le locuteur qualifie de défavorables les conclusions  $r$  que l'on pourrait tirer de  $p$  au nom d'un principe général, et il met à distance les conclusions *non-r* que l'on pourrait tirer de  $p$  »<sup>30</sup>. Cette analyse confirme notre hypothèse selon laquelle la signification de *hélas* s'explique par une polyphonie ou interaction entre plusieurs points de vue.

## 5.2. Approche stéréotypique pour l'analyse contrastive de *hélas*

L'analyse polyphonique de *hélas* a montré que l'évaluation défavorable de  $p$  instruite par cet opérateur marque en même temps la non-conformité à une norme sémantique ou principe général (« on doit avoir le bac pour accéder à l'université », dans l'exemple antérieur), qui fait intervenir la notion de *stéréotype* et « qui a bien sûr

<sup>29</sup> Cette glose nous semble également valable dans les cas où *hélas* est employé seul dans des répliques ; bien entendu, dans ce type de cas  $p$  reste implicite, mais est facilement récupérable à partir d'une énonciation antérieure. Rappelons, à cet égard, notre hypothèse selon laquelle le fonctionnement autonome de *hélas* ne l'est qu'en apparence, car la signification de cet opérateur discursif implique nécessairement l'interaction avec d'autres rôles discursifs, souvent implicites.

<sup>30</sup> Du point de vue de la modélisation polyphonique, dans [7], *hélas* met en jeu six points de vue :

- Pdv<sub>1</sub> :  $p$  {Jean-rater-son-bac}
- Pdv<sub>2</sub> : conclusion  $r$  de pdv<sub>1</sub> {Jean-ne-pas-accéder-à-l'université}
- Pdv<sub>3</sub> :  $p'$  {Jean-avoir-son-bac}
- Pdv<sub>4</sub> : conclusion *non-r* de pdv<sub>3</sub> {Jean-accéder-à-l'université}
- Pdv<sub>5</sub> : norme (stéréotype) à partir de laquelle le locuteur évalue comme défavorable pdv<sub>1</sub> et pdv<sub>2</sub> {on-devoir-avoir-le-bac-pour-accéder-à-l'université}
- Pdv<sub>6</sub> : évaluation défavorable {hélas} de pdv<sub>1</sub> et pdv<sub>2</sub> par rapport à pdv<sub>5</sub>

En ce qui concerne le positionnement du locuteur sur ces pdv, on pourrait dire qu'il s'identifie et prend en charge le pdv<sub>1</sub> et de pdv<sub>2</sub>, mais qu'il s'oppose au pdv<sub>3</sub> et pdv<sub>4</sub>; par ailleurs, il fait partie de la communauté linguistique (ON-locuteur) qui est la source du pdv<sub>5</sub>; enfin, il est la source du pdv<sub>6</sub> qui constitue l'évaluation défavorable de pdv<sub>1</sub> et pdv<sub>2</sub> en vertu de pdv<sub>5</sub>.

des liens très forts avec la représentation du monde développée par une communauté linguistique donnée » (Delahaie, 2011 : 115).

Cette notion renvoie à la théorie des stéréotypes (*cf.* Anscombe, 1995 et 2001 ; Donaire, 2006), selon laquelle le *stéréotype* associé à un terme est constitué d'une liste ouverte des phrases attachées à chaque mot, lesquelles sont censées être acceptées par une communauté linguistique<sup>31</sup>.

Suivant Donaire (2006 : 69), nous soulignons l'intérêt de cette approche qui vise à compléter l'analyse polyphonique « avec une autre dynamique qui instruit le dialogue-mot phrases stéréotypiques, qui précise l'orientation défavorable et les discours possibles ».

Nous pencher sur les phrases stéréotypiques inhérentes à la signification de *hélas* nous permettra ainsi de préciser son lien avec d'autres unités du lexique et les formes de discours auxquelles l'opérateur fait allusion. Notre hypothèse est que l'analyse des phrases stéréotypiques attachées à *hélas* permet, d'un point de vue contrastif, d'affiner ses ressemblances et différences par rapport à d'autres opérateurs de l'espagnol avec lesquels il partage des instructions discursives<sup>32</sup>.

Afin d'ouvrir une nouvelle voie pour l'analyse des phrases stéréotypiques attachées à *hélas* et s'agissant d'un opérateur à valeur clairement énonciatif, nous nous servons d'un métalangage pour expliquer le mécanisme discursif activé par le choix de *hélas*, que nous représentons sous la forme suivante :

« *Dire hélas, (p) c'est dire p...* ».

Dans cette représentation, nous utilisons le verbe *être* afin de présenter une équivalence entre deux propositions introduites par un verbe de langue (*dire*) : la première inclut *hélas* et le point de vue *p*, généralement explicite<sup>33</sup> et qui est orienté défavorablement ; la deuxième aide à expliciter comment la signification de *hélas* permet d'interpréter cette évaluation défavorable de *p*.

<sup>31</sup> Selon Anscombe (2001 et 2005), ces phrases stéréotypiques attachées en langue à chaque mot renvoient à une sorte de savoir partagé et connu à l'intérieur d'une même communauté linguistique (ON-locuteur). *Cf.*, également, Świątkowska (2006 : 55), qui évoque l'idée du savoir partagé et d'une relation stéréotypique « déclenchée dans la mémoire du locuteur par un mécanisme mettant en marche le pré-construit » liée à la signification de l'interjection, composée elle-même d'une série d'instructions. Cela explique bien les associations habituelles à certaines émotions dans le cadre de l'utilisation et compréhension des interjections, comme rappelle Kleiber (2006 : 17) à propos des signes *Aïe !* et *Hélas !*

<sup>32</sup> Si l'analyse polyphonique antérieure de *hélas* qualifiant de défavorables les conclusions *r* que l'on pourrait tirer de *p* et excluant les conclusions *non-r* que l'on pourrait tirer de *p'* (point de vue souhaité) permet de l'associer à des opérateurs évaluatifs négatifs de différent statut catégoriel (*desgraciadamente, por desgracia, ay, vaya*, etc.), l'analyse du stéréotype attaché à la signification qui constitue chaque unité linguistique permet de préciser les liens entre ces opérateurs proches.

<sup>33</sup> Ce modèle de représentation discursive ne différencie pas les distributions (en réplique, antéposé, insérée, postposée, etc.) de *hélas* par rapport à *p*, point de vue pouvant également être implicite.

Une fois posé ce cadre méthodologique, nous décrivons par la suite les phrases stéréotypiques constitutives de la signification de *hélas* favorisant ses liens avec certains opérateurs évaluatifs en espagnol, aspect pour lequel nous prenons en compte également les descriptions de *hélas* dans les dictionnaires et les travaux de spécialité.

**5.2.1.** Dans un premier temps, *hélas* est rattaché au champ lexical « de la douleur » (cf. Buridant, 2003 : 177<sup>34</sup> ; Littré : en ligne) et très souvent associé à l'affliction (cf. Académie française : en ligne), la peine (Ducrot, 1972), le chagrin (Bertin, 2002 : en ligne) ou la tristesse (cf. Vanderveken, 1992 : 23 ; Buridant, 2001 : 14 ; Demonet, 2006 : 65 ; Świątkowska, 2006 : 52-53 ; Fraisse et Paroubek, 2015 : en ligne). Cette valeur, partagée par *malheureusement*, ainsi que par les adverbes *desgraciadamente*, *lamentablemente* ou *tristemente*, la locution *por desgracia* ou les interjections *ay* et *lástima* de l'espagnol, peut être actualisée par des phrases stéréotypiques du type :

Dire *hélas*, (*p*) c'est dire *p* {entraîne/cause/implique/engendre/donne lieu à} {l'affliction, la peine, la tristesse, la douleur, la souffrance, le chagrin, etc.}<sup>35</sup>.

L'exemple [10] illustre cette valeur où *hélas* introduit *p* présentant un contenu non souhaité (*la tumeur est bien cancéreuse*)<sup>36</sup>, justifiant la lamentation :

[10] *Hélas*, la tumeur est bien cancéreuse et il va falloir m'opérer sans délai, cette tumeur ayant grossi de 4 millimètres en un mois (Frantext : Serge Doubrovsky, *Un homme de passage*, 2011).

Si bien ce texte montre le lien entre *hélas* et *malheureusement*, *hélas* peut ajouter une nuance expressive plus marquée par rapport à l'adverbe, évidente dans les exemples avec intonation exclamative, comme [11] :

<sup>34</sup> Buridant (2003 : 177) précise que « c'est une douleur morale et non physique, au regard de la douleur exprimée par *aïe* » ou d'autres signes du français comme *ouille*. Du point de vue contrastif, la forme *ay* – tout comme *buy* – peut exprimer en espagnol contemporain, autant la douleur physique (équivalente à *¡qué dolor !*) que la douleur morale (équivalente à *¡qué pena !*) (Porroche Ballesteros, 2009 : 193-200) ; cette double valeur explique que *ay* puisse être employé comme traduction de *hélas* et de *aïe*, interjection cette dernière n'ayant pas conservé dans son statut moderne la valeur de tristesse ou lamentation propre à *hélas* (cf. Rosier, 1997 : 458).

<sup>35</sup> Dans le cas des opérateurs de l'espagnol, on pourrait représenter ces phrases par des formules rédigées dans cette langue et introduites par le verbe *decir* : « Decir *desgraciadamente*, (*p*) es decir *p* {conlleval/causal/implica/da motivo para} {la aflicción, la pena, la tristeza, el dolor, el sufrimiento, etc.}. Cf. Meléndez Quero (2009a et 2015).

<sup>36</sup> Nous écrivons ici l'énoncé réel en structure de surface, à partir des phrases de la métalangue en structure profonde illustrant le point de vue avec l'objet construit {la-tumeur-être-bien-cancéreuse}. Par ailleurs, rappelons que ce point de vue s'oppose à *p*' souhaité {la-tumeur-ne-pas-être-bien-cancéreuse}, et présente *p* comme défavorable en fonction d'un principe général ou d'une norme acceptée par la communauté linguistique qui est associé au stéréotype du mot *tumeur*, stéréotype selon lequel « une tumeur cancéreuse peut être mortelle ».

[11] *Hélas !* Tout est perdu et je n'ai rien à espérer (Frantext : Marcel Aymé, *Nouvelles complètes*, 2002).

Pour Świątkowska (2006 : 52-53), « le sentiment est présenté non seulement au moyen de, mais aussi à travers l'énonciation dont il est l'origine prétendue ». D'après cette optique, l'énonciation de *hélas* semblerait étant provoquée, arrachée ou imposée par la propre émotion<sup>37</sup> et cette énonciation se présenterait comme une prise de conscience, un effet ou une conséquence directe de la douleur, tristesse ou affliction, censées être éprouvées au moment de l'énonciation<sup>38</sup>.

L'intonation exclamative pour marquer la souffrance ou la tristesse favorise la traduction de *hélas* dans [11] par *¡ay!* Elle est également très présente dans les textes littéraires caractérisés par un ton de lamentation qui empreint l'énonciation, comme l'illustre l'exemple [12] :

[12] *Hélas !* Il est dur d'être seule et si sage à vingt ans, et de ne pas pouvoir nommer un seul ami parmi tant des visages<sup>39</sup>.  
(Frantext : Mireille Havet, *Journal 1918-1919*, 2003).

Citons également le texte suivant, où la coloration de la voix caractéristique de *hélas* est décrite entre parenthèses :

[13] J'ai une triste nouvelle à vous annoncer, un grand malheur, *hélas* (avec un ton de voix sourd et cassé qui transmettait la vérité avant que les mots eux-mêmes ne disent l'irréparable), elle était

<sup>37</sup> Cette idée d'imposition, qui apparaît déjà dans les définitions de *hélas* dans TLFi (en ligne), pourrait préciser la formulation des phrases stéréotypiques précédentes comme suit :

Dire *hélas*, (p) c'est dire p {entraîne/cause/implique/engendre/donne lieu à} {l'affliction, la peine, la tristesse, la douleur, la souffrance, le chagrin, etc.}, émotion qui {arrache/impose/est à l'origine de} l'énonciation de *hélas*.

Cf. également Bertin (2002 : en ligne) à propos de la manière dont *hélas* « apporte un commentaire sur l'énoncé dans sa validité ou les conditions de son énonciation », ainsi que de son approche de l'interjection qui « est un peu un adverbial mais c'est aussi un déictique qui inscrit la force vive de l'énonciation ».

<sup>38</sup> L'étude de Kleiber (2006 : 18) sur les interjections illustre ce point : « Elles sont des indices ou index en ce qu'au moment de leur émission, elles sont reliées de manière indexicale ou causale à l'émotion éprouvée par le sujet qui les prononce ». Fraisse et Paroubek (2015 : en ligne) présentent aussi les interjections comme « marqueurs de subjectivité et plus particulièrement d'émotion » et rappellent que les interjections « sont nécessairement les indices linguistiques d'une émotion ».

<sup>39</sup> Dans ce type d'emplois, nous pouvons trouver un lien sémantique entre *hélas* et *las*, adjectif appliqué à celui qui « éprouve une fatigue mentale, morale, affective ou psychique et en vient à ne plus supporter ou à supporter difficilement quelque chose ou quelqu'un » (TLFi : en ligne). Cet aspect confirme que malgré sa valeur discursive *hélas* n'est pas désémantisé, car maintient un lien avec *las*. Sur cet aspect, nous rejoignons Bertin (2002 : en ligne) pour qui dans les interjections secondaires (dont l'ancienne *las !*) « la parenté perceptible avec un signe lexical d'une autre catégorie morphologique garantit un contenu propositionnel ».

très malade depuis plusieurs jours (Frantext : Lydia Flem, *Comment j'ai vidé la maison de mes parents*, 2004).

Dans l'exemple antérieur, le lien avec l'affliction de *hélas* favorise son choix pour transmettre de l'empathie ou de la commisération à l'interlocuteur au moment de lui transmettre une mauvaise nouvelle<sup>40</sup>. Cet emploi est partagé *malheureusement*, qui nous semble commutable avec *hélas* dans [14] :

[14] Je m'inquiète de mes collègues haïtiens.  
 – Des nouvelles de l'université ?  
 – Oui, des bonnes et des mauvaises, *hélas*. À l'ENS, toute l'équipe administrative se trouvait au troisième étage pour une réunion. À la deuxième secousse, le bâtiment s'est effondré (Frantext : Lionel-Édouard Martin, *Le Tremblement : Haïti, 12 janvier 2010*, 2010).

Tout comme *malheureusement*, le choix de *hélas* sert à exprimer de l'affliction ou de la pitié au moment d'annoncer une information contraire aux souhaits de l'interlocuteur ; cette fonction interactive empathique est également partagée par *desgraciadamente*, *lamentablemente*, *tristemente*, *por desgracia*, *ay* et *lástima* en espagnol, mais ne semble pas favorisée par la signification d'un adverbe comme *desafortunadamente*, qui évoque une plus grande indifférence ou insensibilité (au lieu d'une pitié ou compassion) par rapport à la souffrance de l'interlocuteur (cf. Meléndez Quero, 2015 : 154-155).

Or, si bien l'association de *hélas* à des contextes tragiques présente généralement son énonciation « comme provoquée par quelque chose comme de la tristesse » qui est supposée, pour cette raison, être éprouvée ou ressentie « au moment même où on l'énonce », De Cornulier (2001 : 111) indique que « on peut l'employer froidement, l'écrire même » dans certains contextes non exclamatifs. Afin d'illustrer cet aspect, nous nous servons de l'exemple qui suit :

[15] *Hélas*, la belle-mère du maçon est morte la veille, on l'enterre le lendemain, en sorte qu'il manquera sa propre consécration (Frantext : Emmanuel Carrère, *Un roman russe*, 2007).

*Hélas* partage avec *malheureusement* la possibilité d'être employé par le locuteur comme commentaire négatif portant sur un point de vue *p* introduisant un contenu faisant allusion à la mort d'un être humain (*la belle-mère du maçon est morte la veille*), décès qui ne semble pas se présenter comme une source d'affliction ou une tragédie en soi, mais simplement comme n'étant pas opportun, en tant que provoquant une conclusion négative explicitée dans une suite discursive (*il manquera sa propre*

<sup>40</sup> L'introduction de *hélas* n'a pas ici la valeur de *je me plains*, mais vise à plaindre le caractère malheureux de *p* en marquant la compassion envers l'interlocuteur, avec un sens de *j'en suis désolé pour vous*. Cf. Anscombe (1980 : 114).

*consécration*)<sup>41</sup>. Du point de vue de la comparaison avec l'espagnol, le distancement de la valeur expressive de tristesse, peine ou affliction rapprocherait ces emplois de *hélas* du choix des opérateurs discursifs *desafortunadamente* et *vaya*<sup>42</sup>.

**5.2.2.** Voyons d'autres emplois de *hélas* montrant que le rattachement au seul champ lexical de la douleur « ne suffit évidemment pas à le définir », étant donné que « *hélas* est loin de se réduire à prendre la relève de *aïe* » et présente « un très large spectre [...] sous la modalité émotionnelle » (Buridant, 2003 : 177 et 180).

Comme déjà précisé, la signification de *hélas* offre une évaluation défavorable par rapport à une forme discursive ou point de vue *p*, qui est contraire au point de vue *p'* attendu par le locuteur, lequel est normalement implicite, mais peut parfois être explicité dans une énonciation préalable<sup>43</sup>, comme dans l'exemple [16], où nous voyons un changement d'orientation argumentative, redoublé par la présence de *mais*, entre *p'* souhaité (*je comptais rembourser avec les indemnités que devait me verser la société d'assurance*) et *p* non souhaité (*ces indemnités n'arrivaient jamais*)<sup>44</sup> :

[16] [...] je comptais rembourser avec les indemnités que devait me verser la société d'assurance.

Mais, *hélas* ! ces indemnités n'arrivaient jamais et j'ai dû faire plusieurs emprunts successifs (Frantext : Pauline Picquet, *Sans illustration*, 2013).

Si nous nous plaçons dans une perspective temporelle pour expliquer cet écart par rapport à ce qui est souhaité {*p*}, nous pouvons distinguer un écart par rapport à « ce qui était attendu dans le passé – c'est le regret – ou était attendu dans l'avenir – l'appréhension » (Buridant, 2003 : 177-178). Dans ce dernier cas, nous avons une déploration prospective, que nous illustrons ci-dessous :

[17] *Hélas*, j'ai devant moi mon plus dur chemin ! *Hélas*, je commence ma course la plus solitaire ! (Frantext : Colette Fellous, *Avenue de France*, 2001).

Afin de représenter cette valeur d'appréhension ou de crainte, reconnue dans les travaux de l'espagnol pour *ay* – expression de « temor », selon le dictionnaire *Lema*

<sup>41</sup> Rappelons que, d'après l'approche polyphonique, *hélas* évalue défavorablement *p* en vertu d'une conclusion *r* (explicite ou implicite) que l'on peut tirer de *p*.

<sup>42</sup> Contrairement à *ay*, qui est spécialisé dans l'expression de la douleur et l'affliction, le choix de *vaya* implique une plus grande insensibilité (cf. Porroche Ballesteros, 2017 : 188) et marque davantage de froideur par rapport aux énoncés relatifs au décès d'une personne.

<sup>43</sup> TLFi (en ligne) reconnaît cet emploi pour *hélas* : « Introduit une séquence rapportant un point de vue nouveau (celui d'un personnage et/ou de l'auteur...), un fait en contradiction avec ce qu'attend le personnage dans la séquence précédente ».

<sup>44</sup> Si l'opposition entre un point de vue souhaité antérieur et le point de vue *p* évalué défavorablement par *hélas* explique la fréquence d'emploi de *hélas* précédé par *mais* (cf. Buridant, 2003 : 176), il ne s'agit pas d'un type d'enchaînement nécessaire pour *hélas*, comme l'indique Anscombe (1980 : 111-122).

de Battaner Arias (2001), ainsi que dans les études de Fuentes Rodríguez et Alcaide Lara (1996 : 283-284) et Edeso Natalías (2010 : 242) –, nous nous servons des phrases stéréotypiques du type :

Dire *hélas*, (*p*) c'est dire *p* {entraîne/cause/implique/engendre/donne lieu à} {la crainte, l'appréhension, etc.}<sup>45</sup>.

Beaucoup plus fréquente que cette valeur prospective de crainte est le choix de *hélas* dans une perspective rétrospective pour marquer le regret<sup>46</sup> quant à l'écart entre ce qui était souhaité dans le passé et ce qui a eu lieu au moment de l'énonciation de *hélas*, comme dans l'exemple [16] cité ou dans [18] :

[18] Mon cœur battait très vite ; j'attendais un triomphe. *Hélas !* je n'ai entendu que des hurlements<sup>47</sup> (Frantext : Alice Prin, *Souvenirs retrouvés (de Kiki de Montparnasse)*, 2005).

Ces emplois de *hélas* marquant le regret par rapport à une attente du passé permettent d'actualiser des phrases stéréotypiques du type :

Dire *hélas*, *p* c'est dire (*p*) {entraîne/cause/implique/engendre/donne lieu à}, {la déception<sup>48</sup>, la frustration, la résignation, le regret, etc.}.

Le choix de *hélas* pour orienter défavorablement *p* montrant un résultat décevant, comme celui de [21], le rapproche des adverbes *lamentablement* et *tristement* de l'espagnol :

[19] Nous avons visité tous les établissements scolaires du quartier, *hélas* sans aucun résultat (Frantext : Marc Levy, *L'étrange voyage de Monsieur Daldry*, 2011).

La commutation par *malheureusement* étant possible dans ce type de contextes, il convient de rappeler que, contrairement à *hélas*, la signification de cet adjectif peut

<sup>45</sup> Bien entendu, l'évaluation défavorable de *p* se fait par rapport à une série de conséquences négatives envisageables pouvant entraîner un malheur à l'avenir, conclusion *r* défavorable pouvant être implicite et à laquelle le locuteur « s'attend, par prédiction » (Buridant, 2003 : 178).

<sup>46</sup> L'allusion au regret apparaît dans les entrées lexicographiques de *hélas* dans les dictionnaires Robert (2010 : 1223), Académie française, TLFi ou Littré (en ligne). Elle est aussi reconnue par Bertin (2002 : en ligne) – « interjection privilégiée [...] des regrets qu'inspirent les mauvaises actions passées » –, Buridant (2003 : 171) – « modalisation affective exprimant le regret » – ou Kleiber (2006 : 20) – emploi provoqué par une situation « de regret ».

<sup>47</sup> Cet exemple montre bien que, d'une perspective temporelle, le point de vue souhaité ou attendu *p*' (*j'attendais un triomphe*) est antérieur chronologiquement au point de vue *p* regretté (*je n'ai entendu que des hurlements*).

<sup>48</sup> L'utilisation de *hélas* pour marquer la déception est reconnue dans le dictionnaire de l'Académie française (en ligne), ainsi que par Buridant (2003 : 178), auteur qui cite aussi la possibilité de marquer la frustration. Par ailleurs, les phrases stéréotypiques antérieures pourraient être représentées également sous la forme « Dire *hélas*, (*p*) c'est dire *p* est {décevant, frustrant, etc.} ».

renvoyer à la malchance ou l'infortune, ce qui facilite un emploi visant la sauvegarde de l'image publique face à l'interlocuteur ; en effet, tout comme *desgraciadamente* ou *por desgracia* en espagnol, le lien de *malheureusement* avec la malchance d'éléments fortuits peut être exploité pour réduire la responsabilité personnelle face à un résultat décevant (cf. Meléndez Quero, 2015 : 155). Le lien de *hélas* avec la base adjectivale *las* semble renvoyer à une intention différente montrant la fatigue et la lassitude et surtout un sentiment de regret et frustration. Ainsi, le choix de *hélas* semble une alternative pouvant combler en français la faible utilisation des adverbes de phrase évaluatifs sur la base des adjectifs *regrettable* ou *triste*, case cependant bien remplie en espagnol par les adverbes *lamentablemente* et *tristemente*.

Les emplois de *hélas* montrant une valeur de déroute, regret et de lassitude face à des résultats décevants sont très fréquents en français :

[20] *Hélas*, ma paresse et mon tempérament velléitaire m'ont empêchée de transformer ce rêve en projet (Frantext : Pauline Picquet, *Sans illustration*, 2013).

Parfois, comme le montre ce dernier exemple, ces cas sont accompagnés d'une sorte d'autocritique quant à certains défauts ou limitations qui sont reconnus, avec un ton de désillusion et résignation<sup>49</sup> :

[21] J'arrive difficilement à concevoir des histoires. Je n'ai pas l'imagination de Jules Verne ou d'Alexandre Dumas –*hélas* ! (Frantext : Georges Perec, *Entretiens et conférences I [1965-1978]*, 2003).

Ces intentions sont également présentes dans des interlocutions visant l'interlocuteur. Regardons, à ce titre, la réponse de [22] qui est contraire aux attentes de l'interlocuteur et en même temps source de frustration, ce qui facilite l'équivalence de *hélas* avec *lamentablemente* et *tristemente* :

[22] – « Vous êtes pianiste, je crois ? »  
– « *Hélas*, madame, non », dus-je répondre à regret (Frantext : Jonathan Littell, *Les Bienveillantes*, 2006).

Dans ces cas où l'information introduite par *hélas* est susceptible de décevoir l'interlocuteur, le choix de *hélas* peut être compris comme une formule lexicalisée

<sup>49</sup> Si bien la valeur de désillusion, déception ou frustration n'est pas reconnue pour *ay* dans les dictionnaires monolingues de l'espagnol ni par Edeso Natalías (2010), il nous semble que dans un exemple comme celui-ci on pourrait aussi envisager un sens d'impuissance de *hélas* du type « pauvre de moi » (cf. Vincensini, 2006 : 110), proche de la formule *ay (pobre) de mí* en espagnol. Par ailleurs, quant à *vaya*, nous rappelons que la valeur de déception est citée dans le dictionnaire de la Real Academia Española (en ligne), celle de désillusion dans le dictionnaire de Moliner (1966) et celle de résignation dans Santos Río (2003 : 639) ; ces valeurs expressives sont parfois mélangées avec l'idée d'agacement, très caractéristique de *vaya*. Enfin, *lástima* peut également entraîner une valeur de regret et déception, que l'on retrouve dans la quatrième acception de *dommage* du dictionnaire de l'Académie française.

d'excuse, comme le montre la précision *se désola-t-elle* du texte [23], favorisant également la traduction par *lamentablemente* :

[23] *Hélas*, je ne monte pas par-là, se désola-t-elle en lui indiquant le fond de la cour (Frantext : Anna Gavalda, *Ensemble, c'est tout*, 2004).

Lié à cet emploi nous retrouvons le recours à *hélas* pour annoncer une mauvaise nouvelle, contraire aux attentes de l'interlocuteur, comme celle de [24] :

[24] L'établissement de l'horaire auquel j'ai travaillé ces jours montre nettement, *hélas*, que le personnel est plus que suffisant pour l'année scolaire 1965-1966. Il est impossible de te donner un travail, même pour un demi-horaire (Frantext : Patrick Modiano, *Un pedigree*, 2005).

Cet exemple correspond à l'utilisation de *hélas* pour indiquer que « le locuteur n'énonce une phrase rapportant un fait que parce que ce fait s'impose à lui, et ceci bien qu'il regrette ou se plaigne (qu'il puisse regretter ou se plaindre) des conséquences possibles [...] pour quelqu'un d'autre » (TLFi : en ligne). Ainsi, le choix de *hélas*, qui peut être traduite par *lamentablemente*, constitue une formule lexicalisée semblable aux expressions *je regrette* ou *j'ai le regret* et permet au locuteur de jouer un rôle le montrant comme étant obligé et dans l'impossibilité d'annoncer une autre nouvelle à son interlocuteur que celle qui est censée le décevoir. Notons à nouveau que la commutation possible dans ces contextes par *malheureusement* pourrait ajouter une allusion à la malchance minimisant ainsi la responsabilité personnelle dans la décision prise, emploi partagé par *desgraciadamente* et *por desgracia* en espagnol, grâce aux liens avec la *mala suerte*.

**5.2.3.** Enfin *hélas* est souvent décrit dans les travaux de spécialité (Anscombe, 1985 : 176 ; Vanderveken, 1992 : 23 ; Buridant, 2003 : 176) ainsi que dans les dictionnaires de l'Académie française, TLFi (en ligne) ou Robert (2010 : 1223) avec une valeur de plainte.

Cette valeur est illustrée dans [25], où *hélas* est employé dans le but de se plaindre de ce qui est énoncé dans une suite discursive (*ils ne représentent que de belles promesses*) contredisant les attentes préalables :

[25] Eh oui ! nous les avons ces précieux tickets, bien enfermés dans des enveloppes de mica, mais *hélas* ! Bien souvent, ils ne représentent que de belles promesses illusoire, des sortes de chèques sans provisions (Frantext : Berthe Auroy, *Jours de guerre : Ma vie sous l'Occupation*, 2008).

Le choix de *hélas* offre une orientation défavorable par rapport à *p*, présenté comme « déplaisant » ou « fâcheux », et par conséquent, source possible de plainte et

d'insatisfaction, contrariété ou mécontentement, comme nous illustrons par les phrases stéréotypiques suivantes, attachées à la signification de *hélas* :

Dire *hélas*, (*p*) c'est dire *p* est {*déplaisant, fâcheux, ennuyeux, gênant, etc.*}.

Dire *hélas*, (*p*) c'est dire *p* {*entraîne, implique, engendre, suscite, donne lieu à*} {*la plainte, l'insatisfaction, le déplaisir, le mécontentement, l'ennui, la gêne, la contrariété, la colère, etc.*}.

Du point de vue contrastif, la contrariété qui arrache l'énonciation de *hélas*<sup>50</sup> semble avoir une équivalence avec l'emploi de *ay* avec valeur de plainte ou protestation reconnue par Fuentes Rodríguez et Alcaide Lara (1996 : 285), Porroche Ballesteros (2009 : 193) ou Edeso Natalías (2010 : 241 et 244). Par ailleurs, la Real Academia Española (2009 : 2483 et 2511) reconnaît également la valeur de contrariété à *lástima*. Enfin, cet emploi de *hélas* est partagé par *vaya*, dont la valeur de plainte et contrariété, accompagné parfois d'un ton d'irritation, semble incontournable, comme l'indiquent Fuentes Rodríguez et Alcaide Lara (1996 : 304-305), Santos Río (2003 : 639) ou Tangué (2015 : 130)<sup>51</sup>.

Partageant avec *malheureusement* l'expression de l'insatisfaction (cf. TLFi : en ligne), *hélas* se retrouve souvent dans le corpus étudié sans exclamation dans un emploi servant à évaluer *p* comme « fâcheux » ou « déplaisant » :

[26] La mort d'une librairie, c'était une catastrophe minuscule et, *hélas*, banale (Frantext : François Maspero, *Les abeilles et la guêpe*, 2002).

[27] Cette époque, *hélas*, où la collectivité primait, disparaît, peu à peu (Frantext : Hélène Castel, *Retour d'exil d'une femme recherchée*, 2009)<sup>52</sup>.

Cette valeur critique l'associe aux adverbes *lamentablement* et *tristement* de l'espagnol, lesquels ont assuré – à différence des adverbes dérivés des bases *lamentable*

<sup>50</sup> La valeur d'ennui et contrariété (souvent soudaine) a été développée en français par *aïe* comme réaction à des surprises désagréables (cf. Robert, 2010 : 54, ainsi que les dictionnaires de l'Académie et TLFi : en ligne). De même, TLFi (en ligne) reconnaît l'acception « chose fâcheuse » dans les emplois figés de *dommage*, les valeurs de contrariété, déception et colère pour *mince !* et également le sens de colère et irritation de *zut !*

<sup>51</sup> Cf. également les entrées de *vaya* dans les dictionnaires de Maldonado (1996) et Real Academia Española (en ligne), ou les entrées du verbe *ir* dans les dictionnaires de Moliner (1966) et de Seco, Andrés et Ramos (1999). Enfin, notons que *vamos* peut être également employée comme exclamation de plainte et mécontentement (face à *anda* et *venga* exprimant le refus), tout comme *hala* et d'autres expressions de la langue familière (*cáspita, caramba, caray, carajo, joder, etc.*), dont l'étude dépasse les objectifs de cette recherche.

<sup>52</sup> Cet exemple montre que la plainte peut être associée à la nostalgie, valeur que Porroche Ballesteros (2009 : 195) concède à *ay* : « expresa nostalgia, que es la queja por el tiempo que se ha ido ».

et *triste* du français – un usage répandu (surtout le premier) en tant qu’adverbes disjonctifs. Ainsi, l’analyse contrastive confirme, une fois de plus, que *hélas* rempli ainsi un rôle pas assumé par les adverbes *regrettablement*, *fâcheusement*, *tristement* ou *lamentablement*, qui n’ont pas développé l’emploi disjonctif en français.

L’étude des exemples du corpus Frantext montre enfin que *hélas* peut parfois introduire quelques rôles discursifs de critique plus sévère, accompagnées d’une valeur dépréciative ou péjorative, comme illustrent les textes [28] et [29] :

[28] L’enseignement de la philosophie que j’étais censé y recevoir s’avéra, *hélas*, affligeant, jusqu’à l’absurde (Frantext : Didier Eribon, *Retour à Reims*, 2009).

[29] *Hélas*, elle n’a qu’une âme de grue, n’aime que l’argent, les robes, et le luxe qu’il procure (Frantext : Mireille Havet, *Journal 1918-1919*, 2003).

Ces exemples favorisent le rapprochement avec certains emplois péjoratifs de *lamentablemente* et *lástima* en espagnol et permettent d’actualiser des phrases stéréotypiques attachées à *hélas* du type :

Dire *hélas*, (*p*) c’est dire *p* est {*regrettable*, *déplorable*, etc.}.

Dire *hélas*, (*p*) c’est dire *p* {*suscite l’inspire/mérite*} {*la réprobation*, *la pitié*, *le mépris*, etc.}.

## 6. Conclusion

Cette contribution a illustré le renouveau de l’approche contrastive pour l’étude des opérateurs discursifs se donnant pour cadre scientifique la linguistique de l’énonciation et bénéficiant notamment des apports récents de la théorie de la polyphonie<sup>53</sup> et de la théorie des stéréotypes.

S’inspirant de ce cadre théorique, cette étude, portant sur l’opérateur *hélas* et fondée sur un corpus d’exemples tirés de la base textuelle Frantext, a confirmé l’hypothèse de l’intérêt d’une approche méthodologique multiple pouvant combiner l’analyse des propriétés syntactico-distributionnelles et des opérations sémantico-discursives attachées à la signification, lesquelles « configurent des agencements particuliers définissant chaque unité et permettant d’établir des similitudes et des différences » (Donaire, 2018 : 13). L’analyse contrastive ici esquissée a ainsi démontré l’utilité d’ajouter à l’étude du fonctionnement syntaxique des opérateurs décrits l’analyse des instructions discursives, dans une approche qui bénéficie des apports de la théorie de la polyphonie et de la théorie des stéréotypes.

Suivant les approches contrastives qui essaient de jumeler les études synchroniques avec les données de la diachronie, ce travail a prouvé également les apports d’un

<sup>53</sup> Si Anscombe (2018 : 46) reconnaît que la version récente de la polyphonie « est certes très imparfaite », il est important de remarquer, comme le souligne cet auteur, qu’en tant que théorie « elle remplit son rôle qui est de faire découvrir de nouveaux phénomènes et de nouvelles problématiques ».

aperçu diachronique ayant servi à montrer les liens de *hélas* avec *malheureusement* et ayant permis d'envisager un comportement syntaxique facilitant des rapprochements avec les interjections et les adverbess disjonctifs, ce qui explique son ample choix de traductions vers l'espagnol.

Par ailleurs, l'analyse polyphonique de *hélas* a permis de vérifier l'hypothèse selon laquelle sa signification en langue requiert toujours une interaction entre différents points de vue, pouvant être implicites ou explicites au niveau de la structure de surface. Si le cadre de la polyphonie explique comment le choix de cet opérateur exige une dynamique discursive et un positionnement du locuteur par rapport à deux points de vue (*p* et *p'*) qui sont arguments de deux conclusions d'orientation contraire (*r* et *non-r*) en vertu d'une norme ou principe général, ce travail a confirmé l'intérêt de se pencher également sur les phrases stéréotypiques qui constituent l'information sémantique attachée à la signification de *hélas*, lesquelles nous semblent offrir une nouvelle perspective pour l'analyse contrastive de *hélas* permettant d'éclaircir ses affinités avec des entités lexicales de différent statut catégoriel (adverbes, locutions adverbiales et interjections) avec lesquelles il partage des instructions discursives.

Ainsi, cette recherche a confirmé l'hypothèse qu'un cadre scientifique fondé sur les apports de la théorie des stéréotypes est compatible avec une approche comparative. À partir d'une formulation des phrases stéréotypiques de *hélas* servant à illustrer le mécanisme énonciatif activé par cet opérateur, notre contribution a essayé d'ouvrir une voie encore peu exploitée mais qui s'avère très utile dans le cadre d'une démarche comparative, car elle aide à préciser ses équivalences avec quelques opérateurs discursifs proches de l'espagnol, tels que *ay*, *vaya*, *lástima*, *por desgracia*, *desgraciadamente*, *lamentablemente*, *tristemente* ou *desafortunadamente*.

Notre étude a confirmé que les phrases stéréotypiques présentant *p* comme donnant lieu à l'affliction ou la tristesse permettent de rapprocher la signification de *hélas* avec celle de *malheureusement*, ainsi qu'avec celle des interjections *ay* ou *lástima*, de la locution *por desgracia* et des adverbes *desgraciadamente*, *lamentablemente* ou *tristemente*, opérateurs qui partagent des emplois dont la signification est exploitée dans une fonction interactive empathique de compassion avec la douleur de l'interlocuteur. Face à la douleur physique présentée par *aïe*, la signification de *hélas* renvoie à une douleur plutôt morale et, contrairement à *malheureusement*, elle peut être accompagnée d'une intonation exclamative, ce qui favorise son lien avec *¡ay!* en espagnol.

Le rapprochement de *hélas* avec *desafortunadamente* ou *vaya* en espagnol a lieu dans des contextes également acceptés par *malheureusement*, où ces opérateurs ne servent pas à présenter *p* comme entraînant l'affliction, mais comme n'étant pas opportun car donnant lieu à une suite discursive défavorable.

Le stéréotype de *hélas* inclut, tout comme celui de *ay*, des phrases permettant de présenter *p* comme impliquant la crainte ou l'appréhension envers ce qui est attendu à l'avenir. Et surtout, avec une perspective rétrospective, la signification de *hélas*

actualise des phrases stéréotypiques qui présentent *p* comme entraînant un regret par rapport à ce qui était attendu dans le passé ; si la commutation par *malheureusement* est possible dans ce type d'emplois, la signification de *hélas* ne comporte pas l'allusion à la malchance ou l'infortune inhérents à *malheureusement* et partagés en espagnol par *desgraciadamente* ou *por desgracia*, ni ne renvoie à l'absence de fortune propre à *desafortunadamente*. Face à ces derniers opérateurs, le lien sémantique avec la base adjectivale *las* explique l'emploi de *hélas* avec une valeur de déception ou frustration, partagée en espagnol par les adverbes *lamentablemente* et *tristemente*, ainsi que par *lástima* et *vaya*.

La valeur de plainte caractéristique de *hélas*, illustrée par des phrases stéréotypiques servant à présenter *p* comme fâcheux ou déplaisant et donnant lieu à la contrariété ou mécontentement, est partagée par *malheureusement* et *aïe* (ainsi que par d'autres opérateurs proches comme *dommage*, *mince* ou *zut*) et permet d'établir des affinités avec *ay*, *vaya* ou *lástima*, ainsi qu'avec les adverbes *tristemente* et *lamentablemente*. Enfin, *lamentablemente* et *lástima* partagent avec *hélas* des emplois plus péjoratifs présentant *p* comme regrettable.

Pour clore cet article, nous voulons souligner que ce regard contrastif avec l'espagnol contribue à faire apparaître la particularité de la langue française, dont la fréquence d'emploi de *hélas* comme opérateur servant à offrir une évaluation défavorable de *p* a pu compenser l'absence d'adverbes à orientation négative qui auraient pu se spécialiser, comme *malheureusement*, dans cette fonction disjonctive, aspect dont la classe réduite du français diffère de l'éventail de choix d'adverbes disjonctifs de l'espagnol (*desgraciadamente*, *desafortunadamente*, *lamentablemente*, *tristemente*). Cette comparaison avec l'espagnol valide l'hypothèse de l'utilité de la perspective contrastive dans le but d'éclairer des aspects de nature monolingue, telle que l'utilisation fréquente en français de *hélas* ayant assumé un emploi disjonctif pas assuré par les adverbes *regrettablement*, *fâcheusement*, *tristement*, *lamentablement* et *disgracieusement*.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACADÉMIE FRANÇAISE (en ligne) : *Dictionnaire de l'Académie française*. 9<sup>e</sup> édition. URL : <https://academie.atilf.fr/9>.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1979) : « Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité ». *Langue française*, 42, 69-84.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1980) : « Voulez-vous dériver avec moi ? ». *Communications*, 32, 61-124.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1985) : « Onomatopées, délocutivité et autres blablas ». *Revue Romanesque*, 20 : 2, 169-206.

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1990) : « Thème, espace discursif et représentation événementielle », in Jean-Claude Ancombres et Gino Zaccaria (éds), *Fonctionnalisme et pragmatique. A propos de la notion de thème*. Milan, Unicopli, 43-150.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1995) : « Semántica y léxico: *topoi*, estereotipos y frases genéricas ». *Revista española de lingüística*, 25 : 2, 297-310.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2001) : « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes ». *Langages*, 142, 57-76.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2005) : « ON-locuteur : une entité à multiples visages », in Jacques Bres, Pierre Patrick Haillet, Sylvie Mellet, Henning Nølke et Laurence Rosier (éds), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles, De Boeck-Duculot, 75-94.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2016) : « Les constructions en *adverbe que p* en français : essai de caractérisation sémantique d'une matrice lexicale ». *Cahiers de lexicologie*, 108 : 1, 199-223.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2017) : « Le *que* médiatif du français contemporain. Perspective diachronique et comparée ». *Revue romane*, 53 : 2, 181-216. DOI : <https://doi.org/10.1075/rro.16022.ans>.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2018) : « Représentation sémantique des opérateurs discursifs : polyphonie, médiativité et autres », in Jean-Claude Ancombres, Pierre Patrick Haillet et María Luisa Donaire (éds), *Opérateurs discursifs du français, 2. Eléments de description sémantique et pragmatique*. Berne, Peter Lang, 21-46.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude & Oswald DUCROT (1983) : *L'argumentation dans la langue*. Liège-Paris-Bruxelles, Mardaga.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, María Luisa DONAIRE & Pierre Patrick HAILLET [éds] (2013) : *Opérateurs discursifs du français. Eléments de description sémantique et pragmatique*. Berne, Peter Lang.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, Pierre Patrick HAILLET & María Luisa DONAIRE [éds] (2018) : *Opérateurs discursifs du français, 2. Eléments de description sémantique et pragmatique*. Berne, Peter Lang.
- ATILF-CNRS & UNIVERSITÉ DE LORRAINE (sd) : *Base textuelle Frantext*. URL : <https://www.frantext.fr>.
- ATILF-CNRS & UNIVERSITÉ DE LORRAINE (sd) : *Trésor de la Langue Française informatisé*. URL : <http://www.atilf.fr/tlfi>.
- BATTANER ARIAS, Paz (2001) : *Lema: diccionario de la lengua española*. Barcelone, Spes.
- BERTIN, Annie (2002) : « Définir une interjection : la lexicographie au défi de l'énonciation ». *Linx*, 12. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1277>.
- BRIZ, Antonio, Salvador PONS & José PORTOLÉS [coords.] (2008) : *Diccionario de partículas discursivas del español*. URL : <http://www.dpde.es>.
- BURIDANT, Claude (2001 : en ligne) : *L'interjection en français : esquisse d'une étude diachronique*. Strasbourg, Université March Bloch. URL : <http://buridantesque.fr/wp-content/uploads/interjection.pdf>.

- BURIDANT, Claude (2003) : « L'interjection en français : esquisse d'une étude diachronique. Le cas de *hélas* », in Fernando Sánchez Miret (coord), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, vol. 2/1. Tübingue, Max Niemeyer Verlag, 169-184.
- BURIDANT, Claude (2006) : « L'interjection : jeux et enjeux ». *Langages*, 161, 3-9.
- CULIOLI, Antoine (2001) : « *Heureusement!* », in Maria Helena Mateus et Clara Nunes Correia (éds), *Saberes no tempo – Homenagem a Maria Henriques Costa Campos*. Lisbonne, Colibri, 279-284.
- DE CORNULIER, Benoît (2001) : *Tigres et autres problèmes de sémantique*. Nantes, Centre d'analyse linguistique du discours, Université de Nantes, MSH Ange.
- DELAHAIE, Juliette (2011) : « L'illusion synchronique et des leçons de l'histoire. Interprétation sémantique d'un curieux couple faussement symétrique, *malheureusement/heureusement (que)* ». *Revue de sémantique et de pragmatique*, 29-30, 107-133.
- DELAHAIE, Juliette (2014) : « Les constructions en *adv. que p* : étude diachronique d'une tournure particulière à partir du cas de *heureusement que p* », in Jean-Claude Anscombre, Eveline Oppermann-Marsaux et Amalia Rodríguez Somolinos (éds), *Médiativité, polyphonie et modalité en français*. Paris, Presse de la Sorbonne Nouvelle, 223-241.
- DELAHAIE, Juliette (2018) : « Entité lexicale : *heureusement* », in Jean-Claude Anscombre, Pierre Patrick Haillet et María Luisa Donaire (éds), *Opérateurs discursifs du français, 2. Eléments de description sémantique et pragmatique*. Berne, Peter Lang, 249-261.
- DEMONET, Marie-Lucie (2006) : « Eh/hé : l'oralité simulée à la renaissance ». *Langages*, 161, 57-72.
- DONAIRE, María Luisa (2006) : « Les dialogues intérieurs à la langue ». *Le Français Moderne*, 74 : 1, 61-73.
- DONAIRE, María Luisa (2018) : « Introduction », in Jean-Claude Anscombre, Pierre Patrick Haillet et María Luisa Donaire (éds), *Opérateurs discursifs du français, 2. Eléments de description sémantique et pragmatique*. Berne, Peter Lang, 11-18.
- DONAIRE, María Luisa (2019) : « L'approche contrastive aujourd'hui en linguistique : des applications à la méthode », in Flavie Fouchard, Adelaida Hermoso Mellado-Damas, Estefanía Marceteau Caballero, Marc Viémon, Adamantia Zerva et Alexia Zilliox (coords), *La Recherche en études françaises : un éventail de possibilités*. Séville, Editorial Universidad de Sevilla, 21-40.
- DUCROT, Oswald (1972) : *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique*. Paris, Hermann (coll. Savoir).
- EDESÓ NATALÍAS, Verónica (2010) : « Valores de la interjección *ay* : desde el *Tesoro de Covarrubias* (1611) hasta el *Diccionario de uso del español de América y España* (2002) », in María Teresa Encinas Manterola, Mónica González Manzano, Miguel Gutiérrez Maté, M.<sup>a</sup> Á. López Vallejo, Carolina Martín Gallego, Laura Romero Aguilera, Marta Torres Martínez et Irene Vicente Miguel (coords), *Ars longa: diez años de AJIHLE*, vol. 1. Buenos Aires, Voces del Sur, 237-250.
- FRAISSE, Amel & Patrick PAROUBEK (2015) : « Les interjections pour détecter les émotions »,

- in *Actes de la 22<sup>e</sup> conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN 2015)*. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01617186/document>.
- FUENTES RODRÍGUEZ, Catalina (2018) : *Diccionario de conectores y operadores del español*. Madrid, Arco/Libros, 2<sup>e</sup> édition.
- FUENTES RODRÍGUEZ, Catalina & Esperanza R. ALCAIDE LARA (1996) : *La expresión de la modalidad en el habla de Sevilla*. Séville, Servicio de Publicaciones del Ayuntamiento de Sevilla.
- FURUKAWA, Naoyo (2005) : « *Heureusement qu'il est là* : construction à élément thématique propositionnel », in Naoyo Furukawa, *Pour une sémantique des constructions grammaticales. Thème et thématité*. Bruxelles, De Boeck-Duculot, 123-134.
- GONZÁLEZ RUIZ, Ramón & Carmen LLAMAS SÁIZ [éds] (2011) : *Gramática y discurso. Nuevas aportaciones sobre partículas discursivas del español*. Pampelune, Eunsa.
- GREENBAUM, Sidney (1969) : *Studies in English Adverbial Usage*. Londres, Longman.
- GREVISSE, Maurice & André GOOSSE (2008) : *Le bon usage*. Bruxelles, De Boeck-Duculot, 14<sup>e</sup> édition.
- GUIMIER, C. (1998) : « Pourquoi peut-on dire *Heureusement que Pierre est parti*, mais pas *\*Malheureusement que Pierre est parti* ? ». *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 3, 161-176.
- HAILLET, Pierre Patrick (2013) : « Stratégie discursive : mise en relation de points de vue », in Jean-Claude Anscombre, María Luisa Donaire et Pierre Patrick Haillet (éds), *Opérateurs discursifs du français. Eléments de description sémantique et pragmatique*. Berne, Peter Lang, 33-36.
- HUMMEL, Martin (2012) : *Polifuncionalidad, polisemia y estrategias retóricas. Los signos discursivos con base atributiva entre oralidad y escritura. Acerca del uso de bueno, claro, total, realmente, etc.* Berlin / Boston, De Gruyter.
- KLEIBER, Georges (2006) : « Sémiotique de l'interjection ». *Langages*, 1, 10-23.
- LITTRÉ, Émile (sd) : *Dictionnaire de la langue française*. Paris, Hachette. URL : <http://littre.reverso.net>.
- MALDONADO, Concepción [dir] (1996) : *Clave. Diccionario de uso del español actual*. Madrid, SM.
- MARTÍN ZORRAQUINO, María Antonia (1992) : « Partículas y modalidad », in Günter Holtus *et al.* (éds), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, VI, 1. Tubingue, Max Niemeyer Verlag, 110-124.
- MARTÍN ZORRAQUINO, María Antonia (1999) : « Aspectos de la gramática y de la pragmática de las partículas de modalidad en español actual », in Tomás Jiménez Juliá *et al.* (éds), *Español como lengua extranjera: Enfoque comunicativo y gramática. Actas del IX Congreso de Asele*. Saint-Jacques-de-Compostelle, Universidad de Santiago de Compostela, 25-56.

- MARTÍN ZORRAQUINO, María Antonia (2010): « Los marcadores del discurso y su morfología », in Esperanza Acín Villa et Óscar Loureda Lamas (eds), *Los estudios sobre los marcadores del discurso, hoy*. Madrid, Arco/Libros, 92-180.
- MELÉNDEZ QUERO, Carlos (2009a) : *Contribución al estudio de los adverbios disjuntos de valoración afectivo-emotiva en español actual*. Saragosse, Université de Saragosse. URL: <http://zaguan.unizar.es/record/2055>.
- MELÉNDEZ QUERO, Carlos (2009b) : « L'espagnol *menos mal* et ses traductions en français : analyse comparative d'un ensemble de particules modales », *Cahiers de lexicologie. Revue internationale de lexicologie et lexicographie*, 95 : 2, 145-170.
- MELÉNDEZ QUERO, Carlos (2015) : « La delimitación del significado de los adverbios evaluativos emotivos y su aprovechamiento en términos de estrategias discursivas ». *Spanish in context*, 12 :1 [Bert Cornilie et Barbara de Cock, édts, *Hearer-Orientation in Spoken Genres*], 140-162.
- MELÉNDEZ QUERO, Carlos (2016) : « La enseñanza de la gramática del discurso en la formación de hispanistas no nativos: el caso de los marcadores ». *MarcoELE*, 22. [Carmen Ballesteros de Celis et Carlota Piedehierro Sáez, édts, *Cuestiones de gramática para especialistas no nativos de español*], 89-105. URL: <http://marcoele.com/descargas/22/gramatica-especialistas-no-nativos.pdf>.
- MELÉNDEZ QUERO, Carlos (2018) : « Remarques sur la traduction des adverbes de phrase évaluatifs émotifs », in Carmen Ballesteros de Celis et Yekaterina Garcia Markina (dirs.), *L'épreuve de traduction au Capes et à l'Agrégation d'espagnol. Thème, version, choix de traduction*. Paris, Armand Colin, 183-214.
- MELÉNDEZ QUERO, Carlos (2019): « L'approche contrastive fondée sur des corpus écrits pour l'étude des particules discursives : le cas de *hélas* et ses équivalents en espagnol », in Flavie Fouchard, Adelaida Hermoso Mellado-Damas, Estefanía Marceteau Caballero, Marc Viémon, Adamantia Zerva et Alexia Zilliox (coords.), *La Recherche en études françaises : un éventail de possibilités*. Séville, Editorial Universidad de Sevilla, 589-597.
- MOLINER, María (1966) : *Diccionario de uso del español*. Madrid, Gredos.
- MOLINIER, Christian & Françoise LEVRIER (2000) : *Grammaire des adverbes : description des formes en -ment*. Genève, Draz.
- MØRDRUP, Ole (1976) : « Une analyse non-transformationnelle des adverbes en *-ment* ». *Revue Romane*, 11, numéro spécial. Copenhague, Akademisk Forlag.
- PORROCHE BALLESTEROS, Margarita (2009): *Aspectos de la gramática del español coloquial para profesores de español como E/L2*. Madrid, Arco/Libros.
- PORROCHE BALLESTEROS, Margarita (2017) : « Sobre la partícula discursiva *vaya* ». *Léxico Español Actual*, 5, 187-207.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (2009) : *Nueva gramática de la lengua española*. Madrid, Espasa.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (sd) : *Diccionario de la lengua española*. Madrid, Espasa Calpe, 23<sup>e</sup> édition. URL : <https://dle.rae.es/>.
- RIEGEL Martin ; Jean-Cristophe PELLAT & René RIOUL (2009) : *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF, 9<sup>e</sup> édition.

- ROBERT, Paul (2010) : *Le Nouveau Petit Robert*. Paris, Dictionnaires le Robert.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS, Amalia (2011) : « Présentation : Les marqueurs du discours – approches contrastives ». *Langages*, 184, 3-12.
- ROSIER, Laurence (1995) : « L'interjection, partie honteuse du discours ». *Scolia*, 3, 109-121.
- ROSIER, Laurence (1997) : « L'interjection comme point nodal de la créativité lexicale : la particule sensible *Aïe* ». *Le moyen français*, 39-40-41 [Autour de Jacques Monfrin. *Néologie et création verbale : actes du colloque international*, Université McGill, Montréal, 7-8-9 octobre], 451-460.
- ROSIER, Laurence (2000) : « Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit : petits effets d'un petit discours ». *Cahiers de praxématique*, 34, 19-50.
- SANTOS RÍO, Luis (2003) : *Diccionario de partículas*. Salamanca, Luso Española de Ediciones.
- SCHLYTER, Suzanne (1977) : *La place des adverbs en –ment en français*. [CD-ROM] Constance, Université de Constance.
- SECO, Manuel; Olimpia ANDRÉS & Gabino RAMOS (1999) : *Diccionario del español actual*. Madrid, Aguilar.
- SIERRA SORIANO, Ascensión (2006) : « Interjections issues d'un verbe de mouvement : étude comparée français-espagnol ». *Langages*, 161, 73-90.
- ŚWIĄTKOWSKA, Marcela (2006) : « L'interjection : entre deixis et anaphore ». *Langages*, 161, 47-56.
- TANGHE, Sanne (2015) : « Prosodia y polifuncionalidad de los marcadores *anda, vamos, vaya y venga* ». *Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación*, 62, 125-147.
- VANDERVEKEN, Daniel (1992) : « La théorie des actes du discours et l'analyse de la conversation ». *Cahiers de linguistique française*, 13, 9-62.
- VÁZQUEZ MOLINA, Jesús Francisco (2019) : « Connecteurs, marqueurs, opérateurs... La notion d'opérateur discursif », in Flavie Fouchard, Adelaida Hermoso Mellado-Damas, Estefanía Marceteau Caballero, Marc Viémon, Adamantia Zerva et Alexia Zilliox (coords.), *La Recherche en études françaises : un éventail de possibilités*. Séville, Editorial Universidad de Sevilla, 683-691.
- VINCENSINI, Jean-Jacques (2006) : « Formes et fonctions structurantes. À propos de quelques interjections en ancien et en moyen français ». *Langages*, 161, 101-111.

## **Aprendizaje de francés a través de videojuegos cooperativos: *Portal 2***

**Juan Manuel MUÑOZ GONZÁLEZ**

*Universidad de Córdoba*

m02mugoj@uco.es

<https://orcid.org/0000-0001-9332-0465>

**Carmen DE CASTRO CASTRO**

*Universidad de Córdoba*

ff1castr@uco.es

<https://orcid.org/0000-0002-4562-0196>

**Ana Isabel BRAZO-MILLÁN**

*Universidad de Córdoba*

abmillan@uco.es

<https://orcid.org/0000-0002-5775-0094>

### **Resumen**

Partimos de una experiencia didáctica centrada en el uso del videojuego cooperativo *Portal 2* y hemos descrito la experiencia de nuestro alumnado en cuanto al aprendizaje de FLE a nivel universitario mediante un cuestionario de elaboración propia. En él se han analizado las diferencias estadísticas significativas siguiendo un método descriptivo y cuantitativo. Los resultados consideran las cuatro dimensiones obtenidas en el análisis factorial exploratorio y se presentan las relaciones entre los cuatro factores, así como el establecimiento de un modelo predictor de la valoración de la experiencia. Las conclusiones revelan que la incorporación de un videojuego cooperativo y la inclusión de sesiones didácticas ha llevado a una consideración bastante positiva del alumnado con respecto a la dinámica de aprendizaje planteada.

**Palabras clave:** enseñanza de idiomas, lengua extranjera, gamificación, universidad, nuevas tecnologías.

### **Résumé**

Nous partons d'une expérience didactique centrée sur l'usage du jeu-vidéo coopératif *Portal 2*, à partir de laquelle nous avons décrit l'expérience de nos étudiants quant à l'apprentissage de FLE dans l'université moyennant un questionnaire d'élaboration propre. La méthode suivie a été descriptive et quantitative. Les résultats considèrent les 4 dimensions tirées de l'analyse factorielle exploratoire, et dont les résultats descriptifs ont été présentés, de même que l'existence de différences statistiquement significatives selon les variables indépendantes de cette étude. Un modèle prédictif de l'évaluation de l'expérience a été établi. Les conclusions nous permettent d'affirmer que l'incorporation d'un jeu-vidéo coopératif et l'inclusion de

---

\* Artículo recibido el 28/05/2020, aceptado el 8/01/2021.

sessions didactiques nous ont menés à une considération assez positive de la part des étudiants face à la dynamique proposée.

**Mots clé :** enseignement d'idiomes, langue étrangère, gamification, université, nouvelles technologies.

### **Abstract**

We describe the didactic experience of our students in learning the French language using the cooperative video game *Portal 2* through a questionnaire created by the authors. The method has been descriptive and quantitative. The results consider the 4 dimensions obtained in the exploratory factor analysis, while presenting the descriptive results of each dimensions and the existence of statistically significant differences according to the study's independent variables. The relationship between the 4 factors are presented, as well as the establishment of a predictive model of experience evaluation. Our findings lead us to conclude that the incorporation of a cooperative video game and the inclusion of didactic sessions are linked to a positive attitude of the students towards the dynamics proposed.

**Keywords:** language training, second language, gamification, university, new technologies.

## **1. Introducción**

En la actualidad, ya no podemos hablar de novedad cuando planteamos el uso del videojuego en la enseñanza de una lengua extranjera (De Haan, 2011; Higgins, Xiao y Katsipataki, 2012). Numerosos estudios se han realizado a nivel internacional y, aunque algunos de los resultados muestran que ni es fácil su implantación en el marco de la enseñanza, ni la motivación o el aprendizaje de la Lengua Extranjera (LE) mejora exponencialmente con su uso (Brazo-Millán, Muñoz González y Castro de Castro, 2018; Klimova y Kacet, 2017), sí es cierto que la gamificación ya forma parte de los actuales modelos de enseñanza y que incluir los videojuegos como herramienta educativa en LE es un objetivo evidente (Brazo-Millán, 2020).

Desde la perspectiva del aprendizaje de una LE, a la hora de elegir un videojuego serio o uno comercial para su uso didáctico, la calidad de los primeros no puede equipararse a la de los conocidos productos, que cuentan con una financiación y capital humano difícilmente igualables y que gozan ya de una inmersión real en el mercado (Dickey, 2011; Kinzie y Joseph, 2008). De estos últimos, el atractivo estético, la jugabilidad y el desarrollo de la trama tienen detrás grandes equipos y enormes presupuestos. En cualquier caso, estamos de acuerdo con Rosas *et al.* (2003) en que, para fines de aprendizaje de idiomas, es importante seleccionar un videojuego comercial donde el lenguaje desempeñe un papel primordial en el logro del objetivo final del juego, es decir, en el éxito; de modo que, mientras los alumnos-jugadores disfrutan jugando, también estarían involucrados en el procesamiento del lenguaje. Teniendo en cuenta que la diferencia principal entre videojuegos educativos (serios) y videojuegos comerciales radica en que mientras los primeros prestan una atención estricta al contenido,

los comerciales se centran en elementos estéticos, el juego ideal sería aquel que integrara ambas características, para crear un resultado atractivo tanto en términos de contenido como de apariencia (Ebrahimzadeh y Alavi, 2017).

A este respecto, debemos considerar que los videojuegos comerciales, en su objetivo inicial, están diseñados para ser utilizados de forma lúdica, fuera de todo contexto escolar, y entendemos que su didactización, por lo tanto, supone un uso secundario de los mismos (Brazo-Millán *et al.*, 2018). No obstante, a diferencia de otros materiales menos elaborados, es difícil sustraerse a su cohesión y, sobre todo, al aliciente de enfrentarse a un reto y una recompensa: ganar (Casañ-Pitarch, 2017). Jugar a este tipo de videojuegos puede tener un efecto positivo en la capacidad de comunicación, la adaptabilidad y el ingenio de los estudiantes adultos, convirtiéndose en una herramienta adecuada en la educación superior, en general, y en la LE, en particular (Barr, 2017; Dayoub, 2019).

### 1.1. El juego cooperativo

A pesar de que la mayoría de los videojuegos suelen utilizarse de manera individual, también muchas empresas proponen modos de juego colectivo, ya sea del tipo «multijugador» o «cooperativo». Dada nuestras anteriores experiencias donde los aspectos más negativos provenían de dificultades técnicas como el desconocimiento de los videojuegos en general, que hacía que buena parte de nuestro alumnado se sintiera perdido y dedicara mucho tiempo a resolver dudas (Brazo-Millán *et al.*, 2018; De Castro Castro, Muñoz González y Brazo-Millán, 2018), en nuestra nueva propuesta hemos elegido un reconocido juego cooperativo: *Portal 2*, suponiendo que la colaboración entre los jugadores mejoraría la capacidad de resolver los puzles, avanzar en el juego y obtener así una recompensa tanto individual como en pareja. Tal y como Thorne, Black y Sykes (2009) sugieren implícitamente, el juego cooperativo crearía una comunidad de práctica en la que la cooperación ampliaría el conocimiento y la comunicación social, beneficiando, como describen Creighton y Szymokowic (2014), la interacción social de los alumnos dentro del aula.

Los videojuegos cooperativos de lógica (también conocidos como «videojuegos de puzle») implican una verdadera cooperación para ser resueltos. No hay enfrentamiento, ni competencia, ni lucha alguna entre los avatares y es necesaria la colaboración de ambos jugadores para avanzar en el juego. Cuando el juego propone dos personajes y dos pantallas de juego, como es el caso de *Portal 2*, ambos miembros de la pareja de jugadores desarrollan las mismas competencias, lo que crea una gran conexión entre los dos integrantes del grupo y desaparece la desigualdad en la responsabilidad en el trabajo, como ocurre en grupos cooperativos de trabajo «online» (Chiong y Jovanovic, 2012).

El videojuego *Portal 2* trata de un juego de lógica en primera persona desarrollado por Valve Corporation. En su modo cooperativo, dos robots deben coordinarse

para resolver distintos escenarios con pruebas. El objetivo es pasar por cinco tipos de pruebas con el uso de diferentes elementos.

### **1.2. La comunicación oral en francés en el juego cooperativo**

Desde la publicación y, más tarde, la aplicación del Marco Común Europeo de Referencia para las Lenguas (MCER) a la enseñanza de Francés Lengua Extranjera (FLE), el trabajo en clase se ha visto integrado en la perspectiva accional: tareas y proyectos aparecen en la actualidad de manera frecuente dentro de las planificaciones docentes y, en todos los niveles de enseñanza, los grupos de trabajo o el trabajo por tandem es algo usual. ¿Dónde cabría, pues, el uso del videojuego?

El videojuego puede llegar a ser una alternativa al mundo real cuando el profesor no tiene la posibilidad de proponer tareas propias de la vida real, destacando el carácter activo del estudiante en un aprendizaje constructivista, pues el jugador es puesto en situación, sumergido en el universo virtual, y llevado a estructurar su saber mediante la observación, la acción y la experimentación, aprendiendo por la acción y, sobre todo, por imitación, y actuando por intento/error (Ollivier, 2014; Schmoll, 2017). Tanto el juego como la tarea propuesta en el MCER persiguen una meta, un resultado: ganar, por medio de estrategias. El aspecto interactivo de este tipo de videojuegos convierte al alumno o alumna en un actor real de la historia al poder influir en su desarrollo (Kessler, 1992).

## **2. Metodología de la innovación educativa en FLE**

### **2.1. Contexto de juego**

El contexto didáctico, por su parte, proporciona una colectividad de jugadores de un rango de edad y similares experiencias de vida, lo que constituye un buen punto de partida para crear una situación de juego cooperativo. Para ayudar a la inmersión del alumnado en el contexto TIC, son bienvenidos alumnos colaboradores que tengan experiencia como jugadores y echen una mano a los menos iniciados. A diferencia de otras propuestas donde se limitan a la utilización de escenas sueltas del videojuego mediante equipos formados por lectores, jugadores y observadores (Ebrahimzadeh y Alavi, 2017), el uso del videojuego que nosotros planteamos mantiene las principales características de motivación, reto y recompensa.

Partiendo de nuestra experiencia previa con videojuegos serios para la enseñanza del francés, con el videojuego *Les Eonantes* (De Castro Castro *et al.*, 2018) constatamos que, en la opinión del alumnado, a pesar de valorar su excelente construcción metodológica, no llegaba a ser considerado como un verdadero videojuego ni a atraer a los estudiantes. En cuanto a proponer un contexto de juego fuera del aula en la que los estudiantes trabajaran de forma individual (Brazo-Millán *et al.*, 2018), videojuegos como *Scribblenauts* y *Broken Sword* les plantearon inseguridades y dificultades técnicas que solo los estudiantes con perfil de jugadores eran capaces de resolver. Por ello, tras sus comentarios, recogidos en los artículos citados, hemos planteado una sesión de

juego didáctica en donde se prime la cooperación y se auxilie a los menos instruidos en tecnología y videojuegos.

## 2.2. Descripción de la experiencia

Planteamos la experiencia en tres fases:

1ª Fase: Práctica oral convencional.

Hemos creído conveniente realizar una primera práctica oral convencional por parejas para favorecer la confianza entre ellos y, así, agilizar, en lo posible, el discurso oral en FLE. Esta primera práctica ha consistido en realizar una tarea de ordenación lingüística de textos que entrañaba la expresión de opiniones, de preguntas y órdenes. Dicha práctica fue grabada por ellos en un audio de unos 15 minutos de duración.

2ª Fase: Práctica de instalación del videojuego, instrucciones de uso y visionado de ejemplos de jugadores.

Después de nuestras anteriores experiencias (Brazo-Millán *et al.*, 2018; De Castro Castro *et al.*, 2018) y con el objeto de subsanar en lo posible los problemas técnicos que se habían creado, realizamos una sesión en la que los alumnos instalaron el videojuego en su portátil mediante un tutorial y accedieron a ejemplos de uso en francés, así como a un vocabulario específico, también en francés, de manejo del teclado, ratón, pantalla, etc.

3ª Fase: Sesión de juego.

Se han requerido 2 espacios dotados de equipamiento informático (Pc, auriculares con micrófono, conexión a internet y aplicación de grabación de audio) donde los estudiantes, organizados por parejas, formaron dos grupos de alumnos. Cada miembro-jugador pertenecía a un grupo. Cada jugador se instaló en un espacio diferente, es decir, que cada miembro de la pareja jugó desde un aula diferente a la de su compañero/a de juego. De esta manera, tenían que comunicarse mediante la plataforma *Steam* para poder jugar, siendo obligatoria la utilización del idioma francés desde el inicio hasta el final de la experiencia.

La propia plataforma *Steam* pone a disposición de los usuarios una aplicación de chat y comunicación mediante voz síncrona que permite la comunicación entre los jugadores en el desarrollo del juego cooperativo. Por lo tanto, la plataforma facilita la creación de comunidades de jugadores para el intercambio de experiencias relacionadas con la dinámica de aprendizaje vivida. De esta manera, todo queda centralizado, incluyendo la adquisición de los títulos como el *Portal 2*, empleado para esta innovación.

Tras la partida de juego (sesión con una duración de 4 horas), cada alumno-jugador rellenó el cuestionario, que habíamos elaborado con el fin de extraer a posteriori los resultados de la innovación, así como unas preguntas abiertas que nos sirvieran para que los estudiantes dejaran constancia de sus reflexiones durante el desarrollo de la sesión.

Asimismo, durante la partida, los alumnos-jugadores también se grabaron en audio –de forma individual– durante 20 minutos. Estos audios nos fueron enviados por parejas de juego tras la partida a los docentes-investigadores.

Aunque los docentes-investigadores hemos sido los encargados de llevar a cabo la dinámica de aprendizaje, así como la recogida de datos en ambas titulaciones, en las fases 2 y 3 hemos contado con la asistencia de alumnos colaboradores que conocían, no solo los aspectos técnicos de instalación y manejo del videojuego, sino también el desarrollo de *Portal 2*, con lo que pudieron ayudar a aquellos alumnos con alguna dificultad. Ellos también se comunicaban esencialmente en francés con los estudiantes participantes en esta innovación.

El principal objetivo de esta innovación educativa consiste en describir la experiencia del alumnado de los Grados de Maestro de Educación Primaria (3<sup>er</sup> y 4<sup>o</sup> cursos) y de Traducción e Interpretación (2<sup>o</sup> curso) de la Universidad de Córdoba (España) en cuanto a la enseñanza-aprendizaje del francés como LE mediante el uso de videojuegos cooperativos. Este objetivo general se puede dividir en varios objetivos específicos, que se concretan a continuación:

1. Describir las opiniones del alumnado de los Grados de Maestro de Educación Primaria y de Traducción e Interpretación respecto a la experiencia vivida en una dinámica de aprendizaje del idioma francés basada en videojuegos cooperativos.
2. Analizar la existencia de diferencias estadísticamente significativas en relación con el sexo, la edad, la titulación y el curso del alumnado, así como el uso de dispositivos electrónicos.
3. Comprobar las relaciones existentes entre las diferentes dimensiones del cuestionario.
4. Establecer un modelo para predecir la valoración del videojuego *Portal 2* en la enseñanza-aprendizaje del francés en función del perfil jugador de los estudiantes, así como de la calidad del título.

### 2.3. Método

El método utilizado en esta innovación es descriptivo y cuantitativo debido al carácter de los datos recogidos. Los análisis llevados a cabo y mediante los cuales se pretende dar respuesta a los objetivos planteados han sido de tipo descriptivo (frecuencias, porcentajes, medidas de tendencia central y de dispersión), inferenciales con significación estadística, correlación y regresión. A partir de estos, se han interpretado los resultados y establecido las conclusiones.

### 2.4. Muestra y participantes

El tipo de muestreo llevado a cabo en el estudio corresponde con el procedimiento de muestreo no probabilístico o de conveniencia (Otzen y Manterola, 2017),

ya que la dinámica de aprendizaje diseñada solo se pudo realizar en los grupos de sujetos a los que los investigadores de este estudio impartían clase durante el curso académico 2018-2019.

La muestra estuvo formada por 108 estudiantes: 56 correspondientes al Grado de Maestro de Educación Primaria (51,9%) y 52 alumnos pertenecientes al Grado de Traducción e Interpretación (48,1%). El perfil del alumnado en cuanto a la edad y el sexo se puede observar en la siguiente tabla:

Edad	Mujeres	Hombres	Total
18-20 años	49.1%	7.4	56.5%
21-23 años	27.8%	5.6%	33.3%
24-26 años	2.8%	1.9%	4.6%
más de 26 años	5.6%	0%	5.6%

Tabla 1. Perfil del alumnado participante

El nivel de competencia comunicativa en francés de acuerdo con el MCER recomendado a nuestros alumnos para cursar dichas asignaturas es de un B1.

## 2.5. Instrumento

El instrumento de recogida de datos utilizado para llevar a cabo este estudio ha consistido en un cuestionario elaborado *ad hoc*, que hemos denominado *Cuestionario sobre la enseñanza-aprendizaje del francés a través del videojuego Portal 2*, compuesto de 35 ítems. La validez de este ha sido medida a través de un análisis factorial exploratorio (AFE), utilizando para la ejecución de la prueba el método de Implementación óptima del Análisis Paralelo (PA) (Timmerman y Lorenzo-Seva, 2011), junto con un proceso de extracción de factores comunes «mínimos cuadrados no ponderados robusto» (RULS), considerando un procedimiento de rotación «Oblimin Ponderado» (Lorenzo-Seva, 2000). Los diferentes índices obtenidos fueron los siguientes: Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) con valor de .90; test de esfericidad de Barlett con  $p=0.000$ ; análisis de residuales con RMSR= 0,045 y varianza total explicada 61,55%, considerados adecuados para la validación del modelo. La estructura factorial obtenida muestra la existencia de 4 factores, que se denominan a continuación: 1. Valoración de la experiencia, 2. Aportaciones del videojuego en la enseñanza-aprendizaje del francés, 3. Calidad de los sonidos/subtítulos, y 4. Recursos de apoyo usados durante la dinámica de aprendizaje (ver tabla 2).

	Factor 1. Valora- ción de la experiencia	Factor 2. Aporta- ciones del video- juego en el apren- dizaje del francés	Factor 3. Calidad de los sonidos/sub- títulos	Factor 4. Recursos de apoyo usados durante la diná- mica de aprendizaje
Item1	.832			
Item2	.644			
Item3	1.016			
Item4	.945			
Item5	.767			
Item6	.448			
Item7	.560			
Item8	.766			
Item9	.370			
Item10	.808			
Item11		.569		
Item12		.801		
Item13		.845		
Item14		.430		
Item15		.861		
Item16		.795		
Item17		.494		
Item18		.686		
Item19		.472		
Item20		.563		
Item21		.510		
Item22			.587	
Item23			.306	
Item24			.686	
Item25			.369	
Item26				
Item27				.531
Item28				.318
Item29				.739
Item30				.802

Tabla 2. Estructura de 4 factores obtenida en el AFE

Por último, se comprobó la fiabilidad del instrumento a través del enfoque de consistencia interna (Merino-Soto, 2016), consiguiendo un valor en el Alfa de Cronbach de 0.92, en el caso del instrumento completo, así como de 0.89 en el factor 1; 0.92 en el factor 2; 0.76 en el factor 3 y 0.63 en el factor 4, lo cual refleja una fiabilidad alta del instrumento, así como de los factores 1 y 2; y una fiabilidad aceptable en el caso de los factores 3 y 4.

## 2.6. Procedimiento

El cuestionario fue administrado a los sujetos de la experiencia de innovación vía «online» al finalizar la dinámica de enseñanza-aprendizaje del francés como LE

basada en el uso del videojuego *Portal 2*, dedicando 30 minutos para su cumplimentación. Durante su aplicación, los investigadores del proyecto estuvieron presentes para resolver posibles dudas de comprensión que pudieran surgir.

### 2.7. Análisis de datos

Los análisis realizados en este estudio, a través de los cuales se ha perseguido dar respuesta a los diferentes objetivos planteados, son los siguientes:

- Análisis descriptivo de las 4 dimensiones del cuestionario, calculando la distribución de frecuencias, los estadísticos de medida central y las medidas de dispersión.
- Análisis de varianza para comprobar si existía relación entre las dimensiones del cuestionario y las variables independientes: sexo, edad, titulación, curso y dispositivo utilizado para jugar a videojuegos. Para ello, se emplearon las pruebas t-Student y ANOVA de un factor, utilizando el software *SPSS 23*.
- Estudio de las relaciones entre las diferentes dimensiones del cuestionario a través de la correlación de Pearson.
- Regresiones lineales múltiples para predecir la valoración de la experiencia vivida en función de las aportaciones del videojuego en la enseñanza-aprendizaje del francés, la calidad del sonido y los subtítulos, así como los recursos de apoyo usados durante la dinámica de aprendizaje.

### 3. Resultados

En primer lugar, se muestran los resultados considerando las 4 dimensiones obtenidas en el análisis factorial exploratorio. Al respecto, se exponen los resultados descriptivos de cada una de las dimensiones, así como la existencia de diferencias estadísticamente significativas, atendiendo a las variables independientes del estudio (sexo, edad, titulación, curso y dispositivo utilizado para jugar). Finalmente, se presentan las relaciones entre los 4 factores, así como el establecimiento de un modelo predictor de la valoración de la experiencia en función de las aportaciones del videojuego en la enseñanza-aprendizaje del francés, la calidad de los sonidos/subtítulos de este, así como los recursos de apoyo usados durante la dinámica de aprendizaje (ver tabla 3):

Factores	Ítem	M	DT
Factor 1: Valoración de la experiencia	1. El juego mantiene toda mi atención	3.75	1.04
	2. El juego es divertido	3.63	.93
	3. Hay que pensar de forma estratégica para superar los retos	4.56	.67
	4. Es un juego que exige cooperación con tu compañero/a	4.79	.44
	5. Ha sido divertido jugar en modo colaborativo	4.18	.95
	6. Pienso que se debe fomentar esta forma de juego para el aprendizaje de idiomas	3.64	1.14

	7. La metodología planteada en clase me ha resultado novedosa	4.06	.91
	8. A pesar de las dificultades vividas ha sido una buena experiencia	3.95	.97
	9. La práctica del juego en español ha resultado útil para el desarrollo de la dinámica de aprendizaje en francés	3.38	1.16
	10. He visto mi progresión en el juego durante la sesión	3.94	1.05
Factor 2. Aportaciones del videojuego en la enseñanza-aprendizaje del francés	11. Jugar en una plataforma en francés ( <i>Steam</i> ) me aporta conocimientos tecnológicos en dicha lengua <sup>1</sup>	3.63	1.01
	12. Considero útil este conocimiento en mi formación	3.30	1.17
	13. El juego mejora mi comprensión oral	3.67	1.15
	14. El juego mejora mi comprensión escrita	2.56	1.03
	15. El juego mejora mi expresión oral	3.82	1.09
	16. El juego ha ampliado mi léxico en francés	3.39	1.04
	17. He practicado la expresión oral en francés para jugar	4.00	1.05
	18. Creo que en la dinámica de aprendizaje se da un uso real de la lengua para realizar tareas concretas	3.64	1.04
	19. Las indicaciones proporcionadas para jugar estaban claras	3.21	1.08
	20. Ha resultado útil la experiencia a nivel individual	3.50	1.00
	21. Ha resultado útil la experiencia a nivel de grupo	3.86	.95
Factor 3. Calidad de sonidos/subtítulos	22. Las orientaciones de Wheatley (sistema) se comprenden bien	3.14	1.12
	23. La ambientación sonora refuerza los aspectos visuales	3.41	1.00
	24. Los subtítulos son legibles	3.63	1.10
	25. Los subtítulos me han ayudado a jugar	3.29	1.24
Factor 4. Recursos de apoyo usados durante la dinámica de aprendizaje	26. He revisado el tutorial antes de la sesión de juego	2.88	1.58
	27. He preguntado a amigos/as sobre cómo jugar	3.34	1.49
	28. He utilizado el diccionario como ayuda	2.34	1.39
	29. He utilizado el traductor como ayuda	2.34	1.39
	30. He preguntado al profesor/colaborador para recibir ayuda	4.16	1.06

Tabla 3. Distribución de frecuencias de los ítems del *Cuestionario sobre la enseñanza-aprendizaje del francés a través del videojuego Portal 2*

<sup>1</sup> Se trata del vocabulario específico del manejo del ordenador para jugar a un videojuego o el propio conocimiento de cómo jugar.

### 3.1. Valoración de la experiencia

Este factor integra 10 ítems que hacen referencia a las opiniones del alumnado respecto a la experiencia vivida y se alude a aspectos como el grado de atención que el videojuego requiere del usuario, diversión, planteamiento de estrategias para la superación de retos, cooperación como requisito para la misma, consideración como metodología de aprendizaje, así como la necesidad de jugar previamente al juego para facilitar la familiarización del usuario.

En los resultados obtenidos en esta dimensión, se registró que los estudiantes manifiestan una opinión de «parcialmente de acuerdo» en cuanto a la experiencia vivida en el uso del videojuego *Portal 2* para la enseñanza-aprendizaje del francés como LE ( $\mu = 4.00$ ;  $\sigma = .68$ ).

Centrándonos en las diferencias que el sexo y la titulación establecían en función de la experiencia vivida en la dinámica de aprendizaje, la prueba *t* de Student para muestras independientes señaló que no existían diferencias estadísticamente significativas en los dos casos.

Para conocer la influencia de la edad, el curso y los dispositivos con los que el alumnado juega en su vida cotidiana sobre los resultados se ha realizado un análisis de varianza a través de la prueba ANOVA de un factor. Los resultados obtenidos mostraron que tan solo existían diferencias estadísticamente significativas entre el curso y las opiniones de los estudiantes respecto a la experiencia vivida [ $F(2, 105) = 4.877$ ;  $p = .009$ ]. Las comparaciones múltiples *post hoc*, utilizando el estadístico de Tukey, permitieron conocer en qué cursos se encontraron dichas diferencias, siendo el alumnado de 4º curso el que presentaba mayor valoración de la experiencia frente al alumnado perteneciente a 3º y 2º curso, respectivamente ( $\mu = 4.39$  vs  $\mu = 3.93$  y  $\mu = 3.87$ ).

### 3.2. Aportaciones del videojuego en la enseñanza-aprendizaje del francés

Esta dimensión está formada por 11 ítems en los que se recogen las opiniones de los discentes en cuanto a las aportaciones del videojuego *Portal 2* en la enseñanza-aprendizaje del francés, haciéndose referencia a elementos relacionados con la plataforma *Steam*, la mejora de la comprensión y expresión oral y escrita, así como el léxico y, también, al aprendizaje a nivel individual y grupal.

En los resultados obtenidos en este factor, se muestra que el alumnado manifiesta una valoración de indiferencia respecto a las aportaciones del videojuego *Portal 2* en la enseñanza-aprendizaje del francés, ( $\mu = 3.51$ ;  $\sigma = .80$ ), aunque el valor está próximo a «parcialmente de acuerdo».

Por otra parte, la prueba *t de Student*, realizada para identificar posibles diferencias con relación al sexo y la titulación del alumnado en cuanto a las aportaciones de la dinámica de enseñanza-aprendizaje del francés como LE mediante el videojuego *Portal 2*, indicó que no existían diferencias estadísticamente significativas en los dos casos.

Asimismo, los análisis de varianza realizados para constatar la existencia de diferencias significativas entre la edad, el curso y los dispositivos para jugar del alumnado en relación con las aportaciones del videojuego *Portal 2* en la enseñanza-aprendizaje del francés como LE mostraron que, al igual que en la dimensión anterior, únicamente existían diferencias estadísticamente significativas con relación al curso [ $F(2, 105) = 5.962$ ;  $p = .004$ ]. Las comparaciones múltiples *post hoc*, utilizando el estadístico de Tukey, mostraron en qué cursos se encontraron dichas diferencias, siendo de nuevo el alumnado de 4º curso el que presentaba una mayor valoración en cuanto a las aportaciones de dicho videojuego en la enseñanza-aprendizaje del francés respecto a los que pertenecían a 2º y 3º curso, respectivamente ( $\mu = 4.03$  vs  $\mu = 3.40$  y  $\mu = 3.36$ ).

### 3.3. Calidad de sonidos/subtítulos

Esta dimensión está compuesta por 4 ítems en los que se recoge las valoraciones de los estudiantes en cuanto a la calidad de los sonidos y subtítulos del videojuego *Portal 2*. Concretamente, se alude a las orientaciones de Wheatley (sistema), la ambientación sonora, la legibilidad de los subtítulos, así como la contribución de estos al propio juego. En los resultados obtenidos, se observa que los estudiantes manifiestan una valoración de indiferencia con relación a la dimensión «Calidad de los sonidos/subtítulos» ( $\mu = 3.37$ ;  $\sigma = .85$ ).

La prueba *t de Student*, realizada para identificar posibles diferencias con relación al sexo y la titulación del alumnado en cuanto a la valoración de la calidad de los sonidos y subtítulos del videojuego, indicó que no existían diferencias estadísticamente significativas en ambos casos.

Por otra parte, los análisis de varianza realizados a través de la prueba ANOVA de un factor para constatar la existencia de diferencias significativas en función de la edad, el curso y los dispositivos empleados por el alumnado para jugar en cuanto a la valoración de la calidad de los sonidos y los subtítulos del videojuego, indicaron igualmente que no existían diferencias estadísticamente significativas en todos los casos.

### 3.4. Recursos de apoyo usados durante la dinámica de aprendizaje

La última dimensión del cuestionario está formada por 5 ítems en los que se alude a los recursos de apoyo usados por el alumnado durante la dinámica de aprendizaje, haciendo referencia al tutorial inicial del juego, así como a las consultas a los iguales, uso del diccionario, del traductor y ayuda del docente o alumnado colaborador.

En los resultados obtenidos, se muestra que los estudiantes manifiestan una valoración de indiferencia con relación a la dimensión «Recursos de apoyo usados durante la dinámica de aprendizaje» ( $\mu = 3.01$ ;  $\sigma = .89$ ).

La prueba *t de Student*, realizada para identificar posibles diferencias con relación al sexo y la titulación del alumnado en cuanto a los recursos de apoyo empleados en la dinámica de aprendizaje, indicó que existían diferencias estadísticamente significativas en el primer caso ( $T=2.997$ ,  $P=.003$ ). En este sentido, la media de los

estudiantes del Grado de Maestro de Educación Primaria fue superior a los del Grado en Traducción e Interpretación (3.25 *vs.* 2.76).

Por otra parte, los análisis de varianza llevados a cabo a través de la prueba ANOVA de un factor para constatar la existencia de diferencias significativas en función de la edad, el curso y los dispositivos empleados por el alumnado para jugar, en cuanto a los recursos de apoyo usados durante la dinámica de aprendizaje, indicaron que únicamente existían diferencias estadísticamente significativas en el segundo caso [ $F(2, 105) = 9.254$ ;  $p = .000$ ]. Las comparaciones múltiples *post hoc*, utilizando el estadístico de Tukey, mostraron en qué cursos se encontraron dichas diferencias, siendo el alumnado de 3º curso el que presentaba un mayor uso de los recursos de apoyo respecto a los que pertenecían a 4º y 2º curso, respectivamente, ( $\mu = 3.49$  *vs.*  $\mu = 2.78$  y  $\mu = 2.76$ ).

### 3.5. Estudio correlacional

En este apartado, se aborda el estudio correlacional entre los 4 factores del cuestionario, obtenidos en el AFE. Los datos resultantes de la aplicación de la prueba de correlación de Spearman pueden verse en la siguiente tabla (ver tabla 4).

			Factor_1	Factor_2	Factor_3	Factor_4
Rho de Spearman	Factor_1	Coefficiente de correlación	1.000	.778**	.510**	.090
		Sig. (bilateral)		.000	.000	.354
		N	108	108	108	108
	Factor_2	Coefficiente de correlación	.778**	1.000	.634**	.118
		Sig. (bilateral)	.000		.000	.224
		N	108	108	108	108
	Factor_3	Coefficiente de correlación	.510**	.634**	1.000	.068
		Sig. (bilateral)	.000	.000		.482
		N	108	108	108	108
	Factor_4	Coefficiente de correlación	.090	.118	.068	1.000
		Sig. (bilateral)	.354	.224	.482	
		N	108	108	108	108

\*\* . La correlación es significativa en el nivel 0.01 (bilateral).

Tabla 4. Estudio correlacional de los 4 factores

Los datos resultantes de dicha prueba confirman la existencia de relaciones entre el factor 1 (Valoración de la experiencia) con los factores 2 (Aportaciones del videojuego en la enseñanza-aprendizaje del francés) y 3 (Calidad de los sonidos/subtítulos), ya que  $R=.778$ ;  $p=.000$  y  $R=.510$ ;  $p=.000$ , respectivamente, dado que hay nivel de significatividad bilateral al  $n.s=0.01$ . La relación entre las mismas es moderada y alta, respectivamente (Mateo, 2012).

Por otra parte, también se puede afirmar la existencia de relación entre el factor 2 (Aportaciones del videojuego en la enseñanza-aprendizaje del francés) con el factor 3 (Calidad de los sonidos/subtítulos), puesto que  $R=.634$ ;  $p=0.000$ , y se da el nivel de significatividad bilateral al  $n.s=0.01$ . La relación entre las mismas es igualmente alta.

### 3.6. Modelos explicativos de la valoración de la experiencia de aprendizaje

En este punto se trata el factor «Valoración de la experiencia» en función de las medidas de los factores 2 (Aportaciones del videojuego en la enseñanza-aprendizaje del francés) y 3 (Calidad de los sonidos/subtítulos), a través de regresiones lineales múltiples (Pardo y Ruiz, 2002), con el fin de observar las variables predictoras y su relación con la variable criterio (ver tabla 5).

Modelo		Coeficientes <sup>a</sup>						
		Coeficientes no estandarizados		Coeficientes estandarizados	t	Sig.	Estadísticas de colinealidad	
		B	Error estándar	Beta			Tolerancia	VIF
1	(Constante)	1.670	.190		8.797	.000		
	Factor_2	.662	.053	.773	12.556	.000	1.000	1.000
a. Variable dependiente: Factor_1								

Tabla 5. Modelo predictor de la valoración de la experiencia

Los resultados obtenidos, tal y como se aprecia en la tabla 5, permiten observar que únicamente el factor 2 constituye un factor predictor del factor 1, ya que  $\beta=.773$ ,  $t(773)=12.556$ ,  $p<.01$ . En este sentido, el valor de  $R^2$  ajustado fue de .594, indicando que un 59.4% de la variabilidad de la dimensión «Valoración de la experiencia» es explicada por el factor «Aportaciones del videojuego en la enseñanza-aprendizaje del francés».

## 4. Discusión y conclusiones

La incorporación de un videojuego cooperativo y su inclusión en sesiones didácticas ha supuesto un avance importante en la consideración del alumnado frente a otras consideraciones manifestadas sobre el uso de videojuegos serios (Brazo-Millán *et al.*, 2018; Calvo-Ferrer, 2018; De Castro Castro *et al.*, 2018).

Tras analizar los resultados y el contexto en el que se desarrollaron nuestras sesiones, constatamos la existencia de dos situaciones de comunicación real en francés en el aula:

1. La establecida entre los alumnos en situación real de clase.
2. La de los jugadores, identificados con los avatares de los videojuegos.

En el primer contexto, que sigue siendo educativo, coincidimos con Barr (2017) y Muñoz González, Rubio García y Cruz Pichardo (2015) al comprobar que se puede establecer una situación de interacción real de aula y que dicha comunicación se potencia y acrecienta mediante el trabajo en línea, como también muestra el estudio de Chiong y Jovanovic (2012). La experiencia llevada a cabo incluía la comunicación en idioma extranjero como parte del reto al que sometíamos al alumnado. Consideramos que un buen videojuego debe ser difícil, de ahí su interés, de ahí también la satisfacción que produce el ir resolviéndolo. La inclusión de un medio de comunicación no habitual entre los jugadores no hace sino acrecentar el reto, pues es aceptado como otra orden o *contrainte* más del juego. La inmersión es total y sirve tanto a profesores como a los propios alumnos para valorar y evaluar su conocimiento real de lengua en interacción oral.

En el segundo contexto los resultados revelan que la inmersión en la tarea es total, cumpliendo a la perfección con la noción de tarea del enfoque accional y concordando, así, con los expuestos por Ollivier (2014) y Schmoll (2017). Los alumnos son realmente los avatares del juego (P-Body es el robot naranja, y Atlas, el azul). Coincidimos, por tanto, con otros estudios (Ebrahimzadeh y Alavi, 2017; Klimova y Kacet, 2017) en la selección de un videojuego comercial para desarrollar el proyecto, ya que *Portal 2* ha sido muy galardonado entre usuarios y desarrolladores y no decepciona al alumnado universitario.

A diferencia del trabajo de Bado y Franklin (2014), nuestra experiencia de cooperación entre los alumnos no deja en ningún momento la comunicación en lengua extranjera y es capaz de crear una interacción cooperativa difícil de obtener en otro tipo de actividad.

Coincidimos en nuestros resultados, parcialmente, con el estudio de Klimova y Kacet (2017), pues el aprendizaje del vocabulario, no en forma reglada, sino como consecuencia de una comunicación sobre una tarea específica, ha sido percibido por los estudiantes como una necesidad para poderse comunicar entre las parejas y avanzar así en el juego. En nuestro caso, el videojuego propuesto y su contextualización propiciaban esta comunicación real. Por ello insistimos en el valor de la propuesta como medio de fomentar la interacción oral, actividad comunicativa que, como señala O'Dowd (2019), no suele formar parte de los trabajos de innovación educativa e investigación.

Podemos subrayar, por otra parte, que, aunque nuestra muestra no es muy numerosa, sí es representativa de la enseñanza universitaria de francés, en una universidad que tiene unos 400 alumnos de FLE, ya que esta lengua cuenta con muchos menos

alumnos que el inglés como lengua extranjera. A este respecto, en primer lugar, se puede comprobar que el alumnado con mayor formación, de 4º curso, que realiza la mención Francés, y por lo tanto más consciente de su aprendizaje, ha sabido valorar positivamente la inclusión de una sesión de videojuego en la que había que enfrentarse a retos lógico-espaciales, considerándola como una experiencia motivadora y novedosa:

Me ha encantado. Al principio estaba un poco extrañada porque no creía que iba a ser tan entretenido. En mi opinión, creo que es bastante interesante, sobre todo, para utilizar esta metodología para enseñar y practicar la lengua.

La experiencia ha sido muy buena, ya que obligaba a hablar en francés y usar todas las técnicas posibles para que el compañero te entendiera.

En segundo lugar, hemos percibido una estrecha interacción entre alumnos colaboradores y alumnado de clase participantes de la experiencia, pues estos últimos han estado centrados en la solución de los retos planteados por el videojuego, lo que enriquece el valor cooperativo de la experiencia.

En tercer lugar, el alumnado ha destacado como principal aportación del videojuego para el aprendizaje de francés la práctica oral en una situación de comunicación real:

Aprendes a utilizar algunas expresiones en general, pero la tensión de haber estado en el juego te llevaba a que no pensaras si estabas expresándote correctamente.

Me he sentido satisfecha al comprobar que he sabido comunicarme en francés en un juego complicado como este.

Me ha parecido una experiencia gratificante para aprender léxico y comunicación ya que solo podíamos comunicarnos y pasar niveles a través de la comunicación oral y cooperativamente.

Al ser cooperativo he tenido que esforzarme mucho para comunicarle a mi compañera los problemas que había que resolver y lo que ella tenía que hacer.

Tener que hablar en francés me ha ayudado a expresarme mejor y he aprendido algunas palabras que he buscado.

El análisis de las grabaciones de los audios formará parte de nuestra próxima investigación y, aunque no hemos comenzado el análisis de los diálogos, por nuestra propia observación en el aula intuimos que abundarán las expresiones necesarias para establecer el contacto, función fática y emotiva de la lengua, así como aquellas que sirven para indicar qué se está haciendo o qué se debe hacer para conseguir avanzar en el juego, funciones conativa y referencial.

Desde un punto de vista de la organización de las sesiones, el poder jugar a un videojuego de manera cooperativa en una Facultad no técnica supone, en la actualidad,

tener que solventar, a menudo de manera voluntariosa, unas carencias de infraestructuras presentes en la Universidad de Córdoba. Dichas carencias han implicado que alumnos y profesores deban traer su propio portátil, ratón, cascos con micrófono, teléfono móvil con aplicación de grabación de audio, incluso conexiones eléctricas, y que estén sometidos a una WIFI débil e inconstante. Todo ello reduce la comodidad y disposición del alumnado a participar en estas sesiones.

Aunque el nivel medio de FLE de los alumnos podría considerarse que es un B1, algunos de ellos tienen un nivel superior (B2). No obstante, también existe alrededor de un 20% de estudiantes que tienen un nivel más bajo al B1 y que manifiesta su dificultad de comunicarse en francés de una forma fluida:

No me expreso con claridad en francés.

La mayor dificultad ha sido la comunicación con el compañero, porque no manejo el vocabulario.

La principal dificultad era entender hablar francés a mi compañera y, también, los diferentes niveles de juego en los que no sabíamos lo que teníamos que hacer.

La mayor dificultad era hacerme entender con mi compañera en francés.

La mayor dificultad: expresarme bien en francés, aunque a medida que he avanzado en el juego, he empezado a notar que cada vez hablaba con más fluidez.

La mayor dificultad era a la hora de comunicarme en francés con mi compañera, pero con la ayuda del traductor ha sido más fácil.

Dada la posibilidad de utilizar recursos en línea, como diccionario o traductor, los alumnos con menor dominio de la lengua francesa y dificultades de comprensión lingüística recurrieron a ellos, aunque no fue una práctica habitual, ya que tanto la cooperación creada en el aula entre ellos como la ayuda de los profesores y colaboradores permitían aclarar sus dudas. A este respecto, alumnos con buen dominio del francés y con buen dominio del juego llegaron a niveles superiores o lo finalizaron completamente frente a aquellos cuyo nivel lingüístico y de juego era menor y necesitaban todo tipo de ayuda, quedándose en los primeros niveles.

Apostar por el uso del videojuego en la enseñanza de idiomas y que este se convierta en una práctica habitual, cómoda y enriquecedora, es necesario. Así lo manifestaban nuestros estudiantes mientras jugaban en el aula, pues, a pesar de las dificultades crecientes en la superación de los niveles, el grado de comunicación con el compañero de juego aumentaba a medida que se avanzaba, resultando para ellos en una cooperación más fácil:

He llegado al nivel 7 y algunos niveles me han parecido bastante complicados, pero conforme se avanza, se aprende más y lo que antes era difícil en el siguiente nivel era fácil y obvio.

## REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- BADO, Niamboue & Teresa FRANKLIN (2014): «Cooperative Game-based Learning in the English as a Foreign Language Classroom». *Issues and Trends in Educational Technology*, 2: 2. DOI: [https://doi.org/10.2458/azu\\_itet\\_v2i2\\_bado](https://doi.org/10.2458/azu_itet_v2i2_bado)
- BARR, Matthew (2017): «Video games can develop graduate skills in higher education students: A randomised trial». *Computers & Education*, 113, 86–97. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.compedu.2017.05.016>
- BRAZO-MILLÁN, Ana Isabel (2020): «El videojuego en la enseñanza de FLE: se puede aprender francés mediante videojuegos», in Natividad Aguayo Arrabal (ed.), *Educación de las Segundas Lenguas*. Córdoba, UCOPress, 69-73.
- BRAZO-MILLÁN, Ana Isabel; Juan Manuel MUÑOZ GONZÁLEZ & Carmen CASTRO DE CASTRO (2018): «Aprendiendo léxico y ortografía francesa en la universidad mediante el videojuego *Scribblenauts*». *EDMETIC, Revista de Educación Mediática y TIC*, 7: 2, 18-36. DOI: <https://doi.org/10.21071/edmetic.v7i2.7201>
- CASAÑ-PITARCH, Ricardo (2017): «Storyline-Based Videogames in the FL Classroom». *Digital education*, 37, 80-92.
- CHIONG, Raymond & Jelena JOVANOVIĆ (2012): «Collaborative learning in online study groups: An evolutionary». *Journal of Information Technology Education: Research*, 11: 1, 81-101. URL: <https://www.learntechlib.org/p/111494>
- CONSEJO DE EUROPA (2002). *Marco Común Europeo de Referencia para las Lenguas: aprendizaje, enseñanza, evaluación*. Madrid, Ministerio de Educación, Cultura y Deporte.
- CREIGHTON, Susan & Andrea SZYMKOWIAK (2014): «The Effects of Cooperative and Competitive Games on Classroom Interaction Frequencies». *Procedia – Social and Behavioral Sciences*, 140, 155-163.
- DAYOUB, Dima (2019): «Vernacular Digital Games as English Language Learning Tools: An Exploratory Study in the Syrian Context». *Tishreen University Journal for Research and Scientific Studies - Arts and Humanities Series*, 41: 2. 791-804.
- DE CASTRO CASTRO, Carmen; Juan Manuel MUÑOZ GONZÁLEZ, & Ana Isabel BRAZO-MILLÁN (2018): «El uso de videojuegos serios en el aprendizaje de francés en educación superior». *Revista Mexicana de Investigación Educativa*, 23: 76. 157-177.
- DE HAAN, Jonathan (2011): «Teaching and learning English through digital game projects». *Digital Culture & Education*, 3: 1, 46-55.
- DICKEY, Michelle (2011): «Murder on Grimm Isle: The impact of game narrative design in an educational gamebased learning environment». *British Journal of Educational Technology*, 42: 3, 456-469.
- EBRAHIMZADEH, Mohsen & Sepideh ALAVI (2017): «The effect of digital video games on EFL students' language learning motivation». *Teaching English with Technology*, 17: 2, 87-112.
- HIGGINS, Steven; Zhimin XIAO & Maria KATSIPATAKI (2012): *The impact of digital technology on learning: A summary for the education endowment foundation. Full Report*. Durham, Durham University.

- KESSLER, Carolyn [ed.]. (1992): *Cooperative Language Learning: A Teacher's Resource Book*. Englewood Cliffs, NJ, Prentice Hall Regents.
- KINZIE, Mable & Dolly JOSEPH (2008): «Gender differences in game activity preferences of middle school children: implications for educational game design». *Educational Technology Research and Development*, 56: 5-6, 643-663. DOI: <https://doi.org/10.1007/s11423-007-9076-z>
- KLIMOVA, Blanka & Jaroslav KACET (2017): «Efficacy of Computer Games on Language Learning». *Turkish Online Journal of Educational Technology - TOJET*, 16: 4, 19-26.
- LORENZO-SEVA, Urbano (2000): «The weighted oblimin rotation». *Psychometrika*, 65, 301-318.
- MATEO, Juan (2012): «La investigación *ex post-facto*», in Rafael Bisquerra (coord.). *Metodología de investigación educativa*, Madrid, La Muralla, 195-229.
- MERINO-SOTO, César (2016): «Diferencias entre coeficientes alfa de Cronbach, con muestras y partes pequeñas: Un programa VB». *Anales de Psicología*, 32: 2, 587-588.
- MUÑOZ GONZÁLEZ, Juan Manuel; Sebastián RUBIO GARCÍA & Ivanovna M. CRUZ PICHARDO (2015): «Strategies of collaborative work in the classroom through the design of video games». *Digital Education Review*, 27, 69-84.
- O'DOWD, Robert (2019): «Evaluating the impact of telecollaborative exchange in university education». *Alsic*, 22: 1. DOI: <https://doi.org/10.14705/rpnet.2018.jve.1>
- OLLIVIER, Christian (2014): «Vers une approche interactionnelle en didactique des langues et une extension du domaine de la tâche – Les atouts du web 2.0». *Alsic*, 17. DOI: <https://doi.org/10.4000/alsic.2743>
- OTZEN, Tamara & Carlos MANTEROLA (2017): «Técnicas de muestreo sobre una población a estudio». *International Journal of Morphology*, 35: 1, 227-232. DOI: <http://dx.doi.org/10.4067/S0717-95022017000100037>
- PARDO, Antonio & Miguel Ángel RUÍZ (2002). *SPSS 11: Guía para el análisis de datos*. Madrid, Mcgraw-Hill.
- ROSAS, Ricardo, Miguel NUSSBAUM, Patricio CUMSILLE, Vladimir MARIANOV, Mónica CORREA, Patricia FLORES, ... & Marcela SALINAS (2003): «Beyond Nintendo: Design and assessment of educational video games for first and second grade students». *Computers & Education*, 40: 1, 71-94.
- SCHMOLL, Laurence (2017): «Penser l'intégration du jeu vidéo en classe de langue». *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, 36 : 2. DOI: <https://doi.org/10.4000/apliut.5722>
- THORNE, Steven, Rebecca BLACK & Julie SYKES (2009): «Second language use, socialization, and learning in Internet interest communities and online gaming». *The Modern Language Journal*, 93, 802-821.
- TIMMERMAN, Marieke E. & Urbano LORENZO-SEVA (2011): «Dimensionality Assessment of Ordered Polytomous Items with Parallel Analysis». *Psychological Methods*, 16: 2, 209-220.

## **ANEXO**

Preguntas abiertas del cuestionario denominado *Cuestionario sobre la enseñanza-aprendizaje del francés a través del videojuego Portal 2*.

1. Las principales dificultades que he tenido han sido...
2. He llegado al nivel... y me ha parecido...
3. Coméntanos cómo has vivido la experiencia de aprendizaje del francés a través de un videojuego cooperativo.

## **Les métaphores du virus COVID-19 dans les discours d'Emmanuel Macron et de Pedro Sánchez**

**Isabel NEGRO ALOUSQUE**

*Universidad Complutense de Madrid*

inegro@ccee.ucm.es

<https://orcid.org/0000-0002-5836-6166>

### **Resumen**

En las últimas décadas, la metáfora en el discurso especializado ha sido objeto de numerosas investigaciones. Desde una perspectiva cognitiva, el presente artículo analiza la conceptualización del virus COVID-19 en los discursos pronunciados por Emmanuel Macron, el presidente francés, y Pedro Sánchez, el presidente del Gobierno español, entre marzo y junio de 2020. El análisis revela una red de metáforas conceptuales que describen el virus como un ser animado o una catástrofe natural, así como las acciones para contenerlo como una guerra. Este marco metafórico desempeña tres funciones: (1) subrayar los efectos devastadores del virus; (2) inspirar coraje y esperanza; (3) apelar a la unión del país para frenar la pandemia.

**Palabras clave:** estudios cognitivos, discurso político.

### **Résumé**

Au cours des dernières décennies, la métaphore dans les discours spécialisés a fait l'objet de nombreuses recherches. Prenant appui sur l'approche cognitive de la métaphore, cet article se propose d'analyser la conceptualisation du virus COVID-19 dans les discours prononcés par Emmanuel Macron, le Président de la République française, et Pedro Sánchez, le chef du gouvernement espagnol, entre mars et juin 2020. L'analyse permet de dégager un réseau de métaphores conceptuelles qui décrivent le virus comme un être animé ou une catastrophe naturelle, et l'action pour le contenir comme une guerre. Tout en soulignant les effets dévastateurs du virus, ce cadre métaphorique sert à inspirer le courage et l'espérance et à faire appel à l'union nationale pour enrayer l'épidémie.

**Mots-clés :** études cognitives, discours politique.

---

\* Artículo recibido el 5/06/2020, aceptado el 4/03/2021.

### **Abstract**

In the last decades metaphor in specialized discourse has been vastly researched. Following a cognitive approach to metaphor, the present article seeks to analyze the conceptualization of COVID-19 disease in the speeches made by Emmanuel Macron, the French president, and Pedro Sánchez, the Spanish prime minister, between March and June 2020. The analysis reveals a network of conceptual metaphors which describe the virus as an animate being or a natural disaster, and action to stop its spread as a war. This metaphorical network has a threefold purpose: (1) to highlight the devastating effects of COVID-19; (2) to instil courage and hope; and (3) to make appeals for union in order to contain the pandemic.

**Key words:** cognitive studies, political discourse.

### **1. Introduction**

Au cours des dernières décennies, la communication politique a été envisagée comme un type de discours (Chilton et Schäffner, 2002) remplissant une fonction rhétorique (De Landtsheer et Feldman, 2000 ; Feldman et De Landtsheer, 1998) et une fonction idéologique (Van Dijk, 2006 ; Wodak, 1989). De nombreuses études se sont penchées sur le rôle de la métaphore dans les différentes formes du discours politique (allocutions, manifestes des partis politiques, interviews, articles journalistiques, etc.). Les approches cognitive, discursive, sociolinguistique et pragmatique de la métaphore politique mettent en évidence ses différentes fonctions : cognitive, argumentative et rhétorique.

Cet article s'inscrit dans le cadre de la recherche sur le rôle de la métaphore dans la communication politique. Il porte sur l'utilisation de la métaphore dans un échantillon de discours d'Emmanuel Macron, le Président de la République française, et de Pedro Sánchez, le chef du gouvernement espagnol, au sujet du COVID-19, une maladie infectieuse causée par un coronavirus, qui est apparu à Wuhan (Chine) en décembre 2019. Depuis son apparition, le virus s'est propagé, touchant plus de 180 pays et devenant ainsi pandémique. Les mesures adoptées par les gouvernements dans le processus d'endiguement de la transmission de la maladie (confinement, mesures limitant les rassemblements et la mobilité) ont engendré une crise économique sans précédent marquée par la réduction de l'activité économique, la chute du produit intérieur brut, une crise de l'offre et de la demande, et des pertes d'emplois très significatives. Les gouvernements ont mis en place des plans d'aide nationale et des mesures de soutien à l'emploi, qui ont été annoncés par les chefs de gouvernement ou les présidents dans leurs discours. Ce sont ces discours que nous nous proposons d'examiner dans le but de repérer les métaphores renvoyant au virus et d'analyser leur fonction. À notre connaissance, la métaphorisation du COVID-19 n'a pas été étudiée jusqu'à présent.

On y a fait tout simplement allusion dans des blogs, des émissions de radio<sup>1</sup>, des interviews<sup>2</sup> ou des articles de presse (par exemple, Cuenca, 2020).

L'analyse dégage un réseau de métaphores conceptuelles qui décrivent le virus comme un être animé ou une catastrophe naturelle, et l'action pour le contenir comme une guerre. L'hypothèse de cette recherche est que le choix de ces métaphores est motivé par l'intention communicative des locuteurs de souligner la gravité et les effets dévastateurs du COVID, d'un part, et d'inspirer le courage et faire appel à l'union nationale afin de pouvoir enrayer l'épidémie, d'autre part.

La première partie de cet article décrit le cadre théorique de notre recherche : la théorie conceptuelle de la métaphore, et les fonctions de la métaphore dans la communication politique. La deuxième partie présente la méthodologie et l'analyse des métaphores décrivant le virus.

## 2. Cadre théorique

Notre analyse repose sur la théorie de la métaphore conceptuelle mise en avant par Lakoff et d'autres chercheurs (Kövecses, 2002 ; Lakoff, 1987, 1989, 2006 ; Lakoff et Johnson, 1980, 1999 ; Lakoff et Turner, 1989) dans le cadre de la linguistique cognitive.

Cette théorie conçoit la métaphore non comme un fait de langue, mais comme un processus cognitif qui structure la pensée et, par conséquent, le langage. Selon Lakoff et Johnson (1980 : 15), « l'essence d'une métaphore est qu'elle permet de comprendre quelque chose (et d'en faire l'expérience) en termes de quelque chose d'autre ». Plus précisément, la métaphore peut être décrite comme un système de mappages ou mises en correspondance partielles (*mappings*) entre un domaine concret (le domaine source) et un domaine abstrait (le domaine cible). Par exemple, dans la métaphore conceptuelle LA POLITIQUE EST UN VOYAGE, l'objectif à atteindre est conçu comme la destination. Ainsi, dans le contexte de la crise catalane déclenchée par la proclamation d'indépendance de la Catalogne au Parlement régional en octobre 2017, les dirigeants séparatistes déclarent que la Catalogne marche vers un scénario d'indépendance. L'expression linguistique métaphorique (*marcher*) est la réalisation de surface indicatrice d'une métaphore conceptuelle.

Les métaphores imprègnent le discours politique, et leur rôle a été l'objet de nombreuses recherches (Chilton, 1996 ; Sharifian et Jamarani, 2013 ; Straehle *et al.*, 1999). On peut distinguer trois fonctions de la métaphore politique : (1) cognitive ;

<sup>1</sup> La journaliste Catherine Voyer-Léger parle de la métaphore de la guerre dans son émission *C'est fou* sur Ici Radio Canada (<https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/c-est-fou/segments/chronique/161980/metaphores-coronavirus-covid-19-catherine-voyer-leger>).

<sup>2</sup> Cécile Alduy, sémiologue et professeure de littérature à l'université de Stanford, parle de la métaphore guerrière dans une interview publiée à *Libération* le 30 mars 2020. Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières, conteste l'utilisation de cette métaphore dans son livre *Guerres humanitaires ? Mensonges et intoxic* (2018).

(2) argumentative ; (3) rhétorique. Le rôle cognitif de la métaphore politique est postulé par les théoriciens cognitifs (Beer et De Landtsheer, 2004 ; Chilton et Ilyin, 1993 ; Semino et Masci, 1996 ; Straehle *et al.*, 1999). La dimension cognitive comprend deux aspects. D'une part, la métaphore dans la communication politique est un moyen de conceptualiser et d'exprimer les thèmes politiques. Dans cette optique, la métaphore est un mécanisme permettant de construire la réalité politique (Graber, 1993). D'autre part, les métaphores politiques réifient les abstractions (Katz, 1996 ; Thompson, 1996). Comme le font remarquer Mio et Katz (1996 : 1), « la politique, étant une entité abstraite, s'appuie fortement sur les métaphores pour rendre les concepts plus appréhensibles ».

Néanmoins, la métaphore politique ne contribue pas seulement à développer un cadre conceptuel pour la représentation des idées. Ainsi Charteris-Black (2004, 2005, 2009), Musolff (1998, 2000, 2004) et Musolff et Zinken (2009) proposent-ils une conception de la métaphore qui tient compte de ses dimensions discursives. Sous cet angle, la métaphore est tout d'abord un mode d'argumentation. Comme le fait remarquer Musolff (2004 : 39), « l'exploitation argumentative des métaphores conceptuelles dans le discours politique est illimitée ». Les métaphores politiques sont très efficaces dans la communication et l'explication des politiques. Dans la même veine, De Landtsheer (2009) et De Landtsheer et Koch (2005) affirment que la métaphore sert à communiquer une idéologie. Le terme *idéologie* doit être ici compris dans le sens suggéré par Kress et Hodge (1993 : 15) : « L'idéologie implique une présentation systématiquement organisée de la réalité ». Charteris-Black (2004 : 28) soutient que la métaphore est essentielle pour créer une telle présentation de la réalité. Troisièmement, la métaphore est un outil rhétorique dans la communication politique dans la mesure où elle cherche à éveiller les émotions du public.

### 3. Corpus d'analyse et méthodologie

Le corpus d'analyse est constitué d'un échantillon de discours prononcés par Emmanuel Macron et Pedro Sánchez entre mars et juin 2020. Les documents (textes ou vidéos) ont été tirés du site officiel de la Présidence de la République française ([www.elysee.fr](http://www.elysee.fr)) et du site officiel de la Présidence du Gouvernement espagnol ([www.lamoncloa.gob.es](http://www.lamoncloa.gob.es)) respectivement.

L'échantillon est présenté ci-dessous :

– Discours de Macron :

1. Déclaration depuis l'EHPAD Péan à Paris (6 mars)
2. Allocution du 12 mars
3. Allocution du 16 mars
4. Déclaration depuis un centre d'hébergement réquisitionné pour accueillir des sans-abri (23 mars).

5. Allocution à Mulhouse lors d'une visite à l'hôpital de champagne 25 mars
  6. Déclaration depuis l'entreprise Kolmi-Hopen (31 mars)
  7. Allocution du 13 avril
  8. Déclaration à l'issue du Conseil Européen consacré à la lutte contre le COVID-19 (23 avril)
  9. Communiqué de presse du Président de la République et du Premier ministre annonçant le plan de déconfinement (11 mai)
  10. Message lors de la 73ème Assemblée mondiale de la Santé (18 mai)
- Discours de Pedro Sánchez :
- Déclaration de l'état d'alarme sanitaire (13 mars)
  - Allocution du 21 mars
  - Conférence de presse lors de la réunion avec les présidents des gouvernements locaux (22 mars)
  - Allocution du 28 mars
  - Conférence de presse du 4 avril
  - Allocution du 12 avril
  - Conférence de presse du 18 avril
  - Conférence de presse au sujet du 3<sup>e</sup> prolongement de l'état d'alarme sanitaire (25 avril)
  - Allocution du 9 mai
  - Allocution du 23 mai

Sur cet échantillon deux types d'analyse ont été effectués : une analyse quantitative, et une analyse qualitative fondée sur le relevé de toutes les occurrences du terme *virus* dans les discours prononcés par Macron et Sánchez entre mars et juin 2020.

Nous avons d'abord repéré les expressions métaphoriques qui apparaissent dans le corpus. Afin de déterminer si les termes décrivant le virus étaient métaphoriques, nous avons appliqué la méthode MIPVU (*Metaphor Identification Procedure VU University Amsterdam*) développée par une équipe de linguistes dénommée le Pragglejaz Group<sup>22</sup> (Steen *et al.*, 2010) qui permet de repérer les métaphores dans un texte donné à partir du sens premier du mot tel qu'il est recensé dans le dictionnaire *The Macmillan English Dictionary for Advanced Learners*. Cette technique est fondée sur l'idée que le sens métaphorique d'un terme provient de l'écart sémantique entre le sens contextuel d'un mot (le sens qu'il prend dans un contexte particulier) et son sens premier, le sens littéral. Si le sens contextuel et le sens concret d'un terme sont suffisamment éloignés, le terme est métaphorique.

Suivant la méthode MIPVU, la première étape du repérage des expressions métaphoriques consiste à établir le sens du mot *virus* dans le contexte où il est employé.

La deuxième étape vise à chercher le sens premier du mot *virus*. Le sens du mot français a été tiré du dictionnaire Larousse, et celui du mot espagnol du dictionnaire de la Real Academia Española (*Diccionario de la Lengua Española*). Selon le dictionnaire *Larousse*, le mot *virus* signifie « agent infectieux très petit, qui possède un seul type d'acide nucléique, A.D.N. ou A.R.N., et qui ne peut se reproduire qu'en parasitant une cellule ».

Le *Diccionario de la Lengua Española* définit *virus* dans les termes suivants : « Organismo de estructura muy sencilla, compuesto de proteínas y ácidos nucleicos, y capaz de reproducirse solo en el seno de células vivas específicas, utilizando su metabolismo ». En essence, un virus est une particule microscopique infectieuse.

Dans une dernière étape, nous avons déterminé pour la plupart des occurrences du mot *virus* dans notre échantillon que le sens contextuel, tout en présentant une similitude avec le sens premier, est métaphorique.

Une fois repérées les expressions métaphoriques se rapportant au virus, nous les avons classées, d'après le domaine source dont elles relèvent, en cinq catégories : métaphores de la guerre, métaphores du voyage, métaphores de la Nation-famille, métaphores des animaux et métaphores des catastrophes naturelles.

Nous avons ensuite formulé les métaphores conceptuelles.

Cette étude décèle une conceptualisation semblable du virus dans les discours de Macron et de Sánchez, bien qu'il existe des différences concernant les réalisations des métaphores conceptuelles.

#### **4. Analyse des métaphores**

Notre analyse met en évidence la métaphorisation de la pandémie dans les discours de Macron et Sánchez. Le domaine cible « virus COVID-19 » est conceptualisé en termes d'humain, animal ou catastrophe naturelle, et l'action pour contenir le virus est conçue comme une guerre.

Ces métaphores s'organisent dans un réseau métaphorique, comme le montre le tableau 1 :

MÉGAMÉTAPHORE		SOUS-MÉTAPHORES
LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN	Dimension individuelle	LE VIRUS EST UN ENNEMI (métaphore insérée dans la métaphore L'ACTION CONTRE LE VIRUS EST UNE GUERRE)
		Métaphores basées sur le schème du chemin : LE VIRUS EST UN ÊTRE QUI SE DÉPLACE LE VIRUS EST UN ÊTRE QUI VOYAGE
	Interaction avec l'environnement • Interaction avec l'environnement social : êtres humains • Interaction avec l'environnement naturel : êtres animés • Interaction avec l'environnement naturel : phénomènes naturels	LA NATION EST UNE FAMILLE QUI LUTTE CONTRE LE VIRUS
		LE VIRUS EST UN ANIMAL
LE VIRUS EST UNE CATASTROPHE NATURELLE		

Tableau 1. La mégamétaphore LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN et ses sous-métaphores dans les discours de Macron et de Sánchez

Plus précisément, on notera que les métaphores servant à décrire le COVID-19 s'organisent dans un système cohérent de métaphores qui s'insèrent dans la mégamétaphore Chaîne des Êtres, un modèle culturel qui reflète la conceptualisation de la hiérarchie des êtres dans l'univers (Lakoff et Turner, 1989 : 167). Au sommet de la hiérarchie se trouve l'être humain. Suivent ensuite les animaux et les plantes. Les positions inférieures sont occupées par les objets complexes et les phénomènes naturels. Chaque niveau se définit à l'aide des autres niveaux (Lakoff et Turner, 1989 : 171) ; autrement dit, la hiérarchie des niveaux se définit en termes d'attributs : plus une entité possède d'attributs, plus elle tend à occuper les échelons du haut de la hiérarchie.

Suivant la hiérarchie établie par le modèle de la Chaîne des Êtres, les métaphores de notre corpus s'insèrent dans la mégamétaphore LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN. Le COVID-19 est tout d'abord apparenté à un être humain. Les êtres humains peuvent être considérés comme individus ou comme membres d'une collectivité. Lorsqu'ils sont considérés comme des individus, la conceptualisation du virus prend appui sur le schème du CHEMIN<sup>3</sup>. Ce schème rend compte de la description du virus comme un être humain qui se déplace d'un pays à l'autre.

<sup>3</sup> Les schèmes (*image schemas*), postulés par Lakoff (1987) et Johnson (1987), sont des structures conceptuelles qui organisent nos expériences quotidiennes.

Lorsque les êtres humains sont considérés comme des membres d'une collectivité, Macron et Sánchez ont recours à l'environnement pour décrire le virus. L'interaction avec l'environnement social, avec d'autres êtres humains auxquels on est lié par des rapports d'affection ou de fraternité sous-tend la métaphore de la NATION-FAMILLE présente dans le discours de Sánchez. Alors que les autres métaphores du réseau décrivent des caractéristiques du COVID-19, cette métaphore conceptualise le peuple espagnol comme une famille dont les membres luttent ensemble contre le virus.

Lorsqu'il est question de l'interaction des êtres humains avec l'environnement naturel, l'attention est portée sur l'interaction avec d'autres êtres animés (des animaux) ou sur les effets des catastrophes naturelles telles qu'un tsunami ou un tremblement de terre.

Le cadre métaphorique présenté ci-dessus dégage les métaphores suivantes :

1. Métaphores liées à la conception de l'être humain comme individu
  - LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN. Métaphore associée : L'ACTION POUR CONTENIR LE VIRUS EST UNE GUERRE.
  - LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN QUI SE DÉPLACE
  - LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN QUI VOYAGE
2. Métaphores liées à la conception de l'être humain en tant que membre d'une collectivité
  - LA NATION-ÉTAT EST UNE FAMILLE
  - LE VIRUS EST UN ANIMAL
  - LE VIRUS EST UNE CATASTROPHE NATURELLE

#### 4.1. Métaphores de l'être humain-individu

La métaphore LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN sert à présenter le virus comme l'ennemi dans une guerre :

(1) *Estamos confinados para luchar contra el enemigo común.*

[Nous sommes confinés pour lutter contre l'ennemi commun]

(2) *Ahora Europa se enfrenta a un desafío distinto, que es librar una guerra contra un enemigo común, que está diezmando la salud de sus ciudadanos.*

[L'Europe est maintenant confrontée à un autre défi : faire la guerre à un ennemi commun, qui ruine la santé de ses citoyens]

(3) Il y a quelques jours que nous sommes engagés dans une guerre, une guerre contre un ennemi invisible, le COVID-19.

Ces exemples montrent que la personnification du virus s'insère dans une métaphore qui assimile l'action contre le COVID-19 à une guerre. Cette métaphore dégage les mappages suivants :

a) L'action visant à freiner et éventuellement enrayer le COVID-19 est une guerre :

(4) Nous avons un combat contre le virus à mener.

(5) Il faut continuer la lutte contre ce virus.

(6) *Cuando la batalla se hace más intensa, es el momento de intensificar la lucha.*  
[Quand la bataille devient plus intense, il est temps d'intensifier le combat]

b) Les citoyens et les gouvernants sont les soldats appelés à lutter contre le virus :

(7) Nous avons [...] des soignants qui sont au front chaque jour.

(8) La Nation tout entière est mobilisée.

(9) [...] toutes les capacités hospitalières nationales ainsi que le maximum de médecins et de soignants seront mobilisées. [...] Nous allons aussi mobiliser les étudiants, les jeunes retraités. [...] La mobilisation générale est également celle de nos chercheurs.

(10) Vous avez un Gouvernement qui est à la tâche, œuvrant pour trouver les solutions et se battant.

c) Le rôle que les citoyens jouent pendant l'épidémie de COVID-19 s'apparente à la position qu'ils occupent dans une bataille :

(11) Dans cette guerre, il y a en première ligne l'ensemble de nos soignants. [...] Je veux aussi saluer l'ensemble des femmes et des hommes qui sont en deuxième ligne [...] Ce sont les femmes et les hommes qui transportent, qui hébergent, qui dépannent, qui nettoient, qui réparent. Ce sont nos agriculteurs, ce sont l'ensemble des femmes et des hommes qui sont dans le secteur de l'alimentation, des commerces de première nécessité, ce sont nos livreurs, nos caissiers et nos caissières [...] Et il y a la troisième ligne, celles et ceux qui peuvent télétravailler ou rester à la maison.

(12) *Y hay muchos frentes en esa batalla. Por supuesto, está el frente de las administraciones públicas. [...] Ligado al frente de las administraciones, está el frente sanitario. Hay otro frente esencial, porque de la victoria en ese frente depende en buena medida todo lo demás, que es el confinamiento en las casas.*

[Et il y a de nombreux fronts dans cette bataille. Bien sûr, il y a le front de l'administration publique. Lié au front des administrations il y a le front du personnel sanitaire. Il y a un autre front essentiel, car tout le reste dépend en grande mesure de la victoire sur ce front ; il est formé par ceux qui restent chez eux]

d) Le confinement et les mesures-barrière sont des actes de résistance contre le COVID-19 :

(13) *Pero debemos resistir aún más para poder soportar el duro tramo que nos espera.*

[Mais nous devons résister encore plus pour pouvoir supporter les difficultés qui nous attendent]

(14) *Y sólo hay un camino: sacrificio, resistencia y moral de victoria. Sacrificio para resistir, resistencia para vencer y victoria para vivir.*

[Et il n'y a qu'un seul chemin : le sacrifice, la résistance et l'espoir de vaincre.  
Le sacrifice pour résister, la résistance pour gagner et la victoire pour vivre]

e) Les citoyens qui ne respectent pas les mesures de confinement sont les alliés du virus :

(15) *Quien se crea al margen de la situación y pretenda seguir con su vida con normalidad, debe ser consciente de que se comporta como un aliado del virus.*

[Toute personne qui ne se sent pas concernée et qui veut continuer à vivre normalement doit être consciente qu'elle se comporte comme un allié du virus]

f) Les moyens de faire face au virus sont des armes ou des stratégies employées dans la guerre contre le COVID-19 :

(16) L'utilisation le plus large possible des tests est une arme privilégiée pour sortir au bon moment du confinement.

(17) [...] *con la unidad de acción como la mejor arma para ganarle al COVID-19.*

[...] avec l'unité d'action comme la meilleure arme pour battre le COVID-19]

(18) [...] *la estrategia definida por la Organización Mundial de la Salud para combatir el virus, y que consiste en tratar de contenerlo y frenar su propagación.*

[...] la stratégie définie par l'Organisation mondiale de la santé pour lutter contre le virus, qui consiste à essayer de le contenir et d'arrêter sa propagation]

g) L'endiguement de l'épidémie est la victoire dans la guerre contre le virus :

(19) *Nuestra única opción es la victoria completa sobre el virus.*

[Notre seule chance est la victoire absolue sur le virus]

(20) *La victoria depende de cada uno de nosotros.*

[La victoire dépend de chacun de nous]

(21) *Venceremos al virus.* [Nous vaincrons le virus]

(22) C'est cette France unie [...] qui, partout en France, se déploie avec force et qui nous permettra de gagner contre cet ennemi invisible, car il n'est pas invincible.

Les métaphores de la guerre ont des connotations négatives et positives. D'un côté, elles mettent en évidence le danger du virus ; d'un autre côté, elles servent (1) à faire appel à l'union nationale et à faire taire les oppositions et les critiques (23-28) ; (2) à inspirer le courage et l'espérance (29-31) :

(23) *Estamos todos unidos para combatir el virus.*

[Nous sommes tous unis pour combattre le virus]

(24) [...] *porque será unidos como resistiremos y venceremos al virus.*

[(...) car ce sera dans l'union que nous résisterons et que nous vaincrons le virus]

(25) C'est cette France fraternelle qui nous permettra de tenir et de vaincre.

(26) Toute la Nation est engagée dans ce combat. Chacun a un rôle à y jouer, parce que [...] dans cette guerre nous devons faire bloc, être unis [...] et tenir l'unité et le courage qui nous permettront de vaincre.

(27) No tengo ni tendré [...] otro enemigo que el virus.

[Je n'ai pas et n'aurai pas d'autre ennemi que le virus]

(28) Lorsqu'on engage une guerre, on s'y engage tout entier, on s'y mobilise dans l'unité.

(29) *Estamos luchando contra un enemigo al que vamos a vencer.*

[Nous luttons contre un ennemi que nous allons vaincre]

(30) *Hemos comprobado que podemos lograrlo, que podemos arrancar victorias al virus.*

[Nous avons prouvé que nous pouvons le faire, que nous pouvons vaincre le virus]

(31) *No está cerca la victoria plena y completa, aún nos quedan momentos y tiempos duros que luchar, pero ya hemos empezado a ganar.*

[La victoire pleine et entière n'est pas proche, nous avons encore des moments et des moments difficiles à combattre, mais nous avons déjà commencé à gagner]

D'autres métaphores reposent sur le schéma cognitif du CHEMIN : LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN QUI SE DÉPLACE, LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN QUI VOYAGE

La combinaison de la métaphore anthropomorphique et du schéma cognitif du CHEMIN (PATH) crée une métaphore qui assimile le virus à un être humain qui se déplace :

(32) *El virus no se detiene.* [Le virus ne s'arrête pas]

(33) *Es el pueblo español el que ha hecho retroceder al virus.*

[Ce sont les Espagnols qui ont fait reculer le virus]

(34) Grâce à vous, le virus a reculé. Mais il est toujours là.

Le schéma du CHEMIN, qui implique un mouvement métaphorique d'un lieu à un autre lieu, est constitué de trois éléments : un point de départ, un point d'arrivée et une direction. Les réalisations du schéma du CHEMIN que nous avons retrouvées dans notre échantillon focalisent la direction. Le virus est assimilé à un être humain qui voyage. La métaphore du voyage sert à décrire une caractéristique essentielle du virus, à savoir, sa propagation rapide. La propagation du COVID-19 est conçue comme le

trajet du virus (35-36), chaque pays affecté par le virus étant un arrêt au cours du voyage (36) :

(35) *El virus inició su viaje letal en Asia; se trasladó de inmediato a Europa, comenzando por Italia y España y continuando por el resto del continente.*

[Le virus a commencé son voyage mortel en Asie ; il s'est immédiatement déplacé vers l'Europe, en commençant par l'Italie et l'Espagne et en continuant sur le reste du continent]

(36) *La fatalidad ha dibujado un trayecto en el viaje mortal del virus que arranca en Oriente y ahora mismo está situado en Europa como una de las estaciones de tránsito antes de hacer nuevas escalas.*

[La fatalité a tracé un chemin dans le voyage mortel du virus qui commence à l'Est et est situé maintenant même en Europe comme l'une des stations de transit avant de faire d'autres arrêts]

(37) *Ignoramos todavía muchas de las cuestiones vinculadas con el virus. Una de ellas es cuál será la próxima estación de su tránsito en este viaje letal.*

[Nous ignorons encore de nombreux problèmes liés au virus. L'un d'eux est de savoir quelle sera la prochaine station de son transit dans ce voyage mortel]

## 4.2. Métaphores de l'être humain-membre d'une collectivité

### 4.2.1. LA NATION-ÉTAT EST UNE FAMILLE

Dans son discours, Pedro Sánchez fait appel à l'union nationale pour faire face à l'impact du COVID au moyen de la métaphore LA NATION-ÉTAT EST UNE FAMILLE. La nation n'est pas une collectivité liée par des rapports de force, mais par des rapports de parenté (38) marqués par l'amour et la solidarité (39) :

(38) *España es [...] una comunidad humana; las relaciones que nos unen se parecen a las que se dan en una familia.*

[L'Espagne est [...] une communauté humaine ; les liens qui nous unissent ressemblent à ceux qui existent dans une famille]

(39) *Toda la sociedad española ha actuado como una comunidad humana ligada por lazos de afecto y de cuidado.*

[L'ensemble de la société espagnole a agi comme une communauté humaine liée par des liens d'affection et de soin]

### 4.2.2. LE VIRUS EST UN ANIMAL

Plusieurs expressions métaphoriques comparent le virus à un animal. Comme le remarque Köveczces (2002), le domaine source des animaux est souvent utilisé pour caractériser des entités abstraites. Sánchez utilise cette métaphore au début de la période de confinement pour avertir du risque de propagation du virus :

(40) *El virus está al acecho.* [Le virus est à l'affût]

Le contact avec le virus est parfois apparenté à l'attaque d'un animal avec ses cornes (*embestidas*), ou ses dents (morsure). La comparaison du virus avec des expériences de douleur physique causée par les cornes ou les dents d'un animal souligne le caractère mortel du COVID-19, renforcé par l'adjectif *brutal* dans l'exemple (41) :

(41) *Hemos contenido la embestida brutal de la epidemia.*

[Nous avons contenu l'attaque brutale de l'épidémie]

(42) Cette ville [Mulhouse], ce territoire porte les morsures de celui-ci [le virus].

#### 4.2.3. LE VIRUS EST UNE CATASTROPHE NATURELLE

Une série de métaphores présentent le virus comme un tremblement de terre (43) ou un tsunami (44-45). Dans l'exemple (45), l'apparition du COVID-19 en Europe est décrite comme l'arrivée des vagues d'un tsunami (*embate*) :

(43) *Europa es el epicentro de la pandemia.*

[L'Europe est l'épicentre de la pandémie]

(44) *La gran ola de la pandemia ha sido superada.*

[La grande vague de la pandémie a été surmontée]

(45) *Hemos visto cómo todos los países del mundo sufrían el embate de la pandemia.*

[Nous avons vu tous les pays du monde touchés par la pandémie]

La catégorisation du virus comme un tsunami sert également à décrire l'évolution de la pandémie, les résurgences du COVID-19 étant présentées comme les vagues d'un tsunami :

(46) *Ahora va a llegar la ola. Los españoles tienen que estar unidos en sus casas mientras su país les protege, les cuida y combate esa ola con tesón.*

[Maintenant, la vague va venir. Les Espagnols doivent être unis dans leurs foyers tandis que leur pays les protège, prend soin d'eux et lutte avec ténacité contre cette vague]

(47) *Precipitarnos, relajarnos o desunirnos justo ahora tendría un resultado peor que devolvernos al punto de partida porque desencadenaría una segunda ola.*

[Se précipiter, relâcher les mesures ou se désunir maintenant serait pire que de revenir au point de départ car cela déclencherait une deuxième vague]

(48) Sur le plan sanitaire, d'abord, tout est mis en œuvre pour que nos services de santé puissent faire face à la vague.

Les effets de la pandémie sont apparentés aux dégâts causés par une catastrophe naturelle :

(49) *Un día más para ayudar a vencer una guerra contra un enemigo criminal que arrebató vidas, que sembró devastación económica y también desolación humana.*

[Un jour de plus pour aider à gagner une guerre contre un ennemi criminel qui prend des vies, qui sème la dévastation économique et aussi la désolation humaine]

L'exemple ci-dessus montre que les associations négatives du domaine source servent à souligner l'impact humain et économique du virus.

Nous avons repéré plusieurs cas de superposition de deux métaphores, dont l'exemple (50) :

(50) *Nadie puede ganar solo esta guerra, solo unidos venceremos al virus y a la devastación que amenaza dejar tras de sí.*

[Personne ne peut gagner cette guerre seul, ce n'est qu'ensemble que nous vaincrons le virus et la dévastation qu'il menace de laisser derrière lui]

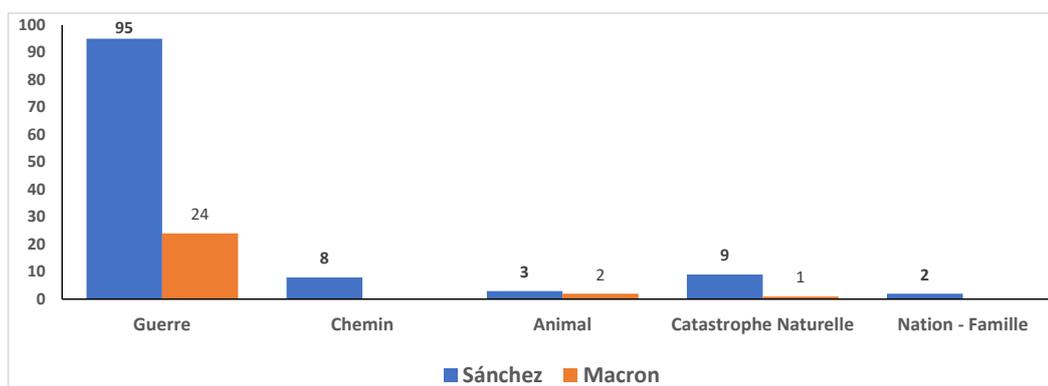
L'exemple susmentionné révèle la superposition des métaphores L'ACTION CONTRE LE VIRUS EST UNE GUERRE (*ganar esta guerra, venceremos, enemigo*) et LE VIRUS EST UNE CATASTROPHE NATURELLE (*devastación*).

L'analyse de ce système de métaphores montre que leur choix est motivé par l'intention communicative des locuteurs. D'une part, Macron et Sánchez visent à souligner la gravité du coronavirus et ses effets dévastateurs, ce qui explique l'utilisation de métaphores qui décrivent le COVID comme un ennemi ou un animal violent, de métaphores basées sur le schéma de CHEMIN, qui décrivent la propagation extrêmement rapide du virus, et de métaphores qui le présentent comme une catastrophe naturelle. D'autre part, Macron et Sánchez croient que l'impact du COVID requiert une réponse globale destinée à soutenir les actions du gouvernement. Ainsi les deux présidents ont-ils recours à la métaphore de la NATION-FAMILLE, qui renforce les liens entre les membres d'une collectivité nationale tout en faisant disparaître les différences politiques et sociales. Cette métaphore sert aussi à inspirer le courage et l'espérance en établissant des rapports de parenté marqués par la fraternité et la solidarité.

#### 4.3. Analyse quantitative

Le relevé systématique des expressions métaphoriques renvoyant au virus dans les discours de Macron et Sánchez laisse voir qu'elles sont plus nombreuses dans les discours de Sánchez (117 contre 27 pour Macron).

La guerre constitue le domaine dans lequel Macron et Sánchez puisent le plus grand nombre de métaphores, comme le montre le graphique suivant :



Graphique 1. Domaines sources des métaphores dans les discours de Macron et de Sánchez au sujet du COVID-19.

On retrouve 24 termes guerriers dans les discours de Macron, et 95 dans les discours de Sánchez. L'efficacité rhétorique de la métaphore guerrière est soulignée par le fait qu'elle sert à encadrer les allocutions de Sánchez, qui débute souvent par une référence à son intention d'informer les citoyens sur l'évolution de la guerre (*batalla, combate*) contre le virus :

(51) *Comparezco para dar cuenta de la marcha de la batalla que toda España [...] está librando contra la pandemia del COVID-19.*

[Je suis ici pour rendre compte de l'état d'avancement de la bataille que toute l'Espagne [...] mène contre la pandémie de COVID-19]

Il convient de noter que la métaphore L'ACTION POUR CONTENIR LE VIRUS EST UNE GUERRE est encodée dans un large éventail de termes, notamment dans le discours de Sánchez : *guerra/guerre, enemigo/ennemi, aliado, contienda, combate/combat, lucha/lutte, batalla/bataille, línea/ligne, frente/front, resistencia/résistance, arma/arme, estrategia, victoria, combatir/se battre, luchar, resistir, vencer/vaincre, ganar/gagner, derrotar/vaincre*.

Nous avons relevé huit réalisations de la métaphore LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN QUI SE DÉPLACE. Elles apparaissent toutes dans les discours de Sánchez.

En ce qui concerne la métaphore LE VIRUS EST UN ANIMAL, les deux leaders y ont recours (5 réalisations au total). En revanche, la plupart des réalisations de la métaphore LE VIRUS EST UN PHÉNOMÈNE NATUREL se retrouvent dans les discours de Sánchez (9 expressions contre une seule pour Macron).

Finalement, la métaphore NATION-FAMILLE est seulement utilisée par Sánchez et n'est pas significative.

## 5. Conclusions

L'analyse de la conceptualisation du virus COVID-19 met au jour un réseau métaphorique dans lequel se déploie un système de sous-métaphores liées à la mégamétaphore LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN. En examinant ces métaphores, on constate qu'il s'en dégage deux processus métaphoriques :

- a) Une anthropologisation de la pandémie : on prête au virus des traits humains (le virus est un ennemi, le virus se déplace, le virus voyage)
- b) Une naturalisation de la pandémie : on prête au virus des traits propres aux animaux (il est à l'affût, il mord) ou aux éléments naturels (il sème la dévastation).

Ces deux processus donnent lieu à cinq métaphores qui apparaissent dans les discours de Macron et de Sánchez : LE VIRUS EST UN ENNEMI, LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN QUI SE DÉPLACE, LE VIRUS EST UN ÊTRE HUMAIN QUI VOYAGE, LE VIRUS EST UN ANIMAL et LE VIRUS EST UNE CATASTROPHE NATURELLE. La description du COVID-19 comme un ennemi est un mappage de la métaphore L'ACTION POUR CONTENIR LE VIRUS EST UNE GUERRE. La générativité de la métaphore de la guerre est évidente dans le discours de Macron et de Sánchez. Elle crée tout un système d'analogies avec le domaine cible du virus.

L'analyse de ce réseau métaphorique met en évidence le rôle de la métaphore en tant que mécanisme cognitif et rhétorique. D'un côté, les métaphores utilisées par Macron et Sánchez pour faire référence au COVID-19 le présentent comme une entité concrète et menaçante. D'un autre côté, les métaphores du domaine de la guerre et la métaphore de la NATION-FAMILLE remplissent une fonction rhétorique dans la mesure où elles visent à revivifier des sentiments de courage et d'union nationale face à la pandémie.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALDUY, Cécile (2020) : « Métaphore de Macron sur la guerre : «Cela exonère le pouvoir de ses responsabilités», interviewée par Laure Bretton. *Libération*, 30 mars. URL: [https://www.liberation.fr/politiques/2020/03/30/metaphore-de-macron-sur-la-guerre-cela-exonere-le-pouvoir-de-ses-responsabilites\\_1783567](https://www.liberation.fr/politiques/2020/03/30/metaphore-de-macron-sur-la-guerre-cela-exonere-le-pouvoir-de-ses-responsabilites_1783567)
- BEER, Francis A. & Christil DE LANDTSHEER [éds] (2004) : *Metaphorical World Politics*. East Lansing, Michigan State University Press.
- BRAUMAN, Rony (2018) : *Guerres humanitaires ? Mensonges et intoxic*. Paris, Textuel. URL: [https://www.mjcroguet.fr/wp-content/uploads/sites/106/2020/04/rony-brauman\\_01.pdf](https://www.mjcroguet.fr/wp-content/uploads/sites/106/2020/04/rony-brauman_01.pdf)
- CHARTERIS-BLACK, Jonathan (2004) : *Corpus Approaches to Critical Metaphor Analysis*. Basingstoke, Palgrave Macmillan.

- CHARTERIS-BLACK, Jonathan (2005) : *Politicians and Rhetoric: The Persuasive Power of Metaphor*. Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- CHARTERIS-BLACK, Jonathan (2009) : «Metaphor and political communication », in Andreas Musolff & Jörg Zinken (éds), *Metaphor and Discourse*. New York, Palgrave, 97-115.
- CHARTERIS-BLACK, Jonathan (2012) : «Forensic deliberations on purposeful metaphor». *Metaphor and the Social World*, 2: 1, 1-21.
- CHARTERIS-BLACK, Jonathan (2014) : *Analysing Political Speeches*. Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- CHILTON, Paul (1996) : *Security Metaphors: Cold War Discourse from Containment to Common European Home*. Berne/New York, Peter Lang.
- CHILTON, Paul & Mikhail V. ILYN (1993) : « Metaphor in political discourse: The case of the Common European House ». *Discourse and Society*, 4: 1, 7-31.
- CHILTON, Paul & Christina SCHÄFFNER [éds] (2002) : *Politics as Text and Talk: Analytic Approaches to Political Discourse*. Amsterdam, John Benjamins.
- CUENCA, M<sup>a</sup>. José (2020) : « ¿Cómo es el coronavirus? Metáforas y símiles para una pandemia ». *El Norte de Castilla*, 26 avril. URL: <https://www.elnortedecastilla.es/sociedad/salud/coronavirus-metáforas-símiles-.0200426112054-ntrc.html>
- DE LANDTSHEER, Christil (2009) : « Collecting political meaning from the count of metaphor », in Andreas Musolff & Jörg Zinken (éds), *Metaphor and Discourse*. New York, Palgrave, 59-78.
- DE LANDTSHEER, Christil & Ofer FELDMAN (2000) : *Beyond Public Speech and Symbols. Explorations in the Rhetoric of Politicians and the Media*. Westport, Praeger.
- DE LANDTSHEER, Christil & Elisabeth KOCH (2005) : « Metaphors and the framing of the European single currency (Euro) in and out of “Euro land” », in R.F. Farnen *et al.* (éds), *Democratization, Europeanization and Globalization Trends. Cross-national Analysis of Authoritarianism, Socialisation, Communication, Youth and Social Policy*. Frankfurt, Peter Lang, 429-446.
- FELDMAN, Ofer & Christil DE LANDTSHEER (1998) : *Politically Speaking: A Worldwide Examination of Language Used in the Public Sphere*. Westport, Praeger.
- GRABER, Doris (1993) : « Political communication: Scope, progress, promise », in Ada W. Finifter (éd.), *Political Science: The State of the Discipline*, vol. II. Washington DC, American Political Science Association, 305-332.
- JOHNSON, Mark (1987) : *The Body in the Mind: The Bodily Basis of Meaning, Imagination, and Reason*. Chicago, University of Chicago Press.
- KRESS, Gunther & Robert HODGE (1993) : *Language as Ideology*. London, Routledge.
- KATZ, Albert (1996) : « On interpreting statements as metaphor or irony: Contextual heuristics and cognitive consequences », in Jeffery S. Mio & Albert Katz (éds), *Metaphor: Implications and Applications*. Mahwah, Erlbaum, 1-22.
- KÖVECSES, Zoltán (2002) : *Metaphor: A practical introduction*. Oxford, Oxford University Press.

- LAKOFF, George (1987) : *Women, Fire and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*. Chicago, University of Chicago Press.
- LAKOFF, George (1989) : « Philosophical speculation and cognitive science ». *Philosophical Psychology*, 2: 1, 55-76.
- LAKOFF, George (2006) : « The Contemporary Theory of Metaphor », in Dirk Geeraerts (éd), *Cognitive Linguistics: Basic Readings*. Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 185-238.
- LAKOFF, George & Mark JOHNSON (1980) : *Metaphors We Live By*. Chicago, Chicago University Press.
- LAKOFF, George & Mark JOHNSON (1999) : *Philosophy in the Flesh: The Embodied Mind and its Challenge to Western Thought*. New York, Basic Books.
- LAKOFF, George. & Mark TURNER (1989) : *More than Cool Reason: A Field Guide to Poetic Metaphor*. Chicago, University of Chicago Press.
- MUSOLFF, Andreas (1998) : « Metaphors and trains of thought: Spotting journey imagery in British and German political discourse », in Sue Wright, Linda Hanraiss and Jolyon Howorth (éds), *Language, Politics, and Society*. Clevedon, Multilingual Matters, 100-109.
- MUSOLFF, Andreas (2000) : « Political imagery of Europe: A house without exit doors? ». *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 21: 3, 216-229.
- MUSOLFF, Andreas (2004) : *Metaphor and Political Discourse. Analogic Reasoning in Debates about Europe*. New York, Palgrave.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (en ligne) : *Diccionario de la lengua española*. URL : <https://dle.rae.es>
- SEMINO, Elena & Michela MASCI (1996) : « Politics is football Metaphor in the discourse of Silvio Berlusconi in Italy ». *Discourse and Society*, 7: 2, 243-269.
- SHARIFIAN, Farzad & Maryam JAMARANI (2013) : « Cultural conceptualisations and translating political discourse », in Ana Rojo & Iraide Ibarretxe-Antuñano (éds), *Cognitive Linguistics and Translation*. Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 339-372.
- SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LAROUSSE (2021) : *Dictionnaire Larousse de français*. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>.
- STEEN, Gerard J., et al. (2010) : *A Method for Linguistic Metaphor Identification: From MIP to MIPVU*. Amsterdam, John Benjamins.
- STRAEHLE, Carolyn, et al. (1999) : « Struggle as metaphor in European Union discourses on unemployment ». *Discourse and Society*, 10: 1, 67-99.
- THOMPSON, Seth (1996) : « Politics without metaphor is like a fish without water », in Jeffery S. Mio and Albert Katz (éds), *Metaphor: Implications and Applications*. Mahwah, Erlbaum, 185-201.
- VAN DIJK, Teun A. (2006) : « Politics, ideology, and discourse », in Keith BROWN (éd), *Encyclopedia of Language and Linguistics*. Oxford, Elsevier, 728-740.

VOYER-LÉGER, Catherine (2020) : « Des métaphores pour mieux comprendre le coronavirus ». *C'est fou*, Ici Radio Canada, 30 mars. URL : <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/c-est-fou/segments/chronique/161980/metaphores-coronavirus-covid-19-catherine-voyer-leger>

WODAK, Ruth (éd) (1989) : *Language, Power, and Ideology*. Amsterdam, John Benjamins.

## **Interaction symbolique dans le non-lieu liminal : une lecture microsociologique de Bernard-Marie Koltès**

**Ignasi RIBÓ**

*Mae Fah Luang University*

ignasi.rib@mfu.ac.th

<https://orcid.org/0000-0001-7821-316x>

### **Resumen**

Este ensayo interpreta la obra de Bernard-Marie Koltès *Dans la solitude des champs de coton* (1986) desde el punto de vista de la microsociología de Erving Goffman. La interacción simbólica entre el Cliente y el Vendedor es analizada como una forma de ritual performativo desplegado en el no-lugar liminal de la supermodernidad, donde dos desconocidos se enzarzan en un concurso de caracteres con consecuencias fatales. Dado que ninguno de los dos es capaz de retirarse del enfrentamiento sin sufrir un insulto a la sacralidad del rostro, no pueden alcanzar un compromiso utilitario. La lucha, llevada a cabo de manera altamente ritualizada, comporta el fracaso del sistema social emergente.

**Palabras clave:** drama, ritual, conflicto, posthumanismo, semiótica.

### **Résumé**

Cet essai interprète la pièce de Bernard-Marie Koltès *Dans la solitude des champs de coton* (1986) du point de vue de la microsociologie d'Erving Goffman. L'interaction symbolique entre le Client et le Dealer est analysée comme une forme de rituel performatif déployé dans le non-lieu liminal de la surmodernité, où deux étrangers se livrent à un concours de caractères aux conséquences fatales. Puisqu'aucun d'eux n'est capable de se retirer de la confrontation sans subir une offense au sacré du visage, un compromis utilitariste ne peut être atteint. La lutte, menée de manière hautement ritualisée, comporte l'échec du système social émergent.

**Mots clé :** drame, rituel, conflit, posthumanisme, sémiotique.

### **Abstract**

This essay interprets Bernard-Marie Koltès' play *Dans la solitude des champs de coton* (1986) from the point of view of Erving Goffman's microsociology. The symbolic interaction between the Client and the Dealer is analysed as a form of performative ritual deployed in the liminal non-place of supermodernity, where two strangers engage in a character contest with fatal consequences. Since neither of them can withdraw from the confrontation without

---

\* Artículo recibido el 17/12/2020, aceptado el 14/03/2021.

suffering a slur to the sacredness of the face, a utilitarian compromise cannot be reached. The struggle, carried out in a highly ritualised manner, entails the failure of the emerging social system.

**Keywords:** drama, ritual, conflict, posthumanism, semiotics.

## 1. Introduction

Le but de cet essai est de donner une interprétation de la pièce *Dans la solitude des champs de coton* (1986) de Bernard-Marie Koltès en utilisant quelques concepts empruntés de la microsociologie d'Erving Goffman. Développé dans les années 1950 et 1960, le travail sociologique de Goffman visait surtout à décrire et analyser les interactions les plus quotidiennes entre les individus, conversations, rencontres, civilités ou rassemblements, en tant qu'elles produisent une certaine forme d'ordre social qu'il désignait comme « ordre de l'interaction » (Cefaï & Perreau, 2012).

L'étude d'un texte dramatique avec des concepts dérivés, au moins en partie, des traditions et des pratiques théâtrales nous oblige à prendre certaines précautions méthodologiques. Il est bien connu que le travail de Goffman repose dans une large mesure sur l'application d'un modèle dramaturgique pour interpréter et expliquer les interactions sociales. Goffman (1959 : 254) a souligné les limites de cette analogie : « An action staged in a theater is a relatively contrived illusion and an admitted one; unlike ordinary life, nothing real or actual can happen to the performed characters ». Ceci a été ajouté à la deuxième édition de *The Presentation of Self in Everyday Life* en tant que Goffman ressentait le besoin de justifier son utilisation du vocabulaire et des concepts dramaturgiques, tout en distinguant son travail sociologique de l'analyse de la performance théâtrale.

Cet essai se propose, cependant, d'appliquer ces mêmes concepts à l'analyse d'une pièce de théâtre, en inversant en quelque sorte le chemin tracé par Goffman lui-même. Cette approche, inspirée des idées poststructuralistes développées dans le sillage des travaux de Goffman, notamment l'anthropologie de Marc Augé, la philosophie politique de Giorgio Agamben et la pensée posthumaniste en général, repose sur une ontologie plus fluide et relationnelle, où les frontières entre pratiques discursives (sémiotiques) et sociales (matérielles) sont fondamentalement bouleversées (Ribó, 2020a ; 2020b). Partant de ces prémisses, j'examinerai deux aspects de la conversation entre le Client et le Dealer dans la pièce de Koltès : le lieu de l'action et les rituels d'interaction. Les deux aspects sont, évidemment, étroitement liés. Si je les ai traités séparément, c'est exclusivement pour des raisons de clarté méthodologique. Ainsi, j'espère décrire, en utilisant le langage de la microsociologie, une rencontre qui n'a jamais eu lieu, mais qui, en quelque sorte, a lieu tous les jours.

## 2. Le lieu de l'action

« Un *deal* », nous prévient l'auteur d'emblée, « est une transaction commerciale [...] qui se conclut, dans des espaces neutres, indéfinis, et non prévus à cet usage » (Koltès, 1986 : 7). Et pourtant, l'espace de cette transaction, l'espace où se rencontrent le Dealer et le Client, a certaines caractéristiques bien déterminées : c'est urbain, nocturne et clandestin. Si l'on tient compte des éléments descriptifs que les deux protagonistes apportent au cours du dialogue, on peut facilement imaginer une ruelle marginale à Marseille, Los Angeles, Manille ou toute autre métropole contemporaine. Cela seul ne permet cependant pas de situer les actions des personnages ou de comprendre le type d'interaction sociale qui s'y produit. En fait, nous ne pouvons spécifier que quelques éléments de l'« espace » physique, dans la terminologie de Marc Augé (1995 : 73), alors que c'est le « lieu anthropologique » qui nous intéresse vraiment. Pour interpréter cette interaction, nous devons commencer donc par comprendre plus précisément l'endroit où la rencontre entre le Client et le Dealer a lieu. En fait, qu'est-ce que le *champ de coton* koltésien ?

Selon Augé (1992 : 73), un lieu anthropologique « n'est que l'idée, partiellement matérialisée, que se font ceux qui l'habitent de leur rapport au territoire, à leurs proches et aux autres ». Ce genre de lieu, agencé par des multiples formes géométriques, notamment par des itinéraires, carrefours et centres, est un espace intensif en identité, en relations et en histoire. C'est donc un espace d'appartenance, où se produisent des formes traditionnelles de socialisation, des réseaux riches et des enchevêtrements organiques entre les acteurs.

Dans le champ de coton koltésien, on peut certainement trouver les formes géométriques qui, selon Augé, caractérisent le lieu anthropologique. Mais ici elles ont des fonctions assez différentes. Ainsi, dans le champ de coton la ligne n'est plus un itinéraire mais une trajectoire (Koltès, 1986 : 13) :

Je ne marche pas en un certain endroit et à une certaine heure ;  
je marche, tout court, allant d'un point à un autre, pour affaires  
privées qui se traitent en ces points et non pas en parcours ; je  
ne connais aucun crépuscule ni aucune sorte de désirs et je veux  
ignorer les accidents de mon parcours.

De même, l'intersection n'est plus un carrefour mais une collision (Koltès, 1986 : 17) :

Car, quoi que vous en disiez, la ligne sur laquelle vous marchiez,  
de droite peut-être qu'elle était, est devenue tordue lorsque vous  
m'avez aperçu, et j'ai saisi le moment précis où vous m'avez  
aperçu par le moment précis où votre chemin devint courbe, et  
non pas courbe pour vous éloigner de moi, mais courbe pour  
venir à moi, sinon nous ne nous serions jamais rencontrés.

Et enfin, le point d'intersection n'est plus un centre mais un labyrinthe (Koltès, 1986 : 20) : « la ligne droite, censée me mener d'un point lumineux à un autre point lumineux, à cause de vous devient crochue et labyrinthe obscur dans l'obscur territoire où je me suis perdu ».

Ce que nous avons donc ici, c'est ce qu'Augé (1992 : 119) appelle un « non-lieu », c'est-à-dire un espace où manquent l'identité, les relations et l'histoire, un espace où la solidarité organique cède la place à la « contractualité solitaire ». D'une certaine façon, le champ de coton peut être vu comme une représentation dramatique des espaces archétypiques de la postmodernité (ou la « surmodernité », selon la terminologie d'Augé) : aéroports, autoroutes, supermarchés, ainsi que les rues urbaines et les ruelles sombres de la vie nocturne et du commerce illégal.

Ceci n'est pas sans conséquences. Le non-lieu qu'est le champ de coton détermine l'interaction à son niveau le plus fondamental. Comme le fait remarquer Augé (1992 : 128-129) :

[...] l'utilisateur du non-lieu est toujours tenu de prouver son innocence. [...] Mais l'innocence, c'est encore autre chose : l'espace du non-lieu délivre celui qui y pénètre de ses déterminations habituelles. Il n'est plus que ce qu'il fait ou ce qu'il vit comme passager, client, conducteur.

Dans ce non-lieu qu'est le champ de coton, le Dealer n'est que quelqu'un qui cherche à vendre et le Client n'est que quelqu'un qui cherche à acheter. Toute autre identité ou subjectivité, qui dans un autre espace ou à un autre moment aurait pu être importante, devient ici sans objet. Et c'est en ce sens que le Client et le Dealer se trouvent juste un pas au-dessus ou au-delà de ce que Giorgio Agamben (1997) appelle la « vie nue » (*zoe*), le statut non-qualifié des corps vivants en dehors des frontières de la communauté politique. Sans nom, sans pays, sans famille, sans amis, sans aucun autre attachement social, tous les deux risquent tout dans cette rencontre.

Le concept négatif du non-lieu peut nous aider à mieux comprendre la nature de l'espace dans lequel se déploie cette interaction symbolique entre le Dealer et le Client. Mais il nous faut compléter sa description en nous tournant vers un autre dispositif conceptuel. Dans son travail anthropologique, Victor Turner (1969 : 96) a distingué

[...] two major « models » for human interrelatedness, juxtaposed and alternating. The first is of society as a structured, differentiated, and often hierarchical system of politico-legal-economic positions [...] The second, which emerges recognizably in the liminal period, is of society as an unstructured or rudimentarily structured and relatively undifferentiated comitatus, community, or even communion of equal individuals who submit together to the general authority of the ritual elders.

Avec quelques mises en garde, nous pourrions dire que le Client est un individu qui vient du premier système et entre dans le second : « Mon commerce à moi », affirme-t-il, « je le fais aux heures homologuées du jour, dans les lieux de commerce homologués et illuminés d'éclairage électrique » (Koltès, 1986 : 18). Ainsi, la descente du Client, provenant des étages supérieurs et s'aventurant dans ce champ de coton sombre et menaçant, retrace son entrée dans un monde marginal, une transition à travers le seuil ou *limen* qui s'étend entre deux étapes du monde stable au-dessus. « J'allais de cette fenêtre éclairée, derrière moi, là-haut, à cette autre fenêtre éclairée, là-bas devant moi, selon une ligne bien droite qui passe à travers vous parce que vous vous y êtes délibérément placé » (Koltès, 1986 : 13). En pénétrant dans le champ de coton, le Client devient donc un personnage liminal : « je suis ici, en parcours, en attente, en suspension, en déplacement, hors-jeu, hors vie, provisoire, pratiquement absent » (Koltès, 1986 : 19).

Suivant ce raisonnement, on pourrait conclure que l'interaction entre le Client et le Dealer est un rite de passage, où le Dealer serait la figure marginale qui habite le *limen* et met en place le rituel d'initiation, tandis que le Client serait le néophyte qui s'y soumet. Cette interprétation est certes possible, mais soulève beaucoup de questions, surtout lorsqu'on l'examine dans le cadre de la théorie de Turner. Si nous regardions l'interaction comme un rite de passage, il faudrait accepter que le champ de coton soit une *communitas*. Mais cette forme de socialité implique, selon Turner, des liens organiques particulièrement forts entre les initiés. En revanche, comme nous le verrons tout de suite, l'interaction du Dealer et du Client est conflictuelle, très loin du communautarisme liminal décrit par Turner. De même, il est difficile d'accepter que le Dealer puisse représenter en quelque façon l'aîné qui contrôle le rituel, puisque le rapport entre le Dealer et le Client n'est pas hiérarchique, mais purement contractuel.

En effet, si le champ de coton est bien un *limen*, de même que le Client et le Dealer constituent des personnes liminaires, le passage auquel le premier est confronté ne correspond pas au modèle ethnologique de Turner, précisément parce qu'il a lieu dans un non-lieu. Les transitions rituelles dans des mondes riches de sens, comme les mondes des Tallensis ou des Nuer décrits par les ethnologues, mais aussi dans les sociétés dites modernes, peuvent certainement se produire dans des lieux liminaux, en *communitas*. Les transitions dans la surmodernité, en revanche, ne pourraient se produire que dans des non-lieux liminaux, dans des espaces qui, comme le champ de coton, combinent la détermination négative du non-lieu (manque d'identité, de relations et d'histoire) avec l'extrême ritualisation des interactions qui caractérise le seuil ou *limen*.

C'est justement cette ritualisation liminale qui nous permet de différencier le champ de coton des non-lieux analysés par Augé, comme les autoroutes, les aéroports ou les salles d'attente. Même si tous ces endroits peuvent être conçus comme des espaces de la surmodernité, les interactions dans ces espaces se déroulent en général dans

les limites de l'expérience commune. Ce qui se passe là-dedans, ce sont des actions qui tendent à être, comme dit Goffman, problématiques sans avoir de conséquences ou avoir des conséquences sans être problématiques. Dans le champ de coton, au contraire, on assiste à une interaction extraordinaire où les acteurs s'engagent et sont confrontés à des actions à la fois conséquentes et problématiques, c'est-à-dire à des actions fatidiques (Goffman, 1967 : 171) :

There are extraordinary niches in social life where activity is so markedly problematic and consequential that the participant is likely to orient himself to fatefulness prospectively, perceiving in these terms what it is that is taking place. It is then that fateful situations undergo a subtle transformation, cognitively reorganized by the person who must suffer them. [...] Fateful situations become chancy undertakings, and exposure to uncertainty is construed as willfully taking a practical gamble.

La fatalité de la situation est précisément ce qui caractérise le non-lieu liminal où le Client et le Dealer se rencontrent. Dans cette situation, réduits à leur seule capacité d'acheter ou de vendre, qui est la seule qualification qui les élève au-dessus de leur vie nue, tous deux sont contraints d'agir. Et ici, le verbe *agir* ne veut pas dire simplement se comporter, mais fait référence à des activités qui sont conséquentes, problématiques et entreprises pour ce qui est ressenti comme étant leur propre raison (Goffman, 1967 : 185). Si les actions du Client et du Dealer dans le champ de coton sont tellement problématiques et conséquentes, c'est parce que tous les deux ont besoin de gagner ; tous les deux sont contraints de tout risquer pour sortir victorieux de cette rencontre fatidique ; tous les deux sont emmêlés dans une sorte d'interaction très particulière, un jeu fatal dans lequel le seul moyen de ne pas perdre est de s'imposer sur l'autre.

Ainsi, le conflit entre le Dealer et le Client prend la forme de ce que Goffman (1967 : 240) appelle un « concours de caractères » :

During occasions of this kind of action, not only will character be at stake, mutual fatefulness will prevail in this regard. Each person will be at least incidentally concerned with establishing evidence of strong character, and conditions will be such as to allow this only at the expense of the character of the other participants. The very field that the one uses to express character may be the other's character expression. And at times the primary properties at play may themselves be openly made a convenience, pointedly serving merely as an occasion for doing battle by and for character. A character contest results; a special kind of moral game.

Le champ de coton est donc le non-lieu d'une confrontation incontournable, d'un concours de caractères comparable, dans l'espace de la surmodernité, à l'agôn tragique. Le Dealer et le Client s'y font face, tous deux contraints de gagner, chacun forcé

de vaincre l'autre pour endurer cette rencontre fatidique et franchir le seuil ou *limen* (Koltès, 1986 : 18) :

En toute fin de compte n'existe que le fait que vous m'avez regardé et que j'ai intercepté ce regard ou l'inverse, et que, partant, d'absolue qu'elle était, la ligne sur laquelle vous vous déplaçiez est devenue relative et complexe, ni droite ni courbe, mais fatale.

### 3. Les rituels d'interaction

Comme il arrive dans les vrais duels, les rituels déployés dans cette situation sont voués à être particulièrement intenses. Afin de mieux comprendre cette dangereuse cérémonie entre le Dealer et le Client, il est nécessaire de déterminer en premier lieu l'objet réel de la confrontation. Apparemment, il s'agit d'une transaction commerciale assez banale, un échange de marchandises indéterminées entre un acheteur et un vendeur : « Si vous marchez dehors, à cette heure et en ce lieu, c'est que vous désirez quelque chose que vous n'avez pas, et cette chose, moi, je peux vous la fournir » (Koltès, 1986 : 9). Mais il ne faut pas oublier que tout ceci se passe dans le *limen*, à l'heure des « rapports sauvages entre les hommes et les animaux » (Koltès, 1986 : 9), pas « aux heures homologuées du jour » (Koltès, 1986 : 18). Il ne s'agit pas d'un simple échange commercial, mais d'une lutte pour l'hégémonie. La confrontation n'est cependant pas tant physique que symbolique. S'engageant dans cette interaction dialogique, soutenue par la menace implicite mais toujours présente de la violence, le Dealer et le Client essaient de défendre leur caractère en s'imposant sur l'autre. Comme dit Goffman (1967 : 241-242),

[...] this dispute will embarrass not only the desire for a satisfactory place in the definitions that prevail, but also the right to be given such a place and the duty to insist thereon. A « matter of principle » is involved, that is, a rule whose sanctity derives not only from the actual conduct that is guided by it, but also from its symbolic implication as one of a whole set of rules, the system itself being in jeopardy.

C'est pourquoi la transaction elle-même n'est en réalité pas aussi importante que d'imposer sa volonté à l'autre, en se portant mieux que son homologue, pour que l'on puisse repartir comme le gagnant d'une rencontre qui a moins à voir avec le commerce qu'avec la survie. C'est un enjeu vite reconnu par le Client lui-même (Koltès, 1986 : 24) :

Il n'y a point de paix ni de droit dans les éléments naturels, il n'y a pas de commerce dans le commerce illicite, il n'y a que la menace et la fuite et le coup sans objet à vendre et sans objet à acheter et sans monnaie valable et sans échelle des prix, ténèbres, ténèbres des hommes qui s'abordent dans la nuit.

Cela ne veut pas dire, cependant, que l'interaction entre le Dealer et le Client soit simplement « un rapport sauvage » (Koltès, 1986 : 22). Au contraire, l'absence de règles et de lois qui caractérise le non-lieu liminal exige une ritualisation extrême des échanges, qu'ils soient matériels ou sémiotiques, afin de préserver l'ordre cérémonial sans lequel la confrontation des caractères n'aurait aucun effet symbolique, de la même manière que la pratique de guérison du *shaman* est impuissante en dehors du rituel dont il puise toute son « efficacité symbolique » (Lévi-Strauss, 1974 : 205-226). C'est ainsi que le Dealer avertit le Client (Koltès, 1986 : 22) :

L'heure du crépuscule à laquelle vous vous êtes approché de moi est celle où la correction n'est plus obligatoire et devient donc nécessaire, où plus rien n'est obligatoire qu'un rapport sauvage dans l'obscurité, et j'aurais pu tomber sur vous comme un chiffon sur la flamme d'une bougie, j'aurais pu vous prendre par le col de la chemise, par surprise. Et cette correction, nécessaire mais gratuite, que je vous ai offerte, vous lie à moi.

Cette attitude du Dealer montre, comme dit Goffman (1967 : 247), « the cooperativeness and regard for rules that are required on the part of all participants if the game is to be successful in generating and jeopardizing character ». On assiste donc à une interaction hautement ritualisée, une cérémonie où la dynamique apparemment contradictoire de coopération et de confrontation doit être en quelque sorte intégrée, et où l'accord mutuel, la transaction, ne deviendra possible que si l'un des deux participants accepte son infériorité.

Comme le souligne Georg Simmel (1997 : 112), le rituel social commence souvent par le regard, qui permet à un étranger d'en interpeller un autre au milieu du flux urbain. L'interpellation n'est que le début de l'interaction, une offre aussi bien qu'une demande d'attention qui peut être vécue comme une opportunité mais aussi comme une menace. Dans le non-lieu liminal, l'interpellation est l'action qui transforme une trajectoire en une collision, le premier mouvement du concours de caractères, la provocation initiale. C'est pourquoi il est si important de déterminer qui a été le premier à regarder, qui a eu l'initiative, le Dealer ou le Client. Si l'interaction a été initiée par le Client, cela signifie qu'il cherche à satisfaire un désir au milieu de la nuit et se trouve donc en position de faiblesse par rapport au Dealer. Pour cette raison, le Client essaie de prouver qu'il a été interpellé par le Dealer et non à l'inverse, dans l'espoir de montrer que c'est le Dealer qui cherche à vendre au milieu de la nuit, ce qui lui permettrait de préserver la force de refuser toute marchandise que celui-ci pourrait lui offrir. Loin d'être un geste neutre et insignifiant, le regard devient donc une arme pointue aux conséquences fatales (Koltès, 1986 : 22-23) :

Si toutefois je l'ai fait, sachez que j'aurais désiré ne pas vous avoir regardé. Le regard se promène et se pose et croit être en terrain neutre et libre, comme une abeille dans un champ de fleurs,

comme le museau d'une vache dans l'espace clôturé d'une prairie. Mais que faire de son regard ?

Dans un non-lieu structuré comme l'aéroport ou le supermarché, le regard dirigé vers un inconnu prend la forme anodine de ce que Goffman (1963 : 84) appelle « inattention civile », une reconnaissance polie de la présence mais aussi du manque de pertinence de l'étranger :

What seems to be involved [dans l'inattention civile] is that one gives to another enough visual notice to demonstrate that one appreciates that the other is present (and that one admits openly to having seen him), while at the next moment withdrawing one's attention from him so as to express that he does not constitute a target of special curiosity or design.

Dans le champ de coton, en revanche, le regard devient un défi, le premier coup dans un concours de caractères. Et, comme tout acte d'agression, il exige une résolution, ou pour le moins une riposte (Koltès, 1986 : 31) :

La vraie seule cruauté [dit le Dealer] de cette heure du crépuscule où nous nous tenons tous les deux n'est pas qu'un homme blesse l'autre, ou le mutile, ou le torture, ou lui arrache les membres et la tête, ou même le fasse pleurer ; la vraie et terrible cruauté est celle de l'homme ou de l'animal qui rend l'homme ou l'animal inachevé, qui l'interrompt comme des points de suspension au milieu d'une phrase, qui se détourne de lui après l'avoir regardé, qui fait, de l'animal ou de l'homme, une erreur du regard.

Une fois que la collision s'est produite, l'interaction entre le Dealer et le Client est marquée par le besoin, partagé par tous les deux, d'avoir le dessus, de vaincre l'autre dans le concours de caractères engagé, tout en préservant en même temps l'équilibre rituel. Toute la dynamique de l'échange dialogique découle donc de l'injonction contradictoire que Gregory Bateson (1980 : 11) a appelé « double contrainte » [*double bind*] : « quoi que fasse un individu pris dans cette situation “ il ne peut pas être gagnant ” ». Ainsi, le Dealer et le Client sont obligés de s'imposer l'un sur l'autre, mais ce faisant, ils briseraient l'enchevêtrement cérémoniel et réduiraient leur rencontre à un « rapport sauvage » (Koltès, 1986 : 22), un chaos indifférencié dans lequel le concours de caractères ne pourrait être plus résolu et tous les deux en sortiraient perdants. Sous cette double contrainte, le travail de figuration – ce que Goffman (1967 : 5-46) appelle *face-work* – est le mécanisme fondamental par lequel le Client et le Dealer tentent de rétablir l'équilibre sans cesse perturbé par l'incontournable confrontation.

Il est important en ce sens de comprendre que les règles de l'interaction entre le Dealer et le Client ne sont pas substantielles, mais plutôt cérémonielles. Selon Goffman (1967 : 54) :

[...] a ceremonial rule is one which guides conduct in matters felt to have secondary or even no significance in their own right, having their primary importance – officially anyway – as a conventionalized means of communication by which the individual expresses his character or conveys his appreciation of the other participants in the situation.

Ce qui compte, comme nous l'avons déjà vu, ce n'est pas le contenu de la transaction, mais l'expression de caractère qu'elle implique. Cela crée une situation où seul un des interactants peut être le gagnant, empêchant un accord pragmatique ou utilitaire conduisant à un résultat gagnant-gagnant du type supposé dans les modèles de choix rationnel qui mettent en scène l'*homo œconomicus*. La confrontation dans le champ de coton ne dépend d'aucun échange particulier de marchandises qui permettrait au Client et au Dealer de se retrouver au point d'équilibre où leurs utilités marginales seraient optimisées. Elle repose plutôt sur la définition du rôle de chaque participant et, surtout, sur la force relative de cette définition par rapport à la définition de l'opposant.

Ainsi, l'interaction est constamment tendue par deux types d'actes de figuration : ceux qui visent à renforcer la propre image et ceux qui visent à renforcer l'image de l'autre pour maintenir ainsi le « consensus de travail » (Goffman, 1959 : 10). Il est évident que, dans un cadre purement agonistique, sans aucune forme de ritualisation, les premiers l'emporteraient toujours sur les seconds. Dans ce cas-là, le conflit serait vite résolu, en tant que l'un des adversaires s'imposerait sur l'autre en utilisant, ou en menaçant d'utiliser, la violence physique. Cependant, dans le champ de coton, un non-lieu hautement ritualisé, la dynamique résultant de ce travail de figuration contradictoire, qui découle de la double contrainte dans laquelle le Dealer et le Client sont pris, donne lieu à une interaction dialogique nécessairement alambiquée, caractérisée par de constants passages à un ordre métaphorique du message, avec des échanges à double ou triple sens, des actions stratégiques et des mouvements d'avance et de recul. Ainsi, la résolution se trouve sans cesse différée, produisant un discours qui est à la fois poétique et schizoïde, dans la mesure où il tourne « en spirale, en des distorsions sans fin, mais toujours systématiques » (Bateson, 1980 : 19).

Examinons d'abord les actions visant à maintenir le consensus, ou ce que Goffman (1967 : 56-57) appelle la « déférence » :

By deference I shall refer to that component of activity which functions as a symbolic means by which appreciation is regularly conveyed to a recipient of this recipient, or of something of which this recipient is taken as a symbol, extension, or agent. These marks of devotion represent ways in which an actor celebrates and confirms his relation to a recipient.

Dans les interactions quotidiennes, la déférence peut prendre la forme de salutations, de compliments ou d'excuses, entre autres comportements assez courants. Goffman (1967 : 57) appelle ces activités des « rituels interpersonnels » et distingue deux types principaux : les rituels d'évitement, destinés à préserver la distance interpersonnelle, ou ce que Simmel (1997 : 43) décrit comme la « sphère idéale », et les rituels de présentation, destinés à renforcer la proximité ou la cohésion sociale.

Ces activités, essentielles pour maintenir le consensus de travail, on peut aussi les retrouver dans le non-lieu liminal du champ de coton. Lorsque le Dealer s'approche du Client, par exemple, il s'engage dans un clair rituel de présentation (Koltès, 1986 : 9-10) :

C'est pourquoi je m'approche de vous, malgré l'heure qui est celle où d'ordinaire l'homme et l'animal se jettent sauvagement l'un sur l'autre, je m'approche, moi, de vous, les mains ouvertes et les paumes tournées vers vous, avec l'humilité de celui qui propose face à celui qui achète, avec l'humilité de celui qui possède face à celui qui désire.

Bien entendu, cette attitude d'humilité initiale de la part du Dealer est un stratagème à double sens, qui vise à contraindre le Client à exprimer en premier lieu son besoin et, par conséquent, sa faiblesse. Mais dans sa forme extérieure, avec les mains offertes à l'autre en signe de bonne volonté, c'est aussi un acte de consensus cérémonial. Bref, c'est un rituel destiné à maintenir ouverte l'interaction malgré la brutalité implicite de la rencontre. Un peu plus tard, le Dealer dit au Client (Koltès, 1986 : 14) :

Je m'approche de vous comme le crépuscule approche cette première lumière, doucement, respectueusement, presque affectueusement, laissant tout en bas dans la rue l'animal et l'homme tirer sur leurs laisses et se montrer sauvagement les dents.

Le Client utilise aussi la déférence, mais pour souligner la distance cérémonielle qui le sépare du Dealer et, en même temps, car nous avons déjà vu que presque tous les actes ont plus d'un sens, pour renforcer son rôle dans le concours de caractères (Koltès, 1986 : 32) :

C'est vous qui êtes le familier de ces lieux, et j'en suis l'étranger ; je suis celui qui a peur et qui a raison d'avoir peur ; je suis celui qui ne vous connaît pas, qui ne peut vous connaître, qui ne fait que supposer votre silhouette dans l'obscurité.

Ceci est un exemple de rituel d'évitement déployé au moment où la position de force du Dealer, après qu'il a obligé le Client à reconnaître la possibilité d'une transaction et attend qu'il nomme son objet, menace de briser le précaire équilibre rituel en introduisant ce que Goffman (1959 : 137) appelle une « perturbation de la performance ».

Malgré sa ritualisation extrême, la conversation entre le Dealer et le Client suit des modèles que nous pouvons également trouver dans les interactions sociales ordinaires. Selon Goffman (1967 : 76) :

[...] social intercourse involves a constant dialectic between presentational rituals and avoidance rituals. A peculiar tension must be maintained, for these opposing requirements of conduct must somehow be held apart from one another and yet realized together in the same interaction: the gestures which carry an actor to a recipient must also signify that things will not be carried too far.

Un exemple de cette dialectique est l'attitude d'humilité du Dealer évoquée ci-dessus. Le rituel de présentation s'accompagne dans ce cas d'un rituel d'évitement qui consiste à attribuer l'arrogance au Client : « C'est pourquoi j'emprunte provisoirement l'humilité et je vous prête l'arrogance, afin que l'on nous distingue l'un de l'autre à cette heure qui est inéluctablement la même pour vous et pour moi » (Koltès, 1986 : 12).

Nous ne devons pas oublier, cependant, qu'il ne s'agit pas ici d'une interaction ordinaire, mais d'un concours de caractères. La dynamique consensuelle des rituels de présentation et d'évitement se déploie à la surface d'une confrontation fatidique, portée par des actions visant à renforcer l'image de soi au détriment de l'image de l'autre. Ainsi, d'une part, nous avons le travail de figuration positive réalisé par chacun des acteurs au fur et à mesure qu'ils se présentent ou, selon les termes de Goffman (1967 : 77), communiquent leur « comportement ». En même temps, tous deux se livrent à la « profanation rituelle » (Goffman, 1967 : 88), c'est à dire, à une série d'actes visant à profaner l'image symbolique projetée par l'adversaire. C'est dans la dialectique entre comportement et profanation que l'on retrouve les éléments fondamentaux de ce concours.

Le comportement [*demeanor*], qui équivaut au travail de figuration sur la propre image ou à la présentation de soi, est une tentative de produire par des moyens symboliques une certaine identité individuelle ou ipséité. Cette identité n'existe pas en dehors de l'interaction sociale et doit être symboliquement réalisée pour être efficace, tout comme l'efficacité de la magie du *shaman* dépend exclusivement de son action symbolique (Lévi-Strauss, 1974 : 205-226). Pour illustrer cela, Goffman renvoie dans *The Presentation of Self in Everyday Life* au célèbre exemple de Sartre : quelqu'un est garçon de café parce qu'il se comporte comme un garçon de café, c'est-à-dire qu'il exécute une série d'actions symboliques avec lesquelles il projette l'image du garçon de café qu'il prétend être et que les autres acceptent de reconnaître comme telle (Sartre, 1976 : 95-96). Mais Goffman va encore plus loin. Inspiré par l'idée durkheimienne de la personnalité individuelle comme parcelle du *mana* collectif (Durkheim, 1912), ainsi que par la conceptualisation du rituel comme expression symbolique avec des fonctions

sociales spécifiques chez Radcliffe-Brown (1952), Goffman conçoit ce travail de figuration comme une forme d'action rituelle. C'est un rituel parce qu'il est exécuté sur un objet sacré : l'image de soi ou le visage. « One's face, then, is a sacred thing, and the expressive order required to sustain it is therefore a ritual one » (Goffman, 1967 : 19).

Ainsi, lorsque le Client prétend appartenir à un autre monde, celui des lumières électriques et du commerce légal, il revendique le caractère sacré de son visage ; il se présente, non pas comme un sujet de désir, ce qui le livrerait aussitôt au Dealer, mais comme un sujet transcendantal, une revendication sur laquelle il assoit sa supériorité sur le Dealer (Koltès, 1986 : 18-19) :

Peut-être suis-je putain, mais si je le suis, mon bordel n'est pas de ce monde-ci ; il s'étale, le mien, à la lumière légale et ferme ses portes le soir, timbré par la loi et éclairé par la lumière électrique, car même la lumière du soleil n'est pas fiable et a des complaisances. Qu'attendez-vous, vous, d'un homme qui ne fait pas un pas qui ne soit homologué et timbré et légal et inondé de lumière électrique dans ses moindres recoins ?

La tentative du Dealer de le charger d'un désir coupable, de lui attribuer un certain besoin qui ne pourrait être satisfait que dans le monde souterrain et liminal, soulève la protestation la plus scandaleuse de la part du Client : « parce que, du seul poids de ce regard sur moi, la virginité qui est en moi se sent soudain violée » (Koltès, 1986 : 19-20).

Le Dealer, quant à lui, assume d'emblée le rôle de celui qui habite le *limen*, quelqu'un qui a le pouvoir de satisfaire les désirs les plus secrets de ceux qui l'approchent et n'a qu'à attendre qu'ils lui passent la commande, mais n'a besoin de rien lui-même. Et c'est justement sur ceci que repose sa supériorité sur le Client (Koltès, 1986 : 11) :

Voilà pourquoi je sais, mieux que l'acheteur inquiet qui garde encore un temps son mystère comme une petite vierge élevée pour être putain, que ce que vous me demanderez je l'ai déjà, et qu'il vous suffit, à vous, sans vous sentir blessé de l'apparente injustice qu'il y a à être le demandeur face à celui qui propose, de me le demander.

Et pourtant, malgré sa condition liminale, ou justement à cause d'elle, le visage du Dealer est aussi sacré que celui du Client (Koltès, 1986 : 16) :

Vous avez raison de penser [dit-il] que je ne descends de nulle part et que je n'ai nulle intention de monter, mais vous auriez tort de croire que j'en éprouve du regret. J'évite les ascenseurs comme un chien évite l'eau. Non pas qu'ils refusent de m'ouvrir leur porte ni que je répugne à m'y enfermer ; mais les ascenseurs en mouvement me chatouillent et j'y perds ma dignité ; et, si

j'aime être chatouillé, j'aime pouvoir ne plus l'être dès que ma dignité l'exige.

Il s'agit ici d'actes symboliques (et notamment, d'actes de langage) visant à réaliser le visage que chaque acteur veut imposer à l'autre. Ainsi, le Client prétend être un sujet transcendantal qui ne manque et n'a donc besoin de rien, tandis que le Dealer prétend être un sujet liminal qui possède déjà tout et donc n'a lui non plus besoin de rien. Dans cet effort pour prévaloir dans le concours de caractères, ces comportements sont aussi importants que les tentatives de chaque acteur pour abîmer le visage de l'autre à travers les profanations rituelles avec lesquelles ils s'attaquent à chaque tournant.

« Décidez-vous, montrez-vous : êtes-vous la brute qui écrase le pavé, ou êtes-vous commerçant ? dans ce cas étalez votre marchandise d'abord, et l'on s'attardera à la regarder » (Koltès, 1986 : 27). Avec cette injonction, le Client essaie de déstabiliser le visage du Dealer, de l'exposer comme un voyou ordinaire qui cherche à l'emporter, non pas en montrant la supériorité de son caractère, mais par des moyens violents, par la force brute. Le Dealer est donc obligé de se défendre : « C'est parce que je veux être commerçant, et non brute, mais vrai commerçant, que je ne vous dis pas ce que je possède » (Koltès, 1986 : 27). En même temps, il contre-attaque et tente à son tour de faire tomber le visage du Client, l'exposant comme une bête dominée par le désir, afin de l'entraîner plus au fond dans le *limen* où il peut revendiquer sa supériorité : « Et parce que je vois le vôtre [désir] apparaître comme de la salive au coin de vos lèvres que vos lèvres ravalent, j'attendrai qu'il coule le long de votre menton ou que vous le crachiez avant de vous tendre un mouchoir » (Koltès, 1986 : 29). C'est alors que le Client se sent obligé de justifier une fois de plus son innocence, sa supériorité : « Car votre main s'est posée sur moi comme celle du bandit sur sa victime » (Koltès, 1986 : 33).

Nous pourrions continuer ainsi, en suivant les attaques et les parades, les contre-attaques et les ripostes, qui jusqu'au bout éperonnent l'action dramatique dans cette confrontation entre le Client et le Dealer. Avant de conclure, cependant, je n'examinerai qu'un des moments où le caractère rituel et symbolique apparaît avec plus de clarté. À la suite du dialogue, on apprend que le Dealer, lors de sa rencontre avec le Client, lui aurait offert son manteau (rituel de présentation). Mais le Client l'aurait laissé tomber au sol et aurait même craché dessus. Un tel acte a nécessairement de sérieuses implications rituelles, comme le fait remarquer le Dealer lui-même (Koltès, 1986 : 58) :

Il n'est pas convenable pour un homme de laisser insulter son habit. Car si la vraie injustice de ce monde est celle du hasard de la naissance d'un homme, du hasard du lieu et de l'heure, la seule justice, c'est son vêtement. L'habit d'un homme c'est, mieux que lui-même, ce qu'il a de plus sacré.

Dans ce passage, il apparaît plus explicite qu'ailleurs le fait que la confrontation se déploie dans une arène symbolique, où les profanations rituelles constituent des formes d'agression qui ne peuvent être laissées sans réponse. Le Client est donc pressé de rétablir l'équilibre rituel (Koltès, 1986 : 58) :

Eh bien je vous propose l'égalité. Une veste dans la poussière, je la paie d'une veste dans la poussière. Soyons égaux, à égalité d'orgueil, à égalité d'impuissance, également désarmés, souffrant également du froid et du chaud. Votre demi-nudité, votre moitié d'humiliation, je les paie de la moitié des miennes.

Le concours reste ainsi ouvert et il ne sera résolu que lorsque l'un des deux adversaires réussira à imposer son caractère à l'autre selon les normes non énoncées du rituel, « le sens des convenances » (Koltès, 1986 : 35) que les deux acceptent « sans savoir pourquoi » (39). Car finalement, comme tous les deux le remarquent, la confrontation se résume à ceci, sachant qui des deux, si le Client ou le Dealer, pourra l'emporter sur l'autre. « Méfiez-vous du marchand », avertit le Dealer, « son discours a l'apparence du respect et de la douceur, l'apparence de l'humilité, l'apparence de l'amour, l'apparence seulement » (Koltès, 1986 : 54). Ce à quoi le Client répond : « Méfiez-vous du client : il a l'air de chercher une chose alors qu'il en veut une autre, dont le vendeur ne se doute pas, et qu'il obtiendra finalement » (Koltès, 1986 : 59).

#### 4. Conclusion

Si l'interaction entre le Client et le Dealer est tellement problématique et conséquente, donc fatale, c'est après tout parce que le champ de coton constitue l'archétype des non-lieux liminaux où se forment tous les systèmes sociaux. Selon Niklas Luhmann (2010 : 154) :

[...] les systèmes sociaux émergent du fait (et uniquement du fait) que les deux partenaires [*ego* et *alter*] font l'expérience de la double contingence et que l'indétermination d'une telle situation pour les deux partenaires dans n'importe quelle activité qui aurait lieu ensuite prend une signification pour la formation des structures.

Ce que l'interaction dans le champ de coton vient montrer, cependant, c'est que la double contingence n'agit pas toujours comme un facteur autocatalytique conduisant nécessairement à l'émergence du système social. De même, la rencontre de la face de l'autre n'est pas nécessairement, comme le veut Levinas (1984), un appel à la responsabilité éthique. En fait, comme l'explique Derrida (2006 : 30) dans son séminaire sur « l'animal », le regard de l'autre

[...] me donne à voir la limite abyssale de l'humain : l'inhumain ou l'anhumain, les fins de l'homme, à savoir le passage des frontières depuis lequel l'homme ose s'annoncer à lui-même, s'appelant ainsi du nom qu'il croit se donner.

Dans ce cas-ci, ni le Client ni le Dealer ne peuvent renoncer au « concours de caractères » dans lequel ils se sont emmêlés. En dépit de leurs plaidoiries de plus en plus désespérées, ils ne parviennent pas à surmonter la double contrainte dans laquelle ils sont pris pour parvenir à un accord utilitaire quelconque et éviter une chute dans l'anomie, l'échec définitif du rituel qui exposerait leur « vie nue », qui dévoilerait finalement leur animalité (Agamben, 1992 et 2006). C'est en ce sens qu'ils se ressemblent, en fait, à beaucoup d'autres animaux. Mais non pas, comme l'humanisme a besoin de le croire, parce que la rupture du rituel leur enlèverait ce qui est censé les rendre proprement des êtres humains. Au contraire, c'est justement parce qu'ils sont subordonnés à l'« invariance des ordres rituels » (Rappaport, 1999 : 44), à cette ritualisation incontournable des interactions qui régit au fond tous les rapports sociaux, qu'ils soient humains ou non (voir Watanabe & Smuts, 2004), qu'ils ne réussissent pas à se mettre d'accord, à se compromettre. La dernière opportunité pour parvenir à une transaction, qui les aurait forcés tous les deux à accepter que le concours de caractères ne puisse pas avoir un vainqueur lorsqu'on s'est engagé dans la coopération, sombre dans l'abîme de la communication ratée (Koltès, 1986 : 61) :

LE DEALER : S'il vous plaît, dans le vacarme de la nuit, n'avez-vous rien dit que vous désiriez de moi, et que je n'aurais pas entendu ?

LE CLIENT : Je n'ai rien dit ; je n'ai rien dit. Et vous, ne m'avez-vous rien, dans la nuit, dans l'obscurité si profonde qu'elle demande trop de temps pour qu'on s'y habitue, proposé, que je n'aie pas deviné ?

LE DEALER : Rien.

LE CLIENT : Alors, quelle arme ?

Le système social émergent s'effondre ainsi dans la méfiance mutuelle ; la confrontation symbolique conduit à la violence ; le concours de caractères cède la place à un duel à mort. Comme le dit le Dealer, « il n'y a pas de règle ; il n'y a que des moyens ; il n'y a que des armes » (Koltès, 1986 : 60). Dans le champ de coton, dans ce non-lieu liminal où se rencontrent deux inconnus, un acheteur et un vendeur, mais cela aurait pu être un homme et une femme, un blanc et un noir, un homosexuel et un maquereau, un immigrant et un citoyen, un chasseur et un éléphant, la résolution est toujours incertaine ; les combats peuvent être à mort, ne serait-ce que parce qu'il n'y a nulle part où se retirer, pas de règles et pas de lois, pas de droits qui peuvent être imposés et défendus. Dans ce *limen* sans identité, sans relations, et sans histoire, la vie nue des animaux, humains ou non humains, au fond peu importe, devient un rituel vide, la cérémonie quotidienne de la solitude.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGAMBEN, Giorgio (1997) : *Homo sacer : Le pouvoir souverain et la vie nue*. Traduction de Marilène Raiola. Paris, Éditions du Seuil.
- AGAMBEN, Giorgio (2006) : *L'ouvert : De l'homme et de l'animal*. Traduction de Joel Gayraud. Paris, Éditions Payot & Rivages.
- AUGÉ, Marc (1992) : *Non-lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris, Éditions du Seuil.
- BATESON, Gregory (1980) : *Vers une écologie de l'esprit*. Traduction de Ferial Drosso et Laurencine Lot, avec le concours d'Eugène Simion et Christian Cler. Paris, Éditions du Seuil, t. 2.
- CEFAÏ, Daniel & Laurent PERREAU [dir.] (2012) : *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*. Paris, CURAPP-ESS/CEMS-IMM.
- DERRIDA, Jacques (2006) : *L'animal que donc je suis*. Paris, Éditions Galilée.
- DURKHEIM, Émile (1912) : *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris, Presses Universitaires de France.
- GOFFMAN, Erving (1959) : *The Presentation of Self in Everyday Life*. New York, Anchor Books.
- GOFFMAN, Erving (1963) : *Behavior in Public Places*. New York, The Free Press.
- GOFFMAN, Erving (1967) : *Interaction Ritual : Essays on Face-to-face Behavior*. New York, Pantheon Books.
- KOLTÈS, Bernard-Marie (1986) : *Dans la solitude des champs de coton*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- LEVINAS, Emmanuel (1984) : *Éthique et infini*. Paris, Le Livre de Poche.
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1974) : *Anthropologie structural*. Paris, Librairie Plon.
- LUHMANN, Niklas (2010) : *Les systèmes sociaux. Esquisse d'une théorie générale*. Traduction de Lukas K. Sosoe. Québec, Presses de l'Université Laval.
- RADCLIFFE-BROWN, Alfred Reginald (1952) : *Structure and Function in Primitive Society: Essays and Addresses*. New York, The Free Press.
- RAPPAPORT, Roy A. (1999) : *Ritual and Religion in the Making of Humanity*. Cambridge, Cambridge University Press.
- RIBÓ, Ignasi (2020a) : « Posthuman political ecology : actors, networks, systems ». *Conference Proceedings. The 6th International Conference on International Relations and Development (ICIRD) 2019*, Mae Fah Luang University, Chiang Rai, Thaïlande. URL : [https://www.icird2019.com/uploads/paper-5ee1b04712336-17%20Full-%20paper%20-%20Ignasi\\_compressed.pdf](https://www.icird2019.com/uploads/paper-5ee1b04712336-17%20Full-%20paper%20-%20Ignasi_compressed.pdf)
- RIBÓ, Ignasi (2020b) : « Golden Triangle : a material-semiotic geography ». *ISLE. Interdisciplinary Studies in Literature and Environment*, isaa140. DOI: <https://doi.org/10.1093/isle/isaa140>.
- SARTRE, Jean-Paul (1976) : *L'être et le néant : Essai d'ontologie phénoménologique*. Paris, Gallimard.

- SIMMEL, Georg (1997) : *Simmel on Culture : Selected Writings*. Édition de David Frisby et Mike Featherstone. New York, SAGE Publications.
- TURNER, Victor (1969) : *The Ritual Process : Structure and Anti-structure*. Chicago, Aldine Publishing Company.
- WATANABE, John M. & Barbara B. SMUTS (2004) : « Cooperation, commitment, and communication in the evolution of human sociality », in Robert W. Sussman & Audrey R. Chapman (éd.), *The Origins and Nature of Sociality*. New York, Aldine de Gruyter, 288-309.

## Temática apocalíptica medieval en lengua francesa

**Salvador RUBIO-REAL**

*Universidad de Huelva*

salvador.rubio@dfint.uhu.es

<https://orcid.org/0002-7159-3128>

### Resumen

La literatura apocalíptica en lengua francesa durante el periodo medieval no ha recibido la atención que consideramos necesaria al haber sido eclipsada por la producción literaria en francés, por una parte, y la producción apocalíptica en latín, por otra. Con este artículo pretendemos establecer las bases para un estudio de la temática apocalíptica en lengua francesa con la creación de un corpus de manuscritos franceses de la Edad Media conservados en la Bibliothèque Nationale de France.

**Palabras clave:** Corpus. Fin del mundo. Literatura en lengua romance. Manuscritos. Bibliothèque Nationale de France.

### Résumé

La littérature apocalyptique en langue française de la période médiévale n'a pas reçu l'attention requise, dû à l'énorme production littéraire en français, d'une part, et dû à la production apocalyptique en langue latine, d'autre part. Avec cet article, nous essayons d'établir les fondations pour une étude de la thématique apocalyptique en langue française avec un corpus de manuscrits français du Moyen Âge, conservés dans les fonds de la Bibliothèque Nationale de France.

**Mots-clés :** Corpus. Fin du monde. Littérature en roman. Manuscrits. Bibliothèque Nationale de France.

### Abstract

Apocalyptic literature in French during the Medieval period has not received the attention we consider necessary. The enormous literary production in French and the Latin apocalyptic texts has eclipsed almost all the apocalyptic production in Roman languages. With this paper, we establish the foundations of a corpus of French manuscripts from the Middle Ages kept at the Bibliothèque Nationale de France, to understand the apocalyptic thematic in French during this period.

---

\* Artículo recibido el 16/06/2020, aceptado el 21/01/2021.

**Keywords:** Corpus. End of the world. Roman literature. Manuscripts. Bibliothèque Nationale de France.

## 0. Introducción

El fin del mundo es un tema ampliamente tratado, no solo en la literatura religiosa de cualquier época, sino también en el ámbito literario. En este sentido, la literatura apocalíptica, tal y como la conocemos, ha evolucionado enormemente desde sus orígenes en la literatura religiosa judía, sufriendo cambios y adaptaciones desde entonces.

El concepto de finitud de la vida humana, que es fundamental para entender la literatura apocalíptica, se extiende a la sociedad entera (Eliade, 2000: 71-73) y, en el caso de las religiones con vocación de universalidad, como el cristianismo y, en menor medida, el islam y el judaísmo, al mundo entero. Esta es la principal característica de la que se alimenta el pensamiento escatológico judeocristiano y, por extensión, la literatura que surge de esta forma de pensar.

La temática apocalíptica medieval ha sido objeto de numerosos estudios, muchos autores se han interesado por las fuentes del pensamiento apocalíptico (Cohn, 2001) o por su evolución dentro de la historia del pensamiento y la literatura (McGinn, 1994), por no citar más que dos ejemplos. Sin embargo, McGinn se ha interesado especialmente en los documentos conservados en lengua latina por ser los documentos conservados más numerosos, mientras que el estudio de Cohn se ha circunscrito al ámbito geográfico de la Europa del Norte. De modo que el número de estudios sobre textos apocalípticos en lengua romance son sensiblemente más escasos. Que no haya grandes estudios sobre la temática apocalíptica en lengua romance me llevó a investigar, en el ámbito de la preparación de mi tesis doctoral, dicha temática. De modo que durante mis estudios de doctorado analicé los principales fondos documentales en Francia y en España con el objeto de establecer un corpus de manuscritos de temática apocalíptica en lengua romance, tanto en español como en francés, redactados a lo largo de los últimos tres siglos de la Edad Media (Rubio, 2016).

Con este artículo, que supone una síntesis de parte de mi investigación doctoral, proponemos una organización de los temas apocalípticos más habituales en la literatura en lengua francesa. Hemos establecido cinco temas que a su vez se reúnen en dos grupos, en función de sus características comunes.

El primer grupo es el que contiene el mayor número de documentos, que por ello hemos denominado temática principal, y engloba tres temas, a saber, el Anticristo, los Signos del Juicio Final y el Juicio Final. Aunque estos tres temas tienen su origen en los evangelios cristianos, se desarrollarán plenamente en la literatura apocalíptica cristiana de la Antigüedad tardía y la Alta Edad Media.

El segundo grupo, que hemos denominado temática secundaria, comprende dos temas, a saber, el Último Emperador y los Pueblos Inmundos. Estos temas no aparecen de forma aislada en la literatura, sino que forman siempre un episodio dentro de un texto mayor. Aunque están incluidos en la tradición apocalíptica cristiana, su origen es, al contrario que los textos de la temática principal, netamente medieval.

Gnisci (2001: 161) considera que «la tematología se coloca en un cruce estratégico de dinámicas y relaciones con el imaginario, con la historia de las ideas, de las ideologías, de la mentalidad, de la sensibilidad». En un cruce similar hemos establecido este artículo, pues los autores de los documentos que forman nuestro corpus escogieron una serie de temas surgidos de la tradición apocalíptica en lengua latina y crean una nueva tradición, esta vez en lengua romance.

Naupert (2001: 122) considera, en esta misma línea, que «un conjunto “temático” se convierte en objeto de estudio cuando es eco o resonancia reconocible y significativa, cuando acusa creativamente una tradición cultural compartida». En este mismo sentido avanzado por Naupert, consideramos que los manuscritos que constituyen nuestro corpus comparten las características principales que los sitúan dentro de la tradición apocalíptica medieval y, de forma más general, de la tradición apocalíptica judeocristiana.

Con este artículo nos hemos propuesto dos objetivos: en primer lugar, establecer un contexto a la temática apocalíptica medieval en lengua romance; y, en segundo lugar, establecer una serie de criterios temáticos para crear un corpus de textos literarios medievales cuya temática sea el fin del mundo.

## 1. Contexto y evolución de la literatura apocalíptica

El pensamiento apocalíptico, así como la producción literaria que genera, forma un *continuum* que se mantiene desde sus orígenes judíos hasta la Edad Media. La tradición apocalíptica evoluciona a través de los siglos y de los textos conservados, incluyendo los primeros relatos proféticos judíos de la Biblia hasta las creaciones netamente medievales como el poema *Des quinze signes du Jugement Dernier*, pasando por los *Apocalipsis* de los primeros cristianos. De este modo se establece un fructífero diálogo entre el pensamiento apocalíptico y la producción literaria que de dicho pensamiento se deriva, superando incluso los límites de la literatura religiosa.

No obstante, delimitaremos la producción apocalíptica en el tiempo en función de ciertas características. McGinn (1998: 2-36) divide la literatura apocalíptica en varios periodos: en primer lugar, la literatura apocalíptica judía, que se ocupa del apocalipticismo judío desde sus orígenes, allá por el siglo VII a.C. hasta el siglo II a.C. La literatura de este periodo es netamente judía y constituye la base del apocalipticismo cristiano posterior.

En segundo lugar, tenemos el periodo que McGinn (1998) denomina «clásico» y que va del siglo II a.C. hasta, aproximadamente, el siglo II d.C. En este periodo, la

influencia de la cultura helena, especialmente en el Levante mediterráneo, es notoria. Se observa una confluencia de la tradición judía, las nuevas influencias griegas y la irrupción del cristianismo y su pensamiento apocalíptico.

En tercer lugar, encontramos el periodo patrístico, que se extiende del siglo II al siglo V. Este es el periodo de formación de una literatura apocalíptica netamente cristiana que mantiene y desarrolla las amplias influencias judías y griegas que precedieron a este periodo.

McGinn (1998) señala que la Edad Media constituye el cuarto y último periodo de la evolución del pensamiento apocalíptico, que va del siglo V al XV. Dado que nuestro artículo se centra en la producción apocalíptica en lengua francesa, haremos una subdivisión entre Alta Edad Media (siglos V-XI) y Baja Edad Media (siglos XII-XV). El grueso de la literatura apocalíptica en lengua romance se circunscribe a este último periodo, de modo que resulta relevante ver dónde la tradición en lengua latina, predominante desde la época patrística, pasa a la lengua romance.

De modo que haremos un breve recorrido por la literatura apocalíptica desde sus orígenes, con el objetivo de determinar qué temas apocalípticos se mantienen en la literatura en lengua romance con respecto a la literatura apocalíptica principal en hebreo, latín y griego.

La literatura apocalíptica judía surge unos 60 años antes del exilio de Babilonia (587 a.C.), aunque, en este sentido, se trata más de literatura profética que apocalíptica (Puech, 1993: 144-146). Sin embargo, la intensidad de sus imágenes y sus motivos han propiciado que se incluya en la tradición apocalíptica occidental. Los textos más conocidos del periodo previo al exilio son los libros de Nehemías, Jeremías e Isaías, que aparecen en el Antiguo Testamento, y el Apocalipsis de Zefanías. Una de las características más notables de dicha literatura, por cuanto tiene de duradera dentro de la tradición apocalíptica, es la de la destrucción del mundo a causa de los pecados humanos. Consideraban que la decadencia y la corrupción de la humanidad en este periodo alcanzaron tal nivel que el fin del mundo debía ser inminente.

Una de las características fundamentales de la literatura apocalíptica de este periodo es la interpretación teológica de la historia, que busca una explicación a la desaparición del estado de Israel tras la invasión y el exilio de Babilonia (Albertz, 1999: 472-475). Esta búsqueda de sentido escatológico será una constante en la literatura apocalíptica posterior.

Además de esta interpretación teológica, se establecen una serie de temas apocalípticos que tendrán un amplio recorrido en la literatura posterior, a saber, los cataclismos cósmicos como signos de la intervención divina, las experiencias visionarias, las acciones simbólicas y el lenguaje sofisticado y lleno de fuerza, que aparecen sobre todo en el libro de Ezequiel. Este libro será una de las mayores y más duraderas influencias de la literatura apocalíptica cristiana como quedará de manifiesto a lo largo de este artículo.

El siguiente periodo de la literatura apocalíptica judía, siguiendo la división establecida por McGinn, comienza con el regreso del exilio (583 a. C.) y se extiende hasta la conquista de Palestina por parte de Alejandro Magno (333 a. C.). A medida que la influencia helena aumenta, la literatura apocalíptica judía evoluciona hacia posturas más generales, donde se incluye ya a los gentiles. De este periodo, y similares al libro de Ezequiel citado anteriormente, son los libros de Joel y Daniel, que también forman parte del *continuum* apocalíptico judío y cuyas imágenes y narraciones también tendrán una gran influencia en los apocalipsis cristianos de la Antigüedad tardía.

En este periodo clásico del apocalípticismo occidental se redactan la mayor parte de los Apocalipsis propiamente cristianos, muy influidos, no obstante, por el apocalípticismo judío y las corrientes helenas del periodo anterior. Ambas tendencias provocarán tensiones en el seno de la comunidad judía y, por extensión, en la producción literaria apocalíptica, creando dos tendencias antagónicas dentro de la misma, aquellos que consideran aceptable la influencia helena y aquellos que la consideran pernicioso para las tradiciones judeocristianas.

En esta atmósfera de conflicto entre tradición y modernidad, entre poder político y poder religioso, se redactan la mayoría de los textos apocalípticos que más adelante se conocerán bajo el nombre genérico de *apocrypha* y *pseudepigrapha*, que conformarán el grueso de la producción apocalíptica posterior. La Ley tradicional judía es el marco privilegiado de este tipo de textos que, al ser alimentados por las profecías antiguas, redescubren y aumentan los antiguos anuncios escatológicos (Puech, 1993: 184).

En este periodo de influencias cruzadas, de inestabilidad y de tensiones surgen tanto las primeras iglesias cristianas como sus primeros textos apocalípticos. Es muy difícil, por lo tanto, establecer fronteras claras entre textos judíos y textos cristianos, ya que estos consideraban los textos judíos como propios. Sin embargo, la separación entre cristianos y judíos se hizo rápidamente, debido tanto a la concepción que los primeros cristianos tenían de sí mismos y de su teología como al rechazo que provocaban entre los judíos (Puech, 1993: 243-250).

Cristo y su mensaje sintetizan la esperanza escatológica de la religiosidad judía contemporánea de los primeros cristianos: la aparición del Mesías que liberará al pueblo judío. No olvidemos que los primeros cristianos eran en origen judíos de Jerusalén y formaban una secta apocalíptica inscrita en el judaísmo palestino, al mismo nivel que los esenios de Qumram, entre otros. Teniendo en cuenta que consideraban a Jesús como Mesías, la esperanza escatológica de los primeros cristianos basculó hacia la segunda venida de Jesús, tal y como él la había anunciado, segunda llegada que traía aparejada el fin de la historia. No obstante, su posterior expansión entre los gentiles les obliga a adaptar el discurso (Eliade, 2005: 406-ss). Esta adaptación se extiende a toda la literatura religiosa, incluyendo la literatura apocalíptica.

Este cambio en la esperanza escatológica de los primeros cristianos opera asimismo un cambio en la literatura apocalíptica, que se centra, a partir de ahora, en la importancia dada a la visión del futuro, mientras que hasta el momento se centraba en la concepción del pasado y su posible relación con los acontecimientos futuros. De manera que la literatura apocalíptica de la época patrística (100-500 d.C.) se ocupa principalmente del futuro, donde impera el análisis sobre aquello que sucederá después de la muerte, ya sea personal o colectiva (Collins, 1996). La historia está predeterminada por la voluntad divina (McGinn, 1998: 15), por lo que el pasado deja de tener interés para los cristianos.

La literatura apocalíptica de este periodo, pues, tiene como objetivo analizar el destino colectivo de la cristiandad. En este periodo se establecen los temas principales de la literatura apocalíptica cristiana que se mantendrán, con algunos cambios, a lo largo de la Antigüedad tardía y la Edad Media: el Anticristo, la duración del mundo y el reino de los mil años.

Siguiendo con la división de McGinn (1998) que señalamos al principio, en este periodo patrístico surgen los oráculos, de origen grecorromano, y los apocalipsis, de origen judío, como principales medios de difusión de la tradición apocalíptica cristiana. Tanto unos como otros tendrán un gran éxito durante toda la Edad Media. A pesar de que el canon bíblico establecido por Ireneo de Lyon en el siglo III solo reconoce un Apocalipsis –el de Juan–, circulaba un gran número de ellos entre los círculos cristianos de dicho periodo, lo que da cuenta del interés que suscitaba el pensamiento apocalíptico en la época. Una de las imágenes más habituales en este tipo de textos es la destrucción final del mundo a través de cataclismos generalizados que preceden el Juicio Final.

Ireneo de Lyon marca, al mismo tiempo, un nuevo punto de inflexión en lo que a literatura apocalíptica se refiere: a pesar del gran número de oráculos y apocalipsis que se redactaron en esta época, el final del periodo conocerá la reorganización del canon y el aumento de la labor de exégesis de la producción apocalíptica cristiana, que será constante a partir de este momento. Salvo excepciones, los temas apocalípticos que dominarán la Edad Media ya se habían establecido en este momento.

La producción apocalíptica medieval (500-1500 d.C.) es, pues, una mezcla de comentarios a los textos canónicos, de reescritura de los mitos apocalípticos precedentes y, en menor medida, de inclusión de algunas novedades en la tradición apocalíptica cristiana. La Edad Media, aún más que la Antigüedad, alimentó sus miedos escatológicos a través de los eventos históricos y sociales. Las guerras, los cismas, las invasiones bárbaras, la aparición del islam, las crisis y las epidemias exaltaron ciertos aspectos de la escatología medieval.

Destacan tres textos en este periodo, cuya influencia, como veremos más adelante en el corpus en lengua francesa, es notable: el *Apocalipsis* de Pseudo-Methodio, del

siglo VII, el *Tratado del Anticristo* de Adso de Montier-en-Der, del siglo X, y la producción apocalíptica de Joachim de Fiore durante el siglo XII.

Si bien la literatura apocalíptica de la Edad Media se redacta en latín, durante la Baja Edad Media se produce un bilingüismo *de facto* entre el latín, mayoritario, y las lenguas romances, en plena expansión. El francés, en el caso que nos ocupa, traduce, adapta e incluso crea nuevos documentos basados en la tradición apocalíptica latina.

Con respecto a la temática, hay ciertos temas que no pasarán a la lengua vulgar o, hasta donde sabemos, no se ha encontrado testimonio documental de dicho paso. No podemos olvidar a este respecto que la sociedad medieval era una sociedad eminentemente oral y los documentos escritos son, por ello, raros y costosos. No obstante, los documentos conservados son una parte significativa de la literatura medieval, pues dan cuenta de los temas y motivos que pasaron de la tradición latina a la incipiente tradición romance.

## 2. Establecimiento del corpus

Hemos establecido tres criterios principales a la hora de escoger los manuscritos franceses de temática apocalíptica que formarán nuestro corpus.

El primer criterio es de orden lingüístico, ya que todos los documentos que constituyen nuestro corpus están redactados en francés. De esta manera podemos establecer una correlación entre los textos apocalípticos en lengua latina, que son la fuente original, con los manuscritos de nuestro corpus para determinar qué temas y qué recursos pasaron de una literatura a otra y, por extensión, qué temas apocalípticos de la literatura latina se difundieron en lengua francesa.

El segundo criterio es de orden temporal, los documentos que hemos seleccionado son representativos de la temática apocalíptica en francés durante la Baja Edad Media. Los primeros documentos franceses de temática apocalíptica de los que tenemos noticia aparecen durante el siglo XIII. En el siglo XIV se reduce enormemente el número de textos de temática apocalíptica conservados en los fondos manuscritos; sin embargo, a lo largo del siglo XV, el número de manuscritos conservados aumenta ligeramente, acercándose a las cifras del siglo XIII. Los documentos que proponemos como corpus de temática apocalíptica medieval, pues, fueron redactados durante los últimos tres siglos de la Edad Media, del siglo XIII al XV.

El tercer y último criterio es la elección del fondo documental. La Bibliothèque nationale de France conserva el mayor número de manuscritos medievales de Francia, por lo que hemos optado por analizar su fondo manuscrito para seleccionar los documentos de temática apocalíptica que formarán nuestro corpus.

En este sentido, los manuscritos<sup>1</sup> que analizaremos a continuación se circuns-

---

<sup>1</sup> A la hora de designar los manuscritos medievales, seguiremos las indicaciones del Comité des travaux historiques et scientifiques de l'École Nationale de Chartes (2001), cuyo esquema es el siguiente: en

criben a Francia, tanto a nivel geográfico como lingüístico. Además, prácticamente todos se conservan, como acabamos de señalar, en el fondo manuscrito de la BnF. En el caso del poema *Les quinze signes du Jugement Dernier*, que fue muy popular en la época, su difusión fue amplísima y encontramos manuscritos en Inglaterra, Bélgica, Holanda y Suiza (Mantou, 1966, 1967; von Kraemer, 1966; Rubio & Trachsler, 2007).

### 3. Temática apocalíptica en lengua romance

Solo cinco temas de la tradición apocalíptica en lengua latina fueron adaptados a la incipiente literatura en lengua francesa. De estos cinco temas, tres tienen la más amplia difusión, esto es, el Anticristo, los signos del Juicio Final y el Juicio Final, y constituyen el grupo de temática principal de nuestro corpus. Los otros dos, el Último Emperador y los Pueblos Inmundos, forman el grupo de temática secundaria.

Dividir así los temas de la literatura apocalíptica responde a dos características inherentes a los documentos. La mayor parte de los manuscritos conservados con temática apocalíptica se incluye dentro primer grupo de literatura apocalíptica en lengua francesa, mientras que los temas del segundo grupo siempre forman parte, sea como escenas, sea como episodios, de otros textos más amplios.

En el grupo principal, el primer tema que encontramos es el tema del Anticristo, que, como su propio nombre indica, es el Enemigo Final de Cristo. Este fue uno de los temas de la literatura apocalíptica que más estimuló la imaginación de los autores patrísticos y medievales. Dicho personaje, como tema de la literatura apocalíptica, aparece en los textos del Nuevo Testamento y su influencia va aumentando con el tiempo sin sufrir grandes cambios.

El segundo tema de la temática apocalíptica principal son los signos del Juicio, que es una enumeración de cataclismos y fenómenos extraordinarios que anuncian el Juicio Final. Este es el tema más difundido de la literatura apocalíptica medieval en lengua francesa por número de documentos conservados y difusión geográfica en Europa.

El tercer y último tema de este grupo principal es el Juicio Final, es decir, el momento último de la espera cristiana, el juicio en el que el Hijo de Dios separa a los justos de los pecadores, otorgando a cada uno castigo o recompensa según las obras realizadas durante su vida.

El tema del Anticristo tiene una relación directa con la literatura neotestamentaria, de donde surge, sin embargo, los signos del Juicio Final y el Juicio Final, son una preocupación más propia de la Antigüedad Tardía y la Alta Edad Media. Si el Anticristo se mantiene como tema literario desde su aparición en los Evangelios y otros textos de los primeros cristianos, los dos últimos surgen de dos temas de la literatura

---

primer lugar, se consigna la Biblioteca donde se conserva el manuscrito (en nuestro caso, BnF para la Bibliothèque nationale de France); seguidamente, el fondo donde se encuentra y el número asignado en el catálogo a dicho manuscrito; y para terminar, la foliación que indica dónde se halla el texto en cuestión dentro del volumen.

patrística, la Duración del mundo y el Reino de los mil años. Desde el punto de vista temático, estos dos últimos temas dejan de ser relevantes en la literatura medieval en lengua francesa, en detrimento de los Signos del Juicio Final y del Juicio Final propiamente dicho.

Los dos temas que forman el grupo secundario de temática apocalíptica son el Último Emperador y los Pueblos Inmundos, que no tendrán ni la misma difusión ni recepción que los temas del grupo principal en lengua francesa.

El primero de estos temas secundarios, el último Emperador, es el personaje que representa al Imperio –el poder terrenal– y que someterá, en los últimos días del mundo, el poder imperial al Reino de Dios –el poder espiritual (Garstad, 2012)–.

El segundo de los temas es la leyenda de los pueblos inmundos, denominación genérica de aquellos que formarán las huestes del Anticristo durante los últimos momentos de la Cristiandad; esta denominación agrupa varias leyendas medievales (Garstad, 2012).

Una vez establecidos los temas principales y secundarios de la literatura apocalíptica en lengua romance, analizaremos los manuscritos que forman nuestro corpus.

### 3.1. Temática principal

En el corpus de documentos cuyo tema principal es el Anticristo, se observan dos subgrupos, diferenciados en función del tratamiento literario otorgado a dicho personaje.

El primer grupo incluye los manuscritos que narran la vida del Anticristo de manera biográfica, desde su nacimiento hasta su muerte. Estos manuscritos se incluyen en florilegios hagiográficos, de ahí que muchos estén titulados solo como *d'Antéchrist*, ya que imitan la estructura narrativa de las vidas de santos. A pesar de la unidad temática de los nueve manuscritos que forman este grupo, los títulos no están unificados: seis corresponden a esta denominación de *(Vie) d'Antéchrist* (BnF, f. fr. 411; BnF, f. fr. 412; BnF, f. fr. 987; BnF, f. fr. 24862; BnF, f. fr. 25532; BnF, n. a. fr. 10128), en tanto que los tres restantes tienen cada uno de ellos una denominación distinta: el primero de ellos responde a la denominación, más general, de *Légende de l'Antéchrist* (BnF, f. fr. 19531), el segundo al título de *Comment Antecrist naistra* (BnF, f. fr. 6647) y el tercero y último, a la denominación de *Liber de Antecrist* (ARS 3645).

El segundo grupo de manuscritos sobre el Anticristo se centra en las circunstancias que rodearán la llegada de este, sin interesarse por narrar su biografía. En este grupo encontramos ocho manuscritos, divididos a su vez en dos subgrupos en función del título: el primero de ellos se titula *l'Avenement Antéchrist* y cuenta con cinco manuscritos (BnF, f. fr. 413; BnF, f. fr. 1038; BnF, f. fr. 1157; BnF, f. fr. 1444; y BnF, f. fr. 23117); el segundo subgrupo se denomina *La venue Antéchrist* y está formado por tres manuscritos (BnF, f. fr. 422; BnF, f. fr. 909; y BnF, f. fr. 1370).

La gran mayoría de estos manuscritos son deudores del texto latino *De ortu et tempore Antichristi* de Adso de Montier-en-Der (Verhelst, 1976), redactado a mediados

del siglo X por Adso, abad de Montier-en-Der por expreso deseo de Gerberga, esposa de Luis IV de Ultramar (Verhelst, 1976: 8). Este tratado recopila las especulaciones de la época acerca de la vida del Anticristo, de ahí el carácter biográfico con el que pasará a algunos de los textos en lengua francesa, como los manuscritos BnF, f. fr. 413, BnF, f. fr. 909, BnF, f. fr. 987 y BnF, f. fr. 1370, que son traducciones al francés de dicho texto latino.

En resumen, diecisiete manuscritos franceses tienen como tema central el Anticristo. La distribución temporal de estos, como hemos señalado más arriba, es desigual y se concentran en el siglo XIII, donde encontramos diez manuscritos. En el siglo XIV, y es una constante desde el punto de vista temático y documental, el número de manuscritos se reduce a su mínima expresión y solo encontramos un ejemplar. En el siglo XV, sin embargo, el interés por el fin del mundo se reactiva y encontramos seis documentos que incluyen el tema del Anticristo.

En lo que respecta al aspecto formal, es significativo que, de los diecisiete manuscritos señalados, solo cuatro están redactados en verso (ms. f. fr. 411; ms. f. fr. 1444; ms. f. fr. 24862; ms. ARS 3645), mientras que los trece restantes están redactados en prosa. Es interesante señalar el aspecto formal porque el texto *Des quinze Signes du Jugement Dernier*, que veremos inmediatamente, fue mucho más difundido en verso que en prosa: de los treinta y dos manuscritos que se conservan, veintisiete están redactados en verso, mientras que solo cinco se redactaron en prosa.

Los manuscritos franceses que conservan el tema del Anticristo son los siguientes:

- BnF, f. fr. 411, fol. 287, en verso;
- BnF, f. fr. 412 fol. 226r-226v, en prosa;
- BnF, f. fr. 413, fol. 104-106, en prosa;
- BnF, f. fr. 422, fol. 127, en prosa;
- BnF, f. fr. 909, fol. 44v-45v, en prosa;
- BnF, f. fr. 987, fol. 247, en prosa;
- BnF, f. fr. 1038, fol. 162r-163v, en prosa;
- BnF, f. fr. 1157, fol. 239-243, en prosa;
- BnF, f. fr. 1370, fol. 135-136, en prosa;
- BnF, f. fr. 1444, fol. 60r-61, en verso;
- BnF, f. fr. 6647 (*Ci conte comment Antecrist naistra*), fol. 234v-235r, en prosa;
- BnF, f. fr. 19531 (*Légende de l'Antéchrist*), fol. 16v-19v, en prosa;
- BnF, f. fr. 23117, fol. 126v-135v, en prosa;
- BnF, f. fr. 24862, fol. 98v-101v, en verso;
- BnF, f. fr. 25532, fol. 318v-320, en prosa;
- BnF, n. a. fr. 10128, fol. 220, en prosa;
- ARS 3645 (*Liber de Antecrist*), fol. 4-24r, en verso.

Los Signos del Juicio Final es el relato de las catástrofes y los prodigios que precederán el Juicio Final. Una de las grandes diferencias con el tema del Anticristo que acabamos de ver es su celeridad. Estos signos, quince en la versión extendida en Francia, se producirán en un intervalo de quince días, mientras que el relato del Anticristo, como biografía que es, se extiende durante varios años antes de llegar al Juicio Final.

Como ya hemos señalado, el tema de los Quince signos del Juicio Final fue el tema más difundido en Francia durante la Edad Media. Encontramos un gran número de manuscritos que conservan dicho tema, lo que, unido a la amplia difusión del francés como lengua durante el periodo tardomedieval en Europa, permite encontrar versiones más allá de las fronteras francesas.

Estos quince signos ocuparán un periodo de quince días, como decíamos, a signo por día, por lo que el tiempo que se les concede a los cristianos para prepararse ante el inminente Juicio es extremadamente reducido. Este periodo de contrición contrasta con el que se indica en los textos sobre del Anticristo, cuyo reinado durará tres años y medio, a los que se añade cuarenta y cinco días una vez muerto, de modo que los cristianos tendrán tiempo de hacer penitencia y prepararse para el posterior Juicio Final, como aparece en la tradición apocalíptica previa. Esta diferencia invita a pensar que ambos temas evolucionaron de manera independiente el uno del otro.

El tema de los Quince signos fue ampliamente difundido bajo la forma de poema. La mayor parte de los poemas conservados de este tema, al contrario que el tema del Anticristo, están en octosílabos, seguida de una versión en alejandrinos. Que la versión más documentada sea en octosílabos, así como ciertas expresiones incluidas en el texto (como se observa en el primer verso del poema, «*oez trestuit communément*»), indican que se trata de la transcripción de una versión oral. Tenemos dos versiones, pues, en lengua francesa, una primera en verso octosilábico (Mantou, 1966), y otra, bastante más exigua, en prosa (Mantou, 1967).

A esto debemos añadir la diferencia en cuanto a la extensión del poema frente al texto en prosa. La extensión del poema octosilábico oscila entre los 167 versos en el texto publicado por Mantou (1966: 835-840) a los 444 versos del poema publicado por von Kraemer (1966: 61-92), mientras que el texto en prosa oscila entre las veintidós líneas del manuscrito 9106 de la *Bibliothèque Royale de Belgique* (Mantou, 1967: 840-841) y las veintiocho en el ms. fr. 1370. La versión en octosílabos con rima pareada, con una longitud media de 430 versos, es la forma más extendida de este tema: de los treinta y dos manuscritos que se conservan, veinticinco corresponden a dicho poema octosilábico. Los siete manuscritos restantes se dividen en dos textos en verso alejandrino (BnF, f. fr. 1444, 3516) y cinco en prosa (BnF, f. fr. 909, 1370, 15212, 19397; y Bruxelles, *Bibliothèque Royale*, 9106).

Se conservan, pues, treinta y dos manuscritos de este tema apocalíptico en lengua francesa, de los que veinte se encuentran en el fondo manuscrito de la BnF (dieciocho en el fondo francés y dos en la Bibliothèque de l' Arsenal). Tres de estos manuscritos (ms. fr. 909, ms. fr. 1370 y ms. fr. 15212) son desconocidos para Reine Mantou y Erik von Kraemer y contienen la versión en prosa del tema de los Quince Signos: el manuscrito 1370 contiene dos versiones del tema, una en verso octosilábico y otra en prosa.

A los veinte manuscritos del fondo francés de la BnF hemos añadido los doce documentos conservados en otros fondos y estudiados por ambos autores: encontramos testimonios en otras dos ciudades francesas (Lyon y Tours) y, fuera de las fronteras de Francia, en Inglaterra (seis ejemplares), Bélgica (dos ejemplares), Suiza (un ejemplar) y Holanda (un ejemplar). Así, los manuscritos que contienen el tema de los Quince signos del Juicio Final<sup>2</sup> en francés son los siguientes:

- ARS 2997, fol. 130rb<sup>3</sup> [Mantou V / Kraemer Ø], en verso octosilábico;
- ARS 5204, fol. 97rc-98va [Mantou K / Kraemer L], en verso octosilábico;
- BnF, f. fr. 834, fol. 126ra-128rb [Mantou C / Kraemer A], en verso octosilábico;
- BnF, f. fr. 837, fol. 112rb-114rb [Mantou A / Kraemer B], en verso octosilábico;
- BnF, f. fr. 909, fol. 44r-45v, en prosa;
- BnF, f. fr. 1370, fol. 24vb-26rb [Mantou U/ Kraemer H], en verso octosilábico;
- BnF, f. fr. 1370, fol. 136r-139v [Mantou Ø/ Kraemer Ø], en prosa;
- BnF, f. fr. 1444, fol. 61ra-va [Mantou], en verso alejandrino;
- BnF, f. fr. 3516, fol. 155r-156vc [Mantou], en verso alejandrino;
- BnF, f. fr. 1526, fol. 183ra-185vb [Mantou I / Kraemer C], en verso octosilábico;
- BnF, f. fr. 1533, fol. 33rb-36rb [Mantou A / Kraemer D], en verso octosilábico;
- BnF, f. fr. 2094, fol. 197vb-199rb [Mantou D /Kraemer E], en verso octosilábico;
- BnF, f. fr. 2168, fol. 186rb-188vb [Mantou T / Kraemer F], en verso octosilábico;
- BnF, f. fr. 12483, fol. 151 ra-152 rb [Mantou P / Kraemer G], en verso octosilábico;
- BnF, f. fr. 14963, fol. xlvi va-xlviii r [Mantou H / Kraemer Ø], en verso octosilábico;

<sup>2</sup> Estos documentos fueron estudiados por Reine Mantou y Erik von Kraemer en 1966, de ahí que señalemos el lugar que ocupa dentro de su clasificación particular.

<sup>3</sup> Se trata de un manuscrito fragmentario.

- BnF, f. fr. 15212, fol. 1r-1v, en prosa;
- BnF, f. fr. 19152, fol. 24vb-26rb [Mantou U / Kraemer H], en verso octosilábico;
- BnF, f. fr. 19397, fol. 106v-108v [Mantou], en prosa;
- BnF, f. fr. 20040, fol. 118vb-120vb [Mantou O / Kraemer I], en verso octosilábico;
- BnF, f. fr. 25545, fol. 104rb-106va [Mantou G / Kraemer K]<sup>4</sup>, en verso octosilábico;
- Bern, Burgerbibliothek, 354, fol. 60vb-63rb [Mantou R / Kraemer X], en verso octosilábico;
- Bruxelles, Bibliothèque Royale, 9106, fol. 253ra-253vb [Mantou], en prosa;
- Bruxelles, Bibliothèque Royale, 9229 / 9230 [Mantou M / Kraemer U], en verso octosilábico;
- Cambridge, Gonville and Caius College, 435 / 435, fol. 139rb-143ra [Mantou N / Kraemer Q], en verso octosilábico;
- Cambridge, St John's College, B 9, fol. 53rb-55rb [Mantou S / Kraemer S], en verso octosilábico;
- Cambridge, University Library, G.g. I. 1, fol. 113rb-36va [Mantou J / Kraemer Q], en verso octosilábico;
- La Haye, Bibliothèque Royale, 71. A. 24 (olim Y 389), fol. 72rc-73vb [Mantou L / Kraemer V], en verso octosilábico;
- London, British Library, Add. 15606, fol. 124ra-127va [Mantou E / Kraemer O], en verso octosilábico;
- London, Lambeth Palace, 522, fol. 150r-158v [Mantou Q / Kraemer P], en verso octosilábico;
- Lyon, Bibliothèque Municipale, 584, fol. 14vb-16ra [Mantou X / Kraemer M], en verso octosilábico;
- Oxford, Bodleian Library, C.C. College, 36, fol. 46ra-47ra [Mantou W / Kraemer T]<sup>5</sup>, en verso octosilábico;
- Tours, Bibliothèque Municipale, 927, fol. 40v-46v [Mantou F / Kraemer N], en verso octosilábico.

El último de los temas del grupo principal de la literatura apocalíptica es el Juicio Final, episodio en el que Jesús descenderá a la tierra para juzgar a la humanidad por sus obras y, en función de las mismas, recompensar a los justos o castigar a los pecadores. Tanto el tema del Anticristo como el tema de los Signos del Juicio Final tienen como episodio final el tema del Juicio en los textos franceses de la Baja Edad

<sup>4</sup> El poema se incluye en una antología de *fabliaux*.

<sup>5</sup> Incompleto por el final.

Media. En el ms. fr. 2094, el tema del Juicio Final aparece tras el relato de los Quince signos, en tanto que en el ms. fr. 1370, aparece tras el tema del Anticristo.

Con esto queremos poner de relieve que, en el caso del tema que nos ocupa, se une a los otros dos temas que hemos visto con anterioridad, formando textos que relacionan los dos temas principales, a saber, el Anticristo y el Juicio Final y los Signos y el Juicio Final. Existen, además, cinco manuscritos, cuatro en prosa y uno en verso alejandrino, que tratan el tema del Juicio Final de forma aislada, sin relación con los otros dos temas mencionados. Del Juicio Final se conservan, pues, los siguientes documentos en la Biblioteca Nacional de Francia:

- Paris, BnF, f. fr. 1038, fol. 164r (siglo XIII, en prosa)
- Paris, BnF, f. fr. 1444, fol. 61rb (siglo XIII, en verso alejandrino)
- Paris, BnF, f. fr. 6447, fol. 235v (siglo XIII, en prosa)
- Paris, BnF, f. fr. 19531, fol. 19v (siglo XIII, en prosa)
- Paris, BnF, f. fr. 24868, fol. 235v (siglo XV, en prosa, en mal estado de conservación).

### 3.2. Temática secundaria

La característica principal de los textos pertenecientes a la temática secundaria es que no constituyen textos per se, sino que son solo escenas o episodios de un texto apocalíptico mayor, al contrario que los temas pertenecientes a temática principal, que sí forman textos independientes. Así, los dos temas que forman la temática secundaria, el Último Emperador y los Pueblos Inmundos, se encuentran, en la literatura en lengua francesa, dentro de otros textos, bien como anécdotas, bien como referencias.

En el caso del Último Emperador, que en origen representaba al Emperador de Bizancio, aparece por primera vez en el Apocalipsis de Pseudo-Methodio (siglo VII), aunque se encuentran referencias también en los oráculos sibilinos (Alexander, 1971). En dicho apocalipsis, Pseudo-Methodio usa la figura del emperador para atraer su atención sobre la invasión musulmana de la Siria cristiana de la que fue contemporáneo. Sin embargo, potenciado por la imprecisión del texto original, lo que en origen hacía referencia al Emperador de Bizancio, con la evolución y la difusión del texto, podía ser atribuido realmente a cualquier mandatario, como sucedió en múltiples ocasiones.

En este sentido, las alusiones al Último Emperador forman parte, en los documentos que se encuentran en Francia, de las traducciones que se hicieron del *Tratado del Anticristo* de Adso de Montier-en-Der, cuyo original es del siglo X, pero se tradujeron al francés entre los siglos XIII y XIV como hemos señalado más arriba. Así, esta mención al Último Emperador, dado el contexto del *Tratado*, hace referencia a la figura de Carlomagno como emperador de Francia y lo relaciona con los hechos narrados en la vida del Anticristo.

El tema de los Pueblos Inmundos surge de la eventualidad de una invasión por parte de otros pueblos, temor muy extendido en la Antigüedad y en la Edad Media. Al igual que el tema del Último Emperador, la invasión musulmana de Siria en el siglo

VII alimenta los temores escatológicos de la población y estimulan la creatividad y la imaginación del autor del *Apocalipsis* al que acabamos de hacer referencia. Pseudo-Metodio asoció los ejércitos musulmanes que invadían Siria con las huestes del Anticristo de los últimos tiempos, que a su vez estaban asociados a los Pueblos Inmundos (Garsstad, 2012: 7). Aunque esta es la primera mención al tema bajo esta denominación de Pueblos Inmundos, existen alusiones previas, especialmente en lo que respecta a la posibilidad de una invasión: en el libro de Ezequiel (Ez 38, 14-18) se señala a las huestes que invadirán Israel desde el norte.

Estos pueblos del Norte que invadirán Israel al final de los días que se menciona en el libro de Ezequiel evolucionarán con el tiempo hasta convertirse en los pueblos recludos en el norte por parte de Alejandro Magno, episodio que aparece en la *Vida y hazañas de Alejandro de Macedonia* de Pseudo-Calístenes, en el siglo III. Todas estas leyendas y narraciones acabarán por confluír en el *Apocalipsis* de Pseudo-Metodio que, junto con la referencia del Pseudo-Calístenes, formarán el tema de los Pueblos Inmundos durante la Edad Media.

Así, la primera referencia a los Pueblos Inmundos en la literatura en lengua francesa se encuentra en las versiones del *Roman d'Alexandre* que se basan a su vez en una versión tardía de la *Vida y hazañas de Alejandro de Macedonia* que mezcla la leyenda de los Pueblos Inmundos encerrados en el Caspio con las referencias del Pseudo-Metodio que señalamos anteriormente<sup>6</sup>.

Es interesante señalar que el tema de los Pueblos Inmundos aparece también, en francés, en un contexto bastante alejado de la literatura apocalíptica, aunque más relacionado con la leyenda alejandrina: aparecen en el *Livre dou devisement du Monde* de Marco Polo (siglo XIII) y en el *Livre des Merveilles du monde* de Jean de Mandeville (s. XIV). Teniendo en cuenta que el tema central de ambos libros es el relato de los viajes de sus autores más allá de Europa, el tema de los Pueblos Inmundos adquiere un aspecto más geográfico que apocalíptico. De esta manera, tanto Marco Polo como Jean de Mandeville recuperan, quizás sin saberlo, el aspecto geográfico de la leyenda, que fue primordial durante la Antigüedad tardía (Anderson, 1928) y que desapareció en la Edad Media en detrimento del aspecto apocalíptico del tema.

#### 4. Conclusiones

El texto más popular, en cuanto a número de copias conservadas, de la literatura apocalíptica fue, sin duda, el poema *Des quinze signes du Jugement Dernier*. Además, que se conserven copias en distintas bibliotecas más allá de las fronteras de Francia es también indicador de dicha popularidad. Le sigue, en número de manuscritos conservados, los textos relacionados con la figura del Anticristo y, finalmente, los textos cuyo tema es el Juicio Final.

<sup>6</sup> Esta versión tardía de la novela griega se encuentra en los manuscritos B y M de dicha obra, los únicos que conservan el episodio (III.29) relativo a los Pueblos Inmundos (Pseudo-Calístenes, 2002: 177-178).

Estos tres temas, junto con el del Último Emperador y el de los Pueblos Inmundos, forman el corpus de temática apocalíptica en lengua romance durante el periodo medieval que proponemos. La literatura apocalíptica, cuyo origen se remonta al judaísmo anterior al exilio de Babilonia (587 a. C), ha evolucionado a largo de la historia occidental, hasta el periodo tardomedieval que nos ocupa, donde estos cinco temas, tres principales y dos secundarios, se difunden en lengua romance.

Los textos de contenido apocalíptico fueron copiados durante el siglo XII, aunque encontramos textos copiados en el siglo XIV, los menos numerosos, y en el siglo XV. Los manuscritos incluidos en el corpus propuesto en este artículo demuestran que el interés en los textos apocalípticos fue fluctuando a lo largo de la Baja Edad Media, siendo el siglo XIV, como decíamos, el menos interesado en este tipo de textos.

Con este corpus queremos sentar las bases para el estudio de la temática apocalíptica en la Baja Edad Media francesa y situar este subgénero literario en relación no solo con la literatura en lengua francesa, sino con la historia de las mentalidades en dicho periodo. Aunque el número de manuscritos conservados sea reducido, sobre todo en comparación con otras obras medievales, los textos apocalípticos escritos durante la Edad Media en lengua francesa no dejaron de difundirse tanto en el tiempo como en el espacio. Aunque no el único, el poema *Des quinze signes du Jugement Dernier* es el mejor ejemplo, dada su difusión y su recepción en el periodo medieval, del interés que suscitaba tanto la temática como el pensamiento apocalípticos.

#### REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ALBERTZ, Rainer (1999): *Historia de la religión de Israel en tiempos del Antiguo Testamento 1. De los comienzos hasta el final de la monarquía*. Madrid, Trotta.
- ALEXANDER, Paul Julius (1971): «Byzantium and the Migration of Literary Works and Motifs: the Legend of the Last Roman Emperor». *Medievalia et Humanistica*, 2, 47-68.
- ANDERSON, Andrew Runni (1932): *Alexander's gate; Gog and Magog and the inclosed Nations*. Cambridge (Mass.), Mediaeval Academy of America.
- COHN, Norman (1993): *En pos del milenio. Revolucionarios milenaristas y anarquistas místicos de la Edad Media*. Madrid, Alianza.
- COLLINS, John Joseph (1998): *The Apocalyptic Imagination: an Introduction to the Jewish Apocalyptic Literature*. Grand Rapids / Cambridge, W. B. Eerdmans.
- COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES (2001) : *Conseils pour l'édition des textes médiévaux I-II*. París, École Nationale de Chartes.
- ELIADE, Mircea (2000): *El mito del eterno retorno*. Madrid, Alianza Editorial.
- GARSTAD, Benjamin (2012): *Apocalypse Pseudo-Methodius: an Alexandrian world chronicle*. Cambridge, MA / Londres, Harvard University Press.
- GNISCI, Armando (2002): *Introducción a la literatura comparada*. Madrid, Crítica.

- KRAEMER, Erik von (1966): *Les Quinze signes du Jugement Dernier, poème anonyme de la fin du XII<sup>e</sup> ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle publié d'après tous les manuscrits connus avec introduction, notes et glossaires*. Helsinki, Societas scientiarum Fennica (Commentationes humanarum litterarum 38: 2).
- MANDEVILLE, Jean (2000). *Livre des merveilles du monde*. Edición de Christiane Deluz. París, Éditions du CNRS.
- MANTOU, Reine (1966): «*Les quinze signes du Jugement Dernier*; poème du XII<sup>e</sup> siècle». *Mémoires et publications de la Société des sciences des arts et des lettres du Hainaut*, 80, 113-121.
- MANTOU, Reine (1967): «Le thème des “quinze signes du Jugement Dernier” dans la tradition française». *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 45: 3, 827-842.
- MCGINN, Bernard (1994): *Apocalypticism in the Western Tradition*. Aldershot, Variorum.
- MCGINN, Bernard (1998): *Visions of the End. Apocalyptic traditions in the Middle Ages*. Nueva York, Columbia University Press.
- MARCO POLO, (2018): *Le devisement du monde*. Edición de Joël Blanchard y Michel Quereuil. Ginebra, Droz.
- NAUPERT, Cristina (2001): *La tematología comparatista. Entre teoría y práctica*. Madrid, Arco Libros.
- PSEUDO-CALÍSTENES (1977): *Vida y hazañas de Alejandro de Macedonia*. Edición de Carlos García Gual. Madrid, Gredos.
- PUECH, Henri-Charles (1993): *Historia de las religiones I-VI*. Madrid, Siglo XXI.
- RUBIO-REAL, Salvador & Richard TRACHSLER (2007): «Le profil du recueil: observations sur le contexte manuscrit des *Quinze Signes du Jugement dernier*». *Babel*, 16, 101-122.
- RUBIO-REAL, Salvador (2016): *Temática apocalíptica en Francia y Castilla durante la Baja Edad Media*. Tesis doctoral dirigida por Miguel Ángel Márquez Guerrero & Pablo Zambrano Carballo. Universidad de Huelva. URL: <http://hdl.handle.net/10272/12955>.
- VERHELST, Daniel (1976): *Adso de Montier-en-Der, De Ortu et tempore Antichristi*. Turnhout, Brepols (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaevalis, 45).

## Réintroduire les actes de langage dans l'enseignement du français langue étrangère

Leyre RUIZ DE ZAROBÉ

*Universidad del País Vasco / Euskal Herriko Unibertsitatea*

leire.ruizdezarobe@ehu.eus

<https://orcid.org/0000-0003-0596-1436>

### Resumen

Los actos de habla figuran en el centro de la enseñanza/aprendizaje de lenguas desde las metodologías comunicativas. En las metodologías actuales, aunque siguen siendo objeto de aprendizaje, han perdido algo de su centralidad y existe una cierta ambigüedad sobre su lugar y tratamiento, de modo que no suelen aparecer desarrollados en los métodos de enseñanza de lenguas. El objeto de este estudio es rehabilitar la enseñanza de los actos de habla de manera más sistemática y presentar un enfoque renovado para su enseñanza, tras mostrar su importancia capital en el desarrollo de la competencia comunicativa y social de las lenguas extranjeras, y más concretamente, del Francés Lengua Extranjera.

**Palabras clave:** actos de habla, pragmática, competencia comunicativa, francés lengua extranjera, lingüística aplicada.

### Résumé

Les actes de langage occupent une place centrale dans l'enseignement/apprentissage des langues depuis l'approche communicative. Bien qu'ils soient toujours objet d'apprentissage dans les méthodes actuelles, ils ont perdu un peu de leur centralité et il existe une certaine ambiguïté sur leur place et leur traitement, à tel point qu'ils sont rarement abordés dans les méthodes d'enseignement des langues. L'objet de cette étude est de réintroduire l'enseignement des actes de langage de façon plus systématique et de présenter une approche renouvelée à leur enseignement après avoir montré son importance capitale dans le développement des compétences communicatives et sociales des apprenants en langues étrangères et plus concrètement en Français Langue Étrangère.

**Mots clés :** actes de langage, pragmatique, compétence communicative, français langue étrangère, linguistique appliquée.

### Abstract

Speech acts have been in the focus of second language teaching since the inception of the communicative approach in the 1970's. In more recent methodologies, speech acts have

---

\* Artículo recibido el 30/04/2020, aceptado el 3/02/2021.

still been taken into consideration, although their place and treatment are not very clear nor very developed in them. This study aims to contributing to the teaching of speech act from an innovative perspective, after showing the importance of speech acts in the development of communicative competence in second language acquisition, and more precisely, French as a second language.

**Key words:** speech acts, pragmatics, communicative competence, French as a foreign language, applied linguistics.

## 0. Introduction

Les actes de langage (ou actes de parole) sont présents dans l'enseignement des langues depuis l'approche communicative jusqu'à nos jours. On les rencontre dans les divers référentiels pour l'enseignement des langues étrangères (LE), les curriculums, les méthodes ou les cours. Ces unités font partie de la pragmatique d'une langue et de la compétence à communiquer dans une langue. D'après le *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer* (CECR, 2001 : 17), « la compétence à communiquer langagièrement peut être considérée comme présentant plusieurs composantes : une composante linguistique, une composante sociolinguistique, une composante pragmatique ». Les actes de langage s'incluent à l'intérieur de la composante pragmatique et leur maîtrise permet d'obtenir une « compétence pragmatique » ou « utilisation réelle du langage dans la co-construction du discours » (*Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer. Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs*, 2018 : 145). Cette compétence pragmatique est composée non seulement d'actes de langage mais aussi d'autres éléments comme la cohérence et la cohésion, les implications conversationnelles, l'organisation du discours, le non-verbal et les aspects socioculturels entre autres.

Même s'il s'agit de l'une des composantes de la compétence communicative, les pratiques d'enseignement des langues sont loin de donner sa place à la compétence pragmatique et la passent sous silence ou la minimisent, privilégiant un autre domaine toujours considéré plus important pour l'apprentissage des langues comme la composante linguistique (particulièrement, la grammaire et le vocabulaire). Or, de plus en plus de voix se font entendre à propos de ce manque et du besoin d'avancer dans l'intégration de la compétence pragmatique dans les cours de langue (Cohen, 2018 ; Dumitrescu & Andueza, 2018). Cet article veut alors contribuer à combler cette lacune dans le domaine spécifique des actes de langage<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cette étude s'inscrit dans notre Projet de Recherche FFI2015-63715-P, financé par le Ministerio de Economía y Competitividad (MINECO) d'Espagne et par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Pour mener à bien notre tâche, nous commencerons par contextualiser cette problématique, en analysant le traitement des actes de langage dans l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE) ; ensuite, nous nous occuperons de mettre en relief et de justifier l'intérêt et l'importance des actes de langage ainsi que le besoin de considérer ces unités dans l'enseignement des langues aujourd'hui ; finalement nous proposerons un modèle d'enseignement d'un acte basé sur des critères méthodologiques issus de recherches récentes en didactique de la pragmatique qui se veut un traitement renouvelé des actes et qui peut s'intégrer dans une pratique didactique actuelle.

### **1. Les actes de langage dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE)**

Le modèle sous-jacent à un domaine considérable de l'enseignement de la compétence communicative est la théorie des actes de langage (Austin, 1962 ; Searle, 1969, 1975a, 1975b ; Vanderveken, 1988 ; Tzohatzidis, 1994 ; Kerbrat-Orecchioni, 2001), théorie qui met l'accent sur l'action véhiculée par les énoncés linguistiques. Elle a été introduite dans l'enseignement des langues dans le cadre des travaux du Conseil de l'Europe des années 70 dont le but était de déterminer les besoins langagiers de publics concrets et d'y donner réponse. À cette fin, des répertoires d'actes de langage ont été élaborés en plusieurs langues (*Un Niveau-Seuil*, 1976 pour le français). Ces répertoires ont été le point de départ de l'approche appelée « communicative » dont le but était d'acquérir une « compétence communicative » qui permette aux individus de communiquer dans les diverses situations de la vie quotidienne. L'unité centrale dans cette approche était l'acte de langage, appelé plus couramment « fonction » ou « acte de communication » parmi d'autres dénominations qui renvoyaient avec plus ou moins de justesse à la notion d'acte de langage. C'est à partir de cette unité centrale que les contenus grammaticaux, lexicaux et socio-culturels des unités didactiques ont été organisés. De manière sous-jacente, on estimait que les savoirs linguistiques n'étaient pas suffisants pour communiquer dans une langue et qu'il fallait alors d'autres savoirs sociaux, culturels et interactionnels pour être capable de communiquer efficacement dans une autre langue.

Plus tard, dans la perspective actionnelle du CECR (2001), la notion de communication n'est plus un objectif en soi mais elle se voit au service de l'action. La perspective privilégiée est donc de type actionnel et l'apprenant d'une langue est considéré comme un acteur social ayant à accomplir des tâches et, par conséquent, des actes de langage. Dans la perspective actionnelle, les actes de langage prennent alors tout leur sens parce qu'ils s'inscrivent dans des actions en contexte : ils sont, en fait, une forme d'action sociale intégrée dans un contexte.

Les actes de langage figurent dans le CECR au sein de la compétence pragmatique : « La compétence pragmatique recouvre l'utilisation fonctionnelle des ressources de la langue (réalisation de fonctions langagières, d'actes de langage) en s'appuyant sur des scénarios [...] d'échanges interactionnels (CECR, 2001: 18) », et, comme on l'a vu

précédemment, elle est considérée comme l'une des trois composantes de la compétence communicative que tout apprenant de langue étrangère (LE) doit acquérir, les deux autres composantes étant la composante linguistique et la composante sociolinguistique<sup>2</sup>.

Dans le volume récent actualisateur du Cadre, le *Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs* (VCND, 2018), la pragmatique est revalorisée et avec elle les actes de langage et la place que les actes occupent dans la compétence pragmatique : acquérir les actes de langage signifie acquérir la compétence fonctionnelle qui est définie comme « la *Souplesse* de l'utilisation du répertoire et la sélection des choix sociolinguistiques corrects » (VCND : 145). L'apprenant d'une LE doit donc être capable de connaître et d'utiliser les différents énoncés qui correspondent au répertoire d'un acte de langage ainsi que de savoir utiliser l'énoncé correspondant à une situation de communication concrète.

En termes de pragmatique, on dira que l'apprenant doit acquérir une « compétence pragmlinguistique » ainsi qu'une « compétence sociopragmatique », en accord avec la terminologie de Leech (1983) qui distingue la notion de « pragmlinguistique » ou les formes linguistiques qui réalisent un acte de communication particulier et la notion de « sociopragmatique » ou les facteurs sociaux qui gouvernent l'emploi de ces formes linguistiques dans une communauté particulière.

La pragmatique est donc considérée une composante fondamentale de la « compétence communicative » que tout apprenant de LE doit acquérir. Cependant, dans la pratique, la compétence pragmatique est peu enseignée dans les cours de langues. À notre avis, il existe plusieurs raisons qui expliquent cette réalité : premièrement, la pragmatique ne fait généralement pas partie des programmes de formation des professeurs ce qui fait que, souvent, ils ne savent pas comment faire face à son enseignement car ils doivent non seulement connaître la pragmatique de la LE, mais ils doivent aussi être capables de fournir des explications méta-pragmatiques sur la LE et sur les différences interculturelles entre la langue maternelle (LM) et la LE. D'ailleurs, s'ils sont amenés à recevoir cette formation, celle-ci n'est pas toujours orientée vers sa mise en pratique directe en classe (Pearson, 2018).

Deuxièmement, quoique la pragmatique comme science ait beaucoup évolué ces dernières années, il en est autrement pour ce qui est de ses applications à l'enseignement des langues. De nos jours, on n'a pas encore réussi à créer assez d'instruments pédagogiques disponibles pour l'enseignement de la pragmatique et tous les chercheurs dans ce domaine le signalent (par ex. Cohen, 2018). Ceci se voit reflété dans les mé-

---

<sup>2</sup> Robert *et al.* (2011), en cohérence avec le CECR, présentent, dans leur approche actionnelle et pragmatique pour l'enseignement du FLE, des contenus à enseigner divisés en contenus linguistiques, contenus pragmatiques et contenus sociolinguistiques et culturels.

thodes et les manuels d'enseignement du FLE qui comprennent peu de contenus pragmatiques et où ils apparaissent peu ou insuffisamment développés lorsqu'ils y sont présents.

Prenons le cas des actes de langage : leur traitement dans les méthodes montre quelques lacunes et incorrections comme les suivantes. Pour commencer, les actes de langage apparaissent dans les Index de manière très divergente : « actes de langage », « savoir-faire », « communication », « actes de communication », « fonctions », « objectifs fonctionnels », etc. c'est-à-dire qu'on les trouve sous des rubriques très diverses, parfois même au sein de la grammaire. En effet, souvent, les actes de langage, et plus largement la pragmatique, sont subordonnés à l'enseignement de la grammaire, à savoir qu'on relie un aspect syntaxique à un acte de langage comme l'impératif aux ordres par exemple. Pour montrer les énoncés linguistiques d'un acte de langage, on présente souvent un grand nombre d'énoncés d'une part, énoncés qui d'autre part, ne sont ni classifiés, ni hiérarchisés selon des critères syntaxiques ou d'usage. En outre, cette abondance d'énoncés ou l'anarchie dans leur présentation les rend difficiles à acquérir. Les variations linguistiques d'un acte de langage ne sont pas associées à un usage spécifique c'est-à-dire qu'on envisage rarement l'utilisation en situation des actes ou on trouve peu d'information sur la manière d'employer ces formulations. En effet, les actes de langage ne sont pas conçus généralement du point de vue socio-culturel. Les exercices ne simulent pas souvent l'usage réel de ces énoncés. De plus, on ne présente pas suffisamment d'échantillons de la langue pour observer l'usage de la langue. On remarque d'ailleurs un défaut très généralisé : celui de mélanger des actes de langage différents. Bref, ces matériels tels qu'ils se présentent, ne constituent donc pas un support pédagogique solide pour l'instruction pragmatique. Il s'impose alors d'inclure dans les manuels plus d'activités et de tâches concernant la composante pragmatique et de le faire de manière plus rigoureuse.

Malgré ceci, il existe des ressources et des matériels de qualité pour l'enseignement de la pragmatique et plus particulièrement des actes de langage, tels que des sites Internet, dont la création provient fondamentalement de chercheurs en pragmatique. L'un des sites les plus importants et les plus connus est celui de l'université de Minnesota, nommé CARLA (Center for Advanced Research on Language Acquisition), *Pragmatics and Speech Acts*, qui fournit beaucoup d'information et de ressources pour l'enseignement de la pragmatique. Le volet « Speech Acts » contient des descriptions d'actes de langage, des bibliographies, des ressources pour les professeurs telles que des leçons, des vidéos, etc. Les exemples d'actes de langage concernent surtout l'anglais, mais aussi l'espagnol, le japonais, le chinois, etc. Quant au français, sa présence est très minoritaire sur ce site Internet car on ne décrit que l'acte de langage « request » et « greetings » en français. L'autre site à signaler est celui de l'Université de Indiana à Bloomington, *Discourse Pragmatics*, qui fournit des matériels et des ressources pour les

apprenants, professeurs et chercheurs, surtout d'espagnol, considérant les variétés d'espagnol de plusieurs pays où cette langue est parlée. Comme on a analysé dans Ruiz de Zarobe (2020a), le mérite principal de ces sites se trouve dans le fait de représenter des initiatives pionnières et rigoureuses dans la création de propositions méthodologiques, de ressources et d'instruments pédagogiques, de matériels, etc. pour l'enseignement de la pragmatique, utiles aussi bien pour les professeurs que pour les apprenants.

Quant aux recherches sur l'enseignement de la pragmatique/actes de langage et plus précisément en français, on peut dire qu'elles sont très peu abondantes. C'est surtout en anglais que le plus d'applications didactiques ont été développées. On peut citer les études de Martínez-Flor & Usó-Juan (2010) dans leur volume consacré entièrement aux actes de langage (recherche et application à leur enseignement) ou Ishihara & Cohen (2010) qui proposent une méthodologie d'enseignement très complète sur les actes, ou les propositions spécifiques d'enseignement d'actes de langage contenues dans Tatsuki & Houck (2010). Il faut mentionner aussi le volume récent de Cohen (2018) qui montre comment les professeurs natifs et non-natifs d'une langue peuvent développer l'instruction pragmatique en classe de L2, ou l'œuvre de Dumitrescu & Andueza (2018) qui présente les dernières recherches sur l'enseignement de la pragmatique en espagnol. Cependant, les applications didactiques au français constituent de nos jours une lacune importante que certaines études isolées, comme, par exemple, celles de Tsai (2007), Dihn (2013) ou Lardjane (2018), ne viennent pas combler.

## **2. Intérêt et importance de l'enseignement des actes de langage**

Comme on le voit, les actes de langage occupent toujours une place centrale dans l'enseignement des langues (Ruiz de Zarobe, 2019). Ils sont reconnus comme essentiels pour le développement de la « compétence communicative » indispensable dans l'apprentissage des langues. Ils forment, il faut le dire, un seul des composants de la connaissance pragmatique que les apprenants doivent acquérir et certainement, l'un des plus fondamentaux. Voyons par la suite quelques facteurs qui justifient cette importance.

En premier lieu, les actes de langage représentent le langage que l'on utilise quotidiennement dans nos interactions. On réalise un acte de langage quand on dit bonjour, on prend congé, on demande quelque chose, on invite quelqu'un, on offre de l'aide, on s'excuse, on remercie, on donne une information, on se plaint, on fait un compliment, etc. Autrement dit, notre communication quotidienne est basée sur un *continuum* d'actes de langage qui s'enchaînent sans cesse tout au long de la communication. Ces actes de langage représentent la communication réelle telle qu'elle est pratiquée dans une communauté sociale. Ils représentent le « dire » et le « faire » de cette communauté.

L'apprenant d'une LE est rapidement confronté au besoin de comprendre et d'employer une panoplie d'actes de langage dans son apprentissage et de les employer

de manière appropriée dans leurs interactions en LE. Ceci veut dire que l'apprenant devra être capable de comprendre l'action véhiculée par un acte de langage, de connaître le répertoire de formules possibles de cet acte, de choisir la plus convenable pour une situation de communication concrète et de connaître les normes culturelles qui lui indiquent s'il est convenable ou non de réaliser l'acte dans cette situation. Par exemple : l'excuse en français. Un apprenant de FLE devra savoir s'il faut s'excuser dans une situation précise ou non ; s'il le faut, il pourra choisir, parmi les unités pragmatolinguistiques, la formule la plus adéquate à la situation sociale dans laquelle il se trouve : une excuse explicite : *Pardon !* ou *Excusez-moi !*, ou emphatique : *Mille pardons !* ; une excuse implicite : *Je regrette mon retard* ou *Désolé !*, avec des justifications : *Y avait des embouteillages terribles !*, en reconnaissant sa faute : *J'ai fait une bêtise !*, avec demande de réparation : *C'est la dernière fois !*, etc.

En second lieu, les actes de langage sont tributaires des normes sociales et culturelles d'une communauté linguistique. Les normes sociales font référence à des règles explicites ou implicites sous-jacentes à ce qu'on dit et à la manière de le dire. Elles sont basées sur des consensus d'un groupe social déterminé. Déjà Hymes (1996) qui défendait l'apprentissage de la culture dans tout apprentissage de la langue, assumait que la culture fait référence à des normes socio-culturelles, des croyances, des systèmes de valeurs... qui se manifestent dans tous les aspects de l'usage de la langue. Les normes culturelles font référence à cet ensemble de représentations partagées par un groupe social déterminé. Ces normes sociales et culturelles déterminent si tel ou tel comportement pragmatique est plus ou moins préféré dans une communauté concrète.

Un des éléments représentatifs de ces normes sociales et culturelles et qui a une forte influence sur les actes de langage est la distance sociale entre les interactants (Brown et Levinson, 1987 ; Kerbrat-Orecchioni, 1992 ; Spencer-Oatey, 1996, 2007). La distance sociale renvoie à la représentation qu'ont les individus sur leur place dans la société et leurs relations aux autres. Cette notion comprend deux dimensions : la relation horizontale et la relation verticale (Kerbrat-Orecchioni, 1994). La première renvoie au fait que, dans l'interaction, les interactants peuvent se montrer plus ou moins proches ou éloignés ; la relation horizontale se déploie sur un axe graduel orienté d'un côté vers la distance et de l'autre vers la familiarité et l'intimité. Elle est, par nature, symétrique. La deuxième, la relation verticale, renvoie au fait que, dans l'interaction, les interactants ne sont pas toujours « égaux », qu'il existe une hiérarchie où l'un se trouve en position « haute » et l'autre en position « basse ». La distance verticale est, par essence, dissymétrique.

La distance sociale se révèle un facteur clé dans la communication parce qu'elle détermine la représentation des situations et l'adéquation des choix linguistiques des actes de langage. Plus la distance sociale est élevée, plus ceci aura un reflet sur les actes de langage sous forme de ressources linguistiques, telles que l'emploi de termes

d'adresse, le niveau de langue utilisé, l'organisation structurale de l'interaction, les constructions syntaxiques, etc. Ce sont justement les possibilités qu'offrent les ressources linguistiques associées à un acte de langage qui permettent d'avoir un effet sur l'impact de l'acte sur l'interlocuteur afin que la relation personnelle ne se voie pas affectée. Ces ressources ou stratégies linguistiques qui modulent les relations sociales ont d'ailleurs fait l'objet d'études dans le domaine pragmatique de la « politesse » (Brown et Levinson, 1987 ; Kerbrat-Orecchioni, 1992 ; Placencia et Bravo, 2001).

Un autre élément représentatif des normes sociales et culturelles et qui a également une influence sur les énoncés linguistiques des actes de langage, c'est la conceptualisation de la nature de l'acte de langage. Certains actes sont considérés plutôt positifs ou favorables par notre partenaire ou au contraire, défavorables. Par exemple, remercier est un acte favorable pour l'autre tandis que demander s'avère moins favorable car il suppose un coût pour l'autre. Mais cette conceptualisation est soumise aussi aux représentations de chaque culture. Dans nos cultures occidentales, offrir quelque chose à quelqu'un (un cadeau, un service, etc.) est conçu positivement aussi bien pour le locuteur que pour l'interlocuteur. Cependant, dans les cultures orientales, qualifiées de « debt-sensitive », l'offre est considérée plutôt comme un acte impositif car elle peut créer chez l'autre un sentiment de forte dette ce qui explique que, dans ces cultures, l'offre se réalise souvent par des formules proches de l'excuse.

En somme, les critères qui déterminent la distance sociale entre les individus, ainsi que la nature de l'acte de langage et son impact dans l'interaction, varient d'une culture à l'autre ce qui se reflète dans la réalisation des actes de langage. Dans la perspective de l'enseignement/apprentissage des langues, en travaillant ces unités on perçoit le lien étroit entre langue et culture et on s'occupe des deux en même temps car un acte de langage peut se concevoir comme une unité à la fois linguistique et culturelle (Gutiérrez Quintana, 2007).

En troisième lieu, les actes de langage ont une responsabilité importante dans l'acquisition des habiletés communicatives que les apprenants sont censés réaliser pour faire face aux défis interactionnels du monde globalisé dans lequel nous vivons et où se produisent d'innombrables échanges entre des personnes de toute langue et culture ainsi qu'entre des locuteurs natifs et non natifs de toutes les langues (Ruiz de Zarobe & Ruiz de Zarobe, 2012). Dans ce monde, il ne suffit pas de maîtriser la langue, il s'impose surtout de maîtriser l'*usage* de la langue pour être « communicativement compétent » et « socialement compétent » dans la langue cible.

Les apprenants d'une LE ne doivent donc pas seulement connaître cette LE mais doivent surtout être capables d'agir socialement dans cette langue-culture étrangère et de le faire de manière appropriée (Ruiz de Zarobe, 2014). Pour cela, ils doivent être conscients des différences entre leur LM et la LE et connaître les règles sociales et culturelles qui gouvernent le nouveau système s'ils veulent éviter les situations d'embarras et avoir des relations harmonieuses avec les membres de la nouvelle société. Car

si les étudiants n'acquièrent pas des compétences communicatives et sociales en LE, nombreux sont les problèmes de communication qui peuvent se poser au moment d'interagir avec les natifs de la LE.

Un des principaux problèmes surgis de la non maîtrise communicative des actes de langage, ce sont les malentendus. Pour illustrer cette question, prenons le cas des compliments : les compliments et les réponses aux compliments varient énormément selon les diverses cultures. Par exemple, un Français qui rencontre un couple chinois fait le compliment suivant : *Votre femme est très belle*, et le mari chinois répond : *Ce n'est pas vrai*, qui est une forme standard de répondre à un compliment en chinois. Évidemment, l'effet sur l'homme français sera choquant.

Les inadéquations communicatives peuvent aussi donner un effet d'impolitesse aux interactants. En Espagne, nous avons l'habitude de tutoyer pratiquement tout le monde, surtout les jeunes, ce qui fait que les jeunes tutoient aussi leurs professeurs universitaires. Un étudiant espagnol qui tutoie son professeur en France ou dans bien d'autres pays causera un effet d'impolitesse.

Les interactions entre cultures sont souvent troublantes même quand on partage la même langue. Au Canada, une dame française remercie quelqu'un derrière un comptoir. Ce quelqu'un répond : *Bienvenue !* et la dame française pense *Comment a-t-elle su que je venais de débarquer ?* Le *Bienvenu* est un calque de l'anglais *Welcome* qui est la réponse habituelle au remerciement en anglais.

Dans certains pays asiatiques, il est habituel de poser un tas de questions à une personne que l'on vient de connaître, du type *Quel âge avez-vous ? Êtes-vous marié ? Combien gagnez-vous ?* etc. Or, dans nos cultures occidentales, ces questions sont considérées trop « personnelles », grossières, voire inadéquates lorsqu'on fait la connaissance de quelqu'un.

Tous ces cas sont des exemples d'inadéquations communicatives où la correction linguistique peut être assurée, mais non la correction communicative. Dans tous ces cas, les actes de langage sont employés de manière incorrecte.

Quand on aborde l'apprentissage d'une langue, on s'aperçoit que les cours, les manuels ou les professeurs sont habituellement très soucieux et conscients de prévenir et corriger les erreurs linguistiques (grammaire et vocabulaire surtout) et beaucoup moins les « erreurs pragmatiques » (*pragmatic failure* dans la terminologie de Thomas, 1983). Ces erreurs pragmatiques peuvent être de deux types : d'un côté, elles peuvent altérer les formulations linguistiques d'un acte de langage. Souvent les apprenants choisissent d'employer la même formule que dans leur LM. Par exemple, un hispanophone pourra dire : *Je vais aller directement au grain*, traduisant littéralement l'expression espagnole au lieu de dire : *Je vais aller droit au but*. Ce type d'erreurs est appelé « pragmatolinguistique » et, dans la plupart des cas, il est facilement détecté et compris. De l'autre, au delà des formulations linguistiques, un apprenant peut employer un acte de façon inappropriée dans l'autre langue car les règles d'emploi de l'acte dans sa LM et

dans la LE ne sont pas équivalentes ainsi que le montrent les exemples ci-dessus. Ce type d'erreur est appelé « sociopragmatique » et ses conséquences sont plus importantes que celles des erreurs pragmatolinguistiques. Selon le caractère de l'erreur, elle pourra s'interpréter en termes d'impolitesse, de choc, de grossièreté, de maladresse sociale, d'offense, d'indiscrétion, d'intrusion, etc., ceci pouvant nuire à la relation interpersonnelle.

Apprendre les actes de langage se révèle donc un besoin indispensable pour être socialement habile dans la LE. Cependant, les sujets parlants tendent à agir comme si les normes communicatives étaient universelles (Kerbrat-Orecchioni, 1994). Même si actuellement les voyages et les contacts avec d'autres cultures à travers les médias nous apprennent que, en effet, les personnes ne communiquent pas de manière identique partout, nous avons une forte tendance à nous comporter comme si la communication était similaire dans d'autres langues-cultures et à reproduire dans d'autres langues les comportements communicatifs que nous avons déjà acquis dans notre LM. Il faut donc beaucoup d'exposition à la langue-culture que l'on apprend mais aussi une éducation spécifique pour rompre la tendance à utiliser les normes sociales et culturelles de notre LM lorsque l'on communique en LE, et éviter ainsi ce qu'on connaît comme des « transférences pragmatiques » (Kasper, 1992 ; Bou Franch, 1998), c'est-à-dire la tendance à communiquer en LE comme on le ferait dans notre LM. Cet enseignement favoriserait l'habileté des apprenants à se comporter socialement et culturellement de manière conforme aux normes de la société dans laquelle ils se trouvent et communiquent.

Finalement, un dernier avantage des actes de langage concerne leur pédagogie. Un acte de langage constitue une unité en elle-même : proposer, conseiller, demander, etc. La distribution d'un contenu didactique en unités permet de sélectionner les unités communicatives d'apprentissage nécessaires ou utiles pour nos tâches ou pour un programme, ce qui favorise la planification et organisation de notre apprentissage. De plus, cette dynamique rend l'apprenant conscient des actes de langage qui interviennent dans une situation de communication ou dans une tâche déterminée. D'ailleurs, Gutiérrez Quintana (2007) expose des arguments intéressants concernant cet enseignement : la démarche d'enseignement de fonctions (ou actes de langage) devient plus concrète et délimitée puisque l'on peut définir facilement les objectifs, les contenus et les activités ; la grammaire devient aussi plus concrète puisqu'elle est au service de la communication et l'apprenant peut finalement mettre immédiatement en pratique les structures apprises. En effet, une fois que l'apprenant a acquis un acte de langage, il peut le réemployer immédiatement dans sa communication quotidienne percevant ainsi facilement qu'il réutilise ce qu'il a appris. Dans la rubrique « Matière à enseigner », Robert *et al.* (2011 : 68-69) spécifient qu'un des éléments à enseigner ce sont les notions et « qu'à chacune de ces notions correspond l'étude d'un ou de plusieurs actes de langage » : les actes de langage se révèlent donc utiles pour organiser un enseignement de la langue.

Debono (2013 : 4) signale aussi cet avantage didactique des actes de langage : « un découpage clair et commode du matériau linguistique ».

### 3. Une proposition méthodologique pour enseigner un acte de langage

Un certain nombre de recherches ont montré que l'enseignement de la pragmatique, dont les actes de langage, est bénéfique pour l'acquisition de la compétence pragmatique d'une LE (Bardovi-Harlig, 2001 ; Kasper et Rose, 2002 ; Locastro, 2012 ; Taguchi, 2015) et plus particulièrement, pour le développement, la réalisation et la reconnaissance des actes de langage (Mir, 2018). Dans ce point, nous proposons une approche méthodologique de l'enseignement d'un acte de langage. Pour ce faire, nous allons premièrement exposer quelques critères méthodologiques qui constituent le fondement de notre proposition.

#### 3.1. Quelques critères méthodologiques pour l'enseignement des actes de langage

Nous allons présenter ici un choix de critères méthodologiques qui sous-tendent du point de vue théorique notre proposition et qui dessinent le soubassement de l'enseignement pragmatique et plus précisément l'enseignement des actes de langage.

##### 3.1.1. Modèles pédagogiques pour l'enseignement de la pragmatique

Il existe plusieurs modèles théoriques d'acquisition des LE qui peuvent s'appliquer à la pédagogie de la pragmatique (Ishihara, 2010 ; Pearson, 2018). L'un d'entre eux, c'est le modèle cognitif connu sous le nom de *Noticing Hypothesis*, ou « hypothèse de l'attention » (Schmidt, 1993, 2001). Selon ce modèle, l'information pragmatique doit être perçue consciemment pour que l'apprentissage puisse avoir lieu. Autrement dit, pour que l'*input* devienne *intake* il faut enregistrer l'information à travers la conscience. Par conséquent, ce modèle met en relief deux facteurs, l'*attention* et la *conscience*, comme étant deux éléments inséparables et distingue les notions de *noticing* comme « registering the simple occurrence of some event » (Schmidt, 1993 : 26) et d'*understanding* comme « recognition of a general principle, rule, or pattern » (Schmidt, 1993 : 26), le premier concept étant plutôt orienté vers les formes linguistiques et le deuxième vers le sens. Selon ce modèle, l'apprenant doit donc remarquer les formes linguistiques et comprendre la règle ou le principe qui se cache derrière pour pouvoir acquérir ces énoncés. La conséquence pour l'apprentissage est que l'apprenant doit prêter *attention* aux phénomènes pragmatiques pour en avoir *conscience* et ainsi, pouvoir les apprendre. C'est donc surtout sur cette hypothèse que s'appuie la recherche actuelle sur l'acquisition de la pragmatique de la LE.

Une autre théorie pour l'acquisition de la pragmatique est l'*Output Hypothesis*, ou « hypothèse de la production » (Swain, 1998), qui défend qu'il est nécessaire d'avoir des opportunités de production pour pouvoir acquérir la langue car à travers la production, les apprenants réfléchissent et analysent leurs connaissances.

L'*Interaction Hypothesis*, ou « hypothèse de l'interaction » (Long, 1985, 1996), constitue un autre modèle qui met l'accent sur l'importance de l'interaction, d'apprendre à interagir, de négocier le sens et de recevoir une réaction de la part de l'interlocuteur ce qui développe les capacités linguistiques et communicatives des interactants.

Finalement, les théories socio-culturelles (Lantolf, 2006) conçoivent l'apprentissage comme le résultat d'activités interpersonnelles significatives et de rapports avec d'autres apprenants ou d'autres membres d'une société donnée.

Dans ces quatre approches, nous constatons l'importance, dans tous les cas, de l'attention et de la conscience. Cette attention et conscience peuvent et doivent intervenir à tous les niveaux et pour tous les objets d'apprentissage.

### 3.1.2. La conscience pragmatique.

En ce qui concerne « l'hypothèse de l'attention », un des facteurs les plus mentionnés dans l'enseignement de la pragmatique est le besoin d'éveiller la conscience des apprenants aux phénomènes pragmatiques (Bardovi-Harlig et Griffin, 2005). De façon générale, lorsque l'on ne connaît pas ou que l'on connaît peu une LE, on est peu conscients des particularités communicatives de cette langue-culture et, comme nous l'avons vu précédemment, pour que l'apprentissage de la pragmatique puisse avoir lieu, l'apprenant doit tout d'abord être conscient desdites particularités.

On peut faire prendre conscience à l'apprenant de plusieurs phénomènes pragmatiques : des éléments pragmalinguistiques, comme par exemple, la reconnaissance des stratégies linguistiques d'un acte de langage ; des éléments sociopragmatiques, comme les éléments culturels liés à un acte de langage de la LE ; des facteurs contextuels dans une interaction, tels que l'identité sociale des interlocuteurs ou leur intention communicative ; de la forme linguistique, directe et indirecte, formelle et non-formelle, des énoncés ; du besoin de politesse ; des similitudes et des différences entre la pragmatique de la LM et de la LE.

La prise de conscience des apprenants du domaine pragmatique les prépare à son acquisition (Ruiz de Zarobe, 2020b).

### 3.1.3. Enseignement explicite/implicite

Une autre conséquence de « l'hypothèse de l'attention » est la question de l'enseignement explicite vs implicite. Au moyen de l'enseignement explicite, on fournit des explications et des descriptions sur les règles et les connaissances théoriques de la pragmatique ; cette démarche conduit les apprenants à prêter *attention* aux formes, aux fonctions, aux situations et à la subordination des formes aux contextes, entre autres. Pour sa part, l'enseignement implicite a pour objet de faire acquérir aux apprenants l'emploi de la langue sans avoir recours aux explications métapragmatiques ou aux connaissances théoriques.

On tend généralement à penser que la pragmatique s'acquiert de manière implicite, par exposition à la langue, et que l'enseignement explicite n'est pas tellement nécessaire (Locastro, 2012). Or, comme certaines recherches l'ont montré (Kasper, 2001 ; Rose, 2005), la simple exposition à la langue n'est pas suffisante car les apprenants, souvent, ne sont pas sensibles aux phénomènes pragmatiques. Par contre, il est généralement admis aujourd'hui que l'enseignement explicite est plus efficace que l'enseignement implicite par simple exposition à la langue (Taguchi, 2015), quoique l'exposition à la langue cible soit considérée tout aussi nécessaire et profitable (Rose, 2005). D'ailleurs, dans les volumes pédagogiques que nous avons présentés à la fin du point 1, les auteurs montrent une préférence pour l'enseignement explicite de la pragmatique.

### 3.1.4. L'*input* ou langue d'exposition

Une manière essentielle de rendre possible cet éveil de la conscience pragmatique chez l'apprenant est l'exposition à l'*input*. L'*input* fait référence aux échantillons de la langue auxquels l'apprenant est exposé. Comme nous l'avons vu précédemment, cet *input* doit être compréhensible pour que l'acquisition puisse avoir lieu. Dans un contexte de classe, l'*input* auquel on expose les apprenants provient de sources diverses : les matériels d'enseignement, le discours du professeur ainsi que le discours des autres apprenants.

Une question qui se pose toujours à propos de l'*input* est la question de l'authenticité des matériels. L'*input* offert à l'apprenant doit-il être authentique ou non ? L'*input* pragmatique authentique comprend, par exemple, des vidéos ou des audioclips de sujets parlants natifs, des scènes de télévision ou de films, des extraits de radio, des matériels que l'on peut trouver sur Youtube, Twitter, Facebook ou autres sites, des journaux, des revues, des chansons, toutes sortes de documents écrits, des corpus de langue française, etc. Les matériels authentiques semblent généralement assez attirants pour les apprenants, mais ils peuvent aussi les accabler. De même, sans orientation pédagogique, les apprenants n'arrivent pas facilement à percevoir les particularités pragmatiques d'une langue.

Quand l'*input* n'est pas authentique, on parle d'*input* didactique ou fabriqué c'est-à-dire, créé pour la classe. Ce type de matériel peut être plus utile, surtout pour les niveaux d'initiation car l'apprenant le comprend et l'assimile mieux. Un autre avantage de l'*input* didactique est qu'il peut tout aussi bien représenter la langue réelle. Cuq (2003 :100) affirme à ce propos : « À l'heure actuelle, les documents fabriqués se veulent proches de l'authentique aussi bien pour reproduire une utilisation vraisemblable de la langue que pour donner une vision plus fidèle de la culture française ».

*Input* authentique ou fabriqué, l'important est surtout l'usage que l'on en fait dans le sens où il faut rendre ce matériel accessible aux apprenants en guidant leur

attention vers les éléments pragmatiques concernés et en les conduisant à leur observation et leur analyse. C'est cette conscience qui rendra les matériels réellement vivants et réels.

### **3.1.5. Stratégies d'apprentissage des actes de langage**

Apprendre la pragmatique d'une langue va de pair avec l'emploi de stratégies pour apprendre à communiquer dans la LE. La notion de « stratégies de l'apprenant des langues » fait référence aux pensées ou actions conscientes ou semi-conscientes employées par l'apprenant au moment d'apprendre une LE (Cohen, 2010). Si l'apprenant possède et met en pratique un répertoire de stratégies, il sera en mesure d'acquérir la langue plus facilement.

Cohen (2019) propose une taxonomie de stratégies prévues pour l'apprentissage et la réalisation des actes de langage, où il inclut : a) des stratégies pour l'apprentissage initial des actes de langage, b) des stratégies pour employer les actes de langage, c) des stratégies de l'apprenant pour planifier, monitoriser et évaluer ses propres choix stratégiques (appelées « stratégies métacognitives »).

Sa proposition inclut un éventail de stratégies classifié et détaillé. Nous en retenons quelques-unes pour notre propos en nous basant sur notre observation et notre expérience d'enseignement des actes de langage. Cet ensemble de stratégies comprend :

- l'observation de la réalisation des actes de langage en LE dans différents contextes du point de vue de la forme et du contenu.
- la compréhension du fait que les variations linguistiques dépendent des variations contextuelles et plus précisément, de l'identité des interlocuteurs, de la relation entre eux, du poids de l'acte de langage et de la situation sociale.
- l'identification des normes culturelles de la LE derrière la réalisation des actes de langage.
- la comparaison entre la LM et LE en identifiant les similitudes et les différences entre les actes de langage dans les deux langues-cultures
- la pratique des actes de langage dans des interactions imaginaires, comme les jeux de rôle ou autres, dans des interactions réelles, dans des interactions avec des locuteurs de la LE, et d'autres activités de reconnaissance ou de production des actes.
- la réflexion sur la planification de l'acte de langage, la nature de la monitoring qui aura lieu pendant la réalisation de l'acte et l'évaluation de l'acte, qui viendra après. La monitoring sera importante pour éviter, par exemple, les erreurs pragmatiques ; dans ce cas, elle s'occupera de vérifier que la réalisation de l'acte est conforme aux interlocuteurs, à la situation sociale, aux normes culturelles, etc.

Dans le modèle pédagogique que nous proposons ultérieurement, les facteurs mentionnés (point 3.1.1.- point 3.1.5.) tels que l'éveil à la conscience, les activités de

reconnaissance et de production, les opportunités interactionnelles, les explications métapragmatiques, l'*input* et la mise en place de certaines stratégies d'apprentissage, ont été pris en considération pour la construction de notre modèle.

### 3.2. Un modèle pédagogique pour enseigner le conseil

Nous proposons ici une approche pédagogique pour l'enseignement/apprentissage d'un acte de langage concret qui nous servira d'exemple : le « conseil ». Nous présentons, au préalable, quelques caractéristiques du conseil considéré en tant qu'acte de langage.

Le conseil fait partie des actes directifs, c'est-à-dire les actes au moyen desquels le locuteur essaie de faire réaliser quelque chose à son interlocuteur (Searle, 1969). Conseiller a donc pour objet de faire faire quelque chose par le récepteur, mais quelque chose que l'on croit être bénéfique pour lui. Le conseil peut se considérer un acte ambivalent : d'après les théories de la politesse de Brown et Levinson (1987) et Kerbrat-Orecchioni (1992), on peut dire que, d'un côté, le conseil est un *Face-Flattering Act* (acte valorisant pour la face ou l'image) car il valorise la bonne image du locuteur qui veut du bien à son interlocuteur et celle de son interlocuteur qui est digne de recevoir un conseil. Mais, d'un autre côté, le conseil est en même temps, un *Face-Threatening Act (FTA)*, ou acte menaçant pour la face, c'est-à-dire une « menace » pour la face négative (le territoire) de l'interlocuteur car le conseil est considéré une invasion du territoire de l'interlocuteur, une intrusion dans sa liberté, surtout dans le cas du conseil « non-sollicité ». Pour toutes ces raisons, on aura tendance à adoucir cet acte au moyen de ce qu'on appelle des « procédés de politesse » dans la théorie de Brown et Levinson (1987) tels que des actes de langage indirects, des minimisateurs, des adoucisseurs, et autre.

Comme tous les actes de langage, le conseil varie selon les cultures. Dans les cultures occidentales anglo-saxonnes, le conseil, surtout lorsqu'il est non-sollicité, est considéré un acte assez « menaçant » et est souvent associé à la critique, de sorte que dans ces cultures le conseil tend à être évité et dans le cas où il est réalisé, il est atténué par des procédés atténuateurs. Par contre, dans d'autres cultures comme la japonaise, le conseil est un moyen de montrer de l'intérêt envers les autres, de sorte que les Japonais tendent à donner beaucoup de conseils et à le faire de manière directe (Houck et Fujimore, 2010).

En français, du point de vue pragmatolinguistique, un conseil peut se réaliser au moyen de stratégies linguistiques variées. Nous présenterons ci-après les stratégies fondamentales pour réaliser le conseil en français (Mulo Farenkia, 2019). Dans les stratégies directes, il existe une corrélation entre la structure linguistique de l'énoncé et la fonction communicative prévue pour cet énoncé, à savoir que la structure impérative est prévue, entre autres, pour la fonction conseil. Dans les stratégies indirectes, la fonction se réalise par une structure linguistique associée conventionnellement à une autre

fonction :

STRATÉGIES DIRECTES	STRATÉGIES INDIRECTES (CONVENTIONNELLES)
<i>Vas voir ton professeur</i>	<i>Tu dois/devrais aller voir ton professeur</i>
<i>Je te conseille d'aller voir ton professeur</i>	<i>Tu peux/pourrais aller voir ton professeur</i>
<i>Tu iras voir ton professeur</i>	<i>Tu ferais mieux d'aller voir ton professeur</i>
<i>Il faut aller voir ton professeur</i>	<i>Il vaut/vaudrait mieux aller voir ton professeur</i>
<i>Tu n'as qu'à aller voir ton professeur</i>	<i>Il convient/conviendrait d'aller voir le professeur</i>
	<i>Il est souhaitable/nécessaire/important/indispensable que tu ailles voir ton professeur</i>
	<i>Si j'étais toi/Moi à ta place/Moi, j'irais voir ton professeur</i>

En général, les formes indirectes sont considérées plus polies que les formes directes car elles servent à minimiser l'imposition sur l'interlocuteur. D'après Blum-Kulka *et al.* (1989), les réalisations les plus fréquentes chez les natifs et non natifs sont généralement les actes indirects conventionnels. Aussi, les apprenants d'une LE ont tendance à employer les formes directes plus que les natifs.

Nous allons montrer le modèle pour l'enseignement du conseil. Ce modèle se décline en quatre étapes :

#### **A. Éveiller la conscience à l'acte de langage en LM**

Dans le point précédent, nous avons montré l'importance de la conscience pragmatique pour son acquisition. Ce postulat est également présent dans plusieurs propositions pédagogiques de Martínez-Flor & Usó-Juan (2010) et, plus récemment, de Dumitrescu & Andueza (2018).

Lors de l'apprentissage de la LM, on acquiert la communication en même temps que la langue de sorte qu'on ne développe pas une conscience des mécanismes communicatifs dans notre langue. Plus tard, au cours de notre développement cognitif et linguistique en LM, on se questionne difficilement sur notre propre forme de communication, au moyen de questions du type : comment fais-je pour conseiller, pour demander quelque chose, pour inviter ? Cependant, quand on apprend une LE et surtout si, de ce point de vue, elle diffère de la nôtre, on sera contraint de se poser ce type de questions.

Dans cette première étape, il s'agit de faire prendre conscience à l'apprenant de l'acte de langage qu'il apprend. On fera prendre conscience à l'apprenant des éléments suivants :

- a) Tout d'abord, de l'emploi de l'acte de langage dans sa propre langue-culture. Par exemple, dans le cas du conseil, on peut poser aux apprenants des questions sur l'acte social et culturel du conseil comme :

- Dans votre culture, est-ce qu'il est habituel de donner des conseils aux autres ? Comment cette pratique est-elle vue, en général ?
- Qu'est-ce qu'on peut conseiller et à qui ? Qui est censé donner des conseils ?
- Vous donnez des conseils quand on vous les demande, quand on ne vous les demande pas ? Y a-t-il une différence entre les deux situations ?
- Est-ce que vous aimez recevoir des conseils ? Dans quel cas oui ? Dans quel cas non ?
- etc.

À l'aide de ce type de questions, les apprenants réfléchissent à l'acte de donner un conseil comme action sociale dans leur vie quotidienne.

b) Ensuite, on peut faire observer aux apprenants les réalisations linguistiques qui correspondent à l'acte en question dans leur LM :

- Dans votre langue maternelle, quels sont les énoncés linguistiques les plus habituels au moyen desquels on donne un conseil ?
- Dans quelle situation employez-vous chacun de ces énoncés ?

Les apprenants deviennent conscients des formules de conseil utilisées dans leur LM et se rendent compte que leur emploi est subordonné à la situation de communication.

Pour aider les apprenants, on peut leur fournir des situations où ils doivent produire ce qu'ils diraient :

Les personnes suivantes ont le problème mentionné et vous leur donnez un conseil dans votre LM :

1. Votre copine d'appartement ne sait pas quoi lire.
2. C'est l'anniversaire de la femme d'un collègue de travail et il ne sait pas quoi lui offrir.

Dans chacune de ces situations, les apprenants se rendent compte que le conseil change en fonction de certaines variables de la situation de communication par exemple, la personne à laquelle on donne le conseil.

## **B. Enseigner l'acte de langage en FLE**

Prendre conscience de ce qui arrive dans la propre langue et culture prépare les apprenants à observer, comprendre et acquérir plus facilement ce qui arrive dans la LE, ce qui correspond à l'étape 2.

Enseigner l'acte de langage en FLE suppose qu'il convient d'envisager que les élèves doivent acquérir certains énoncés linguistiques qui correspondent à l'acte et savoir les employer dans des situations de communication de la vie sociale de manière adéquate.

Pour ce faire, on proposera les quatre exercices suivants :

## a) Présentation de trois situations de la vie quotidienne où on formule des conseils :

Situation 1 : Nicole reçoit sur son site beaucoup de courriers de jeunes qui lui demandent conseil. Réponse à Jean :

*Jean, l'acné est un problème fréquent pendant l'adolescence. Je te conseille d'essayer de penser à autre chose. Il ne faut pas que tu restes déprimé chez toi à te regarder devant la glace. Ça ne va rien changer à ton problème et tu risques de déprimer encore plus. Il faut que tu reprennes confiance en toi ! Fais aussi attention à ton régime alimentaire et arrête de manger des sucreries et des produits gras. Et le plus important, sois patient, car les boutons ne disparaîtront pas du jour au lendemain.*

Situation 2 : Ton amie Jeanne se plaint que son patron ne semble jamais content de son travail. Que lui conseilles-tu ?

*Écoute, Jeanne, si tu es malheureuse, commence à regarder ailleurs et finis-en avec cette situation. Tu n'as pas à endurer ça. Tu devrais peut-être regarder dans les sites de recherche d'emploi et voir ce que tu trouves. Tu peux aussi aller voir Julie, qui pourra t'aider. Enfin, c'est à toi de voir !*

Situation 3 : Pour pouvoir échanger plus facilement les contenus du cours, un étudiant universitaire s'adresse au professeur et lui donne des conseils.

*Monsieur, peut-être que vous pourriez utiliser ce logiciel pour partager les contenus du cours. Nous l'avons déjà utilisé à d'autres occasions et ça marche très bien. Pour éviter des soucis de compatibilité, il conviendrait de télécharger la dernière version. Si vous voulez intégrer l'application sur la plateforme de l'université, je vous conseille de consulter le site web du logiciel.*

Il s'agit de trois situations différentes qui peuvent être présentées aux apprenants soit oralement, soit par écrit, soit oralement et par écrit.

## b) Identification des formules du conseil et leur attribution à une situation de communication.

Dans les situations proposées dans la partie a), les apprenants doivent identifier eux-mêmes les formules de conseil ; cette identification favorise leur attention et donc leur conscience. À l'aide du tableau ci-dessous, ils doivent relever les éléments de la situation où ces conseils sont prononcés tels que la situation sociale concrète et la relation entre les interlocuteurs pour déterminer leurs statuts. À l'aide de cette activité, nous voulons que les apprenants se rendent compte de l'influence des éléments de la situation communicative sur la formulation linguistique des énoncés.

	ÉLÉMENTS DE LA SITUATION SOCIALE	ÉNONCÉS LINGUISTIQUES DE CONSEIL
Situation 1	- Situation sociale..... - Relation entre les interlocuteurs...	..... .....
Situation 2	- Situation sociale..... - Relation entre les interlocuteurs...	..... .....
Situation 3	- Situation sociale..... - Relation entre les interlocuteurs...	..... .....

c) Observation des apprenants et explications métapragmatiques du professeur.

Les apprenants observent par la suite les énoncés linguistiques du conseil à l'aide du professeur. Par exemple, dans la Situation 1, on emploie plusieurs fois l'impératif, le verbe performatif *conseiller* et la construction « il faut que » qui montre l'obligation ou la nécessité de considérer le conseil. Ces constructions s'emploient surtout dans des situations de familiarité ou de différence de statut, d'un « supérieur » à un « inférieur ». Dans la Situation 2, entre amies, on retrouve l'impératif et les constructions avec les verbes modaux *pouvoir* et *devoir* ; il s'agit de formes conventionnelles de l'acte qui sont les plus utilisées ; elles peuvent s'employer au présent ou au conditionnel, le conditionnel étant plus poli que le présent. Dans la Situation 3 où un « inférieur » donne des conseils à un « supérieur », on retrouve la formule avec le modal *pouvoir* au conditionnel, plus poli qu'au présent, plus une justification, une formule impersonnelle « il conviendrait », au conditionnel aussi, la formule « je vous conseille » précédée d'un acte accompagnateur « si vous voulez... » et le vouvoiement dans toute l'énonciation<sup>3</sup>.

On montrera aux apprenants que dans certaines situations, il est préférable d'utiliser une forme plutôt qu'une autre : on n'utilisera pas l'impératif pour donner un conseil à son supérieur, on préférera d'autres formules, comme « vous pourriez » ou « il conviendrait » plus polies grâce aux verbes modaux, à l'impersonnel et au conditionnel.

Dans cette étape, le professeur peut donner des explications métapragmatiques comme celle-ci sur la pragmatique et la sociopragmatique de l'acte de langage.

a) Comparaison LM et LE

Ensuite le professeur peut demander aux apprenants de comparer leur LM et la LE. Par exemple, par rapport à l'exercice qu'ils ont réalisé dans le point 1.b., ils peuvent voir quels énoncés de leur LM sont « transférables » à la LE. Ils peuvent également analyser si les énoncés français existent dans leur LM et s'ils s'emploient de la même manière. L'objectif de cette observation est double :

- D'une part, que les apprenants prennent conscience des différences non seulement linguistiques mais interculturelles des conseils entre deux langues-cultures. Les

<sup>3</sup> Dans la théorie de Kerbrat-Orecchioni (1992), l'acte de langage indirect, la justification, l'impersonnel, le conditionnel, l'acte accompagnateur, le traitement « vous », etc. sont considérés des « procédés de politesse », qui « réparent » les FTA, dans ce cas, le conseil.

apprenants espagnols, japonais ou russes formulent facilement des conseils en employant l'impératif dans leurs cultures respectives mais ont plus de mal à formuler des conseils indirects. Le professeur peut fournir des explications métapragmatiques surtout quant aux différences entre les langues-cultures. Les apprenants japonais tendent à donner des conseils où nous ne le ferions pas (par ex. un apprenant conseille à son professeur de se marier ou de s'acheter une meilleure voiture ; cf. Houck & Fujimori, 2010)

- D'autre part, de prévoir les « erreurs pragmatiques » que les apprenants peuvent commettre. Par exemple, formuler un conseil de façon directe dans une situation où un Français ne le ferait pas peut s'avérer offensif pour lui. Ce type de constats prépare les apprenants à éviter les erreurs pragmatiques.

### C. Activités de pratique de l'acte

Une fois que l'on connaît quelques formules linguistiques de l'acte en LE et leur différence d'emploi en fonction de la situation de communication, on peut proposer des activités d'apprentissage et de pratique de l'acte. Ces activités devraient être, d'une part, des activités de compréhension ou de reconnaissance de l'acte et, d'autre part, des activités de production de l'acte. Elles devraient aussi être prévues aussi bien pour l'oral que pour l'écrit.

#### C.1. Activités de reconnaissance ou compréhension de l'acte (oral et écrit)

Nous présentons ci-dessous un exemple d'activités que l'on peut réaliser pour travailler cet acte.

- Faire entendre ou faire lire des conversations authentiques, représentatives des normes des natifs, où les apprenants doivent signaler oralement ou par écrit les formules de conseil.

Une conversation sur un chat :

*-Que dois-je faire pour trouver un petit boulot ?*

*-Il faut que tu regardes les sites de recherche d'emploi, ils proposent des tas de petits boulots (baby-sitting, garde d'animaux...) mais il faut aussi que tu regardes autour de toi : tu peux faire les courses de tes voisins ou tondre leur pelouse, tu peux aussi tenir compagnie à des personnes âgées... Y'a plein de trucs que tu peux faire... À toi de te débrouiller !*

- Présenter une liste de conseils. Il faut deviner la relation entre les interlocuteurs.
  - Tu ne dois pas oublier tes clés !*
  - On pourrait rédiger un rapport sur ce projet*
  - Tu peux envoyer ton CV à cette entreprise*
  - Je vous conseille de marcher tous les jours pendant une heure*
- Proposer une liste de situations de communication où apparaît un conseil. Il faut deviner si le conseil est approprié ou non à la situation. Nous présentons uniquement une seule situation comme modèle.

- Cochez la réponse inappropriée :
- Situation 1 : Dans un restaurant, le garçon
- a) *Prenez ce plat, Madame*
  - b) *Vous pourriez prendre ce plat, Madame*
  - c) *Je vous conseille de prendre ce plat, Madame*

### C.2. Activités de production de l'acte (oral et écrit)

Comme nous l'avons montré précédemment (Swain, 1998), les activités de production sont essentielles pour le développement pragmatique. Ces activités peuvent être très variées. On peut proposer, par exemple :

- Des exercices du type :  
Que diriez-vous (quels conseils donneriez-vous) dans la situation suivante ?  
- *Un touriste vous arrête dans la rue et vous demande quoi visiter dans votre ville*  
- *Ta sœur n'est pas heureuse avec son mari*  
- *Ta copine de classe ne se sent pas en forme*

Ce type d'exercices est très courant en pragmatique. Il est issu de ce qu'on appelle le « discourse-completion test/task » (très utilisé pour le recueil de données dans la recherche) qui est un type de questionnaire où le sujet parlant formule ce qu'il dirait dans une situation concrète.

- Des jeux de rôle où les apprenants doivent jouer un rôle et réaliser la tâche comme s'il s'agissait d'une situation authentique. Par exemple :

*A est une sportive qui a gagné 4 médailles olympiques en synchro. B est une jeune fille qui rêve de faire de la synchro et qui demande des conseils à A. Jouez la scène*  
*Demain vous avez un examen important de Littérature. A n'a pas envie d'étudier et B a tout étudié. Il reste encore un jour pour l'examen. B donne des conseils à A. Jouez la scène.*

### D. Récapitulation

L'objectif de cette activité est de faire récapituler aux apprenants ce qu'ils ont appris de cet acte de langage en tant qu'acte linguistique, acte social et acte culturel. On peut leur poser les questions suivantes :

- Quelles sont les formes linguistiques que vous retenir pour conseiller en français ? Dans quelles situations peut-on les employer ? Quelle est celle que l'on peut employer dans la plupart des situations ? etc.
- Quelle est la différence fondamentale entre le conseil dans votre LM et en français ? Est-ce qu'il existe des aspects culturels frappants pour vous à propos du conseil en français ? Etes-vous ouvert/e à les adopter dans votre communication en français ?
- Quelles erreurs pragmatiques pouvez-vous commettre en conseillant en français ? Quels aspects devez-vous donc surveiller au moment de conseiller ?

Cette activité aide les apprenants à renforcer leurs apprentissages ou à les corriger.

### 3.3. Apports de ce modèle

Pour finir, nous allons reprendre les apports que présente ce modèle dérivés de la théorie proposée dans le point 3.1. :

- la conscience pragmatique, facteur clé dans l'acquisition de cette habileté, traverse les quatre étapes du modèle mais elle est fortement activée surtout dans les étapes 1, 2 et 4 à travers les questions sur la pragmatique et sociopragmatique de l'acte en LM et en FLE.

- l'enseignement explicite apparaît à l'étape 2, au moyen des explications métapragmatiques du professeur sur l'acte de langage en tant qu'acte linguistique, social et culturel ainsi que sur les différences à ce niveau entre la LM et la LE.

- l'*input* montré, dans les étapes 2 et 3, se veut « réaliste » et en situation.

- les stratégies d'apprentissage de l'étape 1 et 2 concernent l'observation de la réalisation de l'acte en contexte, la compréhension que les variations linguistiques dépendent des variations contextuelles, la comparaison LM et LE ; les stratégies de l'étape 3 concernent la reconnaissance et la pratique de l'acte ; et celles de l'étape 3 et 4, la planification, monitorisation et évaluation de l'acte.

- les opportunités de production et l'apprentissage dans l'interaction et dans des activités sociales sous-tendent les activités de l'étape 3.

- finalement, la dynamique linéaire du modèle (la reconnaissance dans la LM, l'apprentissage dans la LE, la pratique et l'évaluation) se révèle une dynamique assez naturelle, compréhensible et surtout engageante pour les apprenants, ce qui favorise l'acquisition. Nous constatons que le travail sur ce type de phénomènes linguistico-culturels comme l'acte de langage, ce dont il s'agit ici, sensibilise fortement les apprenants non seulement sur les actes de langage, mais sur bien d'autres phénomènes pragmatiques.

### 4. Conclusion

Les actes de langage constituent des unités pragmatiques indispensables dans l'enseignement actuel des langues étrangères dont le FLE car quelle que soit la méthodologie suivie, ils se trouvent au cœur de tout besoin communicatif et social et constituent un enjeu central pour le développement de la compétence communicative des apprenants de FLE. Cependant, la pragmatique demeure, en général, un maillon faible dans l'enseignement des langues et a encore à trouver sa place dans ce domaine. Il s'avèrerait donc nécessaire, d'un côté, de sensibiliser les enseignants à l'importance de son enseignement et, de l'autre, de créer des instruments pédagogiques *ad hoc* pour une telle tâche.

L'enseignement des actes de langage, que nous avons montré à l'aide d'un modèle, comporte plusieurs avantages. En premier lieu, il s'avère complet car à travers les actes de langage on peut enseigner la langue, la communication et la culture en même

temps. En deuxième lieu, il se montre efficace car grâce aux actes de langage, les apprenants développent pleinement leurs capacités sociales et deviennent de meilleurs communicateurs. Il se révèle, en troisième lieu, éducatif : le traitement des actes de langage mène à la réalisation de comparaisons utiles et formatrices entre langues et cultures où l'on voit les similitudes mais aussi les différences entre les styles communicatifs (Béacco et Coste, 2017). Enfin, je dirais que cet enseignement contribue à favoriser les bonnes relations entre les peuples car lorsqu'on apprend à communiquer comme l'autre, on s'ouvre plus facilement à comprendre et à accepter l'autre, et à être, probablement, mieux accepté et compris.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUSTIN, John Langshaw (1962) : *How to do things with words*. Oxford, Clarendon Press.
- BARDOVI-HARLIG, Kathleen (2001) : « Evaluating the empirical evidence: Grounds for instruction in Pragmatics? », in Kenneth R. Rose & Gabriele Kasper (eds.), *Pragmatics in language teaching*. Cambridge, Cambridge University Press, 13-32.
- BARDOVI-HARLIG, Kathleen & Robert GRIFFIN (2005) : « L2 pragmatic awareness: Evidence from the ESL classroom ». *System*, 33 (3), 401-415.
- BÉACCO, Jean-Claude & Daniel COSTE (2017) : *L'éducation plurilingue et interculturelle. La perspective du Conseil de l'Europe*. Paris, Didier.
- BOU FRANCH, Patricia (1998) : « On Pragmatic Transfer ». *Studies on English Language and Linguistics* 0, 5-18.
- BROWN, Penelope & Stephen C. LEVINSON (1987) : *Politeness: Some Universals in Language Use*. Cambridge, Cambridge University Press.
- COHEN, Andrew D. (2010) : « Strategies for learning and performing speech acts », in Noriko Ishihara & Andrew D. Cohen, *Teaching and learning pragmatics: where language and culture meet*. Harlow, Pearson Education, 227-243.
- COHEN, Andrew D. (2018) : *Learning Pragmatics from Native and Nonnative Language Teachers*. Bristol, Blue Ridge Summit, Multilingual Matters.
- COHEN, Andrew D. (2019) : « Strategy Instruction for Learning and Performing Target Language Pragmatics », in Anna Uhl Chamot & Vee Harris (eds.), *Learning Strategy Instruction in the Language Classroom. Issues and Implementation*, Bristol, Multilingual Matters, 140-154.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2001) : *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*. Paris, Didier.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2018) : *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer. Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs*. URL: <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveauxdescripteurs/-16807875d5>

- COSTE, Daniel, Janine COURTILLON; Victor FERENCZI; Michel MARTINS-BALTAR; Élianne PAPO & Eddy ROULET (1976) : *Un niveau-seuil*. Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- CUQ, Jean-Pierre [dir.] (2003) : *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris, Didier.
- DEBONO, Marc (2013) : « Pragmatique, théorie des actes de langages et didactique des langues-cultures. Histoire, arrière-plans philosophiques, conséquences et alternatives », in Véronique Castellotti (dir.), *Le(s) français dans la mondialisation*, Fernelmont, Éditions Modulaires Européennes, 423-447.
- DIHN, Ngoc Lam (2013) : *L'enseignement des actes de langage dans la communication commerciale en français au Vietnam : le cas des actes s'excuser, proposer, commander, refuser, accepter*, Thèse de doctorat sous la direction de Olga Galatanu. Université de Nantes.
- DUMITRESCU, Domnita & Patricia Lorena ANDUEZA [eds.] (2018) : *L2 Spanish Pragmatics. From Research to Teaching*. London, New York, Routledge.
- GUTIÉRREZ QUINTANA, Esther (2007) : *Enseñar español desde un enfoque funcional*. Madrid, Arco Libros.
- HOUCK, Noël R. & John FUJIMORI (2010) : « Teacher, you should lose some weight: Advice Giving in English », in Donna H. Tatsuki & Noël R. Houck (eds.), *Pragmatics: Teaching Speech Acts*. Alexandria, Virginia, Tesol Press.
- HYMES, Dell (1996) : *Ethnography, linguistics, narrative inequality: Toward an understanding of voice*. Londres, Bristol, Taylor & Francis.
- ISHIHARA, Noriko (2010) : « Theories of language acquisition and the teaching of pragmatics », in Noriko Ishihara & Andrew D. Cohen, *Teaching and learning pragmatics: where language and culture meet*. Harlow, Pearson Education, 99-122.
- ISHIHARA, Noriko & Andrew COHEN (2010) : *Teaching and learning pragmatics: where language and culture meet*. Harlow, Pearson Education.
- KASPER, Gabriele (1992) : « Pragmatic transfer ». *Second Language Research* 8: 3, 203-231.
- KASPER, Gabriele (2001) : « Classroom Research on Interlanguage Pragmatics », in Kenneth R. Rose & Gabriele Kasper (eds.), *Pragmatics development in a second language*. Cambridge, Cambridge University Press, 33-60.
- KASPER, Gabriele & Kenneth R. ROSE (2002) : *Pragmatics development in a second language*. Malden, M.A, Oxford, Blackwell Publishers.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1992) : *Les interactions verbales* (vol. II). Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1994) : *Les interactions verbales* (vol. III). Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2001) : *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris, Nathan.
- LANTOLF, James P. (2006) : « Sociocultural Theory and Second Language Learning: State of the Art », *Studies in Second Language Acquisition* 28: 1, 67-109.

- LARDJANE, Saliha (2018) : *Les difficultés rencontrées par les apprenants palestiniens dans l'acquisition de la compétence pragmatique et l'apprentissage des actes de langage. Le cas de la requête en classe de FLE*. Thèse de doctorat sous la direction de A. Bellachbach. Université de Nantes.
- LEECH, Geoffrey N. (1983) : *Principles of pragmatics*. London, Longman.
- LOCASTRO, Virginia (2012) : *Pragmatics for Language Educators. A Sociolinguistic Perspective*. New York, Routledge.
- LONG, Michael (1985) : « Input and second language acquisition theory », in Susan Gass & Carolyn Madden (eds), *Input in second language acquisition*. Rowley, MA, Newbury House, 337-393.
- LONG, Michael (1996) : « The role of linguistic environment in second language acquisition », in William C. Ritchie & Tej K. Bhatia (eds.), *Handbook of second language acquisition*. San Diego, CA, Academic Press, 413-468.
- MARTÍNEZ-FLOR, Alicia y Esther USÓ-JUAN [eds.] (2010) : *Speech Act Performance. Theoretical, empirical and methodological issues*. Amsterdam, John Benjamins.
- MIR, Montserrat (2018) : « Learning L2 Spanish pragmatics: What research says, what textbook offers, what teachers must do », in Domnita Dumitrescu & Patricia Lorena Andueza, *L2 Spanish Pragmatics. From Research to Teaching*. London, New York, Routledge.
- MULO FARENKIA, Bernard (2019) : « La formulation du conseil en français canadien (québécois) et en français camerounais ». *Linguistica Atlantica*, 37: 2, 1-12.
- PEARSON, Lynn (2018) : « L2 Spanish pragmatics instruction at the novice level: Creating meaningful contexts for the acquisition of grammatical forms », in Domnita Dumitrescu & Patricia Lorena Andueza (eds.), *L2 Spanish Pragmatics. From Research to Teaching*. London, New York, Routledge, 214-231.
- PLACENCIA, María Elena & Diana BRAVO (2001) : *Actos de habla y cortesía en español*. Munich, Lincom.
- ROBERT, Jean-Pierre ; Évelyne ROSEN & Claus REINHARDT (2011) : *Faire classe en FLE. Une approche actionnelle et pragmatique*. Paris, Hachette.
- ROSE, Kenneth (2005) : « On the effects of Instruction in Second Language Pragmatics », *System*, 33: 3, 385-399.
- RUIZ DE ZAROBÉ, Leyre & Yolanda RUIZ DE ZAROBÉ [eds.] (2012) : *Speech Acts and Politeness across Languages and Cultures*. Bern, Peter Lang.
- RUIZ DE ZAROBÉ, Leyre (2014) : « Pour une introduction de la pragmatique dans l'enseignement du français en Espagne ». *Synergies Espagne*, 7, 133-143.
- RUIZ DE ZAROBÉ, Leyre (2019) : « Enseñar la competencia pragmática », in Leyre Ruiz de Zarobe & Yolanda Ruiz de Zarobe (eds), *Enseñar hoy una lengua extranjera*. Barcelona, Octaedro, 140-183. URL: <https://octaedro.com/wp-content/descargas/30809-Ense%C3%B1ar-hoy-una-lengua-extranjera.pdf>

- RUIZ DE ZAROBÉ, Leyre (2020a) : « Enseñar la interculturalidad a través de la pragmática: algunas herramientas TIC eficaces de apoyo », in M<sup>a</sup> Elena Baynat Monreal, Mercedes Eurrutia Cavero & Cathy Sablé (eds.), *TIC e Interculturalidad: miradas cruzadas*. Granada, Comares (col. Interlingua), 249-275.
- RUIZ DE ZAROBÉ, Leyre (2020b) : « La conciencia pragmática en estudiantes avanzados de francés lengua extranjera: un estudio empírico ». *Anales de Filología Francesa*, 28, 599-626.
- SCHMIDT, Richard W. (1993) : « Consciousness, learning and interlanguage pragmatics », in Gabriele Kaper & Soshana Blum-Kulka, *Interlanguage pragmatics*. Oxford, Oxford University Press, 21-42.
- SCHMIDT, Richard W. (2001) : « Attention », in Peter Robinson (ed), *Cognition and second language instruction*. Cambridge, Cambridge University Press, 3-32.
- SEARLE, John (1969) : *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge, Cambridge University Press.
- SEARLE, John (1975a) : « A Taxonomy of Illocutionary Acts », in Keith Gunderson (ed), *Language: Mind and Knowledge, Minnesota Studies in the Philosophy of Science*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 7, 344-369.
- SEARLE, John (1975b) : « Indirect Speech Acts », in Peter Cole & Jerry L. Morgan (eds), *Syntax and Semantics*, New York, Academic Press, 3, 30-57.
- SPENCER-OATEY, Helen (1996) : « Reconsidering Power and Distance ». *Journal of Pragmatics*, 26 (1), 1-24.
- SPENCER-OATEY, Helen (2007) : « Theories of Identity and the Analysis of Face ». *Journal of Pragmatics*, 30: 4, 639-656.
- SWAIN, Merrill (1998) : « Focus on form through conscious reflection », in Catherine Doughty & Jessica Williams (eds.), *Focus on form in classroom second language acquisition*. Cambridge, Cambridge University Press, 64-81.
- TAGUCHI, Naoko (2015) : « Instructed pragmatics at a glance: Where instructional studies were, are and should be going ». *Language Teaching* 48: 1, 1-50.
- TATSUKI, Donna H. & Noël R. HOUCK [eds] (2010) : *Pragmatics: Teaching Speech Acts*. Alexandria, Virginia, Tesol Press.
- THOMAS, Jenny (1983) : « Cross-cultural pragmatic failure ». *Applied Linguistics* 4 : 2, 91-112.
- TSAI, Chien-Wen (2007) : *La compétence communicative en didactique des langues : étude des actes de parole rituels en français et en chinois mandarin et traitement en classe*. Thèse de doctorat sous la direction de Jean-Louis Chiss. Université de Paris 3.
- TZOHATZIDIS, Savas L. [ed.] (1994) : *Foundations of Speech Act Theory*. London, Routledge.
- VANDERVEKEN, Daniel (1988) : *Les actes de discours*. Bruxelles, Mardaga.

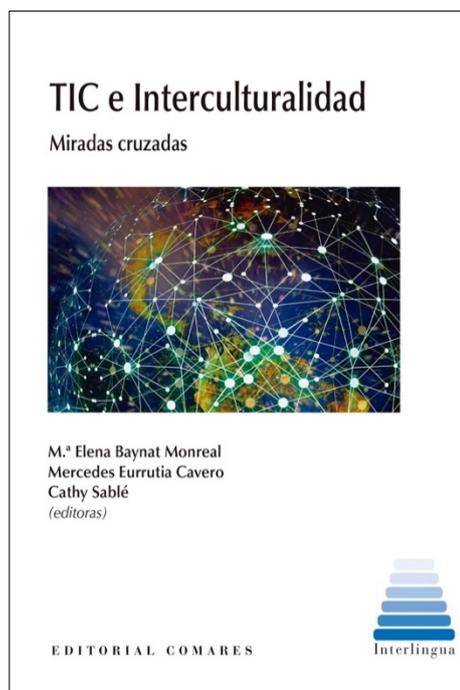
## Cuando la tecnología se usa para enriquecer el mundo\*

**Alfredo ÁLVAREZ ÁLVAREZ**

*Universidad de Alcalá*

a.alvarezalvarez@uah.es

<http://orcid.org/0000-0003-3845-8917>



El título del libro que se presenta, *TIC e interculturalidad: miradas cruzadas*, resulta revelador. Las TIC, por una parte, abren espacios al mundo, lo ensanchan, contribuyendo con ello a redimensionarlo y, en la medida de lo posible, a comprenderlo. Esta dimensión no puede considerarse sin la interculturalidad, sin esa relación de intercambio y comunicación igualitarios entre comunidades diferentes. Cabría tal vez hablar de hiperculturalidad (Byun-Chul: 2018) o, simplemente, de la caída del horizonte que ha traído la globalización, proceso este que no hubiera sido posible sin la contribución de la tecnología. En todo caso, es tarea de la universidad apostar por el conocimiento e intentar ofrecer a la sociedad lo que Aristóteles denominaba su *telos*, su propósito, su fin, su objetivo, que no es otro que el de la verdad (Haidt

& Lukianoff: 2019). Y esta, con más intensidad que en otros momentos de la historia, se ve ahora amenazada de múltiples formas, algunas de las cuales llevan el sello tecnológico. Hoy vemos cómo tecnología y mentira se asocian peligrosamente en una ecuación que es imperativo resolver. ¿Significa eso que las TIC muestran el lado perverso del ser humano? No necesariamente, pero nos fotografían como somos, a veces en un espejo deformante, lo que hace que sea tarea de todos contribuir a convertir los espacios

---

\* Acerca del volumen colectivo editado por M.ª Elena Baynat Monreal, Mercedes Eurrutia Cavero & Cathy Sablé, *TIC e interculturalidad: miradas cruzadas* (Granada, Editorial Comares, col. «Interlingua», 2020, 370 p. ISBN: 978-84-1369-029-2).

virtuales en entornos respirables, donde se valore la verdad pura y simple, ya que globalización y diversidad no se excluyen entre sí, ni se ven necesariamente confrontadas; antes al contrario, representan un enriquecimiento en el que las fronteras tradicionales significan más bien poco.

La obra en cuestión aborda un amplio y atractivo conjunto de temas trenzados entre las tecnologías, es decir, la comunicación y el conocimiento, y la relevancia que representa la cultura en la diversidad tomando como objeto de estudio los estudiantes, entendidos como el grupo de población sobre el que dirigir atentas miradas. Está estructurada en catorce capítulos que analizan diversos aspectos del binomio Tic e interculturalidad, y lo hacen desde una multiplicidad de visiones integradoras que van a contribuir a abrir espacios para la reflexión y, al tiempo, para la acción en el entorno de la clase.

En el primero de ellos, Juan Miguel Aguado Terrón analiza algunos aspectos de la comunicación digital en relación con el proceso de «emocionalización» del discurso público a través de diversos vectores, entre los que se pueden considerar la importancia de la información personal como activo económico en el activo digital, la expansión de la cadena de valor de los contenidos mediante la integración de la actividad social de los usuarios en la creación de valor, y la consolidación de los nuevos escenarios de consumo del contenido articulados en torno a las formas tecnológicamente mediadas de interacción social. Resulta evidente que la sociedad se encuentra en un claro proceso de cambio en el que Aguado distingue tres vectores: la «ratificación» de la vida social con la integración de la inteligencia artificial como proceso, la consolidación del trabajo afectivo como mercancía y como fuerza de trabajo gratuita y, finalmente, la mencionada «emocionalización» del discurso público, como resultado de la centralidad de las redes afectivas entendidas como escenarios de puesta en escena de la identidad.

En el segundo capítulo, Sophie Aubin analiza la cuestión de las denominadas brechas digitales e interculturalidad en didáctica de las lenguas culturas. En unos momentos en los que nos sentimos subyugados por la tecnología, es habitual que la mayoría de los estudios sobre esta y su integración en la enseñanza contemplan dicha integración con un lógico optimismo, considerando los indiscutibles beneficios que la herramienta está aportando a la enseñanza-aprendizaje de la lengua extranjera. Sin embargo, Aubin identifica hasta cinco tipos de brechas que están produciéndose en la actualidad; si bien con el fin de superar esas desigualdades propone que, para superar el desafío digital de la didáctica de las lenguas culturas, habrán de unir esfuerzos los investigadores en interculturalidad y los especialistas en el tratamiento de las brechas digitales.

Los capítulos tercero (M<sup>a</sup> Elena Baynat Monreal) y decimoprimeros (Cathy Sablé) tienen en común el trabajo sobre redes sociales y por esta razón preferimos agruparlos, ya que ambos casos son coincidentes en el análisis del aprendizaje de lenguas mediante la intervención de una red social –Facebook en el primer caso, YouTube en

el segundo—, lo que plantea el espacio interrelacional como entorno de aprendizaje. En un caso (Facebook), este se favorece mediante un trabajo en colaboración colectiva, lo que mejora y contribuye a la relación interpersonal, conectando a los estudiantes entre sí con independencia de sus diferentes nacionalidades, ideologías o costumbres. En el otro (YouTube), se plantea la pertinencia del uso de clips publicitarios procedentes de la mencionada red, entendiendo que estos no son sino una expresión de lo cultural, pues cada vídeo está incuestionablemente inserto en un tiempo y en un espacio sociológico determinado.

Los capítulos cuatro (María Loreto Cantón Rodríguez), nueve (Mercedes López Santiago) y decimocuarto (Francisca Suau-Jiménez) se consagran a la tríada turismo-interculturalidad-tecnología, proponiendo diferentes y valiosas miradas. En el primer caso, se ha estudiado la transformación del turista tipo tradicional en turista 4.0 o «e-turista», surgido del mundo tecnológico y capaz de organizar sus propios viajes sin la mediación de intermediarios del sector, como fue costumbre y necesidad hasta los inicios del siglo XXI. En dicha transformación han tenido un papel protagónico los blogs, herramientas que, en principio, no estuvieron pensadas específicamente para esta tarea, pero que están cumpliendo su cometido, asumiendo al mismo tiempo una función informativa en la que se plantea, de hecho —como hace Suau-Jiménez, en su caso con las reseñas *online* de viajeros—, la confrontación entre comunicación y persuasión que puede presentarse a través de la subjetividad de las diferentes propuestas. En el capítulo nueve, López presenta un estudio léxico contrastivo sobre el campo nocional de la interculturalidad, a partir de documentos publicados en la web oficial de turismo de Madrid, en español y en su versión en lengua francesa; con ello se completa el marco turismo-interculturalidad, analizando cómo se interpretan la cultura y la interculturalidad en el ámbito institucional.

En el capítulo cinco, Odile Challe se ocupa del componente intercultural y la empresa, analizando las intersecciones entre fronteras y culturas; espacios que —como señala la autora— han demostrado en Europa una importante debilidad en el caso de la crisis sanitaria de la COVID 19, donde se ha podido comprobar como a pesar del acuerdo Schengen no se ha logrado mantener las fronteras abiertas. En la dimensión lingüística se plantea, igualmente, la cuestión de los límites y la necesidad de gestionar el aspecto intercultural en el mundo interconectado de las empresas, especialmente en aquellas que presentan mayores dimensiones, de las que se espera sean capaces de manejarse tanto en lo global como en lo local.

En el capítulo sexto (Mohamed El-Madkouri Maataoui) se analizan algunos fraseologismos franceses, explorando su traducción mediante cuatro programas de traducción automática: *Google.translate*, *DeepL*, *Bing* y *Tradukka*. Parece obvio que la de traductor es una profesión llamada en un futuro cercano a profundas transformaciones y, en ese camino, programas como los mencionados, aún con sus actuales imperfecciones, parecen destinados a desempeñar tal vez un papel, si bien aún por determinar. Tal

como El-Madkouri concluye, los mencionados programas están aún lejos de la perfección en la aprehensión del aspecto intercultural de la traducción, lo que no resta un ápice de interés a un análisis detallado de cada una de las aplicaciones en las que pueden observarse tanto sus fortalezas como sus debilidades.

Los capítulos séptimo (Mercedes Eurrutia Caveró) y decimosegundo (Antonia Sánchez Villanueva) se ocupan de distintos lenguajes en entornos virtuales. En el primer caso, Eurrutia analiza el fenómeno *pic speech* o imagen conversacional a la luz de los nuevos comportamientos sociales de los jóvenes. Ciertamente es que el uso de las tecnologías ha acarreado modificaciones en las formas de comunicar, especialmente entre este grupo social; formas que podrían encuadrarse en tres vertientes (Álvarez: 2016): de un lado, las nuevas pautas de comunicación que se observan entre los jóvenes, de otro la búsqueda de formas de expresión hiperrápidas y, por último, el desbordamiento del concepto de intimidad entendido a la manera tradicional, que ha llevado a recuperar el de *extimidad*, propuesto en su día por Lacan, para calificar el fenómeno; lo que a su vez, como apunta Eurrutia, ha dado lugar al concepto de *e-reputación*. Este, por cierto, no se vehicula del mismo modo en todas las culturas en la medida en que los *emojis* no significan lo mismo en cada una de ellas. Sánchez Villanueva, por su parte, se ocupa en el mencionado capítulo decimosegundo de los clichés en los medios de comunicación como factor de manipulación. En él constata que los clichés nunca han desaparecido de los *mass media*, si bien en la actualidad, por influencia de las redes sociales y otros espacios digitales, han dado un salto cualitativo y cuantitativo acuñándose, por cierto, nuevas locuciones que tienen en el espacio Internet un caldo de cultivo idóneo para crecer y desarrollarse. Entre las causas que identifica la autora para la pervivencia de clichés y estereotipos, se encuentran la exigencia de rapidez, la inmediatez, la competencia y la escasez de recursos que sufren los medios de comunicación, situación que ayuda poco a vencerlos.

En el capítulo octavo (Alison Gouvees-Hayward) se trata la cuestión de la interculturalidad en espacios intermedios reales, imaginarios o virtuales. Estos, con la difuminación de las fronteras y la creciente interconexión están, a juicio de la autora, convirtiéndose en una nueva norma. Más específicamente, en el ámbito de la educación, el concepto de espacio intermedio se presenta generalmente como una oportunidad positiva para el aprendizaje intercultural; en particular, en el ámbito de la enseñanza superior, entendiendo que estos espacios intermedios pueden ser al mismo tiempo sinónimo de libertad pero también de alienación.

En el capítulo décimo, Leyre Ruiz de Zarobe se plantea la enseñanza de la interculturalidad a través de la pragmática, partiendo de que la adquisición de una lengua extranjera, si se pretende lograr una competencia comunicativa eficaz, corre paralela a la adquisición de una competencia intercultural en esa lengua. Su propuesta pasa por el análisis de una serie de recursos disponibles en Internet; en concreto, las webs *CARLA*, *Spanish Pragmatics: Dancing with Words* y *Slaitresearch*, que se han mostrado

instructivas para la enseñanza de la pragmática y eficaces en su transmisión de la interculturalidad, favoreciendo, a juicio de la autora, la creación de una verdadera conciencia intercultural en el estudiante.

Finalmente, en el capítulo decimotercero, Mercedes Sanz Gil se ocupa de los MOOC como recurso para comprender la interculturalidad de lo cotidiano, ya que considera que la interculturalidad se juega en lo cotidiano y este desempeña también un papel en la aprehensión e interpretación de la interculturalidad. Analiza con detenimiento tres MOOC por su fuerte componente intercultural: *Comprender las dimensiones interculturales en la cotidianidad* (Universidad de los Andes), *Intercultural skills* (Asociación Erasmus + Open Virtual Mobility) y, por último, *Puertas abiertas: curso de español para necesidades inmediatas* (Grupo ATLAS - UNED). En el análisis constata Sanz que, si bien en los tres está presente una sensibilidad hacia la hibridez lingüística como seña de identidad, aunque también como herramienta para facilitar la comprensión entre los ciudadanos, los aspectos cotidianos se ven tratados desde la reflexión, con mente abierta y receptiva para el encuentro y el entendimiento.

El libro *TIC e interculturalidad: miradas cruzadas* ofrece, pues, un amplio abanico de opciones desde las que contemplar las diferentes y fructíferas intersecciones entre tecnologías e interculturalidad, lo que contribuirá, ciertamente, a ensanchar las posibilidades de integración de estas herramientas tan útiles y ya imprescindibles en el ámbito de la enseñanza y aprendizaje de las lenguas.

#### REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- ÁLVAREZ ÁLVAREZ, Alfredo (2016): «Lenguajes en red: nuevos soportes, viejos usos», in Manuel Linares Herrera, José Díaz Cuesta & M<sup>a</sup> Elena del Valle Mejías (eds.), *Innovación universitaria: digitalización 2.0 y excelencia en contenidos*. Madrid, McGrawHill Education, 25-34.
- BYUNG-CHUL, Han (2018): *Hiperculturalidad*. Traducción de Florencia Gaillour. Barcelona, Herder editorial.
- HAIDT, Jonathan & Greg LUKIANOFF (2019): *La transformación de la mente moderna*. Traducción de Verónica Puertollano. Barcelona, Editorial Planeta.

## Dos siglos de anticlericalismo en Francia: historia y representación literaria\*

José María FERNÁNDEZ CARDO

*Universidad de Oviedo*

cardo@uniovi.es

<http://orcid.org/0000-0003-2566-0040>



Con un título tan sugerente como el de *La tea y el texto*, Demetrio Castro ha escrito un volumen de cerca de quinientas páginas sobre un asunto que, en mi opinión, desde el ámbito de los estudios franceses, es bienvenido, puede arrojar mucha luz sobre aspectos importantes de la sociedad representada en la literatura de los siglos XVIII y XIX. Bastaría con desplegar en toda su amplitud una noción como la de *intertexto*, dentro de la que el discurso histórico está llamado a ocupar un espacio de privilegio, si no determinante, junto a los otros lenguajes discursivos. Y a ello incita, ciertamente, la palabra texto, colocada junto a la de tea que enciende el emblema titular, iluminándolo.

Sabíamos que durante el período revolucionario en Francia, y en particular durante la última década del siglo, a partir de 1790, los vientos no habían soplado a favor de los eclesiásticos, seculares o miembros de órdenes religiosas; sabíamos también que las relaciones de la de San Ignacio, los jesuitas, con los estados meridionales europeos habían conocido períodos tormentosos, que motivaron la consiguiente sarta de expulsiones recogidas en los libros de historia, y sabíamos igualmente que, desde el jansenismo

---

\* Acerca del libro de Demetrio Castro, *La tea y el texto. Una historia intelectual del anticlericalismo* (Granada, Editorial Universidad de Granada, colección «Historia», 2020, 492 p. ISBN: 978-84-338-6640-0).

y Port-Royal, por mucho que Luis XIV hubiera puesto su empeño en borrar del mapa las huellas de la abadía fundacional, subsistieron la represión y el conflicto con las ideas religiosas dentro del estado absoluto.

Largo y sinuoso, sin duda, fue el camino recorrido en Francia durante el Siglo de las Luces en la dirección de reivindicar la separación de las cosas de Dios y las de los hombres, a través de las críticas de los filósofos a la teología y a la superstición religiosa desde los postulados que reivindicaban la razón. Como tampoco fue de rosas el camino de liberales y republicanos franceses durante la centuria siguiente, dentro de la particular historia del Hexágono en el siglo XIX, pendular donde las haya: del Imperio a la Restauración borbónica, de la monarquía del Rey Ciudadano a la República, de la IIª República al otro Imperio y después a la IIIª, hasta que a lo largo del siglo XX la laicidad del estado llega a erigirse en uno de los pilares republicanos mejor asentados. Hasta aquí el diccionario de las «ideas recibidas», por recuperar una expresión de sesgo flaubertiano...

Cabe ahora preguntarse dónde se sitúa el libro de Demetrio Castro y cuál es su perspectiva. La primera tentación de superficie, basada en la simple apreciación de la masa textual, consistiría en decir que su recorrido es lisa y llanamente enciclopédico, a poco que el lector proceda a realizar el recuento de la bibliografía citada –en torno a seiscientos títulos, con ligero riesgo de equivocación a la baja– y un millar de notas –novecientas noventa y ocho por mor de exactitud–, lo que no es óbice para impedir la placentera lectura de un texto principal que campa por sus fueros, bien asentado documentalmente en las referencias precisas a pie de página. El libro, tal como señala el autor en la Introducción, es un trabajo de muchos años, fruto de discusiones académicas con colegas y de numerosas estancias en bibliotecas extranjeras de ensueño para los estudiosos (Harvard, Cambridge).

El propósito primero del libro es el de «indagar cómo se ha expresado, en tanto que fenómeno social e intelectual, el anticlericalismo en la historia de Europa» (p. 11), tal como el subtítulo se encarga de matizar, *Una historia intelectual del anticlericalismo*. A medida que el lector avanza va descubriendo que la indagación se remonta hasta las fuentes de la Europa medieval, pasa por las corrientes de la Reforma renacentista y las guerras de religión, para desembocar a partir del siglo XVIII sobre todo en Francia y en España, además de prestar oído atento a lo que ocurre en la geografía italiana en la que se asientan los dominios vaticanos. Se detiene su estudio en los albores del siglo XX, a sabiendas de que, por ejemplo, el caso español (en las inmediaciones, durante y después de la Guerra Civil) merecería una consideración de carácter monográfico. *La tea y el texto* proporciona un marco conceptual e histórico, en el que cabría fundamentar el estudio sobre las manifestaciones españolas del anticlericalismo en el siglo XX.

Sorprende al lector la estrategia de análisis adoptada por el autor de *La tea y el texto* para las manifestaciones del anticlericalismo en los siglos medievales, al agrupar el resultado de su investigación bajo epígrafes latinos que, de algún modo, recuerdan la

tópica taxonómica de aquel tiempo: AVARITIA, INCURIA-NESCIENTIA, LUXURIA, FUROR-EXCIDIIUM. Presta atención especial a los avatares del concubinato de los clérigos durante la Edad Media y comienzos de la Moderna, del que dan cuenta muchos textos canónicos, disciplinarios, documentales y también literarios. Demetrio Castro revisa tal cantidad de documentación en estos apartados que el resultado colmará, sin duda, las expectativas de los medievalistas interesados (historiadores de la Historia y de la Literatura), considerando además que huye de la tentación del «presentismo», ya que el pasado no puede interpretarse desde los valores del presente (p. 21).

Las manifestaciones del anticlericalismo durante el Siglo de la Ilustración ocupan un denso capítulo de cincuenta páginas, que no se deja resumir, hay que leerlo. Me conformaré con traer aquí los títulos de los apartados de que consta: «Intelectuales, opinión y querellas en la Francia del siglo XVIII», «Literatura anticlerical. Temas. Tipos. Recursos», «Discurso y acción colectiva anticlerical: el lugar de la propaganda del siglo XVIII», «También en España». Sucede aquí como en otros capítulos, en varios casos a modo de coda, que el autor presta atención particular al mismo fenómeno, pero en «versión española», por así decir, considerando que con matices diversos las manifestaciones anticlericales ocurren en los dos países de forma paralela, con alguna distancia cronológica, explicable por la colonización cultural ejercida, durante aquella centuria, sobre nuestro país por los vecinos del Norte. Y no cabe duda de que la incorporación de la perspectiva comparada confiere al libro un valor añadido, además de poner de manifiesto que la escritura de una historia cultural europea es posible.

En el capítulo siguiente, el tercero, «Tiempos nuevos mientras siguen los viejos. Anticlericalismo y Revolución Francesa», el lector accede a una detallada exposición de la política religiosa durante aquellos tiempos convulsos, política que cada vez se mostraba más anticlerical y generaba un movimiento de suspicacia con relación a los eclesiásticos y la adhesión de éstos a la Revolución: «En algunos lugares, se les acosaba para que lucieran la escarapela tricolor o manifestasen su apoyo a la nacionalización de los bienes de la Iglesia, o a que se sumasen a la celebración de festividades políticas, forzándoles a hacerlo en ocasiones de manera que, por lo estafalario, no dejaba de encerrar deliberado propósito de ultraje al modo de entender, según los criterios vigentes, su dignidad» (p. 133).

En razón del interés que suscitan todos y cada uno de los capítulos, en total ocho, la primera tentación de quien escribe estas líneas sería la de ofrecer el resumen de todos, pero ha debido autoimponerse la disciplina de resistirse a ella para reservar un poco de espacio a la mención, al menos, de un texto representativo dentro de la historia literaria del siglo XIX francés, que Demetrio Castro analiza como ejemplo señero de la representación del anticlericalismo: *Le juif errant* de Eugène Sue, cuyo estudio adquiere un gran protagonismo en el capítulo sexto, «Clericalismo de ficción». Fue esta una de las novelas más populares en la Francia de aquel siglo, que comenzó a publicarse en 1844 por entregas, en forma de folletín, coincidiendo con las conferencias

que por la misma época pronunciaban en el Colegio de Francia Michelet y Quinet contra la orden de San Ignacio. El título de la novela podría resultar un poco engañoso porque de lo que trata en realidad es de un descendiente de protestantes que los jesuitas habían forzado al suicidio, en su afán de hacerse con una herencia fabulosa. Publicada en una época en que se debatía en Francia sobre la enseñanza secundaria, lo que vino a suscitar fue un verdadero movimiento de «jesuitofobia». Eugène Sue, en el epílogo de la misma, «sostiene, exhumando las acusaciones jansenistas, que los teólogos jesuitas exculpan el robo, el adulterio, la violación o el asesinato, y que él se ha limitado a poner en acción sus doctrinas detestables» (p. 265). Demetrio Castro señala que el escritor se hace presente en todo momento en el texto de la novela, poniendo ejemplos en las notas sobre la veracidad de los elementos narrados en la ficción, llegando incluso a detallar las posesiones de la Compañía durante el período de la Restauración, lo que no dejará de conferirle un valor histórico y documental, rayano en ocasiones con los mensajes propios de la escritura panfletaria (pp. 266-267). La novela, cuyas primeras entregas vieron la luz en Francia, bajo los auspicios del periódico *Le Constitutionnel*, en junio de 1844, comenzaría muy rápidamente a difundirse en español: al mes siguiente, en julio, en *El Herald* se empieza a publicar la traducción de la novela.

No se limita el autor de *La tea y el texto* a los grandes autores emblemáticos de la historia literaria de Francia (Stendhal, Balzac o Zola), sino que su discurso histórico sobre el anticlericalismo escudriña publicaciones poco conocidas, algunas de ellas periódicas, en las que fundamenta parte de su trabajo investigador; de ahí la sensación de sorpresa del lector interesado a medida que atraviesa el bosque de los párrafos y los capítulos. Las publicaciones periódicas de carácter satírico le han permitido extraer un material de primera mano como refrendo de una argumentación que, en ocasiones, se tiñe con el humor negro a través del que se expresa la ideología de forma contundente, sin ambages, ni rodeos (iluminaciones). A este fin sirve precisamente el ULTÍLOGO GRÁFICO –forma de apéndice textual, después de la bibliografía–, que da cuenta de la serie de cuarenta y cinco ilustraciones visuales del anticlericalismo, la última de ellas de 1910, la portada de *El motín*, del jueves 27 de enero, en la que se representa a un obispo, de panza prominente y espada en ristre, predicando el exterminio de los liberales de hoy, sobre los cráneos de los de ayer.

Es en las primeras páginas del «Ultílogo» donde el lector, que no hubiera prestado atención suficiente a la solapa interior de la portada (Imágenes de cubierta), dará por fin satisfacción a la curiosidad que le venía embargando desde su primer contacto con el libro: una viñeta de la revista *La Calotte* (abril de 1907), que es la que se reproduce en la cubierta, representa a un cura de aspecto ferino sepultando la verdad, acompañada de la leyenda «pese a tu engaño, tu astucia y todos los vicios en que te cebas, la Verdad saldrá de la tumba y te aterrorizará, cuervo vil». Por simple asociación de palabras y de ideas, y ya que Émile Zola fue mencionado en el párrafo precedente, no estará de más traer aquí a colación, de manera breve, la novela de este autor, publicada en los

albores del siglo XX que lleva el título de *Vérité*, porque de ella también se ocupa *in extenso* Demetrio Castro como novela de la crónica del anticlericalismo. En efecto, en ella el novelista se hacía eco de un caso muy comentado en la Francia de 1899, el del hermano de las Escuelas Cristianas Flamidien, «a quien se procesó, encarceló y convirtió en centro de una apasionada polémica pública entre quienes sostenían su culpabilidad y hacían del suceso argumento para la eliminación absoluta de la enseñanza confesional» (pp. 385-386). Una especie de caso Dreyfus en versión religiosa, porque la opinión pública francesa al respecto se partió en dos.

Por último, y referida también a aquella época tan convulsa ideológicamente para el país vecino, de finales del siglo XIX y principios del XX, no debe quedar en el tintero la evocación de un asunto al que el autor de *La tea y el texto* dedica una especial atención en el último capítulo: el de «las fichas del general André», escándalo de espionaje corrupto donde los haya y del que quizás no se ha tenido por estos pagos hispánicos el conocimiento y la información requeridos por el caso. El mencionado general, al frente del Ministerio del Ejército, a partir de 1900, puso en marcha un sistema de fichas que informaban sobre el comportamiento religioso de los militares de profesión, capaz de influir en la promoción de ascenso: en ellas figuraba, junto a otras anotaciones, si iban o no a misa los domingos, como signo de fidelidad o infidelidad republicanas... El recorrido de este apartado del capítulo octavo colmará no sólo las expectativas del lector deseoso de conocer la verdad histórica del suceso, sino que vendrá a satisfacer, por el insólito carácter de lo narrado, su curiosidad novelística.

Este ensayo de Demetrio Castro sobre la historia intelectual del anticlericalismo viene a poner de relieve que para escribir la Historia debe contarse también con los escritos ardientes de la literatura coetánea, que no suelen ser objeto de excesiva consideración, o por lo menos en la dimensión que merecen, para los historiadores de profesión. Y viceversa, *A La tea y el texto* le sobra fuelle para avivar el fuego de muchos estudios literarios que están por venir y que encontrarán en este libro la perspectiva conceptual y la documentación histórica necesarias para otorgarles una dimensión intertextual, entendida como polifonía auténtica de los discursos.

## Publicité et valeurs socioculturelles implicites : la langue française prostrée à l'image de la *saillance*\*

Aránzazu GIL CASADOMET

Universidad Autónoma de Madrid

aranzazu.gil@uam.es

<http://orcid.org/0000-0003-2339-7429>



La publicité exerce un rôle psychologique sur un public cible à fins commerciales, ce qui lui rend émettrice de valeurs socioculturelles implicites et garante de la construction identitaire d'une société. Autour de ce sujet, M.<sup>a</sup> Mercedes Eurrutia Caveró suscite une profonde réflexion dans son ouvrage *Valores socioculturales implícitos en el discurso publicitario francés. Enfoque lingüístico y semiótico*. Sous la prémisse « telle société, telle publicité » et vice versa (Dayan, 2003 : 74), l'auteure s'interroge ainsi sur les usages linguistiques et le « pouvoir » de l'image comme reflets argumentatifs de la séduction publicitaire. Ce recueil de sept chapitres (quatre rédigés en espagnol et trois en français) a été consacré sous différentes perspectives regroupant la publicité et l'interculturalité, telles que des aspects didactiques qui caractérisent le discours publicitaire, des ressources sémiotiques du discours publicitaire dirigé aux enfants, des valeurs culturelles implicites identitaires d'une nation dans un monde globalisé et leur manifestation linguistique, l'évolution socioculturelle de la femme représentée dans des affiches

---

\* Au sujet de l'ouvrage de Mercedes Eurrutia Caveró, *Valores socioculturales implícitos en el discurso publicitario francés. Enfoque lingüístico y semiótico* (Granada, Editorial Comares, col. «Interlingua», 2021, 196 pages. ISBN : 978-84-1369-115-2).

publicitaires, ainsi que d'autres moyennant le discours touristique promotionnel et la publicité sociale.

Dans le premier chapitre « Publicidad e Interculturalidad », Eurrutia Cavero montre comment la publicité et la culture révèlent les idéologies implicites existant dans les manifestations sociales, individuelles et interculturelles. Les notions de « culture cultivée » et « culture partagée » y sont incluses (Galisson, 1999), elles correspondent au passage de l'instruction et la connaissance encyclopédique aux traditions, mœurs, valeurs, croyances... des individus et des sociétés. C'est ainsi que la publicité devient un coffre d'outils pour la compréhension et l'analyse de différences interculturelles. En définitive, de l'avis de l'auteure, il s'agit d'un discours onirique qui reflète les modes de vie, les mentalités et les comportements sociaux.

Le deuxième chapitre porte pour titre « Didáctica del discurso publicitario francés en un mundo globalizado : Valores socioculturales implícitos desde un enfoque lingüístico comunicativo » et présente le discours publicitaire sous une perspective communicative et sa dimension *illocutoire* (Austin, 1970 : 137) indirecte et implicite. La saillance persuasive affecte autant aux mots qu'aux entités, codes chromatiques, sons, symboles, etc. Tel qu'Eurrutia Cavero l'explique, tous les individus sont attirés par un élément du message communicatif, en fonction de leurs états affectifs et émotionnels. De surcroît, l'auteure insiste sur les stratégies adoptées concernant les marques des entreprises, comme émettrices des valeurs implicites véhiculant le domaine entrepreneurial et la proximité aux clients ; les messages transmis par les produits, comme référents de valeurs idéologiques ; et le public cible en tant que récepteurs d'une communication publicitaire qui dans l'actualité est caractérisé par les *sociostyles* (proposés par le Centre de communication avancé d'Eurocom en 1972). Somme toute, des éléments de base pour l'exploitation didactique des diverses typologies discursives, composantes du discours publicitaire.

Le troisième chapitre « Valores socioculturales implícitos del discurso publicitario dirigido a los niños : Recursos semióticos » permet de prendre conscience de l'emploi des symboles, caractères, logos, langages, etc. dans le but de promouvoir les produits d'achat et comprendre la réaction des enfants face aux marques commerciales dans un processus de communication. D'après l'auteure, il est pertinent de créer de la publicité engagée avec les mineurs pour qu'elle soit un instrument ludique et éducatif de transmission de valeurs socioculturelles. Certaines marques comme *Chicco*, *Petit Suisse*, *Bimbo*, *Danonino* de *Danone*, etc. exploitent des personnages adaptés à l'attention des enfants. C'est ainsi qu'une bonne marque doit tenir à stimuler la curiosité et l'imagination de l'enfant, et pour ce faire, l'entreprise doit baser sa relation avec le public cible en la personnalisation, la pertinence et la permanence du message émis.

Dans le quatrième chapitre, « Manifestación publicitaria de valores culturales implícitos identitarios de una nación en un mundo global », la diversité culturelle des noms de marque est mise en relief, selon l'auteure, elle « constitue une source de

richesse et sera l'argument le plus fort contre l'anonymat de la mondialisation et par conséquent, de la terminologie servant à l'exprimer » (p. 48). À l'égard de Charaudeau (1995), il est nommé ici le dit « contrat de communication » en tenant compte que la marque en fait partie et elle est dotée d'une véritable identité établissant une relation avec le consommateur. Dans un sens subjectif, l'image de marque est traitée dans ces pages à l'instar d'une représentation mentale qui dépend du public cible et des effets de mode. Ainsi, des marques telles que *Renault*, *Peugeot*, *Michelin*, etc. projettent d'emblée une image de la France comme nation industrielle, ou une nation conquérante et à la mode d'après les marques *Chanel* ou *L'Oréal*. Eurrutia Cavero insiste sur le fait qu'une marque existe grâce à une identité nationale ; afin de le montrer, elle analyse dans ce chapitre plusieurs références culturelles identitaires de la France, sachant que c'est la véritable clef du succès de certaines marques et du rapprochement des sociétés.

Le cinquième chapitre est consacré à l'évolution socio-culturelle de l'image de la femme dans la publicité. L'auteure nous fournit une réflexion de l'évolution historique de cette image dans la société française et une analyse des besoins dans le discours publicitaire sur la femme. Au long des plusieurs décennies, selon ce parcours historique, sont dégagés les différents codes qui créent une sorte de conscience collective sur la femme toujours dans un contexte dynamique de persuasion publicitaire. En ce sens, des ressources linguistiques – figures de style : métaphore, métonymie, synecdoque, hyperbole, antithèse, antiphrase, allitération, détournement – ou sémiotiques – images, symboles, icônes, le cadrage, la typographie, les couleurs, les formes – y sont récurrentes. Il va de soi que ces stéréotypes sociaux sont présents dans les stratégies publicitaires axées sur les femmes. La publicité a fait montrer dans ces décennies comment l'image d'une femme ménagère et éducatrice a atteint un référent de femme polyvalente à la recherche de son indépendance personnelle et professionnelle. Eurrutia Cavero se sert de la définition de Gustave Fischer, en guise de conclusion de cette évolution stéréotypée du rôle de la femme dans la société de consommation : « Manières de penser par clichés, qui désignent les catégories descriptives simplifiées basées sur des croyances et des images réductrices par lesquelles nous qualifions d'autres personnes ou d'autres groupes sociaux, objets de préjugés » (Fischer, 1996 : 133).

Le titre du sixième chapitre illustre bien le contenu : « Ressources linguistiques et valeurs socioculturelles implicites dans le discours publicitaire français de promotion touristique sur le Web : Substantifs affectifs et évaluatifs ». Suivant les théories de Kerbrat-Orecchioni (1998), l'auteure montre une forme de subjectivité évaluative et affective selon la réaction émotionnelle du sujet dans le discours promotionnel touristique. À l'aide des brochures touristiques promotionnelles – catalogues, prospectus, dépliants, feuillet ou encart publicitaires, petit annonce, publipostage, courriel –, Eurrutia Cavero fait l'étude des substantifs en langue française où elle détermine que ceux-ci véhiculent un sens affectif et évaluatif axiologique et non-axiologique, afin de persuader les touristes potentiels et promouvoir une destination touristique. L'analyse du corpus de

référence mène à l'auteure à la conclusion qu'il est nécessaire de créer une méthode linguistique de calcul de taux de subjectivité des énoncés, permettant le repérage automatique des valeurs évaluatifs, compte tenu de l'existence des valeurs socioculturelles implicites transmises à travers le discours publicitaire.

Dans le septième et dernier chapitre intitulé « Approche linguistique et sémiotique de la publicité sociale française : De la transgression à la pédagogie », on analyse différentes stratégies communicatives des campagnes de publicité sociale. D'après l'auteure, « À une époque où les valeurs sont en crise, la publicité sociale se substitue à la morale, aux lois socioculturelles. Malgré son but positif, cette publicité de prévention se caractérise par un contenu essentiellement menaçant qui contextualise des images violentes, des réalités sociales déplaisantes volontairement refoulées » (p. 164). Ces stratégies se caractérisent par les facteurs de saillance envers le public cible et liés à la forme et au sens de l'énoncé, de même qu'à l'orientation des images, symboles et signes iconiques que le concepteur de la création publicitaire veut nous transmettre. Ainsi, Eurrutia Caverio montre-t-elle comment la publicité sociale, même étant originaire de la publicité commerciale, vise à influencer le comportement du public cible par des moyens de communication persuasive à des fins sociales.

Cet ouvrage constitue, à notre avis, une lecture incontournable abordant des sujets autour des domaines de la publicité, la culture et la linguistique. Reliés d'une manière cohérente, le fil conducteur des sept chapitres donne une vision générale et complète de l'influence de la publicité sur les valeurs socioculturelles et la disposition du message employé par le concepteur des créations publicitaires. En effet, ce recueil retrace un parcours non seulement théorique mais aussi d'analyse de la mise en pratique de deux approches, linguistique et sémiotique. À ce propos, l'auteure invite les récepteurs/trices, lecteurs/trices, curieux/euses de cette publication à faire le point sur une réflexion de la présence de la saillance persuasive dans la publicité commerciale et sociale. Le prétexte sous-entendu dévoile la publicité transmettrice des valeurs socioculturelles implicites, opaques la plupart de fois pour le public cible, mais bien éclaircies lors d'une étude profonde de la problématique.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUSTIN, John L. (1962, 1970) : *Quand dire c'est faire*. Paris, Éditions du Seuil.
- CHARAUDEAU, Patrick (1995) : « Ce que communiquer veut dire ». *Sciences Humaines*, 51, 45-67.
- DAYAN, Armand (2003) : *La publicité*. Paris, Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je ? »).
- FICHER, Gustave. N. (1996) : *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Paris, Dunod.

GALISSON, Robert (1999) : « La pragmatique lexiculturelle pour accéder autrement, à une autre culture, par un autre lexique ». *ELA*, 16, 20-41.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1998) : « La argumentación en la publicidad ». *Escritos, Revista del Centro de Ciencias del Lenguaje*, 17-18, 291-326.

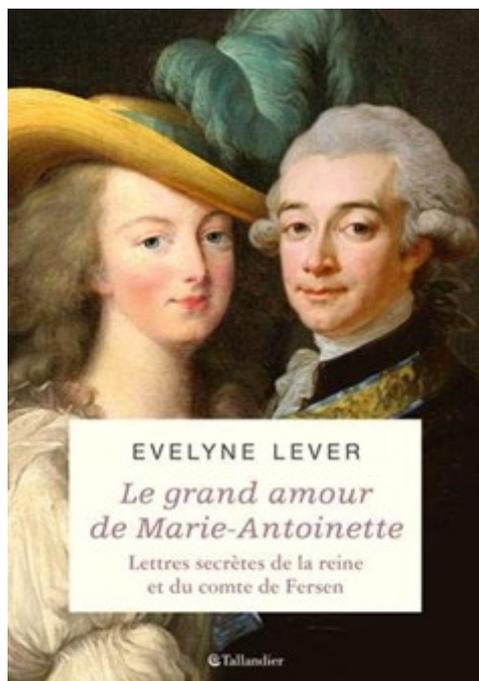
## Desvelado el último secreto de la reina Marie-Antoinette\*

**Ana María IGLESIAS BOTRÁN**

*Universidad de Valladolid*

ana.botran@uva.es

<http://orcid.org/0000-0002-9747-4047>



La última publicación de Evelyne Lever, *Le grand amour de Marie-Antoinette. Lettres secrètes de la reine et du comte de Fersen* (2020), es el resultado de un largo proceso de recopilación y análisis de las cartas que la reina Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, consorte de Louis XVI, y el conde sueco Hans Axel de Fersen se enviaron desde junio de 1791 hasta casi el mismo momento de la muerte de María Antonieta en 1793. Este libro confirma con rigor científico que la reina y el conde se profesaban un profundo amor que duró años. Para llegar a esta conclusión, ha sido necesario un grupo multidisciplinar de expertos y la tecnología más puntera en rayos X.

La autora de este libro, Evelyne Lever, es una de las más prolíficas investigadoras sobre la figura de la reina María Antonieta. Desarrolla sus investigaciones en el seno del CNRS como especialista del siglo XVIII y ha sido galardonada varias veces en su trayectoria. El más reciente reconocimiento ha sido en 2020 con el premio Guizot de la Academia Francesa por su publicación *Paris sous la terreur* (2019).

Sus investigaciones se basan en muchos casos en las cartas y diarios de los personajes históricos del siglo XVIII, a partir de los cuales establece los acontecimientos y los perfiles psicológicos de sus protagonistas, lo que le permite trazar una amplia

---

\* Acerca del libro de Eveline Lever, *Le grand amour de Marie-Antoinette. Lettres secrètes de la reine et du comte de Fersen*. (Paris, Éditions Tallandier, col. «Histoire», 2020, 374 p. ISBN: 979-1021043046).

panorámica de la época. En el conjunto de sus publicaciones podemos observar tres ejes de trabajo. El primero y más abundante es sobre María Antonieta (1991, 2000, 2005a, 2005b, 2006, 2007, 2008, 2020). En segundo lugar, están otros personajes de la época como Luis XVI (1985), el Barón de Breteuil (1992), Madame de Pompadour (2003), o los marqueses de Bombelles (2009). Como tercer tema se encuentran otros asuntos históricos transversales como el embrollo del collar (2004), crónicas de la corte de Versalles (2012, 2013) y un diccionario amoroso de las reinas (2017). Es, por lo tanto, una de las mayores especialistas sobre la época y, por eso, sus publicaciones han sido distribuidas por las más prestigiosas editoriales francesas en historia y cultura.

En esta monografía el protagonismo recae en un conjunto de cartas que fueron ocultadas durante décadas por los familiares del conde Axel de Fersen. Uno de sus sobrinos, el barón Rudolf Maurits de Klinckowström, publicó en 1877 los documentos de su antepasado. En ellos, algunos de los pasajes, frases y palabras albergaban información ilegible porque fueron literalmente tachados. Investigadores y periodistas solicitaron al barón los documentos originales, pero no los entregó alegando que los había quemado.

La sorpresa llega en 1982 cuando se descubre que las cartas no habían sido destruidas. Sus descendientes las pusieron en venta en Londres y fueron adquiridas por los Archivos nacionales de Francia. En 2014 se inicia una investigación colaborativa denominada proyecto REX: *Recherches sur l'extraction et exploitation des tracés sous-jacents dans les manuscrits anciens*. En ella participan cuatro centros de investigación: los Archivos nacionales, la Fondation des Sciences du Patrimoine, el Centre de recherche sur la conservation y el laboratorio DYPAC de la Universidad de Versalles Saint-Quentin-en-Yvelines. Su objetivo es descifrar con tecnología de rayos X los misteriosos pasajes de las cartas que aún no se habían podido analizar (pp. 9-12, 241-242). Los resultados de esta investigación no han podido ver la luz hasta el año 2020, despejando por fin las incógnitas sobre la verdadera relación que mantuvo la última reina consorte de Francia con el conde Hans Axel de Fersen.

El trabajo de Evelyne Lever está dividido en cinco partes: un prólogo introductorio (pp. 13-14), el relato de la historia entre ambos narrado en once capítulos (pp. 15-231), un epílogo (pp. 233-239), un anexo con la transcripción de las cartas (pp. 241-372), y las referencias a las fuentes utilizadas. En el prólogo se relata el momento en que Fersen y la reina se conocieron. Fue el 20 de enero de 1774, durante un baile de máscaras en la Ópera de París. Fersen no la reconoció cuando se acercó a hablar con él; pero, inmediatamente después de que ella se fuera, supo que había estado charlando con la entonces delfina de Francia.

El relato de la historia de los protagonistas está construido con las cartas como hilo conductor. Ello es posible gracias a que Axel de Fersen llevaba un diario y un cuaderno de correspondencia donde anotaba todas las informaciones sobre sus intercambios epistolares, de modo que, aun no disponiendo de todas las cartas, se puede

saber cuándo se escribieron. La narración se divide en dos partes: la primera, que va del capítulo 1 al 9; y la segunda, compuesta de los capítulos 10 y 11.

A lo largo de los nueve primeros capítulos, se explica que estaban continuamente en contacto ya que los paquetes de correspondencia encontrados coinciden con las ausencias de Fersen de París o Versalles. Las cartas hablan de temas variados y no se hallan muestras de que existiera una relación más allá de la amistad. Sin embargo, en el capítulo 5 se dan claves para entender que los términos de la relación pudieron dar un giro. Destaca, sobre todo, la fecha del 15 de julio de 1783 en la que Fersen y María Antonieta tuvieron un encuentro en los aposentos de la reina en Versalles. Es significativo cómo a partir de este momento se extreman las precauciones. Desde esta fecha y hasta 1791 el diario de Fersen fue voluntariamente destruido y, además, el conde modifica en su libreta de correspondencia el nombre con el que se refiere a ella, anotando «Elle» o solo una «E». Poco después volvió a cambiarlo y lo registró con el nombre Joséphine (p. 95).

La segunda parte del relato histórico se describe en los dos últimos capítulos, que narran la convulsa situación política y social. Tras la huida de Varennes, en la que se agrava su soledad y la situación se vuelve más peligrosa, la reina comienza a manifestar sus sentimientos y a arriesgarse a decir por escrito lo que hasta entonces no aparecía en las cartas. No obstante, había que ser precavidos porque el correo podía ser fácilmente interceptado, por eso utilizaban un código secreto, a veces tinta transparente y muchos de los pasajes están tachados. Los investigadores han desvelado gracias a tecnología punta en rayos X lo que hay bajo las tachaduras y han descifrado aquello que se escribía codificado. Gracias a estos métodos novedosos, se aclaran las alusiones explícitas al amor que se profesaban y, a través de estas cartas, se confirma la existencia de un profundo amor entre ambos, tal y como refrenda el extracto siguiente:

Vous savez que vous n'en êtes plus le maître et que toute votre personne est tellement liée à mon existence que vous devez bien vous en occuper. Adieu, encore une fois, vous que j'aime et aimerais jusqu'à mon dernier soupir (p. 204).

El último encuentro de Fersen y María Antonieta fue el 13 de febrero de 1792 y se detalla en el capítulo 10. Interesa esta fecha también porque en el diario de Fersen estaba tachada una anotación sobre aquel día: «Resté là»: era la frase que escribía cuando tenía relaciones sexuales con una mujer. Evelyne Lever plantea que en la correspondencia sólo podría haber referencias amorosas y nunca se dirigirían el uno al otro en términos explícitamente eróticos, ya que no era propio de la aristocracia no libertina. Sin embargo, las pruebas aportadas señalan que habría algo más que amor sentimental y que, al menos en los momentos que se indican, pudo haber también relaciones sexuales (p. 207).

El epílogo se centra en la historia vital de Fersen tras la muerte de María Antonieta. Su tristeza y desesperación le llevan a buscar testimonios y reliquias sobre su

amada reina y a conmemorar los días más dramáticos de su relación. Se puntualiza que el 19 de marzo de 1795 Fersen recibe el último mensaje de María Antonieta a través de su amiga la baronesa de Korff. Esta misiva póstuma es definitiva y confirma una vez más su amor: «Adieu, mon cœur est tout à vous» (pp. 235-236).

En este mismo epílogo se relata también el sombrío final de Axel de Fersen. La opinión pública de su país lo consideró sospechoso de haber envenenado a Christian Augusto de Augustenbourg, el joven heredero de la corona sueca. Con esta excusa, Axel de Fersen es linchado y brutalmente asesinado por una multitud en medio de la calle el día del funeral del malogrado príncipe, el 20 de junio de 1810. Sin embargo, la Corte suprema de Suecia verificó después que la causa de la muerte del príncipe Christian había sido un ataque de apoplejía. Esto supuso la absolución póstuma de Fersen y el reconocimiento del error con la celebración de un funeral oficial.

La última parte del libro está destinada a la reproducción de las cartas entre María Antonieta y Fersen desde el regreso de Varennes hasta la muerte de María Antonieta. Lo que se aporta aquí son los dobles mensajes que se enviaban. Se pueden leer los textos en los que comentan todo tipo de acontecimientos que les interesaban, pero también lo que estaba oculto. Disponemos por lo tanto del fragmento a la vista y, a continuación, se especifica el texto secreto que estaba debajo de los tachones. Están indicadas también las partes que no se han podido desvelar y las palabras ilegibles. Además, en las notas a pie de página se puntualizan las referencias necesarias para poder leer las cartas con todo su sentido, facilitando así la comprensión de las epístolas. Esta es la contribución más significativa de Lever, junto con el resultado de las investigaciones que le permiten adentrarse en el pensamiento de sus protagonistas, en sus anhelos, y lo que más interesa de este libro, descubrir el profundo amor que sentían el uno por el otro. La monografía termina con un listado de fuentes, dividida en manuscritas, impresas y una bibliografía seleccionada.

El trabajo de Evelyne Lever puede ser de interés para un amplio público. Constituye una contribución a la biografía de María Antonieta, a la resolución de algunas incógnitas sobre su visión de los acontecimientos que estaba viviendo, y desvela sus sentimientos amorosos más secretos. También aporta muchos datos sobre Axel de Fersen que fue, sin duda, una de las personas más importantes e influyentes de su vida. La exposición sencilla, ordenada, precisa y rigurosa del libro cumple una labor de divulgación que también puede interesar a los historiadores, a los especialistas en el siglo XVIII y a los francesistas en general.

#### REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

FERSEN, Axel von (1877): *Le Comte de Fersen et la cour de France, extraits des papiers du grand maréchal de Suède, comte Jean Axel de Fersen*. París, Firmin Didot.

- LEVER, Evelyne (1985): *Louis XVI*. París, Fayard.
- LEVER, Evelyne (1991): *Marie-Antoinette*. París, Fayard.
- LEVER, Evelyne (1992): *Mémoires du baron de Breteuil*. París, François Bourin, Julliard.
- LEVER, Evelyne (2000): *Marie-Antoinette, la dernière reine*. París, Gallimard.
- LEVER, Evelyne (2003): *Madame de Pompadour*. París, Perrin.
- LEVER, Evelyne (2004): *L’Affaire du Collier*. París, Fayard.
- LEVER, Evelyne (2005a): *Marie-Antoinette. Journal d’une reine*. París, Robert Laffont.
- LEVER, Evelyne (2005b): *Correspondance de Marie-Antoinette*. París, Tallandier.
- LEVER, Evelyne (2006): *C’était Marie-Antoinette*. París, Fayard.
- LEVER, Evelyne (2007): *Marie-Antoinette, un destin brisé*. París, RMN.
- LEVER, Evelyne (2008): *Marie-Antoinette, Journal d’une reine*. París, Robert Laffont.
- LEVER, Evelyne (2009): *Marquis et marquise de Bombelles, « Que je suis heureuse d’être ta femme », Lettres intimes, 1778-1782*. París, Tallandier.
- LEVER, Evelyne (2012): *Le Temps des illusions. Chronique de la Cour et de la Ville, 1715-1756*. París, Fayard.
- LEVER, Evelyne (2013): *Chronique de la Cour et de la Ville, 1757-1789*. París, Fayard.
- LEVER, Evelyne (2017): *Dictionnaire amoureux des reines*. París, Plon.
- LEVER, Evelyne (2019): *Paris sous la terreur*. París, Fayard.

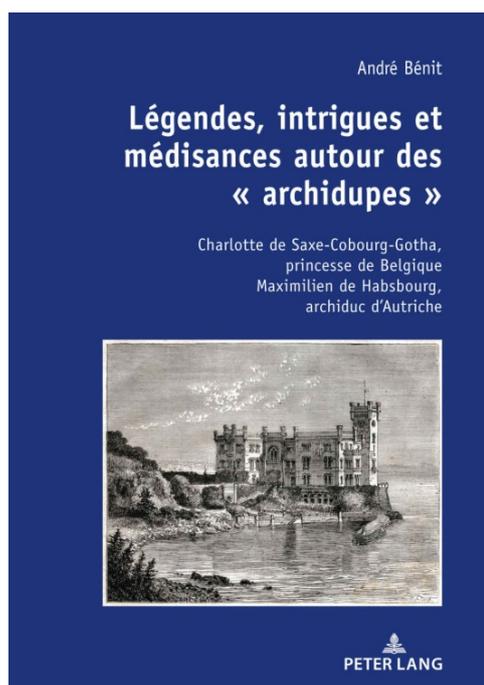
## Un mariage fascinant d'histoire et de fiction : Charlotte de Saxe-Cobourg-Gotha et Maximilien de Habsbourg\*

Isabelle MOREELS

Universidad de Extremadura

imoreels@unex.es

<http://orcid.org/0000-0002-4132-8454>



Les figures de Maximilien de Habsbourg (1832-1867) et Charlotte de Saxe-Cobourg-Gotha (1840-1927) ont inspiré de multiples œuvres aussi bien littéraires que cinématographiques, ainsi que picturales et musicales. Le caractère dramatique de l'existence de ce couple, qui l'emporte sur son poids historique, explique le large éventail plurilingue de romans, pièces de théâtre, opéras, films ou feuilletons télévisés, consacrés aux différents aspects de la destinée singulière de ces deux personnages aux ascendances illustres. Ils continuent d'ailleurs à représenter une source d'inspiration fertile tous azimuts, puisque l'éditeur Dargaud publie actuellement une série de B.D. intitulée *Charlotte impératrice* (deux tomes devraient succéder aux premiers albums parus respectivement en 2018 et 2020). Or

150 ans séparent les dessins de Matthieu Bonhomme, illustrant le scénario de Fabien Nury, des versions successives du célèbre tableau d'Édouard Manet sur le thème de *L'Exécution de l'empereur Maximilien* (1868-1869) – écho du *Tres de Mayo de 1808 en Madrid* de Francisco de Goya.

---

\* À propos du livre d'André Bénit, *Légendes, intrigues et médisances autour des « archidupes »*. *Charlotte de Saxe-Cobourg-Gotha, princesse de Belgique, Maximilien de Habsbourg, archiduc d'Autriche. Récits historique et fictionnel* (Bruxelles, Peter Lang, 2020, 438 p. ISBN : 978-2-8076-1470-3).

C'est à l'analyse d'un pan de cette production foisonnante polymorphe que s'attelle avec brio André Bénit, maître de conférences à l'Université Autonome de Madrid, dans son essai intitulé *Légendes, intrigues et médisances autour des « archidupes »*. *Charlotte de Saxe-Cobourg-Gotha, princesse de Belgique, Maximilien de Habsbourg, archiduc d'Autriche. Récits historique et fictionnel*. Son objectif consiste à étudier le vaste corpus des textes romanesques et dramaturgiques en langue française relatifs aux deux souverains, en les comparant avec les ouvrages des historiens français et belges concernant le couple impérial. Mais ce philologue, spécialiste des relations entre histoire et fiction – plus particulièrement dans le domaine de la littérature francophone de Belgique –, s'appuie également sur l'apport des recherches de type psychanalytique ou psychiatrique menées à ce sujet et mentionne occasionnellement des travaux critiques hors du champ francophone (écrits en espagnol, néerlandais et anglais). Notons qu'il avait déjà signé, ces dernières années, en Espagne, en France et en Belgique, diverses publications – articles scientifiques et chapitre de livre, ainsi qu'un essai de reconstitution historique – en rapport avec le traitement romanesque de la trajectoire atypique de ces deux personnalités et leur contexte historico-politique. Le volume qui vient de paraître constitue donc le fruit d'un examen approfondi et mûri du grand nombre d'écrits édités en la matière au cours d'une période d'un siècle et demi, depuis la mort de Maximilien jusqu'à aujourd'hui.

L'étude d'André Bénit suit l'axe chronologique biographique de la princesse belge et de l'archiduc autrichien, pour s'articuler en six chapitres correspondant aux étapes fondamentales de leur existence, entre leur première rencontre en mai 1856 à Bruxelles et leurs décès respectifs. Les chapitres sont systématiquement structurés en trois parties, qui présentent successivement les données offertes par les récits historiques pour l'intervalle de temps considéré, puis celles relatées par les narrations fictionnelles, avant les réflexions synthétiques du chercheur. Celui-ci souligne toutefois, dès l'introduction de son essai, la fragilité de la ligne de démarcation entre biographies historiques et romancées, son esprit critique rigoureux rendant compte en détail du phénomène d'osmose subi par certains textes, tout au long des nombreuses sections aux sous-titres éloquents qui subdivisent le parcours diachronique.

Au fil des pages du premier chapitre, le lecteur reconstruit le double arbre généalogique de Charlotte, fille cadette de Léopold Ier, roi des Belges, et de Maximilien, frère puîné de l'empereur d'Autriche François-Joseph, protagoniste pouvant, selon plusieurs sources, s'avérer issu d'une relation extraconjugale de l'archiduchesse Sophie et du duc de Reichstadt, dit l'Aiglon (éphémère Napoléon II). Après avoir assisté à l'union du couple, dont la nuit de noces suscite des débats scabreux, nous suivons ses déplacements et sa retraite à Miramar (sur le bord de l'Adriatique), alors qu'affleurent déjà les premières désillusions de la jeune mariée sans enfants, séjournant ensuite solitairement sur l'île de Madère tandis que son séduisant mari visite le Brésil. Le deuxième chapitre couvre la période de mai 1864 à juillet 1866, où Maximilien et Charlotte règnent au

Mexique, en tant qu'empereurs d'un état instable, guépier tel que, dès avant son départ pour Veracruz, Maximilien avait été qualifié d'« archidupe » par certains, vu son acceptation d'une couronne aux épines dissimulées sous les dorures. Dans le troisième chapitre se trouvent relatées les entrevues successives de Charlotte avec l'empereur Napoléon III à Paris et le pape Pie IX au Vatican, d'août à octobre 1866, visant à obtenir l'appui qui permettrait de sauver l'empire mexicain, mais ces démarches échouent et affirment le déséquilibre mental de la souveraine désespérée. Le quatrième chapitre décrit la claustration de Charlotte à Miramar durant près de dix mois, depuis son retour de Rome jusque fin juillet 1867, lorsque sa belle-sœur, la reine Marie-Henriette, réussit à la ramener à Bruxelles. La narration, focalisée sur la protagoniste de l'essai pendant les chapitres 3 et 4, revient sur Maximilien dans le cinquième, afin de dépeindre les ultimes mois de sa lutte pour maintenir son pouvoir au Mexique, puis son arrestation par le général mexicain Escobedo mettant fin au siège de Queretaro, avant l'exécution de l'empereur à la suite d'un jugement sommaire en juin 1867. Charlotte redevient le sujet central du sixième et dernier chapitre, synthèse des six décennies de sa vie en Belgique entre démente et intervalles de lucidité, retirée dans sa résidence de Tervuren, après quelques mois au palais royal de Laeken, ensuite dans son château de Bouchout, où elle s'éteint en janvier 1927.

Au-delà de la description minutieuse de la destinée de Maximilien et Charlotte est brossé près d'un siècle de l'histoire européenne et partiellement américaine. Contribue à cette fresque l'évocation des premiers souverains de la dynastie belge, Léopold Ier et Léopold II, de l'empereur d'Autriche François-Joseph et sa femme Élisabeth (dite Sissi), l'empereur des Français Napoléon III et son épouse Eugénie, le pape Pie IX, le futur président de la République mexicaine Benito Juarez, le général français Maxime Weygand, entre autres. Parallèlement, le lecteur redessine la carte politique du vieux continent avec ses transformations au lendemain de la bataille de Waterloo, en voyageant mentalement de Vienne à Bruxelles et de Paris au Vatican, ainsi que celle du Mexique, de Mexico au Yucatan en passant par Cuernavaca.

À travers les citations sélectionnées dans les ouvrages historiques, André Bénit se réfère fréquemment aux archives incontournables que représentent les journaux intimes et les correspondances personnelles, non seulement de Maximilien et Charlotte, mais aussi de leurs proches. Dès lors se trouvent reproduits ou commentés des fragments de lettres des membres de leurs familles respectives (comme celles de Philippe, comte de Flandre, frère du roi Léopold II et de la princesse) ainsi que des dames d'honneur de la protagoniste, des notes prises quotidiennement par le docteur August Jilek (un de ses médecins particuliers), des extraits du journal de bord d'Adrien Goffinet (baron escortant la reine Marie-Henriette lors de son voyage pour raccompagner l'impératrice déchu, de Miramar à Bruxelles), etc. Constituent aussi un témoignage fondamental les mémoires publiés en espagnol en 1905 par José Luis Blasio, secrétaire privé de l'empereur au Mexique.

D'un point de vue méthodologique, les longs extraits proposés à chaque page par André Bénit, en provenance des ouvrages historiques, d'une part, et des fictions ou biographies romancées, d'autre part, nous permettent de mesurer avec précision leurs liens hypertextuels et les idéologies sous-tendant les divers récits. En effet, l'auteur montre aussi bien les écarts, voire contradictions, entre les différentes versions d'un même événement ou témoignage, que les jeux d'influence, Paul Mourousy calquant, par exemple, des fragments de *Charlotte de Belgique. Impératrice du Mexique* (2002) sur le roman à l'eau de rose de Lucile Decaux – alias princesse Marthe Bibesco – intitulé *Charlotte et Maximilien. Les amants chimériques* (1937). La lecture analytique scrupuleuse du chercheur pointe tantôt la chronologie fantaisiste d'une narration, tantôt l'inexactitude de certains noms propres. L'essayiste observe également les perspectives particulières du roman burlesque d'Henriette Chandet (1945) ou de celui originalement satirique et sarcastique de Blanche Coudurier (2009), d'idéologie républicaine, par rapport à l'orientation monarchiste des volumes de l'historien Patrick Weber (2011 et 2016). Par ailleurs, André Bénit remarque le caractère historique discutable du récit lyrique parfois exalté de Robert Goffin, *Charlotte, l'impératrice fantôme* (1937) – Marc Quaghebeur (2011 : 132) avait d'ailleurs déjà indiqué la « forme de lecture historique, un tantinet mythique » de ce volet de l'*Épopée des Habsbourg*, teinte romanesque de cette interprétation sur laquelle il revient dans la postface de l'essai qui nous occupe. Le risque est souligné que l'historiographie devienne hagiographie.

Avouons que, sous la touche d'exotisme du décor mexicain, le mélodramatique s'alliant au rocambolesque avec des épisodes dignes du vaudeville – tels ceux du verre d'orangeade ou de la tasse de chocolat chaud –, aucun ingrédient ne manquait pour que l'imaginaire romanesque s'empare des figures de Charlotte et Maximilien. Impuissance et frigidité, amours illégitimes et grossesses adultères secrètes, jalousies, manipulations, drogues, empoisonnements, délire de persécution, folie, séquestration, trahison et même suspicions de meurtre (dont aurait été victime Mathilde Döblinger, la fidèle camériste de Charlotte), jalonnent une double destinée prétendument vouée à la gloire. Or ce rêve de grandeur n'aurait-il pas commencé par d'après tractations afin de fixer le montant d'une dot ? Pour nous faire percevoir l'aspect inévitable de l'efflorescence des légendes et médisances autour des « archidupes », André Bénit ne néglige pas non plus le facteur de la superstition mentionnée par plusieurs auteurs. Ainsi une curieuse récurrence du chiffre 7 apparaît dans les dates marquantes de la vie de Charlotte, outre la malédiction pesant sur tous les propriétaires de Lacroma, îlot pourtant idyllique au large du littoral dalmate, acheté par le jeune couple avant d'occuper le funeste trône du Mexique.

Dans la postface du volume, où il souligne la qualité du travail d'André Bénit, Marc Quaghebeur, éminent spécialiste des lettres belges de langue française et directeur honoraire des Archives et Musée de la Littérature (Bruxelles), s'arrête notamment sur l'incertitude référentielle qui imprègne l'existence des « archidupes ». Il se demande

« [c]omment écrire l'Histoire dans un contexte où chaque strate des biographies respectives prête à ententes multiples ? » (p. 428). La difficulté de démêler la vérité des conjectures ou affabulations constitue effectivement un leitmotiv de cet essai, réfléchi dans sa triple épigraphe significativement empruntée par le chercheur belge au roman de son compatriote Pierre Mertens, *Une paix royale* (1995), dont des passages furent censurés, à sa publication, sous prétexte de nuire à l'image de la famille royale de Belgique. À la suite de Michel de Grèce, André Bénit (2017 : 40) signalait déjà, dans un article antérieur, le rôle des proches de Charlotte lors du constat de sa démence, qui « prétendirent connaître la vérité depuis longtemps [...] Dès lors, ils transformèrent en antécédents à la folie quelques anecdotes banales ». D'ailleurs, la multiplicité des points de vue est traduite dans la polyphonie choisie par la dramaturge Liliane Wouters (1989) ou le dédoublement scénique de la pièce de Michèle Fabien (2000). Finalement, la question rhétorique « De ces rumeurs, de ces légendes, de ces faits, tirera-t-on jamais la vérité ? », posée par Suzanne Desternes et Henriette Chandet (1964 : 506) au terme de leur ouvrage historique – dont l'épilogue porte spécifiquement sur une hypothétique descendance biologique du couple impérial –, touche toute la trajectoire des « archidupes ».

Parmi les nombreux mérites de l'étude d'André Bénit, qui relève la gageure de l'exhaustivité pour un thème aussi touffu – comme le montre la bibliographie fournie en fin de livre –, signalons son hommage à une figure féminine controversée. Car la majorité des romanciers attribuent à Charlotte le rôle d'avoir incité son mari à accepter la couronne empoisonnée du Mexique vu son ambition démesurée, attirée par l'appât d'un empire fabuleux, selon les accusations proférées par la famille impériale autrichienne – Sissi allant jusqu'à taxer sa belle-sœur par alliance d'« ange de la mort ». Toutefois, l'auteur rapporte le travail courageux mené par Charlotte pendant sa régence outre Atlantique, une marque d'émancipation féminine évidemment rejetée au XIX<sup>e</sup> siècle et peut-être toujours stigmatisée aujourd'hui. L'impératrice déchuée aurait-elle feint la démence jusqu'à sa mort ? De même, l'épilogue du volume témoigne du souci du chercheur de laisser s'exprimer une femme retranchée du monde pendant soixante ans, en cédant la parole à Blanche Coudurier, qui montre que « la fiction peut constituer une réparation du vécu historique » (p. 420). Cette romancière revendique que la totalité de la correspondance de Charlotte soit un jour publiée : « enfin on entendra le kaléidoscope des voix de Charlotte. Il y avait tant d'autres Charlotte possibles que jamais on n'a entendues. En elle Charles criait. Charlotte femme, tant et tant avait été bafouée... » (Coudurier, 2009 : 245).

Permettons-nous d'ajouter à la réflexion d'André Bénit la mention de la légende noire qui enveloppe également l'impératrice Eugénie (1826-1920), contemporaine de Charlotte – quoique son aînée d'une quinzaine d'années –, leurs longs parcours ayant certains points communs malgré leurs divergences. Ainsi, Eugénie a rempli parallèlement les fonctions de régente pendant des absences de son époux Napoléon III. Or

celle qui ne cessa d'« éprouver une à une toutes les insuffisances et toutes les contrariétés de la vie : deuils, douleurs, défaites, humiliations, solitude, chagrin » (Lapaque, 2017 : 66-67) représente aussi une figure contestée encore aujourd'hui pour ses initiatives politiques. Elle est notamment accusée d'avoir voulu la guerre du guépier mexicain où moururent tant de soldats du corps expéditionnaire français, alors même que, lorsque Charlotte vient s'entretenir avec elle et son mari à Paris et Saint-Cloud en août 1866, afin de leur demander de maintenir leurs troupes au Mexique pour soutenir le pouvoir chancelant de Maximilien, la princesse belge ne reçoit qu'un refus après la récente défaite autrichienne de Sadowa.

Précisons encore que les touches d'humour, voire d'ironie, dont André Bénit émaille son texte, rendent son ton amène pour une lecture passionnante : l'analyse devient récit, le suspense maintenant le lecteur en haleine sans que l'ouvrage perde sa qualité scientifique. Au final, le chercheur nous amène à nous demander s'il est permis de violer l'Histoire à condition de lui faire de beaux enfants, selon la maxime d'Alexandre Dumas...

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BÉNIT, André (2017) : « Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique. Une plongée dans les ténèbres de la folie. Essai de reconstitution fictionnelle ». *Cédille, revista de estudios franceses*, Monografías 7 [André Bénit, éd. : *Mises en littérature de la folie*], 13-53. URL : <https://www.ull.es/revistas/index.php/cedille/articulo/view/1234/744>
- BLASIO, José Luis (1905) : *Maximiliano íntimo. El emperador Maximiliano y su corte. Memorias de un secretario particular*. Paris-México, Librería de la Vda. de C. Bouret.
- CHANDET, Henriette (1945) : *Charlotte et Maximilien*. Paris, Éditions des Quatre Vents.
- COUDURIER, Blanche (2009) : *Un voyage avec Carlota, au cœur de la folie*. Paris, L'Harmattan.
- DECAUX, Lucile (1937) : *Charlotte et Maximilien. Les amants chimériques*. Paris, Gallimard.
- DESTERNES, Suzanne & Henriette CHANDET (1964) : *Maximilien et Charlotte*. Paris, Librairie académique Perrin.
- FABIEN, Michèle (2000) : *Charlotte, Sara Z., Notre Sade*. Bruxelles, Éditions Labor (Espace Nord).
- GOFFIN, Robert (1937) : *Charlotte, l'impératrice fantôme*. Paris, Les Éditions de France.
- LAPAQUE, Sébastien (2017) : « Eugénie les larmes aux yeux ». *Revue des deux mondes*, juillet-août. [Dossier : *Quand l'amour change le cours de l'histoire*], 65-70.
- MERTENS, Pierre (1995) : *Une paix royale*. Paris, Seuil.
- MOUROUSY, Paul (2002) : *Charlotte de Belgique. Impératrice du Mexique*. Monaco, Éditions du Rocher.

- NURY, Fabien & Matthieu BONHOMME (2018, 2020) : *Charlotte impératrice* [B.D.]. Paris, Éditions Dargaud, 2 vol.
- QUAGHEBEUR, Marc (2011) : « Goffin, Wouters, Fabien : le destin de l'impératrice Charlotte réverbéré par les lettres belges de langue française », in Christia Chiaruttini Leggeri et Armando Zimolo (dir.), *Trieste, espèces d'espaces. Littérature, géographie, politique*. Rome, Aracne editrice, 131-156.
- WOUTERS, Liliane (1989) : *Charlotte ou la Nuit mexicaine : pièce en douze séquences*. Bruxelles, Éditions Les Éperonniers.

## La inteligencia de la naturaleza y la soberbia humana: los ensayos (proto)ecológicos de Maurice Maeterlinck\*

Irene Beatriz OLALLA-RAMÍREZ

*Universidad de Granada*

ireolall@correo.ugr.es

<http://orcid.org/0000-0001-7726-2744>



El libro reseñado corresponde a una nueva edición de ciertos textos de Maeterlinck con posfacios de Laurence Boudart, directora de los Archives et Musée de la Littérature (AML) de la Bibliothèque Royale de Belgique (KBR), publicados en la editorial belga Espace Nord en 2020. En esta edición se recogen varios ensayos de Maeterlinck sobre la naturaleza; en concreto, el titulado *La Vie des abeilles*, así como *L'Intelligence des fleurs*, publicados uno originariamente en 1901 y el segundo en 1907. El premio nobel trata en estos ensayos el «misterio de la vida y la naturaleza», como él lo llama, un misterio que le fascina, pues se aprecia también en obras como *La Vie des termites* (1927), *La Vie de l'espace* (1928) o *La Vie des fourmis* (1930).

En esta edición encontramos *La Vie des abeilles*, obra muy reconocida a nivel mundial.

Se organiza en siete libros o capítulos, desde el primero, «Au seuil de la ruche», en el que expone su intención de realizar un ensayo sobre su visión personal de las abejas y no un tratado científico, aunque parte de las obras de numerosos especialistas. En el siguiente capítulo, titulado «L'Essaim», Maeterlinck comienza a dar su punto de vista entusiasta respecto a las relaciones sociales de los habitantes de la colmena, en concreto sobre la abeja reina y el «espíritu de la colmena», entendido como una voluntad

---

\* Acerca del libro de Maurice Maeterlinck, *La Vie des abeilles. L'Intelligence des fleurs*. Postfaces de Laurence Boudart (Bruselas, Espace Nord, Essais, 2020, 460 p. ISBN : 978-2-87568-481-3).

colectiva que rige la comunidad. A continuación, «La Fondation de la cité» trata de la organización espacial y social de la colmena comparándola con una república y con las organizaciones y capacidades de comunicación e inteligencia humanas. En «Les Jeunes Reines» se ocupa de las relaciones de supremacía y competencia de las abejas reinas; mientras que en «Le Vol nuptial» atiende a las relaciones entre los diferentes sexos en la colmena, y específicamente las relaciones de reproducción de las abejas, a las que alude literariamente como relaciones «amorosas». El tratamiento que reciben los zánganos, primero agasajados y después masacrados cuando ya no son necesarios para la reproducción de la especie, es el tema abordado en el siguiente capítulo, llamado «Le Massacre des mâles», que prosigue finalmente en el libro VI: «Le Progrès de l'espèce», el cual, a modo de conclusión, reflexiona sobre la inteligencia y el «esprit d'initiative de l'abeille» para cuestionar la supuesta superioridad del ser humano que, en su ignorancia, se cree conocedor del resto de especies y de su insignificancia social, o emocional.

El segundo de los libros aquí recogidos, *L'Intelligence des fleurs*, comienza con un ensayo del mismo nombre, en el que trata de exponer el objetivo que persigue con el presente texto, el cual se centra en la visión personal y maravillada de Maeterlinck respecto a la botánica y la «inteligencia» de las flores, su «espiritualidad» y sus relaciones reproductivas que califica también de amorosas o románticas. A este le sigue la parte titulada «Les Parfums», centrada en los olores de las flores en cuanto que estos constituirían, según el autor, su alma. En las siguientes partes el tema de la inteligencia de las flores queda apartado para abordar otras temáticas como la medida del tiempo en la naturaleza, en «La Mesure des heures»; la moral humana contemporánea frente a la religión, en «L'Inquiétude de notre morale»; diversas reflexiones sobre el boxeo como un ejercicio saludable para el cuerpo en conexión con el lado humano «más natural», respecto de otros deportes con armas blancas, en «Éloge de la boxe»; meditación sobre el drama shakespeariano, en «À propos du *Roi Lear*»; en «Les Dieux de la guerre», algunas consideraciones sobre la guerra y el desarrollo técnico aparejado. El breve ensayo titulado «Le Pardon des injures» trata precisamente de la capacidad de perdonar ofensas o injurias y las condiciones sociales asociadas. En «L'Accident» Maeterlinck se pregunta por la implicación del azar en la muerte que lleva aparejado el accidente, la vinculación que este tiene con las nuevas fuerzas y maquinarias modernas, así como con el presentimiento y el determinismo del destino; mientras que en «Notre devoir social» analiza la relación entre la voluntad social humana y la fuerte pulsión individualista. Por último, en la parte titulada «L'Immortalité», Maeterlinck concluye con una reflexión sobre la muerte y la imposibilidad de la inmortalidad, tanto humana como animal.

Tras estos dos textos, Laurence Boudart se cuestiona ya en el posfacio si cabe hablar en ambos casos de obras «proto-écologiques». Divide su estudio en dos partes. La primera, que versa sobre *La Vie des abeilles*, en el apartado «À la recherche des filles d'Aristée» trata la importancia de ese texto a la vista de la disminución radical y el peligro de extinción que amenaza a las abejas, al tiempo que se centra en los

acontecimientos biográficos que alentaron su escritura. En «L'esprit et le génie de la ruche», destaca Boudart la negación inicial del poeta a afrontar el tema de la vida de las abejas desde una intención de tratadista, para citar después un gran número de fuentes de las que parte todo el ensayo; contando, por supuesto, con una gran base científica, de la que pronto se aleja para inclinarse hacia una narración literaria de los hábitos y la forma de vida de estos insectos; cuestionando así ese «espíritu» que guía, como norma general, la vida de las abejas. Continúa, en el apartado «La ruche comme république», señalando el aspecto más político del escrito de Maeterlinck en cuanto que este apela a la organización social de la colmena y a los comportamientos de sus habitantes. Por último, en la sección «Un texte proto-écologique ?», recoge la apuesta lanzada al comienzo del posfacio dedicada a *La Vie des abeilles* para volver a proponer la necesidad de una lectura eco-poética o ecocrítica del texto, que podría considerarse «proto-ecológico» al mostrar esta intuición por el potencial y el interés biológico y humanista de la vida de la naturaleza y, en concreto, de la vida de las abejas.

La segunda parte de este posfacio atiende al ensayo *L'Intelligence des fleurs*. En «Un nouvel exercice d'humilité» Boudart revisa las circunstancias en las que vio la luz el libro de ensayos así como su recepción; analiza luego el objetivo de Maeterlinck con el texto, expuesto al inicio de este; y, al igual que hizo en la parte dedicada a *La Vie des abeilles*, resalta la humildad del autor, que expone en ambos textos la intención de escribir sobre aspectos que le resultan interesantes y curiosos, pero no con una ambición científica. La epílogoista, antes de pasar al siguiente apartado, apela de nuevo a una especie de conciencia ecológica por parte de Maeterlinck, que subraya la complejidad de la naturaleza frente a la vanidosa creencia de superioridad humana. En el siguiente apartado, «La propagation de l'espèce», destaca la centralidad del tema de la reproducción de la especie en los ensayos, así como la crisis existencial del autor respecto a los nuevos avances tecnológicos y científicos. A este le sigue «Après le drame statique, une relecture du mythe de la caverne», en el que se atiende a la ruptura que establece con estas dos obras sobre la naturaleza (*La Vie des abeilles* y *L'Intelligence des fleurs*) respecto al drama estático que caracterizaba su producción anterior, además de abordar la humanización del mundo natural que establece en sus obras para defender un continuum entre hombre y naturaleza. En «Une œuvre sablier», se centra Boudart en los diez ensayos que acompañan a la reflexión botánica, siendo todos muy heterogéneos, pero sin que constituyan una práctica rara o puntual en las publicaciones de Maeterlinck. Finalmente, dedica un apartado a las conclusiones, en el que destaca el conjunto de ensayos que componen *L'Intelligence des fleurs* como una muestra del pensamiento del escritor, vinculado al desarrollo científico y al cuestionamiento moral de su propio tiempo.

Tras el posfacio, la edición contiene una entrevista con Pierre Rasmont, ingeniero agrónomo, doctor en ciencias agrónomas y profesor de zoología en la Universidad de Mons. Este investigador se ha dedicado durante años al estudio de los insectos

sociales y, en particular, a unas especies particulares de abejas, por lo que es entrevistado por Laurence Boudart sobre su visión científica respecto a la obra de Maeterlinck a día de hoy, más de un siglo después de su publicación.

Asimismo, antes de concluir, cabe destacar ciertos temas fundamentales de ambas obras desde esa perspectiva proto-ecológica o ecocrítica. Temas que Laurence Boudart señala en su posfacio a esta edición de 2020 y entre los que se encuentran la apreciación y realce de la vida de otras especies ajenas al ser humano; la atención a su valía e inteligencia en detrimento del sentimiento de superioridad humana generalizada y defendida por numerosos científicos y filósofos a lo largo de la historia; así como la atención científica, la reflexión política y la elaboración artística y literaria sobre fenómenos naturales como la vida de las abejas o los sistemas de reproducción de las flores.

En cuanto a la reflexión política, es preciso mencionar la frecuencia con la que el autor se refiere a la organización social de las abejas y a la colmena como una compleja «república». En este sentido la continua apelación al mérito del esfuerzo, al sacrificio del individuo respecto del interés colectivo y al «amor de la raza y de la patria» es una constante: «Dans la ruche, l'individu n'est rien, il n'a qu'une existence conditionnelle, il n'est qu'un moment indifférent, un organe ailé de l'espèce [...] l'individu est entièrement absorbé par la république» (p. 23). A este respecto, Maeterlinck alude continuamente a un «espíritu de la colmena», entendido en cuanto voluntad colectiva y al mismo tiempo misteriosa, a la que la colmena, como un organismo completo, parece obedecer sin saber muy bien por qué. Ese espíritu de la colmena estaría centrado no en los individuos sino en el porvenir colectivo y, por lo tanto, en los mecanismos de reproducción y mantenimiento del orden establecido, quedando así vinculado al ya mencionado misterio o enigma, como él lo llama, de los fenómenos naturales: «et voilà la complexité effroyable des phénomènes les plus naturels, l'énigme de l'intelligence, de la volonté, des destinées, du but, des moyens et des causes, l'organisation incompréhensible du moindre acte de vie» (p. 31).

Por otro lado, respecto a la relación entre literatura y ciencia, esta vinculación es clave en ambos ensayos desde el comienzo mismo: Maeterlinck se niega a hacer ciencia y, sin embargo, crea un texto híbrido, un ensayo literario muy bien fundamentado en el conocimiento científico del momento, así como en la observación empírica. A esto suma un estilo literario vinculado a la propia tradición simbolista, teatral y poética del autor (Quaghebeur, 2016). Ejemplos magníficos de esta narración literaria son aquellos sobre la reproducción de las abejas y de las flores, vinculados al imaginario medieval de los textos del escritor y cargados de personajes como reinas, princesas y soldados:

Auteur de la reine virginale, et vivant avec elle dans la foule de la ruche, s'agitent des centaines de mâles exubérants, toujours ivres de miel, dont la seule raison d'être est un acte d'amour [...] Chaque jour, de onze heures à trois heures, quand la lumière est

dans tout son éclat [...], leur horde empanachée se précipite à la recherche de l'épouse la plus royale et plus inespérée qu'en aucune légende de princesse inaccessible (pp. 163-164).

De modo similar, sobre la masacre de los machos escribe:

Ceux-ci se conduisent dans la ruche comme les prétendants de Pénélope dans la maison d'Ulysse [...]. Les gros oisifs endormis en grappes insoucieuses sur les murailles mellifères sont brusquement tirés de leur sommeil par une armée de vierges irritées [...]. Au lieu du libre accès aux bons réservoirs pleins qui ouvraient sous leur bouche leurs margelles de cire complaisantes et sucrées, ils trouvent tout autour une ardente broussaille de dards empoisonnés qui se hérissent (pp. 191-193).

Por último, en relación con la crítica proto-ecológica que, en palabras de Laurence Boudart, podría apreciarse en *La Vie des abeilles* y *L'Intelligence des fleurs*, cabe destacar se debe reseñar el antropomorfismo continuado en ambas obras; lo que implica la atribución a otros seres vivos de sentimientos o capacidades considerados tradicionalmente como exclusivos de los seres humanos. Maeterlinck defiende explícitamente este tipo de cuestionamientos sobre la vida animal y vegetal frente a la soberbia o superioridad humanas:

Voilà, dira-t-on, ce que ne feraient pas les hommes, un de ces faits qui prouvent que, malgré les merveilles de cette organisation, il n'y a là ni intelligence, ni conscience véritables. Qu'en savons-nous? Outre qu'il est fort admissible qu'il y ait en d'autres êtres une intelligence d'une autre nature que la nôtre, et qui produise des effets très différents sans être inférieurs, sommes-nous, tout en ne sortant pas de notre petite paroisse humaine, si bons juges de choses de l'esprit? (p. 39).

Sobre este asunto, la filósofa e investigadora Létitia Mouze (2013: 121-122) reivindica y unifica la visión «proto-ecológica» y política de Maeterlinck, explicitando lo siguiente:

Cette humanisation des abeilles est parfaitement consciente, revendiquée et assumée : c'est une position de l'ouvrage. Elle a, en toute rigueur, deux conséquences : la première est politique – c'est-à-dire qu'on trouve dans l'ouvrage, à plusieurs reprises, des propos politiques liés aux considérations sur l'abeille, qui sont aussi des propos politiques concernant l'humanité.

Mouze (2006: 9) apunta asimismo el vínculo del propósito general del escritor con la ecocrítica o ecopoética propuesta por Laurence Boudart: «C'est d'autre part à une interrogation générale sur la nature qu'invite Maeterlinck».

Como conclusión señalamos que esta propuesta de una lectura ecocrítica o eco-poética nos parece muy pertinente y más que necesaria. En esta nueva edición de 2020, el posfacio y la entrevista dejan abiertas estas preguntas y marcan una clara dirección ecocrítica, que, sin embargo, solo se apunta. Tendremos que esperar aún para ver un análisis de este tipo, y respecto a todos los interrogantes abiertos, seguir a Maeterlinck, quien indica que «encore une fois, le progrès n'est pas nécessaire pour que le spectacle nous passionne. L'énigme suffit» (p. 187).

#### REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- MOUZE, Létitia (2006): «Le beau et le vrai. A propos de *La vie des abeilles* de Maeterlinck». *Methodos. Savoirs et textes*, 6, 1-18. DOI: <https://doi.org/10.4000/methodos.491>
- MOUZE, Létitia (2013): «L'abeille et la ruche comme métaphores politiques chez Maeterlinck». *Labyrinthe*, 40, 121-123. DOI: <https://doi.org/10.4000/labyrinthe.4328>
- QUAGHEBEUR, Marc (2016): «De la scène à la flore, un imaginaire foncier. *L'Intelligence des fleurs* de Maurice Maeterlinck». *Non Plus*, 5:10, 39-48.

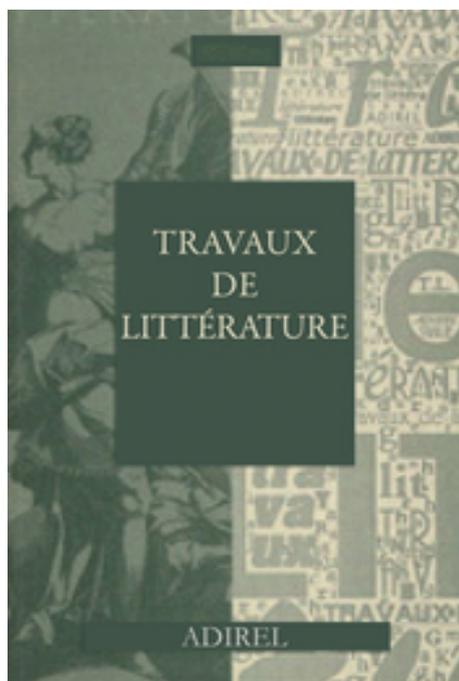
## Esos objetos que pueblan nuestra existencia y nos sobreviven...

Àngels SANTA

*Universitat de Lleida*

angels.santa@udl.cat

<http://orcid.org/0000-0002-3934-4359>



La Association pour la Diffusion de la Recherche littéraire ha publicado recientemente el volumen XXXIII de *Travaux de Littérature*, correspondiente al año 2020, con el título de *Poétiques de l'objet* y bajo la dirección científica de Myriam Marrache-Gouraud, profesora de la Universidad de Poitiers, especialista en Literatura Francesa del Renacimiento y autora del libro *La légende des objets : le cabinet de curiosités réfléchi par son catalogue (Europe, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, editado por Droz en 2020.

Este volumen de la revista reúne un importante elenco de especialistas que tratan sobre el tema desde diferentes puntos de vista y perspectivas, para darnos una visión global del mismo. La temática se halla desde hace algún tiempo en la cresta de la ola de la modernidad.

Varios trabajos y publicaciones lo atestiguan, como el vigésimo primer coloquio internacional de la George Sand Association, organizado conjuntamente con la sociedad francesa Les Amis de George Sand y la Universidad de Clermont-Auvergne, que bajo el lema «George Sand et le monde des objets» tuvo lugar en 2017 en la mencionada universidad y en la residencia de George Sand en Berry (Nohant-Vic). Asimismo, la publicación de los ensayos, entre otros, de Francesco Orlando, *Les Objets désuets dans l'imagination littéraire* (Classiques Garnier, 2013), el dirigido por Luc Fraisse y Eric Wessler, *L'œuvre et ses miniatures. Les objets autoréflexifs dans la littérature européenne*

---

\* Acerca de la monografía dirigida por Myriam Marrache-Gouraud, *Poétiques de l'objet* (*Travaux de Littérature*, XXXIII, 2020. 356 pp. ISSN: 09956-6794, ISBN: 979-1090455-08-1).

(Classiques Garnier, 2018) o el de Marta Caraion, *Comment la littérature pense les objets* (Champ Vallon, 2020).

En su introducción, Myriam Marrache-Gouraud presenta sus consideraciones señalando que «les objets figurent dans l'étoffe des textes» y que «représenter un objet consiste davantage à le faire advenir, à en travailler la teneur et la matérialité, la richesse connotative héritée ou non de traditions anciennes, en un mot la potentielle dénotation dans le calme du texte», así como la idea de que «un texte parvient à faire entrer tout type d'objet – qu'il soit technique, exotique, domestique, bizarre, sacré ou anecdotique – dans la catégorie du mémorable» (p. 7). Todo ello la lleva a afirmar que «les objets produisent des effets sur ceux qui les côtoient et ces effets ne sont pas séparables du sens que leur accorde l'observateur» (p. 8), por lo que «les représentations littéraires varieront [...] selon l'observateur et selon le rapport qu'il entretient avec l'objet choisi, selon son degré d'appréhension sensible, affective ou intellectuelle de l'objet, selon l'attachement ou la convoitise éprouvés envers celui-ci, et selon que l'objet est connu ou non» (p. 9). Los objetos tienen vida propia y transmiten un significado que les hace parte integrante del texto: «l'objet, loin d'être insignifiant, accumule des signes par sa simple présence physique (matériau, forme, couleurs), signes qui à eux tous construisent l'événement complexe de l'effet qu'il produit, une fois inscrits dans le tissu textuel» (p. 11). Por ello debemos estar atentos al lenguaje de los objetos, para poder descifrar su riqueza y su significado, escuchando atentamente su voz, portadora de mil matices diferentes: «les objets que nous croyions connaître sont hiéroglyphiques, et ne demandent qu'à parler» (p. 13).

Los autores de los diferentes estudios nos ayudarán a llevar a cabo tal propósito. Aurélie Barre nos habla del cinturón y del velo en la novela anónima del siglo XII *Pyrame et Thisbe*. Ambos objetos son la representación de la joven, pérdida para Pyrame. Por ello tanto el velo como el cinturón significan la ausencia. Cuando el joven toca el velo y el cinturón es como si tocara a Thisbe a la que sólo puede alcanzar en sueños. Esos objetos organizan el relato, dándole su temporalidad trágica. Son una figura del deseo y simbolizan el amor y la muerte que configuran el destino de los amantes. Fabienne Pomel insiste sobre el significado de un objeto cotidiano y banal como el molde para gofres, que interroga a la vez las representaciones de la procreación y de la creación literaria en *L'Advision Cristine*, ya que la Naturaleza es un doble de Christine.

Dominique Brancher analiza la utilización del resorte en los textos literarios de Rabelais y Montaigne, mostrándonos que los resortes del mundo natural pierden el carácter instrumentalizador de las piezas manejadas por los artesanos y no pueden constituir objetos de saber. Utilizados por los escritores se humanizan a través de una práctica poética metafórica que desborda los límites explicativos de la máquina para decir el enigma insondable de lo vivo.

Violaine Giacomotto-Charra nos habla de los instrumentos quirúrgicos de Ambroise Paré. El instrumento quirúrgico ocupa un lugar singular: prolongación de la

mano o del ojo que exploran, mediación entre lo interior y lo exterior, lo escondido y lo exhibido en el caso de los instrumentos de cirugía, puede convertirse en el objeto mismo de la investigación y de la puesta en libro: instrumento indispensable para la práctica de la cirugía, se convierte por necesidad en resorte esencial del texto quirúrgico. Esta idea de representar los instrumentos de cirugía se impone a Ambroise Paré a partir de su primer libro: *La Méthode de traicter les playes faictes par hacquebutes et autres bastons à feu et de celles qui sont faictes par fleches, dardz et semblables*. La autora sigue su razonamiento y esboza algunos rasgos de la manera en cómo Paré hace entrar de pleno derecho el instrumento quirúrgico en el texto híbrido de sus tratados, hechos de exposiciones pedagógicas, de descripción de protocolos, de relatos de casos y de diferentes recetas.

Pierre-Élie Pichot investiga la fabricación del objeto épico en el poema manierista del Renacimiento; describe las características esenciales de dicho objeto para detenerse después en el escudo épico, en sus diferentes traducciones e imitaciones en las epopeyas del Renacimiento para concluir con la mimesis del objeto.

Julien Perrier-Chartrand incide en un objeto de culto y de deseo, el modelo eucarístico al servicio de las armas en el *Traicté de l'espée françoise* (1610) de Jean Sava-ron. Este autor, que vivió entre 1566 y 1622, ha sido considerado tradicionalmente como un ambicioso, cuya obra, de circunstancias, sólo había sido guiada por el deseo de escalar un puesto en la sociedad. *Le Traicté de l'espée françoise* es, como la mayor parte de sus obras, un escrito de circunstancias. Su objetivo es mostrar que la espada ha desempeñado en el curso de la historia un papel destacado en la construcción de la identidad francesa. La espada designa a los reyes de Francia y representa la substancia real, transmitida a través de ceremonias de bendición. Muestra de qué manera se establecen las estructuras del poder en la Francia del siglo XVII. De la misma manera que la ingestión simbólica del cuerpo de Cristo por los fieles permite evitar una nueva inmolación del Salvador, que el conjunto de vasallos porte la espada permite salvar el cuerpo del rey, adaptando el modelo eucarístico a ese portar armas universal, lo cual contribuirá a defender y a establecer un nuevo orden naciente.

Pierre Lyraud aborda en su artículo los usos del objeto en Pascal. No es la obra del filósofo muy pletórica en objetos, pero, a pesar de ello, existe un catálogo de sus objetos que se caracteriza no por la precisión de sus descripciones sino antes por la brillantez del análisis de la relación del hombre con el objeto. El objeto técnico despierta el interés del pensador, así como el objeto cotidiano y sus apariciones se repiten configurando un universo de la utilidad que no le impide ver la vanidad conceptual de los objetos y juzgarlos a través de una razón crítica que les da un valor concreto, aunque algunos de ellos no se hallan exentos de misterio.

Olivier Leplatre nos lleva al mundo del *Roman comique* de Scarron con la finalidad de constatar la presencia obtusa de los objetos. Son una realidad presente en el libro desde las primeras líneas, accesorios múltiples y constantes, impregnados de

cotidianidad y de banalidad, Los objetos constituyen el nudo y la continuidad del relato. La movilidad está muy presente en el espacio novelístico y los pies y las manos de los comediantes manipulan los objetos sin cesar, en un baile desenfrenado, poderosamente enérgico e incluso frenético. Todo objeto tocado por el comediante se agita con una vida suplementaria, con él todo se convierte en accesorio: «Les objets, traités comme des corps ou mieux comme des choses puisque leur structure n'est qu'une enveloppe incertaine, y ont la première place [dans l'univers de Scarron] ; ils sont les instruments et les modèles des expériences» (p. 135), concluye Leplatre.

Aurélia Gaillard escoge hablarnos de la vida cromática de los objetos en la ficción narrativa del siglo XVIII. Parte de la frase de Roger de Piles : «La couleur est ce qui rend les objets sensibles à la vue» (p. 137). Siguiendo esta teoría, Gaillard deduce que «la couleur fait apparaître les objets» (p. 138). El detalle en colores es muy importante. Los vestidos, particularmente la tela, el tejido teñido, es sin duda uno de los objetos más antiguos coloreados en literatura. Baste tomar como ejemplo a Mme de Lafayette con *La Princesse de Clèves*. En el siglo XVIII la relación entre el vestido y el color se modifica, la nota cromática progresa en los detalles vestimentarios. Podemos citar a Rousseau con sus *Confessions*, a Diderot con *Jacques le Fataliste*, a Bernardin de Saint-Pierre con *Paul et Virginie*. Ciertamente, cada detalle coloreado puede igualmente poseer una función narrativa y casi siempre una función erótica. La autora va a ocuparse también del objeto coloreado que la invención o los descubrimientos de objetos antropológicos desconocidos estrechamente ligados al color hacen aparecer.

Bénédicte Prot estudia la llave en el caso concreto del poeta Gilbert. Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert (1750-1780) tiene una reputación ambivalente entre los poetas del siglo XVIII. A ojos de los románticos, encarna por excelencia la figura mítica del poeta desgraciado. Murió en el hospital después de haberse tragado una llave en un momento de demencia. La autora analiza sucesivamente la relación existente entre Jean-François de La Harpe, periodista del *Mercur de France*, y favorable a Gilbert y la llave, para pasar después a valorar la llave como enigma e instrumento de construcción de los saberes médicos, finalizando con la disección del caso como llave y esta como símbolo de un movimiento de identificación terapéutico.

Patrick Mathieu toma a Flaubert como objeto de su estudio, incidiendo en los objetos sexuados y en el fetichismo del autor. Varias veces se ha insistido en el papel erótico que ciertos objetos revisten para los personajes, el autor pretende ahora mostrar que Flaubert disemina estos rasgos eróticos permanentes como indicios que iluminan sus complejos y se sirve asimismo de la ficción para liberar sus fantasmas. A Flaubert no le gustan demasiado los objetos, con algunas excepciones. El autor sigue el camino de la apreciación de los objetos a través de la vida privada, poniendo el acento sobre el fetichismo, y también a través de las novelas, insistiendo sobre la mirada, sobre la propia Emma Bovary, Justin, los pies y la profanación, haciendo especial hincapié en el cofrecillo de plata, en las ventas por subasta y en el ramillete.

De la mano de Giampiero Marzi seguimos con Flaubert examinando esta vez la función de los libros en el realismo del escritor, a través de diferentes fases: primero la biblioteca romántica de Emma, reiterando los peligros para las mujeres de leer novelas y los peligros de no leer libros, pasando luego a la biblioteca de Charles, siguiendo con la biblioteca de Frédéric Moreau, el héroe de *L'Éducation sentimentale* para terminar con la biblioteca de *Bouvard et Pécuchet*. A partir de Flaubert, los libros, así como los otros objetos, estarán cada vez más presentes en la literatura.

Marie-Christine Garneau de l'Isle-Adam nos sumerge en el mundo de Chateaubriand y los animales, considerados en última instancia como objetos, aludiendo a lo largo de su recorrido a diferentes escritores como Zola, Auguste Lafontaine, Molière, Balzac, Daudet, para terminar con el mismo Proust.

Angelos Triantafyllou nos lleva hasta André Breton en un intento de objetivación de y por la poesía. A Breton no le gustan las clasificaciones, y si alguna vez las realiza, como en el caso de algunos panfletos, lo hace para reírse de ellas. Sin embargo, su punto de vista cambiará cuando decide, con ocasión de la conferencia «Situation surréaliste de l'objet», considerar el objeto en su sentido filosófico más amplio, lo que le lleva hasta Hegel y más tarde hasta Bachelard. Este último le lleva a hacer preceder la palabra *objeto* de la palabra *crisis*. La crisis fundamental del objeto es que este no es ni subjetivo ni objetivo. Con ello llega al objeto-fantasma que plantea una cuestión filosófica que preocupó sobremanera a Breton, la cuestión de la percepción de un ausente o perdido, que le permite estudiar el problema en toda su profundidad.

Christakis Christofi estudia a Samuel Beckett tomando como punto de partida su obra *Bing*. Esta creación, obra-texto y texto objeto, incorporada en conjuntos diferentes, revela características y preocupaciones postmodernas. Pasa luego al examen del cuerpo como objeto de narración-objeto de representación, y las tensiones no resueltas en las que participa, para terminar con las cuestiones estéticas ligadas a la representación del cuerpo que dominan *Bing*, en relación con el cuerpo en la historia del arte y de la estética del siglo XX.

Murielle Sandra Tiako Djomatchoua nos introduce en el juego de las percepciones en torno al objeto que conducen a la escenografía de la violencia de lo sagrado en *Les Noces sacrées* de Seydou Badian. En esta novela la intriga se construye en torno a las consecuencias de los robos de objetos sagrados en África durante la colonización de los siglos XIX y XX. Trata en particular del robo de la máscara sagrada N'Tomo, deseada de una parte por el europeo Besnier por su carácter «exótico» y de otra sacralizada por la comunidad africana por sus atributos divinos. Un objeto banal pasa a ser sagrado y adquiere una importancia extraordinaria en el seno de algunas comunidades africanas.

Françoise Bombard analiza el teatro de Giraudoux con la finalidad de repensar el objeto. Para ello es necesario aprehender su naturaleza y ver en qué medida las caracterizaciones que se le atribuyen lo concretizan. El papel de los objetos en la acción

dramática va más allá de un empleo convencional. Además, con frecuencia el objeto es portador de signos que hay que descifrar y, en algún caso, esos signos son símbolos. Precioso o trivial, extraño o moderno, anacrónico o improbable, el objeto en la obra dramática de Giraudoux tiene un recorrido y, con frecuencia, poderes; incluso puede estar dotado de palabra y de movimiento, lo que hace peligrar su definición como inanimado. Y las diferentes formas en cómo se trata el objeto consiguen inventar un realismo de la fantasía.

Célestine Dibor Sarr se ocupa de Nathalie Sarraute y de su obra *Le Planétarium* (1959). El reino de lo material, la importancia de lo que se tiene sobre lo que se es llevan, en el *Nouveau Roman*, a acabar con el personaje y a dar paso a la preeminencia del objeto. La autora del artículo nos muestra como el fin del personaje marca el apogeo del objeto. Ello la lleva a analizar la dimensión estética del objeto en la obra escogida. Para demostrar, por fin, a través la representación del objeto, que Nathalie Sarraute propone una estrategia para desvelar al personaje y elaborar una relación nueva con el mundo y con el yo.

Trevor Donovan se interesa por *Sortie d'usine* de François Bon. Este autor tenía una formación como ingeniero antes de decidir consagrarse definitivamente a la escritura. Publica su primer libro, *Sortie d'usine*, en 1982. En él realiza el relato de los personajes a través de los objetos que constituyen nuestro mundo. El espacio privilegiado es la fábrica y en ella los objetos hablan de nosotros mismos. Donovan explica así la finalidad de su artículo: «L'objectif de cet article est donc de souligner la part de l'humain contenue dans les objets. À cet égard, considérer la place accordée aux objets revient à parler de notre subjectivité. *Sortie d'usine* est à ce titre un exemple d'une tentative littéraire de décrire une réalité adéquate qui correspondrait au réel qui nous entoure» (p. 268). Ello lo hace mediante tres partes diferenciadas: el papel del acero, el de los objetos y el de la carretilla, considerada como un objeto estético.

Claire Olivier nos presenta el papel de los objetos en la obra de Jean-Philippe Toussaint, poniendo de relieve su importancia capital. En *La Clé USB* el escritor se fija en un objeto particular que es a la vez material e inmaterial y que posee, además, una gran banalidad. Tras un análisis detallado de la obra y de los objetos que la configuran, Claire Olivier nos propone su conclusión: «Au terme de cette réflexion sur la fonction poétique de la clé USB dans le roman éponyme, nous pouvons mesurer qu'elle constitue un engin narratif complexe qui dirige et désoriente, qui participe d'une progression et d'une régression, qui meut celui à qui échappe la matière même de sa propre émotion» (p. 289).

Marinella Termite se interroga sobre la acción de los objetos en las obras de Jean Échenoz, Jean-Philippe Toussaint et Tanguy Viel. Para ella el objeto, lejos de constituer únicamente un elemento del decorado, se revela como un detonante de acontecimientos. Por este motivo se propone estudiar «l'impact scriptural du non-animé sur la notion de vivant et en saisir la spécificité actuelle» (p. 291).

Amélie Sarniguet pone de manifiesto la importancia de los objetos puesto que ellos, mudos compañeros de nuestro vivir, nos sobreviven y perpetúan en cierta manera nuestra memoria. Para hablar de ellos ha escogido la obra de Marcel Cohen *Sur la scène intérieure. Faits*, publicada en 2013. El escritor considera esenciales los objetos, por ser los intermediarios con nuestro pasado, un pasado familiar cuyo duelo pesa sobre nuestra conciencia. Sus objetivos son claros: «cette étude souhaite retracer le rôle central que joue la matière dans la construction identitaire de l'écrivain et examiner comment l'objet agit en tant qu'opérateur de l'écriture» (p. 301). Ello la lleva a formular un juicio muy preciso sobre el libro: lo considera «un acte de parole qui permet de fixer la mémoire des disparus et de les représenter de nouveau sur la scène du langage» (p. 312). Esta representación se realiza a través del recuerdo de los objetos, de los objetos que quedan, imágenes de los muertos que nos ayudan a poblar la memoria. Por eso hay que ser vigilantes con su desaparición, porque entraña la desaparición de la memoria.

Simona Pollicino estudia la obra poética de Valérie Rouzeau fijándose de una manera particular en los objetos. En su obra *Télesco-pages* el objeto entresacado de lo real se convierte en un objeto de lenguaje, y sabemos que el lenguaje y sus diferentes variaciones son muy importantes en su poesía, hecha de elementos, de trozos, de engranajes. A través de varios epígrafes Pollicino incide en las particularidades del objeto, pasando del objeto y del yo (lo que nos dicen las cosas) a la materia de las piedras y de las estrellas, o el rechazo de una objetividad total para terminar con el caos del lenguaje que da que pensar.

Para terminar, Marie Kondrat muestra su interés por la desnudez como objeto en la obra de Emmanuel Hocquard *Méditations photographiques sur l'idée simple de nudité* (2009). El autor se mueve en dos niveles distintos: el primero concierne al lenguaje con su potencial para diferenciar el objeto de la idea, el objeto de la categoría, el objeto del sujeto. El segundo va más allá de la escritura como médium y escoge la fotografía como modelo formal para poner a prueba la desnudez como objeto. A través de ello, Hocquard coloca «la question de la poétique de l'objet dans le domaine de l'image visuelle, entre sa réprobation et son culte» (p. 336).

Nos encontramos frente a un *dossier* muy elaborado, que estudia el objeto desde diferentes ángulos, teniendo en cuenta la filosofía, la historia cultural y el lenguaje en todas en sus perspectivas. Difícil será evitar una publicación como esta, dada su riqueza y variedad, si nos proponemos un conocimiento más profundo del objeto y de su papel en la literatura.

**María Teresa Lozano Sampedro**  
**(30/03/1958 – 22/03/ 2021)**

Nous avons le bonheur ainsi qu'il est permis.  
Toi de qui la pensée est toute dans la mienne,  
Il n'est, dans la légende actuelle et l'ancienne,  
Rien de plus noble et de plus beau que deux amis.

Paul Verlaine, *Bonheur*<sup>1</sup>



« Pour une typologie de la marginalité », tu écrivais sans emphase<sup>2</sup>. On se sent toujours dans les marges quand on a le cœur gros ; tu le savais trop bien. Tu voulais être toujours deux pas derrière tout le monde. Mais dès que le moment arrivait, c'était toi qui faisais le premier pas pour aller vers l'autre.

Ta figure longue et fragile préparait des mois à l'avance le voyage à Torredembarra pour voir Àngels. Tu m'envoyais la photo d'une Maite heureuse avec elle, en bord de mer. Tu as voulu lui faire un bel hommage en parlant de commémoration<sup>3</sup>. Je sais que c'était

ton remerciement pour ces années d'amitié.

Et tu pensais à « Culture et travail de la femme »<sup>4</sup>. Oui, tu avais la faiblesse de

---

<sup>1</sup> « Verlaine, Paul », in Francisco Lafarga & Luis Pegenante (coord.), *Diccionario histórico de la traducción en España*, Madrid, Gredos, 2009, 1144-1146.

<sup>2</sup> « "Pour une typologie de la marginalité" dans les romans de Delly : la fonction de la femme », *L'ull crític*, 21-22 [*La marginalité dans le roman populaire*], 2018, 137-152.

<sup>3</sup> «Sacralidad y ritual en algunos relatos de Michel Tournier: el sentido de la conmemoración», in M. Carme Figuerola (ed.), *Evocar la literatura francesa y francófona de la modernidad: homenaje a Àngels Santa*, Lleida, Milenio, 2019, 377-384.

<sup>4</sup> « La culture et le travail de la femme : une approche de comparative entre Delly et Corín Tellado », *L'ull crític*, 17-18 [*Les romancières sentimentales : nouvelles approches, nouvelles perspectives*], 2014, 235-248.

lire les romancières sentimentales<sup>5</sup>. Il ne faut ni cacher ni nier les amours ; ils nous font souffrir, mais ils font la vie délicieuse. Un gros travail que celui d'être femme ! Mais quelle chance, ma chère, d'être lectrice<sup>6</sup> !

En reprenant quelques-uns de tes titres, je retrouve « figura del doble<sup>7</sup> » et « transformación de la enigmática identidad ». Comment puis-je t'aider mon amie ? Nous avons tous affaire avec le désespoir, et les livres sont là pour nous aider à en parler. C'est bien ce que tu cherchais en parlant d'esthétique de l'horreur<sup>8</sup> ? Oublie-le maintenant. Rêve pour l'éternité à ces beaux vers que tu déclamais à Cuadros (Jaén), lors de l'ouverture d'un colloque : «Quedéme y olvidéme, / el rostro recliné sobre el Amado, / cesó todo y dejéme, / dejando mi cuidado / entre las azucenas olvidado.» Je les lisais et ta voix s'est élevée dans la petite salle entre les montagnes de Sierra Mágina. On les a dits ensemble.

Tu as été courageuse, et là<sup>9</sup> où tu es maintenant tu mérites le calme de l'idéal<sup>10</sup>. Que ce soit devant un coucher de soleil sur l'horizon d'une mer blanche, que ce soit dans la clairière d'une forêt<sup>11</sup> inondée de soleil, tu as le droit de rester parmi nous reposant à jamais sur le noir des petits mots<sup>12</sup> qu'accouchaient tes lectures dans des revues

<sup>5</sup> « Aproximación a la obra de Delly (1875-1947): difusión en España y función de la mujer en el género de la novela sentimental », in María Vicenta Hernández Álvarez (coord.), *Escritoras en lengua francesa: renovación del canon literario*, 2018, Granada, Comares, 135-144.

<sup>6</sup> « Las clases sociales y el poder económico en la obra de Delly: la mujer y su triunfo sobre la opresión », in Daniel Escandell Montiel & Sofía Raquel Oliveira Dias (coord.), *Voces e identidades exocanónicas (1880-1920): recuperando (auto) narrativas femeninas de los márgenes*, Valencia, Tirant lo Blanch, 2020, 137-153.

<sup>7</sup> « La figura del doble y la transformación de la enigmática identidad del personaje en *Le Locataire chimérique* de Roland Topor: un recorrido laberíntico », *Çédille, revista de estudios franceses*, Monografías 2 [Juan Herrero Cecilia (ed.), *El mito del doble en la literatura contemporánea de lengua francesa: figuras y significados*], 2011, 117-148. URL : <https://www.ull.es/revistas/index.php/cedille/article/view/1175>

<sup>8</sup> « La estética del horror en tres relatos fantásticos de Honoré de Balzac », *Çédille, revista de estudios franceses*, 4, 2008, 179-202. URL : <https://www.ull.es/revistas/index.php/cedille/article/view/1310/813>

<sup>9</sup> « Los árboles en la obra de Michel Tournier: un viaje iniciático hacia el paraíso perdido », in Flavie Fouchard, Adelaida Hermoso Mellado-Damas, Estefanía Marceteau Caballero, Marc Viémon, Adamantia Zerva & Alexia Zilliox (coord.), *La recherche en études françaises : un éventail de possibilités*, Sevilla, Editorial Universidad de Sevilla, 2019, 279-285.

<sup>10</sup> « La narration d'une quête de l'idéal et l'artiste dans *Le chef-d'œuvre inconnu* et *Une mort héroïque* », *Anales de filología francesa*, 13 [Formas breves del relato], 2005, 229-248.

<sup>11</sup> « Interpretación de un tema simbólico: los árboles en *Trilby*, de Charles Nodier », *Estudios franceses*, 7, 1991, 69-77.

<sup>12</sup> « Pour une poétique des mots et des couleurs : *Pierrot ou Les Secrets de la nuit* de Michel Tournier », in Gemma Sanz Espinar, Aránzazu Gil Casadomet, Ana Belén Soto, Béatrice Marnet, Diego Muñoz, Marcelo Rodríguez, Marta Tordesillas (coord.), *Un certain regard. La langue française pour penser, appréhender et exprimer le monde. Actes du XXVIII<sup>e</sup> Colloque AFUE*, Madrid, Universidad Autónoma de Madrid, 2020, 379-388.

de philologie française.

Tu aimais George Sand, et revenais à elle lorsque tu nous lisais tes citations choisies. On était là à t'écouter. Tu vois, nous étions aussi étranges que toi. Tu n'étais pas seule. Le merveilleux<sup>13</sup> chez Sand, le ruisseau<sup>14</sup>, le minéral<sup>15</sup>, la terre<sup>16</sup>, l'adolescence<sup>17</sup> et ses bontés<sup>18</sup>, le voyage<sup>19</sup>, tout ce que tu rêvais de cette écrivaine nous était cher à tous parce que nous vivions dans la même irréalité que toi.

Maite, notre chère Maite, pourquoi choisís-tu un monologue<sup>20</sup> ? Qu'as-tu vu dans les récits d'amour et de mort<sup>21</sup> ? Quelle étrange langue te parlaient les femmes

<sup>13</sup> « La voz de la naturaleza y el género de lo maravilloso en algunos relatos breves de George Sand », in María Manuela Merino García (coord.), *L'appréciation langagière de la Nature : le naturel, le texte et l'artifice*, Jaén, Editorial de la Universidad de Jaén, 2017, 199-211.

« *La Reine Coax* de George Sand: el género de lo maravilloso y la inversión de sus figuras », in Àngels Catena Rodulfo, Marta Estrada Medina, Myriam Mallart Brussosa & Gemma Ventura Mustienes (coord.), *Les mondes du français : XXI Colloque de l'Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española*, Barcelona, Universitat Autònoma de Barcelona y Universitat de Barcelona, 2013, 237-247.

<sup>14</sup> « La palabra del agua en la narrativa de George Sand: "Ce que dit le ruisseau" », in Mercedes López Santiago, Françoise Olmo Cazevaille, Gemma Peña Martínez & Inmaculada Tamarit Vallés (coord.), *Palabras e imaginarios del agua: XXV Coloquio AFUE, Valencia 20-22 de abril de 2016*, València, Universitat Politècnica de València, 2017, 489-496.

<sup>15</sup> « La luz y el imaginario mineral en George Sand. Análisis aproximativo de algunos relatos », in María Loreto Cantón Rodríguez, Isabel Esther González Alarcón, Covadonga Grijalba Castaños & Yolanda B. Jover Silvestre (coord.), *Metáforas de la luz / Métaphores de la lumière. XXIV Coloquio AFUE*, Almería, Universidad de Almería, 2017, 258-267.

<sup>16</sup> « La tierra o el eterno renacer: *Le Marteau rouge* de George Sand », in Tomás Gonzalo Santos, María Victoria Rodríguez Navarro, Ana Teresa González Hernández & Juan Manuel Pérez Velasco (coord.), *Texto, género y discurso en el ámbito francófono*, Salamanca, Ediciones Universidad, 2016, 419-431.

<sup>17</sup> « La crisis de la adolescencia y el sentido de lo maravilloso en George Sand: *Le nuage rose* », in Ana I. Labra Cenitagoya, Esther Laso y León, Montserrat López Mújica & María José Valiente Jiménez (eds.), *Crisis, ¿fracaso o reto? / Crises, échec ou défi ? Actas del XXIII Congreso de la APFUE*, Madrid, Universidad de Alcalá, 2016, 247-258.

<sup>18</sup> « El dibujo y la pintura en un cuento iniciático de George Sand: *Le château de Pictordu* », in Dominique Bonnet, María José Chaves García, Nadia Duchêne (coord.), *Littérature, langages et arts: rencontres et création*, Huelva, Universidad de Huelva, 2007, 28-39.

<sup>19</sup> « Identidad y Naturaleza en un relato fantástico de George Sand: Laura, voyage dans le cristal », in Mercedes Sanz Gil & Joan Manuel Verdegel Cerezo (coord.), *Construcción de identidades y cultura del debate en los estudios en lengua francesa*, Castellón, Universitat Jaume I, 2011, 397-410.

<sup>20</sup> « La distorsion de la réalité vécue : l'espace et le temps dans *Monologue* de Simone de Beauvoir », in María Isabel Corbí Sáez & María Ángeles Llorca Tonda (coord.), *Simone de Beauvoir: Lectures actuelles et regards sur l'avenir*, Berne, Peter Lang, 2015, 211-227.

<sup>21</sup> « L'énigme de l'identité de la femme dans un récit d'amour et de mort de Louise Colet : Qui est-elle ? », in Concepción Palacios Bernal & Pedro Salvador Méndez Robles (coord.), *Femmes novellistes françaises du XIX<sup>e</sup> siècle*, Berne, Peter Lang, 2013, 139-155.

rompues<sup>22</sup> ? Quand écoutais-tu le cri de l'incertaine espérance<sup>23</sup> ? Comment as-tu pu croire à la femme sans ombre<sup>24</sup> ? Pourtant tu avais vu qu'il y a un temps pour l'espoir<sup>25</sup>, pour les voix multiples<sup>26</sup>, pour les belles histoires de Noël<sup>27</sup> que tu aimais tant, pour ton cher Michel Tournier<sup>28</sup>.

Et maintenant, écoute-moi : Tu n'es pas où tu crois être. Il y a eu une cérémonie, petite, bien sûr, par ces temps compliqués ; avec tes amis des universités, avec Àngels, Carme Figuerola, Carmen Cela était là. Nous t'avons laissée reposer au pied d'un jacaranda, dans un beau coin de gazon semé de ses tendres fleurs mauves. Là, de la ronde des livres, tu pourras choisir les plus beaux textes d'amour, les plus ravissantes histoires et les phrases les plus magiques phrases. Tu trouveras là l'immense intimité<sup>29</sup> que tu aimes. Maite, sois heureuse à jamais.

**Encarnación Medina Arjona**  
*Universidad de Jaén*

<sup>22</sup> « Tiempo, espacio e imagen en *La Femme rompue* de Simone de Beauvoir », in José Manuel Losada (coord.), *Tiempo, texto e imagen / Temps, texte et image. Actas del XIX Coloquio de la APFUE (Madrid, 21-23 abril, 2010)*, Madrid, Universidad Complutense de Madrid, 2011, 503-516.

<sup>23</sup> « La incierta y eterna esperanza: *Le Cri* (1993) de Henry Bauchau », in Àngels Santa Bañeres, Cristina Solé i Castells, Montserrat Parra, Pere Solá, Maria Carme Figuerola Cabrol (coord.), *Texto y sociedad en las letras francesas y francófonas*, 2009, Lleida, Universitat de Lleida, 494-503.

<sup>24</sup> « La percepción de una realidad doble: La luz y la oscuridad en *Lucie ou La femme sans ombre* de Michel Tournier », in M<sup>a</sup> Teresa Ramos Gómez & Catherine Desprès Caubrière (coord.), *Percepción y Realidad. Estudios francófonos*, Valladolid, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Valladolid, 2007, 637-649.

<sup>25</sup> « Entre el tiempo y la esperanza: la mujer creadora en *La edad de la discreción* », in Àngels Santa Bañeres & Marta Segarra (eds.), *Simone de Beauvoir, filosofía, literatura y vida*, Berne, Peter Lang, 2012, 211-234.

<sup>26</sup> « La voix de l'écriture dans un récit polyphonique d'Henri Bauchau: *L'enfant de Salamine* (1991) », in Ana Clara Santos (coord.), *Descontinuidades e confluências de olhares nos estudos francófonos*, Faro, Universidade do Algarve, 2010, 223-234.

<sup>27</sup> « La reinterpretación mítica y simbólica en un relato de Michel Tournier: *La fugue du Petit Poucet (Conte de Noël)* », in Flor María Bango de la Campa, Antonio Niembro Prieto & Emma Álvarez Prendes (coord.), *Intertexto y polifonía: homenaje a M.<sup>a</sup> Aurora Aragón*, Oviedo, Universidad de Oviedo, 2008, 429-436.

<sup>28</sup> « Michel Tournier y la reescritura del mito de la Creación », in Juan Herrero Cecilia & Montserrat Morales Peco (coord.), *Reescrituras de los mitos en la literatura: estudios de mitocrítica y de literatura comparada*, Cuenca, Ediciones de la Universidad de Castilla-La Mancha, 2008, 235-252.

<sup>29</sup> « El espacio y la mirada o el hombre como espejo del universo en Balzac y Baudelaire: *l'immensité intime* », in José Luis Arráez Llobregat & Ángeles Sirvent Ramos (coord.), *Espacio y texto en la cultura francesa / Espace et texte dans la culture française*, Alicante, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Alicante, 2006, p. 1023-1028.